JN
2304
.F73
SITES
1819

ALMANACH

ROYAL,

POUR L'AN M. DCCC. XIX,

PRÉSENTÉ

A SA MAJESTÉ,

PAR TESTU.

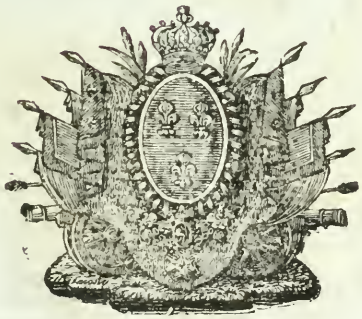

A PARIS,
CHEZ TESTU ET Ce., rue Hautefeuille, no. 13.

TESTU, IMPRIMEUR DE LL. AA. SS. MGR. LE DUC D'ORLÉANS ET MGR. LE PRINCE DE CONDÉ.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/almanachnational1819fran

CALENDRIER.

EXPLICATION *et Usage des Calculs contenus dans les sept dernières colonnes de chaque mois.*

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune, si utiles à connoître chaque jour de l'année, sont des levers et couchers apparens; car l'effet de la réfraction fait paroître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés : aussi distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre, d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil, est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car de la comparaison de la déclinaison du Soleil, avec sa hauteur méridienne, résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du Pôle du lieu où est faite l'observation.

Le tems moyen au midi vrai, placé dans la sixième colonne de chaque mois, est l'heure qu'une horloge réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette colonne du tems moyen au midi vrai, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée, et qu'elle est à l'heure, si à midi d'un cadran solaire l'horloge marque :

Le premier Janvier 0 h. 3 min. 42 secondes.

Le deux Janvier 0 h. 4 min. 10 secondes, etc.

C'est-à-dire, si la pendule avance le premier janvier de 3 m. 42 secondes, et le deux de 4 min. 10 secondes, comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le tems moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table; car si le 1er Janvier elle étoit à l'heure du soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 29 sec., certainement elle seroit bien réglée; il ne lui manqueroit alors que d'être mise à l'heure du tems moyen, véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année.

ÉPOQUES POUR L'ANNÉE 1819.

On compte depuis la première Olympiade d'Iphitus. 2594 ans.
La Fondation de Rome, selon Varron. . . . . 2574 ans.
L'Epoque de Nabonassar. . . . . 2566 ans.
La Venue de J.-C. . . . . 1819 ans.
L'Hégire ou ère des Musulmans, 1233 années lunaires jusqu'au 31 octobre 1818, et depuis le 1er. novembre jusqu'au 19 octobre 1819, 1234 années lunaires.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1819.

Nombre d'Or. . . .	15	Indiction Romaine . . .	7
Epacte.	IV	Lettre Dominicale. . .	C.
Cycle solaire.	8		

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ Le Bélier, *Aries.*	♎ La Balance, *Libra.*
♉ Le Taureau, *Taurus.*	♏ Le Scorpion, *Scorpius.*
♊ Les Gémeaux, *Gemini.*	♐ Le Sagittaire, *Sagittarius.*
♋ L'Ecrevisse, *Cancer.*	♑ Le Capricorne, *Capricornus.*
♌ Le Lion, *Leo.*	♒ Le Verseau, *Aquarius.*
♍ La Vierge, *Virgo.*	♓ Les Poissons, *Pisces.*

PLANÈTES.

☿ Mercure.	♃ Jupiter.
♀ Venus.	♄ Saturne.
♁ La Terre.	♅ Herschel.
♂ Mars.	
☉ Le Soleil.	☽ La Lune.

FIGURES DES LUNAISONS.

🌑 Nouvelle Lune.	🌕 Pleine Lune.
🌓 Premier Quartier.	🌗 Dernier Quartier.

ÉCLIPSES DE L'AN 1819.

Il y aura cette année quatre Eclipses, dont deux de Soleil et deux de Lune, invisibles à Paris.

Le 10 Avril, Eclipse totale de Lune invisible à Paris.

Commencement de l'éclipse à 11 h. 24 min. du matin. Commencement de l'éclipse totale à 0 h. 24 m. 5 s. du soir. Conjonction à 1 h. 15 m. Milieu à 1 h. 15 m. 5 s. Fin de l'éclipse totale à 2 h. 6 m. 5 s. Fin à 3 h. 7 m.

Le 24 Avril, Eclipse de Soleil invisible à Paris.

Commencement de l'éclipse générale à 10 h. 2 m. du matin. Milieu de l'éclipse générale à 11 h. 43 m. Conjonction à 11 h. 57 m. Fin de l'éclipse générale à 1 h. 25 m. du soir. Longitude en conjonction, 1 s. 3 deg. 26 m. 4 sec. Latitude en conjonction, 1 deg. 11 m. 7 sec. B.

Le 19 Septembre, Éclipse de Soleil invisible à Paris.

Commencement de l'éclipse générale à 0 h. 44 min. du soir. Conjonction à 1 h. 1 m. Milieu à 1 h. 20 m. Fin de l'éclipse générale à 1 h. 57 m. Longitude en conjonction, 5 s. 25 deg. 42 m. 6 sec. Latitude en conjonction, 1 deg. 24 m. 4 s. B.

Le 3 Octobre, Éclipse totale de Lune invisible à Paris.

Commencement à 1 h. 46 m. du soir. Commencement de l'éclipse totale à 2 h. 46 m. Conjonction à 3 h. 31 m. 5 s. Milieu à 3 h. 33 m. 5 s. Fin de l'éclipse totale à 4 h. 29 m. Fin à 5 h. 21 m.

LES QUATRE SAISONS DE L'ANNÉE 1819.

Printems.

Le commencement de cette saison arrivera le 21 Mars, à 10 heures 43 minutes du matin, le Soleil entrant dans le signe du Bélier ♈; ce qui fait l'Equinoxe du Printems.

Été.

Cette saison commencera le 22 Juin, à 8 heures 6 minutes du matin, le Soleil entrant dans le signe de l'Ecrevisse ♋; ce qui fait le Solstice d'Eté.

Automne.

Le commencement de cette saison arrivera le 23 Septembre, à 10 heures 8 minutes du soir, le Soleil entrant dans le signe de la Balance ♎; ce qui fait l'Equinoxe d'Automne.

Hiver.

Cette saison commencera le 22 décembre, à 3 heures 14 minutes du soir, le Soleil entrant dans le signe du Capricorne ♑; ce qui fait le Solstice d'Hiver.

☞ *Le Lecteur est prié de faire attention aux Observations mises après la Table des Matières, où se trouvent les Mutations qui surviennent pendant l'impression de cet Ouvrage.*

JANVIER.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 31 min. le mat., et de 31 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 3, à 8 heures 54 minutes du matin.

Dernier Quartier le 19, à 9 heures 52 minutes du matin.

Pleine Lune le 11, à 11 heures 45 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 26, à 1 heure 19 minutes du matin.

Soleil au ♒ le 20, à 7 h. 50 minutes du soir.			Soleil.				Tems moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		Couc.		Déclin			Lever.		Coucl.		
			H.	M.	H.	M.	D.	M.		H.	M.	H.	M.	
1	veul.	*La Circoncision.*	7	53	4	8	23	4	A. 0	3	42	11	Matin.	10	Soir. 26	5
2	samed.	s. Basile.	7	52	4	8	22	59	0	4	10	11	22	11	41	6
3	*Dim.*	*Ste. Geneviève.*	7	52	4	9	22	53	0	4	38	11	41	Matin.		7
4	lundi.	s. Rigobert.	7	51	4	9	22	48	0	5	6	11	56	0	54	8
5	mardi.	S. Simeon, St.	7	50	4	10	22	41	0	5	34	0	Soir. 12	2	6	9
6	mercr.	L'Epiphanie.	7	50	4	10	22	34	0	6	0	0	30	3	17	10
7	jeudi	s. Theau, Orf.	7	49	4	11	22	27	0	6	27	0	54	4	27	11
8	vend.	s. Lucien, Ev.	7	48	4	12	22	20	0	6	52	1	25	5	35	12
9	samed.	s. Furcy, Ab.	7	47	4	13	22	11	0	7	18	2	5	6	38	13
10	*Dim.*	s. Paul, Herm.	7	47	4	14	22	3	0	7	42	2	55	7	32	14
11	lundi.	s. Théodose.	7	46	4	15	21	54	0	8	7	3	55	8	16	15
12	mardi.	s. Ferjus.	7	45	4	15	21	45	0	8	30	5	0	8	48	16
13	mercr.	Bapt. de N. S.	7	44	4	17	21	35	0	8	53	6	12	9	14	17
14	jeudi.	s. Hilaire.	7	43	4	18	21	24	0	9	16	7	22	9	34	18
15	vend.	s. Maur, Ab.	7	42	4	19	21	14	0	9	37	8	33	9	50	19
16	samed.	s. Guillaume.	7	41	4	20	21	3	0	9	59	9	44	10	5	20
17	*Dim.*	s. Antoine, Ab.	7	40	4	21	20	51	0	10	19	10	56	10	19	21
18	lundi.	Ch. de s. Pierre.	7	39	4	22	20	39	0	10	39	Matin.		10	33	22
19	mardi.	s. Sulpice.	7	38	4	23	20	27	0	10	58	0	10	10	49	23
20	mercr.	s. Sébastien.	7	36	4	25	20	15	0	11	16	1	28	11	7	24
21	jeudi.	ste. Agnès.	7	35	4	26	20	2	0	11	34	2	51	11	30	25
22	vend.	s. Vincent, M.	7	34	4	27	19	48	0	11	50	4	17	0	Soir. 3	26
23	samed.	s. Ildefonse. E.	7	33	4	28	19	34	0	12	6	5	32	0	54	27
24	*Dim.*	s. Babylas.	7	31	4	29	19	20	0	12	22	6	48	2	2	28
25	lundi.	Conv. de s. Paul.	7	30	4	31	19	6	0	12	36	7	40	3	26	29
26	mardi.	ste Paule. V.	7	29	4	32	18	51	0	12	50	8	18	4	57	1
27	mercr.	s. Julien, Ev.	7	27	4	34	18	36	0	13	3	8	50	6	26	2
28	jeudi.	s. Charlemagne.	7	26	4	35	18	20	0	13	15	9	4	7	51	3
29	vend.	s. François de S.	7	24	4	36	18	4	0	13	26	9	19	9	11	4
30	samed.	ste Batilde, R.	7	23	4	38	17	48	0	13	37	9	35	10	28	5
31	*Dim.*	s. Pierre Nol.	7	22	4	39	17	32	0	13	46	9	51	11	43	6

FÉVRIER.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 28, les jours croissent de 45 min. le mat., et de 45 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 2, à 1 heure 33 minutes du matin.

Dernier Quartier le 17, à 8 heures 47 minutes du soir.

Pleine Lune le 10, à 6 heures 24 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 24, à 0 heure 2 minutes du soir.

Soleil aux ♓ le 19, à 10 h. 31 min. du matin.			Soleil.				Tems moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		*Couc.*	*Déclin.*				*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H. M	D.	M.	H.	M.	S.	H.	M.	H.	M.	
1	lundi.	s. Ignace.	7	20	4 41	17 Australe.	15	0	13	55	10 Matin.	8	Matin.		7
2	mardi.	La Purificat.	7	19	4 42	16	58	0	14	3	10	26	0	57	8
3	merc.	s. Blaise.	7	17	4 44	16	41	0	14	10	10	48	2	8	9
4	jeudi.	s. Phileas.	7	15	4 45	16	23	0	14	16	11	17	3	18	10
5	vend.	ste Agathe.	7	14	4 47	16	5	0	14	22	11	54	4	24	11
6	samed.	s. Vaast.	7	12	4 48	15	47	0	14	26	0 Soir.	42	5	21	12
7	*Dim.*	*Septuagésime.*	7	11	4 50	15	28	0	14	30	1	40	6	8	13
8	lundi.	s. Jean de M.	7	9	4 52	15	9	0	14	33	2	46	6	46	14
9	mardi.	ste Appoline.	7	8	4 53	14	50	0	14	35	3	57	7	14	15
10	merc.	ste Scholastique.	7	6	4 55	14	31	0	14	36	5	8	7	36	16
11	jeudi.	s. Severin.	7	4	4 56	14	12	0	14	36	6	19	7	53	17
12	vend.	ste Eulalie.	7	3	4 58	13	52	0	14	36	7	31	8	8	18
13	samed.	s. Grégoire.	7	1	5 0	13	32	0	14	35	8	43	8	22	19
14	*Dim.*	*Sexagésime.*	6	59	5 1	13	12	0	14	33	9	56	8	36	20
15	lundi.	s. Faustin.	6	58	5 3	12	51	0	14	31	11	13	8	51	21
16	mardi.	ste Julienne.	6	56	5 5	12	31	0	14	28	Matin.		9	8	22
17	merc.	ste Théodule.	6	54	5 7	12	10	0	14	24	0	32	9	30	23
18	jeudi.	s. Siméon.	6	53	5 9	11	49	0	14	19	1	55	9	59	24
19	vend.	s. Gabin.	6	51	5 10	11	28	0	14	14	3	16	10	40	25
20	samed.	s. Eucher.	6	49	5 12	11	6	0	14	8	4	30	11	38	26
21	*Dim.*	*Quinquagésime.*	6	47	5 13	10	45	0	14	1	5	29	0 Soir.	54	27
22	lundi.	ste. Isabelle.	6	46	5 15	10	23	0	13	54	6	11	2	14	28
23	mardi.	s. Mérault.	6	44	5 17	10	1	0	13	46	6	42	3	45	29
24	merc.	*Les Cendres.*	6	42	5 19	9	30	0	13	38	7	6	5	19	30
25	jeudi.	s. Césaire.	6	40	5 20	9	17	0	13	29	7	24	6	42	1
26	vend.	s. Porphire.	6	39	5 22	8	55	0	13	19	7	40	8	3	2
27	samed.	ste Honorine.	6	37	5 25	8	32	0	13	9	7	56	9	21	3
28	*Dim.*	*Quadragésime.*	6	35	5 26	8	10	0	13	58	8	11	10	38	4
		Epacte iv.													

MARS.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 53 min. le mat., et de 53 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 3, à 8 heures 40 minutes du soir.

Dernier Quartier le 19, à 4 heures 50 minutes du matin.

Pleine Lune le 11, à 11 heures 11 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 25, à 11 heures 32 minutes du soir.

Soleil au ♈ le 21, à 10 h. 43 minutes du matin.

			Soleil.			Tems moyen au midi vrai.	Lune.		Jours de la Lune.
			Lever.	*Couc.*	*Déclin.*		*Lever.*	*Couch.*	
			H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	H. M.	H. M.	
1	lundi.	s. Aubin.	6 33	5 28	7 47 Australe.	0 12 47	8 Matin.	11 S. 55	5
2	mardi	s. Simplice.	6 31	5 30	7 24	0 12 35	8 50	Matin.	6
3	merc.	ste Cunegonde. *4T.*	6 30	5 31	7 1	0 12 22	9 18	1 7	7
4	jeudi.	s. Casimir.	6 28	5 33	6 38	0 12 9	9 51	2 16	8
5	vend.	s. Drausin.	6 26	5 35	6 15	0 11 56	10 36	3 16	9
6	samed.	ste Colette.	6 24	5 37	5 52	0 11 42	11 31	4 8	10
7	*Dim.*	*Reminiscere.*	6 22	5 38	5 29	0 11 28	0 Soir. 35	4 49	11
8	lundi.	s. Jean de Dieu.	6 21	5 40	5 6	0 11 13	1 44	5 20	12
9	mardi.	ste Françoise.	6 19	5 42	4 42	0 10 58	2 56	5 44	13
10	merc.	s. Doctrove.	6 17	5 44	4 19	0 10 42	4 9	6 4	14
11	jeudi.	s. Eulogc.	6 15	5 46	3 55	0 10 26	5 22	6 19	15
12	vend.	Pl. de N. S.	6 14	5 47	3 32	0 10 10	6 35	6 34	16
13	samed.	ste Euphrasie.	6 12	5 49	3 8	0 9 54	7 50	6 48	17
14	*Dim.*	*Oculi.*	6 10	5 51	2 45	0 9 37	9 7	7 5	18
15	lundi.	s. Zacharie.	6 8	5 53	2 21	0 9 20	10 26	7 19	19
16	mardi.	s. Cyriaque.	6 6	5 55	1 57	0 9 2	11 46	7 39	20
17	merc.	ste Gertrude.	6 4	5 57	1 34	0 8 45	Matin.	8 6	21
18	jeudi.	s. Alexandre.	6 2	5 58	1 10	0 8 27	1 12	8 43	22
19	vend.	s. Joseph.	6 1	6 0	0 46	0 8 9	2 27	9 34	23
20	samed.	s. Joachim.	5 59	6 2	0 22	0 7 51	3 30	10 42	24
21	*Dim.*	*Lætare.*	5 57	6 4	0 1	0 7 33	4 15	0 Soir. 3	25
22	lundi.	s. Epaphrodite.	5 56	6 5	0 25 Boréale.	0 7 15	4 50	1 24	26
23	mardi.	s. Victorien.	5 54	6 6	0 49	0 6 56	5 15	2 57	27
24	mercr.	s. Simon.	5 52	6 9	1 12	0 6 38	5 34	4 21	28
25	jeudi.	Annonciation.	5 51	6 10	1 36	0 6 20	5 51	5 42	29
26	vend.	s. Ludger.	5 49	6 12	1 59	0 6 1	6 7	7 2	1
27	samed.	s. Ruper.	5 47	6 14	2 23	0 5 43	6 22	8 22	2
28	*Dim.*	*La Passion.*	5 45	6 16	2 46	0 5 24	6 39	9 38	3
29	lundi.	s. Eustase.	5 44	6 17	3 10	0 5 6	6 59	10 54	4
30	mardi.	s. Rieul.	5 41	6 20	3 33	0 4 47	7 23	Matin.	5
31	mercr.	ste Balbine.	5 40	6 21	3 57	0 4 29	7 54	0 -	6

AVRIL.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours croissent de 50 min. le matin, et de 50 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 2, à 4 heures 27 minutes du soir.

Dernier Quartier le 17, à 10 heures 56 minutes du matin.

Pleine Lune le 10, à 1 heure 15 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 24, à 11 heures 57 minutes du matin.

Soleil au ♈ le 20, à 11 heures 11 min. du soir.		Soleil.			Tems moyen au midi vrai.	Lune.		Jours de la Lune.
		Lever.	*Couc.*	*Declin.*		*Lever.*	*Couch.*	
		H. M.	H. M	D. M.	H. M. S.	H. M.	H M.	
1	jeudi. s. Hugues.	5 38	6 23	4 Boreale. 20	0 4 10	8 Matin 35	1 Matin. 14	7
2	vend. s. François de P.	5 36	6 25	4 43	0 3 52	9 27	2 10	8
3	samed. s. Richard.	5 34	6 27	5 6	0 3 34	10 27	2 54	9
4	*Dim. Les Rameaux.*	5 32	6 29	5 29	0 3 16	11 35	3 28	10
5	lundi s. Vincent F.	5 30	6 31	5 52	0 2 58	0 Soir. 47	3 55	11
6	mardi. ste. Prudence.	5 29	6 32	6 15	0 2 40	1 59	4 16	12
7	merc. s. Clotaire.	5 27	6 34	6 37	0 2 23	3 11	4 33	13
8	jeudi. s. Edesse.	5 25	6 36	6 60	0 2 5	4 25	4 49	14
9	vend. s. Mauger. *V. S.*	5 23	6 38	7 22	0 1 48	5 39	5 3	15
10	samed. s. Macaire.	5 22	6 39	7 44	0 1 31	6 56	5 17	16
11	*Dim.* PASQUES.	5 20	6 41	8 7	0 1 14	8 17	5 30	17
12	*lundi.* s. Jules.	5 18	6 43	8 29	0 0 58	9 42	5 52	18
13	*mardi.* s. Marcellin.	5 16	6 45	8 51	0 0 42	11 6	6 19	19
14	merc. s. Tiburce.	5 15	6 46	9 12	0 0 26	Matin.	6 53	20
15	jeudi. s. Maxime.	5 13	6 48	9 34	0 0 11	0 26	7 37	21
16	vend. s. Paterne.	5 11	6 50	9 55	11 59 55	1 32	8 38	22
17	samed. s. Anicet.	5 9	6 52	10 17	11 59 41	2 24	9 57	23
18	*Dim. Quasimodo.*	5 8	6 53	10 38	11 59 27	3 1	11 22	24
19	lundi. s. Elphège.	5 6	6 55	10 59	11 59 13	3 28	0 Soir. 48	25
20	mardi. s. Hildegonde.	5 4	6 57	11 19	11 58 59	3 48	2 11	26
21	merc. s. Anselme.	5 3	6 58	11 40	11 58 46	4 5	3 31	27
22	jeudi. s. Opportune.	5 1	7 0	12 0	11 58 34	4 21	4 49	28
23	vend. s. Georges, M.	4 59	7 2	12 21	11 58 22	4 35	6 7	29
24	samed. ste. Beuve.	4 58	7 3	12 41	11 58 10	4 51	7 24	1
25	*Dim.* s. Marc, Evêque.	4 56	7 5	13 0	11 57 59	5 9	8 40	2
26	lundi. s. Clet, Pape.	4 54	7 7	13 20	11 57 48	5 31	9 55	3
27	mardi. s. Policarpe.	4 52	7 8	13 39	11 57 38	5 59	11 5	4
28	merc. s. Vital.	4 51	7 10	13 58	11 57 28	6 36	Matin.	5
29	jeudi. s. Robert, Abbé.	4 49	7 12	14 17	11 57 19	7 23	0 7	6
30	vend. s. Eutrope.	4 48	7 13	14 36	11 57 10	8 20	0 56	7

MAI.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 39 min. le matin, et de 38 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 2, à 11 heures 22 minutes du matin.

Dernier Quartier le 16, à 4 heures 27 minutes du soir.

Pleine Lune le 10, à 0 heure 16 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 24, à 1 heure 11 minutes du matin.

Soleil aux ♊ le 21, à 11 heures 35 min. du soir.		Soleil.				Tems moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
		Lever.		*Couc.*		*Declin.*			*Lever.*		*Couch.*		
		H.	M.	H.	M.	D.	M.		H.	M.	H.	M.	
1	samed.	s Jacq. s. Phil.	4	46	7	15	14 Boréale	54	11 57 2	9	Matin. 26	1	Matin. 34	8
2	*Dim.*	s. Athanase.	4	44	7	16	15	13	11 56 54	10	35	2	4	9
3	lundi.	Invent. de ste. Cr.	4	43	7	18	15	30	11 56 47	11	46	2	26	10
4	mardi.	ste Monique.	4	41	7	20	15	48	11 56 40	0	Soir. 57	2	44	11
5	merc.	Conv. s. Augustin.	4	40	7	21	16	6	11 56 34	2	9	3	0	12
6	jeudi.	s. Jean porte L.	4	38	7	23	16	23	11 56 28	3	22	3	13	13
7	vend.	s. Stanislas.	4	37	7	24	16	40	11 56 23	4	38	3	27	14
8	samed.	s. Desire.	4	35	7	26	16	56	11 56 19	5	58	3	43	15
9	*Dim.*	Transl. s. Nic.	4	34	7	27	17	12	11 56 15	7	21	4	0	16
10	lundi.	s. Gordien.	4	32	7	28	17	28	11 56 11	8	48	4	22	17
11	mardi.	s. Mamert.	4	31	7	30	17	44	11 56 9	10	13	4	52	18
12	merc.	s. Pancrace.	4	29	7	31	17	60	11 56 6	11	27	5	35	19
13	jeudi.	s. Servais.	4	28	7	33	18	15	11 56 5	Matin.		6	33	20
14	vend.	s. Boniface.	4	26	7	34	18	31	11 56 4	0	24	7	48	21
15	samed.	s. Isidore.	4	25	7	36	18	44	11 56 3	1	6	9	12	22
16	*Dim.*	s. Honoré.	4	24	7	37	18	58	11 56 3	1	36	10	39	23
17	lundi.	*Les Rogations.*	4	23	7	38	19	12	11 56 4	1	58	0	Soir. 2	24
18	mardi.	s. Eric, Roi.	4	21	7	39	19	26	11 56 5	2	16	1	22	25
19	merc.	s. Yves.	4	20	7	41	19	39	11 56		2 30	2	38	26
20	jeudi.	L'ASCENSION.	4	19	7	42	19	52	11 56 10	2	45	3	54	27
21	vend.	s. Sospice.	4	18	7	43	20	4	11 56 15	3	0	5	10	28
22	samed.	ste Julie, V.	4	16	7	44	20	17	11 56 17	3	16	6	25	29
23	*Dim.*	Oct. de l'Ascens.	4	15	7	45	20	29	11 56 21	3	36	7	48	30
24	lundi.	s. Donatien.	4	14	7	46	20	40	11 56 25	4	1	8	52	1
25	mardi.	s. Urbain.	4	13	7	46	20	51	11 56 31	4	34	9	59	2
26	merc.	s. Quadrat.	4	12	7	49	21	2	11 56 36	5	17	10	50	3
27	jeudi.	s. Hildevert.	4	11	7	50	21	13	11 56 43	6	11	11	32	4
28	vend.	s. Germain.	4	10	7	51	21	23	11 56 49	7	13	Matin.		5
29	samed.	s. Maximin *V. J.*	4	9	7	52	21	32	11 56 56	8	21	0	4	6
30	*Dim.*	PENTECOSTE.	4	8	7	53	21	42	11 57 4	9	30	0	30	7
31	*lundi*	ste. Petronille.	4	7	7	53	21	51	11 57 12	10	40	0	48	8

JUIN.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 28, les jours croissent de 9 minutes le matin, et de 9 minutes le soir, et du 29 au 30, ils ne varient pas.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 1, à 4 heures 17 min. du matin.

Pleine Lune le 8, à 8 heures 39 min. du matin.

Dernier Quartier le 14, à 10 heures 43 min. du soir.

Nouvelle Lune le 22, à 3 heures 11 minutes du soir.

Premier Quartier le 30, à 6 heures 36 minutes du soir.

Soleil à ♋ le 22, à 8 heures 6 minutes du matin.		Soleil.				Tems moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune
		Lever		*Couc*		*Declin.*			*Lever.*		*Couch*		
		H.	M.	H.	M.	D.	M.		H.	M	H.	M	
1	*mardi.* s. Pamphile.	4	6	7	54	21 Boréale	59	11 57 20	Midi.	16	1 Matin.	4	9
2	merc. s. Pothin. 4 *T.*	4	5	7	55	22	7	11 57 29	1 Soir.	2	1	18	10
3	jeudi. ste. Clotilde.	4	5	7	56	22	15	11 57 38	2	14	1	32	11
4	vend. s. Optat.	4	4	7	56	22	23	11 57 48	3	29	1	45	12
5	samed. s. Boniface.	4	3	7	57	22	30	11 57 58	4	50	2	1	13
6	*Dim. La Trinité.*	4	2	7	58	22	36	11 58 8	6	15	2	21	14
7	lundi. s. Paul de C. P.	4	2	7	59	22	43	11 58 18	7	43	2	46	15
8	mardi s. Medard	4	1	7	59	22	49	11 58 29	9	4	3	23	16
9	merc. s. Vincent.	4	1	8	0	22	54	11 58 40	10	16	4	15	17
10	jeudi. FÊTE-DIEU.	4	0	8	0	22	59	11 58 52	11	7	5	26	18
11	vend. s. Barnabe, Ap.	3	59	8	1	23	4	11 59 3	11	34	6	49	19
12	samed. ste Basilide.	3	59	8	1	23	8	11 59 15	11	59	8	18	20
13	*Dim.* s. Antoine de Pad.	3	59	8	2	23	12	11 59 27	Matin.		9	45	21
14	lundi. s. Basile, Ev.	3	58	8	2	23	15	11 59 40	0	19	11	8	22
15	mardi. s. Modeste.	3	58	8	2	23	18	11 59 52	0	38	0 Soir.	20	23
16	merc. s. Cyr.	3	58	8	3	23	21	0 0 5	0	50	1	41	24
17	jeudi. Octave Fête-Dieu.	3	57	8	3	23	23	0 0 18	1	4	2	56	25
18	vend. ste. Marine, V.	3	57	8	3	23	25	0 0 31	1	19	4	10	26
19	samed. s. Gerv. s. Prot.	3	57	8	3	23	26	0 0 44	1	37	5	24	27
20	*Dim* s. Silvère.	3	57	8	3	23	27	0 0 57	2	0	6	36	28
21	lundi s. Leufroi.	3	57	8	3	23	28	0 1 10	2	30	7	43	29
22	mardi. s. Paulin, Ev.	3	57	8	3	23	28	0 1 23	3	9	8	40	30
23	merc. s. Laufranc. *N. J*	3	57	8	3	23	28	0 1 36	3	58	9	26	1
24	jeudi. *Nativ. de s. J. B.*	3	57	8	3	23	27	0 1 49	4	58	10	0	2
25	vend. s. Prosper.	3	57	8	3	23	26	0 2 2	6	5	10	27	3
26	samed. s. Babolein.	3	57	8	3	23	24	0 2 15	7	14	10	48	4
27	*Dim.* s. Samson.	3	57	8	3	23	22	0 2 28	8	23	11	5	5
28	lundi. s. Irenée. *N. J.*	3	57	8	3	23	20	0 2 40	9	32	11	18	6
29	mardi. *s. Pierre, s. Paul.*	3	58	8	2	23	17	0 2 52	10	42	11	32	7
30	merc. Com. de s. Paul.	3	58	8	2	23	14	0 3 4	11	51	11	44	8

JUILLET.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 28 min. le matin, et de 29 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 7, à 3 heures 29 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 22, à 5 heures 56 minutes du matin.

Dernier Quartier le 14, à 7 heures 3 minutes du matin.

Premier Quartier le 30, à 6 heures 16 minutes du matin.

Soleil au ☌ le 23, à 6 h. 57 min. du soir.

			Soleil.				Tems moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		*Couc.*		*Declin.*			*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H	M.	D.	M.		H.	M.	H.	M.	
1	jeudi.	s. Martial	3	58	8	2	23	Boréale 11	0 3 16	1	Soir. 3	11	Soir. 58	9
2	vend.	Visitation de la V.	3	59	8	1	23	7	0 3 28	2	18	Matin.		10
3	samed.	s. Anatole, Ev.	3	59	8	1	23	2	0 3 39	3	41	0	15	11
4	*Dim.*	Tr. de s. Mart., E.	4	0	8	0	22	58	0 3 50	5	4	0	38	12
5	lundi.	ste. Zoé, Mart.	4	0	7	59	22	52	0 4 1	6	30	1	10	13
6	mardi.	s. Tranquillin.	4	1	7	59	22	47	0 4 11	7	45	1	53	14
7	merc.	ste. Aubierge.	4	1	7	59	22	41	0 4 21	8	44	2	53	15
8	jeudi.	s. Procope.	4	2	7	58	22	34	0 4 31	9	24	4	16	16
9	vend.	s. Cyrille, Ev.	4	3	7	57	22	28	0 4 41	9	54	5	45	17
10	samed.	ste. Felicité.	4	4	7	56	22	21	0 4 49	10	17	7	21	18
11	*Dim.*	Tr. de s. Benoit.	4	4	7	55	22	13	0 4 58	10	32	8	43	19
12	lundi.	s. Gualbert.	4	5	7	55	22	5	0 5 6	10	49	10	5	20
13	mardi.	s. Turiaf, Ev.	4	6	7	54	21	57	0 5 14	11	0	11	23	21
14	merc.	s. Bonaventure.	4	7	7	53	21	48	0 5 21	11	18	0	Soir. 39	22
15	jeudi.	s. Henri, Emp.	4	8	7	52	21	39	0 5 28	11	38	1	55	23
16	vend.	s. Eustate.	4	9	7	51	21	30	0 5 34	11	59	3	9	24
17	samed.	s. Clair.	4	10	7	50	21	20	0 5 40	Matin.		4	21	25
18	*Dim.*	s. Thomas d'Acq.	4	11	7	49	21	10	0 5 45	0	29	5	30	26
19	lundi.	s. Vincent de P.	4	12	7	48	20	59	0 5 50	1	3	6	29	27
20	mardi.	ste. Marguerite.	4	13	7	47	20	48	0 5 55	1	50	7	19	28
21	merc.	s. Victor, Martyr	4	14	7	46	20	37	0 5 59	2	47	7	58	29
22	jeudi.	ste. Magdeleine.	4	15	7	45	20	26	0 6 2	3	54	8	27	1
23	vend.	s. Apollinaire.	4	16	7	44	20	14	0 6 4	5	1	8	50	2
24	samed.	ste. Christ. *J. can.*	4	17	7	42	20	2	0 6 7	6	11	9	5	3
25	*Dim.*	s. Jacques le Maj.	4	18	7	41	19	49	0 6 8	7	18	9	20	4
26	lundi.	Trans. s. Marcel.	4	20	7	40	19	36	0 6 9	8	28	9	34	5
27	mardi.	s. Pantaléon.	4	21	7	39	19	23	0 6 9	9	36	9	47	6
28	merc.	ste. Anne.	4	22	7	37	19	9	0 6 9	10	45	10	1	7
29	jeudi.	ste. Marthe.	4	23	7	36	18	55	0 6 8	11	59	10	18	8
30	vend.	s. Abdon.	4	25	7	35	18	41	0 6 7	1	Soir. 17	10	35	9
31	samed.	s. Germain l'Aux.	4	26	7	33	18	27	0 6 4	2	39	11	0	10

AOUT.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31. les jours décroissent de 47 min. le matin, et de 47 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 5, à 10 heures 7 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 20, à 9 heures 23 minutes du soir.

Dernier Quartier le 12, à 6 heures 23 minutes du soir.

Premier Quartier le 28, 3 heures 37 minutes du soir.

Soleil. à la ♍ le 24, à 1 heures 24 min. du matin.			Soleil.				Tems moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		*Couc.*		*Declin.*			*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H.	M.	D	M.	H. M. S.	H.	M.	H.	M.	
1	*Dim.*	s. Pierre ès lieus.	4	27	7	32	18	12	0 6 2	3	53	11	38	11
2	lundi.	s. Etienne, P.	4	28	7	31	17	57	0 5 58	5	20	Matin.		12
3	mardi.	Inv. de s. Etienne.	4	30	7	30	17	42	0 5 54	6	25	0	30	13
4	merc.	s. Dominique.	4	31	7	28	17	26	0 5 49	7	14	1	39	14
5	jeudi.	s. Yon.	4	32	7	27	17	10	0 5 44	7	50	3	0	15
6	vend.	Transfig. de N. S.	4	34	7	25	16	54	0 5 38	8	17	4	38	16
7	samed	s. Gaetan.	4	35	7	24	16	37	0 5 32	8	36	6	11	17
8	*Dim.*	s. Justin, Martyr.	4	37	7	22	16	21	0 5 25	8	50	7	40	18
9	lundi	s. Romain.	4	38	7	21	16	4	0 5 17	9	7	9	1	19
10	mardi.	s. Laurent, Mart.	4	40	7	19	15	46	0 5 9	9	25	10	22	20
11	merc.	Susp. de la ste. C.	4	41	7	18	15	29	0 5 0	9	44	11	41	21
12	jeudi.	ste. Claire, V.	4	43	7	16	15	11	0 4 51	10	3	0	Soir.	22
13	vend.	s. Hipolyte.	4	45	7	15	14	53	0 4 41	10	28	2	12	23
14	samed.	s. Eusebe. *V. J.*	4	46	7	13	14	35	0 4 31	11	2	3	22	24
15	*Dim.*	Assomption.	4	48	7	11	14	16	0 4 20	11	45	4	25	25
16	lundi.	s. Roch.	4	49	7	10	13	57	0 4 8	Matin.		5	18	26
17	mardi.	s. Mammès, Mart.	4	51	7	8	13	39	0 3 57	0	41	6	2	27
18	merc.	ste. Helene, Imp.	4	53	7	7	13	19	0 3 44	1	44	6	38	28
19	jeudi.	s. Louis, Ev.	4	54	7	5	12	60	0 3 32	2	53	6	58	29
20	vend.	s. Bernard, Ab.	4	56	7	3	12	40	0 3 18	4	2	7	16	30
21	samed.	s. Privat.	4	57	7	2	12	21	0 3 4	5	11	7	34	1
22	*Dim.*	s. Symphorien.	4	59	7	0	12	1	0 2 50	6	20	7	48	2
23	lundi.	s. Sidoine.	5	1	6	58	11	40	0 2 35	7	31	7	59	3
24	mardi.	s. Barthelemy, A.	5	2	6	57	11	20	0 2 20	8	40	8	1	4
25	merc.	s. Louis, *R. de F.*	5	4	6	55	11	59	0 2 4	9	52	8	26	5
26	jeudi.	s. Zeph. *F. d. J. C.*	5	6	6	53	10	39	0 1 48	11	9	8	43	6
27	vend.	s. Cesaire.	5	7	6	52	10	18	0 1 31	0	Soir.	9	5	7
28	samed.	s. Augustin.	5	9	6	50	9	57	0 1 14	1	49	9	36	8
29	*Dim.*	s. Mederic, Ab.	5	11	6	48	9	36	0 0 57	3	5	0	21	9
30	lundi.	s. Fiacre.	5	13	6	47	9	14	0 0 39	4	15	11	20	10
31	mardi.	s. Ovide.	5	14	6	45	8	53	0 0 21	5	11			11

SEPTEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 50 min. le matin, et de 51 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 4, à 5 heures 49 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 19, à 1 heure 1 minute du

Dernier Quartier le 11, à 9 heures 8 minutes du matin.

Premier Quartier le 26, à 11 heures 13 minutes du soir.

Soleil à la ♎ le 23, à 10 heures 8 min. du soir.			Soleil.			Tems moyen au midi vrai.	Lune.		Jours de la Lune
			Lever.	*Couc.*	*Declin.*		*Lever.*	*Couch.*	
			H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	H. M.	H. M.	
1	merc.	s. Leu. s. Gilles.	5 17	6 43	8 31 Boréale.	11 0 3	5 53 Soir.	0 39 Matin.	12
2	jeudi.	s. Lazare.	5 18	6 41	8 9	11 59 44	6 20	2 10	13
3	vend.	s. Grégoire.	5 20	6 39	7 47	11 59 25	6 41	3 42	14
4	samed.	ste. Rosalie.	5 22	6 37	7 25	11 59 6	7 1	5 13	15
5	*Dim.*	s. Bertin, Abbé.	5 23	6 36	7 3	11 58 46	7 27	6 38	16
6	lundi.	s. Eleuthère.	5 25	6 34	6 41	11 58 26	7 33	8 2	17
7	mardi.	s. Cloud, Prêtre.	5 27	6 32	6 19	11 58 6	7 52	9 25	18
8	merc.	*Nat. de la Vierge.*	5 29	6 30	5 56	11 57 46	8 13	10 44	19
9	jeudi.	s. Omer, Evêque.	5 30	6 29	5 34	11 57 26	8 37	0 3 Soir.	20
10	vend.	s. Nicolas Tol.	5 32	6 27	5 11	11 57 5	9 9	1 18	21
11	samed.	s. Hyacinthe.	5 34	6 25	4 48	11 56 43	9 50	2 26	22
12	*Dim.*	s. Raphaël.	5 36	6 23	4 25	11 56 24	10 41	3 25	23
13	lundi.	s. Maurille, Abbé.	5 38	6 21	4 2	11 56 3	11 41	4 11	24
14	mardi.	Exaltat. de ste. C.	5 39	6 20	3 39	11 55 42	Matin.	4 40	25
15	merc.	s. Nicomède. 4 *T.*	5 41	6 18	3 16	11 55 21	0 47	5 9	26
16	jeudi.	ste. Euphémie.	5 43	6 16	2 53	11 55 0	1 57	5 30	27
17	vend.	s. Lambert.	5 45	6 14	2 30	11 54 39	3 6	5 47	28
18	samed.	s. Jean-Chris.	5 46	6 13	2 7	11 54 18	4 17	6 1	29
19	*Dim.*	s. Janvier.	5 48	6 11	1 43	11 53 57	5 30	6 17	30
20	lundi.	s Eustache.	5 50	6 9	1 20	11 53 36	6 40	6 28	1
21	mardi.	s. Mathieu, Ap.	5 52	6 7	0 57	11 53 15	7 52	6 43	2
22	merc.	s. Maurice.	5 54	6 6	0 33	11 52 54	9 7	7 0	3
23	jeudi.	ste Thècle.	5 55	6 4	0 10	11 52 34	10 26	7 14	4
24	vend.	s. Andoche.	5 57	6 2	0 14 Australe.	11 52 13	11 46	7 47	5
25	samed.	s. Firmin, Ev.	5 58	6 1	0 37	11 51 52	1 6 Soir.	8 33	6
26	*Dim.*	ste. Justine, Mart.	5 59	6 0	1 0	11 51 32	2 17	9 29	7
27	lundi.	s. Côme. s. Dam.	6 2	5 57	1 24	11 51 12	3 16	10 37	8
28	mardi.	s. Céran, Ev.	6 3	5 56	1 47	11 50 52	3 58	11 55	9
29	merc.	s. Michel, Arch.	6 5	5 54	2 11	11 50 32	4 30	Matin.	10
30	jeudi.	s. Jérôme.	6 7	5 52	2 34	11 50 12	4 55	1 25	11

OCTOBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 52 min. le matin, et de 52 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 3, à 3 heures 32 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 19, à 4 heures 5 minutes du matin.

Dernier Quartier le 11, à 3 heures 6 minutes du matin.

Premier Quartier le 26, à 6 heures 32 minutes du matin.

Soleil au ♏ le 24, à 6 h. 18 min. du matin.			Soleil.				Tems moyen au midi vrai.		Lune.				Jours de la Lune
			Lever.		*Couc.*	*Déclin.*			*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H. M.	D. M.	H. M. S.		H.	M.	H.	M.	
1	vend.	s. Remy, Evêque.	6	9	5 50	2 Austral 57	11 49 53		5 Soir.	15	4 Matin.	53	12
2	samed.	ss. Anges Gard.	6	11	5 48	3 21	11 49 34		5	31	4	15	13
3	*Dim.*	s. Denis l'Areop.	6	13	5 46	3 44	11 49 15		5	47	5	41	14
4	lundi.	s. François d'Ass.	6	15	5 45	4 7	11 48 56		6	2	7	4	15
5	mardi	ste. Aure, Vierge.	6	16	5 43	4 30	11 48 38		6	21	8	26	16
6	merc.	s. Bruno.	6	18	5 41	4 54	11 48 20		6	44	9	49	17
7	jeudi.	ste. Julie.	6	20	5 39	5 17	11 48 3		7	14	11	7	18
8	vend.	ste. Brigitte.	6	22	5 37	5 40	11 47 46		7	51	0 Soir.	21	19
9	samed.	*s. Denis.*	6	24	5 36	5 3	11 47 29		8	39	1	23	20
10	*Dim.*	ss. Géréon, etc.	6	25	5 34	6 26	11 47 13		9	36	2	16	21
11	lendi.	ss. Nicaise, etc.	6	27	5 32	6 48	11 46 57		10	43	2	53	22
12	mardi.	s. Donatien.	6	29	5 30	7 11	11 46 42		11	52	3	22	23
13	merc.	s. Géraud, C.	6	31	5 28	7 34	11 46 27		Matin.		3	44	24
14	jeudi.	s. Caliste, Pape.	6	32	5 26	7 56	11 46 13		1	2	4	4	25
15	vend.	ste Thérèse, V.	6	34	5 25	8 19	11 46 0		2	11	4	19	26
16	samed.	s. Gal, Abbé.	6	36	5 23	8 41	11 45 47		3	22	4	33	27
17	*Dim.*	s. Cerbonney.	6	38	5 21	9 3	11 45 34		4	33	4	46	28
18	lundi.	s. Luc, Evangél.	6	39	5 20	9 25	11 45 22		5	45	4	58	29
19	mardi.	ss. Savinien, etc.	6	41	5 18	9 47	11 45 11		7	0	5	14	1
20	merc.	s. Caprais.	6	43	5 16	10 9	11 45 0		8	18	5	32	2
21	jeudi.	ste. Ursule.	6	45	5 15	10 30	11 44 50		9	40	5	57	3
22	vend.	s. Melon, Evêque.	6	46	5 13	10 52	11 44 41		11	3	6	31	4
23	samed.	s. Hilarion.	6	48	5 11	11 13	11 44 32		0 Soir.	16	7	21	5
24	*Dim.*	s. Magloire.	6	50	5 9	11 34	11 44 24		1	21	8	27	6
25	lundi.	s. Crepin. s. Crép.	6	52	5 8	11 55	11 44 17		2	6	9	45	7
26	mardi.	s. Evariste.	6	53	5 6	12 16	11 44 10		2	40	11	11	8
27	mere.	s. Frumence.	6	55	5 4	12 36	11 44 4		3	7	Matin.		9
28	jeudi.	s. Siméon. s. Jude.	6	57	5 3	12 57	11 43 59		3	27	0	35	10
29	vend.	s. Faron, Evêque.	6	58	5 1	13 17	11 43 54		3	42	2	1	11
30	samed.	s. Lucain. *V. J.*	7	0	4 59	13 37	11 43 51		3	57	3	25	12
31		s. Quentin.	7	1	4 58	13 56	11 43 48		4	13	4	41	13

NOVEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 40 min. le matin, et de 40 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 2, à 3 heures 41 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 17, à 5 heures 50 minutes du soir.

Dernier Quartier le 9, à 11 heures 28 minutes du soir.

Premier Quartier le 24, à 1 heure 14 minutes du soir.

Soleil au ♑ le 23, à 2 heures 41 min. du matin.

			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Declin.	Tems moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Jours de la Lune.
			H. M.	H. M.	D. M	H. M S.	H. M.	H. M	
1	lundi.	LA TOUSS.	7 3	4 56	14 16 Australe.	11 43 45	4 Soir. 28	6 Matin. 4	14
2	mardi.	*Les Trepassés.*	7 5	4 54	14 35	11 43 44	4 Soir. 51	7 Matin. 28	15
3	merc.	s. Marcel.	7 7	4 52	14 54	11 43 43	5 16	8 47	16
4	jeudi.	s. Charles.	7 8	4 51	15 13	11 43 43	5 49	10 3	17
5	vend.	ste. Bertille.	7 10	4 50	15 32	11 43 44	6 32	11 13	18
6	samed.	s. Léonard.	7 11	4 48	15 50	11 43 46	7 25	0 Soir. 9	19
7	*Dim.*	s. Wilbrod.	7 13	4 47	16 8	11 43 49	8 30	0 53	20
8	lundi.	stes. Reliques.	7 14	4 44	16 26	11 43 52	9 38	1 27	21
9	mardi.	s. Mathurin.	7 16	4 43	16 43	11 43 57	10 47	1 51	22
10	merc.	s. Léon-le-Grand.	7 18	4 42	17 0	11 44 2	11 57	2 10	23
11	jeudi.	s. Martin, Evêque.	7 19	4 40	17 17	11 44 8	Matin.	2 26	24
12	vend.	s. Vrain, Evêque.	7 21	4 39	17 34	11 44 15	1 5	2 39	25
13	samed.	s. Brice, Evêque.	7 22	4 37	17 50	11 44 23	2 16	2 51	26
14	*Dim.*	s. Bertrand.	7 23	4 36	18 6	11 44 32	3 26	3 3	27
15	lundi.	s. Eugene.	7 25	4 35	18 22	11 44 41	4 37	3 17	28
16	mardi.	s. Eome.	7 26	4 33	18 37	11 44 52	5 54	3 34	29
17	merc.	s. Agnan, Evêque.	7 28	4 32	18 52	11 45 3	7 16	3 57	30
18	jeudi.	ste. Aude.	7 29	4 30	19 7	11 45 15	8 40	4 30	1
19	vend.	ste. Elisabeth.	7 30	4 29	19 21	11 45 28	10 0	5 14	2
20	samed.	s. Edmond.	7 32	4 28	19 35	11 45 42	11 11	6 15	3
21	*Dim.*	Présent. de la V.	7 33	4 27	19 49	11 45 57	0 Soir. 4	7 31	4
22	lundi.	ste. Cécile.	7 34	4 25	20 2	11 46 12	0 Soir. 40	8 59	5
23	mardi.	s. Clément.	7 35	4 24	20 15	11 46 28	1 0	10 23	6
24	merc.	s. Severin, Solit.	7 36	4 23	20 28	11 46 45	1 29	11 46	7
25	jeudi.	ste. Catherine.	7 38	4 22	20 40	11 47 3	1 45	Matin.	8
26	vend.	ste. Génev. des A.	7 39	4 21	20 52	11 47 21	2 0	1 7	9
27	samed.	s. Vital.	7 40	4 20	21 3	11 47 40	2 13	2 26	10
28	*Dim.*	s. Sostene. *Avent.*	7 41	4 18	21 14	11 48 0	2 30	3 44	11
29	lundi.	s. Saturnin.	7 42	4 17	21 25	11 48 21	2 48	5 1	12
30	mardi.	s. André.	7 43	4 16	21 35	11 48 42	3 13	6 19	13

DÉCEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 29, les jours décroissent de 8 min. le matin, et de 8 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 1, à 6 h. 20 min. du soir.

Dernier Quartier le 9, à 8 h. 38 min. du soir.

Nouvelle Lune le 17, à 6 h. 2 min. du matin.

Premier Quartier le 23, à 9 heures 53 minutes du soir.

Pleine Lune le 31, à 11 heures 16 minutes du matin.

Soleil au ♑ le 22, à 3 heures 14 min. du soir.		Soleil.				Tems moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
		Lever.		*Couc.*		*Declin.*			*Lever.*		*Couch.*		
		H.	M.	H.	M.	D.	M.		H.	M.	H.	M.	
1	merc.	s. Eloi.	7	45	4	15	21 Australe	45	11	49	4	3 Soir.	40	7 Matin.	37	14
2	jeudi	s. Franç. Xavier.	7	46	4	14	21	54	11	49	26	4	19	8	50	15
3	vend.	s. Anthème.	7	47	4	13	22	3	11	49	50	5	8	9	51	16
4	samed.	Ste. Barbe.	7	47	4	13	22	11	11	50	13	6	7	10	40	17
5	*Dim.*	s. Sabas.	7	48	4	12	22	20	11	50	38	7	14	11	18	18
6	lundi.	s. Nicolas.	7	49	4	11	22	17	11	51	3	8	25	11	47	19
7	mardi.	ste. Fare, Vierge.	7	50	4	10	22	24	11	51	28	9	36	0 Soir.	7	20
8	merc.	*La Conception.*	7	50	4	10	22	41	11	51	54	10	45	0	21	21
9	jeudi.	ste. Gorgome.	7	51	4	9	22	48	11	52	21	11	52	0	37	22
10	vend.	ste. Valeyre.	7	51	4	9	22	53	11	52	48	Matin.		0	50	23
11	samed.	s. Fuscien, Mart.	7	52	4	8	22	59	11	53	15	1	1	1	2	24
12	*Dim.*	s. Damas, Pape.	7	52	4	8	23	4	11	53	43	2	10	1	15	25
13	lundi.	ste. Luce.	7	53	4	7	23	8	11	54	12	3	23	1	28	26
14	mardi.	s. Nicaise.	7	53	4	7	23	12	11	54	40	4	42	1	47	27
15	merc.	s. Mesmin. *4 T.*	7	54	4	6	23	16	11	55	9	6	3	2	14	28
16	jeudi.	ste. Adelaïde.	7	54	4	6	23	19	11	55	38	7	24	2	51	29
17	vend.	ste Olympiade.	7	54	4	6	23	22	11	56	8	8	42	3	44	1
18	samed.	s. Nemese.	7	55	4	5	23	24	11	56	37	9	45	4	59	2
19	*Dim.*	s. Gatien, Evêque.	7	55	4	5	23	26	11	57	7	10	28	6	26	3
20	lundi.	s. Philogone.	7	55	4	5	23	27	11	57	37	10	58	7	54	4
21	mardi.	s. Thomas, Ap.	7	55	4	5	23	28	11	58	7	11	20	9	20	5
22	merc.	s. Chéromon.	7	55	4	5	23	28	11	58	38	11	39	10	44	6
23	jeudi.	ste. Victoire.	7	55	4	5	23	28	11	59	8	11	55	Matin.		7
24	vend.	s. Hermine. *V. j.*	7	55	4	5	23	27	11	59	38	0 Soir.	11	0	3	8
25	*samed.*	NOEL.	7	55	4	5	23	26	0	0	8	0 Soir.	25	1	20	9
26	*Dim.*	s. Etienne.	7	54	4	6	23	24	0	0	38	0	42	2	38	10
27	*lundi.*	s. Jean l'Evang.	7	54	4	6	23	22	0	1	7	1	8	3	56	11
28	mardi.	Les ss. Innocens.	7	54	4	6	23	20	0	1	37	1	29	5	13	12
29	merc.	s. Thomas Cant.	7	54	4	6	23	17	0	2	6	2	3	6	29	13
30	jeudi.	ste. Colombe.	7	53	4	7	23	13	0	2	36	2	48	7	27	14
31	vend.	s. Sylvestre. Pape.	7	53	4	7	23	9	0	3	5	3	40	8	21	15

AVIS DES EDITEURS.

Nous nous flattions de faire paroître l'ALMANACH ROYAL de 1819 à l'ouverture de cette année; mais plusieurs causes, indépendantes de notre volonté, ont concouru à en retarder la publication. Les principales sont: 1°. le changement de la presque totalité du ministère, arrivé le 29 décembre 1818, changement qui en a occasionné d'importans dans les bureaux ministériels; 2°. l'achèvement de la nouvelle organisation de l'état-major général de l'armée et de la formation du corps royal d'état-major; 3°. la suppression des sous-secrétaires d'état; 4°. la modification du tarif des droits d'entrée et d'octroi dans la ville et banlieue de Paris; 5°. les remaniemens considérables qu'il a fallu faire dans le corps de l'ouvrage, par suite des changemens survenus lorsque l'impression en était déjà avancée.

Malgré les frais extraordinaires que ces remaniemens ont nécessités, le prix de l'Almanach Royal de 1819 sera le même que pour celui de 1818. Cet ouvrage, rédigé avec soin et d'après des renseignemens officiels, renferme un grand nombre de notions utiles et aussi exactes que possible, dont on peut voir la désignation dans la table des chapitres, et celle des matières.

☞ Pour nous conformer au vœu du Public, l'Almanach Royal, à moins de circonstances impérieuses, paroîtra le 1er. janvier de chaque année; en conséquence, nous invitons toutes les personnes qui ont des matériaux ou des notes à fournir pour l'Almanach Royal de 1820, à les faire parvenir, *avant le 20 novembre prochain*, à MM. TESTU et Comp^e^., éditeurs, rue Hautefeuille, n°. 13.

LES LETTRES ET PAQUETS NON AFFRANCHIS, NE SERONT PAS REÇUS.

☞ *On trouvera à la fin de ce volume la Notice des Livres qui se trouvent à l'Imprimerie de* TESTU *et* Comp^e^.

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

Ordre du SAINT-ESPRIT:
(C. ✠), *Commandeurs.*
✠, *Chevaliers.*

Ordre de SAINT-MICHEL:
✠, *Chevaliers.*

Ordre Royal et Militaire de SAINT-LOUIS:
(G. ✠). *Grand's Croix.*
(C. ✠). *Commandeurs.*
✠, *Chevaliers.*

Institution du MÉRITE MILITAIRE:
(G. C. ✠), *Grand's Croix.*
(C. ✠), *Commandeurs.*
✠, *Chevaliers.*

Ordre de SAINT-LAZARE et de NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL:
(G. M), *Grands-Officiers, Commandeurs.*
(C. M), *Commandeurs.*
M, *Chevaliers.*

Ordre de SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM:
(C. ✠), *Commandeurs.*
✠, *Chevaliers.*

Ordre Royal de la LÉGION D'HONNEUR:
(G. C. ✠), *Grand's Croix.*
(G. ✠), *Grands-Officiers.*
(C. ✠). *Commandeurs.*
(O. ✠), *Officiers.*
✠, *Chevaliers.*

TABLE

Des Chapitres et des Sections contenus dans l'Almanach Royal de 1819.

PREMIÈRE PARTIE

Chronologie des Rois et Reines de France de la troisième race, Princes et Princesses de l'Europe, Cardinaux, Ministres d'Etat et du Cabinet des Puissances étrangères, Ambassadeurs.

CHAPITRE Ier. Chronologie des Rois et Reines de France de la 3e. race. 23

CHAPITRE II. Naissances et Alliances des Rois, Reines et principaux Princes et Princesses de l'Europe. 25

CHAPITRE III. Cardinaux qui composent le Sacré Collége. 51

CHAPITRE IV. Ministres d'Etat et du Cabinet des Puissances étrangères. 53

CHAPITRE V. Ambassadeurs et Ministres des Puissances près le Roi; Introducteurs des Ambassadeurs: Ambassadeurs et Ministres du Roi près les Puissances étrangères. 57

SECT Ière. Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères près le Roi. 57

SECT. II. Introducteurs des Ambassadeurs. 59

SECT. III. Ambassadeurs et Ministres du Roi près les Puissances étrangères. 61

IIe. PARTIE.

Maisons du Roi, des Princes et Princesses de la famille royale.

Maison du Roi. 63

Maison de Monsieur. 66

Maison de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Angoulême. 69

Maison de S. A. R. Madame, Duchesse d'Angoulême. 70

Maison de S. A. R. Monseigneur le Duc de Berri 71

Maison de S. A. R. Madame la Duchesse de Berri. 72

Maison de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. 73

Maison de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans 74

Maison de S. A. S. Monseigneur le Duc de Bourbon, Prince de Condé. 74

Gouverneurs des Maisons royales. 75

IIIe. PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE Ier. Charte constitutionnelle. 76

CHAPITRE II. Conseils du Roi. 80

CHAPITRE III. Chambre des Pairs. 95

CHAPITRE IV. Chambre des Députés des départemens. 106

IVe. PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE Ier. Chancellerie et Ministère de la Justice. 120

CHAPITRE II. Départemens Ministériels. 126

Sect. Ire. Affaires étrangères. 126

Sect. II. Intérieur. 132

Sect. III. Maison du Roi. 145

Sect. IV. Guerre. 147

Sect. V. Marine et Colonies. 158

Sect. VI. Finances. 163

CHAPITRE III. Cours et Tribunaux. 177

Sect. Ire. Cour de Cassation. 177

Sect. II. Cour des Comptes. 184

Sect. III. Cours Royales et leurs Avoués. 190

Sect. IV. Tribunaux de première instance. 221

Sect. V. Avoués près les Tribunaux de 1re. instance, Notaires et Commissaires Priseurs. 256

Sect. VI. Tribunaux de Commerce. 284

CHAPITRE IV. Administrations qui sont dans les attributions du Ministère de l'Intérieur. 293

Sect. Ire. Division du Royaume en départemens. 293

Sect. II. Préfectures, Sous-Préfectures, etc. 299

Sect. III. Tableau des Maires des principales villes du Royaume. 373

Sect. IV. Instruction publique. 378

Sect. V. Direction générale des ponts-et-chaussées. 625

Sect. VI. Conservatoires et Ecoles des arts et métiers. Ecole vétérinaire de Lyon, Inspection des eaux minérales. 401

CHAPITRE V. Sociétés de Bienfaisance, sous la protection de S. A. R. Madame. 404

Sect. Ire. Société de Charité maternelle. 404

Sect. II. Association paternelle des Chevaliers de Saint-Louis. 406

CHAPITRE VI. Ordres de France, François décorés d'Ordres étrangers, etc. 407

Sect. Ire. Ordre du Saint-Esprit. 407

Sect. II. Ordre de St.-Michel. 410

Sect. III. Ordre royal et militaire de Saint-Louis. = Institution du Mérite militaire. 413

Sect. IV. Ordres royaux, militaires et hospitaliers de Saint-Lazare et de Notre-Dame de Mont-Carmel réunis. 422

Sect. V. Ordre royal de la Légion d'honneur. 424

Sect. VI. Grands d'Espagne. 451

Sect. VII. François décorés d'Ordres étrangers. 452

CHAPITRE VII. Détails des divers services de la Maison du Roi. 461

Sect. Ire. Grand-Aumônier. 461

Sect. II. Grand-Maître de France. 465

Sect. III. Chambre du Roi. 467

Sect. IV. Grand-Maître de la Garde-Robe. 473

Sect. V. Grand-Ecuyer. 474

Sect. VI. Grand Veneur. 476

Sect. VII. Grand-Maître des cérémonies. 477

Sect. VIII. Intendances de la Maison du Roi. 479

Sect. IX. Musées royaux, Manufactures royales de Sèvres, des Gobelins et de Tapisseries à Beauvais, etc. 488

CHAPITRE VIII. Organisation militaire. 491

Sect. Ire. Etat-Major général de l'armée. 491

SECT. II. Corps royal de l'Etat-major. 502

SECT. III. Etat-Major des Divisions militaires. 507

SECT. IV. Etat-Major des places de guerre. 518.

SECT. V. Maison militaire du Roi. 524

SECT. VI. Garde royale. 532

SECT. VII. Gendarmerie royale. 557

SECT. VIII. Artillerie. 564

SECT. IX. Génie. 570

SECT. X. Ingénieurs géographes. 579

SECT. XI. Infanterie. 581

SECT. XII. Cavalerie. 589

SECT XIII. Vétérans. 594

SECT. XIV. Intendans et Sous-Intendans militaires. 595

SECT. XV. Ecoles royales militaires. 598

CHAPITRE IX. Marine et Colonies. 606

SECTION Ire. Officiers généraux de la Marine. 606

SECTION II. Colonies françoises. 620

CHAPITRE X. Administrations qui dépendent du Ministere des Finances. 626

SECT. Ire. Direction des Postes. 626

SECT. II. Direction de l'Enregistrement et des Domaines et Forêts. 628

SECT. III. Administration de la Loterie royale. 636

SECT. IV. Direction générale des Douanes. 638

SECT. V. Direction générale des Contributions indirectes. 641

SECT. VI. Receveurs généraux des finances dans les départemens. 654

SECT. VII. Administration des Monnoies. 664

SECT VIII. Administration des Salines. 666

SECT. IX. Direction des Contributions directes dans les départemens, et Payeurs extérieurs du Trésor royal. 667

SECT. X. Caisses d'amortissement et de dépôts et consignations. 671

SECT. XI. Banque de France. 675

SECT. XII. Chambres de Commerce. 678

SECT. XIII. Bourses, Agens de change et Courtiers dans les départemens. 680

CHAPITRE XI. Louveterie. 688

CHAPITRE XII. Sciences, Belles-Lettres, Beaux-Arts et Agriculture. 693

SECT. Ire. Institut royal. 693

SECT. II. Société royale d'agriculture. 707

Ve. PARTIE.

Administrations de Paris et du département de la Seine, Population des villes de France, Postes aux Lettres, Messageries, Poids, Mesures et Monnoies.

CHAPITRE Ier. Administrations, Institutions, Etablissemens de Paris et du département de la Seine. 709

SECT. Ire. Division militaire, Place de Paris. 709

SECT. II. Préfecture du département, Sous-Préfectures et Mairies. 712

SECT. III. Garde nationale de Paris. 731

SECT. IV. Tribunal de première instance, et Tribunaux de paix. 739

SECT. V. Préfecture de Police. 767

SECT. VI. Finances. 784

SECT. VII. Commerce. 806

SECT. VIII. Instruction publique. 813

SECT. IX. Etablissemens de bienfaisance et service de santé. 834

SECT. X. Population des villes de France et leurs départemens; jours de départs des courriers pour les villes où il y a bureaux de postes, départs pour les pays étrangers. 868

Dépôt des laines et Lavoir public; Entreprise des Inhumations, etc. 898

SECT. XI. Messageries et Coches d'eau. 899

SECT. XII. Deuils de Cour, Deuils particuliers. 905

CHAPITRE II. Tableaux comparatifs des nouveaux et anciens poids, mesures et monnoies de France; des mesures, poids et monnoies étrangères 909

Voitures publiques pour les environs de Paris et les départemens. 921

TABLE des matières. 925

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Chronologie des Rois et Reines de France de la troisième race ; Princes et Princesses de l'Europe, Cardinaux et Ambassadeurs.

CHAPITRE PREMIER.

ROIS ET REINES DE FRANCE

De la troisième Race.

987. HUGUES CAPET.
Adélaïde de Guyenne.

996. ROBERT.
Berthe.
Constance de Provence.

1031. HENRI Ier.
Anne de Russie.

1060. PHILIPPE Ier.
Berthe de Hollande.

1108. LOUIS VI, *le Gros.*
Adélaïde de Savoie.

1137. LOUIS VII, *le Jeune.*
Eléonore d'Aquitaine.
Constance de Castille.
Alix de Champagne.

1180. PHILIPPE II. *Auguste.*
Isabelle de Hainault.
Inger de Danemarck.
Agnès de Méranie.

1223. LOUIS VIII.
Blanche de Castille.

1226. LOUIS IX. *Saint.*
Marguerite de Provence.

1270. PHILIPPE III, *le Hardi.*
Isabelle d'Arragon.
Marie de Brabant.

1285. PHILIPPE IV, *le Bel.*
Jeanne de Navarre.

1314. LOUIS X, *Hutin.*
Marguerite de Bourgogne.
Clémence de Hongrie.

1316. PHILIPPE V. *le Long.*
Jeanne de Bourgogne.

1322. CHARLES IV, *le Bel.*
Blanche de Bourgogne.
Marie de Luxembourg.
Jeanne d'Evreux.

1328. PHILIPPE VI, *de Valois.*
Jeanne de Bourgogne.
Blanche d'Evreux.

1350. JEAN.
Bonne de Luxembourg.
Jeanne de Boulogne.

1364. CHARLES V, *le Sage.*
Jeanne de Bourbon.

1380. CHARLES VI.
Isabelle de Bavière.

1422. CHARLES VII.
Marie d'Anjou.

1461. LOUIS XI.
Marguerite d'Ecosse.
Charlotte de Savoie.

1483. CHARLES VIII.
Anne de Bretagne.

1498. LOUIS XII.
Jeanne de France.
Anne de Bretagne.
Marie d'Angleterre.

515. FRANÇOIS Ier.
Claude de France.
Eléonore d'Autriche.

1547. HENRI II.
Catherine de Médicis.

1559. FRANÇOIS II.
Marie Stuard.

1560. CHARLES IX.
Elisabeth d'Autriche.

1574. HENRI III.
Louise de Lorraine.

1589. HENRI IV.
Marguerite de Valois.
Marie de Médicis.

1610. LOUIS XIII.
Anne d'Autriche.

1643. LOUIS XIV.
Marie-Thérèse d'Autriche.

1715. LOUIS XV.
Marie de Pologne.

1774. LOUIS XVI.
Marie-Antoinette d'Autriche.

1793. LOUIS XVII.

1795. LOUIS XVIII.
Marie-Joséphine-Louise de Savoie.

CHAPITRE II.

Naissances et Alliances des Rois, Reines, et principaux Princes et Princesses de l'Europe.

MAISON DE BOURBON.

France.

LOUIS XVIII, *né* à Versailles, le 17 Novembre 1755, Roi de France et de Navarre le 8 Juin 1795, *sacré et couronné* à . . . . , *veuf* le 13 Novembre 1810, de Marie-Joséphine-Louise de Savoie, Princesse de Sardaigne.

CHARLES-PHILIPPE DE FRANCE (*Monsieur*), frère du Roi, *né* à Versailles 9 Octobre 1757, *veuf* 2 Juin 1805, de Marie-Thérèse de Savoie, Princesse de Sardaigne.

LOUIS-ANTOINE, Duc d'Angoulême, fils de France, *né* à Versailles 6 Août 1775, *marié* 10 Juin 1799, à
MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE (*Madame*), fille du Roi Louis XVI, *née* à Versailles 19 Décembre 1778.

CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS, Duc de Berri, fils de France, *né* à Versailles 24 Janvier 1778, *marié* 17 Juin 1816, à
CAROLINE FERDINANDE LOUISE, Princesse des Deux-Siciles *née* 5 Novembre 1798, Duchesse de Berri.

Branche d'Orléans.

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, Duc d'Orléans, *né* 6 Octobre 1773, *marié* 25 Novembre 1809, à
MARIE-AMÉLIE, fille de Ferdinand Ier., Roi des Deux-Siciles, *née* 26 Avril 1782, Duchesse d'Orléans. De ce mariage :

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HEN.-ROS. D'ORLÉANS, Duc de Chartres, *né* à Palerme 3 Septembre 1810.

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, Duc de Nemours, *né* à Paris 25 octobre 1814.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE D'ORLÉANS, Prince de Joinville, *né* à Neuilly, 14 Août 1818.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE D'ORLÉANS (*Mademoiselle*), *née* à Palerme 3 Avril 1812.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE-AD.-FRAN.-LÉOP. D'ORLÉANS (*Mademoiselle de Valois*), *née* à Palerme, 12 Avril 1813.

MARIE-CLÉMENTINE-CAROLINE-LÉOPOLDINE-CLOTILDE D'ORLÉANS (*Mademoiselle de Beaujolois*), *née* à Neuilly 3 Juin 1817.

LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE DE BOURBON, fille de feu M. le Duc de Penthièvre, Duchesse Douairière d'Orléans, *née* 23 Mars 1753, *veuve* 6 Novembre 1793.

EUGÉNIE-ADÉLAÏDE-LOUISE (*Mademoiselle d'Orléans*), sœur de Mr. le Duc d'Orléans, *née* 23 Août 1777.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-BATILDE D'ORLÉANS, sa tante. Voyez *Branche de Bourbon-Condé.*

Branche de Bourbon-Condé.

LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ, Duc de Bourbon, Prince de Condé, *né* 13 Avril 1756, *marié* 24 Avril 1770, à LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-BATILDE D'ORLÉANS, *née* à Saint-Cloud 9 Juillet 1750, Duchesse de Bourbon.

LOUISE-ADÉLAÏDE DE BOURBON-CONDÉ, sœur de M. le Duc de Bourbon, *née* 5 Octobre 1757.

ESPAGNE.

FERDINAND VII, *né* 13 Octobre 1784, Roi d'Espagne et des Indes 19 Mars 1808, *veuf* 21 Mai 1806 de Marie-Antoinette, Princesse de Naples et des Deux-Siciles, fille de Ferdinand Ier.; et le 26 décembre 1818, de Isabelle-Marie-Françoise, Infante de Portugal.

CHARLES-MARIE-ISIDORE, Infant d'Espagne, *né* 9 Mars 1788, frère du Roi, *marié* 29 Septembre 1816, à MARIE-FRANÇOISE-D'ASSISE, Infante de Portugal, *née* 22 Avril 1800. De ce mariage :

CHARLES-LOUIS-MARIE-FERDINAND, Infant d'Espagne, *né* 31 Janvier 1818.

FRANÇOIS-DE-PAULE ANTOINE-MARIE, Infant d'Espagne, *né* 10 Mars 1794, *marié* le 12 Octobre 1818, à LOUISE-CHARLOTTE, Princesse des Deux-Siciles, *née* 24 Octobre 1804.

CHARLOTTE-JOACHIME, Infante d'Espagne. *Voyez* PORTUGAL.

MARIE-LOUISE-JOSÉPHINE, Infante d'Espagne, sa sœur, *née* 6 Juillet 1782, *veuve* 27 Mai 1803, de Louis, Duc de Parme, Roi d'Etrurie, Duchesse de Lucques.

CHARLES-LOUIS, *né* 22 Décembre 1799, Infant d'Espagne, son fils.

MARIE-LOUISE, *née* 1er Octobre 1802, Infante d'Espagne, sa sœur.

MARIE-ISABELLE, Infante d'Espagne, sœur du Roi. *Voy.* DEUX-SICILES.

FERDINAND Ier., oncle du Roi. *Voyez* DEUX-SICILES.

DON SÉBASTIEN-MARIE, Infant d'Espagne. *né* le 4 Novembre 1811, cousin du Roi, fils de l'Infant Don Pèdre et de Marie-Thérèse, fille du Roi de Portugal.

DEUX-SICILES.

FERDINAND Ier., *né* 12 Janvier 1751, Roi des Deux-Siciles 5 Octobre 1759, *veuf* 8 Septembre 1814, de Marie-Charlotte-Louise de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche.

{ FRANÇOIS-JANVIER-JOSEPH, Prince héréditaire des Deux-Siciles, *né* 19 Août 1777, *veuf* 15 nov. 1801, de Marie-Clémentine, Archiduchesse d'Autriche ; *remarié* 6 Octobre 1802, à
L'Infante MARIE-ISABELLE, sœur du Roi d'Espagne, *née* 6 Juillet 1789.

Enfant du 1er. lit.

CAROLINE-FERDINANDE-LOUISE, *née* 5 Novembre 1798. *Voyez* FRANCE.

Enfans du 2e. lit.

FERDINAND-CHARLES, Duc de Noto, *né* 12 Janvier 1810.
CHARLES-FERDINAND, Prince de Capoue, *né* 10 Octobre 1811.
LÉOPOLD-BENJAMIN, Comte de Syracuse, *né* 22 Mai 1813.
ANTOINE-PASCAL, Comte de Lecce, *né* 23 Septembre 1816.
LOUISE-CHARLOTTE, *née* 24 Octobre 1804. *Voyez* ESPAGNE.
MARIE-CHRISTINE, *née* 27 Avril 1806.
MARIE-ANTOINETTE, *née* 19 Décembre 1814.
MARIE-AMÉLIE, *née* 25 Février 1818.

{ LÉOPOLD-JOSEPH-MICHEL, Prince de Salerne, 2e. fils du Roi, *né* 1er. Juillet 1790, *marié* 28 Juillet 1816, à
MARIE-CLÉMENTINE-FRANÇOISE-JOSEPHE, Archiduchesse d'Autriche, *née* 1er. Mars 1798.

MARIE-CHRISTINE-AMÉLIE-THÉRÈSE, Princesse de Naples et de Sicile, sœur du Prince héréditaire. *Voyez* SARDAIGNE.

MARIE-AMÉLIE, Princesse de Naples et de Sicile, sa sœur. *Voyez* FRANCE, *Branche d'Orléans.*

ÉTATS ROMAINS.

PIE VII, BARNABÉ CHIARAMONTI, *né* à Césène, dans la Romagne, le 14 Août 1742, *élu* Pape à Venise, le 14 Mars 1800, *couronné* le 21 du même mois.

AUTRICHE.

{ FRANÇOIS Ier., Archiduc d'Autriche, *né* 12 Février 1768, Roi de Hongrie et de Bohême 1er. Mars 1792, Empereur d'Autriche 11 Août 1804, *veuf* 18 Février 1790, d'Elisabeth-Wilhelmine-Louise de Wurtemberg, *veuf en secondes noces* 13 Avril 1807, de Marie-Thérèse des Deux-Siciles; *et en troisièmes, le* 7 Avril 1816, de Marie-Louise-Antoinette-Béatrix, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Archiduc Ferdinand ; *remarié* 10 Novembre 1816, à
CHARLOTTE-AUGUSTE, Princesse de Bavière, *née* 8 Fév. 1792.

Enfans du second lit.

FERDINAND-CHARLES-LÉOPOLD-FRANÇOIS-JOSEPH-CRESCENTIUS, Prince Impérial, Archiduc d'Autriche, Prince Royal de Hongrie et de Bohême, *né* 19 Avril 1793.

FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH, son frère, *né* 7 Décembre 1802.

MARIE-LOUISE, sa sœur, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme, *née* 12 Décembre 1791.

LÉOPOLDINE-CAROLINE-JOSEPHE, sa sœur, *née* 22 Janvier 1797. *Voyez* PORTUGAL.

MARIE-CLÉMENTINE-FRANÇOISE-JOSEPHE, sa sœur, *née* 1er. Mars 1798. *Voyez* DEUX-SICILES.

CAROLINE-FERDINANDE-THÉRÈSE-JOSÉPHINE-DEMÉTRIE, sa sœur, *née* 8 Avril 1801.

MARIE-ANNE-FRANÇOISE-THÉRÈSE-JOSÉPHINE-MÉDARDE, sa sœur, *née* 8 Juin 1804.

FERDINAND-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, frère de l'Empereur, *voyez* TOSCANE.

CHARLES-LOUIS-JEAN-JOSEPH-LAURENT, frère de l'Empereur, *né* 5 Septembre 1771, *marié* 17 Septembre 1815, à HENRIETTE-ALEXANDRINE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE, Princesse de Nassau-Weilbourg, *née* 30 Octobre 1797. De ce mariage :

ALBERT-DOMINIQUE-FRÉDÉRIC-RODOLPHE, *né* 3 Août 1817.
CHARLES-FERDINAND, son frère, *né* 29 Juillet 1818.
MARIE-THERÈSE-ISABELLE, sa sœur, *née* 31 Juillet 1816.

JOSEPH-ANTOINE-JEAN, Palatin de Hongrie, frère de l'Empereur, *né* 9 Mars 1776, *veuf* 16 Mars 1801, de la Grande-Duchesse Alexandra-Pawlowna, fille de Paul Ier., et le 14 Septembre 1817 de la Princesse Herminie d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.

CHARLES-FRANÇOIS-VICTOR, HERMINIE-AMÉLIE-MARIE, *nés* le 14 Septembre 1817.

ANTOINE-VICTOR-JOSEPH-JEAN-RAYMOND, frère de l'Empereur, *né* 31 Août 1779, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique 20 Juin 1804.

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH-FABIEN-SÉBASTIEN, frère de l'Empereur, *né* 20 Janvier 1782.

REINIER-JOSEPH-JEAN-MICHEL-FRANÇOIS-JÉRÔME, frère de l'Empereur, *né* 30 Septembre 1783.

LOUIS-JOSEPH-JEAN, frère de l'Empereur, *né* 13 Déc. 1784.

RODOLPHE-JEAN-JOSEPH-REINIER, frère de l'Empereur, *né* 8 Janvier 1788.

MARIE-THÉRÈSE-JOSEPHE-CHARLOTTE-JEANNE, sœur de l'Empereur, *née* 14 Janvier 1767. *Voyez* SAXE.

GRANDE-BRETAGNE.

GEORGES III, *né* 4 Juin 1738, proclamé Roi d'Angleterre, 25 Octobre 1760, Roi de Hanôvre le 9 Juin 1815, *veuf* 17 Novembre 1818, de Sophie-Charlotte, Princesse de Mecklenbourg-Strélitz, Reine d'Angleterre.

GEORGES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Prince de Galles, Régent, *né* 12 Août 1762, *marié* 8 Avril 1795, à
CAROLINE-AMÉLIE-ELISABETH DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL, *née* 17 Mai 1768.

FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, *né* 16 Août 1763, Duc d'Yorck en Mai 1784, *marié* 29 Septembre 1791, à
FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ULRIQUE-CATHERINE, Princesse de Prusse, *née* 7 Mai 1767.

GUILLAUME-HENRI D'ANGLETERRE, Duc de Clarence, *né* 21 Août 1765, *marié* le 11 Juillet 1818, à
AMÉLIE-ADÉLAÏDE-LOUISE, Princesse de Saxe-Meinungen, *née* 13 Août 1792.

EDOUARD-AUGUSTE, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin, *né* 2 Novembre 1767; *marié* le 11 Juillet 1818, à
MARIE-LOUISE-VICTOIRE, Princesse de Saxe-Cobourg, *veuve* du Prince de Linange, *née* 27 Août 1786.

ERNEST-AUGUSTE, Duc de Cumberland et Treviothale, Comte d'Armagh, *né* 5 Juin 1771, *marié*. . . Août 1815, à
FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-SOPHIE de Mecklenbourg Strélitz, *née* 2 mars 1778, *veuve* en premières noces le.... 1796, du Prince Louis de Prusse, frère du Roi; en secondes noces, le 13 Avril 1814, de Frédéric-Guillaume, Prince de Solms-Braunfels.

AUGUSTE-FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, Duc de Sussex, etc., *né* 27 Janvier 1773.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, Duc de Cambridge, *né* 24 Février 1774, *marié* 7 Mai 1818, à
AUGUSTE-WILHELMINE-LOUISE, fille du Landgrave Frédéric de Hesse, *née* 25 Juillet 1797.

CHARLOTTE-AUGUSTE-MATHILDE, Princesse d'Angleterre, *née* 29 Septembre 1766. *Voyez* WURTEMBERG.

AUGUSTE-SOPHIE, Princesse d'Angleterre, *née* 8 Novembre 1768.

ELISABETH, Princesse d'Angleterre, *née* 22 mai 1770. Voyez *Hesse-Hombourg*,

MARIE, Princesse d'Angleterre, *née* 25 Avril 1776, *mariée* 22 Juillet 1816 à
GUILLAUME-FRÉDÉRIC, Duc de Glocester et d'Edimbourg en 1805, neveu du Roi, *né* 15 Janvier 1776.

SOPHIE, Princesse d'Angleterre, *née* 3 Novembre 1777.

SOPHIE-MATHILDE, sœur du Duc de Glocester, *née* 29 Mai 1773.

BAVIÈRE.

MAXIMILIEN-JOSEPH, *né* 27 Mai 1756, Roi de Bavière en 1806, *marié* 30 Septembre 1785, à Marie-Wilhelmine-Auguste de Hesse-Darmstadt, *veuf* 30 Mars 1796, *remarié* 9 Mars 1797, à FRÉDÉRIQUE-GUILLELMINE-CAROLINE, Princesse de Bade, Reine de Bavière, *née* 13 Juillet 1778.

LOUIS-CHARLES-AUGUSTE, Prince Royal, *né* 25 Août 1786, *marié* 12 Octobre 1810, à THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE de Saxe-Hildburghausen, *née* 8 Juillet 1792. De ce mariage:

MAXIMILIEN, *né* 28 Novembre 1811.

OTTON-FRÉDÉRIC-LOUIS, son frère, *né* 1er. Juin 1815.

MATHILDE-CAROLINE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHARLOTTE, sa sœur, *née* en Août 1813.

CHARLES-THÉODORE-MAXIMILIEN-AUGUSTE, frère du Prince Royal, *né* 7 Juillet 1793.

AUGUSTE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 21 Juin 1788, *mariée* le 13 Janvier 1806, AU Prince EUGÈNE BEAUHARNOIS, Prince d'Eichtadt, Duc de Leuchtenberg, *né* 3 Sept. 1780.

CHARLOTTE-AUGUSTE, sœur du Prince Royal, *née* 8 Fév. 1792. *Voyez* AUTRICHE.

Enfans du 2e. lit.

ELISABETH-LOUISE, AMÉLIE-AUGUSTE, *nées* 12 Novembre 1801.

FRED.-SOPHIE-DOROTHÉE-WILHEL., MARIE-ANNE-LÉOPOLDINE, *nées* 27 Janvier 1805.

LOUISE-WILHELMINE, *née* 30 Août 1808.

MAXIMILIENE-JOSÉPHINE-CAROLINE-ELISABETH, *née* 21 Juillet 1810.

MARIE-AMÉLIE-AUGUSTE, sœur du Roi. *Voyez* SAXE.

MARIE-ANNE-LÉOPOLDINE, Archiduchesse d'Autriche, *née* 11 Décembre 1776, *veuve* 16 Février 1799, de Charles-Théodore de Bavière. *Voyez* MODÈNE.

LE DUC GUILLAUME, *né* 10 Novembre 1752, cousin du Roi, *marié* 30 Janvier 1780, à MARIE-ANNE, sœur du Roi, *née* 18 Juillet 1753. De ce mariage:

LE DUC PIE-AUGUSTE, *né* 1er. Août 1786, *marié* 26 mai 1807, à AMÉLIE-LOUISE-JULIE, Princesse d'Aremberg, *née* 10 Avril 1789. De ce mariage:

MAXIMILIEN, *né* 4 Décembre 1808.

MARIE-ELISABETH-AMÉLIE-FRANÇOISE, sœur du Duc Pie-Auguste, *née* 5 mai 1784, *veuve* 1er juin 1815, d'Alexandre Berthier, Prince de Wagram.

DANEMARCK.

FRÉDÉRIC VI, *né* 28 Janvier 1768, Roi de Danemarck et de Norwège 13 Mars 1808, *marié* 31 Juillet 1790, à
MARIE-SOPHIE-FRÉDÉRIQUE DE HESSE, *née* 28 Octobre 1767. De ce mariage :

CAROLINE, Princesse Royale de Danemarck, *née* 28 Octob. 1793.

WILHELMINE-MARIE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 17 Janvier 1808.

LOUISE-AUGUSTE, Princesse de Danemarck, sœur du Roi, *née* 7 Juillet 1771.

CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, Prince de Danemarck, cousin du Roi, *né* 18 Septembre 1786, *marié* 21 Mai 1815, à
CAROLINE-AMÉLIE, Princesse de Holstein-Augustenbourg, *née* 28 Juin 1796.

CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-CHARLES, fils de ce dernier, de son 1er. mariage avec Charlotte-Frédérique, Princesse de Mecklenbourg-Schwerin, *né* 6 Octobre 1808.

JULIENNE-SOPHIE, Princesse de Danemarck, sœur du Prince Christian-Frédéric, *née* 18 Février 1788, *mariée* 22 août 1812, au Prince FRÉDÉRIC DE HESSE-PHILIPPSTHAL.

LOUISE-CHARLOTTE, Princesse de Danemarck, sa sœur, *née* 30 Oct. 1789. Voyez *Hesse-Electorale.*

SOPHIE-MADELEINE, Princesse de Danemarck, tante du Roi, *née* 3 Juillet 1746. *Voyez* SUÈDE.

WILHELMINE-CAROLINE, Princesse de Danemarck, sa sœur. Voyez *Hesse-Electorale.*

LOUISE, Princesse de Danemarck, sa sœur. Voyez *Hesse-Electorale.*

HOLSTEIN-SUNDERBOURG.

Branche d'Augustenbourg.

CHRÉTIEN-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, *né* 19 Juillet 1798, Duc de Holstein-Sunderbourg 14 Juin 1814.
FRÉDÉRIC-CHARLES-EMILE, Prince héréditaire, oncle du Duc, *né* 8 Mars 1767, *marié* le. . . . 1801, à
SOPHIE-ELÉONORE, fille du Baron de Scheel, *née* 26 Décembre 1778. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-AUGUSTE-EMILE, *né* 3 Février 1802.

GEORGES-ERIC, son frère, *né* 14 Mars 1805.

HENRI-CHARLES-WOLDEMAR, son frère. *né* 13 Octobre 1810.

CHARLOTTE-LOUISE-DOROTHÉE-JOSÉPHINE, sa sœur. *née* 24 Janvier 1803.

PAULINE-VICTOIRE-ANNE-WILHELMINE, sa sœur, *née* 9 Février 1804.

AMÉLIE-ÉLÉONORE-SOPHIE-CAROLINE, sa sœur, *née* 9 Janvier 1813.

SOPHIE-BERTHE-CLÉMENTINE-AUGUSTE, sa sœur, *née* 30 Janvier 1815.

CAROLINE-AMÉLIE, sœur du Duc, *née* 28 juin 1796. *mariée* 21 Mai 1815, au Prince Chrétien-Frédéric de Danemarck. *Voyez* DANEMARCK.

LOUISE-AUGUSTE, mère du Duc, et fille de Chrétien VII, roi de Danemarck, *née* 7 Juillet 1771, *veuve* du Duc Frédéric-Chrétien 14 Juin 1814.

Branche de Holstein-Beck.

Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold, Duc de Holstein-Beck, 25 Mars 1616, *né* 5 Janvier 1785, *marié* 28 Janvier 1810, à
Louise-Caroline, fille du Landgrave Charles de Hesse, *née* 28 septembre 1789. De ce mariage :

Charles, Prince héréditaire, *né* 30 septembre 1812.
Frédéric, son frère, *né* 23 Octobre 1814.
Louise-Marie-Frédérique, sa sœur, *née* 23 Octobre 1810.
Frédérique-Caroline-Julie, sa sœur, *née* 9 Octobre 1811.
Guillaume, son frère, *né* 19 Avril 1816.
Frederique-Amélie, Comtesse de Schlieben, *née* 28 Février 1757, *veuve* 25 Mars 1816, du Duc Frédéric-Charles-Louis, Mère du Duc régnant.
Elisabeth-Charlotte-Frédérique-Sophie, sœur du Duc régnant, *née* 13 Décembre 1780, *veuve* 25 Février 1808, du Baron de Richthofen.

Holstein-Glucksbourg.

Julie Wilhelmine, sœur du dernier Duc Frédéric-Henri-Guillaume (*mort* 13 Mars 1779), *née* 30 Avril 1734, *mariée* 17 Juillet 1776, à
Geldric-Louis, Comte de Bentheim-Steinfurt.

Espagne.

Voyez Maison de Bourbon.

France.

Voyez Maison de Bourbon.

Hanôvre.

Voyez Grande-Bretagne.

Pays-Bas.

Guillaume-Frédéric, *né* 24 Août 1772, Roi des Pays-Bas 16 Mars 1815, *marié* 1er. Octobre 1791, à
Frédérique-Wilhelmine-Louise de Prusse, *née* 18 Novembre 1774. De ce mariage :
Guillaume-Georges-Frédéric, Prince d'Orange, *né* 6 Décembre 1792, *marié* 21 Février 1816, à
La Grande Duchesse Anne-Paulowna, sœur de l'Empereur de Russie, *née* 18 Janvier 1795. De ce mariage :

Guillaume-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, Prince Royal des Pays-Bas, *né* 20 Février 1817.
Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin-Nicolas-Michel, son frère, *né* 2 août 1818.
Guillaume-Frédéric-Charles, frère du Prince d'Orange, *né* 24 Février 1797.
Wilhelmine-Frédérique-Louise-Marianne, sa sœur, *née* 9 mai 1809.

Frédérique-

FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE, sœur du Roi, *née* 28 Novembre 1770, *veuve* de Charles-Georges-Auguste, Prince héréditaire de Brunswick.

SOPHIE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE DE PRUSSE, *veuve* en Mars 1806, de Guillaume V, Stathouder des Provinces-Unies, *née* 7 Août 1751, Mère du Roi.

POLOGNE.

ALEXANDRE, Empereur de Russie, Roi de Pologne 9 Juin 1815. *Voyez* RUSSIE.

PORTUGAL.

JEAN VI, *né* 13 Mai 1767, Roi de Portugal, du Brésil et des Algarves le 20 Mars 1816, *marié* 9 Juin 1785, à
CHARLOTTE-JOACHIME, Infante d'Espagne, *née* 25 Avril 1775. De ce mariage :

DON PIERRE D'ALCANTARA, Prince Royal du Portugal, du Brésil et des Algarves, *né* 12 Oct. 1798, *marié par procuration* à Vienne, le 13 mai 1817, à
LÉOPOLDINE-CAROLINE-JOSEPHE, Archiduchesse d'Autriche, *née* 22 Juin 1797.

DON MICHEL, son frère, *né* 26 Octobre 1802.

MARIE-THÉRÈSE, sa sœur, *née* 29 Avril 1793, *veuve* 4 Juin 1812, de l'Infant Don Pèdre, fils de l'Infant d'Espagne Don Gabriel.

MARIE-FRANÇOISE, sa sœur, *née* 22 Avril 1800, *V.* ESPAGNE.

ISABELLE-MARIE, sa sœur, *née* 4 Juillet 1801,

MARIE-ANNE-JEANNE-JOSEPHINE, sa sœur, *née* 25 Juillet 1805.

MARIE-FRANÇOISE-BÉNÉDICTE, sœur de la Reine, *née* 25 Juillet 1746, *veuve* 11 Septembre 1788, de Joseph-François-Xavier, Prince du Brésil, son neveu.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, *né* 3 Août 1770, Roi de Prusse, 16 Novembre 1797, *veuf* 19 Juillet 1810, de Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklenbourg-Strelitz.

FRÉDÉRIC GUILLAUME, Prince Royal, *né* 15 Octobre 1795.

FREDERIC-GUILLAUME-LOUIS, son frère, *né* 22 Mars 1797.

FRÉDÉRIC-CHARLES-ALEXANDRE, son frère, *né* 29 Juin 1801.

FRÉDÉRIC-HENRI-ALBERT, son frère, *né* 4 Octobre 1809.

FRÉDÉRIQUE LOUISE-CHARLOTTE WILHELMINE, sa sœur, *née* 13 Juillet 1798. *Voyez* RUSSIE.

FREDÉRIQUE-GUILHELMINE-ALEXANDRINE – MARIE-HÉLÈNE, sa sœur, *née* 23 Février 1803.

LOUISE-AUGUSTE-WILHELMINE-AMELIE, sa sœur, *née* 1er Février 1808.

Frédéric-Charles-Henri, frère du Roi, *né* 30 Décembre 1781.

Frédéric-Guillaume-Charles, son frère, *né* 3 Juillet 1783, *marié* 12 Janvier 1804, à
Amélie-Mariane de Hesse-Hombourg, *née* 14 Octobre 1785. De ce mariage :

Henri-Guillaume-Adalbert, *né* 29 Octobre 1811.

Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, *née* 18 Juin 1815.

Frédéric-Guillaume-Waldemar, *né* 2 août 1817.

Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, sœur du Roi. *Voyez* Grande-Bretagne.

Wilhelmine-Frédérique-Louise, sœur du Roi. *Voyez* Pays-Bas.

Frederique-Auguste-Christine, sœur du Roi. Voyez *Hesse Electorale.*

Frédéric-Guillaume-Louis, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du Roi, *né* 30 Octobre 1794. *marié* 21 Novembre 1817, à
Wilhelmine-Louise, Princesse d'Anhalt-Bernbourg, *née* 30 Octobre 1799.

Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie, sœur du précédent. Voyez *Anhalt-Dessau.*

Frédérique-Sophie-Wilhelmine, tante du Roi. *Voyez* Pays-Bas.

Anne-Elisabeth-Louise de Brandebourg-Schwedt, *née* 22 Avril 1738, *veuve* du Prince Ferdinand.

Frédéric-Guillaume-Henri-Auguste, son fils, *né* 19 Septembre 1779.

Frédérique-Dorothée-Louise-Philippine, sa sœur, *née* 24 Mai 1770. *mariée* 17 Mars 1796, à Antoine-Henri, Prince de Radzivill, *né* 10 Juillet 1775.

Russie.

Alexandre I. Paulowitch, *né* 23 Décembre 1777, Empereur de toutes les Russies 24 Mars 1801, Roi de Pologne 9 Juin 1815, *marié* 9 octobre 1793, à
Elisabeth Alexiewna, Princesse de Bade, Impératrice de toutes les Russies, *née* 24 Janvier 1779.

Marie Feodorowna, Princesse de Wurtemberg, Impératrice mère, *née* 25 Octobre 1759, *veuve* 24 Mars 1801, de l'Empereur Paul Ier.

Constantin Paulowitch, Césarewitch et Grand-Duc, frère de l'Empereur, *né* 8 Mai 1779, *marié* 26 Février 1796, à
La Grande Duchesse Anna Feodorowna-Julie-Henriette-Ulrique de Saxe Cobourg, *née* 23 Septembre 1781.

Nicolas Paulowitch, Grand-Duc, frère de l'Empereur, *né* 2 Juillet 1796, *marié* 13 Juillet 1817, à
La Grande Duchesse Alexandra-Feodorowna-Louise-Charlotte Vilhelmine de Prusse, *née* 13 juillet 1798. De ce mariage :

Alexandre-Nicolaowitch, *né* 29 Avril 1818.

Michael Paulowitch, Grand-Duc, son frère, *né* 8 Février 1798.

MARIE-PAULOWNA, Grande-Duchesse, *née* 15 Février 1786. Voyez *Saxe-Weymar.*
ANNE PAULOWNA, Grande-Duchesse, *née* 18 Janvier 1795. *Voyez* PAYS-BAS.
} Sœurs de l'Empereur.

SARDAIGNE.

VICTOR-EMMANUEL DE SAVOIE, *né* 24 Juillet 1759, Roi de Sardaigne, le 4 Juin 1802, *marié* 25 Avril 1789, à
MARIE-THÉRÈSE-JEANNE-JOSEPHE d'Autriche-Modène, *née* 31 Octobre 1773. De ce mariage :

BÉATRIX-MARIE-VICTOIRE. *née* 6 Décembre 1792. *Voyez* MODÈNE.
MARIE-THÉRÈSE-FERDINANDE-FÉLICITÉ-GAETANE-PIE, } *nées* 19 Sep-
MARIE-ANNE-RICHARDE-CHARLOTTE-MARGUERITE-PIE, } tembre 1803.
MARIE-CHRISTINE-CHARLOTTE-JOSÉPHINE-GAETANE-EFISE, *née* 14 Novembre 1812.

CHARLES-EMMANUEL IV, frère du Roi, *né* 24 mai 1751, *veuf* le 7 Mars 1802, de Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, *a abdiqué* le 4 juin 1802.

CHARLES-FÉLIX-JOSEPH-MARIE, Duc de Genevois, frère du Roi, *né* 6 Avril 1765, *marié* 7 Mars 1807, à
MARIE-CHRISTINE-AMÉLIE-THÉRÈSE, fille de Ferdinand Ier, Roi des Deux-Siciles, *née* 17 Janvier 1779.

MARIE-ANNE-CHARLOTTE-GABRIELLE DE SAVOIE, sœur du Roi, *née* 17 Décembre 1757, *veuve* 4 janvier 1808, de son oncle Benoît-Maurice-Marie, Duc de Chablais.

Branche de Savoie-Carignan.

CHARLES-AMÉDÉE-ALBERT, Prince de Carignan, *né* 2 octobre 1798, *marié* 30 Septembre 1817, à
MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSEPHE-JEANNE-BÉNÉDICTE, Archiduchesse d'Autriche, fille du Grand-Duc de Toscane, *née* 21 mars 1801.

MARIE-ELISABETH-CHARLOTTE-JOSÉPHINE, Princesse de Carignan, sa sœur. *née* 13 Avril 1800.
MARIE-CHRISTINE-ALBERTINE-CHARLOTTE, fille du Duc Charles-Chrétien de Saxe et Courlande, *née* 9 Décembre 1779, *veuve* 16 Août 1800, de Charles-Emmanuel-Ferdinand, Prince de Carignan, mère du Prince Charles-Albert.

LÉOPOLDINE-MARIE, tante du Prince de Carignan, *née* 21 Décembre 1744, *mariée* 6 mai 1767, au
Prince JEAN-ANDRÉ DORIA-PAMPHILI.

GABRIELLE-MARIE, tante du Prince de Carignan, *née* 17 mars 1748, *veuve* 11 janvier 1784 de Ferdinand-Philippe-Joseph, Prince de Lobkowitz.

CATHERINE-LOUISE-FRANÇOISE, tante du Prince de Carignan, *née* 4 Avril 1762, *mariée*.... Décembre 1780, à
PHILIPPE COLONNA, PRINCE DE PALLIANO.

Saxe.

Frédéric Auguste, *né* 23 Décembre 1750, Roi de Saxe en Décembre 1806, *marié* 29 Janvier 1769, à
Marie-Amélie-Auguste, sœur du Roi de Bavière, Reine de Saxe, *née* 11 Mai 1752.

Marie-Auguste-Antoinette, Princesse Royale de Saxe, leur fille, *née* 21 Juin 1782.

Antoine-Clément, frère du Roi, *né* 27 Décembre 1755, *veuf* 30 Déc. 1782, de Marie-Charlotte-Antoinette, fille de l'Empereur Léopold, *remarié* 18 Octobre 1787, à
Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne-d'Autriche, sœur de l'Empereur François Ier., *née* 14 Janvier 1767.

Maximilien-Marie, frère du Roi, *né* 13 Avril 1759, *marié* 9 Mai 1792, *veuf* 1er. Mars 1804, de Caroline-Marie-Thérèse, fille de Ferdinand, Duc de Parme. De ce mariage:
Frédéric-Auguste-Albert-Marie, etc., *né* 18 Août 1797.
Clement-Marie-Joseph, son frère, *né* 1 Mai 1798.
Jean-Nepomucène-Marie, son frère, *né* 12 Décembre 1801.
Marie-Amélie-Frédérique, etc., leur sœur, *née* 10 Août 1794.
Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, etc., sa sœur, *née* 27 Avril 1796.
Marie-Anne-Caroline, sa sœur, *née* 15 Novembre 1799. *Voy.* Toscane.
Marie-Josephe, sa sœur, *née* 6 Décembre 1803.
Marie-Amelie-Anne-Josephe, sœur du Roi, Duchesse douairière des Deux-Ponts, *nee* 26 Septembre 1757.
Marie-Anne-Thérèse-Josephe, sœur du Roi, *née* 27 Février 1761.
Albert, Duc de Saxe-Teschen, oncle du Roi, *né* 11 Juillet 1738.
Marie-Cunégonde, tante du Roi, *née* 10 Novembre 1740.

Deux-Siciles.

Voyez Maison de Bourbon.

Suède et Norwége.

Charles-Jean, *né* 26 Janvier 1764, Roi de Suède le 5 Février 1818, *marié* 16 Août 1798, à
Eugénie-Bernardine-Désirée, *née* 8 Novembre 1781, Reine de Suède. De ce mariage :
Joseph-François Oscar, Prince Royal, *né* 4 Juillet 1799.
Sophie Albertine, sœur du feu Roi Charles XIII, *née* 8 Octobre 1753.

Turquie.

Mahmoud II, *né* en 1784, proclamé Empereur 11 Août 1808.

WURTEMBERG.

GUILLAUME, *né* 27 Septembre 1781, Roi de Wurtemberg 30 octobre 1816, *veuf* 9 janvier 1819, de Catherine-Paulowna, sœur de l'Empereur de Russie.

MARIE-FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE, Princesse royale de Wurtemberg, *née* 30 Octobre 1816.

SOPHIE-FRÉDÉRIQUE-MATHILDE, sa sœur, *née* 17 Juin 1818.

CHARLOTTE-AUGUSTE-MATHILDE, Princesse Royale d'Angleterre, *née* 29 Septembre 1766, Reine Douairière de Wurtemberg, *veuve* 30 Octobre 1816, du Roi Frédéric.

PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, frère du Roi, *né* 19 Janvier 1785, *marié* 28 Septembre 1805, à
CATHERINE-CHARLOTTE-GEORGINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE-SOPHIE-THERÈSE, fille du Duc régnant de Saxe-Hildburhausen, *née* 17 Juin 1787. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-CHARLES-AUGUSTE, *né* 21 Février 1808.
FRÉDÉRIC-AUGUSTE-EBERHARD, son frère, *né* 24 Janvier 1813.
FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-MARIE, sa sœur, *née* 9 Janvier 1807.
PAULINE-FRÉDÉRIQUE-MARIE, sa sœur, *née* 25 Février 1810.
FRÉDÉRIQUE-CATHERINE-SOPHIE-DOROTHÉE, sœur du Roi, *née* 21 Février 1783.

EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi, *né* 21 Novembre 1758, *marié* 21 Janvier 1787, à
LOUISE, Princesse de Stolberg-Gedern, Duchesse douairière de Saxe-Meiningen, *née* 13 Octobre 1764. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-EUGÈNE-CHARLES-PAUL-LOUIS, *né* 8 Janvier 1788.
FRÉDÉRIC-PAUL-GUILLAUME, *né* 25 Juin 1797.

FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-DOROTHÉE-MARIE-LOUISE, sa sœur, *née* 4 Juin 1789, *mariée* 29 Septembre 1811, à
AUGUSTE, Prince de Hohenlohe-Oehringen.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC-PHILIPPE, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi, *né* 27 Décembre 1761, *marié* 28 Août 1800, à
FRÉDÉRIQUE-FRANÇOISE-WILHELMINE, Comtesse Rhodis de Tunderfeld, *née* 21 Janvier 1777. De ce mariage :

CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE, Comte de Wurtemberg, *né* 5 Nov. 1801.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-ALEXANDRE-FERDINAND, son frère, Comte de Wurtemberg, *né* 6 Juillet 1810.
FRÉDÉRIC-ALEXANDRE-FRANÇOIS-CONSTANTIN, son frère, Comte de Wurtemberg, *né* 30 Novembre 1811.
FRÉDÉRIQUE-MARIE-ALEXANDRINE-CHARLOTTE-CATHERINE, sa Sœur, Comtesse de Wurtemberg, *née* le 29 Mai 1815.

FERDINAND-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi, *né* 22 Octobre 1763, *marié en premières noces* 18 mars 1795, à ALBERTINE-WILHELMINE-AMÉLIE DE SCHWARZBOUG-SONDERSHAUSEN, *née* 5 Avril 1771, *remariée* 23 Février 1817, à
MARIE-CUNÉGONDE-PAULINE DE METTERNICH, *née* 20 Novembre 1771.

ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi, *né* 24 Avril 1771, *marié* 17 Novembre 1798, à
ANTOINETTE-ERNESTINE-AMÉLIE, Princesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld, *née* 19 Août 1779. De ce mariage :

ERNEST, Prince, *né* en Décembre 1804.
ANTOINETTE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 17 Septembre 1799.
HENRI-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi, *né* 3 Juillet 1772.
SOPHIE-DOROTHÉE, sa sœur. *Voyez* RUSSIE.
HENRIETTE, Princesse de Nassau-Weilbourg, *née* 22 Avril 1780, *veuve* 20 Septembre 1817 du Duc Louis, oncle du Roi.
ADAM-CHARLES-GUILLAUME-STANISLAS-EUGÈNE-PAUL-LOUIS, fils du premier lit, du feu Duc Louis, *né* 16 Janvier 1792.
ALEXANDRE-PAUL-LOUIS-CONSTANTIN, fils du second lit, *né* 9 Sept. 1804.
MARIE DOROTHÉE-LOUISE-GUILL.-CAROLINE, sa sœur, *née* 1er. Nov. 1797
LOUISE-AMÉLIE-GUILLELMINE-PHILIPPINE, sa sœur, *née* 28 Juin 1799 Voyez *Saxe-Hildbourshausen*.
PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, sa sœur, *née* 11 Septembre 1800.
ELISABETH-ALEXANDRINE-CONSTANCE, sa sœur, *née* 27 Février 1802.

ETATS D'ITALIE.

MODÈNE.

FRANÇOIS-JOSEPH-JEAN DE LORRAINE, Archiduc d'Autriche, fils de feu l'Archiduc Ferdinand d'Autriche-Modène, et de la Princesse Marie-Béatrix d'Est, *né* 6 octobre 1779, Duc de Modène 9 juin 1815, *marié* 20 juin 1812, à sa nièce
MARIE-BÉATRIX-VICTOIRE-JOSEPHE, Princesse de Savoie, fille du Roi de Sardaigne, *née* 6 Déc. 1792. De ce mariage :

MARIE-THÉRÈSE-BÉATRIX, *née* 14 Juillet 1817.
MARIE-BÉATRIX D'EST, Duchesse de Massa, mère du Duc de Modène, *née* 7 avril 1750, *veuve* 24 décembre 1806, de l'Archiduc Ferdinand.
FERDINAND, frère du Duc de Modène, *né* 25 avril 1781.
MAXIMILIEN, son frère, *né* 14 juillet 1782.
MARIE-THÉRÈSE-JEANNE-JOSEPHE, sœur du Duc de Modène. *Voyez* SARDAIGNE.
MARIE-ANNE-LÉOPOLDINE, sa sœur, *née* 10 décembre 1776, *veuve* 16 février 1799, de Charles-Théodore, Electeur-Palatin de Bavière.

TOSCANE.

FERDINAND III, Archiduc d'Autriche, frère de l'Empereur, *né* 6 mai 1769, Grand-Duc de Toscane 2 Juillet 1790, *veuf* 29 Septembre 1802 de l'Infante Louise-Amélie, fille de Ferdinand Ier., Roi des Deux-Siciles. De ce mariage :

LÉOPOLD-JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS-FERDINAND-CHARLES, Prince héréditaire, *né* 3 Octobre 1797, *marié* 28 octobre 1817, à
MARIE-ANNE-CAROLINE, Princesse de Saxe, *née* 15 Novembre 1799.

LOUISE-MARIE-JOSEPHE-CHRISTINE-ROSE, sa sœur, *née* 30 Août 1796
MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSEPHE-JEANNE-BENÉDICTE, sa sœur, *née* 21 Mars 1801 *Voyez* SARDAIGNE, *Branche de Savoie-Carignan*.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

Bade.

LOUIS-AUGUSTE-GUILLAUME, *né* 9 Février 1763, Grand Duc de Bade, Duc de Zœhringen le 8 Décembre 1818,
CHARLES-LÉOPOLD-FRÉDÉRIC, Prince Grand Ducal, *né* 29 Août 1790, fils du Grand-Duc Charles-Frédéric.

GUILLAUME-LOUIS-AUGUSTE, son frère, *né* 8 Avril 1792.
MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC-JEAN-ERNEST, son frère, *né* 9 Décembre 1796.
AMÉLIE-CHRISTINE-CAROLINE, sa sœur, *née* 24 Janvier 1795, *mariée* 19 avril 1818, au Prince CHARLES-EGON de Furstemberg.
LOUISE-CAROLINE, Comtesse de Hochberg, *née* Baronne de Geyer de Geyersberg, 26 Mai 1768, *veuve* 10 Juin 1811 de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Bade, leur mère.
STÉPHANIE-LOUISE-ADRIENNE, Grande Duchesse de Bade, *née* 28 Août 1789, *veuve* le 8 Décembre 1818, du Grand-Duc Charles-Louis-Frédéric.
LOUISE-AMÉLIE-STÉPHANIE, Princesse de Bade, *née* 6 Juin 1811, sa fille.
JOSÉPHINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, sa sœur, *né* 21 Octobre 1813.
MARIE-CAROLINE-ÉLISABETH-AMÉLIE, *née* 11 Octobre 1817.
AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE DE HESSE-DARMSTADT, belle-sœur du Grand-Duc régnant, *née* 20 Juin 1754, *veuve* 15 Décembre 1801.

AMÉLIE-CHRÉTIENNE-LOUISE,
FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CAROLINE. *Voyez* BAVIÈRE.
} Nièces du Grand-Duc, *nées* 13 Juillet 1778.

LOUISE-MARIE-AUGUSTE-ELISABETH-ALEXIEWNA, nièce du Grand-Duc. *Voyez* RUSSIE.
FRÉDÉRIQUE-DOROTHÉE-WILHELMINE, sa sœur, *née* 12 Mars 1781.
WILHELMINE-LOUISE, sa sœur. *Voyez* HESSE-DARMSTADT.
CHRISTIANE-LOUISE DE NASSAU-USINGEN, *née* 16 Août 1776, *veuve* 30 Mai 1817, du Margrave Frédéric, frère du Grand Duc régnant.

Hesse-Électorale.

GEORGES-GUILLAUME, Electeur 27 Avril 1803, *né* 3 Juin 1743, *marié* 1er. Septembre 1764, à WILHELMINE CAROLINE DE DANEMARCK, *née* 10 Juillet 1747. De ce mariage :
GUILLAUME, Prince héréditaire, *né* 28 Juillet 1777, *marié* 13 Février 1797, à FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-CHRISTINE DE PRUSSE, *née* 1er. Mai 1780. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, *né* 30 Août 1802.
CAROLINE FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE, *née* 29 Juillet 1799.
MARIE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHRISTINE, *née* 6 Septembre 1814.
MARIE-FRÉDÉRIQUE, sœur du Prince héréditaire. Voyez *Anhalt-Bernbourg*.
CAROLINE-AMÉLIE, sa sœur. Voyez *Saxe-Gotha*.
CHARLES, frère de l'Electeur, *né* 19 Décembre 1744, *marié* 30 Août 1766, LOUISE DE DANEMARCK, *née* 30 Janvier 1750. De ce mariage :

Frédéric, *né* 24 Mai 1771.
Christian, son frère, *né* 16 Août 1774.
Marie-Sophie-Frédérique, sa sœur. Voyez *Danemarck.*
Julie-Louise-Amélie, sa sœur, *née* 19 Janvier 1775.
Louise-Caroline, sa sœur, *née* 28 Septembre 1789.

Frédéric, frère de l'Électeur, *né* 11 Septembre 1747. *marié* 2 Décembre 1786, à
Caroline-Polixène de Nassau-Usingen, *née* 4 Avril 1762. De ce mariage :

Guillaume, *né* 24 Décembre 1787, *marié* 10 Novembre 1810, à
Louise-Charlotte de Danemarck, *née* 30 Octobre 1789.

Frédéric-Guillaume, frère du précédent, *né* 25 Avril 1790.
Georges-Charles, son frère, *né* 14 Janvier 1793.
Louise-Caroline-Frédérique, sa sœur, *née* 9 Avril 1794.
Marie-Wilhelmine Frédérique, sa sœur, *née* 21 Janvier 1796. Voyez *Mecklenbourg-Strélitz.*
Auguste-Wilhelmine-Louise, sa sœur, *née* 25 Juillet 1797. *Voyez* Grande-Bretagne.

Branche de Hesse-Philippsthal.

Ernest-Constantin, Landgrave, *né* le 8 Août 1771, *marié en secondes noces*, 17 Février 1812, à
Caroline-Wilhelmine, fille de feu son frère Charles, Prince de Hesse-Philippsthal.

Fils du premier lit de Christiane-Louise, fille de Frédéric-Charles de Schwarzbourg-Rudolstadt, morte le 25 Décembre 1808.

Ferdinand, *né* le 15 Octobre 1799.
Charles, *né* 22 Mai 1803.
François-Auguste, *né* le 26 janvier 1805.

Fille du second lit.

Victoire-Émilie-Alexandrine, *née* le 28 Mars 1813.

Fille du Landgrave Louis.

Marie-Caroline, *née* le 13 Janvier 1793, fille du Landgrave Louis, *mort* 15 Février 1816, et de la Comtesse Bergh de Trips.

Fille du frere feu Prince Charles et de la Princesse Victoire d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, mariée en secondes noces au Comte de Wimpfen.

Caroline-Wilhelmine-Ulrique-Eléonore, *née* le 10 Février 1793, *mariée* au Prince Ernest de cette maison.

Enfans du défunt Landgrave Adolphe de Hesse-Philippsthal-Barchfeld et de Louise, née Duchesse de Saxe-Meinungen.

Charles-Auguste-Philippe-Louis, *né* le 27 Juin 1784, *marié* 19 Juillet 1816, à
Auguste-Charlotte-Frédérique, Princesse de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen, *née* 16 Novembre 1793.

Frédéric-Guillaume-Charles-Louis, *né* le 10 Août 1786, *marié* le 22 Août 1812, à
Julie-Sophie, fille de Frédéric, Prince héréditaire de Danemarck.

Ernest-Frédéric-Guillaume, *né* le 28 Janvier 1789.

Branche de Hesse-Rothenbourg.

VICTOR-AMÉDÉE, *né* le 2 Septembre 1779. *veuf* le 7 Juin 1806. de Léopoldine-Philippine, fille de Phil.-Marie-Joseph de Furstemberg-Stuhlingen, *marié en secondes noces* à ELISABETH-ELÉONORE-CHARLOTTE, Princesse de Hohenlohe-Langenbourg.

LÉOPOLDINE-CLOTILDE, sœur du Landgrave, *née* 12 Septembre 1787, *veuve* Hohenlohe-Bartenstein.

MARIE-LÉOPOLDINE-ALDEGONDE, mère du Landgrave, fille de François-Joseph, Prince de Lichtenstein, *veuve* du Landgrave Charles-Emmanuel 23 Mars 1812.

CHARLES-CONSTANTIN, Oncle du Landgrave, *né* 10 Janvier 1762.

MARIE-ANTOINETTE-FRÉDÉRIQUE-JOSEPHE, *née* 31 mai 1753, tante du Landgrave.

Hesse-Darmstadt.

LOUIS X, *né* 14 Juin 1753, Grand-Duc de Hesse-Darmstadt en 1806, *marié* 19 Février 1777, à LOUISE-CAROLINE-HENRIETTE, *née* 15 Fév. 1761, fille du Prince Georges-Guillaume de Hesse-Darmstadt. De ce mariage :

LOUIS, Grand-Duc héréditaire, *né* 26 Décembre 1777, *marié* 19 Juin 1804, à WILHELMINE-LOUISE DE BADE, *née* 10 Sept. 1788, fille du feu Prince hérédit. Charles-Louis de Bade. De ce mariage :

LOUIS, *né* 9 juin 1806.

CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, *né* 23 Avril 1809.

LOUIS-GEORGES-CHARLES-FRÉDÉRIC-ERNEST, frère du Prince héréditaire, *né* 31 Août 1780, *marié* 29 Janvier 1804, à CAROLINE-OTTILIE, Comtesse de Nidda, *née* 23 Avril 1786. De ce mariage :

LOUISE-CHARLOTTE-GEORGINE-WILHELMINE, Comtesse de Nidda, *née* 11 Novembre 1804.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE-CHARLES-ANTOINE-ÉMILE, frère du Prince héréditaire, *né* 14 Mai 1788.

ÉMILE-MAXIMILIEN-LÉOPOLD-AUGUSTE-CHARLES, son frère, *né* 3 Septembre 1790.

CHRETIEN-LOUIS, frère du Grand-Duc, *né* 25 Novembre 1763.

CAROLINE, sa sœur, *née* 2 Mars 1746. *Voyez* HESSE-HOMBOURG.

AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 20 Juillet 1754. Voyez *Bade.*

LOUISE, sa sœur, *née* 30 Janvier 1757. Voyez *Saxe-Weimar.*

LOUIS-GEORGES-CHARLES, fils du Prince Georges-Guillaume, oncle du Grand-Duc, *né* 27 Mars 1749.

GEORGES-CHARLES, *né* 24 Juin 1764, son frère.

LOUISE-CAROLINE-HENRIETTE, sa sœur, *mariée* au Grand-Duc, son cousin. *Voyez ci-dessus.*

Branche de Hesse-Hombourg.

FRÉDÉRIC-LOUIS-GUILLAUME-CHRÉTIEN, *né* 30 janvier 1748, Landgrave de Hesse-Hombourg 7 février 1751, *marié* 27 Septembre 1768, à CAROLINE, fille de Louis IX, Landgrave de Hesse-Darmstadt, née 2 Mars 1746. De ce mariage :

FRÉDÉRIC-LOUIS, Prince héréditaire, *né* 30 Juillet 1769, *marié* 8 Avril 1818, à
ELISABETH, Princesse d'Angleterre, *née* 22 Mai 1770.

LOUIS-GUILLAUME, frère du Prince héréditaire, *né* 29 août 1770, *marié* 2 Août 1804, à
AUGUSTE-AMELIE, *née* 30 Octobre 1778, fille du Duc de Nassau-Usingen.

PHILIPPE-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, frère du Prince héréditaire, *né* 11 Mars 1779.

GUSTAVE-ADOLPHE-FREDÉRIC, son frère, *né* 17 Février 1781, *marié* le 8 Février 1818, à
LOUISE-FRÉDÉRIQUE D'ANHALT-DESSAU, *née* 1er. Mars 1798.

FERDINAND-HENRI-FREDERIC, frère du Prince héréditaire, *né* 26 Avril 1783.

CAROLINE-LOUISE, sa sœur, *née* 26 Août 1771. } Voyez *Schwarzbourg-*
LOUISE-ULRIQUE, sa sœur, *née* 26 Octobre 1772. } *Rudolstadt.*

CHRISTIANE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 29 Juin 1774. Voyez *Anhalt-Dessau.*

AUGUSTE-FREDERIQUE, sa sœur, *née* 28 Novembre 1776. Voyez *Mecklembourg-Schwerin*

AMÉLIE-MARIANNE, sa sœur, *née* 14 Octobre 1785. *Voyez* PRUSSE.

Luxembourg.

Voyez PAYS-BAS.

Holstein.

Voyez DANEMARCK.

Holstein-Oldenbourg.

PIERRE-FRÉDÉRIC-GUILLAUME, *né* 3 Janvier 1754, Grand-Duc de Holstein-Oldenbourg sous la Régence de son cousin.

PIERRE-FRÉDÉRIC-LOUIS, Prince de Lubeck, *ne* 17 Janvier 1755, cousin du Grand-Duc, Prince Régent du Duché d'Oldenbourg 6 Juillet 1785, *veuf* 24 Novembre 1785, de Frédérique-Elisabeth-Amelie de Wurtemberg.

PAUL-FREDERIC-AUGUSTE, fils du Prince de Lubeck, *né* 13 Juillet 1783. *marié* le 24 juillet 1817, à
La Princesse ADELAÏDE D'ANHALT-BERNBOURG-SCHAUMBOURG, *née* 23 février 1800. De ce mariage.

MARIE-FRÉDÉRIQUE-AMELIE, *née* 21 décembre 1818.

PIERRE-GEORGES-PAUL-ALEXANDRE, *né* 30 Août 1810, fils du Prince Pierre-Frédéric-Georges de Holstein-Oldenbourg, *mort* le 27 Décembre 1812, et de la Grande-Duchesse Catherine-Paulowna, Reine de Wurtemberg, *morte* 9 janvier 1819.

PIERRE, son frère, *né* 26 août 1812.

Mecklembourg-Schwerin.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwerin 9 Juin 1815, *né* 10 Décembre 1756, *veuf* 1er. Janvier 1808, de Louise de Saxe-Gotha.

FRÉDÉRIC-LOUIS, Prince héréditaire, *né* 13 Juin 1778, *veuf* en premières noces 24 Sept. 1803, d'Hélène Paulowna, Grande-Duchesse de Russie, et en secondes noces 20 Janvier 1816, de Caroline-Louise de Saxe-Weimar, *marié* 8 Avril 1818, à
AUGUSTE-FRÉDÉRIQUE, Princesse de Hesse-Hombourg, *née* 28 Novembre 1776.

PAUL-FRÉDÉRIC, fils du Prince héréditaire, du premier lit, *né* 15 Septembre 1800.

MARIE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-ALEXANDRINE-ELISABETH-CHARLOTTE-CATHERINE, sa sœur, *née* 31 Mars 1803.

ALBERT, son frère, fils du second lit, *né* 11 Février 1812.

HÉLÈNE, sa sœur, *née* 24 Janvier 1814.

GUSTAVE-GUILLAUME, frère du Prince héréditaire, *né* 31 Janvier 1781.

CHARLES-AUGUSTE-CHRÉTIEN, son frère, *né* 2 Juillet 1782.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, son frère, *né* 18 Décembre 1785.

CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE, leur sœur, *née* 4 Décembre 1784.

Mecklenbourg-Strélitz.

GEORGES-FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH, Grand-Duc de Mecklenbourg-Strélitz 6 Novembre 1816, *né* 12 Août 1779, *marié* 12 Août 1817, à
MARIE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE DE HESSE, nièce de l'Electeur, *née* 21 Janvier 1796. De ce mariage :

CAROLINE-LOUISE-WILHELMINE-AUGUSTE-THÉRÈSE-FRÉDÉRIQUE, Princesse de Mecklembourg-Strélitz, *née* 31 Mai 1818.

CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, frère du Grand-Duc, *né* 30 Novembre 1785.

THÉRÈSE-MATHILDE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 5 Avril 1773, *mariée* au Prince de Latour-et-Taxis.

FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-SOPHIE-ALEXANDRINE, sa sœur, *née* 2 Mars 1778. *Voyez* ANGLETERRE.

Saxe-Weimar.

CHARLES-AUGUSTE, Grand-Duc de Saxe-Weimar 9 Juin 1815, *né* 3 Septembre 1757, *marié* 3 Octobre 1775, à
LOUISE DE HESSE-DARMSTADT, *née* 30 Janvier 1757. De ce mariage :

CHARLES-FRÉDÉRIC, Prince héréditaire, *né* 2 Février 1783, *marié* 3 Août 1804, à
MARIE-PAULOWNA, *née* 15 Février 1786, fille de Paul Ier., Empereur de Russie. De ce mariage :

CHARLES-ALEXANDRE-AUGUSTE-JEAN, Prince de Saxe-Weimar, *né* 24 Juin 1818.

MARIE-LOUISE-ALEXANDRINE-CATHERINE-ANNE-ELISABETH-CAROLINE, Princesse de Saxe-Weimar, *née* 3 Février 1808.

MARIE-LOUISE-AUGUSTE-CATHERINE, sa sœur, *née* 30 Septembre 1811.

CHARLES-BERNARD, frère du Prince héréditaire, *né* 30 Mai 1792, *marié* le 30 Mai 1816, à
IDA, Princesse de Saxe-Meinungen, *née* 25 Juin 1794. De ce mariage :

LOUISE-WILHELMINE-ADÉLAÏDE, *née* 31 Mars 1817.

Brunswick.

CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE-GUILLAUME, Duc de Brunswick 18 Juin 1815, *né* 30 Octobre 1804.

CHARLES-MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC-GUILLAUME, frère du Duc, *né* 25 Avril 1806.

AUGUSTE, oncle du Duc, né 18 Août 1769.

CAROLINE-AMÉLIE-ELISABETH. Princesse de Galles, tante du Duc, *née* 27 Mai 1768. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.

ELISABETH-CHRISTINE-ULRIQUE. grande-tante du Duc, *née* 8 Novembre 1746. *mariée* 14 Juillet 1765, au Prince Royal, depuis Roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II.

Nassau.

GEORGES-GUILLAUME-AUGUSTE, *né* 14 Juin 1792, Duc de Nassau 23 Mars 1816, *marié* 24 Juin 1813, à CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDERIQUE-AMÉLIE-ALEXANDRINE, Princesse de Saxe-Hildburghausen, *née* 28 Janvier 1794. De ce mariage :

ADOLPHE-GUILLAUME-CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, Prince héréditaire, *né* 24 Juillet 1817.

THÉRÈSE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE. sa sœur. *née* 17 Avril 1815.

FREDÉRIC-GUILLAUME, frère du Duc régnant, *né* 15 Décembre 1799.

HENRIETTE-ALEXANDRINE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE, sa sœur, *née* 30 Octobre 1797, *mariée* à Charles-Louis, Archiduc d'Autriche, frère de l'Empereur. *Voyez* AUTRICHE.

LOUISE-ISABELLE-ALEXANDRINE-AUGUSTE, Bourgrawine de Kirchberg, Comtesse de Sayn-Hachenbourg. *née* 29 Avril 1772, mère du Prince régnant, *veuve* le 9 Janvier 1816 du Prince Frédéric-Guillaume.

WILHELMINE-LOUISE. tante du Prince régnant, *née* 28 Septembre 1765. Voyez *Reuss-Greitz.*

CAROLINE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE. sa sœur, *née* 14 Février 1770. *mariée* 4 Septembre 1787. à Charles-Louis-Frédéric-Alexandre, Prince de Wied-Runkel, *né* 29 Septembre 1763.

AMÉLIE-CHARLOTTE-WILHELMINE-LOUISE, sa sœur, *née* 6 Août 1776, *veuve* 22 Avril 1812 de Victor-Charles-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.

HENRIETTE, sa sœur, *née* 22 Avril 1780. *mariée* au Prince Frédéric-Louis-Alexandre de Wurtemberg, frère du Roi. *Voyez* WURTEMBERG.

CHRISTIANE-LOUISE, Princesse de Nassau-Usingen, Fille du feu Duc Frédéric Auguste. *née* 17 août 1776. Voyez *Bade.*

CAROLINE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur. *née* 30 *août* 1777. Voyez *Anhalt-Coethen.*

AUGUSTE-AMÉLIE, *née* 30 Octobre 1778. sa sœur, *mariée* 2 Août 1804, à Louis-Guillaume, Prince de Hesse-Hombourg. *né* 29 Août 1770.

FRÉDÉRIQUE-VICTOIRE. sa sœur. *née* 21 Février 1784.

CAROLINE-POLYXÈNE, nièce du feu Duc, *née* 4 Avril 1762. *mariée* 2 Décembre 1786, au Landgrave Frédéric de Hesse, frère de l'Electeur, *né* 11 Septembre 1747.

LOUISE-HENRIETTE-CAROLINE, nièce du feu Duc, *née* 14 Juin 1763.

Saxe-Gotha.

ÉMILE-LÉOPOLD-AUGUSTE, Duc de Saxe-Gotha, *né* 23 Novembre 1772, *veuf* en premières noces de Louise-Charlotte, Princesse de Meklembourg-Schwerin, *marié* en secondes noces 24 Avril 1802, à
CAROLINE-AMÉLIE DE HESSE, Fille de l'Electeur, *née* 11 Juillet 1771.

DOROTHÉE-LOUISE-PAULINE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE, fille du premier lit, *née* 21 Décembre 1800. Voyez *Saxe-Cobourg.*

FRÉDÉRIC, frère du Duc régnant. *né* 28 Novembre 1774.

MARIE-CHARLOTTE-AMÉLIE-ERNESTINE, Mere du Duc Régnant. Voyez *Saxe-Meinungen.*

Saxe-Cobourg-Saalfeld.

ERNEST-ANTOINE CHARLES-LOUIS, Duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld 9 Décembre 1806, *né* 2 Janvier 1784, *marié* 31 Juillet 1817, à
DOROTHÉE-LOUISE-PAULINE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE, Princesse de Saxe-Gotha, *née* 21 Décembre 1800. De ce mariage :

AUGUSTE-ERNEST-CHARLES-JEAN-LÉOPOLD-ALEXANDRE-EDOUARD, Prince héréditaire, *né* 21 Juin 1818.

FERDINAND-GEORGES-AUGUSTE, frère du Duc, *né* 28 Mars 1785, *marié* le 2 Janvier 1816, à
ANTOINETTE, Comtesse de COHARY, *née* 2 jnillet 1797. De ce mariage:

FERDINAND, *né* 29 octobre 1816.

LÉOPOLD-GEORGES-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, frère du Duc, *né* 16 Décemb. 1790, *veuf* 6 novembre 1817, de Charlotte-Auguste, Princesse d'Angleterre.

SOPHIE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-LOUISE, sœur du Duc, *née* 19 Août 1778, *mariée* 22 Février 1804, au Comte Emmanuel de Mensdorf.

ANTOINETTE-ERNESTINE-AMELIE, sœur du Duc. *Voy.* WURTEMBERG.

JULIE-HENRIETTE-ULRIQUE-ANNA-FEODOROWNA, sa sœur. *Voy.* RUSSIE.

MARIE-LOUISE-VICTOIRE, sa sœur, *née* 27 Août 1786, *veuve* du Prince de Linange. *Voyez* ANGLETERRE.

AUGUSTE-CAROLINE-SOPHIE DE REUSS-EBERSDORF, mère du Duc régnant, *veuve* le 9 Décembre 1806, du Duc François.

Saxe-Meinungen.

BERNARD-ERICH FREUND, *né* 17 Décembre 1800, Duc de Saxe-Meinungen 24 Décembre 1803.

LOUISE-ELÉONORE DE HOHENLOHE-LANGENBOURG, *née* 11 Août 1763, Duchesse Douairière, Tutrice et Régente.

AMÉLIE-ADÉLAÏDE-LOUISE, sœur du Duc, *née* 13 Août 1792. *Voyez* ANGLETERRE.

IDA, sa sœur, *née* 25 Juin 1794. Voyez *Saxe-Weimar.*

MARIE-CHARLOTTE-AMELIE-ERNESTINE, tante du Duc, *née* 11 Septembre 1751, *veuve* 20 Avril 1804, du Duc de Saxe-Gotha Ernest II.

Saxe-Hildburghausen.

FRÉDÉRIC, Duc de Saxe-Hildburghausen 23 Septembre 1780, *né* 29 Avril 1763, *veuf* 14 Mai 1818, de Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique de Mecklenbourg-Strélitz.

{ JOSEPH-GEORGES-FRÉDÉRIC-ERNEST-CHARLES, Prince héréditaire, *né* 27 Août 1789, *marié* 24 avril 1817, à
LOUISE-AMÉLIE-WILHELMINE-PHILIPPINE DE WURTEMBERG, *née* 28 Juin 1799.

GEORGES-CHARLES-FREDÉRIC, frère du Prince héréditaire, *né* 24 Juillet 1796.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES-LOUIS-GEORGES, son frère, *ne* 4 Octobre 1801.
EDOUARD-CHARLES-GUILLAUME-CHRÉTIEN, son frère. *né* 3 Juillet 1804.
CATHERINE-CHARLOTTE-GEORGINE-FREDERIQUE-LOUISE-SOPHIE-THÉRÈSE, sa sœur, *née* 17 Juin 1787. *Voyez* WURTEMBERG.
THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FREDÉRIQUE-AMÉLIE, sa sœur, *mariée* au Prince Royal de Bavière. *née* 8 Juillet 1792. *Voyez* BAVIERE.
LOUISE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE-ALEXANDRINE, sa sœur, *mariée* au Duc de Nassau, *nee* 28 Janvier 1794. Voyez *Nassau.*

Anhalt-Dessau.

{ LÉOPOLD-FRÉDÉRIC, Duc d'Anhalt-Dessau le 10 Août 1817, *né* 1er. Octobre 1794, *marié* 18 Avril 1818, à
FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, fille du feu Prince Louis de Prusse, *née* 30 Septembre 1796.

GEORGES-BERNARD, son frère, *né* 21 Février 1796.
FRÉDÉRIC-AUGUSTE, son frère, *né* 23 Septembre 1799.
GUILLAUME WOLDEMAR, son frère, *né* 29 Mai 1807.
AMÉLIE-AUGUSTE, sa sœur, *née* 18 Août 1793. Voyez *Schwarzbourg-Rudolstadt.*
LOUISE-FRÉDÉRIQUE, sa sœur, *née* 1 Mars 1798. Voyez *Hesse-Hombourg.*
CHRISTINE-AMELIE DE HESSE-HOMBOURG, mère du Duc régnant, *née* 29 Juin 1774, *veuve* 20 Mai 1814, de Frédéric, Prince héréditaire.

Anhalt-Bernbourg.

{ ALEXIS-FRÉDÉRIC-CHRÉTIEN, Duc d'Anhalt-Bernbourg, *né* 12 Juin 1767, *marié* 29 novembre 1794, à
MARIE-FRÉDÉRIQUE DE HESSE, *née* 14 Septembre 1768. De ce mariage :

ALEXANDRE CHARLES, Prince héréditaire, *né* 2 Mars 1805.
WILHELMINE-LOUISE, sa sœur, *née* 30 Octobre 1799. *Voyez* PRUSSE
PAULINE-CHRISTINE-WILHELMINE, sœur du Prince régnant, *née* 23 Février 1769. Voyez *Lippe-Detmold.*
FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-SOPHIE-ALBERTINE, *née* 28 Août 1744, *veuve* 3 Mars 1793 du Prince Frédéric-Auguste d'Anhalt-Zerbst.

Anhalt-Coethen.

FERDINAND, Prince d'Anhalt-Pless, *né* 25 juin 1769, Duc d'Anhalt-Coethen le 16 décembre 1818, *veuf* 24 novembre 1803, de Marie-Dorothée-Henriette-Louise, Princesse de Holstein-Beck, *remarié* le 20 mai 1816, à
JULIE, Comtesse de Brandebourg, *née* 4 janvier 1793.

HENRI, Prince héréditaire, frère du Duc régnant, *né* 30 juillet 1778.

LOUIS, son frère, *né* 10 août 1783.

ANNE-EMILIE, leur sœur, *née* 20 mai 1770, *mariée* 20 mai 1791, à
JEAN-HENRI, Comte de Hochberg-Fürstenstein.

CAROLINE-FRÉDÉRIQUE DE NASSAU-USINGEN, Douairière 5 Mai 1812, du Duc d'Anhalt-Coethen, oncle du dernier Duc, *née* 30 Août 1777.

Schwarzbourg-Sondershausen.

GUNTER-FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, *né* 5 Décembre 1760, *marié* 23 Juin 1799, à
WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE DE SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, *née* 21 Janvier 1774. De ce mariage :

GUNTHER-FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince héréditaire, *né* 24 Septembre 1801.

EMILIE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, sa sœur, *née* 23 Avril 1800.

GUNTHER-ALBERT-AUGUSTE, frère du Prince régnant, *né* 6 Septembre 1767.

JEAN-CHARLES-GUNTHER, son frère, *né* 24 Juin 1772, *marié* 5 Juillet 1811, à
GUNTHERINE-FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ALBERTINE DE SCHWARZBOURG, *née* 24 Juillet 1791. De ce mariage :

LOUISE-FRÉDÉRIQUE-ALBERTINE-PAULINE, *née* 12 Mars 1813.

CAROLINE-AUGUSTE-ALBERTINE, sœur du Prince régnant, *née* 19 Fév. 1769.

ALBERTINE-WILHELMINE-AMÉLIE, sa sœur. *Voyez* WURTEMBERG.

Schwarzbourg-Rudolstadt.

FRÉDÉRIC GUNTHER, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, *né* 6 Novembre 1793, *marié* 15 Avril 1816, à
AMÉLIE-AUGUSTE, Princesse d'Anhalt-Dessau, *née* 18 Août 1793.

CAROLINE-LOUISE, Princesse de Hesse-Hombourg, mère du Prince régnant, *née* 26 Août 1771, *veuve* le 28 Avril 1807, du Prince Louis-Frédéric.

BERNARD, frère du Prince régnant, *né* 28 Juin 1801.

THÉKLA, sa sœur, *née* 25 février 1795.

CHARLES-GUNTHER, *né* 23 Août 1771, oncle du Prince, tuteur et co-régent, *marié* 19 Juin 1793, à
LOUISE-ULRIQUE, Princesse de Hesse-Hombourg, *née* 26 Octobre 1772. De ce mariage :

FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-CHARLES-ADOLPHE, *né* 27 Septembre 1801.

MARIE-GUILLAUME-FREDERIC, son frère, *né* 31 Mai 1806.

CAROLINE-AUGUSTE-LOUISE-AMÉLIE, sa sœur, *née* 4 Avril 1804.

MARIE, sa sœur, *née* 6 Avril 1809.

Hohenzollern-Hechingen.

FRÉDÉRIC-HERMANN-OTTON, Prince de Hohenzollern-Hechingen, *né* 22 Juillet 1776, *marié* 26 avril 1800, à
MARIE-LOUISE-PAULINE DE COURLANDE ET SAGAN, *née* 19 Février 1782. De ce mariage:

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CONSTANTIN, Prince héréditaire, *né* 16 Février 1801.

LOUISE-JULIE fille du 1er. lit, sœur du Prince régnant, *née* 1er. Nov. 1774.

MARIE-ANTOINETTE, sa sœur, fille du 3e. lit, *née* 8 Février 1781, *mariée* 12 Juillet 1803, à
FRÉDÉRIC-LOUIS, Comte de Waldbourg-Capustigal.

MAXIMILIENNE-ANTOINETTE, fille du 3e. lit, sœur du Prince régnant, *née* 3 Novembre 1787, *mariée* 25 Février 1811, à
EVERARD, Comte de Waldburg-Zeil-Wurtzach.

JOSEPHINE, fille du 3e. lit, sœur du Prince régnant, *née* 14 Mai 1790, *mariée* 31 Août 1811, à
LADISLAS, Comte de Festtits de Tolna.

MARIE-ANTOINETTE-MONIQUE, fille de François-Ernest, Comte de Truchsess-Zeil Wurtzach, *veuve* 2 Novembre 1810 de Hermann-Frédéric-Otton, Prince de Hohenzollern-Hechingen, père du Prince régnant.

Lichtenstein.

JEAN-JOSEPH, Prince de Lichtenstein, *né* 26 Janvier 1760, *marié* 12 Avril 1792, à
JOSEPHINE-SOPHIE DE FURSTEMBERG, *née* 20 Juin 1776. De ce mariage:

ALOYS, Prince héréditaire, *né* 25 Mai 1796.
FRANÇOIS-DE-PAULE-JOSEPH, son frère, *né* 25 Février 1802.
CHARLES, son frère, *né* 14 Juin 1803.
FREDERIC, son frere, *né* 21 Septembre 1807.
SOPHIE, sa sœur, *née* 7 Septembre 1798.
MARIE, sa sœur, *née* 11 Janvier 1800.
HENRIETTE, sa sœur, *née* 1er. Avril 1806.

Hohenzollern-Sigmaringen.

ANTOINE-ALOYS-MEINRAD-FRANÇOIS, Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, *né* 20 Juin 1762, *marié* 12 Août 1782, à
AMÉLIE-ZEPHIRINE DE SALM-KYRBOURG, *née* 6 Mars 1760. De ce mariage:

CHARLES-ANTOINE, Prince héréditaire, *né* 20 Février 1785, *marié* 4 Février 1808, à
ANTOINETTE MURAT, *née*. . . . . 1792. De ce mariage:
CHARLES-ANTOINE-JOACHIM-ZÉPHIRIN-FREDÉRIC-MEINRAD, *né* 7 Septembre 1811.
ANNUNCIADE-CAROLINE-JOACHIME-ANTOINETTE-AMÉLIE, *née* 6 Juin 1810.
AMÉLIE, *née* 30 avril 1815.

Waldeck.

Waldeck.

GEORGES-FRÉDÉRIC-HENRI, Prince de Waldeck, *né* 20 Septembre 1789.

FRÉDÉRIC-LOUIS-HUBERT, son frère, *né* 3 Novembre 1790.

JEAN-LOUIS, son frère, *né* 24 Septembre 1794.

WOLRAD-CHARLES-GEORGES, son frère, *né* 23 Avril 1798.

IDA-CAROLINE-LOUISE, leur sœur. Voyez *Lippe-Schaumbourg.*

CAROLINE-FRANÇOISE-MATHILDE, sa sœur, *née* 10 Avril 1801.

ALBERTINE-CAROLINE-AUGUSTE DE SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN, Douairière, *née* 1er. Février 1768, *veuve* 9 Sept. 1813, du Prince Georges.

Reuss-Greitz.

HENRI XIX, Prince de Reuss-Greitz le 29 Janvier 1817, *né* 1er. Mars 1790.

HENRI XX, frère du Duc régnant, *né* 29 Juin 1794.

HENRI XV, oncle du Prince régnant, *né* 22 Février 1751.

FRÉDÉRIQUE-MARIE-JEANNE, sa sœur, *née* 9 Juillet 1748, *veuve* 10 août 1796, du Prince Frédéric-Guillaume de Hohenlohe-Kirchberg.

ISABELLE-AUGUSTE, sa sœur, *née* 7 Août 1752.

ERNESTINE-ESPÉRANCE-VICTOIRE, sa sœur, *née* 20 Juin 1756, *veuve* 3 Février 1803, du Prince Wolfgang Ernest d'Isenbourg.

WILHELMINE-LOUISE DE NASSAU-WEILBOURG, mère du Prince régnant; *née* 28 Septembre 1765, *veuve* 29 Janvier, 1817 du Prince Henri XIII.

Reuss-Schleiz.

HENRI XLII, Prince de Reuss-Schleiz, le 17 avril 1818, *né* 31 Mai 1785.

HENRI LXVII, son frère, *né* 20 Octobre 1789.

CHRIST.-PHILIPPINE-LOUISE, sa sœur, *née* 9 Septembre 1781.

CHARLOTTE-HENRIETTE, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg, *née* 11 juin 1791, *veuve* le 17 avril 1818; de Henri LXII, Prince de Reuss-Schleiz.

Branche de Reuss-Lobenstein (Seconde ligne).

HENRI LIV, Prince de Reuss-Lobenstein, *né* 8 Octobre 1767, *marié en secondes noces* 4 Mai 1811, à FRANÇOISE, sœur du Prince de Reuss-Schleitz-Köstritz, *née* 7 Décembre 1788.

Branche de Reuss-Ebersdorf (Seconde ligne).

HENRI LI, Prince de Reuss-Ebersdorf, *né* 16 Mai 1761, *marié* 16 Août 1791, à LOUISE-HENRIETTE, Comtesse de Hoym, *née* 30 Mars 1772.

De ce mariage :

HENRI LXXII, Prince héréditaire, *né* 27 Mars 1797.

CAROLINE-AUGUSTE-LOUISE, sa sœur, *née* 27 Septembre 1792.

SOPHIE-ADÉLAÏDE-HENRIETTE, sa sœur, *née* 28 Mai 1800.

AUGUSTE-CAROLINE, sœur du Prince régnant, *née* 19 Janvier 1757. *Voyez Saxe-Cobourg-Saalfeld.*

LOUISE-CHRISTINE, sa sœur, *née* 2 Juin 1759, mère de Henri LXIV, Prince de Reuss-Schleitz-Kostritz.

Lippe-Schaumbourg.

GEORGES-GUILLAUME, Prince de la Lippe-Schaumbourg, *né* 20 Décembre 1784, *marié* le 23 Juin 1816. à
IDA-CAROLINE-LOUISE, Sœur du Prince de Waldeck, *née* 26 Septembre 1796. De ce mariage :

ADOLPHE-GEORGES, Prince héréditaire, *né* 1er. Août 1817.

MATHILDE-AUGUSTINE-WILHELMINE-CAROLINE, sa sœur, *née* 11 septembre 1818.

WILHELMINE-CHARLOTTE, sœur du Prince, *née* 18 Mai 1783.

CAROLINE-LOUISE, sa sœur, *née* 29 Novembre 1786.

Lippe-Detmold.

PAUL-ALEXANDRE-LÉOPOLD, Prince de la Lippe-Detmold, *né* 6 Novembre 1796.

FRÉDÉRIC-ALBERT-AUGUSTE, frère du Prince, *né* 8 Déc. 1797.

PAULINE-CHRISTINE-WILHELMINE, sa mère, *née* 23 Février 1769, fille de Frédéric-Albert-d'Anhalt-Bernbourg, *veuve* 4 Avril 1802, de Frédéric-Guillaume-Léopold, Prince de la Lippe-Detmold, Princesse tutrice et régente pendant la minorité de son fils.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. MONROE, Président, élu 4 Mars 1817.

SUISSE.

M. AMRHYN, premier Avoyer du Canton de Lucerne, Président du Directoire fédéral pour 1819.

CHAPITRE III.

Cardinaux qui composent le Sacré Collége.

CARDINAUX ÉVÊQUES.

Création de Pie VI.

1779. Alexandre Mattei, doyen, né à *Rome*, 20 février 1744.
1795. Jule M. Della Somaglia, né à *Plaisance*, 9 juillet 1744.

Création de Pie VII.

1800. Diegue-Innico-Carraciolo, *Napolitain*, né 18 juillet 1759.
1801. Michael di Pietro, né à *Albano*, 18 janvier 1747.
1801. Laurent Litta, né à *Milan*, 13 février 1754.

CARDINAUX PRÊTRES.

1800. Louis de Bourbon, né à *Cadahalfo*, 22 mai 1777.
1801. Joseph Firrao, *Napolitain*, né 20 juillet 1736.
1801. Antoine-Félix Zondadari, né à *Sienne*, 14 janvier 1740.
1801. Louis Ruffo Scilla, *Napolitain*, né 25 août 1750.
1801. Barthelemi Pacca, né à *Benevento*, 16 décembre 1756.
1801. César Brancadoro, né à *Fermo*, 18 août 1755.
1801. Jean-Philippe Gallerati Scotti, né à *Milan*, 25 février 1746.
1801. Joseph Spina, né à *Sarzana*, 11 mars 1756.
1801. Jule Gabrielli, né à *Rome*, 20 juillet 1748.
1801. Charles-François Caselli, né à *Alexandrie*, 20 octobre 1740.
1803. Joseph Fesch, né à *Ajaccio*, 3 janvier 1763.
1803. Pierre-François Galeffi, né à *Cesena*, 27 octobre 1770.
1804. Charles Oppizzoni, né à *Milan*, 16 avril 1769.
1816. Annibal Della Genga, né à *la Genga*, 2 août 1760.
1816. Pierre Gravina, né à *Monte-Vago*, 26 décembre 1749.
1816. Dominique Spinucci, né à *Fermo*, 2 mars 1739.
1816. Antoine-Gabriel-Severoli, né à *Faenza*, 28 février 1757.
1816. Joseph Morozzo, né à *Turin*, 12 mars 1758.
1816. Thomas Arezzo, né à *Orbitello*, 17 décembre 1756.
1816. Fabrice-Sceberas Testaferrata, né à *Malte*, 20 avril 1758.
1816. François-Saverien Castiglioni, né à *Cingoli*, 20 novembre 1761.
1816. Charles-André Pelagallo, né à *Rome*, 30 mars 1747.
1816. Benoit Naro, né à *Rome*, 26 Juillet 1744.
1816. François-Cesarei Leoni, né à Pérouse 1er. Janvier 1757.
1816. François-Antoine-Saverien Gardoqui, né à *Bilbao*, 9 oct. 1747.
1816. Denis Bardaxy de Azara, né à *Puianxodo*, 9 octobre 1760.

1816. Antoine Rusconi, né à *Cento*, 19 juin 1743.
1816. Emmanuel de Grégorio, *Napolitain*, né 18 décembre 1758.
1816. Jean-Baptiste Zauli, né à *Faenza*.
1816. Jean-Baptiste Quarantotti, né à *Rome*, 27 septembre 1733.
1816. Nicolas Riganti, né à *Molfesta*, 25 mars 1744.
1816. Alexandre Malvazia, né à *Bologne*, 26 avril 1748.
1816. Antoine M. Doria Pamphili, né à *Genes*, 28 mars 1749.
1816. François Fontana, Barnabite, né à *Cazal-Maggiore*, 27 août 1750.
1816. George Doria, né à *Rome*, 17 novembre 1772.
1816. Louis Ercolani, né à *Foligno*, 17 octobre 1758.
1816. François-Antoine Cebrian y Valla, *Espagnol*, né en. . . .
1816. Marie Taddée de Trautmansdorff Weinsberg, né à *Gratz*, 28 mai 1761.
1816. François-Xavier de Salm, né à *Vienne*, 1er. février 1749.
1816. Paul-Joseph Solaro, né à *Villeneuve de Solere en Piemont, en....*
1817. Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, né à *Paris* 1736.
1817. César-Guillaume de la Luzerne, né à *Paris* 1738.
1817. Louis-François de Bausset, né à *Pondichéry*, 14 décembre 1748.
1818. Casimir Hæffelin, né à *Minfeld*, 12 janvier 1737.

CARDINAUX DIACRES.

Création de Pie VI.

1791. Fabrice Ruffo, *Napolitain*, né 16 septembre 1744.

Création de Pie VII.

1800. Hercule Consalvi, *Romain*, né 8 juin 1757.
1801. Joseph Albani, *Romain*, né en 1750.
1816. François Cavalchini, né à *Tortone*, 4 décembre 1755.
1816. Jean Caccia Piatti, né à *Novare*, 8 mars 1751.
1816. Prosper Bottini, né à *Lucques*, 2 mars 1737.
1816. Stanislas San Severino, né à *Naples*, 13 juillet 1764.
1816. Pierre Vidoni, né à *Cremone*, 2 septembre 1759.
1817. Augustin Rivarola, né à *Gênes*, 14 mars 1758.

CHAPITRE IV.

Ministres d'Etat et du Cabinet des Puissances Etrangères.

AUTRICHE.

M. le Prince CLÉMENT DE METTERNICH-WINNEBOURG-OCHSENHAUSEN, Ministre des Affaires étrangères.
M. le Maréchal Comte WENCESLAS DE COLLOREDO, Ministre de la Guerre.
M. le Maréchal Prince CHARLES DE SCHWARZENBERG, Président du Conseil de Guerre.
M. le Comte PHILIPPE DE STADION, Ministre des Finances.
M. le Comte JOSEPH DE SEDLNITZKY, Vice-Président, chargé *ad interim* du département de la haute-police.
M. le Comte d'OETTINGEN WALLERSTEIN, Président de la Cour suprême de Justice.

M. le Prince FERDINAND DE TRAUTMANSDORFF,
M. le Maréchal Comte JOSEPH DE COLLOREDO,
M. le Comte de CHOTECK,
M. le Comte CHARLES DE ZICHY,
M. le Prince CLÉMENT DE METTERNICH,
M. le Comte de STADION,
} *Ministres d'Etat et des Conférences.*

BAVIÈRE.

M. le Comte ALOYS DE RECHBERG, Ministre d'Etat et des Conférences, Ministre des Affaires étrangères et de la Maison du Roi.
M. le Comte HENRI DE RETGERSBERG, Ministre d'Etat et des Conférences, Ministre de la Justice.
M. le Général de TRIVA, Ministre, Secrétaire d'Etat de la Guerre.
M. le Comte de THURHEIM, Ministre de l'Intérieur.
M. le Baron de LERCHENFELD, Ministre des Finances.

DANEMARCK.

M. de ROSENSRANTZ, Ministre des Affaires étrangères.
M. de KAAS, Président de la Chancellerie Danoise.
M. de MOESTING, Président de la Chancellerie Allemande.
M. le Comte de SCHIMMELMANN, Ministre des Finances.
M. l'Amiral de WLEDGEL, Ministre de la Marine.
M. le Général de DORRIEN, Ministre de la Guerre.
S. A. le Prince CHARLES, Landgrave de Hesse, Feld-Maréchal, Président du Conseil de la Guerre.
M. le Comte de REVENTLAU, Ministre de l'Intérieur.

ESPAGNE.

S. Ex. M. le Marquis de Casa-Jrujo. Ministre des Affaires étrangères.
S. Ex. M. le Marquis de Campo-Sagrado, Ministre de la Guerre.
Don Balthazar de Cisneros, Ministre de la Marine.
Don Joseph Imaz, Ministre des Finances *par interim*.
Don Lozano de Torres, Ministre de Grâce et Justice.

ÉTATS-UNIS.

M. Dallas, Secrétaire de la Trésorerie.
M. William Crawfort, Secrétaire du Département de la Guerre.
M. Crowningshield, Secrétaire du Département de la Marine.

GRANDE-BRETAGNE.

M. le Comte de Liverpool, premier Lord de la Trésorerie.
Lord Eldon, Lord Chancelier.
M. le Comte d'Harrowby, Lord Président du Conseil.
M. le Comte de Westmoreland. Lord du Sceau privé.
M. le Vicomte Sidmouth, Secrétaire d'Etat pour l'Intérieur.
M. le Comte Bathurst, Secrétaire d'Etat pour la Guerre et les Colonies.
M. le Vicomte Castlereagh, Secrétaire d'Etat pour les Affaires etrangeres.
M. le Comte Mulgrave, Grand-Maître de l'Artillerie.
M. le Vicomte Melville, premier Lord de l'Amirauté.
M. Vansittart, Chancelier de l'Echiquier.
M. Canning, Président du Bureau du Contrôle pour les Affaires de l'Inde.

HANOVRE.

S. A. R. Adolphe-Frédéric d'Angleterre, Duc de Cambridge, Gouverneur général militaire.
M. le Baron de Decken. Ministre d'Etat et du Cabinet.
M. le Comte de Munster, Ministre d'Etat et du Cabinet, Maréchal héréditaire du royaume.
M. le Baron de Bremer, Ministre d'Etat et du Cabinet.

PAYS-BAS.

M. le Commandeur Van Maanen, Ministre de la Justice.
M. le Baron de Nagell d'Ampsen, Ministre des Affaires étrangères.
M. Van der Hoop, Ministre de la Marine.
M. le Commandeur Roell, Ministre de l'Intérieur.
M. le Commandeur Six d'Oterleek, Ministre des Finances.
M. le Duc d'Ursel. Ministre du Waterstaat et des Travaux publics.
M. . . . . , Commissaire général de la Guerre.

PORTUGAL.

M. Le Comte de Palmella. Ministre des Affaires étrangères et de la Guerre.
M. le Comte Dos Arcos, Ministre de la Marine et des Colonies.
M. Th.-Ant. de Villanova Portugal, Ministre de l'Intérieur.

PRUSSE.

M. le Prince de Hardenberg, Chancelier d'Etat.
M. le Comte de Bernstorff, Ministre des Affaires étrangères.
M. de Kircheisen, Ministre de la Justice.
M. de Schuckmann, Ministre de l'Intérieur.

M. de KLEWITZ, Ministre des Finances.
M. le Prince de SAYN-WITTGENSTEIN, Ministre de la Police.
M. de BOYEN, Ministre de la Guerre.
M. d'ALTENSTEIN, Ministre des Cultes.

ROME.

S. Em. le Cardinal CONSALVI, Secrétaire d'État (Ministre des Affaires étrangères).
S. Em. . . . . (Presidente del buon Governo), Ministre de l'Intérieur.
S. Em. le Cardinal PACCA, Carmelingue.
Mgr. PACCA, Gouverneur de Rome.
Mgr. GUERRIERI, Trésorier général (Ministre des Finances).

RUSSIE.

M. le Lieutenant-Général KONAVNITZIN, Ministre de la Guerre.
M. le Marquis de TRAVERSAY, Ministre de la Marine.
M. le Comte de NESSELRODE, Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères.
M. de GOURIEFF, Ministre des Finances et des Apanages.
M. le Comte ALEXIS RAZOUMOFFSKY, Ministre de l'Instruction publique.
M. de KOSADAVLEFF, Ministre de l'Intérieur.
M. de TROSCHINSKY, Ministre de la Justice.
M. le Prince ALEXANDRE GALITZIN, Ministre des Cultes.
M. le Lieutenant-Général de BALASCHEFF, Ministre de la Police.

SARDAIGNE.

M. le Marquis de SAINT-MARSAN, Ministre et premier Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères.
M. le Comte BORGARELLI, premier Secrétaire d'Etat pour les Affaires intérieures.
M. le Chevalier LOMELLINI, premier Secrétaire d'Etat pour les Affaires de Sardaigne.
M. le Général ROBILANT, Ministre et premier Secrétaire d'Etat de la Guerre et de la Marine.
M. le Marquis de BRIGNOLE, Ministre d'Etat et premier Secrétaire des Finances.
M. le Comte LODI, premier Secrétaire de Police.

SAXE.

M. le Comte d'EINSIEDEL, Ministre du Cabinet, et Secrétaire d'Etat.

Conseil Privé.

M. de GLOBIG,
M. le Comte de HOHENTAL-KŒNIGSBRUCK,
M. de NOSTITZ JAENKENDORFF,
} Ministres des Conférences

M. le Lieutenant-Général de ZESCHAU, Chef du Département de la Guerre.
M. le Baron de WERTHERN, Chancelier.
M. de HUNERBEIN, Président de la Cour des Appels.
M. le Baron de GUTSCHMIDTT, Président du Conseil des Finances.
M. le Baron de FERBER, Président du Consistoire.

DEUX-SICILES.

M. le Marquis de CIRCELLO, Secrétaire d'Etat et Ministre des Affaires étrangères.
M. le Prince NUGENT, Capitaine général, chargé du département de la Guerre.
M. le Chevalier de MEDICI, Secrétaire d'Etat et Ministre des Finances.
M. le Marquis TOMMASI, Chancelier, Secrétaire d'Etat et Ministre de la Justice.

M. le Général Naselli, Secrétaire d'Etat pour la Marine.
M. le Marquis Cappelli, Secrétaire d'Etat au département de la Maison du Roi.

SUÈDE ET NORWÈGE.

M. le Comte de Gyllenborg, Ministre de la Justice.
M. le Comte d'Engestrom, Ministre d'Etat et des Affaires étrangères.
M. le Comte d'Anker, Ministre pour les Affaires de Norwège.
M. le Baron d'Ehrenborg, Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.
M. de Rosenstein, Secrétaire d'Etat pour les Affaires ecclésiastiques.
M. le Comte de Morner, Gouverneur général de Norwège.
M. le Baron de Bjomstjerna, Adjudant général chargé du portefeuille de la Guerre.
M. de Klinteberg, Secrétaire des Finances.

SUISSE.

M Mousson, Chancelier de la Confédération.

TURQUIE.

Muhammed-Derwiche Pacha, Grand-Visir.
Seyda Effendi, Reiss-Effendi.
Ahmed Pacha, Capitan-Pacha.
Ahmed-Erib Effendi, Kiaya-Bey.

WURTEMBERG.

M. le Comte de Zeppelin, Ministre d'Etat, des Conférences et des Affaires étrangeres.
M. Otto, Ministre de l'Intérieur et des Cultes.
M. de Maucler, Ministre d'Etat et de la Justice.
M. le Comte de Franquemont, Ministre de la Guerre.
M. le Baron de Vellnagel, Ministre, Secrétaire d'Etat.
M. de Malchus, Ministre des Finances.

CHAPITRE V.

Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères résidant près le Roi; Introducteurs des Ambassadeurs; Ambassadeurs et Ministres de Sa Majesté résidant près les Puissances étrangères.

SECTION PREMIÈRE.

AMBASSADEURS et MINISTRES *des Puissances Etrangères résidant près Sa Majesté.*

AUTRICHE.

M. le Baron de VINCENT. *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue d'Angoulême, aux Champs-Elysées, n. 2.

BADE.

M. le Bailli de FERRETTE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Saint-Florentin, n. 11.

BAVIÈRE.

M. le Comte de RECHBERG, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

DANEMARCK.

M. le Général de WALTERSTORFF, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Bergère, n. 4.

ESPAGNE.

S. E. M. le Duc de FERNAN-NUNEZ, *Ambassadeur*, rue de la Chaussée d'Antin, n. 18.

ÉTATS-UNIS.

M. GALLATIN (Albert), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de l'Université, n. 21.

GRANDE BRETAGNE.

S. E. M. le Chevalier STUART, *Ambassadeur extraordinaire*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 39.

HAMBOURG.

M. ABEL, *Ministre résident*, rue Saint-Dominique, n. 78.

HANOVRE.

M. le Comte de GROTE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue d'Antin, n. 5.

MECKLENBOURG-SCHWERIN.

M. de OERTHLING, *Chargé d'Affaires*, rue de la Madeleine, faubourg Saint-Honoré, n. 14.

MECKLENBOURG-STRELITZ, SAXE-WEYMAR, SAXE-GOTHA.

M. de TREITLINGER, *Ministre résident*, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.

PARME.

M. le Chevalier de POGGI, *Chargé d'Affaires*, rue des Saints-Pères, n. 10.

PAYS-BAS.

M. le Baron FAGEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Taitbout, n. 3.

PORTUGAL.

S. E. M. le Marquis de MARIALVA, *Ambassadeur*, rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, n. 25.

PRUSSE.

M. le Comte de GOLTZ. *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue d'Artois, n. 7.

RUSSIE.

M. le Général POZZO DI BORGO, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de Provence, hôtel Thélusson.

SARDAIGNE.

S. E. M. le Marquis ALFIERI DE SOSTEGNO, *Ambassadeur*, rue Saint-Dominique, n. 69.

SAXE.

M. le Baron d'UECHTRITZ, *Ministre plénipotentiaire*, rue Saint-Georges, n. 34.

DEUX-SICILES.

S. E. M. le Prince de CASTELCICALA, *Ambassadeur extraordinaire*, rue de l'Université, n. 57.

SUÈDE ET NORWÈGE.

M. le Comte GUSTAVE DE LŒVENHIELM, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue de Poitiers, n. 8.

SUISSE.

M. de TSCHANN, *Chargé d'Affaires*, rue Royale, près la place Louis XV, n. 11.

TOSCANE.

M. le Chevalier de KARCHER, *Chargé d'Affaires*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 27.

TURQUIE.

M. MANOS, *Chargé d'Affaires*, rue de la Planche, n. 11.

WURTEMBERG.

M. le Comte de GALLATIN, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 31.

SECTION II.

INTRODUCTEURS DES AMBASSADEURS.

M. de la LIVE, rue Neuve-des-Mathurins, n. 78.

M. de REMUSAT, fils, *Adjoint et Survivancier*, rue des Saussayes, n. 1.

Secrétaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs.

M. de L'ESPINE, à la Monnoye.

M. DARGAINARATZ, *Secrétaire honoraire*, rue Royale, place Louis XV, n. 6.

SECTION III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES *de Sa Majesté, résidant près les Puissances étrangères.*

ROME.

M. le Comte de BLACAS D'AULPS, *Ambassadeur extraordinaire*,
M. AUGUSTIN JORDAN, *premier*,
M. le Comte de MARCIEU, 2e.,
M. le Marquis de SOMMERY, 3e., *Secrétaires d'Ambassade*, } à Rome.

ESPAGNE.

M. le Duc de LAVAL-MONTMORENCY, *Ambassadeur*,
M. ARTAUD, *premier*,
M. BELLOCQ, fils, 2e.,
M. COULOMB, 3e., *Secrétaires d'Ambassade*, } à Madrid.

DEUX-SICILES.

M. le Duc de NARBONNE PELET, *Ambassadeur*,
M. le Vte. de PANAT, *Secrétaire d'Ambassade*, } à Naples.

AUTRICHE.

M. le Comte de CARAMAN, *Ambassadeur*,
M. de SAINT-MARS, *premier*,
M. SCHWEBEL, *second*,
M. de BOIS LE COMTE, *troisième*, *Secrétaires d'Ambassade*, } à Vienne.

BAVIÈRE.

M. le Comte de la GARDE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*,
M. de VIRIEU, *Secrétaire de Légation*, } à Munich.

BADE.

M. le Comte de MONTLEZUN, *Ministre plénipotentiaire.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE ET VILLE DE FRANCFORT.

M. le Comte REINHARD, *Conseiller d'Etat et Ministre plénipotentiaire.*
M. ALLEYE, *Secrétaire de Légation.*

DANEMARCK.

M. le Comte de la FERRONAYS, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*,
M. le Chev. de BOURGOING, *Secrétaire de Lég.*, } à Copenhague.

ÉTATS-UNIS.

M. Hyde de Neuville, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, à Washington.
M. Roth, *Secrétaire de Légation*, à Washington.

GRANDE-BRETAGNE.

M. le Marquis d'Osmond, *Ambassadeur*, à Londres.
M. le Comte George de Caraman, *premier* *Secrétaires d'Ambassade*, à Londres.
M. Elisée de Cazes, 3e. *Secrétaires d'Ambassade*, à Londres.

HAMBOURG.

M. le Baron de Marandet, *Ministre plénipotentiaire.*
M. de Beaucours, *Secrétaire de Légation.*

HANOVRE.

M. le Comte de la Moussaye, *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Vicomte de la Passe, *Secrétaire de Légation.*

HESSE-DARMSTADT.

M. le Comte de Salignac-Fénelon, *Chargé d'Affaires.*

PORTUGAL.

M. le Colonel Maler, *Chargé d'Affaires*, à Rio-Janeiro.
M. Lesseps, *Chargé d'Affaires*, à Lisbonne.

PROVINCES-UNIES.

M. le Marq. de la Tour-du-Pin-Gouvernet, *Ministre plénipotentiaire*, à La Haye.
M. le Comte Roger de Caux, *Secrétaire de Légation*, à La Haye.

PRUSSE.

M. le Marquis de Bonnay, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, à Berlin.
M. le Comte Henry de Chastellux, *Secrétaire de Légation*, à Berlin.

RUSSIE.

M. le Comte de Noailles, *Ambassadeur*, à Saint-Pétersbourg.
M. . . . . *premier* *Secrétaires d'Ambassade*, à Saint-Pétersbourg.
M. de Galz Malvirade, 2e. *Secrétaires d'Ambassade*, à Saint-Pétersbourg.
M. le Vicomte de Botherel, *troisième* *Secrétaires d'Ambassade*, à Saint-Pétersbourg.

SARDAIGNE.

M. le Duc de Dalberg, *Ambassadeur*, à Turin.
M. le Cte. Ernest de Gabriac, *premier* *Secrétaires d'Ambassade*, à Turin.
M. Achille Rouen, *second* *Secrétaires d'Ambassade*, à Turin.

SAXE.

M. le Marquis de LA TOUR-MAUBOURG, *Envoyé extraordinaire, et Ministre plénipotentiaire*, } à Dresde.
M. de CHASTEAU, *Secrétaire de Légation*, }

SUÈDE ET NORWÈGE.

M. de RUMIGNY, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, } à Stockholm.
M. de MÉRONA, *Secrétaire de Légation*, }

SUISSE.

M. le Comte AUGUSTE DE TALLEYRAND, *Ministre près la Confédération*, } à Berne.
M. de FAILLY, *Secrétaire de Légation*, }

TOSCANE.

M. le Comte EDOUARD DILLON, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, } à Florence.
M. le Chevalier de FONTENAY, *Secrétaire de Légation*, }

TURQUIE.

M. le Marquis de RIVIÈRE, *Ambassadeur*,
M. le Vicomte de VIELLA, *premier*
M. le Comte de BEAUREPAIRE, *second* } *Secrétaires d'Ambassade*,
M. le Vicomte de MARCELLUS, *troisième*
M. DEVAL, *Conseiller d'Ambassade*,
M. . . . . , *Chancelier*,
} à Constantinople.

WURTEMBERG.

M. le Baron de MONTALEMBERT, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. le Vicomte de SÉGUR-MONTAIGNE, *Secrétaire de Légation.*

DEUXIÈME PARTIE.

Maisons du Roi, des Princes et Princesses de la Famille Royale.

MAISON DU ROI (1).

CHAPELLE.

GRAND-AUMÔNIER.

M. Alexandre-Angélique de TALLEYRAND-PÉRIGORD, Cardinal, Duc et Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St.-Esprit.

Premier Aumônier.

M. d'Usson de Bonnal, ancien évêque d'Agen.

Aumônier ordinaire.

M. l'Abbé de Lachatre.

Confesseur.

M. l'Abbé Rocher.

Aumôniers par quartier, Messieurs,

L'Abbé de Chambre.	L'Abbé de Chabrillant.
L'Abbé de Villeneufve.	L'Abbé de Couasnon.
L'Abbé d'Esparbés.	L'Abbé de Pontevès.
L'Abbé de Bouvens.	L'Abbé de Retz.

M. l'Abbé Fleuriel, *Chapelain ordinaire.*

Chapelains par quartier, Messieurs,

L'Abbé Lefebvre de Palme.	L'Abbé de Gimel.
L'Abbé Godinot des Fontaines.	L'Abbé Ranzau.
L'Abbé Perreau.	L'Abbé Canonne.
L'Abbé Favraud.	L'Abbé Brajeuil.

Maître des Cérémonies, M. l'Abbé de Sambucy.

(1) Pour satisfaire aux nombreuses demandes qui nous ont été faites de donner le détail des divers services de la Maison du Roi, nous en avons formé un chapitre qui se trouve page 461 et suiv.

GRAND-MAÎTRE DE FRANCE.

M. de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon, Prince de Condé.

GRAND-CHAMBELLAN.

M. le Prince de Talleyrand.

PREMIERS GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE.

M. le Duc de Richelieu.
M. le Duc de Duras.
M. le Duc d'Aumont.
M. le Duc de Lachatre.

GRAND-MAÎTRE DE LA GARDEROBE.

M. le Comte de Blacas d'Aulps.

Maîtres de la Garderobe.

M. le Marquis d'Avaray.
M. le Marquis de Boisgelin.

CAPITAINES DES GARDES-DU-CORPS.

M. le Duc de Croï d'Havré.
M. le Duc de Gramont.
M. le Duc de Mouchy.
M. le Duc de Luxembourg.

CAPITAINE-COLONEL DES GARDES A PIED ORDINAIRES DU CORPS DU ROI.

M. le Duc de Mortemart.

GRAND-ÉCUYER DE FRANCE.

M. . . . . .

Écuyer Commandant les Écuries.

M. le Marquis de Vernon.

Roi d'Armes de France.

M. le Chevalier Delahaye.
M. Duverdier, *Adjoint et survivancier.*

PREMIER PANNETIER DE FRANCE.

M. le Comte de Cossé-Brissac.

PREMIER ÉCHANSON DE FRANCE.

M. le Comte de Rothe.

PREMIER TRANCHANT DE FRANCE.

M. le Vicomte de Saint-Priest.

GRAND-VENEUR.

M. . . . . .

GRAND-MARÉCHAL-DES-LOGIS.

M. le Marquis de la Suze.

CAPITAINE GÉNÉRAL DES GUIDES DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI.

M. . . . . .

PREMIER MAÎTRE-D'HÔTEL.

M. le Duc d'Escars.

Maître-d'Hôtel ordinaire.

M. le Marquis de Mondragon.

GRAND-MAÎTRE DES CÉRÉMONIES DE FRANCE.

M. le Marquis de Dreux-Brézé.

Maître des Cérémonies.

M. le Marquis de Rochemore.

Aides des Cérémonies.

M. le Baron de Saint-Félix, *premier Aide.*
M. de Geslin, *second Aide.*

CHAMBRE ET CABINET.

M. Luzancy de Champolles, *Secrétaire de la Chambre.*

Secrétaires honoraires de la Chambre et du Cabinet.

M. le Comte de la Barthe.
M. de Froment.
M. le Vicomte de Senonnes.

Lecteurs de la Chambre et du Cabinet.

M. Vigée.
M. le Chevalier Gauthier de Brécy.
M. Michaud, *surnuméraire.*

Ecrivain du Cabinet.

M. Brazier.

Commission *du Bureau général de l'Administration des Dépenses de la Maison du Roi.*

M. . . . . ., *Ministre et Secrétaire d'Etat de la Maison du Roi.*
M. le Comte de Pradel, *Directeur général au Département.*
M. de la Boulaye, *Secretaire général.*
M. le Baron de la Bouillerie, *Intendant du Trésor de la Liste Civile.*
M. le Baron Mounier, *Intendant des Bâtimens, Parcs et Jardins.*
M. le Baron de Ville-d'Avray, *Intendant du Garde-Meubles.*
M. Papillon de la Ferté, *Intendant des Menus-Plaisirs, etc.*
M. d'André, *Intendant des Domaines et Forêts.*
M. Forestier, Conseiller d'Etat, *Intendant des Dépenses.*

MAISON DE MONSIEUR.

Premier Aumônier.

M. l'Evêque d'Amiclée.

Aumôniers.

M. l'Abbé de Sinéty.
M. l'Abbé du Châtelier.
M. l'Abbé de Chabons.
M. l'Abbé de Méjanès-Veillac.

Premiers Gentilshommes de la Chambre.

M. le Duc de Maillé, Pair de France, *Maréchal-de-camp.*
M. le Duc de Fitz-James, Pair de France, *Colonel.*

Gentilshommes d'honneur.

M. le Comte de Gain de Montagnac, *Lieutenant général.*
M. le Vicomte de la Roche-Aymon, *Lieutenant général.*
M. de la Boëssière, Comte de Chambors, *Maréchal-de-camp.*
M. le Vicomte de Sesmaisons, *Lieutenant général.*
M. le Comte de Vérac, *Colonel.*
M. le Marquis de Chabrillant, *Chef d'escadron.*
M. le Comte de Bourbon-Busset, *Maréchal-de-camp.*
M. le Comte Charles de Maillé, *Colonel.*
M. le Comte de Bréon, *Colonel Commandant le régiment des Carabiniers de Monsieur.*
M. le Comte Louis de la Tour-du-Pin-Lacharce.
M. le Comte de Vaudreuil, *Pair de France.*

Premiers Chambellans.

M. le Comte de Montbel.
M. le Comte de Saint-Sauveur.

Maîtres de la Garderobe.

M. le Marquis de Tourdonnet, *Colonel.*
M. le Comte Edouard de Dillon, *Lieutenant général.*

Premier Maître-d'Hôtel.

M. le Comte de Fougières, *Colonel.*

Premier Ecuyer.

M. le Duc de Polignac, Pair de France, *Maréchal-de-camp.*

Ecuyer Commandant.

M. le Comte O'Hëgerty.

Ecuyer Cavalcadour.

M. le Comte Charles d'Hozier.

MAISON MILITAIRE.

Capitaines des Gardes-du-Corps.

M. le Comte d'Escars, Pair de France, *Lieutenant général, Gouverneur de la 4e. Division militaire.*

M. le Comte de Puységur, *Lieutenant général, Gouverneur de la 9e. Division militaire.*

Major des Gardes.

M. le Marquis Letourneur, *Lieutenant général.*

Secrétaire militaire.

M. le Baron de Kentzinger, *Colonel*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 3.

Aides-de-camp, Messieurs,

Lieutenans généraux.

Le Marquis de Rivière,
Le Cte de Bruges,
Le Vte de Digeon,
Le Cte de Bordesoulle,

Maréch. de camp.

Le Cte Jules de Polignac, *Pair de France*,
Le Cte de Trogoff,
Le Cte de Wall,
Le Chev. de Lasalle,
M. le Chev. Pillichody de Bavois,
M. le Baron de Gady,

Colonels.

Le Cte de Bouillé,
Le Cte Alexis de Noailles,
Le Marquis de Vibrayes, *Pair de France*,
Le Vte de la Rochefoucauld, *Pair de France*,
Le Marquis de Conflans,
Le Duc de Crussol,
Le Baron Albert de Vincy,
Le Baron de Graffenried de Blonay,

Premier Veneur.

M. le Marquis du Hallay.

Capitaine général des Chasses.

M. le Marquis de Chastenoy, *Lieutenant général.*

Capitaine honoraire des Chasses.

M. le Comte de Moussi Lacontour.

CONSEIL DES MAISON ET FINANCES DE MONSIEUR.

Chancelier Garde-des-Sceaux, Chef du Conseil.

M. le Baron de Ballainvilliers, *Conseiller d'Etat*, rue de l'Université, n. 26.

M. de Montyon, *conservant les honneurs.*

Surintendant des Maison, Domaines et Finances.

M. de Verdun, rue Royale, place Louis XV, n 12.

Secrétaires des Commandemens, Maison, Finances et Cabinet.

M. Oursin de Monchevrel, rue du Dauphin, n. 1.

M. le Comte Thimoléon de Villedeuil, rue Caumartin, n. 21.

Premier Conseiller.

M. Blondel Daubers.

Commissaire général de la Maison.

M. de Belleville, au Palais des Tuileries.

Procureur général.

M. Musnier de l'Hérable, rue Caumartin, n. 3.

Trésorier général.

M. Drouet de Santerre, rue de l'Université, n. 72.

Secrétaire du Cabinet.

M. de Valdené, rue Saint-Honoré, n. 270.

SERVICE DE SANTÉ

Premier Médecin.

M. Hallé, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.

Médecins ordinaires.

M. Guéneau de Mussy, rue des Postes.
M. le Chevalier Auvity.

Premier Chirurgien.

M. . . . . .

Chirurgien ordinaire.

M. Bougon, rue Saint-Honoré, n. 333.

Pharmacien.

M. Fâbre, aux Tuileries.

MAISON DE S. A. R. Mgr. DUC D'ANGOULÊME.

Premier Gentilhomme de la Chambre.

M. le Duc de Damas, Pair de France, *Lieutenant général des armées du Roi, Gouverneur de la 2e. division militaire.*

Premier Ecuyer.

M. le Duc de Guiche, *Maréchal-de-camp.*

Gentilshommes d'honneur et Aides-de-camp.

M. le Vicomte d'Escars, *Maréchal-de-camp.*
M. le Baron de Damas, *Lieutenant général.*
M. le Comte Melchior de Polignac, } *Maréchaux-de-camp.*
M. le Vicomte de Saint-Priest, }

Aides-de-Camp.

M. le Comte de Fontenilles, }
M. le Chevalier de Montcalm. } *Colonels.*
M. le Vicomte de Champagny, }
M. le Marquis de Lur Saluces, *Lieutenant-Colonel.*
M. le Vicomte d'Osmond, } *Chefs d'Escadron.*
M. le Vicomte de Levis, }

Officier d'ordonnance.

M. le Comte de la Rochefoucault, *Capitaine.*

Secrétaire des Commandemens.

M. le Baron Giresse de la Beyrie.

1er Valet-de-Chambre.

M. Gouverna.

Valets-de-Chambre.

M. Marquart. M. Brisson.

Garçon de la Chambre.

M. Desmanets.

Huissiers de la Chambre.

M. Masson.
M. d'Archer-Montgascon.

Secrétaire des Ecuries.

M. Fabre de Tapiès.

MAISON DE S. A. R. MADAME, DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Premier Aumônier.

M. de la Fare, *Evêque de Nancy.*

Aumôniers par sémestre.

M. l'Abbé de Vichy. M. l'Abbé de Bouillé.

Chapelain ordinaire.

M. l'Abbé de Cacqueray.

Dames d'honneur.

Madame la Duchesse de Serent.
Madame la Duchesse de Damas, *en survivance.*

Dame d'atour.

Madame la Vicomtesse d'Agoult.

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse de Béarn.
Madame la Marquise de Biron.
Madame la Marquise de Sainte-Maure.
Madame la Vicomtesse de Vaudreuil.
Madame la Comtesse de Goyon.
Madame la Marquise de Rougé.

Chevalier d'honneur.

M. le Vicomte de Montmorency, *Pair de France, Maréchal-de-camp.*

Premier Ecuyer.

M. le Vicomte d'Agoult, *Lieutenant général.*

Ecuyer Commandant.

M. le Comte de Lastours, *Colonel de cavalerie.*

Secrétaire des Commandemens.

M. Théodore Charlet.

Trésorier général.

M. Théodore Charlet.

Premier Valet-de-chambre et Huissier du Cabinet.

M. de Turgy.

Médecin.

M. Lucas, rue. . .

MAISON DE S. A. R. Mgr. LE DUC DE BERRY

Premier Gentilhomme de la Chambre.

M. . . . . .

Gentilshommes d'honneur.

M. le Comte de Clermont-Lodève, } *Colonels.*
M. le Comte de Rohan-Chabot, }
M. le Comte de Brissac, *Chef d'Escadron.*

Premier Ecuyer.

M. le Comte de Nantouillet, *Lieutenant général.*

Ecuyer-Commandant.

M. . . . . .

Secrétaire des Ecuries.

M. le Chev. Gy, *Chef de la Comptabilité.*

Aides-de-Camp.

M. le Comte de Nantouillet, *Lieutenant général.*
M. le Comte de Mesnard, *Maréchal-de-camp.*
M. le Comte de Clermont-Lodève, *Colonel.*
M. le Vicomte de Montélégier, *Maréchal-de-camp.*
M. le Comte de Rohan-Chabot, } *Colonels.*
M. le Comte de Choiseuil, }
M. le Comte de Coigny, }
M. le Comte d'Astorg, }
M. le Comte de Brissac, } *Chef d'Escadron.*
M. le Comte de Mailly, }
M. le Prince de Bauffremont, }

Colonel attaché à S. A. R.

M. le Baron de Fontane, *à l'Elysée.*

Secrétaire de la Chambre.

M. Delville, fils.

Médecin.

M. Guérin.

Chirurgien.

M. . . . . .

Dentistes.

M. Ricci. M. Hostein.

Valet-de-Chambre.

M. Delville.

Valets-de-Chambre ordinaires.

M. Hansler. M. Scheirer. M. Fallo.

Huissiers de la Chambre.

M. Masson. M. Tiercelin.

Contrôleur de la Bouche.

M. . . . . .

Maître-d'Hôtel.

M. Sombret.

MAISON DE S. A. R. MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.

Premier Aumônier.

M. l'Evêque d'Amiens.

M. l'Abbé Alary, *Chapelain.* M. l'Abbé Quarante, *Assistant.*

Dame d'honneur.

Madame la Maréchale Duchesse de Reggio.

Dame d'Atours.

Madame La Vicomtesse de Gontaud.

La Comtesse de Bouillé. La Comtesse de Lauriston.
La Marquise d'Hautefort. La Marquise de Gourgues.
La Comtesse de Béthizy. La Comtesse de Miffrey.

Chevalier d'honneur.

M. le Duc de Levis.

Premier Ecuyer.

M. le Comte de Mesnard, *Maréchal-de-camp.*

Ecuyer Commandant.

M. le Marquis Anjorrant.

Secrétaire des Commandemens.

M. le Marquis de Sassenay, *Lieutenant-Colonel.*

Porte-Manteau.

M. le Chevalier Gory.

CHAMBRE.

Première Femme-de-Chambre.

Madame de Walthaire.

Femmes-de-Chambre.

Madme Bois d'Offré. Mademoiselle Bois d'Offré.
Madame Béranger. Mademoiselle Brissy.

Valets-de-Chambre.

M. Sotom, père. M. Sotom, fils.

Huissiers de la Chambre.

M. Henry. M. Remy.

Garde-Robe.

Madame Sotom, la jeune, *Femme de Garde-Robe des Atours.*
Mademoisllle Jourdan.

Bibliothécaire.

M. Osmond, *aux Quatre-Nations.*

Faculté.

M. Guérin, *Médecin ordinaire.* M. Bougon, *Chirurgien.*
M. Faure, *Médecin oculiste.* M. Hostein, *Chirurgien-Dentiste.*
M. Deneux, *Chirurgien Accoucheur.*

M. Paër, *Directeur de la Musique.* M. Abraham, *Maître de Danse.*

MAISON DE S. A. S. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

Premier Gentilhomme de la Chambre.

M. . . . . .

Premier Ecuyer.

M. . . . . .

Aides-de-Camp.

M. le Baron Albert, *Lieutenant Général.*
M. le Vicomte de Chabot, *Maréchal-de-Camp.*
M. le Baron Athalin, } *Colonels.*
M. le Comte Camille de Sainte-Aldegonde, }
M. le Baron Raoul de Montmorency, *Chef d'Escadron.*

CONSEIL.

Chef du Conseil.

M. le Baron Henrion de Pensey, Président à la Cour de Cassation, *Président*, rue de Vaugirard, n. 30.

Secrétaire des Commandemens et Directeur général des Maison, Domaines, Forêts et Finances.

M. le Chevalier de Broval, au Palais-Royal.

Intendant honoraire des Domaines et Forêts.

M. Bichet, au Palais-Royal.

Conservateur des Forêts.

M. Bonhomme, au Palais-Royal.

Conseillers.

M. Borel de Bretizel, *Conseiller à la Cour de Cassation*, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n. 7.
M. Amy, *Président à la Cour Royale de Paris*, rue Saint-Dominique, F. S.-G., n. 19.
M. Colin, *Avocat*, rue Coquillère, n. 42.

Secrétaire du Conseil.

M. Frerson, rue du Doyenné, n. 12.

Agent d'Affaires.

M. Samson, rue Mâcon, n. 8.

S. A. S. n'a pas encore nommé aux autres places de sa Maison.

Testu, *Imprimeur-Libraire*, rue Hautefeuille, n. 13.

MAISON DE S. A. R. Mde. LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Premier Aumônier.

M. . . . . .

Dame d'honneur.

Madame la Comtesse de Vérac.

Dames pour accompagner. Mesdames,

La Vicomtesse de Chabot. La Marquise de Dolomieu.

Chevalier d'honneur.

M. le Marquis de Grave, *Pair de France*, Lieutenant Général.

MAISON DE S. A. S. Mgr. LE DUC DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ.

M. l'Abbé Hébert, *Aumônier.*

M. le Comte de Rully, Pair de France, Lieutenant général, *Premier Gentilhomme.*

M. le Cte. de Quesnay, Mar.-de-camp, *Gentilhomme ordinaire, Commandant les Ecuries et Venerie de S. A. S.*

M. le Cte. d'Auteuil (Aug.), Mar.-de-camp, *Capit. gén. des Chasses.*

M. le Cte. de Saint-Clou, Chef d'Escad., *Gentilhomme ordinaire.*

M. le Baron de S.-Jacques, Colonel, *Secrétaire des Commandemens pour la partie militaire.*

M. le Comte de Rully, *Lieutenant général*,
M. le Comte de Quesnay, *Maréchal-de-camp*,
M. le Baron de Saint-Jacques, *Colonel*,
M. le Comte de Chaillou de Jonville, *Colonel*,
} *Aides-de-Camp titulaires.*

M. le Marquis de Roncherolles, *Maréchal-de-camp*,
M. le Comte d'Auteuil (Aug.), *Maréchal-de-camp*,
M. le Comte de Marans, *Maréchal-de-camp*,
M. le Vicomte de Cheffontaine, *Maréchal-de camp*,
} *Aides-de-camp honoraires.*

ADMINISTRATION.

M. de Gatigny, *Secrétaire des Commandemens, Intendant général des Maisons, Domaines et Finances.*

M. Fort, *Secrétaire particulier de S. A. S. et Contrôleur des dépenses de sa Maison.*

M. Cayeux, *Trésorier.*

CONSEIL.

M. de Laporte Lalanne, Conseiller d'Etat, *Chef.*

Conseillers.

M. Maugis, *Vice-Président au Trib. de 1re. instance de la Seine.*

M. de la Calprade, *Avocat.*

M. de Gatigny, *Secrétaire des Commandemens, Intendant général des Maisons, Domaines et Finances.*
M. Fort, *Contrôleur-général.*
M. Cluzel, *Secrétaire-Archiviste.*

M. Agasse, *Secrétaire des Commandemens, pour la Maison du Roi.*

M. Dupont, *Avocat aux Cons. et à la Cour de Cassation.*
M. Gairal, *Avocat.*
M. Lecacheur, *Avoué à la Cour R.*
M. Prudhomme, } *Avoués de 1re.*
M. Genreau, } *instance.*

Médecins. { M. Philibert. M. Guérin ✠
Chirurgiens. { M. Bonnie. M. Hostein.

M. Dubois, *Architecte.*
Testu, *Imprimeur*, rue Hautefeuille, n°. 13.

GOUVERNEMENS DES MAISONS ROYALES.

Tuileries.

M. le Marquis de Champcenets, Lieut. général, *Gouverneur.*

Versailles et Trianon.

M. le Prince de Poix, Lieut. général, Pair de France, *Gouverneur.*

Palais du Louvre.

M. le Marquis d'Autichamp, Lieut. général, *Gouverneur.*

Saint-Germain-en-Laye.

M. le Comte Bozon de Périgord, Mar.-de-camp, *Gouverneur.*

Compiègne.

M. le Vicomte de Montmorency, Mar.-de-camp, *Gouverneur.*

Fontainebleau.

M. le Maréchal Duc de Coigny, Pair de France, *Gouverneur.*

Rambouillet.

M. le Duc de Sérent, Lieut. général, Pair de France, *Gouverneur.*

Meudon.

M. le Marquis de Champcenets, Lieut. général, *Gouverneur.*

Bordeaux.

M. Taffard de Saint-Germain, *Intendant.*

Strasbourg.

M. le Comte Claparède, Lieutenant général, *Gouverneur.*

Pau.

M. le Marquis de Lons, Lieut. général, *Gouverneur.*

M. Le Duc, *Contrôleur du service des Gouverneurs*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 101.

TROISIÈME PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

CHARTE CONSTITUTIONNELLE,

DONNÉE PAR S. M. LOUIS XVIII EN 1814.

Droit public des François.

ARTICLE PREMIER. Les François sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6. Cependant, la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de l'Etat.

7. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent seuls des traitemens du trésor royal.

8. Les François ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

9. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

10. L'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété, pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.

11. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration, sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

12. La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formes du Gouvernement du Roi.

13. La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

14. Le Roi est le chef suprême de l'Etat, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les réglemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat.

15. La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés des départemens.

16. Le Roi propose la loi.

17. La proposition de la loi est portée, au gré du Roi, à la Chambre des Pairs ou à celle des Députés, excepté la loi de l'impôt, qui doit être adressée d'abord à la Chambre des Députés.

18. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

19. Les Chambres ont la faculté de supplier le Roi de proposer une loi sur quelque objet que ce soit, et d'indiquer ce qui leur paraît convenable que la loi contienne.

20. Cette demande pourra être faite par chacune des deux Chambres, mais après avoir été discutée en comité secret: elle ne sera envoyée à l'autre Chambre, par celle qui l'aura proposée, qu'après un délai de dix jours.

21. Si la proposition est adoptée par l'autre Chambre, elle sera mise sous les yeux du Roi; si elle est rejetée, elle ne pourra être représentée dans la même session.

22. Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois.

23. La liste civile est fixée, pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avènement du Roi.

De la Chambre des Pairs.

24. La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

25. Elle est convoquée par le Roi en même tems que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même tems que celle de l'autre.

26. Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du tems de la session de la Chambre des Députés, ou qui ne serait pas ordonnée par le Roi, est illicite et nulle de plein droit.

27. La nomination des pairs de France appartient au Roi; leur nombre est illimité; il peut en varier les dignités, les nommer à vie ou les rendre héréditaires, selon sa volonté.

28. Les pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente ans seulement.

29. La Chambre des Pairs est présidée par le chancelier de France, et, en son absence, par un pair nommé par le Roi.

30. Les membres de la famille royale et les princes du sang sont pairs par le droit de leur naissance. Ils siégent immédiatement après le président; mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq ans.

31. Les princes ne peuvent prendre séance à la Chambre que de l'ordre du Roi, exprimé, pour chaque session, par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

32. Toutes les délibérations de la Chambre des Pairs sont secrètes.

33. La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État, qui seront définis par la loi.

34. Aucun pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé par elle en matière criminelle.

De la Chambre des Députés des départemens.

35. La Chambre des Députés sera composée des députés élus par les colléges électoraux, dont l'organisation sera déterminée par des lois.

36. Chaque département aura le même nombre de députés qu'il a eu jusqu'à présent.

37. Les députés seront élus pour cinq ans, et de manière que la Chambre soit renouvelée chaque année, par cinquième.

38. Aucun député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de quarante ans, et s'il ne paie une contribution directe de 1,000 fr.

39. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins 1,000 fr. de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de 1,000 fr., et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

40. Les électeurs qui concourent à la nomination des députés, ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne paient une contribution directe de 300 fr., et s'ils ont moins de trente ans.

41. Les présidens des colléges électoraux seront nommés par le Roi, et de droit membres du collége.

42. La moitié au moins des députés sera choisie parmi des éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

43. Le président de la Chambre des Députés est nommé par le Roi, sur une liste de cinq membres présentés par la Chambre.

44. Les séances de la Chambre sont publiques; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

45. La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

46. Aucun amendement ne peut être fait à une loi, s'il n'a été proposé ou consenti par le Roi, et s'il n'a été renvoyé et discuté dans les bureaux.

47. La Chambre des Députés reçoit toutes les propositions d'impôts; ce n'est qu'après que ces propositions ont été admises, qu'elles peuvent être portées à la Chambre des Pairs.

48. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres, et sanctionné par le Roi.

49. L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

50. Le Roi convoque, chaque année, les deux Chambres; il les proroge, et peut dissoudre celle des Députés des départemens; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

51. Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre, durant la session, et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

52. Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

53. Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

Des Ministres.

54. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés. Ils ont en outre leur entrée dans l'une et l'autre Chambres, et doivent être entendus quand ils le demandent.

55. La Chambre des Députés a le droit d'accuser les ministres, et de les traduire devant la Chambre des Pairs, qui, seule, a celui de les juger.

56. Ils ne peuvent être accusés que pour fait de trahison ou de concussion. Des lois particulières spécifieront cette nature de délits, et en détermineront la poursuite.

De l'ordre judiciaire.

57. Toute justice émane du Roi; elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

58. Les juges nommés par le Roi sont inamovibles.

59. Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existans sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

60. L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

61. La justice de paix est également conservée. Les juges de paix, quoique nommés par le Roi, ne sont point inamovibles.

62. Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

63. Il ne pourra en conséquence être créé de commissions et tribunaux extraordinaires. Ne sont pas comprises sous cette dénomination les juridictions prévotales, si leur rétablissement est jugé nécessaire.

64. Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

65. L'institution des jurés est conservée. Les changemens qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaires, ne peuvent être effectués que par une loi.

66. La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra être rétablie.

67. Le Roi a le droit de faire grâce, et celui de commuer les peines.

68. Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

Droits particuliers garantis par l'Etat.

69. Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions

70. La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'Etat, avec ses créanciers, est inviolable.

71. La noblesse ancienne reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. Le Roi fait des nobles à volonté; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

72 La Légion-d Honneur est maintenue. Le Roi déterminera les réglemens intérieurs et la décoration.

73. Les Colonies seront régies par des lois et des réglemens particuliers.

74. Le Roi et ses successeurs jureront, dans la solennité de leur sacre, d'observer fidèlement la présente Charte constitutionnelle.

CHAPITRE II.

CONSEILS DU ROI.

CONSEIL DES MINISTRES.

Ce Conseil se compose des Ministres Secrétaires d'Etat qui se rassemblent, ou devant le Roi, ou sous la présidence d'un Ministre Secrétaire d'Etat nommé à cet effet.

Il délibère sur les matières de haute administration, sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et au maintien de l'autorité royale.

PRÉSIDENT.

M. le Marquis DESSOLES ✲ (G. C. ✲), Pair de France, *Ministre Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangères.*

Ministres Secrétaires d'Etat ayant département.

M. le Comte de CAZES ✲, Pair de France, *l'Intérieur.*
M. le Marquis de GOUVION SAINT-CYR (G. ✲) (G. C. ✲), Pair de France, *la Guerre.*
M. le Marquis DESSOLES ✲ (G. C. ✲), Pair de France, *les Affaires étrangères.*
M. de SERRE ✲ ✲, *Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice.*
M. le Baron PORTAL (O. ✲), *la Marine et les Colonies.*
M. le Baron LOUIS (G. C. ✲), *les Finances.*
M. . . . ., *la Maison du Roi.*

CONSEIL PRIVÉ.

Le nombre des Membres de ce Conseil n'est pas fixé.

Il ne s'assemble que sur convocation spéciale et faite d'après les ordres du Roi, par le Président du Conseil des Ministres.

Il ne discute que les affaires qui lui sont spécialement soumises.

Sont Membres de ce Conseil :

Les PRINCES DE LA FAMILLE ROYALE, et les PRINCES DU SANG que le Roi juge à propos d'y appeler.

Les MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT ayant Département.

Les Ministres d'Etat dont les noms suivent :

M. DAMBRAY (G. O. C. ✲) ✲, *Chancelier de France*, Pair de France.

M

M. le Duc de Dalberg (G. C. ✻), Pair de France.
M. le Marquis de Beurnonville ✻ (G.C.✻), Pair de France.
M. le Maréchal Duc de Reggio (G. ✻) (G.C. ✻), Pair de France.
M. le Marquis Dessoles ✻ (G. C. ✻), Pair de France.
M. le Comte Ferrand ✻, Pair de France.
M. le Comte Dupont (G. C. ✻), Pair de France.
M. l'Abbé de Montesquiou, Pair de France.
M. le Cte Beugnot (G. ✻).
M. le Marquis Barthelemy (G. ✻), Pair de France.
M. le Maréchal Macdonald, Duc de Tarente (C.✻) (G.C.✻), Pair de France.
M. le Cardinal de la Luzerne, Pair de France.
M. le Marquis Garnier (G. ✻), Pair de France.
M. le Duc de Lévis ✻, Pair de France.
M. le Marquis de Marbois (G. C. ✻), Pair de France.
M. le Marquis de Fontanes (C. ✻), Pair de France.
M. le Comte de Choiseul-Gouffier ✻, Pair de France.
M. le Marquis de Lally-Tollendal, Pair de France.
M. le Comte Anglès ✻, Préfet de Police.
M. de Bourienne ✻, rue. . .
M. le Comte Alexis de Noailles ✻.
M. le Prince de Talleyrand (G. C. ✻), Grand Chambellan.
M. le Maréchal Comte Gouvion-Saint-Cyr (C.✻) (G. C.✻), Pair de France.
M. le Marquis de Jaucourt (G. C. ✻), Pair de France.
M. le Baron Pasquier (G. C. ✻).
M. le Baron Louis (G. C. ✻).
M. le Comte de Vaublanc (G. ✻).
M. le Duc de Lachatre ✻ M, Pair de France.
M. le Vicomte Dubouchage (G. ✻) ✣, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de Raguse (C. ✻) (G. C. ✻), Pair de France.
M. le Comte Corvetto (G. C. ✻).
M. le Duc de Richelieu ✻ ✻ ✻, Pair de France.
M. Laine ✻.
M. le Comte Molé (O. ✻), Pair de France.
M. Roy.

CONSEILS DE CABINET.

Par ordonnance royale du 19 avril 1817, il a été créé des Conseils particuliers, dits *Conseils de Cabinet*.

Ces Conseils sont appelés à discuter, sur toutes les questions de gouvernement, les matières de haute administration ou de législation qui leur sont envoyées par le Roi.

Ils sont présidés par le Roi ou par le Président du Conseil des Ministres.

Ils sont composés de tous les Ministres Secrétaires d'Etat, de quatre Ministres

d'Etat au plus, et de deux Conseillers d'Etat désignés par le Roi pour chaque Conseil.

CONSEIL D'ÉTAT.

Ce Conseil se compose de toutes les personnes auxquelles il a plu à S. M. de conserver ou de conférer le titre de Conseiller d'Etat ou celui de Maître des Requêtes, soit en service ordinaire, en service extraordinaire, ou honoraire.

Les membres composant le service ordinaire sont répartis dans les six comités suivans :

Le Comité de Législation,

Le Comité du Contentieux,

Le Comité de l'Intérieur et du Commerce,

Le Comité des Finances,

Le Comité de la Guerre,

Le Comité de la Marine et des Colonies.

Tout projet de loi ou d'ordonnance portant réglement d'administration publique doit être délibéré au Conseil d'Etat tous les Comités réunis, et tous les Ministres Secrétaires d'Etat ayant été convoqués.

Les avis du Comité du Contentieux, rédigés en forme d'ordonnances, sont délibérés et arrêtés en Conseil d'Etat, les divers Comités réunis.

Les ordonnances délibérées dans le Conseil, sur le rapport du Comité du Contentieux, sont présentées à la signature du Roi par M. le Garde-des-Sceaux.

Les Ministres Secrétaires d'Etat et les Conseillers d'Etat Directeurs généraux d'une Administration, prennent séance dans cette réunion.

Sur la demande de l'un des Ministres Secrétaires d'Etat, le Président du Conseil des Ministres peut ordonner la réunion complète du Conseil d'Etat, ou celle de deux ou plusieurs Comités.

Quand le Roi ne juge pas à propos de présider le Conseil d'Etat réuni, la présidence appartient au Président du Conseil des Ministres, et en son absence, à M. le Garde-des-Sceaux.

Lorsque l'un et l'autre ne peuvent présider, ils sont remplacés par le plus ancien des Ministres Secrétaires d'Etat présens.

Toutes les fois que les Ministres ne président pas eux-mêmes les Comités attachés à leur Ministère, ils désignent un Président pris parmi les membres du Comité.

Lorsque deux ou plusieurs Comités se réunissent, la présidence appartient à M. le Garde-des-Sceaux, et à son défaut, à celui des Ministres Secrétaires d'Etat qui a provoqué la réunion, et à défaut de l'un et de l'autre, par le plus ancien Conseiller d'Etat Vice-Président.

Les Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes en service ordinaire prennent rang entr'eux, tant dans les séances générales du Conseil que dans les séances du Comité, suivant la date de leur nomination en service ordinaire, à partir de l'ordonnance du 5 juillet 1814. A égalité de date, le plus ancien d'âge a la préséance.

Tout Conseiller d'Etat ou Maître des requêtes, en service ordinaire, qui aurait été porté en service extraordinaire, s'il rentre en service ordinaire, reprend son ancien rang.

SERVICE ORDINAIRE.

Conseillers d'Etat.

M. le Comte Bégouen (C. ✻), rue de Mondovi, n. 6.
M. de Colonia ✻, rue Neuve-de-l'Abbaye St.-Germ., n. 18.
M. le Chevalier Delamalle (O. ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 101.
M. le Baron de Ballainvilliers ✻, rue de l'Université, n. 26.
M. le Chevalier Faure (O. ✻), rue de Condé, n. 26.
M. le Comte Bérenger (C. ✻), rue Culture-Sainte-Catherine, n. 32.
M. le Chevalier Cuvier ✻, au Jardin du Roi.
M. le Baron de Gérando (O. ✻), impasse Férou, n. 7.
M. le Comte Simeon (G. ✻), rue Richepanse, n. 1.
M. le Comte d'Hauterive (O. ✻), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 71.
M. Becquey ✻, *Directeur général de l'Administration des Ponts et Chaussées et des mines*, place Vendôme, n. 19.
M. Royer-Colard ✻, rue d'Enfer, n. 20.
M. le Baron Durant de Mareuil (O. ✻), boulevard Poissonnière, n. 23.
M. Allent ✻ ✻, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 50.
M. de Saint-Cricq (O. ✻), *Directeur général de l'Administration des Douanes*, rue Montmartre, n. 76.
M. le Comte Portalis (O. ✻), place Royale, n. 18.
M. le Baron Mounier (C. ✻), rue de Caumartin, n. 30.
M. Forestier ✻ (O. ✻), rue de Chartres, n. 4.
M. le Baron Capelle ✻, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n. 83
M. Maine de Biran ✻ (C. ✻), rue du Bac, n. 86.
M. Camille-Jordan ✻, rue Jacob, n. 9.
M. le baron Barrairon ✻, *Directeur général de l'Administration de l'Enregistrement, des domaines et des Forêts*, rue de Choiseul, n. 2.
M. le Baron Favard de l'Anglade ✻, rue de l'Université, n. 34.
M. Jurien ✻ (O. ✻), rue royale St.-Honoré, n. 9.
M. Dupleix de Mezy (C. ✻), *Directeur général de l'Administration des Postes*, à l'Administration des Postes.
M. Esmangart ✻ ✻, rue Saint-Hyacinthe St.-Honoré, n. 4.
M. le Comte Ricard ✻ (G. ✻), rue Ne-de-Luxembourg, n. 8.
M. le Prince de Broglie ✻ ✻, rue Saint-Dominique St.-Germain, n. 19.
M. le Vicomte de Caux ✻ (O. ✻), rue Saint-Honoré, n. 362.

M. le Baron de Barante (O. ✲), *Directeur général de l'Administration des Contributions indirectes*, rue Sainte-Avoye, n. 44.
M. Guizot (O. ✲), *Directeur général de l'Administration Communale et Départementale*, rue du Vieux-Colombier, n. 26.
M. le Baron Ramond ✲, rue Neuve-des-Mathurins, n. 6.
M. le Baron Zangiacomi ✲, rue de Vaugirard, n. 47.
M. le Comte Ruty ✲ (G. ✲), à l'Arsenal.
M. le Baron Hély d'Oyssel ✲, rue des Fossés-Saint-Germain l'Auxerrois, n. 29.
M. D'Argout, rue de Caumartin, n. 10.
M. le Comte Dumas ✲ (G. ✲), rue d'Astorg, n. 15.

Maîtres des Requêtes.

M. le Baron Dunoyer ✲, rue Beautreillis, n. 14.
M. Lechat ✲, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 11.
M. Froidefond de Bellisle, rue St-Florentin, n. 9.
M. le Baron Maurice ✲, rue de Bourbon, n. 55.
M. le Baron de Crazannes ✲, rue St.-Dominique S.-Germain, n. 28.
M. Amiot ✲, rue Chauchat, n. 2.
M. Jauffret, rue de la Perle, n. 8.
M. Taboureau ✲, quai Voltaire, n. 11.
M. de Brevannes ✲, rue d'Orléans, au Marais, n. 7.
M. Berard ✲, rue du Helder, n. 13.
M. de Malartic ✲ (Alphonse), rue de Tournon, n. 14.
M. le Baron d'Espagnac, rue de Louvois, n. 10.
M. le Baron Joly de Fleury ✲, rue royale Saint-Honoré, n. 9.
M. Pichon ✲, place Vendôme, n. 17.
M. de Villefosse ✲, rue du Faubourg Montmartre, n. 6.
M. le Baron de Vendeuvre, rue de la Ferme des Mathurins, n. 5.
M. Prevost, place Vendôme, n. 6.
M. le Vicomte Dambray, au Petit-Luxembourg.
M. le baron de Cormenin ✲, rue Saint-Honoré, n. 349.
M. le Marquis de Portes ✲, rue de Bourgogne, n. 40.
M. le Baron de la Bonardière (O. ✲), rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
M. Jacquinot-Pampelune ✲, rue des Moulins, n. 15.
M. Feutrier, rue des Petites-Ecuries, n. 44.
M. Leriche de Cheveigné, rue Neuve des Mathurins, n. 50.
M. Bricogne ✲, rue du Faubourg Poissonnière, n. 50.
M. le Chevalier Tarbé de Vaux-Clairs (O. ✲), rue de Hanovre, n. 5.
M. Mazoïer ✲, rue de l'Arcade, n. 23.
M. de Mirbel ✲ ✲, rue Guénégaud, n. 29.
M. le Vicomte de Saint-Chamans, rue Caumartin, n. 4.
M. Patry ✲, rue des Messageries, n. 6.
M. Formon, rue Saint-Georges, n. 5.
M. Delaître ✲, rue Royale Saint-Honoré, n. 3.
M. Ballyet ✲ ✲, rue Chantereine, n. 32.
M. le Chevalier de Rigny ✲ ✲, rue Joubert, n. 11.
M. le Comte O'Donnell, rue neuve des Mathurins, n. 9.
M. Brière ✲, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 101.
M. le Baron de Fréville ✲, rue de Provence, n. 56.

M. MAILLARD ✲, rue Montholon, n. 14.
M. CASSAING ✲ ✲, au Ministère de la Guerre.
M. le Baron PELET ✲, rue des Champs-Elysées, n 4.

Secrétaire général du Conseil.

M. HOCHET ✲, rue de l'Oratoire, hôtel de la Caisse d'Amortissement.

COMITÉS.

Le Comité de Législation est composé de six Conseillers d'Etat et de cinq Maîtres des Requêtes; celui du Contentieux, de sept Conseillers et huit Maîtres des Requêtes: celui de l'Intérieur et du Commerce, de sept Conseillers et six Maîtres des Requêtes; le Comité des Finances est composé de cinq Conseillers d'Etat et cinq Maîtres des Requêtes: le Comité de la Guerre, de quatre Conseillers d'Etat et cinq Maîtres des Requêtes, et le Comité de la Marine et des Colonies est composé de quatre Conseillers d'Etat et de trois Maîtres des Requêtes.

Le nombre des Conseillers d'Etat et des Maîtres des Requêtes qui composent les divers Comités peut être augmenté selon les besoins du service et sur la présentation qui en est faite au Roi par M. le Garde-des-Sceaux: cependant ce nombre ne peut excéder celui des Conseillers d'Etat et Maîtres des Requêtes en service ordinaire.

Comité de Législation (1).

Ce comité prépare tous les projets de lois et de réglemens sur toutes matières civiles, criminelles et ecclésiastiques.

Il connoît aussi des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à propos de lui confier: il est présidé par M. le Garde-des-Sceaux, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

Le Comte SIMÉON, *Vice-Président*, rue Richepanse, n. 1.
ROYER-COLLARD, rue d'Enfer, n. 20.
Le Comte PORTALIS, place Royale, n. 18.
Le Baron MOUNIER, rue Caumartin, n. 30.
CAMILLE-JORDAN, rue Jacob, n 9.

Maîtres des Requêtes, Messieurs,

Le Baron Dunoyer, r. Beautreillis, n. 14
De Malartic (Alp.) r. de Tournon, n. 14
Jacquinot-Pampelune, rue des Moulins, n. 16.
Pichon, place Vendôme, n. 17.
Le Marquis De Portes, rue de Bourgogne, n 40.

Secrétaire.

M. Flanard, rue de Louvois, n 10.

Comité du Contentieux (2).

Ce comité connoît de tout le contentieux de l'administration de tous les départemens, des mises en jugement des administrateurs et préposés, des conflits de juridiction entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative.

Il exerce en outre les attributions précédemment assignées au Conseil des Prises.

(1) Ce Comité s'assemble à la Chancellerie, place Vendôme.
(2) Ce Comité s'assemble à la Chancellerie, place Vendôme.

Ses avis, rédigés en forme d'ordonnances, délibérés et arrêtés en Conseil d'Etat, sont présentés à la signature du Roi par M. le Garde-des-Sceaux.

Le Secrétaire général du Conseil d'Etat tient la plume au Comité du Contentieux.

Il est présidé par M. le Garde-des-Sceaux, et, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

ALLENT, *Vice-Président*, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 50.
Le Chevalier DELAMALLE, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 101.
Le Baron de BALLAINVILLIERS rue de l'Université, n. 26.
Le Chevalier FAURE, rue de Condé, n. 26.
Le Baron DURANT DE MAREUIL, boulevart Poissonnière, n. 23.
Le Baron FAVARD DE L'ANGLADE, rue de l'Université, n. 34.
Le Baron ZANGIACOMI, rue de Vaugirard n. 47.
D'ARGOUT, rue de Caumartin, n. 10.

Maîtres des Requêtes, Messieurs,

Froidefond-de-Bellisle, rue Saint-Florentin, n. 9.
Jauffret, rue de la Perle, n. 8.
Berard, rue du Helder, n. 13.
Héron de Villefosse, rue du Faubourg-Montmartre, n. 6.
Le Baron de Cormenin, rue St.-Honoré, n. 349.
Le Chevalier Tarbé de Vaux-Clairs, rue de Hanovre, n. 5.
Brière, r. Ne.-des-Pet.-Champs, n. 101.
Maillard, rue Montholon, n. 14.

Secretaire.

M. HOCHET, *Secrétaire général du Conseil.*

Commis-Greffier.

M. Girardin, cul-de-sac St.-Dominique d'Enfer, n. 2.

Comité de l'Intérieur et du Commerce (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat ayant le département de l'Intérieur, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet.

Il prépare les projets de lois, de règlemens, et tous autres relatifs aux matières comprises dans ses attributions.

Il connoît en outre des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à propos de lui confier.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

Le Chevalier CUVIER, *Vice-Président*, au Jardin du Roi.
Le Baron de GÉRANDO, impasse Férou, n. 7
Le Comte d'HAUTERIVE, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 71.
Le Baron CAPELLE, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 83.
MAINE DE BIRAN, rue du Bac, n. 86.
Le Baron HÉLY-D'OISEL, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 29.

Conseillers d'Etat en service extraordinaire, ayant séance et voix délibérative.

M. BECQUEY, *Directeur général de l'Administration des Ponts et Chaussées et des Mines*, place Vendôme, n. 19.
M. GUIZOT (O.✻), *Directeur général de l'Administration communale et départementale*, rue du Vieux-Colombier, n. 26.

(1) Ce Comité s'assemble à l'hôtel Labriffe, quai Voltaire.

Maîtres des Requêtes, Messieurs,

Le Bar. Maurice, rue de Bourbon. n. 55.
Le Baron de Crazannes, rue St.-Dominique S.-Germain, n. 28.
Le Baron de Vendeuvre, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 5.
Le Vicomte d'Ambray, au Petit-Luxembourg.
Le Baron de la Bouardière, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Mirbel, rue Guénégaud. 29.
Le Vicomte de Saint-Chamans, rue Caumartin, n. 4.
Patry, rue des Messageries, n. 6.

Secrétaire.

M. Boullée, rue Gaillon. n. 17.

Comité des Finances (1).

Ce comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat ayant le département des Finances, ou, à son défaut, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet.

Il prépare les projets de lois, de règlemens, et tous autres relatifs aux matieres comprises dans les attributions de ce Ministère.

Il connoît en outre des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à propos de lui confier.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

Le Comte BÉRENGER, *Vice-Président*, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 32.
De COLONIA, rue de l'Abbaye. n. 16.
Le Baron RAMOND, rue Neuve des Mathurins, n. 6.

Conseillers d'Etat en service extraordinaire, ayant séance et voix délibérative.

M. de SAINT-CRICQ, *Directeur général de l'Administration des Douanes*, rue Montmartre, n. 76.
M. le Baron BARRAIRON, *Directeur général de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et Forêts*, rue de Choiseul, n. 2.
M. DUPLEIX DE MEZY, *Directeur général de l'Administration des Postes*, à l'Administration des Postes.
M. le Baron de BARANTE, *Directeur général de l'Administration des Contributions indirectes*, rue Sainte-Avoye, n. 44.

Maîtres des Requêtes, Messieurs,

Lechat, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 11.
Tabourcau, quai Voltaire. n. 11.
Feutrier, rue des Petites-Ecuries, n. 44.
Leriche de-Cheveigné, rue Neuve-des-Mathurins, n. 50.
Bricogne, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 50.
Delaître, rue Royale S.-Honoré, n. 3.
Le comte O'Donnell, rue Neuve-des-Mathurins. n. 9
Le Baron de Freville, rue de Provence, n. 56.

Secrétaire.

M. Quenault. rue Guénégaud, n. 27.

(1) Ce Comité s'assemble à l'hôtel du Trésor royal.

Comité de la Guerre (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat ayant le département de la Guerre, ou, en son absence, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet.

Il connoît de toutes les affaires que le Ministre, dont il dépend, juge à propos de lui confier.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

Le Prince de BROGLIE, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 19.
Le Comte RICARD, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 8.
Le Vicomte de CAUX, rue Saint-Honoré, n. 362.
Le Comte RUTY, à l'Arsenal.
Le Comte DUMAS ✠ (G. ✠), rue d'Astorg, n. 15.

Maîtres des Requêtes, Messieurs,

De Brevannes, rue d'Orléans, au Marais, n. 7.
Le Baron d'Espagnac, rue de Louvois n. 10.
Mazoïer, rue de l'Arcade, n. 23.
Ballyet, rue Chanterenne, n. 32.
Cassaing, au Ministère de la Guerre.

Secrétaire.

M. . . . .

Comité de la Marine et des Colonies (2).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine, ou, à son défaut, par le Conseiller d'Etat qu'il a désigné à cet effet.

Il connoît de toutes les affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à propos de lui confier.

Conseillers d'Etat, Messieurs,

Le Comte BÉGOUEN, Vice-Président, rue de Mondovi, n. 6.
FORESTIER, rue de Chartres, n. 4.
JURIEN, rue Royale-Saint-Honoré, n. 9.
ESMANGART, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, n 4.

Maîtres des Requêtes, Messieurs,

Amiot, rue Chauchat, n. 2.
Le Baron Joly de Fleury, rue Royale Saint-Honoré, n. 9.
Prevost, place Vendome, n. 6.
Formon, rue Saint-Georges, n. 5.
Le Chevalier de Rigny, rue Joubert, n. 11.
Le Baron Pelet, rue des Champs-Elysées, n. 4.

Chef du Bureau du Comité.

M. Boullay, rue Saint-Honoré, n. 305.

CONSEILLERS D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE.

M. le Baron HENRION DE PENSEY (O. ✠), *Président en la Cour de Cassation*, rue de Vaugirard, n. 50.
M. le Comte de la BOURDONNAYE DE BLOSSAC ✠, Pair de France, rue de Varennes, n. 44.

---

(1) Ce comité s'assemble rue de l'Université, n. 61.

(2) Ce Comité s'assemble au ministère de la Marine.

M. Lambert ✻, aîné. *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*. rue des Petits-Augustins, n. 21.

M. Doutremont, *ancien Conseiller au Parlement de Paris*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 74.

M. le Baron Jourdan ✻ (des Bouches-du-Rhône), rue du Bac, n. 95.

M. le Comte Chabrol de Crouzol (C. ✻), rue ....

M. le Comte du Bourblanc ✻, *ancien Avocat général au Parlement de Rennes*, rue Garencière, n. 3.

M. Fumeron de Verrière ✻ ✻, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 26.

M. le Comte Bergon (G. ✻), *aux Thermes*.

M. le Comte Laumond (C. ✻), boulevart des Capucines, n. 13.

M. le Cte. de Laforest (G. C. ✻), rue de Bellechasse, n. 15.

M. le Comte de la Besnardière (O. ✻), *Directeur des Affaires politiques au Département des Affaires étrangères*, rue de l'Université, n. 19.

M Reinhard (C. ✻), *Ministre plénipotentiaire à Francfort*.

M. le Comte Chabrol de Volvic ✻, *Préfet du département de la Seine*, à la Préfecture.

M. le Baron Séguier (C. ✻), Pair de France, *premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.

M. le Marquis de la Maisonfort ✻, place Vendôme, n. 9.

M. le Baron de Valsuzenay (O. ✻), *Préfet du département de l'Aube*.

M. de Blaire ✻, rue de Bourbon, n. 51.

M. le Baron de la Bouillerie (C. ✻), *Intendant du Trésor de la liste civile*, au Palais des Tuileries.

M. le Baron Dudon (O ✻), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 6.

M. Cromot de Fougy ✻, *Préfet du Département de l'Aude*.

M. le Baron de Talleyrand ✻, rue Saint Florentin, n. 2.

M. de Guilhermy ✻, *ancien Intendant de la Guadeloupe*, rue de Bourbon Saint-Germain, n. 34.

M. de Trinquelague ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation*, quai Malaquai, n. 7.

M. de Tararie ✻ (O. ✻), rue de Verneuil, n. 49.

M. le Comte de Montlivault ✻, *Préfet du Dép. du Calvados*.

M. de Rayneval ✻, *Directeur des Chancelleries au département des Affaires étrangères*, rue du Bac, n. 84.

M. le Comte d'Allonville ✻ ✻, *Préfet du département de la Somme*.

M. Ravez ✻, Président de la Chambre des députés.

M. le Vicomte de Pernety ✻ (G. ✻), rue de Vaugirard, n. 50

M. le Comte Bourcier ✻ (G.✻), *Lieutenant général*, rue de Grenelle Saint Germain, n. 117.

M. Bellart ✻, *Procureur général près la Cour royale de Paris*, rue du Grand-Chantier, n. 4.

M. le Comte de Vignolle ✻ (G. ✻), préfet du département de la Corse.

M. de Kergariou (O. ✻), rue Jacob, n. 9.

CONSEILLERS D'ÉTAT HONORAIRES.

M. le Comte Joly de Fleury ✻, *ancien Procureur général au Parlement de Paris*, rue de la Planche, n. 15.

M. de Grosbois, *ancien premier Président du Parlement de Besançon*, rue du Bac, n. 105.

M. de Dompierre-Dhornoy, *Membre de la Commission du Sceau*, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n. 74.

M. le Marquis de Chauvelin (O. ✻), rue Boudreau, n. 1.

M. le Chevalier Gau (C. ✻), rue Royale-Saint-Honoré, n. 6.

M. Foullon de Doué, *ancien Intendant de Moulins*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 53.

M. le Comte d'Agay, *ancien Intendant d'Amiens*, rue Saint-Honoré, n. 340.

M. Foullon d'Ecotier ✻, *Intendant de la Guadeloupe et Dépendances*.

M. de Chaumont de la Galaizière, *ancien Intendant à Strasbourg*, rue Neuve-des-Capucines, n. 9.

M. Dufaur de Rochefort ✻, *Membre de la Commission du Sceau*, rue de Surennes, n. 10.

M. le Baron Rouillé d'Orfeuil ✻, *ancien Intendant de Champagne*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 78.

M. de Granvelle, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue des Prêtres Saint-Paul, n. 19.

M. Asselin de Crevecœur ✻, *Membre de la Commission du Sceau*, rue de l'Odéon, n. 26.

M. le Comte d'Orvilliers, Pair de France, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue Basse-du-Rempart, n. 12.

M. de Malcor ✻, rue Neuve des-Petits-Champs, n. 89.

M. de Laporte-Lalanne ✻, rue du Pot-de-Fer, n. 20.

M. Mondragon de Pluvault, *ancien Maître des Requêtes de l'Hôtel*, rue d'Antin, n. 3.

M. Bertrand (Dominique) ✻, rue Saint-Florentin, n. 2.

M. Dufresne de Saint-Léon ✻, rue d'Anjou-S.-Honoré, n. 35.

M. Flury ✻, *Chef de division au Ministère des Affaires étrangères*, hôtel du Ministère, rue du Bac.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire.

M. de Longuève ✲, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 35.
M. Sallier ✲, rue du Grand-Chantier, n. 6.
M. Roux ✲, rue Royale, place Louis XV, n. 6.
M. le Vicomte de Maleville ✲, rue du Cherche-Midi, n. 34.
M. le Marquis de Gasville ✲, *Préfet du département de l'Yonne.*
M. le Vicomte de Chambaudoin ✲, rue de la Chaussée d'Antin, n. 4.
M. le Baron Camus-Dumartroy ✲, *Préfet du département de l'Ain.*
M. le Vicomte Boissy-d'Anglas ✲, rue de Caumartin, n. 11.
M. le Vicomte de la Bourdonnaye de Blossac ✲, fils, rue Cassette, n. 4.
M. Rivière ✲, rue du Jardinet, n. 3.
M. Pepin de Bellisle, *Préfet du Département de la Sarthe.*
M. Saur, fils, rue Pelletier, n. 5.
M. le Comte de Pastoret ✲, *Commissaire du Roi au Sceau de France*, place Louis XV, n. 6.
M. Tabary ✲, *Membre de la Commission du Sceau*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.
M. de Rigny ✲, *Préfet du département du Puy-de-Dôme.*
M. le Rebours ✲, rue du Paon Saint-André, n. 8.
M. le Chevalier Janzé ✲, rue de Varennes, n. 17.
M. de Lachèze-Murel ✲, rue des Saints-Pères, n. 31.
M. d'Arlincourt (Victor), rue du Rocher, n. 28.
M. d'Arlincourt (Charles), rue Thiroux, n. 9.
M. le Marquis d'Ormesson, rue Hauteville, n. 16.
M. Debonnaire de Forges ✲, *Membre de la Commission du Sceau*, rue de la Planche, n. 15.
M. Boula de Colombiers ✲, *Préfet du département des Vosges.*
M. de Verigny ✲, *Préfet du département de l'Indre.*
M. de Gourgue, rue de la Ville-l'Evêque, n. 35.
M. Bastard-d'Estang, *Préfet du département de la Haute-Loire.*
M. Leblanc de Castillon, rue Saint-Honoré, n. 331.
M. de Sugny, rue Neuve-des-Mathurins, n. 19.
M. Chopin d'Arnouville (Paul), rue du Sentier, n. 16.
M. Chopin d'Arnouville (Auguste) ✲, *Préfet du département de l'Isere.*
M. Paulze d'Ivoy ✲, *Préfet du département de l'Ardèche.*
M. Galz de Malvirade, au Ministère des affaires étrangères.
M. le Comte Redon de Beaupréau ✲, *Intendant de la Marine à Brest.*
M. le Comte de Breteuil ✲, rue de la Michaudière, n. 8.
M. Anisson Dupéron ✲, *Directeur de l'Imprimerie Royale, Membre de la Commission du Sceau*, rue d'Anjou St.-Honoré, n. 45.
M. le Vicomte Tassin de Nonneville, *Préfet du département de la Loire.*
M. le Baron Malouet (O. ✲), *Préfet du département de la Seine-Inférieure.*
M. Besson ✲, boulevart Poissonnière, n. 19.
M. d'Arbelles ✲.
M. Baillardel de Lareinti ✲, *Intendant de la Marine à Toulon*
M. Tercier ✲, *Membre de la Commission du Sceau*, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 16.
M. Pasquier (Jules) ✲, *Directeur général de la Caisse d'amortissement*, rue de l'Oratoire.
M. le Baron Schiaffino ✲, *Consul général à Gênes.*

M. Fumeron d'Ardeuil ✲, *Préfet du département de l'Allier.*
M. Prugnon, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
M. de Thury (O. ✲), rue Poultier, Ile Saint-Louis, n. 7.
M. Challaie ✲. *Sous-Chef de Division au Ministère des Affaires étrangères*, rue de l'Université, n. 25.
M. Bourgeot ✲, *Chef de Division au Ministère des Affaires étrangères*, rue de Miroménil, n. 6.
M. le Baron Rendu ✲, *Procureur général du Roi près la Cour des Comptes*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 60.
M. Moydier ✲ (C. ✲), *Intendant du port de Brest.*
M. Ardant, rue Saint-Florentin, n. 11.
M. le Marquis Amelot du Guépéan, rue du Cherche-Midi, n. 25.
M. Jourdan (O. ✲), *Premier Commis des Finances*, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 2 *bis.*
M. le Marquis de Maleteste (O. ✲), *Secrétaire général de l'Administration des Contributions indirectes*, rue Sainte-Avoye, n. 44.
M. le Comte d'Audiffret ✲, *premier Commis des Finances*, rue Basse-du-Rempart, n. 38.
M. Jordan, *Secrétaire de légation à Rome.*
M. Dutramblay fils ✲, *Premier Commis des Finances*, rue Richepanse, n. 1.
M de Senneville, (O. ✲), rue. . .
M. de Brosses ✲, *Préfet du département de la Loire-Inférieure.*
M. de Tournon ✲, *Préfet du département de la Gironde.*
M. le Comte Germain ✲ (O. ✲). *Préfet du département de Seine-et-Marne.*
M. le Baron de Cazes ✲. *Préfet du département du Tarn.*
M. le Baron de Vanssay ✲, *Préfet du département de la Manche.*
M. Try ✲, *Président du Tribunal de première instance de Paris*, rue de Tournon, n. 14.
M. Villemain ✲, *Directeur de l'imprimerie et de la librairie*, rue Basse-d'Orléans, n. 20.
M. le Baron de Sussy ✲, *Membre du Conseil d'administration des impositions indirectes*, rue Bergère, n 11.
M. le Vicomte Abrial, rue Plumet, n. 18.
M. le Baron Destouches (O. ✲), *Préfet du département de Seine-et-Oise.*
M. le Chevalier Bruyère (O. ✲), *Inspecteur des Ponts-et-Chaussées*, rue du Port-Mahon, n. 7.
M le Comte de la Borde (Alexandre) ✲, rue d'Artois, n. 28.
M. de Jessaint fils, rue de Richelieu, hôtel de Castille.
M. de Collenel ✲, *Président honoraire à la Cour royale de Nancy*, rue Vivienne, n. 20.
M. Thirat de Saint-Agnan ✲, *Directeur des budgets de la Comptabilité générale du Ministère de la Guerre*, rue Jacob, n. 11.
M. Delaire ✲, *Agent judiciaire du Trésor Royal*, rue d'Argenteuil, n. 56.
M. Salvandy ✲, *Capitaine d'État major*, rue Cassette, n. 30

BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

Secrétariat, hôtel de la Chancellerie.

M. Pierson, *Chef.*

Comptabilité, hôtel de la Chancellerie.

M. Krauth, *Payeur du Conseil.*

Archives, Galerie du Louvre.

M. Renouf, *Archiviste.*

Bibliothèque, Galerie du Louvre.

M. Barbier, *Bibliothécaire.*

Huissier près le Comité du Contentieux.

M. Dumont, rue Neuve Saint-Augustin, n. 18.

AVOCATS AUX CONSEILS DU ROI ET A LA COUR DE CASSATION (1).

Dates des réceptions	Messieurs,
1786.	*Champion de Villeneuve* ✲, rue de Richelieu, n. 87.
	Gérardin, rue des Deux-Ecus, n. 15.
1787.	*Lavaux*, rue de l'Eperon, n. 8.
1789.	*Molinier de Montplanqua* ✲, rue Saint-Antoine, n. 71.
1791.	*Coste*, rue de la Sourdière, n. 21.
	Camus, rue Massillon, cloître Notre-Dame, n. 2.
1792.	*Huart-Duparc*, rue de l'Université, n. 25.
	Bouchereau, quai Malaquais, n. 21.
	Bérenger, rue Louis-le-Grand, n. 3.
1800.	*Guichard, père* ✲, rue Gaillon, n. 12.
	Becquey de Beaupré ✲, quai Malaquais, n. 23.
	Moreau, rue de Condé, n. 5.
	Dupont, rue Verdelet, n. 4.
	Raoul ✲, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 26.
	Sirey, rue d'Enfer, n. 19.
	Jousselin, rue Thibautodé, n. 10.
1801.	*Leroy de Neufvillette*, rue Thérèse, n. 8.
1803.	*Dumesnil de Merville*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 48.
1806.	*Chauveau-Lagarde* ✲, rue Jacob, n. 20.
	Parent-Réal, rue de Tournon, n. 12.
	Duprat, rue de Vaugirard, n. 17.
	Mathias, Vieille rue du Temple, n. 32.
1807.	*Delagrange*, boulevart des Italiens, n. 27.
	Loiseau, place Saint-André-des-Arcs, n. 11.
1808.	*Darrieux*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.
	Pageaut de Lissy, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 4.
1809.	*Deliège*, rue l'Evêque, n. 15.
	Collin, rue Traversière-S.-Honoré, n. 25.
1811.	*Péchard*, rue du Temple, n. 12.
1812.	*Roger*, rue des Prouvaires, n. 32.
	Dejean, rue de Cléry, n. 5.

(1) Une Ordonnance du Roi, du 10 septembre 1817, a réuni l'Ordre des Avocats aux Conseils et le Collége des Avocats à la Cour de Cassation, sous la dénomination d'*Ordre des Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, dont le nombre a été irrévocablement fixé à soixante.

Dates des réceptions.

1813. *Billoud*, rue Saint-Guillaume, n. 3.
Marie, rue Louis-le-Grand, n. 3.
Guichard, fils, rue Saint-Honoré, n. 404.
Gueny, rue des Deux-Ecus, n. 15.

1814. *Flacon-Rochelle*, rue Sainte-Anne, n. 67.
Buchot, rue du Paon, n. 8.
Odilon-Barrot, rue du Paon, n. 8.
Teysseyrre, rue Chanoinesse, n. 6, Cloître-Notre-Dame.
Dufour d'Astafort, rue Louis-le-Grand, n. 1.
Lassis, rue Pavée Saint-André, n. 5.
Duclos, rue de Grammont, n. 27.

1815. *Cochin*, rue du Canivet Saint-Sulpice, n. 3.
Reboul, rue de Choiseul, n. 7.

1816. *Huet* ✲, rue du Sentier, n. 22.
Parent, rue de Grammont, n. 3.
Jarre, rue de Seine, n. 6.
Guibout, rue Faydeau, n. 11.

1817. *Legravcrend* ✲, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 52.
Joffroy, rue Neuve Saint-Roch, n. 25.
Hardy, rue d'Argenteuil, n. 43.
Scribe, rue Hautefeuille, n. 15.
Naylies, rue Hautefeuille, n. 20.
Nicod, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.
Cessac, rue de Caumartin, n. 21.

1818. *Isambert*, rue Saint-Antoine, n. 62.
Jacquemin, rue Sainte-Avoye, n. 9.
Jouveaux, rue du Battoir, n. 12.

Conseil de l'Ordre, Messieurs,

Pageaut de Lissy, Président.

Gérardin, premier Syndic.
Darrieux, second Syndic.
Dejean, Secrétaire-Trésorier.
Chauveau-Lagarde ✲.
Gueny.
Camus.
Flocon Rochelle.
Bouchereau.
Dupratz.

Billard, *Receveur de l'enregistrement des actes du Conseil*, grande salle du Palais de Justice.

Imprimeur de l'Ordre.

Testu, Imprimeur de LL. AA. SS. Mgr. le Duc d'Orléans et Mgr. le Prince de Condé, rue Hautefeuille, n. 13.

CHAPITRE III.

CHAMBRE DES PAIRS.

La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

Elle est convoquée par le Roi en même tems que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même tems que la session de l'autre.

Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du tems de la session de la Chambre des Députés, ou qui ne serait pas ordonnée par le Roi, est illicite et nulle de plein droit.

La nomination des Pairs de France appartient au Roi. Leur nombre est illimité.

La dignité de Pair est et demeure héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la famille de celui qui a obtenu cette prérogative, ou qui l'obtiendrait à l'avenir.

Dans le cas où la ligne directe viendrait à manquer dans la famille d'un Pair, le Roi s'est réservé d'autoriser la transmission du titre dans la ligne collatérale qu'il lui plaît de désigner. Dans ce cas, le titulaire ainsi substitué jouit du rang d'ancienneté originaire de la Pairie dont il se trouve revêtu.

Les lettres-patentes délivrées aux Pairs, portent toutes collation du titre sous lequel la Pairie a été instituée.

Ces titres sont ceux de *Baron*, *Vicomte*, *Comte*, *Marquis* et *Duc*.

Le Roi peut, quand cela lui plaît, changer le titre d'institution des Pairies, en accordant un titre supérieur à celui de la Pairie originaire.

Les Pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente ans seulement.

La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

Les membres de la Famille Royale et les Princes du sang sont Pairs par le droit de leur naissance; ils siègent immédiatement après le Président; mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt cinq ans.

Les Princes ne peuvent prendre place à la Chambre que de l'ordre du Roi exprimé, pour chaque session, par un message,

à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

Toutes les délibérations de la Chambre des Pairs sont secrètes.

La Chambre des Pairs connoît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État, qui seront définis par la loi.

Toute pétition ne peut être présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne (1).

M. LE CHANCELIER DE FRANCE, *Président.*

MONSIEUR, frère du Roi,
S. A. R. Mr. le Duc D'ANGOULÊME,
S. A. R. Mr. le Duc DE BERRY,
} *Fils de France.*

S. A. S. Mr. le Duc d'ORLÉANS,
S. A. S. Mr. de BOURBON-CONDÉ,
Duc de BOURBON, Prince de CONDÉ.
} *Princes du Sang.*

---

(1) Une Ordonnance du Roi, du 25 août 1817, contient, entre autres dispositions, celles suivantes:

A l'avenir, nul ne peut être Pair, s'il n'a, avec l'autorisation du Roi, institué un majorat.

Les majorats de Pairs sont divisés en trois classes, ceux de Duc devant être assis sur des biens d'un revenu net de 30,000 fr. au moins; ceux de Marquis et de Comte, dont le revenu net doit être de 20,000 fr. au moins; enfin, ceux de Vicomte et de Baron, d'un revenu net de 10,000 fr. au moins

Les immeubles libres de tous priviléges et hypothèques et restitutions, les rentes sur l'Etat, immobilisées, peuvent seuls entrer dans la formation des majorats de Pairs.

La demande d'un majorat se fait par une requête présentée au Garde-des-Sceaux.

Aux termes d'une autre Ordonnance du 25 août 1817,

Le titre d'un Pair de France est institué par lettres-patentes scellées du grand sceau.

Le fils d'un Duc et Pair porte, de droit, le titre de Marquis; celui d'un Marquis et Pair, le titre de Comte: celui d'un Comte et Pair, le titre de Vicomte; celui d'un Vicomte et Pair, le titre de Baron; celui d'un Baron et Pair, le titre de Chevalier.

Les fils puînés de tous les Pairs portent, de droit, le titre immédiatement inférieur à celui que porte leur frère aîné.

Dans les séances royales et les solennités seulement, il y a des places ou bancs séparés, pour chaque Ordre de titres. Les Pairs également titrés se placent sur le même banc, selon l'ordre de leur promotion ou de l'ancienneté de leur titre.

Le premier de tous les bancs est destiné aux Princes du sang. Les Pairs ecclésiastiques occupent, de droit, les premières places des bancs où ils doivent siéger, suivant leur titre.

NOMINATIONS

NOMINATIONS DE MESSIEURS LES PAIRS DE FRANCE ;

Du 4 juin 1814, Messieurs,

Le Cardinal Duc de Talleyrand-Périgord.
Le Cardinal Duc de la Luzerne.
Le Comte de Clermont-Tonnerre, ancien Evêque de Châlons.
Le Duc d'Uzès.
Le Duc d'Elbeuf.
Le Duc de Monteazon.
Le Duc de la Trémoille.
Le Duc de Chevreuse.
Le Duc de Brissac.
Le Duc de Richelieu.
Le Duc de Rohan.
Le Duc de Luxembourg.
Le Duc de Gramont.
Le Duc de Mortemart.
Le Duc de Saint-Aignan.
Le Duc de Noailles.
Le Duc d'Harcourt.
Le Duc de Fitz-James.
Le Duc de Brancas.
Le Duc de Valentinois.
Le Duc de Duras.
Le Duc de la Vauguyon.
Le Duc de la Rochefoucauld.
Le Duc de Clermont-Tonnerre.
Le Duc de Choiseul.
Le Maréchal Duc de Coigny.
Le Prince Duc de Talleyrand.
Le Duc de Croï.
Le Duc de Broglie.
Le Duc de Laval-Montmorency.
Le Duc de Montmorency.
Le Duc de Beaumont.
Le Duc de Lorges.
Le Duc de Croï-d'Havré.
Le Duc de Polignac.
Le Duc de Levis.
Le Duc de Maillé.
Le Duc de Sault-Tavanes.
Le Duc de la Force.
Le Duc de Castries.
Le Prince Duc de Poix.
Le Duc de Doudeauville.
Le Prince Duc de Chalais.
Le Duc de Serent.
Le Maréchal Duc de Tarente.
Le Maréchal Marquis de Gouvion Saint-Cyr.
Le Maréchal Duc de Raguse.
Le Maréchal Duc de Reggio.
Le Comte Abrial.
Le Marquis Barthélemy.
Le Comte de Beaumont.
Le Comte Berthollet.
Le Maréchal Marquis de Beurnonville.
Le Marquis de Marbois.
Le Comte Bourlier, Evêque d'Evreux.
Le Marquis de Chasseloup-Laubat.
Le Comte Cholet.
Le Comte Colaud.
Le Comte de Cornet.
Le Comte d'Aboville.
Le Marquis d'Aguesseau.
Le Comte Davous.
Le Comte Demont.
Le Comte de Croix.
Le Comte Dembarrère.
Le Comte Depère.
Le Comte Destutt de Tracy.
Le Comte d'Haubersart.
Le Comte Dehedouville.
Le Comte Dupont.
Le Comte Dupuy.
Le Comte Emmery.
Le Marquis de Fontanes.
Le Marquis de Garnier.
Le Comte de Gouvion.
Le Comte Herwyn de Nevele.
Le Marquis de Jaucourt.
Le Comte Klein.
Le Comte de Lamartillière.
Le Comte Lanjuinais.
Le Marquis de Laplace.
Le Comte Lecouteulx de Canteleu.
Le Comte Lebrun de Rochemont.
Le Comte Lemercier.
Le Comte Lenoir-Laroche.

Nota. Pour les demeures, *voyez* la Liste alphabétique, page 99.

Le Marquis de Maleville.
Le Comte de Mondadon.
Le Marquis de Pastoret.
Le Comte Perf.
Le Marquis Pérignon.
Le Comte de Richebourg.
Le Comte de Sainte-Suzanne.
Le Comte de Saint-Vallier.
Le Marquis de Semonville.
Le Maréchal Comte Serurier.
Le Comte Soulès.
Le Comte Shée.
Le Comte de Tascher.
Le Maréchal Duc de Valmy.
Le Comte de Vaudois.
Le Comte de Villemanzy.
Le Comte Vimar.
Le Comte de Volney.
Le Marquis Maison.
Le Marquis Dessolle.
Le Marquis Victor de Latour-Maubourg.
Le Duc de Feltre.
Le Comte Curial.
Le Maréchal Marquis de Vioménil.
Le Comte de Vaudreuil.
Le Marquis d'Harcourt.
Le Marquis de Clermont-Gallerande.
Le Comte Charles de Damas.

Du 17 août 1815, MM.

Le Marquis d'Albertas.
Le Marquis d'Aligre.
Le Duc d'Aumont.
Le Comte Charles d'Autichamp.
Le Duc d'Avaray.
Le Cardinal Duc de Bausset.
Le Prince Duc de Wagram.
Le Duc d'Istrie.
Le Comte de Boissy-d'Anglas.
Le Marquis de Boisgelin (Bruno).
Le Comte de la Bourdonnaye-Blossac.
Le Marquis de Boissy du Coudray.
Le Baron Boissel de Monville.
Le Marquis de Bonnay.
Le Marquis de Brézé.
Le Comte de Brigode.
Le Comte de Bracas.
Le Prince Duc de Beauffremont.
Le Maréchal Duc de Bellune.
Le Marquis de Clermont-Tonnerre.
Le Duc de Caylus.
Le Comte du Cayla.
Le Comte de Castellane.
Le Vicomte de Chateaubriand.
Le Comte de Choiseul.
Le Comte de Contades.
Le Duc de Crillon.
Le Marquis Victor de Caraman.
Le Marquis de Chabannes.
Le Duc de la Chatre.
Le Général Comte Compans.
Le Comte de Durfort.
Le Vicomte Emmanuel Dambray.
Le Duc de Damas-Crux.
Le Baron d'Andigne.
Le Duc de Dalberg.
Le Comte d'Ecquevilly.
Le Comte d'Escars.
Le Comte Ferrand.
Le Comte de la Ferronnays.
Le Marquis de Biron.
Le Marquis de la Guiche.
Le Marquis de Grave.
Le Comte d'Haussonville.
Le Marquis d'Herbouville.
Le Marquis de Juigne.
Le Marquis de Lally-Tolendal.
Le Duc de Montebello.
Le Marquis de Louvois.
Le Vte Christian de Lamoignon.
Le Marquis de la Tour-du-Pin-Gouvernet.
Le Marquis de Lauriston.
Le Comte de Machault d'Arnouville.
Le Marquis de Mortemart.
Le Comte Molé.
Le Marquis de Mathan.
Le Comte de Mailly.
Le Vte Mathieu de Montmorency.
Le Marquis de Mun.
Le Comte du Muy.
Le Comte de Sainte-Maure-Montausier.
L'Abbé Comte de Montesquiou.
Le Marquis de Nicolaï.
Le Comte de Noë.
Le Duc de Narbonne-Pelet.

Le Comte d'Orvilliers.
Le Marquis d'Osmond.
Le Comte Jules de Polignac.
Le Marquis de Raigecourt.
Le Baron de la Rochefoucauld.
Le Marquis de Rougé.
Le Marquis de la Rochejaquelein.
Le Général Comte Ricard.
Le Marquis de Riviere.
Le Comte de la Roche-Aimon.
Le Comte de Saint-Roman.
Le Comte de Rully.
Le Vicomte Le Peletier Rosanbo.
Le Comte de Sabran.
Le Comte de Sèze.
Le Baron Ségnier.
Le Cte. de Suffren-Saint-Tropez
Le Marquis de la Suze.
Le Comte de Saint-Priest.
Le Marquis de Talaru.
Le Comte Auguste de Talleyrand.
Le Marquis de Vence.
Le Marquis de Vibraye.
Le Marquis Olivier de Verac.
Le Baron Morel de Vinde.

Du 17 septembre 1815.

Le Comte Lynch.

Du 20 avril 1816.

Le Comte Cortois de Pressigny.

Du 10 juillet.

Le Duc de Massa.

Du 23 juin 1817.

Le Vicomte Dubouchage.

Du 31 janvier 1818.

Le Comte Decazes.

LISTE de MM. les Pairs de France par ordre alphabétique.

M. le Chancelier de France, *Président.*

M. le Comte d'Aboville, Place Royale, n. 21.
M. le Comte Abrial, rue Pinmet, n. 18.
M. le Marquis d'Aguesseau, rue de Paradis, faubourg Poissonnière, n. 27.
M. le Marquis d'Albertas, rue Saint-Honoré, n. 364.
M. le Marquis d'Aligre, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 27.
M. le Baron d'Andigne, rue de Mézière, n. 8.
M. le Duc d'Aumont, rue du Faubourg-S.-Honoré, n. 69.
M. le Cte. d'Autichamp, rue des Saints-Pères, n. 65.
M. le Duc d'Avaray, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 85.
M. le Marquis Barthélemy, *Vice-Président*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 43.
M. le Prince Duc de Beauffremont, rue Saint-Lazare, n. 49.
M. le Cardinal Duc de Bausset, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 87.
M. le Duc de Beaumont, rue de Varennes, n. 14.
M. le Comte de Beaumont, rue de Monsieur, F. S. G., n. 6.
M. le Maréchal Duc de Bellune, *Secrétaire*, rue Bergère, n. 8.
M. le Comte Berthollet, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 18.
M. le Maréchal Marquis de Beurnonville, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 51.
M. le Marquis de Biron, rue de Louis-le-Grand, n. 24.
M. le Comte de Blacas d'Aulps, Grand-Maître de la Garde-robe.

M. le Marquis de Boisgelin, place du Palais Bourbon, n. 95.
M. le Baron Boissel de Monville, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 95.
M. le Comte de Boissy-d'Anglas, rue Caumartin, n. 11.
M. le Marquis de Boissy du Coudray, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 32.
M. le Marquis de Bonnay, rue de Grenelle-S.-G., n. 13.
M. le Comte Bourlier, *Evêque d'Evreux*, rue S.-Florentin, n. 2.
M. le Duc de Brancas, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 45.
M. le Marquis de Brézé, rue de Varennes, n. 12.
M. le Comte de Brigode, rue de l'Université, n. 18.
M. le Duc de Brissac, rue du Regard, n. 3.
M. le Duc de Broglie, rue de Bourbon, n. 76.
M. le Marquis de Caraman, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 100.
M. le Comte de Castellane, rue de l'Arcade, n. 12.
M. le Duc de Castries, rue de Varennes, n. 22.
M. le Comte du Cayla, rue de l'Université, n. 120.
M. le Duc de Caylus, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.
M. le Marquis de Chabannes, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 13.
M. le Prince Duc de Chalais, rue St.-Dominique S.-G., n. 93.
M. le Marquis de Chasseloup-Laubat, rue Louis-le-Gr., n. 9.
M. le Vicomte de Chateaubriand, rue du Bac, n. 42.
M. le Duc de Chevreuse, rue S.-Dominique S.-G., n. 32.
M. le Duc de Choiseul, rue Joubert, n. 37.
M. le Comte de Choiseul.
M. le Comte Cholet, rue du Rocher, n. 26.
M. le Marquis de Clermont-Gallerande, rue Sainte-Croix, Chaussée-d'Antin, n. 20.
M. le Comte de Clermont-Tonnerre, *ancien Evêque de Châlons*, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 32.
M. le Duc de Clermont-Tonnerre, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 90.
M. le Marquis de Clermont-Tonnerre, rue de Madame, n. 11.
M. le Maréchal Duc de Coigny, *Gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides*, à l'Hôtel.
M. le Comte Colaud, rue de Bourbon, n. 103.
M. le Comte Compans, rue de Tournon, n. 4.
M. le Comte de Contades, rue Cassette, n. 26.
M. le Comte de Cornet, rue d'Enfer S.-Michel, n. 44.
M. le Duc de Crillon, place Louis XV, n. 10.
M. le Duc de Croï, rue de Grenelle, faub. S.-Germ., n. 122.
M. le Comte Curial, rue d'Angoulême, n. 16.
M. le Duc de Dalberg, rue d'Artois, n. 13.

M. le Comte de DAMAS, rue de la Ferme des Mathurins, n. 1.
M. le Duc de DAMAS-CRUX, aux Tuileries.
M. le Vicomte DAMBRAY, au Petit-Luxembourg.
M. le Comte DAVOUS, rue de Tournon, n. 15.
M. le Comte DECAZES, *Ministre et Secrétaire d'Etat, ayant le département de l'Intérieur*, quai Malaquais, n. 11.
M. le Comte de CROIX, rue de la Chaise, n. 3.
M. le Comte DEHEDOUVILLE, rue de Valois, n. 2, Faubourg du Roule.
M. le Comte DEMBARRÈRE, rue de Grenelle-St.-G., n. 45.
M. le Comte DEMONT, rue Sainte-Anne, n. 23.
M. le Comte DEPERE, rue d'Anjou S.-Honoré, n. 15.
M. le Comte de SÈZE, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 20.
M. le Marquis DESSOLE, *Ministre et Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères, Président du Conseil des Ministres*, rue du Bac.
M. le Comte DESTUTT DE TRACY, rue d'Anjou-S.-Hon., n. 38.
M. le Duc de DOUDEAUVILLE, *Secrétaire*, rue de Varennes,
M. le Vicomte DUBOUCHAGE, rue N^e. de Luxembourg, n. 29.
M. le Comte DUPONT, rue des Vieilles-Audriettes, n. 2.
M. le Comte DUPUY, rue du Mail, n. 24.
M. le Duc de DURAS, rue de Varennes, n. 31.
M. le Comte de DURFORT, rue de la Ville-l'Evêque, n. 3.
M. le Comte d'ECQUEVILLY, rue de l'Université, n. 61.
M. le Duc d'ELBŒUF.
M. le Comte EMMERY, rue d'Enfer S.-Michel, n. 40.
M. le Comte d'ESCARS, aux Tuileries, pavillon de Marsan.
M. le Duc de FELTRE, rue de l'Université, n. 111.
M. le Comte FERRAND, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 32.
M. le Duc de FITZ-JAMES, rue d'Anjou S.-Honoré, n. 16.
M. le Marquis de FONTANES, rue du Faubourg-S. Honoré, n. 57.
M. le Marquis de GARNIER, rue de la Rochefoucauld, n. 6.
M. le Comte de GOUVION, rue du Faubourg-Saint.-Honoré, n. 57.
M. le Maréchal Marquis de GOUVION-SAINT-CYR, *Ministre et Secrétaire d'Etat ayant le département de la Guerre*, rue Saint-Dominique, hôtel du Ministère.
M. le Duc de GRAMONT, rue de Bourgogne, n. 32.
M. le Marquis de GRAVE, au Palais de S. A. S. Monsiegneur le Duc d'Orléans.
M. le Duc d'HARCOURT, rue Baillif, n. 4.
M. le Marquis d'HARCOURT, place du Palais Bourbon, n. 89
M. le Comte d'HAUBERSART, rue du Cherche-Midi, n. 38.
M. le Comte d'HAUSSONVILLE, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 87.

M. le Duc de Croï-d'Havré, rue de Bourbon, n. 86.
M. le Marquis d'Herbouville, place du Palais Bourbon, n. 87.
M. le Comte Herwyn de Nevele, rue de Tournon, n. 12.
M. le Duc d'Istrie, rue de Bourbon, n. 59.
M. le Marquis de Jaucourt, rue de la Pépinière, n. 31.
M. le Marquis de Juigné, rue du Bac, n. 94.
M. le Comte Klein, rue de Bourbon, n. 87.
M. le Comte de la Bourdonnaye-Blossac, rue du Pot-de-Fer, n. 13.
M. le Duc de la Châtre, rue de Varennes, n. 24.
M. le Comte de la Ferronnays, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 57.
M. le Duc de la Force, place Vendôme, n. 8.
M. le Marquis de la Guiche, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 65.
M. le Marquis de Lally-Tolendal, grande rue Verte, n. 8.
M. le Cardinal Duc de la Luzerne, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 91.
M. le Comte de Lamartillière, rue de Miromesnil, n. 28.
M. le Vicomte de Lamoignon, rue de la Ville-l'Évêque, n. 9.
M. le Comte Lanjuinais, rue du Bac, n. 34.
M. le Marquis de Laplace, rue du Bac, n. 100.
M. le Comte de la Roche-Aimon, rue St. Guillaume, n. 29.
M. le Duc de la Rochefoucauld, rue Royale, n. 9.
M. le Baron de la Rochefoucauld, rue des Saints-Pères, n. 50.
M. le Marquis de la Rochejaquelein, rue de Vaugirard, n. 130.
M. le Marquis de la Suze, rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 28.
M. le Marquis de la Tour-du-Pin-Gouvernet, Grande rue Verte, n. 8.
M. le Marquis de Latour-Maubourg, Grande rue Verte, n. 30.
M. le Duc de la Trémoille, rue de Babylone, n. 31.
M. le Marquis de Lauriston, rue Bergère, n. 6.
M. le Duc de Laval-Montmorency.
M. le Duc de la Vauguyon, rue Saint-Lazare, n. 88.
M. le Comte Leebun de Rochemont, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 18.
M. le Comte Lecouteulx de Canteleu, rue Joubert, n. 20.
M. le Comte Lemercier, rue du Cherche-Midi, n. 17.
M. le Comte Lenoir-Laroche, rue du Regard, F. S.-G., n. 1.
M. le Duc de Lévis, rue de l'Université, n. 74.
M. le Duc de Lorges, rue du Bac, n. 112.
M. le Marquis de Louvois, rue de la Ville-l'Évêque, n. 30.
M. le Duc de Luxembourg, rue Saint-Dominique S.-Germain, n. 33.

M. le Comte Lynch, grande rue Taranne, n. 16.
M. le Comte de Machault d'Arnouville, rue du Petit-Musc, n. 17
M. le Duc de Maillé, rue S.-Dominique S.-Germain, n. 73.
M. le Comte de Mailly, rue de l'Université, n. 45.
M. le Marquis Maison, rue Saint-Georges, n. 8.
M. le Marquis de Maleville, rue du Cherche-Midi, n. 34.
M. le Marquis de Marbois, rue du Chemin du Rempart, n. 1.
M. le Duc de Massa, rue de Choiseul, n. 23.
M. le Marquis de Mathan, rue Caumartin, n. 16.
M. le Comte Molé, Place de la Ville-l'Evêque, n. 27.
M. le Comte de Monbadon, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 90.
M. de Montausier, Comte de Sainte-Maure, rue de Varennes, n. 6.
M. le Duc de Montbazon, rue de Grenelle S. Germain, n. 99.
M. le Duc de Montebello, rue de Tournon, n. 6.
M. l'Abbé Comte de Montesquiou, rue du Faub. St.-Honoré, n. 85.
M. le Duc de Montmorency, rue de l'Université, n. 80.
M. le Vicomte de Montmorency, rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 33.
M. le Baron Morel de Vindé, rue Grange-Batelière, n. 1.
M. le Duc de Mortemart, rue de Grenelle-S.-Germ., n. 122.
M. le Marquis de Mortemart, rue de la Ville-l'Evêque, n. 14.
M. le Marquis de Mun, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 40.
M. le Comte du Muy, rue de Bourbon, n. 3.
M. le Duc de Narbonne-Pelet, rue de Varennes, n. 15.
M. le Marquis de Nicolaï, rue de l'Université, n. 74.
M. le Duc de Noailles, rue Saint-Honoré, n. 347.
M. le Comte de Noë, rue du Faubourg Saint Honoré, n. 19.
M. le Comte d'Orvilliers, rue Basse-du-Rempart, n. 12.
M. le Marquis d'Osmond, rue Chauchat, n. 1.
M. le Marquis de Pastoret, *Secrétaire*, place Louis XV, n. 6.
M. le Comte Pelé, rue Cassette, faubourg S.-G., n. 24.
M. le Marquis Peignon, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 64.
M. le Prince Duc de Poix, place Beauveau, n. 99.
M. le Duc de Polignac, aux Tuileries.
M. le Comte de Polignac, rue de Bourbon, n. 105.
M. le Comte de Pressigny, *ancien Evêque de Saint-Malo*, rue Thiroux, n. 8.
M. le Maréchal Duc de Raguse, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 126.

M. le Marquis de RAIGECOURT, rue de Bourbon, n. 69.
M. le Maréchal Duc de REGGIO, rue Grange-Batelière, n. 32.
M. le Comte RICARD, rue de Neuve du Luxembourg, n. 8.
M. le Comte de RICHEBOURG, rue de Verneuil, faubourg Saint-Germain, n. 56.
M. le Duc de RICHELIEU, rue de l'Université, n. 33.
M. le Marquis de RIVIÈRE, rue de Louis-le-Grand, n. 8.
M. le Duc de ROHAN, rue de l'Université, n. 82.
M. le Vicomte le PELETIER ROSANBO, rue du F.-St.-Honoré, n. 110.
M. le Marquis de ROUGÉ, rue de Varennes, n. 19.
M. le Comte de RULLY, au Palais Bourbon, n. 118.
M. le Comte de SABRAN, rue de l'Université, n. 31.
M. le Duc de SAINT-AIGNAN, rue du Bac, n. 93.
M. le Comte de SAINT-PRIEST, rue Saint-Dominique S.-G., n. 100.
M. le Comte de SAINT-ROMAN, rue de la Perle, n. 7, au Marais.
M. le Comte de SAINT-VALLIER, rue S.-Guillaume, n. 25.
M. le Comte de SAINTE-SUZANNE, rue S.-Dominique S.-G., n. 59.
M. le Duc de SAULX-TAVANNES, rue d'Enfer-S.-Michel, n. 21.
M. le Baron SÉGUIER, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n. 16.
M. le Marquis de SEMONVILLE, *Grand-Référendaire*, au palais du Luxembourg.
M. le Duc de SERENT, rue de Varennes, n. 15.
M. le Maréchal Comte SERURIER, rue des Champs-Elysées, n. 4.
M. le Comte SIÉE, rue d'Enfer, n. 20.
M. le Comte SOULÈS, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 112.
M. le Comte de SUFFREN SAINT-TROPEZ, rue Royale, n. 7.
M. le Marquis de TALARU, rue de Grenelle St-Germ., n. 87.
M. le Cardinal Duc de TALLEYRAND-PÉRIGORD, Pavillon de Flore, n. 10.
M. le Prince Duc de TALLEYRAND, rue Saint-Florentin, n. 2.
M. le Comte de TALLEYRAND, rue de la Paix, n. 6.
M. le Maréchal Duc de TARENTE, rue de Bourbon, au palais de la Légion d'honneur.
M. le Comte de TASCHER, rue Saint-Guillaume, S.-G., n. 23.
M. le Duc d'UZÈS, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 63.
M. le Duc de VALENTINOIS, rue de Monsieur, n. 12.
M. le Maréchal Duc de VALMY, rue Saint-Dominique S.-G., n. 54.
M. le Comte de VAUBOIS, rue de Provence, n. 14.
M. le Comte de VAUDREUIL, rue de Bourbon, Faubourg Saint-Germain, n. 87.
M. le Marquis de VENCE, rue de Belle-Chasse, n. 17.

M. le Marquis de Verac, *Secrétaire*, rue de Varennes, n. 21.
M. le Marquis de Vibraye, rue Saint-Dominique S.-Germain, n. 91.
M. le Comte de Villemanzy, rue de la Ville-l'Evêque, n. 21.
M. le Comte Vimar, rue de Belle-Chasse, n. 11.
M. le Maréchal Marquis de Viomenil, rue de Varennes, n. 16.
M. le Comte de Volney, rue de Vaugirard, n. 73.
M. le Prince Duc de Wagram, rue N^e. des Capucines, n. 16.

Garde des Registres de la Chambre, Rédacteur des Procès-verbaux des Séances.

M. le Chevalier Cauchy, au palais du Luxembourg.
M. Alexandre Cauchy, *Adjoint*, ibidem.

Messagers d'Etat.

M. le Vicomte de Chevigné, *rue Traversière, n.* 37.
M. le Chevalier le Deist de Botidoux, *rue et hôtel Taranne.*
M. le Vicomte d'Ablancourt, *rue de Condé, n.* 32.

Messagers d'Etat honoraires.

M. Beaumé. M. Bréa.

Huissiers, MM.

Lothon.	Hullin.	Micheaux.	Sajou.
Rusteau.	Gautray.	Lambin.	Rose.

M. Larsonnier, aîné, *Caissier près la Chambre.*
M. Larsonnier jeune, *Adjoint*, *Chef de la Comptabilité.*
M. Baraguey, *Architecte du Roi, près la Chambre.*
M. Vavin, *Vérificateur des Bâtimens*, rue Mazarine.
M. Naigeon, *Conservateur de la Galerie du Luxembourg.*
M. Dupaty, *Conservateur adjoint.*

Garde attachée à la Chambre.

M. le Vicomte de Mazancourt, } *Adjudans-Commandans.*
M. de Montigny, }
M. Brisse, *Capitaine-Commandant.*

ADMINISTRATION

Des dotations des ci-devant Sénatoreries réunies au Domaine de la Couronne.

M. de Calissanne, ancien premier Avocat-général au Parlement d'Aix, *Administrateur*, au Luxembourg.
M. d'Augeard, *Inspecteur général.*

CHAPITRE IV.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENS.

La Chambre des Députés est composée des députés élus par les colléges électoraux. Chaque département a un nombre de Députés déterminé d'après sa population (1).

Les Députés sont élus pour cinq ans, et de manière que la Chambre soit renouvelée chaque année par cinquième.

Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de 40 ans, et s'il ne paie une contribution directe de 1,000 f.

Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins 1,000 fr. de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de 1,000 francs, et ceux-ci ne pourront être élus concurremment avec les premiers.

La moitié au moins des Députés est choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

Le Président de la Chambre des Députés est nommé par le Roi, sur une liste de cinq membres présentée par la Chambre.

Les séances de la Chambre sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

Le Roi convoque chaque année la Chambre; il la proroge et peut la dissoudre; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Toute pétition ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne à la barre.

PRÉSIDENT.

M. de RAVEZ (A.-S.-H.-M.) ✻.

Questeurs.

M. DUVERGIER DE HAURANNE.
M. FORNIER DE SAINT-LARY ✻ (O. ✻).

(1) *Voyez* page 299.

TABLEAU *des Membres de la Chambre des Députés, par ordre alphabétique*, Messieurs,

ADMYRAULD (Charente-Inférieure), rue St.-Honoré, n. 329.
ALBERT (Charente), rue Basse-du-Rempart, n. 44.
DALDEGUIER (Haute-Garonne), rue
Le Comte d'AMERUGEAC (Louis) ✻ ✻ (Corrèze), Maréchal-de-camp, rue Saint-Dominique, n 28.
Le Comte d'ANDIGNÉ DE MAINEUF (Maine-et Loire), rue de Sèvres, n. 23
Le Comte ANGLÈS, père, (O. ✻) (Hautes-Alpes), à la Préfecture de Police.
D'ANGOSSE (Armand) (Basses-Pyrénées), rue de l'Université, hôtel des Ministres.
Le Chev. ARNAUD DE PUIMOSSON (Basses-Alpes), rue
Le Baron AUGIER ✻ (C. ✻), Maréchal-de-camp (Cher), rue Sainte-Anne, hôtel de Danemark.
AUGIER DE CHEZEAUD (Creuse), rue de Beaune, n. 7.
AUPETIT DURAND (Allier), carrefour S.-Benoît, hôt. Bellevue.
AURRAN DE PIERREFEU (Var).
AVOYNE DE CHANTEREYNE (Manche), rue du Bac, n. 12.
BARBARY DE LANGLADE (Dordogne), rue de Beaune, n. 7.
BARBIER (Loire-Infér.), r. S.-Dominique, hôtel des Colonies.
Le Baron BARRAIRON ✻ (Lot), rue de Choiseul, à l'Administration des Domaines.
BARTHE-LABASTIDE (Aude), r. du Colombier, hôtel d'Espagne.
BAUDAY (Charente-Inférieure), rue Saint-Honoré, hôtel du Congrès.
BAYET (Puy-de-Dôme), rue de Beaune, n. 7.
Le Marquis de BEAUREPAIRE, (Saône-et-Loire) rue Jacob, hôtel d'Hambourg.
BECQUEY ✻ (Haute-Marne), à la Direction des Ponts-et-Chaussées.
BEDOCH (Corrèze), rue de Rivoli, n. 6.
Le Comte BEGOUEN (C. ✻) (Seine Inférieure), r. Mondovi, n. 6.
BELLART ✻ (Seine), rue du Grand-Chantier, n. 4.
Le Marquis de BELLESCIZE (Isère), rue de Caumartin, n. 41.
BENOIST ✻ (Maine-et-Loire), rue Saint-Dominique, n. 27.
BESLAY ✻ (Côtes-du-Nord), rue de Seine, n. 80.
Le Comte BEUGNOT (C. ✻) (Seine-Inférieure—Haute-Marne), quai d'Orsay, n. 3.
Le Baron BIGNON (Eure), rue Neuve des Mathurins, n. 31.
De BIZEMONT ✻ M (Seine-et-Oise), rue S.-Honoré, n. 330.
Le Baron BLANQUART DE BAILLEUL (O. ✻) (Pas-de-Calais), rue Saint-Dominique, n. 2.

Le Chevalier Bogne de Faye (Nièvre), rue Royale Saint-Honoré, n. 15.
Boin ✲ (Cher), rue de Chabanais, n. 2.
Le Comte de Boisgelin (Ille-et-Vilaine), place du Palais-Bourbon, n. 89.
Le Vicomte de Bonald ✲ (Aveyron), rue Palatine, n. 5.
Le Comte de Bondy (Indre), rue de Montholon, n. 8.
Borel de Bretizel (Oise), rue du Petit Bourbon S.-Sulpice, n. 7.
Le Comte Bourcier, Lieutenant général (Meurthe), rue de l'Université, n. 36.
Bourdeau (Haute-Vienne), rue St.-Florentin, n. 15.
Le Comte de la Bourdonnaye (Maine-et-Loire), rue de l'Abbaye, n. 11.
Breton ✲ (Seine), rue du Faubourg Poissonnière, n. 6.
Le Baron de Brigode ✲ (Romain) (Nord), rue de l'Université, n. 18.
Le Prince de Broglie ✲ ✲ (Orne), rue Saint-Dominique, n. 19.
Le Baron Brun de Villeret (Lozère).
Le Comte de Bruyères-Chalabre ✲ (Aude), rue de l'Université, n. 36.
Le Baron de Calvet-Madaillan ✲ (O. ✲) (Ariège), rue de Courty, hôtel de Mayence.
Camille-Jordan (Ain-Rhône), rue Jacob, n. 9.
Caquet (Eure-et-Loir), rue Saint-Honoré, n. 340.
Le Baron Cardenau (Landes), rue de Grenelle St.-Honoré, hôtel des Sept Frères, n. 8.
De Cardonnel (O. ✲) (Tarn), Président de la Cour royale de Toulouse, rue Saint-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.
Carré (Côtes-du-Nord), rue St.-Honoré, n. 338.
De Cassaignolles (Gers), rue Basse-du-Rempart, n. 56.
Castel (Seine-Inférieure), rue ...
Castelli (de) (Corse), rue de Richelieu, hôtel de Valois.
Caumartin (Côte-d'Or), rue de Rivoli, hôtel des Tuileries.
Le Marquis de Causans ✲ (Vaucluse), Lieutenant général, rue de Sèvres, n. 17.
Le Baron Chabaud-Latour (Gard), rue de Louis-le-Grand, n. 13.
Le Marquis de Chabrillant ✲ (Drôme), rue de Bourbon, n. 37.
Le Cte. de Chabrol de Chaméane (Nièvre), à l'hôtel-de-Ville.
Le Comte de Chabrol de Tournoel ✲ (Puy-de-Dôme), à l'Hôtel-de-Ville.
Chabron de Solilhac ✲ (Haute-Loire), rue et hôtel S. Roch.
Charlemagne (Indre), rue Saint-Honoré, hôtel du Congrès.
Chauvelin (O. ✲) (Côte-d'Or), rue Boudreau, n. 1.

CHEVALIER-LUMIOUE (Haute-Loire), rue ...
CHEVALLIER-MALIBERT (Mayenne), rue ...
CLAUSEL DE COUSSERGUES ✻(O. ✻) (Aveyron), rue Cassette, n. 34.
De CORBIÈRE (Ille-et-Vilaine), rue du Colombier, n. 28.
De CORDAY ✻ (Calvados), rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 44.
CORNET D'INCOURT (Somme), rue Saint-Hyacinthe, n. 8, près la place Saint-Michel.
De COTTON ✻ (Rhône), rue Royale, n. 6.
Le Comte de COURTARVEL (Pezé) (Eure-et-Loir), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 90.
Le Baron de COURVAL (Aisne), rue d'Aguesseau, n. 9.
De COURVOISIER (Doubs), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
CRIGNON D'AUZOUER (Loiret), rue et hôtel Louis-le-Grand.
DASSIEU (Loire), rue de Courty, hôtel de Condé.
Le Comte D'AUGIER ✻ (C. ✻) (Morbihan), rue Duphot, n. 23.
DEFOREST DE QUARTDEVILLE (Nord), rue Saint-Honoré, hôtel du Congrès.
DELAHAYE (Sarthe), rue des Bons-Enfans, hôtel Baillif.
Le Baron DELAITRE ✻ (Seine et Oise), place Vendôme, n. 15.
DELAUNAY (Orne), rue de Savoie, n. 6.
DELAUNEY (Mayenne), faubourg Poissonnière, n. 8.
Le Baron DELESSERT (Seine), rue Coq-Héron, n. 3.
DELONG (Gers), rue Saint-Honoré, n. 416.
DEQUEUX-SAINT-HILAIRE (Nord), rue de Chabanais, n. 5.
DESBORDES-BORGNIS (Finistère), rue d'Enghien, n. 8.
DESPATYS (Seine-et-Marne), rue de Richelieu, n. 30.
DESROUSSEAUX ✻ (Ardennes), rue des Déchargeurs, n. 8.
Le Cte DIJON (Lot-et-Garonne), rue Mazarine, hôtel Mazarin.
Le Marquis DORIA ✻ ✠ (Saône-et-Loire), rue de Richelieu, hôtel de Bruxelles, n. 45.
DOUBLAT (Vosges), rue de Richelieu, hôtel de Bruxelles.
DRUET-DESVAUX (Orne), rue ...
DUBRUEL (Aveyron), rue de Courty, hôtel de Mayence.
Le Comte DUCAMBOUT DE COISLIN ✻ ✻, (Loire-Inférieure), rue de Verneuil, n. 51.
Le Comte DUMANOIR (Manche), rue du Helder, n. 11.
DU MEILLET (Eure), rue de Grenelle S.-Honoré, hôtel de Lyon.
DUPLEIX DE MEZY (Nord), à l'Administration des Postes.
Le Comte DUPONT (C. ✻) (G. C. ✻) (Charente), Lieutenant général, aux Thermes, près la barrière du Roule.
DUPONT (Eure), rue de l'Université, n. 20.

DUPUY (Charente), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 118.
DURAND (François) (Pyrénées-Orient.), rue Caumartin, n. 1.
Le Baron DURAND-FAJON (Hérault), rue . . .
DUSSUMIER-FONBRUNE ✲ (Gironde), rue . . .
DUVERGIER DE HAURANNE (Seine-Inférieure), au palais de la Chambre.
ESGONNIÈRE (Vendée), rue de Courty, n. 5.
FALATIEU ✲ (Vosges), rue Grange-Batelière, n. 8.
Le Baron FAVARD DE LANGLADE ✲ (Puy-de-Dôme), rue de l'Université, n. 34.
Le Chevalier FIGAROL ✲ (Hautes-Pyrénées), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 3.
Le Comte de FLOIRAC (Hérault), rue Hillerin-Bertin, n. 8.
De FOLLEVILLE (Calvados), rue Croix des-Petits-champs, hôtel du Rhin.
FORNIER DE CLAUZELLES (Ariège), rue de Grenelle Saint-Germain, hôtel du bon Lafontaine.
FORNIER DE SAINT-LARY (O. ✲) (Hautes-Pyrénées), au palais de la Chambre.
FOURNAS (Loire), rue J.-J. Rousseau, n. 3.
De FRANCOVILLE (Pas-de-Calais), rue de Beaune, n. 5.
FREMICOURT (Nord), rue Moreau, Faub. Saint-Antoine, n. 10.
FROC DE LA BOULAYE ✲ (O. ✲) (Marne), rue de la Ville-l'Evêque, n. 39.
Le Duc de GAETE (G. C. ✲) (Aisne), rue d'Artois, n. 40.
GAGNEUR ✲ (Jura), rue . . .
Le Marquis de GANAY (O.✲) (Saône-et-Loire), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 70.
GANILH (Cantal), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 11.
Le Cte de GESTAS (Basses-Pyrénées), rue et hôtel de Courty.
Le Baron GIROD (Ain), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 15.
GOSSUIN (Nord), rue de Ménard, n. 8.
GOUIN-MOISANT (Indre-et-Loire), à la Manufacture royale des Tabacs, au Gros-Caillou.
De GRAMMONT (Haute-Saône), rue Hillerin-Bertin, n. 7.
Le Comte GRENIER (Moselle), boulevart de la Madeleine, n. 19.
GUILHELM (Finistère), rue Saint-Honoré, n. 568.
D'HARDIVILLIERS ✲ (Somme), r. du Colombier, hôt. d'Espagne.
HARDOUIN (Sarthe), rue . . .
HARLÉ (Pas-de-Calais), rue de l'Université, n. 25.
Le Comte d'HAUTEFEUILLE (Charles) ✲ (Calvados), rue de l'Université, n. 19.
HAY (Yonne), rue de Paradis, faubourg Poissonnière, n. 25.
Le Baron d'HERLINCOURT (Pas-de-Calais), rue Neuve-des-Bons-Enfans, hôtel de Hollande.

Hernoux (Côte-d'Or), rue de Caumartin, n. 14.
Héroult de Hottot (Calvados), rue ...
Jacquinot de Pampelune (Yonne), rue des Moulins, n. 15.
Le Baron Jard Panvilliers (C. ✻) (Deux-Sèvres), rue de Bourbon, n. 36.
Jobez (Jura), rue de la Michodière, n. 4.
Jollivet (Morbihan), rue de Baune, n. 5.
Josse Beauvoir (Loir-et-Cher), rue ...
Jounneau ✻ (Charente-Inférieure), rue Saint-Honoré, hôtel du Congrès.
Le Baron de Jumilhac (Seine-et-Oise), rue Saint-Louis, au Marais, n. 64.
Keratry (Finistère), rue d'Anjou-Dauphine, n. 7.
De Kerizouet (Morbihan), rue de Bourgogne, n. 13.
Kern (Bas-Rhin), rue...
Le Comte de Labriffe ✻ (Aube), rue Taranne, n. 8.
Ladreyt de la Charière (Ardèche), rue Gaillon, n. 5.
De Lafayette (Sarthe), rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 35.
Le Chevalier Lafitte (Seine), rue du Mont-Blanc, n. 11.
Lafrogne (Meurthe), rue ...
Le Marquis de Lagoy (Bouches-du-Rhône), rue d'Hanovre, n. 21.
Le Comte de Lagrange (Gers), rue N°.-des-Mathurins, n. 74.
Laine ✻ (Gironde), à l'Administration de la Loterie.
Laisné de Villevêque (Loiret), rue de l'Université, n. 28.
Le Marquis de Laroche-Thullon ✻ M (Vienne), rue de la Madeleine-Saint-Honoré, n. 31.
Le Baron de Lascours (Gard), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 20.
De Lastours ✻ (Tarn), rue St.-Thomas-du-Louvre, hôtel de France.
Laval (Dordogne), rue de Grenelle St.-Germain, n. 118.
Le Graverend (Ille-et-Vilaine), rue de Grenelle S.-G., n. 52.
Le Jolis de Villiers (Manche), rue et hôtel de Courty.
Le Chevalier Lemarchant de Gomicourt (O. ✻) (Somme), rue Saint-Honoré, n. 288.
Le Comte de Lezay-Marnésia (Lot), rue ...
De Limairac (O. ✻) (Haute-Garonne), rue de la Ville-l'Evêque, n. 21.
Lizot (Eure), rue de Grenelle-Saint-Honoré, hôtel de Bordeaux.
Lombard (Isère), rue Saint-Honoré, hôtel du Congrès.
De Lormand fils (Basses-Pyrénées), rue de Richelieu, n. 109.
Le Baron Louis (G. C. ✻) (Meurthe). *Ministre et Secrétaire d'Etat au Département des Finances*, au Ministère des Finances.
De Luzines (Vienne), rue ...

Le Comte de MACCARTHY (Robert) (Drôme), Maréchal-de-camp, rue de Courty, n. 3.
MACCARTHY (Charente-Inférieure), rue. . .
De MAGNEVAL (Rhône), rue de Richelieu, n. 92.
MAGNIER-GRANDPREZ (Bas-Rhin), rue de Richelieu, hôtel de Bruxelles.
Le Chev. MAINE DE BIRAN ✻ (Dordogne), rue du Bac, n. 86.
MANUEL (Vendée — Finistère), rue Saint-Honoré, n. 334.
Le Comte de MARCELLUS (Gironde), rue S.-Honoré, n. 390.
Le Baron MARTIN DE GRAY (Alexandre) (Haute-Saône), rue Richepanse, n. 7.
MÉNAGER (Seine-et-Marne), rue Saint-Claude, n. 11, au Marais.
MESTADIER (Creuse), rue de Beaune, n. 5.
METZ (O. ✻) (Bas-Rhin), rue de Richelieu, hôtel de Bruxelles.
MOLL (Haut-Rhin), rue de Cléry, n. 26.
Le Marquis de MONTCALM (Hérault), Maréchal-de-camp, rue de l'Université, n. 36.
Le Marquis de MONTAIGNAC (Puy-de-Dôme), rue . . .
Le Prince de MONTMORENCY (Seine Inférieure), rue de la Planche, n. 7.
Le Baron MORGAN DE BELLOY ✻ (Somme), rue . . .
Le Baron MORISSET (Deux-Sèvres), rue du Harlay, n. 7. près le Pont-Neuf.
Le Baron de MORTARIEU (Tarn-et-Garonne), rue St.-Honoré, hôtel de Mayence, n. 352.
MOUSNIER-BUISSON (Haute-Vienne), rue du Cherche-Midi, n. 24.
MOYZEN (Lot), rue Jacob, hôtel de Hambourg.
NEEL (Côtes-du-Nord), rue . . .
De NULLY D'HÉCOURT (Oise), rue Neuve-Saint-Eustache, hôtel Carignan.
Le Comte D'ORGLANDES (Orne), rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 70.
PACCARD (Saône-et-Loire), rue de Courty, hôtel de Mayence.
PAILLARD DU CLÉRÉ (Mayenne), rue St.-Honoré, n. 368.
PAILLOT DE LOYNES (Aube), rue du Sentier, n. 26.
PAPIAU DE LA VERRIE ✻ (Maine-et-Loire), rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Etats-Unis.
PAPORET (Aisne), rue du Cloître Saint-Benoît, n. 3, quartier de la Sorbonne.
Le Baron PASQUIER (G. C. ✻) (Seine), Ministre d'Etat, rue de Surenne, n. 22.
PAUL DE CHATEAUDOUBLE ✻ (Var), rue . . .
De PERCEVAL (Indre-et-Loire), rue des Champs-Elysées, n. 8.

PERRIER (Casimir) (Seine), rue Neuve de Luxembourg, n. 27.
PERRIER (Alexandre) (Loiret), rue des Champs-Élysées, n. 8.
PERREAU (Vendée), rue du Bac, n. 17.
Le Comte PLANELLI DE LAVALETTE ✻ (Isère), Maréchal-de-camp, rue Saint-Honoré, n. 380.
PONSARD (Morbihan), rue de la Planche, n. 27.
PONTET fils (Gironde), rue du Mont-Blanc, n. 26.
POPULLE (Loire), place S.-Germ.-l'Auxerrois, hôtel du Nord.
Le Baron PORTAL (Tarn-et-Garonne), au Ministère de la Marine.
POTTEAU D'HANCARDRIE (Nord), rue Saint-Honoré, n. 336.
Le Baron POYFERRÉ DE CÈRE (O. ✻) (Landes), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 13.
PRÉVERAUD DE LA BOUTRESSE (Allier), carrefour St.-Benoît, hôtel de Bellevue.
Le Baron de PUYMAURIN ✻ (Haute-Garonne), *Directeur de la Monnoie des Médailles*, à l'hôtel de la Monnoie.
Le Marquis de RASTIGNAC (Lot), rue de Varennes, n. 33.
RAVEZ (Gironde), au Palais de la Chambre.
REIBELL (Bas-Rhin), rue de Richelieu, hôtel de Bruxelles.
REVOIRE (Nord), rue ...
RIBARD (Seine-Inférieure), rue Jacob, n. 9.
RICHARD jeune (Loire-Inférieure), quai et hôtel du Marché aux Fleurs.
RIVIÈRE (Lot-et-Garonne), rue Saint-Honoré, n. 416.
RODET (Ain), rue Neuve-Saint-Roch, n. 39.
ROLLAND (Bouches-du-Rhône), rue Cadet, n. 26.
ROLLAND (Moselle), rue Rameau, n. 6.
ROUCHON ✻ (Ardèche), rue de Richelieu, hôtel des Bains.
ROY (Seine), rue du Mont-Blanc, n. 66.
ROYER-COLARD ✻ (Marne), rue d'Enfer, n. 20.
RUINART DE BRIMONT (Marne), rue de Bourbon, n. 9.
RUPEROU (Côtes-du-Nord), rue Garancière, n. 3.
Le Comte de SAINT-AULAIRE (Gard), rue de l'Université, n. 43.
Le Comte de SAINT-CRICQ (O. ✻) (Seine-et-Marne), rue Montmartre, hôtel d'Uzès.
Le Comte de SAINTE-ALDEGONDE (Charles) (Aisne), rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel Castellane.
SAIRAS (Bouches-du-Rhône), rue Saint-Dominique, n. 11.
Le comte de SALLABERRY (Loir-et-Cher), rue de la Planche, n. 10.
Le Baron de SALIS ✻ (Ardennes), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 8.
SAULNIER ✻ (Meuse), quai Malaquais, n. 15.

SAVOYE-ROLLIN (O. ✲) (Isère), rue Saint-Honoré, hôtel de Mayence.
Le Comte de SCEY (Doubs), rue . . .
De SERRE ✲✲ (Haut-Rhin), à la Chancellerie, place Vendôme.
Le Baron SIMÉON (Var), rue Richepanse, n. 1.
SIMON (Moselle), rue du Mail, grand hôtel de Mars.
Le Chevalier SIVARD DE BEAULIEU ✲ (Manche), hôtel de la Monnoie.
SOULLIER (Vaucluse), rue Neuve des Petits-Champs, hôtel Vendôme.
TERNAUX aîné ✲ (Seine), place des Victoires, n. 6.
THORÉ (Sarthe), rue . . .
Le Baron de TOURNEMINE (Cantal), cour des Fontaines, n. 5, Palais Royal.
TRÉHU DE MONTHIERRY (Ille-et-Vilaine), rue de Grenelle S.-Germain, n. 118.
TRONCHON (Oise), rue des Filles-du-Calvaire, n. 21.
USQUIN (Seine-et-Oise), rue Thérèse, n. 11.
VALLÉE (Meuse), rue du Cherche-Midi, n. 14.
De VASSAL DE MONVIEL (Lot-et-Garonne), rue des Boucheries Saint-Honoré, n. 3.
Le Chevalier de VERNEILH DE PUYRASEAU (Dordogne), rue de Sèvres, n. 2, à la Croix-Rouge.
Le Marquis de VILLEFRANCHE (Yonne), rue . . .
De VILLÈLE (Haute-Garonne), rue de Provence, n. 54.
VOYER D'ARGENSON (Haut-Rhin), rue Grange-Batelière, n. 22.
WELCHE (Vosges), rue . . .
De WENDEL (Moselle), rue de Bourbon, n. 51.

LISTE des Membres de la Chambre des Députés par ordre alphabétique de Départemens. Messieurs,

Ain.

Camille-Jordan.
Rodet.
Le Baron Girod.

Aisne.

Le Baron de Courval.
Le Duc de Gaëte.
Le Cte. de Sainte-Aldegonde (Charles).
Paporet (Antoine-Pierre).

Allier.

Aupetit-Durand.
Préveraud de la Boutresse.

Alpes (Basses).

Le Chev. Arnaud de Puymosson.

Alpes (Hautes).

Anglès.

Ardèche.

Ladreit de la Charière.
Rouchon.

Ardennes.

Desrousseaux.
Le Baron de Salis.

Ariège.

Le Baron de Calvet-Madaillan.
Fornier de Clauzelles.

Aube.

Le Comte de Labriffe.
Paillot de Loynes.

Aude.

Le Comte de Bruyères-Chalabre.
Barthe-Labastide.

Aveyron.

Le Vicomte de Bonald (Louis-Ambroise).
Clausel de Coussergues.
Dubruel.

Bouches-du-Rhône.

Sairas.
Rolland (Nicolas).
Le Marquis de la Goy (Jean-Baptiste-Florentin-Gabriel).

Calvados.

De Corday (Louis-Aimé-Cyprien).
De Folleville (Louis-Jean-André).
Le Comte d'Hautefeuille (Charles).
Héroult de Hottot (François-Augustin-Jacques-Gilles).

Cantal.

Le Baron de Tournemine.
Ganilh.

Charente.

Albert.
Dupuy.
Le Comte Dupont.

Charente-Inférieure.

Maccarthy.
Admyrauld (Louis).
Jounneau.
Baudry.

Cher.

Le Baron Augier.
Boin.

Corrèze.

Le Comte Dambrugeac (Louis-Alexandre-Marie).
Bédoch.

Corse.

De Castelli.

Côte-d'Or.

Caumartin.
Hernoux.
Chauvelin.

Côtes-du-Nord.

Rupéroux.
Beslay.
Garré (Pierre).
Néel (Charles).

Creuze.

Mestadier.
Augier du Chézeaud.

Dordogne.

Le Chev. Maine de Biran.
De Verneilh de Puiraseau.
Laval.
Barbary de Langlade.

Douhs.

Courvoisier.
Le Comte de Scey.

Drôme.

Le Marquis de Chabrillan (Hip.-César).
Le Comte de Maccarthy (Robert).

Eure.

Lizot.
Dupont.
Le Baron Bignon.
Du Meilet.

Eure-et-Loir.

Le Comte de Courtarvel (Pezé).
Caquet.

Finistère.

Keratry.
Guilhem.
Desbordes-Borgnis.
Manuel.

Gard.

Le Comte Saint-Aulaire.
Le Baron Chabaud-Latour.
Le Baron Lascours.

Garonne (Haute).

De Villèle.
Le Baron de Puymaurin.
D'Aldeguier.
De Limairac.

Gers.

Le Comte de Lagrange.
Cassaignoles.
Dêlong.

Gironde.

Ravez (Simon).
Lainé (Joseph-Louis-Joachim).
De Pontet (Pierre-Bernard).
Dussumier-Fonbrune (Antoine).
Le Comte de Marcellus (Marie-Louis-Auguste).

Hérault.

Le Marquis de Montcalm.
Le Baron Durand-Fajon.
Le Comte de Floirac.

Ille-et-Vilaine.

Le Comte de Boisgelin.
Le Graverend.
De Corbière.
Trehu de Monthierry.

Indre.

Le Comte de Bondy.
Charlemagne.

Indre-et-Loire.

Goüin-Moisant.
De Perceval.

Isère.

Savoye-Rollin.
Le Comte Planelli de Lavalette.
Lombard.
Le Marquis de Bellescize (Jean-Laurent-Félix-Antoine-Honoré-Lyon).

Jura.

Jobez (Emmanuel).
Gagneur (François-Marie).

Landes.

Le Baron Poyferré de Cère.
Le Baron Cardeneau.

Loir-et-Cher.

Josse-Beauvoir (Auguste-Guillaume).
Le Comte de Salabeiry.

Loire.

Dassier.
Fournas.
Populle.

Loire (Haute).

Chabron de Solilhac.
Chevalier-Lemore.

Loire-Inférieure.

Richard.
Barbier (Gaspard).
Le Comte Ducambout de Coislin.

Loiret.

Laisné de Villevêque.
Crignon d'Auzouer.
Périer (Alexandre).

Lot.

Le Comte de Lezai-Marnésia.
Barrairon (François-Marie-Louis).
Moyzen.
Le Marquis de Chapt de Rastignac.

Lot-et-Garonne.

Dijon.
Rivière.
De Vassal de Monviel.

Lozere.

Le Baron Brun de Villeret.

Maine-et-Loire.

Le Comte d'Andigné de Mayneuf.
Papiau de la Verrie.
Benoist.
Le Comte de la Bourdonnaye.

Manche.

Le Comte Dumanoir.
Le Chevalier Sivard de Beaulieu.
Avoyne de Chantereyne.
Le Jolis de Villiers.

Marne.

Royer-Collard.
Froc de la Boulaye.
Ruinard de Brimont (François-Jean-Irénée).

Marne (Haute).

Becquey.
Le Comte Beugnot.

Mayenne.

Delauney (Prosper).
Chevallier-Malibert.
Paillard du Cléré.

Meurthe.

Le Baron Louis (Joseph-Dominique).
Lafrogne (Balthasar).
Le Comte Bourcier.

Meuse.

Saulnier.
Vallée.

Morbihan.

Jollivet (René-Marie).
Ponsard.
Le Comte D'Augier.
De Kérizouët.

Moselle.

Rolland.
De Wendel.
Simon.
Le Comte Grenier.

Nièvre.

Le Chevalier Bogne de Faye.
Le Comte de Chabrol de Chaméane.

Nord.

Revoire.
Le Baron de Brigode (Romain).
Dupleix de Mézy.
Fremicourt.
Gossuin.
Dequeux-Saint-Hilaire.
Deforest de Quartdeville.
Potteau d'Hancardrie.

Oise.

Tronchon.
De Nully d'Hécourt.
Borel de Bretizel.

Orne.

Le Prince de Broglie (Vict.-Amédée).
Le Comte d'Orglande (Nicolas-Franç. Camille-Dominique).
Delaunay (Pierre-René-Léonard).
Druet-Desvaux.

Pas-de-Calais.

Le Baron Blanquart de Bailleul.
Francoville (Charles-Bruno).
Le Baron d'Herlincourt (Pierre-Mathias-Joseph).
Harlé (Jean-Marie).

Puy-de-Dôme.

Le Comte de Chabrol de Tournoël.
Le Baron Favard de Langlade.
Bayet.
Le Marquis de Montaignac.

Pyrénées (Basses).

D'Angosse (Armand).
Lormand (Jacques-Tauzin).
Le Comte de Gestas.

Pyrénées. (Hautes)

Fornier de Saint-Lary.
Le Chevalier Figarol.

Pyrénées-Orientales.

Durand (François).

Rhin. (Bas)

Metz (Ignace).
Kern (Charles).
Magnier-Grandprez (Jean-Charles).
Reibell.

Rhin. (Haut)

De Serre.
Voyer d'Argenson.
Moll.

Rhône.

De Magneval.
De Cotton (Thomas-Jacques).
Camille-Jordan.

Saône. (Haute)

De Grammont.
Le Baron Martin de Gray (Alexandre).

Saône-et-Loire.

Le Marquis de Ganay.
Paccard.
Le Marquis de Beaurepaire.
Le Marquis Doria.

Sarthe.

Thoré.
Hardouin.
Delahaye.
De Lafayette.

Seine.

Lafitte.
Le Baron Delessert (Benjamin).
Roy (Antoine).
Bellart. (Nicolas-François)
Breton.
Le Baron Pasquier (Etienne-Denis).
Périer (Casimir).
Ternaux, aîné.

Seine-et-Marne.

Ménager.
Despatys.
Le Comte de Saint-Cricq.

Seine-et-Oise.

Le Baron Delaitre.
Usquin.
De Bizemont.
Le Baron de Jumilhac.

Seine-Inférieure.

Le Comte Beugnot.
Ribard (Prosper).
Duvergier de Hauranne (Jean-Marie).
Le Prince de Montmorency.
Le Comte Bégouen.
Castel.

Sèvres (Deux).

Le Baron Morisset.
Le Baron Jard-Panvilliers.

Somme.

D'Hardivilliers.
Cornet-d'Incourt.
Le Chevalier Lemarchant de Gomicourt.
Le Baron Morgan de Belloy.

Tarn.

De Cardonnel (Pierre-Salvi-Félix).
De Lastours (Marie-Joseph).

Tarn-et-Garonne.

Le Baron Portal.
Le Baron de Mortarieu.

Var.

Paul de Châteaudouble (Emmanuel).
Le Comte Simeon (Joseph-Jérôme).
Aurran-Pierrefeu (Casimir).

Vaucluse.

Le Marquis de Causans (Vincent).
Soullier (Charles-Simon).

Vendée.

Manuel.
Perreau.
Esgonnière.

Vienne.

De Luzines.
Le Marquis de La Roche-Thullon.

Vienne (Haute).

Mousnier-Buisson.
Bourdeau.

Vosges.

Falatieu (Joseph).
Welche (Nicolas).
Doublat (Christophe).

Yonne.

Jacquinot-Pampelune.
Hay.
Le Marquis de Villefranche.

Secrétaires-Rédacteurs.

M. Aimé-Martin, au Palais de la Chambre.
M. Victor Couchery, rue des Filles Saint-Thomas, n. 12.

Messagers d'Etat.

M. Giraud, aîné. M. Caron.

Huissiers, MM.

Beaupré, *Chef.*	Jeunesse.	Sal.	Stassin.
Aubriet ✻, *Sous-Chef.*	Balza.	Jean.	Gautheron.
Berthollet.	Tournemine.	Saint-Eloy.	Chambé.

BUREAUX.

Procès-Verbaux, MM.

Aimé-Martin, *Chef.*
Dubois, *Sous-Chef.*

Secrétariat général, MM.

Mereaud, *Secrétaire-général.*
Dauchamp, *Sous-Chef.*
Hébert, *premier Commis.*

Trésorerie et Archives, MM.

Doulcet ✻, *Trésorier-Archiviste.*
Ramond de la Croisette, *Sous-Chef.*

Bibliothèque, MM.

Druon, *Bibliothécaire.*
Roger de Caux ✠, *Sous-Bibliothéc.*

M. Vergez (O. ✻), *Médecin*, hôtel de Crussol, place du Carrousel.
M. Poyet, *Architecte*, rue de l'Université.
M. Hacquart ✻, *Imprimeur*, rue Cit-le-Cœur, n. 8.

QUATRIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

CHANCELLERIE DE FRANCE.

Messire Charles-Henry Dambray (G. O. C. ✠) ✠, *Chevalier, Chancelier de France et de l'Ordre du Saint-Esprit.*

Secrétariat particulier.

M. Lafance.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1),

Place Vendôme.

Messire de Serre ✠ ✠, *Garde-des-Sceaux, Ministre et Secrétaire d'Etat.*

L'organisation et la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire.

L'organisation et le régime du notariat.

Les ordres et instructions à transmettre aux Cours Royales et aux Tribunaux, pour l'exécution des lois et règlemens.

La correspondance habituelle avec les Procureurs généraux et Procureurs du Roi sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public.

Les rapports au Roi sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur les conflits entre les autorités administratives et judiciaires, sur les demandes de dispenses d'âge pour fonctions publiques, de dispenses d'âge et de parenté pour mariage, sur les demandes en naturalisation, etc.

Le rapport des recours en grâce, commutation de peine, réhabilitation, etc.

(1) Le Ministre donne ses audiences publiques les premier et troisième samedis de chaque mois, de neuf à onze heures du matin.

Le Secrétaire général donne audience le vendredi de chaque semaine, de deux à quatre heures.

Le public n'est admis dans les Bureaux, place Vendôme, n. 17, que le vendredi, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les dépenses de l'ordre judiciaire.

L'Imprimerie Royale et l'envoi du bulletin des lois, etc.

Le Conseil d'État, lorsqu'il ne délibère pas en présence du Roi, est présidé par M. le Président du Conseil des Ministres, et, à son défaut, par M. le Garde des Sceaux.

Le Garde des Sceaux préside le Comité contentieux et celui de législation.

Il exerce, relativement à la Cour des Comptes, toutes les attributions déterminées par l'Ordonnance du Roi, du 25 juillet 1814.

Il peut nommer les Conseillers qui doivent siéger, soit comme Présidens, soit comme Juges, aux Assises.

Les décisions des Cours royales qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un Juge, ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le Garde des Sceaux, lequel peut aussi mander auprès de sa personne les Membres des Cours et Tribunaux, ainsi que les Officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui pourraient leur être imputés.

Les mesures de discipline arrêtées par les Cours et Tribunaux, contre les Officiers ministériels, sont également soumises à l'approbation du Garde des Sceaux.

Pour les Comités contentieux et de législation, *voyez* à la suite des Conseils du Roi, page 85.

M. Pichon ✻, Maître des Requêtes en service ordinaire, *Secrétaire général.*

Chargé de toutes les parties de l'administration et de la correspondance générale qui lui sont déléguées par le Ministre, et particulièrement des divisions du Secrétariat général et du personnel.

DIVISION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Germeau ✻, *Chef de Division.*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches; rapport et expédition des affaires non susceptibles de renvoi aux divisions du Ministère; archives; surveillance générale.

La correspondance relative à la Chambre des Pairs, à celle des Députés, au Conseil du Roi, à la Cour de Cassation, à la Cour des Comptes, à l'Imprimerie royale; enfin tous les objets de correspondance qui n'appartiennent à aucune division.

— AFFAIRES CIVILES. —

Premier Bureau. Matières civiles et judiciaires.

M. Poinsinet de Sivry, *Chef.*

Examen des questions concernant la législation civile; conflits entre les autorités administratives et judiciaires; rangs et préséances; état civil.

Deuxième Bureau.

M. Loyson, *Chef.*

Dispenses pour mariage; dispenses d'âge pour fonctions publiques; demandes d'autorisation de passer à un service étranger; demandes en naturalisation.

Bureau de l'Enregistrement des Dépêches.

M. Brocard, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignemens, légalisation des actes civils et judiciaires pour les Colonies et l'étranger.

Bureau des Archives.

Première Section, *Place Vendôme, n. 17.*

M. De Laigue, *Chef.*

Dépôt des minutes et expéditions des lois, ordonnances royales, etc.; formation et révision du bulletin des lois; conservation des tableaux de publication; dépôt des types, des timbres et sceaux des diverses autorités et administrations du Royaume; garde et apposition du timbre du Ministère de la Justice; répertoire des décisions du Ministère de la Justice.

Deuxième Section, *Galerie du Louvre.*

M. Bary ✻, *Chef.*

Conservation des archives de l'ancienne Secrétairerie d'Etat.

Cabinet particulier du Ministre.

Les objets de correspondance qui n'appartiennent à aucun bureau; les demandes de la décoration de la Légion d'Honneur pour tous les membres des Cours et Tribunaux.

DIVISION DE L'ORGANISATION DU PERSONNEL DE L'ORDRE JUDICIAIRE.

M. Rebut la Rhoëllerie ✻, *Chef de Division.*

Direction du personnel de l'ordre judiciaire, police et discipline des cours et tribunaux, organisation et régime du notariat, discipline des officiers ministériels.

Bureau du Notariat.

M. Delepierre, *Chef.*

M. Joye, *Chef-adjoint.*

Bureau des Cours et Tribunaux.

M. Lamy, *Chef.*

Bureau des Justices de Paix et des Tribunaux de Commerce, Tribunaux de Police.

M. Dorigny, *Chef.*

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. Le Graverend ✻, *Directeur*.

Premier Bureau. Justice criminelle.

M. Saint-Blancard, *Chef*.

M. Barre, *Sous-Chef*.

La poursuite des crimes ; la surveillance générale de l'instruction des procédures et des jugemens en matière criminelle ; la discipline judiciaire ; les questions relatives aux Cours prévôtales, aux Tribunaux militaires et maritimes ; les extraditions.

Deuxième Bureau. Police correctionnelle et cassation.

M. Delzons, *Chef*.

La poursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des contraventions relatives à la police rurale et forestière, aux douanes, aux octrois municipaux, et autres contributions indirectes, etc. ; l'envoi à la Cour de cassation, des mémoires, procédures, jugemens et arrêts en matière criminelle, correctionnelle et de police ; le renvoi des arrêts de la Cour de cassation.

Troisième Bureau. Grâces.

M. Brosselard, *Chef*.

M. Laudi, *Sous-Chef*.

Les travaux concernant les recours en grâce ou en commutation de peine, et les demandes en réhabilitation.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Romer ✻, *Directeur*.

Premier Bureau.

M. Duport, *Chef*.

M. Maire, *Sous-Chef*.

Formation du projet de budget des dépenses annuelles du Ministère ; demandes de fonds ; expédition des ordonnances de paiemens, bordereaux et lettres d'avis aux parties prenantes ; tenues des écritures, examen des comptes rendus par les Préfets ; traitemens de MM. les Ministres d'Etat, Conseillers d'Etat et Maîtres des requêtes ; dépenses intérieures du Conseil-d'Etat ; traitemens des membres de l'ordre judiciaire et des employés du ministère ; frais de parquet des cours et tribunaux ; correspondance relative aux mêmes dépenses ; liquidation et paiement des pensions de retraite des officiers de justice et des employés du ministère ; délivrance des brevets ; rapports, décisions et correspondance sur les matières de comptabilité.

Deuxième Bureau.

M. Meyrand, *Chef*.

M. Prévost, *Chef-Adjoint*.

Vérification et régularisation des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, etc.

M. Lefort, *Payeur des dépenses intérieures du Ministère*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 79.

Recette au Trésor royal ; versemens à la Caisse des dépôts et consignations.

COMMISSION DU SCEAU.

Monseigneur le GARDE DES SCEAUX, *Président.*

Membres de la Commission.

M. Dufaur de Rochefort ✻, rue de Sirène, n. 10,
M. Asselin de Crevecœur ✻, rue de l'Odéon, n. 26,
M. de Dompierre-d'Hornoy, rue Saint-Dominique, n. 74, faubourg Saint-Germain,
M. Tercier ✻, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 16,
} *Conseillers d'État.*

M. Tabary ✻, rue Neuve St.-Augustin, n. 8,
M. Anisson-Duperon ✻, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 43,
M. Debonnaire de Forges ✻, rue de la Planche, n. 15,
} *Maîtres des Requêtes.*

Commissaire du Roi.

M. le Comte A. de Pastoret ✻, *Maître des Requêtes*, place Louis XV, n. 6 (1).

M. Cuvillier, *Secrétaire général.*

M. Petit ✻. *Trésorier*, rue de la Paix, n. 14.

La Commission est chargée de l'examen de toutes les demandes relatives aux collation, confirmation, reconnaissance et vérification de titres; aux concessions d'armoiries; à l'érection des majorats, aux dotations, et, par suite, à l'expédition des brevets d'inscription des successeurs des titulaires; elle est chargée également du sceau des lois, des lettres-patentes, des diplomes pour déclaration de naturalité, dispenses d'âge, de parenté pour mariage, autorisation de service chez l'étranger, etc., etc.

Les requêtes ne peuvent être présentées que par le ministère de MM. les référendaires qui sont chargés exclusivement de la poursuite de toutes les affaires sur lesquelles la Commission du Sceau est appelée à délibérer.

La Commission tient ses séances, dans l'hôtel du Ministère de la Justice.

BUREAUX DU SCEAU.

M. Cervot, *Chef.*

Examen des requêtes de toute nature; rédaction des procès-verbaux: distribution et surveillance du travail; correspondance; classement et conservation des archives de la Commission, etc.

Les Bureaux sont place Vendôme, n. 17. Ils sont ouverts tous les jours à MM. les Référendaires, et au public, le vendredi de chaque semaine, à midi.

M. Moreau, *Scelleur.*
M. Lemesle,
M. Grand,
} *Officiers du Sceau.*

M. Tiollier, *Graveur de la Chancellerie.*

M. Merché-Marchand, *Graveur héraldique de la Commission*, Palais-Royal, n. 27.

(1) M. le Commissaire du Roi reçoit tous les jeudis, de 3 à 5 heures, à l'hôtel du Sceau, place Vendôme, n. 17.

Référendaires.

M. Belliard ✲, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.
M. De Mery ✲, rue de l'Abbaye, Faub. S.-G., n. 6.
M. Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
M. Barbier-Daucourt ✲, rue d'Hanôvre, n. 21.
M. De Bray-Valfresne ✲, rue Louis-le-Grand, n. 6.
M. Tiron ✣ ✲, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 73.
M. De Laumoy, rue du Perche, au Marais, n. 9.
M. Veron, boulevart des Capucines, n. 11.
M. Bunel, rue Saint-Lazare, n. 76 *bis*.
M. Feugueray, rue des Deux-Ecus, n. 33.

IMPRIMERIE ROYALE (hôtel Soubise, vieille rue du Temple).

Service du Cabinet et des Bureaux de la Maison du Roi, de la Chancellerie et des Conseils: impression, distribution et débit des lois, ordonnances, règlemens et actes de l'autorité royale; impression des ouvrages publiés aux frais du Gouvernement; impression des effets royaux et valeurs du Trésor, billets de loterie, congés des troupes, brevets, timbres, cartes-figures, passeports, etc., et services divers du Ministère.

M. Anisson-Duperon ✲, Maître des Requêtes, en service extraordinaire, *Directeur*.

M. le Chevalier Silvestre de Sacy ✲, *Inspecteur de la Typographie orientale.*
M. Rousseau, *Prote-Chef.*
M. A. Desenne, *chargé de l'envoi du Bulletin des Lois.*
M. Salbreux, *Caissier.*

M. Baffos, *Chirurgien-Médecin, attaché à l'imprimerie.*

On s'abonne, pour le Bulletin des Lois, à raison de 9 fr. par an, à la Caisse de l'Imprimerie royale, ou chez les Directeurs des Postes des Départemens.

CHAPITRE II.

Départemens Ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Rue du Bac.

M. le Marquis DESSOLE (C. ✻) (G. C. ✻), *Ministre et Secrétaire d'Etat.*

Le maintien et l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce, la correspondance avec les Ambassadeurs, Ministres, Résidens, Consuls, soit des Puissances étrangères près le Roi de France, soit de Sa Majesté près les Gouvernemens étrangers.

Toutes les pensions, dons, brevets et expéditions qui en dépendent.

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES.

M. de Rayneval (O. ✻), Conseiller d'Etat, *Directeur.*

Division du Nord.

M. Bourjot ✻, Maître des Requêtes, *Chef.*
M. Challaye ✻, Maître des Requêtes. *Sous-Chef.*

La correspondance politique avec l'Angleterre, les Cours de Vienne et de Berlin, l'Allemagne, le Danemarck, la Suède et la Russie.

Division du Midi.

M. Roux ✻, *Chef.*
M. Brenier, *Sous-Chef.*

La correspondance politique avec l'Espagne, le Portugal, la Suisse, les Cours et Etats d'Italie, la Porte Ottomane, la Perse et les Etats-Unis d'Amérique.

Division commerciale.

M. Flury ✻, Conseiller d'Etat honoraire, *Chef.*
M. Butet, } *Sous-Chefs.*
M. Quiret, }

Les Consulats en Europe, en Amérique, en Levant et en Barbarie.

ARCHIVES.

M. le Comte d'Hauterive (O. ✻), Conseiller d'État, *Garde du Dépôt.*

M. Tessier. . . . . } *Sous-Chefs de Division.*
M. Baudard ✻. . . . . }

La collection des traités, manifestes, déclarations, conventions, règlemens politiques et commerciaux, correspondances, mémoires, manuscrits, livres, cartes géographiques.... La démarcation des limites; les renseignemens à fournir pour le travail des divisions; les recherches à faire pour les certificats.

DIVISION DES FONDS, ET COMPTABILITÉ.

M. Bresson ✻, *Chef.*

M. Pelé, *Sous-Chef.*

Les travaux généraux et particuliers relatifs au service des finances du Ministère, la correspondance avec les Agens politiques et commerciaux sur les matières de comptabilité, et tout ce qui y a rapport; les dons, pensions, grâces, et les expéditions qui en dépendent; la répartition des fonds, le dépôt des décisions royales.

CHANCELLERIE.

M. Prevost, Maître des requêtes, *Chef.*

L'expédition des actes, traités et conventions; les ratifications, les lettres de créances et de notification; le cérémonial, le protocole; les passeports et légalisations.

Bureau des Passeports. . . . . . M. Bruslé, *Chef.*

Ce bureau est le seul ouvert au Public; on peut s'y présenter tous les jours depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés. Les personnes qui auraient besoin de quelques renseignemens, pourront se les procurer dans ce bureau.

Médecin du Département.

M. Bourdois ✻, *Médecin.*

La correspondance relative à la santé publique avec les agens extérieurs.

Agence des Affaires étrangères, à Marseille.

M. Famin, *chargé de l'Agence.*

CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls des Puissances étrangères dans les Ports de France.*

Résidences,	*Messieurs,*
AUTRICHE.	
Marseille.	Kick, *Consul gén.*
Bordeaux. . . .	Bethman, *Cons. gén.*
Le Hâvre. . . .	De la Haye le Bouis, *Cons. général.*
Bastia.	Ceceoni, *V.-Cons.*
GRANDE-BRETAGNE	
Paris.	Morier, *Cons. gén.*
Bordeaux. . . .	Scott, *Consul.*
Marseille. . . .	Turnbull, *Consul.*

Résidences,	*Messieurs,*
Le Hâvre. . . .	Gordon, *Consul.*
Nantes.	Richards, *Cons.*
Dunkerque. . . .	Fonblanque, *Cons.*
Lorient.	Lascelles, *Cons.*
Isle de Corse. .	Palmedo, *Cons.*
Bayonne. . . .	Bathedat, *V.-Cons.*
Morlaix.	Beaurepaire, *V.-C.*
Celle.	Tubœuf, *V.-Cons.*
La Rochelle. . .	Close, *Vice-C.*
Dieppe.	Johnson, *V.-Cons*

Résidences,	*Messieurs*,
BADE (Grand Duché de).	
Bordeaux	Clossmann, *Cons.* / Clossmann fils, *V.-C.*
DANNEMARCK.	
Hâvre de Gr.	B.-L. Texier, *Cons*
Cherbourg	
Marseille	Tietjens, *Cons.* / Tietjens (Robert), *Consul Adj.*
Bordeaux	Van Hemmert (Isaac) *Consul.* / Van Hemmert (Guillaume), *C. Adj.*
Nantes	Moller, *Consul.*
Dunkerque	Bonquer, *Consul.*
Cette	Coulet, *Consul.*
Bayonne	Ide, *Consul.*
La Rochelle	Nordingh de Witt, *Consul.*
Marans	Vinet Lucas, *V.-Cons.*
St.-Valery-sur-Somme	Masset, *Vice-Cons.*
Montreuil-sur-Mer	Fouquet-Marteau, *Vice-Consul.*
Morennes	Benoît, *Vice-Cons.*
La Rochelle	Bramino, *V. Cons.*
Hâvre de Gr.	Monod, *V. Cons.*
DEUX-SICILES.	
Marseille	Delamotte, *C. gén.*
Ile de Corse	Crocillo, *Cons. gen.*
Bastia	Lambruschini, *V.-C.*
San Pellegrino	L. de Somma, *V.-C.*
Ajaccio	Colonna d'Istria, *V.C.*
Madrajo et Meria	Giovanetti, *V.-Cons.*
Fonifacio	Rei, *Vice-Consul.*
Calvi	Puccinelli, *V.-Cons.*
Isola Rossa et Algajola	Milanta, *V.-Consul.*
San Lorenzo	Antonetti, *V.-Cons.*
Centuri et Pinos	Franceschi, *V.-C.*
Ersa	Mattei, *Vice-Consul.*
Cargese et Sagona	Stefanopoli, *Vice-C.*
Porto-Vecchio	Ettori, *Vice-Consul.*
Propriano	Arrii, *Vice-Consul.*
Izzano	Giustiniani, *Vice-C.*
Paludella et Prunelle	Grassi, *Vice-Consul.*

Résidences,	*Messieurs*,
Luri, Cagnano, Sisco et Pietra-Corbara	Catoni, *Vice-Cons.*
ESPAGNE.	
Paris	Le Chev. de Machado, *Con. général.*
Bayonne	Yparraguirré, *Cons.* / Rivas y Salmon, *V.-C.*
Cette	Del Castillo, *Consul.*
Nantes	De Viergol y Noblet, *Consul.*
Bordeaux	Mariana-Montalbo *Consul.*
Dunkerque et Rouen	Raymond Cracon, *C.*
Marseille	De Lahora. *Consul.*
Toulon	Monino, *V.-Cons.*
Lorient	Lehihan, *V. Cons.*
ÉTATS ROMAINS.	
Isle de Corse	Lota. *Consul.*
ÉTATS-UNIS.	
Bordeaux	Strobel, *Consul.*
Paris	Barnet, *Consul.*
Nantes	Wilson, *Consul.*
La Rochelle	Sterry, *Consul.*
Lorient	Church, *Consul.*
Le Hâvre	Beasly, *Consul.*
HANOVRE.	
Bordeaux	De Pérot, *Cons. gen.*
Rouen	Methéus, *Consul.*
Calais	Fonblanque, *C. gén.*
Hâvre de Gr.	Gordon, *Consul.*
Bayonne	Landré, *Consul.*
Cette et Marseille	Kruger, *Consul.*
St.-Martin (île de Rhé)	Rivaille Dechézeaux, *Consul.*
MECKLENBOURG-SCHWERIN.	
Bordeaux	Basse, *Consul.* / Gaden, *Vice-Cons.*
MODÈNE.	
Bastia	Cecconi, *V.-Cons.*
MONACO (Principauté de).	
Marseille	Cajeusse, *Consul.*
PARME.	
Bastia	Cecconi, *V.-Cons.*

Résidences,

Résidences,	*Messieurs.*
PAYS-BAS.	
Paris.	Thuret, *Consul gén*
Boulogne . . .	Audibert, *Consul.*
Saint-Martin, isle de Ré. . .	Cousin-Vallée, *Consul.*
Bordeaux. . . .	Hovy, *Consul.*
Toulon.	Jouve, *Consul.*
Calais.	Leveux, *Consul.*
La Rochelle. .	Van Loon, *Consul.*
Le Hâvre. . . .	Mérian, *Consul.*
Dunkerque. . .	Moorman, *Consul.*
Marseille. . .	Siau, *Consul.*
Marennes. . .	Aiguillé, *Consul.*
Brest.	Brunox, *Consul.*
Bayonne. . . .	Laserre, *Consul.*
Cette.	Bergeryon, *Consul.*
Rouen	DebbautTernaux, *C.*
Nantes.	Labouchère, *Cons.*
Libourne. . . .	Banizetti, *V.-Cons.*
PORTUGAL ET BRÉSIL.	
Paris	Daupias, *Cons.-gén.*
Nantes.	Lequen, *Cons.-gén.*
Hâvre - de - Grâce. . . .	De Souza-Dias, *C.-général.*
PRUSSE.	
Nantes et la Bretagne . .	. . . . , *C.gén.* Philippe, *Consul.*
Bayonne. . . .	Bardewisch, *Cons.*
Bordeaux . . .	Wüstemberg, *Cons* Delbruck, *V.-Cons.*
Rouen.	Hilscher, *Consul.* Trappe, *V.-Cons.*
La Rochelle, Rochefort et isle de Ré. .	Weiss, *Consul.*
Marseille . . .	Roullet, *Consul.*
Cette.	Coulet, *Consul.*
Saint-Valery-sur-Somme. .	Ricot, *Consul.*
Le Hâvre. . . .	Schmuck, *V.-C.*
Saint-Martin et l'isle de Ré.	Baudin *V.-Consul.*
Saint-Pierre et l'île d'Oléron.	Touchon, *V.-Consul.*
Caën.	Moisson, *Vice-Cons.*
Cherbourg. . .	Mange, *Vice-Cons.*
Dieppe.	Flouet, *Vice-Consul.*
Dunkerque. . .	Debaecque, *Cons.*

Résidences,	*Messieurs,*
Rochefort. . .	Guérin des Essarts, *Vice-Consul.*
Brest.	Bersolle, *V. Cons.*
RUSSIE.	
Paris.	Dellient, *Cons. gén.*
Bordeaux. . .	Wittiort, *Consul.*
Marseille. . . .	Labaud, *Consul.*
SARDAIGNE (Royaume de).	
Marseille. . . .	Pagano, *Cons. gén.*
Lyon.	Cozon, *Cons.-gén.*
Isle de Corse. .	Parodi, *Cons. gén.*
Bordeaux. . . .	Steinmann, *Cons. G.*
Cette	Boggiano, *Consul.*
Toulon.	Médomi, *Consul.*
SAXE.	
Bordeaux. . .	Albrecht, *Consul.*
SAXE-WEIMAR (Grand Duché de).	
Bordeaux. . .	Reyher, *Consul.*
SUÈDE ET NORWÈGE.	
Marseille. . . .	Folsch, *Consul gén* Folsch von Fels, fils, *Vice Consul.*
Montpellier et Cette. . . .	Petterson, *Consul.*
Dunkerque. . .	Thiéry, *Consul.*
Bordeaux. . . .	Pettersen, *Cons.-G.*
Nantes.	Moller, *Consul.*
Rouen.	Lezurier Genneville, *Consul.*
Calais.	Dupont, *Consul.*
Cette.	Garonne, *Vice-Cons. provisoire.*
Hâvre-de-Gr.	Brostrom, *Ag. de com.*
St. Martin île-de-Ré. . . .	Lange, *Consul.*
SUISSE.	
Lyon.	Galline, *Consul.*
Hâvre.	Mandrot Deluse, *C.*
Bordeaux. . . .	Verdonnet, *Consul.*
Marseille. . . .	Blanchenay, *Cons.*
TOSCANE (Grand Duché de).	
Ile de Corse. .	Negroni, *Cons.*
Marseille. . . .	Kick (Nic.), *Cons.*
TURQUIE.	
Marseille. . . .	Démétrius Capouda, *Cons. gén.*

Résidences,	*Messieurs*,
VILLES ANSÉATIQUES.	
Hambourg.	
Bordeaux . . .	Meyer, *Cons. gén.*
Lubeck.	
Bordeaux . . .	Weltner, *Consul.*
Hambourg et Lubeck.	
Nantes.	Dobrée, *Consul.*

Résidences,	*Messieurs*,
Duc de Sleswick Holstein-Oldenbourg. Prince régnant de Lubeck.	
Bordeaux. . .	Focke, *Consul.*
Hambourg, Lubeck et Brémen	
Bayonne. . . .	Dehns, *Consul.*

CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls de France dans les Villes et Ports des Nations Étrangères.*

M. . . . . ., *Inspecteur général du Commerce extérieur et des Consulats.*

EUROPE.

Résidences,	*Messieurs*,
RUSSIE.	
S.-Pétersbourg.	Bourgeois, *C.-gén.*
Riga.	de Tibessart, *Consul*
Odessa. . . .	Doriol ✠, *Consul*
Théodosie.	Challaye (Adolphe) *V.-Cons.*
SUÈDE ET NORWÈGE.	
Stockholm.	*Consul*
Gothembourg. .	Chaumette-des-Fossés, *Consul.*
Berghen.	*Consul.*
DANEMARCK.	
Elseneur . . .	Mare de Pellanne, *C*
GRANDE-BRETAGNE.	
Londres. . . .	Le Chev. Séguier ✠, *Cons. gén.*
Liverpool. . . .	Masclet, *Cons.*
Dublin.	Romain, *Consul.*
Edimbourg. . .	Hugot, *Consul.*
Hull.	Ducluseau, *Vice-C.*
Cork.	Mac-Mahon ✠, *V.C.*
Malte.	Le Ch. de Butet ✠, *C.*
PAYS-BAS.	
Amsterdam. . .	Desiobert, *C.-gén.*
Rotterdam. . .	Le Vicomte Maurice-Dubonzet ✠, *Cons.*
Anvers.	Despallières ✠, *C.*
Ostende. . . .	Le Chev. Parthon de Von, *V.C.*
VILLES ANSEATIQUES.	
Hambourg et Brémen.	De Bourboulon, *Consul.*
Lubeck.	Sadet, *Vice-Cons.*
PRUSSE.	
Dantzick . . .	Jules Désaugiers, *C.g.*
Stettin.	De Bacalan ✠, *V.C.*

Résidences,	*Messieurs*,
ESPAGNE.	
Madrid. . . .	Durant-St.-André, ✠ *Cons.-général.*
Cadix	Le Marquis de Vins de Peysac ✠ ✠, *C.* Vianelly, *V.-Cons.*
Malaga	Mornard fils. *Cons.*
Carthagène . .	Mimaut, *Consul.*
La Corogne . .	Barrère, *Consul.*
Barcelonne . .	Le Vte de Gasville ✠ *Cons.*
Santander . . .	De Graslin, *Consul.*
Valence	Brochant-d'Anthilly ✠, *Consul.*
Mahon (îles Baléares).	Froment de Champ-la-Garde, *Consul.*
Alicante. . . .	Dufour, *Vice-Cons.*
Gijon.	Félix, *V.-Cons.*
PORTUGAL ET BRÉSIL.	
Lisbonne. . . .	Lesseps ✠, *C.-gén.*
Porto.	Raymond-Durand, *Consul.*
Rio-Janeiro. .	Maler ✠, *C. gén.*
SARDAIGNE (Royaume de).	
Gênes.	Le Baron Schiaffino ✠, *Consul-gén.*
Nice.	Le Marquis de Candolle ✠, *Cons.*
Port-Maurice.	Auboin, *V.-Cons.*
Cagliari. . . .	De Formont ✠, *Cons.*
DEUX-SICILES.	
Naples. . . .	Le Comte de Bourcet ✠, *Cons.-gén.* Victor de Sacy ✠, *V.-Consul.*
Palerme	Marsson, *Consul.*

Résidences,	*Messieurs*,
TOSCANE.	
Livourne. . . .	Le Chevalier Mariotti ✠ ✠, *Cons*
ÉTATS AUTRICHIENS.	
Venise.	Gaillard, *Consul.*
Milan.	De Maupertuis, *C.-g*
Trieste.	De la Rue ✠. *Cons*
Raguse.	Le Chev. de la Roche St.-André ✠, *C*
Isles Ioniennes.	
Corfou.	De Canclaux, *Cons*
Zante.	Bourbaki, *V.-Cons.*
ÉTATS ROMAINS.	
Civita-Vecchia	Le Baron de Vaux ✠ *Consul.*
Ancône	Dumorey, *V.-Cons.*
TURQUIE D'EUROPE.	
Bukarest. . . .	Angrand, *Cons.*
Salonique . . .	Cousinery, *Consul.*
La Canée . . .	Colaud ✠, *Consul.*
Patras.	Pouqueville, *Cons.*
Candie.	Vasse, *V.-Consul.*
Athenes. . . .	Fauvel, *Vice-Cons.*
Coron	Arasy, *Vice-Cons.*
Larta.	Pouqueville, jeune, *Vice-Consul.*
Naples de Romanie.	Dubouchet de Saint-André, *Vice-Cons.*

ASIE.

TURQUIE D'ASIE.	
Smyrne	Félix de Beaujour ✠, *Cons. gén.* E. Flury, *Vice-Cons.*
Alep	Guys, *Cons. gén.*
Bagdad.	Rousseau, *Cons. g.* Outrey, *V.-Cons.*
Trébizonde. . .	Dupré. père. *Cons.*
Tripoly de Syrie.	Regnault, *Cons.*
St.-Jean-d'Acre	Pillavoine, *Consul.*
Bassora. . . .	Vigouroux, *Consul.*
Larnaca. . . .	Méchain, *Consul.*
Dardanelles. .	Fornetty, *Vice-Consul.*
Scio	Vattier-Bourville, *Vice-Consul.*
Rhodes.	Ledoulx. *V.-Cons.*
Seyde	Ruffin. fils. *V.-Cons.*
Lattaquie. . . .	Lanusse, *V.-Consul.*

AFRIQUE.

TURQUIE D'AFRIQUE.	
Alexandrie d'Egypte. .	Roussel, *Cons. gén.* Thédenat, *V.-Cons.*
Damiette. . . .	Trécourt, *V.-Cons.*
RÉGENCES BARBARESQUES.	
Alger.	Deval, *Cons. gén. et Ch. d'aff. du Roi.* . . . . , *V.-Cons.*
Tunis	Devoise ✠ ✠, *C. gén. et ch. d'aff. du Roi.* Malivoire, *V.-Cons.*
Tripoly de Barbarie	Mure ✠, *Cons. gén. et Chargé d'Affaires du Roi.* . . . . , *V.-Cons.*
ÉTATS DE MAROC.	
Tanger.	Sourdeau, *Cons. g. et Chargé d'Affaires du Roi.* Laiué, *V.-Cons.*

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.	
Philadelphie. .	Framery d'Ambreucq, *Consul général.* Félix (L.), *V.-Cons*
Boston.	De Valnais, *Consul.*
New-Yorck . .	Le Cte. d'Espinville ✠, *Consul.*
Charlestown. .	Le Marquis de Fougères ✠, *Consul.*
Baltimore . . .	Angelucci ✠, *Cons.*
Nouv.-Orléans.	Pétry, *Consul.*
Norfolck. . . .	Couteaux, *Consul.*
Portsmouth. . .	Lainé, *V.-Consul.*
Savannah . . .	Guillemin, *V.-Cons.*

SECTION II.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

Quai Malaquais.

M. le Comte DECAZES ✻, Pair de France, *Ministre et Secrétaire d'Etat* (1).

L'administration générale; la division et délimitation du territoire; la correspondance avec les Préfets; la surveillance administrative; l'exécution des lois sur les élections; le personnel; les nominations, suspensions et révocations des Préfets, Sous-Préfets et Maires; les Gardes nationales; les secours généraux; les établissemens de bienfaisance, ceux destinés aux sourds-muets et aveugles; les eaux thermales; la vaccine; les mesures sanitaires; les hospices de Paris; les prisons; les maisons de réclusion, de justice et d'arrêt; les dépôts de mendicité; l'instruction publique; les musées; les fêtes publiques; l'autorisation et la surveillance des théâtres; les sociétés savantes; les dépôts littéraires; les travaux de bâtimens dans les départemens.

Les affaires relatives à la sûreté générale de l'Etat et à la sûreté publique; la correspondance avec la gendarmerie pour cet objet; l'exécution des lois en matière de police; l'imprimerie et la librairie; la préfecture de police.

L'administration des communes, des hospices des départemens, des octrois; celle des cultes; l'Université; l'agriculture, les subsistances, le commerce, les arts et manufactures, les poids et mesures; les travaux publics de Paris; les mines, minières et carrières; les ponts et chaussées, la navigation intérieure et l'approvisionnement de Paris, les ports de commerce, phares, fanaux, lignes télégraphiques; les archives royales.

M. Guizot, *Directeur général de l'Administration communale et départementale.*

Les attributions du Directeur général sont fixées par arrêté du Ministre en date du 19 janvier 1819. (*Voyez* page 137.)

(1) Le Ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les chefs de division reçoivent le Public les jeudis, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Cabinet particulier.

M. le Baron Trigant de la Tour, *Secrétaire particulier.*
M. Ichon, *Chef du Secrétariat.*

Ouverture des dépêches; correspondance confidentielle et particulière, demandes d'audiences; demandes de places et secours; affaires urgentes; affaires reservées et celles qui ne ressortissent pas des autres divisions du Ministère.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL,

Rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n. 101.

M. Mirbel ✻, Maître des Requêtes, de l'Académie Royale des Sciences, *Secrétaire-général.*

Surveillance des bureaux; archives du Ministère; distribution des dépêches à l'arrivée; départ des lettres et paquets; personnel et contrôle des employés du ministère; dépenses intérieures; réclamations; demandes; légalisation; archives du royaume.

Le Secrétaire général est en outre chargé des attributions qui lui sont confiées par le Ministre, *et notamment de la direction du Bureau des Sciences et Beaux-Arts*, qui se compose ainsi qu'il suit:

M. Grille, *Chef.*

Les académies et autres sociétés savantes; le bureau des longitudes; l'observatoire; école royale polytechnique; écoles des beaux-arts; Jardin du Roi; dépôts d'objets d'histoire naturelle; école de peinture à Rome; école de gravure; conservation des monumens d'antiquités; dépôts d'objets d'art; des ouvrages de peinture et de sculpture; acquisition de marbres; relations avec les sociétés savantes; encouragemens, rapports et propositions relatifs aux ouvrages de sciences et beaux-arts.

DIVISION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. de Comte de Littardi ✻, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Dubut, *Chef.*

Distribution des affaires qui n'appartiennent à aucun bureau déterminé; dépenses intérieures; fournitures des bureaux; personnel et contrôle des employés; réclamations, demandes.

Deuxième Bureau.

M. Mourette, *Chef.*

Conservation, expédition et classification des ordonnances du Roi, des avis du Conseil d'Etat, des anciens décrets, des arrêtés et circulaires du Ministre; feuilles de travail du Conseil d'Etat; légalisations; impressions du ministère; dépôt des lois et classification générale des archives, cartes, plans, etc.; garde du timbre.

Troisième Bureau.

M. Linel, *Chef.*

Classement des dépêches à l'arrivée; enregistrement général; départ des lettres et paquets; renseignemens.

Quatrième Bureau.

M. Beaugeois, } *Chefs.*
M. Miot, }

Distribution des secours aux colons et autres; budget du Préfet de police: frais de missions; indemnités aux fonctionnaires et agens de la force publique et autres.

PREMIÈRE DIVISION, *rue de Grenelle, F. S. G., n.* 101.

Affaires ecclésiastiques et cultes non catholiques.

M. Jordan (Augustin), Maître des Requêtes, *Directeur de la Division.*

PREMIER BUREAU. *Affaires ecclésiastiques, et Personnel.*

M. de Giry, *Chef.*

Nominations et affaires ecclésiastiques; recours au Conseil d'Etat; honneurs et préséances dans les églises; correspondance avec Rome; expédition des nominations agréées ou faites par le Roi; titres ecclésiastiques et bourses; personnel des ecclésiastiques en activité, des séminaires et petits séminaires; administration temporelle des évêchés, chapitres, maîtrises et séminaires des paroisses, annexes, chapelles et de leurs fabriques; circonscription ecclésiastique; donations, legs ecclésiastiques; congrégations religieuses d'hommes et de femmes; confréries, missions; dépenses du clergé sur le trésor royal, les départemens, les communes.

DEUXIÈME BUREAU. *Cultes protestans et israélite.*

M. Durandeau, *Chef.*

Personnel; matériel; contentieux, et généralement tout ce qui est relatif aux cultes protestans et israélite; législation particulière sur les juifs.

DEUXIÈME DIVISION, *rue de Grenelle, F. S. G., n.* 101.

M. Patry, *Chef.*

PREMIER BUREAU. *Colléges Electoraux.*

M. Hogner, *Chef adjoint.*

Formalités préliminaires pour la convocation des colléges; convocation des colléges; envoi des procès-verbaux à MM. les Questeurs de la Chambre: solution des difficultés qui peuvent s'élever sur l'exécution de la loi des élections.

DEUXIÈME BUREAU. *Personnel.*

M. Pannelier, *Chef.*

M. de Lavedrine, *Chef adjoint.*

Renseignemens et mesures relatifs aux fonctionnaires administratifs; personnel; traitemens; congés; indemnités; demandes de grâces et décorations.

TROISIÈME DIVISION, *rue de Grenelle, F. S. G., n.* 101.

M. Fauchat ✻, *Chef.*

PREMIER BUREAU. *Commerce, Consulats et Balance du Commerce.*

M. Vincens, *Chef.*

M. Mure, *Chef adjoint.*

Etablissement des foires, des bourses de commerce; nomination des agens de change et courtiers: approbation des listes de commerçans notables; conseil général de commerce, et régularisation de leurs dépenses: formation des chambres de commerce; demandes en autorisations des sociétés anonymes et d'assurance; primes et encouragemens pour les pêches; examen des questions relatives au transit, aux entrepôts, aux franchises; révision du tarif des douanes françaises; réunion et examen des tarifs étrangers; correspondance avec les Consuls de France, pour en obtenir des informations sur le commerce extérieur; collection des traités de commerce existans, et discussion de ceux à conclure; formation des tableaux généraux des importations et exportations, pour en déduire la balance du commerce.

DEUXIÈME BUREAU. *Agriculture et Haras.*

M. Bournonville, M. Didon, } *Chefs.*

Perfectionnement des procédés agricoles; introduction des cultures étrangères; correspondance avec les sociétés d'agriculture; renseignemens sur la généralité des productions annuelles de la France, sur l'espèce de culture propre à chaque département; dénombrement d'animaux; administration des écoles royales vétérinaires, des bergeries et des pépinières publiques; épizooties; destruction des animaux nuisibles; encouragemens accordés à l'agriculture; abonnement aux ouvrages d'économie rurale; administration des haras et dépôts d'étalons, distribution des primes pour l'élève des chevaux; courses; écoles d'équitation: tout ce qui a rapport au perfectionnement et à la multiplication des chevaux et des bêtes de somme; dénombrement de ces animaux.

TROISIÈME BUREAU. *Arts et Manufactures.*

M. Cochaud, *Chef.*

Inventions dans les arts utiles et perfectionnement des manufactures; conseil général des fabriques; conseil des prud'hommes; chambres consultatives des arts et manufactures; comité consultatif des arts et métiers; police des ateliers et des ouvriers; permis à délivrer pour la formation de certaines usines et fabriques; établissemens des verreries, fours à chaux et ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode; modifications au tarif des douanes, quant aux matières premières qui intéressent l'industrie, ou quant à l'importation des produits des fabriques étrangères; délivrance des brevets d'invention et naturalisation de certains produits exotiques; relevés généraux relatifs aux manufactures; exposition des produits de l'industrie française; administration des écoles royales et du conservatoire des arts et métiers.

QUATRIÈME BUREAU. *Subsistances.*

M. Petit, *Chef.*
M. Guizot, *Chef adjoint.*

Formation du tableau du produit annuel des récoltes en céréales; établissement et police des marchés de comestibles; relevé général des mercuriales de France, et déduction du prix moyen des grains par quinzaines, mois et années; administration de l'approvisionnement de réserve de Paris; réglemens des boulangeries et des boucheries; maintien de la libre circulation des subsistances dans l'intérieur; formalités relatives à leur transport sur la frontière de terre et de mer, aux importations et réexportations; exécution des lois relatives aux subsistances.

QUATRIÈME DIVISION, *quai Malaquais.*

M. Villemain ✻, Maître des Requêtes, *Directeur.*

Instruction publique; belles-lettres; imprimerie et librairie; journaux et théâtres.

PREMIER BUREAU. *Instruction publique.*

M. Laugier ✻, *Chef.*

Collége de France; collèges britanniques; collèges royaux; nomination aux bourses; facultés; institutions et pensions; écoles primaires; enseignement mutuel; écoles des Frères; correspondance avec la commission d'instruction publique.

DEUXIÈME BUREAU. *Belles-Lettres.*

M. His, *Chef.*

Académie françoise ; académie des inscriptions et belles-lettres ; relations avec les sociétés littéraires ; bibliothèques de Paris et des départemens ; nominations des conservateurs et employés ; école des langues orientales ; encouragemens aux lettres ; souscriptions, rapport, achat, distribution des ouvrages.

TROISIÈME BUREAU. *Imprimerie et Librairie.*

M. Pagès ✻, *Chef.*

Exécution des lois et règlemens relatifs à l'imprimerie et à la librairie ; délivrance des brevets d'imprimeurs et libraires ; déclarations des imprimeurs ; dépôt des livres, estampes, cartes et plans ; librairie étrangère ; propriété littéraire.

QUATRIÈME BUREAU. *Journaux et Théâtres.*

M. Lancy, *Chef.*

Dépouillement des journaux de Paris et des départemens ; théâtres de Paris et des départemens ; censure des pièces de théâtre ; troupes stationnaires et ambulantes ; nomination des directeurs ; allocation aux budgets des villes, etc. ; spectacles de curiosités ; danseurs ; sauteurs ; fêtes et cérémonies publiques.

CINQUIÈME DIVISION, *quai Malaquais.*

M. Rosan ✻, *Chef.*
M. Pagès, *Chef-Adjoint.*

La Correspondance générale, en ce qui touche la sûreté de l'État ; la police administrative ; les archives de l'ex-ministère de la police générale.

Premier Bureau.

M. Charles Lebas, *Chef.*

Le Service de la gendarmerie dans ses rapports avec le maintien de l'ordre public, conformément à la loi du 28 germinal an 6 ; permis de port-d'armes, armes prohibées ; correspondance avec le préfet de police pour tous les objets de sûreté générale et de sûreté publique ; répression de la mendicité et du vagabondage.

Deuxième Bureau.

M. Lebas, *Chef.*

Personnel des commissaires de police ; exécution des lois et règlemens sur les passe-ports ; surveillance de haute police sur les condamnés et forçats libérés ; recherche des évadés ; confection et envoi des listes de signalemens.

SIXIÈME DIVISION, *rue de Grenelle S.-G., n.* 101.

M. Rosman ✻, *Chef.*

Comptabilité générale ; comptabilité départementale.

PREMIER BUREAU. *Formation du Budget ; Comptes et Ecritures centrales.*

M. Vaillant, *Chef.*

Formation du projet de budget général, et du compte des dépenses annuelles du Ministère, des directions et de toutes les parties qui en dépendent ; révision des budgets antérieurs, et formation de l'état des dépenses arriérées ; demandes de fonds ; compte et liquidation des pensions de retraite sur fonds de retenues ; tenue des sommiers ; formation des comptes d'emploi des crédits ou des situations périodiques ; expédition des bordereaux et des lettres d'avis aux parties prenantes.

DEUXIÈME BUREAU. *Ordonnancement des Dépenses du service ordinaire du Ministère.*

M. Ouizille, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses d'administration générale, de bienfaisance et de secours, du commerce, de l'agriculture et des manufactures, de l'instruction publique, des sciences et des beaux-arts : liquidation des comptes des établissemens dépendant de ce bureau ; tenue des écritures sommaires ; liquidation de l'arriéré des ponts-et-chaussées.

TROISIÈME BUREAU. *Ordonnancement des Dépenses des Directions générales.*

M. Dizier, } *Chefs.*
M. Langlois. }

Ordonnancement des dépenses du clergé, des ponts-et-chaussées, des mines et des travaux de Paris ; tenue des écritures sommaires ; liquidation des comptes des haras, dépôts d'étalons, bergeries, achats de chevaux.

QUATRIÈME BUREAU. *Budget et Ordonnancement des Dépenses des départemens.*

M. Briquet, *Chef.*
M. Gauthier la Chapelle, *Chef adjoint.*

Ordonnancement des dépenses départementales ; formation des budgets annuels ou états des dépenses variables ordinaires et extraordinaires des départemens ; suite de ces dépenses ; et leur classification et restriction dans les limites de chaque allocation ; examen et règlement des comptes de chaque département ; liquidation et apurement de l'arriéré des dépenses départementales de toute nature ; approbation des centimes facultatifs votés par les conseils généraux.

Liquidation des dépenses de l'occupation militaire de 1815.

CINQUIÈME BUREAU. *Caisse et Paiemens.*

M. Leroux, *Chef.*

Caisse particulière des fonds déposés au ministère ; recettes à faire au trésor ; paiement des appointemens des employés, des secours, indemnités, encouragemens et dépenses urgentes ; versement des retenues ; délivrance des lettres d'avis de paiement aux parties prenantes.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DÉPARTEMENTALE, *rue de Grenelle, F. S.-G., n.* 101.

M. Guizot (O. ✻), Conseiller d'Etat, *Directeur général*, rue de la Planche, n. 10.

Le Directeur général est chargé de l'institution préliminaire des affaires relatives à l'administration communale et départementale, de la correspondance préparatoire ; de la réunion des informations et renseignemens ; de la transmission et de l'application des lois, ordonnances et décisions générales. Les projets d'ordonnances royales, et l'exposé de leurs motifs, les décisions définitives et générales, les nominations aux emplois, les ordonnances de fonds sur le budget du Ministère. L'approbation des budgets des villes qui ont plus de 50,000 francs de revenus, l'approbation des budgets des départemens sont présentés au Ministre par le Directeur général.

Premier Bureau.

M. Gambier ✻, *Chef.*
M. Poitevin, *Chef Adjoint.*

Examen et discussion des actes des préfets et des conseils de préfecture, qui ne sont pas dans les attributions des autres directions générales ou des autres bureaux; examen des procès-verbaux des conseils généraux de département; contentieux; division du territoire; préséances et discussions des attributions; cours d'eau; statistique relative à l'état civil; population; routes départementales; chemins vicinaux; correspondance avec la direction des Ponts-et-Chaussées et des Mines, en ce qui n'appartient pas aux autres bureaux du ministère; archives des départemens; abonnemens des fonctionnaires de l'ordre administratif; préparation du Code rural.

Deuxième Bureau.

M. Tripier-Lefranc, *Chef.*

Affaires militaires ressortissant au ministère de l'intérieur; gardes soldées; sapeurs-pompiers; casernes et mobilier des casernes de la gendarmerie; arriéré des gardes nationales et des compagnies de réserve; liquidation des réquisitions et des levées extraordinaires.

Troisième Bureau.

M. Frerson, *Chef.*

Administration des communes; contentieux; aliénations; impositions extraordinaires; acquisitions; échanges; emprunts; acceptation de legs et donations; baux à longs termes; contestations relatives aux dettes communales; vérification des décomptes des biens aliénés en vertu de la loi du 20 mars; exécution des lois relatives aux communaux, aux jouissances des biens, au partage des affouages; contestations relatives aux droits de parcours, vaines pâtures et autres, aux droits de location des places dans les halles et marchés; demandes en cautionnement; réclamations sur les poursuites à exercer par des particuliers contre des communes, et sur les autorisations de plaider; transaction sur procès; octrois, en ce qui concerne les attributions données au ministère de l'intérieur; comptabilité des grandes communes; budgets, comptes, autorisation et régularisation des dépenses; construction et réparation des bâtimens communaux; vérification des caisses municipales, et surveillance des receveurs municipaux, en ce qui concerne le ministère de l'intérieur; bois et affouages; relevés généraux des budgets; budget de Paris.

Quatrième Bureau.

M. Laffon-Ladebat, *Chef.*

Hôpitaux; bureaux de charité; monts-de-piété; enfans-trouvés; proposition et répartition des secours, soit dans les départemens, soit à Paris; établissemens charitables de Paris; maison de Charenton; établissemens des sourds et muets, des aveugles; primes et encouragemens pour les actions généreuses; relations avec les écoles et sociétés de médecine, de chirurgie et de pharmacie, cours d'accouchement; propagation de la vaccine; associations de bienfaisance, tontines, caisses de secours, sociétés d'assurance contre les évènemens imprévus; acceptation de révélations, legs, donations pour les établissemens de charité; police médicale et sanitaire, et administrations sanitaires, à l'exception de celle de Toulon, réservée au Ministre de la marine.

Cinquième Bureau.

M. Villard, *Chef.*

Préparation et présentation des projets de constructions qui sont par leur nature dans les attributions du Ministère de l'Intérieur, autres que celles des ponts-e-

chaussées ; surveillance des travaux d'exécution et de réparation de ces constructions ; examen des budgets et des comptes de dépenses ; police de la grande voirie, en ce qui ne concerne pas les ponts-et-chaussées ; plan d'alignement de Paris, des villes et des bourgs au-dessus de 2.000 ames ; bâtimens des préfectures et sous-préfectures, et leur mobilier ; correspondance avec la direction des travaux de Paris et avec le Conseil des bâtimens civils ; personnel des architectes ; administration, régime et dépenses des prisons : restauration des maisons de justice, d'arrêt, de correction, de police municipale ; administration des maisons centrales de détention ; dépôts de mendicité ; chaînes de forçats ; établissemens d'eaux thermales ; bâtimens des cours royales ; des tribunaux de première instance et de commerce ; mobilier des bâtimens départementaux.

Sixième Bureau.

M. Cendrieux, *Chef.*

Poids et mesures ; maintien et propagation du système qui leur est applicable ; personnel des Inspecteurs de ce service, marques de vérification annuelle des poids et mesures.

Nota. Les budgets des départemens ou états des dépenses variables, ordinaires et extraordinaires des départemens, sont préparés et présentés à l'approbation du Ministre, collectivement par le directeur général de l'administration communale et départementale, et par le chef de la comptabilité du ministère de l'intérieur.

GARDES NATIONALES.

Un Conseil présidé par M. le chevalier Allent, donne son avis sur toutes les questions de législation, de réglement ou d'administration qui lui sont renvoyées par le Ministre.

M. Le Chevalier ALLENT ✠ ✠, Conseiller d'État, *Président du Conseil.*

Il est spécialement chargé, auprès du Ministre, de la direction de la partie administrative et réglementaire de la garde nationale, de la préparation des ordonnances et du travail y relatif, tant pour l'organisation que pour le personnel. Il correspond, à cet effet, directement avec les préfets et les divers fonctionnaires.

Membres du Conseil.

M. le Duc de Choiseuil ✠ (O. ✠), *Pair de France, Colonel de la 1re. Légion de la garde nationale de Paris.*

M. le Duc de Caylus ✠ ✠, *Pair de France, ancien Inspecteur des gardes nationales de Seine-et-Oise.*

M. le Baron Benjamin Delessert (O. ✠), *Député, ancien Chef de Légion de la garde nationale de Paris.*

M. De Wendel ✠, *Député, ancien Inspecteur des gardes nationales de la Moselle.*

M. Ternaux (O. ✠), *Député, Chef de la 3e. Légion de la garde nationale de Paris.*

M. le Comte de Saint-Aulaire, *Député, ancien Préfet.*

Ce Conseil tient ses séances rue de Grenelle St.-G, n. 89.

CONSEIL GÉNÉRAL DE COMMERCE.

Examen de toutes les questions d'administration ou de législation qui intéressent le commerce, et qui sont renvoyées à ce conseil par le Ministre pour avoir un avis.

Les membres de ce Conseil sont nommés par le Ministre de l'Intérieur, et pris parmi des négocians et commerçans en activité.

Ceux des membres qui auront été les plus utiles pourront obtenir, au bout de cinq ans d'exercice, le titre de Conseiller de Commerce, qui leur sera conféré par un brevet signé de la main de S. M.

Président.

Le Ministre de l'Intérieur.

Vice-Président. (A la nomination du Ministre, et renouvelé tous les trois mois)

Noms des Membres dans l'ordre de leur nomination. Messieurs,

Le Bar. Delessert (O ✲).	*de Paris.*
Martin, fils d'André ✲.	*de Paris.*
Le Baron Hottinguer.	*de Paris.*
Mottet Degérando.	*de Lyon.*
Massey ✲.	*d'Amiens.*
Heillot.	*de Rouen.*
Fouache.	*du Hâvre.*
Muguet.	*de Besançon.*
Thomas.	*de Saint-Malo.*
Dufou.	*de Nantes.*
Gabarrus (J.-V.).	*de Bordeaux.*
Portal. (O ✲).	*de Bordeaux.*
Audibert.	*de Marseille.*
Vincens Mourgues.	*de Nismes.*
Perrier.	*de Grenoble.*
Renouard-Bussières.	*de Strasbourg.*
Durand (Auguste).	*de Marseille.*
Martell.	*de Cognac.*
Vanlloenacker Luiset.	*de Lille.*
Crignon des Ormeaux.	*d'Orléans.*
Joulia.	*de Toulouse.*
Durand (Fr.).	*de Perpignan.*
Ruinard de Brimont.	*de Reims.*
Sellière.	*de Nancy.*
Basterrèche ✲.	*de Bayonne.*
Chedeaux.	*de Metz.*

M. Arnould, *Secrétaire.*

Le Conseil s'assemble hôtel de la Briffe, quai Voltaire, n. 3.

CONSEIL GÉNÉRAL DES FABRIQUES ET MANUFACTURES.

Examen de toutes les questions d'administration ou de législation qui intéressent l'industrie, et qui sont renvoyées à ce conseil par le Ministre pour avoir un avis.

Les membres de ce Conseil sont à la nomination du Ministre de l'Intérieur. Ils doivent être pris parmi des fabricans et manufacturiers en activité.

Ils peuvent, au bout de cinq ans, obtenir le titre de Conseiller des Arts et Manufactures, qui leur sera conféré par un brevet signé de la main de S. M.

Il doit toujours y avoir au moins cinq membres présens au conseil, dont un représentant chacun des genres d'industrie ci-après : la soierie, la fabrique de laine, celle de chanvre et de lin, celle de coton, celle des cuirs et peaux, etc.

Le Conseil s'assemble, le jeudi de chaque semaine, à l'hôtel de la Briffe, quai Voltaire, n. 3.

Président.

Le Ministre de l'Intérieur.

Vice-Président. (A la nomination du Ministre, et renouvelé tous les trois mois).

Noms des Membres dans l'ordre de leur nomination. Messieurs,

Le Chevalier Ternaux, aîné ✲, place des Victoires.	Marigner, aîné, rue des B.-Enfans, n. 21.
Verrey, rue de Choiseul, n. 2.	D'Artigues ✲, r. du Mont-Blanc, n. 64.
Moreau, père, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n. 12.	Aubertot, r. N.-des Petits-Champs, n. 76.
Salleron (Claude), rue St.-Hyppolite, nos. 8 et 10.	Lecour, à Chaillot, à la Pompe à feu.
Darcet, fils, hôtel des Monnoies.	Schlumberger, rue Chauchat, n. 5.
Le Chevalier Dufougerais, boulevart Bondy, n. 8.	Le Duc de Larochefoucauld ✲, rue Royale, place Louis XV, n. 9.
	Guenifey de Savonières ✲, rue d'Anjou, n. 6.
	Chaptal, fils, rue des Jeûneurs, n. 14.

Noms des Membres dans l'ordre de leur nomination, Messieurs,

Le Baron Lesperut, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 35.
Mertian, rue du Grand-Chantier.
Perier (Scipion), rue Neuve-de-Luxembourg.
Robert, à l'île des Cygnes.
Guiton (Barth.), rue Michel-le-Comte.
Roard.
Bellangé, rue Neuve St.-Denis, n. 14.
Le Comte de Laubepin, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 42.
Descroizilles, rue de l'Arbalètre, n. 23.
Debray (Eug), rue de la Chaussée d'Antin, n. 50.
Defontenay (Alex.), rue Royale.
Le Comte de Rœdern, rue. . . . . .
Jubié, père, rue du Helder.
Doccagne, rue des Fossés Montmartre, n. 21.
Rambourg. . . . *de St.-Bonnet.*
Johannot . . . . *d'Annonay.*
De Neuflize. . . *de Sédan.*
Desrousseau. . . *de Montbermé.*
Hermite. . . . . *de Carcassonne.*
De Saint-Brice. . *d'Amboise.*
Miron. . . . . *d'Orléans.*
Joubert-Bonnaire . *d'Angers.*
Jobert. . . . . *de Reims.*
Leblanc de Clomussey. *de Marnaval.*
Fievet, fils. . . *de Lille.*
Roman. . . . . *de Wesserling.*
Maillé . . . . . *de Lyon.*
Dutilleu. . . . . *idem.*
Frèrejean, aîné. . *idem.*
Odent. . . . . *de Courtalin.*
Pinel, fils aîné. . *de Rouen.*
Chatel, fils aîné. . *de Rouen.*
Champy . . . . *de Framont.*
Falatieu ✻. . . *de Bains (V.).*
Fizeau, fils. . . *de Valenciennes.*
De Saint-Cricq. . *de Creil.*
Blumensthein . . *de Vienne.*
Boucher, fils . . *de l'Aigle.*
Arpin (Fréd.). . *de S. Quentin.*

Secrétaire du Conseil (Voyez Conseil général de Commerce).

CONSEIL D'AGRICULTURE.

Ce Conseil, créé par ordonnance du Roi, du 27 janvier 1819, donne son avis sur les questions de législation et d'administration, et sur les projets et mémoires relatifs à l'agriculture, qui lui sont renvoyés par le Ministre; il présente au Ministre ses vues sur les améliorations et perfectionnemens à introduire dans l'agriculture et sur les encouragemens et récompenses à accorder.

Il est composé de dix membres à la nomination du Ministre, sous l'approbation de Sa Majesté.

Chaque Préfet propose, au choix du Ministre, un membre correspondant du Conseil, qui a le droit d'assister aux séances, quand il se trouve à Paris.

Ce Conseil est présidé par le Ministre ou par un membre qu'il désigne pour être vice-président.

Vice-Président.

M. le Duc de la Rochefoucauld ✻✻

Membres, Messieurs,

Le Duc de la Rochefoucauld ✻✻, *Pair de France.*
Le Baron Marcel de Vindé, *Pair de France.*
Le Comte Chaptal ✻ (G. ✻), *Conseiller d'État.*
Le Baron Raimond ✻ *Conseiller d'État.*
M. Mirbel ✻ ✻, membre du Conseil *Secrétaire.*
Texier ✻, *de l'Académie des Sciences.*
Le Comte de Lasteyrie.
Huzard, *de l'Académie des Sciences.*
Bosc, *de l'Académie des Sciences.*
Thouin ✻, *de l'Académie des Sciences.*
Hachette, *Professeur de la Faculté des Sciences.*

Ce Conseil s'assemble rue de Grenelle S.-G., n. 101.

ÉTABLISSEMENS RURAUX.

M. Huzard, *Inspecteur-général des Ecoles royales Vétérinaires.*
M. Bosc, *Inspecteur des Pépinières du Gouvernement.*

Inspecteurs généraux des Haras.

M. le Chev. Dupont ✠ (O. ✠).
M. Lenormant d'Etioles, Baron de Tournehem ✠ ✠.
M. de Solanet ✠.
M. le Comte de Lastic de Parantignac ✠.
M. le Cte. Charles de Maillé ✠.

Agent général des remontes pour les haras.

M. Strubberg, *commandant le dépôt des remontes établi à Paris*, rue Cadet, n. 11.

Directeurs des Haras, Messieurs,

Le Comte de Lastic Saint-Jal ✠ ✠, *à Pau.*
Le Chev. Van Hoorick ✠, *à Arles.*
Le Baron de Bonneval ✠, *au Pin.*
Le Commandeur de Fargues ✠ (C. ✠), *à Pompadour.*
Le Marq. de Vaugiraud ✠, *à Rosieres.*
Le Comte de Livène, *à Langonnet.*

Chefs des Dépôts d'Etalons, Messieurs,

Le Marquis de Châteauvieux, *à Abbeville*
De Montvernois, *à Angers.*
Le Chevalier de Faugues St.-Geniez, *à Aurillac.*
Le Comte de Montchal, *à Auxerre.*
De Frémont, *au Pec.*
Le Comte de Bousiés, *à Besançon.*
Le Vicomte Debrie ✠ ✠, *à Blois.*
Le Comte de Nompère, *à Cluny.*
Le Comte Desaix, *à Corbigny.*
Le Comte de Morard-d'Arces ✠ ✠, *Directeur de Haras, à Grenoble.*
Le Chev. de Chabannes ✠, *à Lille.*
M. . . . . *à Montierender.*
Le Vicomte de Sedaiges, *à Parentignac.*
De Solanet, *à Perpignan.*
Le Chev. de Langlade ✠, *à Rodez.*
Le Baron de Maleden ✠ ✠, *à Saint-Jean-d'Angély.*
Du Haussay, *à Saint-Lô.*
Le Chevalier de Lespinatz, *à Saint-Maixent.*
Le Comte Davaugour ✠, *Directeur de Haras, à Strasbourg.*
Pichard, *à Tarbes.*
De Franvilliers, *à Villeneuve-d'Agen.*

M. le Chevalier Tessier ✠, *Inspecteur général des Bergeries royales*, rue des Petits-Augustins.

Régisseurs des Bergeries.

De Perpignan. . . M. Ollivier.
D'Arles. . . . . . M. Jalliüer.
De l'Ouest. . . . . M. le Masne.
De la Loire. . . . M. Hébert.
Du Puy-de-Dôme. M. le Ch. Dalmas.

Directeurs des Pépinières royales, Messieurs,

Hervy, *au Luxembourg.*
Dupetit-Thouars, *au Roule.*

ÉCOLE ROYALE D'ÉQUITATION, *rue St.-Honoré*, n. 359.

M. le Chevalier de Beaune de la Fraugue ✠ ✠, Commandant.
M. le Marquis de Bourcier ✠ ✠, Ecuyer adjoint.

COMMISSAIRES EXPERTS *pour la vérification des Marchandises sujettes aux droits.*

M. Bardel ✲, rue du Faubourg Montmartre, n. 17,
M. Hugues, rue du Helder, n. 24, } *Commissaires.*

Reconnaissance et vérification, sur échantillon transmis par les douanes, de l'origine, de la qualité et de la classe des marchandises qui donnent lieu à des questions contentieuses entre la direction générale des douanes et les négocians ou commerçans.

JURY ASSERMENTÉ, *créé par la loi du 28 avril 1816.*

Il tient ses séances les mardi et vendredi de chaque semaine.

Membres du Jury, Messieurs,

Ternaux, aîné.	Mertian.	Bellangé.
Schlumberger.	Ferrey.	

Membres Suppléans, Messieurs,

Guiton.	Jourdan.	Anquetil.
Doccagne.	Davillier (J.-Ch.).	Bertin.
Barnouin.	Odier.	De Surmont, père.
Calenge.	Ternaux, fils aîné.	Monnot-Leroy.
Jubié, père.	Thelier.	Fabas-Demautort.

Descroizilles, *Secrétaire.*

Examen des cotons filés, des tissus et tricots de coton et de laine, et de tous autres tissus de fabrique étrangère prohibés, dont la recherche et la saisie peuvent avoir lieu dans toute l'étendue du royaume.

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES.

Examen, sous le rapport technique, des productions industrielles, et des découvertes pour lesquelles les auteurs sollicitent soit des brevets d'invention, soit des récompenses et encouragemens; travail préparatoire pour l'exposition des produits de l'industrie.

M. Molard ✲.	M. Roard.
M. Bardel ✲.	M. Thenard.
M. Gay-Lussac.	M. Pajot de Charmes.

M. Guillard-Senainville, *Secrétaire.*

Membres honoraires, Messieurs,

Le Comte Berthollet (G. ✲).
Le Baron Costaz (O. ✲).
Le Baron Savoye-Rollin (O. ✲).
Perrier (Scipion), *Banquier.*
Le Baron de Gerando (O. ✲), *Conseiller d'Etat.*
Ampère, *de l'Académie des Sciences.*
Le Chevalier Gillet de Laumond ✲, *Inspecteur général des mines.*
Montgolfier, *Inspecteur des machines des manufactures royales de tabac.*
Hachette, *Géometre.*
Darcet, *Vérificateur des essais, à la Monnoie.*
Gattey.
Le Chevalier Tarbé (O. ✲), *Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées.*
Dartigues, ✲.
Regnier, *ex-Conservateur du Musée central de l'Artillerie.*
Christian ✲, *Directeur du Conservatoire des Arts et Métiers.*
Molard, jeune, *Sous-Directeur du même établissement.*

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE PARIS.

M. le Chevalier Bruyère, *Directeur.*

Les Bureaux de la direction sont situés rue du Port-Mahon, n. 7.

CONSEIL DES BATIMENS CIVILS, *présidé par le Ministre de l'Intérieur.*

Ce Conseil examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils du Royaume; il trace les alignemens des rues et places de la commune de Paris et autres villes; il donne son avis sur les questions d'arts soumises à son examen par le Ministre de l'Intérieur.

M. Heurtier, *Vice-Président*,
M. Rondelet ✻,
M. Garrez,
M. Gisors,
M. Norry,
} *Membres du Conseil, et Inspecteurs-généraux des Bâtimens civils.*

M. le Chevalier de Féraudy ✻ (O. ✻), *Membre et Secrétaire du Conseil.*

Ce Conseil s'assemble Hôtel Labriffe, quai Voltaire, n. 3.

CONSERVATION DES MONUMENS PUBLICS.

M. Ch. J. Lafolie, *Conservateur.*

Les Bureaux de la conservation sont établis rue Saint-Honoré, n. 319.

ARCHIVES DU ROYAUME,

A l'hôtel Soubise, et au palais de Justice.

M. le Chevalier de la Rue ✻ ✻, *Garde général des Archives.*
M. Coru-Sarthe, *Secrétaire général, Chef de la section Législative.*

Section Administrative. . M. Guiter.
Section Historique. . . . . M. Pavillet.
Section Topographique. . . M. Belleyme ✻.
Section Domaniale. . . . . M. Cheyré.
Section Judiciaire. . . . . M. Terrasse, *au palais de Justice.* / M. Terrasse, fils, *Adjoint.*

MAISONS DE FORCE ET DE CORRECTION.

M. De la Ville de Mirmont, *inspect.-gén. des Maisons centrales de détention.*

Suivant une ordonnance du 2 avril 1817, les maisons centrales de détention de *Beaulieu* (Calvados), *Clairvaux* (Aube), *Embrun* (Hautes-Alpes), *Ensisheim* (Haut-Rhin), *Eysse* (Lot-et-Garonne), *Fontevrault* (Maine-et-Loire), *Gaillon* (Eure), *Limoges* (Haute-Vienne), *Melun* (Seine-et-Marne), *Montpellier* (Hérault), *Mont Saint-Michel* (Manche), *Bicêtre et Saint-Lazare*, *Paris* (Seine), *Rennes* (Ille-et-Vilaine), *Riom* (Puy-de-Dôme), ont été constituées: 1°. maisons de force pour renfermer les individus des deux sexes condamnés à la peine de réclusion, ainsi que les femmes et les filles condamnées à la peine des travaux forcés; 2°. maisons de correction pour les condamnés par voie de police correctionnelle, à un an et plus d'emprisonnement: ceux-ci devront être dans un local distinct et séparé.

La maison centrale de Saint-Michel (Manche) est en outre affectée aux condamnés à la déportation jusqu'à leur départ pour leur destination.

Les condamnés au bannissement sont transférés à la maison de Pierre-Chatel, et y restent pendant la durée de leur ban, à moins qu'ils n'obtiennent d'être reçus en pays étrangers.

SECTION

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE LA MAISON DU ROI.

M. . . . . , *Ministre.*

M. le Comte de Pradel, *Directeur général.*

La Maison civile et militaire du Roi, l'expédition des provisions, brevets et commissions; l'examen des différends qui peuvent naître entre les divers services; les rangs et préséances.

L'administration générale des capitaux et revenus composant la Liste civile; les Musées de Paris et de Versailles, les théâtres royaux, manufactures royales, etc.

La haute police et l'administration générale des domaines, châteaux et maisons royales.

Les Ordres du Roi et celui de Saint-Lazare.

Les honneurs du Louvre, etc.

Les permissions de voyager dans les pays étrangers pour les personnes appartenant à la Maison civile et militaire du Roi.

Les voyages du Roi et des Princes de la Famille royale; les honneurs à leur rendre, etc.

M. de la Boulaye (O. ✻), *Secrétaire général* (1).

La surveillance et la direction du travail des Bureaux sous les ordres immédiats du Ministre.

DÉTAILS DE L'ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT DE LA MAISON DU ROI.

M. le Baron de la Bouillerie (C. ✻), Conseiller d'Etat, *Intendant du Trésor de la Liste civile.*

M. de la Bouillerie (Alphonse), *Payeur général.*

M. le Baron Mounier (O. ✻), Conseiller d'Etat, *Intendant des Bâtimens, Parcs et Jardins.*

M. Thierry, Baron de Ville-d'Avray ✻, *Intendant du Garde-Meuble.*

M. Papillon de la Ferté (O. ✻), *Intendant des Menus-Plaisirs.*

M. d'André, *Intendant des Domaines et Forêts.*

(1) Les Bureaux sont ouverts au public le jeudi de chaque semaine, de deux à quatre heures.

M. Forestier ✻ (O. ✻), Conseiller d'Etat, *Intendant des Dépenses.*

Maison militaire du Roi.

M. . . . . , *Trésorier général.*

M. Beuzelin, *Caissier.*

Comité Contentieux.

M. le Chev. Allent ✻, rue Cassette, n. 31.
M. Bellart ✻, *Procureur général*, rue du Grand-Chantier, n. 4. } *Conseillers d'Etat.*

M. de Calissanne, rue de Vaugirard, n. 29.
M. le Chevalier de la Malle (O. ✻), rue Neuve des Petits-Champs, n. 101.
M. de Malcors ✻, rue de Caumartin, n. 24. } *Conseillers d'Etat.*
M. le Baron Favard de Langlade ✻, rue de l'Université, n. 34.

M. Ailhaud, *membre honoraire.*

M. le Comte Pastoret ✻, *Maître des Requêtes.*

M. Quequet, Avocat-général à la Cour royale de Paris, *Rapporteur*, rue des Blancs-Manteaux, n. 20.

M. Guichard, *Avocat de la Liste civile.*

M. Marion de Grandmaison, *Avoué à la Cour royale de Paris.*

M. Bunel, M. Denormandie, } *Avoués au Tribunal de première Instance de la Seine.*

M. Péan-de-Saint-Gilles ✻, *Notaire.*

M. Damaison, *Notaire en second.*

M. Portarieu, M. Chéron, } *Agens accrédités par le Ministre pour la recette des rentes et pensions de la Liste civile*, rue Chabanois, n. 6.

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE,

Rue Saint-Dominique.

M. le Maréchal Marquis de GOUVION SAINT-CYR (G. ✠) (G. C. ✠), *Ministre Secrétaire d'Etat.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Cassaing ✠ ✠, Intendant militaire, Maître des requêtes, *Secrétaire général.*

Bureau de centralisation.

M. Elias de Navry, Adjoint aux Intendans militaires, *Chef.*

Bureau des Dépêches.

M. Marie, *Chef.*

L'ouverture et l'examen des dépêches; le personnel des employés et la comptabilité y relative.

Bureau de l'Enregistrement général.

M. Guerou, *Chef.*

L'enregistrement des dépêches, leur répartition, le contre-seing, l'enregistrement des lettres chargées.

Bureau des Lois et Archives.

M. Latrobe ✠ ✠, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

La garde, l'expédition et l'envoi des lois, ordonnances et règlemens; la direction et l'envoi du journal militaire officiel; la garde et le classement de tous les papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux; l'expédition des ampliations ou extraits à en délivrer par le Secrétaire général: la transmission de tous les certificats et renseignemens concernant l'état civil et militaire des anciennes armées jusqu'au licenciement de 1815.

Nota. Les bureaux sont ouverts au public tous les mercredis à une heure, du 1er. décembre au 1er. mars, et à deux heures pendant le reste de l'année.

Bureau des Décorations et Grâces.

M. Melcion d'Arc ✠, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

Le contrôle de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis; les ordonnances de nomination et l'avancement dans l'Ordre de Saint-Louis et dans celui de la Légion d'honneur; les propositions à ces Ordres pour les militaires étrangers; les demandes de lettres de noblesse et de titres.

Bureau des Dépenses intérieures.

M. Oger ✠, *Chef.*

Les dépenses des fournitures générales pour le service intérieur; les impressions, l'ameublement des maisons affectées aux bureaux; le dépôt des imprimés et leur envoi dans les divisions territoriales; la transmission des demandes d'emplois civils formées par des militaires aux autorités qu'elles concernent; le personnel des agens secondaires et la comptabilité y relative.

CAISSE DU MINISTRE.

M. Basset, *Trésorier.*

Le paiement des appointemens des employés du Ministère, des courriers et des dépenses accidentelles; l'envoi des secours accordés par le Roi (*ces secours sont adressés par la poste et francs de port aux maires des communes*); la remise des brevets et la perception du droit de sceau au profit de la caisse des Invalides.

M. l'Abbé de Bevy, *Bibliothécaire et Aumônier.*

M. Vingtain ✠, } *Notaires.*
M. Gillet, }

SECRÉTARIAT PARTICULIER DU MINISTRE.

M. Melcion d'Arc ✠, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

La rédaction et l'expédition de tous les travaux que le Ministre se réserve particulièrement, et la réunion du travail destiné pour le Conseil du Roi.

BUREAU CENTRAL DE RÉVISION.

M. Bache ✠ ✠, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

Le contentieux et la révision, tant pour le service courant que pour le service arriéré de toutes les dépenses du Ministère payables sur ordonnances.

BUDGETS, FONDS, ORDONNANCES ET COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

M. Thirat de Saint-Agnan ✠, Sous-Intendant militaire, Maître des requêtes, *Directeur.*

L'établissement des budgets, la répartition des fonds généraux, la surveillance de l'emploi des crédits, la délivrance des ordonnances de paiement, la tenue des écritures à parties doubles; la formation des comptes généraux du Ministère pour les dépenses postérieures au 31 décembre 1815. La correspondance sur toutes ces parties, et notamment avec le Ministère des Finances sur tout ce qui tient aux opérations des fonds.

PREMIÈRE DIRECTION.

M. le Comte Gentil Saint-Alphonse ✲ (C. ✲), Maréchal-de-camp, *Directeur.*

Premier Bureau. *Etats-Majors et Maison du Roi.*

M. Destouët, *Chef.*

L'état-major général de l'armée, de la garde royale et des places de guerre; le corps royal d'état-major; la Maison militaire du Roi et celle de Monsieur; les archives de la commission créée en mai 1814.

Deuxième Bureau. *Cavalerie.*

M. Lévesque ✲. *Chef.*

La cavalerie de la garde royale et de la ligne (personnel, organisation et inspection); les officiers de cavalerie en non activité; l'état civil de l'arme depuis 1815; l'administration et la comptabilité du service des remontes; les élèves militaires aux écoles vétérinaires.

Troisième Bureau. *Infanterie.*

M. Baudon ✲ ✲, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

L'infanterie de la garde royale et de la ligne, les corps hors ligne (personnel, organisation et inspection); les officiers d'infanterie en non activité; l'état civil et militaire de cette arme depuis 1815.

Quatrième Bureau.

M. Dalmont, *Chef.*

Compagnies sédentaires; militaires entretenus à l'hôtel royal des invalides; les soldes de retraite et traitemens de réforme des militaires de toutes armes; les pensions et secours à accorder à leurs veuves, enfans et parens; les pensions des employés et agens administratifs du département de la guerre; les secours aux réfugiés étrangers.

Cinquième Bureau. *Comptabilité de la direction du personnel.*

M. Damesnil ✲ ✲, Sous-Intendant militaire. *Chef.*

Emploi des fonds de la solde courante de l'Etat-Major général, du Corps royal d'Etat-Major, de l'Etat-Major des places, de la Cavalerie et de l'Infanterie.

Comptabilité de la solde de toutes les armes pour les exercices de 1818, 1817 et 1816.

DEUXIÈME DIRECTION.

M. le Vicomte de Caux ✲ (O. ✲), Conseiller d'Etat, Maréchal-de-camp, *Directeur.*

Premier Bureau. *Correspondance générale et mouvement des troupes sous la surveillance de*

M. Mazoyer ✲, Maître des Requêtes, *Sous-Intendant militaire.*

La correspondance avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui concerne le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique; la sûreté des côtes et frontières; la discipline des troupes; le service des gardes nationales, en ce qui concerne le département de la guerre; les discussions de service, d'honneur et de préséance; les affaires générales qui ne rentrent dans les attributions d'au-

cun autre bureau; l'expédition des ordres de mouvement et de route aux troupes; les avis à donner en conséquence; les états de situation de l'armée; la confection et la distribution du livret de l'emplacement des troupes.

Deuxième Bureau. *Gendarmerie, Personnel et Administration.*

M. le Baron Saunier ✠ (C. ✠), Maréchal-de-camp, *chargé de la Gendarmerie.*

M. Yver ✠, *Chef.*

Le personnel, le contrôle, le mouvement et l'emplacement des brigades; l'inspection et la discipline du corps; la direction et la surveillance du service; l'Administration et l'état civil de l'arme; le personnel de la gendarmerie royale de la ville de Paris.

Troisième Bureau. *Justice militaire, Déserteurs et Prisonniers de guerre.*

M. Houel ✠, *Chef.*

La correspondance judiciaire sur les matières civiles et criminelles; celle relative à la poursuite des délits militaires, à l'exécution des jugemens, à l'application des amnisties et à la recherche des déserteurs; le contrôle et l'envoi de leurs signalemens; les référés sur cette matière; les recours en grâces; les corps de discipline, les ateliers des condamnés aux travaux publics et au boulet; la nomination des concierges des prisons militaires; les gîte et geolage.

La légalisation et la vérification de pièces et de signatures, en cas de doute, surcharge ou altération; les frais de justice militaire; les prisonniers de guerre, leur police et leur échange.

RECRUTEMENT.

M. D'Hervey ✠, Sous-Intendant militaire, *Adjoint à la deuxième Direction, spécialement chargé du Recrutement.*

M. Boinville, *Chef de bureau.*

M. Foucher, *Chef de bureau Adjoint.*

Première Partie. — *Levées et Contentieux.*

Répartition du contingent entre les départemens; tableaux de recensement; listes du tirage; opérations des conseils de révision; exemptions et dispenses; correspondance avec les préfets; questions relatives à la législation des levées. Comptes généraux et d'ensemble sur les opérations des conseils de révision; formation du contrôle des vétérans; instructions, réglemens sur les appels; liquidation des frais relatifs au recrutement.

Deuxième Partie. — *Incorporation et Libération.*

Répartition des contingens entre les corps; incorporation des hommes appelés; examen et réunion des comptes fournis par les conseils d'administration; situations et comptes relatifs aux jeunes gens appelés et disponibles dans leurs foyers); fixation des comptes des corps appartenant aux armes spéciales; engagemens volontaires; réengagemens; recrutement des régimens suisses au service de France; remplacemens dans les corps; libération des sous-officiers et soldats qui ont accompli le tems de service fixé par la loi; expédition des congés à leur délivrer.

TROISIÈME DIRECTION.

M. le Baron Evain ✠ (O. ✠), Maréchal-de-camp, *Directeur.*

Premier Bureau. *Artillerie (personnel et matériel).*

M. J. Jacques ✠ ✠, *Chef.*

L'état-major de l'arme; le personnel des officiers et employés; l'organisation et l'inspection de tous les corps de l'artillerie (garde royale et ligne); les écoles régimentaires et d'application; l'état civil des militaires compris dans la nouvelle organisation des corps de l'artillerie.

La direction et la surveillance des arsenaux, forges, fonderies et des manufactures d'armes; l'armement des troupes, l'armement et l'approvisionnement des places de guerre; la direction générale des poudres; les dépenses du matériel; les permis d'exportation d'armes à l'étranger; le dépôt central et le musée de l'artillerie.

Deuxième Bureau. *Transports, Convois et Equipages militaires.*

M. Desfresnes ✠, Commissaire des Guerres, *Chef.*

Le personnel, l'état civil et les parcs de construction des équipages militaires; les remontes et le harnachement des escadrons du train d'artillerie et des équipages; les transports généraux de la guerre, les convois militaires; les indemnités de route et les effets de petit équipement.

Troisième Bureau. *Génie (personnel, matériel et casernement).*

M. Marion ✠ (O. ✠), Colonel du Génie, *chargé du service du Génie.*
M. Schillemans ✠, *Chef.*

L'état-major de l'arme; le personnel des officiers et employés; l'organisation et l'inspection des troupes du génie; les écoles régimentaires et d'application; l'état civil des militaires des corps du génie depuis leur nouvelle organisation.

Les fortifications, les canaux défensifs; les permissions de bâtir dans les limites des places de guerre; le contentieux du domaine militaire; les casernes et établissemens militaires; le dépôt des fortifications et des plans en relief; les lits militaires, les effets de casernement et de campement.

Quatrième Bureau. *Ecoles militaires et dotation des Invalides.*

M. de Crottat ✠, *Chef.*

L'administration de la dotation des invalides, de l'hôtel et de la succursale; la dotation de l'Ordre de Saint-Louis; les écoles militaires spéciale et préparatoire; l'école de cavalerie et l'école polytechnique.

Cinquième Bureau. *Dépôt de la Guerre.*

M. Muriel ✠ ✠, Colonel d'Etat-Major, *Chef.*

Le personnel du Corps royal des Ingénieurs géographes militaires; les Ecoles de ce corps et de celui de l'état-major.

La collection de tous les mémoires historiques concernant la guerre, les plans et cartes géographiques, les travaux topographiques; la levée des cartes; la gravure, l'impression, la publication, l'entretien et la retouche des cartes géographiques appartenant au Gouvernement.

QUATRIÈME DIRECTION.

M. le Baron de Martellière ✠ (O. ✠), Intendant militaire, *Directeur.*

Premier Bureau. *Personnel des Intendans militaires.*

M. Melcion d'Arc ✲, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

Le personnel et l'état civil des intendans militaires.

Deuxième Bureau. *Solde, Revue et Indemnités.*

M. Dumesnil ✲ ✲, Sous-Intendant militaire. *Chef.*

Les revues; les dépenses de la solde: les traitemens extraordinaires et frais de bureau: les répartitions de fonds de la solde; les frais de poste et indemnités diverses.

Troisième Bureau. *Subsistances, Chauffage et Eclairage.*

M. Leger ✲. *Chef.*

La direction supérieure des services des vivres, fourrages, vivres-viande, fournitures particulières, les approvisionnemens de réserve et de siége, le chauffage et l'éclairage, les dépenses et la comptabilité de ces services.

Quatrième Bureau. *Hôpitaux.*

M. Fregier ✲, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

Le personnel et l'administration des hôpitaux.

Cinquième Bureau. *Habillement et Harnachement.*

M. Boullon ✲, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

L'habillement des troupes, les magasins d'habillement, l'inspection des fabriques et manufactures qui concourent à l'habillement de l'armée, les tarifs et devis qui y sont relatifs, les comptes ouverts avec les corps et les fabriques, la comptabilité du service de l'habillement, la comptabilité des masses d'habillement et d'entretien, le harnachement.

DIRECTION DE L'ARRIÉRÉ.

La liquidation de toutes les dépenses arriérées de la guerre, tant pour le service des armées que pour le service de l'intérieur, depuis 1801, jusqu'au 1er janvier 1816

M. Noury (Gabriel) ✲ (O. ✲), Intendant militaire, *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Lambert ✲, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

La liquidation des dépenses de la solde, des indemnités de toute nature, des gratifications de campagne, des traitemens des officiers de santé et des employés des diverses administrations militaires, des frais de bureau, de poste et d'impression.

Deuxième Bureau.

M. Lucet ✲, Sous-Intendant militaire. *Chef.*

La vérification de la comptabilité arriérée des corps de troupes, la liquidation de leurs dettes, celles des dépenses de l'habillement, des remontes et de l'exgarde.

Troisième Bureau.

M. de Liré, *Chef*

La liquidation de toutes les dépenses relatives à l'artillerie, au génie, aux convois et transports militaires, aux postes militaires, campement, lits militaires, casernement, gîte et geolage.

Quatrième Bureau.

M. Zaille, *Chef.*

La liquidation des dépenses arriérées des soldes de retraite et traitement de réforme ; les dépenses relatives au service de la gendarmerie, celles du recrutement ; les frais des conseils de guerre, et les gratifications de licenciement aux officiers de santé.

Cinquième Bureau.

M. Chapelle ✲, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

La liquidation des dépenses du service des vivres, des fourrages, chauffage et hôpitaux.

Sixième Bureau.

M. Quillet ✲, Commissaire des Guerres, *Chef.*

Le contentieux de toutes les liquidations ; la formation des budgets et comptes arriérés ; la situation generale des dépenses de la guerre ; l'expedition des ordonnances pour tout l'arriéré ; les rapports avec le comité de révision et avec les commissions mixtes pour toutes les creances étrangères.

Nota. Il a été formé au sixième bureau une salle d'audience où le public est admis les lun i, mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis midi jusqu'a quatre heures, et où il reçoit tous les renseignemens qu'il peut désirer sur les créances en liquidation. Les renseignemens ne sont donnés qu'aux parties elles-mêmes, ou aux porteurs de leurs procurations regulières.

Septième Bureau.

M. Dupleix ✲, Sous-Inspecteur aux revues, *Chef.*

Le dépôt central des comptabilités des armees.

HÔTEL ROYAL DES INVALIDES.

L'hôtel est sous l'autorité du Ministre de la guerre ; il préside le conseil toutes les fois qu'il le juge convenable.

Grand-Conseil.

Le Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre, *Président.*

M. le Maréchal Duc de Coigny ✲ ✲, Pair de France, *Gouverneur de l'Hôtel et des Succursales.*

M. le Marquis de Latour-Maubourg (C. ✲) (G. C. ✲), *Pair de France*, grande rue Verte-Saint-Honoré, n. 30.

M. le Comte de Villemanzy ✲ (G. ✲), Pair de France.

Le conseil d'administration est composé ainsi qu'il suit :

M. le Maréchal Duc de Coigny ✲ ✲, Pair de France, Lieut. général, *Gouverneur.*

M. le Baron Milet de Mureau (C. ✲) (C. ✲), Lieutenant-général.

M. le Baron Darnaud ✲ (C. ✲), Lieutenant-général.

M. le Comte Laval de Montmorency ✲, Lieutenant-général.

M. de Kerversau ✲ ✲, Maréchal-de-camp.

Le Comte de Villelume ✲ ✲, *Colonel.*

M. de Walville ✲ ✲, *Administrateur de l'Hôtel et des Succursales.*

M. le Chev. L. de Morambert ✲ ✲, *Tresorier et Payeur de l'Hôtel.*

M. Delavigne ✲, *Sous-Intendant militaire.*

M. Grivcau ✲, *Secrétaire-général-Archiviste.*

Grand État-Major.

M. le Maréchal Duc de Coigny ✲ ✲, Pair de France, *Gouvern.*
M. de Walville ✲ ✲, *Administrateur.*
M. le Chev. L. de Morambert ✲ ✲, *Trésorier payeur de l'hôtel.*

Dotation des Invalides.

M. le Marquis Deportes, *Directeur.*
M. le Chevalier L. de Morambert ✲ ✲, *Trésorier.*

Etat-Major particulier, Messieurs,

Le Baron Darnaud ✲ (C. ✲), Lieutenant-général, *Commandant de l'Hôtel.*
Le Baron Cazeau ✲ (O. ✲), *Colonel*, Major.
Delavigne ✲, *Sous-Intendant militaire.*

Saintonge ✲ ✲, Lachaud ✲ ✲, Guignard ✲, Dauthier ✲, — *Adjudans-Majors.*

Nick ✲, Vallerand ✲, Fried ✲, Lionbert ✲, Boyer ✲, — *S.-Adjudans-Maj.*

Culte.

M. Pichot, *Curé.*
M. Fourmet, 1er. *Chapelain.*
M. de Gaudremont, 2e. *Chapelain.*
M. Blanchandin, 3e. *Chapelain.*

Service de Santé.

M. Coste (C. ✲), *Médecin en chef.*
M. le Baron Yvan (O. ✲), *Chirurgien en chef.*
M. Pasquier ✲, *Médecin et Chir. en chef adj.*
M. Robillard ✲, *Chirurgien major.*
M. Blondel, *Pharmacien en chef.*

Bâtimens.

M. Bartholomé, *Architecte.* M. Vavin, *Contrôleur.* M. Lelouche, *Inspecteur.*

Bibliothèque.

M. Perdiguier ✲, *Colonel d'infanterie*, Bibliothécaire.

Etat-major de la succursale d'Avignon.

M. le Comte de Lussac (C. ✲), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
M. le Vicomte Duparc ✲, Colonel, *Commandant en second.*
M. Hardy, *Sous-Intendant militaire.*
M. Thiercelin, *Quartier-Maître-Trésorier.*
M. de Rivette, *Adjudant-Major.*
M. Buyneau, *Sous-Adjudant-Major.*
M. Gueyrard, *Médecin en chef.*
M. Piau-Pinçon, *Chirurgien en chef.*
M. Dufour, *Pharmacien.*
M. Maurin, *Aumônier.*

Comité central de l'Artillerie, *place S.-Thomas-d'Acquin.*

Ce Comité se compose de MM. les Lieutenans généraux de l'arme (*Voyez* page 564), et du plus ancien maréchal-de-camp. Un des Lieutenans généraux, nommé par le Comité, est Rapporteur. Le comité est présidé par le plus ancien lieutenant général présent.

Rapporteur.

M. le Comte Valée ✲ (G. ✲), Lieutenant général.

Secrétaire du Comité.

M. Paixhans ✲ (O. ✲), *Chef de bataillon d'Artillerie.*

Le Comité central est chargé de réviser et coordonner tous les règlemens de

l'Artillerie, afin d'en présenter un système complet; de donner son avis sur les plans et projets dont l'examen lui est renvoyé par le Ministre, ainsi que sur les découvertes et inventions qui ont rapport à l'arme; d'arrêter et de soumettre un système d'artillerie simple et uniforme; de proposer ses vues sur les améliorations à faire dans le service, soit du personnel, soit du matériel de l'arme; de faire faire les épreuves et essais qui seront jugés nécessaires: de diriger les travaux et les lumières du corps vers le développement de l'instruction et le perfectionnement de l'art, et de proposer à cet effet les encouragemens à accorder à l'application et aux talens des individus, et à la prospérité des établissemens.

DIRECTION *de l'Atelier de Précision et formation du Musée de l'Artillerie.*

M. Parizot ✻, Chef de bataillon d'artillerie, *Directeur de l'atelier de précision.*

M. Servois ✻, *Conservateur du Musée.*

COMITÉ DES FORTIFICATIONS.

Ce Comité se compose des Lieutenans généraux de l'arme (*Voyez* page 570), présidés par le plus ancien, et des Maréchaux-de-camp ci-après:

Maréchaux-de-camp employés au Comité.

M. le Baron Garbé ✻ (C. ✻),
M. le Chevalier Neumde ✻ (C. ✻),
M. le Chevalier Valazé ✻ (C ✻),
M. le Chevalier de Monfort ✻ (O. ✻),
} *Maréchaux-de-camp.*

Secrétaire du Comité.

M. le Marquis de Beaufort d'Hautpoul ✻ (O. ✻), *Lieutenant-Colonel du Genie.*

M. Bayart ✻ ✻, *Capitaine du Génie, Adjoint.*

Le Comité des fortifications est chargé de réviser et de coordonner les règlemens du Corps royal du Génie, de donner son avis sur les places du royaume et des colonies, sur les demandes en permission de bâtir, etc.; sur les progrès et le perfectionnement des différentes branches de l'art des fortifications, et sur les objets de théorie ou de pratique militaire sur lesquels le Ministre de la guerre juge convenable de le consulter.

COMITÉ DU DÉPÔT DE LA GUERRE,
rue de l'Université, n. ....

Il a été établi, près du Dépôt de la Guerre, un Comité central, composé de l'Inspecteur général du corps des Ingénieurs-Géographes, des quatre Colonels de ce corps, et de deux des Colonels d'état-major attachés à l'établissement, ayant pour Président l'Inspecteur général, et pour Vice-Président le plus ancien des quatre Colonels Ingenieurs-Géographes: il est chargé de donner son avis sur les travaux géodésiques, topographiques, historiques, reconnaissances militaires et instructions à donner à cet egard; sur les questions d'art relatives à ces travaux; sur les progrès et le perfectionnement de ces mêmes travaux; sur les programmes et le mode d'enseignement des Eleves Ingénieurs-Géographes; sur les affaires contentieuses auxquelles l'Administration du Dépôt pourrait donner lieu; le tout d'ailleurs d'apres les ordres d'examen que le Ministre juge à propos de donner.

Secrétaire du Comité.

M. Puissant ✲, Chef d'escadron, Ingénieur-Géographe; *Professeur-Chef de l'École d'application du Corps.*

Nota. La partie administrative, en tout ce qui concerne le personnel des Officiers du Corps, est confiée au cinquième Bureau de la Direction du Ministère (*Voyez* page 151).

DIRECTION *générale des Poudres.*

La Direction générale des Poudres est confiée à un Lieutenant général du corps royal de l'Artillerie.

Directeur général.

M. le Comte Ruty ✲ (G. ✲), Lieutenant général, *Inspecteur général d'Artillerie.*

Adjoint.

M. le Baron Aubert ✲ (O. ✲), Lieutenant-Colonel d'artillerie.

Il est attaché à chacune des Poudreries et Raffineries, réparties sur tous les points de la France, un Commissaire des Poudres et un Officier d'artillerie, Inspecteur.

Poudreries et Raffineries.

Commissaires, MM.,	*Officiers d'Artillerie, Insp.*, MM.
Baritot ✲, *au Ripault, près Tours.*	Petit de Chastenay ✲ ✲, *Ch de Bat.*
Royer des Granges ✲, *à Toulouse.*	Guichou ✲,
Robin, *à Maromme, près Rouen.*	Belly ✲. } *Capitaines.*
Pelissier ✲, *à Colmar.*	Colson ✲ ✲, }

Poudreries.

. . . . . *à Metz.*	Cailly (O. ✲),	
Grandbesançon, *à Essonne.*	Lefebvre ✲,	
Godart, *à S.-Médard, près Bordeaux.*	Tessier,	*Capitaines.*
Chapelain, *à Vonges, près Dijon.*	Delorme ✲.	
Conard, *au Pont-de-Buis, près Brest.*	Cloquemin,	
Levoirier, *à S.-Jean-d'Angély.*	Jofire ✲, *Chef de Bataillon.*	
Leroy, *à Saint-Chamas.*	Reguis ✲.	
Barbier, *à Esquerdes, près S.-Omer.*	Bourgeois (D.-A.) ✲ ✲,	*Capitaines.*
Ozerai, *à S.-Ponce, près Mézieres.*	Lemoine de Villarsy ✲ ✲	

Raffineries.

Le Coeq ✲, *à Paris.*	. . . . .	
Clovisse, *à Lyon.*	Labaume ✲,	
Bussy, *à Bordeaux.*	. . . .	
Bajaune, *à Marseille.*	Benic.	
Longchamp, *à Dijon.*	Taillefert ✲,	*Capitaines.*
Thouvenel, *à Nancy.*	Thiry ✲,	
Biallet, *à Lille.*	Dupré ✲,	
Clouet, *à Avignon.*	Gauthier.	
Biarnais ✲, *à Besançon.*	Hamelin ✲.	

Enfin, il y a auprès de la Direction générale deux places d'Élèves, choisis au concours parmi les élèves de l'École Polytechnique.

Elèves, Messieurs,

Barré de Saint-Venant. Guimet.

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Hôtel de Tessé, rue de Varennes, faubourg S.-Germain.

Ce Conseil est composé de trois membres : un médecin, un chirurgien et un pharmacien.

M. *Coste* ✠ (C. ✲), 1er Médecin des Armées, aux Invalides.

M. *Gallée* (O. ✲), Chirurgien en chef des armées, rue Sainte-Marguerite, n°. 30.

M. *Laubert* (O ✲). Pharmacien en chef des armées, rue Taranne, n. 1.

M. *Fournier* ✲, Docteur en médecine, *Secrétaire*.

Inspecteurs des Hôpitaux militaires, Messieurs,

Lesne ✲, Legendre ✲,
Simonin, Gubert ✲.

INSPECTION *des Fabriques de draps employés pour l'habillement des troupes*,

Créée par l'ordonnance royale du 19 décembre 1814.

Inspection des Manufactures.

M. Tricou, *Fabriques de Lodève*, à Lodève.
M. Dupré, *Fabriques du Midi*, à Milhau.
M. Polissard-Quatremère ✲, *Fabriques de l'Est*, à Lyon.
M. Isambert ✲, *Fabriques de l'Ouest*, à Paris.
M. Sallambier ✲, *Fabriques de Metz et de Nancy*, à Metz.
M. Neyrat, *Fabriques du Nord*, à Strasbourg.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SUBSISTANCES MILITAIRES,

Rue de Varennes, n. 29.

Cette Direction, créée par ordonnance royale du 10 décembre 1817, est chargée de l'administration du service des subsistances militaires.

DIRECTEUR GÉNÉRAL.

M. le Comte Dejean (G. C. ✲), *Lieutenant général.*

M. Gautier (N.-P.) ✲,
M. Ouin (J.-B.),
M. Chaper (B.),
} *Administrateurs.*

M. Alexandre,
M. Marchant-Feuillette,
M. Maurice-Allard,
M. Bagieu,
M. Godard,
M. Petiet ✲,
} *Inspecteurs-Généraux.*

M. Puzos ✲, Sous-Intendant militaire, *Secrétaire général.*

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue Royale.

M. le Baron PORTAL (O. ✻), *Ministre et Secrétaire d'Etat* (1).

La levée, la surveillance, la discipline et le mouvement des armées navales; les inscriptions maritimes, le travail sur les grades, les avancemens, les récompenses et les secours; la gendarmerie maritime, l'administration des ports, les arsenaux, les approvisionnemens, les magasins destinés au service de la marine; la construction, la réparation, l'entretien et l'armement des vaisseaux, navires et bâtimens de mer; les hôpitaux de la marine; les grandes pêches maritimes, la police à l'égard des navires et des équipages qui y sont employés; le Conseil royal des prises; la correspondance avec les Consuls et vice-Consuls pour tout ce qui est relatif à l'administration de la marine; les Colonies.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Vauvilliers ✻, *Secrétaire-général.*

La réception, l'enregistrement et le renvoi des dépêches aux directeurs qu'elles concernent; les affaires dont le Ministre se réserve l'examen, et celles qui n'appartiennent pas à des attributions déterminées: les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans les directions; la police intérieure de l'hôtel du Ministère; l'inspection sur les maisons affectées au service de la marine et leur mobilier, leur entretien et les dépenses y relatives.

Le dépôt des lois, règlemens, instructions et anciennes ordonnances; les impressions du Ministère et celles nécessaires à toutes les parties du service dans les ports et autres établissemens dépendans de la marine; la correspondance y relative; l'envoi des imprimés demandés; l'examen et la vérification des mémoires; l'expedition des lois, arrêtés, règlemens, circulaires et journaux, dans les ports, aux Consuls et Vice-Consuls, et dans les Colonies; la traduction des papiers étrangers.

M. Laugier, *Chef du Secrétariat.*

M. Bajot, *Chef du Bureau des Lois et Impressions.*

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux sont ouverts au public tous les jeudis, de deux à quatre heures.

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. le Carpentier ✠ ❋, *Directeur.*

M. Portier ❋, *Sous-Directeur.*

Les nominations, promotions et mouvemens des officiers militaires, officiers du génie maritime, officiers d'administration et de santé; des professeurs, maîtres de sciences et arts, maîtres d'ouvrages et tous autres entretenus au service de la marine; l'école d'application pour le génie maritime; l'organisation et le mouvement des troupes du corps royal d'artillerie de la marine; le collége royal de marine; les classes, la levée des marins et ouvriers, les écoles de navigation, la solde, la vérification des revues des officiers et autres individus de tous grades employés au service de la marine; les pensions des officiers militaires, civils et autres entretenus de tous grades; les demi-soldes des marins, soldats et ouvriers de toutes classes.

Le Bureau des officiers militaires est dirigé par le Sous-Directeur.

M. Prigny ✠, *Chef du Bureau des officiers civils et de la Solde.*

M. Lemat ✠, *Chef du Bureau des Troupes.*

M. Dereste, *Chef du Bureau de l'Inscription maritime ou des Classes.*

M. De Laval ❋, *Chef du Bureau des Pensions et Demi-Soldes.*

DIRECTION DES PORTS.[1]

M. Jurien ✠ (O. ❋), Conseiller d'Etat, *Intendant des armées navales, Directeur.*

Première Section.

M. Tupinier ✠ ❋, *Sous-Directeur.*

L'administration et la police des ports; l'entretien et le mouvement des forces navales, la construction de toute espèce de bâtimens flottans; les tribunaux maritimes.

Les approvisionnemens, le martelage et l'exploitation des bois de marine dans les directions forestières; les forges royales de la marine.

M. Coster, *Chef du Bureau des Ports.*

M. Cuny, *Chef du Bureau des approvisionnemens et du martelage.*

Deuxième Section.

M. Méteyer ❋, *Sous-Directeur.*

La police de la navigation et de la pêche; la construction et l'entretien de tous les ouvrages fondés à la mer et des édifices des ports militaires; les hôpitaux; les chiourmes; l'administration sanitaire.

Le matériel de l'artillerie; les fonderies de la marine.

M. Billioux, *Chef du Bureau du matériel de l'artillerie.*

M. Berthet, *Chef du Bureau des travaux maritimes, des hôpitaux et des chiourmes.*

DIRECTION DES COLONIES.

M. Mauduit ✠ ✱, *Directeur.*

M. Saint-Hilaire-Filleau ✱, *Sous-Directeur.*

La législation, la justice, l'administration, la police, la défense et le commerce des colonies; la nomination à tous les emplois; les promotions et mouvemens des Officiers, des Employés militaires et civils, les finances et les approvisionnemens.

M. . . . . , *Chef du Bureau d'administration.*

M. Jubelin, *Chef du Bureau du Personnel.*

M. Pichon, *Chef du Bureau des Finances et Approvisionnemens.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ DES FONDS ET INVALIDES.

M. Boursaint ✠ ✱, *Directeur.*

M. Lacoudrais, *Sous-Directeur.*

Fonds.

La formation du budget des dépenses du département: les demandes, distributions et répartitions de fonds pour les ports de France et autres établissemens; l'expédition des ordonnances sur le Trésor royal; les comptes ouverts avec les Administrations des ports, avec les Fournisseurs et Entrepreneurs: l'examen et l'apurement des comptes des Consuls; la liquidation des dépenses arriérées de la Marine et des Colonies.

Chefs des Bureaux.

Bureau dirigé par le Sous-Directeur. . . . . . Le Personnel et les Remises dans les Ports; la Comptabilité et le paiement du matériel.

M. Blanchard (Louis). . . Les Colonies et Consulats. La Dette de Saint-Domingue et la Vérification des Comptes des Trésoriers des Colonies.

M. Bétout. . . . . La Liquidation de l'arriéré de la Marine.

M. Frizon. . . . . La Comptabilité centrale.

Invalides.

L'Administration de l'établissement des Invalides; de la marine; la surveillance de la comptabilité de cette partie; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes; la matricule générale des pensionnaires de la marine; le paiement des salaires et parts de prises; l'administration et le contentieux des prises, bris, naufrages et échouemens.

Chefs des Bureaux.

M. Randoulet. . . . . La formation du budget de la caisse des Invalides, la surveillance de la comptabilité de cette caisse et de celles des gens de mer et des prises; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes; la matricule générale des pensionnaires; le paiement de ceux qui résident à Paris et dans les départemens de l'intérieur; le paiement des salaires et parts de prises.

M. Le Bas. . . . . La liquidation et le contentieux des prises de la dernière guerre, des bris, naufrages et échouemens; la surveillance de la comptabilité dans les consulats et aux colonies.

Trésorier général des Invalides de la Marine.

M. Peytès Moncabrié ✠, *Trésorier général*, rue Mondovi, n. 4.

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES DE LA MARINE.

Rue de Varennes, n. 37.

Cette administration, créée par ordonnance royale du 15 décembre 1817, est chargée de la fourniture de tous les vivres nécessaires pour les bâtimens du Roi, les troupes de la marine, les gardes chiourmes et les forçats; elle fournit également ceux destinés pour l'approvisionnement des colonies et pour les hôpitaux maritimes dans les espèces analogues à ses autres services.

M. de Courson de la Ville-Hélio, *Administrateur.*

M Bonjour, *Chef de division.*
M. Curatteau de Courson, *Sous-Chef de division.*

BUREAUX.

M. Legrand. . . . *Chef du bureau des achats et manutentions, des situations et mouvemens des denrées.*

M. Mannéhant. . . *Chef du bureau de la comptabilité générale, des fonds et du personnel.*

Caisse.

M. Marsaud, *Caissier.*

INSPECTIONS.

Corps royal d'artillerie de la Marine.

M. Thirion ✠ (C. ✠), Maréchal-de-camp, *Inspecteur général.*
Personnel et matériel.

Constructions navales.

M. Rolland ✠ (O. ✠), *Inspecteur général.*

Travaux maritimes.

M. Sganzin (O. ✠), Insp. gén. des Ponts et Chauss., *Insp. gén.*

Service de Santé.

M. Keraudren ✠ ✠, Médecin en chef des armées navales, *Inspecteur général*, rue Taitbout, n. 12.

DÉPÔT GÉNÉRAL DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE ET DES COLONIES, DES CHARTES ET ARCHIVES.

M. le Comte de Rosily-Mesros (C. ✠) (G. C. ✠), Vice-Amiral, *Directeur général.*

M. le Chevalier de Rossel ✠, ancien capitaine de vaisseau, *Directeur adj.*
M. Buache ✠, *Ingénieur-Hydrographe en chef et Conservateur.*
M. Beautemps-Beaupré ✠ ✠, *Ingen.-Hydrogr. en chef et Conservat. adj.*

La levée et la construction des cartes marines; la conservation des cartes, plans et journaux.

Ingénieurs de première classe, Messieurs,

Pruvost, Lartigue, Raoul ✠.

Ingénieurs de deuxième classe, Messieurs,

Daussy, Bailly, Fayolle.

Ingénieurs de troisième classe, Messieurs,

Croisey, Collin, Givry ✲, Gressier.

Bureau des Chartes et Archives, à Versailles.

M. Beauchamp ✲, *Chef.*

Le classement et la conservation de tous les registres, mémoires et papiers qui sont déposés à Versailles: les expéditions des actes notariés ou déposés aux greffes; la délivrance des actes de l'état civil, des certificats et autres pièces provenant des archives de la marine et des colonies.

Trésoriers particuliers des Invalides de la Marine dans les Ports.

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre de la Marine; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions, demi-soldes, traitemens de réforme, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service: ils sont en même tems caissiers des gens de mer et des prises.

Résid. des Trésor.	*Noms des Trésor.*
Dunkerque.	Hovelt.
Calais.	Foissey.
Boulogne.	Horeau.
St.-Valléry-sur-S.	Tribou.
Le Hâvre.	Videcoq.
Dieppe.	Blanquet.
Rouen.	Pontus.
Féramp.	Picard.
Honfleur.	Legrix.
Caen.	Boullement.
La Hougue.	Pasquier.
Cherbourg.	Hervieu.
Brest.	Durand-Linois.
Saint-Malo.	Guislard.
Grandville.	Girard.
Saint-Brieux.	Lepeltier.
Paimpol.	Péan
Morlaix.	Chatel.
Quimper.	D'Esgrigny d'Herville.
Lorient.	Prouhet.
Vannes.	Peyronnel.
Nantes.	Joüivel, aîné.
Sables-d'Olonne.	Dupont.
Rochefort	Djeres de Montplaisir.
La Rochelle.	Admyrault, aîné.
Marennes.	Beaumont.
Bordeaux.	Jolivel.
Bayonne.	Dalbourg.
Toulon.	Perroty.
La Seyne.	Duranteau.
Saint-Tropez.	Thiébaud.
Antibes.	Gros, fils.
La Ciotat.	Daumas.
Marseille.	Arnaud.
Martigues.	Ferrandy.
Arles.	Hofimans.
Cette.	Gallet.
Agde.	Brun.
Narbonne.	Dufourneau.
Ajaccio.	Santelly, fils.

M. *Péan-de-Saint-Gilles* ✲, Notaire du Ministère.

M. *Breguet*, horloger mécanicien de la Marine.

M. *Firmin Didot*, Imprimeur-Libraire de la Marine.

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Rue Neuve-des-Petits-Champs.

M. le Baron Louis (G. C. ✻), *Ministre et Secrétaire d'Etat.*

La réunion des élémens du budget de l'Etat en recettes et en dépenses, sa formation et sa présentation au Roi et aux Chambres, les projets de lois, ordonnances du Roi, qui ont pour objet l'assiette, la répartition et le recouvrement des contributions directes, l'établissement et la perception des contributions indirectes;

La haute direction du Trésor royal et du mouvement général des fonds pour leur application aux dépenses publiques dans les lieux où le service les réclame.

La surveillance des administrations financières, de celle des cautionnemens, monnoies, et des salines de l'Est.

Le règlement des soumissions qui fixent les époques de versement des contributions directes au Trésor royal, la suite des travaux du Cadastre.

Les établissemens, baux, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor royal.

L'ordonnancement des rentes et pensions, des dépenses propres au Ministère, de celles des administrations et régies, de la cour des comptes, des dégrèvemens et secours accordés sur les fonds de non-valeurs, et de toutes les dépenses qui n'appartiennent spécialement à aucun Ministère.

La distribution, par mois, des fonds à mettre à la disposition des Ministres, et à réserver tant pour le paiement des rentes et pensions, que pour l'acquittement à l'échéance des bons de la caisse de service.

La suite de l'exécution des traités pécuniaires pour l'évacuation du territoire.

Les négociations, les rapports de surveillance avec la Banque de France et la Chambre syndicale des agens-de-change de Paris.

Le contentieux des caisses, de la dette publique, des domaines, des cautionnemens et des affaires générales.

La formation, la tenue et les mutations du grand-livre des rentes et pensions.

Les restitutions de biens non vendus, séquestrés pour cause d'émigration.

La nomination des Payeurs, des Receveurs particuliers et des Percepteurs.

Les propositions aux places de fonctionnaires comptables ou autres, dont le Roi s'est réservé la nomination.

La correspondance, tant avec le comité de révision des liquidations de l'arriéré, qu'avec la commission chargée de l'exécution de la convention du 25 avril 1818.

L'ensemble de tout ce qui intéresse directement ou indirectement l'Administration financière du royaume.

I. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Lefèvre (O. ✻), *Secrétaire général.*
M. Viella ✻, *Chef de Correspondance.*
M. Pernot, *Chef des Renvois.*
M. Daumont, *Chef de la Comptabilité.*
M. Toussaint, *Chef pour la revision des liquidations des pensions des régies, etc.*

M. Sérieux, *Chef pour la liquidation des pensions du Ministère et de divers frais de service.*

La réception, l'enregistrement succinct des dépêches, leurs renvois aux premiers commis et chefs de division qu'elles concernent, la surveillance des réponses importantes, les mesures préparatoires pour l'exécution des lois et actes du Gouvernement, l'examen et le classement des projets de finances, les demandes de places, les reglemens qui intéressent l'ordre de service des bureaux, les communications tant avec le Comité des finances, qu'avec la commission de liquidations de l'arriéré et la commission chargée de l'exécution de la convention du 25 avril 1818; la signature et la transmission aux fonctionnaires compétens des expéditions des ordonnances du Roi, arrêts du Conseil et décisions du Ministre, le dépôt des originaux de ces actes, la garde des archives.

Les affaires qui exigent une prompte expédition, et celles qui n'appartiennent pas exclusivement à des attributions déterminées.

La préparation des rapports et de la correspondance sur les objets dont le Ministre se réserve l'examen.

Détails généraux concernant les mouvemens, la composition et la police du personnel, surveillance du matériel, la liquidation et le règlement de toutes les dépenses administratives, l'ordonnancement et la comptabilité de ces dépenses, soit qu'elles appartiennent directement au Ministère, soit qu'elles concernent les administrations et régies comprises dans ses attributions, l'ordonnancement des dépenses qui n'appartiennent spécialement à aucun Ministère

Le budget particulier du Ministère et du Trésor, et l'emploi des fonds qui y sont imputés.

La liquidation des pensions sur fonds de retenue, et le soin de les faire payer

Renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère.

II. CONTRIBUTIONS INDIRECTES, BUDGET ET SITUATIONS GÉNÉRALES DES FINANCES.

M. Dutramblay, fils ✲, Maître des Requêtes, *premier Commis.*
M. Du Perron, *Chef de Division.*
M. Brunet,
M. Fougeroux,
M. Houard,
M. Aubry, } *Chefs de Bureau.*

La préparation du budget de l'Etat, la suite des produits successifs des contributions indirectes, la correspondance sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les administrations et régies chargées de ces contributions, soit par des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

Résumés des comptes des régies et administrations, et de ceux du Trésor pour former les situations générales des finances à l'appui du budget.

Correspondance, décisions, nominations relatives tant aux monnoies, postes, loterie, droits de garantie, établissement de messageries, qu'aux ventes faites des biens des communes et de ceux de l'ancienne caisse d'amortissement.

Suite de la vente des bois, en exécution de la loi du 25 mars 1817.

III. CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Legrand (O. ✲), *premier Commis.*
M. Dissez,
M. Millié,
M. Peyrard,
M. Rouveau,
M. de Savalete, } *Chefs.*

La préparation des mesures pour l'assiette, la répartition et le recouvrement des impositions directes, les instructions pour la confection des rôles, les décharges et réductions, la suite des rentrées, les états de situation, le travail relatif à la nomination des receveurs généraux et particuliers, des percepteurs, des directeurs, inspecteurs et contrôleurs des contributions directes, la distribution des fonds destinés aux secours et dégrèvemens.

La correspondance avec les inspecteurs généraux des finances, chargés spécialement de la surveillance des contributions directes et du cadastre, sur les objets qui ont rapport au service des impositions directes.

La rédaction des soumissions des receveurs généraux, et la formation des états généraux des impositions directes.

IV. DETTE INSCRITE.

M. Harmand ✲, *premier Commis des finances.*

Ce département comprend la liquidation, l'inscription, l'extinction et le contrôle des rentes et pensions sur l'Etat.

Il est composé de cinq sections ou bureaux, indépendamment du dépôt des archives de l'ancien Conseil général de liquidation.

Bureau Central et de Liquidation.

M. Cren, *Chef liquidateur.*
M. Boulle, *Chef Contrôleur.*

La liquidation des pensions à la charge du Trésor royal; l'expédition des autorisations d'inscription à donner au directeur du grand-livre des rentes et à celui des pensions; le contrôle des mouvemens de la dette inscrite, et le dépôt du double grand-livre formé de copies d'inscriptions recueillies dans un local particulier; la situation, par semestre, des paiemens de la dette publique; l'en-

registrement des certificats délivrés par l'agent judiciaire, pour tenir lieu des inscriptions affectées à des cautionnemens : le travail relatif à la nomination des notaires certificateurs dans les départemens ; les archives de l'ex-Conseil général de la liquidation ; la correspondance relative à ces divers objets,

M. Tardif. *Garde des Archives*, maison des Petits-Pères, près la place des Victoires.

Direction du Grand-Livre de la Dette publique.

M. Houzel ✲, *Directeur.*

M. Meschyn, } *Sous-Directeurs.*
M. Didier, }
M. Leclerc, }

L'inscription de toutes les rentes ; la tenue du grand-livre de la dette perpétuelle et viagère : l'expédition et la délivrance des extraits d'inscriptions ; la rectification des erreurs de noms ; la formation des états d'arrérages à remettre au payeur général de la dette publique pour le paiement des rentes ; la correspondance relative à leur inscription et à leur extinction.

Direction des Transferts et Mutations.

M. Prunet, *Directeur*, *Agent comptable.*

M. Jabineau, *Sous-Directeur.*

Reçoit les déclarations de transferts au profit de nouveaux propriétaires de rentes, qu'il fait inscrire au grand-livre à la place des anciens titulaires ; établit toutes les mutations, divisions et réunions qu'exigent les transferts, partages, arrangemens de famille, et jugemens donnant lieu à l'inscription de nouveaux propriétaires de rentes.

Direction des Pensions.

M. Wante ✲, *Directeur.*

M. Hardy, *Sous-Directeur.*

L'inscription de toutes les pensions à la charge du Trésor royal ; l'expédition et la délivrance des certificats d'inscription et de rejets ; les rectifications et changemens de qualités dans les noms des pensionnaires ; la formation des états de paiemens généraux et particuliers ; la correspondance relative aux pensions inscrites.

Bureau du Contrôle des paiemens.

M. Gurber aîné, *Contrôleur des paiemens de la Dette publique.*

Ce Contrôle est exercé par neuf Sous-Contrôleurs, placés dans les neuf bureaux de paiement de la dette publique, pour y suivre l'emploi des fonds affectés à cette nature de dépense, tenir registre de chaque paiement, et contrôler les quittances des parties prenantes.

Une section du Contrôle de la dette publique est chargée de recevoir les originaux des certificats de vie, de procuration, d'individualité, pour en délivrer *gratis* des *duplicata* aux créanciers qui ont plusieurs parties ou plusieurs semestres de rentes et pensions à recevoir.

V. ADMINISTRATION DES CAUTIONNEMENS.

M. Lemonnier ✲, *Administrateur.*

Le contentieux et les oppositions, la correspondance relative à l'établissement des comptes, l'inscription, le transfert, les états de paiement des intérêts et des

remboursemens de cautionnemens, les écritures qui constatent les mouvemens de cette partie des finances.

M. Changarnier, *premier Commis*, chargé de diriger, sous les ordres de l'Administrateur, tous les travaux qui s'exécutent dans les bureaux.

Bureau des Dépêches et de la Correspondance.

M. Geoffroy ✲, *Chef.*

Le dépôt des lois, décisions et réglemens d'administration, l'enregistrement de tous les titres, états, actes notariés, lettres et autres pièces adressées à l'administration.

La préparation du travail à soumettre au Ministre, ou à signer directement par l'Administrateur.

Bureau du Contentieux.

M. Sinet, *Chef.*

M. André, *Sous-Chef.*

L'enregistrement des oppositions signifiées à l'administration; l'examen des titres produits à l'appui des réclamations faites pour paiemens d'intérêts et remboursemens des capitaux, ou tendant à obtenir des certificats de privilége de second ordre en faveur des bailleurs de fonds, etc.

Bureau de Comptabilité.

Ce bureau est divisé en deux Sections.

Première Section.

M. Hubault-Delorme, *Chef.*

Deuxième Section.

M. Descourtils ✲, *Chef.*

Les comptes généraux en capitaux et intérêts par classe, et ceux ouverts à chaque titulaire; expédition des certificats d'inscription.

VI. CONTENTIEUX.

M. Alein ✲, *premier Commis des finances*, ayant la présidence du Conseil du Contentieux.

Bureau particulier du Premier Commis.

M. Millot, *Chef et Secrétaire audit Conseil.*

La direction des bureaux de l'agence judiciaire, du contrôle des débets, du contentieux de la dette publique, du bureau des oppositions et des comptabilités arriérées.

Agence judiciaire du Trésor royal.

M. Delaire ✲, *Agent judiciaire.*

M. Bezard ✲, *Sous-Agent.*

M. Daubertcuil,
M. Guyet,
M. Potier,
M. Leseur,
M. Tourret,
} *Chefs de Bureaux.*

Le recouvrement par voies administratives et judiciaires contre les débiteurs de deniers royaux; l'exécution des contraintes ministérielles, des arrêts de la Cour des comptes et des arrêtés de la Liquidation générale; la réception de cautionnemens en 5 pour cent consolidés et de ceux immobiliers.

L'agent judiciaire poursuit personnellement devant le Conseil d'Etat la cassation des arrêts de la Cour des Comptes, lorsque le renvoi en est fait par le Roi

à son Conseil, et défend à tous pouvoirs, dans lesquels le Trésor royal est intéressé.

L'agence judiciaire a dans chaque chef-lieu de département un Avoué agrégé qui exécute, sous la surveillance du Préfet, les ordres qui lui sont transmis par l'Agent.

Conseil de l'Agence devant les Tribunaux de Paris.

M. Bonnet ✻, *Avocat à la Cour Royale.*
M. Darrieux, *Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation.*
M. Lecacheur, *Avoué à la Cour Royale.*
M. Picot, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Corneau aîné, *Agréé au Tribunal de Commerce.*
M. Chodron ✻, *Notaire.*

Bureau du Contrôle des Débets.

M. Wante ✻, *Contrôleur des débets et recouvremens.*

La tenue des registres qui servent à constater les débits et crédits de l'Agence judiciaire du Trésor et le contrôle des débets et recouvremens.

Bureau des Oppositions.

M. Magimel, *Chef.*

Le *visa* et l'enregistrement des oppositions formées sur les parties prenantes directement au Trésor royal; la délivrance des extraits de ces oppositions, et des certificats de non-opposition.

CONSEIL DE TOUT LE CONTENTIEUX DU MINISTÈRE.

Président.

M. Alein ✻, *premier Commis des finances.*

Président honoraire.

M. Dubuisson (O. ✻), *ancien premier Commis des finances.*

Membres du Conseil.

M. Delaire ✻, *Agent judiciaire.*
M. Bezard ✻, *Sous-Agent.*
M. W... ✻, *Contrôleur des débets.*
M. Ra... ✻, *premier Commis des finances, chargé de la Division des Domaines.*
M. Roussel ✻, } *Maîtres des Comptes.*
M. Trestel ✻, }
M. Maillard ✻.
M. Bonnet ✻, *Avocat.*
M. Picot, *Avoué.*

Secrétaire.

M. Millot, *Chef du Bureau particulier près le premier Commis.*

Ce Conseil s'assemble tous les mercredis à midi : il discute toutes les questions contentieuses du Ministère, et propose les instructions à donner, soit à MM. les Préfets, soit aux Avoués agrégés à l'agence judiciaire pour la suite des affaires.

Le Président du Conseil soumet à la signature du Ministre le résultat des délibérations. Les décisions sont enregistrées et exécutées sur les ampliations signées par le Président du Conseil.

VII. DOMAINES ET BOIS.

M. Raison ✲, *premier Commis.*

M. Barrème,
M. Simon,
M. Giraud,
M. Lerasle, } *Chefs de Bureaux.*

Les questions relatives aux prises de possession et revendication des biens nationaux, à leur location, entretien, réparation, disposition pour service public et aliénation. Les contestations relatives aux décomptes. Les successions en déshérence, et les domaines engagés.

Les biens séquestrés. La remise de ceux non vendus en exécution de la loi du 5 décembre 1814. Les rapports sur les liquidations de créances admises provisoirement en paiement de domaines nationaux. Les détails concernant le domaine extraordinaire réuni au domaine de l'Etat par la loi du 15 mai 1818. La conservation ou la vente du mobilier national, et des effets militaires mis hors de service.

Les ventes ordinaires et extraordinaires de coupes de bois. L'aménagement des forêts domaniales des communes et des établissemens publics. La discussion des droits d'usage et de pâturage. Les demandes en défrichemens et prorogation de délai pour exploitation et vidange de coupes, en indemnité pour moins de mesure, en modération d'amende, etc. Les détails concernant la pêche, les forges et usines.

VIII. CADASTRE DE LA FRANCE.

M. le Chevalier Hennet ✲✲, *Commissaire royal.* . . . . . .
M. Hochard. . . } *Chefs.*
M. Belmondi. }
M. Plauzoles, *Adjoint.* } rue de Cléry, n. 19.

L'exécution des travaux ordonnés pour la confection du cadastre, le travail relatif à la nomination des ingénieurs-vérificateurs du cadastre; la correspondance relative à cette partie avec les directeurs des contributions.

TRÉSOR ROYAL.

IX. COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. le Comte d'Audiffret ✲, Maître des Requêtes, *premier Commis.*

La comptabilité générale des finances est chargée de surveiller les mouvemens et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendantes du ministère des finances; de suivre la marche du recouvrement des contributions et de proposer toutes les mesures propres à la maintenir dans les proportions réglées par les lois.

Elle exerce cette surveillance, soit par l'examen des principaux résultats que les comptables, caissiers et administrations de finances transmettent périodiquement au ministère, soit par l'intermédiaire des inspecteurs des finances, dont elle dirige à cet effet les missions et les travaux.

Elle réunit les élémens des différentes comptabilités et en co-ordonne les résultats, afin d'établir aux époques déterminées, la situation particulière de chaque comptable ou de chaque partie du service, de présenter la situation gé-

nérale des finances et les comptes qui doivent être rendus au Roi, et présentés aux Chambres.

La comptabilité générale est aussi chargée de surveiller, dans l'intérêt des communes et établissemens publics, les comptabilités et les caisses municipales, et celles des receveurs des hospices, des dépôts de mendicité, etc.

Ces différens travaux sont répartis dans les cinq subdivisions principales ci-après indiquées, savoir:

Un bureau central chargé de la correspondance générale, de l'inspection des caisses publiques et des résultats généraux :

Un bureau pour la comptabilité des administrations de finance;

Trois bureaux pour la comptabilité des receveurs généraux et particuliers, et des percepteurs;

Un bureau pour la comptabilité des payeurs;

Un bureau pour la comptabilité des communes, des hospices et établissemens publics.

BUREAU CENTRAL.

M. Rodier, } *Sous-Directeurs.*
M. Jauge, }

L'ouverture et la distribution des dépêches, les travaux d'ordre intérieur, la correspondance relative aux questions de comptabilité contentieuse ou d'un objet général, la rédaction des réglemens et instructions, la liquidation des articles litigieux de l'actif ou du passif du Trésor Royal, et l'apurement des comptabilités extraordinaires et arriérées.

La surveillance des caisses publiques et la gestion des comptables qui concourent au service des recettes et des dépenses du Trésor et des administrations de finances, la direction des missions des inspecteurs des finances, et la suite du recouvrement des contributions.

La tenue du journal général et du grand-livre où sont résumées les opérations, tant en recette qu'en dépense, des caisses intérieures et extérieures du Trésor Royal et des diverses administrations dépendantes du ministère des finances: la formation de la situation générale des finances; des états de situation des différens services, et la réunion de tous les élémens dont se compose le compte général à présenter aux Chambres.

Bureau de la Comptabilité des Administrations de Finances.

M. Philippe d'Arsenay, *Chef.*

La vérification des copies de journaux et des balances fournies au Ministère par les administrations de finances, l'établissement de la situation de chaque régie et de chaque nature de revenu indirect: la suite de tous les controles et autres mesures de comptabilité propres à faire connaître exactement le produit brut des impôts indirects; les frais et dépenses dont ils sont grevés; le versement du produit net dans les caisses du Trésor et les fonds existans entre les mains des préposés des régies.

Bureaux de la Comptabilité des Receveurs généraux.

M. Contencin, }
M. Arrivetz, } *Chefs.*
M. Furet, }

La vérification et le dépouillement des journaux fournis, tous les dix jours, par les receveurs généraux et particuliers, l'établissement de leurs situations sur toutes les parties de leur service et l'apurement des diverses opérations qui s'y

rattachent ; le pointage des talons de récépissés avec les recettes annoncées par les écritures, le contrôle du compte courant des receveurs généraux avec le Trésor ; la vérification et l'arrêté des comptes de gestion de ces comptables, et le renvoi à la Cour.

Bureau de la Comptabilité des Payeurs.

M. Graëb. *Chef.*

La surveillance et la direction des écritures de tous les payeurs de dépenses du Trésor royal à Paris et dans les départemens. La vérification et le dépouillement de leurs copies de journaux ; l'établissement de leur situation sur toutes les parties de leur service ; la comparaison des recettes avec les talons de récépissés et des paiemens avec les crédits ouverts et les envois d'acquits ;

L'examen et l'arrêté des comptes finaux des payeurs avant leur envoi à la Cour des comptes, de concert avec le directeur des dépenses.

Bureau de la Comptabilité des communes et établissemens publics.

M. Raynal, *Chef.*

La surveillance des comptabilités et des caisses municipales, le contrôle et le dépouillement des élémens de comptes fournis par les receveurs, le recouvrement des déficit et l'apurement de chaque comptabilité, la direction et la suite des placemens faits à la caisse centrale et de service des fonds appartenant aux villes et communes rurales, aux hospices, dépôts de mendicité ou autres établissemens publics ; le décompte des intérêts alloués à ces établissemens ;

La vérification de la situation des receveurs municipaux, les destitutions et remplacemens d'emplois, la fixation des cautionnemens.

X. DIVISION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Jourdan (O. ✻), Maître des Requêtes, *premier Commis.*

Le mouvement général des fonds du Trésor royal ; l'application des recettes aux dépenses publiques sur tous les points, dans la proportion des besoins ; l'émission et la conversion des valeurs pour les paiemens ; les avis à donner au caissier central et de service pour la sortie des fonds ou des valeurs de la caisse ; la mise en paiement des ordonnances, d'après les ordres du ministre ; l'expédition de lettres de crédit sur les receveurs généraux pour le service des dépenses ; l'ouverture des crédits réclamés pour les administrations financières pour leur service ; la formation des distributions mensuelles arrêtées par le Roi, pour l'emploi des crédits législatifs ; les négociations commandées par les besoins du service, d'après les autorisations du ministre ; le compte général de ces négociations ; les comptes courans des receveurs généraux et des divers correspondans du Trésor royal ; le compte particulier des opérations de la caisse centrale et de service ; les autorisations pour l'acquittement des dispositions faites par les divers correspondans.

La correspondance avec les divers agens de la recette et de la dépense, et celle qui a rapport au service du Trésor royal.

M. Johannot ✻, *Directeur des Comptes courans.*

Première Section. — *Correspondance administrative.*

M. le Vicomte d'Audiffret, *Chef.*

Deuxième Section. — *Correspondance des recettes.*

M. Boulland, *Chef.*

Troisième Section. — *Correspondance des dépenses.*

M. Courcier, *Chef.*

DIVISION DES CRÉDITS ET ORDONNANCES.

M. Clergeau-Lacroix ✲, *Chef de Division.*

Dépenses diverses, Liste civile et Cautionnemens.	M. Clergeau-Lacroix, jeune,	*Chefs de Bureau.*
Idem de la Guerre.	M. Louvet, père,	
Idem de la Marine et de la Dette publique.	M. Bonneau,	

L'examen des ordonnances ministérielles journellement transmises au Trésor ; leur application à chacun des exercices et des crédits sur lesquels elles doivent recevoir leur imputation.

L'enregistrement de ces ordonnances par chapitre, leur *visa* d'admission, et la rédaction des bordereaux d'après lesquels elles sont mises en paiement.

La confection des comptes ouverts à chaque Ministère et la formation des états de situation des crédits affectés au paiement des dépenses ordonnancées, divisés par exercice, et par chapitre.

Les rapports et la correspondance ayant pour objet de motiver ou de faire lever les difficultés qui empêchent de donner cours aux ordonnances irrégulières.

Le contrôle et le *visa* des ordonnances délivrées pour liquidation de l'arriéré.

XI. DIRECTION DES DÉPENSES.

M. Delafontaine (O. ✲), *Directeur.*

M. Barbot aîné ✲, M. Molard, } *Sous-Directeurs.*

Service. . .	*Guerre*. . . . . M. Loqueyssie,	*Chefs.*
	Marine. . . . . M. Devaupré.	
	Dette publique.. . . M. Mongobert,	
	Dépenses diverses. . M. Dupont,	

M. Hochet, *Chef de la Correspondance générale de la Direction.*

La Direction des dépenses est chargée de transmettre aux Payeurs du Trésor royal, tant à Paris que dans les départemens, les extraits d'ordonnances et les états des rentes et pensions dont le payement est autorisé ; elle leur adresse les autorisations et instructions nécessaires pour cet acquittement.

Elle surveille la gestion des payeurs : reçoit périodiquement desdits Payeurs, les acquits justificatifs des dépenses publiques, fournit les élemens du contrôle de la situation des Payeurs quant à la dépense, transmet leurs comptes finaux à la Cour des Comptes, et forme, au commencement de chaque année, le compte général des dépenses acquittées pendant l'année précédente, sur tous les points du royaume.

Elle prépare le travail concernant la nomination, l'avancement et le traitement, ainsi que les cautionnemens des divers agens du service des dépenses.

Ces différens travaux sont répartis dans cinq subdivisions principales, savoir :

Un bureau central pour la correspondance, les instructions et les résultats généraux.

Et quatre bureaux de service pour les dépenses de la guerre, de la marine, de la dette publique, et pour les dépenses diverses, c'est-à-dire pour toutes celles qui ne se rattachent pas aux trois autres natures de dépenses.

CAISSE CENTRALE ET DE SERVICE (1).

M. Piscatory ✻, *Caissier central.*

M. Laforest, *Chef du Bureau central, chargé de la Correspondance et de la Comptabilité.*

Les opérations de la Caisse centrale sont divisées entre les Sous-Caissiers désignés ci-après, savoir :

M. Mathéo, *Caissier des espèces.*

M. Azam, *Caissier des dépenses.*

M. Lemoine, *Caissier des effets sur Paris.*

M. Agasse, *Caissier des bons royaux.*

M. Morel, *Caissier des effets à protester.*

M. Paquet, *Caissier des mandats et rescriptions de la Caisse centrale sur les Receveurs généraux.*

M. Gibert, *Caissier des valeurs diverses.*

M. Champarmois ✻, *Caissier Liquidateur des paiemens en suspens.*

Le Caissier central est chargé d'effectuer les recettes et les dépenses du Trésor royal : il est chargé, en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor : il expédie des mandats sur tous les départemens, en échange des versemens qui lui sont faits à Paris; il acquitte, pour le compte des Receveurs généraux, les mandats qu'ils ont été autorisés à délivrer sur lui ; il reçoit les placemens à intérêts qui lui sont offerts : il délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris et pour tous les envois qui lui sont adressés. Ces récépissés doivent être visés dans les vingt-quatre heures par l'Inspecteur général, chargé du contrôle des caisses.

Il est responsable des opérations faites par les Caissiers placés sous ses ordres, et seul justiciable de la Cour des Comptes.

M. Petit ✻, *Inspecteur général des finances,* chargé, pour l'année 1819, du contrôle de la caisse centrale.

PAYEURS PLACÉS DANS L'INTÉRIEUR DU TRÉSOR.

M. Jehannot ✻, *Payeur principal des dépenses des Ministères.*

M. Naulot, *Chef du Bureau Central.*

M. Cormier, *chargé des dépenses de la guerre, et du remboursement de l'emprunt de cent millions.*

M. Tétu, *idem de la marine.*

M. Fossé d'Arcosse, *idem des Ministères autres que ceux de la guerre et de la marine.*

Les dépenses ordonnancées par les Ministres et payables dans l'intérieur du Trésor.

M. Boscheron ✻, *Payeur principal de la dette publique.*

M. Fabignon, *premier Commis du Payeur.*

Les arrérages des rentes perpétuelles, viagères, et des pensions payables à

(1) Aux termes de l'ordonnance royale du 18 novembre 1817, les Caisses du Trésor, connues sous la dénomination de *Caisse générale, Caisse des Recettes, Caisse des Dépenses* et *Caisse de Service*, sont remplacées par la Caisse centrale et de service, qui remplit les fonctions attribuées aux Caisses supprimées.

Cette Caisse est chargée d'acquitter les engagemens contractés par la Caisse de service : sa constitution intérieure a été réglée de manière à concilier l'exactitude et la célérité qu'elle doit apporter dans ses opérations avec les formalités nécessaires pour en assurer la régularité.

Paris, y compris les pensions militaires et les pensions sur les fonds de retenues qui sont payées par trimestre ; le service des arrérages dus sur les reconnoissances de liquidations et sur les autres valeurs données en paiement de l'arriéré.

Des affiches hebdomadaires indiquent les jours de paiement des diverses natures de rentes et pensions, les numéros appelés par nature, et enfin celui des dix bureaux de paiement auquel les porteurs de titres doivent se présenter.

XII. LIQUIDATION DU SERVICE DU TRÉSOR ROYAL

Antérieur au 1er. janvier 1818.

M, Fagnan ✲, *premier Commis.*

M. Touroude. *Chef de la comptabilité de l'ex-payeur général de la Guerre.*
M. Cany. *Chef de la comptabilité de l'ex-payeur général des dépenses diverses.*
M. Lemonnier, *Chef de la comptabilité de l'ex-payeur général de la dette publique.*
M. Lanchamp. *Chef de la comptabilité de l'ex-payeur général de la Marine.*
M. Bourqueney, *Chef de la comptabilité de l'ex-caissier des recettes du Trésor.*
M. Rouget-Beaumont, *Chef de la comptabilité de l'ex-caissier général du Trésor.*
M. Le Maréchal, *Chef des Comptabilités antérieures à 1800.*

La formation, la présentation à la Cour des Comptes et l'apurement des comptes des anciens Payeurs généraux etdu Caissier général du Trésor. antérieurs au 1er. janvier 1818 ; la suite de la correspondance et de toutes les affaires qui s'y rattachent.

AGENS EXTÉRIEURS.

Inspecteurs généraux des Finances, Messieurs,

Petit ✲.	Vignon.	Labienvenue ✲.
Duret ✲.	Dutilleul.	Mollard ✲.
Rielle.	Deboubers.	Boquet de Saint-Simon.
Lionnet.	Albin Cornuau.	Tribalet.

Inspecteurs généraux plus spécialement chargés des travaux du Cadastre, Messieurs,

Poussielgue ✲.	Saurimont.	Barbier.
Hennet Duvigneux ✲ ✲.	Allaire.	Capelle.
Duperou ✠.	Picard.	

Inspecteurs des Finances, Messieurs,

De Saint-Laurent.	Bruzzo.	Legrand.
De Villebois.	Thomas.	Bailly.
De Colonia.	Dupré.	Lancelot de Quatre-Barbes.
La Faurie.	Gariod.	De Vergnon.
Montannier.		

Les Inspecteurs généraux des Finances sont chargés de la vérification des caisses publiques et de la gestion des comptables qui concourent au service des recettes et dépenses du Trésor royal et des administrations financières ; ils sur-

veillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des réglemens qui ont rapport au recouvrement des contributions, à la direction et au mouvement des fonds publics, à la confection des rôles et aux opérations cadastrales.

Chaque Inspecteur général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs Sous-Inspecteurs, dont il dirige les travaux et les missions.

TRÉSORIER SPÉCIAL.

M. de Peytes de Moncabrié ✠, *Trésorier général des Invalides de la marine*, rue de Mondovi, n. 4.

La recette des retenues prescrites sur les dépenses de la marine pour alimenter la caisse des invalides;

Le dépôt et la distribution des parts de prises maritimes;

La direction des caissiers particuliers des invalides établis dans les ports;

Le paiement de toutes les dépenses assignées sur les fonds de la caisse des invalides;

La reddition des comptes à la Cour des Comptes.

Les fonds qui excèdent les dispositions faites par les ordonnateurs de la marine restent en dépôt au Trésor jusqu'à leur emploi

M. André le Roux, } *Agens de change des finances.*
M. Porteau ✠, }

M. Cavaignac, *Architecte*, *Directeur des travaux des bâtimens des Finances.*

M. Destailleur, *Architecte.*

M. Levraud jeune, *Chirurgien-Médecin.*

COMITÉS ET COMMISSIONS EXTRAORDINAIRES *près le Ministère des Finances.*

COMITÉ DES FINANCES.

Voyez le Conseil d'Etat.

COMMISSION *chargée de la remise des biens séquestrés et non vendus, en exécution de la loi du 5 décembre 1814.*

M. de Colonia ✠,
M. de Saint-Cricq (O. ✠),
M. de la Porte-Lalanne ✠,
M. le Baron Ramond ✠,
} *Conseillers d'Etat.*

M. le Bar. Maurice ✠,
M. Lechat,
M. Feutrier,
M. Patry ✠,
M. Delaître ✠,
} *Maîtres des Requêtes.*

COMITÉ *d'examen des liquidations d'arriéré faites dans les ministères.*

M. le Comte Dejean ✠ (G. C. ✠), *Président.*
M. le Baron Degerando (O. ✠), *Conseiller d'Etat.*
M. le Baron Felix ✠ (C. ✠), *Inspecteur en chef aux revues.*
M. le Baron Fréville (O. ✠), *Maître des Requêtes.*

COMMISSION *chargée de l'exécution de la convention du* 25 *avril* 1818.

M. le Baron Mounier (C. ✠), Conseiller d'Etat, *Président.*
M. le Baron Ramond ✠, *Conseiller d'Etat.*
M. Hély-d'Oissel ✠, *Conseiller d'Etat.*
M. Julien Bessière, *Maître des Requêtes.*

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Cours et Tribunaux.

SECTION PREMIERE.

COUR DE CASSATION.

Premier Président.

M. le Comte DESÈZE, *Pair de France, Grand-Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, Commandeur des Ordres du Roi, Membre de l'Académie françoise*, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 20.

Présidens.

M. le Baron BARRIS (O. ✻), rue du Vieux-Colombier, n. 3.
M. le Baron HENRION DE PENSEY (O. ✻), *Conseiller d'Etat*, rue de Vaugirard, n. 50.
M. BRISSON ✻, rue de Paradis, au Marais, n. 12.

Conseillers de la Cour de Cassation par ordre de nominations.

Messieurs,

Nominations du 15 février 1815.

Le Chevalier BAILLY (des Ardennes) (O. ✻), rue Saint-Hyacinthe, n. 6.
Le Baron DUNOYER (du Cantal) ✻, *Maître des Requêtes*, rue Beautreillis, n. 14.
SCHWENDT DE SAINT-ETIENNE (du Bas-Rhin) ✻, rue de Vendôme, au Marais, n. 19.
LASAUDADE (du Puy-de-Dôme) (O. ✻), rue de Ménars, n. 12.
AUDIER-MASSILLON (des Bouches-du-Rhône) ✻, rue Chabanois, n. 6.
AUMONT (d'Ille-et-Vilaine) ✻, rue du Cherche-Midi, n. 19.
BASIRE (de la Seine-Inférieure) ✻, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 5.
BOREL DE BRETIZEL (de l'Oise) ✻, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 7.
BOYER (de la Haute-Garonne) (O. ✻), rue Cassette, n. 15.
BRILLAT DE SAVARIN (de l'Ain) ✻, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.

Busschop ✻, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 51.
Cassaigne (des Basses-Pyrénées) ✻, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 15.
Chasle (de Maine-et-Loire) ✻, rue des Petits-Augustins, n. 19.
Gandon (d'Ille-et-Vilaine) (O. ✻), rue du Cherche-Midi, n. 19.
Liger de Verdigny (du Loiret) ✻, rue St.-Dominique, n. 48.
Minier (de la Seine) ✻, cul-de-sac S.-Dominique-d'Enfer, n. 2.
Pajon (de Loir-et-Cher) ✻, rue de l'Université, n. 5.
Poriquet (de l'Orne) (O. ✻), rue Jacob, n. 22.
Rataud (de Seine-et-Marne) ✻, cloître des Bernardins, n. 4.
Rousseau (de la Sarthe) ✻, rue du Jardinet, n. 11.
Rupérou (des Côtes-du-Nord) ✻, rue Garancière, n. 3.
Vallée (de la Meuse) ✻, rue du Cherche-Midi, n. 14.
Vergès (des Pyrénées-Orientales) (O. ✻), rue de Vaugirard, n. 34.
Le Baron Zangiacomi (de la Meurthe) ✻, *Maître des Requêtes*, rue de l'Ouest, n. 2.
Carnot (de la Côte-d'Or) ✻, rue de Touraine, au Marais, n. 6.
Le Comte Botton-Castellamonte (C. ✻), rue des Grands-Augustins, n. 20.
Lefessier-de-Grandprey ✻, rue de Massillon, cloître Notre-Dame, n. 6.
Chabot (de l'Allier) (C. ✻), rue des Saints-Pères, n. 24.
Le Baron Favard de Langlade ✻, *Conseiller d'Etat*, rue de l'Université, n. 34.
Lasagni ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 95.
Pinson de Menerville (de la Seine), rue de l'Université, n. 30.
Clausel de Coussergues ✻, rue Cassette, n. 34.
Ollivier (de la Drôme) (O. ✻), rue du Cherche-Midi, n. 38.
Blondel d'Aubert (du Nord) ✻, rue de Madame, n. 5.
Pajot de Marcheval (de la Seine), rue du Marché S.-H. n. 5.

Nominations du 28 août 1815.

Le Gonidec (des Côtes-du-Nord), rue de Bondy, n. 23.
Robert de Saint-Vincens ✻ (de la Seine), rue du Colombier, n. 3.
Lecoutour (de la Manche) (O. ✻), rue de Savoie, n. 9.
Le Cte. Portalis (O. ✻), *Conseiller d'Etat*, place Royale, n. 18.
Gaillard (O. ✻) (de l'Aisne), rue de Condé, n. 12.

Nomination du 25 mai 1816.

Lepicard (de la Somme) ✻, rue Neuve-des-Mathurins, n. 18.

Nomination du 19 avril 1817.

Trinquelague, *Conseiller d'Etat*, quai Voltaire, n. 7.

Nominations du 11 novembre 1818.

Giraud-Duplessis ✻, rue du Croissant, n. 16.
Henri-Larivière, rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arcs, n. 10.

Nomination du 23 décembre 1818.

Le Comte JAUBERT (G. ✻), rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 15.

Conseillers honoraires.

BAILLE (de la Seine) (O. ✻), rue de l'Odéon, n. 19.
SIÈYES (du Var) ✻, rue des Moulins, butte St.-Roch, n. 28.

Procureur-Général du Roi.

M. le Baron MOURRE (O. ✻), rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.

Avocats-Généraux, Messieurs,

JOURDE (C. ✻), rue de Seine Saint-Germain, n. 48.
JOUBERT ✻, rue Saint-Honoré, n. 285.
LEBEAU (O. ✻), rue du Cherche-Midi, n. 19.
CAHIER ✻, rue de Paradis, au Marais, n. 10.
BUA, rue de Verneuil, n. 51.
Le Baron FRETEAU DE PENY, rue de Gaillon, n. 15.

Greffier en chef.

M. de SELIGNY, rue Taranne, n. 10.

Commis-Greffiers, MM.

FIEFVÉ, rue de la Monnoie, n. 9, près le Pont-Neuf.
LAFORTE, rue de Beaune, n. 31.
TOURNEMINE, place Dauphine, n. 13.
RUGGIERI, rue Saint-Benoît, n. 36.

Secrétaire en chef du Parquet.

M. URGUET-DE-SAINT-OUEN, rue de l'Odéon, n. 35.

Huissiers.

Mesnard, boulevart de Bonne-Nouvelle, n. 15.
Cerceau, quai des Miramionnes, n. 41.
Boivin, rue Coquenard, n. 52.
Vacquez, rue du Four St.-Germain, n. 27.
Delamotte, rue Meslée, n. 31.
Gallet, rue Saint-Denis, maison des Bains Saint-Sauveur.
Doré, fils, quai de la Grève, n. 78.
Lacroix, rue de la Barillerie, n. 41.

Leur Bureau est au Palais de Justice, galerie des Prisonniers, porte B.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Lebreton*, Conservateur, au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

Imprimeur.

Testu, Imprimeur de LL. AA. SS. Mgr. le Duc d'Orléans et de Mgr. le Prince de Condé, rue Hautefeuille, n. 13.

Secrétaires interprètes de Langues étrangères.

M. *Vogt*, rue Culture S. Gervais, n°. 22.
M. *Lameyer*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37.
M. *Boldoni*, rue du Lycée, n°. 2.
M. *Piazza-Allodi*, rue d'Arcole, n. 7.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M. *Billard*, grande salle du Palais de Justice.

Concierge.

Lemoine, au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

DIVISION DE LA COUR EN SECTIONS.

Section des Requêtes, Messieurs,

Le Baron HENRION DE PENSEY, *Conseiller d'Etat*, *Président.*

Liger de Verdigny.	Rousseau.	Lefessier de Grand-prey.	Le Baron Dunoyer.
Sièyes.	Le Picard.	Vallée.	Pinson de Menerville.
Le Baron Favard de Langlade.	Borel de Bretizel.	Lasagni.	Lecoutour.
Brillat de Savarin.	Le Comte Botton-Castellamonte.		
Lasaudade.			

Audiences les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine.

Section de Cassation civile, Messieurs,

Le Comte DESÈZE, *Premier Président.*
BRISSON, *Président.*

Chabot (de l'Allier).	Le Baron Zangiacomi.	Rupérou.	Trinquelague.
Pajon.	Minier.	Poriquet.	Henri-Larivière.
Boyer.	Cassaigne.	Vergès.	
Gandon.	Carnot.	Le Gonidec.	
		Le Comte Portalis.	

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Section de Cassation criminelle, Messieurs,

Le Baron BARRIS, *Président.*

Aumont.	Chasle.	Pajot de Marcheval.	Robert de Saint-Vincens.
Audier-Massillon.	Bailly (des Ardennes).	Blondel d'Aubert.	Ollivier.
Rataud.	Basire.	Clausel de Coussergues.	Gaillard.
Schwendt-de-St.-Etienne.	Busschop.		Giraud-Duplessis.

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

AVOCATS *à la Cour de Cassation*. Voyez page 93.

Attributions.

Il y a pour le Royaume de France une seule Cour de cassation.

Cette Cour, lorsqu'elle est présidée par Mgr. le Garde-des-Sceaux, Ministre et Secrétaire-d'État au département de la Justice, a droit de censure et de discipline sur les Cours royales; elle peut, pour causes graves, suspendre les Juges de leurs fonctions, ou les mander près de ce Ministre, pour y rendre compte de leur conduite.

Cette Cour prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugemens *en dernier ressort* rendus par les Cours et les Tribunaux;

Sur les demandes en renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique;

Sur les demandes en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime; savoir: en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas; et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une Cour royale à une autre;

Sur les prises à partie contre les membres individuels des Cours royales, et contre les Tribunaux de première instance;

Sur les règlemens de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours royales, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour royale.

Cette Cour ne connoît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugemens rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connoître.

Si les jugemens cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin: s'ils ont été rendus par les Cours royales, le renvoi est fait devant la Cour royale la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugemens en dernier ressort des juges de paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugemens des Tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposée par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur-général du Roi.

Le Procureur-général du Roi, au nom de Sa Majesté, et sans préjudice du droit des parties intéressées, dénonce à la Cour de cassation, section des requêtes, les actes par lesquels les juges ont excédé leurs pouvoirs, ou les délits par eux commis dans l'exercice de leurs fonctions. La section des requêtes annulle ces actes, s'il y a lieu, et dénonce les juges à la section civile, pour faire, à leur égard, les fonctions de jury d'accusation: dans ce cas, le président de la section civile remplit toutes celles d'officier de police judiciaire et de directeur du jury: il ne vote pas.

Il peut déléguer sur les lieux, à un directeur du jury, l'audition des témoins, les interrogatoires, et autres actes d'instruction seulement.

Si la section civile déclare qu'il y a lieu à accusation contre les juges, elle les renvoie pour être jugés sur la déclaration d'un jury de jugement, devant l'une des deux Cours royales les plus voisines de celles où les accusés exercent leurs fonctions. Ces deux Cours sont nommées dans l'acte qui prononce qu'il y a lieu à accusation, et le choix en est laissé aux accusés.

Lorsque, dans l'examen d'une demande en cassation, la section civile, ou la section criminelle, trouve des actes emportant forfaiture, ou des délits

commis par des juges, relativement à leurs fonctions, elle dénonce les juges à la section des requêtes, laquelle remplit, à leur égard, les fonctions de jury d'accusation, et son président toutes celles d'officier de police judiciaire et de directeur du jury.

Si le juge renvoyé devant une Cour royale se pourvoit en cassation contre l'arrêt définitif qui y intervient, la demande en est portée à celle des sections qui n'a pas connu de l'affaire, pour y être instruite et jugée selon les formes usitées à la section criminelle.

S'il se trouve, dans la section chargée de prononcer sur le recours, des juges qui aient connu de l'affaire dans l'une des deux autres sections, ils s'abstiennent sur la demande en cassation.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des Cours et Tribunaux dont les arrêts ou jugemens ont été cassés.

Ils sont, en outre, imprimés par extrait dans un bulletin officiel, dont il paroît chaque mois un numéro.

La Cour de cassation envoie, chaque année, au Roi, une députation pour lui indiquer les points sur lesquels l'expérience lui a fait connoître les vices ou l'insuffisance de la législation.

Le Procureur-général du Roi près la Cour de cassation surveille les Procureurs-généraux du Roi près les Cours royales.

Si le Procureur-général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'ait réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles.

Le Procureur-général est entendu dans toutes les affaires : il est chargé de défendre celles qui intéressent le Royaume, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agens d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction.

Le recours en cassation contre les jugemens *préparatoires* et *d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif.

Il n'est point admis de relief de laps de tems pour se pourvoir en cassation.

En matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Organisation.

La Cour de cassation est composée :

D'un premier Président, de trois Présidens, de Conseillers, qui sont nommés et institués à vie par le Roi.

Elle se divise en trois sections, composée chacune de seize Conseillers.

Celle qui est connue sous le nom de *Section des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en règlement de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre.

La *Section de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation ou en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises.

La *Section de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, sans qu'il soit besoin de jugement préalable d'admission.

Chaque section ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages.

En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider : les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la section qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement tirés au sort parmi les membres des autres sections.

Chaque année il sort de chaque section quatre membres, lesquels sont également répartis dans les deux autres, par le sort.

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur-général du Roi, six avocats-généraux, un greffier en chef, nommés par le Roi, et quatre commis-greffiers, nommés par le greffier en chef.

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation ; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence ; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées.

Les affaires attribuées à chacune des sections à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état.

L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir : les réquisitoires du Procureur-général ou des avocats-généraux, les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort ; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'État est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi.

Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation, soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du Roi du 10 septembre 1817, sont en même tems avocats aux Conseils de S. M. et chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

Vacances.

Par ordonnance du Roi, du 24 août 1815, les deux sections civiles vaquent, comme les autres Cours et Tribunaux, du 1er. septembre au 31 octobre inclusivement. La section criminelle continue son service pendant ledit tems, pour les affaires de sa compétence. Cette même section fait, de plus, les fonctions de section de vacation en matière civile ; mais elle ne peut connoître que des demandes en règlemens de juges, et en renvoi d'un Tribunal à un autre, lorsqu'il y a urgence ; et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Premier Président.

M. le Marquis BARBÉ-MARBOIS (G. C. ✻), Pair de France, Ministre d'Etat, *rue du Chemin-du-Rempart, près la Madeleine.*

Présidens.

1807. M. le Baron JARD-PANVILLIER (C. ✻), *rue de Bourbon, n.* 36.
1807. M. le Baron DELPIERRE (O. ✻), *rue du Pot-de-Fer, n.* 5.
1807. M. le Baron BRIERRE-SURGY ✻, *rue de Grammont, n.* 14.

Conseillers-Maîtres, Messieurs,

1807. FEVAL ✻, *rue des Petits-Augustins, n.* 9.
1807. GOUSSARD ✻, *rue Jacob, n.* 20.
1807. REGARDIN ✻, *rue de Tournon, n.* 33.
1807. Le Bar. GIROD ✻ (de l'Ain), *r. S.-Germain-des-Prés, n.* 15.
1807. le Baron CHASSIRON ✻, *rue Neuve St.-Augustin, n.* 19.
1807. GILLET LAJACQUEMINIÈRE ✻, *rue S.-Honoré. n.* 408.
1807. MALÈS ✻, *rue de Tournon, n.* 2.
1807. MOURICAULT ✻, *Vieille rue du Temple, n.* 30.
1807. DUVIDAL ✻, Marq. de Montferrier ✻, *rue de Savoye, n.* 19.
1807. TARRIBLE ✻, *rue du Vieux-Colombier, n.* 3.
1811. BUFFAULT ✻, *rue Chantereine, n.* 30.
1812. CAZE DE LA BOVE ✻, Maître des requêtes honoraire, *rue Neuve-de-Luxembourg, n.* 7.
1813. Le Chevalier ADET ✻, *quai de Voltaire, n.* 1.
1813. Le Baron DUPIN (O. ✻), *rue d'Anjou-Dauphine, n.* 8.
1815. ROUSSEL ✻, *rue de l'Arbalètre, n.* 26.
1817. FRESTEL ✻, *rue Chabanois, n.* 1.
1817. DELAISTRE ✻, *rue Guénégaud, n.* 18.
1818. GALLOIS ✻, *rue d'Anjou Saint-Honoré, n.* 16.

Conseillers-Référendaires de 1ère. *classe*, Messieurs,

1807. Michelin, *rue du Grand-Chantier, au Marais, n.* 10.
1807. Guillaume, *île Saint-Louis, quai d'Alençon, n.* 33.
1807. Hullin de Boischevalier, *rue Pavée S.-André-des Arcs, n.* 7.
1807. L'Huillier, *Cloître Saint-Marcel, n.* 5.
1807. Gillot, *rue du Coq Saint-Honoré, n.* 7.

1807. De Gombert, *rue de Savoie*, *n.* 11.
1807. Deleville, *quai d'Anjou*, *île Saint-Louis*, *n°.* 23.
1807. Gavot, *rue Neuve-Saint-Roch*, *n.* 7.
1807. Truet, *rue Saint-Jacques*, *n.* 59.
1808. Le Feron-de-la-Heuze, *rue Culture Ste.-Catherine*, *n.* 30.
1808. Crassous, *rue Saint-Martin*, *n.* 147.
1813. Pernot, *rue Philippeaux*, *n.* 15.
1815. Cordelle, *rue du Jardinet*, *n.* 9.
1817. Alliz, *rue St.-Germain-l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis*, *n.* 3.
1817. Roualle, *rue Geoffroy-l'Angevin*, *n.* 11.
1808. Regnier, *rue Saint-Germain-des-Prés*, *n.* 15.
1808. Colleau, *Vieille rue du Temple*, *n.* 123.
1808. Du Sommerard ✻, *rue de Ménars*, *n.* 8.
1811. Pacquier, *rue de Buffault*, *n.* 12.

Conseillers-Référendaires de deuxième classe, Messieurs,

1807. Luzier de la Mothe, *rue des Marais*, *faub. S.-G.*, *n.* 24.
1807. Perier de Trémémont, *rue du Jardinet*, *n.* 3.
1807. Fourmentin, *rue de Condé*, *n.* 15.
1807. Carré, *rue Hautefeuille*, *n.* 4.
1807. Regardin, j^e.^, *rue Neuve-Notre-Dame-des-Champs*, *n.* 44.
1807. De Monchanin, *rue Amelot*, *n.* 32, *au Marais*.
1807. Bartouilh de Bonas ✻, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, *n.* 9.
1807. Brossin de Saint-Didier ✻, *rue d'Artois*, *n.* 34.
1807. Barthelemy, *rue de l'Ouest*, *n.* 4.
1807. Faucond, *rue Philippeaux*, *n.* 15.
1807. Bralle, *île Saint-Louis*, *quai Bourbon*, *n.* 15.
1807. Duriez, *rue Saint-Denis*, *n.* 47.
1807. Prin, *rue du Faubourg du Temple*, *n.* 66.
1807. Dérigny, *rue Montmartre*, *n.* 30.
1807. Duchesne, *rue de l'Eperon*, *Faub. Saint-Germain*, *n.* 8.
1807. Vial, *rue Sainte-Appoline*, *n.* 12.
1807. Lemaître, *rue Saint-André-des-Arcs*, *n.* 60.
1807. Du Breuil, *rue et quai de la Tournelle*, *n.* 7.
1807. Héroux ✻, *rue de l'Odéon*, *n.* 20.
1807. Dalbaret, *rue des Bourdonnois*, *n.* 7.
1807. Hamarc de la Borde, *rue du Chantre-Saint Honoré*, n. 20.
1807. Le Roux, *rue du Monceau Saint-Gervais*, *n.* 11.
1807. Maugirard, *rue du Cimetière S.-André-des-Arcs*, *n.* 15.
1807. Farjon, *rue Chanoinesse*, *Cloître Notre-Dame*, *n.* 8.
1807. De Montfouilloux, *rue Saint-Antoine*, *n.* 76.
1807. Courel, *rue du Faubourg Poissonnière*, *n.* 4.
1807. Valadon, *rue Pavée Saint-André-des-Arcs*, *n.* 7.
1807. Dupont ✻, *rue de Molière*, *n.* 4.
1807. Bagot, *rue du Gros-Chenet*, *n.* 8.
1807. Goblet de Beaulieux, *rue du Dragon*, *n.* 36.

1808. Montet, *marché des Jacobins*, *n.* 24.
1808. Chardon, *rue d'Assas*, *n.* 1.
1808. Dallet, *rue Montmartre*, *n.* 148.
1808. Daboy, *rue de Condé*, *n.* 32.
1808. Libert, *rue de la Marche*, *n.* 8.
1808. Maillard, *Vieille rue du Temple*, *n.* 122.
1808. Mallet, *rue Neuve-Saint-Eustache*, *n.* 26.
1808. Bonnel, *rue Cassette*, *n.* 17.
1808. Darrimajou, *rue de Richelieu*, *cour Saint-Guillaume*, *n.* 16.
1808. Bayeux, *rue des Moulins*, *n.* 23.
1810. Meulan, *rue Royale*, *n.* 13.
1812. Advenier ✻, *rue du faubourg Poissonnière*, *n.* 3.
1812. Briatte, *rue de Choiseul*, *n.* 6.
1813. Hue de Grosbois, *rue Culture Sainte-Catherine*, *n.* 30.
1814. Palierne de Chassenay, *rue Montmartre*, *n.* 139.
1815. Clément de Givry, *rue des Fossés-Monsieur-le-Prince*, *n.* 25.
1817. Pierret fils, *rue Saint-André des-Arcs*, *n.* 68.
1817. Michelin (Hardouin), *rue de Touraine*, *au Marais*, *n.* 8.
1817. Jard Panvillier, *rue de Verneuil*, *n.* 30.
1817. Buchere, *rue de Paradis*, *au Marais*, *n.* 4.
1817. De Gascq, *rue de Seine*, *n.* 6.
1818. Savin, *rue du Faubourg Poissonnière*, *n.* 19.
1818. Lewal, *rue Cadet*, *n.* 16.
1818. Duparc, *rue du Faubourg Saint-Honoré*, *n.* 130.
1818. Goussard, *rue Jacob*, *n.* 20.
1818. De Riberolles, *rue de Tournon*, *n.* 33.
1818. Servières, *rue de Seine*, *Faub. Saint-Germain*, *n.* 47.
1818. Le Crosnier, *rue de l'Université*, *n.* 13.
1818. Waltrin, *rue Neuve Saint-Gilles*, *n.* 10.
1819. Savalette, *rue Pigal*, n. 19.

Conseillers-Référendaires honoraires.

M. Bouchard.
M. Duparc.
M. Lewal.
M. Duclos.

Procureur-Général du Roi.

1816. M. le Baron Rendu (Athanase) ✻, Maître des requêtes, *rue de la Chaussée-d'Antin*, *n.* 60.

Greffier en Chef.

1807. M. Pajot-d'Orville, *rue de Tournon*, *n.* 12.
M. Delasalle, *Adjoint.*

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes des recettes et des dépenses du Trésor, des Receveurs généraux de départemens, et des Régies et Administrations des contribu-

tions indirectes; des payeurs des colonies; des Trésoriers des invalides de la marine; de l'imprimerie royale; des Caissiers des hôtels des monnoies; des recettes et dépenses des fonds et revenus spécialement affectés aux dépenses des départemens et des communes dont les budgets sont arrêtés par le Roi; du Trésorier de l'Hôtel royal des militaires invalides; du Trésorier et des Payeurs des Ecoles royales militaires; de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, et toutes les autres comptabilités d'intérêt public, ainsi que celles des associations générales, lorsqu'elles lui sont renvoyées par arrêt du Conseil, ou décision de S. M.

En cas de défaut ou de retard par un comptable, de présentation et dépôt de son compte, la Cour prononce contre lui les amendes et peines fixées par les lois et reglemens.

Elle prononce aussi sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèque.

Tous les ans, un comité composé du premier Président et de quatre Commissaires nommés par le Roi, sur la proposition du Ministre de la Justice, examine les observations faites par les Référendaires pendant l'année précédente: celles de ces observations que le comité trouve fondées sont consignées dans un rapport que le premier Président remet au Ministre de la Justice, lequel les porte à la connoissance du Roi.

La Cour prend rang immédiatement après celle de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres.

Le Premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable.

Il distribue les comptes aux référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports.

Il a la police et la surveillance générale.

Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidens ont la direction du travail des Chambres; chacun d'eux distribue aux Conseillers-Maîtres qui composent la Chambre, les affaires dont ils doivent faire le rapport.

Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Conseillers Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et entendent à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs; ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative.

Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-général veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux en retard, l'application des peines.

Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service.

Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées.

Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment

du Trésor royal, des départemens ou des communes. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son ministère nécessaire.

Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables.

Il correspond avec le Ministre Secrétaire-d'Etat des finances pour l'exécution des arrêts, et fournit à tous les Ministres les renseignemens qu'ils lui demandent

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres.

Il tient les divers registres de la Cour, reçoit les comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers.

Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts.

Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires, et approuvée par les Présidens des Chambres.

Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Il y a près de la Cour, des huissiers pour son service.

Chambres de la Cour.

Première Chambre,

Chargée du jugement des comptes relatifs aux recettes publiques, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyés par le Premier Président.

M. le Baron Jard-Panvillier, *Président.*

M. Féval, *Doyen.* . . .	M. Buffault.	*Maîtres des Comptes.*
M. Duvidal.	M. le Baron Dupin. . . .	
M. Tarrible	M. Delaistre.	

Ses séances sont fixées aux mardis, mercredis et jeudis.

Deuxième Chambre,

Chargée du jugement des comptes relatifs aux dépenses publiques, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. le Baron Delpierre, *Président.*

M. Goussard, *Doyen.* . . .	M. Mouricault.	*Maîtres des Comptes.*
M. le Baron Girod (de l'Ain).	M. Caze de la Bove. . .	
M. le Baron Chassiron. . .	M. Roussel.	

Ses séances se tiennent les jeudis, vendredis et samedis.

Troisième Chambre,

Chargée du jugement des comptes des recettes et dépenses des départemens et des communes dont les budgets sont arrêtés par le Roi, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. le Baron Brierre-Surgy, *Président.*

M. Regardin, *Doyen.* . .	M. Adet.	*Maîtres des Comptes.*
M. Gillet-la-Jacqueminière.	M. Frestel.	
M. Males.	M. Gallois.	

Ses séances sont fixées aux lundis, mardis et mercredis.

Les Chambres commencent leurs séances à neuf heures précises.

Commis principaux.

Commis-Greffiers. { M. De Laumoy ✠ ✠ , *attaché à la première chambre.*
M. Fayel, *attaché à la deuxième chambre.*
M. Mouflle , *attaché à la troisieme chambre.*

M. Margueret , *Caissier , chargé de la confection des états des fonds.*

Secrétariats , *Messieurs* ,

Borel , *Secrétaire de la premiere présidence.*

Maurice, *Secrétaire du parquet.*

Huissiers , *les sieurs* ,

Audoire , Beaupré , De Lusebiis , Hequembourg , Le Royer.

SECTION III.

Cours Royales.

COUR ROYALE DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens, de quarante-quatre Conseillers et de douze Conseillers-Auditeurs.

Il y a près d'elle un Procureur-général du Roi, quatre Avocats généraux, neuf Substituts attachés au service du Parquet à Paris, et un Greffier en chef.

Elle se divise en cinq Chambres: savoir: trois Chambres civiles, une Chambre d'appel de Police correctionnelle, et une Chambre de mise en accusation.

Monseigneur le Garde des Sceaux, ou M. le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, des Conseillers, ou Conseillers-Auditeurs, pris dans les trois Chambres civiles et dans la Chambre d'appel de Police correctionnelle; savoir: pour les assises de Paris, un Conseiller qui les préside et quatre Conseillers, et pour les assises des six autres départemens du ressort, un Conseiller, qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens; il a le droit de présider les autres Chambres, et les Cours d'assises.

Les départemens du ressort de la Cour royale de Paris, sont, l'Aube, l'Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

PRÉSIDENS.

M. le Baron Antoine-Jean-Mathieu SEGUIER (C. ✻), *premier Président*, Pair de France, Conseiller-d'Etat, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 6.
M. Pierre-Jean Agier ✻, rue de la Harpe, n°. 81.
M. Louis-Thomas-Antoine Amy ✻, rue St.-Dominique-Saint-Germain, n°. 19.
M. Jean-Baptiste-François de Merville ✻, rue de Braque, n. 5.
M. François Choppin-d'Arnouville, rue Porte-Foin, n°. 4.
M. Louis-Marie-Adrien-Jean-Baptiste Mercier Dupaty ✻, rue de Paradis, Faubourg Saint-Denis, n°. 18.

Conseillers, Messieurs,

Parisot ✻, rue Neuve St-Médéric, n°. 12.
Lepoitevin ✻, rue Servandoni, n°. 16.
Cholet ✻, rue du Jardinet, n°. 3.
Hardoin ✻, rue Hautefeuille, n°. 1.
Henin ✻, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 16.
Bouchard, rue Saint-Benoît, n°. 18.
Jolly ✻, rue du Colombier, n°. 3.
Cottu, Boulevart Poissonnière, n°. 19.

Baron, rue Hautefeuille, n°. 13.
Brière ✻, rue de la Harpe, n°. 44.
Sylvestre de Chanteloup, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 41.
Lechanteur ✻, quai de Béthune, n°. 12, île Saint-Louis.
Busson ✻, rue du Faubourg Poissonnière, n. 50.
Plaisant Duchâteau ✻, rue de Madame, F. S.-Germ., n. 3.
Titon, rue Meslée, n°. 26.
Debonnaire, rue et île Saint-Louis, n°. 45.
Lucy ✻, rue de Bondy, n°. 42.
Vanin, rue de la Monnoie, n°. 10.
Delaselle, rue Saint-Louis, n°. 31, au Marais.
Pavyot de Saint-Aubin ✻, place des Victoires, n. 3.
Leschassier de Méry ✻, rue Saint-Anastase, n°. 11.
De Berny, rue Portefoin, n°. 3.
Le Baron de Maleville, rue du Cherche-Midi, n°. 34.
Sauegon, rue Bleue, n°. 7.
Monmerqué ✻, rue Payenne, n. 11.
Bretin d'Aubigny ✻, rue des Bons-Enfans, n. 28.
Delavau, rue du Regard, n. 11.
Malartic ✻, rue de Tournon, n. 14.
Le Chevalier de Frasans ✻, rue de Grenelle S. G., n. 126.
Montcloux de la Villeneuve, rue des Saussaves S.-Honoré, n. 11.
Delahuproye ✻, rue Culture-Sainte-Catherine, n°. 30.
Crespin de la Rachée, rue J.-J. Rousseau, n°. 5.
Moreau de la Vigerie, cul-de-sac Féron, n°. 3.
Gabaille, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n°. 8.
Villedieu, Marquis de Torcy, rue S.-Hyacinthe-S.-Michel, n. 2.
Romain Desèze ✻, rue des Quatre-Fils, n. 20.
Hemery, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 20.
Larrieu, cloître des Bernardins, n°. 6.
Moreau, vieille rue du Temple, n°. 34.
Dameuve, rue des Marais, faubourg Saint-Martin, n. 62.
Cassini, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n°. 35.
Popelin, cour de l'Arsenal, n°. 10.
Dehaussy, rue du Jardinet, n. 3.
Delaunay ✻, rue de Savoye, n°. 6.

Conseillers honoraires, Messieurs,

Lecourbe.
Thomas.
Delecroix.
Jaubert.
Bourguignon, père.
Giraudet.

Conseillers Auditeurs, Messieurs,

Sylvestre, rue Saint-André-des-Arcs, n. 41.
Brisson, rue de Paradis, n. 12, au Marais.
De Belbeuf, rue Taranne, n. 8.

Espivent de la Villesboisnet, rue Saint-Honoré, n. 347.
Cauchy, au palais du Luxembourg.
Lechanteur, quai de Béthune, île Saint-Louis, n. 12.
Vuillefroy, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n. 35.
Chaubry, rue de Braque, n. 10.
De Metz-Ferry, rue Richepanse, n. 1.
Delacroix de Ravignan, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 20.
Faure, rue de Condé, n. 26.

PARQUET.

Procureur-Général du Roi.

M. Bellart ✻, Conseiller d'Etat, rue du Grand-Chantier, n. 4.

Avocats-Généraux.

M. Colomb, rue de Grammont, n. 23.
M. Maximilien Jaubert, rue d'Argenteuil, n. 48.
M. Quequet, rue des Blancs-Manteaux, n. 20.
M. Marchangy, rue de Bourbon, n. 9.

Substituts du Parquet, Messieurs,

Mallet, rue des Ecouffes, n. 5.
Le Baron de Schonen ✻, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 16.
De la Palme, quai d'Anjou, île Saint-Louis, n. 15.
Gay, boulevart Saint-Martin, n. 4.
Lacave Laplagne, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 9.
Amelin ✻, rue de la Pépinière, n. 18.
De Ambroise Rendu, rue Pierre-Sarrazin, n. 12.
Vatimesnil, rue de l'Odéon, n. 29.
De Broë, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 32.

Greffe.

M. Duplès, *Greffier en chef*, rue St.-André-des-Arcs, n. 68.

Commis-Greffiers assermentés, Messieurs,

Carré, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 36.
Barré, quai des Ormes, n. 14.
Hédouin, rue Coq-Héron, n. 5.
Lacropte St.-Alban, r. de Limoges, n. 6.
Denis, rue des Noyers, n. 31.
Suzanne, rue du Marché aux Fleurs, n. 9.
Dubray, cour de Harlay, n. 22.
Colard, rue Beautreillis, n. 8.

M. Fremin, *ex-Greffier de la Cour de Justice criminelle*, rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, n. 7.

Secrétaires de M. le Procureur-Général du Roi, Messieurs,

Gaux, *Secrétaire en chef*, au Palais Bourbon.

Magnan, rue du Harlay, n. 9.
Pigache, rue de l'Observance, n. 6.
Yvernes, r. du Monceau S.-Gervais n. 9.
. . . . . .

Huissier-

Huissiers-Audienciers à la Cour, MM.

Le Peigneux. r. du Cherche-Midi, n. 7.
Livache. rue du Gros-Chenet, n. 7.
Lemarié, cloître S.-Merry, n. 16.
Caillaux. place de l'Ecole. n. 3.
D'Ardivilliers, rue des Vieux-Augustins. n. 27.
Vuillemot. quai des Gr. Augustins, n 37.
Lambelin. rue S.-André-des-Arcs, n. 51.
L'Hermitte. r. de la V.-Monnoie, n. 17.
Leclerc. rue Saint-Martin, n. 16.
Lebaigue. Vieille rue du Temple, n. 25.
Bénard, rue St.-André des Arcs, n. 26.
Maillard, rue Batave. n. 6.
Mellier, rue Montorgueil. n. 17.
L'Huillier. rue du Cherche-Midi, n. 40.
Deplaigne, r. des Blancs-Manteaux, n. 22.
Doinel. quai de la Cité, n. 3
Charpentier, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 27.
Menessier, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four. n. 97.
Lebon, rue Pavée, au Marais, n. 24.
Viguet-Poupelos, rue Mazarine, n. 37.
Mulot, rue Mandar, n. 12.

Bureau, Messieurs,

L'Hermitte, Syndic. *Lambelin*, Adjoint. *Lebaigue*, Secrétaire.

Imprimeur de la Cour.
M. Didot ✻, rue du Pont-de-Lodi.

Concierge.
M. Callais, au Palais de Justice.

Experts assermentés près la Cour.

Docteurs en Médecine, MM.

Geoffroy ✻, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie. n. 25.
Nacquart, rue du Grand-Chantier, n. 18.
Guilbert, rue Hautefeuille, n. 16
Laennec, rue du Jardinet, n. 3.
Renauldin, rue de la Michaudière, n. 12.
Bichebois, rue de Seine Saint-Germain. n. 12.
Adelon. rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
Pilturo, rue Hauteville, n. 2.
Marc, rue Coquillère, n. 20.
Tredern, à la Bibliothèque Mazarine.
Verlhac, r. du Pet. Lion S.-Sulp., n. 30.
Rey, rue Meslée, n. 32.

Docteurs en Chirurgie, MM.

Lecraud, rue d'Argenteuil, n. 7.
Nicod, chir.-adj. de l'hôpital Beaujon.
Baron, rue du Four S.-Germain. n. 47.
Roux, chirurgien-adjoint de l'hôpital de la Charité.
Demolle, rue N^e. des P.-Champs, n. 77.
Guerbois, au Collége Louis-le-Grand.

Chimistes et Pharmaciens, MM.

Le Ch. *Vauquelin* ✻, de l'Académie des Sciences.
Deyeux ✻, de l'Académie des Sciences.
Milouart, rue Coquillère.
Barruel, à l'Ecole de Médecine.
Henry, pharmacien en chef des hospices.

Interpretes, MM.

Breton (langues allemande, anglaise et italienne), rue du Cherche-Midi.
Rolland (langues anglaise, espagnole et italienne), rue de Cléry, n. 78.
Lameyer (langues allemande et hollandoise), r. N^e. des Bons-Enfans, n. 37.
Ramirez (langue espagnole), rue de Beaujolois. n. 8.
Thomas (langues allemande et ital.), rue du Pourtour Saint-Gervais, n 3

Experts Ecrivains, MM.

Saint-Omer, rue Quincampoix, n. 32.
Veron, rue de Courcelles, n. 12.
Laurent, quai des Augustins, n. 19.
Boulanger, rue de Bussy, n. 15.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes.

Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir :

A la première Chambre, les lundi et mardi, à neuf heures; les vendredi et samedi, à midi.

A la deuxième, les lundi et mardi, à midi; les mercredi et jeudi, à neuf heures.

A la troisième, les mercredi et jeudi, à midi; les vendredi et samedi, à neuf heures.

Les grandes audiences ouvrent après le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août.

Elles sont tenues, savoir :

Par la première et la deuxième réunies, le lundi, à midi.

Par la première et la troisième, le samedi, à midi.

Aux jours de grande audience, l'audience ordinaire de midi est donnée à neuf heures.

Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les requêtes civiles, les partages d'opinions, et les questions d'Etat, dans lesquelles doivent être comprises les contestations sur le droit de cité, de mariage, la filiation, l'adoption attaquée, l'émancipation, le divorce, la séparation de corps, l'interdiction, soit absolue, soit modifiée, la réhabilitation, et enfin toutes les causes que la Cour, deux Chambres réunies, juge susceptibles de grande audience.

Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connoître.

Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences.

Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour.

Les deux Chambres criminelles entrent à neuf heures.

Les Cours d'assises tiennent chaque jour, jusqu'à l'épuisement des affaires de la session. La séance ouvre à neuf heures.

La Cour s'assemble dans la dernière quinzaine du mois d'août, pour régler le service des vacations.

Composition des Chambres pour l'année 1818 *jusqu'au* 1er *nov.* 1819.

PREMIÈRE CHAMBRE.

Premier Président.

M. le Baron Séguier.

Président.

M. Amy.

Conseillers, MM.

Cholet.
Henin.
Sylvestre.
Titon.
Vanin.
Delaselle.
le Baron de Malleville.
Sanegon.
Bretin d'Aubigny.
Larrieu.
Popelin.
Delaunay.

Conseillers-Auditeurs, MM.

Cauchy.
Peravignan.
Daure.

M. Quequet, *Avocat-général.*

M. Carré, *Commis-Greffier.*

Audience lundi, mardi à neuf heures, vendredi et samedi à midi.

Grande audience lundi et samedi à midi.

DEUXIÈME CHAMBRE.

Président.

M. Agier.

Conseillers, MM.

Parisot.
Hardoin.
Bouchard.
Jolly.
Brière.
Le Chanteur.
Plaisant Duchâteau.
Leschassier de Mery.
Monmerqué.
Damcuve.

Conseillers-Auditeurs, MM.

Vuillefroy.
Demetz-Ferry.

M. Jaubert, *Avocat-général.*

M. Suzanne, *Commis-Greffier.*

Audience lundi, mardi à midi; mercredi et jeudi à neuf heures.

Grande audience le lundi, à midi.

TROISIÈME CHAMBRE.

Président.

M. Choppin d'Arnouville.

Conseillers, MM.

Le Poitevin.
Cottu.
Baron.
Bussoin.

Debonnaire.
Lucy.
Pavyot de Saint-Aubin.
De Berny.
Moncloux de la Villeneuve.
Gabaille.

Conseillers-Auditeurs, MM.

Silvestre.
De Belbeuf.
Chaubry.
M Marchangy, *Avocat-général.*
M. Dubray, *Commis-Greffier.*

Audience mercredi, jeudi à midi, vendredi et samedi à neuf heures.

Grande audience le samedi, à midi.

CHAMBRE D'APPEL DE POLICE CORRECT.

Président.

M. Dupaty.

Conseillers, MM.

Delavau.
Malartic.
Le Chev. de Frasans.
Delahuproye.
Crespin de la Rachée.
Moreau de la Vigerie.
Desèze.
Hemery.

Conseillers-Auditeurs, MM.

Brisson.
Lechanteur.

Substituts, MM.

De Schonen.
Rendu.
M. Lacropte-Saint-Alban, *Commis-Greff.*

CHAMBRE DE MISE EN ACCUSATION.

Président.

M. de Merville.

Conseillers, MM.

Villedieu, Marquis de Torcy.
Moreau.
De Cassini.
Dehaussy.

Conseiller-Auditeur.

M. Espivent.

MM. les Substituts font le service.

M. Hédouin, *Commis-Greffier.*

TABLEAU *des Avocats à la Cour Royale*, Messieurs,

1765.

Girout, *Doyen*, rue de Seine S.-G., n. 10.

1771.

Tournel, ancien Bâtonnier, rue du Jardinet, n. 1.

1774.

De la Vigne, V. rue du Temple. n. 10.
Delacroix-Frainville ✻, ancien Bâtonnier, *rue Hautefeuille*, *n.* 15.
Archambault, BATONNIER, rue de Tournon, n. 2.

1775.

Brunetière aîné, r. de la Harpe, n. 104.
Dubois de Moulignon, rue du Mûrier Saint-Victor, n. 4.
Brodon, rue de la Huchette, n. 18.

1776.

Caffart de Villeneuve, rue Beaubourg, n. 48.
Henaut de Tourneville, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
Le Verdier, r. d'Anjou, au Marais, n. 13.

1777.

Douet d'Arc. rue Beaubourg, n. 26.
Gicquel, cloître Notre-Dame, place Fénélon, n. 2.
Dufour de Saint-Pathus, rue du Cimetière-St.-André-des-Arcs, n. 15.
Sacy, rue de l'Odéon, n. 25.

1779.

Forget, rue de Tournon, n. 5.
Sabarot, rue des Francs-Bourgeois St. Michel, n. 8.
Chevillard, rue Mâcon, n. 9.

1780.

Berryer, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 40.
Choppin, rue Neuve S.-Eustache, n. 9.
Caillau, r. des Maçons-Sorbonne, n. 14.
Moynat, rue Mignon, n. 7.

1781.

Doillot, r. du Théâtre-François, n. 38.
Serson des Moitiers, rue de Paradis, faubourg Poissonnière, n. 36.

1782.

Jahan, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 33.

Desfontaines. rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 19.

1783.

Bonnet ✲, ancien bâtonnier, rue du Sentier, n. 14.

Meunier, rue Regratière, île Saint-Louis, n. 5.

Delahaye, Cloître Notre-Dame, n. 4.

1784.

Robel, rue de Clichy, n. 4.

Lourmand, rue Saint-Louis, au Marais, n. 26.

Viaud de Belair, quai d'Anjou, n. 13, île Saint-Louis.

1785.

Roi, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.

Delvincourt, aux Ecoles de Droit.

Billecocq ✲, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.

1786.

D'Yvrande-d'Herville, rue de l'Ecole de Médecine, n. 30.

Piet, rue Thérèse, n. 8.

1787.

Blaque, rue des Quatre-Fils, n. 4.

Cairal, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 30.

1788.

Caignard de Mailly. r du Bac, n. 29.

Pantin, rue de Bièvre, n. 32.

1789.

Martin-Gymart, rue Saint-Jean-de-Beauvais, n. 8.

1790.

Lefebvre, place Royale, n. 21.

Thévenin, r. de Grenelle S.-H., n. 14.

Bourrée-de-Corberon, rue des Bons-Enfans, n. 29.

Tripier. rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.

Colin ✲ ✲, rue Coquillère, n. 42.

1791.

Guibert. rue Poupée, n. 14.

Gerbault, rue St-Germain-l'Auxerrois. n. 66.

Pons, rue Coq-Héron, n. 8.

Belin, rue des Poitevins, n. 7.

Gayol, rue l'Evêque, n. 15.

1793.

Branetière, rue de l'Odéon, n. 24.

1794.

Gobet, quai de la Mégisserie. n. 62.

1795.

Pérignon ✲, r. N^e.-S.-Augustin, n. 8.

De Comberousse, rue de Verneuil, n. 49.

1797.

Bois, rue Sainte-Avoye, n. 63.

Dodin, rue de l'Arbre-Sec, n. 3.

1798.

Londieu de la Calprade, rue Chanoinesse, n. 2.

Louis, rue Hautefeuille, n. 14.

Royou. rue de l'Eperon, n. 9.

Quesnel, r. du faubourg Montmartre, n. 33.

1799.

Legrand, cloître S.-Merry, n. 8.

1800.

Gautier, rue de Ménars, n. 8.

Mercier. rue Neuve-Saint-Roch. n. 41.

Bernardy, rue de Chabanois, n. 6.

1801.

Teslelin, rue de la Tonnellerie, n. 7.

Arnould, rue Regratière, île St.-Louis, n. 13.

De Veze, rue Pavée-St-André, n. 18.

Poncet de la Grave. r. de Jouy, n. 10.

Bourgois. rue des Trois-Pavillons. n. 10.

Chevallier, rue des Fossés-Saint-Victor. n. 18.

Duport, rue Ventadour, n. 13.

1802.

Dupin, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 18.

Derché, rue Saint-André-des-Arcs, n. 53.

Audouin (Xavier), Place Dauphine, n. 14.

Lombard, rue des Moulins, n. 20.

Cournol, rue des Trois-Pavillons. n. 10.

Petit-d'Auterive. rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 86.

1803.

Coulure, rue de Lully, n. 1.

Morisse, rue des Fossés Saint-Victor, n. 14.
Grappe, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 54.
Trois-Œufs, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.

1804.

Dumont, Vieille rue du Temple, n. 122.
Le Monley, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 95.
Fabry, rue du Four St.-Germ., n. 43.
Malandrin ✻, rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.

1805.

Colmet-Daage, rue Coquillère, n. 42
Blanc, rue du Bac, n. 91.
Pages, rue de Menars, n. 12.
Le Bon, rue de la Barillerie, n. 18.
Magnin, rue d'Anjou Dauphine, n. 8.
Fremy, rue Christine, n. 3.

1806.

Lami, rue du Coq St.-Honoré, n. 5.
Persil, rue de Seine St.-Germain, n. 77.
Bachelet, r. de Seine-S.-Germ., n. 48.
Bousquet, rue de la Grande-Truanderie, n. 57.
Pesse, rue des Grands-Augustins, n. 22.
Hutteau-Dorigny, rue du Bac, n. 3.
Gautier Biauzat, rue Boucher, n. 6.
Guichard, rue de Seine Saint-Germain, n. 31.
Coffinieres, boulev. Poissonnière, n. 14.
Mathias, père, Vieille rue du Temple, n. 32.

1807.

Parquin, rue des Deux Ecus, n. 15.
Picot, rue Saint-Antoine, n. 129.
De Veyrier, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Goyer-Duplessis ✻, rue Mandar, n. 8.
Caubert, rue Mêlée, n. 9.
Gobert, rue Baillet, n. 4.
Duronceray, rue des Grands-Augustins, n. 20.

1808.

Camusel, rue Pavée-St.-André, n. 5.
Fontaine, rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 11.
Chignard ✻, rue du Mail, n. 12.
Brunot, rue des Prouvaires, n. 34.
Le Sieur, vieille rue du Temple, n. 34
Picasse, rue Portefoin, n. 11.
Favier, rue Aumaire, n. 53.
Morillon, r. du Monceau S.-Gerv., n. 9.
Maris, rue de Condé, n. 18.
Pirault-Deschaumes, rue de la Michaudière, n. 2.
Roussiale, rue du Four Saint-Germain, n. 44.
Vavasseur-Despériers, rue Neuve-St.-Augustin, n. 39.
De Joly, rue Vivienne, n. 17.
Petit, rue Coq-Héron, n. 5.
Corneau, aîné ✻, rue Louis-le-Grand, n. 26.
Dequevauvillers ✻, rue de Bourbon, n. 34.
Lorélut, quai aux Fleurs, n. 21.
Bourdin, rue Sainte-Anne, n. 22.
Fritot, rue Pot-de-Fer, faub. Saint-Germain, n. 14.
Le Graverend, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 152.
Ballot, rue Beaubourg, n. 26.
Hennequin, carrefour de l'Odéon, n. 10,
Morand, aux Ecoles de Droit.
Petit (A. M.), rue de Tournon, n. 4.
Massé de Cormeilles, rue du Sentier, n. 12.
Martin Danzai, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Danjan, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Mailher de Chassat, rue Louis-le-Grand, n. 23.

1809.

Martin, petite rue Saint-Roch, n. 16.
De Maule, rue Hautefeuille, n. 20.
Goujon, rue du Four St.-Germ., n. 11.
Du Caurroy, rue Guénégaud, n. 27.
Le Gouix, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 8.
Le Maire, boulevart des Italiens, n. 22.
Touchard de Grandmaison, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 31.
Louault, r. des Grands-Augustins, n. 25.
Vildé, rue de l'Odéon, n. 21.

1810.

Boullanger, rue du Haut-Moulin, n. 10.
De Merilhou, rue Poupée, n. 5.
Roux de la Borie, rue St.-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 30.

Cotelle, aux Ecoles de Droit.
Boulage, aux Ecoles de Droit.
Pardessus, aux Ecoles de Droit.
Aubert Dubourg, r. du faubourg S.-H. près celle d'Anjou.
Fouet de Conflans, passage des Petits-Pères, n. 1.
Gouin, rue Hautefeuille, n. 16.

1811.

Demetz, rue Chantereine, n. 6.
Glandaz, rue du Chaume, n. 3
Chamborre, quai Bourbon, n. 23.
Hua, rue du Mail, n. 25.
Romer, place Vendôme, n. 17.
De Ray (E.Chr.), r. Quincampoix, n. 1.
Duranton, rue Guénégaud, n. 14.
Bontat, rue de l'Echiquier, n. 38.
Blondeau, cour du Commerce, n. 30.
De Laisné, Boulevart S.-Martin, n. 4.
Simon, au Collége de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Rousseau de Montz, rue Amelot, n. 2.
Chaix d'Est-Ange ✻, r. du Fouarre, n. 7.
Silly, rue de la Sourdière, n. 30.
Mastrella, rue Gîte-le-Cœur, n. 10.
Mauguin, rue Sainte-Anne, n. 53.
Sauvestre, rue des Moineaux, n. 10.
Lefevre, jeune, rue Thérèse, n. 11.
Guinard, rue Jacob, n. 20.
Passot, quai Pelletier, n. 8.
Hardoin, rue Hautefeuille, n. 1.
Dellac, rue du Cloître N.-D., n. 20.
Millot, r. du Vieux-Colombier, n. 24.
Palisot de Beauvois, rue Saint-Louis, au Marais, n. 58.
André-Pontier, r. des Noyers, n. 25.
Théry, rue Saint-Jacques, n. 51.
Bernard d'Hery, rue du Sentier, n. 3.
Cournault, quai de la Tournelle, n. 3.
Desquiron, rue du Four Saint-Germ. n. 37.
Duval, rue des Marais S.-G., n. 16.
Poncelet, rue Thévenot, n. 14.
Gaschon, rue de Richelieu, n. 115.
Boiteux, rue St.-André-des-Arcs, n. 60.
Charrié, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Bexon, quai aux Fleurs, n.
Raboteau, grande rue Taranne, n. 7.
Hémart, rue des Enfans-Rouges, n. 11.
Thiercelet de Sussy, rue Christine, n. 9.
Jay, rue du Battoir, n. 19.
Berryer, fils, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.

1812.

Vinot, rue Guénégaud, n. 17.
Robillard, rue et hôtel Serpente.
Delahaye, rue Beaubourg, n. 52.
Valton, rue de Clery, n. 23.
Lefevre, rue de Crébillon, n. 3.
Caille, rue de l'Université, n. 7.
De Crusy, rue Saint-André-des-Arcs, n. 18.
Duveyrier, fils, rue Coquillère, n. 46.
De Roziere ✻, aux Écoles de Droit.
Claveau, rue de Savoie, n. 3.
Thilorier fils, rue des Capucines, n. 19.
Lounult fils, rue de Vaugirard, n. 4.
Fiot, rue Saint-Jacques, n. 169.
Dubois, rue Neuve S.-Augustin, n. 21.
Rigal, rue Thévenot, n. 16.
Jourdan, rue des Tournelles, n. 30.

1813.

Petit-Jean, rue de l'Evêque, n. 4.
Pinet, Cloître-Saint-Merry, n. 20.
Pezé, rue de Cléry, n. 5.
Courdiez, rue du Cimetière-St.-André-des-Arcs, n. 7.
Turpin, r. N.-des-Petits-Champs, n. 39.
Granger, rue Meslée, n. 20.
Lescher, rue Mazarine, n. 9.
Sagot, rue de la Verrerie, n. 55.
Laboissière, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 21.
Pantin, r. du Tourniquet S.-Jean, n. 2.
Colin de la Blenie, Vieille rue du Temple, n. 35.
Faureau de la Tour, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 16.
Taillandier (H.B.), r. du Dragon, n. 30.
Folâtre, rue Saint-Martin, n. 228.
Faure, rue de Condé, n. 26.
Chauveau, rue du Cherche-Midi, n. 23.
Mocquart, rue du faubourg Poissonnière, n. 19.
Vaillant, rue du Jardinet, n. 13.
Galis, rue Saint-Antoine, n. 6.
Guillemin, rue des Saints-Pères, n. 3.
Hure, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 27.

1814.

Violette, r. S.-Dominique-S.-G., n. 30.

Vauvilliers ✻, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 34.
Caille-Desmares, rue des Grands-Augustins, n. 18.
Armel, rue St.-André-des-Arcs, n. 18.
Labroust, rue de Seine, n. 59.
Manne, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.
Dumolard-Orcel, rue Ste.-Anne, butte St.-Roch, n. 5.
Gaudry, rue Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 30.
Bataillez, rue d'Hanovre, n. 21.
Angot, quai de la Tournelle, n. 3.
Noël-Dupayrat ✻, rue des Saints-Pères, n. 7.
Mollot, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.
Boyer, rue des Juifs, n. 18.
Olivier, rue du Cherche-Midi, n. 38.
Pelletier, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 24.
Amouroux, rue de l'Université, n. 20.
Deloutte, rue Hautefeuille, n. 20.
Maublanc, rue Saint-Landry, n. 5.

1815.

Roger, rue Saint-Dominique, n. 2.
Boïeldieu, rue de l'Odéon, n. 38.
Gaillard ✻, rue Saint-André-des-Arcs, n. 61.
Gaillard, rue Cassette, n. 23.
Camus-Laguibourgère, rue Montmartre, n. 121.
Lucy, rue de Bondy, n. 42.
Lallemand, rue Sainte-Appoline, n. 18.
Carré, rue Montmartre, n. 42.
Le Baron *Locré* (O. ✻), rue Saint-Antoine, n. 81.
Rebut de la Rhoëllerie ✻, quai Malaquais, n. 15.

1816.

Delecroix de Ravignon, rue de Cherche-Midi, n. 18.
Desclazeaux, rue des Saints-Pères, n. 18.
Dufresneau, rue du Puits, n. 4.
Berville fils, rue Pastourelle, n. 12.
Bourguignon ✻, rue Charlot, n. 14.
Levesque, rue Guénégaud, n. 31.
Poriquet, rue de l'Echiquier, n. 44.
Gauthier de Rhumilly, rue de Menars, n. 6.
Delaplace, rue du Pot-de-Fer-St.-Sulpice, n. 4.

1817.

Vivien-de-Gobert, rue du Paon, n. 1.
Jacquinot, rue des Noyers, n. 36.
Clavel, rue Sainte-Avoye, n. 47.
Guynemer, rue Mazarine, n. 20.
Saradin, rue du Boulloi, n. 12.
Ducancel, rue de la Sourdière, n. 18.
Germeau ✻, place Vendôme, n. 13.
Rey, rue des Grands-Augustins, n. 21.

1818.

Rainville, rue du Fouarre, n. 14.
Geuffron, aîné, rue Beauregard, n. 45.
Geuffron, jeune, place des Victoires, n. 7.
Briden, rue des Pélerins St.-Jacques, près la rue Saint-Denis.
Godard, place Dauphine, n. 24.
Michaut, rue Rochechouart, n. 42.
Battu, rue de Condé, n. 14.
Leroy, Place-Royale, n. 4.
Collet, rue des Ecouffes, n. 5.
Maurey, rue des Moulins, n. 14.
Regnaut, rue . . .
Agier, rue . . .
Macarel, rue de l'Université, n. . . .

Chambre du Conseil, Messieurs,

Archambault, *Bâtonnier*.

Delacroix-Frainville ✻, rue Hautefeuille, n. 15.
Bonnet, rue du Sentier, n. 14.
Delavigne, Vieille r. du Temple, n. 10.
Gicquel, Cl. N. D., place Fénélon, n. 2
Delahaye, rue de Massillon, n. 4.
Billecocq ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.

Gairal, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 30.
Thévenin, rue de Grenelle-S.-H. n. 14.
Tripier, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Guéroult, rue Saint-Germain l'Auxerrois, n. 66.
Couture, rue de Lully, n. 1.
Gauthier, rue de Ménars, n. 8.
Lamy, rue du Coq Saint-Honoré, n. 5

M. Fournel, Avocat. *Bibliothécaire.*
M. Caillau, M. Dupin, } Avocats, *Adjoints.*
M. Delahaye, Avocat, *Garde des Archives.*
M. Demay, *Agent.*

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le mardi de chaque semaine, depuis une heure jusqu'à quatre heures, à la Bibliothèque de l'ordre des avocats, au Palais de Justice.

Avoués, Messieurs,

Nota. Les Avoués près la Cour Royale sont licenciés en Droit, et ont prêté le serment d'Avocat.

Ce signe = signifie *au lieu de.*

1 Benard, *Adélaïde-Louis-Thimothée*, = Hardy de Juiné : rue de la Jussienne, n. 25.
2 Bérenger, *Henri-Charles-Antoine-Louis*, = Penart, rue Pavée-St.-André-des-Arcs. n. 19.
3 Bert, *Pierre-André*, ex-Procur. au Parl., 1er sept. 1786, = Monnaie de Choisy : rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
4 Bobée, *Théodore*. = Mollion : rue d'Anjou-Dauphine, n. 6.
5 Borde-des-Landes, *Laurent*, ex-Procureur au Parlement, 16 juillet 1781, = Gillet, jeune : rue de la Tisseranderie, n. 13.
6 Borde, jeune, *Pierre-Claude*, = Moulin : passage des Petits-Pères, n. 8.
7 Boudard, *François*, ex-Avoué à Paris. r. de Berry, n. 11, au Marais.
8 Bouel, *Augustin-Jean-Victor*, = Le Blanc, rue des Marais, n. 20, faubourg Saint-Germain.
9 Boys-de-Loury, *Louis-François*, ex-Procureur au Parlem., 24 janvier 1783, = Ropiquet : rue S. André-des-Arcs. n. 45.
10 Caille-Desmares, *Pierre*, = Caillet, père : rue des Grands-Augustins, n. 18.
11 Camus, *Denis-François-Victor*, = au titre de Me. Fleury, et aux pratique et recouvremens de Me. Solvet, rue du Cimetière S.-André, n. 7.
12 Chaseray, *Charles-Etienne*, (*Membre de la Chambre*), rue Pavée-Saint-Sauveur. n. 3.
13 Cholois, *René-Joseph*, ex-Procureur au Parlement. 5 avril 1784, = Gillet Desaunois et Basly : rue du Pont de Lodi, n. 1.
14 Clément, *Louis*, = St.-Amand : rue du Jardinet, n. 1.
15 Coche, *Charles-Louis-Benoît*, = Honoré : rue des Grands-Augustins. n. 25.
16 Colmet-de-Santerre, *Etienne-Hyacinthe*, = son père, a les papiers de Me. Collet, jeune : rue des Rosiers, n. 17.
17 Crussaire, *Martin-Pierre*, = Marcant : rue de la Verrerie, n. 11.
18 Dargère, *Louis-Antoine-Bruno*, = Duval : rue Thevenot. n 21.
19 Delacourtie, *Antoine-Louis-Marie*, = Robin : rue Neuve-Saint-Eustache, n. 15.
20 Delorme, *Nicolas-Séraphin* ✻, (*Membre de la Chambre*), = Finot : rue du Mail, n. 28.
21 Deschamps, *Louis-Joseph*, =

Heuvrard, et aux clientelle et revremens de Me. Soudez, rue Saint-André-des-Arcs, n 66.

22 Deschiens, *François - Joseph*, (*Membre de la Chambre*). = Deschiens. ex-Procureur au Parlement: cloître Notre-Dame, n. 16.

23 Dorgemont, *Louis*, ex-Procureur au Parlement. 14 février 1778. = Fieux: rue Mauconseil, n. 25.

24 Doublet, *Jean - Charles*, = Poujol: rue Montmartre, n. 18.

25 Doucet, *Louis-Charles*. = Meure: rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés, n. 29.

26 Dubun - Peyrelongue. *François-Mathieu-Élie*, = Dommaget: rue St.-Martin: n. 265.

27 Duchesne Beaumont. *Jean-Bapt.-Cotte*, ex-Procureur au Parlement. 15 mai 1786. = Aubert, le jeune: rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 5.

28 Galhaut, *André-Joseph*, = Duriuzeau, r. Pavée, n. 1, au Marais.

29 Gallois, *Alexandre - Jean*, = Cretté: rue des Vieilles-Étuves Honoré, n. 3.

30 Gibert. *Julien*. = Alban-Trouilbert: rue du Mouton, n. 5.

31 Gouget, *Alexandre - Marie*, = Mayet, rue de Seine prolongée, n. 54.

32 Grange. *Jean - Baptiste*. = Berthelemy: rue des Grands-Augustins, n. 11.

33 Grasset, *Claude*, = son père: rue de l'Echiquier. n. 30.

34 Groullard. *Jean-Joseph*. ex-Avoué de 1re. instance, = La Jarriette: rue St.-Martin, n. 161.

35 Guérin, *Charles - Auguste*, = Collin-Vaurancher: rue Chapon, n. 4.

36 Halligon. *Antoine* (*Doyen*), ex-Procureur au Parlement. 22 avril 1776. = Laballeur: place Saint-Germain-l'Auxerrois. n. 37

37 Héloin, *Antoine-Félix*. rue Sainte-Anne, n. 50, au coin de celle de Chabanois.

38 Jaladon. *Annel* ✠. ex-Procureur au Parlement. 5 février 1780. = Chayer: rue Montmartre. n. 78.

39 Jaquotot. *Antoine-Edme-Nazaire*, = De Cormeille: rue Sainte-Avoye, n. 31.

40 Junot. *Edme-Antoine*. (*Président de la Chambre*). ex-Procureur au Parlement, 30 juin 1786. = Vaufrouard: Vieille rue du Temple, n. 21.

41 Lagarde, *Ch.-Alex.*. rue Montmartre, n. 76. près la rue Mandar.

42 Laureau, *Alexandre-Pouce*, = Pillaut: quai de l'Ecole. n. 8.

43 Lavrillat. *François*. (*Trésorier de la Chambre*), = Delaunoy: rue de la Monnoie. n. 7.

44 Leboul Aubert, *Pierre-Quentin-Constant*, = Aubert du Bourg: rue Guénégaud, n. 25.

45 Le Cacheur. *Nicol.-Joseph*. ex-Procureur au Parlement, 3 février 1783, = Lasnier: rue Poupée, près celle Hautefeuille, n. 14.

46 Le Comte. *Jean-Baptiste*. (*Syndic de la Chambre*), rue du faubourg Poissonnière. n. 3.

47 Leconsturier, *Pierre-Louis*, = Delahaye: rue Ne. St.-Médéric, n 7.

48 Lefuel. *Jacques-Gabriel*, = Grandjean: rue de l'Odeon. n. 23.

49 Legrand, *Nicolas-Gilbert*. ex-Procureur au Parlement. 14 janvier 1783. = Charlet: rue du Bac. faubourg Saint-Germain, n. 33.

50 Lemaire, *Achille-Nicolas*. = Dreue: rue de Grenelle S.-Honoré, n. 47.

51 Lescot, *Marie-Nicolas*. = son père: rue Beaubourg. n. 52.

52 Lobgeois. *Joseph*, ex-Avoué de 1re. instance. = Champion: rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.

53 Lœuilliart. *Julien-Hippolyte* = Chastenet: cloître Saint.-Merry, n. 8.

54 Marion de Grandmaison. *Louis-*

Charles, = Guillot Blancheville: rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.

55 Martin-Dugard, *Gaspard-Marie*, = Gomot: rue Chabannois, n. 3.

56 Moreau, *Gabriel*, = Legeay: rue Ne.-des-Petits-Champs, n. 19.

57 Moutier, *Victor*, = Jouveaux, rue Christine, n. 5.

58 Pepin-Notonville, *René-Louis* ex-Procureur au Parlement. 8 mai 1779, = Coueffé Duboullay: rue du Bouloy, n. 8.

59 Perin, *Joseph-Nicolas* ✲ (*Rapporteur de la Chambre*), rue de la Jussienne, n. 17.

60 Petit Dégatines, *Jean-François*, = Collet, jeune: rue du Four Saint-Germain, n. 17.

61 Picard, *Arnoud*, = Benier: rue d'Anjou-Dauphine, n. 13.

62 Pigorot, *Claude-Jean-Jacques*, = Beau: place du Chevalier-du-Guet, n 12.

63 Pillette, *Toussaint*, rue des Marmouzets, n. 15.

64 Poisson, *Jean-Auguste*, = Vigen: rue Hautefeuille, n. 4.

65 Pousset, *Nicolas*, = au titre de Me. Solvet, rue de Cléry, n. 16.

66 Ranté, *Antoine-Louis* (*Membre de la Chambre*), rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 12.

67 Richomme, *Louis-Prosper*, = Deslix: rue Ne.-St.-Merry, n. 24.

68 Rossignol, *Franç.-Aug.-Jérôme*, (*Secrétaire de la Chambre*), = Bouquet et Le Nain, rue Boucher, n. 8.

69 Rouchet, *Jacques-Pierre*, = Noirot: rue de la Jussienne, n. 11.

70 Rochereau, *André-Gervais*, = au titre de Me. Soudez: rue des Marais, n. 12, faubourg St.-Germain.

71 Sagnier, *Gilbert-Paul-Fortuné*, = Bompierre: r. du Paon, n. 8.

72 Sorbet, *Claude-Louis*, = Dubois Devilliers: rue du Four S.-Honoré, n. 12.

73 Tallard, *Louis*, = Collet aîné, rue des Ecouffes, n. 6.

Chambre des Avoués.

La Chambre des Avoués est instituée pour connoître les plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres composant la Chambre, Messieurs,

Junot, *Président.*	Rossignol, *Secrétaire.*	Chaseray.
Le Comte, *Syndic.*	Lavrillat, *Trésorier.*	Ranté.
Périn, *Rapporteur.*	Deschiens.	Delorme.

Anciens Membres, Messieurs,

Halligon, *Doyen.*	Borde-des-Landes.	Doucet.
Dorgemont.	Le Cacheur.	Boys de Loury.
Pepin-Notonville.	Le Fuel.	Deschamps.
Jaladon.	Lobgeois.	Grange.

Membres honoraires, Messieurs,

Louault. Hardy de Juiné. Aubert Dubourg. Delahaye.

Commis de la Chambre,

M. Callais fils, au Palais de Justice.

Les jours des séances ordinaires de la chambre sont les mardis et vendredis à midi. En vacations, le jeudi seulement.

COUR ROYALE D'AGEN.

M. Delong, *premier Président.*
M. le Baron de Lacuée (O. ✻), 1er. *Président honoraire.*
M. Bergognié,
M. Bory ✻,
M. Lafontan, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Laujacq.	Chapelle.	Phiquepal.	*Auditeurs.*
Tartanac ✻.	Tarricux.	Vivie.	La Bastide Cornier.
Dayric.	Graulié.	Lebé.	. . .
Podenas.	Moullié.	. . . .	. . . .
Cassaigneau.	Molié.	*Honoraires.*	. . . .
Desmolin.	Clarke.	Barret de Lavédan.	. . . .
Candellon.	Théron père.	Guillemette.	. . . .
Tartuas-Conques.	Seguy.	. . . .	. . . .

PARQUET.

M. Rivière, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
Lebé, aîné.	Falque.
Barret de Lavedan, fils.	Donno-Devie.

M. . . . . *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AIX.

M. le Baron de Fabry ✻, *premier Président.*
M. le Baron Baffier (O. ✻). 1er. *Président honoraire.*
M. Fauris de Saint-Vincent (O. ✻),
M. Cappeau,
M. le Marquis d'Arlatan de Lauris, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Bermond.	Mougins-Roque-fort.	Roudier.	*Auditeurs.*
Pazery-Thorame.	Bernard.	Raybaud.	De Regina.
D'Alpheran-de-Bussan.	Bourguignon de Fabregoules.	Leblanc de Castillen.	Raibaud.
De Gastaud.	D'Anselme.	Reuf.	Berage.
De Foresta.	De Gras ✻.	. . . .	. . . . .
Poitevin.	Cabasse.	*Honoraires.*	. . . .
Verger.	Fabry.	Aguillon.	. . . .
Besson.		D'Espagnet.	

PARQUET.

M. le Chevalier Arnaud de Puimoisson (O. ✲), *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
D'Eymar-de-Montmeyan ✲.	Barlet.
De la Boulie.	Bret. . . . .

M. Roux-Alphéran, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AJACCIO.

M. le Chevalier Mezard, *premier Président.*
M. Castelli, 1er. *Président honoraire.*
M. Pasquatini, M. Suzonni, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Farinole.	Bocheciampe.		*Auditeurs.*
Giacobbi.	Morati.		Peraldi.
Deslon.	Susini.		Casabianca.
Durazzi.	Regnier.	*Honoraires.*	. . . . .
Réalier Dumas.		Leclerc ✲.	. . . . .
Vidau.		Stefanopoli.	
Belgodere.			

PARQUET.

M. . . . . ., *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux.	*Substitut du Parquet.*
M. Sisco.	M. Arrena.
. . . .	

M. Ottavi, aîné, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AMIENS.

M. Avoyne de Chantereyne (O. ✲), *premier Président.*
M. le Chevalier de Monchy ✲, M. Dubourg, M. Cauvel de Beauvillé, } *Présidens de Chambre.*
M. Bouteville, M. Levrier, } *Présidens honoraires.*

Conseillers, Messieurs,

Hanocq.	Dequin.	Romain.	Chuppin de Germigny ✲ ✲.
Poirriez.	Beraud.	Jallu ✲.	Duval.
Thirria.	Fontaine.	Petit.	

Sabarot de Lauriol.
Ysabeau de Villiers ✲.
Laurendeau.
Desjardins.
Mathez.
Amye.
Ailhaud.
Revel (Ch.).
Pothier.

Honoraires.

Le Baron Lemaire Darion (O. ✲).
Limonas.
Bosquillon.
Falize.
De la Haye.
Despréaulx.
Coquebert de Montbret.

Auditeurs.

Coquebert de Montbret fils.
Fouache d'Hallot.
Doué de Maindreville.

PARQUET.

M. Morgan-de-Bethune, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,
Bosquillon de Fontenay.
De Lagrené.

Substituts du Parquet, MM.,
Rioult de Montbray.
Le Sergeant d'Heudecourt.

M. Lemaître, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ANGERS.

M. de Chalup, *premier Président.*
M. Defarcy,
M. de Noailles,
M. Michel de Puisard père,
} *Présidens de Chambre.*
M. Milscent, *Président honoraire.*

Conseillers, Messieurs,

Mounier.
Beraud.
Lorrier.
Gautret.
Letellier.
Verdier Miltiere.
Dolse Garray.
Gazeau ✲.
Baranger.
Janvier.
Pottier Chevray.
De Miomandre de Saint-Pradoux.
Bizard.
Negrier.
Fournier de la Pommeraie.
Regnier.
Mauruis de la Davière.
Michel de Puysard fils
Guittier.
Goussé de la Lande
. . .
Monnard, *honoraire.*

Auditeurs.

Guérin de Grosses.
Danquetil.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

PARQUET.

M. Jollivet, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,
Prévôt de la Chauvellerie.
Sourdeau de Beauregard.

Substituts du Parquet, MM.,
Gaultier.
Béraud fils.

M. Maisonny de Lauréal, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BESANÇON.

M. Dumontet de la Terrade, *premier Président.*

M. Chifflet,
M. Lebas de Bouclans,
M. Alviset,
} *Présidens de Chambre.*

M. Maire de Bouligney,
M. Camus,
M. de Chaillot,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers, Messieurs,

			Auditeurs.
Violand.	Damey de Saint-Bresson.	Babey ✲.	Bourqueney (F.).
Roux-de-Raze.	Pusel de Boursières.	Bruno-Monnot.	Dorival.
Rougnon.	Droz.	Spicrenael.	Dumontet la Terrade, fils.
Varin-d'Ainvelle.	Pourthier de Chaucenne.	Ethis.	Durand (Vernier).
Maurice.	Bourgon.	Briot de Manceuant.	Masson.
Fenouillot.		Callet.	Vejux.
Oyselet de Chevroz.		Vuilleret.	
Lescot.			

PARQUET.

M. Meyronnet de Saint-Marc, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
Clerc.	Tinseau (Ch.).
Sermage.	Genod.

M. Ruty, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BORDEAUX.

M. Marbotin, Baron de Conteneuil, *premier Président.*

M. Chillaud-Larigaudie ✲,
M. Dufort ✲,
M. Delpit,
M. . . . . .,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

			Auditeurs.
Deseze aîné.	Trigant-Brau.	D'Aussel.	Lafaye-du-Bourgoin, fils.
Castaignet.	Bacalan.	Lavardens.	Castelnau-Dessenault.
Couchonneau-Barrière.	De Sentout.	Mazet.	Bouquier fils ✲.
Duprat.	De Trinqualye ✲.	De Laloubie.	Gerbaud.
Le Baron Mallet ✲.	Galaup.	De Caze.	Drivet.
Deslix.	Martignac.	Chancel.	Barbe.
Béchade.	De Lamourous.	. . . . .	
Bouquier père.	Mallet ✲.	. . . . .	

PARQUET.

M. le Baron Rateau ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,
Emerigon ✻.
Hosten ✻.
Dégranges Bonnet.

Substituts du Parquet, MM.,
Ponmeyrol.
Dupont.

M. Michel, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BOURGES.

M. le Baron Sallé de Chon ✻, *premier Président.*

M. Delaméthérie,
M. Laurent ✻,
M. Bouquerot de Voligny,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Baucheton ✻.
Dumoutet.
Rapin.
Heulard Montigny.
Jacquand.
Trottier.
Le Baron Godeau-d'Entraigues ✻.
Le Baron Callande de Clamecy ✻.
Chavanne.
Blondet.
Le Chevalier Girard de Villesaison.
Le Chevalier Jouslin de Noray.
Veilhault, aîné.
Sallé, fils.
Dubois.
Brunet.
Decolons de Vauzelle.
Vivier-de-la-Chaussée.
Dubrac.
Conseillers honoraires.
Guyhon-de-Mont-Leveaux.
Bezave de Mazière.

Auditeurs.
Jacquemet.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

PARQUET.

M. de Peyronnet ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.
Henri Torchon.
Pascaud, André.

Substituts du Parquet, MM.,
Decolons.
Tixier de Ligny.

M. Veilhault, jeune, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE CAEN.

M. le Baron Lemenuet (C. ✻), *premier Président,*

M. Cailly,
M. Gaulthier ✻,
M. Lefollet ✻,
M. Régnée,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Philippes-Delleville.	Daigremont de St.-Manvieux ✲.	Rousselin (A).	*Auditeurs.*
		Seigneury.	
Maubant.	Duhamel.	Bertaut.	. . . . .
Héot.	Lefournier.	Regnault, fils.	. . . . .
Hubert.	Leclerc.	Dupont-Longrais.	. . . . .
Lehiculle.	Sauvage.		. . . . .
Lizot.	Desprez.	*Honoraires.*	. . . . .
Legoupil-Duclos.	Delangle fils.		. . . . .
Loisel.	Desloges.	Alevandre.	
De Sainte-Marie.	Louvel.	Laigre-de-Grainville.	
Rével de la Brouaise.	Roger-de-Chouquais	Regnault, père.	

PARQUET.

M. le Baron Goupil de Préfeln ✲, *Procureur Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
Rousselin (P. M.)	Goupil de Préfeln, fils.
Pigeon-de-Saint-Pair.	Asselin-de-Crevecœur.
. . . . .	

M. Delaunay, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE COLMAR.

M. . . . . , *premier Président.*

Marquair,
Athalin,
Poujol, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Auger.	Jacquot-Donat.	Boug d'Orschwiller.	*Auditeurs.*
			. . . .
Wicka ✲.	Müeg.	Mathieu (Mic.) ✲	. . . .
Salomon.	Ebert.	Kœnig.	. . . .
Le Vasseur.	De Roque ✲.	Demeuré.	. . . .
De Golbery.	Metz ✲.	Dumoulin.	. . . .
De Mougé.	Kubler.	Willig.	. . . .
André.	Giraud.		

PARQUET.

M. de Millet de Chevers ✲, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
Parrot.	Costé.
Rossée, fils.	De Golbery, fils.

M. Ruell, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Haut et Bas-Rhin, se portent à cette Cour.

COU

COUR ROYALE DE DIJON.

M. Ranfer de Monceau ✲, *premier Président.*

M. Guillemot ✲,
M. Barbier de Reuille ✲,
M. Riambourg,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

			Auditeurs.
Ruelle.	Bertrand.	Dubard.	Lorin de Fargière.
Maurier.	De Barbier.	Demessimy ✲.	Delagoutte.
Bijon.	Lefevre de Planque.	Dujardin.	Guillemot, jeune.
Baudot.		Joly.	Dangeville ✲.
Duclos.	Charbonnel(O.✲).	Boissard	De Girval.
Dechaux.	Saverot, père ✲.	Gouget-Michéa✲.	. . . .
Henrys-Marcilly.	Lombart.	Lorin.	

PARQUET.

M. Vandeuvre ✲, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
Nault.	Mathieu.
Jacquinot-Godard.	Saverot, fils ✲.

M. Couturier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Cote-d'Or, de la Haute-Marne, de Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DOUAI.

M. Deforest de Quartdeville, *premier Président.*

M. Lenglet,
M. Dubois,
M. Marescailles de Courcelles,
M. Delaëtre ✲,
} *Présidens de Chambre.*

M. le Marquis de Beaumetz ✲, *Président honoraire.*

Conseillers, Messieurs,

			Auditeurs.
Dupont.	Vigneron.	Gouves de Nunequès.	Grandsire-Bellevai.
Becquet.	Plouvain.	Enlart de Guémy.	De Baillon.
Ducrez.	Asselin.	De Bavay.	. . . .
Woussen.	Evrard.	Marin.	. . . .
Delesaulx.	Delegorgue.	Dubrulle.	. . . .
Waymel.	Lefebvre de Trois-Marquets.	Duriez-Mesault.	. . . .
Devinck.		Dufaux.	. . . .
Dubroeucq.	Courtin.	. . . .	
Taffin.	Baumal.		

PARQUET.

M. Blanquart de Bailleul, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
D'Haubersart.	Gavelle.
Lambert.	Nepveur.
Maurice.	

M. Lagarde, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE GRENOBLE.

M. Anglès ✲, *premier Président.*

M. Maurel ✲,
M. Paganon ✲,
M. Duboys,
M. Chenevaz,
} *Présidens de Chambre.*

M. Royer de Loche ✲, *Président honoraire.*

Conseillers, Messieurs,

			Auditeurs.
Fayolle ✲.	Rolland.	Travers de Beauvert ✲.	De Galbert, fils.
De Labastie ✲.	Pison du Galand.	Trinché.	Maurel, fils.
Bonnot.	De Galbert.	Vigne-Lachau.	Mayol de Luppé.
Duport.	Michoud.	Gariel.	. . . .
Meyer.	Odouard, fils.	Bertrand d'Aubagne.	. . . .
Chabert-d'Hières.	Faure.	Bazille.	. . . .
De Barrin.	Garnier.	Nouailles, fils.	
Tournu de Ventavon.	Giroud de Marinière.		
Borel St.-Victor.	Fornier.		

PARQUET.

M. Achard de Germane ✲, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
Marion.	Berlioz ✲.
Faure.	Gonssolin.
Caffarel.	

M. Darbon, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LIMOGES.

M. Bernard ✲, *premier Président.*

M. le Chevalier Grivel ✲,
M. Grellet-Beauregard,
M. Mounier-Buisson,
} *Présidens de Chambre.*

M. le Baron de Roulhac ✲,
M. le Chevalier de Beaune ✲,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers, Messieurs,

Dulac.
Aubusson de Soubrebost.
David.
Soulignac.
Bachellerie.
Delort.
Salviat.
Pétiniaud.
Firmigier.
Martin Chantagru.
Le Baron Peyroneau.
Périgord.
Lamy de la Chapelle.
Allouveau-Montréal.
Martin de Bonnabry.
Vedrenne-la-Chapelle.
Tallandier.
De Verneilh de Puyraseau.
Lasnier des Huppes.
Leborlhe de Chegurat.
Lavialle-Masmorel.

Auditeurs,
. . . .
. . . .
. . . .
. . .
. . . .

Honoraire.

Navières - des - Gouttes.

PARQUET.

M. Bouvier, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-generaux, MM.,
Mestadier ✻.
Rochon de Valette

Substituts du Parquet, MM.,
Lavaud-Condat.
Tallandier, fils.

M. Estier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LYON.

M. Bastard d'Estang, *premier Président.*

M. Nugues ✻,
M. Thiennot,
M. Courbon de Montviol ✻,
M. Dubost,
Présidens de Chambre.

M. le Baron Rambaud ✻, *ex-Procureur-général*,
M. Cozon ✻,
M. Riboud père ✻,
Présidens honoraires.

Conseillers, Messieurs,

Béraud.
Regnier.
Le Chev. Morand de Jouffrey ✻.
Demongenet.
D'Aglancier de-St.-Germain.
Verne.
Dugneyt.
Dian, aîné.
Acher, fils.
Olagnon.
Denamps.
Coste.
Achard.
Luquet.
Roche de Longchamps.
Lavie, père ✻.
Durand de Vermont.
Gairal.
Morel de Rambion.
Gaultier de Coutances.
Madier de Montjau M ✻.
Riboud, fils.
Rouchon ✻.
Reyre.
Gras.

Honoraires.

Ricusset, père.
Roussel.
Barge de Certeau.
Joubert.

Auditeurs.
Rambaud fils (Ch.)
Ravier du Magny (D. J. M.).
Boulard de Gatellier.
Camier.
Dupeloux.
Merle.

PARQUET.

M. Courvoisier ✲ ✲, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
De Chantelauze.	Chevrier de Corcelles.
Monier.	Vincent de Saint-Bonnet.
Riensec, fils.	

M. Franchet fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, de la Loire et du Rhône se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE METZ.

M. Voysin de Gartempe ✲, *premier Président.*

M. Gerard-d'Hannoncelles,
M. Colchen (O. ✲),
M. Auclaire,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Duquesnoy.	Martin de Julvécourt.	Perin d'Augny fils.	Vaultrin.
Benoit.	Humbert de Pomcourt.	Lambert.	*Auditeurs.*
Faber.		. . .	Duquesnoy.
Goeffroy.	Mathis de Mabreuil ✲	*Honoraires.*	Dubalay.
Robinet de Cléry.	Demanessy.	Auburtin.	Delepierre.
Thorn.	Rolland.	Dommanget ✲.	. . . .
Hollande de Colmy.	Deflandre de Brunville.	Patin de la Fizelière.	. . . .
Charruel.			. . . .
Pyrot.	Pecheur.	Perin de Vaux.	
De Julvécourt de Saulny.		Jacquinot.	

PARQUET.

M. le Baron Perin d'Augny ✲, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
Demeaux.	Bourdelois.
Pyrot de Crépy.	Beaudesson.

M. Roget, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

M. de Forton ✲ ✲, *premier Président.*

M. Cavalier ✲,
M. de Boussairolles.
M. Espic-Ginestet,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Rozier.
Alboize-Dupujol.
Matheu ✲.
Martin de Choisy.
Castan.
Sicard.
De Lauro Dubès ✲.
Grenier ✲.
Lunaret.
De Bosquat.
Delayrolles.
Aubaret, père.
Vene.
De Plantade ✲.
Buges.
Albarel.
Sicard (D.-V.).
Prunier.
Esperonnier.
Hostallier.

Honoraires.

Rey Pailhade ✲.
Belmond ✲.

Auditeurs.

Espic Ginestet fils.
Blondel – Roquevaire.
Marcel de Serres.
Gilbert de Massillian.

PARQUET.

M. de Juin de Siran, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,
Le Chevalier de Ricard ✲.
Castan fils.

Substituts du Parquet, MM.,
Aubaret, fils.
Froment.

M. Golfin, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NANCY.

M. De Bouteiller, *premier Président.*
M. le Baron Saladin ✲,
M. Le Lorrain,
M. le Comte Dubois de Riocourt, } *Présidens de Chambre.*
M. Collenel ✲, *Président honoraire.*

Conseillers, Messieurs,

Braux.
Charlot.
Le Baron Rolland de Malleloy.
Magny.
De Roguier ✲.
Leseure.
De Rozières.
De Lahausse.
Larzillière.
Adam.
Breton ✲.
Du Parge.
De Lombillon.
DeBazelaire fils ✲.
De Bouvier fils.
Derazey ✲.
Cognel.
Mangin ✲.
Roxard de la Salle.
Riston.

Honoraires.

Grison ✲.
Hugo ✲.
De Bazelaire père. . . . .
De Bouvier père. . . . .

Auditeurs.

Vaultrin.
Jannot.
Mathieu – de – Vienne.
Darbois de Jubainville.

PARQUET.

M. le Baron de Metz ✲ ✲, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,
Chippel.
De Metz.

Substituts du Parquet, MM.,
De Joffrigny.
Boyard.

M. Maffioli, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NISMES.

M. Cassagnol s, *premier Président.*
M. le Baron Meyneaud de Pancemont ✻, *premier Prés. hon.*
M. Fornier de Clausonne,
M Tourel ✻,
M. Colonna d'Istria,
} *Présidens de Chambre.*
M. le Chevalier Cavalier ✻. *Président honoraire.*

Conseillers, Messieurs,

Chomel.	Vezin-Monrepos ✻.	Vignoles.	*Auditeurs.*
Verot.	Gide père.	*Honoraires.*	Ferrand de Missol
Rabagole de la Boissière.	Portier.		De Trinquelague,
Vigier	Manse.	Soustelle.	fils.
Roustan.	Blanchard.	D'Olivier, père.	Dupin fils.
Fajon.	Chaiseau.	Le Chevalier Cottier ✻.	. . . .
Dupin.	D'Olivier fils.	De Laporte-Belviala.	. . . .
Lagon	Vergnette.		. . . .
Madier de Monjau.	Le Bar de Daunant.	De Maubec.	
	Tinlaud de Rohevive.	D'Amoreux.	

PARQUET.

M. Guillet, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
Enjalric.	Fradin.
Goirand de la Beaume.	Gonnet.

M. Bruyere, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de Vaucluse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ORLÉANS.

M. le Baron Arthuys de Charnisai, *premier Président.*
M. Boscheron Desportes,
M. de Laplace,
M. Loyre,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Colas de la Noue.	Legier.	Cotelle-Laboulaterie ✻.	*Auditeurs.*
Dugaigneau-de-Champvallins.	Durzy.		Perrot.
	Colas de Brouville.	Darotte.	Brossard, fils.
Ferrand.	Challaye.	Gaullier de la Celle.	Costé.
Bordier.	Meslier.		Laisné-Sainte-Marie.
Fougeron.	Barbot-Duplessis.	. . . .	
Baschet S. Agnan.	Girard	. . . .	Getau de Latingy
Boullanger.	Marchant.	. . . .	. . . .

PARQUET.

M. Couet de Montarand ✲, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
Russeau ✲.	Ephrem de la Taille.
Deschamps.	Gaullier de la Grandière.

M. Demachy, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départem. d'Indre et Loire, de Loir et Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE PARIS, *voyez* page 190.

COUR ROYALE DE PAU.

M. De Figarol ✲, *premier Président.*

M. le Marquis de Charritte, }
M. de Casteran, } *Présidens de Chambre.*
M. de Gaujal ✲, }

Conseillers, Messieurs,

			Auditeurs.
De Prat.	De Courrèges — d'Agnos.	De Guiroye.	
Badière.		Le Chev. d'Arthez	. . . .
Laborde.	De Borie	✲ ✲.	. . . .
Féches.	De Moncla.	Mondiet.	. . . .
Noussitou.	Fourcade.	Peres.	. . . .
Le Baron Dombidau de Crouzeilles.	Moureu.	Cassagne.	. . . .
	D'Abbadie.	Bordeu.	. . . .
	Bascle de la Grèze.	Dagnette.	

PARQUET.

M. le Marquis d'Urbin-Gautier, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,	*Substituts du Parquet*, MM.,
De Lussy.	Berdoy.
Le Baron Frédéric de Crouzeilles.	Abeilhé.

M. Catalogne, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE POITIERS.

M. Leidet ✲, *premier Président.*

M. Bodin, }
M. le Baron Pervinquière ✲, } *Présidens de Chambre.*
M. Debonnegens-d'Aumont, }
M. Barbault Lamotte. }

Conseillers, Messieurs,

Arnault - Ménardière.
Dautriche.
Gaultier.
Lelong.
Filleau.
Rouget.
Decressac.
Leidet, fils.
Brault.
Rogues.
Milet.
Barbier.
Delafontelle-de-Vaudoré.
Robert Duclaud.
Parigot.
Bourrée de Corron.
Roy.
Macaire.
Fraboulet.
Babault de Chaubeaugier.
Guillemot.
Liége d'Iray.
Barbier Dauphin.
Guimard.
. . . .
. . . .
Honoraires.
Bouron ✲.
Letard de la Bouralière.
Coussaud-Dubost.

Auditeurs.

Haward.
Garan de Balzan.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

PARQUET.

M. Forest ✲, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,
Vincent Molinière.
P.-R. Foucher.
Labady.

Substituts du Parquet, MM.,
Coussand de Massignac.
Le Baron Bourgnon de Layre ✲ (O. ✲).

M. Barbault. *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RENNES.

M. Dupont-des-Loges, *premier Président.*
M. Costard,
M. Jourdain ✲.
M. De Laforet d'Armaillé,
M. Conëffé,
M. Denis du Porzou.
} *Présidens de Chambre.*
M. Hardy, *Président honoraire.*

Conseillers, Messieurs,

Guillolohan.
Elie.
Boulay-Paty.
Boullaire-Villemoisan.
Delaporte.
Carron.
Lemerer ✲.
Roumain de la Rallaye.
De la Bintinaye.
Duplessis-Grénédan.
Lez de Beaucours.
Chesnel, aîné.
Coiquand.
Aubrée de Kernaour.
Féval.
Le Mercier.
La Bigne-Villeneuve.
Cadieu.
Le Gomeriel.
Vauquelin.
Baron du Taya.
Huon de Kermadec.
Gentil.
Varin de Beauval.
Denos de la Grée
Journée, père.
Vincent.
Mazé.
Le Graverend.
Le Painteur de Normeny.
Duguen.
Guymard de Coatidreaux ✲.
Leflohic de Kerlasin.
Delamare.

Honoraires.

Legraverend, père.
Delesguern.
Mocquard.

Auditeurs.

Lemoine de la Giraudais.
Dupont Desloges.
Bechu.
Didier-Dandigne.
. . . .
. . . .

PARQUET.

M. Bourdeau ✲, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,
Varin.
Guyot de la Hardrouyère.
De Saint-Melenc.

Substituts du Parquet, MM.,
De Kermarec.
Arnaud.
Leminihy.

M. Braux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille et Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RIOM.

M. Le Baron Louvot, *premier Président.*
M. Redon ✠ ✲, *premier Président honoraire.*
M. Verny,
M. Deval de Guymont ✲,
M. Vernin,
M. Thevenin,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Farradesche de Gromont.
Tiolier.
Branche.
Baret Ducoudert.
Landois.
Marchet.
Astier.
Domingon.
Préveraud de la Boutresse.
Beaulaton.
Huguet.
Verny, fils.
Geneix.
Daniel.
Touttée.
Gisclon ✲.
Cathol du Deffant.
Desribes.
Porral de S.-Vidal.
Mailhes.
Souteyran.
Bassin.
Tassin de Villepion.
Maignol.
Vernière-Philibée
Honoraires.
Prévost ✲.
Mandet.
Chapsal.

Auditeurs.
Ducrohet.
Jaffeux.
Maignol.
Monestier.
Pyrent.
. . . .

PARQUET.

M. le Baron Grenier ✲, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,
Pages, père.
Archon Desperouzes.
Jusserand-Duclos.

Substituts du Parquet, MM.,
Bordes ✲
Descombes.

M. Armand, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE ROUEN.

M. le Baron Asselin de Villequier (O. ✲), *premier Président.*
M. Eude ✲,
M. Carel ✲,
M. Belhoste ✲,
M. Aroux ✲,
} *Présidens.*

Conseillers, Messieurs,

Pottier.
Perrin.
Lecomte.
Engren.
Rous.
Avenel.
Le Baron Chapais de Marivaux ✲.
Berrubé.
Chrétien de Fumechon ✲.
Simonin.
Vicquelin.
Thomas de Bosmelet.
Petit de la Saussaye
Hubert.
Chapais.
Le Marchant.
Asselin de Villequier fils (O. ✲).
Dubarle.
Blaise.
Costé.
Bletry.
Baroche.
Dreux.
Carbonnier.
Barrey St-Marc. . . . .
. . . . .
. . . . .
. . . . .
Thierry. . . . .
Cosnard . . . .
Dmaenneville ✲. ✲.
Buschey Desnoës.
Hery.

Auditeurs.

Richard.

PARQUET.

M. le Baron Fouquet de Flammare (O. ✲), *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,
Brière.
Durouzeau.
Boullenger.

Substituts du Parquet, MM.,
Dubosc.
Havas.

M. Lemonnier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE TOULOUSE.

M. Hocquart, *premier Président.*
M. Daldeguier,
M. de Cardonnel (O. ✲),
M. le Baron de Cambon,
M. . . . . } *Présidens de Chambre.*

Conseillers, Messieurs,

Monssinat.
Solomiac.
Caubère ✲.
Dalayrac.
Reynal St-Michel.
Le Baron de Latour-Mauriac.
Pinel de Trailhas.
D'Aiguesvives.
Le Vicomte Combettes de Caumont.
Debosque.
Feydel ✲.
Pagan
De Miégeville.
Dejean.
Pech.
Pinaud. . . . .
De Moly. . . . .
De Furgole.

Auditeurs.

Serres-Colombars.
Bruno-Bastoulh. . . . .
. . . . .
. . . . .
Darbou.
De Boyer.
Naylies
Daldeguier, fils.
D'Olivier.
. . . .

PARQUET.

M. le Baron Gary ✲, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux, MM.,
Bastoulh.
Chaltret.

Substituts du Parquet, MM.,
Delpech.
Vialas.

. . . . .

M. Cabos, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, se portent à cette Cour.

Avoués près les Cours Royales.

AGEN. Glady. Hugon Lascazas de Saint-Martin. Pony-Debat. Labie. Lamer Capuran. Dugoujon. Labadie.

AIX. Roux. Mouan Martin. Bermond. Tassy. Benoît. Cappeau Pellicot. Vernet Chambaud Vial. Maury. Long. Bertrand. Eyriés. Vachier. Bizot. Eymon. Giraud Jouyne.

AJACCIO. Peraldi Lanfranchi. Pietrapiana. Olivieri.

AMIENS. Lenfant. Belin. Dufour. Loffroy. Bourse. Daullé.

ANGERS. Cheux. Langlais Prieur-Duperray. Cellier. Gillart.

BESANÇON. Dormoy aîné. Barbaud. Léger. Fonclause. Ballaud. Branche. Dormoy cadet. Mathiot. Guichard. Girod(Félix). Girod fils. Laforêt. Bourdot fils.

BORDEAUX. Cantilhac. Dupré. Jagou. Hugues. Thounens. Bleynie. Secondat. Montalier. Pascault. Callandreau. Guillemeteau. Bayle fils. Dupuy. Blondeau. Durand aîné.

BOURGES. Gaugneron, père. Deseglise. Bouniou. Delasalle. Achet. Planchat. Ranjon. Dalligny. Poisle-Desgranges.

CAEN. Lepelletier. Letourmy. Lecornu. Bauval. Richer. Leconte. Renard. Provost. Longuet. Corbel. Tabourier. Guéroult Chaillou. Lemaire. Blin aîné. Onfroy. Tragin. Rupalley. Lemore-Lamotte. Mordant. Heot. Desnoyers. Blin, le jeune.

COLMAR. Vilhelm aîné. Commerson Koepplin. Hirn aîné. Marlon. Lacroix. Vilhelm, jeune. Antonin. Hirn, jeune. Weinzorn.

DIJON. Bérard. Lechêne. Mathey. Detourbet. Pignolet. Dubard. Buzenet. Lefebvre. Jarsuel. Roy. Defranc. Brun. Monnier. Laurencier.

DOUAI. Tison. Martin. Déprés. Brachelet. Deusy (C.). Delegorgue fils. Durut.

GRENOBLE. Cret. Pellat. Helie. Gonssolin. Grasson Bernard. Accarias. Primard Grimaud. Breynat. Benoît. Acarier. Cholier. Faure-Durif. Gentil. Corneard. Gauthier. Patricot.

LIMOGES. Virthon-Latamanie. Labesse. Chatenet. Gillier. Plainemaison. Mousnier-Moulinard. Boudet. Coulaud. Giry. Beaune-Baurie. Lemoyne. Boutcilloux.

LYON. Bernard. Bizet Chapuis. Claret. David Mornant. Pericaut. Perrey. Pochin. Pras. Rivoire. Rozier. Rigod. Hugon. Tarlet. Pasquier. Vallois. Morinet. Guichelet. Ducray. Corant. Livet. Petit. Permesel. Brun. Besson.

METZ. Dupin. Grisel. Cunin. Noizet. Leclerc. Leneveux. Toussaint.

MONTPELLIER. Savy. Dessalles. Caizergnes, jeune. Acariés. Reynaud. Arnaud Soulier. Durand. Besset. Laugier. Verriere. Anduze. Puech. Bertrand. Ollier. Chamayou. Jourdan.

NANCY. Philbert. Gérardy. Simonin. Poirel. Contal (C. F.). Dufour. Lallemant. Tisserand. Hallé. Ducret. Lesnard. Xardel. Ferry.

NISMES. Augier. Boyer. Garilhe Mazoyer. Boissier. Deveze. Chazal. Chas. Plagnol. Monnier. Barry. Laurent. Saller. Larguier.

ORLÉANS. Marchand jeune. Ferriere. Lair. Baudry, aîné.

PAU. Julien. Deyt. Forgues. Petit. Sicabaig Sansot. Casaubon père. Dejernon. Bonnemason. Biraben, fils. Brantôme. Touzet. Cambeilh. Picot. Capdepon. Casaubon fils.

POITIERS. Bigeu. Rouillé. Bréchard jeune. Pallu-Dubellay. Arnault-Ménardière. Jolly. Lenoir.

RENNES. Gaultier. Jouon. Le Roux. Lucas. Cornu. De lahaye. Le Blanc. Seveno. Gillard. Gandon. Mauduit. Rapatel. Hamon.

RIOM. Costes. Amat. Mandet-Barth. Bayle aîné. Vazeille père. Deveze père. Perissel-Albert. Marie. Garron jeune. Huguet. Beaudeloux Mouton. Gayte la Rigaudie. Lafont. Imbert. Bréchard. Rouchier. Doniol.

ROUEN. Vimart. Letourneur. Leroy. Portret fils. Asse. Poullet. Barré. Chrétien. Huet. Thillard. Dupuis. Turmel.

TOULOUSE. Mallafosse. Marion. Chamayou. Druilhe. Albenc. Astre Bourniquel. Montroux. Richard. Eyde. Belma. Barada. Mazoyer. Bastié. Pagés. Esparbié. Gasc. D'Esquerré. Derrouch. Ledoux. Gasc aîné.

SECTION IV.

Tribunaux de première Instance.

Les tribunaux de première instance sont, y compris les Présidens, vice-Présidens et Juges d'instruction, composés, dans quelques arrondissemens, de trois Juges, et dans d'autres, de 4. 7. 8. 9. 10 et 12.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 Juges ne forment qu'une Chambre et ont trois Suppléans; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 Juges, se divisent en deux Chambres, et ont chacun quatre Suppléans. L'une des deux Chambres connoît des affaires civiles, et l'autre des affaires de Police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de douze Juges ont six Suppléans et se divisent en trois Chambres, dont deux connoissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de Police correctionnelle.

Tribunaux de première Instance par ordre de départemens.

1. AIN.

Belley.

Ferrand, *President.*
Roux, *Juge d'Inst.*
Mollat, *Juge.*
Lavigne. . . } *Sup.*
Tendret. . . }
. . . . . }
Jordand, *Proc. du Roi.*
Layat, *Subs.*
Novel, *Greffier.*

Bourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Picquet ✻, *Présid.*
Brangier, *vice-Prés.*
Dupuy. . . . } *Jug.*
Tardy. . . . }
Populus. . . }
Revel. *J. d'Instr.* }
Humbert Martinon }
Dangeville. . . }
Quinson. . . . }
Parra. . . . } *Sup.*
Dubost. . . . }
Sirand. . . . }
Mignot. . . . }
Perrot, *Proc. du Roi.*
Piquet. . . . } *Subs.*
. . . . . }
Debost fils. *Greffier.*

Gex.

Duval, *Président.*
Perrier, *Juge d'instr.*
Martin, *Juge.*
Mégard. . . . } *Sup.*
Berger. . . . }
Masson. . . . }
Rouph, *Procur. du Roi.*
Chatelain, *Subst.*
Fournier (B.), *Greffier.*

Nantua.

Pupunat, *Presid.*
Ravinet, *Juge.*
Bizot, *Juge d'instr.*
Dumale. . . } *Sup.*
Goyffon. . . }
Jantet. . . . }
Balleidier, *Proc. du Roi.*
Revoux, *Subst.*
Berond, *Gref.*

Trévoux.

Chuinague, *Présid.*
Noel, *Juge d'instr.*
Dechez, *Juge.*
Fournier . . } *Sup.*
Perraud. . . }
. . . . . }
Francey, *Proc. du Roi.*
Dupuy, *Subst.*
Granger, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

2. AISNE.

Château-Thierry.

Tribert, *Président.*
Jérôme, *Juge.*
Detape, *Juge d'inst.*
Vol, fils. . . } *Sup.*
Pierrot. . . . }
Nitot. . . . }
Lebrun, *Proc. du Roi.*
Brenet, *Subst.*
Fournier, *Cref.*

Laon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Louis, *Présid.*
Laurendeau, père, *V.-P.*
Carrière. . . . } *Jug.*
Manteau. . . . }
Belin, *J. d'instr.* }
François. . . . }
Courteville. . . }
Wateau. . . . }
Arnaudeau. . . }
Laurent, *Juge honor.*
Hennecart. . . } *Sup.*
François. . . . }
. . . . . }
. . . . . }
Laurendeau fils, *P. du Roi.*
Huet. . . . } *Subs.*
Soüef, fils. . . }
Dumoutier, *Cref.*

Saint-Quentin.

Desjardins ✻, *Président.*
Namuroy, *Juge d'instr.*
Martin Langlantier, *Juge.*

Paporet. . . .
Fouquier. . . .
. . . . . } *Sup.*
Flamand, *Proc. du Roi.*
Fouquier-Chollet, *Subst.*
Muzeux, *Gref.*

Soissons.

Morel, *Président.*
Levesque, *Juge d'instr.*
Petit, *Juge.*
Paillet, père. .
Patté. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Blin. *Proc. du Roi.*
Grévin, *Subst.*
Barbereux, *Gref.*

Vervins.

Violette de Bretagne, *Prés.*
Barenger. *Juge.*
Dallery. *J. d'inst.*
Oudin. . . . .
Jourdin. . . . } *Sup.*
Lépicier. . . .
Marcadier. *Proc. du Roi.*
Delsart. *Subst.*
Hennecart. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Amiens.

3. ALLIER.

Gannat.

Lucas-Pierre (O ✲). *Pr*
Chocheprat du Mouchet, *Juge d'inst.*
Gaulmin, *Juge.*
Hue. . . . .
Henneqnin. . . } *Sup.*
Degand. . . .
Calmard de Genestoux, *Pr. du Roi.*
Rabusson-de-Vaure, *Subs.*
Roux jeune, *Gref.*

Cusset.

Turraul, *Présid.*
Arloing, *Juge d'instr.*
Besse-Bergier, *Juge.*
Boyron-Rosier. .
Gallien. . . } *Sup.*
Marnier-Despeux.

Dufloquet. *Proc. du Roi.*
Jutier. *Subst.*
Maguet. *Gref.*

Montluçon.

Règnard, *Présid.*
Tardé-Dumousseaux, *J.d.*
Cornet, *Juge.*
Duchet . . . .
Lespinard. . . } *Sup.*
Serre. . . . .
Aupetit-Durand, *P. du R.*
Dogier, *Subs.*
Grozieux aîné, *Gref.*

Moulins.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Juihe de Foulan ✲, *Prés.*
Pinturel. *Vice-Président.*
Merlin. *Vice-Pr. honor.*
Béquas. *J. d'inst.*
Charles. . . .
Giraudet-Boude-mange . . .
Freminville. . .
Farradesche de Vialette. . . .
Donjan. . . . .
. . . . . } *Jug.*
Raffier, *Jug. hon.*
Boiron fils. . .
Michel. . . . .
Ossavy . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Gontier ✲. *Proc. du Roi.*
Meilheurat. . . } *Subs.*
Mesplain . . .
Burand, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

4. ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Manuel. *Président.*
Lions. *Présid. hon.*
Esmenjaud, *Juge d'inst.*
Grassy, *Juge.*
. . . . . .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Maurin, *Proc. du Roi.*

Mouttet, *Subst.*
Derbesy, *Gref.*

Castellanne.

Hermellin, *Présid.*
Gras, *Juge.*
Richieud. *Juge d'inst.*
Barthélemy Laurens. . . . .
Blanc. . . . . } *Sup.*
Juste Guieu. . .
Taxil, A. E.. *P. du Roi.*
Gibelin. *Subst.*
Michel, *Gref.*

Digne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Clappier. *Présid.*
Simon. *Vice-Présid.*
Joseph *J. d'inst.*
Clément. . . .
Berrelly. . . .
Jouyne.. . . .
Testanière Miraval
Florens . . .
Arnaud de Méolans } *Jug.*
Antiq. . . . .
Itard. . . . .
Rouvier. . . } *Sup.*
Bassac. . . . .
Allibert. *Proc. du Roi.*
Chais . . . . } *Subs.*
Clappier. fils.. .
Joseph. jeune. *Gref.*

Forcalquier.

Richard, *Présid.*
Bouche, *Juge d'instr.*
Berluc, jeune, *Juge.*
Rogier. . . . .
De Magnan. . . } *Sup.*
. . . . . .
Fruchier, *Pr. du Roi.*
Latil, *Subst.*
Granier, *Gref.*

Sisteron.

Barlet, *Présid.*
Latil, *Juge d'instr.*
Blegier, *Juge.*
Plauche. . . .
Fichet. . . . } *Sup.*
Blanc. . . . .

De Laplane, *Proc. du Roi.*
De Burle, fils, *Subst.*
Rolland, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Aix.

---

5. ALPES (Hautes).

Gap.

Ce tribunal se divise en deux chambres

Moynier Dubourg, père, *P.*
Bertraud, *Vice-Présid.*

Romane. . . .
Toscan – Duplantier. . . . .
Delafont. . . .
Blanc. . . . .
Deville. . . .
Delabastie, fils. .
} *Jug.*

Cherias, *Juge d'inst.*

Tournu Ventavon.
Blanc, fils. . .
Jouve. . . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Viguier, *Proc. du Roi.*

Moynier Dubourg, fils. . . . .
Achard aîné. . .
} *Subs.*

Gautier, *Gref.*

Briançon.

Roubaud, *Présid.*
Charbonnel – Salle, *Juge d'instruction.*
Chaix, *Juge.*

Alphand. . . .
Argentier. . . .
Roulx. . . . .
} *Sup.*

. . . . .. *Proc. du Roi.*
Amat, *Subst.*
Piauche, *Gref.*

Embrun.

Depons, *Présid.*
Dongois, *J. d'inst.*
Nicolas, *Juge.*

Lafont. . . . .
Silvain, père. . .
Faure. . . . .
} *Sup.*

Julien, *Proc. du Roi.*
Bontoux, *Subst.*
Tholozan, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Grenoble.

---

6. ARDÈCHE.

Largentière.

Roure, *Présid.*
Veau, *Juge d'instr.*
Picaud, *Juge.*

Brunel. . . .
. . . . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Verian, *Pr. du Roi.*
Durand, *Subst.*
Roussel, *Gref.*

Privas.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gaillard, *Présid.*
Couhert d'Etruchat, *V.-P.*
Faure, *Juge d'inst.*
Pinet, *Juge.*

Prinsac. . . .
Rivière-Nocaze. .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
} *Jug.*

Jallat. . . . .
Dejoux. . . .
Sabatier. . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Lagarde, *Proc. du Roi.*

Teyssonnier. . .
Masclary. . . .
} *Subs.*

Vincent A., *Gref.*

Tournon.

Soubeiran, *Présid.*
Deloche, *Juge d'inst.*

Malgontier. . .
Tion de Larzillière
} *Jug.*

Rey. . . . .
Bouneurse. . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Botu, *Proc. du Roi.*
Ferrand, *Subst.*
Sonier-Dupré, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nimes.

7. ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Golzart ✻, *Présid.*
Gentil, *Vice-Présid.*

Guillaume.. . .
Jaillot-Haguenin.
Corsin, *J. d'inst.*
Delahaut, aîné. .
Clairon. . . .
Maillefer. . . .
. . . . . .
} *Jug.*

Forest. . . .
Benissein. . . .
. . . . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Pâris, *Proc. du Roi.*

Tirman.. . . .
. . . . . .
} *Subs.*

Bourgerie, *Gref.*

Réthel.

Richart-Maireau, *Présid.*
Dardenne, *Juge d'instr.*
. . . . . *Juge.*

Landragin-Taine.
Baudet. . . . .
Bournel. . . .
} *Sup.*

Le Roy, *Proc. du Roi.*
. . . . . *Subst.*
Vuillemet, *Gref.*

Rocroy.

Larmuzeau, *Présid.*
Poulet, *Juge d'instr.*
. . . . .. *Juge.*

Guillaume Dufay..
Rénier. . . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Prisse, *Pr. du Roi.*
. . . . , *Subst.*
Lecointe, *Gref.*

Sedan.

Fontayne, *Président.*
Monroux, *J. d'inst.*
Fourier, *Juge.*

Desbans . . .
Fontaine . . .
} *Jug. hon.*

Bourguin. . . .
Robert. . . . .
Noel. . . . .
} *Sup.*

De Vienne, *Proc. du R*
Prouveur-de-Pont, *Subst.*
Gerboulet ☆, *Gref.*

Vouziers.

Ponsard, *Présid.*
Dreüe, *Juge d'instr.*
Jamelet, *Juge.*
Duchesne. . . . } *Sup.*
Barra. . . . . } *Sup.*
Godfrin. . . . } *Sup.*
Warnier, *Proc. du Roi.*
. . . ., *Subst.*
Bertrand, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Metz.

8. ARIÉGE.

Foix.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bartet, *Présid.*
Boyer ☆, *Vice-Présid.*
Gardebosc.. . . } *Jug.*
Darnaud, *J.d'inst.* } *Jug.*
Soulié. . . . . } *Jug.*
Pilhes. . . . . } *Jug.*
Carbon. . . . } *Jug.*
Gouazé. . . . } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*
Deramond . . . } *Sup.*
Vidal. . . . . } *Sup.*
Seguier. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Castel, *Proc. du Roi.*
Sylvestre. . . . } *Subs.*
. . . . . } *Subs.*
Graulle, *Gref.*

Pamiers.

Cassaing, *Présid.*
Charly, *Jug. d'instr.*
Vignes, *Juge.*
Borelly. . . . } *Sup.*
Larue. . . . . } *Sup.*
Gougnos . . . } *Sup.*
Subra, *Proc. du Roi.*
Bazin, *Subst.*
Cairol, *Gref.*

Saint-Girons.

Jausas de Gajan, *Presid.*
Domenc, *Juge.*
Gouazé, *Juge d'inst.*
Dauby. . . . . } *Sup.*
Geraud. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Bellouguet. *Proc. du Roi.*
Estaque. *Subst.*
Rives. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Toulouse.

9. AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Poultier, *Présid.*
Moillat, *Juge.*
Piot, *Juge d'inst.*
Finot. . . . . } *Sup.*
Hubert. . . . } *Sup.*
Doulet, père. . } *Sup.*
Douet d'Arcq. *P. du Roi.*
Romain-Leroy, *Subst.*
Josse, *Gref.*

Bar-sur-Aube.

Charton, *Présid.*
Blanchard. *Juge d'inst.*
Louet, *Juge.*
Boucherat . . . } *Sup.*
Masson. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Vaillant. *Proc. du Roi.*
Berry, *Subst.*
Ballet, *Gref.*

Bar-sur-Seine.

Trumet, *Présid.*
Thiesset, *Président hon.*
Maillet, *Juge d'inst.*
Legouest., *Juge.*
Labille. . . . . } *Sup.*
Monginet. . . . } *Sup.*
Bouchotte. . . } *Sup.*
Balahu-de-Noiron. *P.du R.*
Rougier Labergerie, *Subst.*
Boulard, *Gref.*

Nogent-sur-Seine.

Regnault de Beaucaron, *P.*
Marion, *Juge.*
Trumet, *Jug. d'inst.*
Dauvet. . . . } *Sup.*
Feugé. . . . . } *Sup.*
Razy. . . . . } *Sup.*
Corrard-Lalesse, *Pr.du R*
Demeufve, *Subst.*
Devaulay, *Gref.*

Troyes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Corps Demauroy, *Présid.*
Paillot de Saint-Léger, *Vice-Président.*
Mouchet. *V.-Prés. honor.*
Camusat-Descarets, *J. d'i.*
Vernier. . . . } *Jug.*
Breton. . . . } *Jug.*
Huez de Pouilly. } *Jug.*
Pilon. . . . . } *Jug.*
Salot de Montachet } *Jug.*
Corrard de Breban. } *Jug.*
Lerouge, *hon.* } *Jug.*
Probert Patris. } *Sup.*
Rambourgt. . . } *Sup.*
Payn ☆. . . . } *Sup.*
Muilet.. . . . } *Sup.*
Hemelet, *Pr. du Roi.*
Corrard. . . . } *Subs.*
Meslin.. . . . } *Subs.*
Millot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

10. AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rolland, *Presid.*
Albiges, *Vice-Présid.*
Bausil. . . . } *Jug.*
Naucadéry. . . } *Jug.*
Bouchere. . . } *Jug.*
Alboise . . . } *Jug.*
Gourg de Moure. } *Jug.*
Rouanet, *Juge d'i.* } *Jug.*
Durand. . . . } *Jug.*
Fornier Violet. } *Sup.*
Sabartes. . . } *Sup.*
Denisse. . . } *Sup.*
De Grand. . . } *Sup.*
Vaillette, *Proc. du Roi.*
Teisseire. . . } *Sup.*
Roques. . . } *Sup.*
Serie, J. P., *Gref.*

Castelnaudary.

Casteinaudary.

Gauzy, *Présid.*
Rigaud, *Juge.*
Reilhac, *Juge d'instr.*
Combalzonne. . .
Carman. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Tholosé, *Pr. du Roi.*
Taurines, *Subst.*
Combes. *Gref.*

Limoux.

Barthe-d'Huleau, *Présid.*
Dominique Carrière, *Juge d'instr.*
Roumengoux, *Juge.*
Mestre. . . . } *Sup.*
Lagarde. . . . }
. . . . . }
. . . . . *Proc. du R.*
Pons. *Subst.*
Gayraud, *Gref.*

Narbonne.

Bardy, *Présid.*
Joey, *Juge.*
Miquel, *Juge d'instr.*
Rey. . . . . }
Birat. . . . . } *Sup.*
Laget. . . . }
Majorel, *Pr. du Roi.*
Merlac, *Subst.*
Alard, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

---

11. AVEYRON.

Espalion.

Boscus, *Président.*
Ayral-Lacolombe, *J. d'in.*
Pons, *Juge.*
Carbonel. . . . }
Jaony. . . . . } *Sup.*
Cahnels. . . . }
Aldias. *Proc. du Roi.*
Monteil-de-Ladinhac, *Sub.*
Mestre, *Gref.*

Milhau.

Molinier-Sapientis, *Prés.*
Comitis. *Juge.*
Vaissiere Saint-Martin. *Juge d'instruction.*

Boyer. . . . . }
Carbon. . . . . } *Sup.*
Descuret (André). }
. . . . *Pr. du Roi.*
Affre, *Subst.*
Genieis, *Gref.*

Rodez.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Deseguret, fils, *Présid*
Constans, *Vice-Présid.*
Teulat. . . . }
Bertrandi, *J. d'i.* }
Seconds. . . . }
Julien. . . . . } *Jug.*
Boisse aîné. . . }
Enjalran . . . }
Ruavellat de Cussac }
Villa. . . . . }
Segond fils. . . } *Sup.*
Foulquier. . . }
Mainier, *Proc. du Roi.*
Dornes. . . . } *Subs.*
Frayssinous . . }
Lacombe, *Gref.*

Sainte-Afrique.

Galtier, *Présid.*
Guiraud. *Juge.*
Olier. *Juge d'instr.*
Durand Cafus. . }
Peyre-Cadias. . } *Sup.*
Aurejac. . . . }
Thomas Joly de Cabanous, *Pr. du Roi.*
. . . . , *Subst.*
Tarusson, *Gref.*

Villefranche.

Bergon. *Présid.*
Mouly, *Juge.*
Alibers, *Juge d'inst.*
Mazenc. . . . }
Besson. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Soulier-Ordiget, *Pr. du R.*
. . . . *Subst.*
Gaugiran. fils, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Montpellier.

12. BOUCHES-DU-RHONE.

Aix.

Liotard, *Présid.*
Billot . . . . }
Fymon. . . . } *Jug.*
Gautier. *Juge d'instr.*
Angelin, fils. . }
Birotteau. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Dufaur, *Proc. du Roi.*
Pistoye, *Subst.*
Lambert, *Gref.*

Arles.

Blain ✲. *Présid.*
Sauret. *J. d'inst.* }
Mazauric. . . . } *Jug.*
Lombard. . . }
Evrard. . . . }
Chapus. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Germanes, *Proc. du Roi.*
Rousti, *Substitut.*
Reguis, *Gref.*

Marseille.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Rigordy ✲, *Présid.*
Borelly. . . . }
Delaboulie ✲. } *c.-P.*
Fabri Borilly. ✲. }
Ventre-Latoulou- } *c.-P.*
bre ✲. . . . } *hon.*
Durouré. . . . }
Vacquier ✲. . . }
Laget le Vieux ✲. }
Courmes, *J. d'ins.* }
DeGaridel, *J. d'in.* } *Jug.*
Dageville. . . }
De Gaudin. . . }
Roustan. . . . }
Darluc. . . . }
Thomas. . . . }
Gas. . . . . }
Tardieu. . . . } *Sup.*
Mayousse. . . }
Dumas . . . }
Berard ✲. . . }
Reguis, *Pr. du Roi.*

Ollivier. . . .
Floret. . . . .
Guérin. . . . .
. . . . . } *Subs.*

Guillaudèn-Duplessis ✲, *Greffier.*

La cour royale de ce département est à Aix.

13. CALVADOS.

Bayeux.

Le Vasnier-Desvauxviers, *Présid.*
Le Neveu, *Juge.*
Montégu, *Juge d'inst.*
Couelfin. . . .
Létoit. . . . . } *Sup.*
Paysant. . . .
Auvray de Coursanne. *Jug. auditeur.*
H. Nerrier, *Pr. du Roi.*
Jahiet, *Subst.*
Pastoy, *Gref.*

Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Thomine-Desmazure, *Pr.*
Cosne, *vice-Présid.*
Le Vasnier. . .
Le Guelinel-Dauroutel. . . .
Pelvey. . . . .
Lehot-Duferage, *Juge d'instr.*
Alexandre-Boislaunay, fils. . . } *Jug.*
Guilbert. . . .
Verrier. . . .
Lantaigue. . . } *Sup.*
Descotils. . . .
Leguay, *Pr. du Roi.*
Trébutien. . . .
Lhermitte. . . } *Subs.*
Philippe, *Gref.*

Falaise.

Brunet, *Présid.*
Fossey, *Juge d'inst.*
Dubourg, *Juge.*
Lequeru. . . .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . .

Chrétien, *Juge aud.*
Perrier de Saint-Denis, *Proc. du Roi.*
Rossignol, *Subst.*
Bocquet, *Gref.*

Lisieux.

Foubert Delaize, *Prés.*
Pannier, *Juge d'instruct.*
Moisy-Lavalaiserie } *Jug.*
Marguerie. . . }
Le Rat, *Jug. hon.*
Becquemont. . . .
Lemoine (Louis). } *Sup.*
Le Bailly. . . . }
Heurtaut de la Marandière, *Procureur du Roi.*
Fauvel, *Sub.*
Morel, *Gref.*

Pont-l'Évêque.

De la Roque de Brilly ✲, *P.*
Isabel de la Blotterie, *J. d'i.*
Fouquen Sarasin, *Juge.*
Mouillard, jeune. }
Le Carbonnier. . } *Sup.*
. . . . . }
Corneille-Vallée. *Pr. du R.*
De Vauquelin, *Subst.*
Malandain, *Gref.*

Vire.

Lanon de la Renaudière, *P.*
Noel Duparc, *J. d'instr.*
Chemin, *Juge.*
Dubourg d'Isigny, *J. aud.*
Bunout. . . .
Maurice. . . . } *Sup.*
Marie. . . . .
Bazin, *Pr. du Roi.*
Lepeltier, *Subst.*
Morice, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

14. CANTAL.

Aurillac.

Julhe de Foulan, *Prés.*
Claux, *Présid. hon.*
Delzortz la Barthe, *Juge.*
Laval, *Juge d'instr.*
Cabanes, *Juge.*

Verniols. . . .
Vigier. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Falvelly, *Pr. du Roi.*
Courbaize, *Subst.*
Brunon. *Gref.*

Mauriac.

Le Bar. de Tournemine, *P.*
Chabannes-Sauvat, *Juge.*
. . . , *Juge d'instr.*
Ronsier, G. . .
Salvi. . . . . } *Sup.*
Robin. . . . .
Randon-Saint-Marcel, *Procureur du Roi.*
Doliver, *Subst.*
Basset, *Gref.*

Murat.

Benoid. *Présid.*
Farradeche, *J. d'inst.*
Teillard-Chambon, *Juge.*
Gazard. . . .
Duclaux. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Andrieu, *Pr. du Roi.*
Teillard, *Subst.*
Dauriac, *Gref.*

Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Veyssiere, *Président.*
Bertrand, père, *vice-Prés.*
Mejansac. . . .
Bru, fils. . . .
Colrat. . . . .
Rongier. . . . } *Jug.*
Filhon. . . . .
Spydes Ternes *J. d.*
Beaufils. . . .
Ruat, *Jug. hon.*
Daude-Cissac. . .
Bory. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . .
Bertrand, fils, *P. du Roi.*
Daude, fils. . . } *Subs.*
Veyssière, fils. . }
Claviere, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

15. CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Albert . *Presid.*
Clergeon , *vice-Présid.*
Coursac. . . . .
Laboureur, *J. d'in.*
Brun. . . . .
Vallier, fils. . . .
Devars , fils. . . .
Second. . . . .
Albert fils. . . .
Favre. . . . .
Canivet-Beauvi-viers. . . .
Pineau. . . . .
Marchadier. . . .
Jug. *Sup.*
Callandreau , *Pr. du Roi.*
Baviaud. . . . .
Tesnières. . . . .
Subs.
Sennemaud fils , *Gref.*

Barbezieux.

Pelluchon-Destouches. *Pr.*
Veillon , *Juge d'instr.*
Drilhon , *Juge.*
Ribereau de la Prime. . . .
Larquier aîné. . .
. . . . . .
Sup.
Durandeau , *Pr. du Roi.*
Gadrad , *Subst.*
Levraud . *Gref.*

Cognac.

Bernard . *Présid.*
Rambaud , *Juge d'instr.*
Lecoq , *Juge.*
Robin. . . . .
Duvergier. . . .
Bertrand Beaure-gard.. . . .
Sup.
Rullier , *Pr. du Roi.*
Pelluchon-Destouches , *S.*
Emard , *Gref.*

Confolens.

Moureau , *Présid.*
Brac , *Juge d'instr.*
Boussac-Nassaud, *Juge.*
Sudre. . . . .
Sicamois. . . .
. . . . . .
Sup.
Lassat de Pressigny, *P. du R.*
Deverdilhac , *Subst.*
Fredein *Gref.*

Ruffec.

. . . . . *Prés.*
Coulert . *Juge d'inst.*
Milet , *Juge.*
Chabot. . . .
Lelong. . . .
Baudin-Després.
. . . . ., *Pr du Roi.*
Sup.
Larsier , *Subst.*
Hautin , *Gref.*

La cour royale de ce département est a Bordeaux.

16. CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Moufflet , *Présid.*
Delafenestre. *Juge d'ins.*
Bonneau-de-Monganges . *Juge.*
Pelligneau. . .
Blanc-Fontenille. .
. . . . . .
Chastellier. *Pr. du Roi.*
Ranson , *Subst.*
Nadaud , *Gref.*
Sup.

La Rochelle.

Boutet-Destouches, *Prés.*
Moyne-Duvivier, *Juge.*
Parenteau Dubeugnon, *J.*
Brunet , *Juge d'instr.*
Bérard (M.). . .
Hérard , aîné. .
Morin , fils aîné. .
Sup.
Jules Desplantes, *P. du R.*
Raboteau , *Subst.*
Arnaud . *Gref.*

Marennes.

Macaire, *Présid.*
Neau. . . . .
Montault, *J. d'ins.*
Guerin. . . .
Gaudin. . . .
. . . . . .
Jug. *Sup.*
Perrin père , *Pr. du Roi.*
Guilleau de Sersé, *Subst.*
You , *Gref.*

Rochefort.

Maureau , *Présid.*
Bessat , *Juge.*
Mongrand, *Juge d'inst.*
Ayraud. . . . .
Fouché. . . . .
Faure. . . . .
Sup.
Huguetcau de Gaultret, *Pr. du Roi.*
Baudry fils , *Subst.*
Dupré , *Gref.*

Saintes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Guillaud de Serzé. *Prés.*
Laverny. *vice-Présid.*
Lavialle. . . .
Savary, *Jug. d'ins.*
Desbain. . . .
Mollet. . . . .
Galocheau. . .
Brejon. . . .
Rousset. . . .
Jug.
Brun. . . . .
Drillon. . . .
Arnaud. . . .
. . . . . .
Sup.
Baudry , *Pr. du Roi.*
Vandame. . . .
Limail. . . . .
Roussel , *Gref.*
Subs.

Saint-Jean-d'Angely.

Duret , *Présid.*
Duvergier. . .
Saint Blancard , *Jug. d'inst.* .
Lemaître , fils. .
Jug.
Jouanneau. . .
Lemoyne. . . .
. . . . . .
Sup.
Maugeais , *Pr. du Roi.*
Charrier , *Subst.*
Tillié , *Gref.*

La cour royale de ce département est a Poitiers.

17. CHER.

Bourges.

Seguin , *Prévid.*

Berry, *Juge.*
Peron, *Juge d'instr.*
Brunet, *Juge.*
Deséglise. . . . } *Sup.*
Ragü. . . . . }
. . . . . .
Perrot de Linières, *Proc. du Roi.*
Tixier de Ligny, *Subst.*
Thibout, *Gref.*

Saint-Amand.

Bonnet, *Présid.*
Bord-Grandfond, *J. d'ins.*
Thevenard-Guerin, *Juge.*
Tabouet. . . . } *Sup.*
Bujon des Brosses. }
. . . . . .
Decolons, *Proc. du Roi.*
Bidolet, *Subst.*
Coulon, *Gref.*

Sancerre.

Danjou, *Présid.*
Boin. *Juge.*
De Cencier de la Ferandière, *Juge d'instr.*
Buchet-Martigny. } *Sup.*
Robertet. . . . }
. . . . . .
Allain, *Proc. du Roi.*
Sarton, *Subst.*
Boutet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

18. CORRÈZE.

Brives.

. . . . . *Prés.*
Lescure, *Juge d'instr.*
Bousquet-la-Borderie. . . . } *Jug.*
Védrenne de Lachapelle. . . . }
Vayne. . . . } *Sup.*
Bousquet du Rouvez. . . . . }
Richefort. . . . }
Tassain, *Pr. du Roi.*
Cessac, *Subst.*
Choumeils-S.-Germain, *Greffier.*

Tulle.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Lacombe, *Présid.*
Froment, *vice-Présid.*
Duval. . . . . }
Bonnelye. . . . }
Meynard. . . . }
Soleilhet, *Juge d'instr.* . . . } *Jug.*
Servientis. . . . }
Vialle-Lafaurie. . }
Bourguet. . . . }
Meynard. . . . } *Sup.*
Mougein-Saint-Avid. . . . } *Sup.*
Sartelon. . . . }
Lacombe fils. . . }
Ludière, *Pr. du Roi.*
Chadabet. . . . } *Subs.*
Chaumont. . . . }
Estorges, *Greffier.*

Ussel.

Bonnot, *Prés.*
Dupuy, *Juge d'instr.*
Cohadon, *Juge.*
Brindel. . . . . } *Sup.*
Diouzidon. . . . }
. . . . . .
Dumarets de Belair. *P. du R.*
Pichau-Dugravier, *Sub.*
Baraduc, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Limoges.

19. CORSE.

Ajaccio.

Arrigi de Speloncato, *Pr*
Colonna d'Ornano } *Jug.*
Juge d'inst. }
Natali, fils. . . }
Peraldi. P. . . } *Sup.*
Cristiuolli. . . }
Olivieri. . . . }
Citadella, *Pros. du Roi.*
. . . . ., *Subs.*
Pozzo di Borgo, *Gref.*

Bastia.

Pallavicini, *Présid.*
Benedetti. J. . . } *Jug.*
Progher, *J. d'ins.* }
Viale. . . . . }
Graziani. . . . } *Sup.*
Malanta. . . . }
Casala. . . . . }
De Juchereau-St-Denis, *Pr. du Roi.*
. . . ., *Subst.*
Scatelli, *Gref.*

Calvi.

De Petriconi, *Présid.*
Colonia d'Istria, *J. d'ins.*
Guidicelli de Guisani. . . . } *Jug.*
Flach. . . . } *Sup.*
Filippi. . . . }
Capifali. . . . }
Giordani, *Proc. du Roi.*
. . . . ., *Subs.*
Franceschini, *Gref.*

Corte.

Montera, *Présid.*
Ciccaldi de Vico, *Juge d'inst.* } *Jug.*
Massoni. . . . }
Designorio. . } *Sup.*
Grimaldi d'Edra. }
Gravini de Rostino }
Castelli, *Pr. du Roi.*
. . . . ., *Subs.*
Santelli, *Gref.*

Sartene.

Marcillesi, *Présid.*
Pietri. P. M., *Juge d'instruction.* . } *Jug.*
Susini. . . . . }
Bradi. . . . . }
Guglielmi. . . } *Sup.*
Pietri. . . . . }
Abatucci de Zicavo, *Proc. du Roi.*
. . . . ., *Subs.*
Pietré, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Ajaccio.

20. CÔTE-D'OR.

Beaune.

Bachey, *Présid.*
Masson, *J. d'inst.*

Fouquerand. . . } *Jug.*
Guyot. . . . . }
Latour . . . . } *Sup.*
Boullenot . . . }
Maritoux. . . . }
Cyrot, *Pr. du Roi.*
Brossard, *Subst.*
Marillier, *Gref.*

Châtillon.

Mariotte, *Présid.*
Courtois, *Juge.*
Martin, *Juge d'inst.*
Viaudey. . . . } *Sup.*
Louis. . . . . }
Pingal. . . . . }
Clery ✲, *Proc. du Roi.*
Mongin, *Subst.*
Dufoulon, *Gref.*

Dijon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Nicod, *Présid.*
Gouget, *vice-Prés.*
Delamarche. . . } *Jug.*
Lardillon. . . . }
Baudot. . . . . }
Devenet, *J. d'ins.* }
Morel. . . . . }
Amanton ✲. . . } *Sup.*
Pingat. . . . . }
Jolivot. . . . . }
Morcreite. . . . }
. . . . . }
Bolost Jolimont, *P. du R.*
Piffond. . . . } *Subs.*
Lorenchet. . . }
Mairot, *Gref.*

Semur.

Champagne, *Présid.*
Lereuil, *Juge.*
Moreau, *J. d'inst.*
Guiod. . . . . } *Sup.*
Girardot. . . . }
Millot. . . . . }
Defontaine, *Pr. du Roi.*
Maillard Chambure, *Subst.*
Charmot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

21. COTES-DU-NORD.

Dinan.

Micault de Mainville, *Pr.*
Perier de St.-Bault, *Jug.*
Choesnel, *Juge d'inst.*
Fougeray. . . . } *Sup.*
Le Coq. . . . . }
Urvoi de S.-Mirel. }
Bascher, *Pr. du Roi.*
Bocher, *Subst.*
Ries.if, *Gref.*

Guingamp.

Vistorte ✲, *Présid.*
Festou-Villebranche, *Pr. honoraire.*
Rouxel, *Juge d'inst.*
. . . . *Juge.*
Conor. . . . . } *Sup.*
Lebihan. . . . }
. . . . . }
Baudoüin de Maison-Blanche, *Pr. du Roi.*
Sévène, *Subst.*
Le Roy fils, *Gref.*

Launion.

De Penguern, *Présid.*
Brichet, *Juge.*
Deminiac, *Juge d'inst.*
Launay-Allain. . } *Sup.*
Le Goazion. . . }
. . . . . }
Despoirriès, *Pr. du Roi.*
Poignand, *Subst.*
Toussaint, *Gref.*

Loudeac.

Dumay, *Président.*
Robin-Morhéry, *Pr. hon*
Leforestier, *Juge d'inst.*
Le Vexier, *Juge.*
Guillemot. . . . } *Sup.*
Daniel. . . . . }
Royer. . . . . }
Bigrel, *Pr. du Roi.*
Garnier-Vauloria, *Subst.*
Delamarre, *Gref.*

Saint-Brieuc.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gautier de la Motte, *Pr.*
Guinet-Boismenu, *V.-P.*
Guyot. . . . } *Jug.*
Habasque. . . . }
Dubois St.Severin, *Juge d'inst.* }
Jouannin-Folleville. . . . }
Maurice. . . . }
Kerauterm. . . }
. . . . . }
Barbedienne. . . } *Sup.*
Duronedic . . . }
. . . . . }
. . . . . }
Legeard de la Diriays *Proc. du Roi.*
Lemeur. . . . } *Subs.*
Nadaud. . . . }
Damar-Villeneuve, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

22. CREUSE.

Aubusson.

Segrette-la-Ribière, *Près.*
Grellet-Dumazaud, *Juge d'instruction.*
Dayras, *Juge.*
Jourdain, aîné. . } *Sup.*
Durand. . . . . }
. . . . . }
Sallandrouze, *Procur. du Roi.*
Dartiges, *Subst.*
Dechier-Franc, *Gref.*

Bourganeuf.

Bouchon, *Présid.*
Maritaud, *Juge d'inst.*
Lemoine Delavergne, *Jug.*
Boutaud Lacombe. } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Laumond, *Pr. du Roi.*
Aubusson du Cloux, *Subs.*
Grellet, *Gref.*

Chambon.

Augier de la Montrolle, *Pr.*
Dupuylatat-Laviergne, *Juge d'inst.*
Aupetit-Dumazeau, *Juge.*

Micheau. . . .
Massonnet. . . } *Sup.*
Autourde. . . .
Al. Poinceliet, *Pr. du Roi.*
Laroche, *Subst.*
Meunié. *Greff.*

Guéret.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dissandes de la Lavillate. *P.*
Dumaret, *vice-Prés.*
Bonniaud. *J. d'in.*
Légier-Lagarde. .
Pichon des Châtres.
De Fumade. .
Voisin ✻. . . .
Mazeron-Dupradei. . . . .
. . . . . } *Jug.*
Geay-de-Montenon. . . . .
Bernard-Duterrail. } *Sup.*
Charrière, fils. .
Vergne, père. .
Baret-Descheises, père. *Pr. du Roi.*
Baret-Descheises, fils. . . . . } *Subs.*
Bazennerie . .
Laroche. *Greff.*

La cour royale de ce départ. est à Limoges.

23. DORDOGNE.

Bergerac.

Gouzot. *Présid.*
Bouigue. . . .
Etienne Couderc..
Martin (J.-B.), *Juge d'inst.* . } *Jug.*
Bengnet. . . .
Prévôt. . . . . } *Sup.*
Bayssellance. . .
Chanaud, *Proc. du Roi.*
Faugere, *Subst.*
Tilhet, *Greff.*

Nontron.

De Bouvier, *Présid.*
Foullieres. *Juge d'instr.*
Bonhomme-Montaigut, *J.*
Boyer. . . . .
Feuillade. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Forgeot, *Proc. du Roi.*
Mazerat, *Subst.*
Vieillemard. *Greff.*

Périgueux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dufraysse. *Présid*
Poumeyrol, *vice-Présid.*
Mage. . . . .
Fournier. . . .
Faulcon, *J. d'ins.*
Pontard-Lambertie } *Jug*
Deglane . . .
Dauriac . . .
. . . . . .
Moyraud . . .
Gonthier-Saint-Martin. . . . } *Sup.*
Véchembre. . .
Mage. . . . .
Bonhore, *Pr du Roi.*
Dubois. . . . } *Subs.*
Mathet-Lagreze. .
Lapouyade. *Greff.*

Riberac.

Gerbeaud, *Presid.*
Lapeyriere. *Juge d'instr.*
Dubois-Dubay, *Juge.*
Dufresse. . . .
Dufraisse, fils. . } *Sup.*
. . . . . .
. . . ., *Proc. du Roi.*
Lacroix, *Subst.*
Valade, fils, *Greff.*

Sarlat.

Gouzot, *Présid.*
Pigeon, *Juge d'instr.*
Lavaur. . . . } *Jug.*
Lascoux. . . .
Sarlat. . . . .
Monmejat. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Savy de la Roque, *Proc. du Roi.*
Fauvel, *Sub.*
David, *Greff.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

24. DOUBS.

Beaume.

Marchand, *Présid.*
Faivre. *Juge d'inst.*
Perreciot, *Juge.*
Bobillier. . . .
Barçon. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Jeannin. *Pr. du Roi.*
Magdelaine, *Subst.*
Maillot. *Greff.*

Besançon.

Tremolières, *Présid.*
Dormoy, *Juge d'instr.*
Guillaume. . . . } *Jug.*
Darche. . . .
Durney. . . .
Jacquot Demerey.. } *Sup.*
. . . . . .
Bourqueney. *Pr. du Roi.*
Prudhomme, *Subst.*
Jouffroy. *Greff.*

Montbéliard.

Guillon, *Présid.*
Goguel, *Juge.*
Ringuet, *Juge d'inst.*
Berger. . . . .
Groop. . . . . } *Sup.*
Goguel. . . . .
Odille, *Pr. du Roi.*
Mittaine, *Subst.*
Pareau. *Greff.*

Pontarlier.

Gandion, *Présid.*
Petit. *Juge d'inst.*
Barbaud, *Juge.*
Regnauld. . . .
Bailly. . . . . } *Sup.*
Demesmay. . .
Maire ✻, *Pr. du Roi.*
Baverel d'Arçon, *Subst.*
Mongenot, *Greff.*

La cour royale de ce départ. est à Besançon.

25. DROME.

Die.

Reymond, *Présid.*
Reboul. *Juge.*
Fauchier, *Juge d'inst.*
Delamorte Félines. } *Sup.*
Mirabel. . . . }
. . . . . }
Lagier la Condamine, *Proc. du Roi.*
Rochas. *Subst.*
Reynaud, *Gref.*

Montelimart.

Mathieu, *Présid.*
Turquet, *J. d'ins.* } *Jug.*
Pellapra-Voullaire }
Pain. . . . . }
Navelle. . . . } *Sup.*
BoveronDesplaces }
Bouillane-Lacoste, *Proc. du Roi.*
Aymé, *Subs.*
Cheynet, *Gref.*

Nions.

Brochery, *Présid.*
Brin, *Juge d'inst.*
Marcellin de Remusat, *J.*
Givodan . . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
D'Alançon. *Pr. du Roi.*
Craponne Duvillard, *Subs.*
Deydier, *Gref.*

Valence.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Boveron Desplaces, *Prés.*
Gilly, *vice-Présid.*
Roland-Fromentière. . . . } *Jug.*
Bossard. . . . }
Pinet. . . . . }
Duplan. . . . }
Royannez, *J. d'in.* }
Dupré. . . . . }
Planel, fils. . . }
Degros. . . . } *Sup.*
Reynaud, fils. . }
. . . . . }
. . . . . }
Dupin, *Pr. du Roi.*
Pradelle. . . . } *Subs.*
Dupré-de-Piermal. }
Grezier, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Grenoble.

26. EURE.

Andelys.

Gandin, *Président.*
Drouet des Fontaines, *Président honoraire.*
Barey de S.-Marc, } *Jug.*
Juge d'inst. . }
Dupont. . . . }
Potin de Lamairie. } *Sup.*
Lamperière. . . }
Labour. . . . }
Frappier de Jérusalem, *Proc. du Roi.*
Gesbert, *Subst.*
Gambier, *Gref.*

Bernay.

Thulon. *Présid.*
Miard de Lablardiere, *Jug. d'inst.*
De Marguerye ✠. *Juge.*
Duval. . . . . } *Sup.*
Chambellan. . . }
Follin. . . . . }
Hubin de Guer, *P. du Roi.*
Philippe-Delalonde, fils, *Subst.*
Petit, *Gref.*

Evreux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Sage. *Présid.*
Branley fils. *vice-Présid.*
Masse. . . . . }
Richard de Pacy. . }
Mary, *J. d'Inst.* . }
Pain. . . . . } *Jug.*
Hochon. . . . }
Marescal. . . . }
Duwarnet. . . . }
Avril. . . . . }
Bagot. . . . . } *Sup.*
Dulong. . . . }
Delhomme. . . }
. . . ., *Proc. du Roi.*
Hebert . . . . } *Subs.*
Mary fils. . . . }
Bagot, *Gref.*

Louviers.

Demante. *Présid.*
Morin, *Juge.*
Denuis, *Juge d'inst.*
Gastine. . . . . } *Sup.*
Moisel. . . . }
Le Prevot-Motté. }
Delafoy, *Pr. du Roi.*
D'Anthoine. *Sub.*
Cabot, *Gref.*

Pont-Audemer.

Bourard, *Présid.*
Le Roi, *Juge d'inst.*
Demalhortie, *Juge.*
Delamare. . . . } *Sap.*
Dumont. . . . }
Hebert. . . . }
Castel fils, *Proc. du Roi.*
Dupin, *Subst.*
Cardou. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rouen.

27. EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jannyot. *Président.*
Bellier de la Chavignerie, *vice-Présid.*
Lefebvre du Murier, *Juge d'instruction.*
Vallet de Lubriat. . } *Jug.*
Bachelot. . . . }
Hellier. . . . }
Dattin de Lancey. }
Rossard. . . . }
Pâris Lamaury. . }
Simon. . . . . } *Sup.*
Herisson. . . . }
. . . . . }
. . . . . }
Simonneau, *Proc. du Roi.*
Boucher d'Argis. . } *Subs.*
Bourgain. . . . }
Ledreux, *Greffier.*

Châteaudun.

Bergeron. *Présid.*
Boucher. *Juge d'instr.*
Delaforge, *Juge.*
Coutelle du Boulai. } *Sup.*
Bignon. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Barré de Boismeau. *Proc. du Roi.*
Barré-Janvier, *Substitut.*
Boucher, *Greffier.*

Dreux.

Guiard-Marigny. *Prés*
Le Prince. *Prés. honor.*
Brisset, *Juge.*
Millard, *Juge d'inst.*
Thourette. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Chateau. . . . } *Sup.*
Champanhet. *Pr. du Roi.*
Pallard, *Subst.*
Foucault. *Greffier.*

Nogent-le-Rotrou.

Giroust. *Présid.*
Amoreau. *Juge d'inst.*
Dugué père. *Juge.*
Fauveau. . . } *Sup.*
Courtin de Torsai. } *Sup.*
Martin Destouches } *Sup.*
Guerouit. *Pr. du Roi.*
Roger, *Subst.*
Massiot, *Greff.*

La cour royale de ce département est à Paris.

---

28. FINISTÈRE.

Brest.

Chiron ✻, *Présid.*
Pech. . . . } *Jug.*
Tourguillet. . } *Jug.*
Brunel. . . . } *Jug.*
Demontreux, *Juge hon.*
Duval. . . . } *Sup.*
Miorcec Kerdanet. } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Gilliart, fils, *Pr. du Roi.*
Gilliart de Keranflech, *Subs.*
Aumaitre, jeune, *Greff.*

Châteaulin.

Mouton, *Président.*
Prigent, *Juge d'instr.*
Kergariou, *Juge.*
Le Marchadour. } *Sup*
Lester. . . . } *Sup*
Cosmao. . . . } *Sup*
Danguy-Desdéserts, *Pr. du Roi.*
Thibaut, *Subs.*
Léon, *Greff.*

Morlair.

Guégot-Traoulen, *Présid.*
Brenterch. . . } *Jug.*
Le Denmat-Kervern, *J. d'instr.* } *Jug.*
Loriot-Dupaty. } *Jug.*
Lemoal. . . . } *Sup.*
Lannurien Barazer. } *Sup.*
Guillaume Duriyage. } *Sup.*
Duplessis-Quemeneur, *Pr. du Roi.*
Lebozec, *Subst.*
Briand, *Greff.*

Quimper.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Delécluse ✻, *Présid.*
Lebastard, *Vice-President.*
Gaillard. . . } *Jug.*
Delécluse-Longraye. . . } *Jug.*
Legoazre. . . } *Jug.*
Latersec. . . } *Jug.*
Le Guillou-Penanros. . . } *Jug.*
Charidon. . . } *Jug.*
Maufras du Chatellier, *Juge d'i.* } *Jug.*
Le Corre. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Nouvel, *Pr. du Roi.*
Guisquet. . . } *Subs.*
Loyer. . . . } *Subs.*
Renack, *Greff.*

Quimperlé.

Decourbes. *Présid.*
Barbier, fils, *Juge d'instruction.*
Abyven. *Juge.*
Lhelgoualch. . . } *Sup.*
Caurant. . . } *Sup.*
Renault . . . } *Sup.*
Briant-du-Lescoët, *Proc. du Roi.*
Morellon-Kergos, *Subst.*
Lenir. *Greff.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

29. GARD.

Alais.

Ramel, *Président.*
Servier, *Juge d'instruct.*
Escalier de Lassagne. *Jug.*
Reidon. . . . } *Sup.*
Chaber. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Amédée Maurin, *P. du R.*
. . . . , *Subst.*
Arbousset. *Greff.*

Le Vigan.

Lapierre, *Présid.*
. . . . , *Juge.*
Gaches. *Juge d'inst.*
Barral. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Balla. *Pr. du Roi.*
. . . . , *Substitut.*
Pison, *Greff.*

Nîmes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

. . . , *Présid.*
Fornier, *vice-Présid.*
Redier de la Villatte, *Jug. d'inst.*
Aldebert. . . } *Jug.*
Bruguier. . . } *Jug.*
Sautet. . . . } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*

Roustan. . . .
Argillier. . . .
Bechard-Chapelle.
Truchaud. . . .
Sup.
. . . . . *Pr. du Roi.*
Larivière . . .
. . . . . *Subs.*
Viguier. *Gref.*

Uzès.

Troussel. *Présid.*
Trinquelague. . .
Journet, *J.d'inst.* *Jug.*
Blanchard. . . .
Devés. . . . . *Sup.*
Lanfant. . . .
. . . . . *Pr. du Roi.*
Flandin, *Subst.*
Roussel, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nîmes.

30. GARONNE (Hte.)

Muret.

Taissié. *Présid.*
Sans, *Juge d'inst.*
Groc, *Juge.*
Dufaur. . . . .
Tuffe. . . . . *Sup.*
Decazes. . . .
Gallias. *Pr. du Roi.*
Carrière-Brimont, *Subst.*
Sevène, *Gref.*

Saint-Gaudens.

De Prats, *Présid.*
Danizan, *Juge.*
Ritivière, *Juge d'inst.*
Forgues. . . .
Sartor. . . . . *Sup.*
Lapène. . . . .
Sacase, *Pr. du Roi.*
St.Paul, *Subst.*
. . . ., *Gref.*

Toulouse.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Martin Bergnac, *Près.*
Carrière, *Vice-Présid.*
Duroux. . . .
Ruotte. . . . .
Perpessac. *J.d'ins.*
Cayre. . . . . *Jug.*
Laurens. . . .
Lezat. . . . .
Ortrie, *Juge hon.*
Fouré. . . . .
Viguié. . . . *Sup.*
Fontas . . .
Gleizes. . . .
Grimal, *Pr. du Roi.*
Lartigue. . . . *Subs.*
Petit . . . .
Sempé, *Gref.*

Villefranche.

Molinier, *Présid.*
Pratviel, *Juge d'instr.*
Raby, *Juge.*
Ceyla. . . . .
Pagot. . . . . *Sup.*
. . . . . .
Pascal-Durand, *Pr. du R.*
Caubel, *Subst.*
Miquel, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Toulouse

31. GERS.

Auch.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

De Thezan de l'Escout, *Pr.*
Jourdan, *vice-Présid.*
Pardiac, *J.d'inst.*
Carrere. . . .
Lasmezas . . .
Carde, fils. . . *Jug*
Lapeyre. . . .
Dupin. . . . .
Boubée. . . .
Laporte. . . .
. . . . . *Sup.*
. . . . . .
. . . . . .
Lanafoert, *Pr. du Roi.*
Labat. . . . .
Ader. . . . . *Subs.*
Molliere, *Gref.*

Condom.

Duffau. *Présid.*
Dutoya. *Juge d'instr.*
Cortade-Quissac, *Juge.*
Lasmolles. . . .
Dupuy Labarthe. . *Sup.*
Lebé. . . . .
Buzet. *Pr. du Roi.*
Lacave, *Subst.*
Saint-Pau, *Gref.*

Lectoure.

Boubée. *Présid.*
Betous, *Juge d'instr.*
Lagrange, *Juge.*
Cantaloup. . . .
Malus. . . . . *Sup.*
. . . . . .
Guilhon. G. . *Pr. du Roi.*
Denjoi-Margouet, *Subst.*
Druilhet, *Gref.*

Lombez.

Marre oncle. *Présid.*
Passama, Baron de la Busquière, *Juge.*
Depeuilh, *Juge d'instr.*
Labarthe-Brandelac. . . . *Sup.*
Dufaur. . . .
Troy. . . . .
Destieux, *Pr. du Roi.*
. . . . ., *Subst.*
Brun, *Gref.*

Mirande.

Abeillé, *Présid.*
Agut Lasserre. *Juge.*
Cenac. *Juge d'instr.*
Mailhos. . . .
Seillan. . . . *Sup.*
Barres. . . .
Boat de Nogaro, *P. du R.*
Liesta. *Subst.*
Lacoste, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

32. GIRONDE.

Bazas.

Bigot, *President.*
Bignon. *Présid. honor.*

Giresse, *Juge.*
Serviere, *Jug. d'inst.*
St.-Espes Lescot. } *Sup.*
Herman de Gast. } *Sup.*
Claverie, aîné. } *Sup.*
Castera-Larriere, *Pr. du R.*
Mongie, *Subst.*
Portepain, *Gref.*

Blaye.

Arnauld, *Présid.*
Guillorit, *Juge d'instr.*
Janet Lasfond, *Juge.*
Brun. . . . . } *Sup.*
Faure-St.-Hubert. } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Pastoureau, *Pr. du Roi.*
Lacroix, *Subst.*
Dufresne, *Gref.*

Bordeaux.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

. . . ., *Présid.*
Lagarde. . . . } *c.-P.*
Cassaignes. . . } *c.-P.*
Loustau-Lamothe. } *Jug.*
Valentin-Rateau. . } *Jug.*
Roux. . . . . } *Jug.*
De Vignieras. . . } *Jug.*
Lafourcade. . . } *Jug.*
Dezest, *Juge d'instruct.* . } *Jug.*
Dutrouilh. . . . } *Jug.*
Demarbotin. . . } *Jug.*
Battar, *Juge d'instruct.* . } *Jug.*
Bignon St.-Roch. } *Sup.*
Lulé-Dejardin. } *Sup.*
Monnerie . . . } *Sup.*
Devaulx. . . . } *Sup.*
Leris. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Cazimir de Sèze, *Pr. du Roi.*
Montaubricq. . . } *Subs.*
Gauvri. . . . . } *Subs.*
Limoges. . . . } *Subs.*
Desmirail. . . . } *Subs.*
Dupuy jeune, *Gref.*

Lesparre.

Boussier, *Présid.*
Potié, *Juge d'instruct.*
Chatard, *Juge.*
Laumond jeune. } *Sup.*
Tatin. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . ., *Pr. du Roi.*
. . . . . ., *Subst*
Lebeuf, *Gref.*

Libourne.

Guimard, *Présid.*
Fourcaud. . . . } *Jug*
Badailh. . . . } *Jug*
Malescot, *J. d'ins.* } *Jug*
Deval. . . . . } *Sup.*
Fontemoing. . . } *Sup.*
David. . . . . } *Sup.*
Durand-Lagrangère, *Pr. du Roi.*
Blondeau, *Subst.*
Durand, *Gref.*

La Réole.

Lassime, *Présid.*
Déniaut, *Juge.*
Richon, *Juge d'instr.*
Cailheton. . . . } *Sup.*
Roullet. . . . } *Sup.*
Lamothe. . . . } *Sup.*
Dumoulin, *Pr. du Roi.*
Yzard, *Subst.*
Laporterie, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

33. HÉRAULT.

Béziers.

Cairol, *Présid.*
Villebrun, *Juge d'instr.*
Boucar-Martin, *Juge.*
Fabregat, *Juge.*
Alzieu. . . . . } *Sup.*
Lunaret. . . . } *Sup.*
Azaïs. . . . . } *Sup.*
Lamarre, *Pr. du Roi.*
Fusier, *Subst.*
Vernhes, *Gref.*

Lodève.

. . . ., *Présid.*
Berard, *Juge d'instr.*
Belloc, *Juge.*
Fuserand Ollier. . } *Sup.*
Loirette. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Fromens, *Pr. du Roi.*
Martin, *Subst.*
Alengry, *Gref.*

Montpellier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chauvet ✻, *Présid.*
Montels, *vice-Présid.*
Boudon. . . . } *Jug.*
Martelainé, *J. d'i.* } *Jug.*
Martin Féau. . . } *Jug.*
Vital-Saurines. . } *Jug.*
Corbin. . . . . } *Jug.*
Loys de Marigny. } *Sup.*
Anduze. . . . } *Sup.*
Condougnac. . . } *Sup.*
Rabines. . . . } *Sup.*
Peytal, *Pr. du Roi.*
Dussours. . . . } *Subs.*
Beleze. . . . } *Subs.*
Malbec, *Gref.*

Saint-Pons.

Peyronet, *Présid.*
Ronanet, *Juge.*
Poumeyrac-Bienvergnet, *Juge d'inst.*
Tarbouriech. . . } *Sup.*
Guiraud. . . . } *Sup.*
Thomassin. . . . } *Sup.*
Gazel, *Pr. du Roi.*
Maintenon, *Subst.*
Thomassin fils, *Gref.*

La cour royale de ce départ. est à Montpellier.

---

34. ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Barbedette Chermelais, *P.*
Morin de Longuinière, *J.*
Guérault, *Juge d'instr.*
Martin Melairie. . } *Sup.*
Mabille, père. . } *Sup.*
Deshays. . . . } *Sup.*

Boussel de Lécousselle, *Pr. du Roi.*
Couyer de la Chesnardière, *Subst.*
Delatouche, fils, *Gref.*

Montfort.

Turin, *Presid.*
Poignand aîné, *J. d'instr.*
Brager, *Juge.*
Dupont. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
De Lécluse, *Pr. du Roi.*
Piou. *Subst.*
Le Breton, *Gref.*

Redon.

Thélohan, *Présid.*
Chevalier. *Juge.*
Janvier. *Juge d'inst.*
Crespin de Tréo-gat. . . . . } *Sup.*
Besnier. . . . }
Noguès, V. . . }
Blanchard. *Pr. du Roi.*
Rollande de l'Isle, *Subst.*
Garnier fils, *Gref.*

Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desnos de la Grée, *Près.*
Chellet, *Vice-Près.*
Le Sire. *J. d'inst.* }
Le Gué. . . . }
Garnier Duplessix. } *Jug.*
Desbois. . . . }
Tiengou Tréfériou }
Vatar. . . . . }
Dubreil le Bre-ton. . . . . } *Sup.*
Bellamy. . . . }
Journée, fils. . . }
Brossays, *Pr. du Roi.*
Gaudiche. . . . } *Subs.*
Chirou. . . . . }
De Troniolly, fils, *Gref.*

Saint-Malo.

Hoüitte ☆, *Presid.*
Pitel, *Juge d'inst.*
Robiou, *Juge.*
Michel de la Morvonnais, *Juge.*
Pasquier. . . . } *Sup.*
Villalard. . . . }
Jouanjan. . . . }
De Krollier, *Pr. du Roi.*
Potier-Roberdière, *Subst.*
Renoul, *Gref.*

Vitré.

Bechu, *Près.*
Delaunay. *Juge.*
Taburet, *Juge d'inst.*
Bois Chapelle. . } *Sup.*
Bosches. . . . }
. . . . . }
Frotry de la Touche, *Pr. du Roi.*
Jégo, *Subst.*
Antignac, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes

35. INDRE.

Blanc.

Auclert, *President.*
Bernard Desplaces. *Juge.*
Bernard. *Juge d'instr.*
Bastide de Ville-muzault. . . } *Sup.*
Bernard-Léon. . . }
. . . . . }
Dubois. *Pr du Roi.*
Bernard-Adrien, *Subst.*
Royer. *Gref.*

Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Boery. *Presid.*
Duperthuys, *vice-Présid.*
Blanchard – d'Argenton. . . . }
Gaillard, *J. d'ins.* }
Desjobert. . . . }
Lecapelain.. . . } *Jug.*
Legrand. . . . }
Pelletier. . . . }
Moreau-Lucas. . }
Grillon-Vilclair. . }
Bertrand. . . . } *Sup.*
Selleron. . . . }
Bertrand de Greuil. }
Desclaux, *Pr. du Roi.*
Geay de Montenou. } *Subs.*
Fretel. . . . . }
Daiguzon aîné, *Gref.*

La Châtre.

. . . . *Présid.*
Cainnat-Charsay, *J. d'inst.*
Bernard, *Juge.*
Massicot. . . . } *Sup.*
Delaporte. . . . }
. . . . . }
Neraud, *Pr. du Roi.*
Badou. *Subst.*
Daiguzon, *Gref.*

Issoudun.

Barré. *Présid.*
Baille-de-Beauregard, *J. d'instruction.*
Auger, *Juge.*
Grazon, aîné. . . } *Sup.*
Bonneau de Leche-rolle. . . . }
. . . . . }
De Clamecy. *Pr. du Roi.*
Daussigny. *Subst.*
Demontferrand, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

36. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Le Jouteux. *Près.*
Chesnon-Baigneux. *Pr. l.*
Torterue de Sasilly, *J. d'i.*
Picault de la Ferrandière, *Juge.*
Torterue Cossin. . } *Sup.*
. . . . . }
Forterue, *Pr. du Roi.*
De Cougny. *Subst.*
Duvernay, *Gref.*

Loches.

Bruley. *Présid.*
Cochart fils, *J. d'instr.*
Delavergne, *Juge.*
Lenoir. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }

AcquilasHaincque, *P.du R.*
Geoffroy. *Subst.*
Martin, *Gref.*

Tours.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Enouf. *Présid.*
Decam, *vice-Présid.*
Baignoux. . . .
MoreauMégossier. *Juge d'inst.*
Gasnier du Tessé.
DeChâteauThierry
Couturier. . .
Delamothe-Jomet
Froger. *honor.*
Roussereau *honor.*
} *Jug.*
Picheray. .
Joubert. . . .
Veron. . . . .
Bredif . . . .
} *Sup.*
Adrien-P.-M. Haincque, *Pr. du Roi.*
Foy.. . . . .
Robillard. . . .
} *Subs.*
Origer Ducluseau. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans

37. ISÈRE.

Grenoble.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Jaquemet. *Présid.*
Laurent Duchesne, *V.-Pr.*
Piat Desvial. . .
Disdier, *J. d'inst.*
Marion. . . .
Garriel. . . .
Silvy. . . . .
} *Jug.*
Bardousse. . . .
Avril. . . . .
Portrait des Ayes. .
Camille Pal. . .
} *Sup.*
Romain-Mallein, *Pr.du R.*
Accarias ✲. . .
Jubié. . . . .
} *Subs.*
Bigillion, *Gref.*

Bourgoin.

Teste, *Présid.*
Valentin de la Roque, *J.*
Doullet, *Juge d'inst.*
Picot-la-Baume. .
Potton.. . . .
Demontanier-St.-Julien. . . .
} *Sup.*
De Rezicourt ✲, *P. du R.*
Rolland Garagnol, *Subst.*
Lambert. *Gref.*

Saint-Marcellin.

. . . . *Prés.*
Robin Duverney. *Juge.*
Nugues. *Juge d'inst.*
Vincenlon-du-Moulin. . .
Vallier. . . .
Boisset. . . .
} *Sup.*
Cattier. *Proc. du Roi.*
Pachot, *Subst.*
Drevon, *Gref.*

Vienne.

Annuel de Mayeux, *Prés*
Pioct. . . . .
Loriol. . . . .
Eymonot, *J. d'ins.*
} *Jug.*
Loissut.. . . .
Blanchet. . . .
Bruant.. . . .
} *Sup*
Badin. *Proc. du Roi.*
Maselet. *Subst.*
Rocher. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Grenoble.

38. JURA.

Dôle.

Bulle ✲, *Présid.*
Amoudru, *Juge d'instr.*
Roumette, *Juge.*
Broch. . . . .
Breton.. . . .
Parreau. . . .
} *Sup.*
Huot, *Proc. du Roi*
Ferdinand Magdelaine, *S.*
Perrenot. *Gref.*

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Mornay, *Présid.*
Vuillermoz père, *v.-Prés.*
Dunand . . .
Vautier de Chevry.
Furet. . . . .
Convers, *J. d'ins.*
Regnault-Maulmain. . . .
Clerc. . . . .
Guichard, fils. .
} *Jug.*
Jobin. . . . .
Bailly. . . . .
Clerget de S. Léger.
Baptaillard. . .
} *Sup.*
Colin, *Pr. du Roi.*
Mornay, fils. .
Catal. . . . .
} *Subs.*
Perrin, *Gref.*

Arbois.

Calamard, *Présid.*
Petitjean, *Juge d'instr.*
Laurenceot, *Juge.*
Bouvenot. . . .
Milleret.. . . .
. . . . .
} *Sup.*
Roux Deraze de Saurigney, *Procureur du Roi.*
Crestin d'Oussières. *Subst.*
Huguenin, *Greffier.*

Saint-Claude.

Crestin, *Présid*
Epailly, *Juge d'instr.*
Savaud. *Juge.*
Grenier. . . .
Duparchy.. . . .
. . . . .
} *Sup.*
Vuillermoz. *Pr. du Roi.*
Gras. *Subst.*
Tournier, *Gref.*

La cour royale de ce départem. est à Besançon.

39. LANDES.

Dax.

Dupoy, *Présid.*
Lodeve *Juge d'inst.*
Dumont-Besseler, *Juge.*
Detchevers. . .
Desbordes.. . .
Cantin. . . .
} *Sup.*
Seguin. *Proc. du Roi.*
Bordanave. fils, *Subst.*
Duplantier, *Gref.*

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bordenave, *Prés.*
Broca-Perras, *vice-Prés.*
Lefranc-Brans.. } *Jug.*
Bethbéder. . . .
Laborde-Lancelot.
De Candau. . . .
Labeyrie, *J. d'ins.*
Baras. . . . .
Laurens. . . .
Mallet. . . . } *Sup.*
Lubet Barbon. .
Brettes. . . .
Guyot. . . .
F. Dulamon, *Proc. du R.*
Soubiran, fils. . } *Subs.*
Laurans, fils. . .
Fargues, *Gref.*

Saint-Sever.

Brethous-Lasserre, *Prés.*
Laborde-Dublanc, *Juge.*
Bertous Peyron, *J. d'inst.*
Marsan. . . . } *Sup.*
Coudroy . . . .
Lafaurie. . . .
Bessellère, *Proc. du Roi.*
Dussault, *Subst.*
Faget, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

40. LOIR ET CHER.

Blois.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Stocard, *Président.*
Bergevin, *Vice-Présid.*
Debeine, *J. d'instruction.* . . } *Jug.*
Riffault-Blau. . .
Risse. . . . .
Gaullier de la Grandière. . . .
Pean Petit. . .
Lecouvreur de St.-Pierre. . . .
Leddet. . . .
Gallard, *J. hon.*
Bellenoue-Chartier. . . . . } *Sup.*
Pardessus, père. .
Labbé. . . . .
Moulnier, *Proc. du Roi.*
Chartier. . . . . } *Sub.*
Barbier de Préville. . . . .
Leroux, *Gref.*

Romorantin.

Turmeau. *Présid.*
Charbonnier Durival, *J. d'inst.*
. . ., *Juge.*
Poisson. . . . } *Sup.*
Bellevalle. . . .
. . . .
Goislard, *Proc. du Roi.*
Thuault de Beauchesne. *Subst.*
Jannin. *Gref.*

Vendôme.

Vié. *Présid.*
Baudichon, *Juge.*
Boutrais-Gruau, *J. d'inst.*
Badot, *Juge hon.*
Mereaux des Bancheries. . . . } *Sup.*
Bourgogne, père.
Martin. . . .
Gondeau, *Pr. du Roi.*
Bazin, *Subst.*
Deschamps, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

41. LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Battant de Pommerol, *Présid.*
Durand, *Vice-Présid.*
Souchon, *J. d'in.* } *Jug.*
Baudot. . . .
Meynis. . . .
Recorbet. . . .
Rony. . . . .
Lambert. . . .
Dussert. . . .
Duperret, *J. hon.*
Barbant. . . . } *Sup.*
Poitier-Chante-Merle. . . .
Barge. . . . .
Chantelauze père.
Buer, *Proc. du Roi.*
De Vazelhes. . . } *Subs.*
Lecomte. . . .
Chantelauze fils, *Gref.*

Roanne.

Larochette, *Présid.*
Bouquet, *Juge d'inst.*
Barge, *Juge.*
Martinet. . . . } *Sup.*
Rivière. . . .
Coupat. . . .
Genton, *Proc. du Roi.*
Alcok, *Subst.*
Duret, *Gref.*

Saint-Etienne.

Teyter, *Présid.*
Richard. . . . } *Jug.*
Capelin. . . .
Bayon, *Juge d'inst.*
Courbon. . . . } *Sup.*
Peyron. . . .
Gauthier. . . .
Ternie, *Proc. du Roi.*
Picon, *Subst.*
Peyron, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Lyon.

42. LOIRE. (HAUTE)

Brioude.

Dalbine, *Présid.*
Fournier, *Juge d'instr.*
Pascou, *Juge.*
Couguet. . . . } *Sup.*
Rochette. . . .
Grenier. . . .
Lagrange, *Proc. du Roi.*
Martinon-Saint-Ferréol, fils, *Subst.*
Bonnet, *Gref.*

Le Puy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Sauzet Saint-Clément, *P.*
Marthory, père, *vice-Pres.*

Cailhe. . . . .
Lobeyrac. . . .
D'Authier de Sisgau, *J. d'inst.* } *Jug.*
Gallet. . . . .
Duvillard. . . .
Richard. . . .

Vazeilles. . . .
Marthory, fils. . } *Sup.*
Pipet. . . . .
Nirande. . . .

Calemard Lafayette, *P. du R.*
Charre-Lavalette. } *Sub.*
Dorthac. . . . .
Labatie, *Gref.*

Yssingeaux.

. . . . . , *Présid.*
Massard, *J. d'inst.*
Mollin. *Juge.*
Reboulh-Lavée. .
Gaillard, aîné. . } *Sup.*
Gueyffier. . . .
Chevalier-Lemore, *Proc. du Roi.*
Delagrevol, fils, *Subst.*
Roche Lacombe, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Riom.

43. LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Pronzat de Langlade, *Prés.*
Germain, *Juge.*
Lavaud, *Juge d'instr.*
Bongerard. . . .
Levaillant. . . . } *Sup.*
Gicqueau Bongérard. . . . .
D Gicqueau de Varades, *Pr. du Roi.*
Bossis, *Subs.*
Chetou, père. *Gref.*

Château-Briant.

Guibour. *Présid.*
Meynard. *Juge d'inst.*
Bernard Hayais, *Juge.*
Lejeune. . . .
Baguet. . . . } *Sup.*
Legeard. . . .

Félix Potier, *Pr. du Roi.*
. . . . , *Subst.*
Polligné, *Gref.*

Nantes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Baron, *Présid.*
Gaudon ✻, *Prés. honor.*
. . . . . , *v.-Pr.*
Marion. . . .
Dhaveloose, *J. d'i.*
Tronson. . . .
Gautier. . . .
Le Lasseur. . .
Lebahezre-de-Crémblay. .
Maisonneuve, A.
Bruneau de la Souchais, jeune. . } *Jug.*
Laennec. . . .
Reveillé de Beauregard. . . . } *Sup.*
Gedouin, fils. . .
Bernard, fils. .
Bernard, père. *Proc. du R.*
Bernede . . . } *Sub.*
Lefeuvre. . . .
Pion, *Gref.*

Paimbeuf.

Joyau, *Présid.*
Querbez. *Juge d'inst.*
Baudry-Duplessis, *Juge.*
Huguet. . . . .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Perret, *Proc. du Roi.*
Rahio, *Subst.*
Biclet, *Gref.*

Savenay.

Daviaud, *Présid.*
Louvel, *Juge d'inst.*
Gagon, *Juge.*
Magonet-Mondesorme, *Juge honoraire.*
Haubois. . . .
Larcher. . . } *Sup.*
Masson de Bellefontaine. . .

Baudoüin. *Proc. du Roi.*
De Goyon. *Subst.*
Lebec. *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

44. LOIRET.

Gien.

Brillard. *Prés.*
Priandy. *Juge d'inst.*
Bazin. *Juge.*
Dartonne. . . .
Bourassin. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Frocrain, *Pr. du Roi.*
Perreve, *Subs.*
Guérin, *Gref.*

Montargis.

Guyard, *Présid.*
Gaillard. *Juge.*
Buché, *Juge d'inst.*
Boursier. . . .
Appert. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Jullien, *Proc. du Roi.*
Souesme. *Subst.*
Girard, *Gref.*

Orléans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Miron de l'Espinay, *Pr.*
Baschet-Compain, *Vice-Présid.*
Panchet. *J. d'inst.*
Fougeron. . . .
Cabart. . . . } *Jug.*
Rozier. . . .
Lemoine. . . .
Peteau-Lasneau, *J. hon.*
Isambert-Saint-Aignan. . . .
Foucher. . . . } *Sup.*
Johannet. . . .
Caternaut de Castelnaut. . . .
Moutié, *Proc. du Roi.*
Sourdeau de Beauregard. . . . } *Sub.*
Sevin. . . . .
Ragu, *Gref.*

Pithiviers.

Micheli, *Président.*
Fougeron, *Juge d'instr.*
. . . . . , *Juge.*
Lanson. . . . } *Sup.*
Mercier. . . . }
. . . . . }
Desroches, *Proc. du Roi.*
Perret de la Vadade, *Subst.*
Perier, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Orléans.

---

45. LOT.

Cahors.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Laromiguiere, fils, *Près.*
Deloncle, *Prés. hon.*
Barreau, *vice-Pr sid.*
Tressens. . . . }
Depeyre, *J. d'inst.* }
Sers, père. . . . }
Izarn. . . . . } *Jug.*
Ch. Boysson. . . }
Tournié. . . . }
Théron, fils aîné. }
Dufour. . . . }
. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . , *Proc. du Roi.*
Sers, fils. . . . } *Sub.*
Albouys. . . . }
Boudrès. *Gref.*

Figeac.

Gach, *Présid.*
Capval, *Juge.*
Cas, *Juge d'inst.*
Latremolière. . . }
Salissard. . . . } *Sup.*
Arnaldy-Destroa . }
Delpon de Livernou, *Proc du Roi.*
Canet, *Subst.*
Desclaux, *Gref.*

Gourdon.

Glandin, *Presid.*
Albert, *Juge d'inst.*
Fouilloux, *Juge.*
. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Perié, *Pror. du Roi*
Vidieu de Vidilhes, *Subst.*
Frankoual, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

---

46. LOT ET GARONNE.

Agen.

Tropamer, *Près.*
Carrié, *J. d'inst.* }
Hybre . . . . } *Jug.*
Briet. . . . . }
Ducos. . . . . }
Dayrie. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Nenout, *Pror. du Roi.*
Grousson, *Subst.*
Brû, *Gref.*

Marmande.

Barrier, *Présid.*
Bouet, *Juge.*
Seré-Lanauze, *J. d'inst.*
Ducasse. . . . }
Boussenot. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Grangeneuve, *Pr. du Roi.*
Sandilhon, *Subst.*
Bayle, *Gref.*

Nérac.

La Fitte, *Président.*
Bacqua, *Juge.*
Donodevie, *Juge d'inst.*
Jean Ferret. . . }
Lasserre, fils. } *Sup.*
Jalras de Cascail. . }
Lesueur de Perés, *Pr. du R.*
Dast, *Subst.*
Decamps, *Gref.*

Villeneuve-d'Agen.

Gary, *Présid.*
Marrauld, *Juge d'inst.*
. . , . . , *Juge.*
Auzeral. . . . }
Escande. . . . } *Sup.*
Deroux. . . . }
. . . . . , *Proc. du Roi.*
Maydieu, *Subst.*
Carrière, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Agen.

---

47. LOZÈRE.

Florac.

Jourdan, *Présid.*
Teissier-Duclaus, *Juge d'instruction.*
Delapierre, *Juge.*
Valat. . . . . }
Cade. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Boyer, *Proc. du Roi.*
Leiris, *Subst.*
Leblanc, *Gref.*

Marvejols.

Chapel d'Espinassoux, *Pr.*
B. Dallo, *Juge d'inst.*
Favi-Brassalières, *Juge.*
Durand. . . . }
Chaleil. . . . } *Sup.*
Monestier. . . . }
Louvrier, *Proc. du Roi.*
Quarante, *Subst.*
Boubernat, *Gref.*

Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

. . . . , *Présid.*
Lacoste, *Vice-Présid.*
Boutheilhe. . . }
Olivier. . . . }
Aulanier. . . . }
Vialard Desfonds } *Jug.*
Juge d'inst. }
Lhermet . . . }
Bertrand. . . . }
Blanquet. . . . }
Forestier Crouzet, *J. hon.*
Pelisse. . . . }
Guyot. . . . . } *Sup.*
Portallier. . . }
Vincens fils. . . }

Rivière, *Proc. du Roi.*
Teissonniere. . . } *Sub.*
Rivière ✻. . . }
André, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nimes.

48. MAINE ET LOIRE.

Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Desmazières, *Présid.*
Huault Dupuy, *vice-Prés.*
Rogeron. . . . }
Béraud. . . . . }
Dezallay, *J. d'ins.* } *Jug.*
Lenoir. . . . . }
Le Geard Dirlays. . }
Guérin Desbrosses. }
Chedevergne. . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Lorrier, *Proc. du Roi.*
Lehoucher. . . . } *Sub.*
. . . . . }
Perdrau, *Gref.*

Baugé.

Chevré, *Présid.*
Commeau, *Juge.*
Lorier, *Juge d'instr.*
Desvignes. . . . }
Bon Deliguan. . } *Sup.*
Mongla. . . . . }
Caillot-de-Crochard, *Pr. du Roi.*
. . . . *Subst.*
Pion, *Gref.*

Beaupreau.

Sachet, *Présid.*
Adam, *Juge d'instr.*
Martin la Roche, *Juge.*
Guerif. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Chesneau, *Proc. du Roi.*
Poitou, *Subst.*
Laforest, *Gref.*

Saumur.

Coustis St.-Médard, *Pr.*
Sou-Dumarais. . } *Jug.*
Guy de Lavau. . }
Goullain Dufresnay, *Juge d'inst.*
Delande. . . . }
Olivier Proust. . } *Sup.*
Chevalier. . . . }
Allain-Targé, *Proc. du Roi.*
Robouam, *Subst.*
Roax, *Gref.*

Ségré.

Duclos, *Présid.*
Delcauvoys-Desfaveries, *Juge d'instr.*
Trotté, *Juge.*
Bancelin. . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Guyard Grand-Maison, *Procureur du Roi.*
Letourneur Delaborde, *Sub.*
Bazin, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Angers.

49. MANCHE.

Avranches.

. . . . . , *Président.*
Voisin, *Juge.*
Motet, *Juge d'inst.*
Leroux-Delaunay. }
Guerin Duchemin. } *Sup.*
Delahougue. . . }
Lesplu Dupré. *Pr. du Roi.*
Abraham Dubois fils, *Subs.*
Maillard, *Gref.*

Cherbourg.

Vrac, *Présid.*
Couppey, *Juge.*
De la Porte, *Juge d'inst.*
Le Petit. . . . }
Desmarets. . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . , *Proc. du Roi.*
Mabire, *Subst.*
Courtin, *Gref.*

Coutances.

Ce tribunal se divise en deux chambres

Gonfrey, *Présid.*
Le Carpentier, *vice-Prés.*
Foucher. . . . }
De Bourgade. . }
Le Pigeon de Boisval, *Juge d'ins.* } *Jug.*
Massy père. . . }
Lemaître. . . . }
Le Breton père. . }
Leloup. . . . . }
Jourdain de Beaulieu. . . . }
Potrel. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Lebrun, *Proc. du Roi.*
Du Saussey. . . } *Subs.*
Barbe. . . . . }
Leloutre, *Gref.*

Mortain.

Durocher. *Présid.*
Delaporte Dubois Roussel, *Juge d'inst.*
Ponthaud, *Juge.*
Bernard. . . . }
Leverdays. . . . } *Sup.*
Poullain-la-Croix. }
Lange. *Pr. du Roi.*
Le Dieu, *Subst.*
Champs, *Gref.*

Saint-Lô.

. . . . , *Prés.*
Moncuit, *Juge.*
Le Chev. Duperret, *Juge d'instruct.*
Gaumain, *Juge audit.*
Le Jolis de Villiers }
Delacotte. . . . } *Sup.*
Hufmel. fils. . . }
Massy, fils, *Proc. du Roi.*
Martin, *Subst.*
Baoult, *Gref.*

Valognes.

. . . . , *Prés.*
Heurtevent-Prémer. . . . }
Revel, *J. d'instr* } *Jug.*
Hervieu. . . . }
Le Bienvenu-Dutourp. . . . } *Sup.*
Clamorgam. . . }
Lambert. . . . }

Degournaye,

Degournay, *Pr. du Roi.*
Hamelin-d'Ectot, *Subst.*
Lechosel, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Caen.

50. MARNE.

Châlons.

Faciot ✲, *Présid.*
Delacourt, *Juge.*
Arnould, *Juge d'inst.*
Renaut. . . . } *Sup.*
Dronot-Hatot. . } *Sup.*
Garinet ✲. . . } *Sup.*
Dorigny, *Proc. du Roi.*
Lenain, *Subst.*
Bonnaire, *Gref.*

Epernay.

Dubois, *Présid.*
Labouret, *Juge.*
Dozon, *Juge d'instr.*
Cainat, *Juge honor.*
Lachapelle, fils. . } *Sup.*
Oudet, père. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Morel, *Proc. du Roi.*
Sevestre, *Subst.*
Fourié, *Gr.*

Reims.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Moreau, *Présid.*
Neveux, *vice-Présid.*
Forzy. . . . .
Lecomte. . . .
Baron. *Juge d'ins.*
Moignon. . . . } *Jug.*
Griffon.. . . .
Massigas. . . .
Sutaine-Duvivier.
. . . . .
Morel, *Jug. hon.*
Buffry. . . . .
Bouché. . . . } *Sup.*
Malo. . . . .
Guenard Mauclerc.
Gaschon, *Procureur du Roi.*
Boulloche.. . . } *Sub.*
Tarbé. . . . . } *Sub.*
Rivart-Allart, *Gref.*

Sainte-Ménehould.

Dommanget ✲, *Présid.*
Mathieu Devienne, *J. d'in.*
Mauclerc, *Juge.*
Renart, *Juge auditeur.*
Dez. . . . . } *Sup.*
Pierret fils. . . } *Sup.*
Legay. . . . . } *Sup.*
Bernard, *Procur. du Roi.*
Buache. *Subst.*
Giroux, *Gref.*

Vitry-sur-Marne.

Guichard ✲, *Présid.*
Barbier. *Jug. d'instr.*
Soucat, *Juge.*
Corda, père. . . } *Sup.*
Grelot. . . . } *Sup.*
Le Febure. . . } *Sup.*
Gillet, *Proc. du Roi.*
Forby de Rosière. *Subst.*
Montigneul, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Paris.

51. MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Ce tribunal se divise en deux chambres

Dimey. *Présid.*
Toupot, *vice-Présid.*
Vorse de Reuilly, *Juge d'instruction.*
Goudard. . . . } *Jug.*
Marque-Lanty. . } *Jug.*
Thomassin. . . } *Jug.*
Larcher ✲. . . } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*
Dubois-Calmelet.. } *Sup.*
Guyot. . . . . } *Sup.*
Petit. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Desetangs, *Proc. du Roi.*
Royer. . . . . } *Sub.*
Gossin fils.. . . } *Sub.*
Thiery, *Greffier.*

Langres.

Drevon, *Présid.*
Miot, *Juge.*
Le Brun, *Juge d'inst.*
Chauchard-Bournot. . . . . } *Sup.*
Clerget Vaucouleurs. . . . } *Sup.*
Poinsot. . . . } *Sup.*
Regnier. *Pr. du Roi.*
Bizot. *Subst.*
Jacquinot, *Gref.*

Wassy.

Halotel, *Présid.*
Baudot. *Juge d'inst.*
Guillemin, *Juge.*
Guyot-Menissun. . } *Sup.*
Simonet. . . . } *Sup.*
Hutin. . . . . } *Sup.*
Hanin, *Proc. du Roi.*
Pitouf, *Subst.*
Leloup, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Dijon.

52. MAYENNE.

Château-Gonthier.

. . . ., *President.*
Maunoir, *Juge.*
Le Motheux-Daudier (O.✲), *Juge d'inst.*
Bachelier-Dubuisson. . . . . } *Sup.*
Lepecq. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Bachelier, *Proc. du Roi.*
Duclaux. *Substitut.*
Henry, *Gref.*

Laval.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Garnier-Duferray. *Pr.*
Gombert de la Tesserie, *vice-Présid.*
Barbeu de la Couperie, *vice-Présid. honor.*
Aubry, l'aîné. . } *Jug.*
Loret, *J. d'inst.* } *Jug.*
Courte de Vilclerc. } *Jug.*
Nupied. . . . } *Jug.*
Bidault de Frétigné } *Jug.*
Morin. . . . . } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*

Coignard. . . .
Lefevre Champorin. . . . . } *Sup.*
Guédon. . . .
Letessier. . .
Duchemin-Devilliers, *Pr du Roi.*
Boullier. . . . } *Sub.*
Fontaine. . . .
Lory, *Gref.*

Mayenne.

Baguelin, *Présid.*
Noel de Latouche. *J. d'i.*
Morisset. . . .
Le Dauphin du Bourg. . . . } *Jug.*
Chevallier-Malibert. . . . . } *Sup.*
Lefebvre-Chevrus.
Trippier-Lagrange
De la Broise. *Pr. du Roi.*
Le Dauphin Tesnières. *S.*
Guimond des Riveries, *G.*

La cour royale de ce département est à Angers.

---

53. MEURTHE.

Lunéville.

Jeandidier, *Présid.*
Poinsignon, *Juge d'inst.*
DeMaimbourg ✲. } *Jug.*
Lejeune ✲. . . .
Benoist. . . .
Perrin. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Jorant, *Proc. du Roi.*
Maffioli, *Subst.*
Radès, *Gref.*

Nancy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Charpit de Courville ✲, *Pr.*
Pagnot, *vice-Présid.*
Henry ✲, *Juge d'inst.*
Genaudet. . .
Gauthier. . . . } *Jug.*
Ferry . . . .
De Metz fils. . .

Mandel. . . .
Charlot. . . . } *Sup.*
Gauvain. . . .
. . . . . .
De Luxer ✲, *Pr. du Roi.*
Mourot. . . . } *Sub.*
Cardi de Sansonnetti ✲. . . .
Simonin, *Gref.*

Sarrebourg.

Prouvé, *Présid.*
Henriet, *Juge d'inst.*
Régeot, *Juge.*
Bouget. . . . } *Sup.*
Gide. . . . .
. . . . . .
Colle, *Proc. du Roi.*
Collin, *Subst.*
Machet, *Gref.*

Toul.

Bouchon, *Présid.*
Cordier ✲, *Juge.*
Vincent *Juge d'inst.*
Simonet, père. } *Sup.*
Croissant. . . .
. . . . . .
Gerbaut, *Proc. du Roi.*
Germain, *Subst.*
Villemsens, *Gref.*

Vic.

Hun, *Présid.*
Bouliant, *Juge d'inst.*
Schneider, *Juge.*
Ris. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
Michel, *Proc. du Roi.*
Ferry, *Subst.*
Deflins, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

---

54. MEUSE.

Bar-le-Duc.

Perard ✲. *Présid.*
Mousin de Romécourt, *Juge d'instruction.*

Vaaché, *Juge.*
Chappuis. . . . } *Sup.*
Maheux. . . .
Gillon. . . . .
Brion, *Proc. du Roi.*
Bouchez, *Subst.*
Brichart, *Gref.*

Montmédy.

Chenet, *Présid.*
La Flize. *Juge d'inst.*
Bouchon, *Juge.*
Jeantin. . . . } *Sup.*
Guyot. . . . .
. . . . . .
André de Carcy. *P. du R.*
Hannequin, *Subst.*
Guériot, *Gref.*

Saint-Mihiel.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Estivant, *Présid.*
Rouvroy, *vice-Présid.*
Leblanc. . . . } *Jug.*
Martin. . . .
Thierry. . . .
Levasseur, *J. d'in.*
Miscaut. . . .
Baudot. . . .
Larzillière, fils. .
Gay. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
. . . . . .
Laurent, *Proc. du Roi.*
Leblanc. . . . } *Sub.*
Hussenot. . . .
Vicq, *Gref.*

Verdun.

Violard, *Présid.*
Gabriel, *Juge d'inst.*
Dominé, *Juge.*
Madin. . . . } *Sup.*
Delachalumelle. .
Mondon. . . .
Lambry ✲, *Proc. du Roi*
Bouchon, *Substitut.*
Marland, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Nancy.

55. MORBIHAN.

L'Orient.

Legallic Kerizouet. *Pr.*
Fruchart. *Juge d'inst.*
Le Corvoisier. . . } *Jug.*
Lebreton. . . . }
Congoulat. . . } *Sup.*
Pierre. . . . . }
. . . . . }
Lozach, *Proc. du Roi.*
Frogerays aîné. *Subst.*
Regnault, *Gref.*

Ploermel.

Tuault (O. ✻), *Présid.*
Robert, *Juge d'instr.*
Le Goueshe-Bellée, *Jug.*
Brenugat. . . . } *Sup.*
Lucas Peslouan. . }
. . . . . }
Chardevel. *Proc. du Roi.*
Woyrdye, *Subst.*
Duportal fils. *Gref.*

Ponthivi.

Puillon-Boblaye, *Présid.*
Laudren. . . . } *Jug.*
Laborde. . . . }
. . , *Juge d'instr.*
Dhaucour. . . . } *Sup.*
La Gillardaie. . . }
Lorans. . . . . }
Tabier, *Proc. du Roi.*
Yzopt, *Subst.*
Pepion, *Gref.*

Vannes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Le Guillou de Kerincuff, *Président.*
Claret, aîné. *vice-Présid.*
Porée. . . . . }
Gaillard, fils. . . }
Taslé. . . . . }
Lemonnier. . . } *Jug.*
Leray, *J. d'inst.* }
Rialan, fils. . . }
Eude. . . . . /
. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Papin. fils, *Proc. du Roi*
Duperron. . . . } *Sub.*
Dubodan. . . . }
Jamet, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Rennes.

56. MOSELLE.

Briey.

Degoutin. *Présid.*
François, *Juge.*
Begin. *Juge d'inst.*
Hieule. . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Virvaux, *Pr. du Roi.*
Froment, *Subst.*
Thibessard, *Gref.*

Metz.

Ce tribunal se divise en deux Chambres.

De Maillier, *Présid.*
Innocenti, *vice-Présid.*
Rupied. . . . }
Medicus. . . . }
Pariset. . . . } *Jug.*
Toussaint, *J. d'in.* }
Chauffin. . . . }
Mory. . . . . }
Mangay. . . . } *Sup.*
Salmon . . . . }
Pêcheur. . . . }
De Coulon. *Proc. du Roi*
Voysin de Gartempe, fils. . } *Sub.*
. . . . . }
Michelant, *Gref.*

Sarguemines.

Demaire ✻. *Présid.*
Lallemand. . . }
Roget de Bellouet, *Juge d'ins.* } *Jug.*
Tilloy. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . ., *Proc. du Roi.*
Goulon, *Subst.*
Regnault ✻, *Gref.*

Thionville.

Jadin. *Présid.*
Elminger. *Prés. hon.*
Ham, *J. d'inst.* . } *Jug.*
Mairesse. . . . }
Rolly. . . . . }
. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Hermand, *Proc. du Roi.*
. . . . ., *Subst.*
Simon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Metz.

57. NIÈVRE.

Château-Chinon.

Richon, *Prés.*
. . . . ., *J. d'inst.*
Charleuf-Desforêts, *Juge.*
Rasse . . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Petitier, *Proc. du Roi.*
Ravary, *Subst.*
Bourgier. *Gref.*

Clamecy.

Lacan. *Présid.*
Cassard, *Juge d'instr.*
Née-Devaux, *Juge.*
Barbier-Grandpré, *J. h.*
Bouquerot. . . } *Sup.*
Héreau. l'aîné. . }
Bourlet Chasseigne }
Merland, *Proc. du Roi.*
Perrot. *Subs.*
Millelot, *Gref.*

Cosne.

Courroux-Desprez. *Prés.*
Leblanc-de-la-Caudrie, *Juge d'instruction.*
Frappier-S.-Martin, *Juge.*
Affroy des Buffats. } *Sup.*
Moyreault . . . }
. . . . . }
Voille de Villarnou, *Pr. du Roi.*
Sanglé-Ferrière, *Subs.*
Lapra. *Gref.*

Nevers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Leblanc-de-Neuilly, *Prés.*
Decolons-de-Vauzelle, *vice-Président.*

Dubosc, *Juge d'inst.* . . .
Verrier. . . .
Languinier. . .
Gillet. . . . .
Maillard-de-Jully. . . . . } *Jug.*

Bert. . . . .
Garilland, père. . . . . } *Sup.*

Sonnier-Dubroc, *P. du R.*
Robert. . . . } *Sub.*
Legoube. . . .
Bergerot, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

58. NORD.

Avesnes.

Prouveur de Longpré, *Pr.*
Wallerand, *Juge.*
Marit. *Juge d'instr.*
Hennebert. . . .
Hannoye. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Lebeau, *Pr. du Roi.*
Beviere, *Subst.*
Jonquoy, *Gref.*

Cambrai.

Douai, *Président.*
Morcrette. . . .
Legros. *J. d'instr.* } *Jug.*
Bouly de Lesdain.

Douay-Mallet. .
Cacheux. . . . } *Sup.*
Leroy. . . . .

Lussiez, *Pr. du Roi.*
. . . . . *Subst.*
Dourlez, *Gref.*

Dunkerque.

Olivier, *Présid.*
Dekytspotter, *J. d'instr.* . . . } *Jug.*
Hovelt. aîné. .
Boutillier. . . .
Michiels, *Jug. hon.*
Duval. . . . . } *Sup.*
Vandewynckel aîn.
Lavoisier. . . .
. . . . ., *Proc. du Roi.*
Savary, *Subst.*
Staintun, *Gref.*

Douai.

Desmoutiers. *Présid.*
Jossou, *Juge d'instr.*
Quesnoy. . . . } *Jug.*
Dubrouil. . . .
Lœuillet. . . .
Caulet. . . . } *Sup.*
Martin.. . . .
De Faulx, *Proc. du Roi.*
Leurs. *Subst.*
Apffell, *Gref.*

Hazebrouck.

Tiffret, *Présid.*
De Kytspotter, *J. d'inst*
Duvet. . . . . } *Jug.*
. . . . . .
Flament. . . . } *Sup.*
Cleenewerck. . .
Revel. . . . . .
Vandewalle, *Pr. du Roi.*
Joets, *Substit.*
Delhomel. *Gref.*

Lille.

Fauvel ✲. *Présid.*
Waymel, *vice-Président.*
Lorain . . . . .
Lejosne, *Juge d'inst.* . . . } *Jug.*
Bara. . . . .
Guérin. . .
Fievet-Maracci. .
Dumesnil. . . .
Deleville.. . . .
Artaud. . . . } *Sup.*
Deifosse. . . .
Danel. . . . .
Dutilleul, *Proc. du Roi.*
Wartel. . . . } *Subs.*
Delafoilye. . . .
Flory. *Gref.*

Valenciennes.

Perdry, *Présid.*
Frassinetti.. . . } *Jug.*
Crendal de la Tourre. . .
DesfontainesDepreux *J. d'i.*
Boca. . . . . } *Sup.*
Lussigny. . . .
Grard. . . . .
Thellier de Poncheville, *Proc. du Roi.*
Lécuyer, *Subst.*
Douchy, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Douai.

---

59. OISE.

Beauvais.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

LeCaron-de-Troussure, *P.*
Le Grand, *Prés. hon.*
Danse, *vice-Présid.*
Auger, *Juge d'inst.*
Pasquier. . . . } *Jug.*
Le Mareschal, M.
Le Mareschal, G.
Danse, J.-C.-G..
Joly. . . . .
Hamel.. . . .
Toupillier. . . } *Sup.*
Dumontier. . .
Lhommez.. . .
Duquesne. . . .
Legrand des Cloizeaux, *Pr. du Roi.*
Daniel.. . . . } *Sub.*
Fourdinier.. . .
Tellier, *Gref.*

Clermont.

Payen, *Présid.*
Ledicte Duflos, *J. d'instr.*
Bender, *Juge.*
Pollet.. . . . } *Sup.*
Censier. . . .
. . . . . .

Hainsselin, *Pr. du Roi.*
Huvey, *Subst.*
Denis, *Gref.*

Compiègne.

Poulletier, *Présid.*
Decrouy, *Juge d'instr.*
Scellier, *Juge.*
Hennequin. . . . } *Sup.*
Lasserre, J. B., *P. du R.*
Imbert de Bourdillon, *Subs.*
Thirial, *Gref.*

Senlis.

Dufresnoy, *Présid.*
Robinet, *Juge d'instr.*
Juery, *Juge.*
Pannetier. . . . } *Sup.*
Descadillac. . . }
Gueullette, *Proc. du Roi.*
Labourt, *Subst.*
Maupin, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Amiens.

---

60. ORNE.

Alençon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Demées, *Présid.*
Gerard, *vice-Présid.*
Chenel, *Jug. d'inst.*
Busson. . . . }
Revel Dannerie. . }
Broquet. . . . } *Jug.*
Savary. . . . .}
Bodin. . . . . }
Savary, jeune. . }
Le Bourgeois. . . }
Malassis-Casso-nière. . . . } *Sup.*
Collas, *Proc. du Roi.*
Demées fils. . . } *Sub.*
Patinot. *Gref.*

Argentan.

De Malherbe d'Amonville, *Présid.*
Pelletier-du-Coudray, *P. h.*
De Courseulles de Barbeville, *Juge.*
Bouffey, *Juge d'instr.*
Chausson-Lasalle.. }
Godechal Vorus. . } *Sup.*
Simon. . . . . }
Sennegon, *Pr. du Roi.*
Devilade, *Subst.*
Le Dangereux, *Gref.*

Domfront.

Lelièvre-Delaunay, *Prés.*
Ruault-Duplessis, *Juge.*
Bourrée Foucaudière, *Juge d'instr.*
Delaunay, *Jug. hon.*
Hedou. . . . . }
Roullin-Martinière. . . . } *Sup.*
Dumarny, *Proc. du Roi.*
Christophle, *Subs.*
Guillais, *Gref.*

Mortagne.

Delangle, *Présid.*
Noël Got, *J. d'instr.*
Audollent. . . . } *Jug.*
Bail. père. . . . }
Fourmy, *Jug. hon.*
Delalande.. . . }
Bailly. . . . . } *Sup.*
Gohier, Chevalier d'Aingleville, *Pr. du Roi.*
Allard, *Subst.*
Brizard, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Caen.

---

61. PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Lefebvre Troismarquet ✲, *President.*
Billiou. . . . } *Jug.*
Ansart. . . . . }
Thellier de Sars, *J. d'ins.*
Corroyer. . . . }
Devienne. . . . } *Sup.*
Monel. . . . . }
Morel, *Proc. du Roi.*
Petit, *Subst.*
Develle, *Gref.*

Béthune.

Ozenne, *Présid.*
Capelle. . . . }
Lefevre Dupré, *J. d'instruction.* . } *Jug.*
Legay. . . . . }
Lequien. . . . }
Peltier. . . . . } *Sup.*
Delalleau. . . . }
Desruelles, *Proc. du Roi.*
Dacquin, *Subst.*
Hulleu, *Gref.*

Boulogne.

Wissocq, *Présid.*
Bourée, *Juge.*
Coilliot, *Juge d'inst.*
Dacquin. . . . }
Le Porcq. . . . } *Sup.*
Dessaux. . . . }
Caron de Fromentel ✲, *Pr. du Roi.*
Vieville, *Subst.*
Duflos, *Gref.*

Montreuil.

Enlart, *Présid.*
Lambelin, *Juge d'inst.*
De St.-Jean, *Juge.*
Brulé. . . . . }
Dubocquet. . . } *Sup.*
Petit, *Pr. du Roi.*
Fougeroux-de-Campigneulles, *Subst.*
Marissal, *Gref.*

Saint-Omer.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Defrance, *Présid.*
Vaneechout, *vice-Présid.*
De Wimille. . . }
Bachelet. . . . }
Deldicque. *J. d'in.* }
Lefebure d'Hedancourt. . . } *Jug.*
Dethosse. . . . }
Dekeiser. . . . }
Wattringue. . . }

Buret. . . . .
Vasseur. . . .
Caron Senlecq. .
. . . . . } *Sup.*
Degouve de Nunques, *Pr. du Roi.*
Eudes. . . . .
Defrance . . . } *Subs.*
Piers, *Greff.*

Saint-Pol.

Guffroy, *Présid.*
Prevost, *Juge.*
Genelle, *Juge d'instr.*
Herognelle. . .
Cressent. . . . } *Sup.*
Lefebvre. . . .
Joanne. *Proc. du Roi.*
Nœuveglise. *Subs.*
Boucher de Gironcourt, *G.*

La Cour royale de ce département est à Douai.

62. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Collangettes, *Présid.*
Calemard, *Juge.*
Chabrier Gladel, *J. d'inst.*
Fabre. . . . .
Brevard-Labois-siere, fils. . } *Sup.*
Duval. . . . .
Madur-Dulac, *Pr. du Roi.*
Matussière Dupeyran, fils, *Subst.*
Langlois. *Greff.*

Clermont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Dartis de Marsillac. *Prés.*
Chardon du Rauquet, *V.-P.*
Daumat, *Pr. lion.*
Chasaing. . . .
Lamy, *J. d'inst.*
Margeride. . .
Bonnefoy. . . . } *Jug.*
Murol. . . . .
. . . . . .
Beille-Bergier. .
Besse. . . . . } *Sup.*
Mandet. . . .
Taché. . . . .
Moulins. *Proc. du Roi.*
Chasteau du Breuil. } *Sub.*
Huguet . . . .
Fauverteix fils, *Greff.*

Issoire.

Bayet, *Présid.*
Monteil, *Juge d'instr.*
Greliche, *Juge.*
Cothon. . . .
Dalbine. . . . } *Sup.*
Trioson Barbas. .
Bergier, *Proc. du Roi.*
Trioson-Saulnier, *Subst.*
Gauthier-Person, *Greff.*

Riom.

Borye. *Présid.*
Mandosse Nevrezé, *Juge d'instr.* . } *Jug.*
Chamilour. . . .
Arnaud. . . . .
Mayet. . . . .
Vissac. . . . . } *Sup.*
Chalus-Devèze. .
Chossier-Desponteix, *Pr. du Roi.*
Grelliche, *Subst.*
Gaubert, *Greff.*

Thiers.

Giraud-Reynaud, *Présid.*
Borias, aîné. . } *Jug.*
Andrieux, *J. d'ins.*
Dufraisse. . . .
Dumas de Cave-lieres. . . } *Sup.*
Dumas-Dufour. .
Madieu. *Proc. du Roi.*
Pellet, *Subst.*
Rigodon, fils. *Greff.*

La Cour royale de ce département est à Riom.

63. PYRÉNÉES (B.).

Bayonne.

Mendiry, aîné, *Présid.*
Sibas. . . . .
Monclar, *J. d'ins.* } *Jug.*
Etcheverry Valin.
Duséré. . . .
Sallenave. . . . } *Sup.*
. . . . . .
Laborde, *Pr. du Roi.*
Berro, *Subst.*
Ducasse, *Greff.*

Oloron.

Guirail. *Présid.*
Salet, *Juge.*
Proharam. *Juge d'inst.*
Laborde-Roncal. .
. . . . . } *Sup.*
. . . . . .
. . . ., *Proc. du Roi.*
Ponts fils, *Subst.*
Lacaze, *Greff.*

Orthès.

Dufrasneau, *Pres.*
Badiere, *Juge.*
Vidal, *Juge d'instr.*
Dufau-Falin. . .
Labourdette Sega-las. . . . } *Sup.*
Labaigt. . . .
Campagne. *Proc. du Roi.*
Dufour Salinis fils, *Subst.*
Camet, *Greff.*

Pau.

Hourcade, *Présid.*
Lacortiade, *J. d'in.*
Barbet. . . . . } *Jug.*
Croharé. . . .
Casaubon. . . .
Caussadette. . . } *Sup.*
Pommiès. . . .
Duclos, *Proc. du Roi.*
Ferrier, *Subst.*
Grangé. *Greff.*

Saint-Palais.

D'Yriart d'Etchepare, *Pr.*
Casenave, *Juge.*
Darthez-Lassalle, *J. d'ins.*
Basterreix. . .
Sorhouet. . . . } *Sup.*
. . . . . .
De Sunhary-Beloseau, *Pr. du Roi.*
Martiche, *Subs.*
Marmissolle, *Greff.*

La Cour royale de ce département est à Pau.

64. PYRÉNÉES. (HAUTES)

Bagnères.

Rousse, *Présid.*
Picqué, *Juge.*
Carmouse, *Juge d'inst.*
Pierra. . . . . } *Sup.*
Borgella. . . . }
Claverie de Pourad. }
Tresarrieu, *Proc. du Roi.*
Lafeuillade, *Subst.*
Amiel, *Gref.*

Lourdes.

Ravielle, *Présid.*
Casaubon, *Juge.*
. . , *Juge d'inst.*
Bordenave. . . } *Sup.*
Latapie, fils. . . }
Dufau. . . . . }
Laffeuillade, *Pr. du Roi.*
Galiay, *Subst.*
Rouy, *Gref.*

Turbes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Bordanave, *Présid.*
Barère, *vice-Présid.*
Laïrle. . . . . }
Figarol, *J. d'inst.* }
Duclos. . . . . }
Cazes. . . . . } *Jug.*
Artiguenave. . . }
Despourrin. . . }
. . . . . }
Lagrave. . . . }
Corcelle. . . . } *Sup.*
Gratiane. . . . }
Bouvet. . . . }
Baile, *Proc. du Roi.*
Dartiguenave. . } *Sub.*
Daries. . . . . }
Congalinon, *Gref.*

La cour royale de ce département est à Pau.

65. PYRÉNÉES ORIENTALES.

Céret.

Belleserre, *Présid.*
Rodor, *Juge d'inst.*
Lacroix, *Juge.*
Barrera. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Romeu, *Proc. du Roi.*
Patris-Palan, *Subst.*
Vicens, *Gref.*

Perpignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Calmétes, *Présid.*
Vaquer, *vice-Présid.*
Bertrand. . . . }
Ferrer (Joseph).. }
Campagne. . . }
Massot. . . . } *Jug.*
Doménech, *J. d'i.* }
Saléta-Pla. . . }
Dejean. . . . }
Saisset. . . . . }
Lorens-Estève. . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Puiggari, *Proc. du Roi.*
Birotteau. . . . } *Sub.*
Romeu. . . . . }
Ramon-Ruffat, *Gref.*

Prades.

Vicens, *Présid.*
Pallarès – de – Rigarda, *Juge d'instr.*
Malegue, *Juge.*
Escape. . . . } *Sup.*
Acezat. . . . . }
Bonnet. . . . }
Lacroix, *Proc. du Roi.*
Tolra, *Subst.*
Barrera Delhon, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Montpellier.

66. RHIN. (BAS)

Saverne.

Martinez, *Présid.*
Luther, *Juge d'instr.*
Hoffmann, *Juge.*
Merillhon. . . . } *Sup.*
Arth. . . . . }
. . . . . }
Wolbrett, *Proc. du Roi.*
Gast, *Subst.*
Knepffler, *Gref.*

Schestatt.

Fels, *Présid.*
Corhumel, *J. d'ins.* } *Jug.*
Quelain. . . . }
Bourdon. . . . }
Kübler. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Sadoul, *Proc. du Roi.*
Volbert, *Subst.*
Blanchet, *Gref.*

Strasbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Zœpffel (O. ✻), *Présid.*
De Kentzinger ✠, *vice-P.*
Kern ✻. . . . }
Deville, *J. d'inst.* }
Silberrad. . . . }
Thierriet.-de-Luyton. } *Jug.*
Herrmann.. . . }
Friant d'Alincourt. }
Marchal ✠. . . }
De Vigneron. . }
Dubosque, *Juge honor.*
Grandmougin.. . }
Munschina. . . } *Sup.*
Brucker. . . . }
Ubersaal. . . . }
Mathien ✻, *Proc. du Roi.*
Moerlen. . . . } *Sub.*
Oppermann. . . }
Lerminier, *Gref.*

Wissembourg.

Gérard, *Présid.*
Hertzog. *Juge d'instr.*
Khol, *Juge.*
Buchholtz.. . . }
Grimmer. . . . } *Sup.*
. . . . . }

Beaudel, *Proc. du Roi.*
Muller, *Subst.*
Pille, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Colmar.

---

67. RHIN. (HAUT)

Altkirch.

Borneque, *Présid.*
Rey, *Juge.*
Lamey, *Juge d'instr.*
Chagué. . . . } *Sup.*
Cordioux. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Collignon, *Pr. du Roi.*
Comment, *Subst.*
Meyer, *Gref.*

Belfort.

Rollet, *Présid.*
Moser, *Juge d'inst.*
Ziegler, *Juge.*
Gavail. . . . } *Sup.*
Gannevat. . . . } *Sup.*
Petit-Jean. . . } *Sup.*
Moll, *Proc. du Roi.*
Oberland, *Subst.*
Termonia, *Gref.*

Colmar.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Poujol, *Présid.*
Lang, *vice-Présid.*
Schneider. . . . } *Jug.*
Richart. . . . } *Jug.*
Kemlin, *J. d'ins.* } *Jug.*
Mathieu ✻. . . } *Jug.*
Muller. . . . } *Jug.*
Biechy. . . . } *Sup.*
Wilhelm. . . . } *Sup.*
Gallet. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Lemolt, *Pr. du Roi.*
Collignon. . . } *Sub.*
Pierson. . . . } *Sub.*
Lempfrit, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Colmar.

68. RHÔNE.

Lyon.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Ravier-Dumagny, *Présid*
Bernat père ✻. } *vice-Prés.*
De Landine-Romanet. . . . } *vice-Prés.*
Cottier. . . . } *Jug.*
Durand. . . . } *Jug.*
Billioud. . . . } *Jug.*
Balleidier, *J. d'in.* } *Jug.*
Joanon. *J. d'inst.* } *Jug.*
Pic. . . . . } *Jug.*
Janson. . . . } *Jug.*
Morand de Jouffrey . . . . } *Jug.*
Favre (Antoine). } *Jug.*
Metayer des Combes. . . . . } *Sup.*
Passet. . . . . } *Sup.*
Chabanassis de Marnas. . . . } *Sup.*
Journel. . . . } *Sup.*
Dupont de Chavagneux. . . . } *Sup.*
Barruel. . . . } *Sup.*
Desprez ✻, *Proc. du Roi.*
Breghot du Lut. . } *Sub.*
Bernat fils. . . } *Sub.*
Ravier Dumagny, fils. . . . . } *Sub.*
Bryon. . . . . } *Sub.*
Sury, *Gref.*

Villefranche.

Janson Sapart, *Présid.*
Couppier, *Juge d'inst.*
Roche de Bellegarde, *J.*
Guillard. . . . } *Sup.*
Pique. . . . } *Sup.*
Marin. . . . } *Sup.*
Laval Guttun, *Pr. du Roi.*
Dugueyt, *Subst.*
Chauchot, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Lyon.

69. SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Riduct. *Présid.*
Perchet. *Juge.*
Dubois, *Juge d'instr.*
Garnier. . . . } *Sup.*
Huvelin. . . . } *Sup.*
Jullien Laboullaye } *Sup.*
Bourdot. *Proc. du Roi.*
David, *Subst.*
Mugnier, *Gref.*

Lure.

Bouvenot, *Présid.*
Pingand, *Juge d'inst.*
Prinet. *Juge.*
Michel. . . . } *Sup.*
Richard. . . . } *Sup.*
Mulot. . . . } *Sup.*
Grosjean de Faucogney, *Proc. du Roi.*
Huvelin fils. *Subst.*
Trahin, *Greffier.*

Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hugon. *Présid.*
Galmiche, *vice-Président.*
Bardenet, *Vice-P. honor.*
Chevassu aîné, *Juge d'i.*
Vigneron. . . . } *Jug.*
Jacoulot. . . . } *Jug.*
Bourdault. . . . } *Jug.*
Petit-Clerc. . . } *Jug.*
Cuny, François. . } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*
Rolland. . . . } *Sup.*
Camus. . . . } *Sup.*
Guenot. . . . } *Sup.*
Virot. . . . } *Sup.*
Petit-Perrin, *Procureur du Roi.*
Hugon, fils aîné. . } *Sub.*
Lançon. . . . } *Sub.*
Lebon ✻, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Besançon.

70. SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

De Lachaise, *Présid.*
Guenot, *Juge.*
Pinot, *Juge d'inst.*
Rey, ... } *J. h.*
Dechevannes, . } *J. h.*
Delagrange, père. } *Sup.*
Pinard, fils. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Changarnier, puîne, *Pr. du Roi.*
Frappet. *Subst.*
Pignot, fils, *Gref.*

Chalons-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Sancy, *Présid.*
Paccard ℳ ✻, *vice-Pr.*
Batault-Berard. . } *Jug.*
Perrot. . . . } *Jug.*
Canat, *J. d'inst.* } *Jug.*
Bataillard Lobot. } *Jug.*
Manel. . . . . } *Jug.*
Lebrun. . . . } *Jug.*
Chesne. . . . } *Jug.*
Beaumé. . . . } *Sup.*
Batault-Gobert. . } *Sup.*
Chevreau. . . . } *Sup.*
Logerotte. . . . } *Sup.*
Chifflot. *Proc. du Roi.*
Forest. . . . } *Sub.*
De la Cuisine. . } *Sub.*
Ride, *Gref.*

Charolles.

Commaret, *Présid.*
Baudinot. fils. } *Jug.*
Montmessin, *Juge d'instr.* } *Jug.*
Rey de Morande, *J. hon.*
Monvenoux. . } *Sup.*
Rosselin. . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Villedey, , *Proc. du Roi.*
Bremond. *Subst.*
Cayet, fils, *Gref.*

Louhans.

Larmagnac, *Présid.*
Simonot, *Juge.*
Grillet, *Juge d'inst.*
Durand. . . . } *Sup.*
Lagrange. . . . } *Sup.*
Lautrey.. . . } *Sup.*
Meynier, *Proc. du Roi.*
Pitiot de Dracy, *Substit.*
Roberdet, *Gref.*

Mâcon.

Delaye, *Presid.*
Bonnetain. . . } *Jug.*
Montcharmont – Repoux, *J. d'i.* } *Jug.*
Trambly. . . . } *Jug.*
Robert. . . . } *Sup.*
Saclier, fils. . . } *Sup.*
Delavaivre, père } *Sup.*
Aubel de la Genette, *Proc. du Roi.*
V. Bonne, *Substit.*
Laroux, fils, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Dijon.

---

71. SARTHE.

La Flèche.

Rocher Desperrés, *Présid.*
Bria, *Juge d'inst.*
Versilié, *Juge.*
Lefevre Cherrou–vrie. . . } *Sup.*
Mousset. . . . } *Sup.*
Cointereau. . . } *Sup.*
Defougeres, *Pr. du Roi.*
Crepon, *Subst.*
Rocher, *Gref.*

Mamers.

Roulet, *Présid.*
Lehault, *Présid. honor.*
Letourneur – Vos–sery, *J. d'inst.* } *Jug.*
Lorin-Duboille. . } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*
Renard. . . . } *Sup.*
Bienvenu. . . . } *Sup.*
Piarron-Mondésir. } *Sup.*
Laudour, *Pr. du Roi.*
J. J. Nibelle, *Subst.*
Frété, *Gref.*

Mans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Hardouin du Parc, *Prés.*
Valet, *Près honor.*
Damné de S.-Laurent, *v.-P.*
Bréard. . . . } *Jug.*
Moynerie. . . . } *Jug.*
Moriceau. . . . } *Jug.*
Jousset. . . . } *Jug.*
Cochelin, *J. d'inst.* } *Jug.*
Corvasier. . . . } *Jug.*
Houdebert.. . . } *Jug.*
Bardou. . . . } *Sup.*
Turbat.. . . . } *Sup.*
Lefebvre de la Reiniere. . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Liége d'Irai, *Pr. du Roi.*
Thoré. . . . } *Sub.*
Rondeau – Marti–nière. . . } *Sub.*
Brouard, *Gref.*

Saint-Calais.

Javary-Duguesseau, *Prés.*
Gigou, *Juge d'inst.*
Mousseron-Melleve, *Jug.*
Proust. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Boutrais, fils, *Proc. du Roi.*
Legendre, *Subst.*
Reynaud, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Angers.

---

72. SEINE.

V. l'organisation de ce tribunal.

---

73. SEINE ET MARNE.

Coulommiers.

Bienaymé, *Presid.*
Susor, *Juge.*
Lefevre-Charette, *J. d'ins.*

L'Evêque. père. . }
Le Cacheur. . . } *Sup.*
. . . . . }
Piquerel, *Proc. du Roi.*
Wandewalle, fils, *Subst.*
Delafosse, *Gref.*

Fontainebleau.

Menessier, *Prés.*
Ploix, *Juge.*
Lefebvre, *Juge d'instruct.*
Cartault, *Juge honor.*
Boisse. . . . . }
Oudot. . . . . } *Sup.*
Ansillion. . . . }
Perrin-Dulac, *Pr. du Roi.*
Amyot, *Subst.*
Ansillion, *Gref.*

Meaux.

Lhoste, *Présid.*
Hanoteau, *Juge d'inst.*
Candon, *Juge.*
Godard de Saponay }
Chantepie . . . } *Sup.*
. . . . . }
Boudet, *Proc. du Roi.*
Payn, *Substitut.*
Lavalley, *Greffier.*

Melun.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Eicher-Riviere; *Présid.*
Demay, *vice-Présid.*

Foix. . . . . }
Aumaistre. . . }
Charles. . . . }
Nau. . . . . }
Loisel, *J. d'instr.* } *Jug.*
Grimperel de Goulot. . . . . }
Riguet. . . . . }

Gilbert. . . . }
Tournemine. . . } *Sup.*
EicherRivière fils. }
. . . . . }
Despatys ✻, *Proc. du Roi.*
De Vauzelles. . }
Pecout. . . . . } *Sub.*
Dardenne, *Gref.*

Provins.

Marcilly, *Préid.*
Geollot, *Juge.*
Pelet-Guérin, *Jug. d'inst.*
Verne . . . . }
Simon. . . . . } *Sup.*
Rétel de Champhey. . . . }
Michelin, *Juge-Aud.*
Foureau, *Proc. du Roi.*
Royer, *Substit.*
Le Fevre, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Paris.

---

74. SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Desmortiers, *Présid.*
Liborel, *Juge*
De Besse, *Juge d'instruct.*
Tournant. . . . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
De Glos, *Pr. du Roi.*
Jacquinot-Pamplune, fils, *Substitut.*
Lambert, *Gref.*

Etampes.

Picard-Noirpinay, *Prés.*
Heret, *Jug. d'instr.*
Henin de Chevel, *Juge.*
Gabaille, *Juge honor.*
Le Roy Bonneville. }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Sergent, *Proc. du Roi.*
Deverges, *Subst.*
Diet, *Gref.*

Mantes.

Feugere, *Présid.*
Lemoyne, *Juge d'instr.*
De Crusy, *Juge.*
Gautier. . . . }
Mustel. . . . . } *Sup.*
Grippierre. . . }
Brethous de Lasserre, *Pr. du Roi.*
Duret d'Archiac, *Subst.*
Martin, *Gref.*

Pontoise.

Boileau, *Présid.*
Fontaine, *Juge.*
Le Tavernier, *Juge d'inst.*
Soret ✻. . . . }
Mondain. . . . } *Sup.*
Caron. . . . . }
De Belleyme, *Pr. du Roi.*
Vanin de Courville, *Subs.*
Lemaire, *Gref.*

Rambouillet.

Moisson, *Pres.*
Hardy de Juinne, *J. d'inst.*
Maillet, *Juge.*
Morin. . . . . }
Ledier. . . . . } *Sup.*
Rullier. . . . }
De Vauzelles, *Pr. du Roi.*
De Vaufreland, *Substitut.*
Bruyant, *Gref.*

Versailles.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Anfrye, *Présid.*
Dutillet de Villars, *vice-P.*
Daupeley, *Juge d'instr.*
Delacroix. . . . }
Leleu-Lafontaine. }
Chandellier. . . } *Jug.*
Gady. . . . . }
Pillaut. . . . . }
Pinondel. . . . }
Griveau, *Juge honor.*
Menard. . . . }
Clausse. . . . } *Sup.*
Duval. . . . . }
Gauthier. . . . }
Brunet ✻, *Proc. du Rot.*
De la Palme. . } *Sub.*
Miller. . . . . }
Noble, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Paris.

---

75. SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Langlois Parent, *Prés.*

De la Marre-Houard. . . } *Jug.*
Le Barrois. . . } *Jug.*
Jean, *Juge d'inst.* } *Jug.*
Meliot. . . . . } *Sup.*
Mimerel. . . . } *Sup.*
Le Corbeiller.. . } *Sup.*
Leguest, *Proc. du Roi.*
Lemoin d'Aubermesnil, *S.*
Cappon, *Gref.*

Hâvre.

Glier, *Présid.*
Isabelle. . . . } *Jug.*
Lefebvre, aîné. . } *Jug.*
Vimont, *J. d'inst.* } *Jug.*
Denouette.. . . } *Sup.*
Lacorne. . . . } *Sup.*
Gollain. . . . } *Sup.*
Labbé-des-Fontaines, *Proc. du Roi.*
Raoul-Chaussée, *Substit.*
Vastel, *Gref.*

Neufchâtel.

Lenud, *Présid.*
Cotton-d'Anglesqueville, *Juge d'inst.*
Delacouldre, *Juge.*
Senichon. . . . } *Sup.*
Hubard. . . . } *Sup.*
Milet. . . . . } *Sup.*
Rigoult, *Proc. du Roi.*
Coquet, *Subst.*
Treulé, *Gref.*

Rouen.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Boullenger ✲, *Présid.*
Isabel. . . . . } *vice-Pr.*
Adam. . . . . } *vice-Pr.*
Barrois-Beaumanoir.. . . . } *Jug.*
Bletry. . . . . } *Jug.*
Selot. . . . . } *Jug.*
Trugard-Maromme. . . . } *Jug.*
Esnard. . . . } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*
Verdiere. . . . } *Jug. d'in.*
Vauquier de Traversain. . . } *Jug. d'in.*
Taillet.. . . . } *Sup.*
Delahaye. . . . } *Sup.*
Turgis-Breval. . } *Sup.*
Legris de la Chaise. } *Sup.*
Lefort . . . . } *Sup.*
Lévesque. . . . } *Sup.*
Dossier, *Proc. du Roi.*
Baroche. . . . } *Sub.*
Taurin-Dupont. . } *Sub.*
Arnois de Captot. } *Sub.*
Delassize. . . . } *Sub.*
Floquet, *Gref.*

Yvetot.

Delahais, *Présid.*
Cotton d'Englesqueville. . . } *Jug.*
Vieillot père.. . } *Jug.*
Lemercier, *J. d'i.* } *Jug.*
. . . . . } *Jug.*
Lefebvre. . . . } *Sup.*
Morisse. . : . } *Sup.*
Couture. . . . } *Sup.*
Vic, *Proc. du Roi.*
De Martonne, *Subst.*
Rousselet, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Rouen.

---

76. SÈVRES. (DEUX)

Bressuire.

Rolland, *Présid.*
Guilbault, *Juge.*
Arnault Menardière, *Juge d'inst.*
Ducroq. . . . } *Sup.*
.. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
De Lagarde, *Pr. du Roi.*
Lahaye, *Subst.*
Chevreau, *Gref.*

Melle.

Savin de Larclause ✲, *Pr.*
Challe, *Juge.*
Belleroche, *Juge d'instr.*
Bujault. . . . } *Sup.*
Naudeau. . . . } *Sup.*
Richard. . . . } *Sup.*
Chapelain, *Proc. du Roi.*
Pontenier de la Girardière, *Subst.*
Martin Bessé, *Gref.*

Niort.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chauvin, *Présid.*
Avrin, *vice-Présid.*
Delaroy. . . . } *Jug.*
Nourry, *J. d'inst.* } *Jug.*
Montault. . . . } *Jug.*
Texéreau. . . . } *Jug.*
Rouget. . . . } *Jug.*
Delavault. . . } *Jug.*
Hubert.. . . . } *Jug.*
Guerinau. . . . } *Sup.*
Bernard. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Agier, *Proc. du Roi.*
Pressac. . . . } *Sub.*
Nourry, fils. . } *Sub.*
Fardeau, *Gref.*

Parthenay.

Fribault, *Présid.*
Chasteau, *Juge d'instr.*
Gaby, *Juge.*
Hamelin. . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
. . . . . } *Sup.*
Failly, *Proc. du Roi.*
Allard, fils, *Subst.*
Taffoireau, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Poitiers.

---

77. SOMME.

Abbeville.

Bouteiller ✲, *Présid.*
Dubellay. . . . } *Jug.*
Félix Cordier. . } *Jug.*
Malot, *J. d'inst.* } *Jug.*
Aliamet. . . . } *Sup.*
Boullon. . . . } *Sup.*
Siflait. . . . . } *Sup.*
Labitte, *Proc. du Roi.*
Devismes, *Substit.*
Pommageot, *Gref.*

Amiens.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Mathon, *Présid. hon.*
Caumartin, *Présid.*

Rabache, *vice-Présid.*
Mathon, fils. . . } *Jug.*
Delapierre. . . }
Dubois. . . . }
Dupont Roussel, *J. d'inst.* }
Fauchon. . . . }
Poullain. . . . } *Sup.*
Lefrançois . . . }
Ledoux. . . . }
. . . . . .
Faton de Favernay, *Proc. du Roi.*
Oger. . . . . } *Sub.*
Boullet. . . . . }
Trecourt, *Gref.*

Doullens.

Thierry, *Présid.*
Marchant, *Juge.*
Hémart, *Juge d'inst.*
Lansorne. . . . } *Sup.*
Canelle. . . . }
Laurent. . . . }
Tripier, *Proc. du Roi.*
Morel, *Subst.*
Dusével, *Gref.*

Montdidier.

Cousin de Beaumesnil, *P.*
Pucelle. *Près. honor.*
Cochepin, *Juge d'inst.*
Lienart. *Juge.*
Le Boucher. . . } *Sup.*
Masson de S. Marc. }
. . . . . .
Bosquillon de Jenlis, *Procureur du Roi.*
Vatin, fils, *Sub.*
Mailliard, *Gref.*

Péronne.

Le Baron Dehaussy-Robécourt. *President.*
Huet d'Hébécourt. *Juge.*
Tattegrain, *Juge d'inst.*
Dehaussy. . . . } *Sup.*
Villemant. . . . }
. . . . . .
Carpeza, *Proc. du Roi.*
Rabache-Duquesnoy, *Sub.*
Danicourt, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Amiens.

78. TARN.

Alby.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Pezous, *Présid.*
Lafon, *vice-Présid.*
Taillefer de la Portalière. . . . } *Jug.*
Calusac, *J. d'inst.* }
Chamayon. . . }
Ravaillie. . . . }
Mathieu fils aîné. }
Desiré-Combes. . }
Boudet. . . . }
Esquilat. . . . } *Sup.*
Foulquier. . . }
Rodiere. . . . }
. . . . . }
Cambiaire Molières, *Proc. du Roi.*
Guilhaumon. . . } *Sub.*
Bonnefoi. . . . }
Loubiere, *Gref.*

Castres.

Azais, *Présid.*
Ramière. . . . } *Jug.*
Peyronet, fils. . }
Lacroix, *J. d'inst.* }
Debrus, *Juge honor.*
Dejean. . . . } *Sup.*
Sers. . . . . }
Hilaire. . . . }
Derrouch. *Proc. du Roi.*
Mahuziès. *Subst.*
Roques. *Gref.*

Gaillac.

Vialas, *Présid.*
De Paulo, *J. d'in.* } *Jug.*
Boudet. . . . }
Albenque. . . . } *Sup.*
Blanc de Brisse. }
Teyssonnières. . }
Miquel, *Proc. du Roi.*
Pesons. *Subst.*
Bournazel, *Gref.*

Lavaur.

Abrial. *Présid.*
Heilhes, *Juge d'inst.*
Malabion, *Juge.*
Moré. . . . . } *Sup.*
Roques-Canet. . }
Buffeteau, fils. . }
Delbreil. *Proc. du Roi.*
Vidal-Lauzun, *Subst.*
Merle. *Gref.*

La Cour royale de ce départ. est à Toulouse.

79. TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Raby, *Présid.*
Carère-Dupin, *J. d'instr.*
Carrère-Brillamont. *Juge.*
De Mazade de Percin, *J. honoraire.*
Maury. . . . . } *Sup.*
Arnoux. . . . }
Constans. . . . }
Alphonse de Mazade, *Proc. du Roi.*
Pouzols. *Subst.*
Hinard. *Gref.*

Montauban.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rous. *Présid.*
Debroca. *vice-Prés.*
Rivals de Lacombe. ✲ }
Hucafol. . . . }
Teulieres, *J. d'in.* } *Jug.*
Leygue. . . . }
Acher-Duvernès. }
De Granès-Lavaur. }
De Granal. . . . }
Brocart. . . . }
Mallet, fils. . . } *Sup.*
Faure. . . . . }
Daiché. . . . . }
Crosithes, *Proc. du Roi.*
Garrisson. . . . } *Sub.*
Cornac. . . . }
Defrance. *Gref.*

Moissac.

Martin, *Présid.*
Plantade, *J. d'in.* } *Jug.*
Boscus. . . . }

Jeauffrein Lagerie
Pons. . . . } *Sup.*
Chambonnau, fils.
Cabanes. . . .
Delvolvé, *Procureur du Roi.*
Carrere, *Subst.*
Ruffat. *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Toulouse.

---

80. VAR.

Brignolles.

Garnier ✲, *Présid.*
Franc, *Juge d'inst.*
Fanton, *Juge.*
Templier. . . . } *Sup.*
Raynouard. . . .
. . . . . .
F. Mouttet, *Pr. du Roi.*
Minuty, *Subst.*
Rigaud, *Gref.*

Draguignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Giraud, *Présid.*
Perrache, *vice-Présid.*
Rostan. . . . }
Tolon. . . . .
Firminy. . . .
Rostagny, *J. d'ins.* } *Jug.*
Faissole. . . .
Amalric. . . .
Depierre. . . .
. . . . . }
Fauchier. . . . }
Blanc-Saletes. . } *Sup.*
. . . . . }
Olivier, *Proc. du Roi.*
Revertegat. . . } *Sub.*
. . . . . }
Dous, *Gref.*

Grasse.

Mougins, *Présid.*
Bernardy, *Juge d'inst.*
Chambiron, *Juge.*
Gaitte. . . . . }
. . . . . } *Sup.*
Lemore. . . . }

Pons, *Proc. du Roi.*
Roubaud, *Subst.*
Gaston Rey, *Gref.*

Toulon.

Lesperon ✲, *Présid.*
Auban, *J. d'inst.* }
Beaudin. . . . . } *Jug.*
Reymonenq. . . }
Broquier. . . . }
Reverdit. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Minuty, *Proc. du Roi.*
Toucas Duclos, *Subst.*
Blondel, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Aix.

---

81. VAUCLUSE.

Apt.

Sollier, *Présid.*
Ginoyer, *Juge d'inst.*
Duclos, *Juge.*
Blancard. . . . }
Guillibert. . . . } *Sup.*
. . . . . }
Boze, *Proc. du Roi.*
Empereur, *Subst.*
Pons, *Gref.*

Avignon.

Croze ✲, *Présid.*
Piot, *Juge d'inst.*
Bon. . . . . } *Jug.*
Bruneau. . . . . }
Dupuy. . . . }
Teste. . . . . } *Sup.*
Giraudy, fils. . }
Verger ✲. *Proc. du Roi.*
Thomas, *Subst.*
Vitalis, *Gref.*

Carpentras.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Gontard, *Prés.*
De Collet, *vice-Présid.*

Morard, *J. d'ins.* }
Cartier. . . . }
Pelissier . . . }
Guiraud, fils. . } *Jug.*
D'Olivier du Rouret. . . . }
Dastier.. . . . }
. . . . . }
Liotard. . . . }
Martin.. . . . } *Sup.*
. . . . . }
. . . . . }
Gaud, *Proc. du Roi.*
Morel. . . . . } *Sub.*
. . . . . }
Leclerc, *Gref.*

Orange.

Martin, *Présid.*
Reyne, *Juge.*
Jonc, *Juge d'inst.*
Besson. . . . }
Dumas.. . . . } *Sup.*
Paillet ✲. . . }
Thomas, *Proc. du Roi.*
. . . , *Subst.*
Pellissier, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Nîmes.

---

82. VENDÉE.

Fontenay.

Pichard Dupaty, *Prés.*
Vinet, *J. d'inst.*
Friot, *Juge.*
Bréchard, aîné. . }
. . . . . } *Sup.*
. . . . . }
Denêcheau. *Pr. du Roi.*
Main, *Substitut.*
Epaud, *Greffier.*

Bourbon-Vendée.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Auvynet, fils, *Présid.*
Auvynet, père, *Pr. honor.*
Guerin, *vice-Président.*

Goupilleau-de-la-Baroire. . . .
Rouillé. *J. d'instr.*
Duchaisne. . .
Avynet, fils. . .
Provost. . . .
Robert. . . . .
Savin. . . . .
} *Jug.*

Tortat. . . . .
Egonniere fils.. .
. . . . . .
} *Sup.*

Duplessis, *Pr. du Roi.*
Mourain. . . .
Chasteau. . . .
} *Sub.*

Revel, *Gref.*

Sables d'Olonne.

Birotheau des Burondières. *Présid.*
Regain, *Juge.*
Girard, *Juge d'inst.*
Delange. . . .
Garnier. . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Sourrouille-Cailletière, *Proc. du Roi.*
Bourcy, *Substitut.*
Grosleau, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Poitiers.

83. VIENNE.

Châtellerault.

Dubois, *Présid.*
Deschamps, *Prés. honor.*
Faulcon-Riviere, *Juge.*
Guillemot, *J. d'inst.*
Pleignard. . . .
Mereau. . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Habert, *Pr. du Roi.*
Martinet, *Substitut.*
Papillaut, *Gref.*

Civray.

Maufatre, *Président.*
Albert-Preveil, *J. d'i.*
Jozeau, *Juge.*
Favre. . . . .
Léveillé. . . .
Laubier Grandfief
} *Sup.*

Barbier-Dauphin, *Proc. du Roi.*
. . . , *Subst.*
Chevallon, *Gref.*

Loudun.

Besnard, *Président.*
Haward-Texier, *Jug. d'i.*
Montault-Chavigny, *Jug.*
Chevalier-de-la-Noüe. . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Gaillard de la Diomerie, *Proc. du Roi.*
Delphin-Fradin, *Subst.*
Bricheteau-Gravellonne, *Greffier.*

Montmorillon.

Dedault-la-Chaise, *Prés.*
Gervais Lafond, *Pr. hon.*
Silvain-Duronet, *J. d'i.*
Labourt, *Juge.*
Chapt-Latouche. .
. . . . . .
. . . . . .
} *Sup.*

De Chievres, *Pr. du Roi.*
Nouveau, *Substitut.*
Carin, *Gref.*

Poitiers.

Leydet, *Présid.*
Babault de Chaumont, *J. d'inst.*
Giraudeau. . . .
Théret. . . . .
} *Jug.*

Chasteau. . . .
Brechard. . . .
Genet fils. . . .
} *Sup.*

Guerry-Champneuf, *Proc. du Roi.*
Fradin. *Subst.*
Angulo-St.-Charles, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Poitiers.

84. VIENNE (Hte).

Bellac.

La Croix, *Présid.*
Raffard de Panissat, *J. d'i.*
Rivaud Dubreuil, *Juge.*
Arbellot-Lagasne.
Crouzaud de Latouche. . . .
Bussière. . . .
} *Sup.*

Genebrias Goutepagnon, *Proc. du Roi.*
Fonmartin, *Subst.*
Arbellot-Rouffignac, *Gr.*

Limoges.

Talabot, *Présid.*
Ponmeau de la Pouyade, *Juge d'inst.*
Rogues. . . .
Sudrand-Désisles.
} *Jug.*

Jouhaud. . . .
Dumont. . . .
Mousnier. aîné. .
} *Sup.*

David, *Proc. du Roi.*
Lachassagne (Th.), *Subs.*
Marbouty fils, *Gref.*

Rochechouart.

Chabodie-du-Peerat. *Pr.*
Bachelerie, *Juge d'inst.*
Legros-Puisseguy, *Jug.*
Goursaud-du-Maze. . . . .
Merlin-Chaban. .
Simon-du-Rocle. .
} *Sup.*

Simon la Raside, *Proc. du Roi.*
Montel-Lambertie, *Subst.*
Cousin, *Gref.*

Saint-Yrieix.

Crezennet, *Présid.*
Labadie, *Juge.*
Crezennet (Elie), *J. d'ins.*
Bonhomme-Lavalade.. . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Queyroulet, *Pr. du Roi.*
Allouveau Montréal. *Subs.*
Rudeüil, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Limoges.

85. VOSGES.

Epinal.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Chavane, *Président.*
Martin, fils, *Vice-Prés.*

Benoist. . . .
Cosserat. . . .
Vincent. . . .
Delaunoy. ✲. .
Guery, *J. d'inst*
Vosgien. . . .
Delorme. . . .
} *Jug.*

Pommier, *Juge hon.*

Maurice. . . .
Andreu. . . .
. . . . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Cuny, *Proc. du Roi.*

Honoré Derazey. .
Masson. . . .
} *Sub.*

Maudheux, *Gref.*

Mirecourt.

Delpierre. *Président.*

Limouse, *J. d'in.*
Papigny. . . .
} *Jug.*

Laprevelle. . .
Claudel. . . .
Pierson . . .
} *Sup.*

Derazey, *Proc. du Roi.*
Febvrel, *Subst.*
Jacquot. *Gref.*

Neufchâteau.

Panichot, *Président.*
Cherpitel, *Juge.*
Henrys, *Juge d'inst.*

Fleurey. . . .
Fépou. . . .
Daide. . . . .
} *Sup.*

Pougny, *Pr. du Roi.*
Jaussaud, *Subst.*
Tulpain, *Gref.*

Remiremont.

Thouvenel, *Présid.*
Cleret, *Juge d'instr.*
Apprederis, *Juge.*

Noël. . . . .
Rol.. . . . .
Lemarquis.. . .
} *Sup.*

Gruyer, *Proc. du Roi.*

Perrin, aîné, *Subst.*
Perreau. *Gref.*

Saint-Dié.

De Bazelaire, *Président.*
Frexon. *Juge.*
George. *Juge d'instruct*

Mangin. . . .
Blondin. . . .
. . . . . .
} *Sup.*

Courcier. *Proc. du Roi.*
Haxo, *Substitut.*
Voirin, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Nancy.

---

86. YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Rémond, *Présid.*
Collet, *vice-Présid.*

Guérin Devaux. .
Lourdet. . . .
LeBlond ✲ *J. d'in.*
Faultrier. . . .
Chopin de Merey, fils. . . . .
Heuvrard. . . .
Bernard de Maucharnp . . .
} *Jug.*

Guerun. *Juge honor.*

Chardon ✲. . .
Malvin. . . .
Perille. . . .
Leclerc. . . .
} *Sup.*

De Molènes, *P. du R.*

Paradis. . . .
Michaux. . . .
} *Sub.*

Lemaire, *Gref.*

Avallon.

Philibert Comynet, *Prés.*
Poussard, *Juge d'inst.*

Thibault, *Juge.*

Brunet. . . .
Poulain. . . .
Peutat. . . .
} *Sup.*

Prejan. *Proc. du Roi.*
Valery Houdaille, *Subst.*
Roumier, J. B., *Gref.*

Joigny.

Ferrand, *Prés.*
Charié Yver. *Juge d'inst.*
Clerc. *Juge.*

Fernel. . . . .
Prignot. . . .
Simonet . . .
. . . . ., *Proc. du Roi.*
} *Sup.*

Desnoyers, *Subs.*
Gaumé. *Gref.*

Sens.

Taillandier. *Présid.*
Jossey, *Juge d'inst.*
Luyt, *Juge.*

Berthelin, père. .
Croze-Fourtou. .
Billebault. . . .
} *Sup.*

Desgranges, *Proc. du Roi.*
Soufflot de Magny, *Subst.*
Michon, *Gref.*

Tonnerre.

Maillot. *Présid.*
Maison. *Juge.*
Lécorché. *Juge d'instruction.*

Roze-Pampone. .
Retif, jeune. . .
Belnet. . . .
} *Sup.*

Desprez Saint-Germain, *Proc. du Roi.*
Lallier, *Subst.*
Moine, *Gref.*

La Cour royale de ce département est à Paris.

SECTION V.

AVOUÉS *près les Tribunaux de première Instance; Notaires; Commissaires - Priseurs.*

AIN.

Belley.

Avoués. Bernard. Mollet. Arnaud. Roux. Cerdon. Guyonnet. Fornier. Bernier. Bonnet-Ravet. Chabert. Charcot. Clerc, fils Vezu.

Notaires. Parrat-Brillat. Gouvet. Matrod. Cerdon. Vulliermet.

Commissaire-priseur. Dupommier.

Bourg.

Avoués. Rodet. Bonnard. Bachelard. Jayr. Morellet. Bochard. Guillon. Moizin Mortier. Grand. Huchet. Martin. Raussin Desvoyard. Teyras. Martinet Dunières.

Notaires Morellet. Prudhomoz. Desbordes. Bon. Brémalt.

Commissaire-Priseur. Picquet.

Gex.

Avoués. Vuaillet Nicod. Chevassu. Blanc. Brun. Monpela. Poncet. Barrucand

Notaires. Vachat. Hugon. Grillet.

Nantua.

Avoués. Dumale. Gruffas. Jautet. Rouyer. Monneret. Barbe. Favre. Machard. Pupunat.

Notaires. Bavosat. Domange. Crochet. Monnet.

Trévoux.

Avoués. Fournier. Mantellier. Grindon. Brachet. Burrelier. Duconder. Jacquemet. Rousset.

Notaires. Chimagne. Guingard. Perret. Raffin. Aubert.

Commissaire-priseur. . . . . .

AISNE.

Château-Thierry.

Avoués Pierrot. Villacrosse. Charpentier. Mangin. Denisart. Lefebvre Dalican.

Notaires. Hatrel. Nusse. Deboussois. Nérat de Lesguisé. Populus.

Commiss.-priseur. Nérat de Lesguisé.

Laon.

Avoués. Courtin. François. Pourrier. Bacquart. Blanchevoye. Dellette. Godon. Bernard. Paringault Carouzet. Royaux. Cocu.

Notaires. Dollé. Labouret. Dubois. Poullet. Demont.

Commiss.-priseur. Carette.

Saint-Quentin.

Avoués. Hadengue. Wimy. Lecaisne. Dealle. Delatte. Bourre. Charlet.

Notaires. Maillet. Creteil. Vinchon. Desains. Raffard.

Commiss.-priseur. Gautier.

Soissons.

Avoués. Testard. Plocq. Legry. Butel. Lagarde. Salleron. Dufey. Barbereux. Blanchard. Vieillard.

Notaires. Bedel. De Sèvre ✻. Rigaux. Hubault. Hua. Petit de Reimpré. Patté. Paillet fils. Boulanger.

Commiss.-priseur. Meurizet.

Vervins.

Avoués. Jourdin. Oudin. Boulogne. Bouilly. Lepicier. Loubry.

Notaires. Pillon. Jouette. Sohier.

Commissaire priseur. . . . .

ALLIER.

Gannat.

Avoués. Mancel. Gay. Bassin. Trounet. Poncet. Collin-Lacombe. Godemel.

Notaires. Hüe. Collin. Roux. Giat.

Commiss. priseur. Moderat.

Cusset.

Avoués. Mourier-Desgayet. Bellin. Boyron – Rosier. Derennes. Mesplain. Moulin. Reignier. Charles.

Notaires. Arloing. Monvoisin. Poullien.

Montluçon.

Montluçon.

Avoués. Duchet. Dupuilatat-Besse. Lespinard. J. Vidal. Mallay. Cibot. Tabardin. Bouilhaud. Nouben. Stenger Berthomier des Prost. Vauvret.
Notaires. Petit-Jean. Perceau. Meusnier. Lespinard. Ferruge. Thévenet Souliers.
Commiss. priseur. Desché.

Moulins.

Avoués. Ossavy. Audiat. Devaureix Huet. Michel. Place. Claustre. Watelet. Villefort, fils. Boyron.
Notaires. Delarue. Reignier. Lemoine. Bougarel. Desaint père. Saulnier. Germain. Bohat, neveu.
Commiss. priseurs. Desaint père. Lemoine, fils.

BASSES-ALPES.

Barcelonnette.

Avoués. Derbez. Laurent. Arnaud. Ollivier. Bellon.
Notaires. Ollivier Martin. Jaubert.

Castellanne.

Avoués. Meifred. Guieu. Gras (J. B.). Louiqui.
Notaires. Carbonel. Mandine, *Certificat.* Louiqui. Audoul.

Digne.

Avoués. Ailhaud (P.). Itard. Cotte. Fortoul. Gras. Bassac.
Notaires. Allibert. Ailhaud. Itard.

Forcalquier.

Avoués. Chanut. Demagnan. Laugier. Aillaud.
Notaires. Martin. Janssaud.

Sisteron.

Avoués. Fichet. Imbert. Suquet. Chabus.
Notaires. Beinet. Bon. Imbert, fils.

HAUTES ALPES.

Gap.

Avoués. André (L.). Blanc, jeune. Charnier. Faure. Marchon. Rouband. Richaud. Micoud. Thomé – Leblond Amat. Combassive.
Notaires. Blanc (Et.). Espiechaix. Disdier. Lauza.

Briançon.

Avoués. Faure (L.). Roulx. Vincent. Audier. Meissimilly.
Notaires. Blanchard, père. Blanchard, fils. Rey. Guille.

Embrun.

Avoués. Maurel. Silvain. Jacquier. Sanarel. Massot. Davin. Davin. Rippert. Ceranne. Jeanneau-Lagrave. Lafont.
Notaires. Long. Jacquier. Cesane. Theus.

ARDÈCHE.

Largentière.

Avoués. André. Pellier. Deslèbres. Rouvier. Baissac. Taveny. Moulin. Mestre. Pastré. Chaudanson.
Notaires. Mestre. Biffard. Vincent-Duchamp. Dousson.

Privas.

Avoués. Meyssonnier. Dejoux. Deliere. Sabatier. Laffont. Aymard. D'Hauteville. Theron. Bowiel – Lacombe. Gastine.
Notaires. Jallat. Plagnol. Guerin. Baratier. Mestre. Heyraud. Madier Vieu. Serret. Chalamel. Bouzon. Dupin.

Tournon.

Avoués. Sabatier. Re. Reboul. Rousset. Faujas. Avignon-Maridet. Dagreve. Salin. Four Feray.
Notaires. . . . . . .

ARDENNES.

Charleville.

Avoués. Descarreaux. Delahaut, jeune. Bretagne. Hennequin. Guillaume-Dufay. Tisseron. Le Jay.
Notaires. Stevenin. Forest, fils. Prevost. Renaudin. Lahy.
Commiss. priseur. Huet.

Rethel.

Avoués. Landragin – Taine. Pasquier. Roland. Millart. Couttin. Paufin.
Notaires. Baudet. Bournel. Guillay.
Commiss. pris. Prud'homme. Lecoq.

Rocroy.

Avoués. Guillaume. Petit-Prisse. Rénier.
Notaires. Truc. Henry.
Commiss. priseur. Trapier.

Sedan.

Avoués. Noel. Bourguin. Javeaux. Thilloy. Tanton. Docquin. Philippoteaux
Notaires. Brazy. Feart. Gosset. Robert.
Commiss. priseurs. Lemoine. Souin. Dervin.

Vouziers.

Avoués. Godfrin. Benoît. Noel. Coche
Notaires. Bara. Duchesne. Couet, *certificateur.*
Commiss. pris. Garrez.

ARIÈGE.

Foix.

Avoués. Seguier. Deramond. Vidal. Passenaud, fils. Pic. Cazamea. Soulié. Rouch Passenaud, père.
Notaires. Vergnies. Lafont. Darexy.

Pamiers.

Avoués. Biar. Gaudonville. Perès. Amilhat, l'aîné. Passerou. Allaux. Larue. Juvenel. Avignon. Despie.
Notaires. Conferon. Morlière. Lagarde. Casaneuve. Falgos.

Saint-Girons.

Avoués. Gouazé. Vignau. Peyruzat. Bernadac. Duclos. Rouaix, fils cadet. Bonin. Court. Geraud. Monroux. Estaque. Bergez. Despré.
Notaires. Rouaix, pere. Rondeille. Rouaix, fils.

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Avoués. Maitre. Gombault, aîné. Hardouin. Doulet, fils.
Notaires. Clement. Doulet, père.
Commiss. priseur. . . . .

Bar-sur-Aube.

Avoués. Berault. Angenoust. Boucherat. Merger (Isid.). Girardon.
Notaires. Pacquetet. Melin. Brochon. Demongin.
Commiss. priseur. Roblin.

Bar-sur-Seine.

Avoués. Monginet. Langlois. Fleury. Pouilly. Delacroix. Gabiot.
Notaires. Guyot. Petell-Bourbonne.
Commiss. pris. Lachapelle.

Nogent-sur-Seine.

Avoués. Poirat. Morin-l'Amy. Dauvet. Jacquemin. Feugé.
Notaires. Deschamps. Razy. Gennerat.
Commiss. priseur. . . . .

Troyes.

Avoués. Simon. Petit, aîné. Honnet. Petit-Rousseau. Laurot-Mullet. Olivier. Dodman. Dereims. Viault.
Notaires. Guyot, père, Dorgemont. Lebon. Meligne. Guyot, fils. Nicolas. Recoing Brocard. Cousin. Vauthier. Alexandre. Desguerrois Guyard.
Commiss. pris. Crou. Aubry. Bernage.

AUDE.

Carcassonne.

Avoués. Maraval. Fages. Brunet. Ressigeac. Fabre-Vidal. Thene, fils. Degrand. Maraval, jeune. Preire.
Notaires. Godar. Rech. Avar. Cazes. Roustic. Plauzoles. Callat.
Commiss. pris. Noyer. Fabre-Pradel.

Castelnaudary.

Avoués. Coffinieres. Bauzit. Chavard. Escudier. Palmade. Grilleres. Doutre. Camayou. Barrière. Igouttes fils.
Notaires. Metge. Crouzet. Soumet. Aynard. Maublat. Bels.

Limoux.

Avoués. Février. Soulié. Majorel. Mestre. Rivals. Gazel. Ribes. Lagarde. Pons. Segny.
Notaires. Majorel. Rieutort. Brousses. Ribes.

Narbonne.

Avoués. Birat, cadet. Caraguel. Locamus. Autié. Yven. Ronbe. Verdier.
Notaires. Birat, aîné. Lagarrigue. Génie.
Commiss. priseur. . . . . . .

AVEYRON.

Espalion.

Avoués. Giron. Rouquayrol. Carbonel. Joany. Lalo. Affre. Ricome. Verdier. Solanet. Thedenat. Lacroix.

Notaires. Faltel (Jean-Louis.) Faltel (Raphaël).

Millau.

Avoués. Blanc. Boyer. Delmas. Enjalbert. Unal. Celié. Coste. Descuret. Gaujal. Delzers. Molinier. Marquis.

Notaires. Tibaut. Boyer. Recolin.

Rodez.

Avoués. Bergounian. Merlin. Poussounel. Lautard. Constans. Berail. Fabry. Cassan. Rous. Boyer. Combarel. Bourez. Batut.

Notaires. Dejean. Soulier. Bessière. Viguier.

Commiss. pris. . . . . . .

Sainte-Afrique.

Avoués. Guiraud. Aurejac. Durand. Bel. Laportalière. Raynal. Grailhe. Tremolières. Cournet. Marty. Alibert. Arnal. Leron.

Notaires. Galtier. Peyre-Cadias.

Villefranche.

Avoués. Gineste. Dufour (Et.). Dufour (J. A.). Bach. Pachins. Ladoux. Lortal. Galtié. Tabournel. Castanier. Faure. Gleyrose. Donnadieu. Dardes. Leygue.

Notaires. . . . . . .

Commiss. pris. Lala.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Avoués. Sicard, fils. Roche. Gautier. Pontier. Peise, fils. Heiriels. Chauvet. Double. Vernet. Bertraud. Cabasse. Castellan. Agard. Gautiermille. Manuel, fils. Graffan. Artillan. Laget. Baynl. Bayle. Bouteille. Pellegrin. Christol.

Notaires. Bremond. Perrin. Gassier Mottet. Castellan. Angelin. Boyer, fils. Dufour, fils. Bayle, neveu. Pissin ✻. Beraud.

Commiss. pris. . . . . . .

Arles.

Avoués. Evrard. Chapus. Vidal. Bertrand. Gleise. Baumet. Martin, fils. Gautier. Derres. Salin. Reynaud. Lieutaud. Jouve. Manivet.

Notaires. Yvaren Volpelière. Bertrand. Richaud. Vallière. Verau. Chapus.

Commiss. pris. Rebuffat.

Marseille.

Avoués. Emérigon. Court. Seytres. Montaud. Terris. Bernard. Darbon. Maquan. Coste. Martin (J.-P.). Larguier. Michel. Hugues. Berard ✻. Arnaud (Louis). Oddo. Natte. Cirlot. Broquier. Gras. Ravanas. Michel. Brun. Cournand. Capus, fils. Vidal. Bugnon. Reimonet Thomein. Viret. Fortoul. Bonnet. Desolliers. Teissier. Martin. Arnaud, fils. Estrangin. Rolland. Le Jourdan Fabre. David, fils Berton. Chabas. Etienne.

Notaires. Decormis. Estubi. Bonsignour. Pons Aubert. Martin. Santon. Barthelemy. Templier. Pioch. Rey. Audibert. Tourniaire. Rampin. Odin. Bauchier Auda. Spitalier ✻ Seisson. Arnaud. Chandon Sanse Bor. Amauri Grange. Feraud. Cauvin. Laget-le-Vieux. Chaillet Roubaud.

Comm. pris. Aillaud. Beleze Sylvestre. Porral de Cordes. Court. Charles.

CALVADOS.

Bayeux.

Avoués. Hardouin. Tavigny-Dulongprey. Le Brisoys-Basprey. Mesaize. Dubuisson. Lefevre. Mutel. Gardin-Nery. P.-T. Delarue. Hamelin. Larousselière. Folliot.

Notaires. Lemouette. Vautier. Pfistre-Duvant.

Commiss. priseur. Leméteyer.

Caen.

Avoués. Levardois. Langlois. Benard. Lemore. Loriot. Godard. Prodhomme. Chuquet. Dupont, jeune. Dupont, aîné. Henry. Levallois.

Notaires. Jourdan. Duvant (Auguste Pfistre). Macaire. Foignant. Berot.

Comm. priseurs. Moisant. Lepelletier.

Falaise.

Avoués. Dufour. Davois. Esnault. Joyeau (L.), fils. Duvelleroy. Tirard. Blot. Rivière, aîné. Guerac.

Notaires. Boursin. Bellencontre. Denieux-Demarchesne.

Comm. priseurs. Lane. Leseigneur.

Lisieux.

Avoués. Girard-Desfontaines. Toutain. Deschamps. Castel. Michel-Laroche. Dalgot Prevel Gardembas.

Notaires. Cosnard-Labretonnière. Barbel. Daufresne (Louis).

Commiss. priseurs. Daufresne.

Pont-L'Evêque.

Avoués. Mouillard, aîné. Liétout. Thouret. Béliard. Godes-Vatelières. Dubuc. Quetel. Quillet.

Notaires. Varin. David. Bréard. Vincent

Commiss priseurs. Lerosier. Leroy.

Vire.

Avoués. Delanoë. Marie. Bunout. Barbot Legorix. Juhel. Madeline. Mitaine.

Notaires. Dupont. Duchesne. Le Mardeley.

Commiss. priseur. Lebrétton.

CANTAL.

Aurillac.

Avoués. Caylus. Dilhac. Fort. Dupuy. Alary. Bonnefons. Baissac. Manhes. Rampon. Pelet. Girou. Croizel. Grognier. Destaing. Bastide. Raboissen

Notaires. Boudet. Boudier. Geneste Charmes. Rames. Scrieys.

Mauriac.

Avoués. Mirande. Peuch. Mauret. Delsol. (Ant.) Offroy. Malguid. Mirande, jeune. Rey. Forestier. Rastoil. Valette. Offroy-Durieu. Lapeyre. Lescure. Rixain. Rougier. Mathieu. Rouchy.

Notaires. Escourbaniés Drappeau. Delmas. Tournemire. Mauret.

Commiss. priseur. Beix.

Murat.

Avoués. Dubois. Estieu. Danty Hodier. Roux. Duclaux. Astruc. Veisseyre.

Not. Teissèdre. Marcombes. Andrieu.

Saint-Flour.

Avoués. Bory. Gautard. Girard. Apchon. Bardol. Chantal. Clavière. Tassy. Champclaux. Busser. Petit-Dugour. Raymond. Fournier. Lafond.

Notaires. . . . . . .

CHARENTE.

Angoulême.

Avoués. Monteilh. Thibault. Gaurin-Desouches. Gerbaud. Machenaud. Monteilh, fils. Marvand. Lurat, fils. Gaudichaud. Thibault, jeune. Gerbaud.

Notaires. Callandreau. Aubin. Mathe-Dumaine. Guyot. Vean. L'Homandie. Ganivet.

Commiss. priseurs. Boudry. Marsais.

Barbezieux.

Avoués. Brulon. Cherbonnaud. Grassin. Delafaye. Chadeffaud. Monteilh. Cornette.

Notaires. Daviaud aîné. Daviaud jeune. Daviaud; le plus jeune. Gallenon. Drilhon. Grassin.

Commiss. priseurs. . . . .

Cognac.

Avoués. Daniaud. Roux. Lacout. Martin. Castaigne. Robin-Beauregard.

Notaires. Fournier. Imbaud. Moreau. Papin. Brunet.

Comm.-Priseur. Puymoyen-Belair.

Confolens.

Avoués. Pascaud. Veyret. Babaud-Laribière. Bellanger. Barbier du Tier.

Notaires. Pignier, *certific.* Pascaud. Dingaud.

Commiss. priseurs. . . . . . .

Ruffec.

Avoués. Chaigneau. Cuirblanc. Chilloux, aîné. Chilloux, jeune. Modenel. Balland, fils.

Notaires. Demondion, *certificateur.* Pinoteau. Balland, père.

Commiss. pris. Boivin.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Avoués. Bouyer-Blaizy. Arnaud. Royer, Magnant Modenel. Nadaud. Flornoy.

Notaires. Pelligneau. Roche (David). Roche (Fr.). Julien La Bruyère.

La Rochelle.

Avoués. Lebouc. Plessis. Frumentin. Hérard, jeune. Barbe. Beaussant. Delamaisonneuve. Bouyer (M. A. P.) Lambert.

Notaires. Hérard. Rondeau. De la Vergne. Colonnier. Le Doux. Ecuyer. Bonaud, fils.

Commiss.-priseurs. Roussin. Bouyer.

Marennes.

Avoués. Guerin. Audonnet. Poujaud. Lemet. Botton.

Notaires. Baudrit, *certificateur.* Veillon. Gaudin, fils.

Rochefort.

Avoués. Goulard. Rodier. Rulland. Duburg-Gerbier.

Notaires. Ayraud. Fouché. Mollière. Pelletier. Perrineau.

Comm.-priseur. Bobé.

Saintes.

Avoués. Arnaud. Drilhon. Boyer. Joyeux. Giraudias. Maréchal. Boyer, fils. Arnault. Voix. Corbinaud. Thibaudeau.

Notaires. . . . . . .

Commiss. pris. Decogolueshes. Dupuis. Delarue.

Saint-Jean d'Angely.

Avoues. Texier. Feniou. Desrogis. Chupy, Poitevin (M). Poitevin (J.).

Notaires. Jouslain. Bartare. Darragon. Estachon.

Commiss. pris. . . . . .

CHER.

Bourges.

Avoués. Herpin. Plassat. Bernadat. Brisson. Buot Douart. Gaugneron, fils. Raimond. Gault.

Notaires. Archet. Labouvrie Le Clerc. Dumont, neveu. Vergne, fils.

Comm.-priseur. Gambon.

Saint-Amand.

Avoués. Bideau. Robertet. Gagneron. Bernon-Minguet. Godin.

Notaires. Blanc. Tiphenat. Boucheron Godin.

Comm.-priseur. Bousique.

Sancerre.

Avoués Malfuson. Auger. Tribudet. Chanmèreau. Jarry.

Notaires. Baudet. Clérault.

Commiss. pris. . . . . .

CORRÈZE.

Brives.

Avoués. Blanchard, fils. Peyrot Peyredieu Cranson. Laguerie. Chauviniat. Sclafer. Mailher. Eschapasse. Bousquet. Debessas.

Notaires Eschapasse, père. Massenat. Delpeuch.

Commiss. pris. Lemas.

Tulle.

Avoués. Vialle. Sudour, père. Juyé. Villeneuve. Albier. Laval. Pauquinot. Moussours. Mougein-Saint-Avid. Clarac. Sudour, jeune.

Notaires. Brugeas. Bussierres. Lacombe. Boudrie, *certif.* Baudry.

Ussel.

Avoués. Lady Badour. Robert. Caire. Laborde. Dieusidou, Moncourrier. Chaussix-de-la-Prade.

Not. Moncourrier-Beauregard. Laveix. Badour. Lariget de Cloroze.

CORSE.

Ajaccio.

Avoués. Drago. Pompeani. Cristinacci. Palladini. Peraldi. Maestroni. Natali. Fieschi.

Notaires. . . . . . .

Bastia.

Avoués. Agostini. Limarola. Benedetti, Scuttoni. Ascheri Casaveche (A.).

Notaires. Scuttoni. Benedetti. Luccardi. Guasco.

Calvi.

Avoués. Casta-Casanova. Flach. Renucoli. Gindicelli. Luca Petrucci. Philippi Mancini. Franceschini. Capisali. Arena.

Notaires. . . . . . .

Corte.

Avoués. Carlotti. Designorio. Nesa.

Notaires. . . . . . .

Sartenne.

Avoués. Pietri. Bradi. Filippi.
Notaires. . . . . . .

CÔTE D'OR.

Beaune.

Avoués. Godard. Maufoux. Fauchey. Albrier. Marcand. Lagarde. Fouquerand, cadet. Duvergey. Lafouge. Petitot. Arnould.
Notaires. Girardin. Guillemot. Masson. Bouzerand. Morelot. Poste-Maldant.
Commiss. pris. Molinet. Fromageot.

Châtillon.

Avoués. Minot. Pingat. Lerouil. Dufoulon. Clerc. Buzenet. F.-H.-A. Nizard.
Notaires. Mignard Simonot. Massenot
Commiss. pris. Morisot.

Dijon.

Avoués. Gauthier. Lavoisot. Jacob. Perrotte. Genret. Mony. Lavegnat-Verville. Charbonnier Desert. Gleize. Désert. Vienayliaud. Boisseaux. Chevrot.
Notaires. Saulgeot, Borne. Chenot. Joliet. Courtois. Gaulot. Rouget. Nicolas-Duseuil. Millet. La Pertot. Maulbon d'Arbaumont. Clerget. Maseaux. Bartet.
Comm. pris. Baillot de Saint-Martin. Granchant. Lebegue ✲.

Semur.

Avoués. Lerouil Royer. Millet. Detallencourt. Girardot. Valotte. Louet Bussy. Collard. Croissier-Desrouzières.
Notaires. Lochin. Adam. Laureau. Thibault.
Commiss. pris. Baillot.

CÔTES DU NORD.

Dinan.

Avoués. Houel. Roussan. Guerin, aîné. Carillet Hédal.
Not Guerin. Alberge Cariguel. Egault.
Commiss. pris. . . . .

Guingamp.

Avoués. Le Bihan. Leclech. Lalès. Oeury. Conor.
Notaires. Loyer. Lebouetté. Philippe. Le Flech-Kerthomas. Le Bihan.
Commiss. pris. Poulain de Sainte-Foix. Marescot.

Lannion.

Avoués. Le Goaziou. Tassel. Lefeyer. Le Boulder. Grimault. Nayrod, fils.
Notaires. Allain (pierre) Tassel (J.). Rieumes. Despoirriés, fils. Huon, fils.

Loudéac.

Avoués. Guillemot. Daniel. Bigrel, fils. Royer.
Notaires. Saffray. Hervé – Merialla. Le Roux Guilmoto. Raffray. Collin. Le Marchand. Auffret. Leguigou-Baset.
Commiss pris. . . . . .

Saint-Brieuc.

Avoués. Ducouedic. Collin-Port-Jegou. Guernion. Richard. Merpaut.
Notaires. Jamet. Chevalier. Gerno. Conan. Million.
Commiss. pris. De Mory. Beaulard.

CREUZE.

Aubusson.

Avoués. Duchier. Bandy. Jourdain, aîné. La Chaise. Dumas-Rambaud Degeorge. Dayras. Jourdain, jeune. Guyès. Souchard Gaumet. Durand. Defournoux-Duclos. Vallenet Blanchon.
Notaires. Rousseau. Dayras. Grellet. Legras. Queirat.
Commiss. pris. Borelly.

Bourganeuf.

Avoués. Boutaud-Lacombe. Darfeuille. Berger. Seygaud. Rouchon. Dubrac. Mazerat. Mosnier.
Notaires. Seygaud (P.) Seygaud (J. B.). Berger (J. B.). Rouchon (J. B.). Rouchon (J. V.). Berger (J.)

Chambon.

Avoués. Millet. Michean. Paroutv. Bellaigue. Veliraud. Latrige Béchet. Massonet-Duclosel.
Notaires. Tardyf. Dupuy. Groziaux. Latriche. Mourlon.

Gueret.

Avoués. Baret. Lavaud. Bodeau. Lemaigre, fils. Pergaud. Dissandes. Vergne, fils. Dufour. Leyrand. Vollant, fils. Pougeaud. Lavaud, fils. Gadon.
Notaires. Niveau. Rocques. Vollant. Meunier. Boiron. Aubaisle. Robert.
Commiss. pris. Perdrix Lavergnolle.

DORDOGNE.

Bergerac.

Avoués. Rambaud. Eyriniac. Reclaud-Lafargue. Boisserie-Lacroix. Venencie. Cailloux. Geraud. Boyer. Pouvereau.
Notaires. Lespinasse. Gagnaire. Moynier, fils. Baysselance, fils.
Commiss.-priseurs. Boutiron, fils.

Nontron.

Avoués. Boyer. Grolhier-Desbrousses. Groslier. Janet-Lasfond. Gaultier-Duvignaud. Reveilhas.
Notaires. Grolhier. Danede. Lapouge.

Périgueux.

Avoués. Reveilhas. Vechembre. Sudrie Gontier-Saint-Martin. Dussoulas Monbet. Lamy. Greneaux. Giry. Latreille du Ladoux. Eyguiere. Reveilhas, fils. Lalande.
Notaires. Lagrange, père. Lagrange, fils. Reynaud. Beleymes. Gaillard.
Comm.-priseur. . . . . .

Riberac.

Avoués. Dufraisse, père. Boyer. Piat-Larizonne. Labonne-Dubreuilh. Cellerier. Dumouly-Laplante. Guillemot.
Notaires. Eclancher. Maniere.

Sarlat.

Avoués. Gillet, aîné. Record. Vilate, aîné. Geraud. Roux. Landry, fils. Juge.
Notaires. Michelot. La Grange. Fonsales. Soulier.

DOUBS.

Beaume.

Avoués. Mathiot. Dufay. Chenevière Meilleur.
Notaires. Martin. Poussot. Bulliard.

Besançon.

Avoués. Decourticux. Conscience. Girard, aîné. Vuillier. Tonnet. Girard, cadet. Cautenet. Sirguey. Magnin. Pajot. Gallet Huguet.
Notaires. Billebaud. Chery. Lanoix. Gaume. Caseau. Renaud. Perrod. Belamy. Prost Normand.
Comm.-priseurs. Gaume ✻. Fenier.

Montbéliard.

Avoués. Gouvernet. Mercier. Thiebault. Emonin. Groslambert. Belin. Brocard.
Notaires. Goguel. Fallot. Berger. Bouthenot.
Comm. priseur. . . . . . .

Pontarlier.

Avoués. Lepin. Tabellion. Gros. Dorner. Patel. Guerrard.
Notaires. Demesmay (E. F. P.) neveu. Loiseau. Choulet.
Comm.-priseur. . . . .

DRÔME.

Die.

Avoués. Bouchet. Jullien, cadet. Joubert. Planel. Plan. Berthuin. Alvier. Laurens. Drojat.
Notaires. Delamorte-Feliues. Blanc. Fauchier, fils.

Montelimart.

Avoués. Guitard, père. Grasson, aîné. Grasson, jeune. Rousset. Soubeyran. Devic. Chavasse. Morel (Clément). Morel-Pellapra. Guitard, fils. Roux. Frothon.
Notaires. Candy. *certificateur.* Blanc. Marbaud Rouveure.
Commiss. pris. . . . . . .

Nyons.

Avoués. Bonnet. Cantu. Richaud. Cruvellié. Rochas. Moreau.
Notaires. Servant. Delachau.
Commiss.-priseur. Charlon.

Valence.

Avoués. Gaudot-Paquet. Urtin père. Fiéron. Patry. Ithier. Ducros (G.).

Ducros (D.) Richaud. Urtin fils. Curnier, fils. Didier-Serres. De Boissieu. Mayusse. Bresson. Ollivier.
Notaires. Moulin. Bonnet. Rolland.
Commiss. pris. Tavernier.

EURE.

Andelys.

Avoués. Rossey. Labour. Lampérière Lefebvre. Sillion. Demombines. Vuaroqueau.
Notaires. Beuselin Hottot.
Commiss. pris. Beuselin.

Bernay.

Avoués. Formage. Maridor. Bouquedon Lacour. Carpentier. Neuville. Parfait Amours. Charlemaine.
Notaires. Maisan. Marie. Leconte.
Commiss. pris. Liston.

Evreux.

Avoués. Sagant. Picard. Duwarquet. Noël Desgraviers. Chapelain. Leroy, fils Lissot. Goulliart.
Notaires. Gadon. Piclet. Baudard. Sainte-Beuve.
Commiss. pris. Cheramy. Tessier.

Louviers.

Avoués. Moisel. Sormier. Frosmont. Papavoine. Champion. Reynoult.
Notaires. Marcel Née. Lebreton.
Commiss.-priseur. Signol-Meny.

Pont-Audemer.

Avoués. Deschamps. Calle. Bonnechose Canel fils. Tousey. Carbonnier. Delaquaize. Aubron. Cavelier. Pains.
Notaires. Bunel. Lefebvre. Delamarre.
Commissaire-priseur. Delaquaize.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Avoués. Pasteau. Daguet. Doublet. Bourgeois. Belouis. Lesage. Bouvet-Mézières Collet. Bellanger, Susse.
Notaires. Bouvet. Soissons. Le Dreux Bordier. Louvancour. Letartre Pellerin Boisseau. Hallier Peluche Levassor. Chopin. Langlois. Tatemain.
Comm.-priseurs. Dergère. Guerin.

Châteaudun.

Avoués. Busson. Dimier, fils. Delaforge, fils. Lemay.
Notaires. Dimier père. Bomert. Raimbault. Gorteau.
Commiss. pris. Correyeur.

Dreux.

Avoués. Anslaume. Lavocat. Laboissiere. Mesirard. Fessard. Duchesne-Beaumont.
Notaires. Robillard, *certificateur.* Boucher. Brideau. Lépine.
Commiss.-priseur. Robillard.

Nogent-le Rotrou.

Avoués. Fauveau. Destouches (M.). Dugué, jeune. Janvier.
Notaires. Menager. Malgrange. Coudray. Gibert.
Commiss. pris. Leconte.

FINISTÈRE.

Brest.

Avoués. Brichet, jeune. Jossic. Delaporte. Saillour. Clerec. Testard
Notaires. Chopin. Delaporte. Floch. Gillart (J.-L.). Guennégan. Kerneis. Le Gléau. Perrin
Commiss. pris. Dubuisson. Aubry, père.

Châteaulin.

Avoués. Cosmao. Lester. Denniel. Le-Bretton. Legoarant. Ausquier.
Notaires. Le Marchadour. Le Golias. Revault.

Morlaix.

Avoues. Legac-Lausalat Le Roux. Jossic. Belbour. Lonquer-Kerminguy. Legars.
Notaires. Barazer. Prigent. Leleurnier. Lazennec. Kermarec. Guilaume.
Commissaire-priseur. Thourot.

Quimper.

Avoués. Leberre. Brehier. Lecorre. Flamant. Moalic. Lemoyne. Le Guillou.
Notaires. Le Bescon-Coatpont. Chauvel. Jezéquel. Le Bour. Le Hars. Vallet.
Commissaire-priseur. Lauven fils aîné.

Quimperlé.

Avoués. Cuny. Renault. Caurant. Gillard. Guyho, radet Audran.
Notaires. Mancel. L'Helgoualch. Dodeur. Moreau. Rousseau.
Commiss.-priseur. Rubion, *dit* Bourgeois.

GARD.

Alais.

Avoués. Reidon. Duffes. Redarès Bonty. Castillon Hours. Chaber fils. Caylet. Pascal. Ausset.
Notaires. Lichere. Deleuze. Sousteile. Castillon. Salagé.
Commissaire-priseur. . . . . . .

Le Vigan.

Avoués. Virenque. Anthouard. Salles pere. Illaire. Guibal. Jean-Jean. Ricard (A.). Rigal. Teulon.
Notaires. Sarran. Gendre Dunal. Boissun. Combet. Capiou.

Nîmes.

Avoués. Deleuze. Carrière. Bechard. Cahusac. Domergue. Grelleau, fils. Dronot. Garilhe. Bechard-Chapelle. Havart. Aguier. Julian. Privat. Rossel, J.-H. Raimond. Argillier. Feval. Rieu. Bardin.
Notaires. Basille. Carriere. Darlhac. Floret. Gide. Marigaan fils. Boissier. Rogier fils. Seve. Chaffin.
Commissaires-priseurs. Vamperre

Uzès.

Avoués. Nivard. Vidal. Nogier. Deloche. Bruguier. Robin. Bouyer. Deleuze.
Notaires. Fanfant. Delafont. Silven. Peladan. Damas. Dufour.
Commiss.-priseur. . . . . . .

GARONNE (HAUTE).

Muret.

Avoués. Guittou. Dufaur. Vacquier. Petit. Capelle. Broca Chelle. Henri. Gineste.
Notaires. Peyssies. Duclos.

Saint-Gaudens.

Avoués. Estrampes. P. Pelleport. Despouy. Martin. Lacroze. Caddau. Perbost. Saint-Arroman. Cargue. Marrande, fils. Danizan. Izard (D. J.). Cazes. Detreche.
Notaires. Lagarde. Germain. Adémar.

Toulouse.

Avoués. Brobrisse. Fraisse. Darles. Guittou. Guerin. Hadancourt. Jaurrey. Lacomme. Laurens. Rulh. Saissinel. Breil. Peyrouzelle. Roux. Decamps. Beaumont. Richard. Dufaur Chirac. Carivenc. Vitry. Thibounery. Larigaudère. Barada. Penavayre. Darles. Davet. Duplan
Notaires. Richard. Duclos. Pugens. Amilhau. Sarrans. Cabanis. Mauras. Pratviel. Cappé. Campmas Mauras. (Et.). Flotard. Olier.
Commiss.-priseurs. Lafoux. Saurine. Galentin. Darmagnac.

Villefranche.

Avoués. Azam. Vidal. Fagot. Bousceted. Double. Cambon. Fourtanier. Dabois.
Notaires. Pujol. Cambon.

GERS.

Auch.

Avoués. Benac. Laporte. Coutens. Lamarque. Barada. Laporte (Victor). Lagrange. Duran. Duilhet.
Notaires. Paris. Debosc. Samalens. Soion. Michelet.

Condom.

Avoués. Lebé. Geze. Sylvestre. Dubarry. Capuran. Dozan. Corne. Soye. Garoste.
Notaires. Escalup. S.-Etienne. Audie.

Lectoure.

Avoués. Cantaloup. Fedas. Carbonneau. Bordes. Masson. Chapoulié. Denjois-Margouet, radet. Comin.
Notaires. La Serre. Bladé. Castarede. Dieuzaide.

Lombez.

Avoués. Campagnole. Mirasson. Bistos. Taupiac.
Notaires. Lasserre. Dilhan.

Mirande.

Avoues. Pascau. Baran. Carde (B.). Maillhos. Riviere. Senac. Saint-Lane. Offeris. Terrail.
Notaires. Seintan. Goazenne Sourigueire. Passerieu, fils.

GIRONDE.

Bazas.

Avoués. Porte-pain, père. Bayle. Constau. Mongie-Carsusau.

Notaires. Sauteyron. Montclin. Depons. Saliviat.

Blaye.

Avoués. Duranteau. Besse. Brun. Renard.

Notaires Caëlle. Nadaud. Lesparre-Duroc.

Commiss. pris. Gombaud.

Bordeaux.

Avoués. Aran, père. Aran, fils. Barres. Causserouge. Chassaing. Guyon. Lafargue. Lapeyre. Larailliet. Laumond. Manzé. Merigot. Maurel. Neuville. Noailles. Oliveau. Penteaud. Pérés. Peyrelongue. Pontet. Merlet. Battanchon.

Notaires. Baron. Barbarié. Brun. Brannens. Bizat. Candau. Collignan. Darrieux aîné. Darrieux jeune. Duprat. Despiet. Dubois. Deschamps. Dennié. Ferrière. Despourt-Ferrère, neveu. Faugère. Gasquet. Grand. Hasera. Laspeyres. La Coste. Mailleres, fils. Mathieu. Marsaudon. Macaire. Rauzan. Romegous. Saint-Marc. Sicard.

Commiss.-priseurs. Verger. Badin. Lafosse. Martin. Terme. Barnicou.

La Réole.

Avoués. Merle. Larquey. Moussillac. Anglade.

Notaires. Antony, père. Cassannet. Antony fils.

Lespare.

Avoués. Larroque. Cougouilhe. Bernard. Lassus. Gasqueton.

Notaires. Tatin. Bernard.

Commiss. Pris. . . . . . .

Libourne.

Avoués. Malbouriane. Voyzin. Brisson. Vincens. F. Chaperon. Reynaud Isambert. Gros.

Notaires. Banizette. Janneau. Chevalier. Izambert.

Commiss.-priseur. Valette.

HÉRAULT.

Béziers.

Avoués. Mimard. Noguier. Brun. Canté. Barthèz. Huc. Lutrand. Guibal. Moulines. Pailhade. Bayan. Laurés. Maurel. Fuzier. Gasc. Sobie.

Notaires. Herail. Azaïs. Costé. Salvanihac. Bayan.

Comm.-pris. . . . . . .

Lodève.

Avoués. Arnaud. Cavaillé. Lassalvy. Silvestre. Loirette. Fabreguettes. Caillet.

Notaires. Gerand. Clainchard. Counougut. Caylar.

Montpellier.

Avoués. Tadieu. Dertis. Donnat. Fromiga. D'Ardelié. Peyroles. Jean. Abouchet. Pastre. Mauras. Arnaud fils. L. Galabert. Jammes. Treilles. Aldebert Cavalier. Leblanc. Garimond. Fabre. Rigal. Atger. Brun.

Notaires. Devés. Caizergues. Alicot. Massal. Tioch. Anduze. Grasset. Peridier.

Comm. pris. Janton. Peridier. Alicot.

Saint-Pons.

Avoués. Juéry. Guiraud. Bouisson, fils. Benoît. Guiraud, fils. Thomassin. Pemayrol. Sabatier.

Notaires. Tarbouriech. Boudet. Thomassin.

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Avoués. Roussel. Quantin. Marcel. Picard. Garnier. Biard. Chauvin. Carnet.

Notaires Dauverné, père. Baron, aîné. Dorange. Baron, jr. Dauverné, fils. Denoual, fils.

Commiss. pris. . . . . . .

Montfort.

Avoués. Poignand, jeune. Dreuslin. Baschamps.

Notaires. Allion, fils. Valée.

Redon.

Avoués. Nogues (P. M.). Nogues (V.). Le Saulnier, père. Le Saulnier, fils.

Notaires. Besnier. Dréan. Degages.

Rennes.

Avoués. Maigné. L'Hermite. Delaunay. Menard. Augeard. Sauvé. Leroux. Morin. Renault, fils. Loysel.

Notaires. Richelot, fils. Pocquet, fils. Raputel, fils. Laumailler. Jouon. Jolys. Turquety. Jugan. Ducios. Salmon.

Comm. pris. Mandet. Deshouillons. Rozier.

Saint-Malo.

Avoués. Joly. Moison. Villalard. Regnault. Michel Villeblanche. Pasquier. Serel-Desforges. Tollemer. Hulaud.

Notaires. Geoffroy. Gonet, fils. Bourdet, fils. Dannel. Jouanjan.

Commiss. pris. Vincent.

Vitré.

Avoués. Le Roux. Berthois, fils. Dimey. Pourial. Dubois-Kphilippe. Loquet.

Notaires. Guitton. Pihiec. Crosson. Berthois. Guyot. Prodhomme.

Commiss.-pris. . . . .

INDRE.

Le Blanc.

Avoués. Bernard-Léon. Gaudon. Minier. Bernard-Nachet. Beaufert. Bernard-Résolieres. Perrot-Ligodieres. Bodin.

Notaires. Bernard. Pirault. Collin. Bouchardon.

Commiss pris. Vignouroux.

Châteauroux.

Avoués. Moreau-Turquie. Molineau. Ledoux-Basset. Pinault. Mingasson. Dubreuil. Pouriat.

Notaires. Drechêne. Huard. Bertrand Moreau, *certifirat.* Chedin.

Commiss. pris Milord

La Châtre.

Avoués. De Saint-Horent Plassat Desperches. Chabenat. Peyrot. Vergne Choppy. Pouradier. Fleuret.

Notaires. Baucheron. Chamaillard. Guyot. Bernard. Fichon.

Commiss. pris. Lacagne.

Issoudun.

Avoués. Maillet, père. Sartin Desjobert Guymon. Gaultier. Chevalier. Penroy Maillet, fils.

Notaires. Raveau. Nardin Demonfer rand. Delorme. Grenouilloux. Lebon.

Comm. pris. Dudanjon, fils Maillet.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Avoués. Drouin. Tiffeneau. Ledet. Péan. Thibault (Adam.) Chauvelin. Soulas. Fleury. Minier.

Notaires. Bernier. Péan. Héron.

Comm. pris. Bernier.

Loches.

Avoués. Foucher. Christophe. Saulquin. Lenoir. Nau. Noël.

Notaires. Hamel. Lecomte. Flambart. Ferrand.

Tours.

Avoués Thibault. Picherai. Veron Guerin. Bassereau Turmeau. Chambert. Forest. Blain. Callaud. Demezil, fils. Delavergne. Bredif.

Notaires. Boisquet Normand. Josse. Bidault Mireau. Juge, aîné. Petit. Juge, jeune.

Commiss. pris. Delamothe. Sellier. Cormery.

ISERE.

Bourgoin.

Avoués. Chabaud. Badin. Orcel. Potton. Fochier. Charel. Doncieux. Berger. Guillaud. Bajard. Badin Clement.

Notaires. Guillaud. Miege. Lasserre. Gros. Cailleteau. Martin.

Commiss. pris. . . . . .

Grenoble.

Avoués. Berriat. Richard. Rivière. Desartaux. Pison. Blaive Remusat. Chapel. Amat. Arnaud-Duplan. Chevrier. Romand Dorgeval. Termat Ducros-Silvain. Faure-Durif. Million. Michon Planche. Guilier, fils. Guirimand. Benoît Jay. Odru. Buissard. Gavet.

Notaires. Arthaud. Blanc. Rivier. ✲ Trembley. Giroud. Falatieu. Accarier. Rochas. Hebert. Blanc-Duclos. Chazin ✲.

Commiss.-pris. Dossat. L'Hoste. Boullet.

Saint Marcellin.

Avoués. Lalive. Boissieu. Argentier.

Clerc. Picat. Julin. Murgé. Cotte. Ralbet. Berthuin. Suffet. Richard.

Notaires. Ferroliet. Lantelme. Frachon. Vignon. Detroyat.

Vienne.

Avoués. Thevenin. Teste. Sicard. Rigollier (C. L.). Jullin. Armanet Viallet. Chollier. Trainar. Bruyère. Blanc. Guignard. Ponsard. (J.-M.-H.) Bruant. Vacher. Gerin. Recourdon.

Notaires. Genin. Clemarou. Boissat Riondet Delaloy. Teste-Dubailler

Commiss.-pris. Ronjat.

JURA.

Arbois.

Avoués. Saillard. Javel. Pillot. Romain. Parandier. Guillemin. Willerme Combette. Rousson Bryon.

Notaires. Broye. Coulon. Benoît.

Dôle.

Avoués. Pialat, père. Roy. Ruffier. Robert. Pialat, fils. Bey. Gouvernet Opinel. Petetin. Roux, puîné. Lamy.

Notaires. Ratez, aîné. Brunet, *certific.* Cuynet. Vandevelle. Blandin.

Commiss.-pris. Lachiche ✲.

Lons le Saulnier.

Avoués. Caron. Damet ✲. Goy Magnin. Vaucher. Maréchal Bailly. Didier. Daguier. Paliard. Camuset Tamisier. Baillat. Clerc. Bidat.

Notaires. Ebrard. Jeunet, *certificateur.* Jannin. Bichet. Lacroix. Dégouilles.

Commiss. pris. Lejeal.

Saint Claude.

Avoués. Grenier. Mathieu. Favier. Duparchy. Bavoux. Colomb (H.). Clairet. Rodet.

Notaires. Perret. Delacroix. Mercier Colomb.

LANDES.

Dax.

Avoués. Seps. Lalanne. Denis Castagnet.

Notaires. Senican aîné. Vallée.

Mont de Marsan.

Avoués. Petit-Jean. Lassallette. Laugier. Biraben. Dosque.

Notaires. Broqua. Vives. Dupouy.

Saint Sever.

Avoués. Darnaud. Duplantier. Dusault. Lacomme. Bustarret (P.-S.). Lespez.

Notaires. . . . . . .

LOIR ET CHER.

Blois.

Avoués. Leroy-Caillon. Deronet. Rousseau. Bourgouin. Labbé. Trinité. Bodin.

Notaires. Naudin. Pardessus. Mestivier. Riffault. Delagrange. Bailly. Porcher. Vosdey.

Commiss.-pris. Pardessus. Delagrange.

Romorantin.

Avoués. Grélier Debegues. Cheun. Leconte de Bievres. Goulet.

Notaires. Batailler. Lecuyer. Perreau. Huau.

Commiss.-pris. Bodin.

Vendôme.

Avoués. Morard. Bourgogne père., Martin. Martellerie. Bourgogne fils. Mereaux-Desbancheries.

Notaires. Deschamps. Cheronte. Mereaux. Renou. Blondel.

Commiss.-pris. Buffereau fils.

LOIRE.

Monibrison.

Avoués. Surieux. Barban. Ardaillon. Turquais. Relave. Rochat. Rolle. Favrot. Richard. Boudot. Dulac. Lapalla. Morel. Lambert, fils. Brasseur. Chantelauze, fils. Tissier. Bournet. Tezenas, fils.

Notaires. Ballardrod. Franchet Bourgeade. Bourboulon. Cherblanc. Tison-Desarnaux.

Commiss.-pris Faure.

Roanne.

Avoués. Laurent. Coupat. Metton. Barnoyer. Durelle. Rejaunier. Arduin, aîné. Gurot. Peurriere. Massard. Marillier. Michon. Arduin, jeune. Pronchery. Bonnabaud. Bedin.

Notaires. Thio ayron. Guyot. Morillon. Lethier. De Chizelle. De Chatelus. Presle.

Commiss.-pris. . . . . . .

Saint Etienne.

Avoués. Courbon. Fauget. Fromage-

Baleydier. Janin. Soviche. Laroëre Vacher. Peyret, aîné. Pourrat. Pagnon. Foujols. Vier. Picon. Jarre Peyret, jeune. Bouchard. Chasseignieux.

Notaires. Vinoy. Mey. Arnaud. Ferrandin. Peyron. Chomat. Poyrret. Deladret. Vier.

Commiss.-priseurs. Levavasseur.

LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Avoués. Bagès. Belmont. Borel. Couguet. Maillie Salveton, jeune. Vidal, fils. Touchebœuf. Héraud. Chomette. Jonquoy. Maigne.

Notaires. Grenier. Maigne. Salveton aîné. Borel aîné Besson.

Commiss.-priseur. Feuillette.

Le Puy.

Avoués. Liogier. Eyraud, aîné. Vissaguet. Fabre. Langlade. Eyraud, jeune. Belledent. Giraud. Rigaud. Montellier. Guillot. Meissonnier. Experton. Borie. Mazon. Chouvi Malzieu. Gineys. Souchon. Hilaire. Arcis. Parrel. Besses. Eyraud.

Notaires. Durastel. Roussel. Assezat. Richon. Morin. Chaussende. Reymond-Charbonouze oncle. Laurent. Félix Claribette. Reymond-Charbonouze neveu.

Commiss.-pris. Quaqueray de Marquemont.

Yssingeaux.

Avoués. Gailhard. Gueyffier. Champanhac. Chevalier. Sabot. Labatie. Tollin. Duchamp. Bonnet.

Notaires. Pouzols. Delolme. Gire. Maurin.

LOIRE (INFÉRIEURE).

Ancenis.

Avoués. Levaillant. Bongérard. Pineau.

Notaires. Palierne fils. Drouet. Grasset Poupart.

Châteaubriant.

Avoués. Bivaud jeune. Breton.

Notaires. Ballais. Lefoux. Legeard.

Commiss.-pris. . . . . .

Nantes.

Avoués. Barré, aîné. Barré, jeune. Bruneau de la Souchais. Carissan. Daniel. Gouezel. Lavéant. Maisonneuve. Mayeux. Pacquetau. Pihan. Dufeillay fils Pouponneau. Reveillé-Beauregard. Taché. Berthuis. Gicqueaux. Bar.

Notaires. Bousseau. Brager. Brard. Chaillou fils. Citerne. Dauphin Debruyne. Debussy. Francheteau. Jalabert. Jousset. Lebec. Poisson. Roumain-Duplessix. Simoneau. Varsavaux fils. Chesneau. Magoüet.

Comm.-pris. Aguier. Delincé. Rubigny. Vitteau. Grizollet père.

Paimbœuf.

Avoués. Lucas. Huguet.

Notaires. Gabau. Fouchard. Trastour.

Commiss.-pris. . . . . .

Savenay.

Avoués. Haubois. Menard. Larcher. Ledoux. Masson de Bellefontaine.

Notaires. Berrenger. Dubreil. Moisen de la Ferrière. Oger.

Commiss.-pris. Pitaux.

LOIRET.

Gien.

Avoués. Advenier. Musson. Lahaussois. Havard. Maslier-Robert. Girard.

Notaires. Pandevan. Bourassin Boutrou.

Commiss.-pris. Bonchet.

Montargis.

Avoués. Mauduit. Fougère. Charton. Deloince jeune. Blanchet. Conchis.

Notaires. Trelat. Appert. Boursier. Jalouzet.

Commiss.-pris. Colmier.

Orléans.

Avoués. Bimbenet. Marchant. Porcher. Francheterre. Dufresne. Proust. Caillaux. Aubain. Foucher. Galisset.

Notaires. Lepage. Bruere. Porcher. Pelletier. Mestier. Gauthier. Pothain. Morigny. Caillaux. Amy. Verdier. Giret. Cabart, fils. Courmont. Lorin. Levassor. Bioche. Bordas. Damond. Pelerin. Chartrain, fils. Besnard. Genty. Simon. Maigreau.

Comm.-pris. Grison. Otton. Lanson. Champigneau. Simon.

Pithiviers.

Avoués. Fernagu. Viognés. Rodrigue. Popelin. Deplasman.

Notaires Lanson. Mercier. Fontaine
Commiss.-pris. Fournier.

LOT.

Cahors.

Avoués. Berton. Calmejeune Lantuejoul. Delcer. Pesié-Périque. Linel. Dubreil. Lemaire. Cayla. Mayzen. Carbonel. Marques Tressens.
Notaires. Carla. Bel aîné. Fournié (J.-L.) Fournié. (Amable) Salleles. Labie. Vignals. Capmas. Bladinières
Commiss.-pris. Mouneau.

Figeac.

Avoués. Rayssac. Seriez. Lacarrière Guary. Delclaux. Savy. Delvern. Daval. Tenillé.
Notaires. Despeyrous. Coussien. Debons. Houradou. Lapergue.

Gourdon.

Avoués. Bruni, aîné. Delcamp-Périé. Mazeyrat. Capmas. Vézès. Lamouroux.
Notaires. Soulery. Rey. Linol.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Avoués. Gardette. Lacan. Bory fils. Delsuc. Champmas jeune. Dépau-Justin. Contagrél Cabadé fils. Gayral.
Notaires. Chaudordy. Despans. Goux. L'Hulier fils. La Faugere. Goulard. Pinson. Augan. Rouziers.
Commiss.-priseurs. . . . . .

Marmande.

Avoués. Dupouy. Morin. Lacombe. Ducasse. Picard. Fauconneau. Proust-Charrier. Maysonnade.
Notaires. Aloy. Malardeau. Faure.

Nérac.

Avoués. Ferret. Faget. Rideau. Durban. Rogery. Roquaing.
Notaires. Labat. Daurenque. Mellac. Lasserre fils.

Villeneuve d'Agen.

Avoués. Bruzac. Mazet. Garrigue. Bonnal (Félix). Maydieu Fiton. Bruguière. Aman Mazet. Cléde.
Notaires. Malauzet. Bosq. Lagoise.
Commissaire-priseur. Nyon.

LOZERE.

Florac.

Avoués. Comandré. Nadaliac. Cade. Valat. Villedieu. Rodier. Rouvière. Pascal. Teissonniere. Cord.
Notaire. Boyer.

Marvejols.

Avoués. Durand. Chaleil. Michel. Liger. Astruc. Lafont. Sevène. Laurens. Gardelle.
Notaires. Malet. Sevene. Martin.

Mende.

Avoués. Portalier. Fabre. Guyot. Balmelle. Fayet neveu. Daudé. Gely. Vachin. Renouard. Jaffard.
Notaires. Vachin. Chevalier. Guyot ✻ T. Martin. Plagnes.
Commiss.-priseur. Mascard.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Avoués. Gendron. Guibert-Averty. Rabouin. Lepage. Coulou-Poya Danger.
Notaires. Hébert père. Pachault. Dage. Brichet. Valet. Royer. Pananceau. Cosnier. Claveau. Hébert de Soland. Lechalal fils. Vallée.
Commiss.-priseur. . . . . .

Baugé.

Avoués. Genest. Mauxion. Salle. Mongla.
Notaires Meignan. Dutier. Poidevin. Panneau.

Beaupreau.

Avoués. Randouin. Defos. Girard.
Notaires. Chevalier. Nicole.

Saumur.

Avoués. Fournier. Latrau. Guigon. Carreau. Proust. Chevallier.
Notaires. Fremon. Jouanne. Challopin. Frementier. Peltier.
Comm.-pris. Baudry. Gardou.

Segré.

Avoués. Vallin. Gougis-Dufavril. Orgebin. Naintré.

Notaires. Champroux père. Champroux fils. Aubert.
Commiss.-pris. Mercier-Lavendée.

MANCHE.

Avranches.

Avoués. Barenton. Epron. Dubois. Soulâtre. Le Beurier. Delarue. Tullet. Lebourlier. Bereult. Ameline. Le Limousin
Notaires. James-Duhamel. Boudet. Duchesne. Durier. Levionnais. Serel. Morel. Vimont. Manger. Delaroche. Lemasurier. Nelet.
Commiss.-priseur. Pézeril. Le Sauvage.

Cherbourg.

Avoués. Avoine. Pouchin. Duvivier. Tassin. Chevrel. Hebert. Fret. Valognes.
Notaires. Nicollet. Delaporte. Morin Belet.
Commiss.-priseur. Germain.

Coutances.

Avoués. Marette. Bernard. Dupont. Hamelin. Philippe. Grandin. Pignard Febvrier. Lefillastre. Maillard. Piton. Desdevises-Dudezert. Rachinel. Robiquet. De St.-Jorrès.
Notaires. Hubert. Guillot. Piton.
Commiss.-priseur. Delafosse.

Mortain.

Avoués. Clouard. Bernard fils. Heurtaut. Cordouen. Laisné-Basjardière. Mitaine. Amand. Robbes.
Notaires. Restout. Questier.

Saint-Lo.

Avoués. Savary jeune. Tassin-Poirier. Rihouey. Lemariey. Lainé. Enouf. Bernard. Guelle. Groualle. Pouchin.
Notaires. Rouelle. Gosselin. Girard.
Commiss.-priseur. Angot fils.

Valognes.

Avoués. Motel. Leduc. Clamorgam. Lesavourey. Hairon-Desvagands. Marguerie. Othon. Bouchard-Desfontenelles. Leledy. Allain. Goupil.
Notaires. Langlois Pontas. Benoît.
Commiss.-priseur. Foucher.

MARNE.

Châlons-sur-Marne.

Avoués. Drouot-Hatot. Domballe. Grandamy. Bablot. Lebrun. Franvallet.
Notaires. Failly. Museux. Caquot. Ecoutin. Arnould.
Commiss.-pris. Mardelet-de-l'Espinois.

Epernay.

Avoués. Thierion. Leseur. Hébert. Porquet fils. Rillier. Paris. Louis. Oudet fils.
Notaires. Martin. De la Chapelle. Le Clerq fils.
Commiss.-priseur. Durant.

Reims.

Avoués. Buffry père. Begin. Henrat. Bouché-Faviot. Contant. Appert. Guenart. Buffry, fils. Barrois. Mora. Violar. Renier.
Notaires. Geruset, *Certificateur.* Besnard-Duval. Dardenne. Warnet. Danton. Griffon, *Certificateur.* Boulanger. Margnet. Dollé. Villain. Daire. De la Croix.
Commiss.-priseurs. Maillart. Soudan. Delaunois.

Sainte-Ménéhould.

Avoués. Haussart. Picart. Gouvernant. Dommanget. Pierret père. Pierret fils.
Notaires. Simon. Virot. Mathieu.
Commiss.-priseur. François.

Vitry-sur-Marne.

Avoués. Chataux. Corda père. Corda fils. Addenet fils. Delalain. Lenoble.
Notaires. Addenet père. Meunier. Hatot. Mangin. Jacquier.
Commiss.-priseur. Battelier-Delaunay.

MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Avoués. Deshayes. Guyot ✻. Petit. Gayard. Mareschal Populus. Gerard. Boursier. Colliot.
Notaires. Dupont. Louviot. Leclerc. Delcet. Amyot.
Commiss.-pris. Bouzenot.

Langres.

Avoués. Levasseur. Picard. Deschar-

mes. Walter. Parisot. Humblot. Vallot. Morniot. Rouyer. Garnier.

Notaires. Viardot. Battonot. Jourd'heuille. Guené. Durand.

Commiss.-priseur. Petitjean.

Wassy.

Avoués. Hutin. Bossut. Simonnet. Bonnelet. Ragon.

Notaires. Pissot. Barbier.

Commiss.-priseur. Hû fils.

MAYENNE.

Château-Gonthier.

Avoués. Lepecq. Bouchet. Houdmon.

Notaires. Noel. Gault. De Beaumont. Le Motheux. Martinet.

Commiss.-pris. Bachelier-Dubuisson.

Laval.

Avoués. Lefebvre-Champorin. Letessier. Gallerie-Desgranges. Guedon. Guyard.

Notaires. Hayer. Marteau. Gastineau. Rousseau. Josset. Neré. Meslay. Messant.

Commiss.-pris. Granger. Hureau aîné.

Mayenne.

Avoués. Lefevre-Cheverus. Gougis. Demées. Pays. Chatelain.

Notaires. Coignard. Levayer-Tordière. Godefroy. Bourdon fils.

Commiss.-pris. Perdrigeon. Coudre.

MEURTHE.

Lunéville.

Avoués. Antoine. Michaut. Ferry. Guibaut. Guibal. Radés.

Notaires. Chedville. Mangin. Cosson. Ferry. Guerard. Jeannequin. Guibal.

Commiss.-priseurs. Sansfaute. Mathieu.

Nancy.

Avoués. Goutt. Dumont. Petit-Jean. Collignon. Lang. Adam. Mengin, jeune. Lecocq. La Chasse. Poirel. Bourguet.

Notaires. Charon. Boulangé. Estienne. Claudel. Noel. Guérin. Voirin. Merchal. Blancheur. Ferry. Michel. Tournaj. Bailly. Bigelot. Munier. Lacretelle. Pitoux. Queleine.

Commiss.-priseurs. Tisserand. Lefebvre. De Courcelles. Bailly.

Sarrebourg.

Avoués. Bougel. Gide. Louis. Maurice. Barret. Machet jeune.

Notaires. Henriet fils. Pécheur. Médicus fils.

Toul.

Avoués. Bouchon. Liegey. Maire. Gilbert. Didelot. Kleker. Simonet fils. Picquant.

Notaires. Bouard. Balland. Cordier. Hussenet. Nacquard. Coltin. Albert.

Commiss.-pris. . . . . .

Vic.

Avoués. Cossin. Liegaut. Mercier. Marcel. Mayeur.

Notaires. Courteau. Marcel fils. Jeanpierre.

Commiss.-pris. . . . . . .

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Avoués. Mayeur. Labouille. Leglaive. Leblan jeune. Remy. Baillot. Jeantin. Berthemy.

Notaires. Michel. Baudin. Pierre ✻. Baillot. Gaillet. Paillot.

Commiss.-priseur. Bannet.

Montmédy.

Avoués. Guyot. Jeantin. Mangin. Creusot. Poirson.

Notaires. Petitjean. Thiébaut.

Commiss.-pris. Noailles.

Saint-Mihiel.

Avoués. Marchand. Martin. Hast. Leclerc. Plauté. Mathieu. Liouville. Gaud. Labouille. Larzillière.

Notaires. Le Clerc fils. Labouillé fils. Pernet. Berteaux fils.

Commiss.-pris. Parisot.

Verdun.

Avoués. Lienard. Madin. Mathieu. Bure. Mondon. Collas. Beguinet. Varaigne-Perin. Rousselot. Collinet. Jussy.

Notaires. Gemmel. De Vivier. Dognon. Daunoy.

Commiss.-pris. Joly.

MORBIHAN.

Lorient.

Avoués. Le Guevel. Lebras. Pierre. Josse. Gillardaie. Leleslé. Dubois. Ollivier.

Notaires. Colinet. Deschiens père. Cougoulat. Haye. Robert. Jaugillardais.

Commiss.-

Commiss.-pris. Lafond. Sallandrouze de la Mornaix.

Ploermel

Avoués. Lucas – Peslouan. Brenugat Leguevel. Legoaesbe-Bellée Duportal–Lamotte Michel. fils.
Notaires. Desgoulle. Brobant. Dinel. Macé.

Pontivy.

Avoués. Lorans. Audic. Carel. Le Botmel. Lemouel Daguillon. fils.
Notaires Daguillon Yzopt.
Commiss.-pris. Violard.

Vannes.

Avoués. Jourdan Thomas–Ducordic. Montfort. Delalande. Claret filscadet Rialan, jeune.
Notaires. Leclaire Glais je. Henry Hervieu. Marquer. Gouicon
Commiss.-pris. Hervieu. Huchet fils.

MOSELLE.

Briey.

Avoués. Hieulle. Nivoy. Nicolas. Collignon. Rollin. Messin Thomas
Notaires. Maillefer. Stile. Bertrand.
Commiss.-pris. Guillemin.

Metz.

Avoués. Begin. Barthelemy. Fouglair. Chevret. Richard–Jacques. Lamarle. Mathieu. Woirhaye. Genot. Clesse. Briard. Remond. Labarre.
Notaires. Audré. Mathieu Berga. Purnot. Roilin. Lemor. Guevel. Barrault Dilschneider. Roget. Bautouin.
Commiss-pris. Vattier. Peupion. Bourguignon.

Sarreguemines.

Avoués. Albrecht. Dincher. Carton. Surget. Mangay. Thilloy.
Notaires. Didiot Barth. Piquet. Pierron.
Commiss.-Pris. Noizet.

Thionville.

Avoués Albert Amiard. Bouchez. fils. Corheraux. Drouot. Grand-Mange Poinsignon Tailleur. Wirbel.
Notaires. Arnoult. Barrault. Deshayes Marchal. Neveux
Commiss.-pris. Malines.

NIÈVRE.

Château - Chinon.

Avoués Colon. Dubois (L F.) Gautherin (F M. Reine.) Buteau. Hottet de la Place. Boivin Theveuat. Coquard
Notaires. Basse. Drougin Desmolins. Rochambeau Cahouet.
Commiss.-pris. Montillot.

Clamecy

Avoués. Moret Gaudé. Bouquerot. Boulu. Marchant. Quenisset Ravault. Jullien.
Notaires Bouquerot Anginiot Villiers.

Cosne.

Avoués. Perreve Laurent Dasvin Guillerault-Bâcoin. Monestier. Marlot. Sochet
Notaires. Moyneault. Tronquet. Planchard
Commiss.-pris Tavernier.

Nevers.

Avoués. Le Blanc-Laborde. Colas. Serisier. Sauvageot, aîné Bonabeau. Sauvageot. jeune. Talbotier Garillond-du-Saulay Cassard. Leblanc-la-Saulnière
Notaires. Bertin. Rolland. Gourjon. Riffe. Robin.
Commiss.-pris. Boyron jeune.

NORD.

Avesnes.

Avoués. Fostier. Wallerand Beriot. Carton. Gobled. Maireau. Paul. La Vice.
Notaires. Manouvrier. Guislin. D'Avoine. Georges. Aubry.
Commiss.-pris. Devise. Delannoy.

Cambrai.

Avoués. Bouly. Mairesse. Faille. Caudron, fils. Buzin. Mallet Delabre. Boniface Durieux. Fouquet. Mallet-Oudart. Caudron (André). Ladeu. Dienne.
Notaires. Ansart. Tabary Douay-Mallet. Gourdin. Leroy. Cacheux. Foulon. Leulond. Bery.
Commiss.-pris. Bouly. Renard.

Douai.

Avoués. Duquesne. Sauvé. Verez. Billiet. Guiselin.

Notaires. Custers. Dutilleux. Allard. Dumont, j^e^. Becq. Galland. Capon. Proyart. De Baillencourt, *dit* Courcol. Cœuret. Dancoisne.

Comm.-Pris. Deloffre. Froment. Porret-Carpentier.

Dunkerque.

Avoués. Boutillier. Castrique. Lavoisier. Delattre. Duval. Hovelt. Perard. Vandewynckel.

Notaires. Castrique. Demeyer. Mathorez. Vaillant. Beck. Cornette.

Commiss.-pris. Dutoit. Evrard. Bellynek.

Hazebrouck.

Avoués. Potier. Berteloot. Monet. Leleu. Pasquier. Duranel.

Notaires. Crépin. Spectebroodt. Vanderheyde.

Commiss.-pris. Deberdt. Houvenaghel.

Lille.

Avoués. Cousin. L. Desrousseaux. Noé. Desmazières. Dillies. Desrousseaux (J. B.). Duchaufour. Lonage. Doutreligne. Hurtrel. Duchaufour, fils. Maguet.

Notaires. Coustenoble. Deffrennes. De Hau. Defontaine. Delahaye. Delerne. Deleville-Baussart. Demilly. Desrousseaux. Doyen. Lardinois. Leroy. Mourmant. Salembier. Thery. Watrelos. Grimbel. Carlier.

Commiss.-pris. Vendroux. Combret. Capelle. Delfosse. Normand.

Valenciennes.

Avoués. Desaint. Royer. Delhove. Defoy. Martin. Defoy. Vast.

Notaires. Carpentier. Delamme. Delerne. Dufont. Dupire. Lefebvre. Mabille. Guislain. Paillard. Roland. Dugimont.

Commiss.-pris. Manesse-Mallet. Laplace. Ducoroy-Fernet.

OISE.

Beauvais.

Avoués. Dumontier. Reculet. Motel. Caron-Guillotte. Devimeux. Eloy. Pizier. Lamothe. Pigory. Canard. Altette. Brancard.

Notaires. Dumont. Poilleux. Flye. Millière. Delacroix.

Commiss.-pris. Hevin. Tellier.

Clermont.

Avoués. Wimy. Fégueux-Duplessier. Porquier. Pollet. Seillier. Danicourt. Menard. Vuillemot.

Notaires. Gorlin. Rodriguez. Delaplace.

Commiss.-pris. Levasseur.

Compiègne.

Avoués. Godard. Bordeaux. Viet. Anceaux. Sorel. Debacq. Laurent.

Notaires. Le Grignoux. Valensart. Barbé. De Crouy. Creté.

Commiss.-pris. Lignereux.

Senlis.

Avoués. Duchaufour. Grenier. Ducourois. Dufay. Regnard. Durantin. Duchaufour (C. L. F.).

Notaires. Dervillé. Guibourg. Dupuis. Marge.

Commiss.-pris. Morise.

ORNE.

Alençon.

Avoués. Hommey-Margautier. Le Bec-Chatel. Hiron – Duparc. Triboul. Levé. Gallimée. Mallard. Lhermitier. Chevreuil. Pasquier.

Notaires. Hommey. Meurger fils. Gelée. Gouyard-Desjardins.

Commiss.-pris. Hommey. Lemire.

Argentan.

Avoués. Germain. Mouchard-Bonmartel. Chaumont. Girard. Dupuis. Leguerney. Malfilâtre. Chandelier. Cheradame. Genu. Marce-Descrieres. Benjamin. Lainé - Longpré. Lainé-Courville.

Notaires. Lautour. Chrétien, aîné.

Commiss.-pris. Chretien, jeune.

Domfront.

Avoués. Thebert. Dubois. Leroi - Lanjuinière. Petron. Broquet. Guilmard. Guillois. Perrier.

Notaires. Roncier.

Commiss.-pris. Fauvel.

Mortagne.

Avoués. Bailly. De Lalande. Blondel, fils. Gohier. Got. Viot.

Notaires. Boulay. Bail, fils.
Commiss.-pris. Got, fils, jeune.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Avoués. Martin. Deusi. Vahé. Poupelle père. Aubron. Desprez. Poitart. Vaast. Mathieu. Delair. Deladerriere. Poupelle fils. Pottier. Hallo. Thibault. Delavallée.
Notaires. Lenglet. Regnault. Deron. Arnouts. Bollet. Lantoine. Hovine. Toursel. Deladerriere. Izambard.
Commiss.-pris. Libersale. Braine.

Béthune.

Avoués. Lequien. Maniez. Caron. Peltier. Prevot. Delautel.
Notaires. Dufresne. Hullen. Denissel. Hurbiez. Debailheucourt. Herreng.
Commiss.-pris. Hulleu.

Boulogne.

Avoués. Penel. Pecquet. Noel. Quandalle. Leducq. Deslandes. Caux. Lecointe. Leleu.
Notaires. Routtier. Dutertre ✻. Dessaux. Dacquin. Hamy.
Commiss.-pris. Dutertre, fils aîné.

Montreuil.

Avoués. Legrand. Destenque. Dobercourt aîné. Dubocquet. Hamille. Dobercourt jeune. Delye.
Notaires. Boitel. Brulé. Delhomel-Pecquet.
Commiss.-priseur. Barberot.

Saint Omer.

Avoués. Vasseur. Degrove. Buret. Piers. Bonnard. Marin (D.). Maniez. Bailly. Dubrœucq ✻. Guilleman.
Notaires. Corne. Vantreyen. Thuillier. Wattez. Poterie. Roels. Fournier. Obry. Baroux.
Commiss.-pris. Malet. Révillon.

Saint-Pol.

Avoués. Faguet. Demoncheaux. Boulanger. Genelle. Lambert. Lefebvre. Sta.
Notaires. . . . . . .
Commiss.-pris. Didier.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Avoués. Barry. Leblanc. Rimbaud. Buy. Durif. Reussel. Fouilhoux-Vimal. Lavigne. Armilhon. Pacros-Bravard. Couchard. Bernard. Dezande. Viallard. Pradier-Pourrat.
Notaires. Crosmarie. Lavigne. Moudon.

Clermont.

Avoués. Grimard. Vidal. Bouchet. Rozier. Labessière. Mornac. Noyer-Brachet. Imbert. Chassaing. Fleury. Trébuchet. Mege. Bonnefoi. Pradon. Cormier. Violle. Laroche. Bonjour. Johannet. Sanitas.
Notaires. Astaix. Gorce. Espinasse. Taché. Dutheil. Boutal. Chassaigne. Devoncoux. Chandeson. Roddier. Debert.
Commiss.-pris. . . . . . .

Issoire.

Avoués. Malbet. Dalbine. Cougoul. Lemoine. Triozon. Guignebeche. Viallard. Chandeze. Friteyre. Charles. Girard. Sauret. Collange. Bory. Albanel. Bory. Autheroche.
Notaires. . . . . . .
Commiss.-pris. Savoureux. Audigier.

Riom.

Avoués. Bayle jeune. Defaye. Gomot. Gosset. Lougnon. Mayet. Mandet. Simonnet. Boyer. Morel. Bonjean. Lantard.
Notaires. Mayet. Cailhe. Floury. Verny-Lamothe. Versepuy. Durif. Hebrard. Bonville.
Commiss.-priseur. Allary.

Thiers.

Avoués. Gonin-Faure. Dumas. Boudet. Granjeon-Giraud. Touraud. Granjeon. Gaubert. Clavel. Bellein. Grandgeon. Delotz. Giraud. Dubien.
Notaires. Gourbine. Andrieux. Malpatier. Tourraud. Belant.
Commiss.-priseur. Bonabeau.

PYRÉNÉES. (BASSES)

Bayonne.

Avoués. Julien. Lacassaigne. Bellevue. Darridole. Barat. Capdepont. Casebonne. Double.

Notaires D'Hiriart. Lesseps. Labadie. Duhalde. Vidal. Damborgez.
Commiss.-priseurs. Monier (Casimir). Bathedat.

Oloron.

Avoués. Bambalere. Baulet. Capdestaing. Lassalle. Lacaze. Gonez. Domecq. Hillon. Lagarde. Lapagesse.
Notaires. Vergez. Darbelit. Danglade.
Commiss.-pris. . . . . . .

Orthez.

Avoués. Bordenave. Loustaunau. Bernardbeig. Crabos. Pucheu Lostalot Dufau. Carrère. Brincas. Bergeass. Loustaunau, fils. Dufourc.
Notaires. Pommiés. Loustau. Despagnon.
Commiss.-pris. . . . . . .

Pau.

Avoués. Seguinotte. Batsalle. Claverie. Philipon. Lanitte. Cuyalaa. Hatoulet Capdepon. Loubix. Maurice. Duclos. fils aîné. Lafitte. Duplaa. Duclos cadet Berdoulet, *dit* Peumaa.
Notaires. Legros. Sorbé. Brascou. Bordenave. Moureu.
Commiss.-pris. Deblair. Dumoulou.

Saint-Palais.

Avoués. Carsusaa. Roussel. Basterrieix. George. Lagarde. Riveiron, aîné. Prat. Rache. Darthèz. Campistron.
Notaires. Dilor. Bordenave. d'Iriart.

PYRÉNÉES. (HAUTES)

Bagnères.

Avoués. Borgella. Piera. Paillié. Blagean. Cardeilhac. Cazes. Despiau. Gaday. Claverie. Lay de Laborde.
Notaires. Dumoret. Lias. Frechou. Forpomès.

Lourdes.

Avoués. Marre. Lannes. Duboé. Bruzaud. Caudelé-Bayle. Dufau. Cazavant. Lafaye.
Notaires. Bordenave. Latapie, fils.

Tarbes.

Avoués. Dartiguenave. Manaut. Blancq. Jacomet. Duran. Bruzaud. Cazabonne. Artiguenave. Pujo. Corbin. Maumus. Duprat.
Notaires. Daléas. De la Tapie. Desbets. Fontan. Guichard. Mailhes.
Commiss.-priseurs. Sales. De Rivals.

PYRÉNÉES ORIENTALES.

Ceret.

Avoués. Barrera. Fedié. Tsiané. Chauvenet. Tixa.
Notaires. . . . . . .

Perpignan.

Avoués. Ramon. Bonnet. Amanrich Picas Saisset. Valès. Pascal. Bosch. Costa. Garau. Noguès.
Notaires. Jaume, père. Mundi. Ferriol. Tardin. Tastu. Serra. Fabre. Jaume, fils Domentech. Castillo.
Commiss.-pris. . . . . . .

Prades.

Avoués. Circan-Roca. Jacomet. Bonet. Jean Circan. Molins. Galand.
Not. Escape. Bordes. Felip. Lavall.

RHIN (BAS).

Saverne.

Avoués. Arth. Bernhard. Gast aîné. Donnat. Roesch.
Not. Ostermann. Muller. Behr.
Commiss.-priseur. Monet.

Schlestadt.

Avoués. Rubin. Pennarun. Dispot aîné. Lambla. Dorlan. Vatin. Dispot jeune. Corhumel. Muller. Langhans. Dayon de la Contrie.
Notaires. Doyen. Kübler. Noll. Fabry.
Commiss.-priseur. Longuet ✲.

Strasbourg.

Avoués. Lauth. Momy. Schwingdenhammer. Engelbach. Schuler. Lœmmerman. Dietrich. Klauhold. Bloechel. Munschina. Gebhardt. Detroyes. Rauter. Doss. Weiss. Wieger. Schneegans. Briffault. Valentin.
Notaires. Zimmer. Knobloch. Grimmer. Wengler, *certificateur.* Lacombe fils, *idem.* Stœber. Thurman. Rœssel. Stœber cadet Brem-Singer. Rencker. Cunier. Hickel. Lex, *certificateur.* Schreider.

Commiss.-priseurs. Goubert. Viguier. Guerin.

Wissembourg.

Avoués. Bauer. Buchholtz. Held. Herrfourt. Schimmer. Zay.
Notaires. Lentz. Lichtenberger. Westercamp.
Commiss.-priseur. Decompigny.

RHIN (HAUT).

Altkirch.

Avoués. Cordioux. Chagué. Brellmann. Borneque. Thierry ✻. Ritter. Rischmann. Thannberger. Wendling. Rey.
Notaires. Amberger. Cayot. Rottres. Risacher.
Commiss.-priseur. . . . . . .

Belfort.

Avoués. Ecoffet. Boillot. Petitjean Gannevat. Gavail. Ellerique. Keller Nizole. Berthold. Antonin.
Notaires. Girol. Degé. Triponé. Erard.
Commiss.-priseur. Steullet.

Colmar.

Avoués. Rollat. Bourgeois. Kessler. Ostemeyer. Hilenmeyer. Doyen. Biechy. Fuchs. Marula. Arkermann. Cherrier. Keller.
Notaires. Meister. Heisser. Rencker. Schwindenhammer. Fuchs.
Commiss.-priseur. Lefran.

RHÔNE.

Lyon.

Avoués. Balley. Roch. Poncet. Blanc. Yvon. Bros. Souchon. Boniver. Bouvet. Hôpital. Carret. Vigier Brunel. Maturel. Duchêne aîné Bertholon. Bazin. Soy. Duchesne, jeune. Bert Maublanc. Teste. Brun. Cœur. Durand-Fornas. Coulet. Rouher. Morin. Durand (François). Cabaud. Biferi. Reguard. Flachat. Denis. Ducreux. Jullien. Pericaud. Gonon. Durand-Delorme Foudras. Bellissent. Fuchet. Pignard. Loc. Blanc jeune. Arneux. Condamin. Phelip.
Notaires. Coste. Bonnevaux. Detours-Dubost. Chazal. Caillat. Duernet-Fiard. Pré. Girardon. Gandilhon. Masson. Tavernier. Mermet. Viennot. Mondesert. Bonnetain. Dugueyt. Raverot. Nepple. Carville. Sain. Lecourt. Favre. Rouher. Reissié. Laubreaux. Guillermin. Morellet. Farine.
Commiss.-priseurs. Faure-Pontanier. Bernard. Rousset. Sériziat. Touret. Petit.

Villefranche.

Avoués. Pique. Gaillard. Deville. Boiron. Chanrion. Derivoire fils. Lièvre. Saint-Cire. Aucour. Marin. Pertinand. Desmaze
Notaires. Ardon. Bonnefon. Plasse le jeune. Peguet.
Commiss.-pris. Lagrange.

SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Avoués. Denbix ✻. Bard. Gattey. Versigny, fils aîné. Verpy. Mougey. Patenaille. Versigny, cadet. Parisot. Sagier.
Notaires. Gauthernot. Courbet. Jouart fils. Cornet. Voilliard.
Commiss.-priseur. Hubert-Peret.

Eure.

Avoués. Parmentier. Levrey. Grandmougin ✻. Léné. Jourdain. Begue. Pataillot. Mulot. Begey. Begeot.
Notaires. Groshert. Richard.
Commiss.-pris. Bresson.

Vesoul.

Avoués. Guerrin. Malterre. Joffroy. Petitelerc fils cad. Peignet. Fonclause. Bilquez. Thiaut. Joinet. Boursette. Dodman. Meissier.
Notaires. Bailly. Petit-Clerc. Dubost.
Commiss.-priseur. Louvot.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Avoués. Regnard. Viellard-Baron aîné. Viellard-Baron puîné. Pinard père. Gibassier. Croisier. Rérolle. Latour. Demommerot. Bozut. Moreau. Hallée.
Notaires. Verger Jarriot. Grillot. Sauvageot. Potier, fils cadet.
Commiss.-priseur. Tilmant.

Châlons-sur-Saône.

Avoués. Maurice. Galopin. Perraut. Rongier. Chevreau. Montarlot. Cheminot. Hacquin fils. Romand. Nus. Jacque. Buy. Bertand. Magnien. Beaumé. Chevreau fils.

Notaires. Lenud. Girard. Simonin. Granjon. Magnien. Lornot. Grassot, fils. Richard.

Commiss.-priseurs. Leroux. Feret.

Charolles.

Avoués. Gayet aîné. Tillion. Rosselin. Lamborot. Boulet. Deshaires. Auberry. Laugrand. Desautels. Julien. Deschaintres. Ricaud. Monvenoux. Josserand. Malherbe, fils.

Notaires. Deshautels. Gayet, aîné. Gayet, jeune. Joly.

Louhans.

Avoués. Lagrange. Lautrey. Coulon, aîné. Coulon, jeune. Ducheneau. Gruard. Boutelier. Bernard. Demole. Bertholomey.

Notaires. Catron. Violot. Maubey. Godefroy. Guillemin. Duchesneau. Coulon.

Mâcon.

Avoués. Protat. Jarrin. Roberjot. Lorain. Maillet. Villars. Sambin. Saclier. Boitard cadet. Beau. Clément. Lapalu. Meziat. Defranc. Bernard. Ronuot. Rolland. Revol. Pelletier. Guillemin cadet. Robert. Ferrand. Crozet. Delavaivre fils.

Notaires. Desgranges. Granjon. Jarrin. Desrayaud. Fousset. Patissier. Garnier.

Commiss.-priseurs. Perraud. Labbey.

SARTHE.

La Flèche.

Avoués. Lelasseux. Rivière. Pezé. Richard.

Notaires. Desvignes. Baratte. Lelasseux, jeune. Panneau.

Commiss.-priseur. Le Lasseux jeune.

Mamers.

Avoués. Duprey. Picard. Massard. Jousset-Duvivier. Bougralu-Debure. Berruyer. Piarron-Mondesir.

Notaires. Bienvenu. Boucher. Ferrand.

Commiss.-priseur. Boucher.

Le Mans.

Avoués. Lorin-du-Boile. Bardou. Turbat. Basse. Chevalier-Delaunai. Pelletier. James.

Notaires. Drouart. Rimbaut. Faribaut. Fouret. Perrotin-Grandville. Esnaut. Landel. Mauboussin. Martigué. Martineau.

Commiss.-priseurs. Brouard fils. Dreux. Donnai.

Saint-Calais.

Avoués. Javary, jeune. Proust. Bazin. Archambault.

Notaires. Tironneau. Proust fils.

Commiss.-Priseur. Tironneau.

SEINE.

Paris.

Voyez les Avoués du tribunal de première Instance, page 743.

Voyez les Notaires, p. 757.

— les Commiss. - Priseurs. 761.

Pour les Notaires des cantons ruraux du département de la Seine, *voyez* les Justices de paix de ces cantons.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Avoués. Levesque, fils. Marchand. Driois. Lecacheur. Maricot. Noël. Desmarchais.

Notaires. Parnot. Galin. Despommiers.

Commiss.-priseur. Voisin.

Fontainebleau.

Avoués. Morel, jeune. Guyon. Desegrave. Dupré. Lemoine. Paty.

Notaires. Besnard. Lemoine. Bernard.

Commiss.-priseur. Hamel.

Meaux.

Avoués. Pelletier. Berson. Berthault. Fiquet. Levrault. Fontaine.

Notaires. Maciet. Laurent. Chantepie. Tessu.

Commiss.-pris. François.

Melun.

Avoués. Nancey. Bezout. Prochasson. Cusin. Bos. Duclos. Passeleu. Empereur.
Notaires. Gresy. Chamblain. Remiere. Bernard. Jérôme. Després.
Commiss.-pris. Dumanchin. Beaudel, fils.

Provins.

Avoués. Leriche. Bourquelot. Millet. Chevalier. Mattelin.
Notaires. Juris. Picou. Sollier. Garcet. Simon.
Commiss.-pris. Brouillard.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Avoués. Choquet. Salmon. Leblanc Magniant.
Notaires. Gorsat. Martelle. Jozon.
Commiss.-pris. Sallantin ✻.

Etampes.

Avoués. Gudin. Sedillon. Leguay. Gambrelle. Viollette. Lamy.
Notaires. Venard. François. Dramard.
Commiss.-pris. Guettard-Hamouy.

Mantes.

Avoués. Mirville. Ovièvre. Grippierre Gautier. Audrieu. Croix. Sohier Bailly.
Notaires. Renouard-Menneville. Morand. Dalkat.
Commiss.-pris. Lefrançois.

Pontoise.

Avoués. Levasseur. Gouffé. Coulbeaux. Duval. Allain. Tavernier.
Notaires. Richardiere. Delacour. Beslay. Bagon. Mondain.
Commiss.-pris. Cécille.

Rambouillet.

Avoués. Salviat. Malgras. Aubry. Genard. Rullier. Ledier.
Notaires. Delorme. Granger.
Commiss.-pris. Lemoine. Durochè.

Versailles.

Avoués. Berthault. Plisson. Meaux. Bazire. Ferrand. Horean. Simonet. Percheron. Pons. Benoist. Dumoulin. Le Sieur. Changea-Longueville. Gauthier. Marcillac. Dorée. Yvert. Bruyant. Cousin. Couverchel.
Notaires. Desjardins. Bouant-Simonot. Briant. Huvé. Clousse.
Commissaires-pris. Morin. Thevenin, Gauguin.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Avoués. Goulliart. Trouard-Riolle. Prevost. Millet. Herrier. Halluin. Binet. Duval.
Notaires. Boisseau. Lamel. Le Guest.
Commiss.-pris. Diernat.

Le Hâvre.

Avoués. Denouette. Lemonnier. Cherui. Vicaire. Lefebvre. Denouette, fils. Hamel. Vastel, aîné. Vastel. Toutain.
Notaires. Liard. Germain. Morisse.
Commiss.-pris. Couture. Desbouillons.

Neufchâtel.

Avoués. Le Roux. Semichon. Paillard-Fernel. Troche. Gobin. Bouissent. Duhamel. Levariet.
Notaires. Duval. Gervais. Havet.
Commiss.-pris. Varengue.

Rouen.

Avoués. Boissel. Robert. Mallandain-Dupuis. Cottard. Féret. Houache. Renault. Hardy. Le Nud. Rivière. Tragin. Bourgois. Legrix. Lambert. Délié. Saint-André. Dubois. Normand. Gouellain. Dedessulamare, Feret. Joly. Daviel. Langé.
Notaires. Delabarre. Recufard. Picard. Varengue. Dubost Lequesne. Lefebvre. Petit Ricquier. Le Marechal. Delaroix. Préaux.
Commiss.-pris. Lemonnier. Galli. Estaillandier. Lebrument. Georgeme. Blampain. Maresco t.

Yvetot.

Avoués. Roulaud. Morisse. Vieillot. Lanet. Noel. Sellier. Mabire.

Notaires. Le François. Pécuchet Blondel.
Commiss.-pris. Saint-Requier.

SEVRES (DEUX).

Bressuire.

Avoués Boussi. Cordier. Huzé. Ducrocq Audebert
Notaires. Branger. Barrion. Deforge.
Commiss.-pris. Moreau.

Melle.

Avoués. Naudeau Bujault. Dupont Thoreau-la-Salle fils. Richard. Gourdin.
Notaires. Delaubier. Bonnet. Thoreau-Lassalle, fils puîné. Main.

Niort.

Avoués Guerineau. Bernard. Gaillard Tiraat Rondier
Notaires. Gibouin. Pouget Moriceau. Grozard Creuze. Bouneau. Fauchér.
Commiss.-pris. Ardy, jeune.

Parthenay.

Avoués Hamelin. Arnault-Mesnardiere. Bernardeau.
Notaires Bernardeau Ardouin. Guilhaud. Dardillac. Chénier.
Commiss.-pris. Bernardeau.

SOMME.

Abbeville.

Avoués. Bachelier. Duguevre. Macqueron. Berneval. Walbin. Beauvarlet. Vassel Dumas Boucher. Depoilly Dassonville.
Notaires. Coulombel. Devimes. Wallois. Aliamet. Carpentier. Gaveille. Vaquez.
Commiss.-pris. Bué. Monfliere.

Amiens.

Avoués. Quillet. Dumeril. Machart, fils aîné. Pruvot. Halot. Dehen Descroix. Mitiffeu Fagart. Baudelocque. Damade. Maillard. Teissier Mouchard Boutellier. Prilleux. Bonthors. Fresnoy.
Notaires. Chevalier. Delattre. Portebois. Dequen Janvier. Vion Breuil. Lesur. Doisy. Dournel. Brajeux. Lenormant
Commiss.-pris. Quatresols. Brullé.

Doullens.

Avoués. Canelle. Lansorne. Bienaimé. Gondar. Vast.
Notaires. Thuillier. Le Correur.
Comm.-priseur. Robiquet.

Montdidier.

Avoués. Bosquillon-Dufay. Denisart, Bullot Baudelocque. Bleriot.
Notaires Pillon. Spiral. Masson.
Comm.-priseur Le Conte.

Péronne.

Avoués Letellier. Cadot. Ducastel. Danicourt, jeune. Fresson. Doisy. Villemant.
Notaires. Danicourt. Rossignol. Hangard. Fresson. Gonnet.
Comm.-priseur. Durand.

TARN.

Alby.

Avoués. Malgouyre. Bole. Boyer. Esquilat Viguier. Rodiere Foulquier. Thiery. Sudre. Lagard. Tarroux. Reynes
Notaires. Cavalié. Boudet père. Julin. Cartagné cadet. Pezen.

Castres.

Avoués Picarel. Azais. Enjalbert. Sers. Hilaire. Alba. Rouanet. Dejean. Nègre. Abba-Lasource.
Notaires. Azais. Mahuziés. Tailhades. Vincens. Combes.
Comm.-priseur. . . . . . .

Gaillac.

Avoués Hugonet. Mercadier. Lugan. Malgouyre. Teyssonières. Demurs, aîne Duboys.
Notaires. Peres. Demurs père. Blanc. Dupeyre.

Lavaur.

Avoués. Buffeteau Fourès. Cambefort. Fabre. Daguilhon-Gustave. Héraud.
Notaires. Moré. Camelis. Audouy.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Avoués. Arnoux. Constans. Dirat. Regis. Grabie. Patron. Ailhet. Maury neveu.

Notaires. Fontanié aîné. Calmettes aîne Pebernad. Grabié père.

Montauban.

Avoués. Viguié. Mallet. Château-Disses. Sarrat. Prevot. Lugol Pellet Delpech. Juge. Boé-Lalevie.

Notaires. Martin. Delteil ✻. Latreille Olivier. Solon. Franceries. Lacaze Dori. Vincens. Martin fils.

Comm.-priseurs. Seguela. Henneton.

Moissac.

Avoués. Latailhede. Cabanès. Cayrou Chabrié. Izernes. Dalquié. Filhol. Tinel.

Notaires. Colombié. Belbezé. Cignoux Rataboul.

Comm.-priseur. . . . . . .

VAR.

Brignolles.

Avoués. Rey. Clavier. Desmichels. Maquan. Trucy. Rougiers. Gerard. Arnaud.

Notaires. Maquan Gautier. Clavier.

Draguignan.

Avoués. Muraire Laugier. Gattier Cartier. Lambert. Autran Blanc Audiffret. Poulle. Pellicot. Poulle.

Notaires. Jehan. Roque. Segond.

Comm.-priseurs. . . . . . .

Grasse.

Avoués. Mouton. Girard. Bayle. Rigaud Girard. Maure. Roubaud Bruery.

Notaires. Fabre. Perrold. Mastelly Bertou. Chabert.

Commiss.-pris. . . . . . .

Toulon.

Avoués. Martini. Coriol Bayle. Marroin Aubert. Verse. Reverdit. Guieu Broquier. Portal. Toucas. Senes Coulomb.

Notaires. Aube. Silvestre. Verguin. Senés. Aune. Juglard. Charles. Fournier. Lesperon.

Comm.-priseur. Fanton.

VAUCLUSE.

Apt.

Avoués. Pin. Blancard. Illy. Bremond.

Notaires. Gaufridy. Fage. Guillibert. Pin. Mézard.

Avignon.

Avoués. Bouvet Fauverge. Dupuy. Teste. Pinatelli. Campan. Cade. Vitalis ✻. Sagnier. Romau. Liotard. Deveze.

Notaires. Gaudibert. Poncet. Collet. Roland. Pastour. Pons. Pontanier. Richard Torrasse. Blaze. Silvestre. Quinquin.

Commiss.-pris. . . . . . .

Carpentras.

Avoués. Liotard. Boudou. Romette. Giraud. Monier Falque. Masson.

Notaires. Courtois père. Eydoux. Barrière. Bayoux. Allibert. Martin. Imbert. Boudou.

Orange.

Avoués. Dumas. Monier. Nogent. Paillet ✻. Cheysson Baratier. Barjavel. Bayle. Bouvier. Coste. Mazade.

Notaires. Durand. Abrigeon. Benet. Meyssonnier.

VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Avoués. Tortat. Louvrier. Rigourdain Robert-Dubreuil.

Notaires. Girard. Cartroud. Fillon. Fougnaud. Millouin. Vinet.

Comm. priseur. Cicile.

Fontenay.

Avoués. Michel. Brechard. Monnier. Libaudiere. Martineau ✻. Merson.

Notaires. Menardeau. Gaultier. Guitton.

Commiss.-priseur. Cicille.

Sables d'Olonne.

Avoués. Delange. Alizart. Petiteau. Pertuzé.

Notaires. Girandin. Louineau. Picard.

Commiss.-pris. . . . . . .

VIENNE.

Chatellerault.

Avoués. Pleignard. Touchois. Savatier-Faulcon. Contreau. De Villemandi. Mereau. Drouault-David.

Notaires. Guillemot. Auger. Martineau. Durand. Gallet.

Comm.-pris. Faulcon. De Marigny fils.

Civray.

Avoués. Vaillant. Gaultier. Malapert. Serph(Éd.). Bellot. Blais. Serph (F.). Parat.

Notaires. Serph jeune. Serph (R.) Hastron. Bonin. Tête. Pichot.

Loudun.

Avoués. Jolivard. Lucas. Balleyguier. Dergouge. Dubourg-Sivainée.

Notaires. Confex. Vincé. Girard. Herbault. Chesnon.

Montmorillon.

Avoués. Pinçon. Jarrige. Vrignaud. Thomas-Boisclair. Naude-Filonière fils. Duguet. Hoc-Laforest.

Notaires. Clemot. Collin. Augier fils. Huguet. De la Vergne.

Poitiers.

Avoués. Gennet. Piorry. Barbault. neveu. Chevallier. Durand. Demarçay. Penchaud. Rouillé. Chambourdon, j^e. Moricheau-Beauchamp. Métay.

Notaires. Bernard. Bourbeau. Piorry. Ribault, *certificateur*. Bonnin. Gras. *certificateur*. Leriget. *certificateur* Tulasne. Tripart. Geoffroy.

Comm.-priseurs. Mercier. Legrand.

VIENNE (HAUTE.)

Bellac.

Avoués. Chareiron. Fuzibay-Lafond. Arbellot-Vaqueure. Nesmond. Sandmoy. Mallebay-Chabanes. La Croix Mallebay. Mosnier. De Belleix. Dunoyer. Thomas.

Notaires. Bastier. Dunoyer. Grateyrolle.

Limoges.

Avoués. Talabot. Mousnier. Borde. Guitard. Mouret. David. Jouhanneaud. Bac. Deperet. Lansade. Fromant. Bigaud. Mouret aîné. Couty. Pergaud. Rullon.

Notaires. Descoutures. Mallevergne-La Faye. Guerin-Lezé. Baju. Bardy père. Bardy fils Laforest-Duclos. Thoumas. Arnaud. Chegron. Froment. Tiquet. Lanoaillé-Lacheze.

Comm.-priseurs. Gayard. Deschamps.

Rochechouart.

Avoués. Goursaud-Dumazé aîné. Goursaud-Dumazé jeune. Simon-Duroule. Laurent-Desplaces. Teillet. Gros-Deveau.

Notaires. Beaudequin-Champauvi fils. Bourdeau. Berthelot. Soulac. Barret.

Saint-Yrieix.

Avoués. Desbordes. Duclaud. Faye. Bussière Desvalois. Mauriac.

Notaires. Dulery. Autier. Silvain.

VOSGES.

Epinal.

Avoués. Maurice. Colin. Tihay. Mougeot. Gehin.

Notaires. Legros. Denis. Bannerot. Didier. Gerbaut.

Comm.-priseur. George.

Mirecourt.

Avoués. Derise. Rellot. Mersey. Bastien. Ferry. Contat.

Notaires. Simonin. Pottier. Laprevotte. Cornebois.

Commiss.-pris. Buffet fils.

Neufchâteau.

Avoués. Robin. Najean. Fleurey. Frussotte. Durand. Boulanger. Barret, fils. Masson.

Notaires. Edme. Decossé. Regnaud.

Comm.-priseur. Perru.

Remiremont.

Avoués. Barbillat. Borgnier. Tocquaine. Claudel. Mathieu.

Notaires. Rol. Georgel. De Bruyère. Noël. Didier.

Commiss.-pris. Pariset.

Saint-Dié.

Avoués. Laugier. Balland. Pecoatte. Cherier. Blondin. Mengin. Trexon. Didien Barthelemy. Lebeau.

Notaires. Arragain. Demontzey. Poussardain. Thurin. Galmiche.
Comm.-priseur. Dieudonné (Joseph.)

YONNE.

Auxerre.

Avoués. Salomon. Martin. Chapotin. Marey. Tiget-Desaubris. Flandin. Mathieu. Legueux. Chevillot.
Notaires. Delaage. Duplessis. Chomereau. Chauvelot. Piétresson.
Comm.-priseurs. Duchemin. Rivolet.

Avallon.

Avoués. Peutat. Thébault. Febvre. Barbe. Poulin. Vaury. Houdaille. Drot. Brunet. Guyard.
Notaires. Houdaille. Thibault. Barbotte. Rameau. Ravizy.
Comm.-priseur. Fournier ✲.

Joigny.

Avoués. Simonet. Choin. Martineau. Monnot. Lacam. Parisot. Lecomte. Philibert.
Notaires. Thibault. Dumond. Demay aîné.
Commiss.-pris. Courtin.

Sens.

Avoués. Luyt jeune. Auger. Croze-Fourtou. Baumier. Montet. Landey. Berthelin fils.
Notaires. Vinot. Ancelot. Roullier. Chandenier fils. Leroux. Transon.
Comm.-priseurs. Avron. Thomas.

Tonnerre.

Avoués. Cherest, père. Belnet. Fleury. Gault. Rétif. Marquis. Simon.
Notaires. Léonard. Baillot.
Comm.-priseur. Lepage.

SECTION VI.

Tribunaux de Commerce.

Chaque tribunal de Commerce est composé d'un Juge Président, de Juges et de Suppléans; le nombre des Juges ne peut pas être au-dessous de deux, ni au-dessus de huit, non compris le Président, et est fixé pour chaque tribunal, par le règlement d'administration publique.

Tout commerçant peut être nommé Juge ou Suppléant, s'il est âgé de trente ans, et s'il exerce le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans : le Président doit être âgé de quarante ans, et ne doit être choisi que parmi les anciens Juges.

Il y a près de chaque tribunal un Greffier et des Huissiers nommés par le Roi.

Nota. Ces tribunaux n'ont point de vacances.

Tribunaux de Commerce (1) *par ordre alphabétique de Villes.*

Juges, Messieurs,

Abbeville.
Thomas, *Prés.*
Mellier Dequebauviller.
Morel Wattebled.
Philippe Ducastel.
Lottin.
Flaman, *Greffier.*

Agde.
Fournié, aîné, *Pr.*
Laurens.
Dauby.
Bringues, aîné.
Belitrand, *Gref.*

Agen.
Menne, fils aîné, *Président.*
Noubel, père.
Roux-Lasalle.
Barsalou, jeune.
Barsalou, fils de Louis.
Pébernat, *Grf.*

Aix.
Descoupres, *Prés.*
Martin.
Mouret.
Graffon.
Céalis.
Félix, *Greffier.*

Ajaccio.
Pugliesi, *Prés.*
Campiglia.
Sari.
Touranjon.
Decosmi, *Gref.*

Alais.
Bonnal, *Prés.*
Pagès Faisson.
Pellet.
Gontier, *Gr.*

Alby.
Joly, *Présid.*
Carmé, aîné.
Boyer.
Prunet, fils aîné.
Gilhaumon.
Bellet, *Gref.*

Alençon.
. . . . . *Prés.*
Mercier.
Clerambault.
Despierres, aîné.
. . . . . .
Hardy, *Greffier.*

Ambert.
Vimal Teyras, *P.*
Pourrat-Mathias.
Dupuy-Beaumont.
Chabrier-Samson.
Fouilloux, *Gref.*

Amiens.
Lefebvre - Bouchon, *Présid.*
Ricquier.
Baillet-Morel.
Dubois-Daveluy.
Hesse-Acloque.
Jumel, *Greffier.*

Andrse.
Salle, *Présid.*
Coulomb.
Teissier.
Dufoix.
André, *Greffier.*

Angers.
Guillory, *Prés.*
Bellanger-Roussel.
Joubert-Bonnaire.
Paire.
Leterme-Saulnier.
Dupouet, *Gref.*

(1) Les tribunaux de Commerce ont la même Cour royale que celle des tribunaux de première Instance de leurs départemens.

Juges, Messieurs,

Angoulême.
Sazevac-Deforges, *President.*
Héricard-Launoy.
J. Galliot.
Théodore Sazerac.
Dougny.
Chenusac, *Gref.*

Annonay.
Seguin, *Presid.*
Tracol.
Duret.
Alléon, aîné.
Clozel, père.
Pacot, *Gref.*

Antibes.
Gazan, *Presid.*
Jaubert.
Laurent.
Amenc.
Gazan, *Gref.*

Arles.
Boulouvard, *Prés.*
Disnard, aîné.
Roubion, fils cadet.
Beuf, fils.
Gages, aîné.
Bernard, *Gref.*

Arras.
Pieron-Desin, *P.*
DeRetz-Jouenne.
Hurtrel Betombe.
Fagniez.
Fauvel.
Duchastelet, *Gref.*

Aubenas.
Bonneville, *Prés.*
Ruelle.
Duclaux.
Champauhet.
Lissignol, *Gref.*

Auch.
Sancet, *Présid.*
Solon.
Gèze, aîné.
Carrère.
Delas, *Gref.*

Aurillac.
Puex, *Présid.*
Besse.
Aymar.
Marjonenc.
Marty, aîné.
Gandilhon, *Gref.*

Autun.
Bonnardel, *Pr.*
Joret.
Berger Moquier.
Cauchon.
Crochet.
Lacour, *Gref.*

Auxerre.
Prudot-Guyolot, *Prés.*
Commeau.
Cottin.
Meret-Guillot.
Fournier.
Lethors, *Gref.*

Auxonne.
Tavian, *Présid.*
Thierry.
Vialet.
Mathey, aîné.
Blandin.
Humbert, *Gref.*

Avallon.
Compagnot, fils, *Prés.*
Gally.
Deschamps.
Rolley.
Thibault, *Gref.*

Avignon.
Seguin, aîné, *Pr.*
De Leutre, fils.
Delorme.
Thomas, fils aîné.
Roman.
Prost, *Greffier.*

Bagnères.
Arnaud-Graciette, *Prés.*
F. Camus.
Doubrère.
Fortane, *Gr.*

Bar-le-Duc.
. . . . , *Prés.*
Millon-Guillaume.
Poriquet-Baillot.
Saincère Rouyer.
Henry Parisot.
Gillet, *Gref.*

Bastia.
Santelli, *Présid.*
Cecconi.
Gregori.
Lota.
Berlingeri.
Paganelli, *Gref.*

Bayeux.
Devos, *Prés.*
Lemarchand.
Al. Tardif.
Pluquet.
Lefevre.
Le Breton, *Gref.*

Bayonne.
Bernard Lanne, *P.*
Marsan, fils aîné.
Bernède.
Arnaud-Détroyat.
Fanrie.
Dupuis. *Gref.*

Beauvais.
Thièble-Anselin, *Président.*
Mauger, jenae.
Rançon.
Adam père.
Langlat-Lannier.
Dupuis, *Gref.*

Beaune.
Masson-Mugneret, *Prés.*
Pralon.
Bonnardot, cadet.
Amyot.
Bussilot-Mongeot.
Coppens, *Gr.*

Belfort.
Bletry, *Présid.*
Joseph Rechou.
Xavier-le-Bleu.
Daguenet.
Durosoy, *Gref.*

Bergerac.
Bouchon, *Prés.*
Durand, aîné.
Gravier.
Sardet.
Moynier, *Gref.*

Bernay.
Pottier, *Présid.*
Pretavoine.
Clauzet.
Petit.
Grangez.
Le Hure, *Gref.*

Besançon.
Muguet. D.-L., *P.*
Juste Détray.
François Colin.
Brétillot.
Gaguely.
Gaudignon, *Gref.*

Béziers.
Heyrisson, *Prés.*
La Garrique.
Pourquier.
Bouisson.
Bellaud, aîné.
Laurès, *Gref.*

Billom.
Boisson, *Prés.*
Chambige-Ciquard
Lasteyras.
Fournet-Pitout.
Bouchardon, *Gr.*

Blaye.
Meingeot, *Présid.*
Bernard.
Bellou, fils.
Vineau.
Rabolte, *Gref.*

Blois.
Couteau Laurent, *Président.*
Roy-Garnier.
Chambert Manti.

Juges, Messieurs,

Le Gros-Bourreau.
Cheron-Lamotte.
Driollet, *Gref.*

Bonifacio.

. . . . *Prés.*
Charbonnel.
Piras.
. . . . . .
Portafax, *Gref.*

Bordeaux.

Bechade, *Présid.*
J. A. Sarget.
d'Egmont, fils.
Dandivan.
Loriague.
Bousquet.
Durand l'aîné.
Berger, *Gref.*

Boulogne-sur-Mer.

L. Fontaine, *Prés.*
Pamart.
Le Maître.
Deseille-du-Sommerard.
Millon.
Blangy, *Gref.*

Bourges.

JolivetLemoine, *P.*
Juillien.
Brulass.
Germann, aîné.
Giraudon.
Luzarches, *Gref.*

Brest.

Mignot-la-Martinière, *Présid.*
Bérubé.
Chauchard.
Bernard, jeune.
Monge.
Monteaud, *Gref.*

Brignoles.

Mouttet, *Présid.*
Montaud, père.
Aubert.
Lebrun.
Barthelemy. *Gref.*

Brioude.

Long, *Présid.*
Pradier, fils.
Cheminard.
Mottet-Vissal.
Lagrange, *Gref.*

Caen.

Dumesnil-Dubuisson, *Présid.*
Manoury-Lacour.
Brière.
Duval Vautier.
Paysant-des-Coutures.
Gardembas, *Gref.*

Cahors.

Boudousquié, *Pr.*
Pierre Isac.
Sers.
Valette, fils.
Berines, fils, *Gref.*

Calais.

Michaud, père, *P.*
Jacques Leyeux.
Matis.
Parenty de Buire.
Rebier, *Gref.*

Cambray.

Lequeux-Frémicourt, *Prés.*
Panissez.
Crêpy, père.
Duquesne.
Béthune de Loffre.
Laleu. *Gref.*

Carcassonne.

Cazenave, *Prés.*
Fourés.
Marabail.
Fourton.
Brunet.
Renard. *Gref.*

Castelnaudary.

. . . . . , *Prés.*
Barrière, aîné.
Connac, aîné.
Saint-Raymond.
Laboulinière, *Gr.*

Castres.

Aussenac, *Prés.*
Marcel-Sauveur.
Guibal-Veante, fils.
Aug. Jaurès, fils.
Fourgassié Cadet-de-Laveuve.
Gaubert, *Gref.*

Cette.

Mercier, *Prés.*
Mouton.
Guinard.
Masse, fils.
Caron, père, *Gr.*

Chalons-sur-M.

Petit-Subé. *Présid.*
Grenet-Felize.
Freminet.
Juglar.
Deschamps, *Gref. Président.*
Plique.
Grenet Felize.
Freminot.
Deschamps, *Gref.*

Châlons-sur-S.

Ant. Coste, *P.*
Rogues.
Granger Jauffroid.
Martin-Peillon.
Bouillod. fils.
Ogier. *Gref.*

Charleville.

Henon, *Prés.*
Lambert-Raucourt.
Petit-Landragin.
Hubert. l'aîné.
Petit, *Gref.*

Charolles.

Noirey, l'aîné, *Pr.*
Tournier.
Auffiliatre.
Tillion.
Perrin, *Gref.*

Chartres.

Durand-Letellier, *Prés.*
Bernard-Levasseur.
Badière, père.
Amy.
Courtois-Girault.
Sagot, *Gref.*

Châteauroux.

Godard, *Prés.*
Rabier Pingaud.
Veillat-Pineau.
Lemort-Morin.
Boissard.
Moreau-Turquié, *Gref.*

Châtellerault.

Turquand, *Prés.*
Creusé.
Brunet Brun.
Brault.
Chesneau-Latonche.
Savatier-Petit, *Gr.*

Châtillon-sur-Seine.

Verdin, *Prés.*
Bazile du Gouvernement.
Maître-Humbert.
Rollin.
Mary, *Gref.*

Chaumont.

Mion-Bouchard, *Présid.*
Chatelain.
Bethier-Guerinot.
Huguenet-Causard
Richenot. *Gref.*

Cherbourg.

Vitrel, *Présid.*
Antenor Liais.
Sturmer.
Victor Mauger.
Boulanger.
Saillard, *Gref.*

Cholet.

Desmé. *Prés.*
Braud, aîné.
Cherbonnier.
Roujoux, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Ciotat (la).
. . . . . , *Prés.*
Monfort.
J. H. Gède.
Bazile Dagard.
Payan, *Gref.*

Clamecy.
Herreau, *Prés.*
Bardet.
Héroult – Maraincourt.
Massé, *Gref.*

Clermont. (Hérault).
Brousse, *Prés.*
Rouquet.
Bonneville.
Bernard.
Berthomieu, *Gref.*

Clermont-Ferr.
Tixier-Allant, *Pr.*
Tixier-Allant.
Dulin-Thomas.
Blanc-Pouyet.
Bonnadier – Veilliat.
Faure, *Gref.*

Cognac.
Léon Dupuy, *Prés.*
Nivet.
Auguste Martell.
Roumage, aîné.
Lavergne, *Gr.*

Colmar.
. . . . . , *Prés.*
Kiener, fils.
Brentano.
Herr.
Fuchs, fils, *Gref.*

Compiègne.
Couet, *Présid.*
Jonval.
Niquet.
Vandorp.
Dermangy, *Gref.*

Condé-sur-Noireau.
Lemoine, *Prés.*
Guilet.
Delaferté, jeune.
Des Halouzées.
Davoult, *Gref.*

Coutances.
Jourdan, *Présid.*
Duhamel.
Dumemme.
. . . . . .
Le Boucher, *Gref.*

Dieppe.
Bourdon, *Présid.*
Bruzen, aîné.
G. Legriel.
Didier-Blondel.
Valery-Bretel.
Renard, *Gref.*

Dijon.
C. Rebattu, *Prés.*
Jomain.
Toulot.
Saunac.
Bochot.
Seroult, fils, *Gref.*

Dôle.
Bouvier-Germain, *Président.*
Robin.
Joly.
Lavy-Brun.
Fleury, *Greffier.*

Dourdan.
Codechèvre, *Prés.*
Guenée-Hanrian.
Chevallier-Gudin.
Camard.
Genet, *Gref*

Draguignan.
Caussemille, *Pr.*
Audiffret.
Caussemille.
Guerin.
Jh. Bernard.
Doublier, *Gref.*

Dreux.
Caillé, *Présid.*
Avisse.
Le Menistrel.
Bégis.
Le Maître, *Gr.*

Dunkerque.
Bouvarlet, aîné, *Président.*
Morel.
Pol.
Jh. Levasseur.
Bernaert, fils aîné.
Blaisel, *Gref.*

Epernay.
Camiat, *Prés.*
Biston.
Piéton.
Neuville.
Galis, *Gref.*

Eu.
Rabion, aîné, *Pr.*
Cuvier, fils.
Varin-Duru.
Couppey.
Morel, *Greffier.*

Falaise.
Le Clerc, *Prés.*
Duparc.
Douillon.
Duparc.
Godefroy.
Renault, *Gref.*

Fécamp.
Leborgne, aîné, *Président.*
Marcotte.
Hardy.
Holley.
Persac, *Greffier.*

Fréjus.
Raymond-de-Lacépède, *Présid.*
Flory.
Didier.
Jh. Martin.
Bareste, *Greffier.*

Gournay.
Larcher de Guermont, *Prés.*
Dupuis.
P. F. Bouquet.
Patrelle-Leroy.
Decrept, *Gref.*

Granville.
Varin, *Prés.*
Le Campion.
La Houssaye.
Fougeray-Ducoudray.
Robine, *Gref.*

Grasse.
. . . . . , *Prés.*
Luce (Honoré).
Courmes, cadet.
P. J. Pons.
Feranon, *Gref.*

Gray.
Collardeau, *Prés.*
Vetter.
Robinet Dufournel.
Saquin.
Myet. *Greffier.*

Grenoble.
Ducruy, *Présid.*
Mounier.
Busco.
Felix Penet.
Michel, fils aîné.
Clement, *Gref.*

Hâvre-de-Grâce
Homberg, *Présid.*
La Barraque.
Bourlet – Hottinguer.
Martin-Lafitte.
Lemaître.
Ancelot, *Gref.*

Honfleur.
Goupil, *Prés.*
Hébert-des-Roquettes.
Hamelin-Postel.
L. Nicolle.

Juges, Messieurs.

Leblond.
Boutté, *Gref.*

Isigny.

Héhert, *Prés.*
Ribonlt.
Etienne.
Menil-Droit.
Michel-de-Bonnefond, *Gref.*

Issoire.

Rouxaîné, *Présid.*
Triozon-Voute,
Jaumard, fils.
Lévé-Blanc.
Roux, *Gref.*

Issoudun.

Fleury - Moreau-Bouchage, *Pr.*
Clément Grand-Court.
Gaudichard-Berthaut.
Louis.
Louis Dubut.
Auroux. *Gref.*

Joigny.

Barry, aîné, *Prés.*
Bourron.
Charrié.
Lefebvre - Desveaux.
Robillard, *Gref.*

Laigle.

Legrand de Boislandry. *Prés.*
Gerard-Bessin.
L. Fleury.
Docagne, fils.
Brisson, *Gref.*

Langres.

Petitot, *Prés.*
Gautier-Desgrey.
Couvreux.
Jameth.
Colle. fils, *Gref.*

Laval.

Le Breton-la-Coudre, *Prés.*
Matagrin.
Chevalier.
Couasnier - Deslandes.
Gasté.
Huet, *Gref.*

Libourne.

Banizette, *Prés.*
L. Fourcaud.
Leperche.
Alex. Chaperon.
Chauvin, *Gref.*

Lille.

Vanhoenacker - Luisen. *Prés.*
Aug. Lefebure.
Charnet-Barrois.
Le Thierry.
Decroix.
Raoust. *Gref*

Limoges.

Senamaud, *Prés.*
Petiniaud-Champagne.
Boucheron.
Muret-de-Bord.
Desalles - Beauregard
Sénemaud, *Gref.*

Limoux.

Fonds-Lamothe.
Guiraud-Fournil.
Parra, Cadet.
Rivière.
Vidal, *Gref.*

Lisieux.

Foubert-Depallières, *Prés.*
Lemire.
Dufour.
Manoury.
Dumoulin.
Merouze, *Gref.*

Lodève.

Rouaud, *Prés.*
Faulquier
Martel aîné.
A. Vallat.
Maurel. *Gref.*

Lons-le-Saulnier.

Baille, *Prés.*
Duprez.
Baumal.
Courbet.
Baudot, *Gref.*

Lorient.

Bijotat, *Pres.*
Bouilly.
Besné.
Dagnay.
Valliée.
Frogerays, cadet, *Greffier*

Louhans.

Caucal. *Prés.*
Moissonnier.
Millet.
Lachise.
Boutelier, *Gref.*

Louviers.

Le Breton, *Pr.*
Charles Langlois.
Varillat.
Rondeaux de Montbray, fils.
Marquet, *Gr.*

Lyon.

Peyron, *Présid.*
Loir.
Boisot.
Molin.
Bardousse.
Moyet.
. . . . .
Daigueperse, *Gref*

Mâcon.

Pelissier. *Présid.*
Gilbert Repey.
Moulin Comte.
Bourdon.
Bonne-Aubel.
Laroux. fils. *Gr.*

Mamers.

Chevalier, père. *Prés.*
Quelquejeu - Esnault.
Mortier.
Guyon. *Gref.*

Manosque.

Arbaud, *Présid.*
Mille.
Bernard.
Mure.
Veyan, *Gref.*

Mans.

Berard - Bonnière, *Prés.*
Orry.
Muray.
Marigné.
Gosselin Duvergier.
Hamard, *Gref.*

Marennes.

Richard, *Prés.*
Aubin-Charron.
Dubois.
Charron aîné.
Naval, *Gref.*

Marmande.

Delage, *Présid.*
Mellet, fils.
Berthet.
St.-Marq.
Carles, *Greffier.*

Marseille.

Rostand, *Prés.*
Rolland.
Gabriac.
Majastre.
Rouffio, aîné.
Plasse.
Pastré.
Trouilhas. *Greff.*

Martigues.

Juges, Messieurs,

Martigues.

Ferrandy. *Prés.*
Bourrely, fils.
Castellan.
Boyer.
Terlier, *Gref.*

Mauriac.

Louis Charles. *Pr.*
Borderie.
Vaissier.
Gondal.
Rouffi, *Gref*

Mayenne.

Chevallier, *Pr.*
Barré.
Sauvage.
Lelievre.
Girard, *Gref.*

Meaux.

Tricot, *Présid.*
Choiselat.
Ducrocq.
Dassy, fils.
Michel, *Gref.*

Metz.

Dorr, *Prés.*
Gougeon.
Dubuisson.
Bougleux.
Bompart.
Blondin, *Greffier.*

Milhau.

Cure, *Prés.*
Aldy.
Loirette.
Bors.
Saleil, *Gref.*

Mirecourt.

Eigster, *Présid.*
Moitessier Blehée.
Belfoy.
Mast.
Reilot. *Gref*

Moissac.

Capgras, *Prés.*
Genyer.
Arnal, frère aîné
Gouges-Boutail, aîné.
Chaubart.
Delort. *Gref.*

Montargis.

Bardin, *Prés.*
Perrier.
Boivin.
Henriet.
Serret. *Gref.*

Montauban.

Rachou, *Presid.*
Janbert, neveu.
La Caze-Dori, aîné.
La Coste-Rigail.
Cailhasson.
Latreilhe, *Gref.*

Montdidier.

Piolet Dugay, *P.*
Gouillard.
Revel.
Dujardin.
Galoppe-Donquaire, *Gr.*

Montereau.

Merlin de Failly, *Prés.*
Barré.
Hall.
Grand-Jean.
Guyon, fils, *Gref.*

Montpellier.

Barthelemy. *Pres.*
Bezard, pere.
Couston.
Pagesy.
Verdier.
Poitevin, fils, *Gr.*

Morlaix.

. . . . . , *Prés.*
Rozec, cadet.
Duhamel.
Couhitte.
Bourgeois, cadet.
Daniellou, *Gr.*

Moulins.

Bichon, *Prés.*
Donjan.
Michel.
Leyraud.
Cordez.
Boirot-Létang, *Gref.*

Mulhausen.

Dollfus. *Présid.*
Schlumberger-Schouck.
Mathias Thierry.
Nicolas Hofer.
Parant. *Gref.*

Nancy.

Gérardin, *Prés.*
Vidil, fils aîné.
Chauvez.
Jossand.
L'Amoureux.
Lallemant, *Gref.*

Nantes.

Bonamy, *Pres.*
Mercier.
Mery.
Soubzmain.
Genevois.
Haranchipy.
Coquebert.
Prevost de Bourgerel, *Gref.*

Narbonne.

Pascal, *Pres.*
François.
Faure.
Tallavignes.
Espallac, jeune.
Fourcade. *Gref.*

Nérac.

L'Espiault, *Prés.*
Gimet.
Cartaing.
Dubedat.
Nasse. *Gref.*

Nevers.

Lefebvre, jeune, *Prés.*
Comoy.
Wagnien.
Cotinet.
Lyons aîné.
Bidolet. *Gref.*

Niort.

Landry, *Prés.*
Juin.
Cornuault.
De la Juveny.
Baud.
Benoist. *Gref.*

Nismes.

Murjas, *Prés.*
Cassagnes.
Foule-Floutier.
Granet-Astier.
Mathieu.
Legal. *Gr.*

Nuits.

Bailly-Jondot,
Kress-Collin.
Jacquinot-Gras.
Marillier.
Villot, *Greffier.*

Orléans.

Aignan. *Prés.*
Gay-miron.
Mareau jeune.
Bignon, fils aîné.
Gauthier aîné.
Ruzé-Daguet.
Germon-Miron.
Dubois, *Gr.*

Paimpol.

Laano-le-Tanaff, *President.*
Becot
Le Pomellec.
Lepesant.
Le Dru, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Paris.
Voyez le Tribunal de commerce séant à Paris.

Pau.
Bidot, *Présid.*
Ferrier, fils.
Gachet, fils.
Marimpoey.
St.-Pau.
Gady, *Gref.*

Périgueux.
Bardet, *Presid.*
Lymery.
Dauriac.
N. Ser.
Raynaud. *Gref*

Perpignan.
Silvestre-Villallongue, *Prés.*
Brune-Delfau.
Astiue.
Seisset.
Massola.
Blaudinières, *Gr.*

Pertuis.
Lançon, *Pres.*
Luc.
Jeanselme.
St.-Jean.
Jullien, *Gref.*

Pezenas.
Lauret, *Prés.*
Bourbon, cadet.
Sauvagniac.
Franc.
Brun, *Gref.*

Poitiers.
Pavie, aîné, *Pr.*
Farran, père.
Laurence, aîné.
Catineau.
Minoret, père.
Orillard. *Gref.*

Pont-Audemer.
Lechevalier, fils aîné, *Présid.*
Lemelle.
Vornier, aîné.
Picquefeu.
Luyton, *Gref.*

Provins.
Siret, *Prés.*
Michaud.
Benoist.
Lebeau.
Cheverry, *Gref.*

Puy.
Hedde-Martin, *P.*
Champagnac-Dulac.
Pinède, aîné.
Dessaigne-Forret.
La Billerie.
Du Rastel, *Gref.*

Quimper.
Bonet. *Prés.*
De-la Hubaudiere, aîné.
Cropp.
Coïc.
Deredec, *Greffier.*

Quintin.
Bouan, *Prés.*
J. B. Villart.
J. B. F. Mazurié.
Ropert, aîné.
Le Breton, *Gref.*

Rennes.
Chevrier, aîné, *P.*
Vatar, jeune.
Hamelin.
Pont Gérard.
Porteu.
Dufresne, *Gref.*

Reims.
Assy-Villain. *Pr.*
Gillotin-Fourneaux.
Dorlodot.
Derodet-Geruzet.
Henriot.
Midoc, *Gref.*

Rhodès.
Combrès, *Prés.*
Bernad-Alexis.
Bastide.
Bonhomme.
Broussy. *Gref.*

Riom.
Albert, aîné, *Pr.*
Beraud.
Delarbre.
Baillard.
Lamadon. *Gref.*

Rochefort.
Reulos, *Présid.*
Imbert.
Guerin-des-Essards.
Ayraud.
Giraud, *Gref.*

Rochelle. (La)
Texier, aîné *Pres.*
Bernard.
Verdier.
Michel.
Lanusse.
Avrard. *Gref.*

Romans.
Charles, *Pr.*
Brunat.
Bois-Rayon.
Nugues.
Seyron, *Gr.*

Romorantin.
LeCte-Caillon, *P.*
Huart Lelu.
Cottereau.
Leveque.
Boileau, *Gref.*

Rouen.
Manoury ✠, *Pr.*
Blin.
Fauvel.
Amand-Thezard.
Senechal-Hardouin.
Anquetin, le jeune.
Gain.
Deguet, *Gref.*

Saint-Afrique.
Grand, *Prés.*
Fourcand, aîné.
Grand-Pradeilles
Pascal.
Tarrusson, *Gr.*

Saint-Brieuc.
Chaplain, *Pres.*
Lorin.
Charner.
Cl. Rouvel.
Chevalier, *Gref.*

Saint-Dizier.
Le Blanc. *Pr.*
Guard Cahaignon.
Dehault.
Beugon.
Roger, *Gref.*

Saint-Etienne.
Antoine Gerin, *Pr.*
Masson.
Brechignac.
Palluat.
Peyret.
Vernadet, *Gref*

Saintes.
Fabvre, *Prés.*
Charrier.
Bartaré.
Viauld.
Julien.
Dugué. *Gref.*

Saint-Flour.
Pierre Basset, *Pr.*
Coste.
Beraud.
Douet.
Daude Rollande, *Gref.*

Saint-Geniez.
Palangié, *Pres.*
Clavel.
Aleman.
Talon, fils aîné.
Persegol, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Saint Hipolyte.

Parran, *Près.*
Lacombe de Mandiargues.
Bourguet.
Frégier, père.
Bourgoing, *Gref.*

Saint-Jean-d'Angely.

Lair, aîné, *Pr.*
Poitou-Duplessy.
Babin.
Gobineau Des Villers.
Rocquet, *Gref.*

Saint-Jean de-l'Osne.

Fleury, père, *Pr.*
Rollet – Mielle, aîné.
Colas.
Ruet.
Camuzet, *Gr.*

Saint-Lô.

Follin, *Près.*
Lemarinel.
Requier Desjardins
. . . . . .
Leconardel, *Gref.*

Saint-Malo.

Despecher, aîné, *Présid.*
L. Blaize.
Le Cudennec.
Robert-Surcouf.
Santerre.
Bellamy, *Gref.*

Saint-Martin, Isle-de-Ré.

Louis Rateau, *Pr.*
Rivaille.
Grelaud, aîné.
Charrier.
Chesneau Dalidet, *Greffier.*

Saint-Omer.

Fossier, *Présid.*
Caffieri – Coudeville.
Sybaillard.
Laffitte.
Delehaye.
Masson, *Greffier.*

Saint-Pierre, île d'Oléron.

Pellier, *Pr.*
Desgraves.
Grenot fils.
Mestreau.
Beauvais, *Gref.*

Saint-Quentin.

Dupuis, pere, *Pr.*
Hartemann.
Lehoult-Carpentier.
Cordier, aîné.
Sarget.
Lelong, *Gref.*

Saint-Tropez.

Martin, *Près.*
Ferrier.
Pujol.
Gay.
Olivier, fils, *Gref.*

Saint-Valery-en Caux.

Maupas – Duval, *Prec.*
Dupuis.
Juquin.
Hanot.
Patey, *Gref.*

Saint-Valery, (Somme).

Ricot, *Près.*
Perrée.
Danzel.
Lambert.
Lamotte-Maillet.
Duflos, *Greffier.*

Sarlat.

Vaissière, *Près.*
Coquerelle.
Valade.
Madieu.
Chassaing.
Pascal, *Gref.*

Saulieu.

Finot, *Présid.*
Lecœur-Gireau.
Courtois.
Alnrier.
Gigot, *Gref.*

Saumur.

Maugras, *Près.*
Dupuis, fils aîné.
Mesnet-Fermé.
Babin-Allain.
Cousineau-Huard.
Juteau, *Gref.*

Sedan.

Philippoteaux, *Pr.*
Jobert ✻.
Cunin.
Vuilquin-de-Rue.
Husson.
Fournier, *Gref.*

Sens.

Lorne, *Présid.*
Benard.
Duchesne.
Dallemagne, fils.
Duplan-Beraudon.
Poisson, *Gref.*

Soissons.

Brayer-Willesme, *Président.*
Rose-Blin.
Mayré.
Veron.
Boujot, *Gref.*

Souillac.

Dufour, *Présid.*
Bramel.
Valat, fils aîné.
Barrière fils.
Castet, *Gref.*

Strasbourg.

Renouard de Bussière, *Présid.*
Arroy.
Ch. Turckeim.
Mannberguer.
Roederer.
Martha, *Gref.*

Tarascon.

Dussau, *Près.*
Pepin.
Pascal.
Aubanel.
Martel, *Greffier.*

Tarbes.

La Peyrère, *Près.*
Villeneuve.
Carrère.
Dupierris, jeune.
Favard.
St.-Martin, *Gref.*

Thiers.

Berger, père, *Pr.*
Dufraisse-Chassaigne.
Soanen.
Dufour Bletry.
Guillemot Giraud.
Betant, *Greffier.*

Tinchebray.

Chancerel, *Près.*
Aufray.
Le Bâtard.
Guerard.
Hélie, *Gref.*

Toulon.

Fauchier, père, *Président.*
Pignol.
Portal.
Saurin.
Arnoux.
Charpentier-Longueville, *Gr.*

Toulouse.

Bandens, *Près.*
Laye.
Pouget.

Juges, Messieurs,

Courrech.
Froment.
Ferradou, *Gref.*

Tournus.

Philibert-Voudieres, *Pr.*
Dumaine.
Dugrivel.
Juvanon, cadet.
Piot, *Gref.*

Tours.

Gouin de la Grandière, *Presid.*
Coudreux, aîné.
Pillet-Miron.
Poitevin-Vauquer.
Viot-Prud'homme.
Lange, fils, *Gref.*

Troyes.

Ferrand, aîné, *Pr.*
Dupont-Boilletot.
Fontaine-Gris.
Hollandre-Jeanson.
Lemuet-Trachy.
Lemoine, *Gref.*

Tulle.

Pineaud, *Prés.*
Toinet.
Pauquinot.
Vidalin.
Floucaud-Penardille.
Duval, *Greffier.*

Valenciennes.

Canone, *Prés.*
Delmer-Laplace.
Henry.
Miroux.
Charpentier.
Duhuin, *Gref.*

Vannes.

Kerviche, *Présid.*
Poulin.
Magrez.
Pitel.
Mauricet.
Etienne, *Gref.*

Verdun.

Antoine, *Présid.*
Houzelle.
Philippe.
Bizet.
Dresch, *Gr.*

Versailles.

Huard, *Présid.*
Riché, père.
Marie de Boigneville.
Etienne.
Des Ruisseaux.
Piont, *Gref.*

Vervins.

Gaillard aîné, *Pr.*
De Bouzy.
Charpentier.
Allard.
Dufour, *Gref.*

Vienne.

Charvet, *Pr.*
Lambert.
Doyon.
Gabert.
Lempereur.
Mermet, *Gr.*

Villefranche.

Desarbres, *Prés.*
Perret-Bonnetin.
P. Humblot.
Gondy, *Gref.*

Vire.

Le Brethon, *Prés.*
Le Prince.
Maubanc.
Juhel.
Crespin fils, *Gref.*

Yvetot.

. . . . . , *Prés.*
Martin-Michel.
Breant-Bouette.
Amable-Simon.
Lefebvre-Bobie.
Girard, *Gref.*

CHAPITRE IV.

Administrations qui sont dans les attributions du Ministère de l'Intérieur.

SECTION PREMIERE.

Division de la France en Départemens: Tableau des Séries dans lesquelles les Départemens se trouvent répartis pour concourir au renouvellement des Membres de la Chambre des Députés; Tableau alphabétique des Départemens, avec les Chef lieux de Préfectures, les Noms de MM. les Préfets et les Distances légales de Paris à chaque Chef-lieu; Liste par ordre alphabétique de MM. les Préfets, etc.

DIVISION

Du Royaume en quatre-vingt-six Départemens.

Les anciennes Provinces et Généralités de la France, et les Pays réunis par le dernier traité de paix, forment quatre-vingt-six départemens, savoir:

Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin; quatre, qui sont: *Basses-Alpes*, *Bouches-du-Rhône*, *Var*, *Vaucluse* 4

Dauphiné, trois, qui sont: *Hautes-Alpes*, *Drôme*, *Isère* 3

Franche-Comté, trois, qui sont: *Doubs*, *Jura*, *Haute-Saône* 3

Alsace, deux, qui sont: *Bas-Rhin*, *Haut-Rhin* 2

Lorraine, Trois-Evêchés et Barrois, quatre, qui sont: *Meurthe*, *Meuse*, *Moselle*, *Vosges* 4

Champagne, Principauté de Sedan, Carignan, Philippeville, Givet et Charlemont, quatre, qui sont: *Ardennes*, *Aube*, *Marne*, *Haute-Marne* 4

Les deux Flandres, Hainault, Cambrésis, Artois, Boulonois, Calaisis, Andrésis, en forment 2, qui sont: *Nord*, *Pas-de-Calais* 2

Isle-de-France, Paris, Soissonnois, Beauvoisis, Amiénois, Vexin-François, Gatinois, six, qui sont: *l'Aisne*, *l'Oise*, *Seine*, *Seine-et-Oise*, *Somme*, *Seine-et-Marne* 6

Normandie et Perche, cinq, qui sont: *Calvados*, *Eure*, *Manche*, *Orne*, *Seine-Inférieure* 5

Bretagne, cinq, qui sont: *Côtes-du-Nord*, *Finistère*, *Ille-et-Vilaine*, *Loire-Inférieure*, *Morbihan* 5

Haut et Bas-Maine, Anjou, Touraine et Saumurois, quatre, qui sont: *Indre-et-Loire*, *Mayenne*, *Maine-et-Loire*, *Sarthe* 4

Poitou et partie des Marches communes, trois, qui sont: *Deux-Sèvres*, *Vendée*, *Vienne* 3

Orléanois, Blaisois et pays Chartrain, trois, qui sont: *Eure-et-Loir*, *Loir-et-Cher*, *Loiret* 3

Berry, deux, qui sont: *Indre*, *Cher* 2

Nivernois, un, qui est: *la Nièvre* 1
Bourgogne, Auxerrois et Sénonois, Bresse, Bugey et Valromey, Dombes, quatre qui sont: *l'Ain*, *Côte-d'Or*, *Yonne*, *Saône-et-Loire* . . . 4
Lyonnois, Forez et Beaujolois, deux, qui sont: *La Loire*, *le Rhône* . . 2
Bourbonnois, un, qui est: *l'Allier* 1
Marche, Dorat, Haut et Bas-Limousin, trois, qui sont: *Correze*, *Creuse*, *Haute-Vienne* 3
Angoumois, Aunis, Saintonge et Périgord, trois, qui sont: *la Charente*, *la Charente-Inférieure*, *la Dordogne* 3
Bordelois, Bazadois, Agénois, Condomois, Armagnac, Chalosse, Pays de Marsan et Landes, quatre, qui sont: *Landes*, *Gironde*, *Lot-et-Garonne*, *Gers*. 4
Quercy, Rouergue, Basques, Béarn, Bigorre, Quatre-Vallées, Conserans, Foix et Roussillon, six, qui sont: *le Lot*, *l'Aveyron*, *les Basses-Pyrénées*, *les Hautes-Pyrénées*, *l'Ariège*, *les Pyrénées-Orientales*. 6
Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun, huit, qui sont: *Ardèche*, *Aude*, *Gard*, *Haute-Garonne*, *Hérault*, *Lozère*, *Tarn*, *Tarn-et-Garonne*. 8
Vélay, Haute et Basse-Auvergne, trois, qui sont: *Cantal*, *Haute-Loire*, et *Puy-de-Dôme* 3
Corse, un, qui est: *la Corse*. 1

Total des Départemens 86

Tableau des cinq séries dans lesquelles les départemens sont répartis pour concourir au renouvellement, par cinquième, de la Chambre des Députés(1).

Première série. (Renouvellement en 1822).

Alpes (Hautes). Côte-d'Or. Creuze. Dordogne. Gers. Hérault. Ille-et-Vilaine. Indre-et-Loire. Loiret. Lozère. Meuse. Oise. Orne. Rhin (Haut). Rhône. Seine. Sèvres (Deux).

Deuxième série. (1823).

Ain. Alpes (Basses). Corrèze. Finistère. Gard. Indre. Landes. Loire. Manche. Moselle. Nièvre. Nord. Saône (Haute). Sarthe. Seine-et-Marne. Tarn-et-Garonne. Vendée.

Troisième série. (1819).

Aisne. Allier. Ariège. Cantal. Charente-Inférieure. Corse. Doubs. Eure-et-Loir. Isère. Marne (Haute). Mayenne. Morbihan. Pyrénées (Basses). Rhin (Bas). Seine-Inférieure. Tarn. Vaucluse. Vienne.

Quatrième série. (1820).

Ardennes. Aube. Aude. Bouches-du-Rhône. Cher. Côtes-du-Nord. Drôme. Eure. Gironde. Loire (Haute). Lot Maine-et-Loire. Pyrénées (Hautes). Saône-et-Loire. Somme. Vienne (Haute). Vosges.

Cinquième série. (1821).

Ardèche. Aveyron. Calvados. Charente. Garonne (Haute). Jura. Loir-et-Cher. Loire-Inférieure. Lot-et-Garonne. Marne. Meurthe. Pas-de-Calais. Puy-de-Dôme. Pyrénées-Orientales. Seine-et-Oise. Var. Yonne.

(1) Les Colléges électoraux de la deuxième série ont procédé au renouvellement de leurs Députés en 1818.

TABLEAU par ordre alphabétique des départemens avec les chef-lieux de préfectures, les noms de MM. les Préfets, et les distances légales de Paris à chaque chef-lieu.

NOMS DES		DISTANCES EN			
Départemens.	Préfets et Chef-lieux.	kilom.	myria-metres.	Lieues anciennes.	
Ain.	Le Baron Camus-Dumartroy, *à Bourg.*	432	43 2	86	2/5
Aisne.	Le Marquis de Nicolay, *à Laon.* . . .	127	12 7	25	2/5
Allier.	Fumeron d'Ardeuil, *à Moulins.* . .	289	28 9	57	4/5
Alpes (B.). .	Dugied, *à Digne.*	755	75 5	151	»
Alpes (H.). .	De Nugent, *a Gap.*	665	66 5	133	»
Ardèche. . . .	D'Indy, *à Privas.*	606	60 6	121	1/5
Ardennes. . .	Le Comte de la Salle, *à Mézières.* .	234	23 4	46	4/5
Ariège. . . .	Le Bar. Chassepot de Chaplaine, *a Foix.*	752	75 2	150	2/5
Aube.	Le Bar. Bruslé de Valsuzenay, *à Troyes.*	159	15 9	31	4/5
Aude.	Cromot de Fougy, *à Carcassonne.* .	765	76 5	153	»
Aveyron . . .	Le Comte de Murat. *à Rhodez.* . .	672	67 2	138	2/5
B. du Rhône.	Le Comte Chr. de Villeneuve-Bargemont. *à Marseille.*	813	81 3	162	3/5
Calvados. . .	Le Comte de Montlivault. *à Caen.* .	263	26 3	52	3/5
Cantal	Le Comte de Juigné, *à Aurillac.* . .	539	53 9	107	4/5
Charente. . .	Le Vicomte Alban de Villeneuve Bargemont, *à Angoulême.*	454	45 4	90	4/5
Char. infér. .	Dalmas, *a la Rochelle.*	484	48 4	96	4/5
Cher.	Le Chevalier Locard, *à Bourges.* . .	233	23 3	46	3/5
Corrèze. . . .	Harmand d'Habancourt, *à Tulle.* . .	461	46 1	92	1/5
Corse	Le Comte de Vignolle, *à Ajaccio.* .	. . .	. . .	. . .	. . .
Côte-d'Or . .	Le Baron de Lachadenede. *à Dijon.* .	305	30 5	61	»
C.-du-Nord .	Le Comte de St.-Luc, *à Saint-Brieuc.*	446	44 6	89	1/5
Creuse	Garnier, *à Guéret.*	428	42 8	85	3/5
Dordogne. . .	Pépin de Bellisle. *à Périgueux.* . . .	472	47 2	94	2/5
Doubs.	De Villiers du Terraye. *à Besançon.*	396	39 6	79	1/5
Drôme. . . .	Le Comte du Bouchage, *à Valence.*	560	56 »	112	»
Eure.	Le Comte de Goyon. *a Evreux.* . . .	104	10 4	20	4/5
Eure et Loir .	Le Comte de Breteuil. *à Chartres.* .	92	9 2	18	2/5
Finistère. . .	Le Chevalier de Cintré. *à Quimper.*	623	62 3	124	2/5
Gard.	D'Argout. *à Nismes.*	702	70 2	140	2/5
Garonne (H).	Le Baron de St.-Chamans. *a Toulouse.*	669	66 9	133	4/5
Gers	Le Baron de Lascour. *a Auch.* . . .	743	74 3	148	3/5
Gironde. . . .	Le Comte de Tournon, *a Bordeaux.*	573	57 3	114	3/5
Hérault. . . .	Le baron Creuzé de Lesser, *à Montpellier.*	752	75 2	150	2/5
Ille et Vil. .	Le Cte. de la Villegontier. *a Rennes.*	346	34 6	68	1/5
Indre.	Brochet de Verigny, *à Châteauroux.*	259	25 9	51	4/5
Indre et L. . .	Le Comte de Waters. *à Tours.* . . .	242	24 2	48	2/5
Isère.	Chopin d'Arnouville, *a Grenoble.* .	568	56 8	113	3/5
Jura	Le Chev. de Coucy, *à Lons-le-Saulnier.*	411	41 1	82	1/5
Landes. . . .	Le Bar. d'Haussez. *à Mont-de-Marsan.*	702	70 2	140	2/5
Loir et Cher.	Terray, *à Blois.*	181	18 1	136	1/5
Loire.	Le Vte. de Nonneville, *à Montbrison.*	443	44 3	88	3/5

NOMS DES		DISTANCES EN		
Départemens.	Préfets et Chef-lieux.	kilom.	myria-metres.	Lieues anciennes.
Loire (H). . .	Bastard d'Estang, *au Puy*.	505	50 5	101 »
Loire Inf. . .	Le Comte de Brosses, *à Nantes*. . . .	389	38 9	77 4|5
Loiret	Le Cte de Choiseul (Maxime), *à Orléans*.	123	12 3	28 3|5
Lot.	Le Comte de Chamisso, *à Cahors*. . .	558	55 8	111 3|5
Lot et Gar. .	Musnier de la Converserie, *à Agen*. .	714	71 4	142 4|5
Lozère	Moreau, *à Mende*.	566	56 6	113 1|5
Maine et L. .	Le Baron de Wismes, *à Angers*. . .	300	30 »	60 »
Manche. . . .	Le Baron de Vanssay, *à Saint-Lô*.	326	32 6	65 1|2
Marne	Le Baron de Jessaint, *à Châlons*. . .	164	16 4	32 4|5
Marne (H.). .	De Saint-Genest, *à Chaumont*. . . .	247	24 7	49 2|5
Mayenne. . .	Coster, *à Laval*.	281	28 1	56 1|5
Meurthe . . .	Séguier, *à Nancy*.	334	33 4	66 4|5
Meuse	Le Vicomte de Riccé, *à Bar-le-Duc*.	251	25 1	50 1|5
Morbihan. . .	Le Comte de Chazelles, *à Vannes*. .	500	50 »	100 »
Moselle. . . .	Le Comte de Tocqueville, *à Metz*. .	308	30 8	61 3|5
Nièvre	De Vaines, *à Nevers*.	236	23 6	47 1|5
Nord.	Le Comte de Remusat, *à Lille*. . . .	236	23 6	47 1|5
Oise	Le Comte de Germiny, *à Beauvais*. .	88	8 8	17 1|5
Orne.	Le Marquis de la Morelie, *à Alençon*.	191	19 1	38 1|5
Pas-de-Cal. .	Le Baron Siméon fils, *à Arras*. . . .	193	19 3	38 1|5
Puy-de-Dôm.	De Rigny, *à Clermont*.	384	38 4	76 4|5
Pyrén. (B.). .	Dessolle, *à Pau*.	781	78 1	156 1|5
Pyrén. (H.). .	Le Cte de Milon de Mesne, *à Tarbes*.	815	81 5	163 »
Pyrén. Orient.	Le marquis F. de Villeneuve, *à Perpignan*.	883	88 8	177 1|5
Rhin (B.) . .	Le Comte de Bouthillier, *à Strasbourg*.	454	46 4	92 4|5
Rhin (H.) . .	Le Comte de Casteja, *à Colmar*. . . .	481	48 1	96 1|5
Rhône	Le Cte. de Lezay-Marnésia, *à Lyon*.	466	46 6	93 1|5
Saône (H.). .	Le Chev. de Villeneuve-Bargemont, *à Vesoul*.	354	35 4	70 4|5
Saône et L. .	Le Marquis de Vaulchier, *à Mâcon*.	399	39 9	79 4|5
Sarthe	Le Comte d'Estourmel, *au Mans*. . .	211	21 1	42 1|5
Seine.	Le Comte Chabrol de Volvic, *à Paris*.	. . .	. . . .	. . . .
Seine et M. .	Le Comte Germain, *à Melun*.	46	4 6	9 2|5
Seine et Oise.	Le Baron Destouches, *à Versailles*.	21	2 1	4 1|5
Seine Inférr. .	Le Baron Malouet, *à Rouen*.	137	13 7	27 1|5
Sèvres (deux).	Le Baron Poyferré de Cère, *à Niort*. .	416	41 6	83 1|5
Somme. . . .	Le Comte d'Allonville, *à Amiens*. . .	128	12 8	25 3|5
Tarn	Le Baron de Cazes, *à Alby*.	657	65 7	131 2|5
Tarn et Gar. .	Le Chevalier de Balzac, *à Montauban*.	700	70 »	140 »
Var.	Chevalier, *à Draguignan*.	890	89 0	178 »
Vaucluse. . .	De Cotton, *à Avignon*.	707	70 7	141 2|5
Vendée. . . .	Le Comte de Kerespertz, *à Bourbon-Vendée*.	447	44 7	89 2|5
Vienne. . . .	Le Comte L. du Hamel, *à Poitiers*. .	343	34 3	68 3|5
Vienne (H.).	Le Baron de Barrin, *à Limoges*. . . .	380	38 »	76 »
Vosges. . . .	Bouin de Coulombiers, *à Epinal*. . .	381	38 1	76 1|5
Yonne	Le Marquis de Gasville, *à Auxerre*. .	168	16 8	33 1|5

LISTE par ordre alphabétique de Messieurs les Préfets.

M. le Comte d'Allonville ✠ ✠. *Somme.*
M. d'Argout. *Gard.*
M. le Chevalier de Balzac ✠. *Tarn-et-Garonne.*
M. le Baron de Barrin (O. ✠). *Haute-Vienne.*
M. Bastard d'Estang ✠. *Haute-Loire.*
M. le Comte du Bouchage ✠ ✠. *Drôme.*
M. Boula de Coulombiers ✠. *Vosges.*
M. le Comte de Bouthillier ✠ (O. ✠). *Bas-Rhin.*
M. le Comte de Breteuil ✠ ✠. *Eure-et-Loir.*
M. Brochet de Verigny ✠. *Indre.*
M. le Comte de Brosses ✠. *Loire-Infér.*
M. le Baron Bruslé de Valsuzenay (O. ✠) *Aube.*
M. le Baron Camus-Dumartroy ✠ *Ain.*
M. le Comte de Casteja (O. ✠). *Haut-Rhin.*
M. le Baron de Cazes ✠. *Tarn.*
M. le Cte Chabrol de Volvic ✠. *Seine.*
M. le Comte de Chamisso ✠. *Lot.*
M. le Baron de Chassepot de Chapluine ✠. *Ardèche.*
M. le Comte de Chazelles (O. ✠). *Morbihan.*
M. Chevalier. *Var.*
M. le Comte Maxime de Choiseul ✠. *Loiret.*
M. Chopin d'Arnouville. *Isère.*
M. le Chev de Cinne ✠. *Finistère.*
M. Coster ✠. *Mayenne.*
M. de Cotton ✠ *Vaucluse.*
M le Baron Creuzédel Lesser ✠. *Hérault.*
M. Cromot de Fougy ✠. *Aude.*
M. le Chevalier de Coucy ✠. *Jura.*
M. Dalmas. *Charente-Inférieure.*
M. Dessolle ✠. *Basses-Pyrénées.*
M. le Baron Destouches (O. ✠). *Seine-et-Oise.*
M. Dugied ✠. *Basses-Alpes.*
M. le Comte L. du Hamel ✠ ✠. *Vienne.*
M. le Comte d'Estourmel ✠ ✠. *Sarthe.*
M. le Marquis de Gasville ✠. *Yonne.*
M. Fumeron d'Ardeuil. *Allier.*
M. Garnier ✠. *Creuse.*
M. le Cte. Germain ✠ (O. ✠). *Seine-et-Marne.*
M. le Comte de Germiny. *Oise.*
M. le Comte de Goyon ✠ (O. ✠). *Ain.*
M. Harmand d'Habancourt ✠. *Corrèze.*
M. le Baron d'Haussez. *Landes.*
M. d'Issly ✠. *Ardèche.*
M. le Baron de Jessaint (C. ✠). *Marne.*
M. le Comte de Juigné. *Cantal.*
M. le Comte de Kersepertz ✠. *Vendée.*
M. le Baron de Lachadenede (O. ✠). *Côte-d'Or.*
M. le Baron de Lascours ✠ ✠. *Gers.*
M. le Comte de Lezay-Marnesia ✠. *Rhône.*
M. le Chevalier Locard ✠. *Cher.*
M. le Baron Malouet (O. ✠). *Seine-Inférieure.*
M. le Comte de Milon de Mesne ✠. *Hautes-Pyrénées.*
M. le Comte de Montlivault ✠ ✠. *Calvados.*
M. Moreau ✠. *Lozère.*
M. le Marquis de la Morelie. *Orne.*
M le Comte de Murat. *Aveyron*
M. Musnier de la Converserie ✠ ✠. *Lot-et-Garonne*
M. le Marquis de Nicolay ✠. *Aisne.*
M le Vicomte de Nonneville. *Loire.*
M. de Nugent. *Hautes-Alpes.*
M. Pépin de Bellisle ✠. *Dordogne.*
M. le Baron de Poyferré de Cere (O. ✠) *Deux Sèvres.*
M. le Comte de Remusat ✠. *Nord.*
M le Vicomte de Piscé ✠. *Meuse.*
M. de Rigny ✠. *Puy-de-Dôme.*
M. le Baron de Saint-Chamans ✠ ✠. *Haute-Garonne.*
M. de Saint-Genest ✠. *Haute-Marne.*
M. le Comte de Saint-Luc ✠. *Côtes-du-Nord.*
M. le Cte. de la Salle ✠ ✠. *Ardennes.*
M. Séguier ✠. *Meurthe.*
M. le Baron Siméon, fils ✠. *Pas-de-Calais.*
Terray (O. ✠). *Loir-et-Cher.*

M. le Comte de Tournon ✲. *Gironde.*
M. le Cte de Tocqueville ✲. *Moselle.*
M. de Vaines (O. ✲). *Nièvre.*
M. le Baron de Vanssay ✲. *Manche.*
M. le Marquis de Vaulchier ✲. *Saône-et-Loire.*
M. le Comte de Vignolles ✠ (G. ✲), *Corse.*
M. le Comte de la Villegontier ✲. *Ille-et-Vilaine.*
M. le Marq. F. de Villeneuve ✠. *Pyrénées-Orientales.*
M. le Comte Chr. de Villeneuve Bargemont ✲. *Bouches-du-Rhône.*
M. le Vicomte de Villeneuve-Bargemont (Alban) ✠ ✲. *Charente.*
M. le Chevalier de Villeneuve-Bargemont ✠ ✲. *Haute-Saône.*
M. de Villiers du Terrage ✲. *Doubs.*
M. le Comte de Waters ✠ ✠ (O. ✲). *Indre-et-Loire.*
M. le Baron de Wismes ✲. *Maine-et-Loire.*

SECTION II.

Tableau des Départemens, avec leur superficie, leur population, le nombre des membres qu'ils ont à élire pour la Chambre des Députés (1); *la Division militaire, la Cour royale, dans l'étendue desquelles chaque département se trouve; la division des Arrondissemens communaux, leur population, les Justices de Paix; les Préfectures et Sous-Préfectures, etc.*

Nota. Par ordonnance du 9 avril 1817, les Secrétaires généraux de Préfecture, à l'exception de celui de la Seine, ont été supprimés, et il a été statué que les fonctions de Secrétaire général seroient exercées par le doyen des Conseillers de Préfecture, dont le nombre doit être successivement réduit à trois, aux termes d'une autre ordonnance du 6 novembre 1817.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N par le département du Jura, à l'E par la Suisse et la Savoie, au S. par le Rhône, qui le sépare du Département de l'Isère, et à l'O. par les départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 582,209 hectares ou arpens métriques; sa population est de 322,065 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la sixième division militaire, et le ressort de la Cour royale de Lyon.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Camus Dumartroy ✻, *Préfet*, à Bourg.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Pochet, Sirand, Gauthier, Chevrier de Corcelles.

Arrondissement de Bourg (2). Population, 111,972 individus.

Chef-lieux des Justices de paix. Bagé-le-Châtel, Bourg, Césériat, Coligny, Montrevel, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, S. Trivier de Courtes, Treffort.

(1) Voir la liste des Députés, par ordre alphabétique, des départemens, page 106.

(2) Les arrondissemens communaux sont placés par ordre alphabétique, à l'exception de celui dans lequel se trouve le chef lieu qui est le siége de la Préfecture.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Belley. Pop., 75,030 indiv.

M. Bruand, *Sous-Préfet*, à Belley.

Chef-lieux des Justices de paix. Ambérieux, Belley, Champagne, Hauteville, Huis (l'), Lagnieu, Saint-Rambert, Seyssel, Virieux-le-Grand.

Arrondissement de Gex. Pop., 18,531 indiv.

M. Fabry fils, *Sous-Préfet*, à Gex.

Chef-lieux des Justices de paix. Collonge, Ferney, Gex.

Arrondissement de Nantua. Pop., 50,350 indiv.

M. Dupiessy, *Sous-Préfet*, à Nantua.

Chef-lieux de Justices de paix. Brenod, Châtillon-de-Michaille, Mornay, Nantua, Oyonnax, Pontcin.

Arrondissement de Trévoux. Pop., 66,181 indiv.

M. Le Père ✻, *Sous-Préfet*, à Trévoux.

Chef-lieux de Justices de paix. Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Meximieux, Montluel, Thoissey, Trévoux, Trivier-sur-Moignan (Saint).

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

L'un des six que forment le Soissonnois, le Beauvoisis et le Vexin français.

Il est borné au N. par le département du Nord, à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne, à l'O. par les départemens de l'Oise et de la Somme; son étendue est d'environ 1,467,881 arpens, ou 749,183 hectares: sa population est de 451,525 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la première division militaire, et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis de NICOLAY ✻, *Préfet*, à Laon.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

L'Eleu, Debatz, De Beffroy de la Grève ✻.

Arrondissement de Laon. Pop., 141,636 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Anisy-le-Château, Chauny, Coucy-le-Château, Craonne, Crecy-sur-Serre, Fère (la), Laon, Marle, Neufchâtel, Rosoy, Sissonne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Thierry. Pop., 57,013 indiv.

M. des Mazis, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

Chef-lieux des Justices de paix. Château Thierry, Charly, Condé, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front.

Arrondissement de Saint-Quentin. Pop., 89,726 indiv.

M. le Vte. de Montozon, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

Chef-lieux des Justices de paix. Bohain, Catelet (le), Moy, Ribemont, Saint-Quentin, Saint-Simon, Vermand.

Arrondissement de Soissons. Pop., 61,754 indiv.

M. de Senneville, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Chef-lieux des Justices de paix. Braisne, Oulchy-le-Château, Soissons, Vailly, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterets.

Arrondissement de Vervins. Pop., 101,406 indiv.

M. Habart, *Sous-Préfet*, à Vervins.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubenton, Capelle (la), Guise, Hirson, Nouvion (le), Sains, Vervins, Wassigny.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnois.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher, à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa superficie est d'environ 1,454,341 arpens, ou 742,272 hectares; sa population est de 272,527 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la vingt-unième division militaire et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. de Fumeron d'Ardeuil, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Moulins.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Duchezot. Favre ✠. De Coiffier-de-Moret ✠.

Arrondissement de Moulins. Pop., 81,400 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourbon-l'Archambault, Chevagnes, Dompierre, Lurcy-Levy, Montet (le), Moulins (*deux Justices de paix*), Neuilly-le-Réal, Souvigny.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gannat. Pop., 60,015 indiv.

M. le Vicomte Elysée de Suleau ✠✠, *Sous-Préfet*, à Gannat.

Chef-lieux des Justices de paix. Chantelle-le-Château, Ebreuil, Escurolles, Gannat, Saint-Pourçain.

Arrondissement de la Palisse. Pop., 63,604 indiv.

M. le Vicomte Félix de Conny, *Sous-Préfet*, à la Palisse.

Chef-lieux des Justices de paix. Cusset, Donjon (le), Jaligny, Mayet-de-Montagne (le), Palisse (la), Varennes-sur-Allier.

Arrondissement de Mont-Luçon. Pop., 67,508 indiv.

M. Milon de Villiers ✻, *Sous-Préfet*, à Mont-Luçon.

Chef-lieux des Justices de paix. Cerilly, Hérisson, Huriel, Marcillac, Mont-Luçon, Montmarault.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont, au M. par le département du Var et l'extrémité N. E. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme: sa superficie est d'environ 1.459.699 arpens, ou 740,895 hectares; sa population est de 145,717 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a un membre à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. Dugied ✻, *Préfet*, à Digne.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Clément, Francoul, Hesmivy-d'Auribeau.

Arrondissement de Digne. Pop., 49,141 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Barrême, Digne, Javie (la), Mées (les), Mezel, Moustiers, Riez, Seyne, Valensolle.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barcelonnette. Pop., 18,304 indiv.

M. de Savignhac, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.

Chef-lieux des Justices de paix. Allos, Barcelonnette, Lauzet (le), S.-Paul.

Arrondissement de Castellane. Pop., 21,225 indiv.

M. Duvillars, *Sous-Préfet*, à Castellane.

Chef-lieux des Justices de paix. André (Saint), Annot, Castellane, Colmar, Entrevaux, Senez.

Arrondissement de Forcalquier. Pop., 32,411 indiv.

M. Ch. de Martignan ✻, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Chef-lieux des Justices de paix. Banon, Etienne (Saint), Forcalquier, Manosque, Peyruis, Reillane.

Arrondissement de Sisteron. Pop., 24,636 indiv.

M. Rey-Pailhade, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Chef-lieux des Justices de paix. Motte-du-Caire (la), Noyers Sisteron, rriers, Volonne.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par la Savoie et le département de l'Isère, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère; sa superficie est d'environ 1,084.614 arpens, ou 553,569 hectares; sa population est de 120,823 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a un membre à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1re. série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la septième division militaire et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. de NUGENT, *Préfet*, à Gap.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Dabon, Anglès, Gautier.

Arrondissement de Gap. Pop., 63,825 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Aspres-lès-Veynes, Gap, Barcilonnette-de-Vitrolles, Bastie-Neuve (la), Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Saint-Bonnet, St.-Etienne-en-Devoluy, St.-Firmin, Serres, Tallard, Veynes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briançon. Pop., 28,370 indiv.

M. Viel, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Chef-lieux des Justices de paix. Aiguilles, Briançon, Grave (la), l'Argentière, Monestier.

Arrondissement d'Embrun. Pop., 28,628 indiv.

M. Serres, *Sous-Préfet*, à Embrun.

Chef-lieux des Justices de paix. Chorges, Embrun, Guillestre, Orcières, Savines.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Ce département tire son nom d'une rivière du Vivarais, qui prend sa source près de la Narce, et se décharge dans le Rhône auprès de Pont-St.-Esprit. Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E. par celui de la Drôme, qui en est séparé, d'une extrémité à l'autre, par le Rhône; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Sa superficie est d'environ 1,077,629 arpens carrés, ou 550,004 hectares; sa population est de 290,833 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la neuvième division militaire et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. D'INDY ✻, *Préfet*, à Privas.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Lagarde, père, Le Baron du Bay, Reymondon.

Arrondissement de Privas. Pop., 89,211 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Antraigues, Aubenas, Bourg-St.-Andéol, Chomerac, Privas, Rochemaure, St-Pierreville, Villeneuve-de-Berg, Viviers, Voulte (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Largentière. Pop., 84,909 indiv.

M. Levasseur, *Sous-Préfet*, à Largentière.

Chef-lieux des Justices de paix. Burzet, Coucouron, Joyeuse, Largentière, Montpezat, St.-Etienne-de-Lugdarès, Thueyts, Valgorge, Vallon, Vans (les).

Arrondissement de Tournon. Pop., 116,713 indiv.

M. le Chev. Joseph de la Roque ✠ ✠, *Sous-Préfet*, à Tournon.

Chef-lieux des Justices de paix. Annonay, Chailard (le), Lamastre, St.-Agrève, St-Félicien, St.-Martin-de-Vallamas, St.-Peray, Saillieu, Serrières, Tournon, Vernoux.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, Carignan, Mouzon, Philippeville, Givet, Charlemont, etc.

Il est borné au N. par les Pays-Bas; à l'E. par le département de la Meuse; au S. par les départemens de la Marne et de l'Aisne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 457,088 hectares ou arpens métriques; sa population est de 258,896 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la deuxième division militaire et le ressort de la Cour royale de Metz.

PRÉFECTURE.

M. le Comte DE LA SALLE ✠ ✠, *Préfet*, à Mézières.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Du Vivier. De Cuzey, De Mecquenem.

Arrondissement de Mézières. Pop., 56,900 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Charleville, Flize, Mezières, Monthermé, Omont, Renwez, Signy-l'Abbaye.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rethel. Pop., 58,439 indiv.

M. de Fourment ✠, *Sous-Préfet*, à Rethel.

Chef-lieux des Justices de paix. Asfeld, Château-Porcien, Chaumont, Juniville, Novion-Porcien, Rethel.

Arrondissement

Arrondissement de Rocroy. Pop., 38,216 indiv.

M. Bezanson, *Sous-Préfet*, à Rocroy.

Chef-lieux des Justices de paix. Fumay, Givet, Rocroy, Rumigny, Signy-le-Petit.

Arrondissement de Sedan. Pop., 49,184 indiv.

M. Le Sénécal, *Sous-Préfet*, à Sedan.

Chef-lieux des Justices de paix. Carignan, Mouzon, Raucourt, Sedan (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Vouziers. Pop., 56,157 indiv.

M. de Wildermeth (O. ✻), *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Chef-lieux des Justices de paix. Attigny, Buzancy, Chêne (le), Grand-pré, Machault, Monthois, Tourteron, Vouziers.

DÉPARTEMENT DE L'ARIEGE.

Ce département est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées orientales; au S. par le département des Pyrénées orientales et les Pyrénées; à l'O. par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,037,533 arpens, ou 529,540 hectares, sa population est de 222,936 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la dixième division militaire et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de CHASSEPOT DE CHAPLAINE ✻, *Préfet*, à Foix.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Le Chev. de Lingua de St.-Blanquat ✠, Calvet ✻, Sapia.

Arrondissement de Foix. Pop., 78,721 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Ax, Bastide de Serou (la), Cabanes (les), Foix, Lavelanet, Quérigut, Tarascon, Viedessos.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pamiers. Pop., 65,131 indiv.

M. Subra de St.-Martin, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Fossat (le), Mas-d'Azil (le), Mirepoix, Pamiers, Saverdun, Varilhes.

Arrondissement de Saint-Girons. Pop., 79,084 indiv.

M. de Casteras, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

Chef-lieux des Justices de paix. Castillon, Massat, Oust, Sainte-Croix, Saint-Girons, Saint-Lizier.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine et Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne : à l'O. par ce dernier et celui de Seine et Marne. Sa superficie est d'environ 1.196.370 arpens, ou 610,608 hectares. Sa population est de 238.629 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la dix-huitième division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Baron BRUSLÉ DE VALSUZENAY (O. ✲), *Conseiller-d'Etat*, *Préfet*, à Troyes.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Ruotte, Avalle-Duplessis, Angenoust.

Arrondissement de Troyes. Pop., 87,091 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix en Othe, Bouilly, Ervy, Estissac, Lusigny, Piney, Troyes (*trois Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube. Pop., 33,266 indiv.

M. Paillot, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Chef-lieux des Justices de paix. Arcis-sur-Aube, Chavanges, Mery-sur-Seine, Ramerup.

Arrondissement de Bar-sur-Aube. Pop., 37,508 indiv.

M. Rivière, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Chef-lieux des Justices de paix. Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Soulaines, Vandœuvres.

Arrondissement de Bar-sur-Seine. Pop., 50,459 indiv.

M. de Noiron ✲, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Bar-sur-Seine, Chaource, Essoyes, Mussy, Riceys (les).

Arrondissement de Nogent-sur-Seine. Pop., 30,305 indiv.

M. Cuminet-Gérard Auvity, *Sous-Préfet*, à Nogent-s.-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Marcilly-le-Hayer, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Villenauxe-la-Grande.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les départemens des Pyrénées

orientales et de l'Ariège; et à l'O. par ceux de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,275.503 arpens, ou 650.996 hectares Sa population est de 202,190 individus; il est divise en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la dixième division militaire, et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Cromot de Fougy ✻, Conseiller d'Etat, *Préfet*, à Carcassonne.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Fornier de Violet, Rolland de Blomac, Airolles (Paul).

Arrondissement de Carcassonne. Pop., 89,139 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Alzonne, Capendu, Carcassonne (*deux Justices de paix*), Conques, Lagrasse, Mas-Cabardès, Mouthoumet, Montréal, Peyriac, Saissac, Tuchan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castelnaudary. Pop., 51,597 indiv.

M. de Marsolan, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

Chef-lieux des Justices de paix. Belpech, Castelnaudary (*deux Justices de paix*), Fanjeaux, Salles.

Arrondissement de Limoux. Pop., 71,296 indiv.

M. de Grimaldi ✻, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Chef-lieux des Justices de paix. Alaigne, Belcaire, Chalabre, Couiza, Limoux, Quillan, Roquefort, Saint-Hilaire.

Arrondissement de Narbonne. Pop., 50,158 indiv.

M. d'Auderic, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Coursan, Durban, Ginestas, Lésignan, Narbonne, Sijean.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard; au S par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne, et du Lot. Sa superficie est d'environ 1.730.195 arpens, ou 882.171 hectares; sa population est de 327.424 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la neuvième division militaire et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Murat, *Préfet*, à Rodès.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Passelac, De Bonald ✻, Foulquier,

Arrondissement de Rodès. Pop., 87,397 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Bozouls, Cassagnes-Begonhez, Conques, Marcillac, Naucelle, Pont-de-Salars, Requista, Rignac, Rodès, Salvetat (la), Sauveterre.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Espalion. Pop., 63,376 indiv.

M. le Vicomte de Lastic-St.-Jal ✠, *Sous-Préfet*, à Espalion.

Chef-lieux des Justices de paix. Entraigues, Espalion, Estaing, Guiolle (la), Mur-de-Barrez, Saint-Amans-Descopts, Saint-Chely, Sainte-Geneviève, Saint-Geniès.

Arrondissement de Milhau. Pop., 56,854 indiv.

M. Frayssinous, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Chef-lieux des Justices de paix. Campagnac, Layssac, Milhau, Nant, Peyrelau, Saint-Bauzely, Salles-Curan, Severac-le-Château, Vezins.

Arrondissement de Saint-Afrique. Pop., 51,426 indiv.

M. le Comte de Blacas-Carros ✠, *Sous-Préfet*, à Saint-Afrique.

Chef-lieux des Justices de paix. Belmont, Camarès, Cornus, Saint-Afrique, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin.

Arrondissement de Villefranche. Pop., 68,371 indiv.

M. le Comte Dulac, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Chef-lieux des Justices de paix. Asprières, Aubin, Montbazens, Najac, Rieupeiroux, Villefranche, Villeneuve.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par les départemens de Vaucluse et du Gard; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var: au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard; sa superficie est d'environ 1,179,425 arpens, ou 601,960 hectares. Sa population est de 293,235 individus: il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. le Comte CHRISTOPHE DE VILLENEUVE-BARGEMONT ✻, *Préfet*, à Marseille.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Gras-Salicis ✻, Pastoret, de Gaillard ✻, Martin-Compian ✻.

Arrondissement de Marseille. Pop., 130,280 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubagne, Ciotat (la), Marseille, (*six Justices de paix*), Roquevaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aix. Pop., 92,314 indiv.

M. le Marquis de Foresta ✠, *Sous-Préfet*, à Aix.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix (*deux Justices de paix*), Berre Gardanne, Istres, Lambese, Martigues, Peyrolles, Salon, Trets.

Arrondissement d'Arles. Pop., 70,641 indiv.

M. de Barreme ✠, *Sous-Préfet*, à Arles.

Chef-lieux des Justices de paix. Arles, (*deux Justices de paix*), Château-Renard, Eyguières, Orgon, Saintes-Maries (les), Saint-Remy, Tarascon.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département de l'Eure; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,117,643 arpens, ou 570,427 hectares; sa population est de 505,420 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la quatorzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de MONTLIVAULT ✠ ✠ ✠, Conseiller d'Etat, *Préfet*, à Caen.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Costy, Lair, Chrétien, Faucillon-Ferrière, Le Grip.

Arrondissement de Caen. Pop., 129,863 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourguebus, Caen (*deux Justices de paix*), Creully, Douvres, Evrecy, Tilly-sur-Seulles, Troarn, Villers-Bocage.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayeux. Pop., 82,515 indiv.

M. de Genas Duhomme, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Chef-lieux des Justices de paix. Balleroy, Bayeux, Caumont, Isigny, Ryes, Trevières.

Arrondissement de Falaise. Pop., 68,250 indiv.

M. Rulhière ✠, *Sous-Préfet*, à Falaise.

Chef-lieux des Justices de paix. Bretteville-sur-Laize, Coulibeuf, Falaise (*deux Justices de paix*), Thury-Harcourt.

Arrondissement de Lisieux. Pop., 75,256 indiv.

M. le Chevalier de Boulancy ✠, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Chef-lieux des Justices de paix. Lisieux (*deux Justices de paix*), Livarot, Mezidon, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives.

Arrondissement de Pont-l'Evêque. Pop., 62,791 indiv.

M. le Comte de Gasville, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

Chef-lieux des Justices de paix. Blangy, Cambremer, Dives, Honfleur, Pont-l'Eveque.

Arrondissement de Vire. Pop., 86,745 indiv.

M. le Comte Eugène de Valori, *Sous-Préfet*, à Vire.

Chef-lieux des Justices de paix. Aunay, Beny-Bocage (le), Condé-sur-Noireau, Saint-Sever, Vassy, Vire.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère; au S. par ceux de la Lozere, de l'Aveyron et du Lot; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 1,124,892 arpens, ou 574,681 hectares: sa population est de 250,931 individus; il est divise en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la dix-neuvième division militaire et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de JUIGNÉ, *Préfet*, à Aurillac.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Besse, Ganilh, Fortet.

Arrondissement d'Aurillac. Pop., 90,576 invid.

Chef-lieux des Justices de paix. Aurillac (*deux Justices de paix*), Maurs, Mont-Salvy, Roquebrou (la), Saint-Cernin, Saint-Mamet, Vic-sur-Cère.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mauriac. Pop., 61,613 indiv.

M. le Baron de Cussac, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

Chef-lieux des Justices de paix. Champs, Mauriac, Pleaux, Riom-ez-Montagnes, Saignes, Salers.

Arrondissement de Murat. Pop., 33,663 indiv.

M. Henry De Lalo, *Sous-Préfet*, à Murat.

Chef-lieux des Justices de paix. Allanches, Marcenat, Murat.

Arrondissement de Saint-Flour. Pop., 65,079 indiv.

M. d'Anterroche, *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

Chef-lieux des Justices de paix. Chaudesaigues, Massiac, Pierrefort, Ruines, Saint-Flour (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,153,684 arpens, ou 588,353 hectares; sa population est de 326,885 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la vingtième division militaire et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. le Vte. Alban de Villeneuve Bargemont ✠ ✲, *Préfet*, à Angoulême.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

De Laporte ✲, De Plas ✲, De Casteras.

Arrondissement d'Angoulême. Pop., 118,871 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Angoulême (*deux Justices de paix*), Blanzac, Hiersac, Montbron, Rochefoucault (la), Rouillac, Saint-Amant de Boixe, Valette (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

M. la Roche-Tolay, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Arrondissement de Barbezieux. Pop., 51,279 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubeterre, Baignes, Barbezieux, Brossac, Chalais, Montmoreau.

Arrondissement de Cognac. Pop., 44,967 indiv.

M. le Chevalier d'Alès, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Chef-lieux des Justices de paix. Châteauneuf, Cognac, Jarnac, Segonzac.

Arrondissement de Confolens. Pop., 60,525 indiv.

M. Barbier de Landrevie ✲, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Chef-lieux des Justices de paix. Chabanois, Champagne-Mouton, Confolens (*deux Justices de paix*), Montamboeuf, Saint-Claud.

Arrondissement de Ruffec. Pop., 51,243 indiv.

M. Boulley, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigre, Mansle, Ruffec, Villefagnan.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres, et par celui de la Charente; au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; et à l'O. par l'Océan. Sa superficie

est d'environ 1,404,460 arpens, ou 716,814 hectares; sa population est de 406,579 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la douzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. DALMAS, *Préfet*, à la Rochelle.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Desnobles, Saint-Estève fils, Vivier, Vincens, Gilbert de Gourville.

Arrondissement de la Rochelle. Pop., 71,096 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Ars (Isle de Ré), Courçon, Jarrie (la) Marans, Rochelle (la) (*deux Justices de paix*), Saint-Martin (Isle de Ré).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Jonzac. Pop., 78,528 iniv

M. Daras, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

Chef-lieux des Justices de paix. Archiac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Mont-Guyon, Montlieu, Saint-Genis.

Arrondissement de Marennes. Pop., 45,991 indiv.

M. Le Terme, *Sous-Préfet*, à Marennes.

Chef-lieux des Justices de paix. Château île d'Oleron (le), Marennes, Royan, Saint-Agnant, Saint-Pierre-d'Oleron, Tremblade (la).

Arrondissement de Rochefort. Pop., 44,520 indiv.

M. de Miegeville ✠, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigrefeuille, Rochefort, Surgères, Tonnay-Charente.

Arrondissement de Saintes. Pop., 98,500 indiv.

M. de Gigord ✠, *Sous-Préfet*, à Saintes.

Chef-lieux des Justices de paix. Burie, Cozes, Gemozac, Pons, Saint-Porrhaire, Saintes (*deux Justices de paix*), Saujon.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely. Pop., 70,261 indiv.

M. A. Laffon de Ladébat, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angely.

Chef-lieux des Justices de paix. Aulnay, Loulay, Matha, Saint-Hilaire, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Savinien, Tonnay-Boutonne.

DÉPARTEMENT DU CHER.

Ce département est un de ceux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir et Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et

de l'Indre. Sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens, ou 740,125 hectares; sa population est de 233,583 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la vingt-unième division militaire et le ressort de la Cour royale de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier LOCARD ✠, *Préfet*, à Bourges.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Le Chev. Grangier ✠, Gravet Buffière ✠, Loger des Touchardières ✠.

Arrondissement de Bourges. Pop., 89,454 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Aix-d'Angillon (les), Baugy, Bourges, Charost, Graçay, Levet, Lury, Mehun, Menetou-Salon, Vierzon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Amand. Pop., 80,129 indiv.

M. Boityère-Saint-Georges, *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

Chef-lieux des Justices de paix. Charenton, Châteaumeillant, Châteauneuf, Châtelet (le), Dun-sur-Auron, Guerche (la), Linieres, Nerondes, Saint-Amand, Sancoins, Sauzay-le-Poitiers.

Arrondissement de Sancerre. Pop., 64,000 indiv.

M. le Comte de Pons ✠, *Sous-Préfet*, à Sancerre.

Chef-lieux des Justices de paix. Argent, Aubigny, Chapelle-d'Angillon (la), Henrichemont, Léré, Sancergues, Sancerre, Vailly.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive, et se jète dans la Vezère; c'est un des départemens que forment le haut et bas Limosin.

Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne; et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,165,235 arpens, ou 594,717 hectares; sa population est de 252,612 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la vingtième division militaire et le ressort de la Cour royale de Limoges.

PRÉFECTURE.

M. HARMAND D'HABANCOURT ✠, *Préfet*, à Tulle.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Le Comte d'Ussel ✠, Jean Sartelon ✠, Dumyrat.

Arrondissement de Tulle. Pop., 108,982 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentat, Corrèze, Egletons, Mercœur, Pleau (la), Roche-Canillac (la), Seilhac, Servières, Treignac, Tulle (*deux Justices de paix*), Uzerche.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brive. Pop., 93,858 indiv.

M. Devins, *Sous-Préfet*, à Brive.

Chef-lieux des Justices de paix. Ayen, Beaulieu, Beynat, Brive, Donzenac, Juillac, Larche, Lubersac, Meyssac, Vigeois.

Arrondissement d'Ussel. Pop., 49,772 indiv.

M. de Peybère, *Sous-Préfet*, à Ussel.

Chef-lieux des Justices de paix. Bort, Bugeat, Eygurande, Meymac, Neuvic, Sornac, Ussel.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse et celle de Capraja.

Sa superficie est de 980,510 hectares; sa population est de 174,702 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la dix-septième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Ajaccio.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de VIGNOLLE ✠ (O. ✲), *Préfet*, à Ajaccio.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Bacciochi, Martinenghi, De Gentile.

Arrondissement d'Ajaccio. Pop., 36,981 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Ajaccio, Celavo, Cruzini, Mezzana, Orcino, Ornano, Sampiero, Sevidentro, Sevinfuori, Sorroinsù, Talavo, Vico.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bastia. Pop., 53,103 indiv.

M. Petri Coni, *Sous-Préfet*, à Bastia.

Chef-lieux des Justices de paix. Ampugnani, Bastia (*deux Justices de paix*), Bivinco, Campoloro, Canale, Capobianco, Capraja, Casacconi, Casinca, Costera, Mariana, Moriani, Pietrabugno, Sagro, San-Fiorenzo, Santa-Giulia, Seneca, Tavagna, Tenda, Tuda.

Arrondissement de Calvi. Pop., 18,603 indiv.

M. Simon de Fabiani ✲, *Sous-Préfet*, à Calvi.

Chef-lieux des Justices de paix. Calvi, Montegrosso, Paraso, Petro, Regino, S.-Angelo.

Arrondissement de Corte. Pop., 44,704 indiv.

M. Stéfanopoli, *Sous-Préfet*, à Corte.

Chef-lieux des Justices de paix. Alesani, Caccia, Corte, Fiumorbo, Golo, Mercurie, Niolo, Orezza, Rostino, Serra, Sorba, Tavignano, Vallerustie, Vecchio, Verde.

Arrondissement de Sartene. Pop., 21,311 indiv.

M. Peraldi, *Sous-Préfet*, à Sartene.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonifaccio, Carbini, Porto-Vecchio, Sartene, Scopamene, Tallano, Taravo, Vallinco.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Ce département tire son nom d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuits, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit; ce département est le second des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura; au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Sa superficie est d'environ 1,718,228 arpens, ou 876,956 hectares; sa population est de 354,346 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1re série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la dix-huitième division militaire et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de LACHADENEDE (O. ✻), *Préfet*, à Dijon.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Piette, Amanton ✻, Jolivot.

Arrondissement de Dijon. Pop., 124,034 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Auxonne, Dijon (*trois Justices de paix*), Fontaine-Française, Genlis, Gevrey, Grancey-en-Montagne, Is-sur-Tille, Mirebeau, Pontaillier-sur-Saone, Saint-Seine, Selongey, Sombernon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beaune. Pop., 110,555 indiv.

M. Perret ✻, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Chef-lieux des Justices de paix. Arnay-sur-Arroux, Beaune (*deux Justices de paix*), Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay, Nuits, Pouilly-en-Montagne, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine. Pop., 48,170 indiv.

M. Couvret de Beauregard, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Aignay-Côte-d'Or, Baigneux, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montigny-sur-Aube, Recey-sur-Ource.

Arrondissement de Semur. Pop., 71,587 indiv.

M. Reuillon de Braint, *Sous-Préfet*, à Semur.

Chef-lieux des Justices de paix. Flavigny, Montbard, Précy-sous Thil, Saulieu, Semur, Vitteaux.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,143,463 arpens, ou 736,720 hectares; sa population est de 524,021 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la treizième division militaire et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. Le Comte de Saint-Luc ✠, *Préfet*, à Saint-Brieuc.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Le Minihy, Lymon-Belleissue, De la Noue, Besson, Rouxel-Villeféron.

Arrondissement de St-Brieuc. Pop., 144,567 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Châtelaudren, Lamballe, Lanvollon, Moncontour, Paimpol, Pleneuf, Plœuc, Plouha, Quintin, Saint-Brieuc (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dinan. Pop., 100,690 indiv.

M. le Comte du Bourblanc fils ✠, *Sous-Préfet*, à Dinan.

Chef-lieux des Justices de paix. Broons, Dinan (*deux Justices de paix*), Evran, Jugon, Matignon, Plancoet, Plelan-le-Petit, Ploubalay, Saint-Jouan-de-l'Isle.

Arrondissement de Guingamp. Pop., 100,564 indiv.

M. le Comte de Quelen ✠, *Sous-Préfet*, à Guingamp.

Chef-lieux des Justices de paix. Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bothoap, Bourbriac, Callac, Guingamp, Maël-Karhaix, Plouagat-Châtelaudren, Pontrieux, Rostrenen.

Arrondissement de Lannion. Pop., 89,771 indiv.

M. de Quebriac, *Sous-Préfet*, à Lannion.

Chef-lieux des Justices de paix. Lannion, Lezardrieux, Perros-Guirrec, Plestin, Plouaret, Rochederrien (la), Tréguier.

Arrondissement de Loudéac. Pop., 88,429 indiv.

M. de Gacon, *Sous-Préfet*, à Loudéac.

Chef-lieux des Justices de paix. Colinée, Corlay, Goarec, Lachèze, Loudéac, Merdrignac, Mur, Plouguenast, Uzel.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Ce département est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnois, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'E par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme: au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,135,332 arpens, ou 579,455 hectares; sa population est de 238,774 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère. série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la vingt-unième division militaire et le ressort de la Cour royale de Limoges.

PRÉFECTURE.

M. Garnier ✻, *Préfet*, à Guéret.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Michellet aîné, François Grand, Le baron de Fournoüe.

Arrondissement de Guéret. Pop., 79,635 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Ahun, Bonnat, Dun, Grand-Bourg-Guéret, Saint-Vaury, Souterraine (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aubusson. Pop., 93,298 indiv.

M. le Comte de Bremond, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubusson, Auzance, Bellegarde, Chenerailles, Courtine (la), Crocq, Evaux, Felletin, Gentioux, S.-Sulpice-les-Champs.

Arrondissement de Bourganeuf. Pop., 33,002 indiv.

M. Chassoux, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Chef-lieux des Justices de paix. Benevent, Bourganeuf, Pontarion, Royerre.

Arrondissement de Boussac. Pop., 32,839 indiv.

M. Remy, fils, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Chef-lieux des Justices de paix. Boussac, Chambon, Châtelus, Jarnage.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 1,759,997 arpens, ou 898,274 hectares; sa population est de 424,113 individus: il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la vingtième division militaire et le ressort de la Cour royale de Bordeaux

PRÉFECTURE.

M. PÉPIN DE BELLISLE ✲, Maître des Req., *Préfet*, à Périgueux.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Denoix-Campsegret ✲, De Lubersac, D'Anglars ✲, Fraigneau, Lavès.

Arrondissement de Périgueux. Pop., 86,910 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Brantôme, Excideuil, Grignols, Hautefort, Périgueux, Saint-Pierre-de-Chignac, Savignac-lès-Eglises, Thenon, Vergt (Saint-Jean-de-).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bergerac. Pop., 108,905 indiv.

M. Biran-Lagrèze, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont, Bergerac, Cadouin, Cunéges, Eymet, Force (la), Issigeac, Linde (la), Monpazier, Saint-Alvère, Velines, Villamblard, Villefranche-de-Lonchapt.

Arrondissement de Nontron. Pop., 68,346 indiv.

M. le Chevalier de Coursson, *Sous-Préfet*, à Nontron.

Chef-lieux des Justices de paix Bussière-Badil, Champagnac-de-Belair, Jumilhac-le-Grand, Lanouaille, Mareuil, Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers.

Arrondissement de Ribérac. Pop., 62,255 indiv.

M. Cellerier, *Sous-Préfet*, à Ribérac.

Chef-lieux des Justices de paix. Monpon, Montagrier, Mussidan, Neuvic, Ribérac, Saint-Aulaye, Verteillac.

Arrondissement de Sarlat. Pop., 97,697 indiv.

M. Cerval, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

Chef-lieux des Justices de paix. Belvès, Bugue (le), Carlux, Domme, Montignac, St.-Cyprien, Salignac, Sarlat, Terrasson, Villefranche-de-Belvès.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

Il est borné au N. par le département de la Haute-Saône ; à l'E. et au S. par la Suisse et la principauté de Neuchâtel, et à l'O. par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,044,986 arpens, ou 533,993 hectares ; sa population est de 242,597 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819 ; il est compris dans la sixième division militaire et le ressort de la Cour royale de Besançon.

PRÉFECTURE.

M. de VILLIERS DU TERRAGE ✻, *Préfet*, à Besançon.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Bruand, Pourcelot ✻, Le Comte de Jouffroy ✻.

Arrondissement de Besançon. Pop., 90,632 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Amancey, Audeux, Besançon (*deux Justices de paix*), Boussière, Marchaux, Ornans, Quingey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baume. Pop., 61,092 indiv.

M. de Tessières ✠, *Sous-Préfet*, à Baume.

Chef-lieux des Justices de paix. Baume, Clerval, Isle-sur-le-Doubs (l') Pierrefontaine, Rougemont, Roulans, Vercel.

Arrondissement de Montbéliard. Pop., 46,839 indiv.

M. le Comte Edouard de Montroud, *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

Chef-lieux des Justices de paix. Audincourt, Blamont, Maiche, Montbéliard, Pont-de-Roide, Russey (le), Saint-Hipolyte.

Arrondissement de Pontarlier. Pop., 44,634 indiv.

M. Daclin, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Chef-lieux des Justices de paix. Levier, Montbenoît, Morteau, Mouthe, Pontarlier.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère ; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes ; au M. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse ; à l'O. par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 1,324,327 arpens, ou 675,915 hectares : sa population est de 253,847 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820 ; il est compris dans la septième division militaire et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. le Comte du Bouchage ✠ ✠, *Préfet*, à Valence.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Marbos, Gueymar-du Palais ✠, Mésangère-Cleyrac.

Arrondissement de Valence. Pop., 109,612 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourg-du-Péage, Chabeuil, Grand-Serre (le), Loriol, Romans, St.-Donat, St.-Jean-en-Royans, St.-Vallier, Tain, Valence.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Die. Pop., 60,518 indiv.

M. Falquet-Travail, *Sous-Préfet*, à Die.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourdeaux, Chapelle-en-Vercors (la), Châtillon, Crest *nord*, Crest *sud*, Die, Luc-en-Diois, Motte-Chalancon (la), Saillans.

Arrondissement de Montelimart. Pop., 50,497 indiv.

M. de La Boissière ✠, *Sous-Préfet*, à Montelimart.

Chef-lieux des Justices de paix. Dieu-le-Fit, Grignan, Marsane, Montelimart, Pierre-Latte.

Arrondissement de Nyons. Pop., 33,220 indiv.

M. le Chev. de Bonfils, *Sous-Préfet*, à Nyons.

Chef-lieux des Justices de paix. Buis (le), Nyons, Remuzat, Séderon.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le départ. de la Seine-Inférieure ; à l'E. par celui de l'Oise et de Seine-et-Oise ; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 1,221,206 arpens, ou 623,283 hectares ; sa population est de 421.480 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820 ; il est compris dans la quinzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Goyon ✠ (O. ✠), *Préfet*, à Evreux.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Crétien de Neufville ✠, Ladan, H. Gazan, de Bernetz ✠, Delacraye.

Arrondissement

Arrondissement d'Évreux. Pop., 122,401 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Breteuil, Conches, Damville, Evreux (*deux Justices de paix*), Nonancourt, Pacy, Rugles, Saint-André, Verneuil, Vernon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement des Andelys. Pop., 63,211 indiv.

M. le Chevalier de Boury ✠, *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Chef-lieux des Justices de paix. Andelys (les), Ecos, Etrepagny, Gisors, Grainville, Lions-la-Forêt.

Arrondissement de Bernay. Pop., 79,813 indiv.

M. Delahaye, *Sous-Préfet*, à Bernay.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumesnil, Beaumont-le-Roger, Bernay, Brionne, Broglie, Thiberville.

Arrondissement de Louviers. Pop., 65,299 indiv.

M. V. Boisjoslin, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Chef-lieux des Justices de paix. Gaillon, Louviers, Neubourg, Pont-de-l'Arche, Tourville.

Arrondissement de Pont-Audemer. Pop., 90,756 indiv.

M. le Marq. de Sainte-Marie ✠, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.

Chef-lieux des Justices de paix. Beuzeville, Bourgtheroude, Corneilles, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebœuf, Routot, St.-Georges-du-Vièvre.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Ce département est formé de portions des anciennes provinces de l'Orléanais et de la Normandie : de la première, la Beauce et le pays Chartrain : de la seconde, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 602,752 hectares. Sa population est de 265,943 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819 : il est compris dans la première division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de BRETEUIL ✠ ✠, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Chartres.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Hache-Servant, Masson, Le Texier-Montainville

Arrondissement de Chartres. Pop., 98,350 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Auneau, Chartres (*deux Justices de paix*), Courville, Illiers, Janville, Maintenon, Voves.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chateaudun. Pop., 53,944 indiv.

M. de Valdenuit ✠, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonneval, Brou, Châteaudun, Cloyes Orgères.

Arrondissement de Dreux. Pop., 71,506 indiv.

M. des Rotours, Chev. de Chaulieu, *Sous-Préfet*, à Dreux.

Chef-lieux des Justices de paix. Anet, Brezolles, Châteauneuf, Dreux, Ferté-Vidame (la), Nogent-le-Roi, Senonches.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou. Pop., 42,143 indiv.

M. Tôchon de Marollier, *Sous-Préfet*, à Nogent-le-Rotrou.

Chef-lieux des Justices de paix. Authon, Laloupe, Nogent-le-Rotrou, Thiron-Gardais.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,358,554 arpens, ou 693,384 hectares; sa population est de 452,422 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la treizième division militaire et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier de CINTRÉ ✠, *Préfet*, à Quimper.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Duhaffond, le Chevalier Alexandre de Ploenc, Du Marhalach ✠, Rosaven, Kergos-Kernaflen.

Arrondissement de Quimper. Pop., 79,963 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Briec, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plogastel, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimper, Rosporden.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brest. Pop., 136,052 indiv.

M. Le Melorel de la Haichois, *Sous-Préfet*, à Brest.

Chef-lieux des Justices de paix. Brest (*trois Justices de paix*), Daoulas, Isle d'Ouessant (l'), Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmezeau, Ploudiry, Saint-Renan.

Arrondissement de Châteaulin. Pop. 82,432 indiv.

M. Besson, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Chef-lieux des Justices de paix. Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon, Faou (le), Huelgoat (le), Pleiben.

Arrondissement de Morlaix. Pop., 118,531 indiv.

M. de Martillat, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Chef-lieux des Justices de paix. Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Plouescat, Plouézédé, Pouthou (le), St.-Pol de-Léon, St.-Thégonnec, Sizun, Taulé.

Arrondissement de Quimperlé. Pop., 35,474 indiv.

M. de Bonnegens, *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Chef-lieux des Justices de paix. Arzanno, Bannalec, Pont-Aven, Quimperlé, Scaer.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E. par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est d'environ 1,175,044 arpens, ou 599,723 hectares; sa population est de 322,144 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la neuvième division militaire et le ressort de la Cour royale de Nismes.

PRÉFECTURE.

M. D'ARGOUT, Conseiller-d'Etat, *Préfet*, à Nismes.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Le Comte Chazelles de Chusclan, Bastier de Villars-de-Bez, Ricard (Maxime de) ✻.

Arrondissement de Nismes. Pop., 119,285 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Aiguesmortes. Aramon. Beaucaire, Marguerittes. Nismes (*trois Justices de paix*), Saint-Gilles, Saint-Mamert, Sommières, Vauvert.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alais. Pop., 68,223 indiv.

M. de Sainte-Colombe, *Sous-Préfet*, à Alais.

Chef-lieux des Justices de paix. Alais. Anduze. Barjac. Genolhac. Ledignan, Saint-Ambroix, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Martin-de-Valgalgues. Vezenobres.

Arrondissement d'Uzès. Pop., 74,287 indiv.

M. Liégeard ✻, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Chef-lieux des Justices de paix. Bagnols. Lussan. Pont-S.-Esprit, Remoulins, Roquemaure, S.-Chaptes, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon.

Arrondissement du Vigan. Pop., 60,349 indiv.

M. de Gabriac ✻, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Chef-lieux des Justices de paix. Alzon. Lasalle, Quissac, Saint-André-de-Valborgne, Saint-Hippolyte, Sauve, Sumène. Trèves, Valeraugue, Vigan (le).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc. Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Ariège; au S. par le département de l'Ariège, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 1,263,858 arpens, ou 642,533 hectares. Sa population est de 378,829 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la dixième division militaire et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de SAINT-CHAMANS ✠ ✲, *Préfet*, à Toulouse.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Olivier aîné ✲, De Lacroix (Prosper), Malefette, Frizac, le Comte de Juillac ✲.

Arrondissement de Toulouse. Pop., 125,854 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Cadours, Castanet, Fronton, Grenade, Leguevin, Montastruc, Toulouse (*quatre Just. de paix*), Verfeil, Villemur.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Muret. Pop., 77,032 indiv.

M. de Bellefonds, *Sous-Préfet*, à Muret.

Chef-lieux des Justices de paix. Auterive, Carbonne, Cazères, Cintegabelle, Fousseret, Montesquieu, Muret, Rieumes, Rieux, Saint-Lys.

Arrondissement de Saint-Gaudens. Pop., 117,990 indiv.

M. le Chevalier des Escherolles ✲, *Sous-Préfet*, à S.-Gaudens.

Chef-lieux des Justices de paix. Aspet, Aurignac, Bagnères de Luchon, Boulogne, Isle en Dodon (l'), Montrejeau, Saint-Béat, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Salies.

Arrondissement de Villefranche. Pop., 57,953 indiv.

M. le marquis de Saint-Félix, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Chef-lieux des Justices de paix. Caraman, Lanta, Montgiscard, Naillou, Revel, Villefranche.

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes; à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne;

au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est d'environ 1.822.524 arpens, ou 623.996 hectares; sa population est de 290,412 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère. série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la dixième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PREFECTURE.

M. le Baron de LASCOUR ✲ ✲, *Préfet*, à Auch.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Perez, D. Conté, B. Sentelz.

Arrondissement d'Auch. Pop., 56,098 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Auch (*deux Justices de paix*), Gimont, Jegun, Saramon, Vic-Fezensac.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Condom. Pop., 64,578 indiv.

M. de Moncade ✲, *Sous-Préfet*, à Condom.

Chef-lieux des Justices de paix. Cazaubon, Condom, Eauze, Montréal, Nogaro, Valence.

Arrondissement de Lectoure. Pop., 57,883 indiv.

M. de Caravel, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Chef-lieux des Justices de paix. Clar (Saint-), Fleurance, Lectoure, Mauvesin, Miradoux.

Arrondissement de Lombez. Pop., 39,255 indiv.

M. de Lesseps, *Sous-Préfet*, à Lombez.

Chef-lieux des Justices de paix. Cologne, Isle Jourdain (l'), Lombez, Samatan.

Arrondissement de Mirande. Pop., 72,598 indiv.

M. de Gounon, *Sous-Préfet*, à Mirande.

Chef-lieux des Justices de paix. Aignan, Marciac, Masseube, Miélan Mirande, Montesquiou, Plaisance, Riscle.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

C'est un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 2,121,055 arp., ou 1 082,552 hectares; sa population est de 512,054 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui a cinq membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la onzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de TOURNON ✻, *Préfet*, à Bordeaux.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Barthès, Barennes, Letellier ✻, Chicou-Bourbon ✻, de Castelnau ✻.

Arrondissement de Bordeaux. Pop., 222,868 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Audenge, Belin, Blanquefort, Bordeaux (*six Justices de paix*), Brede (la), Cadillac, Carbonblanc, Castelnau-de-Médoc, Créon, Pessac, Podensac, St.-André-de-Cubzac, Teste de Buch (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bazas. Pop., 47,579 indiv.

M. d'Escures ✻, *Sous-Préfet*, à Bazas.

Chef-lieux des Justices de paix. Auros, Bazas, Captieux, Grignols, Langon, Saint-Symphorien, Villandraut.

Arrondissement de Blaye. Pop., 51,431 indiv.

M. le Baron de Conteneuil ✻, *Sous-Préfet*, à Blaye.

Chef-lieux des Justices de paix. Blaye, Bourg, Saint-Ciers-la-Lande, Saint-Savin.

Arrondissement de la Réole. Pop., 53,783 indiv.

M. Pirly ✻, *Sous-Préfet*, à la Réole.

Chef-lieux des Justices de paix. Monségur, Pellegrue, Réole (la), St-Macaire, Sauveterre, Targon.

Arrondissement de Lesparre. Pop., 31,794 indiv.

M. Gères de Camarsac, *Sous-Préfet*, à Lesparre.

Chef-lieux des Justices de paix. Lesparre, Pauillac, Saint-Laurent-de-Médoc, Saint-Vivien.

Arrondissement de Libourne. Pop., 104,599 indiv.

M. Angellier, *Sous-Préfet*, à Libourne.

Chef-lieux des Justices de paix. Branne, Castillon, Coutras, Fronsac, Guitres, Libourne, Lussac, Pujols, Sainte-Foy-la-Grande.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au S.; à l'O. par ceux de l'Aude et du Tarn. Sa superficie est d'environ 1,236,198 arpens, ou 630,933 hectares; sa population est de 299,999 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère. série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la neuvième division militaire et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le Baron CREUZÉ DE LESSER ✻, *Préfet*, à Montpellier.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

De Paul aîné ✻, Polier, Renouvier fils.

Arrondissement de Montpellier. Pop., 102,440 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Aniane, Castries, Cette, Claret, Frontignan, Ganges, Lunel, Matelles (les), Mauguio, Meze, Montpellier (*trois Justices de paix*), Saint-Martin-de-Londres.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beziers. Pop., 107,809 indiv.

M. Courpon, *Sous-Préfet*, à Beziers.

Chef-lieux des Justices de paix. Agde, Bedarrieux, Beziers (*deux Justices de paix*), Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel, Pezenas, Roujan, Saint-Gervais, Servian.

Arrondissement de Lodève. Pop., 50,800 indiv.

M. Dortet de Tessan, *Sous-Préfet*, à Lodève.

Chef-lieux des Justices de paix. Caylar (le), Clermont, Gignac, Lodève, Lunas.

Arrondissement de Saint-Pons. Pop., 38,950 indiv.

M. le Comte de Pardailhan ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Chef-lieux des Justices de paix. Giargues, Olonzac, Saint-Chinian, Saint-Pons, Salvetat (la).

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche; à l'E. par le département de la Mayenne; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et

à l'O. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est d'environ 1,336,205 arpens, ou 681,977 hectares; sa population est de 509,673 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

* Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1re série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la treizième division militaire et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de la VILLEGONTIER ✻, *Préfet*, à Rennes.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Duhamel de la Bothelière, Le Comte de Châteaubourg,
De la Villebrune ✻, Morel Desvallons.

Arrondissement de Rennes. Pop., 119,424 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Château-Giron, Hédé, Janzé, Liffré, Mordelles, Rennes (*quatre Justices de paix*), Saint-Aubin-d'Aubigné.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fougères. Pop., 78,872 indiv.

M. Guyot des Herbiers, *Sous-Préfet*, à Fougères.

Chef-lieux des Justices de paix. Antrain, Fougères (*deux Justices de paix*), Louvigné-du-Désert, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu. Pop., 56,213 indiv.

M. le Chevalier Postel de Martigny ✻, *Sous-Préfet*, à Montfort-sur-Meu.

Chef-lieux des Justices de paix. Becherel, Méen (Saint-), Montauban, Montfort-sur-Meu, Plelan.

Arrondissement de Rédon. Pop., 71,090 indiv.

M. de Robillard, *Sous-Préfet*, à Rédon.

Chef-lieux des Justices de paix. Bain, Fougeray, Guichen, Lesel, Maure, Priac, Redon.

Arrondissement de Saint-Malo. Pop., 105,184 indiv.

M. le Chev. Dupetit-Thouars ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

Chef-lieux des Justices de paix. Cancale, Châteauneuf, Combourg, Dol, Pleine-Fougeres, Pleurtuit, Saint-Malo, Saint-Servan, Tinténiac.

Arrondissement de Vitré. Pop., 78,890 indiv.

M. le Chev. Ed. du Fougerais, *Sous-Préfet*, à Vitré.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentré, Châteaubourg, Guerche (la), Rhétiers, Vitré (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire; à l'E. par celui du Cher; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa superficie est d'environ 1,373,866 arpens, ou 701,661 hectares: sa population est de 204,721 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la vingt-unième division militaire et le ressort de la Cour royale de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. Brochet de Verigny ✻, Maître des Requêtes, Conseiller de S. A. R. Monsieur, *Préfet*, à Chateauroux.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

De Fassardy, F. Moreau, Thabaud-Claverolles.

Arrondissement de Châteauroux. Pop., 76,345 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Ardentes-Saint-Vincent, Argenton, Buzançais, Châteauroux, Châtillon, Ecueillé, Levroux, Valençay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Blanc. Pop., 46,014 indiv.

M. de La Salle ✻, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Chef-lieux des Justices de paix. Belabre, Blanc (le), Mézières, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Gaultier, Tournon.

Arrondissement d'Issoudun. Pop., 39,887 indiv.

M. de Chantreau, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Chef-lieux des Justices de paix. Issoudun (*deux Justices de paix*), Saint-Christophe, Vatan.

Arrondissement de la Châtre. Pop., 42,475 indiv.

M. le Chev. Desjobert ✻, *Sous-Préfet*, à la Châtre.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigurande, Châtre (la), Eguzon, Nevy-Saint-Sépulchre, Sainte-Sevère.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Ce départ. est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 612,679 hectares; sa population est de 274,970 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1re. série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la quatrième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de WATERS, ✠ ✝ (O. ✠), *Préfet*, à Tours.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

De Beaufond, Valleteau jeune, Reverdy.

Arrondissement de Tours. Pop., 127,345 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Amboise, Bleré, Château-Renault, Montbazon, Neuvy, Neuillé-Pont-Pierre, Tours (*trois Justices de paix*), Vouvray.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chinon. Pop., 90,314 indiv.

M. de Waresquiel, *Sous-Préfet*, à Chinon.

Chef-lieux des Justices de paix. Azay-le-Rideau, Bourgueil, Château-la-Vallière, Chinon, Isle Bouchard (l'), Langeais, Richelieu, Ste.-Maure.

Arrondissement de Loches. Pop., 57,311 indiv.

M. Lemaistre, *Sous-Préfet*, à Loches.

Chef-lieux des Justices de paix. Haye (la), Ligueil, Loches, Montrésor, Pressigny (le Grand), Preuilly.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône; à l'E. par la Savoie et le département des Hautes-Alpes; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa superficie est d'environ 1,648,230 arpens, ou 841,230 hectares; sa population est de 471,660 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la septième division militaire et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. CHOPIN-D'ARNOUVILLE, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Grenoble.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Savoye-Desgrangettes, Royer aîné ✠, de Chalvet, de Besson ✠,

Arrondissement de Grenoble. Pop., 177,694 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Allevard, Bourg-d'Oysans, Clelles, Corp, Domène, Entraigues, Goncelin, Grenoble (*trois Justices de paix*), Mens, Monostier-de-Clermont, Mure (la), Saint-Laurent-du-Pont, Sassenage, Touvet (le), Vif, Villars-de-Lans, Vizille, Voiron.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Tour-du-Pin. Pop., 106,367 indiv.

M. d'Orcières, *Sous-Préfet*, à la Tour-du-Pin.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourgoin, Cremieu, Grand-Lemps, Morestel, Pont-de-Beauvoisin (le), Saint-Geoire, Tour-du-Pin (la), Virieu.

Arrondissement de Saint-Marcellin. Pop., 74,383 indiv.

M. Rolland de Ravel ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

Chef-lieux des Justices de paix. Pont-en-Royans, Rives, Roybon, St.-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay.

Arrondissement de Vienne. Pop., 113,216 indiv.

M. Anglès, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaurepaire, Côte-Saint-André (la), Heyrieu, Meyzieu, Roussillon, Saint-Jean-de-Bournay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Verpillière (la), Vienne (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DU JURA.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S. par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 986.246 arpens, ou 503.364 hectares; sa population est de 292,883 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux députés à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la sixième division militaire et le ressort de la Cour royale de Besançon.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier de Coucy ✻, *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Gerrier, Le Comte d'Amandre, Nicod de Ronchaud.

Arrondissement de Lons-le-Saulnier. Pop. 107,950 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Arinthod, Bletterans, Clairvaux, Couliége, Cousance, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Saint-Amour, Saint-Julien, Sellières, Voiteur.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dôle. Pop., 65,385 indiv.

M. Colomb d'Arcine, *Sous-Préfet*, à Dôle.

Chef-lieux des Justices de paix. Chaumergy, Chaussin, Chemin, Dampierre, Dôle, Gendrey, Montbarey, Montmirey-le-Château, Rochefort.

Arrondissement de Poligny. Pop., 70,881 indiv.

M. de Branges, *Sous-Préfet*, à Poligny.

Chef-lieux des Justices de paix. Arbois, Champagnole, Nozeroy, Planches (les), Poligny, Salins, Villers-Farlay.

Arrondissement de Saint-Claude. Pop., 48,667 indiv.

M. Deslandes, *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouchoux (les), Claude (Saint), Morez, Moyrans, Petites-Chiettes (les).

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre que compose la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde: à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,801,097 arpens, ou 900,534 hectares; sa population est d'environ 260,000 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la onzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. le Baron D'HAUSSEZ, *Préfet*, à Mont-de-Marsan.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Dubosc q, Lubet-Barbon, de Pausader.

Arrondissement de Mont-de-Marsan, Pop., 83,000 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Arjuzaux, Gabarret, Grenade, Labrit Mimizan, Mont-le-Marsan, Parentis-en-Born, Pisses, Roquefort, Sabres, Soze, Villeneuve.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dax. Pop., 87,000 indiv.

M. Megret d'Etigny, *Sous-Préfet*, à Dax.

Chef-lieux des Justices de paix. Castets, Dax, Montfort, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Esprit, Saint-Vincent-de-Tirosse, Soustons.

Arrondissement de Saint-Sever. Pop., 90,000 indiv.

M. le Vicomte de Charritte ✠, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Chef-lieux des Justices de paix. Aire, Amou, Geaune, Hagetmau, Mugron, Saint-Sever, Tartas (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanois, le Blaisois et le pays Chartrain.

Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir; au N.-E. par celui du Loiret; au S.-E. par celui du Cher; au S. par celui de l'Indre; au S.-O. par celui d'Indre-et-Loire; et au N.-O. par celui de la Sarthe; sa superficie est d'environ 1,181,691 arpens, ou 603,116 hectares; sa population est de 214,920 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la quatrième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. Terray (O. ✠), *Préfet*, à Blois.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Renaud-d'Avênes Desmeloizes ✠, Guillmin de Savigny Fauvre.

Arrondissement de Blois. Pop., 103,051 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Blois (*deux Justices de paix*), Bracieux, Contres, Herbault, Marchenoir, Mer, Montrichard, Onzouer-le-Marche, Saint-Aignan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Romorantin. Pop., 41,600 indiv.

M. Lambot-de-Fougères, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Chef-lieux des Justices de paix. Mennetou, Motte-Beuvron (la), Neung-sur-Beuvron, Romorantin, Salbris, Selles-sur-Cher.

Arrondissement de Vendôme. Pop., 70,269 indiv.

M. le Comte de Beaumont ✠, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

Chef-lieux des Justices de paix. Droué, Mondoubleau, Montoire, Morée, Saint-Amand, Savigny, Selommes, Vendôme.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire: à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est d'environ 496,000 arpens métriques: sa population est de 315,858 indiv.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la dix-neuvième division militaire est le ressort de la Cour royale de Lyon.

PRÉFECTURE.

M. le Vicomte de NONNEVILLE, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Montbrison.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Meaudre ✻, Turge, Mazenot, Lachèze ✻.

Arrondissement de Montbrison. Pop., 104,953 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Boen, Chazelles-sur-Lyon, Feurs. Montbrison, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieu, Saint-Rambert.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Roanne. Pop., 103,322 indiv.

M. Vacher, *Sous-Préfet*, à Roanne.

Chef-lieux des Justices de paix. Belmont, Charlieu, Néronde, Pacaudière (la), Perreux, Roanne, Saint-Germain-Laval, Saint-Haun-le-Châtel, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Symphorien-de-Lay.

Arrondissement de Saint-Etienne. Pop., 107,583 indiv.

M. Durosier, *Sous-Préfet*, à Saint-Etienne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourg-Argental, Chambon (le), Pelussin, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Etienne (*deux Justices de paix*), Saint-Genest-Malifaux, Saint-Héand.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Velay en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gevaudan et du Vivarais en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère: à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 502,854 hectares, sa population est de 268,860 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la dix-neuvième division militaire et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. BASTARD D'ESTANG ✲, Maître des requêtes, *Préfet*, au Puy.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

De Lestang ✲, le Marquis de Sasselange ✲, Becdelièvre.

Arrondissement du Puy. Pop., 116,180 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Alègre, Cayres, Craponne, Fay-le-Froid, Loudes, Monastier, Pradelles, Puy (le) (*deux Justices de paix*), Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Paulien, Saugues, Solignac-sur-Loire, Vorey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brioude. Pop., 76,374 indiv.

M. Borne ✲ ✲, *Sous-Préfet*, à Brioude.

Chef-lieux des Justices de paix. Auzon, Blesle, Brioude, Chaise-Dieu (la), Langeac, Lavoute, Paulhaguet, Pinols.

Arrondissement d'Yssingeaux. Pop., 76,306 indiv.

M. le Vicomte Debonnaire de Gif, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

Chef-lieux des Justices de paix. Bas, Monistrol-sur-Loire, Montfaucon, Saint-Didier-la-Séauve, Tence, Yssingeaux.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, à l'E. par le département de Maine-et-Loire, au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,383,831 arpens, ou 706,285 hectares; sa population est de 417,124 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la douzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de BROSSES ✲, *Préfet*, à Nantes.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Allot, Mayet, Blin, Galbaud Dufort ✲, Richard jeune.

Arrondissement de Nantes. Pop., 193,792 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigrefeuille, Bouaye, Carquefou, Chapelle-sur-Erdre (la), Clisson, Légé, Loroux-Bottereau, Machecoul, Nantes (*six Justices de paix*), Saint-Philbert, Vallet, Vertou.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ancenis. Pop., 40,992 indiv.

M. le Marquis de Foucault, *Sous-Préfet*, à Ancenis.

Chef-lieux des Justices de paix. Ancenis, Ligné, Riaillé, Saint-Mars-Jaille, Varades.

Arrondissement de Châteaubriant. Pop., 49,666 indiv.

M. Luette de la Pilorgerie ✲, *Sous-Préfet*, à Châteaubriant.

Chef-lieux des Justices de paix. Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Nort, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes.

Arrondissement de Paimbœuf. Pop., 37,009 indiv.

M. de Latocnaye, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourgneuf, Paimbœuf, Pellerin (le), Pornic, Saint-Père-en-Retz.

Arrondissement de Savenay. Pop., 95,665 indiv.

M. de Kermellec, *Sous-Préfet*, à Savenay.

Chef-lieux des Justices de paix. Blain, Croisic (le), Guémené, Guérande, Herbignac, Pont-Château, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nazaire, Saint-Nicolas-de-Redon, Savenay.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanois, le Gâtinois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1,322,909 arpens, ou 675,191 hectares; sa population est de 286,153 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère. série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la première division militaire et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Choiseul (Maxime) ✲, *Préfet*, à Orléans.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Rabelleau, Delahaye ✲, Colas Delanoue ✲.

Arrondissement

Arrondissement d'Orléans., Pop., 132,278 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Artenay, Beaugency, Châteauneuf, Cléry, Ferté (la), Jargeau, Meung, Neuville, Orléans (*cinq Justices de paix*), Patay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gien. Pop., 37,206 indiv.

M. le Chevalier Duchesne ✻, *Sous-Préfet*, à Gien.

Chef-lieux des Justices de paix. Briare, Châtillon-sur-Loire, Gien, Ouzouer-sur-Loire, Sully.

Arrondissement de Montargis. Pop., 61,906 indiv.

M. J. Billecocq, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Chef-lieux des Justices de paix. Bellegarde, Châteaurenard, Châtillon-sur-Loing, Courtenay, Ferrières, Lorris, Montargis

Arrondissement de Pithiviers. Pop., 54,763 indiv.

M. le Baron Asselin ✻, *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaune, Malesherbes, Outarville, Pithiviers, Puiseaux.

DEPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze, à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveyron, au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares; sa population est de 261,233 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la vingtième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Chamisso ✻, *Préfet*, à Cahors.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Perier, Seguy, Reygasse, Calmejane, aîné.

Arrondissement de Cahors. Pop., 106,417 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Cahors (*deux Justices de paix*), Castelnau, Catus, Cazals, Lalbenque, Lauzès, Limogne, Luzech, Moncuq, Puy-l'Evêque, Saint-Géry.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Figeac. Pop., 80,178 indiv.

M. de Saint-Félix ✻, *Sous-Préfet*, à Figeac.

Chef-lieux des Justices de paix. Brétenoux, Cajarc, Capelle-Marrival (la), Figeac (*deux Justices de paix*), Gorses, Livernon, Saint-Céré.

Arrondissement de Gourdon. Pop., 74,538 indiv.

M. Lannau-Rolland, *Sous-Préfet*, à Gourdon.

Chef-lieux des Justices de paix. Bastide (la), Gourdon, Gramat, Martel, Payrac, Saint-Germain, Salviac, Souillac, Vayrac.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne; au S. par ceux de la Haute-Garonne, du Gers et des Landes; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. Sa superficie est d'environ 1,042,008 arpens, ou 532,641 hectares; sa population est de 326,117 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la vingtième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. Musnier de la Converserie ✠ ✻, *Préfet*, à Agen.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Godailh (O. ✻), La Bastide-Fossat, Trincaud, Martinelli-Gogelin.

Arrondissement d'Agen. Pop. 79,312 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Agen (*deux Justices de paix*). Astafort, Beauville, Laplume, Port-Sainte-Marie, Prayssas, Puymirol, Roque-Timbaut (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Marmande. Pop., 96,923 indiv.

M. Perez, *Sous-Préfet*, à Marmande.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouglon, Castelmoron, Duras, Lauzun, Marmande, Mas-d'Agénois (le), Meilhan, Seiches, Tonneins.

Arrondissement de Nérac. Pop., 56,282 indiv.

M. de Brisac, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Chef-lieux des Justices de paix. Castel-Jaloux, Damazan, Francescas, Houeillès, Lavardac, Mezin, Nérac.

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen. Pop., 93,600 indiv.

M. le Baron A. Des Etangs, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-d'Agen.

Chef-lieux des Justices de paix. Cancon, Castillonnès, Fumel, Monclar, Monflanquin, Penne, Sainte-Livrade, Tournon, Villeneuve-d'Agen, Villeréal.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Ce département tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzès; c'est un des sept que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou 509,543 hectares; sa population est de 146,000 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a un membre à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère. série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la neuvième division militaire et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. Moreau ✻, *Préfet*, à Mende.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Reboul ✻, de Borel ✻, Delatreille, Baron de Sorbs.

Arrondissement de Mende. Pop., 47,346 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Bleymard (le), Châteauneuf-Randon, Grandrieu, Langogne, Mende, Saint-Amans, Villefort.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Florac. Pop., 42,332 indiv.

M. le Comte de Narbonne-Lara ✻, *Sous-Préfet*, à Florac.

Chef-lieux des Justices de paix Barre, Florac, Meyrueis, Pont-de-Montvert, Sainte-Enimie, Saint-George-de-Levejac, Saint-Germain-de-Calberte.

Arrondissement de Marvejols. Pop., 56,322 indiv.

M. Jules de Chapelain ✻, *Sous-Préfet*, à Marvejols.

Chef-lieux des Justices de paix. Aumont, Canourgue (la), Chanac, Chirac, Fournels, Malzieu (le), Marvejols, Nasbinals, Saint-Chely, Serverette.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire; au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares; sa population est de 401,240 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la quatrième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Wismes ✠, *Préfet*, à Angers.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Maslin, de Buzelet, Soyer ✠.

Arrondissement d'Angers. Pop., 92,810 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Angers, (*trois Justices de paix*), Chalonne, Lourroux-Beconnais (le), Ponts-de-Cez (les), Saint-Georges.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrrondissement de Baugé. Pop., 75,793 indiv.

M. le Comte Félix d'Hesecque ✠, *Sous-Préfet*, à Baugé.

Chef-lieux des Justices de paix. Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant, Seiches.

Arrondissement de Beaupreau. Pop., 77,705 indiv.

M. de Béjarry ✠, *Sous-Préfet*, à Beaupreau.

Chef-lieu des Justices de paix. Beaupreau, Champtoceau, Chemillé, Chollet, Montfaucon, Montrevault, Saint-Florent.

Arrondissement de Saumur. Pop., 96,891 indiv.

M. de Carrère, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Chef-lieux des Justices de paix. Doué, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur (*trois Justices de paix*), Thouarcé, Vihiers.

Arrondissement de Segré. Pop., 58,041 indiv.

M. le Chevalier de Grigon, *Sous-Préfet*, à Segré.

Chef-lieux des Justices de paix. Briollay, Caudé, Châteauneuf, Lion-d'Angers (le), Pouancé, Segré.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne; au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine; à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,932 arpens, ou 675,713 hectares; sa population est de 581,429 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la quatorzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Vanssay ✠, Maître des requêtes, *Préfet*, à Saint-Lo.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Lebrun, Couraye-Duparc, Le Jolis de Villiers, Hulmel.

Arrondissement de St.-Lo. Pop., 98,925 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Canisy, Carentan, Marigny, Perry, Saint-Clair, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lo, Tessy, Thorigny.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avranches. Pop., 106,144 indiv.

M. Lehurey ✻, *Sous-Préfet*, à Avranches.

Chef-lieux des Justices de paix. Avranches, Brecey, Ducey, Granville, La Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-James, Sartilly, Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. Pop., 67,565 indiv.

M. Des Rotours, Baron de Chaulieu ✻, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont, Cherbourg, Octeville, Pierre-Eglise (Saint), Pieux (les).

Arrondissement de Coutances. Pop. 140,587 indiv.

M. Pacquet-Beauvais ✻, *Sous-Préfet*, à Coutances.

Chef-lieux des Justices de paix. Bréhal, Cerisy-la-Salle, Coutances, Gavray, Haye-du-Puits (la), Lessay, Montmartin-sur-Mer, Périers, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. Pop., 73,241 indiv.

M. de l'Espinasse ✻, *Sous-Préfet*, à Mortain.

Chef-lieux des Justices de paix. Barenton, Isigny, Juvigny, Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouet, Saint-Pois, Sourdeval, Teilleul (le).

Arrondissement de Valognes. Pop., 94,967 indiv.

M. du Trésor ✻, *Sous-Préfet*, à Valognes.

Chef-lieux des Justices de paix. Barneville, Bricquebec, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Ce département est un des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 1,607,169 arpens, ou 820,273 hectares; sa population est de 311,609 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821 ; il est compris dans la deuxième division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Baron DE JESSAINT (C. ✻), *Préfet*, à Châlons.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Fleuriot, Richard ✻, Petit ✻.

Arrondissement de Châlons. Pop., 36,842 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Châlons, Ecury-sur-Coole, Marson, Suippes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Epernay. Pop., 87,000 indiv.

M. le Marquis de Pleurre, *Sous-Préfet*, à Epernay.

Chef-lieux des Justices de paix. Anglure, Avize, Dormans, Epernay, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort, Sézanne, Vertus.

Arrondissement de Reims. Pop., 107,637 indiv.

M. le Comte de Cestas (Henri), *Sous-Préfet*, à Reims.

Chefs-lieux des Justices de paix. Ay, Beine, Bourgogne, Châtillon, Fismes, Reims (trois Justices de paix), Verzy, Ville-en-Tardenois.

Arrondissement de Sainte-Ménéhould. Pop., 32,003 indiv.

M. Barthelemy ✻, *Sous-Préfet*, à Sainte-Ménéhould.

Chef-lieux des Justices de paix. Dommartin-sur-Yevre, Sainte-Ménéhould, Ville-sur-Tourbe.

Arrondissement de Vitry-le-François. Pop., 49,127 indiv.

M. Onfroy de Breville, *Sous-Préfet*, à Vitry-le-François.

Chef-lieux des Justices de paix. Heiltz-le-Maurupt, Saint-Remy-en-Bouzemont, Sompuis, Thiebmont, Vitry-le-François.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne ; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône ; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or ; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 1,240,580 arpens, ou 33,73 hectares. Sa population est de 230,196 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819 : il est compris dans la dix-huitième division militaire et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. DE SAINT-GENEST ✻, *Préfet*, à Chaumont.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Bourlon de Rouvre, Duval-Defraville, fils, Déhérain.

Arrondissement de Chaumont. Pop., 78,974 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Andelot, Arc-en-Barrois, Bourmont, Chaumont, Clefmont, Juzennecourt, Nogent-le-Roi, Saint-Blin, Vignory, Château-Vilain.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Langres. Pop., 91,204 indiv.

M. Berthot ✻, *Sous-Préfet*, à Langres.

Chef-lieux des Justices de paix. Auberive, Bourbonne, Fay-Billot (le) Ferté-sur-Amance (la), Langres, Longeau, Montigny-le-Roi, Neuilly, Prauthoy, Varennes.

Arrondissement de Vassy. Pop., 60,828 indiv.

M. Clément Leblanc ✻, *Sous-Préfet*, à Vassy.

Chef-lieux des Justices de paix. Chevillon, Doulevant, Joinville, Montier-en-Der, Sailly, Saint-Dizier, Vassy.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche ; à l'E. par celui de la Sarthe ; au S. par celui de Maine-et-Loire, et à l'O. par ceux de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,016,614 arpens, ou 518,863 hectares ; sa population est de 332,153 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819 ; il est compris dans la quatrième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. COSTER ✻, *Préfet*, à Laval.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Morice-Larue, Chevalier Chantepie, De Berset, Richard de Laubepin.

Arrondissement de Laval. Pop., 107,659 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentré, Chailland, Evron, Laval (*deux Justices de paix*), Loiron, Meslay, Montsurs, Sainte-Suzanne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Gonthier. Pop., 66,849 indiv.

M. de Quatrebarbe, *Sous-Préfet*, à Château-Gonthier.

Chef-lieux des Justices de paix. Bierné, Château-Gonthier, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bouëre, Saint-Aignan-sur-Roë.

Arrondissement de Mayenne. Pop., 157,645 indiv.

M. le Chev. de Villeron ✻, *Sous-Préfet*, à Mayenne.

Chef-lieux des Justices de paix. Ambrières, Bais, Couptrain, Ernée, Goron, Horps (le), Landivy, Lassay, Mayenne (*deux Justices de paix*), Pré-en-Pail, Villaines-la-Juhel.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 1,232,409 arpens, ou 629,002 hectares; sa population est de 365,810 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la troisième division militaire et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. Seguier ✻, *Préfet*, à Nancy.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Pinodier, \ de Susleau de Malroy, Haste de Cuvilly.

Arrondissement de Nancy. Pop., 114,379 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Haroué, Nancy (*trois Justices de paix*), Nomeny, Pont-à-Mousson, Saint-Nicolas, Vezelise.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Salins. Pop., 60,552 indiv.

M. Dufays ✻, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

Chef-lieux des Justices de paix. Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic.

Arrondissement de Lunéville. Pop., 70,099 indiv.

M. de Moulon ✠, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

Chef-lieux des Justices de paix. Baccarat, Bayon, Blamont, Gerbeviller, Lunéville (*deux Justices de paix.*)

Arrondissement de Sarrebourg. Pop., 59,172 indiv.

M. Duparge d'Ambacourt, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Fenétranges, Lorquin, Phalsbourg, Réchicourt, Sarrebourg.

Arrondissement de Toul. Pop., 61,608 indiv.

M. le Chev. Perrève ✠, *Sous-Préfet*, à Toul.

Chef-lieux des Justices de paix. Colombey, Domèvre, Thiaucourt, Toul (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et des Ardennes; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 1,230,426 arpens, ou 604,459 hectares; sa population est de 284,703 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère. série, et doit renouveller sa députation en 1822; il est compris dans la deuxième division militaire et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. le Vicomte de Riccé ✠, *Préfet*, à Bar-le-Duc.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Henriot, Henriquet, ✠. Didier-Charles Laliemand ✠.

Arrondissement de Bar-le-Duc. Pop., 74,539 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Ancerville, Bar-le-Duc, Ligny, Montier-sur-Saux, Revigny, Triaucourt, Vaubecourt, Vavincourt.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Commercy. Pop. 78,284 indiv.

M. Dupré, *Sous-Préfet*, à Commercy.

Chef-lieux des Justices de paix. Commercy, Gondrecourt, Pierrefitte, Saint-Mihiel, Vaucouleurs, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Void.

Arrondissement de Montmédy. Pop., 59,039 indiv.

M. Humbert ✠, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

Chef-lieux des Justices de paix. Damvillers, Dun, Montfaucon, Montmédy, Spincourt, Stenay.

Arrondissement de Verdun. Pop., 72,841 indiv.

M. Jahan de Belleville ✠, *Sous-Préfet*, à Verdun.

Chef-lieux des Justices de paix. Charny, Clermont, Etain, Fresnes-en-Woevre, Souilly, Varennes, Verdun.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord; à l'E. par celui de l'Ille-et-Vilaine; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure; à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,335,670 arpens, ou 681,704 hectares; sa population est de 403,831 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la treizième division militaire et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de Chazelles (O. ✠), *Préfet*, à Vannes.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Coué, Le Bobinec, De Querhoent.

Arrondissement de Vannes. Pop., 113,735 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Allaire, Carentoir, Elven, Grandchamp, Musillac, Questembert, Roche-Bernard (la), Rochefort, Sarzeau, Vannes (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de l'Orient. Pop., 120,139 indiv.

M. Jollivet, *Sous-Préfet*, à l'Orient.

Chef-lieux des Justices de paix. Auray, Belle-Isle-sur-Mer, Belz, Hennebond, l'Orient (*deux Justices de paix*), Plouay, Pluvigner, Pontscorff-Lesbein, Port-Louis, Quiberon.

Arrondissement de Ploermel. Pop., 82,239 indiv.

M. Du Minehy ✠, *Sous-Préfet*, à Ploermel.

Chef-lieux des Justices de paix. Guer, Josselin, Malétroit, Mauron, Ploermel, Rohan, Saint-Jean-Brévelay, Trinité (la).

Arrondissement de Pontivy. Pop., 87,310 indiv.

M. Lemaistre, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

Chef-lieux des Justices de paix. Baud, Clégnerec, Faouet (le), Gourin, Guémené, Locminé, Pontivy.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un démembrement des Trois-Evêchés, de la Lorraine et du Barrois.

Il est borné au N. par le royaume des Pays-Bas ; à l'E. par la Prusse, l'Empire d'Allemagne et par le département du Bas-Rhin ; au S. par celui de la Meurthe ; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 609,000 hectares ou arpens métriques ; sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 371,101 indiv. : il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823 ; il est compris dans la troisième division militaire et le ressort de la Cour royale de Metz.

PRÉFECTURE.

M. le Comte DE TOCQUEVILLE, *Préfet*, à Metz.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Leclerc ✻, Faultier ✻, D'Ecosse, Teissier ✻

Arrondissement de Metz. Pop., 134,597 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Boulay, Faulquemont, Gorze, Metz (*trois Justices de paix*), Pange, Verny, Vigy.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briey. Pop., 56,112 indiv.

M. J. N. C. F. Ternaux, *Sous-Préfet*, à Briey.

Chef-lieux des Justices de paix. Audun-le-Roman, Briey, Conflan, Longuion, Longwy.

Arrondissement de Sarreguemines. Pop, 103,330 indiv.

M. Jacquinot, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Chef-lieux des Justices de paix. Bitche, Forbach, Grostenquin, Rorbach, Saint-Avold, Sarralbe, Sarreguemines, Volmunster.

Arrondissement de Thionville. Pop., 77,062 indiv.

M. le Comte d'Arros, *Sous-Préfet*, à Thionville.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonzonville, Catenom, Metzervisse, Sierck, Thionville.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Ce département tire son nom d'une petite rivière du Nivernois, qui se jette dans la Loire, à Nevers ; c'est le seul département que forme le Nivernois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret ; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or, et de Saône-et-Loire ; au S. par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 1,345,300 arpens, ou 686,619 hectares ; sa population est de 240,164 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés,

fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la vingt-unième division militaire et le ressort de la Cour royale de Bourges.

PREFECTURE.

M. DE VAINES (O. ✲), *Préfet*, à Nevers.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Dechamps, Duverne du Veuillen ✲, Moret.

Arrondissement de Nevers. Pop., 71,442 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Decize, Dorne, Fours, Nevers, Pougues, Saint-Benin-d'Azy, Saint-Pierre-le-Moutier, Saint-Saulge.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Chinon. Pop., 48,721 indiv.

M. Salonnier de Chaligny, *Sous-Préfet*, à Château-Chinon.

Chef-lieux des Justices de paix. Château-Chinon, Châtillon, Luzy, Montsouche, Moulins-Engilbert.

Arrondissement de Clamecy. Pop., 61,334 indiv.

M. Dupin, *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Chefs-lieux des Justices de paix. Brinon-les-Allemands, Clamecy, Corbigny, Lormes, Tannay, Varzy.

Arrondissement de Cosne. Pop., 58.667 indiv.

M. D'Houdetot ✲ M, *Sous-Préfet*, à Cosne.

Chef-lieux des Justices de paix. Cosne, Donzy, La Charité, Pouilly, Premery, Saint-Amand.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Ce département est formé de la Flandre françoise, de la Flandre maritime, du Hainaut et du Cambrésis.

Il est borné au N. par la mer d'Allemagne; au N. E. par la Belgique, à l'E. par le département des Ardennes; au S. E. et S. par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 581,424 hectares ou arpens métriques: sa population est de 850,284 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui a huit membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la seizième division militaire et le ressort de la Cour royale de Donay.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de REMUSAT ✲, *Préfet*, à Lille.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Ernest-Desmoutier, Aronio, C. Bernard, Duburque ✲.

Arrondissement de Lille. Pop., 241,407 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Armentières, Bassée (la), Haubourdin, Lannoy, Lille (*cinq Justices de paix*), Quesnoy-sur-Deule, Pont-à-Marcq, Roubaix, Seclin, Templeuve, Tourcoing (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avesnes. Pop., 104,582 indiv.

M. T. M. J. Prissette ✻, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

Chef-lieux des Justices de paix. Avesnes (*deux Justices de paix*), Bavay, Berlaymont, Landrecies, Maubeuge, Quesnoy (le) (*deux Justices de paix*), Solre-le-Château, Trélon.

Arrondissement de Cambrai. Pop., 112,944 indiv.

M. Cardon de Garsignies ✻, *Sous-Préfet*, à Cambrai.

Chef-lieux des Justices de paix. Cambrai (*deux Justices de paix*), Carnières, Cateau (le), Clary, Marcoing, Solesmes.

Arrondissement de Douai. Pop., 183,565 indiv.

M. Duplaquet ✻, *Sous-Préfet*, à Douai.

Chef-lieux des Justices de paix. Arleux, Bouchain, Condé, Douai (*trois Justices de paix*), Marchiennes, Orchies, Saint-Amand (*deux Justices de paix*), Valenciennes (*trois Justices de paix*).

Arrondissement de Dunkerque. Pop., 86,850 indiv.

M. Deschodt (O. ✻), *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

Chef-lieux des Justices de paix. Bergues, Bourbourg, Dunkerque (*deux Justices de paix*), Gravelines, Hondschoote, Wormhout.

Arrondissement d'Hazebrouck. Pop., 100,936 indiv.

M. De Ghesquière ✻, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

Chef-lieux des Justices de paix. Bailleul (*deux Justices de paix*), Cassel, Hazebrouck (*deux Justices de paix*), Merville, Steenvoorde.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Ce département est un des six que forment l'Isle-de-France, le Soissonnois, le Beauvoisis, la Picardie, etc.

Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,139,190 arpens, ou 581,424 hectares; sa population est de 383,507 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère. série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la première division militaire et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le Comte DE GERMINY, *Préfet*, à Beauvais.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Borel de Favencourt ✻, Poilleu, Danse-des-Aulnois, Camusat de Thony.

Arrondissement de Beauvais. Pop., 130,263 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Auneuil, Beauvais (*deux Justices de paix*), Chaumont, Coudray-Saint-Germer, Formerie, Grandvilliers, Marseille, Méru, Niviller, Noailles, Songeons.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont. Pop., 86,672 indiv.

M. le Comte de Dreuille, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Chef-lieux des Justices de paix. Breteuil, Clermont, Crèvecœur, Froissy, Liancourt, Maignelay, Mouy, Saint-Just-en-Chaussée.

Arrondissement de Compiègne. Pop., 92,660 indiv.

M. Adolphe Desèze ✻, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Chef-lieux des Justices de paix. Attichy, Compiègne, Estrées-Saint-Denis, Guiscard, Lassigny, Noyon, Ressons, Ribecourt.

Arrondissement de Senlis. Pop., 73,912 indiv.

M. Boitel, *Sous-Préfet*, à Senlis.

Chef-lieux des Justices de paix. Betz, Creil, Crespy, Nanteuil-le-Haudouin, Neuilly-en-Thel, Pont-Sainte-Maxence, Senlis.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 1,264,255 arpens, ou 645,254 hectares; sa population est de 426,920 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère. serie, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la quatorzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis de la Morelie, *Préfet*, à Alençon.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Vangeon, Thoumin, Leconte-de Lavererie, Druet des Vaux.

Arrondissement d'Alençon. Pop., 72,418 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Alençon (*deux Justices de paix*), Carrouges, Courtomer, Mêle-sur-Sarthe (le), Sez.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argentan. Pop., 115,512 indiv.

M. le Comte de Chambray ✲, *Sous-Préfet*, à Argentan.

Chef-lieux des Justices de paix. Argentan, Briouze, Ecouché, Exmes, Ferté-Frênel (la), Gacé, Merlerault (le), Mortrée, Putanges, Trun, Vimoutiers.

Arrondissement de Domfront. Pop., 117,093 indiv.

M. le Chevalier de Maurey, *Sous-Préfet*, à Domfront.

Chef-lieux des Justices de paix. Athis, Domfront, Ferté-Macé (la Juvigny-sous-Andaine, Passais, Saint-Gervais-de-Messey, Tinchebray.

Arrondissement de Mortagne. Pop., 120,897 indiv.

M. le Chev. Daubers, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bazoches-sur-Hoëne, Belesme, Laigle, Longny, Mortagne, Moulins-la-Marche, Nocé, Pervenchères, Rémalard, Teil (le), Tourouvre.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnois et la Picardie.

Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'E. par le même: au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,331,719 arpens, ou 669,688 hectares; sa population est de 584,454 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la seizième division militaire et le ressort de la Cour royale de Douay.

PRÉFECTURE.

M. le Baron SIMÉON fils ✲, *Préfet*, à Arras.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Watelet, Corne, Bergaigne, Collin, Debeugny-d'Hagerue.

Arrondissement d'Arras. Pop., 143,615 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Arras (*deux Justices de paix*), Bapaume, Beaumetz, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Pas, Vimy, Vitry.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béthune. Pop., 119,815 indiv.

M. de Normandie, *Sous-Préfet*, à Béthune.

Chef-lieux des Justices de paix. Béthune, Cambrin, Carvin-Epinoy, Houdain, Lens, Lillers, Norrent-Fontes, Ventie (la).

Arrondissement de Boulogne. Pop., 76,023 indiv.

M. Herman, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

Chef-lieux des Justices de paix. Boulogne, Calais, Desvres, Guines, Marquise, Samer.

Arrondissement de Montreuil. Pop., 72,629 indiv.

M. Goüilliart Martine de Fontaine, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

Chef-lieux des Justices de paix. Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer. Pop., 95,206 indiv.

M. Delaage ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

Chef-lieux des Justices de paix. Aire, Ardres, Audruicq, Fauquembergues, Lumbres, Saint-Omer (*deux Justices de paix*).

Arrondissement de Saint-Pol. Pop., 77,166 indiv.

M. Gengoult-Kuyl ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

Chef-lieux des Justices de paix. Aubigny, Auxy-le-Château, Avesne, Heuchin, Leparcq, Saint-Pol.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire; au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est d'environ 1,556,417 arpens, ou 794,370 hectares. Sa population est de 542,834 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la dix-neuvième division militaire et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. DE RIGNY ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Clermont.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Courbaire, Vimal-Lajarrige, Levet ✻, le Baron de Trinqualye ✻, (C. ✻), le Baron le Normand-Deflaghac ✻.

Arrondissement de Clermont. Pop., 169,105 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Billom, Bourglastic, Clermont (*quatre Justices de paix*), Herment, Pont-du-Château, Rochefort, Saint-Amand-Tallende, Saint-Dier, Vertaizon, Veyre-Monton, Vic-le-Comte.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ambert. Pop., 79,135 indiv.

M. Brugière de Laverchère, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Chef-lieux des Justices de paix. Ambert, Arlanc, Cunlhac, Oliergues, Saint-Amand-Roche-Savine, Saint-Anthème, Saint-Germain-l'Herm, Viverols.

Arrondissement

Arrondissement d'Issoire. Pop., 95,505 indiv.

M. Girot de Langlade ✻, *Sous-Préfet*, à Issoire.

Chef-lieux des Justices de paix. Ardes, Besse, Champeix, Issoire, Jumeaux, Saint-Germain-l'Embron, Sauxilanges, Tauves, Tour (la).

Arrondissement de Riom. Pop., 135,250 indiv.

M. Dutour de Salvert, *Sous-Préfet*, à Riom.

Chef-lieux des Justices de paix. Aigueperse, Combrondes, Enneżat, Manzat, Menat, Montaigut, Pionsat, Pontaumur, Pontgibaud, Randans, Riom (*deux Justices de paix*), Saint-Gervais.

Arrondissement de Thiers. Pop., 63,839 indiv.

M. Vimal Duvernin, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Châteldon, Courpière, Lezoux, Maringues, Saint-Remy, Thiers.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne: et à l'O. par la Mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 755,950 hectares; sa population est de 391,995 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la onzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Dessolle ✻, *Préfet*, à Pau.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

D'Arraing, Batsalle, le Baron de Duplaa, Mazeres-Bertrand.

Arrondissement de Pau. Pop., 106,478 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Clarac, Garlin, Lembeye, Lescar, Montaner, Morlaas, Nay, Pau (*deux Justices de paix*), Pontacq, Theze.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayonne. Pop., 69,498 indiv.

M. Poublan Serres, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bastide-Clairence (la), Bayonne (*deux Justices de paix*), Bidache, Espellette, Hasparren, Saint-Jean-de-Luz, Ustaritz.

Arrondissement de Mauléon. Pop., 65,377 indiv.

M. le Baron de Capdeville, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Chef-lieux des Justices de paix. Iholdy, Mauléon, Saint-Etienne-de-Baigorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Tardets.

Arrondissement d'Oloron. Pop., 69,853 indiv.

M. Jules de Belisle, *Sous-Préfet*, à Oloron.

Chef-lieux des Justices de paix. Accous, Aramits, Arudy, Laruns, Lasseube, Monein, Oloron, Sainte-Marie-d'Oloron.

Arrondissement d'Orthez. Pop., 80,789 indiv.

M. Lom (Armand), *Sous-Préfet*, à Orthez.

Chef-lieux des Justices de paix. Arthès, Arzacq, Lagor, Navarrenx, Orthez, Salies, Sauveterre.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des Quatre Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers; à l'E. par celui de la Haute-Garonne; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 464,531 hectares; sa population est de 198,763 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la dixième division militaire et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. le Comte DE MILON DE MESNE ✲, *Préfet*, à Tarbes.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Vergès, de Sillac ✲, de la Teulade ✲.

Arrondissement de Tarbes. Pop., 88,491 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Castelnau-Rivière-Basse, Galan, Maubourguet, Ossun, Pouyastruc, Rabastens, Tarbes (*deux Justices de paix*), Tournay, Trie, Vic-Bigorre.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argelès. Pop., 36,912 indiv.

M. de Larouzière, *Sous-Préfet*, à Argelès.

Chef-lieux des Justices de paix. Argelès, Aucun, Lourdes, Luz, St-Pé.

Arrondissement de Bagnères. Pop., 73,360 indiv.

M. Gauthier d'Hauteserve, *Sous-Préfet*, à Bagnères.

Chef-lieux des Justices de paix. Arreau, Bagnères, Bordères, Campan, Castelnau-de-Magnouac, Labarthe, Lannemezan, Mauléon-en-Barousse, Nestier, Vielle.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc.

Il est borné au N. par le département de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée;

au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Ariège. Sa superficie est d'environ 806,013 arpens, ou 411,376 hectares; sa population est de 126,626 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a un membre à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la dixième division militaire et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis F. DE VILLENEUVE ✠, *Préfet*, à Perpignan.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Joseph Dastros, d'Arnaud aîné ✲, Jaubert de Passa.

Arrondissement de Perpignan. Pop., 55,870 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Latour, Millas, Perpignan (*deux Justices de paix*), Rivesaltes, Saint-Paul-de-Fenouillet, Thuir.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Ceret. Pop., 28,629 indiv.

M. Renard de Saint-Malo, *Sous-Préfet*, à Ceret.

Chef-lieux des Justices de paix. Argelès, Arles, Ceret, Prats de Mollo.

Arrondissement de Prades. Pop., 42,127 indiv.

M. le Chev. de Carrière ✲, *Sous-Préfet*, à Prades.

Chef-lieux des Justices de paix. Mont-Louis, Olette, Prades, Saillagouse, Sournia, Vinça.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par le Rhin, qui le sépare de l'Allemagne, par la Moselle; à l'E. par le Rhin; au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges; à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est d'environ 417,500 hectares ou arpens métriques; sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 449,980 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la cinquième division militaire et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de BOUTHILLIER ✲ (O. ✲), *Préfet*, à Strasbourg.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Engelmann (O. ✲), Levrault ✲, Kern, Frantz ✲, Th. Audéoud.

Arrondissement de Strasbourg. Pop., 171,209 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Bischwiler, Brumath, Geispolsheim, Haguenau, Molsheim, Oberhausbergen, Strasbourg (*quatre Justices de paix*), Truchtersheim, Wasselonne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saverne. Pop., 92,068 indiv.

M. Betting de Lancastel, *Sous-Préfet*, à Saverne.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouxwiller, Drulingen, Hochfelden, Marmoutier, Petite-Pierre (la), Saar-Union, Saverne.

Arrondissement de Schélestat. Pop., 107,315 indiv.

M. Roesch ✻, *Sous-Préfet*, à Schélestat.

Chef-lieux des Justices de paix. Barr, Benfelden, Erstein, Marckolsheim, Obernai, Rosheim, Schélestat, Villé.

Arrondissement de Wissembourg. Pop., 79,388 indiv.

M. Sers, *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

Chef-lieux des Justices de paix. Lauterbourg, Niederbronn, Seltz, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg, Woerth.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace, et de la république de Mulhausen.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 383,257 hectares; sa population est de 346,759 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1re série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la cinquième division militaire et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de CASTEJA (O. ✻), *Préfet*, à Colmar.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Reesch, Waelterlé, Knoll.

Arrondissement de Colmar. Pop., 156,977 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Andolsheim, Colmar, Ensisheim, Grebwiller, Kaisersberg, Munster, Neuf-Brisack, Pourroye (la), Ribeauvillé, Roulfach, Sainte-Marie-aux-Mines, Soultz, Wintzenheim.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Altkirch. Pop., 99,013 indiv.

M. le Chevalier Charles Le Cordier ✲, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Chef-lieux des Justices de paix. Altkirch, Ferrette, Habsheim, Hirsingen, Huningue, Landser, Mulhausen.

Arrondissement de Belfort. Pop., 90,769 indiv.

M. le Comte Woldemar de Brancas, *Sous-Préfet*, à Belfort.

Chef-lieux des Justices de paix. Belfort, Cernay, Dannemarie, Delle, Fontaine, Giromagny, Massevaux, Saint-Amarin, Thann.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnois et du Beaujolois.

Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire; à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère; au S. par ce dernier et celui de la Loire, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 529,842 arpens, ou 270,423 hectares: sa population est de 340,980 individus. Il est divisé en deux arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère. serie, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la dix-neuvième division militaire et le ressort de la Cour royale de Lyon.

PRÉFECTURE.

M. le Comte de LEZAY-MARNESIA ✲, *Préfet*, à Lyon.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Menoux, Voidey, Gaillard de la Vernée.

Arrondissement de Lyon. Pop., 225,672 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Arbresle (l'), Givors, Lyon (*six Justices de paix*), Limonest, Mornant, Neuville, Sainte-Colombe, Saint-Genis-Laval, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Villefranche. Pop., 115,308 indiv.

M. le Comte de Cresolles, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Chef-lieux des Justices de paix. Anse, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Monsols, Saint-Nizier, Tarare, Thizy, Villefranche.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne ; à l'E. par celui du Haut-Rhin ; au S. par ceux du Doubs, du Jura ; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 462,800 hectares ; sa population est de 305,724 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la sixième division militaire et le ressort de la Cour royale de Besançon.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier de VILLENEUVE-BARGEMONT ✠ ✻, *Préfet*, à Vesoul.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Ph. Guenot, Magny ✻, Lange de Ferrieres.

Arrondissement de Vesoul. Pop., 106,666 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Amance, Combeau-Fontaine, Jussey, Montbozon, Noroy-le-Bourg, Port-sur-Saône, Rioz, Scey-sur-Saône, Vesoul, Vitrey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gray. Pop., 83,188 indiv.

M. Guillaume, (Victor), *Sous-Préfet*, à Gray.

Chef-lieux des Justices de paix. Autrey, Champlitte, Dampierre, Fresne-Saint-Mamez, Gray, Gy, Pesmes.

Arrondissement de Lure. Pop., 115,870 indiv.

M. le Baron du Coëtlosquet, *Sous-Préfet*, à Lure.

Chef-lieux des Justices de paix. Champagney, Faucogney, Héricourt, Lure, Luxeuil, Melisey, Saint-Loup, Saulx, Vauvillers, Villersexel.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain ; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 1,680,457 arpens, ou 857,678 hectares ; sa population est de 470,085 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820 ; il est compris dans la dix-huitième division militaire et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis de VAULCHIER ✻, *Préfet*, à Mâcon.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Bruys-Vaudran ✻, Murilillon, Febvre, Pascal.

Arrondissement de Mâcon. Pop., 106,672 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Chapelle-de-Guinchay (la), Cluny, Lugny, Mâcon (*deux Justices de paix*), Matour, Saint-Gengoux-le-Royal, Tournus, Tramayes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Autun. Pop., 69,192 indiv.

M. le Vicomte de Béranger ✠, *Sous-Préfet*, à Autun.

Chef-lieux des Justices de paix. Autun, Couches, Epinac, Issy-l'Evêque, Lucenay-l'Evêque, Mesvres, Mont-Cénis, Saint-Léger-sous-Beuvray.

Arrondissement de Châlons. Pop., 108,336 indiv.

M. Chastelain de Belleroche, *Sous-Préfet*, à Châlons.

Chef-lieux des Justices de paix. Buxy, Chagny, Châlons-sur-Saône (*deux Justices de paix*), Givry, Mont-Saint-Vincent, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Martin-en-Bresse, Sennecey (Grand), Verdun-sur-le-Doubs.

Arrondissement de Charolles. Pop., 108,067 indiv.

M. Bruys d'Ouilly, *Sous-Préfet*, à Charolles.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, Clayette (la), Digoin, Gueugnon, Guiche (la), Marcigny, Palinges, Parai-le-Monial, Saint-Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnois, Toulon-sur-Arroux.

Arrondissement de Louhans. Pop., 76,761 indiv.

M. Bellocq (Gabriel), *Sous-Préfet*, à Louhans.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaurepaire, Cuisraux, Cuisery, Louhans, Montpont, Montret, Pierre, Saint-Germain-du-Bois.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne ; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher ; au S. par ceux d'Indre-et-Loire, et de Maine-et-Loire ; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est d'environ 1,252,536 arpens, ou 639,276 hectares. Sa population est de 410,380 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823 ; il est compris dans la quatrième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. le Comte D'ESTOURMEL ✠ ❋, *Préfet*, au Mans.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Espaulart, Chesneau-Desportes ❋, Leballeur, Petey.

Arrondissement du Mans. Pop., 138,657 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Ballon, Conlie, Ecommoy, Loué, Mans (le) (*trois Justices de paix*), Montfort, Sillé-le-Guillaume, Suze (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Flèche. Pop., 84,995 indiv.

M. de la Bouillerie ❋, *Sous-Préfet*, à la Flèche.

Chef-lieux des Justices de paix. Brulon, Flèche (la), Lude (le), Malicorne, Mayet, Pontvallain, Sablé.

Arrondissement de Mamers. Pop., 120,398 indiv.

M. Contencin ❋, *Sous-Préfet*, à Mamers.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont-le-Vicomte, Bonnétable, Ferté-Bernard (la), Fresnay-le-Vicomte, Lafresnaye, Mamers, Marolles-les-Braults, Montmirail, Saint-Paterne, Tuffé.

Arrondissement de Saint-Calais. Pop., 66,330 indiv.

M. Le Brun de Charmettes, *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

Chef-lieux des Justices de paix. Bouloire, Chartre (la), Château-du-Loir, Grand-Lucé (le), Saint-Calais, Vibraye.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Ce département, qui a huit membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la première série, et doit renouveler sa députation en 1822; il se trouve compris dans la première division militaire. Sa superficie est de ..... Sa population est de 631,531 individus.

Voyez la Division et les Autorités de ce Département, V^e^. Partie, Chap. Ier. Sect. II.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie et du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret; à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, ou 595,980 hectares; sa population est de 304,068 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la première division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Comte GERMAIN ❋ (O. ❋), *Préfet*, à Melun.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Girard, Picault (A.-A.-M.), Aubin (J.-G.)

Arrondissement de Melun. Pop., 54,551 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Brie-Comte-Robert, Châtelet (le), Melun, (*deux Justices de paix*), Mormant, Tournan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Coulommiers. Pop., 50,243 indiv.

M. Saint-Martin des Islets ✻, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Chef-lieux des Justices de paix. Coulommiers, Ferté-Gaucher (la), Rebais, Rozoy.

Arrondissement de Fontainebleau. Pop., 62,412 indiv.

M. de Meulan, *Sous-Préfet*, à Fontainebleau.

Chef-lieux des Justices de paix. Chapelle-la-Reine (la), Château-Landon, Fontainebleau, Lorrez-le-Bocage, Montereau Faut-Yonne, Moret, Nemours.

Arrondissement de Meaux. Pop., 90,170 indiv.

M. Amédée Boutelaud, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Chef-lieux des Justices de paix. Clave, Crécy, Dammartin, Ferté-sous-Jouarre (la), Lagny, Lisy-sur-Ourcq, Meaux.

Arrondissement de Provins. Pop., 46,692 indiv.

M. Moreau de la Rochette ✻, *Sous-Préfet*, à Provins.

Chef-lieux des Justices de paix. Bray-sur-Seine, Donnemarie, Nangis, Provins, Villiers-Saint-Georges.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borné au N par les départemens de l'Oise et de l'Eure; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir; à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure; il a à son centre celui de la Seine. Sa superficie est d'environ 1,126,685 arpens, ou 575,042 hectares; sa population est de 418,664 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la première division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Baron DESTOUCHES (O. ✻), *Préfet*, à Versailles.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Richaud, Lussy, Clot, Lelaurain, De la Loge de Saint-Brisson.

Arrondissement de Versailles. Pop., 118,299 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Argenteuil, Marly-la-Machine, Meulan,

Palaiseau, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Sèvres, Versailles (*trois Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Corbeil. Pop., 51,751 indiv.

M. Dupeloux ✻, *Sous-Préfet*, à Corbeil.

Chef-lieux des Justices de paix. Arpajon, Boissy-Saint-Léger, Corbeil, Longjumeau.

Arrondissement d'Etampes. Pop., 37,922 indiv.

M. Laboulinière, *Sous-Préfet*, à Etampes.

Chef-lieux des Justices de paix. Etampes, Ferté-Aleps (la), Méréville, Milly.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine. Pop., 59,720 indiv.

M. de Roissy, *Sous-Préfet*, à Mantes-sur-Seine.

Chef-lieux des Justices de paix. Bonnières, Houdan, Limay, Magny, Mantes-sur-Seine.

Arrondissement de Pontoise. Pop., 86,394 indiv.

M. Martin, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

Chef-lieux des Justices de paix. Ecouen, Enghien, Gonesse, Isle-Adam (l'), Luzarches, Mariues, Pontoise.

Arrondissement de Rambouillet. Pop., 65,578 indiv.

M. Perrin Dulac, *Sous-Préfet*, à Rambouillet.

Chef-lieux des Justices de paix. Chevreuse, Dourdan (*deux Justices de paix*), Limours, Montfort-l'Amaury, Rambouillet.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise; au S. par le département de l'Eure: à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,163,457 arpens, ou 593,810 hectares; sa population est de 651,254 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a six membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la quinzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Malouet (O. ✻), Maître des Requêtes, *Préfet*, à Rouen.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Lefevre ✻, Cabissol, - De Rieunier, Lethuillier.

Arrondissement de Rouen. Pop., 206,800 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Boos, Buchy, Clères, Dernetal, Ducler, Elbeuf, Grand-Couronne, Marommes, Pavilly, Rouen (*six Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dieppe. Pop., 104,207 indiv.

M. Cartier ✻, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

Chef-lieux des Justices de paix. Bacqueville, Bellencombre, Dieppe, Envermeu, Eu, Longueville, Offranville, Tostes.

Arrondissement du Hâvre. Pop., 128,551 indiv.

M. Foache (Arthur) (O. ✻), *Sous-Préfet*, au Hâvre.

Chef-lieux des Justices de paix. Bolbec, Criquetot-Lesneval, Fécamp, Goderville, Ingouville, Hâvre (le), Lillebonne, Montivilliers, Saint-Romain

Arrondissement de Neufchâtel. Pop., 83,049 indiv.

M. Roy (Achille) ✻, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Chef-lieux des Justices de paix. Argueil, Aumale, Blangy, Forges-les-Eaux, Gournay, Londinières, Neufchâtel, Saint-Saens.

Arrondissement d'Yvetot. Pop., 128,647 indiv.

M. le Chevalier Debonnechose, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

Chef-lieux des Justices de paix. Cany, Caudebec, Doudeville, Fauville-en-Caux, Fontaine-le-Dun, Ourville, Saint-Valery-en-Caux, Vallemont, Yorville, Yvetot.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire; à l'E. par celui de la Vienne; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 585,273 hectares; sa population est de 253,236 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 1ère. série, et doit renouveler sa députation en 1822; il est compris dans la douzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Poyferré de Cère (O. ✻), *Préfet*, à Niort.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

De Grimouard, Chanterau de la Jouberdrie, Pastureau.

Arrondissement de Niort. Pop., 86,499 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Beauvoir-sur-Niort, Champdeniers, Coulonges, Frontenay, Mauzé, Niort (*deux Justices de paix*), Prahecq, Saint-Maixent (*deux Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bressuire. Pop., 60,000 indiv.

M. Edmond de Vallée, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Chef-lieux des Justices de paix. Argenton-le-Château, Bressuire, Cerisay, Châtillon-sur-Sèvre, Saint-Varent, Thouars.

Arrondissement de Melle. Pop., 62,924 indiv.

M. Capmas, *Sous-Préfet*, à Melle.

Chef-lieux des Justices de paix. Brioux, Celles, Chef-Boutonne, Chenay, Melle, Motte-Sainte-Heraye (la), Sauzé-Vaussais.

Arrondissement de Parthenay. Pop., 52,979 indiv.

M. Lamarque, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Chef-lieux des Justices de paix. Airvault, Mazières, Menigoutte, Monteutant, Parthenay, Saint-Loup, Secondigny, Thenezay.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais; à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne; au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,456 hectares; sa population est de 495,281 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la quinzième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le Comte D'ALLONVILLE ✠ ✠, Conseiller d'Etat, *Préfet*, à Amiens.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Radiguet, Marotte, Decaix fils, Deherte, Hesse.

Arrondissement d'Amiens. Pop., 161,275 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Amiens (*quatre Justices de paix*), Conty, Corbie, Hornoy, Moliens-Vidame, Oisemont, Picquigny, Poix, Sains, Villers-Bocage.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Abbeville. Pop., 120,303 indiv.

M. de Chantelou, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

Chef-lieux des Justices de paix. Abbeville (*deux Justices de paix*), Ailly-le-Haut-Clocher, Ault, Crécy, Gamaches, Hallancourt, Moyenneville, Nouvion, Rue, Saint-Valery.

Arrondissement de Doullens. Pop., 52,626 indiv.

M. Gorjon de Verville, *Sous-Préfet*, à Doullens.

Chef-lieux des Justices de paix. Acheux, Bernaville, Domart, Doullens.

Arrondissement de Montdidier. Pop., 64,520 indiv.

M. Gomiécourt ✠, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

Chef-lieux des Justices de paix. Ailly-sur-Noye, Montdidier, Moreuil, Rosière, Roye.

Arrondissement de Péronne. Pop., 96,557 indiv.

M. Romain, *Sous-Préfet*, à Péronne.

Chef-lieux des Justices de paix. Albert, Bray, Chaulnes, Combles, Ham, Nesle, Péronne, Roisel.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois. Il est borné au N. par le département de l'Aveyron; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,130,172 arpens, ou 576,821 hectares; sa population est de 295,885 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la neuvième division militaire et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Baron de Cazes ✠, *Préfet*, à Alby.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

De Gentou de Villefranche, Gorsse ✠, De Marliave.

Arrondissement d'Alby. Pop., 70,054 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Alban, Alby, Monestiés, Pampelonne, Réalmont, Valdériés, Valence, Villefranche.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castres. Pop., 115,252 indiv.

M. de Bonne de Lesdiguières, *Sous-Préfet*, à Castres.

Chef-lieux des Justices de paix. Angles, Brassac, Castres, Dourgne, Labruguière, Lacaune, Lautrec, Mazamet, Montredon, Murat, Roquecourbe, Saint-Amans, Vabre, Vielmur.

Arrondissement de Gaillac. Pop., 63,376 indiv.

M. le Comte Charles de Puységur ✠, *Sous-Préfet*, à Gaillac.

Chef-lieux des Justices de paix. Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes, Gaillac, Lisle, Rabastens, Salvagnac, Vaour.

Arrondissement de Lavaur. Pop., 47,203 indiv.

M. du Bosquet de Villebrunier ✻, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

Chef-lieux des Justices de paix. Cuq-Toulza, Graulhet, Lavaur, Puilaurens, Saint-Paul.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 354,591 hectares; sa population est de 238,268 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la dixième division militaire et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Chevalier de Balzac ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Montauban.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Vialetes de Mortarieu ✻, Château, Rigail de Lastours, fils.

Arrondissement de Montauban. Pop., 107,559 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Antonin (Saint-), Caussade, Caylux, Française (la), Molières, Montauban (*deux Justices de paix*), Montclar, Montpezat, Négrepelisse, Villebrumier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castel-Sarrasin. Pop., 69,617 indiv.

M. de Laclaverie, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumont, Castel-Sarrasin, Grisolles, Lavit-de-Loumagne, Montech, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Verdun-sur-Garonne.

Arrondissement de Moissac. Pop., 61,092 indiv.

M. le Chev. Delbreil-Descorbiac ✻, *Sous-Préfet*, à Moissac.

Chef-lieux des Justices de paix. Auvillar, Bourg-de-Viza, Lauzerte, Moissac, Montaigut, Valence.

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes; au Nord-Est par le

comté de Nice; au Sud-Est et au S. par la Méditerranée; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Sa superficie est de 729,628 hectares, ou arpens métriques; sa population est de 283,967 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821; il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. Chevalier, *Préfet*, à Draguignan.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Anglès ✻, Jouffrey ✻, Brun de Favas ✻ ✻.

Arrondissement de Draguignan. Pop., 75,378 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Aups, Callas, Comps, Draguignan, Fayence, Fréjus, Grimaud, Lorgues, Saint-Tropez, Salernes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brignoles. Pop., 66,184 indiv.

M. Serrin, *Sous-Préfet*, à Brignoles.

Chef-lieux des Justices de paix. Barjols, Besse, Brignoles, Cotignac, Cuasservis, Roquebrussanne, Saint-Maximin, Tavernes.

Arrondissement de Grasse. Pop., 56,818 indiv.

M. de Bovis (B.), *Sous-Préfet*, à Grasse.

Chef-lieux des Justices de paix. Antibes, Bar (le), Coursegoules, Grasse, Saint-Auban, Saint-Vallier, Vence.

Arrondissement de Toulon. Pop., 85,587 indiv.

M. Cailleau ✻, *Sous-Préfet*, à Toulon.

Chef-lieux des Justices de paix. Beausset (le), Collobrières, Cuers, Hières Ollioules, Toulon (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S.-E. de celui de l'Ardèche; à l'E. par le département des Basses-Alpes; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est d'environ 459,576 arpens, ou 234,560 hectares; sa population est de 205,832 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale de Nismes.

PRÉFECTURE.

M. de Cotton ✻, *Préfet*, à Avignon.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Boudard ✲, Tempier ✲, Fléchier ✲.

Arrondissement d'Avignon. Pop., 52,504 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Avignon (*deux Justices de paix*), Bedarides, Cavaillon, Isle (l').

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Apt. Pop., 52,553 indiv.

M. le Comte de Latour-du-Pin ✲, *Sous-Préfet*, à Apt.

Chef-lieux des Justices de paix. Apt, Bonnieux, Cadenet, Gordes, Pertuis.

Arrondissement de Carpentras. Pop., 43,282 indiv.

M. de Briche ✲, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

Chef-lieux des Justices de paix. Carpentras (*deux Justices de paix*); Mormoiron, Pernes, Sault.

Arrondissement d'Orange. Pop., 57,493 indiv.

M. de Dampmartin, fils ✲, *Sous-Préfet*, à Orange.

Chef-lieux des Justices de paix. Beaumes, Bollène, Malaucène, Orange (*deux Justices de paix*), Vaison, Valréas.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'E. par celui des Deux-Sèvres; au S par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,432 arpens, ou 675,458 hectares; sa population est de 268,664 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 2e. série, et doit renouveler sa députation en 1823; il est compris dans la douzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. le Comte DE KERESPERTZ ✲, *Préfet*, à Bourbon-Vendée.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Savary de Lespinerays, Loyau (J.-B.), Tardy. (H.-A.)

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fontenay. Pop., 117,254 indiv.

M. Léopold de Bellaing, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

Chef-lieux des Justices de paix. Chaillé-les-Marais, Chantonnay, Châtaigneraye (la), Fontenay, Hermenault (l'), Hermine (Saint-), Luçon, Maillezay, Mareuil, Pouzauges, Saint-Hilaire-sur-l'Autise.

Arrondissement

Arrondissement de Bourbon-Vendée. Pop., 65,171 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Bourbon-Vendée. Essarts (les), Herbiers (les), Montaigu, Mortagne, Poiré-sous-la-Roche (le), Roche-Servière, Saint-Fulgent.

Arrondissement des Sables-d'Olonne. Pop., 86,221 indiv.

M. Auvynet, fils, *Sous-Préfet*, aux Sables-d'Olonne.

Chef-lieux des Justices de paix. Beauvoir, Challans, Isle-Dieu (l'), Motte-Achard (la), Moutiers-les-Mauxfaits (les), Noirmoutier, Palluau, Sables-d'Olonne (les), Saint-Gilles-sur-Vie, Saint-Jean-de-Monts, Talmont.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches-Communes.

Il est borné au N. par le département d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par celui des Deux-Sevres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares; sa population est de 252,090 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres a élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 3e. série, et doit renouveler sa députation en 1819; il est compris dans la douzième division militaire et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. Moreau de la Rochette ✻, *Préfet*, à Poitiers.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Desplaces-Desessarts ✻, Rabinet, Guimard.

Arrondissement de Poitiers. Pop., 86,811 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Lusignan, Mirebeau, Neuville, Poitiers, (*deux Justices de paix*), Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Villedieu (la), Vivône, Vouillé.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châtellerault. Pop., 46,500 indiv.

M. le Comte de Campagne, *Sous-Préfet*, à Châtellerault.

Chef-lieux des Justices de paix. Châtellerault, Dangé, Leigné-sur-Usseau, Lencloître, Plumartin, Vouneuil.

Arrondissement de Civray. Pop., 38,000 indiv.

M. Chéron, *Sous-Préfet*, à Civray.

Chef-lieux des Justices de paix. Availles, Charroux, Civray, Couhé, Vivonais.

Arrondissement de Loudun. Pop. 32,344 indiv.

M. Delaistre (Armand) ✻, *Sous-Préfet*, à Loudun.

Chef-lieux des Justices de paix. Loudun, Moncontour, Monts, Moutiers (Trois).

Arrondissement de Montmorillon. Pop., 48,435 indiv.

M. le Comte de Lantivy ✠ ✠, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

Chef-lieux des Justices de paix. Chauvigny, Isle Jourdain (l'), Lussac-les-Châteaux, Montmorillon, Saint-Savin, Tremouille (la).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 1,092,750 arpens, ou 558,078 hectares; sa population est de 244,450 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui a deux membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4e. série, et doit renouveler sa députation en 1820; il est compris dans la vingt-unième division militaire et le ressort de la Cour royale de Limoges.

PRÉFECTURE.

M. le Baron DE BARRIN (O. ✠), *Préfet*, à Limoges.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Delachassagne, De Vaucorbeil ✠, Devoyon (J.-B.).

Arrondissement de Limoges. Pop., 88,881 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Aixe, Ambazac, Châteauneuf, Eymoutiers, Limoges (*deux Justices de paix*), Nieul, Pierre-Buffière, St.-Léonard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bellac. Pop., 76,000 indiv.

M. le Chevalier de Plas ✠, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Chef-lieux des Justices de paix. Bellac, Bessines, Château-Ponsac, Dorat, Laurières, Magnac-Laval, Mézières, Nantiat, Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Arrondissement de Rochechouart. Pop., 43,455 indiv.

M. le Comte Odon de Lestrade, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Chef-lieux des Justices de paix. Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, St.-Junien, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu.

Arrondissement de Saint-Yrieix. Pop., 36,114 indiv.

M. Gondinet, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Chef-lieux des Justices de paix. Chalus, Nexon, Saint-Germain-les-Belles-Filles, Saint-Yrieix.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc. Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la

Meuse ; à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saone et de la Haute-Marne ; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 587,905 hectares ; sa population est de 336,169 individus : il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a trois membres à élire à la Chambre des Députés, fait partie de la 4. série, et doit renouveler sa députation en 1820 ; il est compris dans la troisième division militaire et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. Boula de Coulombiers ✻. *Préfet*, à Epinal.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Piers, de Sucy, Abram de Zincourt.

Arrondissement d'Epinal. Pop., 68,160 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Bruyères, Châtel, Epinal, Rambervillers, Xertigny.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mirecourt. Pop., 70,367 indiv.

M. Richard d'Aboncourt, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

Chef-lieux des Justices de paix. Bains, Charmes, Darney, Dompaire, Mirecourt, Monthureux-sur-Saone, Vittel.

Arrondissement de Neufchâteau. Pop., 59,166 indiv.

M. Cherrier, fils (O ✻),, *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

Chef-lieux des Justices de paix. Balgnéville, Châtenois, Coussey, Marche (la), Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont. Pop., 54,764 indiv.

M. d'Azemar de Labaume, *Sous-Préfet*, à Remiremont.

Chef-lieux des Justices de paix. Plombières, Ramonchamp, Remiremont, Saulxures.

Arrondissement de Saint-Dié. Pop., 83,712 indiv.

M. le Comte d'Andrezel ✻, Maréchal-de-Camp, *Sous-Préfet*, à Saint-Dié.

Chef-lieux des Justices de paix. Brouvelieures, Corcieux, Fraize, Gérardmer, Raon-l'Etape, Saales, Saint-Dié, Schirmeck, Senones.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Senonois, etc

Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne ; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or ; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret ; à l'O. par ceux du Loiret, et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,428,775 arpens, ou 729,223 hectares : sa population est de 326,324 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui a quatre membres à élire à la Chambre des Députés, fait

partie de la 5e. série, et doit renouveler sa députation en 1821 ; il est compris dans la dix-huitième division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Marquis de GASVILLE ✻ Maître des Requêtes, *Préfet*, à Auxerre.

Conseillers de Préfecture, Messieurs,

Bernard, Hay-Lucy, Perille, Le Père.

Arrondissement d'Auxerre. Pop., 102.122 indiv.

Chef-lieux des Justices de paix. Auxerre (*deux Justices de paix*), Chablis, Coulanges-la-Vineuse, Coulange-sur-Yonne, Courçon, Ligny-le-Châtel, Saint-Florentin, Saint-Sauveur, Seignelay, Toucy, Vermanton.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avallon. Pop., 43,295 indiv.

M. Barjaud-des-Signes, *Sous-Préfet*, à Avallon.

Chef-lieux des Justices de paix. Avallon, Guillon, Isle-sur-le-Serein (l'), Quarré-les-Tombes, Vezelay.

Arrondissement de Joigny. Pop., 78,687 indiv.

M. Busson, *Sous-Préfet*, à Joigny.

Chef-lieux des Justices de paix. Aillant-sur-Tholon, Bléneau, Brienon, Cerisiers, Charny, Joigny, Saint-Fargeau, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-le-Roi.

Arrondissement de Sens. Pop., 55,708 indiv.

M. Jules Ferrand, *Sous-Préfet*, à Sens.

Chef-lieux des Justices de paix. Cheroy, Pont-sur-Yonne, Sergines, Sens, (*deux Justices de paix*), Villeneuve-l'Archevêque.

Arrondissement de Tonnerre. Pop., 46,512 indiv.

M. Baume, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

Chef-lieux des Justices de paix. Ancy-le-Franc, Cruzy, Flogny, Noyers, Tonnerre.

SECTION III.

TABLEAU de MM. les Maires nommés par le Roi, suivant l'ordre alphabétique des Villes. (1).

Villes (2).	*Maires.*
Abbeville. . . .	Duliège d'Aunis ✲.
Agde.	Balguerie.
Agen.	De Lugat.
Aigueperse. . .	Rollat-Larochette.
Aire.	D'Halwyn ✲
Aix	D'Estienne-du-Bourguet ✲.
Ajaccio.	Bacciochi.
Alais.	D'Hombres Firmas.
Alby	Le Chr. de Rosières ✲.
Alençon. . . .	Chesneau-la-Drouerie.
Ambert.	Pourrat.
Amboise. . . .	Cauteron-Genty.
Amiens	Dargens ✲.
Andelys (les). .	Beuselin.
Anduze	Bros-Lecointe.
Angers.	Brillet de Villemorge ✲.
Angoulême. . .	Thevet.
Annonay. . . .	Liond.
Antibes. . . .	Tourre.
Apt.	Deyroux Pontevès ✲.
Arbois.	De Sarret ✲.
Argentan. . . .	Robillard (G.-F.).
Arles (Bouches-du-Rhône). . .	Perrin de Jonquières ✲.
Armentières. . .	Dansette-Lefebvre.
Arras.	Lallart.
Aubagne. . . .	Martinot.
Auch.	Le Chev. Devic ✲.
Aurillac. . . .	Delolm-Lalaubie.
Autun.	Billardet.
Auxerre. . . .	Leblanc.
Auxonne. . . .	Bertrand de la Tessonne ✲ (O. ✲)
Avallon. . . .	Champion.
Avignon. . . .	Le Comte Cambis-Lézan ✲ M.
Avranches. . . .	Belle-Etoile du Motet ✲.

Villes.	*Maires.*
Bagnères H.P. .	Duffour D Antist.
Bailleul.	Van Merris-Hynderik.
Bar-le-Duc. . .	Bouillard-Soury.
Bas.	La Chomette.
Baugé.	Mabille-Duchesne.
Bastia.	Grazziani.
Bayeux.	Conseil.
Bayonne.	Bethedet.
Beaucaire. . . .	Goubier.
Beaufort. . . .	Danquetil-Deruval.
Beaune.	Rocaut d'Anthume.
Beauvais. . . .	De Nully-d'Hécourt.
Bergerac. . . .	Roussille-Meynardie.
Bergues.	Minart.
Bernay.	Prétavoine.
Besançon. . . .	Le Marquis de Terrier-Santan ✲.
Béziers.	Le Comte de Neffiés ✲.
Béthune. . . .	Delalleau.
Billom.	Teyras-Osmond.
Blois.	Barbier de Préville.
	Le Vicomte de Gourgues, *Maire.*
	Le Comte de Lynch (G.O ✲). *M. honor.*
Bordeaux. . . .	De la Brone ✲.
	De Mondenard ✲,
	Arnoux,
	Dutrouilh,
	Beaubeus ✲,
	Vigues,
	Adj.
Boulog.-s.-M.	De Rosny.
Bourbon-Vend.	Fortat.
Bourg (Ain). .	Durand de Chiloup.
Bourges. . . .	Gassot-Fussy.
Brest.	Henry ✲.
Brignoles. . . .	Moutton.
Brioude.	Guelfier Talleyrat.
Brive.	De Verlhac.
Caen.	Le Cte. de Vendeuvre.
Cahors. . . .	De Regourd ✲ ✲.

(1) Les villes dont les Maires assistent au Couronnement du Roi sont distinguées par des lettres minuscules.

(2) Pour la population de chaque ville et le département où elle est située, *voyez* le Tableau des Bureaux de poste qui se trouve à la fin de l'ouvrage.

Villes.	*Maires.*
Calais	Bénard.
Cambray. . . .	Béthune-Houriez.
CARCASSONNE..	David Barrière.
Carentoir. . . .	De Carcil.
Carpentras. .	Desisnards ✠.
Castelnaudary. .	De Raymond-la-Nogarède ✠.
Castel-Sarraz. .	Redon-Lapujade.
Castres.	Boissezon.
Caussade. . . .	Delpech.
Cavaillon. . .	LeCte de Bournissac ✠.
CETTE.	Le Vicomte de la Peyrade ✠.
Châl.-s.-Saône. .	Royer ✠.
Châl.-s-Marne	Chamorin ✠.
Charité - sur - Loire (la). .	Le Vte de la Po te ✠.
Charleville. . .	Dominé de Feret.
Chartres. . . .	Billa d-Laumer.
Châteaudun. . .	Guérineau-des Chenardières.
Chât-Gonthier.	De Boisjourdan ✠
Châteauroux. .	Grillon-Baudrie.
Châtellerault.	Creuzé ✠.
Chaumont (H Marne).	De Monneron-d'Ambnise.
Cherbourg. . .	Collart(Nic.-Vincent).
Chinon.	Le Comte d'Effiat.
Ciotat (la). . .	Guerin.
Civray.	Chéron.
Clairac.	Le Baron de Saffin ✠.
Clamecy.	Tenaille Saligny ✠.
Clermont (H.) .	Lendherie.
CLERMONT-FERRAND. .	Le Baron Tixier.
Colmar.	LeBaron de Muller ✠.
Commercy. . . .	Darlu de Roissy ✠.
Commines. . . .	Romefort.
Compiegne. . .	De Lancry ✠.
Condé.	De Gheugnies.
Condom. . . .	Bézian.
Cosne.	Maillet.
Coutances. . . .	Le Pésant ✠.
Crotoon.	Pelliet.
Cuers.	Laure.
Dieppe.	Mutel-Bruzen ✠.
DIJON	Morelet.
Dinan.	Déniau.
Dôle.	Dusillet.

Villes.	*Maires.*
Donai.	Becquet de Megille ✠.
Dragu'gnan. . .	Hugon Lange.
Dreux.	De Chaulnes.
Dunkerque. . .	Degravier . aîné.
Elbeuf.	Hayet (Henry).
Epinal.	Drouel.
Estaires.	Vermersch.
Etampes	Tullières.
Evreux.	Dumeilet ✠.
Falaise.	De Labbey ✠.
Figeac.	Jausions.
Fontainebleau. .	Larminat.
Fontenay. . . .	Brisson.
Forcalquier. . .	Gassaud.
Fougères. . . .	Du Pontavice..
Gaillac.	Dyversen de St.-Fonds.
Gap.	Callandre, aîné
Gien.	Rameau.
Gondon. . . .	Lavaisse Ginibert.
Granville. . . .	Lensengnomet.
Grasse.	De Tressemanes ✠.
Gray.	Garnier.
GRENOBLE. .	Royer de Loche ✠.
Guérande. . . .	De Secillon ✠.
Guillotière (la) faub. de Lyon	Robert.
Guingamp. . . .	De Carné.
Haguenau. . . .	Weinum.
Hâvre (le). . .	Séry.
Hazebrouck. . .	Cleennewerck.
Honfleur. . . .	Lyon-Dumontry.
Hyères.	Delor.
Isle(l') (Vauc.)	Jullian.
Issoire.	Chassaing.
Issoudun. . . .	Thabaud-Linetière.
Joigny.	Chaudot.
La Flèche. . . .	Grollier.
Laigle.	Souchey.
Lambesc. . . .	Granier.
Lambezellec. . .	Bouet.
Landeau.	. . . . .
Langres.	Philpin de Rivière
Languidic. . . .	Du Bouëtierz ✠.
Laon.	Dullé.

Villes.	*Maires.*
Laval.	Dehercé (J.-F.)
Lavaur.	Devoisins Lapeyrote.
Lectoure. . . .	De Castaing.
Libourne. . . .	Dufau.
LILLE	Le Cte de Muyssart ✲.
Limoges. . . .	De Labastide ✲.
Limoux. . . .	Jeantil-Baichis.
Lisieux.	De Bellemare.
Lisle (Tarn). .	Roques, aîné.
Lodève.	Rouaud.
Lons-le-Sauln. .	Jobin.
Lorgues.	Fauchier.
Lorient.	Monistrol, aîné ✲.
Loudéac.	Le Héran, père.
Loudun.	Confex de Lachambre.
Louviers.	Coquerel.
Lunéville. . . .	De Roullouvre.
	Le Baron Rambaud ✲, *Maire.*
LYON.	Monicault. Perret. Evesque. Devienne. Delphin. *Adj.*
	Dian, jeune.
Mâcon.	Davayé ✲.
Mamers.	Chartrain-Belnos.
Manosque. . . .	De Gassaud.
Mans (le). . . .	Bouteiller de Chateaufort.
Marmande. . . .	De Forcade.
	Le Marquis de Montgrand (O. ✲), *Maire.*
MARSEILLE. . .	Raymond ✲, De Cibon ✠, Dudemaine ✲, Fabre ✲, Autran, Vidal de Rostan, *Adj.*
Martigues. . . .	Roustan ✲.
Massat.	Galy Gasparrou.
Maubeuge. . . .	Martin (A.).
Mayenne. . . .	Le Chev. Dehercé (L.).
Meaux.	Veillet-de-Vaux.
Melun.	Chamblain, fils.
Mende.	Guyot ✲.
Merville. . . .	Olivier.
METZ.	De Turmel ✲.
Milhau.	De Bourgès.
Mirecourt. . . .	Tassard.
Moissac.	Le Baron de Tours ✲.
Monein.	Casenave.

Villes.	*Maires.*
Monflanquin . .	Becays-Lacaussade.
Montargis. . . .	Viennot Vaublanc.
MONTAUBAN. .	De Mêlon.
Montbrison. . .	Dumoncel.
M. de-Marsan. .	De Rivière.
Montelimart. . .	Serret.
Monthuçon. . . .	Le Comte de Chevenon de Bigny ✲.
MONTPELLIER.	Le Marquis Dax-d'Axat ✲ ✲.
Morlaix.	Legrand ✲.
Mortagne. . . .	Bernicot Saint-Clair.
Moulins.	Dechamplour.
Mulhausen. . .	Moll.
NANCY.	De Raigecourt.
NANTES	. . . . .
Narbonne. . . .	Le Chr. de Chefdebien.
Nerac.	De Brisac aîné.
Nevers.	Maublanc de la Vevre ✲.
Niort.	Le Comte de Sainte-Hermine.
NISMES.	De La Boissière.
Nogent-le-Rotrou	Fergon de la Massuette.
Noirmoutiers. .	Jacobsen ✲.
Noyal-Pontivy.	Marteil.
Noyon.	Ségille-Canougette.
Oloron.	Caubarrus.
Orange.	Daymard.
ORLÉANS. . . .	De Rochefplatte ✲
Orthez.	Dessein ✲ ✲.
Pamiers.	Falentin.
PARIS	*Voyez* 5e. part. sect. ✲.
PAU.	Le Chr. de Perpigna ✲.
Penne.	Prugnères.
Périgueux. . . .	Le Marquis d'Abzac de la Doure.
Perpignan. . . .	Méric ✲.
Pezenas.	De Juvenel.
Pleurtuit. . . .	Péan-de-Pontifilly.
Ploëmeur. . . .	Lomenech du Guervene.
Poitiers.	Laurenceau.
Poligny.	Duhamel.
P.-à-Mousson. .	Meunier.
Pont-Audemer.	Crochon-Dubocage.

Villes.	*Maires.*
Pont-l'Evêque. .	De Pellegars-Colvé ✠.
Pontoise.	Roger d'Arquinvilliers.
Provins.	Laval ✠.
Puilaurens. . . .	De Ranchin-Lacan ✠.
Poy (le). . . .	O-Farrel ✠.
Quimper. . . .	Leissegues-Legerville.
Rabastens. . . .	Le Vte. de Puységur.
Reims	Le Baron Ponsardin ✠
Rennes	De Lamarre.
Rethel.	Landragin.
Revel.	De Bauregard.
Ribeauvillé. . .	Matton.
Riom.	Neiron-des-Aulnats.
Rive-de-Gier. .	Fleur de Lix ✠.
Roanne.	De Tardy ✠.
Rochechouart. .	Moreau de Saint-Julien ✠.
Rochefort. . . .	Sérigny (Gaspard) ✠.
Rochelle (la)	De Meynard ✠.
Rhodès.	Delauro.
Romans.	Le Gentil.
Romorantin. . .	Vallois-Dutremblay.
Roubaix.	Roussel-Grimonprez.
Rouen.	Elie Lefebvre, *Maire*. De Bonne, aîné, De Vendérets ✠, Picard. Fauvel. Tieffay de Rougemont. *Adj.*
Sables (les). . .	Dupleix.
Saillagouse. . .	Girald.
S.-Amand (N.) .	Motte-Flescher.
S.-Amand (C.) .	De la Cour.
Saint-Antonin. .	Pomiés.
Saint-Brieuc. .	Haouisée Villeaucomte
St.-Chamond. .	Ardisson ✠.
Saint-Dié. . . .	Brevet.
Saint-Dizier. .	Varnier-Cournon ✠.
Saintes.	Boscal de Réals.
Saint-Etienne.	Salichon.
Saint-Esprit. . .	Cassolet.
Saint-Flour. . .	Lagarrigue.
Saint-Gaudens. .	Tartareau.
Saint-Germain-en-Laye. . . .	Danès de Moutardat.
Saint-Gilles . .	Dugas.
St.-Hipol. (G.)	Brigaud de Montpezat.
S.-Jean-d'Angély.	Le Baron de la Laurencie, fils ✠.

Villes.	*Maires.*
Saint-Junien . .	Roulhac Roche-de-brune.
Saint-Léonard. .	Mabaret-Dubasty.
Saint-Lô. . . .	Clément.
Saint-Malo. . .	De Bizien.
Saint-Mihiel. .	De Faillonnet.
Saint-Omer. . .	Le Sergeant de Bayenghem.
St.-Pol de Léon .	Rodellec du Porzic.
Saint-Pons. . .	Guiraud.
Saint-Quentin. .	De Baudreuil.
Saint-Remy . .	Durand.
Saint-Servan. .	Delorme-Villedanlé.
Saint-Sever. . .	Le Baron de Cauna.
Saint-Yricix. .	Chataignon.
Sainte-Marie-aux-Mines. . .	. . . . .
Salies.	Larrouy-Soulenx.
Salins.	De Lurion ✠.
Salon.	Mégy ✠.
Sarlat.	De Ravilhon ✠.
Sarzeau.	Blancho.
Saumur. . . .	Mayaud-la-Garde.
Schélestat. . . .	Marande.
Sedan.	Huet de Guerville.
Sémur.	Guéneau de Montbelliard ✠.
Sens.	Le Comte de Laurencin ✠ ✠.
Soissons. . . .	Lescarbotte de Beaufort.
Strasbourg. .	De Kentzinger ✠.
Tarascon (B. du Rhône).	Coye de Brunélis.
Tarbes. . . .	Le Baron de Gonnès.
Tence.	De Champanhac.
Thiers.	Darrot-Dulac.
Thionville. . .	Warel de Beauvoir ✠.
Tonneins. . . .	Le Chev. de Romefort ✠.
Tonnerre. . . .	. . . . .
Toul.	Le Lymonier de la Marche ✠ ✠.
Toulon	Le Baron de Drée.
Toulouse. . .	De Bellegarde.
Tourcoing. . .	De Wawrin-Frys.
Tournon (Lot-et-Garonne).	Dordaigne.
Tournus.	Delaval ✠.
Tours	Viot-Olivier.

Villes.	*Maires.*	*Villes.*	*Maires.*
Troyes.	De Fadatte de Saint-George.	Villefranche (Aveyron).. .	Dufau-Laroque.
Tulle.	Priest-de-Saint-Mur.	Villefranche (Rhône). . .	Desarbres.
Uzès.	De Laplace.	Villemur. . . .	Roques.
Valence.	Pinet.	Villeneuve (Lot-et-Garonne).	De Vassal de Monviel.
Valenciennes.	Le Chev. Benoist ✠.	Villeneuve-le-Roi.	De Cuming.
Valognes. . . .	Pontas Duméril ✠.	Vire..	Huillard Daigneaux.
Vannes.	Du Plessis de Grénédan ✠.	Vitré.	Hardy.
Vendôme. . . .	Josse-Boisbercy ✠.	Vitry-le-Français.. . . .	Barbier ✠.
Verdun.	Gand ✠.	Voiron. . . .	Calignon.
Vernon.	D'Elbouville de la Châtre ✠.	Wazemmes. . .	Nauwelaerts.
Versailles . .	Le Marquis de la Londe.	Yssingeaux. . .	De Choumouroux.
Vesoul	Levert ✠.	Yvetot	Delalande ✠.
Vienne... . . .	Le Chevalier de Miremont ✠.		

SECTION IV.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Chef-lieu est provisoirement établi rue de l'Université, n. 15.

Conformément à l'ordonnance du 15 août 1815, les pouvoirs attribués au Grand-Maître et au Conseil de l'Université, sont exercés, sous l'autorité de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, par une Commission de l'Instruction publique, et l'organisation des Académies est provisoirement maintenue. Il y a autant d'Académies que de Cours royales: chaque Académie est gouvernée par un Recteur. Les diverses Écoles sont placées dans l'ordre suivant: 1°. les Facultés; 2°. les Colléges royaux et Colléges communaux; 3°. les Institutions et Pensions; 4°. les petites Écoles, ou Écoles primaires.

Un pensionnat normal, établi à Paris, est destiné à recevoir un certain nombre de jeunes gens, qui y sont entretenus pendant trois ans, et formés à l'art d'enseigner.

Des fonds spéciaux sont destinés à fournir des pensions de retraite aux fonctionnaires émérites ou infirmes.

Commission de l'Instruction publique, MM.

Royer-Collard ✲, *Conseiller d'Etat, Président.*
Le Chevalier Cuvier ✲, *Conseiller d'Etat.*
Le Baron de Sacy ✲, *Professeur au Collége royal.*
Gueneau de Mussy.
L'Abbé Eliçagaray.
M. Petitot, *Secrétaire général de la Commission.*

Inspecteurs généraux des Études, MM.

Chabot (C. ✲), *Conseiller à la Cour de cassation.*
Sedillez.
Royer-Collard, *Docteur en médecine.*
Dupuytren ✲, *Docteur en chirurgie.*
Ampère ✲.
Noël ✲.
Rendu.
Le Baron de Coilfier ✲.
Poinsot.
D'Andrezel.
Budan de Boislaurent ✲.
Mazure.

Inspecteurs de l'Académie de Paris, MM.

Rousselle.
Cuvier (Frédéric) ✲.
Campenon ✲.
Daburon.
Becquey ✲.
Raynal ✲.

BUREAUX.

Secrétariat général.

Bureau des Procès-Verbaux.

M. Bernard, *Chef.*

Bureau d'Enregistrement.

M. Hureau, *Sous-Chef.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. Campenon ✻, *Chef.*

Bureau des Académies.

M. Dumouchel. *Sous-Chef.*

Bureau des Facultés et des Ecoles primaires.

M. Alix, *Chef.*

Bureau des Colléges royaux.

M. Pillet (Fabien), *Chef*, (*Officier de l'Université*).

Bureau des Colléges communaux.

M. Descazeaux, *Chef.*

Bureau des Facultés de Théologie catholiques et des Institutions et Pensions.

M. Petitot (Alexandre), *Chef.*

M. Martin, *Sous-Chef.*

Archives et Bibliothèque.

M. de Langeac ✻, *Conservateur.*

DEUXIÈME DIVISION.

M. Rousselle, *Chef.*

Bureau Central des Comptes.

M. Enfantin, *Chef.*

Bureau du matériel des Académies, Facultés, Colléges, Institutions et Pensions.

M. Petitot (Alexandre), *Chef.*

M. Deschesnes-Cénouville, *Sous-Chef, chargé des Domaines.*

Bureau du matériel des Colleges royaux.

M. Raynauld, *Chef.*

Caisse générale.

M. Delambre (Charles), *Caissier général.*

M. Amette, *Sous-Chef de Bureau, nommé Caissier de l'Université de Paris.*

ACADÉMIES,

FACULTÉS ET COLLÉGES ROYAUX.

ACADÉMIE D'AIX.

M. D'Eymar. . . *Recteur.*
M. l'Abbé Canaple. } *Inspect.*
M. Mourin. . . . }
M. Felix. . . . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Florens. . . . *Doyen.*
M. Castellan.. . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Florens. . . . . *Dogme.*
Castellan. . . . . *Histoire et discipline ecclès.*
Verbert. . . . . *Morale évang.*
Rey. . . . . *Adjoint.*

Faculté de Droit.

M. Balzac. . . . *Doyen.*
M. Rambert. . . *Secr.-Caissier.*

Professeurs, Messieurs.

Bernard. . . . . *Droit Rom.*
Bouteille. . . . .
Balzac. . . . . *Code civil.*
Mottet. . . . . .
Constans. . . . . *Procédure; Lég criminelle.*
D'Eymar. . . . .
Defougères. . . . *Suppléans.*

Collége royal de Marseille.

M. Tranchant. . . *Proviseur.*
M. l'Abbé Denans.. *Censeur.*
M. l'Abbé Martin. . *Économe.*
M. l'Abbé Denans. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Vachier. . *Philosophie.*
L'Abbé Brunet . . *Rhétorique.*
Jossaud. . . . . *Seconde.*
Hannotin. . . . . *Troisième.*
Cottard. . . . . *Quatrième.*
Trastous. . . . . *Cinquième.*
Gillet. . . . . *Sixième.*
Peclet.. . . . . *Sciences phys.*
Souslacroix. . . . *Math. spéc.*
Souchères.. . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'AMIENS.

M. Dijon. . . . *Recteur.*
M. Deperret. . . } *Inspect.*
M. Durand. . . . }
M. . . . . *Secrétaire.*

Collége royal d'Amiens.

M. l'Abbé Pédot. . *Proviseur.*
M. Lefournier. . . *Censeur.*
M. Debrie. . . . *Aumônier.*
M. Voisin. . . . *Économe.*

Professeurs, Messieurs.

L'Abbé Riche . . *Philosophie.*
L'Abbé Godin. . . *Rhétorique.*
Hubert. . . . . *Ag. de Rhét.*
L'Abbé Vincent. . *Seconde.*
Meuzy. . . . . *Troisième.*
Caillat . . . . *Quatrième.*
Haquin. . . . . *Cinquième.*
Caullier. . . . . *Sixième.*
L'Abbé Magnier. . *Sciences phys.*
Allou. . . . . *Math. spéc.*
Beugnet. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'ANGERS.

M. Poullet de Lisle. *Rect.*
M. Fourcas. . . } *Inspect.*
M. Héron. . . . }
M. Lebas.. . . ., *Secrétaire.*

Collége royal d'Angers.

M. L'Abbé Tardy. . *Proviseur.*
M. Collet. . . . *Censeur.*
M. Cormier. . . . *Économe.*
M. l'Abbé Pasquier. *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs.

Damiron. . . . . *Philosophie.*
Laroche. . . . . *Rhétorique.*
Gavinet. . . . . *Ag. de rhétor.*
Mazure. . . . . *Seconde.*
Coudren de Suzanne. *Troisième.*
Blotin.. . . . . *Quatrième.*
Leclerc. . . . . *Cinquième.*
Château. . . . . *Sixième.*
Bouvier. . . . . *Sciences phys.*
Filatte . . . . . *Math. spec.*
Penjon ✻. . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE BESANÇON.

M. Ordinaire ✻. *Recteur.*
M. Répécaud. . . } *Inspect.*
M. Bertaut . . . }
M. Berroyer, *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

M. Ordinaire ✻. . *Doyen.*
M. La Boissière. . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Ordinaire ✻. . . . *Philosophie.*
Laboissière. . . . *Littér. franç.*
Simon. . . . . *Litt latine.*
Genisset. . . . . *Suppléant.*
De Billy. . . . . *Histoire.*

Collége royal de Besançon.

M. l'Abbé d'Aubonne ✻ ✻. . . . . } *Proviseur.*
M. l'Abbé Perruche. *Censeur.*
M. David. . . . *Econome.*
M. L'abbé Sirebon. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Astier. . . *Philosophie.*
Genisset. . . . *Rhétorique.*
Grandaye. . . . *Seconde.*
Boucley. . . . *Troisième.*
L'Abbé Sirebon. . *Quatrième.*
Lugardon. . . . *Cinquième.*
Orsat. . . . . *Sixième.*
Badelle. . . . *Sciences phys.*
Berroyer. . . . *Math. spéc.*
Delly. . . . . *Math. élement.*
Bourgon. . . . *Ag. de gramm.*
Repécaud, fils. . *Agrégé.*

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

M. Desèze ✻. . . *Recteur.*
M. Larrouy. . . } *Inspect.*
M. de Chavanat. . }
M. Cavaillon, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Moutardier, (J.P.) *Doyen.*
M. Delort. . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Moutardier. . . . *Dogme.*
Delort. . . . . } *Histoire et discipline eccl.*
Gonne. . . . . *Morale évang.*

Collége royal de Bordeaux.

M. Larrouy. . . . *Proviseur.*
M. Semelé. . . . *Censeur.*
M. D'Hélie . . . *Econome.*
M. Labbé Larrouy. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs.

Toucas de Poyen . *Philosophie.*
Cabantous. . . . *Rhétorique.*
Michel. . . . . *Seconde.*
Herbault. . . . . *Troisième.*
Sicamois. . . . . *Quatrième.*
Monge. . . . . *Cinquième.*
. . . . . *Sixième.*
Sarthou. . . . . *Sciences phys.*
Leupold. . . . . } *Mathem. spec.*
Larrouy, jeune. . }
Massal . . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE BOURGES.

M. Bégat (abbé). . *Recteur.*
M. Ogier. . . . } *Inspect.*
M. Longuet. . . }
M. Halloy, *Secrétaire.*

Collége royal de Bourges.

M. l'Abbé Mongin. . *Proviseur.*
M. l'Abbé Hallot. . *Censeur.*
M. Henry. . . . *Econome.*
M. Rayet. . . . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

Blondeau. . . . . *Philosophie.*
Godin . . . . . *Rhétorique.*
Bourdaloue. . . . *Seconde.*
Ballard. . . . *Troisième.*
Gratet-Duplessis. . *Quatrième.*
Montillot. . . . . *Cinquième.*
Larrieu. . . . . *Sixième.*
. . . . . *Sciences phys.*
Christian. . . . . *Mat. spéc.*
Girod. . . . . *Math. élém.*
Liévyns. . . . . *Agrégé.*

ACADÉMIE DE CAEN.

M. Alexandre. . . *Recteur.*
M. Chantepie. . . } *Inspect.*
M. Chenedollé. . }
M. le Laidier, *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Caen.

M. Marc, *Doyen.*
M. le Laidier, *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs, Messieurs,

Lecocq de Biéville. . *Droit Rom.*
Alexandre . . . . } *Code civil.*
Marc. . . . . }
Thomine Desmasures. . . . . } *Procédure. Législ. criminelle.*
Duperré-de-Lille. . } *Suppléans.*
Dupont Longrais. . }

Faculté des Sciences.

M. Duchemin. . . *Doyen*
M. Thierry, fils. . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Duchemin. . . . *Mathémat.*
Lamouroux. . . . *Hist. natur.*
Thierry. fils. . . *Phys. et Chim*

Faculté des Lettres.

M. Tyrard-Deslongschamps, *Doyen.*
M. Delarue. . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Tyrard – Deslongschamps. . . . *Philosophie.*
Bellenger. . . . *Littér. franç*
Bouisset. . . . . *Littér. latine.*
Delarue. . . . . *Histoire.*
Héron de la Thuilerie. *Suppléant.*

Collége royal de Caen.

M. L'Abbé Blavinhac. *Proviseur.*
M. Ribard . . . *Censeur.*
M. Roger. . . . *Économe.*
M. l'Abbé de Lahaye. *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

Viel. . . . . *Philosophie.*
Vauthier. . . . . *Rhétorique.*
Héron de la Thuilerie. *Seconde.*
Turgot. . . . . *Troisième.*
Nove Josserand. . . *Quatrième.*
De Maison-Neuve. . *Cinquième.*
Trébutien. . . . *Sixième.*
Doui. . . . . *Agrégé d'hum*
Lamouroux. . . . *Sciences phys.*
Duchemin. . . . *Math spec.*
Boisnaire. . . . . *Math. element.*
L'Evêque. . . . . *Agr. de math.*

ACADÉMIE DE CAHORS.

M. Payen. . . *Recteur.*
M. Delarue. . . .
M. Jourdan. . . . } *Inspect.*
M. l'abbé Roche. . }
M. Jourdan (Joseph). *Secrétaire.*

Collége royal de Cahors.

M. Lacoste. . . . *Proviseur.*
M. Hirigoyen. . . *Censeur.*
M. Bessieres (Ant.). *Économe.*
M. L'abbé Ortal. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

Desaux. . . . . *Philosophie.*
Leclerc. . . . . *Rhétorique.*
Monville. . . . . *Seconde.*
Beval . . . . . *Troisième.*
Borredon. . . . . *Quatrième.*
Boysse. . . . . *Cinquième.*
Dugués. . . . . *Ag. de sixième*
Conscience. . . . . *Sciences phys.*
Durand. . . . . *Math. spéc.*
Ruelle. . . . . *Math élem.*

ACADÉMIE DE CLERMONT.

M. l'Abbé Guairard. *Recteur.*
M. Bernard. . . } *Inspect.*
M. l'Abbé Lacoste. }
M. Couvreuil, *Secrétaire.*

Collége royal de Clermont.

M. l'Abbé Borie. . *Proviseur.*
M. Mahu. . . . *Censeur.*
M. Jaubourg. . . *Économe.*
M. l'abbé de la Rivière. *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé de la Rivière. *Philosophie.*
Toulouzet. . . . *Rhétorique.*
Pouxe. . . . . *Seconde.*
Marmontel. . . . *Troisième.*
Ract-Madoux. . . *Quatrième.*
Gonnot. . . . . *Cinquième.*
Pourcher. . . . . *Sixième.*
L'Abbé Lacoste. . . *Sciences phys*
Roquecave. . . . *Math. spéc.*
Pin. . . . . *Math. élem.*

Collége royal de Moulins.

M. Chastain. . . *Proviseur.*
M. Sage-Dieu. . . *Censeur.*
M. Girard de Saint-Gerand ✠. . . *Econome.*
M. l'Abbé Mourgues. *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs.

L'Abbé Gley. . . . *Philosophie.*
Desmarets-Lamotte. *Rhétorique.*
Moriau. . . . . *Seconde.*
Assart. . . . . *Troisieme.*
Sage-Dieu. . . . *Quatrieme.*
Coulon. . . . . *Cinquieme.*
Reynaud ✠. . . . *Sixieme.*
Sautevron. . . . . *Sciences phys.*
Talbot. . . . . *Math. spec.*
Dubourg. . . . . *Math. élement.*

ACADÉMIE DE DIJON.

M. Berthot. . . . *Recteur.*
M. Renaud. . . .
M. Gueneau de Mussy (Fr.) ✠. } *Inspect.*
M. Grégoire. . . . *Secretaire.*

Faculté de Droit de Dijon.

M. Poncet. . . . *Doyen provis.*
M. Vernisy. . . . *Secr.-Caissier.*

Professeurs, Messieurs.

Ladey. . . . . *Droit Rom.*
Proudhon . . . . .
Guichon. . . . . } *Code civil.*
Carrier. . . . .
Poncet. . . . . } *Procédure, Législ. crimin.*
M. . . . . *Suppleant.*

Faculté des Sciences.

M. . . . . *Doyen.*
M. Gueneau d'Aumont. *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Berthot. . . . . *Mathémat.*
Besançon. . . . . *Suppléant.*
. . . . . }
Vallot. *Adj.* . . . } *Hist. nat.*
Gueneau d'Aumont. . *Physique.*
Collin. . . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Gueneau de Mussy. *Doyen.*
M. Colombot. . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

. . . . . *Histoire.*
Colombot. . . . *Philosophie.*
. . . . . *Littér. franç.*
Gueneau de Mussy (Frédéric) . . . } *Litt. grecque.*
. . . . . *Litt. latine.*

Collége royal de Dijon.

M. Peignot. . . . *Proviseur.*
M. Thomas. . . . *Censeur.*
M. Bichot. . . . *Econome.*
M. l'Abbé Fuin. . . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs.

Colombot. . . . *Philosophie.*
Couturier. . . . *Rhétorique.*
Ogé. . . . . *Seconde.*
Yon. . . . . *Troisième.*
Bizouard. . . . *Quatrieme.*
Patin. . . . . *Cinquieme.*
Clément Dumetz . *Sixieme.*
Gueneau d'Aumont. *Sciences phys.*
Lauzeral. . . . *Math. spéc.*
Vannier. . . . *Math. élem.*
Quirin. . . . . *Agr. de math.*

ACADÉMIE DE DOUAI.

M. Taranget. . . *Recteur.*
M. Agnant. . . .
M. Doulevy. . . } *Inspect.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Collége royal de Douai.

M. l'Abbé Poloncau, *Proviseur.*
M. Marchand des Marais. . . } *Censeur.*
M. Campion. . . *Econome.*
M. l'Abbé Vollet. *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

De Létoile. . . . *Philosophie.*
Magnier. . . . *Rhétorique.*
Brière-Bellecour. *Seconde.*
Cordival. . . . *Troisieme.*
Peyrecave. . . . *Quatrieme.*
De Roquebrune. . *Cinquieme.*
Duflos. . . . . *Sixieme.*
Rouland. . . . *Sciences phys.*
Laloux . . . . *Math. spéc.*
Delcasso . . . . *Agrégé.*

Warmé. . . . . *Math. élément.*

Martin, *Agrégé.*. . *Hist. et Géog.*

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

M. Sordes, *Recteur.*
M. Morin. . . } *Inspect.*
M. Tremizot. . }
M. Cheminade, *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Grenoble.

M. Planel. . . . *Doyen.*
M. Cheminade. . . *Secr-Caissier.*

Professeurs, Messieurs,

Burdet. . . . . *Droit Romain.*
Planel. . . . . } *Code civil.*
Pal. . . . . }
Bally. . . . . }
Berriat-St.-Prix. . { *Procédure.* *Législat. crim.*
Girerd-Bolland. . } *Suppléans.*
Morand de Jouffrey. }

Faculté des Sciences.

M. Chabert ✲. . . *Doyen.*
M. Bilon ✲. . . . *Secrét.*

Professeurs, Messieurs,

Bret ✲. . . . . *Mat. pures.*
Chabert ✲. . . . *Mat. applig.*
Bilon ✲. . . . . *Sciences phys.*

Collége royal de Grenoble.

M. L'Abbé Darjour. *Proviseur.*
M. Potey. . . . *Censeur.*
M. Espié. . . . *Econome.*
M. l'Abbé Desmoulins. *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Fayolle. . . *Philosophie.*
Baston-Lacroix. . . *Rhétorique.*
Guittard. . . . . *Seconde.*
Chapot. . . . . *Troisième.*
Gattier. . . . . *Quatrième.*
Gourroux. . . . . *Cinquième.*
Bouvier. . . . . *Sixième.*
Bilou. . . . . *Sciences phys.*
Bret ✲. . . . . } *Math. spéc.*
Chabert. . . . . }
Paqueau. . . . . *Math. élement.*
Thivrier. . . . . *Agrégé.*

Champollion-Figeac. *Hist. et Géog.*

ACADÉMIE DE LIMOGES.

M. de la Laurencie ✲. *Recteur.*
M. Gardet. . . } *Inspect.*
M. Guide. . . }
M. Laurent, *Secrétaire.*

Collége royal de Limoges.

M. l'Abbé Henriot. *Proviseur.*
M. Laudon. . . . *Censeur.*
M. Descoutures. . . *Econome.*
M. . . . . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Devalrivière. *Philosophie.*
Andrieux. . . . . *Rhétorique.*
Dubois. . . . . *Seconde.*
Deschamps. . . . *Troisième.*
Navières-Laboissière. *Quatrième.*
Bouriaud jeune. . . *Cinquième.*
Sauger-Prénceuf. . . *Sixième.*
Ferriot . . . . . { *Sciences physiques et Mathém. spec.*
Bouriaud aîné. . . *Math. élement.*

ACADÉMIE DE LYON.

M. l'Abbé D'Regel, *Recteur.*
M. Poupar. . . } *Inspect.*
M. Guillard. . . }
M. Delassus, *Sécrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Jacques. . . . *Doyen.*
M. Pagès. . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Jacques. . . . . *Dogme.*
Pages . . . . . *Morale évang.*
Chouvy. . . . . { *Histoire et discipline eccles.*
Arlach. . . . . { *Ecriture sainte et hebreu.*

Collége royal de Lyon.

M. Rousseau. . . . *Proviseur.*
M. l'Abbé Quinon. . *Censeur.*
M. Maillet. . . . *Econome.*
M. l'Abbé Ripond. . *Aumônier.*

Professeurs.

Professeurs, Messieurs,

Bellonet. . . . . *Philosophie.*
Idt. . . . . *Rhétorique.*
Perreau . . . . . *Agr. de Rhétor.*
Definance. . . . *Seconde.*
L'Abbé Sabatier. . *Troisième.*
Alcouffe. . . . . *Agrégé de Troisième.*
Carrol. . . . . *Quatrième.*
Desphilippons. . . *Cinquième.*
Favier. . . . . *Sixième.*
Clerc. . . . . *Sciences phys.*
Clerc. . . . . *Math. spéc.*
Chachuat. . . . . *Math. élément*
Gors. . . . . *Supp. de math.*

ACADÉMIE DE METZ.

M. Delespin. . . *Recteur.*
M. Marchal. . . } *Inspect.*
M. . . . . }
M. Desaudray ✠ ✠. *Secrétaire.*

Collége royal de Metz.

M. l'Abbé Sainsère. . *Proviseur.*
M. Camus. . . . . *Censeur.*
M. Michon. . . . *Économe.*
M. l'Abbé Marcus. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

Flotte. . . . . *Philosophie.*
Mongin. . . . . *Rhétorique.*
. . . . . *Seconde.*
Thiel. . . . . *Troisième.*
Dupont. . . . . *Quatrième.*
Guillermin. . . . *Cinquième.*
Carr. . . . . *Sixième.*
Lhermitte. . . . *Sciences phys.*
Lesage . . . . . *Math. spéc.*
Debrun. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

M. Blanquet Duchayla, *Recteur.*
M. Bouchard. . . } *Inspect.*
M. Vasse. . . . } *Inspect.*
M. Bouillé, *Secrétaire.*

Faculté de Médecine de Montpell.

Professeurs, Messieurs,

Broussonnet ✠. . . *Doyen.*
Baumes. . . . . *Nosol. et Path.*
Berthe. . . . . *Thérapeutiq. et Matière medic.*
Vigarous. . . . . *Inst. de Médec. et Hygiene.*
Lafabrie. . . . . *Clinique interne.*
Broussonnet ✠. . . *Clinique interne.*
Virenque. . . . . *Chim. et Phar.*
Prunelle. . . . . *Médecine légale et Hist. de la médecine.*
. . . . . *Botanique.*
Lordat. . . . . *Anat. et Physiol.*
Delpech ✠. . . . *Clinique externe.*
Fagès. . . . . *Médec. opérat.*
Gouan . . . . . } *Prof. honor.*
Chaptal ✠ (G. ✠). . }

Employés, Messieurs,

Piron. . . . . *Secrétaire.*
Delmas. . . . . *Prépar. anat.*
Menard. . . . . *Bibliothécaire.*
Duportal. . . . . *Conservateur des Collect. de la Faculté.*
Roubieu. . . . . *Prosecteur.*
M. . . . . *Conservat. des Collections du Jardin botan.*
Genssanne. . . . *Biblioth.-Adj.*

Pharmacie.

M. Virenque, *Directeur.*
M. E. Bérard, *Trésorier.*

Professeurs, Messieurs,

Figuier. . . . . *Chimie.*
Rey. . . . . *Pharmacie.*
Pouzin, aîné. . . . *Histoire natur. des médicamens et botanique.*
Blanc, ... } *Adjoints.*

Faculté des Sciences.

M. Anglada. *Doyen.*
M. Marcel-de-Serres, *Secrétaire.*

Professeurs,

M. Blanquet du Chayla, *Recteur.* . . . . } *Mathématiq. transcend.*
M. Gergone. . . . *Astronomie.*
M. Provençal. . . . *Zoologie.*
M. Marcel-de-Serres. . *Minér. et Géol.*
M. Anglada. . . . *Chimie.*

M. Larcher-d'Aubancourt. . . . . } *Physique.*

Collége royal de Montpellier.

M. l'Abbé Astoud. . *Proviseur.*
M. l'Abbé Dumas. . *Censeur.*
M. Guibert. . . . *Econome.*
M. l'Abbé Flottes. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Flottes. . . *Philosophie.*
Maillet-Lacoste. . . *Rhétorique.*
L'Hermet . . . . *Seconde.*
Frayssinet. . . . *Troisième.*
Aurias. . . . . *Quatrième.*
Vigne. . . . . *Cinquième.*
Courtade. . . . . *Sixième.*
Duportal. . . . . *Sciences phys.*
Gergone. . . . . *Math. spéc.*
Lentherie. . . . *Math. élément.*
Pelletier. . . . . *Agrégé.*

Collége royal de Rhodès.

M. l'Abbé Girard. . *Proviseur.*
M. l'Abbé Bouges. . *Censeur.*
M. Lacombe. . . *Econome.*
M. l'Abbé Connes. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Diéche. . . *Philosophie.*
Liabastres . . . . *Rhétorique.*
L'Abbé Mélac. . . *Seconde.*
Combes. . . . . *Troisième.*
L'Abbé Raynal. . . *Quatrième.*
Maisonnabe. . . . *Cinquième.*
Cantaloube. . . . *Sixième.*
Massabiau. . . . *Math. spéc.*
Ferréol. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE NANCY.

M. Payen. . . . *Recteur.*
M. Spitz. . . . } *Inspect.*
M. Gironde. . . }
M. De Verani, *Secrétaire.*

Collége royal de Nancy.

M. l'Abbé Thibault. *Proviseur.*
M. Desnanot. . . *Censeur.*
M. l'Abbé Chaput. . *Aumônier.*
M. de Reusse. . . *Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Jacquemin. . . . *Philosophie.*
Alexandre. . . . *Rhétorique.*
Blau. . . . . *Seconde.*
Pitt . . . . . *Troisième.*
Munier. . . . . *Quatrième.*
Cuvier. . . . . *Cinquième.*
Marchis. . . . . *Sixième.*
Haldat. . . . . *Sciences phys.*
Caumont. . . . . *Math. spéc.*
Dereusse. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE NISMES.

M. Félix. . . . *Recteur.*
M. Doyharcabal. . } *Inspect.*
M. Coatpont. . . }
M. Leques, *Secrétaire.*

Collége royal de Nismes.

M. Raynal. . . . *Proviseur.*
M. Tourret. . . . *Censeur.*
M. Bertezene. . . *Econome.*
M. l'Abbé Lascombe. *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Bonhomme. *Philosophie.*
Vincens. . . . . *Rhétorique.*
Nicot. . . . . *Seconde.*
Vidal. . . . . *Troisième.*
Bayol. . . . . *Quatrième.*
Mauranchon. . . . *Cinquième.*
Salin. . . . . *Sixième.*
Delavaux. . . . . *Sciences phys.*
Lavernede . . . . *Math. spéc.*
Plagniol, *Agrégé.* . *Math. élément.*

Collége royal d'Avignon.

M. Mazel. . . . *Proviseur.*
M. Sabathéry. . . *Censeur.*
M. Genella. . . . *Econome.*
M. l'Abbé Gassin. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Gassin. . . *Philosophie.*
H. Morel. . . . *Rhétorique.*
Reynaud. . . . . *Seconde.*
Lachaud. . . . . *Troisième.*
Colonieu. . . . . *Quatrième.*
Gaussard. . . . . *Cinquième.*

Rigaud. . . . . *Sixième.*
Guérin. . . . . *Sciences phys.*
Dariez. . . . . *Math. spécial.*
Morel. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'ORLÉANS.

M. de Bellissens. . *Recteur*
M. Duparc. . . . } *Inspect.*
M. l'Ab. Garnereau. }
M. Dupuis. . . *Secrétaire.*

Collége royal d'Orléans.

M. Salesses. . . . *Proviseur.*
M. Loison. . . . *Censeur.*
M. Villeul. . . . *Économe.*
M. l'Abbé Menars. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

Girard. . . . . *Philosophie.*
Van-Delheyl. . . . *Rhétorique.*
Villevalaix. . . . *Seconde.*
Charvot. . . . . *Troisième.*
Laurent. . . . . *Quatrième.*
Féraud. . . . . *Cinquième.*
Birot. . . . . *Sixième.*
Grivot. . . . . *Sciences phys.*
Boucher. . . . *Math. spéc.*
Cuvet. . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE PARIS.

Pour Paris, ses diverses Facultés, ses Colléges royaux, etc., *Voy.* pag. 813 *et suiv.*

Collége royal de Reims.

M. l'Abbé Legros. . *Proviseur.*
M. Lelièvre. . . . *Censeur.*
M. Jossinet. . . . *Économe.*
M. l'Abbé Maquart. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

Maquart. . . . . *Philosophie.*
Varney. . . . . *Rhétorique.*
Geruzez. . . . . *Seconde.*
Siret. . . . . *Troisième.*
Anot. . . . . *Quatrième.*
Charpentier. . . . *Cinquième.*
Vuenne . . . . *Sixième.*
Veau-de-Launay . . *Sciences phys.*
Demezières. . . . *Math. spéc.*
Midy. . . . . *Math. élém.*

Collége royal de Versailles.

M. Dubruel ✻. . . *Proviseur.*
M. Guégan. . . . *Censeur.*
M. Noblot. . . . *Économe.*
M. l'Abbé de Glo de Besse. . . . } *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Caron. . . *Philosophie.*
Teissèdre. . . . *Rhétorique.*
Chevallier. . . . *Seconde.*
Garrigues. . . . *Troisième.*
Larsonneur. . . . *Quatrième.*
Bouillier. . . . *Cinquième.*
Emery. . . . . *Sixième.*
Leprince. . . . *Septième.*
L'Abbé Caron. . . *Sciences phys.*
Treuil. . . . . *Math. spéc.*
Faure. . . . . *Math. élément.*

L'Abbé Caron. . . *Hist. et Geog.*

ACADÉMIE DE PAU.

M. l'Abbé Jourdan, *Recteur.*
M. d'Escligniac. . . } *Inspect.*
M. le Vte. de Navs. }
M. Domengé, *Secrétaire.*

Collége royal de Pau.

M. l'Abbé Laporte. . *Proviseur.*
M. Hirigoyen. . . *Censeur.*
M. Duboudachier. . *Économe.*
M. l'Abbé Bouix. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

l'Abbé Balbie. . . *Philosophie.*
Hardouin. . . . *Rhétorique.*
Ducondut. . . . *Seconde.*
Dumoulins. . . . *Troisième.*
Gouze. . . . . *Quatrième.*
Lafeuillade. . . . *Cinquième.*
Puyalet. . . . . *Sixième.*
Pinault. . . . . *Math. spéc.*
Murailhe. . . . . *Math. élém.*

ACADÉMIE DE POITIERS.

M. de la Liborlière. *Recteur.*
M. Creuzé-des-Chatelliers. . . } *Inspect.*
M. Guillon. . . . }
M. Martineau, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Gennet, *Doyen.*
M. Barbier fils, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs.

Allard.	*Droit Romain*
Guillemot. . . .	*Code civil.*
Gibault. . . .	
Gennet. . . .	
Métivier. . . .	*Procédure.* / *Législ. Crim.*
Boncenne. . . .	*Suppléans.*
Fradin. . . .	

Collége royal de Poitiers.

M. l'Abbé Ranc. .	*Proviseur.*
M. Billerey. . . .	*Censeur.*
M. Savatier. . . .	*Économe.*
M. l'Abbé Delmas. .	*Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

Caro.	*Philosophie.*
Bernardy.	*Rhétorique.*
Ducazaux.	*Seconde.*
Daguin.	*Troisième.*
Flornoy. . . .	*Quatrième.*
Valentin.	*Cinquième.*
Boisseau.	*Sixième.*
Babinet.	*Sciences phys.*
Démeré.	*Math. spéc.*
Miet.	*Math. élém.*

ACADÉMIE DE RENNES.

M. l'Abbé Le Priol, *Recteur.*
M. Germé, *Recteur honoraire.*
M. l'Abbé Lesage. / M. Delamarre. . } *Inspect.*
M. Poillevé Laguérinais. *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. De Corbière. .	*Doyen.*
M. Poillevé Laguérinais.	*Secr.-Caissier.*

Professeurs, Messieurs,

Lesbeaupin.	*Droit romain.*
Toullier. . . .	*Code civil.*
Aurée	
De Corbière. . . .	
Carré.	*Procédure ;* / *Législ. crim.*
Félix Vatar. . . .	*Suppléans.*
De la Bigue-Villeneuve.	

Collége royal de Rennes.

M. l'Abbé Blanchard.	*Proviseur.*
M. Huillet. . . .	*Censeur.*
M. Denisane. . .	*Économe.*
M. l'Abbé Demeuré.	*Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Demeuré. .	*Philosophie.*
Rabillon.	*Rhétorique.*
Thébault.	*Seconde.*
L'Abbé Barny. . .	*Troisième.*
Maillet.	*Quatrième.*
Louis de Janzé. . .	*Cinquième.*
Guyot.	*Sixième.*
Gourio.	*Septième.*
Le Grand.	*Sciences phys.*
Galbaud-Dufaur ☆. / Lepord. . . .	*Mathémathiq.*

Collége royal de Nantes.

M. l'Abbé Labrousse.	*Proviseur.*
M. l'Abbé Guillaume.	*Censeur.*
M. Bonnet Deville.	*Économe.*
M. l'Abbé Beauchais.	*Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

Poirier.	*Philosophie.*
Jigou.	*Rhétorique.*
Gouby.	*Seconde.*
Charpentier. . . .	*Troisième.*
Mauconduit. . . .	*Quatrième.*
De la Roussière. . .	*Cinquième.*
L'Abbé Cadoret. . .	*Sixième.*
Le Boyer.	*Sciences phys.*
Gaudin.	*Math. spéc.*
De Lafaucherie. . .	*Math. élément.*

Collége royal de Pontivy.

M. l'Abbé Grand-Moulin. . . .	*Proviseur.*
M. Lebeau. . . .	*Censeur.*
M. Eon.	*Économe.*
M. l'Abbé Lucas. .	*Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Abbé Roussin. .	*Philosophie.*
Rabusseau. . . .	*Rhétorique.*
Perrier.	*Seconde.*
Méraud.	*Troisième.*
Lesnée de Boisléard.	*Quatrième.*

Bernhard. . . . . *Cinquieme.*
L'Abbé Lamour. . . { *Sixieme.* *Sciences phys.*
Richard. . . . . *Math. spéc.*
Jouanno. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE DE ROUEN.

M. Charles Botta, *Recteur.*
M. Letellier. . . } *Inspect.*
M. Faucon. . . . }
M. Le Pileur, *chargé provisoirement des fonctions de Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Holley. . . . *Doyen.*
M. Vincent. . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Lecœur. . . . . *Dogme.*
Vincent. . . . . *Morale évang.*
Holley. . . . . { *Histoire et discipline ecclés.*

Collége royal de Rouen.

M. l'Abbé Beaufils. *Proviseur.*
M. Lerond. . . . *Censeur.*
M. Varet. . . . *Econome.*
M. l'Abbé Toutain. . *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

L'Ab. Fribault, *Agr.* *Philosophie.*
Le Pitre ✻. . . . *Rhétorique.*
Faucon. . . . . *Seconde.*
Beljambe. . . . . *Troisième.*
Quidy. . . . . *Quatrieme.*
Groult. . . . . *Cinquieme.*
Brigandat. . . . *Sixieme.*
Lacaux. . . . . *Sciences phys.*
Meaume. . . . . *Math. spéc.*
Cazalis. . . . . *Math. élem.*

Corneille, *Agregé*. . *Hist. et Géog.*

ACADÉMIE DE STRASBOURG.

M. Levrault ✻. . . *Recteur.*
M. De Montbrison ✻. *Rect. hon.*
M. Hesse. . . . } *Inspect.*
M. Percelat . . }
M. Dupain, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Hermann ✻. *Doyen.*
M. Pothier, *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs, Messieurs,

Arnold. . . . . *Droit Rom.*
Hermann ✻. . . . }
Frantz ✻. . . . } *Code civil.*
Thieriet de Luytan. . }
Laporte. . . . . { *Procédure; Lég. criminelle.*
Kern. . . . . }
Blœchel. . . . . } *Suppléans.*

Faculté de Médecine.

M. Coze, *Doyen.*
M. Dupain, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Coze. . . . . *Cliniq. interne.*
Lauth . . . . . *Anatomie.*
Flamant. . . . . { *Accouchemens. Clinique d'Accouchemens.*
Berot. . . . . { *Physiolog., Clinique externe.*
Masuyer. . . . . *Chimie médic.*
Rochard ✻. . . . { *Maladies épidémiques.*
Meunier. . . . . { *Phys. médicale et Hygiène.*
Cailliot. . . . . { *Medecin. opératoire et Pathologie externe.*
Gerboin. . . . . { *Matiere médicale, thérapeutique.*
Tourdes ✻. . . . *Patholog. int.*
Fodéré. . . . . *Médecine lég.*
Nestler. . . . . { *Botan., Pharmacie.*

Employés, Messieurs,

Lobstein. . . . . { *Chef des trav. anatom.*
Grauel. . . . . { *Chef des Conserv. et Cab.*
Coze (R.). . . . { *Prép. en chef de chimie, pharmacie et phys.*
Gény. . . . . *Jardinier bot.*

Ecole spéciale de Pharmacie.

M. . . . , *Directeur.*
M. . . . , *Trésorier.*

Professeurs, Messieurs,

Hecht. . . . . *Chimie.*
Nestler père . . . *Pharmacie.*
Hammer. . . . . } *Adj.* *Hist. naturelle des médicam. et botanique.*
Lefebvre. . }
Nestler fils. }

Faculté des Sciences.

M. Kramp ✻. . . *Doyen.*
M. Branthôme . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Kramp ✻. . . . } *Mathémat.*
Bedel. . . . . }
Hammer. . . . . *Hist. natur.*
Herrenschneider. . *Physique.*
Branthôme. . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Schweighæuser. *Doyen.*
M. Schweighæuser fils. *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Hullin. . . . . *Litt. franç.*
De Saint-Venant. . *Litt. latine.*
Schweighæuser. . . *Litt. grecque.*
Schweighæuser, fils. *Adjoint.*
De Montbrison ✻. . } *Histoire.*
Massenet, *Suppléant.* }
Bautain. . . . . *Philosophie.*

Collége royal de Strasbourg.

M. Besson. . . . *Proviseur.*
M. André. . . . *Censeur.*
M. Liboron St.-Evre. *Économe.*
M. l'Abbé Descharrières. *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

Bautain. . . . . *Philosophie.*
Hullin. . . . . *Rhétorique.*
Hervé. . . . . *Seconde.*
Caresme. . . . . *Troisième.*
Souillé. . . . . *Quatrième.*
Bour. . . . . *Cinquième.*
Stœlé. . . . . *Sixième.*
Branthôme. . . . } *Sciences phys.*
Hammer. . . . }
Bedel. . . . . *Math. spéc.*
Chaloupin. . . . *Math. élément.*
Lepelletier. . . . *Ag. suppléant.*

Nætter, *Agrégé*. . . *Hist. et Géog.*

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

M. de Ferrand-Puginier ✻, *Recteur.*
M. de Chabrier. . } *Inspect.*
M. Savi. . . . . }
M. Bethèze, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Larroque. . . *Doyen.*
M. d'Haubech. . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Compans. . . . . *Dogme.*
Larroque. . . . . *Morale évang.*
Jamme (J. G. X. A.). } *Hist et discip. ecclésiastique.*
D'Haubech. . . . } *Écriture-Ste. et hébreu.*

Faculté de Théologie de Montauban. (Culte protestant).

M. . . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Frossard. . . . . *Morale évang.*
.. . . . . *Dogme.*
Bonnard. . . . . *Hébreu.*
Pradel. . . . . *Histoire ecclés.*
Prevost. . . . . *Philosophie.*

Faculté de Droit.

M. Jouvent. . . . *Doyen.*
M. Bethèze. . . . *Secrét.-Caiss.*

Professeurs, Messieurs,

Ruffat. . . . . *Droit Romain.*
Bastoulh. . . . . *Code civil.*
Jouvent. . . . . } *Procédure; Législ. crimin.*
Peyre . . . . . } *Suppléans.*
Mespliés. . . . . }
L'Abbé Berger. . }

Faculté des Sciences.

M. Romieu. . . . *Doyen.*
M. d'Aubuisson ✻. *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Romieu. . . . . } *Mathémat.*
Daubuisson. . . . }

Picot de la Peyrouse, fils, *Adjoint* . . } *Hist. naturelle.*
Assiot. . . . . *Physique.*
Marqué (Victor). . *Suppléant.*
Dispan. . . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Larroque. . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Larroque. . . . . *Philosophie.*
Carré. . . . . { *Littérature franç. et lat.*

Ecole secondaire de Médecine.

M. Du Bernard, *Directeur.*

Professeurs, Messieurs,

Larrey. . . . . { *Anatom. et physiologie.*
Amiel. . . . . *Pathol. chir.*
Duclos. . . . . *Opér et Acc.*
Du Bernard. . . . *Clin. interne.*
Viguerie. . . . . *Clin. externe.*
Saint-André. . . . { *Thérap. et matière médic.*

Tournon. . . . . } *Suppléans.*
Naudin. . . . . }
Ducasse. . . . . }

Collége royal de Toulouse.

M. Batbie. . . . *Proviseur.*
M. Cadas . . . . *Censeur.*
M. Guy. . . . . *Econome.*
M. l'Abbé Duchene.. *Aumônier.*

Professeurs, Messieurs,

Saurimont. . . . *Philosophie.*
Pujol. . . . . *Rhétorique.*
Lafont. . . . . *Seconde.*
Daribère. . . . . *Troisième.*
Viguier. . . . . } *Quatrième.*
Giscaro, *Agrégé*. . }
Laburthe. . . . . } *Cinquième.*
Cochiarallo, *Agrégé.* }
Prévost. . . . . *Sixième.*
Marqué (Victor). . *Sciences phys.*
Romieu . . . . . *Math. transc.*
Léon. . . . . *Math. spéc.*
Assiot, *Agrégé*. . . *Math. élém.*
Picot de la Peyrouse. *Hist. naturelle.*

Belcastel de Montvaillant, *Agrégé.* } *Hist. et Géog.*

SECTION V.

DIRECTION GÉNÉRALE DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES (1), *Place Vendôme*, *n.* 19.

M. BECQUEY ✻, *Conseiller d'Etat*, Membre de la Chambre des Députés, *Directeur général.*

Les Ponts et Chaussées, la Navigation intérieure, les Ports de Commerce, les Phares et Fanaux, les Approvisionnemens de Paris en combustibles, les Lignes télégraphiques, les Moulins et Usines, les Bacs et Bateaux de passage.

Les Mines, Minières, Carrières et Usines y relatives.

Conseil général des Ponts et Chaussées.

Le Conseil général des Ponts et Chaussées est présidé par M. le Directeur général.

Membres. Messieurs.

De Prony (O ✻), rue Culture Ste.-Catherine, n. 27.
Le Chevalier Tarbé de Vauxclairs (O. ✻), *Maître des Requêtes*, rue d'Hanovre, n. 5, } *Inspecteurs-généraux.*
Liard (C. ✻), rue du Mail, hôtel de Bruxelles,
Bruyère (O ✻), rue du Bac, n. 88,
Sganzin (O. ✻), rue de Mouceaux, n. 6, } *Inspecteurs-généraux, directeurs des ports mil.*
Cachin (O. ✻), rue de la Victoire, n. 52,

M. Bérigny ✻, *Ingénieur en chef*, *Secrétaire*, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 27.

Ecole royale des Ponts et Chaussées, hôtel Carnavalet, rue Culture-Sainte-Catherine. n. 27.

M. de Prony (O. ✻), *Inspecteur général des Ponts et Chaussées*, Directeur.
M. Bérigny ✻, *Ingénieur en chef*, Inspecteur.

Cette Ecole est placée sous l'autorité du Ministre de l'intérieur, et sous la direction du Conseiller d'Etat, Directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines.

L'instruction qui est donnée aux Elèves consiste principalement dans l'application des principes de physique et de mathématiques, à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent; les moyens d'exécution et de pratique; les formes établies pour la rédaction des devis et détails estimatifs des ouvrages à exécuter, et l'ordre à tenir dans la comptabilité.

Professeurs.

M. Vallot, *Ingénieur*. . . . . *Stéréotomie et constructions.*
M. Mandar ✻, *Ingénieur en chef*. . . . *Architecture civile.*
M. Eisenmann, *Ingénieur*. . . . . *Mécanique appliquée.*
M. Le Barbier. . . . . *Dessin.*

(1) Le Directeur-général donne des audiences particulières, toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux ne sont ouverts au public que le samedi, de deux à quatre heures. Il est expressément défendu d'y laisser entrer personne les autres jours, sans autorisation spéciale du Directeur-général.

MINES.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Mines est présidé par M. le Directeur général.

Membres, Messieurs,

Gillet de Laumont ✻, rue de la Tournelle, n. 3, } *Inspecteurs-*
Lelièvre ✻, rue St.-Dominique d'Enfer, n. 20, } *généraux.*
Duhamel ✻, rue d'Enfer, n. 34, }

De Bonnard, *Ing. en chef, Secrétaire du Conseil*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.

ÉCOLE ROYALE DES MINES, *rue d'Enfer, hôtel Vendôme, n.* 34.

Cette Ecole est placée sous la surveillance du Ministre de l'Intérieur et sous l'administration du Conseiller d'Etat, Directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines.

Une ordonnance du 5 décembre 1816, rétablit à Paris cette Ecole qui avait été créée par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 19 mars 1783. Le nombre des élèves-ingénieurs est fixé à neuf, et il peut, en outre, y avoir neuf élèves externes qui y recevront une instruction gratuite: ces derniers ne peuvent jamais prétendre à faire partie du corps royal des Mines; mais les connaissances qu'ils sont dans le cas d'acquérir, les mettront à portée de remplir des places de directeurs d'exploitations ou de grands établissemens de Mines.

Professeurs.

M. Baillet ✻, *Inspecteur divisionnaire*. . . . *Exploitation des mines.*
M. Hassenfratz, *idem*. . . . . *Minéralurgie.*
M. Brochant, *Ingénieur en chef*. . . . . *Minéralogie et géologie.*
M. Berthier, *Ingénieur ordinaire*. . . . . *Docimasie.*
M. Girard. . . . . *Dessin.*
M. Lefroy, *Ingénieur ordinaire, Inspecteur de l'Ecole*

CABINET DE MINÉRALOGIE, *rue d'Enfer, hôtel Vendôme, n.* 34.

M. Tonnellier, *Conservateur.*

Ce Cabinet renferme, 1°. les productions minérales du Royaume, classées par départemens; 2°. les principales substances minérales des pays étrangers. L'ordre adopté dans le classement des objets facilite tous les moyens d'instruction.

Il est ouvert au public les lundi et jeudi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Approvisionnement de Paris.

M. Magin, aîné ✻, *Commissaire-général de l'approvisionnement de Paris.*

Lignes Télégraphiques.

M. Chappe, aîné ✻, } *Administrateurs, rue de l'Université, n.* 9.
M. Chappe, jeune ✻. }

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Division du Personnel et du Secrétariat.

M. Laubry, *Chef.*

L'ouverture et le classement des dépêches: le personnel des Employés de l'administration; les renseignemens généraux: les affaires sans attributions déterminées: le dépôt des lois, arrêtés et ordonnances du Roi; les mesures générales: les archives.

Les nominations, promotions et destinations des Ingénieurs des corps royaux des Ponts et Chaussées et des Mines, et des divers Agens de l'Administration.

Bureau du Personnel.

M. Frion, *Sous-Chef.*

Les nominations et mouvemens des Ingénieurs du Corps Royal des Ponts et

Chaussées et du Corps Royal des Mines, des Conducteurs, des Gardes des canaux et des digues, des Éclusiers et autres Agens secondaires : des Officiers et Maîtres de port ; des Inspecteurs et Agens de l'approvisionnement de Paris.

Les dépenses intérieures ; le règlement des frais de voyages et de tournées des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines ; les pensions de retraites, les secours aux veuves et orphelins des Ingénieurs et Conducteurs, aux Ouvriers blessés sur les travaux ; les Condamnés aux travaux publics.

Bureau d'Enregistrement.

M. de Cheppe, *Sous-Chef.*

L'enregistrement des dépêches ; leur analyse ; leur distribution dans les divisions.

Bureau du dépôt des Cartes et Plans.

M. Vallot, Ingénieur ordin. des Ponts et Chaussées, *Directeur.*

M. Dubréna, *Chef.*

Division du Matériel et du Contentieux des Routes et Ponts.

M. de Rouillac (O. ✻), *Chef.*

Bureau septentrional.

M. Gauthier, *Sous-Chef.*

Les 1ere, 2e, 3e, 4e, 5e, 13e, 14e et 15e inspections divisionnaires.

Bureau méridional.

M. Azémar, *Chef.*

M. Marchal, *Sous-Chef.*

Les 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e inspections divisionnaires.

Division de la Navigation intérieure.

M. de Lagalisserie ✻, *Chef.*

Premier Bureau. { M. Poterlet, jeune, *Chef.* / M. Desmeurs, *Sous-Chef.*

Fleuves et Rivières, Canaux et Desséchemens, Ports de commerce, Phares et Fanaux, Digues et Travaux à la mer.

Deuxième Bureau. { M. Rédot, *Chef.* / M. Difiore, *Sous-Chef.*

Approvisionnemens de Paris en combustibles ; Moulins et Usines, Bacs et Bateaux de passage.

Division des Mines.

M. De Heppe, *Chef.*

Le Matériel et le Contentieux des Mines, Minières, Carrières et Usines y relatives.

M. Cordier de Ribaucourt, *Chef de Bureau, Adjoint.*

Division de la Comptabilité.

M. Poterlet ✻, *Chef.*

M. Mallet, M. Roussel, } *Sous-Chefs.*

Première Section.

Arriéré des Départemens séparés de la France ; Comptabilité de la Corse, des lignes télégraphiques et du Canal de l'Ourcq.

Collection générale des Lois et Règlemens, etc.

Deuxième Section.

Examen et liquidation des comptes ou états de situation de trimestres et de fin d'année ; tenue des livres et correspondance y relative, etc.

Troisième Section.

Comptabilité du personnel, des retraites et pensions, etc.

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES DÉPARTEMENS.

INSPECTEURS *divisionnaires des quinze divisions des Ponts et Chaussées du Royaume.*

Nos des Inspections.	Chef-Lieux.	Départemens composant les Divisions.	Messieurs.
1re.	Paris.	Eure, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure.	Cahouet (O. ✻).
2e.	Lille.	Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.	Gayant (O. ✻).
3e.	Châlons-sur-Marne.	Ardennes, Aube, Marne, Marne (Haute), Meuse.	Duboys-Dessaurais.
4e.	Strasbourg.	Meurthe, Moselle, Rhin (Bas), Rhin (Haut). Vosges.	Six.
5e.	Besançon.	Côte-d'Or, Doubs, Jura, Saône (Haute), Saône-et-Loire.	Lessan ✻.
6e.	Nevers.	Allier, Cher, Creuse, Indre, Nièvre, Puy-de-Dôme, Canal du Duc de Berry dans les quatre départemens qu'il traverse (Allier, Cher, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire).	Drappier.
7e.	Lyon.	Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône.	Carron.
8e.	Aix.	Alpes (Hautes), Alpes (Basses), Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Var, Vaurluse.	Defougères.
9e.	Carcassonne.	Hérault, Aude, Pyrénées-Orient., Ariège, Garonne (H.), Tarn-et-Gar., Tarn.	Hageau.
10e.	Bordeaux.	Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes)	Deschamps.
11e.	Aurillac.	Aveyron, Cantal, Corrèze, Loire (Hte.), Lot, Lozère.	Demetz.
12e.	Larochelle.	Charente, Charente-Inférieure, Sèvres (Deux), Vendée, Vienne, Vienne (Haute).	Leclerc ✻.
13e.	Orléans.	Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Maine-et-Loire, Yonne.	Lepère.
14e.	Rennes.	Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan.	Roussigné.
15e.	Caen.	Calvados, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe.	Bouëssel ✻.

Ingénieurs *en chef des Ponts et Chaussées, Navigation, et des Ports maritimes de Commerce.*

Départemens.	Noms et Résidences.
Ain.	à Bourg.
Aisne.	*Blanvillain*, à Laon.
Allier.	*Bezin*. à Moulins.
Alpes (Basses).	*Adeyne*, à Digne.
Alpes (Hautes).	*Plainchant* ✲, à Gap.
Ardèche.	*Auzillon*. à Privas.
Ardennes. . . .	*Grellet-Dupeirat* ✲. à Mézières.
Ariège.	*Fontoin*. à Foix.
Aube.	*Martin* ✲. à Troyes.
Aude.	*Maries*. à Carcassonne.
Aveyron. . . .	*Raffeneau de Lisle*, à Rhodès.
B.-du-Rhône. .	*Garella* ✲, à Marseille.
Calvados. . . .	*Pattu*, à Caen.
Cantal.	*Belmas*. à Aurillac.
Charente. . . .	*Pironneau*, à Angoulême.
Charente-Inférieure.	*La Bretonniere*, à la Rochelle.
Cher.	*Roullac de Pereix*, à Bourges.
Corrèze.	*Mesnard*, à Tulle.
Corse.	*Robiquet*, à Ajaccio.
Côte-d'Or. . .	*Forey* ✲. à Dijon.
Côtes-du-Nord.	*Tretou du Mousseau*, à Saint-Brieux.
Creuse.	*Duplanier*. à Guéret.
Dordogne. . . .	*Gratien-Lepère*, à Périgueux.
Doubs.	*Gengoult-Clairville*, ✲, à Besançon.
Drôme.	*Chabord*. à Valence.
Eure.	*De l'Escaille* ✲, à Evreux.
Eure et Loir. .	*Bazin-de-l'Orme*, à Chartres.
Finistère. . . .	*Goury*, à Quimper.
Gard.	*Grangent* ✲, à Nismes
Garonne (H.).	*Eudel*, à Toulouse.
Gers.	*Nazeret*, à Auch.
Gironde.	*Wiotte*, à Bordeaux.
Hérault.	*Foulenay* ✲, à Montpellier.
Départemens.	Noms et Résidences.
Ille et Vilaine. .	à Rennes.
Indre.	*Cadet-Limay* ✲, à Châteauroux.
Indre et Loire.	*Cormier, aîné* ✲. à Tours.
Isère.	*Petrucci*. à Grenoble.
Jura.	*Quesnel*, à Lons-le-Saulnier.
Landes.	*Leboullenger* ✲, à Mont-de-Marsan.
Loir et Cher. .	*Duvergier*, à Blois.
Loire.	*Blanchard*, à Montbrison.
Loire (Haute).	*Ansquer*. au Puy.
Loire-Inférieure.	*Rapatel* ✲, à Nantes.
Loiret.	*Jousselin*, à Orléans.
Lot.	*Billoin*. à Cahors.
Lot-et-Garonne.	*St.-Genis* ✲. à Agen
Lozère.	*Anselin*. à Mende.
Maine-et-Loire.	*Derrien*, à Angers.
Manche.	*Delbergue-Cormont*, à Saint-Lô.
Marne.	*Brisson* ✲. à Chalons-sur-Marne.
Marne (Haute).	*Beauson*. à Chaumont.
Mayenne. . . .	*Deslandes*, à Laval.
Meurthe. . . .	*Mengin* ✲, à Nancy.
Meuse.	*Houssin*, à Bar.
Morbihan. . . .	*Piou*, à Vannes.
Moselle.	*Bouquet*. à Metz.
Nièvre.	*Dutens* ✲, à Nevers.
Nord.	*Cordier* ✲. à Lille.
Oise.	*Laramee-Perlin-champt* ✲. à Beauvais.
Orne.	*Detaille*, à Alençon.
Pas-de-Calais. .	*Courtalon*. à Arras.
Puy-de-Dôme. .	*Cournon*. ✲ à Clermont-Ferrand.
Pyrénées (B.).	*Débaudre*, à Pau.
Pyrénées (H.).	*Siret*, à Tarbes.
Pyrénées (Or.).	*L'Eveillé*, à Perpignan.
Rhin (Bas). . .	*Vauvilliers* ✲. à Strasbourg.
Rhin (Haut). .	*Fournet*, à Colmar.

Départemens.	Noms et Résidences.
Rhône.	*Cavenne* ✲, à Lyon.
Saône (Haute).	*Favier*, à Vesoul.
Saône-et-Loire.	*Tourneux*, à Mâcon.
Sarthe.	*Cherrier*, au Mans.
Seine.	*Lamandé* ✲ à Paris.
	(*V.* Paris, page 721).
Seine-Inférieure. . .	*Mallet*, à Rouen.
Seine-et-Marne.	*Eustache* ✲, à Melun
Seine-et-Oise. .	*Polonceau*, à Versailles.
Sèvres (Deux).	*Mesnager*, à Niort.
Somme.	*Belu*, à Amiens.
Tarn.	*Coudere*, à Alby.
Tarn-et-Garonne.	*Bertheau-Durhesne* ✲✲, à Montauban.
Var.	*Duval* ✲, à Draguignan
Vaucluse. . . .	*Ponzols* ✲, à Avignon.
Vendée.	*Duvivier* ✲, à Bourbon-Vendée.
Vienne.	*Olivier-Ducaucelle*, à Poitiers.
Vienne (Haute).	*Navarre*, à Limoges.
Vosges.	*Goury fils*, à Epinal.
Yonne.	*Fevre*, à Auxerre.

SERVICES EXTRAORDINAIRES.

(Aisne). *Canal de Saint-Quentin.*

M. Gayant (O. ✲), *Inspecteur divisionnaire, Directeur des travaux du canal.*

(Bouches-du-Rhône). *Port de Marseille et travaux de la Camargue.*

M Garella ✲. *Ingénieur en chef*, à Marseille.

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles et port de Bouc.*

M. Garella ✲.

(Charente-Inférieure). *Ports maritimes et Canal de Niort à la Rochelle.*

M. Lescure-Bellerive, *Ingénieur en chef*, à la Rochelle.

(Charente-Inferieure). *Marais de Rochefort et travaux de la Boutonne.*

M. Labretonnière, *Ingénieur en chef*, à la Rochelle.

(Cher). *Navigation du Cher, et Canal du Duc de Berry.*

M. Dutens ✲, *Ingénieur en chef. Directeur*, à Bourges.

(Côte-d'Or). *Canal de Bourgogne.*

M. Forey ✲. *Ingénieur en chef*, à Dijon.

(Doubs et autres départemens). *Canal Monsieur.*

M. Liard (C. ✲), *Inspecteur général*, *Directeur du canal*, à Besançon.

(Haute-Garonne). *Canal du Midi.*

M. Gorsse, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

(Gironde). *Pont de Bordeaux.*

M. Deschamps. *Inspecteur divisionnaire*, *Directeur.*

(Hérault). *Port de Cette et Canal des Etangs.*

M. Fontenay ✲. *Ingenieur en chef*, à Montpellier.

(Ille et Vilaine). *Canal d'Ille et Rance.*

M. . . . . *Ingénieur en chef*, à Rennes.

(Landes). *Canal des Landes.*

M. Leboullenger ✲, *Ingénieur en chef*, à Mont-de-Marsan.

(Loire-Inférieure). *Canal de Nantes à Brest.*

M. Rapatel ✲, *Ingénieur en chef*, à Nantes.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing.*

M. Debourges ✻, à Orléans.

(Manche). *Desséchement des marais de Carentan.*

M. Delbergue-Cormont, *Ingénieur en chef*, à Saint-Lô.

(Meurthe). *Canal de Dieuze.*

M. Mengin ✻, à Nancy.

(Morbihan). *Navigation du Blavet.*

M. le Lecor, à Pontivy.

(Nord). *Port de Dunkerque.*

M. Cordier ✻, *Ingénieur en chef*, à Lille.

(Saône-et-Loire). *Canal du centre, travaux de la Seille et navigation de la Saône.*

M. Tourneux, *Ingénieur en chef*, à Mâcon.

(Seine). *Travaux extérieurs de la navigation de la Marne, Canal de Saint-Maur, etc.*

M. Lamandé ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis.*

M. Tarbé de Vauxclairs (O. ✻), *Inspecteur général, chargé de la surveillance des travaux.*

M. Coïc, *Ingenieur en chef, chargé des travaux du Canal de l'Ourcq*, à Paris.

M. de Villiers ✻, *Ingénieur chargé des travaux du Canal Saint-Denis.*

(Seine). *Distribution des Eaux de l'Ourcq dans Paris.*

M. Boistard ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine) *Anciennes Eaux de Paris.*

M. Girard ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Pavé et Boulevarts de Paris.*

M. Bertin, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Paris.

(Seine). *Pont des Invalides.*

M. Lamandé ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine-Inférieure). *Pont de Rouen.*

M. Mallet, *Ingénieur en chef*, à Rouen.

(Seine-Inférieure). *Ports maritimes.*

M. Haudry ✻, *Ingénieur en chef*, au Hâvre.

(Somme). *Navigation de la Somme, Canal du Duc d'Angoulême.*

M. Belu, *Ingénieur en chef*, à Amiens.

(Vendée). *Constructions civiles de Bourbon-Vendée.*

M. Duvivier ✻, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

(Yonne). *Canal de Bourgogne.*

M. Fèvre, *Ingénieur en chef*, à Auxerre.

Ports de la Marine militaire. Inspecteurs-généraux Directeurs et Ingénieurs. *Voyez* page 617.

Ingénieurs en chef, chargés des travaux des Ports militaires, et des Colonies, sous les ordres du Ministre de la Marine.

Brest. . . . . Trouille ✲.
Toulon. . . . . Martret-Préville ✲.
Cherbourg. . . . Fouques-Duparc.
Isle Bourbon. . . Spinasso, *Ingén. de 1ère. Classe.*
Isle de la Martinique. . . . . .
Isle de la Guadeloupe. . . . Trudon.
Pondichéry. . . . . Gaudin.

INGÉNIEURS QUI ONT OBTENU LEUR RETRAITE.

Inspecteurs généraux et divisionnaires, Messieurs,

Lamandé (O. ✲), *Inspecteur général*. . . . . à Paris.
Rolland (O. ✲). *idem*. . . à Paris.
Bouchet (O. ✲), *idem*. . à Paris.
Céard (O. ✲), *Inspecteur divisionnaire*, à Bourg.
Chaubry ✲, *Insp. divis.*, à la Flèche.
Saussine, *idem*, à Narbonne.

Ingénieurs en chef, avec le brevet honoraire d'Inspecteurs divisionnaires.

Blin, à Paris. | *Munier*, à Angoulême. | *Vallée*, à Tours.

Ingénieurs en chef. MM.

Alis-Desgranges, à. . . . . .
Aubert, à Tulle.
Baillet, à Paris.
Barbot ✲, à Dunkerque.
Becquey-Beaupré, à Paris.
Bondon, à Martigues.
Bourin, à Châteauroux.
Bralle, à Paris.
Brun, à Rhodès.
Cabaille, à Blois.
Clausade, à Toulouse.
Daudin, au Mans.
Degaros, à Bar.
Fabre, à Brignolles.
Féral, à Pont-Audemer.
Figeac, à Perpignan.
Gagelin, à Paris.
Gagneur, à Privas.
Grandclas, à Amiens.
Guillemot ✲, à Mâcon.
Havet, à Poitiers.
Hébert, à Amiens.
Lallié, à Nevers.
Lamarle, à Mézières.
Lapeyre, au Hâvre.
Laupies, à Toulouse.
Laurent, à Saint-Quentin.
Lebrun, à Chaumont.
Leclere-Labouvée ✲, à Amboise.
Lemasson, à Rouen.
Lesage ✲, à Valence.
Lingée, à Dôle.
Moisset, à Tarbes.
O'Farell (*Fr. Al.*), à Paris.
O'Farell (*Pierre*), au Puy.
Panay, à Paris.
Pioche, à Versailles.
Piou, *père*, à Saint-Brieux.
Plonguer, à Nancy.
Prépetit, à Caen.
Quévanne, à Saint-Quentin.
Rigollot, à Moulins.
Rouget, à Avignon.
Saint-Far, à Mantes.
Sigaud, à Paris.
Simonot, à Clamecy.
Sutil ✲, à Paris.
Teulère, à Bordeaux.
Thouret, à Laon.
Vigor, à Epinal.
Waraigne, à Paris.

Ingénieur ordinaire avec brevet honoraire d'Ingénieur en chef.

M. *Delisle*, à Montpellier.

SERVICE DES MINES DANS LES DÉPARTEMENS.

Inspecteurs divisionnaires des cinq Divisions Minéralogiques de la France.

M. Hassenfratz, 1ère. *Division*, à Paris
M. Baillet ✲, 2e. *Div.*, à Abbeville.
M. Héron de Villefosse ✲, *Maître des requêtes*, 3e. *Div.*, à Dijon.
M. Schreiber, 4e. *Div.*, à Lyon.
M. Cordier ✲, 5e. *Div.*, à Montpellier.

Ingénieurs en chef de première classe, Messieurs,

Muthuon, *à Lyon.*
Mathieu, *à Angers.*
Blavier, *à Aix.*
Brochant, *à Paris.*
Beaunier, *à Saint-Etienne* (Loire).
Brochin, *à Carcassonne.*
De Bonnard, *à Paris.*

Ingénieurs en chef de deuxième classe, Messieurs,

Miché, *à Amiens.*
De Champeaux, *à Dijon.*
De Rozière, *à Arras.*
De Gallois, *à Saint-Etienne.*
De Cressac, *à Poitiers.*
Le Vicomte Héricart Ferrand de Thury (O. ✻), *Maître des Requêtes, Insp. général des carrières de Paris.*
D'Aubuisson ✻, *à Toulouse.*

Ingénieurs ordinaires de première classe, Messieurs,

Brongniart ✻, *Direct. de la Manufacture de porcelaine, à Sevres.*
Trémery, *à Paris.*
Lefroy, *à Paris.*
Herault, *à Rouen.*
Berthier, *à Paris.*
Guényveau, *à Issoire.*
Migneron ✻, *à Paris.*
Clère, *à Reims.*
Furgaud, *à Alais.*
Puvis, *à Moulins.*
Voltz, *à Strasbourg.*
Garnier, *à Arras.*

Ingénieurs ordinaires de deuxième classe, Messieurs,

Le Boulenger, *à Saint-Etienne.*
Charbaut, *à Lons-le-Saulnier.*
Moisson-Desroches, *à Rive de Gier.*
Coquerel, *à Laon.*
Gueymard, *à Grenoble.*
Caly, *a Paris.*
Allou, *a Limoges.*
Grandin, *au Sénégal.*
Gardien, *à Périgueux.*
Chéron, *au Mans.*
Roussel-Galle, *à Chaumont.*
Gabé, *à Décize.*
D'Imbert-Dubosc, *à Aubin.*
Gargan, *à Metz.*
Burdin, *à Saint-Etienne.*
Poirier-Saint-Brice, *à Rouen.*

Aspirans, Messieurs,

Delseriès, *à Viedessos.*
Lefebvre, *à Alais.*
Dissandes-Monlevade, *au Brésil.*
Juncker, *à Poullaouen.*
Parot, *à Mézières.*
Dufrenoy, *à Paris.*
Thibaud, *à Saint-Etienne.*

Ecole royale des Mines, *voyez* page 393.

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Beaunier, *Ingénieur en chef*, *Directeur.*

Professeurs, Messieurs,

De Gallois. *Ingénieur en chef.* Minéralogie, Géologie et Minéralurgie.
Moisson-Desroches, *Ingenieur ordinaire.* Exploitation.
Burdin, *Ingénieur ordinaire.* Mathématiques, Levée des Plans et Dessin.

Cette Ecole a été créée par ordonnance du Roi, en date du 2 août 1816. Le principal but de l'institution est de former des Maîtres-Mineurs, des Conducteurs de travaux souterreins et de bons Directeurs d'exploitation. L'instruction y est gratuite; les Elèves ne peuvent être admis avant l'âge de quinze ans accomplis, ni après l'âge de vingt-cinq ans, et ils doivent faire preuve de bonne conduite, de capacité et d'une instruction telle au moins que celle qui s'acquiert dans les écoles primaires.

SECTION

SECTION VI.

Conservatoire, et Ecoles des arts et métiers, Ecole vétérinaire de Lyon, Inspection des Eaux minérales.

CONSERVATOIRE ROYAL DES ARTS ET MÉTIERS,

Rue Saint-Martin.

M. le Duc de Larochefoucauld ✲ ✲, Pair de France, *Inspecteur général*, rue Royale, n. 9, place Louis XV.
M. Christian ✲, *Directeur.*
M. Molard, jeune, *Sous-Directeur.*

Cet établissement est specialement destiné à recevoir le modèle en grand, ou réduit, ou, à défaut, le dessin ou la description des machines, instrumens, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts mécaniques: les collections qu'il possède sont très-variées et très-considérables; on peut s'en procurer le catalogue au Conservatoire même.

Un Conseil d'amélioration et de perfectionnement créé par l'Ordonnance du Roi, du 16 mai 1817, et présidé par M. le duc de la Rochefoucauld, propose ses vues au Ministre Secrétaire-d'Etat de l'intérieur, sur tout ce qui est susceptible d'etendre et de multiplier les avantages que cet Etablissement procure à l'industrie nationale.

Il y a une école de dessin et de géométrie descriptive; les élèves y sont admis avec l'autorisation du Ministre, sur les demandes de MM. les Préfets des départemens, et sur celles de MM. les Maires de Paris.

Les salles et galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis dix heures jusqu'à quatre.

Les etrangers voyageurs y sont admis tous les jours sur la présentation de leurs passeports.

ÉCOLES ROYALES DES ARTS ET MÉTIERS.

Ces Ecoles sont sous la surveillance immédiate du Ministre Secrétaire-d'Etat de l'intérieur: le but spécial de leur institution est de former des sujets qui joignent à la pratique des arts mécaniques, toute l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

Les eleves sont nommés par le Roi, et entretenus en tout ou en partie aux frais de l'Etat; ils sont au nombre de cinq cents, non compris les pensionnaires, qui payent cinq cents francs par année.

D'après l'Ordonnance de Sa Majesté, du 26 février 1817, sur les cinq cents places d'élèves, il en a été assigné trois à chaque département. Une de ces places est à demi-pension; il y en a une à trois quarts de pension gratuite, et une gratuite entièrement. A mesure qu'elles deviennent vacantes, elles sont respectivement accordées aux départemens qui ont le droit d'y présenter.

Ecole royale des Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne.

M. le Duc de Larochefoucauld ✲ ✲, Pair de France, *Inspecteur-général.*

Le nombre des élèves du Gouvernement, à cette École, est de trois cent cinquante.

M. Labate ✲, *Directeur.*
M. Jeandeau, *Chef de l'instruction.*
M. Piquet, *Sous-Chef.*
M. Cauvin, *Administrateur.*

Ecole d'Angers.

Le nombre des élèves du Gouvernement est de cent cinquante.

M. Billet, *Directeur.*
M. Prou, *Chef de l'instruction.*
M. Massimot, *Administrateur.*

ÉCOLE ROYALE D'ÉCONOMIE RURALE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

Cette Ecole, la première instituée par BOURGELAT, en 1762, est dans le département du ministère de l'intérieur; sa destination est absolument la même que celle de l'école d'Alfort; elle reçoit les élèves des départemens de la moitié méridionale de la France et des élèves militaires, et en envoie pour le traitement des épizooties et autres maladies des animaux. Elle a une chapelle, un jardin de botanique, un des fourrages, une bibliothèque et un cabinet de pièces d'anatomie et de pathologie.

Administrateurs.

M. *Huzard* (M.), de l'Académie des Sciences, *Inspecteur général des Ecoles royales Vétérinaires*, à Paris.
M. *Bredin* ✲, Directeur.

M. *Olivier*, Régisseur.
M. *Robert*, Surveillant des Élèves.
M. *Chatelain*, Secrétaire du Directeur.
M. *Dugi*, Concierge.
M. *Flacheron*, Architecte.
M. *Parat*, Médecin.

Professeurs, Messieurs,

Godine (M.), anatomie, connoissance extérieure des animaux, hygiène, haras, etc.
Grognier, botanique, chimie pharmaceutique, matière médicale.
Rainard, forges, maréchallerie, jurisprudence vétérinaire.
Gohier, théorie et pratique des maladies, opérations, épizooties. Il est spécialement chargé des hôpitaux.
Ville, Ammônier, Professeur de grammaire, Bibliothécaire.

Huit Répétiteurs sont nommés et renouvelés tous les ans, en septembre, d'après un concours, comme à l'Ecole d'Alfort.

Pour l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, *Voyez* page 833.

Médecins nommés par le Roi à l'inspection des Eaux minérales.

Allier.	Faye, *à Bourbon-l'Archambault.* Boirot Desserviers, *à Néris.* Lucas ✠, *a Vichy.*
Alpes (B).	Frison, *à Digne.* Robert, *à Greoulx.*
Alpes (H).	Rome, *au Monetier.*
Ardeche.	Fuzet, *à Saint-Laurent.* Embry, *à Vals.*
Ariege.	Pilhes, Guergui, *I. Ad.* } *à Ussat.* Séries, *a Ax.* Sauné, *à Audignac.*
Aveyron.	Brassat-Murat, *à Cransac.* Coulet, *a Sylvanès et Camarès.*
Bouches-du-Rh.	Jacquemin, *à Aix.*
Cantal.	Beaufils-Coren, *à Chaudesaigues-Ste-Marie et Fontanes.* Cofinhal, *Insp.* } *à Aurillac.* Seguignol, *Adj.* }
C. du Nord.	Bigeon, *à Dinan.*
Corse.	Santini, *à Orezza.* Defranchi, *a Vico.* Leca, *a Ajaccio.*
Creuse.	Tripier-Dubois, *à Evaux.*
Gard.	Delettre, *a Vousanges.*
Garonne (Haute).	Barrié, *à Bagneres de Luchon.* Doucil, *à Encausse.*
Gers.	Layral, *à Barbotan.* Cortade, *à Castera.*
Hérault.	Savy, *à Avène.* Vincent, *Insp.* } *à Balaruc.* Nicolas, *Adj* } Saisset, *a la Malou.*
Loire.	Cartier, *à S.-Alban.*
Loiret.	Gannard, *à Segrai.*
Lot.	Pradel, *à Miers.*
Lozère.	Barbut, *a Bagnols.*
Marne (Haute).	Lefaivre ✠, *à Bourbon-les-Bains.*
Nievre.	Frébault, *a Pougues.*
Nord.	Armet, *à Saint-Amand.*
Puy-de-Dôme.	Bertrand, *au Mont-d'Or.* Desanges, *a Saint-Myon* Colin, *a Châteauneuf.* Deval, *a Chatelguyon.* Mombur, *à Sainte-Marguerite et au Tambourg.*
Pyrénées (Basses).	Darralde, *Insp.* } *à Eaux Bonnes.* Picamilh, *Adjoint.* } Larivière, *à Eaux Chaudes.* Camino, *a Cambo.*
Pyrénées (Hautes).	Dassieu, *à Bareges.* Delpit, *à l'Hôpital de Bareges.* Labbat, *à Cauterêts.* Duville, *a S.-Sauveur.* Ganderax, *a Bagneres-Adour.* Lacrampe Loustau, *a Capvern.* Fournier, *à Cadéac.* Bertrand-Vaqué, *a Siradan et Sainte-Marie.*
Rhin (B.).	Saladé, *à Niderbronn.*
Saône (Haute).	Fabert, *Insp.* } *à Luxeuil.* Derriey *Adj* }
Saône et Loire.	Verchère, *à Bourbon-Lancy.*
Seine Inférieure.	Cisseville., *à Forges.* Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, *à Rouen*
Seine et Marne.	Opoix, *à Provins.*
Vienne.	Joslé, *à Laroche-Posay.*
Vosges.	Grosjean, Thiriat. *Adj.* } *à Plombieres.* Bailly, *a Bains.*

Chirurgien oculiste des hôpitaux et établissemens de bienfaisance du Royaume, ainsi que des Colléges royaux et des Ecoles secondaires,

M. le Chevalier Forlenze, *rue des Saints-Pères, n.* 20.

CHAPITRE V.

Sociétés de Bienfaisance, sous la protection de S. A. R. MADAME.

SECTION PREMIÈRE.

Société de Charité maternelle.

S. A. R. MADAME, Duchesse d'Angoulême, *Protectrice et Présidente.*

Cette Société, établie à Paris et conservée dans les villes de Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, Nantes, Strasbourg, Toulouse, Orléans et plusieurs autres villes, a pour but de secourir les pauvres femmes en couche, de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfans.

SOCIÉTÉ DE LA CHARITÉ MATERNELLE, *à Paris.*

S. A. R. MADAME, Duchesse d'Angoulême, *Protectrice et Présidente.*

Vice-Présidentes.

Madame la Marquise de Pastoret.
Madame la Comtesse de Damas.
Madame la Duchesse de Rohan, douairière.

Trésorier honoraire.

M. Grivel, rue Coq-Héron, n. 5. chez lequel on souscrit.

Dames composant la Société de la Charité maternelle, et administrant les secours dans les divers arrondissemens de la ville de Paris.

Premier Arrondissement.

Quartiers.		
Du Roule.	Madame la Comtesse de Damas.	Rue de la Ferme des Mathurins, n. 1.
Champs-Elysées.	Madame la Marquise de Pastoret.	Place Louis XV, n. 6.
Tuileries. . . . . . *Place Vendôme.* . .	Mad. la Duchesse de Rohan.	rue. . . . .

Deuxième Arrondissement.

Faub. Montmartre.	Mad. Dupont de Nemours.	Rue de Surènes, n. 23.
Chaussée-d'Antin.	Mad. la Comtesse Jollivet.	Rue Ne. St.-Paul, n. 4.
Feydeau. . . . . . *Palais-Royal.* . .	Mad. Fulchiron.	Rue de Grammont, n. 17.

Troisième Arrondissement.

Saint-Eustache. . *Montmartre.* . . .	Madame Grivel.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Mail.	Mad. la Baronne de Daulny.	Place Vendôme, n. 19.
Poissonnière. . . .	Madame Vernes.	Rue Coq-Héron, n. 5.

Quartiers.		
	Quatrième Arrondissement.	
Marchés.	Madame Gautier.	Rue Coq-Héron, n. 3.
Saint-Honoré.	Mad. la Bar. Benj. Delessert.	Rue Coq-Héron, n. 3.
Louvre.	Madame Petit.	Rue du Grand-Chantier, n. 10.
Banque de France.	Mad. Franç. Delessert.	Rue Coq-Héron, n. 3.
	Cinquième Arrondissement.	
Bonne-Nouvelle. / *Montorgueil.*	Madame Riboutté.	Rue du Gros-Chenet, n. 3.
Porte St.-Martin.	Madame Fétinot.	Rue Philippeaux.
Faub. St.-Denis.	Mad. Bureau de Pury, *adj.*	Rue de Surènes, n. 23.
	Sixième Arrondissement.	
S.-Martin-des-Ch.	Madame Michelin.	Rue du Grand-Chantier, n. 10.
Du Temple.	Madame Huerne.	Rue Chapon, n. 13.
Porte St.-Denis.	Mad. la marq. Fraguier.	Rue Chapon, n. 5.
Des Lombards.	Madame Saint-Céran *honoraire.*	Rue de Paradis, n. 10, au Marais.
	Septième Arrondissement.	
Marché S.-Jean. / *Mont-de-Piété.*	Mad. Bernard de la Fortelle.	Vieille rue du Temple, n. 22.
Sainte-Avoye. / *Des Arcis.*	Madame de Buys.	R. des Trois-Pavillons, n. 16.
	Huitième Arrondissement.	
Faub. S.-Antoine.	Mademoiselle Démoulin.	Faub. Saint-Antoine, n. 226.
Popincourt.	Madame la Baronne Lagrange-Montarnal.	Rue du Parc-Royal, n. 8.
Marais.	Madame Denis.	Rue Neuve St.-Paul, n. 17.
Quinze-Vingts.	Madame Auguste Pasquier.	Rue des Francs-Bourgeois.
	Neuvième Arrondissement.	
De la Cité.	Mad. la Baronne Pasquier.	Rue de Surènes, n. . .
Hôtel-de-Ville.	Madame de Malartic.	Rue Saint-Louis, n. 30
De l'Arsenal.	Madame Gravier.	Vieille rue du Temple, n. 30.
Isle Saint-Louis.	Mad. la C^sse du Chayla.	rue. . . . .
	Dixième Arrondissement.	
Invalides. / *St.-Thomas-d'Aq.*	Madame Asseline.	Rue Cassette, n. 23.
La Monnoie.	Madame Carré.	Rue St.-Dominique, n. 36.
Faub. S.-Germain.	Madame de Ménerville.	Rue de l'Université, n. 30.
	Onzième Arrondissement.	
Luxembourg. / *Ecole de Médecine.*	Madame Asseline.	Rue Cassette, n. 23.
Sorbonne. / *Palais de Justice.*	Madame Prestre.	R. St.-André-des-Arcs, n. 17.
	Douzième Arrondissement.	
Observatoire.	Madame Charton.	Rue de Tournon, n. 26.
Saint-Jacques.	Madame Puissant.	Quai de la Tournelle, n. 51.
Jardin du Roi.	Madame Lhuillier.	Cloître Saint-Marcel, n. 5.
Saint-Marcel.	Madame de Vaudecourt.	Rue d'Enfer, n. 43.
	Mad. Durand, née Cochin, *honoraire.*	Rue Saint-Jacques, n. 247.

SECTION II.

ASSOCIATION PATERNELLE

Des Chevaliers de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et du Mérite, instituée de l'agrément de Sa Majesté.

Cette Association, purement de bienfaisance, est sous la protection de S. A. R. MADAME, et présidence suprême de S. A. S. Monseigneur le duc de BERRI

Les dons et souscriptions, les demandes d'admission dans les deux maisons d'éducation fondées par ladite association paternelle, l'une, pour les garçons, à Senlis (département de l'Oise), l'autre, pour les demoiselles, à Versailles, avenue de Saint-Cloud, nos. 85 et 87, ainsi que les demandes de secours, annuels ou temporaires, destinés à des Chevaliers de Saint-Louis et à leurs veuves, doivent être adressées aux Comités centraux établis dans chaque chef-lieu de département : et pour le département de la Seine, à Paris, au Comité d'administration générale.

COMITÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,

Rue Neuve-Saint-Roch, n. 45.

M. le Maréchal Duc de Coigny, } *Présidens.*
M. le Marquis de Biron, }

M. le Maréchal Duc de Reggio. *Gr.-Cr.*, }
M. le Prince de Montmorency. } *Vice-Présidens.*
M. le Comte de Béthisy, *Grand'Croix.* }
M. le Duc d'Aumont, }

M. le Comte Combarel de Vernège, } *Secrétaires.*
M. de la Live, }
M. le Marquis de Brion, *Vice-Secrétaire.*

M. De la Live, *Président* }
M. le Chev. de Bourbon-Conty, *Vice* } *de la Commission des Finances.*
M. le Chev. de Morembert, *Prés.* }

M. le Marquis d'Autichamp, }
M. le Marquis de Bouzols, } *Grands'Croix de l'Ordre de St.-Louis.*
M. le Marquis de Jaubal, }
M. le Comte de Champigny, }

M. le Comte de Gontaut Saint-Blancart, }
M. le Comte d'Oilliamson, }
M. le Comte de Villeblanche, } *Commandeurs.*
M. le Baron d'Aboville, }

M. le Vte. de Montmorency.
M. le Marquis de Puyvert.
M. le Comte de Saint-Martial d'Aurillac.
M. le Chevalier Micaute de la Vieuville.
M. le Vicomte de Mazancourt.
M. de Charrin.
M. le Comte de Laval-Montmorency.
M. de Pressigny.
M. le Vicomte d'Osmont.
M. le Comte de Bonald.
M. le Marquis de la Suze.

CHAPITRE VI.

Ordres de France; Grands d'Espagne; François décorés d'Ordres étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE DU SAINT-ESPRIT,

CRÉÉ PAR HENRI III, EN 1578 ET 1579.

Cet Ordre est composé de cent Chevaliers, y compris les Princes du sang et de la Famille royale, les Prélats et les Grands-Officiers Commandeurs; ils sont nommés par le Roi, le Chapitre assemblé.

Les seuls Chevaliers françois, regnicoles, composent ce nombre.

Le Roi est Grand-Maître de l'Ordre, et prête en cette qualité serment, le jour de son sacre, de maintenir l'Ordre, et de ne pas souffrir la moindre altération dans ses principaux statuts.

Les Prélats sont: quatre Cardinaux, quatre Archevêques ou Evêques, et le Grand-Aumônier de France, qui fait toujours partie de l'Ordre; ils sont Commandeurs, et ne reçoivent que l'Ordre du Saint-Esprit.

Les autres Chevaliers doivent toujours avoir reçu l'Ordre de Saint-Michel, avant de recevoir celui du Saint-Esprit; ils entourent leurs armes des colliers de ces Ordres, et prennent le titre de Chevaliers des Ordres du Roi.

Les Grands-Officiers Commandeurs sont: le Chancelier de l'Ordre, le Grand-Prévôt, Maître des cérémonies; le Grand-Trésorier, et le Secrétaire.

Le collier de l'Ordre du Saint-Esprit est composé de fleurs de lis et de trophées d'armes en or, d'où naissent des flammes et des bouillons de feu, et de la lettre H. couronnée.

La décoration consiste en une croix d'or, à huit pointes pommetées d'or, émaillée de blanc sur les huit pointes, ayant une fleur de lis aux quatre angles; au milieu est figurée une colombe les ailes déployées, en émail, d'un côté, et de l'autre, l'image de Saint-Michel, or et émail. La croix des Cardinaux et des Prélats représente une colombe des deux côtés.

Les Chevaliers portent cette croix attachée à un large ruban bleu-céleste moiré, passé sur l'épaule de droite à gauche, en forme de baudrier.

Les Ecclesiastiques la portent en forme de collier.

Les Officiers non Commandeurs, qui sont: le Héraut et l'Huissier la portent en sautoir.

Les Chevaliers portent aussi cette croix brodée en argent sur le côté gauche de leur habit, avec une colombe au milieu, et les angles garnis de fleurs de lis.

La devise de l'Ordre est: *Duce et auspice.*

LE ROI, *Chef et Souverain Grand-Maître.*

1er. *Septembre* 1760.

FERDINAND IV, Roi des Deux-Siciles.

1er. *Janvier* 1771.

MONSIEUR, Frère du Roi.

1er. *Janvier* 1773.

M. le Duc de BOURBON, Prince de CONDÉ.

1er. *Janvier* 1777.

M. le Prince de LAMBESC.

M. le Maréchal Duc de COIGNY, *Pair de France, Gouverneur des Invalides.*

1er. *Janvier* 1784.

M. le Duc de la VAUGUYON, *Lieutenant général, Pair de France,* rue Saint-Lazare.

30 *Mai.*

M. le Duc de la ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, rue Royale, n. 9.

27 *Mai* 1787.

M. le Duc d'ANGOULÊME.

2 *Février* 1789.

M. le Duc d'ORLÉANS.

31 *Mai.*

M. le Duc de BERRY.

Chèvaliers admis et non encore reçus.

7 *Juin* 1767.

DON ANTOINE, Infant d'Espagne.

1808.

M. le Cardinal Duc de TALLEYRAND-PÉRIGORD, *Grand-Aumônier de France.*

1810.

Le PRINCE HÉRÉDITAIRE DES DEUX-SICILES.

Le Prince LÉOPOLD DES DEUX-SICILES.

1814.

Le PRINCE RÉGENT DU ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Le Duc d'YORCK.

Le Duc de CLARENCE.

Le ROI D'ESPAGNE.

DON CARLOS, Infant d'Espagne.

1815.

L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

L'EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.

LE ROI DE PRUSSE.

Le Duc de WELLINGTON.

1816.

Le Prince héréditaire d'Autriche.
Don François-de-Paule-Antoine-Marie, Infant d'Espagne.
Don Charles-Louis, Infant d'Espagne.
Louis, Prince de Hohenloe-Bartenstein.
Le Prince Schwarzenberg.

1818.

Frédéric IV, Roi de Danemarck.
Le Duc de Richelieu, Pair de France, Ministre d'Etat.

Grands-Officiers Commandeurs.

1814. M. Dameray, Chancelier de France, *Chancelier et Surintendant des Finances de l'Ordre*, au Luxembourg.

1789. M. de Barentin, ancien Garde-des-Sceaux de France, *Chancelier* honoraire *des Ordres de Saint-Michel, du Saint-Esprit et de Saint-Louis*, au Luxembourg.

1783. M. le Marquis d'Aguesseau, Pair de France, *Grand-Prévôt, Maître des Cérémonies*, rue de Paradis, faubourg Poissonnière, n. 27.

1815. M. le Comte de Seze, Pair de France, *Grand-Trésorier*, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 20.

1816. M. le Marquis de Villedeuil, Ministre d'Etat. *Secrétaire des Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 25.

1816. M. le Comte Ferrand, Pair de France. *Secrétaire* honoraire *des Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit*, rue d'Enfer, n. 31.

Officiers non Commandeurs, suivant l'ordre de création de leurs Offices et de leur nomination.

1816. M. Du Tillet de Villars. *Héraut Roi d'armes*, à Versailles.
1816. M. Tiolier, fils, *Huissier*, Hôtel des Monnoies, à Paris.
. . . . M. . . . . , *Intendant.*
. . . . M. . . . . , *Généalogiste.*
. . . . M. . . . . , *Historiographe et Garde des Archives.*
. . . . M. . . . . , *Garde des Rôles et Secrétaire de la Chancellerie.*
. . . . M. . . . . , *Trésorier, Payeur et Receveur particulier.*

SECTION II.

ORDRE DE SAINT-MICHEL,

INSTITUÉ PAR LOUIS XI, EN 1469.

Le nombre des Chevaliers de cet Ordre fut, lors de son institution, fixé à trente-six; mais les promotions furent tellement multipliées jusqu'au règne de Henri III, que ce monarque, pour rendre à l'Ordre tout son éclat, ordonna, en créant celui du Saint-Esprit, que les Chevaliers de ce nouvel Ordre fussent auparavant reçus Chevaliers de Saint-Michel.

Louis XIV, en 1665, limita le nombre des Chevaliers à cent, outre ceux du Saint-Esprit.

Cette fixation a été confirmée par ordonnance du 16 novembre 1816.

Le grand collier est en or, et se compose de coquilles d'argent entrelacées l'une dans l'autre par des aiguillettes d'or. On suspend au milieu une médaille représentant Saint-Michel foulant aux pieds le dragon.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes émaillées de blanc, cantonnées de quatre fleurs de lis d'or, chargées en cœur d'un Saint-Michel foulant aux pieds le dragon, le tout de couleur naturelle.

Les Chevaliers portent sur leur veste un grand ruban de soie noire, moiré, passé de l'épaule droite au côté gauche, auquel est attachée la croix de l'Ordre.

L'Ordre de Saint-Michel est spécialement destiné à servir de récompense et d'encouragement aux François qui se distinguent dans les lettres, les sciences et les arts, ou par des découvertes, des ouvrages et des entreprises utiles à l'État. (Ordonnance du 16 novembre 1816).

Toute demande d'admission dans l'Ordre est adressée au Ministre de la maison du Roi, qui en fait son rapport à Sa Majesté, et propose celles susceptibles d'être accueillies. (Même ordonnance).

LE ROI.

Chevaliers.

1775. M. MORAT, *ancien Directeur général des Pompes du Roi*, rue des Anglaises, n. 5, Faubourg Saint-Marcel.

1786. M. ROCHARD, *Professeur en Médecine de la Faculté de Strasbourg, ancien Médecin en chef des armées du Roi*, rue de l'Université, n. 84.

1787. M. BAYARD DE LA VINGTRIE, *ancien Lieutenant général de Belesme*, au Mans, rue du Mail.

1788. M. PORTAL, *de l'Académie des Sciences, Médecin*, rue de Condé, n. 12.

Chevaliers admis et non encore reçus. Messieurs.

1771. Le Baron de SAIZIEU, *ancien Consul général*, à Aix.

1789. PONS, *Maréchal-de-Camp*, rue de Rohan, n. 8.

1789. RUFFIN, *ancien 1er Secrétaire interprète du Roi pour les langues orientales*, à Constantinople.

1789. PARIS, *ancien Architecte du Roi*, à Besançon.

1790. CHAPTAL, Comte de Chanteloup, *membre de l'Académie royale des Sciences*, rue de l'Université, Faubourg Saint-Germain, n. 45.

1790. Le Comte DEDELAY-D'AGIER, à Romans (Drôme).

1790. MASSOT, *ancien Chirurgien des gardes-du-corps*, à Perpignan.

1797. DISTEL, *Chirurgien du Roi*, en Cour.
1797. GUERIN, *Medecin de Mgr le Prince de Condé*, au Palais Bourbon.
1797. PHILIBERT, *Chirurgien de Monseigneur le Duc de Bourbon, Prince de Condé*, à Nancy.
1797. MILLET, *Chirurgien de Monseigneur le Duc de Bourbon, Prince de Condé*, rue du Four Saint-Germain, n. 44.
1797. MARCHAND (Nicolas), *ancien Professeur de Chirurgie*, à Lille.
1798. VALENTIN, *Membre de l'ancien Collège et de l'ancienne Académie de Médecine*, rue Saint-Honoré, n. 27.
1800. LEFAIVRE, *ancien Médecin des Armées, Inspecteur des eaux thermales*, à Bourbonne-les-Bains.
1815. Le Chevalier VALENTIN (Louis), *ancien Médecin en chef des armées et hôpitaux français en Amerique*, à Nancy.
1816. Le Baron MARCHAND, *Médecin des Armées*, à Metz.
1816. L'Abbé VECKLEIN, à Vienne en Autriche.
1816. Le Baron de STIFFT, *Conseiller d'Etat et Médecin de l'Empereur d'Autriche.*
1816. ZAIGUELIUS, *Curé de l'église française de Sainte-Anne*, à Vienne en Autriche.
1816. DUVIVIER, *Peintre français*, établi à Vienne en Autriche.
1816. COULOMB, *ancien Insp. général du service de santé de la marine*, rue Bergère, n. 7.
1816. KERAUDREN, *Médecin en chef de la Marine, Inspecteur général du service de santé de la Marine*, rue Taitbout, n. 12.
1816. LESNE, *Chirurgien de la Cour Impériale et de S. A. I. l'Archiduc Charles*, à Vienne.
1816. COSTE, *Médecin en chef de l'hôtel des Invalides.*
1816. REGNAULT, *Médecin en chef, adjoint de l'hôpital de la Garde royale*, rue Duphot, n. 11.
1816. ACHARD DE GORMANE, *Procureur général à la Cour royale de Grenoble.*
1816. LUCAS, *Médecin de* MADAME, *Duchesse d'Angoulême, et Inspecteur des eaux de Vichy*, quai Malaquais, n. 9.
1816. SAGE, *de l'Académie des Sciences*, à l'Hôtel des Monnoies.
1816. Le Chevalier de JUSSIEU, *de l'Académie des Sciences*, au Jardin du Roi.
1816. Le Chev. DELAMBRE, *de l'Académie des Sciences*, rue du Dragon, n. 10.
1816. MIRBEL, *de l'Académie des Sciences, Maître des Requêtes, Secrétaire gén. du Ministère de l'Intérieur*, rue de Grenelle S.-G., n. 101.
1816. OUDINOT (Jean-Baptiste), *Avocat près la Cour royale de Nancy.*
1816. BROUSSONET (Jean-Louis-Victor), *Médecin*, à Montpellier.
1816. SUE, *Médecin en chef de la Maison militaire du Roi*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 5.
1816. AGASSE, *Secrétaire des commandemens du Grand-Maître de France*, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 24.
1816. CLÉMENT, *Négociant*, à Aix.
1816. Le Chevalier DACIER, *de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, rue de Colbert, n. 4.
1816. FABRE, *premier Pharmacien du Roi*, aux Tuileries, aile neuve.
1816. DE SCELLES, *Chirurgien*, à Caen.
1816. PIOT DE MONTAIGU, *Médecin consultant du Roi*, rue de l'Arbre-Sec, n. 33.

1816. Gastellier, *Médecin*, rue du Four-Saint-Germain, n. 17.
1816. Louvart de Pontigny, *ancien Avocat au Parlement de Rennes.*
1816. Méjean de Saint-Bresson, *Négociant*, à Ganges.
1816. Dibos, père, *Receveur des Contributions*, à Valognes.
1816. Brusle, *Médecin du Louvre*, rue de l'Oratoire, hôtel d'Angivilliers.
1816. Jueié, père, *Propriétaire de la Manufacture de soie établie à la Sône*, rue de Provence, n. 10.
1816. Barthélemy, *Banquier, membre du Conseil-général du département de la Seine*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 45.
1816. Baron, *Directeur du Mont-de-Piété*, rue des Petits-Augustins.
1816. La Roche, *Médecin*, à Rouen.
1816. Le Chevalier Hallé, *Médecin, de l'Académie des Sciences*, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
1816. Dupuytren, *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu*, place du Petit-Bourbon, n. 4.
1816. Quatremere de Quincy, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Condé, n. 14.
1816. De Prony, *de l'Académie des Sciences*, rue Culture-Ste.-Catherine, Hôtel de Carnavalet.
1816. Le Baron Sané, *Inspecteur général des Constructions navales*, rue de Hanovre, n. 17.
1816. De l'Espine, *Directeur de la Monnoie de Paris.*
1816. Brongniart, *de l'Académie des Sciences, Directeur de la Manufacture royale de Sèvres*, rue S.-Dominique-S.-Germain, n. 71.
1816. Girodet, *Peintre, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 55.
1816. Gérard, *Peintre, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
1816. Lemot, *Sculpteur, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue Mazarine, n. 44.
1816. Peyre, *Architecte, de l'Académie des Beaux-Arts*, rue des Saints-Pères, n. 38.
1816. Lamandé, père, *Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées*, rue du Bac, n. 95.
1816. Denis de Villieres, *Doyen des Notaires de Paris*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 3.
1816. Péan de Saint-Gilles, *Notaire du Roi*, quai Malaquais, n. 9.
1816. Didot, l'aîné, *Imprimeur du Roi*, rue du Pont-de-Lodi.
1816. Tiolier père, *ancien Graveur général des monnoies de France*, rue Thévenot, n. 16.
1816. Collin de Bar, *ancien membre du Conseil supérieur de Pondichéry*, rue des Deux-Portes Saint-Jean, n. 1.
1816. Colon, *ancien Chirurgien de Louis XV et de Mesdames*, rue de Verneuil, n. 37.
1816. Durande, *Médecin, ancien Maire de Dijon.*
1817. Bougon, *Docteur en Chirurgie*, rue Saint-Honoré, n. 333.
1817. Colin, *Avocat, Membre du Conseil de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans*, rue Coquillère, n. 42.
1817. Alibert, *premier Médecin ordinaire du Roi et de l'Hôpital Saint-Louis*, rue de Varennes, n. 4.
1818. Manoury, *Président du Tribunal de Commerce de Rouen.*

SECTION III

Ordre royal et militaire de Saint-Louis, Institution du Mérite militaire.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

Cet Ordre, institué par Louis XIV au mois d'avril 1693, et confirmé par Louis XV en 1719, pour récompenser les services militaires, est divisé en Grand'sCroix, Commandeurs et Chevaliers.

Le Roi en est le Grand-Maître.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes pommetées de même, émaillée de blanc, bordée d'or, anglée de quatre fleurs de lis aussi d'or, au champ de gueule, chargée, au centre, de l'effigie de Saint-Louis, cuirassé d'or et couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, et de la gauche une couronne d'épine et les clous de la passion, entourée d'un cercle d'azur sur lequel est cette légende en or: *Ludovicus magnus instituit* 1693.

Au revers est un médaillon de gueule à une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier liée de l'écharpe blanche, le tout entouré d'un cercle d'azur, avec cette devise en lettres d'or: *Bellicæ virtutis præmium.*

Les Grand'sCroix portent la croix de l'Ordre attachée à un large ruban couleur de feu, passé de droite à gauche en forme de baudrier. Ils la portent aussi brodée en or sur l'habit et le manteau.

Les Commandeurs portent la même décoration que les Grands'Croix, à l'exception de la croix en broderie sur l'habit et le manteau.

Les Chevaliers portent la croix attachée à un petit ruban couleur de feu, placé à la boutonnière de l'habit.

Aux termes d'une ordonnance du Roi, du 30 mai 1816, le Garde des Sceaux de France remplit les fonctions de Garde-des-Sceaux de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et du Mérite militaire.

L'administration de l'Ordre est confiée au Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre, qui en dirige et surveille toutes les parties, la perception des revenus, les paiemens et les dépenses.

Dans les cérémonies publiques, les Grands'Croix, Commandeurs et Chevaliers prennent rang concurremment avec les membres de la Légion d'honneur, par ancienneté de nomination, savoir:

Les Grand'sCroix avec les Grand'sCroix de la Légion;

Les Commandeurs avec les Grands-Officiers de la Légion;

Les Chevaliers après les Commandeurs de la Légion, mais avec les Officiers, et avant les Chevaliers de la Légion.

LE ROI, Chef souverain et Grand-Maître.

MONSIEUR, frère du Roi.

M. le Duc d'ANGOULÊME.

M. le Duc de BERRY.

M. le Duc d'ORLÉANS.

M. le Duc de BOURBON, Prince de CONDÉ.

GRAND'CROIX. SERVICE DE TERRE.

Promotion du . . . . . 1793.

M. le Comte de Béthizy, Lieutenant général.
M. le Maréchal Marquis de Viomenil.

Promotion du 24 juin 1814.

M. le Marquis de Monspey, Lieutenant général.

Promotion du 23 août.

M. le Maréchal Duc de Valmy, Pair de France.
M. le Marquis de Vaubecourt, Lieutenant général.
M. le Marquis d'Autichamp, Lieutenant général.
M. le Marquis de Bouzolz, Lieutenant général.
M. le Comte Denoue, Lieutenant général.
M. le Duc de Damas, Pair de France, Lieutenant général.

Promotion du 31 août.

M. le Cte. de Jobal, Lieut. gén., Major gén. des Gardes-du-Corps.

Promotion du 27 décembre.

M. le Marquis de Champigny, Lieutenant général.

Promotion du 28 février 1815.

M. le Comte d'Albignac (J.-Ch.), Lieutenant général.

Promotion du 31 octobre.

M. le Comte de Bonsol. Lieutenant général.

Promotion du 1er. novembre.

M. le Vicomte Barentin de Montchal, Lieutenant général.
M. le Comte de Briou, Lieutenant général.
M. le Comte Beaupoil de Saint-Aulaire, Lieut. général.

Promotion du 30 décembre.

M. le Comte de Tinteniac, Lieutenant général.

Promotion du 3 mai 1816.

M. le Maréchal Duc de Reggio, Pair de France, Commandant en chef la Garde nationale de Paris.
M. le Maréchal Marquis de Gouvion Saint-Cyr, Pair de France Ministre Secrétaire d'État ayant le Département de la Guerre.
M. le Marquis de Balivière, Lieutenant général.
M. le Comte de Durfort, Pair de France, Lieut. général.
M. le Comte de Precy. Lieutenant général.
M. le Duc de Croï d'Havré, Pair de France, Lieut. général.

M. le Marquis de CRENOLLE, Lieutenant général.
M. le Comte de NANTOUILLET, Lieutenant général.
M. le Baron de BACHMANN-ANDERLITZ, Lieutenant général.
M. le Marquis de RIVIÈRE, Lieutenant général.

Promotion du 24 août 1817.

M. le Vicomte de FONTANGES, Lieutenant général.
M. le Comte d'IVORY, Maréchal-de-camp.

Promotion du 30 septembre 1818.

M. le Maréchal Comte SERRURIER, Pair de France.
M. le Comte de LANAN (Max. d'Iselin), Lieutenant général.
M. le Marquis DE LA TOUR MAUBOURG, Lieutenant général, Pair de France.
M. le Marquis MAISON, Lieutenant général, Pair de France

GRAND'CROIX. SERVICE DE MER.

Promotion du 23 juillet 1814.

M. le Comte de VAUGIRAUD, Vice-Amiral.

Promotion du 27 décembre.

M. de BRUYÈRES DE CHALABRE, Vice-Amiral.
M. le Comte de MÉDINE, Vice-Amiral.

Promotion du 3 mai 1816.

M. le Vicomte du BOUCHAGE, Lieut. général, Ministre d'Etat.
M. le Comte de FERRIÈRES, Contre-Amiral.

Promotion du 21 octobre 1818.

M. le Comte TRUGUET, Vice-Amiral.

COMMANDEURS. SERVICE DE TERRE.

Promotion du 9 août 1814.

M. le Comte de SAINT-MARSAULT, Lieutenant général.

Promotion du 20 août.

M. le Marquis de CHERISEY, Lieutenant général.

Promotion du 23 août.

M. le Comte de MACHAULT, Lieutenant général.
M. le Baron d'HAREMBURE, Lieutenant général.
M. le Comte d'ESCARS, Lieutenant général.
M. le Comte de DAMAS (Ch.), Pair de France, Lieut. général.
M. le Comte du MUY, Pair de France, Lieutenant général.

M. le Baron LERY, Lieutenant général.
M. le Comte DUMAS (Mathieu). Lieutenant général.
M. le Comte de CHAUMONT (Dupont), Lieutenant général.
M. SEROUX, Baron de FAY, Lieutenant général.
M. le Comte SCHAWENBOURG, Lieutenant général.
M. le Comte O'MAHONY, Lieutenant général.
M. le Marquis du HALLAY, Lieutenant général.
M. le Chevalier NOIZET DE SAINT-PAUL, Maréchal-de-camp.
M. le Comte de la GALISSONNIÈRE, Lieutenant général.
M. de SOLÉMY, Maréchal-de-camp.
M. le Comte BOZON DE TALLEYRAND, Lieutenant général.
M. le Marquis d'AGOULT, Lieutenant général.
M. le Marquis de la CHASSE DE VERIGNY, ancien Colonel.

Promotion du 25 août 1814.

M. le Marquis de BUSSET, Maréchal-de-camp.
M. le Vicomte de SESMAISONS, Lieutenant général.
M. le Vicomte de CROISMARE, Lieutenant général.

Promotion du 5 septembre.

M. le Comte de CHAUMONT QUITRY, Lieutenant général.

Promotion du 14 septembre.

M. le Comte de GIBON KERISOUET, Maréchal-de-camp.

Promotion du 24 septembre.

M. le Maréchal Duc d'ALBUFERA.
M. le Comte d'AUTICHAMP (Ch.-M.-Aug.-Jos.) de BEAUMONT, Lieutenant général.

Promotion du 6 décembre.

M. le Comte DUPONT, Lieutenant général.

Promotion du 22 décembre.

M. le Comte de la MARTHONIE, Lieutenant général.

Promotion du 24 décembre.

M. MOURSIN DE BERNICOURT, Lieutenant général.

Promotion du 27 décembre.

M. le Comte DUPLESSIS, Lieutenant général.
M. le Marquis de GAIN DE MONTAGNAC, Lieutenant général.
M. le Marquis de LUBERSAC, Lieutenant général.
M. le Comte de PELISSIER, Maréchal-de-camp.
M. le Comte de BERNES D'ORIVAL, Lieutenant général.
M. le Comte de la GRANDVILLE, Lieutenant général.
M. le Comte SORBIER, Lieutenant général.

M.

M. le Comte de Marescot, Lieutenant général.
M. le Baron d'Albignac (L.-Alex.), Lieutenant général.
M. le Comte Milet de Mureau, Lieutenant général.
M. le Comte d'Oilliamson, Lieutenant général.

Promotion du 3 janvier 1815.

M. le Marquis de la Grange, Lieutenant général.
M. le Comte de Caumont, Lieutenant général.

Promotion du 17 janvier.

M. le Baron de Pujol, Lieutenant général.
M. le Marquis de Lons, Lieutenant général.

Promotion du 1er. février.

M. le Marquis Le Tourneur, Lieutenant général, Major des Gardes-du-Corps de Monsieur.

Promotion du 4 février.

M. O'Connel, Lieutenant général.

Promotion du 10 février.

M. le Comte Desdorides, Lieutenant général.

Promotion du 11 mars.

M. le Baron d'Aboville (Aug.-Marie), Maréchal-de-camp.

Promotion du 30 juillet.

M. le Comte de Caldagues, Lieutenant général.

Promotion du 30 octobre.

M. le Vicomte de Busseul, Lieutenant général.
M. le Vicomte d'Agoult (J.-A.), Lieutenant général.

Promotion du 31 octobre.

M. le Chevalier d'Agay, Lieutenant général.
M. Joussineau, Baron de Tourdonnet, Lieutenant général.

Promotion du 1er. novembre.

M. le Chev. de Montesquiou de Fezensac, Lieuten. gén.
M. le Comte de la Tourette Portales, Lieut. général.
M. le Comte de Valory, Maréchal-de-Camp.
M. le Baron d'Hunolstein, Lieutenant général.
M. le Baron de Rebel, Lieutenant général.
M. le Comte Louis de Clermont-Tonnerre-de-Thoury, Lieutenant général.

Promotion du 5 novembre.

M. le Vicomte de Messey, Lieutenant général.
M. le Comte de Ginestous, Maréchal-de-camp.

Promotion du 13 décembre.

M. le Marquis de Gasville, Maréchal-de-camp.

Promotion du 30 décembre 1815.

M. le Comte de Lussac, Maréchal-de-camp.

Promotion du 31 décembre.

M. le Marquis de Brisay, Maréchal-de-camp.

Promotion du 3 mai 1816.

M. le Maréchal Duc de Bellune.
M. le Maréchal Duc de Tarente.
M. le Maréchal Duc de Raguse.
M. le Maréchal Marquis de Beurnonville.
M. le Baron Ernouf, Lieutenant général.
M. le Comte Despinois, Lieutenant général.
M. le Marquis Chasseloup-Laubat, Lieutenant général.
M. le Marquis Law de Lauriston, Lieutenant général.
M. le Comte Bordesoulle, Lieutenant général.
M. le Baron Bubreton, Lieutenant général.
M. le Comte d'Ortan, Lieutenant général.
M. le Vicomte de Briche, Lieutenant général.
M. le Vte. de Saint-Blancard Gontaut-Biron, Lieut. gén.
M. le Chevalier de Rebourguil, Lieutenant général.
M. le Marquis d'Ecquevilly, Lieutenant général.
M. le Vidame de Vassé, Lieutenant général.
M. le Comte Baschy du Cayla, Lieutenant général.
M. le Comte Roger de Damas, Lieutenant général.
M. le Marquis de Lambertye, Lieutenant général.
M. le Marquis de Thumerie, Lieutenant général.
M. le Marquis de Jumilhac, Lieutenant général.
M. le Marquis de Sennevoy, Lieutenant général.
M. le Marquis de Clermont-Gallerande, Pair de France.
M. le Baron de Bartillat, Lieutenant général.
M. le Marquis de Chasteloger, Lieutenant général.
M. le Comte de Loverdo, Lieutenant général.
M. Sapinaud, Lieutenant général.
M. le Comte d'Astorg, Lieutenant général.
M. le Comte du Cluzel, Lieutenant général.

Promotion du 9 juin.

M. le Vicomte Donnadieu, Lieutenant général.

Promotion du 24 août 1817.

M. le Vicomte Villers-Lafaye, Lieutenant général.
M. le Comte de Bourmont, Lieutenant général.
M. le Chevalier de Guilhem, Lieutenant général.

Promotion du 18 mars 1818.

M. Levesque, Comte de la Ferrière, Lieutenant général.

Promotion du 25 mars 1818.

M. le Comte de DILLON (Edouard), Lieutenant général.

Promotion du 30 septembre.

M. le Marquis DESSOLLES, Lieutenant général.
M. le Baron de la ROCHEFOUCAULT, Lieutenant général.
M. le Comte d'OLLONE (Alex.), Maréchal-de-camp.
M. le Comte TRIGANT DE BEAUMONT, Maréchal-de-camp.
M. le Comte d'AMBRUGEAC (Louis), Maréchal-de-camp.

COMMANDEURS. SERVICE DE MER.

Promotion du 4 septembre 1814.

M. de PERIGNY.

Promotion du 5 octobre.

M. de DRÉE DE LA SERRÉE, Contre-Amiral.
M. le Comte de PEYTÈS DE MONCABRIÉ (Sernin-Joseph), Contre-Amiral.

Promotion du 3 mai 1816.

M. le Marquis de SERCEY, Vice-Amiral.
M. le Comte de MISSIESSY, Vice-Amiral, Commandant de la Marine, à Toulon.
M. le Marquis de SAINT-FÉLIX, Vice-Amiral.
M. de LESSEIGUES, Vice-Amiral.
M. le Comte GOURDON, Contre-Amiral, Commandant de la Marine, à Rochefort.
M. LEVASSEUR DE VILLEBLANCHE, Contre-Amiral.
M. le Comte RAFELIS DE BROVES, Contre-Amiral.
M. le Comte COLBERT DE MAULEVRIER, Contre-Amiral commandant la compagnie des gardes du pavillon.

Promotion du 21 octobre 1818.

M. le Comte ROSILY-MESROS, Vice-Amiral.
M. le Comte d'AUGIER, Contre-Amiral, commandant de la Marine, à Rochefort.
M. de la ROCHE-KERANDARON, ancien Capitaine de vaisseau.

M. le Garde des Sceaux de France a les Sceaux de l'Ordre.

ÉTRANGERS DÉCORÉS DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS.

Grand's Croix.

M. le Baron de DUKA, Lieutenant général d'artillerie.
M. le Comte de RADETSKY, Lieutenant général.

M. Kutschera, Lieutenant général, Aide-de camp de l'Empereur d'Autriche.
M. le Comte de Kleebersberg, Lieutenant général, Aide-de-camp de l'Empereur d'Autriche.
M. Ouvaroff, général en chef.
M. le Baron Wintzingerod, général en chef.
M. le Prince Wolkonsky, Major général.
M. le Prince Barclay de Tolly.
M. le Baron de Frimont, Général de cavalerie.
M. le Marquis de Saint-Simon, Lieutenant général Espagnol.
M. le Baron de la Tour, Lieutenant général Piémontois.

Commandeurs.

M. Radossevisch, Général major.
M. le Comte Ostermann, Lieutenant général.
M. Konownitzin, Lieutenant général.
M. le Comte Schouwaloff, Lieutenant général.
M. le Prince Troubitzkoi, Lieutenant général.
M. le Comte Orloff Denissoff, Lieutenant général.
M. Tchernicheff, Lieutenant général.
M. le Comte de Lambert, Lieutenant général.
M. le Comte Ojarowsky, Lieutenant général.
M. le Prince Repnin, Lieutenant général.
M. Pozzo di Borgo, Général major.
M. le Comte d'Andezelle, Lieutenant général Piémontois.
M. le Baron Vincent, Ministre Plénipotentiaire d'Autriche.
M. le Baron de Salis-Zitzers, Suisse.
M. le Marquis d'Yenne, Général Piémontais.
M. le Baron Espiard de Colonge, Direct. gén. Bavarrois.

INSTITUTION DU MÉRITE MILITAIRE,

Créée par Louis XV, en mars 1759.

Cet Ordre a été institué pour récompenser les services militaires rendus par des officiers qui professent la religion protestante.

Une ordonnance du Roi, du 25 novembre 1814, applique les dispositions de l'édit de 1759 à tous les officiers des troupes de terre et de mer qui ne professent pas la religion catholique, apostolique et romaine.

Cette ordonnance porte que le ruban du Mérite militaire est le même que celui de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Le nombre des Grand'sCroix ne peut excéder quatre, celui des Commandeurs huit; le nombre des Chevaliers est indéterminé.

La décoration consiste en une croix d'or émaillée, à huit pointes pommetées et anglées de fleurs de lis d'or, au centre de gueule chargé d'une epée en pal, entouré de cette légende: *Pro virtute bellicâ.* Au revers, une couronne de laurier avec cette légende: *Ludovicus XV instituit* 1759.

Les Grands'Croix et les Commandeurs portent cette croix suspendue à un large

ruban couleur de feu, placé en écharpe. Les Grands'Croix portent de plus cette croix brodée en or sur l'habit et sur le manteau.

Les Chevaliers la portent à la boutonnière de l'habit, attachée aussi à un ruban couleur de feu.

Etrangers décorés de l'Institution du Mérite Militaire.

Grand'sCroix.

M. le Comte TAUENTZIEN DE VITTEMBERG, Général d'infanterie prussienne.
M. le Baron de BULOW, Général d'infanterie prussienne.
M. le Baron de ZIETEN, Lieutenant général Prussien.
M. le Baron de KNESEBECK, Lieutenant général, Aide-de-camp du Roi de Prusse.
M. le Baron d'OPPEN, Lieutenant général, Aide-de-camp du Roi de Prusse.
M. le Comte de SACKEN, Général Russe.
M. DON, Général Anglais.

Commandeurs.

M. le Comte de GOLTZ, Général-major.
M. le Baron de BOYEN, Général-major.
M. le Baron de MUFFLING, Général-major.
M. de LOBENTHAL, Général-major.
M. le Comte de HACKE, Général-major.
M. de LANGENAU, Général-major, Autrichien.
M. le Baron de JOMINI, Lieutenant général.
M. CANNAC DE HAUTE-VILLE, Maréchal-de-camp.
M. GRAFFENRIED (Abraham), Suisse.
M. le Comte de LOTTUN, Lieutenant général Prussien.
M. de RYSSEL, Général-major, Prussien.
M. de HOBE, Général-major, Prussien.
M. le Comte de HENKEL, Général-major, Prussien.
M. de LOSSAN, Général-major, Prussien.
M. de BORKE, Général-major, Prussien.
M. DURHAM, Contre-Amiral, Anglais.

SECTION IV.

ORDRES ROYAUX

MILITAIRES ET HOSPITALIERS DE SAINT-LAZARE, ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL RÉUNIS.

Les auteurs n'étant point d'accord sur l'époque de la fondation de l'Ordre de Saint-Lazare, nous nous bornerons à dire qu'il fut réuni à l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, institué par Henri IV, en 1608. Ces Ordres furent confirmés par Louis XIV en avril 1664 et mars 1698, et par Louis XV en avril 1722, juin 1767 et septembre 1770.

Le collier est un chapelet entremêlé de palmes et des chiffres L. S. et M.

La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes, émaillée de pourpre et de vert alternativement, bordée d'or, anglée de quatre fleurs de lis aussi d'or, ayant au centre, d'un côté, l'image de la Vierge, entourée de rayons d'or, et de l'autre l'image de Saint-Lazare sortant du tombeau.

Les Chevaliers portent cette croix attachée à un large ruban vert moiré, passé au col et pendant sur la poitrine.

Les Novices et les Chevaliers de l'Ordre du Mont-Carmel qui ne portent pas sur la croix l'effigie de Saint-Lazare, portent cette croix suspendue à la boutonnière avec un ruban ponceau.

Dans un chapitre tenu en avril 1774, il fut ordonné à tous les Chevaliers et Commandeurs de porter une croix verte à huit pointes, cousue sur l'habit, et dans des cérémonies, sur le manteau; et depuis 1778, cette croix est en paillons d'or vert.

LE ROI, *Protecteur.*

M. . . . . ., *Grand-Maître et Chef général.*

Chevaliers.

1769. M. le Comte HÉLIAND D'AMPOIGNÉ.
1775. M. le Marquis de BOMBELLES.
1779. M. le Marquis de NOAILLES.
1783. M. le Duc de LACHATRE.
1783. M. le Marquis d'AUTICHAMP.
1783. M. le Vicomte de SESMAISONS.
1783. M. le Vicomte de CHAPT DE RASTIGNAC.
1783. M. le Comte d'ALBIGNAC.
1784. M. le Vicomte du ROURE-BRISON.
1784. M. le Comte de SÉGUR.
1788. M. D'OSMONT (Evêque de Comminges).
1788. M. le Marquis D'ESTOURMEL.
1788. M. le Vicomte de BERNIS.
1788. M. le Vicomte de la BARTHE GISCARO.

1788. M. le Vicomte de CLERMONT-TONNERRE.
1788. M. le Vicomte d'AGOULT.
1788. M. le Baron de la ROCHEFOUCAULD.
1788. M. le Vicomte de VALENCE.
1788. M. le Marquis de MAILLÉ LATOUR LANDRY.
1788. M. le Comte du PAC DE BELLEGARDE.

Chevaliers d'honneur.

M. le Baron de DREISEN, Officier russe, nommé à Mittau.
M. . . . . .
M. . . . . .

Clergé.

M. . . . . .
M. . . . . .
M. l'Abbé PICOT, *Chapelain*, à Versailles.

Grands-Officiers Commandeurs.

M. . . . . ., *Chancelier Garde des Sceaux, Surintendant des Finances.*
M. . . . . ., *Prévôt, Maître des Cérémonies.*
M. . . . . ., *Greffier-Secrétaire général.*

SECTION V.

ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Par Ordonnance du Roi, du 26 mars 1816, la Légion d'Honneur, instituée pour récompenser les services civils et militaires, est organisée ainsi qu'il suit (1) :

Le Roi en est le chef souverain et le Grand-Maître.

L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Roi.

L'Ordre Royal de la Légion d'Honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand'sCroix.

Les membres de l'Ordre sont à vie.

Le nombre des Chevaliers est illimité : celui des Officiers est fixé à 2000, celui des Commandeurs a 400, celui des Grands-Officiers à 160, et celui des Gran l'sCroix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades : la réduction se fera par les extinctions.

Les Princes de la famille royale, les Princes du sang, et les étrangers auxquels le Roi confère la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé.

Les étrangers sont *admis* et non reçus, et ne prêtent aucun serment.

La décoration de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles, surmontée de la couronne royale ; le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Henri IV, avec la légende : *Henri IV, Roi de France et de Navarre ;* et de l'autre, trois fleurs de lis, avec cette exergue : *Honneur et Patrie.* Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand'sCroix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers.

Les Chevaliers portent la décoration en argent, à une des boutonnières de leur habit, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette.

Les officiers la portent aussi à une des boutonnières de leur habit, mais en or et avec une rosette au ruban moiré rouge.

Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée à un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers.

Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de leur habit, une plaque semblable à celle des Grand'sCroix, brodée en argent, mais du diamètre de sept centimètres deux millimètres. Ils continuent en outre de porter la simple Croix en or à la boutonnière.

Les Grand'sCroix portent un large ruban moiré rouge passant de l'épaule droite au côté gauche, et au bas duquel est attachée la grande décoration ; ils portent en même tems une plaque brodée en argent, du diamètre de dix centimètres quatre millimètres, attachée sur le côté gauche des habits et manteaux, et au milieu de laquelle est l'effigie de Henri IV, avec l'exergue :

(1) Les lettres d'avis, diplômes ou brevets délivrés depuis la création de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, doivent être renvoyés à la Grande-Chancellerie, pour y être échangés contre de nouveaux brevets signés par le Roi, et contresignés par le Grand-Chancelier.

Honneur et Patrie. Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la simple décoration en or, lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctives de leurs grades.

Les membres de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur portent toujours la décoration.

Nul ne peut être admis dans la Légion d'Honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt-cinq ans en tems de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées par le Roi, en tems de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tout tems, pour les services extraordinaires rendus au Roi et à l'État dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir :

1°. Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier ;

2°. Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier ;

3°. Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur ;

4°. Enfin, pour le grade de Grand'Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées ; mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par une ordonnance spéciale.

Outre les cas extraordinaires, il peut y avoir une ou deux nominations et promotions par année, savoir : une au 1er. janvier, et une au 15 juillet, jour de Saint-Henri, qui est celui de la fête de l'Ordre.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Roi détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, entre les divers ministères, dans la proportion suivante, savoir : un quarantième au ministère de la maison du Roi, deux quarantièmes au ministère de la Justice, un quarantième au ministère des Affaires étrangères, six quarantièmes au ministère de l'Intérieur, deux quarantièmes au ministère des Finances, vingt quarantièmes au ministère de la Guerre, cinq quarantièmes au ministère de la Marine, un demi-quarantième au ministère de la Police générale, deux quarantièmes et demi à la Grande-Chancellerie de la Légion d'Honneur.

Les membres de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur prêtent serment de fidélité au Roi, à l'honneur et à la patrie.

Les Grand'sCroix et les Grands-Officiers de la Légion jouissent, dans les palais royaux et dans les grandes cérémonies, des mêmes droits, honneurs et prérogatives que les Grand'sCroix de l'Ordre de Saint-Louis.

Les Grand'sCroix prennent rang dans les cérémonies publiques avec les Grand'sCroix de l'Ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire, par ancienneté de nomination, les Grands-Officiers avec les Commandeurs de Saint-Louis, par ordre de nomination, après eux les Commandeurs de la Légion, ensuite les Officiers avec les Chevaliers de Saint-Louis, également par ancienneté de nomination ; ensuite les Chevaliers.

Les Grand'sCroix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, religieuses ou civiles, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par les Autorités constituées, conformément au règlement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand'sCroix et les Grands-Officiers de la Légion d'Honneur sont traités comme les Lieutenans-Généraux

employés, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur ; les Commandeurs, comme les Colonels, les Officiers comme les Capitaines, les Chevaliers comme les Lieutenans.

Des Grand'sCroix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Roi et convoqués par le Grand-Chancelier, pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Grands-Officiers, Commandeurs, Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand'sCroix.

La qualité de membre de la Légion d'Honneur se perd, de même que l'exercice des droits et prérogatives inhérens à cette qualité est suspendu, par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

LE ROI, *Chef souverain et Grand-Maître.*

GRAND'S CROIX.

MONSIEUR, Frère du Roi.
M. le Duc D'ANGOULÊME.
M. le Duc DE BERRY.
M. le Duc D'ORLÉANS.
M. le Duc DE BOURBON, Prince de CONDÉ.

Promotion du 2 février 1805.

M. le Duc CAMBACÉRÈS.
M. le Duc de PLAISANCE.
M. le Prince EUGÈNE DE BEAUHARNOIS.
M. le Marquis de MARBOIS, Pair de France.
M. le Duc de VICENCE.
M. le Duc de CADORE.
M. le Maréchal Duc d'AUERSTAEDT, Prince d'Eckmülh.
M. le Duc de CRÈS, Vice-Amiral.
M. le Comte DEJEAN, Lieutenant général.
M. le Duc de GAETE.
M. le Maréchal Marquis de GOUVION-S.-CYR, Pair de France, Ministre Secrétaire d'État au Département de la Guerre.
M. le Maréchal Comte JOURDAN.
M. le Maréchal Duc de VALMY, Pair de France.
M. le Comte de LACÉPÈDE.
M. le Maréchal Duc de DANTZICK.
M. le Duc de BASSANO.
M. le Comte de MARESCOT, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de RAGUSE, Pair de France.
M. le Maréchal Duc de CONEGLIANO.
M. le Maréchal Duc de TRÉVISE.
M. le Comte de SÉGUR.
M. le Maréchal Comte SERURIER, Pair de France.

M. le Maréchal Duc de DALMATIE.
M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Grand-Chambellan.

Promotion du 6 mars 1805.

M. le Maréchal Duc de BELLUNE, Pair de France.
M. le Maréchal Duc de REGGIO, Pair de France.

Promotion du 27 décembre.

M. le Comte d'UNSEBOURG.
M. le Comte FRIANT, Lieutenant général.

Promotion du 8 février 1806.

M. le Maréchal Duc d'ALBUFERA.
M. le Comte AUGUSTE CAFFARELLI, Lieutenant général.

Promotion du 14 juin.

M. le Comte VER-HUELL, Vice-Amiral.

Promotion du 7 avril 1807.

M. le Comte SÉBASTIANI, Lieutenant général.

Promotion du 11 juillet.

M. le Comte DUPONT, Lieutenant général.

Promotion du 13 juillet.

M. le Comte GROUCHY.
M. le Comte MARCHAND.

Promotion du 2 février 1809.

M. le Comte de CESSAC.

Promotion du 14 août.

M. le Maréchal Duc de TARENTE, Pair de France.
M. le Comte ANDRÉOSSI, Lieutenant général.
M. le Comte GRENIER, Lieutenant général.

Promotion du 6 avril 1813.

M. le Comte MOLLIEN.

Promotion du 22 novembre.

M. le Comte DARU.

Promotion du 24 novembre.

M. le Comte REGNAULT.

Promotion du 30 juin 1814.

M. le Comte LYNCH, Pair de France.

Promotion du 22 juillet.

M. le Maréchal Marquis de BEURNONVILLE, Pair de France.
M. le Marquis DESSOLE, Pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangères.
M. le Duc de DALBERG, Pair de France, Ministre d'Etat.
M. le Marquis MAISON, Pair de France, Lieutenant général.

Promotion du 29 juillet 1814.

M. le Comte Sorbier.
M. le Marquis de Lauriston, Pair de France, Lieut. général.
M. le Comte Decaen.
M. le Comte Gérard (M.-E.), Lieutenant général.

Promotion du 30 juillet.

M. le Baron de Pradt.

Promotion du 3 août.

M. le Baron Desfourneaux, Lieutenant général.

Promotion du 20 août.

M. le Comte de Laforest, Conseiller d'État.

Promotion du 23 août.

M. le Comte de Valmy, Lieutenant général.
M. le Comte Rapp, Lieutenant général.
M. le Comte Belliard, Lieutenant général.
M. le Marquis Victor de Latour-Maubourg, Pair de France.

Promotion du 24 août.

M. le Comte Burgues de Missiessy, Vice-Amiral.
M. le Comte Emeriau, Vice-Amiral.

Promotion du 2 septembre.

M. le Comte Truguet, Vice-Amiral.

Promotion du 27 décembre.

M. le Marquis de Chasseloup de Laubat, L. gén., Pair de Fr.
M. le Baron de Lery, Lieutenant général du Génie.
M. le Comte Mathieu Dumas, Lieutenant général, Conseiller d'État.
M. le Comte de Rosily-Mesros, Vice-Amiral.

Promotion du 6 janvier 1815.

M. le Marquis Barthélemy, Pair de France.

Promotion du 17 janvier.

M. le Comte Dulauloy, Lieutenant général.
M. le Comte de Claparède, Lieutenant général.
M. le Comte Verdier, Lieutenant général.

Promotion du 31 janvier.

M. le Comte Molitor, Lieutenant général.

Promotion du 14 février.

M. le Comte Reille, Lieutenant général.
M. le Comte Curial, Lieutenant général.
M. le Comte Gazan de la Peyrière, Lieutenant général.
M. le Comte Compans, Lieutenant général.

Promotion du 15 août.

M. le Comte de Bruges, Lieutenant général.
M. Tardif de Pommeroux, Cte. de Bordesoulle, Lieut. gén.

Promotion du 28 septembre 1815.

M. le Marquis de JAUCOURT, Pair de France, Ministre d'État.
M. le Baron LOUIS, Ministre Secrétaire d'État, ayant le département des finances.
M. le Baron PASQUIER, Ministre d'État.

Promotion du 10 décembre 1818.

M. le Comte CORVETTO, Ministre d'État.

ÉTRANGERS DÉCORÉS DE LA GRAND'CROIX.

Autriche.

L'EMPEREUR D'AUTRICHE, Roi de Hongrie et de Bohême.
LE PRINCE IMPÉRIAL D'AUTRICHE.
L'Archiduc CHARLES, frère de l'Empereur d'Autriche.
M. le Prince de METTERNICH.
M. le Prince de SCHWARZENBERG.
M. le Baron BALDACCI, Conseiller intime de l'Empereur d'Autriche.
M. le Conseiller aulique de NEUBERG.
M. le Comte KOLLOWRATH, Feld-Maréchal, Gouverneur de la Hongrie.

Bade.

LE Grand-Duc de BADE.

Bavière.

LE ROI DE BAVIÈRE.
LE PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE.
M. le Comte de MONGELAS.
M. le Comte de MORAWITSKY.
M. le Cte de PREYSING, Chambellan et Conseiller int. du Roi.
M. le Comte de TOERRING-GUTENZELL, Chambellan et Conseiller intime du Roi.

Danemarck.

LE ROI DE DANEMARCK.
Le Prince CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, cousin du Roi.
Le Prince FRÉDÉRIC-FERDINAND, cousin du Roi.

Espagne.

LE ROI D'ESPAGNE FERDINAND VII.
CHARLES IV.
DON CARLOS MARIA ISIDORIO, Infant d'Espagne, frère du Roi.
DON FRANCISCO DE PAULE ANTONIO, Infant d'Espagne, frère du Roi.
DON ANTONIO PASQUAL, Infant d'Espagne, oncle du Roi.
Le Prince de la PAIX.

Hesse-Darmstadt.

Le Grand-Duc de HESSE-DARMSTADT.

Pays-Bas.

M. le Comte de SCHIMMELPENNINCK.
M. le Baron de NAGELL, Ministre des affaires étrangères.

Portugal.

Le Roi de Portugal, du Brésil et des Algaves.
M. d'Araujo.
M. de Lima.

Prusse.

Le Roi de Prusse.
M. le Prince de Hardenberg.
M. le Comte d'Haugwitz.
M. le Comte Bucholtz.
M. Bulow-Dœnitz, Général en chef, Gouverneur général de la Prusse Royale.
M. le Comte de Bernstorff, Ministre des affaires étrangères.

Russie.

L'Empereur de toutes les Russies.
Le Grand-Duc Constantin.
M. le Prince Labanoff.
M. le Comte de Romanzow.
Le Général Comte de Tolstoy.
M. d'Alopeus.
M. le Comte de Bennigsen, Général en chef.
M. le Comte de Nesselrode, Secrétaire d'État.
M. le Comte de Capo d'Istria, Secrétaire d'État.

Saxe.

Le Roi de Saxe.
Le Prince Antoine Clément, frère du Roi.
Le Prince Maximilien Marie, frère du Roi.
M. le Comte Marcolini, Grand-Ecuyer.
M. le Comte de Senfft de Pilsach.

Suède.

Le Roi de Suède.

Toscane.

Le Grand-Duc de Toscane.
Le Grand-Duc héréditaire de Toscane.

Wurtemberg.

Le Roi de Wurtemberg.
Le Prince Paul-Charles-Frédéric-Auguste, frère du Roi.
Le Prince Eugène-Frédéric-Henri, oncle du Roi.
Le Prince Frédéric-Guillaume-Philippe, oncle du Roi.

Grands-Officiers.

Promotion du 14 juin 1804.

M. le Comte Abrial, Pair de France.
M. le Comte Berthollet, Pair de France.
M. le Comte Bigot de Preameneu.
M. le Comte Bourcier, Lieutenant général.
M. le Comte de Sainte-Suzanne, Pair de France.

M. le Comte Joseph Caffarelli.
M. le Comte de Casabianca.
M. Chaptal, Comte de Chanteloup.
M. le Comte Colaud, Pair de France, Lieutenant-général.
M. le Comte de Fermon.
M. le Comte Ernouf, Lieutenant général.
M. le Comte François-de-Neufchateau.
M. le Comte de Gouvion, Pair de France.
M. le Comte d'Hédouville, Pair de France.
M. le Comte Klein, Pair de France.
M. le Comte de Laborde.
M. le Comte Lagrange, Lieutenant général.
M. le Comte de Lamartillière, Pair de France.
M. le Marquis Laplace, Pair de France.
M. le Comte Martin, Vice-Amiral.
M. le Comte Maurice Mathieu de la Redorte, Lieutenant général.
M. le Comte Muraire.
M. le Comte Rampon.
M. le Comte de Vaubois, Pair de France.

Promotion du 19 février 1806.

M. le Comte de Beaumont, Pair de France.

Promotion du 11 juillet.

M. le Comte Barrois, Lieutenant général.
M. le Baron de Seroux, Lieutenant général.
M. le Comte Carra Saint-Cyr, Lieutenant général.

Promotion du 6 décembre.

M. le Comte Rœderer.

Promotion du 23 août 1808.

M. le Comte Le Marois, Lieutenant général.

Promotion du 4 septembre.

M. le Baron Merle, Lieutenant général.

Promotion du 14 septembre.

M. le Comte Miolis, Lieutenant général.

Promotion du 15 Novembre.

M. le Comte Leval, Lieutenant général.

Promotion du 31 mai 1809.

M. le Comte de Mons, Lieutenant général.

Promotion du 21 juillet.

M. le Baron Lamarque.
M. le Vicomte Pernety, Lieutenant général.

Promotion du 3 décembre 1809.

M. le Comte de MONTALIVET.
M. le Comte FROCHOT.

Promotion du 23 juin 1810.

M. le Comte MILHAUD, Lieutenant général.

Promotion du 28 août.

M. le Comte MUSNIER LA CONVERSERIE, Lieutenant général.

Promotion du 26 novembre.

M. le Comte BONET, Lieutenant général.

Promotion du 2 Janvier 1811.

M. le Comte de VILLATTE, Lieutenant général.

Promotion du 30 juin.

M. le Marquis GARNIER. Pair de France.
M. le Comte CORNET, Pair de France.
M. le Comte LE MERCIER, Pair de France.
M. le Comte VIMAR, Pair de France.
M. le Comte CORNUDET.
M. CLÉMENT-DE-RIS, Comte de Môny.
M. le Comte BOISSY-D'ANGLAS, Pair de France.
M. le Comte BOULAY.
M. le Comte de GASSENDI.
M. le Comte de SUSSY.
M. le Comte DUCHATEL.
M. le Comte FRANÇAIS.
M. le Comte DESSAIX, Lieutenant général.
M. le Comte DUROSNEL, Lieutenant général.
M. le Comte HARISPE, Lieutenant général.
M. le Comte HULLIN, Lieutenant général.
M. le Comte LOBAU, Lieutenant général.

Promotion du 19 mars 1813.

M. le Baron MOREAU, Maréchal-de-camp.

Promotion du 7 avril.

M. le Comte ALLEMAND, Vice-Amiral.

Promotion du 3 juin.

M. le Comte SOUHAM, Lieutenant général.

Promotion du 26 juin.

M. le Comte HEUDELET, Lieutenant général.

Promotion du 22 juillet.

M. le Comte PACTHOD, Lieutenant général.

Promotion du 2 août.

M. le Comte de RAZOUT, Lieutenant général.

Promotion

Promotion du 10 août 1813.

M. le Baron ALBERT, Lieutenant général.
M. le Comte RICARD, Pair de France, Lieutenant général.

Promotion du 3 novembre.

M. le Duc CHARLES DE PLAISANCE, Lieutenant général.

Promotion du 4 novembre.

M. le Comte BAILLY DE MONTHION, Lieutenant général.

Promotion du 7 novembre.

M. le Comte EXCELMANS, Lieutenant général.

Promotion du 19 novembre.

M. le Baron REY (Emmanuel), Lieutenant général.
M. FOUCHER, Baron de Careil, Lieutenant général.
M. le Baron de BELLAIR, Maréchal-de-camp.

Promotion du 3 décembre.

M. le Comte de VIGNOLLE, Lieutenant général.

Promotion du 18 décembre.

M. le Baron BRENIER DE MONTMORAND, Lieutenant général.

Promotion du 19 février 1814.

M. le Comte PAJOL, Lieutenant général.

Promotion du 23 mars.

M. le Comte DROUOT, Lieutenant général.
M. le Baron CORBINEAU, Lieutenant général.

Promotion du 2 avril.

M. le Comte DEFRANCE, Lieutenant général.

Promotion du 29 juillet.

M. le Comte DU MUY, Pair de France, Lieutenant général.
M. le Comte de CHAUMONT (DUPONT), Lieutenant général.
M. le Baron LEDRU DES ESSARTS, Lieutenant général.
M. le Comte SCHAWEMBOURG, Lieutenant général.
M. le Comte DANTHOUARD, Lieutenant général.
M. le Comte de FOY, Lieutenant général.
M. le Baron HABERT, Lieutenant général.
M. le Baron CAMPREDON, Lieutenant général.

Promotion du 5 août.

M. le Comte RUTY, Lieutenant général.

Promotion du 10 août.

M. le Comte MEINADIER, Maréchal-de-camp.

Promotion du 17 août.

M. le Comte de SUGNY, Lieutenant général.

Promotion du 18 août.

M. le Marquis de SERCEY, Vice-amiral.

Promotion du 20 août 1814.

M. le Baron de Montmarie, Maréchal-de-camp.

Promotion du 23 août.

M. le Comte Dembarrère, Pair de France.
M. le Comte Villemanzy, Pair de France.
M. le Baron Donzelot, Lieutenant général.
M. le Baron Lorge, Lieutenant général.
M. le Vicomte Mermet, Lieutenant général.
M. le Baron Michaud, Lieutenant général.
M. le Comte de Pully, Lieutenant général.
M. le Baron Rogniat, Lieutenant général.
M. le Comte Bonnardi de St. Sulpice, Lieutenant général.
M. le Comte Roguet, Lieutenant général.
M. le Chevalier Barbou, Lieutenant général.
M. le Comte Durutte, Lieutenant général.
M. le Baron Grandeau, Lieutenant général.
M. le Baron Jacquinot, Lieutenant général.
M. le Comte Partouneaux, Lieutenant général.
M. le Comte Riuaud de la Raffinière, Lieuten. général.
M. le Baron de Saint-Laurent, Lieutenant général.
M. le Baron Quesnel, Lieutenant général.

Promotion du 24 août.

M. le Comte de Lorencez (Latrille), Lieutenant général.

Promotion du 28 août.

M. le Comte Dulong de Rosnay, Lieutenant général.

Promotion du 19 octobre.

M. le Comte Siméon, Conseiller d'Etat.

Promotion du 18 décembre.

M. le Comte de Vaublanc, Ministre d'Etat.

Promotion du 27 décembre.

M. le Comte Laferrière, Lieutenant général.
M. le Comte Charpentier, Lieutenant général.
M. le Comte Guilleminot, Lieutenant général.
M. le Comte de Tilly, Lieutenant général.
M. le Marquis de Fregeville, Lieutenant général.
M. le Comte de Crest de Saint Germain, Lieuten. général.
M. le Baron Marcognet, Lieutenant général.

Promotion du 6 janvier 1815.

M. le Marquis de Semonville, Pair de France.
M. le Comte de Valence, Lieutenant général.
M. le Comte de Saint-Vallier, Pair de France.
M. le Comte de Montesquiou.
M. le Comte Jaubert.

Promotion du 17 janvier 1815.

M. le Comte Valée, Lieutenant général.
M. le Comte Charbonnel, Lieutenant général.
M. le Baron Taviel, Lieutenant général.
M. le Baron Chabot, Lieutenant général.
M. le Baron l'Huillier, Lieutenant général.
M. le Baron Soult, Lieutenant général.
M. le Baron Doumerc, Lieutenant général.

Promotion du 14 février.

M. Macors, Lieutenant général.
M. le Baron Darricau, Lieutenant général.
M. le Baron de la Roche, Lieutenant général.
M. le Baron Rottembourg, Lieutenant général.
M. le Baron Tirlet, Lieutenant général.

Promotion du 15 février.

M. le Baron Piquet, Lieutenant général.

Promotion du 17 février.

M. le Marquis de Fontanes, Pair de France.

Promotion du 19 mars.

M. de Fouler, Comte de Relingue, Lieutenant général.

Promotion du 4 avril.

M. le Marquis Daultanne, Lieutenant général.

Promotion du 6 juin.

M. le Vicomte Donnadieu, Lieutenant général.

Promotion du 15 juillet.

M. le Baron Reizet, Maréchal-de-camp.

Promotion du 31 octobre.

M. le Baron Paultre de la Motte, Maréchal-de-camp.

Promotion du 29 décembre.

M. le Comte de Dumas de Polart, Lieutenant général.

Promotion du 24 avril 1817.

M. le Marquis de Malleville, Pair de France.
M. le Comte Herwyn de Nevele, Pair de France.
M. le Comte Beugnot, Ministre d'Etat.
M. le Vicomte Digeon, Lieutenant général.
M. le Comte Dupuy, Gouverneur général de l'Inde.
M. le Comte Dumanoir, Contre-Amiral.
M. le Comte Corvetto, Ministre d'Etat.

Promotion du 17 mai 1817.

M. le Comte Bergon, Conseiller d'Etat.

Promotion du 20 août.

M. le Comte de Lalaing d'Audenarde, Maréchal-de-Camp.

ÉTRANGERS GRANDS-OFFICIERS.

M. le Prince de Wrede, Général au service de Bavière.
M. le Lieutenant-Général de Triva, Ministre-Secrétaire-d'Etat du Département de la guerre du Royaume de Bavière.
M. le Comte Pino.
M. le Baron Janssens.
M. le Comte Dumonceau.
M. le Comte Fontanelli, Lieutenant général.
M. le Général York, au service de Prusse.
M. le Comte de Haddik, Lieutenant général, Commandant de Presbourg.
M. le Comte François Delatour-en-Voivre, Vice-Amiral au service de Naples.
M. le Baron de Tawast, Général, Ministre de Suède à la Cour de Danemarck.
M. de Pirch, Lieutenant général au service de Prusse.

COMMANDEURS, Messieurs,

Promotion du 14 juin 1804.

Le Comte Destutt de Tracy, *Pair de France.*
Le Comte Garat.
Le Comte Lambrechts.
Le Comte Lenoir Laroche, *Pair de France.*
Le Comte de Richebourg, *Pair de France.*
Le Comte de Volney, *Pair de France.*
Le Comte Cholet, *Pair de France.*
Le Comte Davous, *Pair de France.*
Le Comte Depère, *Pair de France.*
Le Comte Peré, *Pair de France.*
Le Comte Villetard.
Le Comte Lanjuinais, *Pair de France.*
Le Comte Dedelay d'Agier.
Le Comte Grégoire.
Le Comte Emmery, *Pair de France.*
Le Comte Degregory-Marcorengo.
Miot.
Le Comte de Saint-Martin.
Le Comte Réal.
Le Comte Laumond, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Pelet.
Le Comte Bérenger, *Conseiller d'Etat.*
Le Comte de Najac.
Le Comte Dubois.
Le Comte Shée, *Pair de France.*
Le Chevalier Gau, *Conseiller d'Etat honoraire.*
Le Baron Lescalier.
Bertin.
Curée. Comte de la Bedissière.
Le Comte Girardin (Stanislas).
Le Baron Jard-Panvillier, *Président de la Cour des Comptes.*

Chabot de l'Allier, *Conseiller en la Cour de cassation.*
Le Comte Fabre de l'Aude.
Le Baron Jubé de la Perelle, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Lattre.
Le Baron Ramond.
Bord, *Colonel d'infanterie.*
Le Chevalier Caissoti, *Colonel de cavalerie.*
Le Baron Dalesme, *Lieutenant général.*
Le Baron Duranteau, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Lahure, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Fay-Latour-Maubourg (M. C. C.).
Le Baron de Roemers.
Lautour-Boismalheu.
Jourde, *Avocat général en la Cour de Cassation.*
Le Baron Seguier, *Pair de France*, 1er. *Président de la Cour royale de Paris.*
Quantin, *Lieutenant général.*
Duplessis, *Lieutenant général.*
Lamarche, *Lieutenant général.*
Le Comte Berthier (César), *Lieutenant général.*
Le Baron Charlot, *Maréchal-de-camp*
Le Comte Dupas, *Lieutenant général.*
Le Comte Sanson, *Lieutenant génér*
Pannetier, Comte de Valdotte, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Verrières, *Maréchal-de-camp*
Fusy, *Colonel.*
Le Baron Deriot. *Lieutenant général.*
Le Baron Tortel, *Colonel.*
Le Baron Reynaud (N.), *Mar.-de-camp.*
Le Baron Clément, *Colonel.*
Le Baron Dumoustier. *Lieut. général*
Le Comte Soulès, *Pair de France. Lieutenant général.*
Le Baron de Grandchamp, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Gros, *Maréchal-de-camp.*
Oulié, *Colonel.*
Le Comte Daugier, *Préfet maritime.*
Le Comte Linois, *Contre-Amiral.*
Lacrosse, *Contre-Amiral.*
Le Baron Nielly, *Contre-Amiral.*
Le Comte Dordelin, *Contre-Amiral.*
Bouvet, *Contre-Amiral.*
Leissegues, *Contre-Amiral.*
Le Baron Rousseau, *Lieutenant général.*
Le Chevalier Eberlé, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Devaux (P.), *Maréchal-de-camp.*
Lauchantin, *Colonel.*
Dufour, *Colonel.*
Le Baron Laplanne, *Lieutenant général.*
Le Baron de Marulaz, *Lieutenant général.*
Le Marquis d'Herbouville, *Pair de France.*
Le Comte de Pontécoulant.
Le Baron d'Alphonse.
Le Baron Nogaret.
Belleville.
Le Baron Merlet.
Le Baron Lemenuet, *premier Président de la Cour royale de Caen.*
Le Comte Botton de Castella-Monte.
Vouty, Baron de la Tour.
Le Baron Brezets.
Le Chevalier Hémart.
Gerard.
Le Marquis d'Aguesseau, *Pair de France.*
Le Baron Didelot.
Le Comte de Larochefoucault.
Le Comte Reinhard, *Conseiller-d'Etat.*
Le Baron Bignon.
Le Comte Lebrun de Rochemont. *Pair de France.*
Le Comte Begouen, *Conseiller d'Etat.*
Duteil. *Lieutenant général.*
Micas, *Lieutenant général.*
Guyot-Durepaire, *Lieutenant général.*
Méynier, *Lieutenant général.*
Le Comte Despinoy, *Lieutenant général.*
Le Chev. de Bonnard, *Lieutenant général.*
Chabran, *Lieutenant général.*
Chambarlhac, Baron de Laubepain, *Lieutenant général.*
Le Baron Dufour (F.-B.), *Lieutenant général.*

Le Baron de Laroche-Dubouscat, *Lieut. général.*
Monnet, *Lieutenant général.*
Montrichard, *Lieutenant général.*
Le Baron Muller (Léonard), *Lieuten général.*
Andréossy, *Lieuten. général.*
Le Baron Bellavesne, *Lieut. génér.*
Boussard, *Lieutenant général.*
Le Baron Bron, *Maréchal-de-camp*
Le Baron Darmagnac, *Lieut gen.*
Le Comte Pernont, *Pair de France*
Le Baron Dronas, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Dufresse, *Mar.-de-camp.*
Le Comte Frère, *Lieutenant gen.*
Le Baron Fresia, *Lieutenant general*
Le Baron Fririon, *Lieutenant gén.*
Le Baron Guiot de la Cour, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Hanicque, *Lieut. général.*
Le Baron Harty, *Marechal-de-camp*
Herbin Dessaux, *Lieutenant général*
Le Comte Jullien, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Labassee, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Laplanche, *Mar.-de-camp.*
Lesuire, Baron de Bizy, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Lorcet, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Margaron, *Lieutenant gén*
Le Baron Milet, *Mar.-de-camp.*
Miquel, *Marechal-de-camp.*
Le Baron de Morangié, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Motte, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Pelletier, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Piston, *Lieutenant général.*
Le Poinsot, Baron de Chansac, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Radet.
Le Baron Roget de Billoquet, *Lieutenant général.*
Sevt, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Scalfort, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Schiner, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Soyez, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Thiebaut, *Lieuten général.*
Tisson, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Treillard, *Lieutenant génér.*
Le Baron Valentin, *Maréc.-de-camp.*
Le Baron de Valory, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Vialannes, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Almeras, *Lieutenant général*
Le Baron Amey, *Lieutenant gén.*
Le Baron Augereau, *Lieut. général.*
Le Baron Augier, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Avril, *Lieutenant général.*
Baget, *Marechal-de-camp.*
Boivin, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Boyé d'Abaumont, *Maréchal-de-camp.*
Boyer (Henri), *Lieutenant général.*
Le Baron Boyer (Pierre).
Le Baron Buget, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Callier de Saint-Apolin, *Marechal-de-camp.*
Casalta, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Cassagne (V.-L.), *Lieutenant général.*
Le Baron Cavrois, *Maréchal-de-camp.*
Chabert, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Chanez, *Maréchal-de-camp.*
Compère, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Darnaud (J.), *Lieutenant général.*
Daumas, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Daurier, *Mar.-de-camp.*
Desperrieres, *Maréchal-de-camp.*
Deviau, *Maréchal-de-camp.*
Le Chevalier Dumoulin (Ch.), *Mar.-de-camp.*
Le Comte Dutaillis, *Lieuten. gén.*
Duverger, *Lieutenant general.*
Le Baron Fauconnet, *Lieutenant gén.*
Le Baron Franceschi, *Mar.-de-camp.*
Fuziers, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Garreau, *Lieutenant génér.*
Jacobé Trigny, *Marechal-de-camp.*
Guillem, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Geney, *Lieut général.*
Le Baron Gouilous, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Grandjean (Ch.-J.), *Lieutenant général.*
Grandjean (Balth.), *Maréc.-de-camp.*
Guerin, Baron de Waldersboch, *Maréchal-de-camp.*
Guerin d'Etoiquigny, *Mar.-de-camp.*
Guillet, *Marechal-de-camp.*
Jomar, *Marechal-de-camp*
Le Baron Kister, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Lacoste-Duvivier, *Lieut. gen.*
Le Baron de Lacroix (Ph.), *Marechal-de-camp.*

Le Baron de Lahoussaye, *Lieut. gén.*
Le Baron Lasalcette.
Le Baron de Launay, *Mar.-de-camp.*
Laurent, *Lieutenant general.*
Le Baron Lefebvre(S.), *Mar.-de-camp.*
Le Grand, Baron de Mercey, *Mar.-de-camp.*
Lucotte, *Lieutenant général.*
Malye, *Marechal-de-camp.*
Le Chevalier Menard, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Meunier (C.-M.), *Lieutenant-général.*
De Morgan, *Maréchal-de-camp.*
Often, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Paillard.
Le Baron Picard, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Pouget (J.-P.), *Mar.-de-camp.*
Le Baron Puthod, *Lieut. général.*
Le Baron Quetard, *Maréc.-de-camp.*
Le Baron Roize, *Marechal-de-camp.*
Rostolland, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Rouyer, (M. F.) *Lieut. gén.*
Le Baron Schilt, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Simon (H.), *Mar.-de-camp.*
Sisé, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Solignac.
Valette, *Marechal-de-camp.*
Le Vicomte Vaufreland, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Wouillemond, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Dutruy, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Travot, *Lieut. general.*

25 *décembre* 1805.

Le Baron Mossel, *Maréchal-de-camp.*
Arrighi, Duc de Padoue.
Allain, *Colonel.*
Le Baron Barbanègre, *Mar.-de-camp.*
Barbier.
Le Baron Bardet, *Lieutenant général.*
Le Baron Lecat de Bazancourt, *Maréchal-de-camp.*
Belfort, *Commandant d'armes.*
Le Baron Bousson, *Colonel.*
Le Baron Brun (J.-A.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Burthe, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Carrié, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Cavaignac, *Lieut. general.*
Le Baron Delorme, *Colonel.*
Le Baron Demarçay.
Le Baron Desailly, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Guiton, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Jarry, *Maréchal-de-camp.*
Lafond Blaniac, *Lieutenant gener.*
Lataye, *Colonel.*
Lacour, *Colonel.*
Lamartiniere.
Le Baron Marx.
Le Baron de Maucune, *Lieuten. gén.*
Le Baron Meunier (H.-A.-J.), *Lieutenant général.*
Le Baron Morel, *Colonel.*
Morin, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Nicolas, *Maréchal-de-camp.*
Noirot, *Maréchal-de-camp*
Le Baron Cailloux de Pouget (F.-R.), *Marechal-de-camp.*
Le Vicomte Preval, *Lieutenant gén.*
Le Baron Privé, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Ravier, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Rey (P.-A.), *Mar.-de-camp.*
Le Baron Reynaud (H.-B.), *Marechal-de-camp.*
Rouvillois, *Colonel.*
Le Baron Schobert, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Schwarz, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Tereyre, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Valterre.
Boermer, *Colonel.*
Le Baron de Moulignon, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Lomet, *Colonel.*

4 *mai* 1806.

Lucas, *ancien Capitaine de vaisseau.*

15 *août.*

Le Baron Chambarlhiac, *Lieutenant général.*

12 *janvier* 1807.

Le Baron Barthelemy, *Maréchal-de-camp.*

3 *mars.*

Le Baron Boyvin de Lamartinière, *Maréchal-de-camp.*

12 *mai.*

Le Baron Percy, *Inspecteur général du service de santé.*
Le Baron Larrey, *Chirurgien en chef.*

14 *mai* 1807.

Wathier, Comte de Saint-Alphonse, *Lieutenant général.*
Le Comte Vedel, *Lieutenant général.*

29 *mai.*

Le Baron Schramm, *Maréchal-de-camp.*

7 *juillet.*

Le Baron Davout (Al.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Burcke, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Jouffroy, *Maréchal-de camp.*
Mathieu-Favier.

11 *juillet.*

Le Baron Baltus, *Maréchal-de-camp.*
Doguereau, aîné, *Colonel d'artill.*
Le Baron de Cosson, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Rouyer, *Colonel.*
Le Baron Castex, *Lieutenant général.*
Debelle, *Maréchal-de-camp.*

12 *juin* 1808.

Le Baron Merlin (A.-C.), *Lieutenant général.*
Dedon, *Lieutenant général.*

21 *juillet.*

Le Baron Henriot, *Maréch.-de-camp.*

4 *septembre.*

Le Baron Ducos, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Thiry, *Maréch.-de-camp.*

18 *septembre.*

Le Baron Ormancey, *Maréchal-de-camp.*

23 *octobre.*

Le Baron Abbé, *Lieutenant général.*

12 *novembre.*

Le Baron Corsin, *Maréchal-de-camp.*

16 *novembre.*

Le Baron Jeanin (J.-B.), *Lieutenant général.*

22 *novembre.*

Le Baron Barrié, *Marechal-de-camp.*
Le Baron Philippon, *Lieuten. général.*
Le Baron Séméle, *Lieutenant général.*

24 *novembre.*

Le Baron Pecheux, *Lieutenant génér.*

8 *décembre.*

Le Baron Aymard, *Maréch.-de-camp.*

13 *février* 1809.

D'Hautpoul, *Colonel du Génie.*

10 *mars* 1809.

Le Chevalier Gasquet, *Maréchal-de-camp.*

23 *avril.*

Le Baron d'Estabenrath, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Baillot, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Berthezène, *Lieutenant général.*
Le Baron de Blanmont, *Maréchal-de-camp.*

30 *avril.*

Le Baron Coehorn, *Maréchal-de-camp.*

16 *mai.*

Le Baron Ficatier, *Mar.-de-camp.*

31 *mai.*

Le Baron Trenqualye, *Colonel.*

5 *juin.*

Le Baron Longchamps, *Mar.-de-camp.*

26 *juin.*

Le Comte Lepic, *Lieutenant général.*

17 *juillet.*

Le Baron Colbert (Ed.), *Lieutenant général.*

21 *juillet.*

Le Baron de Bourdonchamps, *Colonel du Génie.*

23 *juillet.*

Le Baron Chambon, *ancien Commissaire-ordonnateur des guerres.*

27 *juillet.*

Le Baron Triaire, *Mar.-de-camp.*

8 *août.*

Le Baron Bertrand (A. J.), *Maréchal-de-camp.*

10 *août.*

Le Baron Charriere, *Mar.-de-camp.*

21 *septembre.*

Le Baron Boyer de Rebeval, *Lieutenant général.*
Le Comte Leclerc Desessart, *Maréchal-de-camp.*

31 *octobre.*

Le Baron Gérard, *Maréchal-de-camp.*

7 *décembre.*

Le Baron Motard, *Capit. de vaisseau.*

17 *décembre.*

Le Baron Chauvel, *Mar.-de-camp.*

Le Baron Remond (Ch.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Chassereaux., *Maréchal-de-camp.*

22 *décembre* 1809.

Le Baron Armand. *Colonel.*

14 *juin* 1810.

Le Baron d'Hastrel, *Lieut. général.*

23 *juin.*

Cavalier, *Colonel de Gendarmerie.*
Le Baron d'Aboville, aîné, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Jamin, *Mar.-de-camp.*

6 *août.*

Le Baron Menne, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Frappart, *Colonel.*

28 *août.*

Le Baron Vergèz, *Mar.-de-camp.*

20 *décembre.*

Le Baron Hamelin, *Contre-Amiral.*
Le Baron Duperée. *Contre-Amiral.*

23 *janvier* 1811.

Le Baron Cassagne (P.), *Mar.-de-camp*

7 *mai.*

Le Baron Espert-Delatour, *Maréchal-de-camp.*

20 *mai.*

Le Vicomte de Briches, *Lieuten. gén.*
Le Baron Vinot, *Maréchal-de-camp.*

30 *juin.*

Le Baron Bucquet, *Maréchal-de-camp.*
Poinsard, *Colonel de Gendarmerie.*
Le Baron Sannier, *Maréchal-de-camp*
Le Comte de Barral.
Le Comte de la Tour.
Le Baron de la Bouillerie, *Intendant du Trésor de la Liste civile.*
Le Comte Guyot, *Lieuten. général.*
Le Baron Fauchet.
Le Baron Desmousseaux.

6 *août.*

Le Baron Bouvier des Eclats, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Lefoi, *Lieutenant général.*
Le Baron Berge, *Maréchal-de-camp.*

16 *mars.*

Le Baron Robert (L.-B.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Delort (J.-A.-A.), *Lieutenant général.*

9 *avril* 1812.

Le Baron de Cosmao-Kerjulien, *Contre-Amiral.*

31 *juillet.*

Le Chevalier Lannier, *Colonel d'infanterie de ligne.*

12 *août.*

Le Comte Girardin, *Lieutenant général.*

15 *août.*

Le Baron de Lacroix, *Colonel.*

22 *août.*

Le Baron Pelletier, (J.-B.), *Maréchal-de-camp.*

2 *septembre.*

Le Baron Gengoult, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Lafithe, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Mourier, *Mar.-de-camp.*
Le Baron de Beurmann (J.-E.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Joubert, *Mar.-de-camp.*
Le Chev. de Montbrun, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Pelleport. *Mar.-de-camp.*
Le Baron Bruny, *Maréchal-de-camp.*

8 *octobre.*

Le Baron Teste, *Lieutenant général.*

11 *octobre.*

Le Rome, *Maréchal-de-camp.*
Le Chevalier Teullé, *Col. d'infanterie.*
Le Baron Gauthrin, *Mar.-de-camp.*

15 *octobre.*

Le Baron Bouge.

18 *octobre.*

Le Baron Bertrand, *Colonel d'infant.*
D'Hénin, *Lieutenant général.*

5 *décembre.*

Berthemy, *Colonel d'Etat-Major.*

25 *décembre.*

Le Baron Henry, *Maréchal-de-camp.*

12 *janvier* 1815.

Le Baron d'Arnault (P.-L.), *Maréchal-de-camp.*

5 *février.*

Le Chev. Pegot, *Maréchal-de-camp.*

10 *février.*

Le Baron Fabre, *Maréchal-de-camp.*

21 *février* 1813.

Le Baron Legrand, *Colonel d'infanter.*

28 *mars.*

Le Baron Domanget, *Mar.-de-camp.*

6 *avril.*

Le Comte Michel.

Le Baron Cambronne, *Mar.-de-camp.*

4 *mai.*

Le Baron Simmer, *Mar.-de-camp.*

14 *mai.*

Le Baron de Berkheim, *Lieutenant général.*

Le Baron Lanusse, *Lieut général.*

16 *mai.*

Le Baron Desvaux Saint-Maurice, *Lieutenant général.*

17 *mai.*

Le Baron Christiani, *Maréchal-de-camp.*

26 *mai.*

Le Baron Poret de Morvan, *Maréchal-de-camp.*

3 *juin.*

Le Baron Flamand, *Mar.-de-camp.*

18 *juin.*

Le Baron Lafitte (Justin), *Maréchal-de-camp.*

21 *juin.*

Le Baron le Sénecal, *Maréc.-de-camp*

22 *juin.*

Le Baron Pouraily, *Maréch.-de-camp.*

Robillard, *Colonel d'infanterie.*

26 *juin.*

Le Baron Breissan, *Mar.-de-camp.*

Le Baron Husson, *Mar.-de-camp.*

Le Baron Lepin, *Maréchal-de-camp.*

28 *juin.*

Le Baron Soulier, *Maréchal-de-camp*

Noireau, *Maréchal-de-camp.*

29 *juin.*

Le Baron Buquet (Ch.), *Mar.-de-camp.*

14 *juillet.*

Le Comte Fournier, *Lieut. général*

8 *août.*

Le Baron Fressinet.

10 *août.*

Le Baron Chemineau, *Lieut. général.*

Tarayre, *Maréchal-de-camp.*

Laurent, *Colonel d'infanterie.*

Fournier, *Maréchal-de-camp.*

Boudin, *Maréchal-de-camp*

Le Chevalier Valazé, *Maréchal-de-camp.*

30 *août* 1813.

Le Baron Rousseau, *Maréchal-de-camp.*

5 *septembre.*

Le Baron de Rolland, *Mar.-de-camp.*

13 *septembre.*

Le Baron Chastel, *Lieutenant général.*

Le Baron Valtin, *Mar.-de-camp.*

14 *septembre.*

Le Baron Pelet, *Maréchal-de-camp*

Le Baron Bardin, *Colonel.*

Jacquemard, *Maréchal-de-camp.*

Secretan, *Colonel d'infanterie.*

Le Baron Henrion, *Maréchal-de-camp.*

Le Chevalier Saisse, *Colonel.*

Le Baron Boulard, *Maréchal-de-camp.*

19 *septembre.*

Lavoye, *Colonel, Directeur d'artillerie.*

Le Baron Baudinot, *Colonel d'infanterie.*

Susbielle, *Colonel d'infanterie.*

28 *septembre.*

Le Baron Le Camus.

Le Baron Harlet, *Maréchal-de-camp.*

Le Baron Maurin, *Lieutenant général* retiré.

12 *octobre.*

Le Chevalier Gruyer, *Maréchal-de-camp.*

15 *octobre.*

Le Baron Domon, *Lieutenant général.*

Gobert, *Colonel.*

5 *novembre.*

Le Baron Dejean.

6 *novembre.*

Le Baron Griois, *Colonel-Directeur d'artillerie.*

Le Baron Henrion, *Colonel-Directeur d'artillerie.*

Georges Delmud, *Major d'artillerie.*

Lallemand.

7 *novembre.*

Le Comte Grundler, *Mar.-de-camp.*

19 *novembre* 1813.

Le Baron Mongenet, *Mar.-de-camp.*
Marchal, *Colonel d'infanterie de ligne.*
Regeaud, *Colonel d'infanterie de ligne.*
Le Baron Hulot, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Toussaint, *Mar.-de-camp.*
Ricard, *Colonel d'infanterie.*
Limouzain, *Major.*
Oudot, *Colonel d'infanterie de ligne.*
Le Baron Wolff, *Maréchal-de-camp.*

25 *novembre.*

Le Vte Berset, *Mar.-de-camp.*
Le Chevalier Maulemond, *Maréchal-de camp.*
Le Baron Remond (V.-U.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Higonet, *Mar.-de-camp.*

28 *novembre.*

Wathiez, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Bessières, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Charles de Labor le, *Colonel d'Etat-Major.*
Lacroix, *Colonel de cavalerie.*
Le Baron Morel.
Le Baron Durrieu, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Viornet de Maringonné, *Maréchal-de-camp.*
Masson, *Colonel d'infanterie.*
Le Chevalier Carré, *Colonel d'infant.*
Le Baron Hennequin, *Colonel d'infanterie.*
Le Chevalier Trappier, *Colonel d'infanterie.*
Le Chevalier Pompejac, *Colonel d'infanterie.*
Le Chevalier Castanié, *Colonel d'inf.*
Galtz, *Colonel d'infanterie.*
Le Baron Leclerc, *Maréchal-de-camp.*

30 *novembre.*

Le Comte de la Grange (Charles), *Lieutenant general.*

4 *decembre.*

Le Baron Bermoncourt, *M.-de-camp.*

8 *janvier* 1814.

Le Vicomte de Monteligier, *Maré.-de-camp.*
Le Baron Miller, *Colonel.*

10 *janvier.*

Le Baron Bonnemains, *M.-de camp.*
Guimarchi, *Chef de bataillon d'infanterie.*

24 *janvier* 1814.

Le Baron Félix, *Maréchal-de-camp.*

25 *février.*

Le Baron l'Eglise, *Mar.-de-camp.*
Hubert.
Morin, *Colonel de cavalerie.*
Richardot, *Colonel.*

26 *février.*

Le Baron Petit, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron d'Albignac, *Mar.-de-camp.*
Gheneser, *Colonel d'infanterie.*
Rouvroy, *Col. d'artillerie de marine.*

27 *février.*

Le Comte Lion, *Lieutenant général.*
Le Baron d'Autancourt, *Marechal-de-camp.*

12 *mars.*

Le Baron Cornebise, *Colonel d'infanterie.*
Braun, *Colonel.*
Le Baron Saint-Hilaire, *Colonel d'infanterie.*

15 *mars.*

Figié, *Colonel d'infanterie.*
Rolland, *Contre-Amiral.*

23 *mars.*

Le Cte Flahaut de la Billardière.
Gourgaud, *Colonel.*

2 *avril.*

Voirol, *ancien Colonel*
Le Baron Dubuart (Marin), *Maréchal-de-camp.*

3 *avril.*

Le Comte du Coetlosquet, *Maréchal-de-Camp.*
Le Baron Héritier, *Lieut. général.*
Le Baron Lamotte, *Lieut. général.*
Le Baron Roussel d'Hurbal, *Lieut g.*
Le Baron Blein, *Maréchal-de-camp.*

5 *avril.*

Proteau, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Monfort (J.), *Mar.-de-camp.*
Nicolese, *Colonel.*

25 *juillet.*

Le Baron l'Hermite, *Contre-Amiral.*
Le Comte de Gourdon, *Contre-Amiral.*

29 *juillet* 1814.

Le Comte Gentil Saint-Alphonse, *Maréchal-de-camp.*
De Conchy, *Maréchal-de-camp.*
Le Duc de Dino, *Maréchal-de-camp.*
Le Vicomte de Montesquiou-Fezenzac, *Maréchal-de-camp.*
Verdun, *Colonel d'infanterie.*
Christophe, *Colonel de cavalerie.*
Le Comte Saint-Chamans, *Maréchal-de-camp.*
Marchais, *Maréchal-de-camp.*
Brice, *Colonel de cavalerie.*
Geneval, *Colonel de Gendarmerie.*
Le Baron Dogueréau, jeune, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte de Lauberdière, *Lieutenant général.*
Le Baron Haxo, *Lieutenant général.*
Le Baron Dode de la Brunerie, *Lieutenant général.*
Le Baron Garbé, *Maréchal-de-camp.*

5 *août.*

Le Baron Neigre, *Lieuteaant général.*
Le Baron Noury, *Lieutenant général.*
Le Baron d'Aboville (A.-M.), *Maréchal-de-camp.*

10 *août.*

Le Baron Vincent (H.-C.-B.), *Maréchal-de-camp.*
Le Vicomte de Foissac-Latour, *Maréchal-de-camp.*

17 *août.*

Le Comte de Noailles, *Ambassadeur en Russie.*

18 *aout.*

Willaumez, *Contre-Amiral.*
Le Comte de Kersaint, *Contre-Amiral.*
Thirion, *Maréchal-de-camp.*

20 *août.*

Le Comte Falbert de Laroche-Fontenilles, *Colonel de cavalerie.*
Le Baron Boulogne de Lascours, *Colonel de cavalerie.*
Le Comte Le Roi de Mondrevillo, *Colonel.*

23 *août.*

Le Comte Denys de Damremont, *Colonel de la légion de la Côte-d'Or.*
Le Comte de Bourmont de Chaisnen, *Lieutenant général.*
Le Baron Hamelinaye, *Lieut. gén.*
Le Comte Lapoype, *Lieut. général.*
Le Vicomte Liger-Belair, *Lieut. gén.*
Damas, (Et.-Franç.), *Lieut. général.*
Le Baron de la Mothe, *Lieutenant gén.*
Le Baron Poitevin de Maureilhan, *Lieutenant général.*
Le Comte Sparre, *Lieut. général.*
Le Baron Pouchin, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Legendre d'Harvesse, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Dabadie, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Doulembourg, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Bruno (A.-F.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Somis, *Lieutenant général.*
Le Baron de Borel, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Dalton, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Marin, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Godard, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Veillande, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Quyot, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Prost, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Avice, *Mar.-de-camp.*
Le Comte de Coutard, *Lieutenant général.*
Le Baron Curto, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Guyon, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Chouard, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Maupoint, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Billard, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Saint-Geniés, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron l'Allemand.
Le Baron Saint-Cyr-Nugues, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Ségur (Ph.), *M.-de-camp.*
Le Baron Gressot, *Mar.-de-camp.*
Le Chevalier Beteille, *M.-de-camp.*
Le Baron Farine, *Mar.-de-camp.*
Le Vicomte Obert, *Maréchal-de-camp.*

24 *août.*

Le Marquis de Saint-Sauveur, *Maréchal-de-camp.*
Le Marquis d'Hautpoul, *Colonel d'artillerie de la garde.*

26 *août* 1814.

L'Hermite, *Contre-Amiral.*
Jacob, *Contre-Amiral.*

28 *août.*

Leclerc (M.-J.), *Colonel d'infanterie.*

10 *septembre.*

Le Baron Millet de Mureau, *Lieut. gén.*
Le Comte d'Herville, *Mar.-de-camp.*

18 *septembre.*

Le Baron Boulnois, *Lieut. général.*

28 *septembre.*

Le Baron Virlhery, *Lieutenant général.*
Le Prince de Savoye-Carignan, *Colonel.*
Le Baron de Bigarré, *Lieut.-génér.*

30 *septembre.*

Le Chev. Dijon, *Maréchal-de-camp.*

17 *octobre.*

Schaal, *Lieutenant général.*

24 *octobre.*

Le Comte de Loverdo, *Lieutenant général.*
Le Comte Castellane, *Lieut. général.*
Le Baron Desgenettes.
Le Baron Bouelle, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Baurot, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Grenier, *Mar.-de-camp.*
Le Chevalier Nempde, *Mar.-de-camp.*
Raffront, *Colonel d'artillerie.*
Le Baron Martial, *Maréchal-de-camp.*

1er. *novembre.*

Le Comte Pille, *Lieutenant général.*

9 *novembre.*

Ducasse, *Maréchal-de-camp.*
Le Chev. Ambert, *Lieuten. général*
Le Baron Dujon, *Maréchal-de-camp.*

12 *novembre.*

Le Comte Planta de Wildenberg, *Cap. de cavalerie.*
Le Baron de Perrot. *Colonel.*

20 *novembre.*

Le Comte de Boudy.

15 *décembre.*

Le Baron Maransin, *Lieuten. général.*
Le Baron Galbois, *Colonel.*

22 *décembre.*

Le Baron Fabvier, *Colonel*
Le Baron Paillou, *Colonel.*
Le Baron Lauriston, *Colonel.*
Le Baron Testofery, *Colonel d'Etat-Major.*

27 *décembre* 1814.

Le Baron Desburreaux, *Lieutenant général.*
Le Baron Delcambre de Champvert, *Mar.-de-camp.*
Le Baron de Montfort (Jacques), *Maréchal-de-camp.*
Proteau, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Castella de Berlens, *Maréchal-de-camp.*
Le Comte Mauromble, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Dufour (F.-B.), *Mar.-de-camp.*
Le Marquis de Talhouet, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Devilliers, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron de Borrelli, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Cassan, *Mar.-de-camp.*
Le Baron Forestier (Gasp.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Quinette de Cerney, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Fornier d'Albe, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Vial, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Dauture, *Maréc.-de-camp.*

3 *janvier* 1815.

Le Baron de Jessaint, *Préfet de la Marne.*

6 *janvier.*

Le Marquis Pastoret, *Pair de France.*
Le Comte Dupont, *Pair de France.*
Le Chevalier Boyne de Faye, *Colonel.*
Liard, *Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées.*
Greiner. *Colonel d'artillerie.*

16 *janvier.*

Després, *Maréchal-de-camp.*

17 *janvier.*

Le Baron Garnier, *Lieutenant génér.*
Le Baron de Baille de Saint-Pol, *Marechal-de-camp.*
Marion, *Colonel d'artillerie.*
Le Baron Simon (Ed.-François), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Martin la Garde, *Maréchal-de-camp.*

Le Baron de Choisy (R.), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Dorsenne, *Colonel d'infanterie.*
Le Baron Brun de Villeret, *Maréchal-de-camp.*
Caron, *Colonel d'artillerie.*
Coste, *Médecin.*
Lamogère. *Colonel d'artillerie.*

31 *janvier* 1815.

Simon Moydier, *Maréchal-de-camp*
Le Baron Lenoir. *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Levasseur, *Colonel d'artil*

1er *février.*

Le Marquis de Bonneval.

14 *février.*

Duclos Guyot, *Maréchal-de-camp.*
Le Chev le Grand. *Mar.-de-camp.*
Christophe. *Colonel.*
Le Comte Thiard, *Maréchal-de-camp.*
Magallon, Comte de la Morlière, *Lieutenant general.*
Delaage (Henri-Pierre), *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Lambert.
Mocquery, *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Ludot. *Maréchal-de-camp.*
Le Baron Thevenez, *Col. de cavalerie.*
Revest, *Maréchal-de-camp*
Le Comte Ordonneau, *Maréchal-de-camp.*

17 *mars.*

Peyris, *Colonel d'infanterie.*
Fabre, *Colonel d'artillerie.*

19 *mars.*

Le Comte d'Houdetot, *Colonel.*

23 *mars.*

M. Le Comte de Brigode.

15 *juillet.*

Le Comte de Vimeu, *Colonel d'Etat-Major.*
Vaillant, Comte de Savoisy, *Lieutenant-Colonel d'infanterie.*

3 *août.*

Le Baron Barbot. *Maréch.-de-camp.*
Laroque, *Colonel.*

7 *septembre.*

Dupleix de Mezy, *Directeur général des Postes.*

13 *décembre* 1815.

Le Comte Labarthe de Thermes, *Chef de Bataillon, Sous-Lieutenant des Gardes à pied ordinaires du Corps du Roi.*

29 *décembre.*

Le Comte de Canay, *Colonel d'inf.*

31 *décembre.*

Le Comte de Bourbon Busset. *Maréchal-de-camp*
Guillaumanches, Marquis du Boscage, *Maréchal-de-camp.*

22 *janvier* 1816.

Le Duc de Mortemart, *Maréchal-de-camp.*

6 *février.*

Le Comte de Chabrol, *Conseiller d'Etat.*

10 *février.*

Le Baron Malus, *ancien Inspecteur en chef aux revues.*

26 *février.*

Le Baron Delaistre, *ex-Préfet de Seine-et-Oise.*

20 *mars.*

Le Baron Jassaud, *Colonel.*

4 *avril.*

Le Comte de Wiliot (Amédée), *Lieut. général.*

12 *juillet* 1817.

Le Comte Hulot d'Osery, *Maréchal-de-camp.*

27 *décembre.*

Le Baron Denniée. *ancien Intendant general de la Maison militaire du Roi.*

1er *juin* 1818.

Le Baron Mounier, *Conseiller d'Etat.*
Marne-de-Biran, *Conseiller d'Etat.*

COMMANDEURS ÉTRANGERS.

M. le Comte de Lannoy.
M. Zajonscheck, *Général polonois.*
M. le Comte Krasinski, *Gen. polon.*
M. le Baron de Scheler, *Gener. wurtembergeois.*
M. le Baron de Hugel, *Gener. wurtembergeois.*
M. de Gersdorff, *Général saxon.*
M. de Stockmayer, *Général wurtembergeois.*
M. de Jett, *Genér. wurtembergeois*
M. de Spitzemberg *Colonel wurtembergeois.*
M. Raglowich, *Général bavarois.*
M. Krukowiecki, *Gener. de brigade polonois*
M. Belogradsky, *Gener. maj. russe.*
M. le Comte de Ragecourt, *Gener. major autrichien.*
M. le Baron de Schufleck, *Gén. maj. au service d'Autriche.*
M. le Baron de Gorup de Besanez, *Lieutenant general autrichien.*
M. de Lettou (Guill.), *Col. prussien.*
M. de Borstell, *Colonel prussien.*
M. de Goltz, *Colonel prussien.*
M. le Comte de Lehndorff, *Colonel prussien.*
M. de Reiche, *Colonel d'Etat-Major prussien.*
M. Tchaplitz, *Général russe.*
M. Ghigny, *Général Major belge.*
M. Anting.
M. Tindal, *général hollandois.*
M. le Comte Pac, *Général polonois.*
Le Comte de Nigrazzi, Seigneur d'Aranios-Maroth, *en Hongrie.*
M. le Comte de Medem (Charles), *Plenipotentiaire de la noblesse de Courlande.*
M. le Comte de Medem (Jean), *Chambellan de S. M. l'Empereur de toutes les Russies.*

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Grand-Chancelier est toujours choisi parmi les Grands-Officiers de l'Ordre royal de la Légion d'honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Tous les ordres étrangers sont dans ses attributions. Toutes les ordonnances du Roi, relatives à l'Ordre, sont visées par le Grand-Chancelier pour leur exécution. Il présente au Roi les rapports, projets d'ordonnances et du budget annuel; réglemens et décisions concernant l'Ordre royal de la Légion et les Ordres étrangers; les candidats pour les nominations ou promotions relatives à la Légion d'honneur; les diplômes ou brevets qui doivent être revêtus de la signature de S. M. Il signe et fait expédier les lettres d'avis et les brevets, donne les décorations au nom du Roi, ou transmet les délégations nécessaires aux membres qui doivent les donner; prend les ordres du Roi au sujet des Ordres étrangers conférés à des Français, transmet les autorisations pour les accepter; présente à Sa Majesté le travail relatif aux gratifications extraordinaires des Chevaliers de l'Ordre, ainsi qu'à l'admission et la révocation des élèves pensionnaires et gratuites dans les Maisons royales de Saint-Denis et des succursales. Il prend les mesures nécessaires pour l'exécution des réglemens sur la discipline des membres de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur; prend les ordres de Sa Majesté relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grands Croix et Grands-Officiers sont appelés; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissemens, la perception des revenus, les paiemens et dépenses: préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing, etc.

M. le Maréchal MACDONALD, Duc de Tarente (C. ✠) (G. C. ✠), Pair de France, Ministre d'Etat, Gouv. de la 21e. Divis. militaire, Major-général de la Garde Royale, *Grand-Chancelier.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Un Secrétaire général, nommé par le Roi, est attaché à la Grande-Chancellerie. En cas d'absence ou de maladie du Grand-Chancelier, il a la signature et le représente.

M. le Vicomte de SAINT-MARS ✠ (O. ✠), Maréchal-des-camps et armées du Roi, *Secrétaire général.*

M. Freniere, *Chef de Bureau.*
M. Fortair, *Chef de bureau, adjoint.*

Enregistrement des Lois et Ordonnances : leur envoi dans les Divisions ; ouverture, distribution et expédition des dépêches, timbre et contre-seing ; affaires sans attributions déterminées ; dépenses intérieures et d'impression : entretien du Palais de la Grande-Chancellerie ; personnel des employés, leurs traitemens et pensions ; surveillance générale.

M. Raoul ✠. *Avocat de la Légion.*
M. Gillet. *Notaire de la Légion*
M. Berthault, *Architecte de la Legion.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. le Baron de Bock, *Chef.*
M. Tardif, } *Chefs de bureau.*
M. Bascher de Boisgely, }

Demandes d'admissions et promotions dans l'Ordre royal de la Légion d'Honneur ; présentation des candidats au Roi ; expéditions des lettres d'avis et brevets ; envoides décorations ; immatriculations des membres de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur ; cérémonies relatives à l'Ordre royal de la Légion ; Ordresétrangers.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Bernault ✠, *Chef.*
M. de la Condamine ✠, *Chef de division, adjoint.*
M. Danycan, *Chef de bureau.*

Règlement des dépenses de la Grande-Chancellerie : gratifications extraordinaires aux membres de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur : discipline des membres de l'Ordre ; personnel et administration des Maisons royales d'éducation ; registres de délibérations des assemblées des trente plus forts actionnaires des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing ; archives de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur.

TROISIÈME DIVISION.

M. Le Bœuf ✠, *Chef.*
M. Martinet, } *Chefs de bureau.*
M. Leclerc, }

Recettes et dépenses de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur : mouvement des fonds ; correspondance avec les agens chargés des paiemens ; comptabilité générale : arrêtés des comptes spéciaux ; budget général de l'Ordre ; présentation des comptes definitifs à la Cour des comptes.

MAISON

MAISONS D'ÉDUCATION DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

PROTECTRICE,

S. A. R. MADAME, Duchesse d'Angoulême.

Ces Maisons sont sous la surveillance et la direction du Grand-Chancelier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, qui présente les élèves à la nomination du Roi.

Les Chapelles de ces Maisons sont sous la juridiction du Grand-Aumônier de France, Monseigneur le Cardinal Duc de Talleyrand-Périgord.

MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

Le Grand-Chancelier présente à la nomination de Sa Majesté, la Surintendante de la Maison royale de Saint-Denis, et la nomination des Dignitaires à l'approbation du Roi; le Grand-Chancelier nomme les Dames de 1ère et de 2e. classes, ainsi que les Novices.

La distinction honorifique des Dames de cette maison, consiste en une croix pâtée, émaillée de blanc, anglée de fleur-de-lis, et surmontée de la Couronne royale.

Le centre de la croix présente, d'un côté, la Vierge dans son assomption, avec cette exergue, DIEU, LE ROI, LA PATRIE, et de l'autre côté, les armes de France, à trois fleurs-de-lis d'or sur fond d'azur, avec cette exergue, MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

La décoration est en or, du diamètre de quatre centimètres deux millimètres pour la Surintendante et les Dignitaires: elle est également en or pour les Dames de 1ère. et de 2e. classes, mais du diamètre de trois centimètres six millimètres.

La décoration est en argent pour les Novices, et du même diamètre que celle des Dames de 1ère. et de 2e. Classes.

La décoration est suspendue à un ruban moiré rouge, blanc et rouge par égale dimension.

La grande décoration en or que porte la Surintendante, est attachée au bas d'un large ruban de même couleur, et passant de l'épaule droite au côté gauche.

Les Dignitaires portent la même décoration en or en sautoir, attachée à un ruban de mêmes couleurs, mais un peu moins large que celui de la Surintendante.

Les Dames de 1ère. classe portent la décoration en or, du diamètre de trois centimètres six millimètres à l'épaule gauche, attachée à un ruban de mêmes couleurs, avec une rosette, et moins large que le ruban des Dignitaires.

Les Dames de 2e. classe portent la même décoration en or au côté gauche, attachée à un ruban de mêmes couleurs et de même largeur sans rosette.

Les Novices portent la décoration, en argent, au côté gauche, attachée à un ruban moiré blanc liséré de rouge, sans rosette, de la même largeur que celui des Dames de 1ère. et de 2e. classes.

Aucune Dame ne peut porter la décoration à l'extérieur de la Maison, avant d'avoir rempli ses fonctions avec zèle et assiduité pendant vingt années, à dater du Statut de réorganisation, et, dans ce cas, elle doit y être autorisée; cette faculté devant être considérée comme un témoignage de la satisfaction de Sa Majesté.

Le Statut du 3 mars 1816 fixe la quotité des pensions de retraite que l'on accorde aux Dames après un nombre déterminé d'années de service dans la Maison royale.

Cette Maison est établie pour cinq cents élèves: quatre cents places sont gratuites, et les cent autres sont aux frais des familles.

La Maison est administrée par une Surintendante, qui a sous ses ordres six

Dignitaires, dix dames de 1re. classe, trente-six Dames de 2e. classe et vingt Novices.

Surintendante.

Madame la Comtesse DUQUENGO.

Dignitaires.

Madame Eenens, *Inspectrice.*
Madame de Chanzeaux, *Directrice des Etudes.*
Madame Charreton, *Dépositaire de la Lingerie.*
Madame Baudry de Balzac, *Dépositaire de la Roberie.*
Madame Dalvymare, *Econome, Dépositaire des Comestibles remplissant les fonctions de Trésorière.*
Madame Dauvergne, *Maîtresse des Novices.*

Chapelle de la Maison.

1er. *Aumônier.* M. l'Abbé Bernet.
2e. *Aumônier.* M. l'Abbé Renouvin.
3e. *Aumônier.* M. l'Abbé Lemounier.
4e. *Aumônier.* M. l'Abbé Laveran.

Service de Santé.

M. Vergez (O ✲), *Médecin en chef*, place du Carrousel, n. 11.
M. Allard. *Médecin adjoint.*
M. Bourgeois ✲, *Chirurg. résidant.*
M. Boulay. } *Chirurg. adjoints.*
M. Boulière, }
M. Miel, *Chirurgien-Dentiste.*
M. Demours ✲, *Médecin-Oculiste.*

Médecins-consultans, Messieurs,

Alibert ✲, 1er. *Médecin ordin. du Roi, et Médecin de l'Hôp. St.-Louis.*
Andravy, *ancien Profess. d'anatomie*
Bouvier ✲, *Docteur en médecine.*
Brunet, *Docteur en médecine.*
Le Chev. Le Roux ✲, *Doyen de la Faculté de médecine de Paris.*
Sédillot, *Docteur en médecine.*
Andral, *Docteur en médecine.*
Pasquier ✲, *Docteur en médecine, Médecin et Chirurgien en chef adjoint de l'Hôtel royal des Invalides.*

Chirurgiens-consultans, Messieurs,

Le Chevalier Pelletan ✲, *Chirurgien honoraire en chef de l'Hôtel-Dieu.*
Le Baron Dubois ✲.
Le Chev. Richerand ✲, *Chirurgien-adjoint de l'hôpital de Saint-Louis.*

M. Jacob, *Chargé d'Affaires auprès de la Maison.*
M. Berthault, *Architecte.*

SUCCURSALES DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-DENIS.

Les Succursales de la Maison royale de Saint-Denis sont établies pour quatre cents Elèves gratuites; elles sont desservies par les Dames Religieuses de la Congrégation de la Mère-de-Dieu.

La première Succursale est placée dans l'hôtel dit de *Corberon*, à Paris.

Et la seconde, dans la Maison dite *des Loges*, forêt de Saint-Germain.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame Delézeau, hôtel Corberon, rue Barbette, au Marais.

SECTION VI.

GRANDS D'ESPAGNE.

Première classe.

M. le Duc de Croï d'Havré, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, rue de Bourbon, n. 86.
M. le Vicomte de Gand, rue de l'Université, n. 61.
M. de Noailles, Prince de Poix, Pair de France, rue de l'Université, n. 61.
M. le Duc de Valentinois, Pair de France, rue de Bourbon, n. 61.
M. le Duc de Croï, Pair de France, rue des Petits-Augustins, n. 5.
M. le Duc Cereste de Brancas, rue de la Planche, n. ...
M. le Comte de Lamarck, Prince d'Aremberg, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain.
M. le Prince de Laval-Montmorency, Ambassadeur en Espagne.
M. le Prince de Beauvau, rue d'Angoulême, faubourg du Roule, n. 16.
M. le Prince de Chalais, Pair de France, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain.
M. le Duc de Saint-Aignan, Comte de Buzançois, Pair de France, Lieutenant général des Armées du Roi, rue du Bac, n. 93.
M. le Duc de la Force, Pair de France, place Vendôme, n. 8.
M. le Duc de Doudeauville, Pair de France, rue de Varennes, n. 33.
M. le Duc de Caylus, Pair de France, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 6.
M. A.-L.-C. de Montmorency, Prince de Montmorency, rue de la Planche, n. 7.
M. le Duc de Crillon, Pair de France, place Louis XV, n. 10.
M. le Duc d'Esclignac, rue de la Jussienne, n. 15.
M. le Duc de Narbonne-Lara, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 27.
M. le Duc de Serent, Pair de France, rue de Varennes, n. 15.
M. le Marquis Rouault de Gamache, rue. . . . .

SECTION VII.

Ordres Etrangers.

Nul ne pouvant porter en France un ordre étranger sans la permission du Roi, d'après l'ordonnance du 26 mars 1816, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, qui prendra et transmettra à cet égard les ordres de S. M.

FRANÇOIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

AUTRICHE.

ORDRE DE SAINT-ETIENNE DE HONGRIE.

Grand'sCroix.

M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Gr. Chambellan.
M. le Prince EUGÈNE DE BEAUHARNOIS.
M. le Maréchal Duc d'AUERSTAEDT.
M. le Duc de RICHELIEU, Pair de France.

Commandeur.

M. le Comte de LABORDE, Maître des Requêtes honoraire.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grand'sCroix.

M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Gr.-Chambellan.
M. le Duc de CADORE.
M. le Comte de MONTESQUIOU.
M. le Marquis de SÉMONVILLE, Pair de France.
M. le Comte de BÉARN.
M. le Comte DE CASTÉJA, Préfet de la Haute-Vienne.

Commandeur.

M. le Comte de NICOLAY.
M. le Comte DE BOUTHILLIER, Préfet du Bas-Rhin.

ORDRE DE MARIE-THÉRÈSE.

Commandeur.

M. le Baron ROUSSEL D'HURBAL, Lieutenant général.

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Grand'Croix.

M. le Marquis F. DE BEAUHARNOIS.

Commandeurs.

M. le Maréchal Duc de RAGUSE.
M. le Baron MARTIAL, Maréchal-de-camp.
M. le Baron FONTANES, Lieutenant général.
M. le Comte VIGNOLLE, Lieutenant général.

M le Marquis de CHASSELOUP-LAUBAT, Pair de France, Lieutenant général.
M. le Comte de BEAUMONT, Pair de France, Lieut. général.
M. le Baron BALATHIER, Maréchal-de-camp.
M. le Comte A. CAFFARELLI, Lieutenant général.
M. le Colonel DUBOIS.
M. le Comte LE MAROIS, Lieutenant général.
M. le Comte VERDIER, Lieutenant général.
M. le Comte de VALMY, Lieutenant général.
M. le Baron de RAMBOURGT, Maréchal-de-camp.
M. le Comte d'ALBON, Maréchal-de-camp.
M. le Comte GRENIER, Lieutenant général.
M. le Comte MEJEAN.
M. le Comte FRIANT, Lieutenant général.
M. le Baron MORONI, Maréchal-de-camp.
M. PÉRALDI, Colonel.
M. le Comte RAMPON, Lieutenant Colonel.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand's Croix.

M. le Duc de CADORE.
M. le Comte d'HÉDOUVILLE, Pair de France.
M. le Marquis de BEAUMONT.
M. le Comte RAPP, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de VALMY, Pair de France.
M. le Comte A. DE TALLEYRAND.
M. le Duc de DALBERG, Pair de France.
M. le Baron BIGNON.
M. le Comte de CONTADES.
M. le Baron de WURMSER, Maréchal-de-camp.
M. le Comte D'AUBUSSON DE LAFEUILLADE.
M. le Baron de TURCKEIM.
M. le Comte de THIARD.

Commandeur.

M. MONARD, Maréchal-de-camp.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Grand's Croix.

M. le Comte LEVAL, Lieutenant général.
M. le Comte MOLITOR, Lieutenant général.
M. le Comte de VILLATTE, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de DANTZICK.

Commandeurs.

M. MENARD.
M. le Baron MANSET, Colonel d'infanterie.

M. le Baron Cacault, Maréchal-de-camp.
M. le Baron O-Méara, Maréchal-de-camp.
M. le Comte Pille, Lieutenant général.

BAVIERE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

Le Prince Eugène de Beauharnois.
M. le Marquis de Marbois, Pair de France.
M. le Prince de Talleyrand, Pair de France, Gr.-Chambellan.
M. le Comte de Gavre, Lieutenant général.
M. le Maréchal Comte Jourdan.
M. le Comte de Remusat, Préfet du Nord.
M. le Duc de Cadore.
M. le Comte de Montesquiou.
M. le Comte Taillepied de Bondy.
M. le Comte Cossé de Brissac.
M. le Comte Siméon, Conseiller d'Etat.
M. le Maréchal Duc de Dalmatie.

ORDRE DU LION.

M. le Prince de Béthune, Maréchal-de-camp.
M. le Comte Rapp, Lieutenant général.
M. le Comte Dupas, Lieutenant général.
M. le Comte Klein, Pair de France, Lieutenant général.
M. le Comte d'Hédouville, Pair de France.
M. le Comte César Berthier, Lieutenant général.
M. le Baron de Canisy.
M. Dillon, ancien Colonel, Maire de Livry.
M. de Chaillou.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand's Croix.

M. le Comte de Villemanzy, Pair de France.
M. le Comte de Castellane, Maréchal de-camp.
M. le Comte Henri de Montesquiou.
M. le Prince de Monaco, Maréchal-de-camp.
M. le Marquis de Beaumont.
M. le Comte d'Arjuzon.
M. le Baron Turgot.

Commandeurs.

M. le Marquis de Lillers.
M. le Baron de Saint-Didier.
M. le Comte d'Andlaw.
M. le Baron de Cramayel.
M. le Comte de Fourtales.
M. le Baron de Turpin-Crissé, Maréchal-de-camp.

M. le Baron de VIEIL-CASTEL, Sous-Préfet à Sceaux.
M. le Comte de MONTHOLON.
M. le Baron de CANOUVILLE.
M. le Chevalier BOGNE DE FAYE.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grand's Croix.

M. BECKER, Comte de MONS, Lieutenant général.
M. le Comte DUMAS (Mathieu), Lieutenant général.
M. le Comte de BEAUMONT, Pair de France, Lieutenant général.
M. le Comte DUTAILLIS, Lieutenant général.
M. le Comte BONARDI DE SAINT-SULPICE, Lieutenant général.
M. le Comte DULAULOY, Lieutenant général.
M. le Marquis de la GRANGE, Lieutenant général.
M. le Comte RAPP, Lieutenant général.
M. le Vicomte PERNETY, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de DANTZICK.

Commandeurs.

M. le Comte de la GRANGE (Charles), Lieut. général.
M. le Comte DE SÉGUR (Philippe), Maréchal de camp.
M. le Comte COLBERT (Édouard), Lieutenant général.
M. le Comte REILLE, Lieutenant général.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE.

Grand'Croix.

M. le Comte FIRMAS-PERIES.

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Grand Chambellan.
M. le Comte de MONTALIVET.
M. le Comte MOLLIEN.
M. le Comte DUROSNEL, Lieutenant général.

ORDRE DE DANEBROG.

M. le Baron DIDELOT.
M. le Baron FRIRION, Lieutenant général.
M. SCHINDLER, Capitaine.
M. MIGEON, Chef de Bataillon.
M. BODE, Colonel d'artillerie à pied.
M. DUPRAT, Intendant militaire.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON D'OR.

1761. MONSIEUR, frère du Roi.
1815. M. le Duc d'ANGOULÊME.
1815. M. le Duc de BERRY.

1780. M. le Duc de Noailles.
1782. M. le Duc de Bourbon.
. . . M. le Prince de Poix.
. . . M. le Duc de la Vauguyon.
1790. M. le Duc d'Havré et de Croï, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi.
1814. M. le Prince de Talleyrand, Pair de France, Grand-Chambellan.

ORDRE DE CHARLES III.

Grand's Croix.

M. le Duc de Crès.
M. le Marquis de Beauharnois.

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

Grand's Croix.

M. le Maréchal Duc de Valmy.
M. le Comte Bailly de Monthion, Lieut. général.
M. le Duc de Cadore.
M. le Comte Marchand, Lieut. général.
M. le Cte. Cara Saint-Cyr, Lieutenant général.
M. le Baron Marulaz, Lieutenant général.
M. le Baron Schiner, Maréchal-de-camp.
M. le Baron de Boucheporn.
M. le Maréchal Duc de Dantzick.

Commandeurs.

M. le Baron Couture, Maréchal-de-camp.
M. le Baron Dentzel, Maréchal-de-camp.
M. Massena, Comte d'Esling, Chef d'Escadron.
M. Le Cointre, Chef de Bataillon.
M. le Baron Simeon fils, Préfet du départ. du Pas-de-Calais.
M. le Vicomte de Boislandry, Maréchal de-camp.
M. Esmangart, Conseiller d'État.

PARME.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Commandeur.

M. l'ancien Evêque de Plaisance,

PAYS-BAS.

ORDRE DU LION BELGIQUE.

Commandeur.

M. le Comte de Chabrol de Volvic, Préfet de la Seine.
M. Magallon, Comte de Lamorlière, Lieutenant-général.

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand-Ordre.

M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Grand-Chambellan.

Deuxième Classe.

M. de la BLANCHE.

POLOGNE.

ORDRE MILITAIRE.

Grande-Décoration.

M. le Maréchal Duc d'AUERSTAEDT.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE BLANC.

M. le Prince de BÉTHUNE, Lieutenant général.
M. le Comte DARU.

PORTUGAL.

ORDRE DU CHRIST.

Grand'Croix.

M. le Comte de SÉGUR.

Commandeur.

M. le Colonel MALER, chargé d'affaires de France à Rio-Janeiro.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENTO-DE-AVIZ.

Commandeur.

M. le Comte de BLOSSEVILLE, Capitaine de vaisseau.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIR.

M. le Prince de TALLEYRAND, Pair de France, Gr.-Chambellan.
M. le Duc de CADORE.
M. le Comte de LAROCHEFOUCAULT.

ORDRE DE L'AIGLE ROUGE.

Première Classe.

M. le Comte de TILLY, Lieutenant général.
M. le Vicomte de BRUGES.

Deuxième Classe.

M. le Comte CHABROL DE VOLVIC, Préfet de la Seine.
M. HERMANN, ancien Consul général.
M. ALEXANDRE DE ST.-LEON, Commissaire général de police.
M. le Baron de la CHADENÈDE, Prefet de la Côte d'Or.
M. le Vicomte LIGER-BELAIRE, Lieutenant général.
M. le Comte MAUSSION, ancien Préfet.
M. le Vicomte PERNETY, Lieut. général, Conseiller d'Etat.
M. le Comte de la SALLE, Préfet des Ardennes.
M. LEFEBVRE, Secrétaire de Légation.
M. Comte ERNOUF, Lieutenant général.
M. le Comte de TOCQUEVILLE, Préfet de le Moselle.

M. le Baron d'Aubier, Colonel, Gentilhomme de la chambre du Roi.
M. le Vicomte de Riccé, Préfet de la Meuse.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

M. le Comte de Saint Priest, Pair de France.
M. le Prince de Talleyrand, Pair de France, Gr.-Chambellan.
M. le Duc de Cadore.
M. le Duc de Vicence.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Première Classe.

M. le Comte de Suremain, Lieutenant général.
M. le Comte de Kersaint, Contre-Amiral.
M. le Vicomte de Caux, Conseiller d'Etat, Maréchal-de-camp.
M. le Comte de Remuzat, Préfet du Nord.

Deuxième classe.

M. le Baron Dentzel, Maréchal-de-camp.
M. le Baron Denon.
M. le Baron de Jeffhanion.
M. Chulliot de Plooyen, Colonel du Génie.
M. le Chevalier de la Primaudière, Chef de Bataillon.
M. le Chevalier de Coucy, Préfet du Jura.
M. Jacquinot, Sous-Préfet de Sarguemines.
M. le Prince Octave de Broglie, Maréchal-de-camp.
M. Coster, Préfet de la Mayenne.
M. le Baron de Crossard, Maréchal-de-camp.
M. le Baron Blanquart de Bailleul, Procureur général de la Cour Royale de Douai.
M. de Roguier, Conseiller à la Cour Royale de Nancy.
M. le Cte. de Latour Saint-Jgest, Commiss. gén. de Police.
M. Le Comte de Kersaint, Contre Amiral.
M. Cardon de Guesignies, Sous-Préfet de Cambray.
M. Martin, Maire de Maubeuge.

SARDAIGNE.

ORDRE DE SAINT-MAURICE ET SAINT-LAZARE.

Grand's Croix.

M. le Comte de Polignac, Pair de France, Lieut. général.
M. le Marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean.

SAXE

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

M. le Prince de Talleyrand, Pair de France, Gr.-Chambellan.
M. le Duc de Vicence.
M. le Comte de Montesquiou.
M. le Duc de Cadore.
M. d'Aure.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand'Croix.

M. le Comte de la Besnardiere, Conseiller d'Etat.

ORDRE DE SAINT-HENRI.

Grand'sCroix.

M. le Maréchal Duc de Dantzick.
M. le Maréchal Duc d'Auerstaedt.
M. le Cte. de Timbrune-Thiembroune de Valence.

Commandeurs.

M. le Baron Michaud, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de Reggio, Pair de France.
M. le Comte Morand (L.), Lieutenant général.
M. le Baron Daultanne, Lieutenant général.
M. le Baron Hanicque, Lieutenant général.
M. le Comte Daru.
M. le Maréchal Duc d'Albufera.
M. le Comte de Villemanzi, Pair de France.
M. le Cte. Cara-Saint-Cyr, Lieutenant général.
M. le Baron de Gressot, Maréchal-de-camp.
M. le Comte d'Albignac, Maréchal-de-camp.
M. le Vicomte de Saint-Mars, Maréchal-de-camp.

DEUX-SICILES.

ORDRE DE CONSTANTINIEN DE SAINT-GEORGES.

Grand'Croix.

M. Rozet de Folmon.

SUÈDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

M. le Comte de Beauharnois, Pair de France.
M. le Comte de Reille, Lieutenant général.

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Commandeurs Grand'sCroix.

M. le Comte de Villatte, Lieutenant général.
M. le Comte de Sparre, Lieutenant général.
M. le Comte de Suremain, Lieutenant général.

Commandeurs.

M. le Comte Maurice-Mathieu de la Redorte, Lieutenant général.
M. Camps, Général-Major, premier Aide-de-camp de S. M. le Roi de Suède.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

M. le Comte de Foy, Lieutenant général.
M. le Comte de la Ville-sur-Illon, Colonel d'Etat-Major.
M. le Baron des Acres, Sous-Intendant militaire.
M. le Baron Janssand.
M. le Marquis de Latour-Maubourg, Ministre plénipotentaire de France.
M. le Comte Guilleminot, Lieutenant général.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

M. le Maréchal Duc de Valmy, Pair de France.
M. le Comte le Marois, Lieutenant général.
M. le Maréchal Duc de Raguse, Pair de France.
M. le Comte Marchand, Lieutenant général.
M. le Duc de Plaisance.
M. le Duc de Cadore.
M. le Comte de Ségur.
M. le Comte de Gavre, Lieutenant général.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand'Croix.

M. le Baron de Beausset.

Commandeur.

M. Lienhart, Colonel d'infanterie.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Commandeur.

M. le Comte Bailly de Monthion. Lieut. général.

WURZBOURG.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grand'sCroix.

M. le Prince de Talleyrand, Pair de France, Gr-Chambellan.
M. le Duc de Cadore.
M. le Duc de Vicence.
M. le Comte de Ségur.
M. le Comte de Montesquiou.

Commandeurs.

M. le Marquis de Lillers.
M. le Comte de Lameth (Ch.), Lieutenant général.
M. le Comte de Montholon.
M. le Comte Grundler, Maréchal-de-camp.

CHAPITRE VII.

Détails des divers services de la Maison du Roi.

SECTION PREMIERE.

GRAND-AUMONIER DE FRANCE.

Le Grand-Aumônier prête serment de fidélité entre les mains du Roi.

Il est de droit Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

Il délivre les certificats de serment de fidélité que prêtent au Roi, sur l'évangile, les Archevêques et Evêques.

Il marche, à la droite du Roi, aux processions.

Il est chargé de la délivrance des prisonniers pour le joyeux avènement du Roi à la Couronne, pour leur mariage, et dans quelques autres circonstances.

Il dispose des fonds destinés pour les aumônes du Roi.

Le Grand-Aumônier vient, quand bon lui semble, pour faire le service, comme au lever et au coucher du Roi, etc.

Il baptise les Dauphins et Filles de France; il fiance et marie, en présence du Roi, les Princes et Princesses.

Il a l'administration spirituelle et temporelle de l'Hôpital royal des Quinze-Vingts.

M. le Cardinal Duc de TALLEYRAND – PÉRIGORD (C. ✲), *Grand-Aumônier*, en Cour.

Premier Aumônier.

M. d'Usson de Bonnac, *ancien évêque d'Agen.*

Aumônier ordinaire.

M. l'Abbé de Lachâtre.

Confesseur.

M. l'Abbé Rocher, *en Cour.*

Aumôniers par quartier, Messieurs,

Janvier.	L'Abbé de Chambre. L'Abbé de Couasnon, rue du Pot-de-Fer, n. 14.	*Juillet.*	L'Abbé de Chabrillant. L'Abbé de Pontevès, rue du Bac, n. 32.
Avril.	L'Abbé de Villeneufve, rue Cassette, n. 37. L'Abbé de Bouvens.	*Octobre.*	L'Abbé d'Esparbès, rue de Varennes n. 10. L'Abbé de Retz, rue de Grenelle-F.-St-G., hôt. de Bressoles.

Chapelain ordinaire.

M. l'Abbé Fleuriel, , rue des Deux-Ecus, n. 46.

Chapelains par quartier, Messieurs,

Janvier. . L'Abbé Lefebvre de Palme. L'Abbé Godinot des Fontaines, *en Cour.*

Avril. . . L'Abbé Perreau, rue du Cherche-Midi, n. 25. L'Abbé Favraud, rue de la Planche, n. 13.

Juillet. L'Abbé de Gimel, rue Jacob, n. 5 L'Abbé Rauzan, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 8.

Octobre. . L'Abbé Canonne. L'Abbé Brajeul, rue du Dauphin, n. 10.

Maître des Cérémonies.

M. l'Abbé de Sambuccy, rue Garencière, n. 12.

Clerc de Chapelle ordinaire.

M. l'Abbé de Baillas, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.

Clercs de Chapelle par quartier, Messieurs,

Janvier. . L'Abbé Soos, rue des Anglois, n. 9. L'Abbé Clédat, rue de Richelieu, n. 60.

Avril. . . L'Abbé Marchant, rue de Verneuil, n. 20. L'Abbé Duval, rue du Bac, n. 58.

Juillet. . L'Abbé Mellier, rue. . . L'Abbé Hubert, rue Canivet, n. 2, près Saint-Sulpice.

Octobre. . L'Abbé Legris, rue du Pot-de-Fer, n. 13. L'Abbé Mesleard.

Château des Tuileries.

M. l'Abbé Pouillard, rue d'Argenteuil, n. 6,
M. l'Abbé Macarie, *en Cour*, } *Sacristains.*

Château de Versailles.

M. l'Abbé Devins, *Chapelain.*
M. l'Abbé Lesaffre,
M. l'Abbé de Rochemure, } *Sacristains.*

Château de Saint-Cloud.

M. l'Abbé Gallard, *Chapelain.*

Château de Fontainebleau.

M. l'Abbé Hue, *Chapelain.*

Château de Compiègne.

M. l'Abbé de la Serre, *Chapelain.*

Château de Rambouillet.

M. l'Abbé Mey, *Chapelain.*

Château de Trianon.

M. l'Abbé Caron.

ADMINISTRATION DE LA GRANDE-AUMONERIE DE FRANCE.

Vicaire général.

M. de Quelen. *Evêque de Samosate*, en Cour.

Secrétaire général de la Grande-Aumônerie.

M. l'Abbé Feutrier, rue Saint-Honoré, n. 331.

Secrétaire-général des Aumônes du Roi.

M. l'Abbé Godinot des Fontaines, *en Cour.*

Trésorier de la Grande-Aumônerie.

M. Villain, rue Saint-Honoré, n. 331.

CHAPITRE ROYAL DE SAINT-DENIS.

Autrefois, les Religieux de l'Abbaye royale de Saint-Denis étoient chargés de veiller près des tombeaux de nos Rois. Sa Majesté, désirant pourvoir à perpétuité aux prières qui doivent consacrer ce dépôt, a, par ordonnance du 25 décembre 1816, fondé à cette fin un Chapitre.

Ce Chapitre est composé ainsi qu'il suit :

Le Grand-Aumônier de France, *Chef du Chapitre*, sous le titre de *Primicier;*

10 Chanoines-Evêques, non-compris le Primicier;

24 Chanoines du second ordre, dont six Dignitaires;

Sont aussi Chanoines, dans l'ordre des Evêques, le premier Aumônier du Roi, et, dans le second ordre, les Aumôniers ordinaire et par quartier, le Vicaire général de la Grande-Aumônerie et le Supérieur des Clercs attachés au Chapitre.

Chef du Chapitre.

S. Em. Monseigneur le CARDINAL GRAND-AUMÔNIER, *Primicier.*

Chanoine d'honneur.

S. Em. Monseigneur le Cardinal de BAUSSET, *ancien Evêque d'Alais.*

Chanoines du premier ordre.

M. l'ancien Evêque de Rennes.
M. l'ancien Evêque de Chartres.
M. l'ancien Evêque de Saint-Claude.
M. l'ancien Evêque de Dijon.
M. l'ancien Evêque de Montpellier.
M. l'ancien Evêque d'Amiens.
M. . . . . .,
M. . . . . .,
M. . . . . .,
M. . . . . .,

Chanoines du second ordre: Messieurs,

L'Abbé de Grand-Champ, *Doyen.*
L'Abbé de Bouzonville, *Grand Chantre*
. . . . . , *Sous-Chantre.*
L'Abbé Séguier, *Chancelier.*
L'Abbé de Vallongue, *Trésorier.*
L'Abbé Verneuil, *Gardien des Tombeaux.*
M. l'Abbé de Saint-Pardoux.
M. l'Abbé Boyer.
M. l'Abbé d'Espinassoux.
M. l'Abbé de Quélen de la Villeglée.
M. l'Abbé Mercier.

M. l'Abbé Bullé.
M. l'Abbé de Foucauld.
M. l'Abbé du Cugnac.
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .
M. . . . .

Supérieur des Clercs.

M. l'Abbé Pisseau.

Chanoines honoraires.

M. l'Abbé Godinot des Fontaines, *Chapelain du Roi.*
M. l'Abbé Bernet, *premier Aumônier de la Maison royale d'éducation, à Saint-Denis.*
M. l'Abbé Luvigny de la Blachère.
M. l'Abbé de Sambucy, *Maître des Cérémonies de la Chapelle du Roi.*
M. l'Abbé Feutrier, *Secrétaire général de la Grande-Aumônerie.*

M. l'Abbé Vergès, *Chanoine d'Amiens.*
M. l'Abbé Gaultier
M. l'Abbé Delanois, *Curé de l'Abbaye aux Bois.*
M. l'Abbé Vanier.
M. l'Abbé Duboscq.
M. l'Abbé de la Mothe.
M. l'Abbé Boucher.
M. l'Abbé Voyaux de Franous.
M. l'Abbé Mathias.

SECTION II.

GRAND-MAÎTRE DE FRANCE.

Le Grand-Maître de France est Grand-Officier de la Couronne ; la marque de sa dignité est un bâton azuré garni de fleurs de lis d'or, et surmonté d'une couronne d'or fermée.

Il ordonne tout ce qui est relatif à la maison-bouche du Roi.

Il prête serment de fidélité entre les mains du Roi, et reçoit celui du Maître de la Chapelle-Musique, du Maître de l'Oratoire du Roi, des Aumôniers au titre de Saint-Roch, du premier Maître-d'Hôtel, du Maître-d'Hôtel ordinaire, et des Maîtres-d'Hôtel par quartier, des premiers Pannetier, Echanson et tranchant, des Gentilshommes servans, des Contrôleurs généraux, du Contrôleur ordinaire de la maison du Roi, et des Contrôleurs par semestre : des Commis au contrôle général, du Grand-Maître, du Maître, de l'Aide des cérémonies, des Introducteurs des Ambassadeurs, des Aides des Introducteurs des Ambassadeurs, et du Secrétaire à la conduite des Ambassadeurs : de l'Ecuyer ordinaire du Roi, et des Ecuyers servans par quartier, des Concierges des tentes, des Interprètes en différentes langues.

Il préside au sacre et au grand-couvert : à la cène il est à la tête du cortège, tenant son bâton levé ; aux enterremens des Rois, il est chef du convoi, et fait les honneurs de la Maison royale.

Le Grand-Maître, et, en son absence, le premier Maître-d'Hôtel, présente au Roi, au commencement de chaque quartier, tous les Officiers qui entrent en service ; il signe les certificats de leurs services.

M. de Bourbon-Condé. Duc de Bourbon, Prince de Condé, *Grand-Maître de France.*

Premier Maître-d'Hôtel.

M. le Duc d'Escars, *en Cour.*

Premier Pannetier.

M. le Comte de Cossé Brissac, rue Gaillon, n. 8.

Premier Echanson.

M. le Comte de Rothe ✠, rue de la Madeleine, n. 3.

Premier Tranchant.

M. le Vicomte de Saint-Priest, rue Saint-Florentin, n. 9.

Maître-d'Hôtel ordinaire.

M. le Marquis de Montdragon ✠, rue d'Antin, n. 3.

Maîtres-d'Hôtel par quartier, Messieurs.

Janvier.

Le Chev. Hugon de Masgonthière ✠, rue d'Enfer, n. 27.
Le Chev. d'Hertelou ✠.

Avril.

Babile, rue Saint-Nicaise, n. 2.
D'Egvilly, boul. des Invalides, n. 2.

Juillet.

Melin, rue des Filles S.-Thomas, n. 3.
Ernest de la Chapelle ✠, rue Satory n. 110, à Versailles.

Octobre.

Davène de Fontaine, r. S.-Anastase, n. 7.
Le Comte d'Aimery ✠, Ile St.-Louis, quai d'Orléans, n. 19.

Gentilshommes servans en service ordinaire, Messieurs,

Barois d'Orgeval, *au Hâvre.*
Agasse, père ✠, place St.-Germain-l'Auxerrois, n. 24
Agasse, fils, en survivance de son père, rue des Déchargeurs, n. 3.
Bernot de Congy, *à Meuve près Pouilly.*
Gibert ✠, rue du Harlay, n. 9.
Duhautoir, rue de l'Arcade, n. 36.
Poulain d'Arsigny, *à Chartres.*
Le Baron Davous, rue de Tournon, n. 25.
Cramail, place St.-Germain-l'Auxerrois, n. 24.
Duvivier ✠, à Essone.
Gentil, rue St.-Médéric, n. 3, à Versailles.
Fouques de Blanche-Porte, rue N.-St.-Eustache, n. 36.
Boisset, rue Guénégaud, n. 15.

Contrôleurs.

M. Ricqbour ✠, aux Tuileries,
M. le Comte de Chousy, rue Grange-Batellière, n. 15, } *Contrôleurs généraux.*
M. Belurgey de Grandville, *Contrôleur général honoraire.*
M. Chatelain. *Contrôleur ordinaire*, place Sainte-Marguerite, n. 7.
M. Naudet de Courbois, vieille rue du Temple, n. 142,
M. Guichard, aux trois Moulins près Melun, } *Contrôleurs.*

Aumôniers de la Maison au titre de Saint-Roch.

M. l'Abbé Etienne, rue du Gros-Chenet.
M. l'Abbé Mathiron, rue de la Planche, n. 9.

Huissiers de Salle et du Bureau du Roi, par semestre. Messieurs,

Janvier.

Cléry, rue du Mont-Blanc, n. 22.
Barreault, rue de Richelieu, passage Saint-Guillaume.
Randon, rue de Courcelles, n. 12.

Juillet.

Guérin, au clos Payen, boulevart des Gobelins.
Buffat, rue . . . . .
Malbec, rue du F. Saint-Denis, n. 52.

Officiers Serdeau.

M. Mora, rue de la Michaudière, n. 20. M. Bluteau, F. Poissonnière, n. 45.

Garde-Vaisselle.

M. Rolland, rue du Croissant, n. 13.

Secrétaires des Commandemens du Grand-Maître de France.

M. Agasse ✠, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 24.
M. Agasse, fils, *Adjoint*, rue des Déchargeurs, n. 3.

Commis au Contrôle général.

M. Lafosse.
M. Bonnefont.
M. Roussel.

Contrôleur du Gobelet.

M. Dupoy, aux Tuileries.
M. Cellier, *Adjoint.*

Contrôleur de la Cuisine-Bouche.

M. Chaud, rue du Doyenné.

Huissiers de la Bouche.

M. Bardet, rue du Bac, n. 60. M. Colin, rue de Ménil-Montant, n. 69

SECTION III.

CHAMBRE DU ROI.

GRAND-CHAMBELLAN.

La charge de Grand-Chambellan existait dès les premiers tems de la monarchie.

Il est Grand-Officier de la couronne, et prête serment de fidélité entre les mains du Roi.

Les marques de sa dignité sont deux clefs d'or, dont l'anneau se termine en couronne royale, passées en sautoir derrière l'écu de ses armes.

Le Grand-Chambellan donne la chemise au Roi, et ne cède cet honneur qu'aux Princes du sang ou aux Princes légitimes.

Au Sacre, c'est lui qui reçoit les bottines royales des mains *du Grand-Prieur de Saint-Denis*, et qui les chausse au Roi; il lui met aussi la tunique, la dalmatique et le manteau royal.

Le Grand-Chambellan se trouve aux audiences des Ambassadeurs, placé derrière le fauteuil du Roi, le premier Gentilhomme de la Chambre à sa droite, et le Grand-Maître de la garde-robe à sa gauche.

Dans toutes autres cérémonies, un garçon de la chambre place toujours un siége pliant de la chambre du Roi, au Grand-Chambellan, derrière le fauteuil de S. M., et un autre pour le premier Gentilhomme de la Chambre.

A la mort du Roi, il ensevelit le corps, accompagné des premiers Gentilshommes de la Chambre.

M. le Prince de TALLEYRAND (G. C. ✻), Pair de France, *Grand-Chambellan.*

PREMIERS GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE.

La création des premiers Gentilshommes de la Chambre date du règne de François Ier.: ils sont aujourd'hui au nombre de quatre, et font alternativement leur service pendant une année.

Ils prêtent serment de fidélité entre les mains du Roi: ils reçoivent celui de tous les Officiers de la Chambre qui sont sous leurs ordres, et leur expédient les certificats de service.

En l'absence du Grand-Chambellan, le premier Gentilhomme de service le remplace dans l'exercice de ses fonctions.

Les premiers Gentilshommes de la Chambre prennent les ordres du Roi sur toutes les invitations et complimens à faire de sa part, les présentations de personnes ou d'ouvrages, les entrées à accorder, le sacre, les fêtes ou spectacles à ordonner pour la Cour, et toutes les dépenses portées sur les états de l'argenterie des menus-plaisirs et affaires de la Chambre.

Suivant un règlement du 8 janvier 1717, à l'occasion des Pompes funèbres des Rois, Reines, Fils et Filles, Petits-Fils et Petites-Filles de France qui sont faites par ordre du Roi, c'est le premier Gentilhomme de la Chambre, de service, qui doit ordonner la confection des ornemens, tentures, décorations,

luminaires, et généralement tout ce qui est à faire et fournir pour lesdites Pompes funèbres, tant dans les maisons royales qu'aux églises de Saint-Denis, Notre-Dame de Paris, et autres.

Il doit aussi ordonner les habits et robes de deuil pour le Roi, les Princes et les Princesses, les Officiers de la Maison et toutes autres personnes de quelque rang et qualité qu'elles soient, auxquelles il plaît à S. M. d'en faire donner; les principaux Officiers de la Vénerie, Fauconnerie et des Chasses reçoivent, sous les ordres du premier Gentilhomme, les habits de deuil, soit en étoffe, soit en argent.

Lorsque le premier Gentilhomme a ordonné la dépense de chaque divertissement du Roi, comme ballets, etc., l'inspection lui en est conservée, tant que le divertissement continue, quand même son année d'exercice serait finie.

Les Comédiens françois et italiens sont soumis, pour leur administration et discipline intérieure, à une commission composée des premiers Gentilshommes de la Chambre, selon l'article 38 de l'Arrêt du Conseil d'État du Roi, du 18 juin 1757.

PREMIERS GENTILSHOMMES.

M. le Duc de RICHELIEU ✠ ✠, Pair de France.
M. le Duc de DURAS ✠, *Pair de France*, r. de Varennes, n. 31.
M. le Duc d'AUMONT ✠, *en Cour*, et rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 69.
M. le Duc de LAUTRE ✠ M, Pair de France, *en Cour.*

Premiers Valets-de-Chambre.

M. le Chev. Lerimier de Chamilly ✠, rue de Caumartin, n. 29.
M. le Baron de Ville-d'Avray ✠, rue de Provence, n°. 12.
M. le Baron Hue, *Trésorier général de la Maison militaire du Roi*, en Cour.
M. le Chevalier Peronnet ✠, *en Cour.*

Secrétaire de la Chambre.

M. Luzancy de Champolles ✠, *en Cour.*
M. le Vicomte de Senonnes ✠, *Suppléant.*

Gouverneurs des Pages de la Chambre.

M. le Comte de Macnemara ✠, *Gouverneur*,
M. le Baron de Gombault Rasac ✠, *Sous-Gouverneur*,
M. l'Abbé Villard, *Précepteur*,
} Hôtel des Pages, rue du faub. St.-Honoré, n. 119.

Pages, Messieurs,

De Goyon.
Léon d'Ax.
De Saint-Victor.
Des Champs de Blot.
Carré de Chelers.
De Marcé.
De Saint-Hilaire.
De Dixmude Montbrun.

Professeurs, Messieurs,

Mathématiques, . Berthier, rue. . . .
Allemand. . . . Weinrebe, rue Taranne, n. 12.
Dessin . . . . . Gounod, place Saint-André-des-Arcs, n. 11.
Ecriture. . . . . Leubens, rue du Montabor, n. 16.
Escrime. . . . . Lamotte, rue des Champs-Elysées, n. 9.
Danse. . . . . Deshayes, rue. . . .

Médecin.

M. Regnault ✠, *Médecin consultant du Roi*, rue Duphot, n. 11.

Chirurgien.

M. Roulland, rue du Marché Saint-Honoré, n. 22.

Chirurgien-Dentiste.

M. Pernet, rue. . . .

Valets-de-Chambre par quartier, Messieurs,

Fievet, rue. . . .
De Gemeau, rue Saint-Dominique, n. 78.
Cernay de Boucheman, rue de Chartres, n. 8.
Fouques du Parc, rue Neuve Saint-Eustache, n. 32.
Meunier de Castor, rue des Mauvaises-Paroles, n. 15.
Tupigny, rue. . . .
Bailly de Barberey, rue du Faubourg Poissonnière, n. 33.
Basire, fils, rue Thiroux, n. 9.
Boileau, rue Saint-Louis, au Marais, n. 80.
Le Chevalier de la Cornillère, rue de Chartres, n. 4.
Charles Villette, rue du Four Saint-Germain, n. 67.
Prieur, rue. . . .

Garçons de la Chambre, Messieurs,

Rameau.
Rabel.
Blanchet (La Méroterie).
Baugé (Filleul).
Gourdin.
Pepin.

Valets-de-Chambre Barbiers, Messieurs,

Boutin, rue. . . .
Gourdin de Malay, rue. . . .
Richarme de Villard, rue. . . .
Bony, rue. . . .

Valets-de-Chambre Tapissiers, Messieurs,

Clément, rue. . . .
Capin, rue. . . .
Mala, rue. . . .
Mercier, rue. . . .

Garçons de Toilette, Messieurs,

Dubreuil, rue. . . .
Baptiste, rue. . . .
De Cœur, rue. . . .

Valets-de-Chambre Horlogers, servant par semestre, Messieurs,

Lami Gouge, rue. . . .
Robin, rue. . . .

Horlogers ordinaires, Messieurs,

Janvier. | Leroy-Julien.

Valets-de-Chambre ordinaires, Messieurs,

Coutem, aux Tuileries. | Gonet, aux Tuileries. | Guignet, aux Tuileries.

Huissiers du Cabinet, Messieurs,

Pernet, rue. . . .
Lemoine, rue de la Sourdière, n. 7.

Huissiers de la Chambre, Messieurs,

Le Chevalier Blanchard ✠, rue Mazarine, n. 9.
Wallon, rue du Jardinet, n. 12.
Luthier, rue des Moulins.
Blossier, rue Neuve Saint-Eustache, n. 11.
Berhepoix fils (*suppléé par M. Bazin*).
Dumoutier, rue de l'Echelle, n. 7.
De Glatigny, pl. du Pal. Bourbon, n. 93.
Cassaignes, faubourg Poissonnière, n. 46.
Bousquet-Bontemps, rue Neuve des Bons-Enfans, n. 29.
Desfontaines, marché Saint-Jean.
Lhote de Selency, fils, rue d'Antin, n. 6.
Damesme, rue . . . .
Le Chevalier Lhote de Selency, père ✠, *Huissier honoraire.*

Huissiers de l'Antichambre, Messieurs,

Gasse, place de la Madeleine, n. 6.
Famin, rue des Moulins, n. 15.
Le Chev. de Vente de Franeménil ✲ ✠, rue Grange-Batelière, n. 28.
Gros de Cadalven ✠, rue . . . .

Portes-Manteau, Messieurs,

Guibert, rue de l'Université, n. 73.
Deschesnes-Cenonville, rue. . . .
Carpentin, rue . . . .
Desrolines de la Motte, rue. . . .
Bailly de St.-Paulin, *ayant les honneurs du service*, rue Neuve des Petits-Champs, n 33.
Soulaigre, *ayant les honneurs du serv.*

Portes-Arquebuse.

M. de Beauterne, rue. . . .
M. Vinfrais, *honoraire.*

CABINET.

Secrétaires honoraires de la Chambre et du Cabinet.

M. le Comte de la Barthe ✠, rue Saint-Honoré, n. 69.
M. Froment, rue Traversière Saint-Honoré, hôtel des Indes.
M. le Vicomte de Senonnes ✠, au Musée Royal.

Bibliothécaire particulier.

M. Silvestre, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n. 12.

Lecteurs.

M. Vigée ✲, rue de Louis-le-Grand, n. 3.
M. le Chev. Gauthier de Brecy, rue du Houssaye, n. 2.
M. Michaud ✠, *surnumeraire*, rue Villedot, n. 5.

Ecrivain du Cabinet.

M. Brazier, rue Carême-Prenant, faubourg du Temple, n. 4.

Peintres.

M. Robert Lefèvre, *premier Peintre de la Chambre et du Cabinet*, quai d'Orsay, n. 3.
Mlle. Lisinka, *Peintre en miniature de la Chambre.*
M. Augustin, M. Saint, } *Peintres en miniature du Cabinet.*
M. Melling, *Peintre paysagiste de la Chambre et du Cabinet.*

Dessinateurs et Graveurs.

M. Lafitte, *Dessinateur-Graveur*, au Palais des Beaux-Arts.
M. Parent, *Peintre sur émail de la Chambre et du Cabinet.*
M. Oblin, *Graveur sur métaux*, quai des Orfèvres, n. 36.
M. Laurent, *Graveur du Cabinet*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.

GENTILSHOMMES ORDINAIRES DE LA CHAMBRE DU ROI.

Ils servent par semestre.

Leurs fonctions, pendant leur service, sont de se trouver, chaque jour, au lever et coucher du Roi; de l'accompagner dans tous les lieux, et d'exécuter les ordres et missions qu'il plaît à Sa Majesté de leur donner. Le Roi se sert des Gentilshommes ordinaires de sa maison pour des négociations dans les pays étrangers; pour conduire des troupes à l'armée ou les établir dans des quartiers d'hiver; pour faire des notifications aux cours étrangères ou donner à des Souverains des témoignages d'intérêt particulier: pour inviter les Princes et Princesses à se trouver aux noces du Dauphin: pour aller sur la frontière recevoir les Souverains, ainsi que les Ambassadeurs extraordinaires de Perse ou du Grand-Seigneur, de les accompagner et les conduire durant leur séjour en France.

Lorsque le Roi va à l'armée, quatre Gentilshommes ordinaires ont l'honneur d'être ses Aides-de-Camp, et de le suivre toutes les fois qu'il monte à cheval.

GENTILSHOMMES ORDINAIRES.

Semestre de Janvier.

M. le Baron d'Aubier ✠ ✠, *Doyen de janvier*, rue du Hasard, n. 5.
M. Gougenaux Desmousseaux, rue et isle Saint-Louis, n. 84.
M. le Chev. Leclerc de la Bruère ✠, rue du Faub. Montmartre, vis-à-vis la rue Bergère.
M. de la Taule, rue du Bouloy, n. 11.
M. de Patu, rue et isle Saint-Louis, n. 84.
M. le Chevalier Henry le Moine ✠, rue des Petits-Champs.
M. le Chev. Perrot ✠, rue . . .

Semestre de Juillet.

M. le Chevalier Faget de Quennefer ✠ ✠, *Doyen de juillet*, rue de Chartres, hôtel d'Avalon.
M. le Marquis de Guerny.
M. le Chev. Gentil de Fombel ✠, rue du Dauphin, n. 6.
M. le Comte de Goisson ✠ ✠, aux Tuileries.
M. le Chevalier de Livoys, marché des Jacobins, n. 16.
M. le Vicomte Le Prévost d'Iray ✠, rue...
M. de Percheron ✠ ✠, rue des Petits-Augustins, n. 6.
M. Baillif de Mesnager, rue . . . .

Honoraires.

M. le Vicomte de Léville ✠, *à Versailles.*
M. le Chevalier Masson de la Motte ✠, quai d'Orsay, n. 3.

ÉCUYERS DE MAIN DU ROI.

M. Dauber de Peyrelongue, à Marmande.
M. le Vicomte de Saint-Pardoux ✠, rue d'Amboise, n. 1.
M. le Marquis de Fresnes, rue Mont-Tabor, n. 16.
M. le Marquis de Martel ✠, r. du Mail.
M. de Salvert, rue du Dauphin, n. 6.
M. le Comte de Neuilly, rue Traversière Saint-Honoré, n. 4.
M. le Chevalier de Salaignac, fils rue de Condé, n. 24.

SERVICE DE SANTÉ DU ROI.

Médecins.

M. Portal ✠ ✠, *premier Médecin*, rue de Condé, n°. 12.
M. Alibert ✠ ✠, *premier Médecin ordinaire*, en Cour.
M. de la Servolle, *premier Médecin ordinaire honoraire.*

Médecins par quartier.

Janvier, MM.

Orfila, rue des Fossés Saint-Germain des Prés, n. 14.
Pelletan, fils ✲, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 16.

Avril, MM.

Magnan, rue Satory, n. 39, à Versailles.
Duffour ✲, rue de Bondy, n. 6.

Juillet, MM.

Lavit, rue Caumartin, n. 29.
Auvity, fils, rue Riche-Panse, n. 4.

Octobre, MM.

Dalmas, rue Saint-Honoré, n. 374.
Royer-Colard ✲, quai de Bourbon, n. 19, isle Saint-Louis.

Médecins consultans, MM.

Beauchêne, rue du Bac, n. 31.
Regnault ✲, rue Duphot, n. 11.
Lafisse, rue N.-des P.-Champs, n. 58.
Delaporte, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 77.
Montaigu, rue S.-André-des-Arcs, n. 48.

Médecin oculiste.

M. Demours, rue de l'Université, n. 19.

Chirurgiens.

M. . . . . *premier Chirurgien*,

M. Distel ✲, *premier Chirurgien ordinaire, remplissant les fonctions de premier Chirurgien en Cour.*

Chirurgiens par quartier.

Janvier, MM.

Marjolin, vieille rue du Temple, n. 54.
Ribes, rue de Vaugirard, n. 11.

Avril, MM.

Nolin, rue Michel-le-Comte, n. 26.
Dailliez, père, rue du Pot-de-Fer, n. 4.

Juillet, MM.

Vesque, rue. . . . .
Thevenot de St.-Blaise, rue de Paradis, Faub.-Poissonnière, n. 31

Octobre, MM.

Nicod, rue Saint-Florentin, n. 8.
Beauchêne, fils, rue de Verneuil, n. 7.
Chirurgien du Château des Tuileries.
Devèze, au Château.

Chirurgien-Renoueur.

M. Thierry ✲, rue du Petit-Muse, n°. 9.

Chirurgien-Dentiste.

M. Dubois-Foucou, rue Caumartin, n. 2.
M. Delabarre, *en survivance*, rue de la Paix.

Apothicaires.

M. Fabre, *Apothic. en chef*, en Cour.
M. Gallien, *Apothicaire honoraire.*
M. Clarion, *Apothicaire ordinaire*, rue du Petit-Bourbon, n. 10.
M. Mégèz, 1er. *Aide*, en Cour.
M. Distel, *deuxième Aide*, en Cour.
M. Delagenevraie, *troisième Aide*, en Cour.
M. Vautrot, *chargé de la Comptabilité du service de santé.*

BIBLIOTHÈQUES.

M. Barbier, *Administrateur*, aux galeries du Louvre.
M. Remard, *Conservateur de la Bibliothèque du Château*, à Fontainebleau.
M. Escuyer, *idem*, à Compiegne.
M. Valery, *idem*, à Saint-Cloud.
M. Alissau de Chazet, *idem*, à Trianon.
M. Delandine Saint Esprit, *idem*, à Rambouillet.

SECTION IV.

GRAND-MAÎTRE DE LA GARDE-ROBE.

La charge de Grand-Maître de la Garde-Robe a été créée en 1669.

Le Grand-Maître de la Garde-Robe prête serment de fidélité entre les mains du Roi, et reçoit celui des quatre premiers Valets de la Garde-Robe, des Valets ordinaires de la Garde-Robe, de l'Empeseur et des autres Officiers de la Garde-Robe, ainsi que des Marchands fournisseurs.

Il jouit des mêmes honneurs que les premiers Gentilshommes de la Chambre.

Aux jours de grandes fêtes solennelles, il met le manteau sur les épaules du Roi et le collier de l'ordre par-dessus. Il a son appartement dans le logis du Roi.

Dans les audiences que le Roi donne aux Ambassadeurs, il a sa place derrière le fauteuil de S. M., à côté du premier Gentilhomme de la Chambre ou du Grand-Chambellan, et à la gauche du siege du Roi.

Le Grand-Maître de la Garde-Robe fait confectionner tous les habits ordinaires du Roi, et prend les ordres de Sa Majesté sur toutes les dépenses relatives au service de la Garde-Robe.

M. le Comte de BLACAS D'AULPS ✠, Pair de France, *Grand-Maître de la Garde-Robe*, en Cour.

Maîtres de la Garde-Robe.

M. le Duc d'Avaray ✠, *Pair de France*, rue de Grenelle S.-G., n. 85.
M. le Marquis de Boisgelin ✠ ✠, *Pair de France*, place du Palais-Bourbon, n. 95.
} Ils prêtent serment entre les mains du Roi.

M. Asselin, *Secrétaire-Trésorier*, aux Tuileries.

Premiers Valets de Garde-Robe, Messieurs,

Le Chev. de Bellejame ✠, rue Saint-Honoré, n. 290.
Dubois père, *en survivance*.
Genail, rue Castiglione, n. 6.
Le Chev. d'Avrange du Kermont ✠ ✠, rue Saint-Honoré, n. 363.
Duvernet, à Versailles.

Valets de Garde-Robe ordinaires, Messieurs,

Guignet, *Inspecteur*, aux Tuileries.
Marchand, rue des SS.-Pères, n. 26.

Valets de Garde-Robe par semestre, Messieurs,

Grau de Saint-Vincent, rue Favart, n. 6.
Rabel aîné, rue Satory, n. 38, à Versailles.
Ouvrard de Linière, r. de l'Echelle, n. 5.
Le Chevalier de la Noue ✠, rue et île Saint-Louis, n. 98.
D. Lafosse, rue du Doyenné, n. 12.
Rabel, jeune, rue Saint-Honoré, n. 149.
Dufossey, rue Thévenot, n. 8.
De la Croix, rue de la Verrerie.

Cravatier ordinaire.

M. Litez, *à Versailles*.

Porte-Malle.

M. Raffeneau Delille, rue Saint-Marc, n. 24.

Garçons de la Garde-Robe, Messieurs,

Dagest, rue Saint-Honoré, n. 355.
Le Dreux, *en survivance*.
Boisfré, rue Pelletier, n. 12.
Lemoine Nanteuil, *en survivance*, aux Tuileries.
Lemoine aîné, rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.
Vattebault, rue de la Lune, n. 29

Inspecteur des Diamans du Roi et de la Couronne.

M. Menière, rue d'Angoulême, n. 6.

Joaillier du Roi et de la Couronne.

M. Bapst, quai de l'Ecole.

SECTION V.

GRAND-ÉCUYER DE FRANCE.

La charge de Grand-Ecuyer de France fut érigée en office de la Couronne en 1601.

Le Grand-Ecuyer prête serment de fidélité entre les mains du Roi, et presque tous les Officiers des écuries le prêtent entre les siennes.

Il prend les ordres du Roi sur tous les fonds qui doivent être employés aux dépenses des écuries du Roi, tant pour les nourritures des écuries, Pages et Officiers servant et entretenus aux écuries, que des chevaux et coureurs, aussi bien que pour les gages, droits, récompenses, entretenemens, livrées et paiemens des fournitures des écuries. Le Grand-Ecuyer ordonne toute la livrée des écuries, et les habits de livrées pour plusieurs corps d'Officiers de la Maison du Roi.

Sous Louis XV, par un règlement du 8 janvier 1717, il a été arrêté que c'est au Grand-Ecuyer qu'il appartient de faire fournir le charriot d'armes, les carrosses et chevaux caparaçonnés, les habits et robes de deuil qui sont nécessaires aux Capitaines et Gardes-du-Corps de S. M., leurs Trompettes et Timbaliers, aux Hérauts d'armes, aux Officiers, Pages, Palfreniers et autres gens des écuries, appelés vulgairement de *la Chambre;* comme aussi aux équipages de la venerie et toiles de chasses qu'est accoutumée de porter la livrée du Roi, quand le deuil leur sera donné, mais non pas aux premiers Officiers de ces corps, qui sont réservés aux premiers Gentilshommes.

Les pièces d'honneur, savoir : le heaume à la royale, la cotte d'armes, l'écu, les gantelets et les éperons sont faits par ordre du Grand-Ecuyer.

Le Roi fait quelquefois l'honneur au Grand-Ecuyer de lui donner place dans son carrosse : et quand le Roi est à cheval et à la campagne, le Grand-Ecuyer peut marcher près de la personne de S. M.

Aux premières entrées que le Roi fait à cheval dans les villes de son royaume, et dans les villes conquises, où il est reçu avec cérémonie, le Grand-Ecuyer, monté sur un cheval couvert d'un caparaçon de velours bleu, parsemé de lis d'or, marche directement devant la personne du Roi, portant l'épée royale de S. M. dans un fourreau aussi de velours bleu, parsemé de lis d'or ; de là vient qu'il met cette épée royale avec le baudrier aux deux côtés de l'écu de ses armes.

Il porte aussi l'épée royale aux Pompes funèbres.

M. . . . . , *Grand-Ecuyer.*

Ecuyer Commandant.

M. le Marquis de Vernon ✠, aux Ecuries du Roi.

Ecuyers cavalcadours, Messieurs,

Le Marquis de Cubières ✠, aux Ecuries du Roi.
Le Comte de Saint-Pol ✠, aux Petites-Ecuries, à Versailles.
Le Baron de Bougars ✠ ✠, rue Basse du Rempart, n. 8.
Le Chevalier de Rivière ✠, aux Ecuries du Roi
Le Vicomte Charette de Boisfoucaud fils, à Versailles.
Le Vicomte Daure, *Elève-Ecuyer*, à Versailles.
Frédéric de Bougars, *idem*, à Versailles.
Le Vicomte de Vaussay, *idem*, à Versailles.

Ecuyers commandant le manége, Messieurs,

Le Vicomte d'Abzac ✠, } aux Grandes-Ecuries,
Le Chevalier d'Abzac ✠, } à Versailles.

Ecuyers ordinaires du manége, Messieurs,

Le Comte Dumas de Goursac ✠, } aux Grandes-Ecuries,
Le Comte Charette de Boisfoucaud ✠, } à Versailles.

Administration, Messieurs,

Norès, *Secrétaire général des écuries, haras général et livrées, Chef de la comptabilité*, aux Ecuries du Roi, à Paris.
Bragouse-Saint-Sauveur ✠, *Inspecteur du matériel*, rue de Rivoli, n. 10.

Service de santé, Messieurs,

Vergès (O. ✠), *Médecin*, aux Ecuries du Roi, à Paris.
Ruffin, *Chirurgien*, rue de Menars, n. 12.
Texier ✠, *Chirurgien*, à Versailles, avenue de Paris.
Chailly, *Chirurgien honoraire*, à Versailles.

Maison des Pages, Messieurs,

. . . . . , *Gouverneur.*

N. . . . . , } *Sous-Gouverneurs.*
N. . . . . , }
N. . . . . , *Aumônier.*
N. . . . . , *Médecin.*
N. . . . . , *Chirurgien.*
N. . . . . , *Chirurg.-Dentiste.*

Professeurs, Messieurs,

N. . . . . , *Mathématiques.*
N. . . . . , *Histoire et Géogr.*
N. . . . . , *Latin et François.*
N. . . . . , *Dessin.*
N. . . . . , *Fortific. et Topog.*
N. . . . . , *Ecriture.*
N. . . . . , *Musique.*
N. . . . . , *Danse.*
N. . . . . , *Escrime.*
N. . . . . , *Natation.*
N. . . . . , } *Répétiteurs.*
N. . . . . , }

Pages, Messieurs,

N. . . . . *premier.* N. . . . . N. . . . . .

Roi d'armes de France et hérauts d'armes.

Les Hérauts d'armes ont à leur tête le Roi d'armes de France.

Ils publient la paix; ils assistent aux sermens solennels, aux renouvellemens d'alliance, au sacre, au mariage et aux pompes funèbres des Rois, des Reines, etc. Le Roi d'armes et les Hérauts d'armes assistent aussi aux cérémonies des Chevaliers du Saint-Esprit, aux festins royaux et aux baptêmes des Enfans de France; Aux obsèques des Rois, dans la Chambre du lit de parade où est le corps du

défunt, il y a toujours deux Hérauts d'armes au pied de ce lit pour présenter le goupillon aux Princes, aux Prelats et aux autres personnes qualifiées qui viennent pour l'eau bénite.

Le Roi d'armes et les Hérauts d'armes prêtent serment de fidélité entre les mains du Grand-Ecuyer de France.

M. Bronod Delahaye ✠, *Chevalier, Roi d'Armes de France*, rue Hautefeuille, n. 5.

M. Duverdier ✠, *premier Héraut d'armes, Adjoint et survivancier du Roi d'armes*, rue Neuve des Mathurins, n. 45.

Hérauts d'armes, Messieurs,

Le Chevalier de Lacornillère, rue de Rohan, n. 8.
De Vauzelles, à Rambouillet.
De Maradas, cloître des Bernardins, n. 3.
Cordier de Saint-Elne ✠, rue des Fossés-Saint-Victor.
Fabvre ✠, au Petit Bellevue sous Meudon.

Hérauts d'armes honoraires, Messieurs,

Le Baron de Jonchères.
De Seyllière.
Joly de Remancourt.
Jourdier.
Petit-d'Arson.
De Bouhier ✠ ✠.
Puthod de Maisonrouge.
Demesnil ✠.
Le Baron de la Haye ✠.
De Fleurentin ✠.
De Gouvion.
De la Gardelle.
De Toury.
Chartier.
Lanjou de la Grange ✠.
Mercié ✠.
De Frey ✠.
. . . .

SECTION VI.

GRAND-VENEUR.

Le Grand-Veneur prête serment de fidélité entre les mains du Roi, et donne les provisions aux Officiers de la Venerie, sur lesquels il a la surintendance.

M. . . . . *Grand Veneur.*

Chasses à courre.

M. le Bar. d'Hanneucourt (O ✠), *Capitaine Commandant la Venerie.*
M. D'Hybouville, père, *Lieutenant de la Venerie.*
M. le Cte. de Vienne ✠, *Lieut. en 2e.*
M. le Vte de St.-Pern, *Lieut. honor.*, 1er. *Page.*
M. d'Hybouville, fils, 2e. *Page.*

Chasses à tir.

M. le Comte de Girardin ✠ (C. ✠), Lieut. général, *Capit. Commandant, chargé du service du Grand-Veneur.*
M. le Chev. de Beauterne ✠, *Porte-Arquebuse.*
M. Froidure, *Secrétaire général.*

SECTION VII.

Grand-maître, Maître et Aides des cérémonies de France.

Les fonctions de la charge de Grand-Maître des Cérémonies de France étoient anciennement comprises dans les attributions du Grand-Maître de France : lors des cérémonies les plus solennelles, il les remplissoit lui-même ; quand elles étoient moindres, il commettoit des personnes sous ses ordres pour les faire : il les choisissoit plus ou moins qualifiées, selon les circonstances.

Les premières personnes portant le titre de Maître des Cérémonies de France, furent :

1°. Gabriel de la Châtre, Chevalier, Seigneur de Nançay et de la Maison-Fort, Capitaine des gardes-du-corps du Roi, Prévôt de l'ordre de Saint-Michel. François Ier le choisit pour être un des gouverneurs de ses enfans : il mourut en 1538;

2°. Joachim de la Châtre, fils du précédent, Capitaine des gardes-du-corps du Roi, Prévôt de l'ordre de Saint-Michel, mort en 1546 (1) :

3°. Guillaume Pot, Seigneur de Rhodes et de Chémault, beau-frère de Claude de la Châtre, Maréchal de France ; il fut aussi institué Prévôt, Maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit, lors de la création de cet ordre, au mois de décembre 1578 (2).

Ce fut en faveur de ce Guillaume Pot, Seigneur de Rhodes, que le Roi Henri III créa, le 1er janvier 1585, la charge de Grand-Maître des Cérémonies de France (3).

En 1684, cette charge, après avoir été exercée par six personnes de la famille et du nom de MM. de Rhodes (4), fut donnée par le Roi Louis XIV à Jules-Armand de Colbert, Marquis de Blainville, Lieutenant général des armées de Sa Majesté (5).

Au mois de mars 1701, le Marquis de Dreux, alors Colonel du régiment de Bourgogne, en fut pourvu (6).

Le Marquis de Brézé, son fils aîné, l'obtint en 1720.

Le Marquis de Dreux, son second fils, eut cette charge à la mort de son frère, en 1754.

Le Marquis de Brézé, fils du Marquis de Dreux, dernier cité, titulaire actuel, lui a succédé par provisions du Roi, du 30 septembre 1781.

ATTRIBUTIONS.

Le Grand-Maître des Cérémonies de France ordonne de toutes les cérémonies, comme mariages, baptêmes, sermens solennels, entrées et départs des Rois et

(1) *Voyez* le Père Anselme, édition de 1733, tome 7, page 367, art. 6 et 7, et le Dict. de Moréri, édit. de 1759, tome 3, page 574, art. 7.

(2) *Voyez* les Statuts de l'ordre de Saint-Michel, édit. de 1725, page 421, et le Père Anselme, édit. de 1733, tome 9, page 310.

(3) *Voyez* les Statuts de l'ordre de Saint-Michel, édit. de 1725, page 422; le Père Anselme, édit. de 1733, page 310; le Cérémonial François, de Godefroy, édit. de 1649, et Moréri, édit. de 1759, tome 5, page 332.

(4) *Voyez* le Père Anselme, édit. de 1733, tome 9, pag. 310, 311 et 312.

(5) *Voyez* le Dict. de Moréri, édit. de 1759, tome 3, page 802, et le Père Anselme, page 312.

(6) Voir le Père Anselme, tome 9, page 328, et la Chronologie Militaire, par Pinard, tome 4, page 677.

Reines; audiences publiques données par le Roi aux Légats. Nonces et Ambassadeurs extraordinaires des Souverains, comme aussi à toutes les cours, corps et compagnies du Royaume, assemblées d'État, *Te Deum* et réjouissances publiques, processions, pompes funèbres, sacres et couronnemens; rangs et séances entre les Rois. Princes et Grands du Royaume; sur toutes lesquelles choses, il a l'honneur de recevoir immédiatement les ordres du Roi, et pour marque de son autorité. en tout ce qui concerne les cérémonies, il porte un bâton de commandement à bout et pomme d'ivoire, couvert de velours noir, en vertu duquel il est, dans les occasions de cérémonies, aidé des gardes et autres forces de la maison du Roi, pour y maintenir le bon ordre (1).

Le Maître des cérémonies sert à toutes les cérémonies conjointement avec le Grand-Maître, et ce dernier n'étant envoyé qu'au-devant de la Reine, c'est le Maître des cérémonies qui, hors du lieu de la résidence du Roi et de la Capitale, est chargé par S. M. des honneurs qu'elle veut faire rendre aux Souverains étrangers. Princes et Princesses de la Famille Royale, ou Princes et Princesses étrangers lorsqu'ils voyagent dans le Royaume, y arrivent ou en sortent; il reçoit, à cette occasion, directement les ordres du Roi.

Il y a un premier Aide et un deuxième Aide des Cérémonies: ils servent dans toutes les cérémonies et portent un bâton de commandement comme le Grand-Maître et le Maître.

M. le Marquis de DREUX-BRÉZÉ ✠, Pair de France, *Grand-Maître des Cérémonies de France*, rue de Varennes, n. 12.

M. le Marquis de Rochemore ✠, *Maître des cérémonies*, rue des Minimes, au Marais. n. 14.

M. le Baron de Saint-Félix ✠, *premier Aide des cérémonies*, rue de Bourbon, n. 50.

M. de Geslin ✠, *second Aide des cérémonies.*

M. Vacherot. *Secrétaire des cérémonies.*

(1) *Voyez* l'État de la France, édit. de 1749, tome 2.

SECTION VIII.

INTENDANCES DE LA MAISON DU ROI.

INTENDANCE DU TRÉSOR DE LA LISTE CIVILE.

M. le Baron de la Bouillerie (C. ✲), *Conseiller d'Etat*, *Intendant*, aux Tuileries.

M. Alphonse de la Bouillerie, *Payeur*, aux Tuileries.

M. Vallée ✲, *Directeur des Comptes.*

Payeurs.

M. Fleury ✲, *à Versailles.*
M. Chambellant, *à Rambouillet.*
M. Plauzoles ✲, *à Fontainebleau.*
M. de la Brunerie ✲, *à Compiegne.*
M. Dorschwiller, *à Strasbourg.*
M. Carayon Latour, *à Bordeaux.*

M. Guichard, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation.*
M. Péan de Saint-Gilles ✲, *Notaire en premier.*
M. Damaison, *Notaire en second.*
M. Marion de Grand-Maison, *Avoué à la Cour royale de Paris.*
M. André Leroux, *Agent-de Change.*

INTENDANCE DES BATIMENS, PARCS ET JARDINS.

M. le Baron Mounier (C. ✲), Conseiller-d'Etat, *Intendant.*

Architectes.

M. Fontaine ✲, rue de l'Oratoire, n. 4. *Palais des Tuileries, le Louvre, etc.*
M. Lepère, rue Coquenard, n. 32. *Châteaux de Saint-Cloud, Meudon, Sevres, etc.*
M. Dufour *Château de Versailles.*
M. Hurtault, rue du Petit-Vaugirard, n. 22. *Château de Fontainebleau.*
M. Berthault, rue Neuve-des-Mathurins, n. 21. *Château de Compiegne.*
M. Famin. *Château de Rambouillet.*
M. Jeanson. *Directeur des eaux de Versailles.*
M. Cécile, *Directeur de la machine de Marly.*
M. Lelieur de Ville-sur-Arce ✲. *Administrateur des parcs, pépinières et jardins.*

Comité consultatif des Bâtimens.

M. Rondelet ✲, place du Panthéon.
M. Molinos ✲, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13,
M. . . . . } *Architectes, Membres du Comité.*

INTENDANCE DU GARDE-MEUBLE DE LA COURONNE,

Hôtel du Garde-Meuble, rue des Champs-Elysées, n. 6.

M. le Baron de VILLE-D'AVRAY ✲, *Intendant.*
M. le Chevalier Radulph de Gournay ✲, *Garde général des Meubles et Diamans de la Couronne.*

M. Veytard, *premier Inspecteur.*
M. Perseval, *second Inspecteur.*
M. Gaugiran-Nanteuil, *Secretaire de l'Intendance.*
M. Le Breton des Chapelles ✠, *Vérificateur.*
M. de Sambœuf, *Chef de la Comptabilité en matières.*
M. le Pot, *Chef de la Comptabilité en deniers.*
M. Fouquet, M. Viennot, } *Sous-Inspecteurs.*
M. Perrot, }
M. Longroy, *Officier Garde-Meuble.*
M. Dugourd. } *Dessinateurs du Garde-Meuble.*
M. Saint-Ange. }
M. Bouvier, *Médecin.*
M. Ruffin, *Chirurgien.*
M. Seguret, *Aumônier.*

INTENDANCE DES DOMAINES, FORÊTS, etc., *rue de Grenelle-Saint-Germain, n.* 119.

M. F. d'André, *Intendant*, quai Malaquais, n. 23.
M. de Barante ✠, *Inspecteur général*, rue de l'Arcade, n. 23.
M. Mabille, *Inspecteur général Adjoint, chargé de la conservation de Paris*, rue de l'Université, n. 39.
M. Beraed, *Inspecteur général*, rue des Ecrivains, n. 22.

Conservation de Paris.

M. d'André, *Inspecteur*, quai Malaquais, n. 23.
M. Durand de Valley ✠ ✠, *Inspecteur honoraire*, rue Montmartre, n. 20.

Conservation de Versailles.

M. Cazin d'Honincthun ✠, *Conservateur*, à Versailles.
M. Achille Lemarrier de Bois-d'Hyvert, *Inspecteur*, à Versailles.

Conservation de Fontainebleau.

M. Larminat ✠, *Conservateur*, à Fontainebleau.
M. de Charttongne, *Inspecteur.*

Conservation de Compiègne.

M. le Comte Hyde de Neuville, *Conservateur*, à Compiègne.
M. Frezals de Beauval, *Inspecteur.*
M. Cabon, *Inspecteur honoraire adjoint.*

Conservation de Saint-Germain.

M. Pasquet de Saint-Projet ✠ ✠, *Conservateur*, à Saint-Germain.
M. Delonglay, *Inspecteur*, à Saint-Germain.

Conservation de Rambouillet.

M. Tallobre, *Canservateur*, à Rambouillet.
M. Bourdon, *Inspecteur*, à Rambouillet.

M.

M. Letellier de Sainteville ✲, *Inspecteur*, à Versailles.
M. Roblin, *Inspecteur adjoint*, à Versailles.
M. de Moléon, *Ingenieur géometre*, rue du Port-Mahon, n. 3.
M. Guignet, *Architecte*, rue Caumartin, n. 1.

Domaine privé.

M. . . . . *Trésorier*, aux Tuileries.
M. Marion de Grand-Maison, *Avoue à la Cour royale de Paris.*

INTENDANCE DES DÉPENSES.

M. Forestier ✲ (O. ✲), Conseiller d'Etat, *Intendant*, rue de Chartres, n. 4.
M. le Cerf, *Chef de la Comptabilité*, rue du Dragon, n°. 26.
M. Bonenfant de Banlay, *premier Vérificateur*, rue de Chartres, n. 13.
M. Arnaud, rue Feydeau, n. 26, } *Vérificateurs ordinaires.*
M. de Bertrand, rue du Regard, n. 7, }

INTENDANCE DE L'ARGENTERIE, MENUS-PLAISIRS ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE DU ROI, rue Bergère.

M. PAPILLON DE LA FERTÉ (O. ✲), *Intendant général.*

La musique de la Chapelle du Roi : les fêtes, pompes et cérémonies religieuses ; les menues fournitures de la Chambre du Roi ; l'Administration des cinq Théâtres royaux ; l'Ecole royale de musique et de déclamation.

M. d'Est, *Secrétaire général, Chef de la Comptabilité.*

M. Février, *Garde-Magasin général.*
M. Gromaire, *Inspecteur, Chef de service, Machiniste des théâtres de la Cour.*
M. d'Henneville-Fauchou, *Chef des Bureaux.*
M. Despréaux, *Inspecteur des spectacles et bals de la Cour.*
M. Cicéri, *Peintre.*
M. Hittorf, *Inspecteur, Dessinateur.*
M. Tournel Dublin, *Dessinateur des costumes.*
M. Babin, *Costumier.*
M. Jouard, *Médecin.*
M. Rouget, *Chirurgien.*

Musique de la Chapelle du Roi.

M. Lesueur ✲, } *Surintendans de la Musique.*
M. Chérubini ✲, }
M. Blangini, } *Surintendans honoraires.*
M. Persuis, }
M. Durais, *Secrétaire.*
M. Plantade, *Maître de Chapelle.*
M. Kreutzer, aîné, *en survivance, et premier violon de la Chapelle.*
M. Jadin, *Gouverneur des Pages.*

Musique de la Chambre.

M. Paër, *Directeur et Compositeur.*
M. Boyeldieu, } *Composit.-accompagn adjoints.*
M. Blangini, }
M. Garcia.
M. Levasseur.
M. Rigault.
Madame Duret.
M. Dupont.
M. Consul.
M. Lafont.
Madame Gide.
Mademoiselle Lecler.
Madame Allart.
Madame Lafont.
Mademoiselle Daubonneau.

THÉATRES ROYAUX.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE,

Rue de Richelieu.

Ce théâtre est placé sous les ordres du Ministre de la Maison du Roi, représenté par M. de la Ferté, Intendant général des Menus-Plaisirs.

Administration.

M. Courtin, *Administrateur du matériel et des deniers*, rue Sainte-Anne, n. 57.

M. Persuis, *Directeur de la scène et du personnel des Artistes*, rue de Lulli, n. 1.

M. Grandsire, *Secrétaire général*, } au Théâtre.
M. Bonnemer, *Caissier*, }
M. Luzy, *Chef de Bureau.*

Chefs du Chant.	*Maîtres des Ballets.*	*Chefs d'Orchestre.*
M. Lebrun.	M. Gardel.	M. Persuis.
M. Adrien.	M. Milon.	M. Kreutzer.
M. Piccini, *adjoint.*		M. Martin, *adjoint.*

Artistes du Chant, Messieurs,

Lays.	Bonel.	Lavigne.	Alexis.
Dérivis.	Levasseur.	Henrard	Damoreau.
Nourrit.	Eloi.	Prévost.	Margaillon.
Albert-Boñet.	Lecomte.		

Mesdames,

Branchu.	Albert.	Grassari.
Armand.	Paulin.	Percillié.

Artistes de la Danse, Messieurs,

Albert.	Ferdinand.	Mérante.	Coulon.	Lachouque.
Paul.	Montjoye.	Anatole.	Capelle.	

Mesdames,

Clotilde.	Masrelié.	Saulnier.	Legros.
Bigottini.	Anatole Gosselin.	Gaillet.	Noblet
Courtin.	Marinette.	Bertin.	Flieger.
Fanny Bias.	Aimée.	V. Hullin.	Nanme-Nara.
Delisle.	Elie.		

Conseil.

M. Becquey-Beaupré ✲, } *Avoc. aux Conseils.*
M. Guichard de Marcil ✲, }
M. Bonnet ✲, *Avocat.*
M. Péan de Saint-Gilles ✲, *Notaire.*

M. Marion de Grandmaison, *Avoué à la Cour royale de Paris.*
M. Lambert de Sainte-Croix, *Avoué de 1ère Instance.*

Service, Messieurs,

Gromaire, *Machiniste en Chef.*
Hery, *premier Machiniste.*
Guersent, . . } *Médecins.*
Petroz. . . . }
Dausse, . . . } *Chirurgiens.*
Tartra, . . . }
Rebory, } *Inspecteur.*
Himm, }

Degotti, } *premiers Peintres.*
Ciceri, }
Dublin, *Dessinateur des costumes.*
Marche. *Chef Tailleur*
Menoud, . . } *Gardes-Magasin.*
Mitthouard, }
Ducoing, *Préposé à la location des loges.*

THÉATRES FRANÇOIS.

PREMIER THÉATRE FRANÇOIS,

Rue de Richelieu.

Ce Théâtre est placé sous les ordres de M. le Duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre du Roi, représenté par M. de la Ferté, Intendant général des Menus-Plaisirs. Les Comédiens sont sociétaires.

Comédiens ordinaires du Roi, Messieurs,

Saint-Fal.	Damas.	Thénard.	Monrose.
Talma.	Baptiste, aîné.	Devigny.	Firmin.
Michot.	Armand.	Michelot.	Desmousseaux.
Baptiste, cadet.	Lafon.	Cartigny.	Saint-Eugène.

Mesdames,

Thénard.	Volnais.	Rose Dupuis.	Dupont.
Mars, cadette.	Duchesnois.	Demerson.	Régnier.
Bourgoin.	Emilie Leverd.		

Comédiens pensionnaires, Messieurs,

Vanhove.	Faure.	Dumilâtre.	Duruissel.

Comédiens à l'essai, Messieurs,

Colson.	Cossard.	Mingaut.	Guyaud.

Mesdames,

Devin.	Baptiste.	Cosson.	Anaïs.
Wenzel.	Claret.	Saint-Ange.	

Comédiens retirés avec pension, Messieurs,

Mauduit-Larive.	Duval.	Desprez.	Fleury.
Dupont.	Naudet.	Lacave.	Saint-Prix.

Mesdames,

Doligny.	Laurent.	Lachassaigne.	Desbrosses.
Luzy.	Saint-Val, aînée.	Talma.	Emilie-Contat.
Fanier, fe. Gasse.	Saint-Val, cadette.	Devienne.	Mézeray.

Conseils de la Comédie, Messieurs,

Collin, Guichard ✻, } *Avocats aux Conseils.*

Bonnet ✻, Dejoly, Charrié. } *Avocats.*

Perrin ✻, Gomel, } *Avoués.*

Hua, Bellanger, } *Notaires.*

Gorneau d'Huizy, *agréé au Tribunal de Commerce.*

Comité d'Administration, MM.

Damas. Baptiste aîné. Lafon. Thénard. Devigny. Michelot. Mlle. Mars. Lemazurier, *Secrétaire.*

Service, Messieurs,

De Cormeille, *Caissier.*

Maignien, 1er. } *Secrét. Répétit.*
Garnier, 2e. } *et Souffleurs.*

Lebert, *Inspecteur général.*

Baudron, *Chef d'Orchestre.*

Adam, *Machiniste.*

Madame veuve Jordan, *préposée à la location des Loges.*

THÉATRE ROYAL DE L'ODÉON,

Annexe du Théâtre-François.

Place de l'Odéon.

Ce Théâtre est placé sous les ordres du Ministre de la Maison du Roi, représenté par M. de la Ferté, Intendant-général des Menus-Plaisirs. Les Comédiens sont réunis en société sous un Directeur.

Administration, Messieurs,

Picard ✻, *Directeur-Sociétaire.*
Loraux, *Administrateur comptable.*

Comédiens, Messieurs,

Victor.	Clozel.	David.	Eric Bernard.
Lafargue.	Thénard.	Perroud.	Chazel.
Duparay.	Armand.	Samson.	Menétrier.

Mesdames,

Fleury.	Milen.	Petit.	Laroche.
Perroud.	Délia.	Delattre.	

M. Walville, *Régisseur.*
M. Bisse ✻, *Caissier.*

Jury de Lecture, Messieurs,

Raynouard.	Andrieux.	Auger.	Roger.
Picard.	Briffault.	Drot.	Armand.
Chazel.	Clozel.	Perroud.	Thénard.

Loraux, *Secrétaire du Jury.*

Conseil.

M. Guichard ✻, *Avocat aux Conseils.*
M. Gairal, *Avocat.*
M. Lambert de Sainte-Croix, } *Avoués.*
M. Demonts, }
M. Clairet, *Notaire.*
M. Palais, *Agréé près le Tribunal de Commerce.*

THÉATRE ROYAL DE L'OPÉRA-COMIQUE,

Rue Feydeau.

Ce théâtre est placé sous les ordres de MM. les premiers Gentilshommes de

la chambre du Roi, représentés par M. de la Ferté, Intendant général des Menus-Plaisirs. Les Comédiens sont réunis en société.

Comédiens ordinaires du Roi, par rang d'ancienneté, Messieurs,

Chenard.	Juillet.	Paul.	Darancourt.
Martin.	Moreau.	Huet.	Ponchard.
Lesage.	Baptiste.		

Mesdames,

Desbrosses.	Belmont.	Boulanger.	Paul.Michu.
Gavaudan.	Lemonier Regnault.		

Pensionnaires reçus à l'essai, Messieurs,

Rolland.	Vicentini.	Allaire.	Féréol.
Juillet, fils.	Lemonier.	Genot.	Louvet.

Mesdames,

Lecler.	Palar.	More.	Ponchard.	Desbains.

Sociétaires et acteurs retirés et pensionnés, Messieurs,

Rézicourt	Philippe.	Gavaux.	Elleviou.	Gavaudan.

Mesdames,

Dugazon.	Saint-Aubin.	Moreau.	Simonet.
Gonthier.	Crétu.	Keubé-Gavaudan.	Duret St.-Aubin.
Huet.			

Conseil. Messieurs,
Guichard ✲. *Avocat aux Conseils.*
Bonnet ✲, Gicquel, } *Avocats.*
Gayral, }
Picot, *Avoué.*
Curmer. *Notaire.*

Administration, Messieurs,
D'Est. *Caissier.*
Duclos, *Agent Comptable.*

Sijas, *Secrétaire.*
Darcourt, *Regisseur de la Scène.*
Henne. *deuxième Régisseur.*
Lefebvre, } *Chefs*
Frédéric Kreubé. } *d'Orchestre.*
Formatgeat, *Chef des Chœurs.*
Touron, *Receveur à la location des Loges, au Bureau*, r. des Colonnes, n 8.

THÉATRE ROYAL ITALIEN.

Opera Séria et Buffa, Salle Louvois.

Ce théâtre est placé sous les ordres du Ministre de la Maison du Roi, représenté par M. de la Ferté, Intendant-général des Menus-Plaisirs.

Administration.

M. Courtin, *Administrateur du matériel et des deniers*, rue Sainte-Anne, n. 54.

M. Persuis, *Directeur de la Scène et du personnel des Artistes*, rue Lulli, n. 1.

M. Grandsir, *Secrétaire général*, } au Théâtre.
M. Bonnemer, *Caissier*, }

M. Paër, *Maestro-Compositeur.*
M. Benelli, *Régisseur.*
M. Ballochi, *Poëte.*
M. Grasset, *Chef d'orchestre.*

Comédiens ordinaires du Roi, Mesdames,

Mainvielle-Fodor, *prima Donna.*
Rouzi Débéguis, *prima Donna.*
Lipparini, *prima Donna.*
Montalant Cinthi, *seconda Donna.*
Roehu. *seconda Donna.*
Goria, *seconda Donna.*

Messieurs,

Barilli, *primo Buffo.*
Graziani. *primo Buffo.*
Pellegrini, *primo Buffo cantante.*
Débéguis. *primo Buffo cantante.*
Garcia. *primo Tenore.*
Bordogni. *primo Tenore.*
Torri. *primo Tenore.*
Auletta, *primo et secondo Buffo.*
Consala *secondo Tenore.*

M. Herold. *Pianiste.*
Andréoli, *Copiste.*

ÉCOLE ROYALE DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION.

M. Perne, *Inspecteur général.*

Composition.

Chérubini ✻, Lesueur ✻, Berton ✻, — *Styles.*
Eler, Reicha, — *Fugue et Contre-point.*
Dourlen, *Harmonie.*
Daussoigne *Accompagnement-pratique.*

Musique vocale, Messieurs,

Classes des études de l'Opéra.
Lainé, *Déclamation lyrique.*
Lays, Garat, Plantade, — *Profess. de Chant.*
Gérard. Ponchard, — *Profess. de Vocalisation et préparation au chant.*
Classes de Chant.
Blangini, ... Martin, *honor.* — *Profess. de Chant.*
Boulanger, De Garaudé, — *Prof. de Vocalisat.*
Robert. Henry, — *Profess. de Solfége.*
Vasquel, Halevy, — *Prof. Adj. de Solfege.*
Goblin. Melle. Goblin, — *Répétiteurs.*

Musique instrumentale, Messieurs,

Piano.

Pradher, *Classe des hommes.*
Zimmermann, *Professeur adjoint.*
Adam. *Classe des femmes.*
Mademoiselle Michu, *Professeur adjoint.*

Violon.

Kreutzer, aîné, *Professeur.*
Kreutzer, jeune, *survivancier.*
Baillot, *Professeur.*
Habeneck, *survivancier.*

Violoncelle.

Baudiot, Levasseur, — *Professeurs.*

Clarinette.

X. Lefebvre. *Professeur.*
Ch. Duvernois, *survivancier.*

Basson.

Delcambre. *Professeur.*
Fs. Gebauer, *survivancier.*

Flûte.

Guillou, *Professeur.*

Hautbois.

Vogt, *Professeur.*

Cor.

Dauprat, *Professeur.*

Déclamation. Messieurs,

Saint-Prix,
Baptiste aîné,
Michelot,
Lafon,
} *Professeurs.*

Cossard,
Provost,
} *Répétiteurs.*

Langue, Versification françoise, Analyse dramatique, Histoire et Mythologie.

M. Cros, *Professeur.*

Maintien du Corps.

M. Deshayes, *Professeur.*
M. Lamothe, *Escrime.*

Bibliothécaire.

M. Rose.

SECTION IX.

Musées royaux, Monnoie des Médailles, Manufactures royales.

MUSÉES ROYAUX.

M. le Comte de Forbin ✠ (O. ✲), de l'Académie royale des Beaux-Arts, *Directeur général.*

Il a sous sa direction immédiate *le Musée royal*, *le Musée du Luxembourg*, *le Musée de Versailles*, *les Galeries des palais du Gouvernement*, *les Ateliers de Chalcographie*; la surveillance des travaux d'arts ordonnés par le Gouvernement, etc.; enfin l'acquisition et le transport des objets d'arts.

M. le Vicomte de Senonnes ✲ ✲, de l'Académie royale des Beaux-Arts, *Secrétaire-général.*

MUSÉE ROYAL, *au Louvre.*

Cet établissement s'accroît et marche journellement vers sa perfection. Déjà il offre à la curiosité publique en objets d'arts exposés,

1°. Plus de 1000 tableaux des écoles françoise, flamande et italienne; 2°. plus de 500 statues, bustes, bas-reliefs, ou morceaux précieux d'antiquité, en marbre ou en bronze; 3°. 450 dessins de grands maîtres, faisant partie d'une collection de 20,000 dessins.

Il existe en outre dans ce Musée beaucoup de marbres et de bronzes antiques, de vases étrusques et de bijoux en matières précieuses qui n'ont point encore été exposés, et qui vont successivement augmenter les jouissances du public.

La Chalcographie qu'on y a réunie, contient près de 4000 planches, dont les épreuves se vendent au profit de l'établissement.

Les cinq premiers jours de la semaine, le lundi excepté, sont consacrés à l'étude dans les galeries des tableaux, et dans celles des statues et marbres antiques.

Le dimanche, le Musée est ouvert au public, depuis dix heures jusqu'à quatre.

L'exposition des tableaux et statues des artistes vivans a lieu dans le grand salon de cet établissement tous les deux ans, le 24 avril.

Pendant les jours d'étude on admet seulement les étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

Sont attachés au Musée royal :

M. Fontaine ✲, *Architecte.*

M. le Comte de Clarac ✲ ✠ ✲. *Conservateur des Statues.*

M. Landon ✲, *Conservateur des Tableaux.*

M. Morel d'Arleu, *Conservateur des Dessins et Planches de la Chalcographie.*

M. Bonnemaison ✲, *Directeur des restaurations.*

M. Lafontaine,
M. Pérignon,
M. Henry, } *Commissaires-Experts.*

M. De Busne, *Chef de Bureau.*

M. Lauzan, *Conservateur des tableaux des palais de Versailles et Trianan.*
M. le Marquis de Cubières ✠ ✠, *Conservateur des Monumens extérieures des palais de Versailles et de Trianon.*
M. Lorta, *chargé de la restauration des statues du parc.*

COLLECTION MINÉRALOLIQUE PARTICULIÈRE DU ROI,

Place Vendôme, n. 9.

M. le Comte de Bournon ✠, *Directeur.*
M. Beudaut, *Sous-Directeur.*
M. Adelmann, *Gardien et Aide Minéralogiste.*

MONNOIE ROYALE DES MÉDAILLES, *rue Guénégaud, n. 8.*

Cet établissement possède une collection aussi complète qu'intéressante de tous les carrés et poinçons des médailles et jetons qui ont été frappés en France, depuis l'avènement de François Ier. au trône, et dont les épreuves sont déposées à la Bibliothèque du Roi.

On y vend, au profit de l'établissement, la collection de ces médailles et celle des médailles frappées pour consacrer les principaux événemens du Royaume.

Il est expressément défendu à toutes personnes, quelles que soient les professions qu'elles exercent, de frapper ou faire frapper des médailles, jetons ou pièces de plaisir, d'or, d'argent et d'autres métaux, ailleurs que dans les ateliers de cet établissement.

M. le Baron de Puymaurin (O. ✠), membre de la Chambre des Députés, *Directeur.*
M. le Vicomte de Beaurecueil, *Conservateur, Trésorier.*
M. Perne, *Inspecteur, Secrétaire général.*

MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS.

M. des Rotours ✠, *Administrateur.*
M. Cassas, *Inspecteur et Professeur de Dessin.*
M. le Comte de la Boulaye-Marillac ✠, *Directeur des teintures et Professeur de Chimie.*
M. l'Abbé de Leyrolles, *Aumônier.*
M. Van-Nuffelen, *Garde-magasin.*
M. Mirambeau, *Chirurgien.*

Cette manufacture s'occupe plus particulièrement des grands sujets qui ont établi sa réputation en Europe, et qui y sont portés au plus haut degré de perfection.

Les Tableaux et les Meubles qu'elle exécute en tapisserie sont destinés à décorer les palais royaux : cependant, ceux de ces produits qui n'ont pas été réservés pour ce service ou pour le service des présens, peuvent être achetés par les particuliers.

Cet Établissement est ouvert au public le samedi à deux heures.

MANUFACTURES ROYALES DE PORCELAINE A SÈVRES.

M. Brongniart ✲ ✲, de l'Académie royale des sciences, *Administrateur.*
M. l'Abbé Esnault, *Aumônier.*
M. Salmon, *Caissier, Chef des Ecritures.*
M. Vautrin, *Garde-Magasin général.*

Cette Manufacture a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine, et de faire faire des progrès perpétuels à cet art, en exécutant les pièces les plus grandes, les plus précieuses et les plus parfaites sous tous les rapports qu'on puisse faire en porcelaine.

Elle a un dépôt à Paris, rue Sainte-Anne, n. 55.

MANUFACTURE DE LA SAVONNERIE.

Quai de Billy, n. 30.

M. Duvivier, *Administrateur.*

Cette Manufacture fabrique les tapis de pied et des meubles; ses produits ont la même destination que ceux des Gobelins.

MANUFACTURE DE TAPISSERIES DE BEAUVAIS.

M. Huet, *Administrateur.*
M. Desroy, *Chef d'atelier Garde-magasin.*

La fabrication de cette Manufacture consiste en objets pour ameublemens, par les mêmes procédés que ceux employés à la Manufacture des Gobelins.

Les produits sont destinés pour les palais royaux; ils consistent en fauteuils, chaises, bergères, canapés, tête-à-têtes et leurs accessoires, et en général tout ce qui concerne les ameublemens. Cependant la manufacture vend aux particuliers les objets qui ne sont point réservés pour le service des Maisons royales.

MANUFACTURE ROYALE DE MOSAÏQUE.

Cette Manufacture, sous la protection spéciale du Roi, est établie aux ci-devant Cordeliers.

On y exécute tous les genres de mosaïque, depuis la copie des grands tableaux jusqu'à la plus petite miniature, ainsi que les ouvrages d'incrustation a la maniere de Florence.

Les différens travaux exécutés dans cet établissement sont exposés au public tous les samedis de midi à quatre heures.

M. Belloni, *Chef*, rue de l'École de Médecine, n. 11.

CHAPITRE VIII.

Organisation Militaire.

SECTION PREMIÈRE.

Etat-Major général de l'Armée.

COLONELS GÉNÉRAUX

MONSIEUR, frère du Roi, *Colonel général des Suisses.*

Mgr. le Duc d'Angoulême, Amiral de France, *Colonel général des Carabiniers, des Cuirassiers et des Dragons.*

Mgr. le Duc de Berry, *Colonel général des Chasseurs et Chevau-Légers-Lanciers.*

Mgr. le Duc d'Orléans, *Colonel général des Hussards.*

MARÉCHAUX DE FRANCE.

M. le Duc de Conegliano ✠ (G. C. ✠).

M. le Comte Jourdan ✠ (G. C. ✠), *Gouv. de la 7e. Division milit.*

M. le Duc de Trevise ✠ (G. C. ✠), *Gouverneur de la 15e. division militaire.*

M. le Prince d'Eckmuhl ✠ (G. C. ✠).

M. le Duc de Valmy (G. ✠) (G. C. ✠), Pair de France.

M. le Duc de Dantzick ✠ (G. C. ✠).

M. le Comte Serurier (C. ✠) (G. C. ✠), Pair de France.

M. le Duc de Bellune (C. ✠) (G. C. ✠), Pair de France, *Gouverneur de la 16e. Division militaire.*

M. le Duc de Tarente (C. ✠) (G. C. ✠), Pair de France, *Gouverneur de la 21e. division militaire.*

M. le Duc de Reggio (G. ✠) (G. C. ✠), Pair de France, *Gouverneur de la 3e. Division militaire.*

M. le Duc de Raguse (C. ✠) (G. C. ✠), Pair de France.

M. le Duc d'Albufera (C. ✠) (G. C. ✠).

M. le Marquis de Gouvion-Saint-Cyr (G. ✠) (G. C. ✠), Pair de France, *Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.*

M. le Duc de Coigny ✠, Pair de France, *Gouv. des Invalides.*

M. le Marquis de Beurnonville (C. ✠) (G. C. ✠), Pair de France.

M. le Marquis de Viomenil (G. ✠), Pair de France, *Gouverneur de la 13e. Division militaire.*

LIEUTENANS GÉNÉRAUX *revêtus du titre de Gouverneurs de Divisions militaires*,

M. le Duc de Damas (G. ✠), 2e. *Division militaire.*
M. le Comte Dupont (Pierre) (C. ✠) (G. C. ✠), 4e.
M. le Comte Souham ✠ (G. ✠), 5e.
M. le Comte de Durfort (Et.) (G. ✠), 6e.
M. le Marquis de Maison (C. ✠) (G. C. ✠), 8e.
M. le Comte de Puységur ✠ ✠, 9e.
M. le Marquis d'Autichamp (J.-T.-L. de Beaumont (G. ✠), 10e.
M. le Duc de Gramont ✠, 11e.
M. le Comte de Béthisy (G. ✠), 12e.
M. le Comte d'Escars (C. ✠), 14e.
M. le Comte de Willot (Amédée) ✠ (C. ✠), 17e.
M. le Comte Ch. de Damas (C. ✠), 18e.
M. le Comte Roger de Damas (C. ✠), 19e.
M. le Marquis de la Grange (C. ✠) (O. ✠), 20e.

Cadre d'organisation de l'Etat-Major général de l'armée, conformément à l'ordonnance du 22 juillet 1818.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX EMPLOYÉS

Dans les Divisions militaires.

1re. M. le Comte Defrance ✠ (G. ✠).
2e. M. le Comte Villatte ✠ (G. ✠).
3e. M. le Baron de Razout ✠ (G. ✠).
4e. M. le Comte Loverdo (C. ✠) (C. ✠).
5e. M. Dubreton (C. ✠) (O. ✠).
6e. M. le Baron Castex ✠ (C. ✠).
7e. M. le Baron Ledru des Essarts ✠ (G. ✠).
8e. M. le Baron de Damas (M.) ✠ ✠.
9e. M. de Briche (C. ✠) (C. ✠).
10e. M. le Comte Partouneaux ✠ (G. ✠).
11e. M. le Comte d'Autichamp de Beaumont (Ch.-M.-J.-A.) (C. ✠).
12e. M. le Baron Pecheux ✠ (C. ✠).
13e. M. le Baron de Contard ✠ (C. ✠).
14e. M. le Baron de Lahoussaye ✠ (C. ✠).
15e. M. le Baron Maurin ✠ (C. ✠).
16e. M. le Marquis de Jumilhac (C. ✠) ✠.
17e. . . . . (Corse).
18e. M. le Baron Jan de la Hamelinaye ✠ (C. ✠).
19e. M. le Comte Maurice Mathieu de la Redorte ✠ (G. ✠).
20e. M. le Baron Darmagnac ✠ (C. ✠).
21e. M. Rey (Ant.-Gab.-Venance) ✠ (C. ✠).

Dans la Maison militaire du Roi.

M. le Duc d'Havré et de Croï (G. ✠),
M. le Duc de Gramont ✠,
M. le Duc de Luxembourg ✠ ✠,
M. de Noailles, Duc de Mouchy ✠,
} *Capit. des Gardes du Corps.*

Aides-

Aides-de-camp titulaires des Princes.

M. Albert ✠ (G. ✠), *de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans.*

Dans la Garde royale.

M. le Marquis Law de Lauriston (C. ✠) (G. C. ✠).
M. le Comte de Bourmont ✠ (C. ✠).
M. le Comte de Bordesoulle (C. ✠) (G. C. ✠).
M. le Vicomte Digeon (A.-J.-M.) ✠ (G. ✠).

Dans l'Inspection générale de la Gendarmerie royale.

M. Damas (Et.-Fr.) ✠ (C. ✠).
M. le Comte Lagrange (Joseph) ✠ (G. ✠).
M. le Baron Margaron P. ✠ (C ✠).

Dans le Corps royal d'Etat-Major.

M. le Comte Charpentier ✠ (G. ✠).
M. le Comte de Becker-Bagert ✠ (G. ✠).
M. le Baron Thiébaut ✠ (C. ✠).
M. le Comte Ricard ✠ (G. ✠).
M. le Comte Bailly de Monthion ✠ (G. ✠).
M. le Comte Guilleminot ✠ (G. ✠).
M. le Vicomte de Préval ✠ (C. ✠).
M. Lucotte ✠ (C. ✠).

Dans le Corps royal de l'Artillerie.

M. le Comte Danthouard ✠ (G. ✠).
M. le Baron Taviel ✠ (G. ✠).
M. le Baron Valée ✠ (G. ✠).
M. le Comte Charbonnel ✠ (G. ✠).
M. le Comte Ruty ✠ (G. ✠).
M. le Baron Tirlet ✠ (G. ✠).
M. le Baron Neigre ✠ (C. ✠).
M. le Baron Nourry ✠ (C. ✠).

Dans le Corps royal du Génie.

M. le Baron Rogniat ✠ (G. ✠).
M. le Baron Haxo ✠ (C. ✠).
M. Poitevin, Baron de Maureillan ✠ (C. ✠).
M. le Baron Dode de la Brunerie ✠ (C. ✠).

Dans l'Inspection générale de Cavalerie pour 1819.

M. le Vicomte Mermet ✠ (G. ✠).
M. le Cte. de Saint-Germain ✠ (G. ✠).
M. Fournier Sarlovèze ✠ (C. ✠).
M. le Baron Roussel d'Hurbal ✠ (C. ✠).
M. le Baron Lhéritier ✠ (C. ✠).
M. le Baron Gerard. F. J. ✠ (C. ✠).
M. le Baron Jacquinot ✠ (G. ✠).
M. le Chevalier Merlin (A.-C.) ✠ (C. ✠).
M. le Comte Girardin (A.-L.-R.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron de Cavaignac ✠ (C. ✠)

Dans l'Inspection générale d'Infanterie pour 1819.

M. le Comte Rinaud de la Raffinière ✠ (G. ✠).
M. le Comte Molitor ✠ (G. C. ✠).
M. le Comte Bonet ✠ (G. ✠).
M. le Comte Berthier (César) ✠ (C. ✠).
M. le Prince Hohenlohe-Bartenstein-Jagsberg (L. R.) ✠.
M. le Comte Claparede ✠ (G. C. ✠).
M. le Comte Pacthod ✠ (G. ✠).
M. le Comte Curial ✠ (G. C. ✠).
M. le Baron Fririon ✠ (C. ✠).
M. le Baron d'Hastrel ✠ (C. ✠).
M. le Baron Foy ✠ (G. ✠).
M. le Baron Brenier de Montmorand ✠ (G. ✠).
M. le Baron Grandeau d'Abeaucourt ✠ (G. ✠).
M. le Comte Latrille de Lorencez (G. ✠).
M. le Baron Lanusse ✠ (C. ✠).
M. le Baron Berthezenne ✠ (G. ✠).
M. le Baron Meunier (Ch.-Marie), ✠ (C. ✠).
M. le Baron Bourke ✠ (C. ✠).
M. le Baron Rottembourg ✠ (C. ✠).
M. de Montmarie ✠ (G. ✠).

Lieutenans généraux disponibles.

M. le Baron Canuel ✠ ✠.
M. Ambert ✠ (C. ✠).
M. Despeaux ✠ (O. ✠).
M. le Comte Despinoy (C. ✠) (C. ✠).
M. le Baron Lorge ✠ (G. ✠).
M. le Comte Gazan ✠ (G. C. ✠).
M. Chabran ✠ (C. ✠).
M. le Comte Belliard ✠ (G. C. ✠).
M. le Comte de Caen ✠ (G. C. ✠).
M. Kellermann, Marquis de Valmy ✠ (G. C. ✠).
M. Monnet, L.-Cl. ✠ (C. ✠).
M. le Comte Grandjean ✠ (C. ✠).
M. le Comte Sébastiani ✠ (G. C. ✠).
M. le Comte Heudelet ✠ (G. ✠).
M. le Comte le Marois ✠ (G. ✠).
M. le Comte Marchand ✠ (G. C. ✠).
M. le Comte Rapp ✠ (G. C. ✠).
M. le Comte Compans ✠ (G. C. ✠).
M. le Comte Reille ✠ (G. C. ✠).
M. le Vicomte Pernety ✠ (G. ✠).
M. le Comte de Vedel ✠ (C. ✠).
M. le Comte Frère ✠ (C. ✠).
M. le Baron Puthod ✠ (C. ✠).
M. le Comte Harispe ✠ (G. ✠).
M. le Baron Habert ✠ (G. ✠).
M. le Baron Roguet ✠ (G. ✠).
M. le Baron Barrois (G. ✠).
M. Liger Belair ✠ (C. ✠).
M. le Baron Darricau ✠ (G. ✠).
M. le Baron Semelé ✠ (C. ✠).
M. Wathier, Comte de Saint-Alphonse ✠ (C. ✠).
M. le Baron Doumerc ✠ (G. ✠).
M. Lebrun, Duc de Plaisance ✠ (G. ✠).
M. le Baron Chastel ✠ (C. ✠).
M. le Comte Ornano ✠ (C. ✠).
M. Gérard, M.-E., ✠ (G. C. ✠).
M. le Baron Alméras ✠ (C. ✠).
M. le Baron Teste ✠ (C. ✠).
M. le Baron Soult ✠ (G. ✠).
M. le Baron Corbineau ✠ (G. ✠).
M. le Baron Maransin ✠ (C. ✠).
M. le Baron Bachelu ✠ (O. ✠).
M. le Baron Cassagne L.-M. ✠ (C. ✠).
M. le Baron Berckeim ✠ (C. ✠).
M. Boyer, Baron de Rebeval ✠ (C. ✠).
M. Lafon-Blaniac ✠ (C. ✠).
M. le Cte. Colbert ✠ (C. ✠).
M. le Comte de Sparre ✠ (C. ✠).
M. le Comte Lion ✠ (C. ✠).
M. le Baron Dumas de Polart ✠ (G. ✠).

LIEUTENANS GÉNÉRAUX qui, conformément au 2e. paragraphe de l'art. 3 de l'ordonnance, conservent leurs emplois sans faire partie du cadre, ou qui remplissent des fonctions particulières ou indépendantes du département de la Guerre.

Dans la Maison militaire du Roi.

M. le Comte de Jobal (G. ✠), *Major des Gardes du Corps.*
M. le Baron Dulong de Rosnay ✠ (G. ✠), *Lieut. Comm. des Gardes du Corps.*
M. le Comte d'Escars (C. ✠), } *Capitaines des Gardes de*
M. le Comte de Puységur ✠ ✝, } *Monsieur.*
M. le Marquis de Letourneur (C. ✠), *Major des gardes de Monsieur.*

Attachés à la personne de S. M.

M. le Duc de Richelieu ✠ ✠ ✠, }
M. le Duc d'Aumont ✠, } *Premiers Gentilshommes*
M. le Duc de Lachâtre ✠, } *de la Chambre.*
M. le Duc de Duras ✠, *Maréchal-de-camp.* }
M. le Marquis de Champcenetz ✠, *Gouverneur des Tuileries.*

Aides-de-Camp des Princes.

M. le Comte de Bruges ✠ ✠, *de S. A. R. Monsieur.*
M. le Cte. de Nantouillet (G. ✠) (O. ✠), *de S. A. R. Mgr. le Duc de Berry.*
M. le Comte de Rully ✠, *de S. A. S. Mgr. le Duc de Bourbon.*

Employés par le Ministère des Affaires étrangères.

M. le Marquis de Rivière (G. ✲), *Ambassadeur à Constantinople.*

Employés dans les Colonies.

M. le Comte de Lardenoy ✲, *Gouverneur et Administ. de la Guadeloupe.*
M. le Comte Carra Saint-Cyr ✲ (G. ✲), *Command. militaire de Cayenne.*
M. le Baron Donzelot ✲ (G. ✲), *Gouverneur et Administrateur de la Martinique.*

LIEUTENANS GÉNÉRAUX *en non activité, par rang d'ancienneté.*

M. le Comte de Lobau (G. ✲).
M. le Baron Lamarque (G. ✲).
M. le Baron Excelmans (G. ✲).
M. le Baron Boyer (Pierre) (C. ✲).
M. le Baron Delort (J.-A.-A.) ✲ (C ✲).
M. Allix (O. ✲).
M. le Prince de la Tremoille ✲
M. le Baron Bigarré ✲ (C. ✲).
M. le Baron Dejean ✲ (C. ✲).
M. le Baron de Lamotte ✲ (C. ✲).
M. le Comte de la Grange (Charles) ✲ (C. ✲).
M. le Marquis de Courtarvel ✲.
M. Strolz ✲ (O. ✲).
M. le Baron Séb[illegible] ✲ (O. ✲).
M. le Baron Domon ✲ (C. ✲).
M. le Chevalier Pageot ✲ (O. ✲).
M. Bonnamy ✲ (O. ✲).
M. le Baron Jeannin ✲ (C. ✲).
M. le Baron Tarayre ✲ (C. ✲).
M. le Marquis de Rivière (G. ✲).
M. le Vicomte Donnadieu (C. ✲) (C. ✲).
M. le Baron d'Henin ✲ (C. ✲).
M. le Baron Augereau ✲ (C. ✲).
M. le Baron de Gency ✲ (C. ✲).
M. le Baron de Lacroix (F.-G.-P.) ✲ (C. ✲).
M. le Comte de la Vauguyon.
M. le Baron Aymé (O. ✲).

MARÉCHAUX-DE-CAMP EMPLOYÉS

Dans les Divisions militaires.

1re. *Division.*

M. le Comte de Rochechouart ✲.
M. le Comte de Meulan ✲ (O. ✲).
M. le Baron Bessières ✲ (C. ✲).
M. le Comte Charles de la Roche-Aymon ✲.
M. le Duc d'Estissac ✲ ✠ ✲.

2e. *Division.*

M. Delcambre, Baron de Champvert ✲ (C. ✲)
M. le Baron Picquet du Boisguy ✲ (O. ✲).

3e. *Division.*

M. le Baron Devilliers (L.) ✲ (C. ✲)
M. de Mandeville (O. ✲).

4e. *Division.*

M. le Baron d'Estabenrath ✲ (C. ✲)
M. le Marquis de Rochemore ✲.

5e. *Division.*

M. le Marquis de Latour-du-Pin-Montauban ✲ ✠ ✲.
M. le Vicomte Beuret ✲ (C. ✲).

6e. *Division.*

M. Chabert (P.) ✲ ✲.
M. Reubell (J.).

7e. *Division.*

M. le Baron Quiot ✲ (C. ✲).
M. le Baron d'Andigné de S.-Gemmes ✲ ✲.

8e. *Division.*

M. le Baron Espert de Sibra ✲ (C. ✲).
M. le Baron Corsin ✲ (C. ✲).

9e. *Division.*

M. Dumoulin ✲ (C ✲).
M. le Marquis de Pange ✲ ✲.

10e. *Division.*

M. le Baron Vasserot ✠ (O. ✠).
M. le Comte d'Héricourt ✠ ✠.

11e. *Division.*

M. le Baron Curto ✠ (C. ✠).
M. le Baron Gudin ✠ (O. ✠).

12e. *Division.*

M. Rouget (Cl.-P.) ✠ (C. ✠).
M. le Chev. Bauduy ✠ (O. ✠).

13e. *Division.*

M. le Comte d'Hoffelize ✠ ✠.
M. Martial-Thomas ✠ (O. ✠).

14e. *Division.*

M. le Vicomte Clerc ✠ (O. ✠).
M. Guérin d'Etoquigny ✠ (C. ✠).

15e. *Division.*

M. Ducasse ✠ (C. ✠).
M. le chev. Emmanuel de Lapointe ✠ (O. ✠).

16e. *Division.*

M. Marquis d'Avaray (Théop.) ✠.
M. le Comte de Quinsonas ✠.

17e *Division.*

M. le Baron de Bruny ✠ ✠ (C. ✠)
M. le Chevalier Langeron ✠ (O. ✠).

18e. *Division.*

M. Boudin de Roville (C. ✠).
M. le Cte de Dillon (Frank) ✠ ✠ ✠.

19e. *Division.*

M. le Baron de Sainte-Suzanne ✠ ✠ (O. ✠).
M. le Baron Romeuf ✠ (C. ✠).

20e. *Division.*

M. . . . . .
M. le Comte de Broglie ✠ ✠.

21e. *Division.*

M. le Baron Augier ✠ (C. ✠).
M. le Baron Daigremont ✠ (C. ✠).

Dans la Maison militaire du Roi.

M. le Baron Paultre de la Motte ✠ (G. ✠),
M. le Comte Lalaing d'Audenarde ✠ (G. ✠),
M. le Baron Reiset ✠ (G. ✠),
} *Lieutenans Commandans des Gardes du Corps.*

M. le Duc de Mortemart ✠ (C. ✠), *Capitaine-Colonel des Gardes à pied ordinaires du Corps du Roi.*

Aides-de-Camp titulaires des Princes.

M. le Chevalier de la Salle ✠, *de S. A. R. Monsieur.*
M. le Vte. d'Escars (A.) ✠ (O. ✠), } *de S. A. R. Mgr. le Duc*
M. le Comte de Polignac (Melchior) ✠ ✠, } *d'Angoulême.*
M. le Cte Mesnard (L.-C.-B.-P.) ✠ ✠ (O. ✠), *de S. A. R. Mgr. le Duc de Berry.*

Dans la Garde Royale.

M. le Comte d'Ambrugeac (L.) (C. ✠).
M. le Comte d'Orsay ✠ (O. ✠).
M. le Comte de Bethisy ✠.
M. le Comte de Clermont-Tonnerre ✠ (O. ✠).
M. le Comte de Périgord, Duc de Dino ✠ (C. ✠).
M. le Vte. de Montélégier ✠ (C. ✠).
M. le Duc de Guiche ✠ (O. ✠).
M. Digeon (A.-J.-H.) ✠ (C. ✠).

Dans l'Inspection générale de la Gendarmerie royale.

M. le Baron Bonnemains ✠ (C. ✠).
M. le Baron Delaître ✠ (O. ✠).
M. le Baron Jamin (Ant.) ✠ (O. ✠).

Dans le Corps royal d'Etat-Major.

M. le Baron Dalton ✠ (C. ✠).
M. le Vicomte de Scépeaux ✠ (O. ✠).
M. le Baron St.-Cyr Nugues ✠ (C. ✠).
M. le Comte de Ségur (J.-Ph.) ✠ (C. ✠).
M. le Comte Grundler ✠ (C. ✠).
M. le Baron Borrelli ✠ (C. ✠).
M. le Baron Gressot ✠ (C. ✠).
M. le Baron Lejeune ✠ ✠.
M. le Baron Mériage ✠ (O. ✠).
M. le Comte de Montesquiou-Fezensac ✠ (C. ✠).
M. Pelet ✠ (C. ✠).
M. le Chev. Durrieu ✠ (O. ✠).
M. le Comte du Coetlosquet ✠ (C. ✠).

M. le Comte de Durfort (Armand) ✠.
M. le Baron Desprez ✠ (O. ✠).
M. le Comte d'Ambrugeac (A.) ✠ ✠.

Dans, le Corps royal de l'Artillerie.

M. le Baron d'Aboville (A.-M.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron Corda (J.) ✠ (O. ✠).
M. le Baron Bouchu ✠ (O. ✠).
M. le Baron Filhol de Camaz ✠ (C. ✠).
M. le Baron Lepin ✠ (C. ✠).
M. le Baron Evain ✠ (O. ✠).
M. le Baron Berge ✠ (C. ✠).
M. le Baron Boulart ✠ (C. ✠).
M. le Baron Dogureau (L.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron Pelletier (Jean-Bapt.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron Levavasseur ✠ (C. ✠).

Dans le Corps royal du Génie.

M. le Baron de Garbé ✠ (C. ✠).
M. le Chev. Nempde ✠ (C. ✠).
M. le Chevalier Valazé ✠ (C. ✠).
M. le Baron Deponthon ✠ (O. ✠).
M. le Vicomte de Caux ✠ (O. ✠).
M. le Chevalier de Puniet de Monfort ✠ (O. ✠).
M. Michaux ✠ (O. ✠).
M. le Baron Sabatier ✠ (C. ✠).

Dans l'Inspection de Cavalerie pour 1819.

M. le Baron Gauthrin ✠ (O. ✠).
M. le Baron Guyon ✠ (C. ✠).
M. le Baron Saint-Genies ✠ (C. ✠).
M. le Baron Mouriez ✠ (C. ✠).
M. le Montbrun (A.) ✠ (C ✠).
M. le Baron Vallin ✠ (C. ✠).
M. le Baron Piquet ✠ (C. ✠).
M. le Baron Grouvel (O. ✠).
M. le Baron Farine ✠ (C. ✠).
M. le Chev. Wolff ✠ (C. ✠).
M. le Baron Vincent ✠ (C. ✠).
M. le Baron Meuziau ✠ (O. ✠).
M. Huber (Pierre) ✠ (C. ✠).
M. le Comte de Caraman (Maurice) ✠ (O. ✠).
M. le Comte de Vittré ✠ ✠.
M. le Comte de Colbert (A.) ✠ (O. ✠).
M. le Cte de Bourbon Busset ✠ (C. ✠).
M. le Marq. de Mathan ✠ (O. ✠).
M. le Comte de Serau ✠ (O. ✠).
M. de Rafelis, Marquis de Saint-Sauveur ✠ (C. ✠).

Dans l'Inspection d'Infanterie pour 1819.

M. le Baron Simon (E.-F.) ✠ (C. ✠).
M. le Comte Pannetier de Verdotte ✠ (C. ✠).
M. le Baron Reynaud (H.-B.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron Barbanègre ✠ (C. ✠).
M. le Baron Menne ✠ (C. ✠).
M. le Baron Robert (L.-B.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron Bonté ✠ (O. ✠).
M. le Baron Husson ✠ (C. ✠).
M. le Baron Joubert ✠ (C. ✠).
M. le Baron Gengoult ✠ (C. ✠).
M. le Baron Billard ✠ (C. ✠).
M. le Baron Lamarque (O. ✠).
M. le Baron Hulot (Et.) (C. ✠).
M. le Baron Nagle ✠ (O. ✠).
M. le Baron César de Laville (A.) ✠ (O. ✠).
M. Deconchy ✠ (C. ✠).
M. le Baron Toussaint ✠ (C. ✠).
M. le Baron Pelleport ✠ (C. ✠).
M. le Baron Campi ✠ (O. ✠).
M. le Baron Jamin (J.-B.) (C. ✠).
M. le Baron Morio de l'Isle (O. ✠).
M. Creutzer ✠ (O. ✠).
M. le Baron Grenier (J.-G.) ✠ (C. ✠).
M. le Vicomte Obert ✠ (C. ✠).
M. Christiani ✠ (C. ✠).
M. le Comte Meynadier ✠ (C. ✠).
M. Tromelin ✠ (O. ✠).
M. le Baron Darriule ✠ (C. ✠).
M. Schaeffer ✠ (O. ✠).
M. le Duc de Caylus Lignerac ✠ ✠.
M. le Prince de Broglie (Amédée) ✠ ✠.
M. le Vicomte de Vergennes (L. C. J.).
M. le Comte de Rastignac ✠.
M. de Monistrol ✠ (O. ✠).
M. le Vicomte de Cheffontaine ✠.
M. le Baron d'Albignac (J.-P.).
M. le Chevalier de Gavoty ✠ (O. ✠).
M. le Baron Vautré ✠ (O. ✠).

Dans les Ecoles Militaires.

M. le Vte de Foissac-Latour ✠ (C. ✠).
M. le Cte d'Albignac (M.-F.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron de Monfort (J.) ✠ (C. ✠).

Maréchaux-de-camp disponibles.

M. le Baron de Pouget (J.-P.) ✠ (C. ✠).
M. Dufresse ✠ (C. ✠).
M. le Vicomte Vaufreland-Piscatory ✠ (C. ✠).
M. le Baron de Lorcet ✠ (C. ✠).
M. le Baron Roize ✠ (C. ✠).
M. le Baron Boyer (H.-J.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron Pouchin ✠ (C. ✠).
M. le Baron Brouard (O. ✠).
M. le Vicomte Van de Dem Van de Gelder ✠ (O. ✠).
M. le Baron Dufour (F.-B.) ✠ (C. ✠).
M. Legendre, Baron d'Harvesse ✠ (C. ✠).
M. Lecamus, Baron de Moulignon ✠ (C. ✠).
M. le Baron Cambacérès (O. ✠).
M. le Baron Nicolas ✠ (C. ✠).
M. Noirot ✠ (C. ✠).
M. le Baron Reynaud (N.) (C. ✠).
M. le Baron Jarry ✠ (C. ✠).
M. le Baron Cardeneau ✠ (O. ✠).
M. le Baron Rey (J.-P.-A.) ✠ (C. ✠).
M. le Comte Leclerc des Essarts ✠ (C. ✠).
M. le Baron Blondeau ✠ (O. ✠).
M. le Baron d'Arnaud (P.-L.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron Fabre (G.-J.) ✠ (C. ✠).
M. le Bar. Cailloux de Pouget ✠ (C. ✠).
M. le Baron de Mallet (O. ✠).
M. Bruno (A.-F.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron Barrié ✠ (C. ✠).
M. le Baron Barthe (C. ✠).
M. le Marquis de la Rosière ✠.
M. Jumel (J.-M.) ✠ ✠.
M. le Baron Rémond (V.-U.) ✠ (O. ✠).
M. le Baron Rémond (Ch.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron Soulier ✠ (C. ✠).
M. le Baron Quinette de Cernay ✠ (C. ✠).
M. Pinoteau ✠ (O. ✠).
M. Moquery (O. ✠).
M. le Baron Dommanget ✠ (C. ✠).
M. le Baron Delort (M.-J.-R.) (C. ✠).
M. le Baron Davout (C. ✠).
M. le Baron Chassereaux ✠ (C. ✠).
M. le Baron de Blanmont ✠ (C. ✠).
M. le Baron Cassan ✠ (O. ✠).
M. le Baron Berlier (O. ✠).
M. Barbot ✠ (C. ✠).
M. le Baron Pourailly ✠ (C. ✠).
M. le Baron Baillod ✠ (C. ✠).
M. le Baron de Baille de Saint-Pol ✠ (C. ✠).
M. le Baron Longchamp (C. ✠).
M. le Prince (Aldobrandini) Borghèse.
M. le Baron de Batz ✠.
M. le Baron Buquet (Ch.) (C. ✠).
M. de Serrant.
M. le Baron Simmer ✠ (C. ✠).
M. Delaage, Baron de Saint-Cyr ✠ (O. ✠).
M. le Baron Gueheneuc ✠ (O. ✠).
M. le Baron Laffite (J.) ✠ (C. ✠).
M. le Baron Rouelle ✠ (C. ✠).
M. Mesclop ✠ (O. ✠).
M. Noguès ✠ ✠.
M. le Baron de Bellair ✠ (G. ✠).
M. le Chev. Vinot ✠ (C. ✠).
M. le Baron Lafitte (Michel-Pascal).
M. le Comte Castella de Berlens ✠ (C. ✠).
M. le Baron Piat ✠ (O. ✠).
M. le Baron Gaussart (O. ✠).
M. le Baron Harlet ✠ (O. ✠).
M. de Bagneris ✠ (O. ✠).
M. le Chev. Lagarde (Martin) ✠ (C. ✠).
M. le Chev. Berton ✠ ✠.
M. le Baron Forestier (G.) ✠ (O. ✠).
M. le Chev. Ludot ✠ (O. ✠).
M. le Chev. Wathiez ✠ (C. ✠).
M. de Fernig ✠ (O. ✠).
M. le Baron Couture ✠ (O. ✠).
M. le Comte Gentil Saint-Alphonse ✠ (C. ✠).
M. le Vicomte de Narbonne Lara ✠.
M. le Cte. de Polignac (Ch.) ✠.
M. le Vicomte de Montchenu.
M. le Marquis de Courtemanche ✠.
M. le Baron de Crossard ✠.
M. le Chev. de Contamine ✠ (O. ✠).
M. le Comte de Laigle (Aug.-L. des Acres) ✠.
M. le Comte de la Loyère (Arm.) ✠ ✠.
M. le Cte. de Saint-Priest (L.) ✠ ✠.

M. le Cte. de Saint-Simon ✠ (O. ✠).
M. le Prince de Croï Solre.
M. le Marquis de Sourdis ✠ ✠.
M. le Duc de la Force (Nompar Caumont) ✠ (O. ✠).
M. le Comte de la Potherie ✠.
M. le Baron Dujon ✠ (C. ✠).
M. le Comte de Saint-Chamans ✠ (C. ✠.)
M. le Marquis de Talhouet ✠ (C. ✠).
M. le Comte de Vence ✠ ✠ (O. ✠).
M. Lafont ✠ (O. ✠).
M. le Comte Potier ✠ (O. ✠).
M. le Baron de Bournonville ✠ (O. ✠).
M. le Baron Baltazar-d'Arcy ✠ (O. ✠).
M. le Comte de Périgord (Elie) ✠ (O. ✠).
M. de la Rochejacquelein ✠ ✠.
M. Talon ✠ (O. ✠).

MARÉCHAUX-DE-CAMP qui, conformément au 2e. paragraphe de l'art. 3 de l'ordonnance, conservent leur emploi sans faire partie du cadre, ou qui remplissent des fonctions particulières ou indépendantes du département de la Guerre.

Dans la Maison militaire du Roi.

M. le Baron de Glandevès ✠ ✠ (O. ✠), } *Aides-Majors des Gardes*
M. le Comte de Boisgelin ✠ (O. ✠), } *du Corps.*

M. le Comte de Pellan ✠ (O. ✠), } *Lieutenans-Majors.*
M. le Comte de Leautaud d'Onine ✠ ✠ ✠, }

M. de Beaumont, Vicomte d'Autichamp ✠ (O. ✠), } *Lieutenans.*
M. le Marquis de Tilly Blaru ✠ ✠, }

Aides-de-Camp des Princes.

M. le Comte Armand de Polignac ✠, }
M. le Comte Jules Polignac ✠ ✠ ✠, }
M. le Duc de Maillé ✠, } *de S. A. R. Monsieur.*
M. le Comte de Trogoff ✠, }
M. le Comte de Wall ✠, }

M. le Vicomte de Rohan-Chabot ✠, *de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans.*

M. le Comte de Quesnay ✠, }
M. le Marquis de Boucheroltes ✠, } *de S. A. S. Mgr. le Duc*
M. le Comte d'Auteuil L.-Ch. de Combault ✠, } *de Bourbon, Prince de*
M. le Comte de Marans ✠, } *Condé.*

Employés par le Ministère des Affaires étrangères.

M. le Cte. de Laferronnays (P.-L.-A.) ✠ ✠.
M. le Comte de Lagarde.

Dans les Colonies.

M. le Baron Vatable ✠ (O. ✠).
M. . . . . .

Dans la Garde nationale.

M. le Duc de Clermont-Tonnerre ✠ ✠.
M. le Comte de Choiseul-Beaupré (Aug.) ✠ (O. ✠).

MARÉCHAUX-DE-CAMP *en non-activité, par ordre d'ancienneté.*

M. le Baron Gruyer ✠ (C. ✠).
M. le Baron Revest ✠ (O. ✠).
M. le Chev. d'Ordonneau ✠ (O. ✠).
M. le Comte Maucomble ✠ (C. ✠).
M. le Baron Petit ✠ (C. ✠).
M. le Baron Millet ✠ (C. ✠).
M. le Baron Meyer ✠ (O. ✠).
M. le Baron Gobrecht ✠ (O. ✠).
M. le Baron Merlin (Eug.) ✠ (O. ✠).
M. le Baron Vial ✠ (C. ✠).
M. le Baron d'Ermoncourt ✠ (C. ✠).
M. le Baron Thomas (J.) ✠ (O. ✠).
M. Minot (J.-D.-T.) ✠ ✠.
M. le Bar. Meunier de St.-Clair ✠ ✠.
M. le Baron Butraud ✠ (O. ✠).
M. le Chevalier Rome ✠ (C. ✠).
M. le Chev. Poret-de-Morvan (C. ✠).
M. le Chevalier Maran (O. ✠).
M. le Chevalier Fournier ✠ (C. ✠).
M. le Baron de Choisy (Robert) ✠ (C. ✠).
M. le Chev. Duclaux ✠ (O. ✠).
M. Hugo (J.-L.-S.) ✠ (O. ✠).
M. le Baron Cambronne (C. ✠).
M. le Chevalier Paroletti (Gaetan) ✠ (O. ✠).
M. le Chev. Schramm ✠ (O. ✠).
M. le Chevalier Bony ✠ (O. ✠).
M. le Baron Blancard ✠ (O. ✠).
M. le Baron Laroche ✠ (O. ✠).
M. Beauvais ✠ ✠.
M. le Baron Charras (O. ✠).
M. le Baron Baeler d'Albe ✠ (O. ✠).
M. le Comte Marie (Firmin) ✠ (O. ✠).
M. Delosme ✠ (O. ✠).
M. le Baron Estève (E.) ✠ (O. ✠).
M. le Baron Dauture ✠ (C. ✠).
M. le Baron Dautancourt (C. ✠).
M. Joly ✠ (O. ✠).
M. le Baron Cavrois (A.) ✠ (C. ✠).
M. Letourneur (F.-J.-A.) ✠ (O. ✠).
M. le Baron Rousseau ✠ (C. ✠).
M. le Baron Henrion (Charles) ✠ (C. ✠).
M. le Chevalier Thevenet ✠ (C. ✠).
M. Clavel ✠ (O. ✠).
M. le Baron de Palente-Terrier ✠ (O. ✠).
M. le Chev. de Montfalcon ✠ (O. ✠).
M. le Chevalier Pégot (J.) ✠ (C. ✠).
M. Danloup-Verdun (O. ✠).
M. Guye ✠ ✠.
M. Dupuy ✠ (O. ✠).
M. le Chevalier Valdec de Boudinhon ✠ (O. ✠).
M. Cureli ✠.
M. le Baron Béchet de Leocour ✠ (O. ✠).
M. le Baron Gay ✠ (O. ✠).
M. Materre (O. ✠).
M. le Chevalier Maulmond ✠ (C. ✠).
M. le Vicomte Jeannet ✠ ✠.
M. le Baron Jacquemart ✠ (C. ✠).
M. le Chevalier Bouvard ✠ (O. ✠).
M. le Baron Vionnet de Maringoné ✠ (C. ✠).
M. le Comte de Vergennes (Constantin Gravier).
M. le Duc de Levis (Gaston-P.-M.).
M. le Marquis de Berenger.
M. le Comte de la Vallée Pimodan.
M. le Cte de Divonne (L.-M.-F.)
M. le Comte de Thiard ✠ (C. ✠).
M. le Baron de Vioménil ✠.
M. le Vicomte de Malartic ✠ ✠.
M. le Comte de Sabran ✠.
M. le Cte de Polignac (Armand) ✠.
M. le Comte de Pelissier (C. ✠).
M. le Comte de Laferronnays ✠ ✠.
M. le Comte de Maccarthy ✠.
M. le Cte Jules de Polignac ✠ ✠ ✠.
M. le Vicomte Mathieu de Montmorency (Jean-Félicité) ✠.
M. le Comte de Caraman (L. C. V.-Riquet).
M. le Marquis de Crenay ✠.
M. le Marquis de Montmorency (Eugène) ✠.
M. le Marquis de Droux-Brezé ✠.
M. le Cte de Chauvigny de Blot ✠.
M. le Duc de Maillé ✠.
M. le Comte d'Ourches.
M. le Comte de Wall ✠.
M. le Comte de Trogoff ✠.
M. le Comte Bouvet de Lozier ✠ ✠.
M. le Vicomte de Rohan-Chabot ✠.
M. le Baron Bernard (Simon) ✠ (O. ✠).

M. de Guerin, Chevalier de Bruslart ✠.
M. le Comte de Latour-d'Auvergne Lauraguais ✠.
M. le Baron de Richemont (Camus) ✠ (O. ✠).
M. le Marquis de Brisay ✠.
M. Clary ✠ (O. ✠).
M. le Marquis de Saint-Belin ✠.
M. le Comte de Saint-Marsault.
M. Faujas de Saint-Fond ✠ ✠.
M. Larroque.
M. Pégot (A.-G.-T.) ✠ ✠.
M. Carrier ✠.
M. de Montailleur ✠ ✠.
M. de Balathier ✠ ✠.
M. Verbigier de Saint-Paul ✠ (O. ✠).
M. le Baron Jacquet ✠ (O. ✠).
M. le Baron de Rambourgt ✠ (O. ✠).
M. le Comte de Rotalier ✠ (O. ✠).
M. le Chev. Kessel ✠.
M. le Comte Tascher de la Pagerie.
M. Martel.
M. le Baron Leglise ✠ (C. ✠).
M. le Baron Renaud (A.-F.).
M. le Comte Pelletier de la Garde.
M. Thierry ✠ (O. ✠).
M. le Marquis de la Boëssière (M.-A.-M.-H.) ✠.
M. Cambriels.
M. le Baron Jubé de la Perelle ✠ (C. ✠).
M. le Duc de Clermont-Tonnerre ✠.
M. le Comte de Choiseuil-Beaupré (Aug.) ✠ (O. ✠).
M. le Comte du Cambout de Coislin ✠ ✠.
M. le Comte de Chalus.
M. Millet de Villeneuve.
M. le Prince de Broglie de Revel.
M. de Chappedelaine (J. L.).
M. le Chev. Bertrand de St-Hubert ✠.
M. Cattaneo.
M. le Prince de Hesse-Darmstadt.
M. Papin ✠.
M. le Baron de Shée ✠ (O. ✠).
M. le Vte. de Saint-Mars ✠ (O. ✠).
M. le Baron Rossetti ✠.

SECTION II.

CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

Créé par ordonnance royale du 6 mai 1818.

Lieutenans généraux, Messieurs,

Le Comte Charpentier . ✠ (G. ✠).
Le Comte de Becker-Bagert ✠ (G. ✠).
Le Baron Thiébault ✠ (C.✠).
Le Comte Ricard ✠ (G. ✠).
Le Comte Bailly de Monthion ✠ (G. ✠).
Le Comte Guilleminot ✠ (G. ✠).
Le Vicomte de Préval ✠ (C. ✠).
Lucotte ✠ (C. ✠).

Maréchaux-de-Camp, Messieurs,

Le Baron d'Alton ✠ (C. ✠).
Le Vte. de Scepeaux ✠ (O.✠).
Le Baron de St.-Cyr Nugues ✠ (C. ✠).
Le Comte de Segur (J.Ph.), ✠ (C. ✠.)
Le Comte Grundler ✠ (C. ✠).
Le Baron Borrelli ✠ (C. ✠).
Le Baron Gressot ✠ (C. ✠).
Le Baron Lejeune ✠ (O. ✠).
Le Baron Mériage ✠ (O. ✠).
Le Vicomte de Montesquieu-Fezensac ✠ (C. ✠).
Pelet ✠ (C. ✠).
Le Chev. Durrieu ✠ (O. ✠).
Le Comte du Coetlosquet, ✠ (C. ✠).
Le Comte de Durfort (A.) ✠.
Desprez ✠ (O. ✠).
Le Comte d'Ambrugeac (A. Ch. L.) ✠ ✠ ✠.

Colonels au Corps Royal d'Etat-Major, Messieurs,

Le Comte de Modène (Hip.) ✠.
Le Baron Parigot ✠ ✠.
Muriel ✠ ✠.
Le Chev. Poupart ✠ (O. ✠).
Le Marquis de la Chasse de Vérigny. ✠ (O. ✠).
Le Baron de Bissy ✠ ✠.
Lefebvre Desvaux ✠.
Le Baron Rottier Delaborde ✠ ✠.
Le Baron Stoffel (Chris.). ✠ (O. ✠).
Le Baron Ricard (J. E. Ray.) ✠ (O. ✠).
Morizot de Marzy ✠.
Servan Ferréol ✠ (O. ✠).
De Castres ✠.
Trezel ✠.
Ricard (François) ✠ ✠.
Testot Ferry ✠ (C. ✠).
Le Marquis de Coullans (Ch. L. G.) ✠.
Tholozé (H. Alx.) ✠ (O. ✠).
Le Comte Donatien de Sesmaisons ✠.
Barbarin (Pierre.) (O. ✠).
Le Vicomte de Virieu ✠ ✠ (C. ✠).
Le Chev. Anthoine de Saint-Joseph ✠ (O. ✠).
De Chastenay-Lanty.
Juchereau de Saint-Denis ✠ ✠.
Le Comte de la Roche-Aymon.
Miot ✠.
Le comte Leroy Duverger ✠ (O. ✠).
Le Comte de Bourcet ✠ (O. ✠).
Le Comte D'Hautefeuille ✠ (O. ✠).
Le Marquis de Montpezat ✠.

Colonels d'Etat-Major destinés à entrer dans le cadre, MM.,

Viviand ✠ ✻.
Le Baron Mergez ✻.
Leclerc Baron Lafage ✠ ✻.
Berthemy, (C. ✻).
Le Baron Parguez (O. ✻).
Le Baron Trobriand ✠ ✻.
Trefcon ✻.
Le Chevalier Bedos (J.-L.-V.) (O. ✻).
Boulogne de Lascours.
De Tancarville (O. ✻).
Le Baron Marion (O. ✻).
Péridon.
Derivaux (Achille) (O. ✻).
Mathieu ✠ (O. ✻).
Lejéans.
Bergeret
Le Baron Petiet ✠ (O. ✻)
Le Marquis de Lomgueruc.
Espert.
Le Chevalier Gout ✠ (O. ✻).
Devienne ✠.
D'Hincourt.
Corbet (O. ✻).
Debelle
Le Chevalier Carbonnel ✠.
Roudier.
Arnaud-de-Saint-Sauveur.
Verdun (Alx Nic.) ✻
De Laville-sur-Illon ✠ (O. ✻.)
Laflèche ✠.

Lieutenans-Colonels, Messieurs,

De Salaignac ✠ ✻.
Lejosne.
Le Cte. de Tourdonnet (Aug Jacq.) ✠
Villatte.
Le Comte de Noinville.
Le Comte de Turenne ✠ (O. ✻).
Le Comte de Fumel ✠ ✻.
Le Marquis de Clermont-Tonnerre (Amédé-Marie) ✠ ✻.
Le Comte d'Imecourt ✻.
Le Marquis de Latour-du-Pin.
Le Marquis de Brossard ✠ ✠ ✻.
Le Comte de Tryon (Charles) ✠.
Le Baron de Marguerittes ✠ ✻.
Le Chevalier Leroi.
Collin-de-la-Perrières.
De Marquessac ✠ ✻.
De Guillermin ✠ (O. ✻).
Allouis ✠ ✻
Le Chev. de Monval ✠ ✻.
Le Marquis de Brehan ✻.
Le Marquis de Rilly.
Le Marquis de Fontenu ✠ ✻.
Le Chevalier Landry de Saint-Aubin ✠ (O. ✻).
Sourdat ✠.
Pichon.
De Gourgues ✠.
Le Chartier (O ✻).
Le Chevalier de la Nougarède ✠ ✻.
De Comte de Tamnay ✠ (O. ✻).
Le Chevalier de Gournay ✠.

Chefs de Bataillon, Messieurs,

Delort.
Lalanne ✠ ✻.
Maire ✠ ✻.
Duhamel (O. ✻).
Hervo.
Guyon.
Dubouzet.
Auvray ✠ (O. ✻).
Chaillou ✠ ✻.
Lerminier.
Calon.
Le Chev. Duplessis (Hen Jean Baptiste) ✠ ✻.
Cavaillher ✻.
Bardinet.
Maurin.
Caminade ✻.
Dora
Glady ✻.
De Varaigne (O. ✻).
Le Roy Duverger.
Jacobi.
Le Comte de Vergennes, (Alph.) (O. ✻).
Le Cte. Durocheret, (O. ✻)
Sauvaol ✻.
Moline de S.-Yon ✻.
Freslon.
Textor ✻.
De Cramayel ✻.
Gisbert.
Girod de l'Ain.
Quatremère Disjonval ✻.
Fessard ✠ ✻.
Paris.
Lenormand de Kergré (O ✻).
Carvalho ✻.
D'Aure.
Koch.
Lacourte.
Couturier de Saint-Clair, (Adolphe Lazare) ✻.

D'Houdetot ✲.
De Percheron ✲✲.
Le Baron Ferand de Saligny ✲.
Esmenard ✲.
Poirot ✲.
Denaix.
Bernard (Vict.) ✲ ✠ ✲.
Marlhion.
Guffroy ✲.
Komierowski ✲ ✲.
Le Baron de Latour du Pin.
Loz de Beaucour.
De Lamarre ✲ (O. ✲).
Dubaret (O. ✲).
Desparbès ✲.
Cardon.
Bruno.

Bourgoing (O. ✲).
De Chambeau ✲.
Marnier ✲.
D'Audebard de Férussac ✲.
Le Mercier ✲ ✲.
Mallet ✲ ✲.
Lallemand ✲.
Viotti ✲ ✲.
Mongrolle (O. ✲).
Coutard.
Comte de Menou ✲.
D'Ecquevilly (Alfred).
Kesner ✲.
Lemonnier de Lafosse ✲
Vallier ✲.
Alquier ✲.
De Loynes.

Labaume.
Gaja (O. ✲).
De Riencourt ✲.
Tussac ✲.
Luzignan de Cerzé ✲ ✲.
Varin ✲.
Moreau de Jonnès ✲
Labourdonnaye.
Vertille de Richemont.
Montcloux.
Lepetit de Brauvilliers ✲.
De Bréa ✲.
Salomon de Suarce.
Bourlon de Chevigné (F.-Louis Charles) ✲.
Marchand, aîné ✲.
Marchand, jeune ✲.

Capitaines, Messieurs,

Bailloud.
Tartarat.
Duvivier ✲.
Vienne ✲.
De Cezan ✲.
Garnier.
Trault ✲.
Saint-Léger.
Rousset.
Pagant.
Fourmy.
Prétot ✲✲.
Pattu des Haut-Champs ✲ ✲.
Cools des Noyers ✲ ✲.
Lejeune ✲.
Lasserre.
Coutelle.
De Lom ✲.
D'Eyragues.
De Lonlay ✲.
Moulin du Mousset.
Belon.
Lostende.
Kieffer.
Toussaint.
Mettelen.
Braquemont.
Mayr de Baldecq.
Tougard de Bois Rozé.
Canone.
Courcenet ✲.

Verdilhac.
Lemaire de Marne ✲ ✲.
Tabary.
Poirac.
De la Noerie.
Burgat.
Langlois ✲.
Lequeu ✲.
Dupuy.
Beaujour.
Jacquin.
De Chambouleron.
Montcarville.
Fauchon.
Menard Saint-Martin.
Casalta.
Verd de St.-Julien ✲.
De Xaintrailles ✲.
Gaullier.
Dulnas de S.-Léon.
Dauvais.
David.
Lafontaine.
Renaud de Vilbac ✲.
Girault.
Ferey.
Assezat ✲.
Bégon de la Rouzière.
Guiot ✲.
Mangin d'Oins.
Barouillet ✲.

Michaud (Pierre Franç).
Bulgari-Stamati.
Le Chev. de Tessières.
Vaille.
Brabant.
Lambert de Beaulieu ✲.
Cabour du Hay.
Barthelemy.
Barbier.
Herbelot.
Perrot ✲.
Riviere.
Regnault d'Evry ✲.
Leveu ✲.
D'Escrivieux.
Cramayel.
Tamnay ✲.
Lupick ✲.
Dalmas.
De Cordes ✲.
Bord ✲.
Locédé.
Hollier.
Duport de Poncharra.
Girot.
Samouilhian ✲.
Travers.
Serva.
Compagny.
Mevil.
Hirsch.
De Druez.

Couet de Lorry ✲.
Mermet ✲.
Tugnot de la Noye.
Lepécaud ✲.
Delacroix.
Lecacheux.
Duclou du Teillot.
Lacombe.
Neuville.
Mazard ✲.
Lopez ✲.
Aigoin.
Letertre.
Duponcy.
Prévost.
Poinçot ✲.
Gabalda.
Perrin Solliers ✲.
Devere.
Villeneuve.
Filhon.
De Charcellay ✲.
Germay (Const. Vict.) ✲.
Conrad ✲.
De Boudonville.
Naudet.
Daroyer.
Jacquinot de Presle.
Mathelin.
Leroux.
Deydier ✲.
Gorrant.
Baymé.
Jarry de Bouffemont.
Perkes ✲.
Letouffé.
Foy.
Duffau-Pouillac.
Taillepied de la Garenne.
Gibou ✲.
Desailly.
Lalande-Laborie.
Michaud (Louis Victor).
Saint-Martin.
Decoularé de Lafontaine.
Chupiet.
Morin.
Surineau.
Rousselet.
Fernel.
Sain.
Lassone ✲ (O. ✲).
Verdonnet ✲.
Letier ✲.
Gottschick.
Estignard.
Reboul de Cavalery (O ✲).
Roux (Fulchrand).
Lavarenne.
Lapasset.
Franqueville.
Lanet.
Millot.
Le Chev Aclocque d'Hocquincourt ✲.
Josset de St.-Ange.
Roux (Louis) ✲.
Benoist de Champ-Montant.
Maignal.
Gérard.
Bodin.
Valery de Syriaque.
Maux.
Latour d'Auvergne.
Bastard d'Estang ✲ ✢ ✲.
Vernege de Combarel.
Durat.
Pimodan ✲.
Le Baron de Salgues ✲.
De Montureux.
Barbançois ✲.
Fromentin.
Barbé.
De la Grange ✲.
Law de Clapernoux.
Mongenet ✲.
Le Harivel de Gonneville.
Germay (Jean Louis) ✲.
Neuilly.
Le Comte de Maussac ✲.
Vannoise.
Vitry ✲.
Delcart ✲.
Chastellux.
Guérin.
Gadolle.
Filleul.
Viterne.
Menuret de Chambeau.
Leblanc.
Fesquet.
Escoffon ✲.
Louziere d'Arestel.
Bourdon de Vatry.
Brès.
Imnelin.
De Turenne ✲.
Barrey.
Charlon.
Godet de la Fenetre.
Bartouilh de Coulomé.
D'Arlande.
De Chièvres.
De Perseval.
Despallières.
Belot de la Digne.
Leduc.
Meot.
Laussat.
De Lentilhac.
Charbonnier de la Guesnerie.
Pagezy de Bourdeliac ✲.
De Latour d'Auvergne.
Crépy le Prince ✲.
Châtelain.
Nogent.
Babin de Lignac ✲.
Hamaide.
Blouquier de Trélan.
D'Ollone.
Boulainvilliers.
Levesque.
Delarue.
Le Comte de Bouillé (Arthur) ✢ ✲.
Saint-Juery.
Riviere.
Doumet de Siblas.
Rospiec ✲.
Vassal de Sinneuil.
Lacroix.
De Zaragoza.
Labassé.
Pontbriant.
Lusignan.
Romagnat.
Lambert (Alph.).
Chabrand ✲.
De Guise ✲.
Dalpuget.
Borne.
De Roubin.
Roche.
D'Esquelbecq ✲.

Fauchier.
Berruière de S.-Laon.
Montivault.
Beaulaincourt.
Descous.
Fredy de Coubertin.
De Serionne ✲.
Despinoy.
Larochefoucauld.
Salvandi.
Foucher.
De Sparre.
Lafitte (Isidore).
Roquancourt.
Lefrançais Delalande.
De Bernon ✲.
De Monthiers ✲
Le Chev. Bocquet-Liancourt ✲.
CampredonsdeGoutelars✲
De Puibusque.
Minangoy.
Gaullier des Bordes.
Empaytaz.
Ademard ✲.

Lieutenans, Messieurs,

De Camboulas.
Mathiot.
De Cloudt.
Lamazorie.
Taillhade.
De Sailly.
Delcambe.
De Lygneville.
De Marin
Bellanger ✲.
Pellion.
Roux.
Donnat.
Domergue.
Pontécoulant.
Devaux.
Du Camp.
Patau.
Saint-Génis.
Maîtrejean.
Escher.
Saladin.
Desplan.
Escanyé.
De La Coste.
De l'Espée.
Baupt.
De Tilly.
Junck.
Duportal.
Chabord.
Larouvierre.
Bourjade.
Lefebvre.
Levilain.
Desaudry.
Pratviel.
Beauquet.
Deshayes.
Patitot.
Riston.
Bellegrade.
Gauthier ✲.
De Curel.
Rogier.
De Novion.
Sucy-d'Auteuil.
Richard.
Clocheville.
Dehay.
Delon.
Delmotté.
Detroyat.
De Perthuis.
Taylor.
Destabenrath ✲.
D'Estremaux.
De Rainaud.
D'Airolles.
Beugnot.
Saint-Phalle.
Scitiveaux ✲.
Geoffroy-d'Astier.
De Larue Saint-Léger.
De Schauenburg.
De Melfort Drummond.
Gay de Vernon.
Guillot Duhamel.
Palys.
Fornier de Saint-Lary.
Salomon de Musis.
Philippe.
Carnot.
Toulgouet.
Bruneau.
Chapelié.
Cicille.
Imbert-de-Saint-Brice.
Dulamon.
De Beaux-Hôtes.
Augier de Moussac.
Mermet.
Durand.
Dupont.
Dumas.
Le Barbier de Tinan.
Girard.
Benoît.
D'Hedouville
Trévaux de Bertheux.
Cherisey.
Dubos.
De Caillieux.
Harty.
Perignon.
Guyonneau-Pambout.
Percy.
GarçonRivière.
De Rancé.
Maison.
Guilbert.
Coppineau.
Delattre.
L'Heureux.
Eynard.
Augé.
Pacotte.
Swanton.
Fallot.
Bizot de Charmois.
Cabannes du Cuna.
De la Rochefoucault.
Hanus.
De Balleroy.
Delplas.
Louvot.
Rascas.
Chevallier.
Lasalle.
Lizet.
Labouerre.

SECTION III.

Etat-Major des Divisions militaires.

PREMIÈRE DIVISION, *Paris*,

Composée des départemens de la Seine, de Seine et Oise, de l'Aisne, de Seine et Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure et Loir. *Voyez* page 709.

DEUXIÈME DIVISION, *Châlons*,

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

M. le Duc de DAMAS (G. ✠), Pair de France, *Gouverneur.*

M. le Comte Villatte ✠ (G. ✠), Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Châlons.

M. le Bar. Picquet du Boisguy (O. ✠), *à Mézières*,
M. Delcambre, Bar. de Champvert ✠ (C. ✠), *à Verdun*, } *Maréchaux-de-camp.*

M. le Marquis de Fontenu ✠ ✠, *Lieut. Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Dubouzet, *Chef de bataillon.*
M. Barbier,
M. de Monthiers ✠, } *Capitaines.*
M. Guiot ✠, *Capitaine Archiviste.*

TROISIÈME DIVISION, *Metz*,

Composée du département de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

M. le Maréchal Duc de REGGIO (G. ✠) (G. C. ✠), Pair de France, *Gouverneur.*

M. le Baron de Razout ✠ (G. ✠), Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Metz.

M. le Baron Devilliers (L.) ✠ (C. ✠), *à Nancy*,
M. de Mandeville (O. ✠), *à Epinal*, } *Maréchaux-de-camp.*

M. le Chev. Poupart ✠ (O. ✠), *Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Jacobi, *Chef de Bataillon.*
M. Lanet,
M. Le Harier de Gonneville. } *Capitaines.*
M. Gillet, *Capitaine Archiviste.*

QUATRIÈME DIVISION, *Tours*,

Composée des départemens d'Indre-et-Loir, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe.

M. le Comte DUPONT (P.) (C. ✠) (G. C. ✠), Lieut. général, *Gouverneur.*

M. le Comte Loverdo (C. ✠) (C. ✠), Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Tours.

M. le Baron D'Etabenrath ✠ (C. ✠) *à Tours*,
M. le Marquis de Rochemore ✠, *au Mans*, } *Maréchaux-de-camp.*

M. Lejosne, *Lieutenant Colonel Chef d'Etat-Major.*

M. Glady ✠, *Chef de Bataillon.*
M. Baillond,
M. Couët de Lorry ✠, } *Capitaines.*
M. Lecarpentier-Dumesnil, *Capitaine Archiviste.*

CINQUIÈME DIVISION, *Strasbourg,*

Composée des départemens des Haut et Bas-Rhin.

M. le Comte SOUHAM ✠ (G. ✠), *Gouverneur.*
M. Dubreton (C. ✠) (O ✠), Lieutenant général.
Commandant la Division, à Strasbourg.

M. le Cte Delatour-du-Pin Montauban ✠✠, *à Colmar*,
M. le Vicomte Beuret ✠ (C. ✠), *à Strasbourg*, } *Maréc.-de-camp.*

M. le Baron Ricard (J.-E.-R.) ✠ (O. ✠), *Colonel Chef de l'Etat-Maj*
M. Poirot ✠, *Chef de Bataillon.*
M. Toirac,
M. Beaujour, } *Capitaines.*
M. Duval, *Capitaine Archiviste.*

SIXIÈME DIVISION, *Besançon*,

Composée des départemens de l'Ain, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône.

M. le Comte DE DURFORT (G. ✠), Lieut. général, *Gouverneur.*
M. le Baron Caslex ✠ (C. ✠), Lieut. général, *Commandant la Division*, à Besançon.

M. le Baron Chabert (P.) ✠✠, *à Lons-le-Saulnier*,
M. Reubell (J.), *à Vesoul*, } *Maréchaux-de-camp.*

M. de Chastenay-Lanty, *Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. le Comte de Menou ✠, *Chef de bataillon.*
M. Lauziere d'Arestel,
M. Lafitte (Isidore), } *Capitaines.*
M. Lachelli, *Capitaine Archiviste.*

SEPTIÈME DIVISION, *Grenoble*,

Composée des départemens de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes.

M. le Maréchal Comte JOURDAN ✠ (G. C. ✠), *Gouverneur.*
M. le Baron Ledru des Essarts ✠ (G. ✠), Lieutenant général,
Commandant la Division, a Grenoble.

M. le Baron Quiot ✠ (C. ✠), *à Grenoble.*
M. le Baron d'Andigné de Saint-Gemmes ✠✠, } *Maréchaux-de-camp.*

M.

M Barbaru (P.) (O. ✻), *Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Guyon, *Chef de Bataillon.*
M. Menard Saint-Martin, M. Tugnot Delanoye, } *Capitaines.*
M. de Druez, *Capitaine Archiviste.*

HUITIÈME DIVISION, *Marseille*,

Composée des départemens des Basses-Alpes, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhone et du Var.

M. le Marquis Maison (C. ✻) (G. C. ✻), Pair de France, Lieutenant général, *Gouverneur.*
M. le Baron de Damas (Max.) ✻ ✻, Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Marseille.

M. le Baron Espart de Sibra ✻ (C. ✻) *à Toulon.* M. le Baron Corsin ✻ (C. ✻), *à Avignon.* } *Maréchaux-de-camp,*
M Servan Ferréol ✻ (O. ✻), *Colonel Chef de l Etat-Major.*
M. Quatremere-Disjonval ✻, *Chef de bataillon.*
M. Lacombe (J.-Cyp.), M. Bodet de la Fenestre, } *Capitaines.*
M. de Cellès, *Capitaine Archiviste.*

NEUVIÈME DIVISION, *Montpellier*,

Composée des départ. de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, du Tarn et de l'Aveyron.

M. le Comte de Puységur ✻ ✝. Lieut. général, *Gouverneur.*
M. de Briches (C. ✻) (C. ✻), Lieuten. général, *Commandant la Division*, à Montpellier.

M. le Baron Dumoulin ✻ (C. ✻). *à Montpellier.* M. le Marquis de Pange ✻ ✻. *à Nismes.* } *Maréchaux-de-camp.*
M le Marquis de Rilly, *Lieut. Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Bernard (Vic.) ✻ ✝ ✻, *Chef de bataillon.*
M. Millot, M. Alhemar ✻, } *Capitaines.*
M. Rassis-Allie, *Capitaine Archiviste.*

DIXIÈME DIVISION, *Toulouse*,

Composée des départemens de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de la H.-Garonne, des H.-Pyrénées, du Gers, de Tarn-et-Garonne

M. le Marquis d'Autichamp (G. ✻), Lieutenant général, *Gouverneur.*
M. le Comte Partouneaux ✻ (G. ✻), Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Toulouse.

M. le Baron Vasserot ✻ (O. ✻). *à Perpignan.* M. le Comte d'Hericourt ✻ ✻, *à Auch.* } *Maréchaux-de-camp.*

M. le Baron de Bissy ✠ ✱, *Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Calon, *Chef de bataillon.*
M. Despallieres, } *Capitaines.*
M. Vassal de Sineuil, }
M. Reboul, *Capitaine Archiviste.*

ONZIÈME DIVISION, *Bordeaux*,

Composée des départemens des Landes, de la Gironde et des Basses-Pyrénées.

M. le Duc de GRAMONT ✠, Lieutenant général, *Gouverneur.*
M. le Comte Ch. d'Autichamp (C. ✠), Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Bordeaux.

M. le Baron Curto ✠ (C. ✱), *à Bordeaux*, } *Maréchaux-de-camp.*
M. le Baron Gudin ✠ (O. ✱), *à Bayonne*, }
M. Miot ✱, *Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Carvalho ✱, *Chef de bataillon.*
M. Barrey, } *Capitaines.*
M. de la Noerie, }
M. Luc de Langalerie, *Capitaine Archiviste.*

DOUZIÈME DIVISION, *la Rochelle*,

Composée des départemens de la Charente-Inférieure, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne.

M. le Cte de BÉTHISY (G. ✠), Lieuten. général, *Gouverneur.*
M. le Baron Pecheux ✠ (C. ✱), Lieutenant général, *Commandant la Division*, à la Rochelle.

M. le Bar. Rouget (C.-P.) ✠ (C. ✱), *à Bourbon-Vendée*, } *Maréchaux-de-camp.*
M. le Chev. Bauduy ✠ (O. ✱), *à Niort*, }
M. le Comte de Tourdonnet ✠, *Lieut. Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Leroy Duverger, *Chef de bataillon.*
M. Dalmas, } *Capitaines.*
M. Gerard, }
M. Meynard de Severe, *Capitaine Archiviste.*

TREIZIÈME DIVISION, *Rennes*,

Composée des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

M. le Maréchal Comte de VIOMÉNIL (G. ✠), *Gouverneur.*
M. le Baron Coutard ✠ (C. ✱), Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Rennes.

M. le Comte d'Hoffelise ✠ ✱, *à Brest*, } *Maréchaux-de-camp.*
M. le Vte Martial-Thomas de St.-Henry ✠ (O. ✱), }
M. Lefebvre-Desvaux ✠, *Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Lenormand Kegre (O. ✱), *Chef de bataillon.*
M. Moulin du Mousset, } *Capitaines.*
M. Fernel, }
M. Héron, *Capitaine Archiviste.*

QUATORZIÈME DIVISION, *Caen*,

Composée des départemens de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

M. le Comte d'Escars (C. ✠), *Gouverneur.*
M. le Baron de Lahoussaye ✠ (C. ✠), Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Caen.

M. le Vicomte Clerc ✠ (O. ✠), *à Saint-Lô*,
M. Guérin d'Etocquigny ✠ (C. ✠), *à Alençon*, } *Maréchaux-de-camp.*
M. le Comte Fumel ✠ ✠. *Lieut. Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Duhamel (O. ✠), *Chef de bataillon.*
M. Tartarat,
M. Fourmy, } *Capitaines.*
M. Bayet, *Capitaine Archiviste.*

QUINZIÈME DIVISION, *Rouen*,

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de la Somme et de l'Eure.

M. le Maréchal Duc de TRÉVISE ✠ (G. C. ✠), *Gouverneur.*
M. le Baron Maurin ✠ (C. ✠), Lieut. général, *Commandant la Division*, à Rouen.

M. Ducasse ✠ (C. ✠). *à Amiens.*
M. le Chevalier de Lapointe ✠ (C. ✠), *à Evreux*, } *Maréchaux-de-camp.*
M. le Comte de Turenne ✠ (O ✠), *Lieut. Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Alquier, *Chef de bataillon.*
M. Fouches,
M. Mevil, } *Capitaines.*
M. Barbet de Lignereux ✠ (O. ✠), *Capitaine Archiviste.*

SEIZIÈME DIVISION, *Lille*,

Composée des départemens du Nord et du Pas-de-Calais.

M. le Maréchal Duc de BELLUNE (C. ✠) (G. C. ✠), Pair de France, *Gouverneur.*
M. le Marquis de Jumilhac (C. ✠) ✠, Lieuten. général, *Commandant la Division*, à Lille.

M. le Marquis d'Avaray ✠, *à Arras*,
M. le Comte de Quinsonnas ✠, *à Valenciennes*, } *Maréchaux-de-camp*
M. Morisot de Marzy ✠, *Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Lalanne, *Chef de bataillon.*
M. Lecacheux,
M. Garnier, } *Capitaines.*
M. Théologue, *Capitaine Archiviste.*

DIX-SEPTIÈME DIVISION, *Bastia.*

Composée de l'isle de Corse.

M. le Comte Willot (Amédée) ✠ *Gouverneur.*
M. le Baron de Bruny ✠ ✝ (C. ✠), Maréchal-de-camp, *Commandant la Division.*
M. le Chevalier de Langeron ✠ (O. ✠), Maréchal-de-camp.
M. Juchereau de Saint-Denis ✠ ✠, *Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. de Bréa ✠, *Chef de bataillon.*
M. Caralta, } *Capitaines.*
M. Duffau-Pauillac, }
M. le Courtois du Vallier, *Capitaine Archiviste.*

DIX-HUITIÈME DIVISION, *Dijon,*

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

M. le Comte de DAMAS (Ch.) (C. ✠), Pair de France, Lieut. général, *Gouverneur.*
M. le Baron Jan de la Hamelinaye ✠ (C. ✠), Lieut. général, *Commandant la Division*, à Dijon.

M. Roudin de Roville (C. ✠), *à Troyes,* } *Maréchaux-de-camp.*
M. le Comte de Dillon (Franck) ✠ ✝ ✠. *à Dijon,* }
M. Sourdat ✠, *Lieut. Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Bardinet, *Chef de bataillon.*
M. Canone, } *Capitaines.*
M. Lafontaine, }
M. Drumond de Melfort, *Capitaine Archiviste.*

DIX-NEUVIÈME DIVISION, *Lyon,*

Composée des départemens du Rhône, de la Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

M. le Cte. ROGER DE DAMAS (C. ✠), Lieut. général, *Gouverneur.*
M. le Comte Maurice-Mathieu de la Redorte ✠ (C. ✠). Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Lyon.

M. le Baron Roemeuf ✠ (C. ✠), *à Lyon,* } *Maréchaux-de-camp.*
M. le Cte de Ste.-Suzanne ✠ ✝ (O. ✠), *à Clermont,* }
M. le Chev. de la Nougared ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel Commandant la place de Lyon.*
M. le Baron Rottier de Laborde ✠ ✠, *Col. Chef de l'Etat-Major.*
M. Salomon de Suarce, *Chef de bataillon.*
M. Kiefert, } *Capitaines.*
M. Rousset, }
M. Demangeot, *Capitaine Archiviste.*

VINGTIÈME DIVISION, *Périgueux*,

Composée des départemens de la Corrèze, du Lot, de Lot et Garonne, de la Dordogne et de la Charente.

M. le Marquis de la GRANGE (C. ✠) (O. ✠), Lieutenant général, *Gouverneur.*

M. le Baron Darmagnac ✠ (C. ✠), Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Périgueux.

M. . . . . *à Tulle*, } *Maréchaux-de-camp.*
M. le Comte de Broglie ✠ ✠, *à Angoulême*, }
M. Allouis, *Lieut. Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. . . . . , *Chef de bataillon.*
M de Montureux, } *Capitaines.*
M. Germay, }
M Beaumont, *Capitaine Archiviste.*

VINGT-UNIÈME DIVISION, *Bourges*,

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nievre et de la Haute-Vienne.

M. le Maréchal Duc de TARENTE (C. ✠) (G. C. ✠), Pair de France, *Gouverneur.*

M. Rey (Ant.-Gab.) ✠ (C. ✠), Lieutenant général, *Commandant la Division*, à Bourges.

M. le Baron Augier ✠ (C ✠), *à Limoges.* } *Maréchaux-de-camp.*
M. le Baron Daigremont ✠ (C. ✠), *à Moulins.* }
M. de Marquessac ✠ ✠, *Lieut. Colonel Chef de l'Etat-Major.*
M. Textor ✠, *Chef de bataillon.*
M. Josset Saint-Ange, } *Capitaines.*
M. Lopez ✠, }
M. de Chabiel de Morière, *Capitaine Archiviste.*

SECTION IV.

ÉTATS-MAJORS DES PLACES DE GUERRE.

DÉPARTEM.	NOMS DES PLACES, Forts et Postes.	Nos. des Classes.	LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS.
Première Division militaire.			
Seine. . . .	Paris, *voyez page 710.*		
	Vincennes. . .	3e.	Le Marquis de Puyvert ✠ ✻, Maréchal-de-camp, *Gouverneur.*
			Le Cte. de Beaumont (Ar.) ✠ ✻, *Col.*
Aisne. . . .	La Fère.	4e.	Le Baron Levavasseur ✠ (C. ✻), Maréchal-de-Camp, *Comm. sup.*
			Curtel ✠ ✻, *Chef de bat.*
	Soissons.	4e.	Le Vicomte de Liniers, *Chef de bat.*
Deuxième Division militaire.			
Ardennes. .	Givet et Charlemont. . .	2e.	Le Vicomte de Lentilhac ✠, *Maréchal-de-camp.*
	Mézières. . .	4e.	Ferrier ✠ (O. ✻). , *Mar.-de-Camp.*
	Rocroy. . . .	4e.	De Bavière ✠ *Lieut.-Col.*
	Sedan. . . .	4e.	Legros ✠ (O. ✻) , *Colonel.*
Meuse. . .	Verdun. . . .	4e.	Verdun ✠ ✻ , *Colonel.*
	Montmédy. . .	4e.	Royer, *Lieutenant-Colonel.*
Marne.. . .	Vitry. . . .	3e.	O'Heguerty, *Colonel.*
Troisième Division militaire.			
Moselle. . .	Metz.	1re.	Le Bon Richter (O. ✻), *Mar.-de-camp.*
			Le Chev. de la Croix-de-Vigant ✠, Lieuten.-Colonel, *Major.*
	Thionville. . .	3e.	Galdemar, *Maréchal-de-camp.*
	Longwy. . . .	4e.	Baud-de-Bellevue, *Lieut.-Col.*
	Bitche. . . .	4e.	Tombe ✠ ✻ , *Chef de Bataillon.*
Meurthe. . .	Phalsbourg. . .	4e.	D'Agon de la Contrie ✠ ✻, *Ch. de bat.*
	Toul.	4e.	Moreno-Petit ✻ , *Chef de bataillon.*
	Marsal. . . .	4e.	Legier ✠ , *Capitaine.*
Quatrième Division militaire.			
Maine-et-Loire.	Saumur et Château. . . .	4e.	Le Chev. de Presle ✠, *Chef de bat.*
	Chât. d'Angers.	4e.	Le Chev. Perron ✠ (O. ✻), *C. de bat.*
Cinquième Division militaire.			
Haut-Rhin.	Béfort. . . .	4e.	Dufouart, *Chef de bat.*
	Neuf-Brisack et Fort-Mortier.	4e.	Daverton, *Chef de bataillon.*

DÉPARTEM.	NOMS DES PLACES. Forts et Postes.	Nos. des Classes.	LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS.
Bas-Rhin.	Strasbourg. . .	1re.	Merlin (J.B.G.) ✠ (O ✱). *Mar.-de-c.* Le Comte de la Rochette-de-Rochegonde ✠, Lieut.-Col., *Major.*
	Citadelle de Strasbourg. .	4e	Ponthaux. *Lieut.-Col.*
	LaPetite-Pierre.	Pe. mil.	Wolf ✠ ✱, *Capitaine*
	Lichtemberg. . .	Pe. mil.	Montonnet ✱, *Capitaine.*
	Lauterbourg. . .	4e.	Deleuze de Meyran, *Chef de bataill.*
	Schelestadt. . .	4e.	Rousset-Pomaret, *Chef de bataillon.*
	Wissembourg. .	4e.	Lion ✠ ✱, *Chef de bataillon.*
	Hagueneau . .	4e.	Jolly, *Lieut.-Col.*
	Sixième Division militaire.		
Doubs. . . .	Besançon. . .	2e.	Le Chev. Durand, *Maréchal-de-camp.* Le Cte Richard d'Ivry ✠, C. d'esc., *Maj.*
	Fort Griffon. .	Pe. mil	Le Marquis Dubard de Chasans ✠, *Cap.*
	ChateaudeJoux.	4e.	Le Vte. De Ressegnier ✠, *Chef de bat.*
	Château-de-Blamont .	4e.	Mellon, *Capitaine.*
Ain.	Pierre-Châtel. .	4e.	Villiers-de-l'Isle-Adam ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*
Jura.	Fort S.-André-de-Salins. .	4e.	De Raubert, *Chef de bataillon.*
	Septieme Division militaire.		
Isère.	Grenoble. . . .	3e.	De Biraque ✠, *Col.*
	Fort Barraux. .	4e.	Duclaux d'Eymar ✱, *Chef de bat.*
Alpes (Hes.).	Briançon. . . .	3e.	Le Baron de Noos ✠ ✱, *Colonel.*
	Mont-Dauphin.	4e.	Le Chev. de Pons ✠., *Chef de bat.*
	Embrun.	4e.	Garnier, Chef de bataillon, *Lieut. Col.*
	Queyras.	4e.	D'Ulin de la Ponneraye, *Chef de bat.*
	Huitième Division militaire.		
Var.	Antibes.	3e.	Ducoron de Saint-Florice ✠, *Colonel.*
	Fort-Carré-d'Antibes. . .	«	Doriac, *Capitaine.*
	Isles d'Hyères. Ste-Marguerite.	4e.	Le Chev. Gazan ✱, *Chef de bataillon.*
	Isles d'Hyères. Port-Cross.	Pe. mil.	Barbier ✠, *Capitaine.*
	Isles d'Hyères. Porquerolles. .	4e.	D'André, *Chef d'escadron.*
	Isles d'Hyères. Isle-du-Levant. . .	«	Boucher, *Capitaine.*
	Toulon.	1re.	Le Baron de Beurmann ✠ (C. ✱), *Mar.-de-camp.* Le Chev. Soyer de Gand ✠, Lieut.-Colonel, *Major.*
	Fort la Malgue.	4e.	Caliot ✠, *Chef de bataillon.*

DÉPARTEM.	NOMS DES PLACES. Forts et Postes.	Nos. des Classes.	LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS.
Bouches-du-Rhone. . .	Fort-N.-Dame..	«	esary ✠. *Lieutenant.*
	Fort-Saint-Jean	«	Puffeney, *Lieutenant.*
	Fort S.-Nicolas	4e.	Magallon, *Chef de bat.*
	Château-d'If. .	«	Juyard de Vouglan ✠, *Capitaine.*
Alpes (Bes.).	Sisteron.	«	Bleize ✠ (O.✠). *Lieuten.-Colonel.*
	Seyne.	«	. . . . .
	Saint Vincent. .	«	Michel, *Capitaine.*
	Colmar	«	Marcé de la Rocheite ✠ ✠, *Capit.*
	Entrevaux. . . .	4e.	Le Vte. de Coux ✠, *Chef de bataillon.*

Neuvième Division militaire.

Hérault. . . .	Cette.	4e.	Breton (O. ✠), *Chef de bat.*
	Montpellier. . .	4e.	uech ✠ ✠, *Chef de bataillon.*
	Agde et Fort Brescou. . .	4e.	Ponsonnailles ✠ ✠. *Chef de bat.*
Gard.	Aiguesmortes. .	Pe. mil	Machemin. *Capitaine.*
	Fort Paccais. .	Pe. mil.	De Crottat ✠, *Capitaine.*

Dixième Division militaire.

Pyrénées(H.)	Lourdes.	4e.	Dufour-Dantist ✠, *Chef de bat.*
	Collioure. . . .	4e.	De Chevannes ✠ ✠, *Chef de batail.*
Pyrénées(O.)	Perpignan. . . .	2e.	Desperières ✠ (C. ✠), *Mar.-de-c.* Balluet-d'Estournelles, Chef d'escadron. *Major.*
	Mont-Louis. . .	3e.	De Perrin ✠, *Colonel.*
	Bellegarde. . .	4e.	. . . . .
	Port-Vendre et Port-S.-Elme.	«	Boixo Noell ✠. *Capitaine.*
	Villefranche. . .	«	. . . , *Capitaine.*
	Fort-les-Bains.	«	Vuidé, *Capitaine.*
	Pratz de Mollo.	Pe milit.	Dubourg, *Capitaine.*
	Cit. de Perpign.	4e.	Saint-Just ✠, *Chef de bataillon.*

Onzième Division militaire.

Pyrénées(B.)	Bayonne. . . .	2e.	Le Cte. de Polastron, *Mar.-de-c.* Duhoux de Grandcourt ✠, Chef de bataillon, *Major.*
	Citadelle du St-Esprit, à Bay	4e.	Le Comte d'Alsace ✠, *Chef de bat.*
	Navarreins. . .	4e.	Le Baron de Vallier ✠, *Chef de bat.*
	Saint-Jean-Pied-de-Port. . .	4e.	D'Aubier de Rioux ✠, *Lieut.-Col.*
	Fort-Socoa.	«	Robert. *Capitaine.*
Landes. . . .	Château de Dax	«	Davy ✠, *Capitaine.*
Gironde. . .	Blaye.	4e.	D'Artigaie, *Chef de bataillon.*

DEPARTEM.	NOMS DES PLACES. Forts et Postes.	Nos. des Classes.	LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS.
	Douzieme Division militaire.		
Charente-Inférieure.	Oleron (Isle d')	3e.	Armand-Gaillard ✠. *Colonel.*
	Rochefort. . . .	4e.	Le Cte. de Faverney ✠ ✠. *Chef de bat.*
	Aix (Isle). . . .	4e.	Le Cte. Frottier de la Messelière ✠, *Lieut.-Colonel*
	Rhé (Isle de). .	3e.	Contreglise ✠. *Colonel.*
	La Rochelle. . .	3e.	Le Comte d'Adhemar ✠ ✠, *Col.*
	Fort-Chapput.	Pe. mil.	Simonet, *Lieutenant.*
Vendée . . .	Noirmoutiers. . .	«	Le Comte de Ribere ✠, *Capitaine.*
	Fort du Pilier. .	«	Gouvion ✠ ✠, *Lieutenant.*
	Treizieme Division militaire.		
Morbihan.	Belle-Isle. . . .	3e.	Le Cte. Laforest de Divonne. *Colonel.*
	Quiberon. . . .	4e.	Le Comte Despiétières ✠, *Lieut.-Col.*
	Lorient.	3e.	Doré ✠ ✠, *Col.*
	Fort-Louis. . .	4e.	Hermely ✠, *Chef de bataillon.*
	Groix (Isle). . .	4e.	Gonthier Cluseau de Biran ✠. *L. Col.*
	Concarneau. .	4e.	Picon ✠. *Chef de bataillon.*
Finistère. . .	Brest. . . .	1re.	Soye, *Mar.-de-camp.* Le chevalier de Chazeau ✠, Lieutenant-Col., *Major.*
	Ouessan.	«	Dorée, *Capitaine.*
	Château du Taureau	«	Courtot de Cissey ✠. *Capitaine.*
	Batz (Isle). .	4e.	Montrond, *Capitaine.*
Ille-et-Vilaine. . . .	Saint Malo. .	3e.	Chopin-d'Arnouville, *Colonel.*
	Château-Neuf. .	Pe. mil.	De Cayare, *Capitaine.*
Côtes-du-Nord. . . .	Isle de Breath	«	Bardin, *Capitaine.*
	Dinan.		Delleury ✠. *Capitaine.*
	Sept-Iles. . . .	Pe. Mil.	Buhet, *Capitaine.*
	Quatorzieme Division militaire.		
Manche. . . .	Cherbourg. . .	2e.	Le Baron Dilart ✠ (O ✠), *Mar.-de-c*
	Fort-Royal. .	4e.	D'Agier (Pierre) ✠, *Lieut.-Col.*
	Fort des Comptets. . .		Demoly, *Capitaine.*
	Fort de Querqueville. . . .	4e.	Du'ardin ✠, *Chef de bataillon.*
	Red. du Roule	«	Lepelley, Chev. de la Londe ✠, *Cap*
	La Hougue. . .	4e.	Fontain ✠ ✠, *Chef de bat.*
	Isle Tatihou . .	Pe. mil.	Fouaud, *Capitaine.*
	Granville. . .	4e.	Motel ✠ ✠, *Chef de bataillon.*
	Isles S. Marcouf	4e.	le Ch. de Chantrans ✠, *Chef de bat.*
	Carentan. .	«	Mutel ✠, *Capitaine.*
	Fort d'Artois.	«	Belligny ✠ ✠. *Capitaine.*
Calvados. . .	Château de Caen	4e.	La Chevardière de la Granville ✠, *Chef de bataillon.*

DÉPARTEM.	NOMS DES PLACES. Forts et Postes.	Nos. des Classes.	LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS.
Quinzième Division militaire.			
Seine-Infér^re.	Le Hâvre. . . .	3e.	Lepic ✠ (O. ✱) , *Colonel.*
	Dieppe.	4e.	LeCteLasalle deRochemaure✠, *Ch.deb.*
	Amiens.	3e.	Foulques, Baron du Merle ✠ ✱, *Col.*
Somme. . . .	Cit. d'Amiens. .	Pe. mil.	Lasserre ✱, *Capitaine.*
	Doulens. . .	Pe. mil.	Cauvet. *Capitaine.*
	Ham.	4e.	D'Estienne, *Chef de bataillon.*
	Abbeville. . . .	4e.	Le Marquis de Tryon Montalembert ✠. *Colonel.*
	Péronne.	3e.	Muzio ✠ ✱, *Chef d'escadron.*
Seizième Division militaire.			
Nord. . . .	Lille.	1er.	Dejean ✠ ✱, *Mar.-de-C.* / Le Baron Duchilleau ✠, Lieut.-Col., *Major.*
	Citadel. de Lille.	4e.	Le Baron Lebon ✠ ✱, *Lieut.-Col.*
	Dunkerque et Fort-Louis. .	3e.	Le Chevalier de Ceris ✠ ✱, *Col.*
	Valenciennes. .	2e.	D'Avisard, *Mar.-de-C.*
	Douai et Fort de Scarpe. . .	3e.	De Montzey ✠, *Colonel.*
	Cambray. . . .	3e.	Deleau, *Colonel.*
	Maubeuge. . . .	3e.	Le Prince de Santa Croce ✱, *Col.*
	Condé.	4e.	Ricard, *Lieut.-Col.*
	Lequesnoy . . .	4e.	Le Vte. de Beauregard, *Lieut.-Col.*
	Avesnes. . . .	4e.	Poussot, *Chef de bat.*
	Landrecy . . .	4e.	Surdun. *Chef de bat.*
	Bouchain. . . .	4e.	Eichmann, *Lieutenant-Colonel.*
	Bergues et Fort-François. . .	4e.	Brosset ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*
	Gravelines. . . .	1re.	Boyer, *Chef de bataillon.*
Pas-de-Calais	Arras.	3e.	Le Comte de Courteilles ✠, *Colonel.*
	Ardres.	«	Baju ✠. *Capitaine.*
	Boulogne. . . .	3e.	Berset ✠ ✱, *Colonel.*
	Saint-Omer. . .	3e.	Bussières ✠ ✱, *Colonel.*
	Aire.	4e.	Le Cte. du Portail ✠, *Lieut.-Col.*
	Saint-Venant. .	4e.	Le Comte de Maulde ✠, *Chef de bat.*
	Béthune. . . .	4e.	Veraquin de Beaupré ✠, *Chef de bataillon.*
	Montreuil. . . .	4e.	De Couronnel. *Chef de bataillon.*
	Hesdin.	«	DuCampe, Cte de Rosamel ✠, *Capit.*
	Calais.	2e.	Le Baron Proteau ✠ (C. ✱), *Maréchal-de-camp.* / Le Ch. de Saincrie ✠, Chef d'esc., *Maj.*

DÉPARTEM.	NOMS DES PLACES, Forts et Postes.	Nos. des Classes.	LIEUTENANS DE ROI ET COMMANDANS PARTICULIERS.
	Dix-septième Division militaire.		
Corse.	Bastia.	3e.	Le Baron de Moncriff ✠, *Col.*
	Ajaccio.	3e.	Baillif, *Colonel.*
	Bonifacio. . . .	4e.	Lebœuf ✠, *Chef de bataillon.*
	Calvi.	4e.	Vilot de Grandpré ✠, *Chef de bat.*
	Saint-Florent. .	4e.	De la Bruyère ✠, *Chef de bataillon.*
	Corté.	4e.	Blanc de la Nante, *Lieut.-Col.*
	Cap Corse. . . .	«	M. Lecca, *Lieutenant.*
	Isle Rousse. . .	«	Calvelli, *Lieutenant.*
	Vivario.	«	Demissy, *Lieutenant.*
	Bogognano. . .	«	Cournand, *Lieutenant.*
	Dix-huitième Division militaire.		
Côte-d'Or. .	Auxonne. . . .	4e.	Le Baron Corda ✠ (O ✠), Maréchal-de-camp, *Commandant supérieur.*
			Brunet de Monthelie ✠ ✠, *Capit.*
	Chât. de Dijon.	Pe. mil.	Lefranc, *Chef de bat.*
Marne. (H.)	Langres. . . .	«	Chulliot de Ploosen ✠ ✠, *Colonel.*

SECTION V.

MAISON MILITAIRE DU ROI.

La Maison militaire du Roi se compose de quatre compagnies de Gardes-du-Corps, d'une compagnie des Gardes à pied ordinaires du Corps du Roi, des Maréchaux et Fourriers-des-Logis du Roi, et des deux compagnies des Gardes-du-Corps de MONSIEUR.

Les couleurs distinctives des compagnies, sont : pour celle d'Havré, le *blanc;* de Gramont, le *vert;* de Noailles, le *bleu;* et de Luxembourg, le *jaune.*

GARDES-DU-CORPS DU ROI.

CAPITAINES.

M. le Duc D'HAVRÉ et de CROÏ (G. ✠), *Pair de France, Lieutenant-général.*

M. le Duc de GRAMONT ✠, *Pair de France, Lieut. général.*

M. le Duc de MOUCHY ✠, *Lieutenant-général.*

M. le Duc de LUXEMBOURG ✠ ✢, *Pair de France, Lieutenant général.*

ÉTAT-MAJOR.

M. le Comte de JOBAL (G. ✠), Lieutenant-général, *Major.*

M. le Baron de Glandevès ✠ ✢ (O. ✠), Maréchal-de-camp, *Aide-Major, Commandant de l'hôtel des escadrons de service près le Roi.*

M. le Comte de Boisgelin ✠ (O. ✠), Maréchal-de-camp, *Aide-Major.*

M. le Chev. de Folquier ✠, *Maréchal-des-logis en chef de l'hôtel des escadrons de service.*

COMPAGNIE D'HAVRÉ (1).

M. le Comte Dulong de Rosnay ✠ (G. ✠), Lieutenant général, *Lieutenant-Commandant.*

M. le Baron de Jassaud ✠ (C. ✠), Colonel, *Adjudant-Major-Lieutenant.*

M. le Vte. de la Bretonnière ✢ (O. ✠), Chef d'escadron, *Adjud.-Sous-Lieut.*

M. le Comte de Guyancourt ✠ M, Colonel, *Sous-Lieut. des Cérémonies.*

(1) Par ordonnance du 25 septembre 1815, cette Compagnie qui portoit le nom de *Compagnie Ecossoise*, a pris, comme les trois autres, le nom de son Capitaine, et conserve toutes ses prérogatives.

M. le Vicomte de Fraguier ✠ ✲, Chef d'escadron, } *Sous-Lieutenans-*
M. le Vicomte Langlois de Plemont ✲ ✲, Chef d'escad., } *Porte-Etendard.*
M. Collardeau de la Forest ✲ (O. ✲), Lieut.-Col., *Maréchal-des-logis-chef.*

M. Louvet Dumesnil ✲,
M. Bibaut d'Omancourt ✲, } Capitaines en 2e., *Brigadiers-Fourriers.*

M. Lafouge ✲,
M. Collet ✲, } Capitaines en 2e., *Brigadiers-Instructeurs.*

M. Lacroix, Capitaine, *Trésorier.*
M. l'Abbé Renaud, *Aumônier.*
M. le Chevalier de Baudry (O ✲), *Chirurgien-Major.*

Lieutenans, Messieurs,

Le Marquis du Tillet ✲,
Le Comte de Clermont Montoison ✲, } *Col.*

Le Comte de Sainte-Aldegonde ✲ ✲,
Le Cte. de Ligniville ✲ ✲, } *Col.*

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Le Marquis de Bartillat ✲,
Le Comte de Murinais ✲ (O. ✲),
Le Cte de Vignacourt ✲ ✠, } *Colonels.*
Le Chevalier du Cosquer ✲, *Lieutenant-Colonel.*

Le Marquis de Chassepot de Pissy ✠ ✲,
Le Comte Henry de la Bédoyère,
Le Comte de Venevelles,
Le Chev. de Lavaur ✲, } *Lieut.-Colonels.*

Maréchaux-des-Logis, Messieurs,

Malafosse du Couffour ✲,
Le Chevalier de Villeneuve Laroche ✲ ✲,
Le Chevalier d'Artois de Bournonville ✲, } *Capitaines-Command.*

Du Mesnil-Simon ✲,
De Boissières ✲,
Lemière-Duplessis ✲,
Audiat ✲,
De Camboulas ✲, } *Capitaines-Command.*

Brigadiers, Messieurs,

De Bovée-Michau ✲,
De Vallier ✠ ✲,
Brandt de Galametz ✲,
De Cardonne ✲,
Le chev. de l'Ignerolles,
De Fulconis ✲ ✲,
Marquet ✲,
Carrière ✲,
D'Espagnet ✲,
Beaudouin de Saint-Etienne ✲, } *Capitaines en 2e.*

Poilloüve de Bonnevaux ✲,
Le Baron Carbonnières,
Seydoux,
Duchol de Signac,
D'Autume,
Vial, } *Capitaines en 2e.*
Watteau, *Lieutenant*, *premier homme d'armes.*

Gardes de la Manche, Messieurs,

Riolet de Morteuil,
Beaudouin,
Mallet de Chauny ✲,
Berthier de Grandy,
Serré ✲, } *Lieutenans.*

Lestelley ✲ ✲,
Gauthier de Villiers ✲ ✲,
Hamel-Delabarre. } *Lieutenans.*

COMPAGNIE DE GRAMONT.

M. le Baron de Reiset ✠ (G. ✠), Maréchal-de-camp, *Lieutenant-Commandant.*

M. le Comte de Pellan ✠(O.✠), Maréchal-de-camp, *Lieut. Adjudant-Major.*
M. le Comte de Villaines, Chef d'Escadron, *Adjudant-Sous-Lieutenant.*
M. Bérard de Montours ✠, Chef d'Escadron, } *Sous-Lieut.*
M. le Chev. de Giraud Ducros ✠(O.✠). Chef d'Escad., } *Portes-Etendard.*
M. Defaye ✠ ✠, Capitaine-Commandant, *Maréchal-des-Logis-Chef.*
M. Raguet de Brancion ✠, } Capitaines en 2e., *Brigadiers-Fourriers.*
M de Chamisso ✠ ✠, }
M. Douvenelle ✠, } Capitaines en 2e., *Brigadiers-Instructeurs.*
M. de Glenest, }
M. Chedeville de Lamaury, Lieutenant, *Trésorier.*
M. l'Abbé Viel, *Aumônier.*
M. Dupont (O. ✠), *Chirurgien-Major.*

Lieutenans, Messieurs,

Le Marquis de Tilly de Blaru ✠ ✠, *Maréchal-de-camp.*
Le Cte. de Mondreville ✠ (C. ✠), *Col.*
Le Chev. Dombidau de Crouseilles ✠, *Colonel.*
Le Marquis Duboutet ✠ (O.✠), *Col.*

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Le Comte de Cherisey ✠ (O. ✠), } *Lieuten.-Colonels.*
Le Marquis de la Maisonfort ✠ ✝ M, }
Le Marquis du Roure ✠, }
Le Chev. Bigot d'Engente ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Le Chev. Laget de Bardelin ✠, } *Lieuten.-Colonels.*
Le Comte d'Andlaw (Gustave), }
Lepelletier, Marquis de Saint-Fargeau ✠ ✠, }
Desperiers ✠, }

Maréchaux-des-Logis, Messieurs,

De Basire ✠, } *Capitain.-Comm.*
De Lavau ✠ ✠, }
Delbose d'Auzon (F.-P.) ✠ (O. ✠), }
Dubois ✠, }
Despèrais de Neuilly ✠, } *Capitain.-Comm.*
Surrel de Montbel ✠, }
De Mardogne ✠, }
Bermondet, Marquis de Cromières ✠, }

Brigadiers, Messieurs,

Joubert de Lasalette ✠, } *Capit. en 2e.*
D'Angell ✠, }
Ranchin, Chev. de Massia, }
De Champeville ✠, }
Lacoste de Latourette ✠ ✠, }
Le Chevalier Fradel ✠, }
De Senovert, }
Dugarreau ✠. }
De Lalande ✠, }
De Rayneval, } *Capit. en 2e.*
De Prautois ✠, }
De Biottière, }
Dacla ✠, }
D'Abzac de Ladonze, }
La Salle Dumaigneaux ✠, }
Le Brunet de Palhiers, Baron de Privezac ✠, }

COMPAGNIE DE NOAILLES.

M. le Comte Delalaing d'Audenarde ✠ (G. ✠), Maréchal-de-camp, *Lieutenant-Commandant.*

M. le Marquis de Bonneval ✠ (C.✠), Colonel, *Adjudant-Major Lieutenant.*
M. de la Brousse ✠ (O. ✠), Chef d'Escadron, *Adjudant Sous-Lieutenant*

M. le Baron Dauger ✠(O. ✻), Chef d'Escadron, } *Sous-Lieut.*
M. D'Estrez ✠ (O. ✻), Chef d'Escadron, } *Portes-Etendard.*
M. Poulard de Fonfilhonne ✠, *Maréchal-des-Logis-Chef.*
M. de Lalaurencie, } Capitaines en 2e., *Brigadiers-Fourriers.*
Bizot de Fonteny ✻,
M. Brou ✠ ✻, } Capitaines en 2e., *Brigadiers-Instructeurs.*
M. Lemoine (J.-J.) ✠ ✻.
M. Perault ✠. Capitaine, *Trésorier.*
M. l'Abbé Dangicourt, *Aumônier.*
M. Laurent ✻, *Chirurgien-Major.*

Lieutenans, Messieurs,

De Beaumont, Vte d'Autichamp ✠ (O. ✻), } *Maréch.-de-camp.* | Le Comte de Poix Marécreux ✠, *Colonel.*
Le Comte de Brunet ✠ (O. ✻), *Colonel.* | Le Comte de Nadaillac ✠, *Colonel.*

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Le Cte. de Champagne ✻, } *Lieut.-Colonels.* | De Sinthillier ✠, } *Lieut.-Colonels.*
Le Comte de Sesmaisons ✠ ✚ ✻, | De Cassand ✠,
Le Comte d'Aux, | D'Agoult (A.-C.) ✚,
Le Ch. A. Berthier (O. ✻), | Bouley de Blesbourg ✠ ✻,

Maréchaux-des-Logis, Messieurs,

De Lapelin Desbordes ✠, } *Capit.-Comm.* | Bonnegens de Chabrignac ✠, } *Capit.-Comm.*
Baulard de Feur ✠, | De Girard ✠,
D'Wissel ✠, | D'Astier ✠,
De Chervanne ✠, | De Ligondès ✠,

Brigadiers, Messieurs,

Caqueray de Gaillonnet ✠, } *Capit. en 2e.* | Gaillard de la Moisière ✻, } *Capit. en 2e.*
Caillhe ✠ ✻, | Du Fourmantelle ✻,
De Beaunay ✚, | De Brunet ✻,
De Freminville ✠ ✻, | Benoist,
De Wildermouth ✠ ✚ ✻, | Doriac,
Petit ✻, | M. Charpin de Curaize ✻,
De Peyrecave. | Leblois (Joseph) ✻,
Lemoine de Boisgauthier ✠, | De Frenleville,

COMPAGNIE DE LUXEMBOURG.

M. le Baron Paultre de la Motte ✠ (G. ✻), Maréchal-de-camp, *Lieutenant-Commandant.*
M. le Comte de Beautaud d'Onine ✠ ✚ ✻, Maréchal-de-camp, *Adjudant-Major-Lieutenant.*
M. de Broux ✠ (O. ✻), Chef d'Escadron, *Sous-Lieutenant-Adjudant.*
M. le Comte de Fontenoy ✠, Chef d'Escadron, } *Sous-Lieutenans-Portes-Etendard.*
M. de Fronfrede ✻, Chef d'Escadron,
M. de St.-Just d'Autingues (C.-L.-V.) ✠ ✻, Cap.-Comm., *Mar.-des-Logis-Chef.*
M. le Baron de Montlaucon ✻, } Capitaines en 2e., *Brigadiers-Fourriers.*
M. le Chev. Fabre de Mazan ✚,
M. de Nelle ✻, } Capitaines en 2e., *Brigadiers-Instructeurs.*
M. Theon de Châteaubardon,

M. de Beauvais Lesterpt, Capitaine, *Trésorier.*
M. l'Abbé de Danzel, *Aumônier.*
M. Clerc, *Chirurgien-Major.*

Lieutenans, Messieurs,

Le Baron de Chamnuin ✠ (O. ✠), Le Marquis de Forbin des Issarts ✠, ✠ — *Colonels.*

Le Marquis de Courbon-Blenac ✠ ✠ (O. ✠), Le Comte de Latour-Maubourg ✠, ✠ — *Colonels.*

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Le Comte d'Ampierre ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Le Comte de Cheffontaines ✠ ✠, *Colonel.*
Le Marquis de Louvois ✠, *Lieut.-Col.*

Le Comte d'Hautefort, *Lieut.-Col.*
De Mervé ✠, *Colonel.*
Le Marquis de Podenas, *Lieut.-Col.*
De Berenger ✠, *Colonel.*
Le Marquis de Lascases *Lieut.-Colonel.*

Maréchaux-des-Logis, Messieurs,

Saint-Aubin de Sandouville ✠, *Capitaine-Commandant.*
De Marin ✠ ✠, *Chef d'escadron.*
Duverdier de Suze ✠, Desbrosses de la Barge ✠ — *Capit.-Comm.*

De Saint-Just d'Autingues (Ant.-Fr.) ✠ ✠, De Rostolan ✠, Le Lay de Kermabain ✠ ✠, De Sambeuf ✠ ✠ — *Capit.-Comm.*

Brigadiers, Messieurs,

D'Hardouineau ✠, Mauduit du Bosset ✠, De Gentil Duvivier ✠, De Giverville ✠ ✠, Lemaire de Marne ✠ ✠, De Cormette ✠, De Phillemain ✠, Le Fevre ✠, — *Capit. en 2e.*

D'Oilliamson ✠, Coquebert du Romain, Vidaud Dudognon, Vauborel, De la Rouveraye ✠, De Gense ✠, De Mervé ✠, De la Rouge-Fosse ✠, — *Capit. en 2e.*

COMPAGNIE DES GARDES A PIED ORDINAIRES DU CORPS DU ROI.

État-Major.

M. le Duc de MORTEMART ✠ (C. ✠), Pair de France, Maréchal-de-camp, *Capitaine-Colonel.*
M. le Marquis de Malestroit de Bruc ✠, Lieutenant-Colonel, *Adjudant-Major Lieutenant.*
M. le Chev. d'Abancourt ✠, Chef de Bataillon, *Adjudant-Major Sous-Lieutenant.*
Le Chev. de Pagny (O. ✠), Chef de Bataillon, *Porte-Drapeau.*
M. le Chev. de Tisseuil ✠ ✠, Lieutenant-Colonel, *Fourrier-Major, Commandant de l'Hôtel.*

Ligne françoise.

M. le Marquis de Rougé ✠, Pair de France, *mar.-de-camp. Col.*

M. le Cte. de Montbron ✠, Col., *Lieut.*

M. le Baron de la Tour-du-Pin ✠, Chef de bataillon, } *Sous-Lieut.*

M. le Cte de Thermes (C. ✠), *idem*, } *Sous-Lieut.*

M. le Chev. de Valory ✠, *id.*, } *Sous-Lieut.*

M. le Cte de Saporta ✠, *id.*, } *Sous-Lieut.*

Ligne suisse.

M. le Comte Diesbach ✠, Colonel, *Grand-Juge.*

M. le Chev. de Buman ✠✠, Lieutenant-Colonel. *Lieutenant.*

M. le Baron de Vincy, Chef de bataillon, } *Sous-Lieut.*

M. Archer, *idem*, } *Sous-Lieut.*

M. de Muralt ✠, *idem*, } *Sous-Lieut.*

M. de Moret ✠✠, *idem*, } *Sous-Lieut.*

Sergens-Capitaines, Messieurs,

De Rouvroy ✠.
Delorme.
Forest ✠ ✠.
Douville.
De Boccard (Nicolas).
De Morel.
De Haller.
De Boisselin ✠.
Droz.
Bidermann ✠ ✠, *Adjudant.*
Hayot ✠, *Fourrier.*
Peney,

Caporaux-Lieutenans, Messieurs,

Krouth ✠ ✠.
Gottly ✠.
Wonderweid.
Demierre ✠.
Moret.
Chappuis.

Caporaux-Sous-Lieutenans, Messieurs,

Frautschy.
Bacalau.
Demarest.
Vallette.
Altermath.
Deplaines.

MARÉCHAUX ET FOURRIERS-DES-LOGIS DU ROI.

M. le Marquis de la Suze ✠, Pair de France, Lieutenant général, GRAND-MARÉCHAL-DES-LOGIS, rue Saint-Thomas-du-Louvre, hôtel des Maréchaux-des-Logis.

Maréchaux-des-Logis, Messieurs,

Du Monchau, père ✠ ✠, } *Chefs d'Escadron.*
Bairettes de Verrières ✠ (O. ✠), } *Chefs d'Escadron.*
Le Comte de Geslin (O. ✠), } *Chefs d'Escadron.*

Maréchaux-des-Logis honoraires, Messieurs,

Graillet de Beine père ✠.
Audry de Mont-Laurent ✠.
Le Courayer ✠.
Nourry de la Folleville ✠.

Fourriers-des-Logis, Messieurs,

Le Comte du Colombier ✠, } *Capit.*
Le Comte de Calonne ✠ ✠, } *Capit.*
Du Montois ✠ ✠, } *Capit.*
Le Vicomte de Narp ✠, } *Lieut.*
Le Chevalier de Lavau ✠, } *Lieut.*
Du Monchau, fils ✠, } *Lieut.*

PRÉVÔTÉ DE L'HÔTEL DU ROI.

Par ordonnance du 27 avril 1817, la compagnie des Gardes de la Prévôté de l'Hôtel a été supprimée.

Le Capitaine-Colonel Grand-Prévôt, et le Lieutenant général d'Epée, ont été maintenus dans leurs charges.

M. le Vicomte de la Chapelle ✻, Lieutenant-Colonel, *Lieutenant général d'Epée.*

GARDES-DU-CORPS DE MONSIEUR.

État-Major des deux Compagnies.

M. le Marquis Letourneur (C. ✻), Lieutenant général, *Major.*
M. le Comte de Dampierre ✻ ✻, *Aide-Major.*
M. de Naylies ✻ ✻, *Adjudant-Sous-Lieutenant.*
M. de Saint-Seine ✻ ✻, *Maréchal-des-logis-chef, Commandant de l'Hôtel.*
M. Leclerc ✻ (O. ✻), *Maréchal-des-Logis-Instructeur.*
M. Manescau, *Trésorier.*
M. Puzin ✻, *Chirurgien-Major.*
M. Girard, *Aumônier.*

Compagnie d'Escars.

M. le Comte d'Escars (C. ✻), Pair de France, Lieutenant général, *Capitaine.*

Lieutenans.

M. le Chevalier de Béarn ✻ ✠, *Lieutenant-Colonel.* | M. le Vicomte F. de Lupé ✻, *Lieutenant-Colonel.*

Sous-Lieutenans.

M. le Cte. de Pleumartin, M. le Comte de Fausigny, M. le Cte de Maudet ✻ ✻, M. le Vicomte de Bouy, — *Chefs d'escadr.*
M. le Cte. de Carbonnières ✻, M. le Baron de Tricornot, M. le Marquis de Monti, M. d'Augustin, — *Chefs d'esc.*

Sous-Lieutenans sans appointemens.

M. de Maussion ✻.
M. le Vicomte de Broyes ✻.
M. le Vicomte d'Armaillé ✻.
M. le Comte de Laroche-Thulon.

Maréchaux-des-Logis.

M. Addenet, *Maréchal-des-Logis-Chef.*

M. le Comte de Forget ✠, M. Ride, — *Capit. en 2e.*
M. . . . . , M. . . . . , — *Capit. en 2e.*

Brigadiers.

M. Tassin, *Brigadier-Fourrier.*

M. de Lamartinière, M. le Baron de Montbron, M. Delheid Dambleve, M. de Surosne, — *Lieuten.*
M. Feuillant, M. Godebout ✻, M. Robine de la Butte, M. Berthier de la Salle, — *Lieuten.*

Compagnie de Puységur.

M. le Comte de Puységur ✠ ✢, Lieutenant général, *Capitaine.*

Lieutenans.

M. le Comte de Barbançois ✠, *Lieut.-Colonel.*

M. le Vicomte de Preissac ✠, *Lieut.-Colonel.*

Sous-Lieutenans.

M. le Cte. de Ligneris ✠,
M. le Baron de Maistre,
M. le Cte. de Montmort,
M. le Vte de Pontac ✠,
M. le Ch. de la Malle ✠ ✠,
Chefs d'esc.

M. le Vte. de Marguerie.
M. le Comte de Toulouse-Lautrec ✠.
M. . . . . ,
Chefs d'esc.

Sous-Lieutenans sans appointemens.

M. Chevalier de Larnière ✠ ✠.
M. le Chevalier du Pille ✢ ✠.

M. Hocquart.
M. . . . .

Maréchaux-des-Logis.

M. Dubos ✠. Capitaine-Commandant. *Marechal-des-Logis-Chef.*

M. de Belenet ✠. *Capit. en 2e.*
M. Silvestre. *Capit. en 2e.*

M. de Bachelay ✠. *Capit. en 2e.*
M. Grand ✠. *Capit. en 2e.*

Brigadiers.

M. Maufus, *Brigadier-Fourrier.*

M. Tholozany.
M. de Brossard (Aug.) ✠,
M. de Lafitte,
M. Lesueur de Surville,
Lieuten.

M. Resseguier.
M. Lesaché.
M. Boucheron-Quarré ✠,
M. Senaux,
Lieuten.

Officiers du Corps royal du Génie attachés à la Maison militaire du Roi.

M. le Cte. du Moncel ✠ ✠, *Chef de Bataillon dirigeant le service.*
M. le Cte. de Lamezan ✠ (O. ✠), *Chef de Bataillon.*

ADMINISTRATION DE LA MAISON MILITAIRE DU ROI.

M. . . . ., *Trésorier général.*
M. Beuzelin, *Secrétaire-Payeur.*
M. le Baron Clarac ✠ (O. ✠), *Intendant militaire.*

M. Weyler de Navas ✠ ✠,
M. Pellerchet ✠,
Sous-Intendans militaires.

M. Fontaine ✠, *Adjoint aux Intendans militaires.*

M. le Chevalier Sue ✠, *Médecin en chef.*
M. Pigou ✠, *Chirurgien-Major.*
M. Lagarde ✠, *Pharmacien.*
Pour l'Infirmerie de la Maison militaire.

SECTION VI.

GARDE ROYALE.

Elle forme quatre divisions; deux d'infanterie et deux de cavalerie.

Chaque division se compose de deux brigades, et chaque brigade de deux régimens.

Quatre maréchaux de France désignés par le Roi remplissent auprès de S. M., alternativement et par quartier, les fonctions de major-général de la garde royale.

Les divisions sont commandées par des lieutenans généraux, et les brigades par des maréchaux-de-camp.

Les lieutenans généraux et, sous leurs ordres, les maréchaux-de-camp, remplissent habituellement les fonctions d'inspecteurs généraux, et correspondent directement avec le ministre de la guerre.

INFANTERIE.

La première division d'infanterie est formée des 1er., 2e. 4e. et 5e. régimens de la garde royale; la deuxième division d'infanterie est formée des 3e. et 6e. régimens de la garde royale, et des 1er. et 2e. régimens Suisses de la garde royale. Chaque régiment est composé de trois bataillons organisés comme ceux de la ligne.

CAVALERIE.

Les deux divisions de cavalerie sont formées, la première, des 1er. et 2e. régimens des grenadiers à cheval de la garde royale, et des 1er. et 2e. régimens de cuirassiers de la garde. La deuxième division est formée d'un régiment de dragons, de chasseurs à cheval, de lanciers et de hussards de la garde.

Chaque régiment est composé de six escadrons.

ARTILLERIE.

L'artillerie de la garde royale est composée de trois régimens et d'une escouade d'ouvriers, savoir: le régiment d'artillerie à pied, fort de huit compagnies, le régiment d'artillerie à cheval de quatre, et le régiment du train de six.

LE ROI, *Colonel général.*

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE LA GARDE ROYALE.

Maréchaux de France, Majors-généraux.	*Aides-de-Camp*, MM.
M. le Duc de BELLUNE (C. ✠) (G.C. ✠), Pair de France, *Gouverneur de la seizième Division militaire.*	Le Cte. Leroy-Duverger (Auguste) ✠ (O. ✠). *Colonel.* Le Cte. Luzignan de Cerzé ✠ ✠, *Chef d'esc.* De Montlivault, *Capitaine.*
M. le Duc de TARENTE (C. ✠) (G.C. ✠), Pair de France, *Gouv. de la vingt-unième Division militaire.*	Le Cte de Tamnay ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.* De Cramayel ✠, *Chef d'esc.* Deydier ✠, *Capit.* De Cordes ✠, *Capit.*

Maréchaux de France, Majors généraux. — *Aides-de-camp*, MM.

M. le Duc de Reggio (G. ✠) (G.C. ✠), Pair de France, *Gouverneur de la troisième Division militaire.*
- Le Cte de Bourcet (O. ✠), *Colonel d'Etat-Major.*
- Delamarre ✠ (O ✠), *Chef d'escadron.*
- Le Comte Arthur de Bouillé ✠ ✠, *Capitaine.*

M. le Duc de Raguse ✠ (G. C. ✠), Pair de France.
- Le Bar. Testot-Ferry (C. ✠), *Colonel d'Etat-major.*
- Komierowski ✠ ✠, *Ch. d'esc.*
- Delarue, *Capitaine.*

Maréchaux-de-Camp Aides-Majors généraux.

M. le Vte A. de Montesquiou-Fézensac ✠ (C. ✠). — Chabrand ✠. — *Cap. Aid.-de-Camp.*
M. le Comte du Coëtlosquet ✠ (O. ✠). — De Sérionne ✠, — *Cap. Aid.-de-Camp.*

Colonels Sous-Aides-Majors.

M. le Comte de Modène ✠.
M. le Vicomte de Virieu ✠ ✠ (C. ✠).

Officiers de l'État-Major général, Messieurs,

Le Comte d'Imécourt ✠, *Lieut.-Colon.* — De Lom ✠, — *Capit.*
Le Chev. de Monval ✠ ✠, *Lieut.-Colon.* — Patu des Hautschamps ✠ ✠, — *Capit.*
Le Cte. de Vergennes (O. ✠), *Chefs d'esc.* — Crespy Le Prince ✠, — *Capit.*
Le Mercier ✠ ✠, *Chefs d'esc.* — Bastard d'Estang ✠ ✠ ✠, — *Capit.*
De Lentivy de Reste ✠ (O. ✠), *Capitaine, Secrétaire-archiviste.*

INTENDANCE MILITAIRE DE LA GARDE,

Rue Neuve des Capucines, n. 10.

Intendant militaire.

M. Berger, Baron de Castelan ✠ (O. ✠), à l'Etat-Major.

Sous-Intendans militaires, Messieurs,

Le Chev. Dandy ✠ (O. ✠), rue Neuve de Luxembourg, n. 3.
De Senneville ✠ ✠, rue du Colombier, n. 3.
Le Baron des Acres ✠, à l'Etat-Major.
Farmain de Sainte-Reine ✠ ✠, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 21.
Le Chev. du Bouchet ✠ ✠, rue Chantereine, n. 30.
De Guiroye, rue Chantereine, n. 30.

Adjoint de première classe aux Intendans militaires.

M. le Comte de Monbrun, à l'État-Major.

ÉTAT-MAJOR DE LA 1ere. DIVISION D'INFANTERIE,

Rue de l'Echiquier, n. 34.

Aides-de-camp, MM.

M. le Marquis Law de Lauriston (C. ✠) (G. C. ✠), Pair de France, Lieut. gén., *Commandant la Division.* — . . . . . *Capitaine.* — De Cailleux, *Lieutenant.*

M. le Cte d'Ambrugeac (C. ✠). Maréchal-de-camp, *Commandant la* 1ere. *Brigade.* — De Lantilhac, *Capitaine.*

M. le Comte d'Orsay ✠ (O. ✠). Mar.-de camp, *Commandant la* 2e. *Brigade.* — . . . . . *Capitaine.*

Officiers de l'Etat-Major.

M. le Cte. de Sesmaisons ✠, Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Cools-Desnoyers ✠ ✠, *Capitaine.*
M. le Comte de Maussac ✠, *Capitaine.*

Administration.

Farmain de Sainte-Reine ✠ ✠, *Sous-Intendant militaire.*

PREMIÈRE BRIGADE.

Etat-Major du premier Régiment, MM.

Le Baron Baltazar d'Arcy ✠ (O. ✠), Maréchal-de-camp, *Colonel.*
D'Outremont ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*

Le Vte. de Fayet ✠ ✠, De Cormier ✠, Pas de Beaulieu ✠. — *Chefs de bataillon.*

De Valdahon ✠ ✠, *Major.*

Hubert ✠, De Lesp nasse de Pébeyre ✠, Duhamel de Villechien ✠, — *Capit. Adjudans-Majors.*

Dolisie ✠ Capitaine, *Trésorier.*
Corrard ✠. *Capitaine d'habillement.*
Durand, Lieut., *Officier payeur.*
Beauregard ✠. Sous-L., *Porte-Drap.*
Le Commandeur de Boyer (C. ✠), *Aumônier.*
Valet ✠, *Chirurgien-Major.*
Nidart, Paban ✠, — *Aides-Majors.*

Capitaines, Messieurs,

Abaquesné de Parfourru ✠ ✠.
De Cormette.
Bernardi (O ✠).
De Cardaillac, . . .
Le Baron Lehayer de Bimorel.
Labole.
Gardarene de Boisse ✠ ✠.
De Cavaller.

De Tocqueville ✠ (O ✠)
De Soultrait ✠
De Dienne ✠ ✠.
Hecquet ✠.
Le Vicomte de Valon ✠ ✠ ✠.
Le Comte d'Autane ✠ ✠.
Le Chev. de Guitaut ✠.
Le Comte de la Tour-du-Pin ✠.

Le Chev. de Bonchamp ✠ ✠.
De Bousmard.
Gallemant.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Lieutenans, Messieurs,

D'Esguiotz ✻.
De Caumels ✻.
Dutheillet de la Mothe ✻.
Guibout ✻.
Billion Duplan ✻.
De Lupé.
Regnault d'Evry ✻.
Brice.
De Germain ✻.
Dorez (O. ✻).
Lemotheux ✻.
De Presset ✻.
Guillot ✻.
Curten ✻.
D'Autane ✠ ✻.
Le Vicomte de Flers ✻.
Dogny.
Feret de Neuville ✻.
Le Baron de Lès de Rosalmonte.
De Robernier ✻ ✻.
De Beausacq ✻.
. . . . . .
. . . . . .

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Le Marchand de la Martellière.
Thomas ✻.
Despérichons ✻.
Le Comte de Geoffre.
Dangell.
Prieur.
Legros de Marcy.
Bouchu.
Borelli.
Le Comte du Boutet.
De Marin.
Chanterenne.
Carion de Nisas.
Granseigne d'Hauterives ✻.
De Rancé ✻.
De Brémont.
Piet de Chambelle.
Bunel de Tully.
Potier.
Longchamp ✻.
Raverat ✻.
Larréguy.
Fellonneau.
. . . . . .

Etat-Major du 4e. Régiment, MM.

Le Comte de la Potherie ✻, Maréchal-de-camp, *Colonel.*

Le Comte de Houdetot ✻ (C. ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Chefs de bat.
De Lachau ✻ (O. ✻),
Le Comte d'Aubusson de Lafeuillade ✠ ✻,
Le Chevalier de Fitz-James ✻ ✻,

Le Comte de Rougé ✻, *Major.*

Capit. Adjud.-Majors.
De Rivarol,
Dumyrat ✻,
Ernault de Moulins ✻,

De Carvalho ✻, *Quart.-Mait.-Trésor.*
Bedeau de Lécochère ✻, *Capit. d'habillement.*
De Godefroy ✻, Capitaine, *Payeur.*
Bodard de la Jacopiere ✻, Lieutenant, *Porte-Drapeau.*
L'Abbé de Larroque, *Aumônier.*
Vitrac (O. ✻), *Chirurgien-Major.*
Aides-Majors.
Landon,
Delocre ✻,

Capitaines, Messieurs,

Leclec d'Atteville ✻.
Le Comte de Buissy ✻.
Le Chev. de Langallerie ✻.
Le Chevalier de Montfort ✻.
Le Comte de Lallemand.
Le Chev. de la Vileon ✻.
Desmoutis ✻.
De Lachau.
LeChev. Dupuy ✻ (O. ✻)
De Laffoley de Sartéval ✻.
Le Comte de Bonfils ✻.
De Lauthonie ✻.
Aigoin du Rey ✻.
Dumoutier.
Picard du Chambon.
Le Chevalier de Lostanges ✠ ✻.
LeVte. de Savignac (O. ✻).
LeChev. Desmaretz ✻.
De Milleville ✻.
Le Vicomte de Fumel ✠.
Le Marquis Grenet de Blérancourt.
Le Baron de Vitrolles.
. . . . . .
. . . . . .

Lieutenans, Messieurs,

De Cluseret.
Galbaud-Dufort.
Colas ✲.
De Larue-Ducan ✲.
De Classun ✲.
Le Ch. de Quatrebarbes.
Le Chev. d'Orgerès de Bonnescuelle.
Le Chev. Poissons de Gasnes.
De Toysonnier ✲.
De la Bintinaye.
De Châteaubriant.
Le Chevalier de Lorière ✲.
Le Chev. Collin ✠ ✲.
Le Chev. de Leon ✲.
Le Chevalier de Fontenailles.
Le Chev. de Regnon.
De Benoist.
Le Cte. Russo de la Fare.
Le Chev. Tournemine de Lagrange.
Faure.
Gerard.
De Mougey.
DeLesperonnière deWriz.
. . . .

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Dutillet.
Le Chev. de Bonfils.
De Michelet.
De Favières.
Dufresne de Beaucourt.
De Boucheron ✲.
Allut, Paul.
Allut, Edouard.
De Brossard.
Dudresnay.
De Saint-Phall.
Desmazis.
Le Vicomte de Livry.
De Théon.
Poitrine.
D'Arbouville.
Duparc (Louis) ✠.
De Robillard.
Le Chev. de Corbie.
De Houdetot.
De Lon.
Adrien.
Hamel ✲.
Paoul.

DEUXIÈME BRIGADE.

État-Major du deuxième Régiment, MM.

Le Baron de Druault ✲, *Colonel.*

Le Baron de Bois-David ✲, *Lieutenant-Colonel.*

Le Cte. de Roucy ✲ ✲, Le Baron de Klinglin ✲ ✠, Le Baron de Chambrun ✲, } *Chefs de Bataillon.*

Leroy de Dais (O. ✲), *Major.*

Daguzan ✲, Capitaine, Bernardel, *idem*, Baillon ✲, Lieut., D'Escrivan, *Trésorier.* } *Adjudans-Majors.*

. . . . ., *Capitaine d'habillement.*
Guibert de Lametz, *Officier payeur.*
Blamont ✲, *Porte-Drapeau.*
L'abbé Martin de Gimard, *Aumônier.*
Delvigne ✲, *Chirurgien-Major.*
Ay, Southon, } *Chirurgiens-Aides-Majors.*

Capitaines, Messieurs,

Le Comte Dupuy-Melgueil ✲.
Le Ch. de Guilhermy ✲.
De Labrouhe.
D'Huot ✲.
Cosseron de Villenoisy ✲.
De Tardieu ✲.
De Maupas ✲ ✲.
Le Chevalier de Menon ✲ ✲.
Le Baron de Montullé ✲.
Le Comte de Lambertye ✲.
Le Chev. Friard de Mercy ✲ ✲.
Le Vicomte de Labourdonnaye ✲ ✠.
De Fontanes.
De Corbin ✲.
De la Bourdonnaye ✲.
Charnaille de Frasnois ✲.
De Jolivette.
Le Chevalier de Grimouville ✠.
Bertaud du Coin ✲.
De Gobinneau.
Duplessis-Pasceau.
Villemejane.
Belloc Stibal
. . . . . .

Lieutenans, Messieurs,

Banyuls. Baron de Montferré ✲.
Macognin, Chev. de la Pierre.
Barbé.
Cassin.
De Fourolles.
Le Comte de Trogoff ✲.
Gauthier de Laverderie ✲
De Nywenheim.
Barbeyrac de Saint-Maurice.
Ferron de Quengo.
Pajot de Juvisy ✲.
Neau.
Le Pippre.
De la Girennerie ✲.
Banyuls, Chev. de Montferré ✲.
Enfert.
Le Chevalier de Bellefonds.
Gain de Montaignac ✲.
Camus de Pontcarré ✠.
Cochet.
Tuja.
. . . . .
. . . . .
. . . . .

Sous-Lieutenans, Messieurs,

De la Salle.
Guidal.
Chaurand.
Hutteau.
Cœur ✲.
Pottin, Vicomte de Vauvinneux ✲.
Le Comte de Pons.
De Ginestel.
Moullin.
Dumont de Blanzy.
Simonis de Duzeèle.
Bruselles.
Gardien.
Landry.
Legrand.
Coutte.
Baisnes.
Convents.
Antoine.
Harty de Pierrebourg.
Haquet.
Le Marquis de Bragelongne.
Royer.
. . . .

Etat-Major du cinquième Régiment, MM.

Le Baron de Courson de la Ville-Valio ✲, *Colonel.*
Le Comte James de Montlivault ✲ (O. ✲), *Lieutenant-Colonel.*

Deshorties de Beaulieu ✲ ✲, Horric de la Motte (O. ✲), Le Cte de Fontanges ✲ ✲, — *Chefs de bataillon.*
Le Comte de Forbin-Gardanne ✲ ✠, — *Major.*
Laire ✲, Richard de la Rouillière, Dubourne de Chef du Bois. — *Adjudans-Majors.*

Albert (O. ✲), Capitaine, *Trésorier.*
De Lavit. *Capitaine d'habillement.*
Drouets ✲, *Officier payeur.*
Charpentier, Lieuten., *Porte-Drapeau.*
L'Abbé de la Sepouze, *Aumônier.*
Le Bouffy Terreville, *Chirurg.-Major.*
Prin, D'Ogny, — *Aides-Majors.*

Capitaines, Messieurs,

Le Chev. de Narp ✲ ✲.
Le Chev. Viel de Précarré ✲ ✲.
Le Chev. Godet de Thuilley ✲.
Le Vicomte de Bastard d'Estang.
Kleber.
Grégoire (O. ✲).
Legouz de Vaux ✲.
Le Marq. Bonnet d'Honnières.
Le Chev. Horric de Beaucaire (Léon) ✲.
Horric de Beaucaire, (Prospère).
Le Chev. de Bretagne ✲.
De Montépin ✲.
Le Comte Conthier de Charencey ✲ (O. ✲).
Le Ch. Joannis-Pagan ✲.
Le Chev. de Lamotte de Lamotte-Rouge ✲.
Desplas ✲ ✲.
Le Chev. Berthier de Grandry ✲.
De Mython ✲.
Le Comte Cossard d'Espiez ✲.
Le Chev. Dufou de Kerdaniel ✲.
De Launey Desvarennes ✲.
Lenormand de Lourmel ✲
De l'Estourbeillon.
Négré de Massals ✲,

Lieutenans, Messieurs,

Rolland du Roscoat ✲.
Pradiac.
Le Chev. de Prezux.
Theillard de Beaurepaire.
Le Marquis de Giac.
Dubergier de Favars.
De l'Ecluse ✲.
De Ferron ✲.
Fraval du Pinquer ✲.
Le Chev. de Farcy.
Tailhand ✲.
Cardon de Sandrans ✲.
Laplaigne de Berry.
Le Comte de Montcorps.
Lepainteur de Normeny.
Le Vicomte d'Hanache.
De la Boissière.
Dufresne de Klan.
Le Baron Paris de Boisrouvrey.
Soulier ✲.
Le Chev. de la Fonchais.
Aymard.
Rehault de Villeneuve.
. . . .

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Bouquillard, Louis.
Bouquillard, Hubert.
Isoard ✲.
Perrier.
D'Helye.
De Landemont.
De Vigny.
Capitain de Classy.
Fages de Chazeaux.
Leroy.
Léger ✲.
De Roffignac ✲.
De la Londe du Busq.
Gohon de Corvál.
De Rides.
De Boubée.
De Boispean.
Led'huy.
Lenormand de la Villehelene.
Dijon.
Désandré ✲.
De Lassansaa.
Mancardi.
. . . .

ÉTAT-MAJOR DE LA 2e. DIVISION D'INFANTERIE.

Rue de Bourbon, *n.* 86.

M. le Cte de Bourmont (C.✲) (C.✲), Lieutenant général, *Commandant la Division.* — *Aides-de-camp*, MM. . . . . *Capitaine.* . . . . *Lieutenant.*

M. le Cte de Béthizy, ✲ Maréchal-de-camp, *Commandant la* 1re. *Brig.* — Dupouey, *Capitaine.*

M. le Baron de Salis Zitzers (C. ✲), Lieut.gén., *Command. la* 2e. *Brigade.* — Le Bar. de Bezenval, *Ch. de B.* ; De Forestier, *Capitaine.*

Officiers de l'Etat-Major.

M. le Marquis de Conflans ✲, Colonel, *Chef de l'Et.-Major.*
M. le Chevalier Aclocque d'Hocquincourt ✲, } *Capitaines.*
M. le Comte de la Grange ✲, }

Administration.

M. le Chev. Daudy ✲ (O.✲), *Sous-Intendant milit. de* 2e. *classe.*
M. le Chev. du Bouchet ✲ ✲, *Sous-Intend. milit. de* 3e. *classe.*

PREMIÈRE BRIGADE.

Etat-Major du troisième Régiment, MM.

Le Marquis de Ganay ✲ (C. ✲), *Colonel.*
Le baron Perregeaux ✲ (O. ✲) *Lieutenant Colonel.*

Le Chev. Rochelle de Brecy ✠. } *Chefs de Bat.*
Le Cte de St.-Gilles ✠ ✠, } *Chefs de Bat.*
Le Cte de la Boutelière ✠ ✠, } *Chefs de Bat.*
Le Comte de Francheville, *Major.*
De Rancourt, } *Adjud.-Maj.*
Le Chev. Bermond de Vacherez ✠, } *Adjud.-Maj.*
De la Voyrie. } *Adjud.-Maj.*

Du Bunt ✠. *Trésorier.*
Philpin de Percey ✠, *Capit. d'habill.*
Du Fourmont, Lieut., *Officier payeur*
Cathelineau, Lieut., *Porte-Drapeau.*
L'Abbé Schmidt, *Aumônier.*
Borie, *Chirurgien-Major.*
Robert, } *Aides-Majors.*
Voisin, } *Aides-Majors.*

Capitaines, Messieurs,

Garcias ✠ ✠.
De Buissy ✠.
Le Vte. de Mirmont ✠.
De Quartery.
De la Courbejollière ✠.
Le Comte de Carné.
Durand (O. ✠).
Duris ✠.
Le Cte d'Havrincourt ✠.
De Blair ✠.
Le Lieure de l'Aubepin ✠.
Vental ✠ ✠.
Le Comte de Sarrasin ✠.
De Ponchâlons.
Le Vicomte d'Hardivilliers ✠.
Le Chev. de Clermont-Mont-Saint Jean ✠.
Le Marquis de Rochegude.
De la Renommière ✠.
Le Vte de Soussay.
Le Comte de Gourcy.
Cormier du Médic ✠ ✠
De Foucauld (Ch.).
Mergot de Montergon.
De la Paumelière ✠.

Lieutenans, Messieurs,

Delacroix-Delamerlière.
Siméon.
De Carondelet.
Moulinier de Gastodic.
Hemeric de Cartouzières ✠.
De la Villatte ✠.
Maillard-de-Bacourt.
Lefer de la Motte.
De Richeteau.
De Landemont.
Le Vte de Chezelles.
De Fougères.
Hugon de Givry ✠.
Du Halgouet.
Long-Duplan.
Moloré de Frenaux ✠.
D'Ozouville.
De Franqueville.
De Goyon.
Anjorrant.
Le Comte de la Myre-Mory.
De Mariol.
. . . . .
. . . . .

Sous-Lieutenans, Messieurs,

De Lahaye.
Burtin-de-la-Rivière.
Chané.
De Siblas.
Brunet de la Charie.
Le Chev. de Sers ✠.
Pilon de Saint-Philbert.
De Saint-Moris.
De Gonsault.
Dubarail.
De Cadeville.
Berthier de Bisy.
Le Comte d'Isle.
De Zilof.
Pantin de la Guerre.
De l'Isle du Dréneuf.
De Bascher.
De Chevigné.
De Kersabiec.
Le Comte de Jouffroy.
Perille.
Lugan.
Du Pont de Gault.
Roudier.

Etat-Major du sixième Régiment, MM.

Le Baron de Beurnonville ✠ (O. ✠), Mar.-de-camp, *Colonel.*
Le Baron de Farincourt ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*

De St.-Quentin ✠ (O. ✠), } *Chefs de batail.*
De Feuchères (O ✠). } *Chefs de batail.*
Lerouteulx de Canteleu ✠, } *Chefs de batail.*
Le Cte. de Noinville (Alp.) ✠, *Major.*
Magnan ✠. } *Adjud.-Majors.*
Comte de Sparre ✠, } *Adjud.-Majors.*
Le Cte. Duparc-Locmaria, } *Adjud.-Majors.*

Foubert de Bizy ✠ ✠, Capit., *Trésorier.*
Jordanis, *Capitaine d'habillement.*
Fremiot, Lieutenant, *Officier payeur.*
Banc ✠, Lieuten., *Porte-Drapeau.*
L'Abbé Cadoux, *Aumônier.*
Poirson ✠, *Chirurgien-Major.*
Duplantier, } *Aides-Majors.*
Ganosse, } *Aides-Majors.*

Capitaines, Messieurs,

Fontanet ✠ ✠.
Dugarreau, Comte de la Seinie ✠.
Rambaud ✠.
Monnier de Savignac ✠.
Le Vicomte de Gallard.
Le Marquis d'Adhémar de Lostanges ✠.
Friol (O. ✠).
De Ségur.
De Blou ✠.
De Chesnon de Champmorin du Jarossey ✠.
Canteloube de Marmier ✠.
Le Baron de Gauville ✠.
Morard de Galle de la Bayette ✠.
De Hautecloque.
Le Compasseur de Courtivron.
De Vaux ✠.
Stengel.
Camps de Fréfontaine ✠.
Le Baron de Laporte.
Delmas de Gramont ✠.
Le Marquis de Vassan ✠.
De Simony ✠ ✠.
De Macors ✠.
Heurtel Desrochers ✠.

Lieutenans, Messieurs,

Mongenc de Saint-Avic.
Le Vicomte de Poutier.
Aucapitaine de Limanges.
Lejoly de la Vaubignon.
De Cussy ✠.
Souillard de Beaucourt.
L'Ouvrier de Bruniquel.
D'Huart de la Sauvage.
Piard.
De Fontenay.
Villaret de Joyeuse.
Delloy.
Leroi de Lisa.
De Roquefeuille ✠.
De Villeneuve-Arréfat.
Le Comte de Grabowski.
Tanneguy du Chastel ✠.
Mallet de Chauny ✠.
Vyau de la Garde ✠.
Behaghel.
Delort de Serignan.
Moitte ✠.
. . . . .
. . . . .

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Adam.
Bert.
Réan.
Ducouedic (O. ✠).
Defenoyl.
Duchaussoy.
Le Comte d'Aux.
Gastaldy.
De Chateauvieux.
Geoffroy.
De Miramon.
De Cuy.
Boitouzet d'Ormenans.
De Montangon.
De Lahaye (Ch.)
Ferrand de la Forrès.
De Besancenet.
Girard.
Potier.
Poisson de Grandpray.
Lemasson ✠.
Legris d'Orival.
. . . . .
. . . . .

DEUXIÈME BRIGADE.

Etat-Major du premier Régiment suisse, MM.

Le Baron d'Hogguer ✠, *Colonel.*
Le Marquis de Maillardoz ✠, *Lieutenant-Colonel.*

De Heidegger ✠ ✠, De Bontems Lefort ✠, De Muralt, } *Chefs de bat.*
Le Chevalier de Villard ✠ (O. ✠), *Major.*
Gross ✠ (O. ✠), Spring ✠, De Waalwick ✠, } *Adjud.-Majors.*
Dufay ✠ ✠, *Tresorier.*

Thievent ✠ ✠, *Capitaine d'habillement.*
De Keiser de Frauenstein, *Grand-Juge.*
De Barthès ✠, *Officier Payeur.*
Vautier, *Porte-Drapeau.*
L'Abbé Mülacher, *Aumônier.*
Esslinger, *Ministre.*
La Caze Pelaroüy, *Chirurgien-Major.*
Ordinaire, *Aide-major.*
Fels, *idem.*

Capitaines. Messieurs,

Weyermann ✠ ✠.	De Sartory ✠.	De Schnyder ✠.
De Christen ✠.	De Courten, P.-J. ✠.	Ruply.
Hirzel ✠.	A Bundi ✠.	De Schrotter ✠.
De Gallaty ✠.	De Latour.	De German ✠.
De Venetz ✠.	Chichério.	Rolaz du Rosey.
De Muller (Louis).	De Tschann.	Gordon.
Kottmann.	Muller (J.) ✠.	De Diesbach.
De Blarer.	Ullmann ✠ ✠.	De Graffenried.

Lieutenans, Messieurs,

Jayet ✠.	Bruchez ✠.	Sidler.
Thoman ✠.	De Diesbasch (Adolphe).	De Surbeck.
Lumpert.	Hunerwadel.	Martiani.
De Freuller ✠.	Vincenz ✠.	Bourcard.
De Bumann ✠.	Bazin ✠.	De Hauser.
De Sepibus.	De Muller, Ant.	Michel.
Eberlé ✠.	Abyberg.	Faller.
De Gugger.	Sauter.	De Chollet.

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Stopani.	Godlin.	De Courten (Louis).
De Lavallaz.	Kundig.	D'Hogguer.
De Sacco.	Hédiger.	Bernouilli.
De Frisching.	Stoll.	De Saint-Dénis.
Morell.	Glutz.	Keiser.
De Stiguer.	De Bangallerie.	Schmid.
De Techtermann.	Good.	Chicherio.
Breny.	Schulthess.	Buman (Henry).

Etat-Major du deuxième Régiment suisse, MM.

Le Comte de Courten (Eugène) ✠, *Colonel.*
Le Baron de Besenval, *Lieutenant-Colonel.*

Rosselet ✠, Gœchter, De Senarclent de St.-Denis, } *Chefs de bat.*
De Bernouilli, *Major.*
Frey, Jean ✠, Guéry ✠, De Guerber, F. ✠, } *Adjud.-Majors.*
Zweifel, *Trésorier.*

Muller, Nic. ✠, *Capitaine d'habill.*
De Lalive d'Epinay, *Grand-Juge.*
Crinzoz de Cottens, Capit., *Officier Payeur.*
Monney ✠, *Porte-Drapeau.*
L'Abbé Charpentier, *Aumônier.*
De Peyer, *Ministre.*
Hedelhoffer (O. ✠), *Chirurg.-Major.*

Capitaines, Messieurs,

De Lander, Louis ✠.	De Kalbermatten ✠.	Le Baron de Salis-Soglio.
Armand ✠.	Le Cte de Courten, L.	André.
De Schaller, Jean ✠.	De Buman, T.	De Schultess, Gustave.
Magatti ✠.	Marca, A.	Muller (Jos.-Urbain).
Schnyder de Wartensee.	De Rilliet ✠.	De Reynach.
De Bontems-Lefort ✠.	Hunavadel, Th.	De Chrysten.
Le Baron de Verthmuller, d'Egg.	De Reding, Jos.	Landerer.
Kunkler d'Artaud ✠.	De Sury d'Aspremont.	Grand-de-Valency ✠.
	De Steiguer de Tastes.	

Lieutenans, Messieurs,

De Vertmuller ✲.
Schumaker, G. ✲.
Steffen.
Zucchini.
Kalbermatten. Guill.
De Ville. Ch.
De Carteiy.
Jutz.
De Forestier.
De Bergamin.
De Latour, Louis.
Feurer.
Le Baron de Roll.
De Verro.
Tscharner.
Kunkler, Laurent.
Budé.
Stokard de Neuform.
Le Comte du Thelusson de Sorey.
De Glutz Ruchsi.
De Betteus-Mercier.
De Fegely.
D'Ouspouguer.
De Riedmatten.

Sous-Lieutenans, Messieurs,

De Selliez.
De Balesta.
Michel. J.
De Roemy.
De Reding.
De Capretz.
Tschoudy.
German.
Maler.
Ludin de Chateauvieux.
Streng.
Rolland.
Welber.
De Ruttimann (Nicolas).
Ruttimann (Louis).
De Rivaz.
Le Baron d'Arregger de Vildenstein.
Salis Soglio.
Lander.
Halter.
Rossselet.
Schaller.
Wilo.
Fraschnia.
Kalsbermatten.

ÉTAT-MAJOR DE LA 1ere. DIVISION DE CAVALERIE.

Rue de l'Université, *n.* 19.

Aides-de-camp. MM.

M. le Comte de Bordessoulle (C. ✲) (G.C. ✲), Lieut. gén.. *Comm. la Div.* } . . . . . , *Capitaine*, ... , *Lieut.*

M. le Marq. de Clermont-Tonnerre ✲ (O. ✲), Pair de France, Mar.-de-camp, *Command. la 1ere. Brigade.* } De Turenne ✲, *Capitaine*,

M. le Comte Ed. de Périgord, duc de Dino ✲ (C. ✲), Maréchal-de-camp, *Comm. la 2e. Brigade.* } Tuault ✲, *Capitaine.*

Officiers de l'Etat-Major.

M. le Comte d'Hautefeuille ✲, *Chef de l'Etat-major.*
M. le Comte de Barbançois ✲, } *Capitaines.*
M. de Charcellay ✲, }

Administration.

M. de Guiroye, *Sous-Intendant militaire.*

PREMIÈRE BRIGADE. (Grenadiers à cheval).

Etat-Major du premier Régiment, MM.

De la Rochejaquelein ✲ ✢, Maréchal-de-camp, *Colonel.*
Le Comte de Termes ✲, *Lieutenant-Colonel.*

De Mondorel ✠, De Costalin ✠ (O. ✱), Le Vte. d'Aubigny ✠. — *Chefs d'escadron.*
Lemaistre ✱, *Major.*
Le Marquis de la Fressange ✱. De Touchimbert ✠ ✢, Druy ✱, — *Adjud.-Maj*

Le Chevalier Fouchier ✠ (O. ✱), *Chef d'Escad. Quartier-Maitre-Trésor.*
Baron ✱, *Capitaine d'habillement.*
Flament (O. ✱), *Porte-Etendard.*
L'Abbé de Tuffey ✠, *Aumônier.*
Adrien ✠ ✱, *Chirurgien-Major.*
Gallard, Leblanc, — *Chirurgiens-Aides-Majors.*

Capitaines-Commandans, Messieurs,

Le Cte. de Preaux ✠ ✱. Du Barail ✠ ✱. Desfrances ✱. De la Salle ✠ ✢ (O. ✱). De la Roche-Parnay ✠. De Naucaze.

Capitaines en second, Messieurs,

De Jansac ✱. Le Comte de la Roche-Lambert. De Niewerkerke, W. ✱. Le Cte. de Reynaud ✠. Le Chev. de Canolle ✢ ✱. Le Comte de Beaucorps de Crequi.

Lieutenans en premier, Messieurs,

De Lespinasse ✱. Le Chev. de la Maronnière ✠. Prudhomme ✠. De Valois de Pignerolle ✠ Roger. De Savatte ✠.

Lieutenans en second, Messieurs,

D'Isle de Beauchêne. Ogier de Baulny. D'Annoville. De Nieuwerkerke, (C.) ✱. De Trémiolles ✱. Deshorties ✱.

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Le Comte Du Parc. De Bonnault ✱. D'Angeville. De Saint-Mathieu. Letourneau. De Saint-Germain ✢. De Jousselin. De Nabat. Dugon. D'Espinay. Queyriaux ✱. De Saint-Denis. Laville-Baugé. Allard. De Monsoudun. Davy ✠. Servais ✠. Duval ✠. Durnerin ✱. Lasalle. Barbelet. Laroche. Welschinger. Duhalay Coëtguen.

Etat-Major du deuxième Régiment, MM.

Le Marquis Talhouët ✠ (C. ✱), Maréchal-de-camp, *Colonel.*
Le Baron Rabusson ✠ (O. ✱), *Lieutenant-Colonel.*

Le Cte. de Stralenheim ✠ (O. ✠), Le Cte. de Chasteignier ✠ (O. ✱), Le Marquis de Noirville ✠ ✱. — *Chefs d'esc.*
Hairs ✱, *Major.*
Richard de la Pervanchère ✱, Pourcin ✱, Gombaud de Serville ✱, — *Adjudans-Majors.*

Alix, Capitaine, *Trésorier.*
D'Hainneville. *Officier d'habillement.*
Le Baron Sudre Desardouins, *Porte-Etendard.*
L'Abbé Guyon, *Aumônier.*
Gras, *Chirurgien-Major.*
Bultez, Sentz, — *Chirurgiens-Aides-Majors.*

Capitaines-Commandans, Messieurs,

Le Chev. de Roussy ✻.
Pinta ✻ (O. ✻).
Sautel ✻ ✻.
Le Comte de Mondragon ✻.
Le Chev. de Lupé ✻.
Le Chevalier de Kervasdoué ✻.

Capitaines en second, Messieurs,

Le Cte. Baraguay-d'Hilliers ✻.
De Lesparda ✻.
Le Chev. Chasteigner ✻.
Le Comte de Breuilpont ✻.
Legendre de la Ferrière ✻ ✻.
Challe ✻.

Lieutenans en premier, Messieurs,

De Bellefond.
Le Comte de Frezals.
Vassal ✻.
Pain ✻.
Baillon de Fontenay ✻.
Dormoy.

Lieutenans en second, Messieurs,

Le Bar. de Roquefeuil ✻.
Le Baron Maison.
Lecordier ✻.
Le Comte de Madrid.
De Saint-Laon ✻.
Trescaze ✻.

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Pellagot ✻.
Le Chev. de Juvigny ✻.
Leconte.
Berviller ✻.
De Brignac.
De Montaran.
Le Baron de Foucher.
De Visdelou.
Jouin ✻.
Pers.
Roy.
Godefert.
Mathy ✻.
Beugnot.
De la Faye.
De Lascours ✻.
Dumonsseaux ✻.
De Montbellet.
De Fayet.
Miviere ✻.
De la Haye Jousselin.
Guichard.
Boiteux.
Chéret ✻.

DEUXIÈME BRIGADE. (Cuirassiers).

Etat-Major du premier Régiment, MM.

Le Comte de Périgord Elie ✻ (O. ✻), Mar.-de-camp, *Colonel.*
Le Baron de l'Espinay ✻ ✠ ✻, *Lieutenant-Colonel.*

Le Comte de Montagu-Lomagne ✻, Le Vicomte de Nettancourt ✻ ✻, Dijols ✻ ✻, } *Chefs d'escad.*
Paviot du Sourbier ✻ ✻, *Major.*
Le Baron de Vinzelles ✻, Capitaine, De Brézé, Capit., Thourette ✻, } *Adjud.-Majors.*

Guiot ✻ (O. ✻), Lieutenant-Colonel, *Trésorier.*
Mourgues ✻, *Capitaine d'habillement.*
D'Avesies de Pontes ✻, *Lieutenant-Porte-Etendard.*
L'Abbé Girardet ✻, *Aumônier.*
Treile ✻, *Chirurgien-Major.*
Julien, Levillain, } *Chirurgiens-Aides-Majors.*

Capitaines-Commandans, Messieurs,

Legouz - Duplessis ✻ (O. ✻).
Le Ch. de Banans ✠ ✻.
Chambellant ✻ ✻.
Le Baron de Bavre ✻.
Le Marquis de Pechpeyron de Beaucaire ✻.
Le Vicomte de Rancogne ✻ ✻.
Le Comte d'Argy ✻.

Capitaines

Capitaines en second, Messieurs,

Le Comte de Chaumont Quitry ✲.	De Bezuel ✲.	Cabral ✲.
De Ginestous ✲.	Le Comte Walsh.	
	De Boulliers.	

Lieutenans en premier, Messieurs,

De Rancher ✲.	Trublet de Nermont ✲.	D'Onzembray ✲.
Le Baron d'Yvoley ✲.	Augier.	Allaire ✲.

Lieutenans en second, Messieurs,

De Ponchalon ✲.	Delanascol.	Sterlin.
Petit ✲.	De Morand (Gustave).	De Morand (Alph.) ✲.

Sous-Lieutenans, Messieurs,

De Jaubert ✲.	Certain.	Saint-Luc.
Laroque ✲.	De Lavernelle.	Raffin.
De Salleton ✲.	De Labrosse.	Pouthier.
De l'Horme.	De Chavannes.	Cazabonne.
De Courcy.	De Contades.	Callary.
De Villers ✲.	De Burgairolles.	Le Rasle.
De Domery.	Cantillon ✲.	Toustain de Lincezy.
De Verneaux.	Wuillot.	
De Cauvigni.	Guignard.	

Etat-Major du deuxième Régiment, MM.

Le Baron Dujon ✲ (C. ✲), Maréchal-de-camp, *Colonel.*
Le Chevalier de Latour-Foissac ✲ ✲, *Lieutenant-Colonel.*

Le Cte. de Bryas ✲
Le Comte de Sainte-Marie ✲ (O. ✲),
Le Chev. Lange de Ferrieres ✲.
} *Chefs d'escadr.*

Le Chev. de Salvaing de la Pergne ✲ ✲, *Major.*

Le Chev. Nestor Prieur ✲ ✲, *Capitaine d'habillement.*

Le Chev. Legendre ✲ ✲, *Capitaine Trésorier.*

Pruvost de Saulty ✲,
De Chalendard ✲,
Le Chev. de Santo-Domingo ✲,
} *Adjudans-Maj.*

Le Vicomte Lafite de Pelleporc, *Porte-Etendard.*

L'Abbé Drouhin, *Aumônier.*

Millet, aîné ✲, *Chirurgien-Major.*

Rossignol,
Millet, jeune,
} *Chirurgiens Aides-Majors.*

Capitaines-Commandans, Messieurs,

Duport de Saint-Victor.	Le Chev. De Guérin ✲.	Le Vte de S.-Maurice ✲.
Le Comte de Fléchin.	Le Ch. de Beaurepaire ✲.	. . . . .

Capitaines en second, Messieurs,

Le Comte de Fournoue-Montalembert ✲.	Le Cte. de Beaumont ✲.	Le Comte de Lanascol.
Le Chev. de Montigny ✲.	Le Comte de Damas ✲.	Le Comte de Champlost.

Lieutenans en premier, Messieurs,

Horric.	Le Chev. Boquet-Liancourt ✲.	Duvigneau ✲.
Le Vicomte de Preaux ✲.	Le Marquis d'Isle ✲.	De Virry.

Lieutenans en second, Messieurs,

Le Comte de Turgot.	De Lorgeril.	Debrue.
De Malglaive ✲.	De Boussat.	De Duesme.

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Le Vicomte de la Touanne (Félix).	De Rancher.	Vernot.
	Dittmer.	Mercier.
Le Tavernier ✲.	Le Baron de Paraza ✲.	De Ruault.
Le Comte de la Touanne (Amédée).	Le Chev. de Tallenay.	De Ferbeaux ✲.
	Des Maisons ✲.	Salvaing, fils.
De Falaiseau ✲.	Le Vte. de Lancosme.	Thirion ✲.
Hisde la Salle ✲.	De Béthune.	Moulinier.
De Milange.	De Jarriges.	. . . . .
De Tauzia ✲.	Rigault de Rochefort.	

ÉTAT-MAJOR DE LA 2e. DIVISION DE CAVALERIE,

Rue de Grammont, n. 24.

Aides-de-Camp, MM.

M. le Vte. Digeon ✲ (G. ✲), Lieut. général, *Command. la Division.* — Escoffon ✲, *Capitaine.* . . . . ., *Lieutenant.*

M. le Vte. de Montélégier ✲ (C. ✲), Maréchal-de-camp, *Commandant la première Brigade.* — De Bernon ✲, *Capitaine.*

M. le Duc de Guiche ✲ (O. ✲), Mar.-de-camp, *Command. la 2e. Brigade.* — Le Vte. de Cherisey, *Lieut.*

Officiers de l'Etat-Major.

Le Cte. de la Roche-Aymon (Casimir), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*

M. le Chevalier de Tessières, } *Capitaines.*
M. Bellot de la Digne, }

Administration.

M. de Senneville ✲ ✲, *Sous-Intendant militaire.*

PREMIÈRE BRIGADE.

Etat-Major des Dragons, MM.

Le Comte de Saint-Chamans ✲ (C. ✲), Mar.-de-camp, *Colonel.*
Le Comte Meyronney ✲ (O. ✲), Colonel, *Lieutenant-Colonel.*

Le Comte de Saint-Belin Malain ✲ ✲, Lieut.-Col., } *Chefs d'escad*
Le Vte de Sinéty (O. ✲), } *d'escad*
Le Comte de Catuelan ✲, } *d'escad*
. . . . . , Lieutenant-Colonel, *Major.*

De Caqueray ✲ ✲. } *Adjud.-Majors*
Petit de Chemellier ✲. } *Majors*
Le Comte Louis de Saint-Chamans ✲, } *Majors*

Darguesse ✲ ✲, *Capit.-Trésorier.*
Bouvant ✲ ✲, *Capitaine d'habillem.*
Laman, Sous-Lieut., *Porte-Etendard.*
L'Abbé de Douhet de Sourzac, *Aumônier.*
Bugnottet, *Chirurgien-Major.*
Denoix ✲, } *Chirurgiens Aides-Majors.*
Peyre ✲. } *Chirurgiens Aides-Majors.*

Capitaines-Commandans, Messieurs,

Villain ✠ (O. ✠).
Dumesnil du Pineau (O. ✠).
Le Cte de Sarcus ✠.
Le Cte Cortois de Charnailles ✠.
Le Chev. Froissard de Broissia ✠.
Le Vte de Balincourt ✠.

Capitaines en second, Messieurs,

Le Comte Desréaulx ✠.
Le Cte de Bonneval ✠.
De Miribel ✠.
Manoury.
Lego ✠.
Morand de Galles ✠.

Lieutenans en premier, Messieurs,

Le Cte de Lalonde ✠.
Koller.
Desroches de Bournay ✠.
Reviers de Mauny.
D'Urringer ✠.
De Favernay.

Lieutenans en second, Messieurs.

De Châteaubriand. ✠.
Dole ✠.
Le Comte du Parc.
De Chazelles ✠.
De Lurieu ✠.
Bouchet de Grandmay.

Sous-Lieutenans, Messieurs.

De Lamotte.
Aubé.
Duliège d'Aunis.
De Laroquette.
De Tocqueville.
De Sainneville.
De Coataudon.
De Récourt.
De Villiers.
De Maurégard ✠.
De Lacour.
Le Cte d'Inguimbert (L).
Lebarbier de Tinan.
De Courcelles.
Randon de St-Martin ✠.
De Montagu.
Pisseau.
Valorge ✠.
Carillier ✠.
Thierry.
Maréchal.
Mortet.
Demornay.
D'Oraison.

Etat-Major des Chasseurs, Messieurs,

Le Comte de Polier ✠ (O. ✠), Mar.-de-camp, *Colonel.*
Le Baron de Moriès ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*

Le Cte d'Argout ✠ (O. ✠),
De Golstein (O. ✠), . . .
Le Baron Mouzin de Bernecourt ✠, ... } *Chefs d'esc*
Rouillé d'Orfeuil ✠ ✠, *Major.*
Le Comte d'Hozier ✠ ✠,
Le Comte de Gouvello ✠, } *Adjud. Maj.*
Jallot,

Virion ✠ ✠, *Officier d'habillement.*
Delin ✠ ✠, *Trésorier.*
Menu de Rochefond ✠, *Porte-Etendard.*
l'Abbé Ribot, *Aumônier.*
Belugon, *Chirurgien-Major.*
Courial, *Chirurgien Aide-Major.*
Vandewalle, *Chirurg. Aide-Major.*

Capitaines-Commandans, Messieurs,

De Saint-Sauveur ✠ ✠.
De Gidrol ✠ ✠.
Le Comte Delahaye de Ploger ✠.
De Suremain ✠.
D'André ✠.
Boubrain ✠.

Capitaines en second, Messieurs,

Le Ch. de Salmard ✠ ✠.
De Rocourt.
Le Vte d'Auberville.
De Mansigny ✠ (O. ✠).
De Tarragon ✠ ✠ ✠.
Pignon ✠.

Lieutenans en premier, Messieurs,

Noel.
Fizelier.
Le Comte de Pardieu ✠.
De Ribaud.
D'Osmond.
. . . . . .

Lieutenans en second, Messieurs,

De Cossette. — De Beaufort ✲. . . . . .
Le Comte Duplessis de Chatillon. — De Brobèque ✲. . . . . .

Sous-Lieutenans, Messieurs,

De Bricy. — Sombreuil de Villelume. — Boigues.
De Fleurieu. — Le Chev. de Villebois ✲. — De Clock.
De Cazenove. — Le Vte. de Coupigny. — Deludre.
De Nazon. — De la Motte Rouge. — Durieux de Marsaguet ✲.
Julia ✲. — De Croixmare. — Rouff.
Chabert de Fondville. — De Suremain (V.-J.). — Boudinhon ✲.
De Lenox ✲. — Castillon de Saint-Victor. — Vuillaume.
D'Auzac. — De Saint-Simon. — Vidichers.

DEUXIÈME BRIGADE.

Etat-Major des Lanciers, MM.

Talon ✲ (O. ✲), Maréchal-de-Camp, *Colonel.*
De Rigny ✲ ✲, *Lieutenant-Colonel.*

De Plessen ✲ ✲, De Puységur ✲, De Chavannes ✲, *Chefs d'escadr.*
De la Rosière ✲ ✲, *Major.*
Poinsot ✲, Verrier ✲, De Piessac ✲, *Adjudans-Maj.*

Marchais, Capitaine, *Trésorier.*
Vincent ✲ ✲, *Capitaine d'habillem.*
Gardien ✲, *Lieut. Porte-Etendard.*
L'Abbé Raynaud, *Aumônier.*
Dufourg ✲, *Chirurgien-Major.*
Bordes, Gaulay, *Chirurgiens Aides-Majors.*

Capitaines-Commandans, Messieurs,

D'Ecquevilly ✲. — Morgan de Frucourt ✲ ✲. — Prevost ✲.
De Saint-Amans ✲ ✲. — De Verdalle ✲ ✲. — De Guichen ✲.

Capitaines en second, Messieurs,

De Cunchy. — De Vaudreuil. — Barton-Duclos ✲ ✲.
De Balincourt ✲. — d'Oysonville ✲. — Péronnet ✲.

Lieutenans en premier, Messieurs,

De Vissery. — De Caumont. — De Cadignan ✲.
De Rogier ✲. — Dubouchage. — De Ségur.

Lieutenans en second, Messieurs,

De Marbais. — De Chandennier ✲. — De Rivocet. ✲.
De Boutry ✲. — d'Esclignac. — Bouvier.

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Petit de la Montagne ✲. — Fournier. — Digeon.
De Caillebot-Lasalle. — De Reignac ✲. — De la Farre.
D'Estampes, Edgard. — D'Estampes, Louis. — Gagnon ✲.
De Saint-Phalle. — De Maignant. — Passy.
De Saint-Denis ✲. — Lautré. — Debellegarde.
De Fagan. — Brulé ✲. — De Cressolles.
D'Ogeron ✲. — Boilay. — Barte.
De Brachet. — De Valmer. — De Castelverd ✲.

Etat-Major des Hussards, MM.

Le Comte de Vence ✠ (O. ✠), Mar.-de-camp, *Colonel.*
Le Comte d'Hautpoul ✠, *Lieutenant-Colonel.*

De Muller ✠ (O. ✠), Le Marquis de Preissac ✠, De Romanet ✠ — *Chefs d'escad.*
Le Comte de Bony ✠ (O. ✠), *Major.*
Le Vte. de Courtais ✠, Le Chev. de Flamerans ✠, Le Cte Théas de Thorane ✠ — *Adjud. Majors.*

Méjean ✠, Sous-Lieut., *Trésorier.*
Bourgeois ✠, *Capitaine d'habillem.*
Gardien ✠, Lieut., *Porte-Etend.*
L'Abbé Faivre.
De Grusse, *Chirurgien-Major.*
Guillon, David — *Chirurgiens Aides-Majors.*

Capitaines-Commandans, Messieurs,

Le Vte de Breuil (O. ✠). Budan (O. ✠). De Bourge ✠ (O. ✠). Loaisel ✠. Le Cte de la Bourdonnaye. De Tournon.

Capitaines en second, Messieurs,

Le Brun ✠. Ducroc de Chabannes ✠. Le Comte des Montiers de Merinville ✠. De Sommariva ✠. Le Cte de Grasse ✠. Maublanc-de-Chiseuil.

Lieutenans en premier, Messieurs,

Panon du Hazier ✠. De Rilliet ✠. Herval de Vasouy ✠. Le Cte Delort Serignan ✠. Thevenot. De la Vigne ✠.

Lieutenans en second, Messieurs,

Le Vte de Mouchalin de Lombard ✠. Berthier, Comte de la Salle. Le Comte de Kercado ✠. Le Comte de Chamoy ✠. Destouches. . . . . .

Sous-Lieutenans, Messieurs,

Le Marquis de Saint-James. De Saint-Vanant. Le Cte de Chabrillan. Le Comte de St.-Maure Montausier. Julien. Le Marquis de Besplas. Rioult de la Neuville. De Bois-Guilbert. Le Comte du Bouzet ✠. De Courteilles ✠. Péan de Saint-Gilles. Asselin de Villequier. Janvre de Bernay. De Rissan ✠. Scherer. Le Comte de Puységur. Vallet, Comte de Villeneuve Guibert. Dufour de Longuerue. Dreux de Naufré. René ✠. Ménager. . . . .

RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED.

État-Major, Messieurs,

Le Baron Paillhou ✲ (C. ✲), *Colonel.*
Le Blanc de la Combe (O. ✲), *Lieutenant-Colonel.*
Le Baron Mallet de Trumilly ✲,
Bosquelle ✲ (O. ✲), } *Chefs de Bataillon.*

Le Marquis de Chambray ✲, *Major.*
Duperché de Mesnilhaton ✲ (O. ✲), *Capitaine-Adjudant-Major.*
Lesterpt ✲, *Capitaine d'habillement.*
Ledru, *Capitaine-Trésorier.*
Brun, *Lieutenant Porte-Drapeau.*
Platel, *Sous-Adjudant-Major.*
L'Abbé Delaunay, *Aumônier.*
Laurent ✲, *Chirurgien-Major.*

Première Compagnie.

Moreton de Chabrillan ✲, *Capitaine-Commandant.*
Damens ✲, *Capitaine en second.*
Vuillieret de Brotte, *Lieut. en premier*
Marion, *Lieutenant en second.*

Deuxième Compagnie.

Brussel de Brulard ✲, *Capitaine-Commandant.*
Delattre-d'Aubigny, *Capitaine en sec.*
Gaudon ✲, *Lieutenant en premier*
Richard, Comte de Rochelines, *Lieut en second.*

Troisième Compagnie.

De Cazaux ✲, *Capitaine-Command*
Bousson ✲, *Capit en second.*
Dubos de Gribauval, *Lieutenant e premier.*
De Sévérac, *Lieutenant en second.*

Quatrième Compagnie.

De Lorimier ✲, *Capitaine-Comman*
Le Cardinal de Keruier ✲, *Capitaine en second.*
Blanchard, *Lieutenant en premier.*
Lelievre, *Lieutenant en second.*

Cinquième Compagnie.

Jamart ✲, *Capitaine-Commandant*
De Bigault Défouchers de Granrut ✲ ✲, *Capitaine en second.*
Rochet, *Lieutenant en premier.*
Thierry, *Lieutenant en second.*

Sixième Compagnie.

Doquin de Saint-Preux ✲, *Capitaine-Commandant.*
Olivard, *Capitaine en second.*
Le Chev. de Lamonneraye, *Lieutenant en premier.*
Liby, *Lieutenant en second.*

Septième Compagnie.

Admyrauld ✲, *Capit.-Commandant.*
Boisy de Villargennes ✲, *Capitaine en second.*
Orieu-Diancourt, *Lieut. en premier.*
Sleuart, *Lieutenant en second.*

Huitième Compagnie.

De Puymirol ✲, *Capit.-Commandant.*
Boistard ✲, *Capitaine en second.*
Ardoin, *Lieutenant en premier.*
Pernety, *Lieutenant en second*

Escouade d'Ouvriers.

Bouquel, Chev. de Beauval, Lieutenant en 1er., *Commandant l'Escouade.*

RÉGIMENT D'ARTILLERIE A CHEVAL.

État-Major, Messieurs,

Le Marquis d'Hautpoul ✠ (C. ✠), *Colonel.*

De Laporte ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*

Le Comte d'Esclaibes d'Hust ✠ ✠, } *Chefs d'Escadron.*
Le Vicomte Ducos de Lahitte (O. ✠), }

De Chatembrun ✠ ✠, *Major.*
De Fremond de la Merveillère ✠, *Capitaine Adjudant-Major.*
Faure ✠, *Capitaine Trésorier.*
Le Chevalier de Ligondès ✠ ✠, *Lieutenant Sous-Adjudant-Major.*
De Lupé, *Lieutenant, Officier d'habillement.*
De Saint-Pern ✠, *Lieutenant Porte-Etendard.*
L'Abbé Hervieux, *Aumônier.*
Chamerlat, *Chirurgien-Major.*

Première Compagnie.

Le Baron de Foucauld ✠, *Capitaine-Commandant.*
De Fontanès ✠, *Capitaine en second*
De Provigny ✠, *Lieut. en premier.*
Le Chev. Chabert de Prailles (O. ✠), *Lieutenant en second.*

Seconde Compagnie.

Le Chevalier de Tournemine (O. ✠), *Capitaine-Commandant.*
De Crevecœur ✠, *Capitaine en sec*
De Sotomayor, *Lieutenant en premier*
. . . . . *Lieutenant en second.*

Troisième Compagnie.

Legendre ✠, *Capitaine-Command.*
De Julvecourt, *Capitaine en second.*
D'Auserville ✠, *Lieutenant en premier.*
. . . . . ., *Lieut en second.*

Quatrième Compagnie.

Pertusier ✠, *Capitaine-Commandant.*
Le Comte de Grave, *Capit. en second.*
. . . . . ., *Lieutenant en premier.*
De Sers, *Lieut. en second*

RÉGIMENT DU TRAIN D'ARTILLERIE.

Etat-Major, Messieurs,

De Bérauville ✠ (O. ✠), Lieutenant-Colonel, *Commandant.*
Piédecocq ✠ ✠, *Major.*

Canel ✠, *Capitaine Adjudant-Major.*
Le Chevalier Marin ✠, *Lieutenant Trésorier.*
François ✠, *Sous-Lieutenant-Sous-Adjudant-Major.*
Lavertu, *Sous-Lieutenant Porte-Etendard.*
Gaugiran ✠, *Lieutenant d'habillement.*
L'Abbé Serpeille, *Aumônier.*
Boileau ✠, *Chirurgien-Aide-Major.*

Première Compagnie.

Pigniere ✠, *Capitaine.*
Le Leuvre, *Lieutenant.*
Charles ✠, *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

Poitevin Delamotte ✠, *Capitaine.*
Bisson, *Lieutenant.*
Vauthier, *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie.

Etienne ✲, *Capitaine.*
Vauthier, *Lieutenant.*
Beudet, *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.

Boutry ✲, *Capitaine.*
Bellouard ✲, *Lieutenant.*
Bottiel, *Sous-Lieutenant.*

Cinquième Compagnie.

Joblot ✲, *Capitaine.*
Millerand ✲, *Lieutenant.*
Janroch ✲, *Sous-Lieutenant.*

Sixième Compagnie.

Le Vicomte de Barjac, *Capitaine.*
Vanderef ✲, *Lieutenant.*
Delacour ✲, *Sous-Lieutenant.*

Professeurs à l'Ecole, Messieurs,

Brianchon ✲, *Professeurs de mathématiques.*
Francfort, *Répétiteur.*
Aboilard, *Professeur de dessin.*

Employés, Messieurs,

Mennechet, *Garde d'Artillerie de seconde Classe.*
Devinat ✲, *Garde d'Artillerie de troisième classe.*
Brasseur, *idem.*
Gérin ✲, *Maître Artificier.*
François, dit Valenciennes, *Sous-Chef des Ouvriers d'état.*

HÔPITAL MILITAIRE DE LA GARDE ROYALE,

Sous la police de M. le Chev. du Bouchet ✲✲, *Sous-Intendant militaire.*

Rue Chantereine, *n.* 36.

M. Montigny, *Directeur.*
M. l'Abbé Mennessiére, *Aumônier.*

Médecins.

M. Bagnéris ✲, *Médecin en chef.*
M. Reguault ✲, *Médecin en chef, adjoint.*
M. Coutanceau ✲, *Médecin ordinaire.*

Chirurgiens.

M. le Baron Larrey (C. ✲), *Chirurgien en chef.*
M. Fabar ✲,
M. Chédieu,
M. Gimelle,
} *Chirurgiens, Aides-Majors.*

Pharmaciens.

M. Malatret ✲, *Pharmacien en chef.*
M. Chargrasse, *Pharmacien Major.*
M. Hannoye, *Pharmacien, Aide-Major.*

SECTION VII.

GENDARMERIE ROYALE DE FRANCE.

Ce corps forme six inspections et vingt-quatre légions, qui font le service des départemens. Le service du département de la Seine, des voyages, chasses et résidences du Roi est affecté à la première légion.

La Gendarmerie royale est divisée en 1600 brigades à cheval et 650 brigades à pied. La force totale du corps s'élève à 13985 hommes, dont 597 officiers, savoir : 24 colonels, 96 chefs d'escadron et capitaines, et 477 lieutenans, les trésoriers compris.

532 maréchaux-des-logis,
1068 brigadiers,
8000 gendarmes et trompettes, } *à cheval.*

216 maréchaux-des-logis,
434 brigadiers,
3138 gendarmes et tambours, } *à pied.*

Il y a six inspecteurs généraux du grade de lieutenant général ou de maréchal-de-camp.

Inspecteurs généraux.

M. Damas (Et.-Franç.) ✲ (C. ✲),
M. le Comte de Lagrange (J.) ✲ (G. ✲),
M. le Baron Margaron (P.) ✲ (C. ✲), } *Lieut. gén.*

M. le Baron Janin ✲ (O. ✲).
M. le Baron Bonnemains ✲ (C. ✲).
M. le Baron Delaître ✲ (O. ✲). } *Maréchaux-de-camp.*

PREMIÈRE LÉGION.

Compagnie des chasses, voyages et résidences royales.

M. Clément ✲ (O. ✲), *Colonel*, à Paris.

Clément fils (Cl.-Jos.) ✲, *Chef d'Escad. Command.*
De Gournay d'Arnouville ✲, *Capitaine.*
Lambert de Barive, *Lieut.*,
De la Rochette, *Lieutenant*,
Martenot de la Martinière, *id.*,
Clément (Ch.-Hug), *idem*,
Maire ✲, *id.*
Bourquelot ✲, *Lieut., Trés.* } à Paris.

Compagnie de la Seine.

Le Roy ✲, *Chef d'Escad. Command*, à Paris.
Pruvost ✲ ✲, *Capit. en 2e.*, idem.
De Fromont, *Lieut.*, à Paris
Raffé ✲ ✲, *Lieut., Trés.*, à Paris.
Gallie ✲, *Lieutenant*, à Saint-Denis.
Desperriers, *Lieut.*, à Passy.
Folliot de Fierville, *Lieut.*, à Charenton.
Prévost, *idem*, à Sceaux.

DEUXIÈME LÉGION.

M. le Baron de Charlus ✲ (O. ✲), *Colonel*, à Versailles.

Comp. de Seine et Oise.
- Paillette ✠, *Chef d'Esc. Command*, à Versailles.
- De Nayrod, ✠. *Lieut.*, id.
- Dumalletra ✠, *Lieuten. Trésorier*, idem.
- Dambron ✠, *L.*, à Corbeil.
- Dabry ✠. *id.*, à Etampes.
- Regardin ✠✠. *id.*, à Mantes.
- Dubois-de-Moulignon, *id.*, à Pontoise.
- Carette, *id.*, à Rambouillet.

Comp. du Loiret.
- Jomard ✠, *Cap.*, à Orléans.
- Gascoing de la Charnaye ✠. *Lieutenant*, idem.
- Bouteillier, *Lieut. Trés.*, id.
- Lecoq. *Lieut.*, à Gien.
- De Nesle, *id.*, à Montargis
- Simonnin ✠, *id.*, à Pithiviers.

Comp. de l'Oise.
- Saal ✠✠, *Capit.*, à Beauvais.
- De Rencogne, *Lieut.*, id.
- O Carroll. *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Thorel, *Lieut.*, à Clermont.
- Lepine, *S. L.*, à Compiègne.
- Hayaert. *id.*, à Senlis.

Comp. de Seine et Marne.
- Alexandre de Saint-Balmont, ✠ *Cap.*, à Melun.
- D'Anglars, *Lieut.*, id.
- Dupouy de Bonnegarde, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
- Guilmoto-Closneuf, *Lieut.*, à Coulommiers.
- Cochet de Savigny ✠, *id.*, à Fontainebleau.
- Mahot de Gemasse, *id.*, à Meaux.
- Challemaison ✠, *L.* à Provins.

TROISIÈME LÉGION.

M. le Baron Lefaivre ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Caen.

Comp. du Calvados.
- Delaleu ✠ (O. ✠), *Chef d'Esc. Command.*, à Caen.
- Tegras des Jardins ✠, *L.*, id.
- Lecordier, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Trouillet de la Chaux ✠, *Lieut.*, à Lisieux.
- Couraye Duparc, *idem*, à Bayeux.
- Letellier de Blanchard ✠, *idem*, à Falaise.
- Billard, *id.*, à Pont-l'Evêque.
- Deponlinière ✠, *id.*, à Vire.

Comp. de la Manch.
- Pelecier ✠✠, *Cap.*, à S.-Lô.
- Begué. *Lieut.*, id.
- De Reys, *Lieut.*, *Trésor.*, id.
- De Cordoue de Cordes, *Lieut.*, à Valogne.
- Convez, *id.*, à Mortain.
- Vaultier. *idem*, à Coutances.
- Lepetit de Montfleury ✠, *id.*, à Cherbourg.
- Loisel de Précourt, *idem*, à Avranches.

Comp. de la Seine-Infér.
- Hautelin ✠, *Capit.*, à Rouen.
- Harembert ✠. *Lieut.*, id.
- De la Fosse ✠, *Lieuten. Trésorier*, idem.
- Mayeu ✠, *Lieuten.*, au Hâvre.
- Le Soudier de Saint-Blaise, *id.*, à Dieppe.
- Dimbleval ✠, *idem*, à Neuchâtel.
- Lecoffre, *id.*, à Yvetot.

Comp. de l'Eure.
- Pecauld de Changin ✠. *Cap.*, à Evreux.
- Beaumont ✠. *Lieutenant*, idem.
- Richier ✠. *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Depostis du Houlbec ✠, *idem*, aux Andelys.
- Delalarre ✠, *id.*, à Bernay.
- Micalemier, *idem*, à Louviers
- De Larouvraye ✠, *id.*, à Pont-Audemer.

Arrond. mar. du Hâvre.
- Brunet de la Charrie ✠, *Capitaine*, à Cherbourg.
- Cledat ✠, *Lieut.*, au Hâvre.
- Salon, *Lieutenant*, *Tresorier*, à Cherbourg.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Kuhn ✠, *Col.*, à Alençon.

Comp. de l'Orne.
- Charlier de Vrainville ✠ (O. ✠), *Chef d'Escad. Command.*, à Alençon.
- Vezien de Champagne, *Lieutenant*, id.
- Vincent, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Dormant, *Lieut.*, à Mortagne.
- De Verdun, *id.*, à Argentan.
- Guyon de Guigny ✠, *id.*, à Domfront.

Comp. de la Mayenne.
- De Saint-Germain ✠, *Cap.*, à Laval.
- Ponthieu, *Lieut.*, id.
- Nivoche, *Lieut. Trés.*, id.
- Mascarene de le Zoualhe ✠, *L.*, à Château-Gontier.
- Bernet ✠, *id.*, à Mayenne.

Comp. d'Indre et Loir.
- De Caquerai ✠, *Capitaine*, à Chartres.
- Guilegoz ✠, *Lieut.*, idem.
- Saintrane ✠, *L. Trésor.* id.
- Leleu Delmé, ✠, *Lieut.*, à Châteaudun.
- Boban ✠, *id.*, à Dreux.
- Potet ✠, *id.*, à Nogent-le-Rotrou.

Comp. de la Sarthe.
- De Curel ✠, *Cap.*, au Mans.
- De Saulty, *Lieut.*, idem.
- Cartault, *Lieut. Trés.*, id.
- Leroi (J.), *id.*, à la Flèche
- Dornay ✠, *id.*, à Mamers.
- Jousset de l'Epine, *idem*, à Saint-Calais.

CINQUIÈME LÉGION.

M. le Comte de Bellon ✠, *Colonel*, à Rennes.

Comp. d'Ille et Vilaine.
- De Gascq ✠ (O. ✠). *Chef d'Esc. Comm.*, à Rennes.
- Bourjot, *Lieut.*, idem.
- Mignotte ✠ ✠, *Lieuten. Trésorier*, idem.
- Ulfran de Picquot ✠, *Lieut.* à Redon.

Suite d'Ille-et-Vil.
- Després de la Morlaix ✠, *Lieutenant*, à Fougères.
- André ✠, *idem*, à Monfort.
- Lecourt de Sainte-Marie ✠, *idem*, à Saint-Malo.
- Desgrieux ✠, *idem*, à Vitré

Comp. des Côtes du Nord.
- Le Comte Bastier ✠, *Capit.*, à Saint-Brieuc.
- Gardin de la Bourdonnaye ✠, *Lieut.*, idem.
- Chevalier-Ruffigny. *Lieutenant Trésorier*. idem.
- De Combarel. *L.*, à Dinan.
- De Pompery, *id.*, à Guingamp.
- Tassy ✠, *id.*, à Lannion.
- Aubert de Vincelles ✠, *id.*, à Loudéac.

Comp. du Finistère.
- De la Chastre ✠, *Capitaine*, à Quimper.
- Legoazre de Toulgoët ✠, *Lieut.*, id.
- Noël ✠, *Lieut., Trés.*, idem.
- De Lentivy. *idem*, à Brest.
- Pilet ✠, *idem*, à Châteaulin.
- Guerrif ✠, *id.*, à Morlaix.
- De Ploeuc ✠, *id.*, à Quimperlé.

Arrond. mar. de Brest.
- Vernier de Byans ✠, *Capitaine*, à Brest.
- Carrel. *Lieutenant*. idem.
- Dubin, *Lieut. Trésor.*, idem.

SIXIÈME LÉGION.

M. de Fesques, Marquis de la Roche-Bousseau ✠, *Col.*, à Angers.

Comp. de Maine et Loire.
- Petit-Jean de Rancourt ✠ ✠. *Chef d'Escad. Commandant*, à Angers.
- Frédéric ✠, *Lieut.*, idem.
- Pétion, *Lieutenant*, *Trésorier*. idem.
- De Kermar ✠, *L.*, à Beaugé.
- De Suyrol ✠, *id.*, à Beaupréau.
- Hamont, *Sous-Lieut.*, à Saumur.
- Lenglet de Percel ✠, *id.*, à Segré.

Comp. de la Loire Inférieure.
- Faye ✠ ✠. *Capit.*. à Nantes.
- Fimery ✠, *Lieuten.*, idem.
- Gays, *Lieut. Trésor.*, id.
- Gougeon ✠, *Lieuten.*, à Ancenis.
- Maubant, *Lieut.*, à Château-Briant.
- Defresne ✠. *id.*, à Paimbœuf.
- Massabiau ✠ ✠, *id.*, à Savenay.

Comp. du Morbihan.
- Marie ✠, *Capitaine*, à Vannes.
- De Pontavice. *Lieut.*, idem
- Dupont, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Hardy de Largère ✠, *idem*, à Pontivy.
- Chesneau, *id.*, à Lorient.
- Culloch de Killis ✠, *id.*, à Pibermel.

Arrond. marit. de Lorient.
- Lemuet ✠, *Capitaine*, à Lorient.
- Deponthual ✠, *Lieut.*, idem.
- Blaret, *Lieut.*, *Trésorier*.

SEPTIÈME LÉGION.

M. Jameron ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Tours.

Comp. d'Indre et Loire.
- Jobal de Pagny ✠, *Chef d'Esc. Command.* à Tours.
- Huart, *Lieut.*, idem.
- L'Evêque de Vilmorin, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- François ✠, *id.*, à Chinon.
- Guerineau ✠, *id.*, à Loches.

Comp. de Loir et Cher.
- Hay, *Capitaine*, à Blois.
- Coussillan ✠, *Lieut.*, id.
- Huguet, *Lieut.*, *Trésor.*, id.
- Guilmin, *id.*, à Romorantin.
- Terrier de la Jolive ✠, *id.*, à Vendôme.

Comp. de la Vienne.
- De Truchis du Mole ✠, *Capitaine*, à Poitiers.
- Castin-Guerin de la Madelaine ✠, *Lieut.*, idem.
- Pernet ✠, *L.*, *Trésor.*, id.
- Dumas ✠, *Lieut.*, à Civray.
- Loiseau du Buisson, *idem*, à Châtellerault.
- Didion ✠, *id.*, à Loudun.
- De Vielhans ✠, *id.*, à Montmorillon.

Comp. de l'Indre.
- De Vaugiraud, *Capitaine*, à Châteauroux.
- Ferrand de la Forest, *L.*, id.
- Brindeau ✠, *L.*, *Trésor.* id.
- Caurier, *Lieut.*, au Blanc.
- De Brossard, *id.*, à Issoudun.
- Devaux, *id.*, à la Châtre.

HUITIÈME LÉGION.

M. le Vicomte Foucauld de Malambert ✠ ✠, *Colonel*, à Moulins.

Comp. de l'Allier
- Cadudal, *Chef d'Escadron Command.*, à Moulins.
- Merle de la Brugière, *L.* id.
- Lebricquir, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Millot ✠, *L.*, à Montluçon.
- Chassy ✠, *id.*, à Gannat.
- Preaud, *idem*, à Lapalisse.

Comp. du Puy-de-Dôme.
- Serianne ✠ ✠, *Capit.*, à Clermont.
- Tassy de Montluc (O. ✠), *Lieutenant*, idem.
- Wimy, *Sous-Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Roux, *Lieut.*, à Ambert.
- Carrère ✠, *id*, à Issoire.
- Roux de Lusson, *id.*, à Riom.
- Gourjon ✠, *id.*, à Thiers.

Comp. de la Nièvre.
- Coste aîné ✠ ✠, *Capit.*, à Nevers.
- Coste, (V.) ✠, *Lieut.*, id.
- Mahé, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Marchant ✠, *L.*, à Clamecy.
- Le Comte de Percy, *idem*, à Château-Chinon.
- Theyron ✠, *idem*, à Cosne.

Comp. du Cher.
- De Lampinet ✠, *Capit.*, à Bourges.
- De Boucher *Lieut.*, idem.
- Taillard ✠, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Gulfeldt-Tourville ✠, *Lieutenant*, à S.-Amand.
- Durhone ✠, *id.*, à Sancerre.

NEUVIÈME LÉGION.

M. Renou Labrune ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Niort.

Comp. des Deux-Sèvres.
- Barbier ✠ (O. ✠), *Chef d'Escadron*, *Commandant*, à Niort.
- Grandsaignes d'Hauterive ✠, *Lieut.*, id.
- Vollant, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- De Couhé de Lusignan, *Lieutenant*, à Parthenay.
- Bizot, *id.*, à Bressuire.
- Decaix, *id.* à Melle.

Comp. de Bourb.-Vendée.
- Guérin d'Agon ✠, *Cap.*, à Bourbon-Vendée.
- Dussuc, *Lieutenant*, idem.
- Jean, *Lieut.*, *Trésorier*, id.
- Pasquet de la Venchère, *Lieut.*, à Fontenay.
- Lacroix, *id.*, aux Sables-d'Olonne.
- Podevin, *id.*, aux Herbiers.

Comp. de la Char. Inférieure.
- Carrelet ✠, *Capitaine*, à la Rochelle.
- De Chargere ✠, *Lieuten.*, idem.
- Babin, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
- Rivals, *Lieut.*, à Jonzac.
- Derazes, *id.*, à Marennes.
- Gourdon de Larchenault, *idem*, à Rochefort.
- Fourceaux de Jallais, *id.*, à Saintes.
- Delavoyrie, *id.*, à St.-Jean-d'Angely.

Arrond. mar. de Rochefort.
- Duchalard ✠, *Capitaine*, à Rochefort.
- Vincent d'Ecqueviley, *L.*, idem.
- Rivière, *Lieutenant Trésorier*, idem.

DIXIÈME LÉGION.

M. le Baron de Rayne ✠, *Colonel*, à Bordeaux.

Comp. de la Girond.
- Pressac ✠ (O.✠), *Chef d'Esc. Command.*, à Bordeaux.
- Bonneau ✠, *Lieut.*, idem.
- Mouchoux, *Licuten.*, *Trésorier*, idem.
- Lombard, *Lieut.*, à Lespare.
- Delachapelle ✠, *id.*, à Bazas.
- Lantier, *id.*, à Blaye.
- Bourgoing de Daitte ✠, *id.*, à la Reole.
- Delaplace de Langes, *Lieutenant*, à Libourne.

Comp. de la Charente.
- Gimel ✠, *Capitaine*, à Angoulême.
- Gastebois de Marignac, *Lieutenant*, id.
- Pons, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
- De Marin ✠, *Lieuten.*, à Cognac.
- Couhé de Luzignan (E. D.), à Barbezieux.
- Cateloux, *S.-Lieut.*, à Ruffec.
- Montois, *id.*, à Confolens.

Comp. des Landes.
- Dovergne ✠, *Capitaine*, Mont-de-Marsan.
- Poncet, *Lieut.*, idem.
- Chauvin, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Macari ✠, *Lieut.*, à Dax.
- Lacrompe de la Boissière, *idem*, à S.-Sever.

Comp. Basses-Pyrén.
- Tavernier ✠, *Cap.*, à Pau.
- Perrier ✠, *Lieutenant*, idem.
- Maynard, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Le Roy (L.), *L.*, à Bayonne.
- Capdeville, *id.*, à Mauléon.
- Jacquinot ✠, *id.*, à Orthez.
- Leconte Dolonde, *idem*, à Oloron.

ONZIÈME LÉGION.

M. le Baron de la Motte Guery ✠ (C.✠), *Col.*, à Limoges.

Comp. de la Haute-Vienne.
- De Sanzillon ✠, *Chef d'Esc. Command.*, à Limoges.
- Barbier, *Lieut.*, idem.
- Perret, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Mangin, *id.*, à Bellac.
- Charpentier, *id.*, à Saint-Yrieix.
- Meynard Dequeilhe ✠, *id.*, à Rochechouart.

Comp. de la Creuze.
- Leroy ✠, *Capit.*, à Guéret.
- Puinesge, *Lieut.*, id.
- Maignien, *Lieuten.*, *Trés.*, idem.
- Bermondet de Cromières ✠, *Lieut.*, à Aubusson.
- Aimex de Noyant, *idem*, à Bourganeuf.
- Normand, *idem*, à Boussac.

Comp. de la Dordogne.
- Le Chev. Cruzy de Marcillac ✠ ✝, *Cap.*, à Périgueux.
- Chadouteaud ✠, *L.*, id.
- Michaud, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- De Combarel ✠, *Lieuten.*, à Bergerac.
- Le Carlier de Veslud ✠, *id.*, à Nontron.
- Bardy Fourtou ✠, *id.*, à Riberac.
- Palustre ✠, *id.*, à Sarlat.

Comp. de la Correze
- Bordes ✠ ✠, *Capitaine*, à Tulle.
- De Roux de Romain ✠, *Lieutenant*. idem.
- Michel, *Lieut.*. *Trés.*, id.
- De la Garde, *Lieut.*, à Brives.
- Dusarray, *idem*, à Ussel.

DOUZIÈME LÉGION.

M. le Baron de la Roque ✠ (C. ✠) *Colonel*, à Cahors.

Comp. du Lot.
- De Lascous ✠ ✠, *Chef d'Escad. Command.*, à Cahors.
- Duhil de la Jouardais, *Lieut.*, idem.
- Suisse, *Lieut.*, *Trés.*, idem.
- Petit, *id.*, à Figeac.
- De Pelacot ✠, *id.*, à Gourdon.

Comp. de Lot et Garonne.
- Grandchamp ✠, *Cap.* à Agen.
- Fave, *Lieutenant*, idem.
- Arbouin, *Lieut.*, *Trés.*, id
- Lafargue. *Lieut.*, à Nerac.
- De Laporte ✠, *id.*, à Marmande.
- Levesque, *Lieut.*, à Villeneuve-d'Agen.

Comp. de l'Aveyron.
- . . . . . *Capitaine*, à Rhodès.
- Daugnac. *Lieutenant*, id.
- Merle de la Brugière (J.B.), *Lieut.*, *Trés.*, idem.
- Laserre Durouxel, *Lieut.*, à Espalion.
- Fremeau ✠, *id.* à Milhau.
- D'Adhemar, Vicomte de Pannat ✠, à St.-Afrique
- . . . *id.*, à Villefranche.

Comp. du Cantal.
- Yvernault, ✠, *Cap.*, à Aurillac.
- Ravenez ✠. *Lieutenant*, id.
- Lecareux, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Benoît, *Lieutenant*, à Murat.
- Gorse. *id.*, à Mauriac.
- De Tremenge Laroussière ✠, *id.*, à Saint-Flour.

TREIZIÈME LÉGION.

M. le Baron Desargus ✠ (O. ✠), *Col.*, à Toulouse.

Comp. de la Haute-Garonne.
- De la Martellière ✠, *Chef d'Esc. Comm*, à Toulouse.
- De Gestas. *Lieut.*, id.
- Dupuis, *Lieuten. Trésorier*, idem.
- Boulnois, *Lieut.*, à Villefranche.
- Guizable, *id.*, à Murat.
- Suere, *id.*, à St-Gaudens.

Comp. de Tarn et Garonne.
- Clément ✠, *Capit.*, à Montauban.
- Maynard, *Lieuten.*, idem.
- Demange, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Bousquet, *Lieutenant*, à Moissac.
- Labat. *id.*, à Castel-Sarrazin.

Comp. du Gers.
- Dumaine ✠, *Capitaine*, à Auch.
- De Broqueville ✠, *Lieutenant*. idem.
- Peylabere ✠ ✠, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
- Macon, *Lieut.* à Lombez.
- Degoret des Fournieres, *id.*, à Condom.
- Dangla. *id.* à Lectoure.
- Velay ✠, *idem*, à Mirande.

Comp. des Hautes Pyren.
- Marquis ✠, *Capit.*, à Tarbes.
- Maurel de la Pomarede, *Lieutenant*, idem.
- Lemonnyer ✠, *Lieuten.*, *Trés.*, idem.
- Donon. *Lieut.*, à Argelés.
- Henrionnet ✠, *Lieutenant*, à Bagnères.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. le Bas de Bouclans ✠ ✠, *Col.*, à Carcassonne.

Comp. de l'Aude.
- De Golbery ✠ ✠, *Chef d'Esc. Comm.*, à Carcass.
- Millaudon Conudrier ✠, *Lieut.*, idem.
- Aubry Dubourquet, *Lieut.*, *Tresorier*, idem.
- Vimort ✠, *Lieut.*, à Castelnaudary.
- Gueudain, *idem*, à Limoux.
- Destutt, *idem*, à Narbonne.

Comp. du Tarn.
- Stievenard ✠, *Capit.*, à Alby.
- Jammé-de-Segesy, *Lieut.* id.
- Poncelle, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Duperier de Lislefort, *Lieutenant*, à Castres.
- Boissy – Dubois, *idem*, à Lavaur.
- Adhémar de Lantagnac ✠, *id.*, à Gaillac.

Comp. des Pyrén. Orient.
- De Lamolère ✠, *Cap.*, à Perpignan.
- Jourdain de Miglos ✠, *Lieutenant*, idem.
- Solleret, *Lieuten. Trésorier*, idem.
- Gorauflaux ✠, *L.*, à Prades.
- Gourgas, *id.*, à Céret.

Comp. de l'Ariège.
- Lepellerin, Vicomte de Gaville ✠, *Cap.*, à Foix.
- Dupac, *Lieut.*, idem.
- Lepages, *Lieut.*, *Tréso.* id.
- De Madron, *L.*, à Pamiers.
- Roddier ✠ (O. ✠), *id.* à S.-Girons.

QUINZIÈME LÉGION.

M. Cachedenier, Baron de Vassimon, ✠ ✠, *Col.*, à Nismes.

Comp. du Gard.
- Aubriot ✠ ✠, *Chef d'Escad. Command.*, à Nismes.
- Delbos ✠, *Lieut.*, idem.
- Jacob, *Lieut. Trésorier*, id.
- Dechevalier ✠, *Lieut.* au Vigan.
- Rolland, *idem*, à Alais.
- Caysergues de la Labaume ✠, *id.*, à Uzès

Comp. de l'Ardèche.
- Fabre – Delavalette ✠ ✠, *Capitaine*, à Privas.
- Chateauneuf ✠ ✠, *Lieut.*, id.
- Thierry (M. A.), *Lieuten. Trésorier*, idem.
- Bolangier *Lieut.*, à Tournon.
- Godet, *id.*, à l'Argentière.

Comp. de l'Hérault.
- De Lascous ✠ ✠, *Capit.*, à Montpellier.
- Depages, *Lieut.*, id.
- Poupart, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Galabert ✠, *L.*, à Béziers.
- Jourda-Devaux, Vte. de Fulletier ✠, *id.*, à Lodève.
- Focras de la Neuville ✠, *id.*, à Saint-Pons.

Comp. de la Lozere.
- Bonjour ✠, *Capit.*, à Mende.
- Le Chevalier du Bay, *Lieut.*, idem.
- Edouin, *Lieutenant Trésorier*, idem.
- Rey Demorande ✠, *Lieutenant*, à Florac.
- Lancreau de Piard ✠, *id.*, à Marvejols.

SEIZIÈME LÉGION.

M. Picard ✠ (O. ✠), *Col.*, à Marseille.

Comp. des B. du Rhône.
- Sautereau ✠, *Chef d'Esc.*, *Comm.*, à Marseille.
- Laubion, *Lieutenant*, idem.
- Caillou, *Lieuten. Trésorier*, idem.
- Delaye, *Lieut.*, à Aix.
- Montolieu, *id.*, à Tarascon.

Comp. de Vaucluse.
- Viervil ✠, *Capitaine* à Avignon.
- Blanc, *Lieutenant*, idem.
- Chauchard, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Briot, *Lieutenant*, à Apt.
- De l'Eglise ✠, *id.*, à Carpentras.
- Tissot, *idem*, à Orange.

Comp. du Var.
- Merle de la Veaucoupet ✠, *Capitaine*, à Draguignan.
- Fauvel, *Lieuten.*, idem.
- Capin, *Lieut.*, *Trés.*, id.
- Greppo ✠, *L.*, à Brignoles.
- Allain ✠, *idem*, à Grasse.
- Saint-Blancard de Saint-Victor, *idem*, à Toulon.

Arrond. mar. de Toulon.
- Le Brun ✠, *Capitaine*, à Toulon.
- Noël ✠, *Lieutenant*. idem.
- Garraud, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.

DIX-SEPTIÈME LÉGION.

M. Bigarne ✠ (O. ✠), *Col.*, à Bastia.

Corse. 1ere. Comp.
- Fitremann ✠ ✠, *Ch. d'Esc. Command.*, à Bastia.
- Bruillot, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Lepintre, *S.-Lieut.*, idem.
- Reizet, *Lieut.*, à Calvi.
- Martoglio ✠ *id.*, à S. Florent.
- Reynaud, *id.*, à Vescovato.
- Barthe ✠, *idem*, à Corte.
- Angostini ✠, *id.*, à Piedicroce.
- Serres, *S.-L.*, à Tallone.

2e. Comp.
- Peragallo ✠, *Capitaine*, à Ajaccio.
- Jost, *Lieutenant*, idem.
- Beaugeois, *idem*, à Vico.
- Massein de Vailly ✠ ✠, *id.*, à Ste.-Marie de Siché.
- Venturini, *id.*, à Sartenne
- Berenger, *idem*, à Talano.

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. de Valory ✠, *Colonel*, à Grenoble.

Comp. de l'Isère.
- Pascalis (O. ✠). *Chef d'Esc. Command.*, à Grenoble.
- Perrier ✠, *Lieuten.*, idem.
- Courtier de Vigne, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
- Durieux de Mouxy ✠, *Lieutenant*, à Latour-du-Pin.
- Macheco de Premeaux ✠, *id.*, à Saint-Marcellin.
- Sunhary, *idem*, à Vienne.

Comp. de la Drome.
- Vavas ✠ ✠, *Capitaine* Valence.
- Plagnol ✠ ✠, *Lieuten.*, id.
- Millet, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Lavison ✠, *Lieutenant*, à Dyle.
- Chabrier ✠, *id.*, à Montélimart.
- Dubranle, *id.*, à Nyons.

Comp. des H.-Alpes.
- Toscan ✠ ✠, *Capitaine*, à Gap.
- Phelot-Lamidor ✠, *Lieut.*, idem.
- Thimel, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Cluzel ✠, *L.*, à Briançon.
- Campagne, *id.*, à Embrun.

Comp. des B.-Alpes.
- Sardou ✠, *Cap.*, à Digne.
- Julien ✠ ✠, *Lieut.*, idem.
- Vidal, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Brun ✠, *L.*, à Barcelonette.
- Darmaing, *id.*, à Castelane.
- Pascalis, *id.*, à Forcalquier.
- Suard, *id.*, à Sisteron.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. de St.-Cricq ✠ *ol* à Lyon. ✠, *C onel.*

Comp. du Rhône.
- Petit ✠ ✠, *Chef d'Escadron Commandant*, à Lyon.
- Thomas ✠, *Lieut.*, idem.
- Richier ✠, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Bidon, *Lieut.*, à Villefranche.
- Ducros-Lafond, *id.*, à Tarare.

Comp. de Saône et Loire
- Lemirhe ✠, *Cap.*, à Mâcon.
- Baille ✠, *Lieut.*, idem.
- Desjardins ✠, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Chedel ✠, *Lieut.*, à Louhaus.
- De Mere de la Poncellerie, *idem*, à Autun.
- Bernon ✠, *idem*, à Châlons.
- Trouillot Dupin, *id.*, à Charolles.

Comp.

Comp. de la Loire.
- De Linage ✠, *Capitaine*, à Montbrison.
- Collangettes, *Lieuten.*, id.
- Chicoineau, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Croizier de la Doire, *Lieut.*, à Roanne.
- Crespy ✠, *idem*, à S.-Etienne.

Comp. de la Haute-Loire.
- De Reste ✠, *Capitaine*, au Puy.
- Bouquet de la Grye, *Lieutenant*, idem.
- Demay ✠, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Roffiac, *id.*, à Brioude.
- Mauguin ✠, *id.*, à Yssengeaux.

VINGTIÈME LÉGION.

M. le Baron Grezard ✠ (O. ✠), *Colonel*, à Dijon.

Comp. de la Côte-d'Or.
- Le Cte. Dessoffi ✠ ✠, *Chef d'Escad. Commandant*, à Dijon.
- Pillerault ✠, *Lieutenant*, idem.
- Carrelet, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Buchote ✠, *Lieutenant*, à Beaune.
- Pretre, *idem*, à Sémur.
- Leclerc de Ruffey ✠, *idem*, à Châtillon-sur-Seine.

Comp. de l'Yonne
- Valon ✠, *Capitaine*, à Auxerre.
- Roset, *Lieut.*, idem.
- Hiestand, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Comeau de Charry ✠, *Lieutenant*, à Avallon.
- Tenaille de Champton ✠, *idem*, à Joigny.
- Soufflot, *idem*, à Sens.
- Siraudin, *idem*, à Tonnerre.

Comp. de l'Aube.
- Le Cte des Barres ✠, *Capit.*, à Troyes.
- Gagny ✠, *Lieutenant* idem.
- Houzeau ✠, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Bellot, *Lieut.*, à Arcis-sur-sur-Aube.
- Bittard Desportes, *id.*, à Bar-sur-Aube.
- De Cheron ✠, *id.*, à Bar-sur-Seine.
- Guignard ✠, *idem*, à Nogent-sur-Seine.

Comp. de la Haute-Marne.
- De la Pommeraye, *Capit.*, à Chaumont.
- Desestre, *Lieut.*, idem.
- Deschamps, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Vitteaux ✠ ✠, *Lieut.*, à Langres.
- Gérard, Baron de Saint-Amand ✠, *id.*, à Wassy.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Maudet de Penhouet ✠, *Colonel*, à Besançon.

Comp. du Doubs.
- Ledoux ✠ ✠, *Chef d'Esc. Comm.*, à Besançon.
- Gillot ✠, *Lieut.*, idem.
- Desmarbaix, *Lieut.*, *Trésorier*, idem.
- Martenne ✠, *Lieuten.*, à Beaume-les-Dames.
- Rousset ✠, *id.*, à Pontarlier.
- Aubert-Deresie ✠, *id.*, à S.-Hippolyte.

Comp. de la Haute-Saône.
- Del ✠ ✠, *Capitaine*, à Vesoul.
- Frentzel ✠, *Lieutenant*, idem.
- Aubert, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- Legros, *id.*, à Lure.
- Peronneau ✠, *idem*, à Gray.

Comp. du Jura.
- Huot ✠, *Cap.*, à Lons-le-Saunier.
- Bodard de la Jacopierre ✠, *Lieut.*, idem.
- Patouillet, *Lieut. Trés.*, id.
- De Chasoy de Gevigny ✠, *idem*, à Poligny.
- De Monteynard ✠, *id.*, à Dôle.
- De Reydellet *idem*, à Saint-Claude.

Comp. de l'Ain.
- Laurent (F.) ✠, *C.*, à Bourg.
- Gaborit de Montjon, *L.*, id.
- Fleury, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- De Bruslard, *Lieut.*, à Belley.
- Debar ✠, *idem*, à Trévoux.
- Magnien (J.-Gab.), *id.*, à Nantua.
- Thomé de Saint-Cyr ✠ ✠, *idem*, à Gex.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. le Marquis Jourdan de St.-Sauveur ✠, *Colonel*, à Nancy.

Comp. de la Meurthe.
- Bruges ✠, *Chef d'Esc. Command.*, à Nancy.
- Corra ✠, *Lieutenant*, id.
- Protin ✠, *Lieutenant Trésorier*, idem.
- Pitat, *idem*, à Château-Salins.
- Daisey ✠, à Sarrebourg.
- Bailly ✠, à Toul.
- Hun ✠ ✠, à Lunéville.

Comp. des Vosges.
- Barthelemy ✠, *Capitaine*, à Epinal.
- De Lavaux ✠ ✠, *Lieut.*, idem.
- Tanton, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Tilman (H.), *Lieutenant*, à Mirecourt.
- Collas, *id.*, à Remiremont.
- Mique, *id.*, à Saint-Dié.
- De Lallemant de Liocourt, *idem*, à Neufchâteau.

Comp. du Bas-Rhin.
- Mennier ✠, *Capitaine*, à Strasbourg.
- . . . . . *Lieut.*, id.
- Noel ✠, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Lefebure, *Lieut.*, à Saverne.
- Bininger ✠ ✠, *idem*, à Schelestat.
- Wolffer, *idem*, à Wissembourg.

Comp. du Haut Rhin.
- Bugnot de Faremont ✠, *Capitaine*, à Colmar.
- Goguillot ✠, *Lieut.*, idem.
- Manigaut, *Lieutenant Tresorier*, idem.
- Proth-Deschamps ✠, *L.*, à Belfort.
- Zaiguelius, *idem*, à Altkirch.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Moisez ✠ ✠, *Col.*, à Metz.

Comp. de la Moselle
- De l'Espée ✠ ✠, *Chef d'Esc. Command.*, à Metz.
- Godbillon ✠, *Lieut.*, idem.
- Lagroy de Croute ✠ ✠, *Lieut. Trésorier*, idem.
- Henry (J. G.), *L.*, à Bricy.
- De Lallemant de Liocourt (J. N.) ✠ ✠, *id.*, à Sarguemines.
- Coudenhove, *id.*, à Thionville.

Comp. de la Meuse.
- Robert ✠ (O. ✠), *Capitaine*, à Bar-le-Duc.
- Lottin de la Bochonnière ✠, *Lieutenant*, idem.
- Barbe, *Lieuten. Trésorier*, idem.
- Bigeon de Coursy ✠, *Lieut.*, à Montmédy.
- Tinseau, *id.*, à Commercy.
- Beaugrand, *id.*, à Verdun.

Comp. de la Marne.
- Valsemey ✠ ✠, *C.*, à Châlons.
- Blemont ✠ ✠, *Lieuten.*, id.
- Pierson ✠, *Lieut. Trés.*, id.
- De Corlieu, *L.*, à Epernay.
- Bourdier de Beauregard, *id.*, à Reims.
- Thévenin de Verneuil, *id.*, à Ste.-Menéhould.
- Fleurent Desgouttes ✠, *id.*, à Vitry-le-François.

Comp. des Ardennes.
- Levaillant de Monchy ✠, *Capit.*, à Mézières.
- Beaufils, *Lieut.*, idem.
- Adam, *Lieut. Trés.*, idem.
- Simonet ✠, *Lieuten.*, à Rhetel.
- De Nurmanville, *id.*, à Rocroy.
- Henry (J.-F.) ✠, *idem*, à Sedan.
- Gourlet ✠, *idem*, à Vouziers.

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Roger ✠, *Col.*, à Arras.

Comp. du Pas-de-Calais.
- Ravier ✠ ✠, *Chef d'Esc. Command.*, à Arras.
- Flamen ✠, *Lieut.*, idem.
- Boc, *Lieuten.*, *Trésorier*, idem.
- De Brossard, *L.*, à Béthune.
- Blanquart de Labarrière ✠, *id.*, à Boulogne.
- Ansart ✠, *id.*, à Montreuil.
- Mattei ✠, *idem*, à Saint-Omer.
- Bouly de Lesdain, *id.*, à S.-Pol.

Comp. de la Somme.
- Pinel (O. ✠), *C.*, à Amiens.
- Le Comte de Spada ✠, *Lieutenant*, idem.
- Mongin, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
- Nesle ✠, *Lieut.*, à Abbeville.
- Rovel ✠, à Doullens.
- Devabre, *idem*, à Montdidier.
- Sergent, *idem*, à Péronne.

Comp. du Nord.
- Tardy de Montravel ✠, *Capitaine*, à Lille.
- Barolet ✠ ✠, *Lieuten.*, id.
- Lambry, *Lieutenant*, *Trés.*, idem.
- Brouwer ✠ ✠, *Lieut.*, à Avesnes.
- De Corbie ✠ ✠, *idem*, à Cambray.
- Blocaille ✠, *idem*, à Douay.
- Guerard d'Houvin ✠, *id.*, à Dunkerque.
- Leduc ✠, *idem*, à Hazebrouck.

Comp. de l'Aisne.
- Caselli ✠ (O. ✠), *Cap.*, à Laon
- Delespaul, *Lieut.*, idem.
- Manneville, *L.*, *Trés.*, id.
- Lagorce ✠, *Lieut.*, à Château-Thierry.
- Delorme d'Alincourt ✠, *id.*, à Saint-Quentin.
- Odot de Lenferna, *idem*, à Suissons.
- Equey de Villariard ✠, *id.*, à Vervins.

Arrond. mar. de Dunkerque.
- D'Exéa de la Louvière ✠ ✠, *Capit.* à Dunkerque.
- Moréal, *Lieut.*, idem.
- Faux, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.

SECTION VIII.

CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE (1).

ÉTAT-MAJOR.

Lieutenans généraux, *Inspecteurs généraux*, Messieurs,

Le Vte. de Pernety ✠ (G. ✠), *Conseiller d'État, Membre du Comité de la Guerre.*

Le Cte d'Anthouard ✠ (G. ✠). *Membre du comité central d'artillerie.*

Le Baron de Taviel ✠ (G. ✠). *Membre du comité central d'artillerie.*

Le Cte Valée ✠ (G. ✠), *Rapporteur du Comité central.*

Le Cte Charbonnel ✠ (G. ✠). *Membre du comité central.*

Le Baron Tirlet ✠ (G. ✠), *Membre du comité central.*

Le Cte Ruty ✠ (G. ✠), *Memb. du comité central. Directeur gén. des poudres et salpêtres.*

Le Baron Noury ✠ (C. ✠). *Membre du comité central.*

Le Baron Neigre ✠ (C. ✠). *Membre du comité central.*

Maréchaux-de-camp, Messieurs,

Le Comte d'Aboville, aîné ✠ (C. ✠), Pair de France, *Membre du Comité central.*

Le Baron Corda ✠ (O. ✠), *Commandant l'Ecole régimentaire, à Auxonne.*

Le Baron Bouchu ✠ (O. ✠). *Directeur de l'Ecole royale polytechnique.*

Le Baron Filhiol de Camas ✠ (C. ✠), *Commandant l'Ecole régimentaire, à Rennes.*

Le Baron Lepin ✠ (C. ✠), *Com. l'Ecole régim., à Besançon.*

Le Baron Evain ✠ (O. ✠), *Directeur de l'Artill. et du Génie au Ministère de la Guerre.*

Le Baron Berge ✠ (C. ✠), *Command. l'Ecole royale d'application de l'artillerie et du génie, à Metz.*

Le Baron Boulart ✠ (C. ✠), *Commandant l'Ecole régim., à Strasbourg.*

Le Baron Doguerau, jeune, ✠ (C. ✠), *Commandant l'Ecole régimentaire, à Metz.*

Le Baron Pelletier ✠ (C. ✠), *Commandant l'Ecole régimentaire, à Toulouse.*

Le Baron Levavasseur ✠ (C. ✠), *Comm. l'Ecole régimentaire, à Lafère.*

(1) Tout ce qui concerne l'Artillerie de la Garde Royale est porté à l'article de la Garde Royale, page 549.

Colonels, Messieurs,

Directeurs des arsenaux de construction.

Le Baron Bon de Lignim ✠ (O. ✠), *à Rennes.*
Le Chev. Cottin ✠ (O. ✠), *à Lafere.*
Berthier ✠ (O. ✠), *à Strasbourg.*
Verpeau ✠ (O. ✠), *à Toulouse.*
Zevort ✠ (O. ✠), *a Douai.*
Brouet ✠ (O. ✠), *à Metz.*
Lambert ✠ (O. ✠), *a Auxonne.*
Tricquenot ✠ ✠, *a Grenoble.*

Directeurs des directions territoriales.

Le Chevalier Mengin ✠ (O. ✠), à Neuf-Brissack.
Le Chevalier Dognerau, aîné ✠ (C. ✠), à Paris.
Le Baron Raffron de Val ✠ (C. ✠), à Saint-Malo.
Bruyer ✠ (O. ✠), *à Brest.*
Le Baron Chapelle ✠ (O. ✠), *à Toulon.*
Le Baron Griois ✠ (C. ✠), *au Hâvre.*
Colin ✠ ✠, *à Cherbourg.*
Le Baron Caron ✠ (O. ✠), *à Valenciennes.*
Le Chevalier Castille ✠ (O. ✠), *à Bourges.*
Le Baron Henrion ✠ (C. ✠), *à Perpignan.*
Ferey ✠ (O. ✠), *à Saint-Omer.*
Alpy ✠ (O. ✠), *à Lille.*
Chantron (Antoine) ✠ (O. ✠), *à Bastia* (Corse).
Tamisier de Bard ✠ (O. ✠), *à Besançon.*
Bren ✠ (O. ✠), *à Montpellier.*
Noël ✠ (O. ✠), *à Bayonne.*
Gerin ✠ (O. ✠), *à Antibes.*
Bernard ✠ (O. ✠), *à Larochelle.*
Pé-Dé-Arros, *à Toulouse.*
Le Baron Bouvier de Cachard ✠, *à Nantes.*
. . . . *à Mézières.*

Directions générales et Comité central.

Le Chevalier Cotty ✠ (O. ✠), *Directeur général des Manufactures royales d'armes.*
Laurent ✠ (O. ✠), *Directeur général des Forges.*
Le Chevalier Marion ✠ (C. ✠), *Directeur général des Fonderies.*
Ricci ✠ ✠, *Employé au Comité central.*
Renaud ✠ (O. ✠), *Employé au Comité central.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Sous-Directeurs des arsenaux.

Mathieu (Alexis) ✠ (O. ✠), *à Strasbourg.*
Fautin ✠ ✠, *a Toulouse.*
Gargam ✠ ✠, *a Grenoble.*
Pano ✠ (O. ✠), *a Metz.*
Michelet ✠ (O. ✠), *a Lafere.*
Borson ✠ (O. ✠), *à Auxonne.*
Le Vicomte Dubois Baudry ✠, *a Rennes.*
. . . . *à Douai.*

Commandans d'artillerie dans les places.

Peirel ✠ (O. ✠), *à Vincennes.*
Faivre ✠ (O. ✠), *à Belle-Ile en mer.*
Maillard ✠ (O. ✠), *à Bordeaux.*
Lasnon ✠ (O. ✠), *à Marseille.*

Chargés du détail, du personnel et du materiel des écoles d'artillerie.

Le Chevalier Nacquart ✠, *à Douai.*
Cachardi ✠ (O. ✠), *a Toulouse.*
Bailloud ✠ ✠, *à Rennes.*
Le Français ✠ (O. ✠), *a Metz.*
Derivaux ✠ (O. ✠), *à Lafère.*
Aymar ✠ ✠, *à Valence.*
Leclerc (M.-J.) ✠ (C. ✠), *a Strasbourg.*
Le Criel (O. ✠), *à Auxonne.*

Manufactures d'Armes, Poudres, Ecole militaire.

Viallet ✠ (O. ✠), *Inspecteur de la Manufacture d'armes de Saint-Etienne.*

Bergier ✠✠, *Directeur de la Manufacture d'armes de Maubeuge.*

Le Baron Aubert ✠ (O. ✠), *Inspecteur de la Raffinerie de salpetre*, à Paris.

Nacquart ✠ (O. ✠), *Directeur des études à l'Ecole militaire spéciale.*

Chefs de bataillon. Messieurs,

Sous-Directeurs d'artillerie.

Farjon ✠✠. *à Montpellier.*
Boussaroque ✠ (O. ✠), *à Paris.*
Sauvé ✠ ✠. *à Rochefort.*
Brossard ✠ ✠. *à Valenciennes.*
Le Chevalier Brunery ✠ ✠, *à Antibes.*
Moron ✠ ✠. *à Bayonne.*
Marullier ✠ (O. ✠), *au Hâvre.*
Varnier ✠. *à Brest.*
Dugravier ✠, *à Toulon.*
Moroy ✠ (O. ✠), *à Bourges.*
Saint-Mirhel (O. ✠). *à Lille.*
Ardouin ✠ ✠. *à Saint-Omer.*
Gossot ✠ ✠. *à Neuf Brissack.*
Delesvaux ✠ ✠. *à Larochelle.*
Hulot (Jean-Gaspard) ✠ ✠, *à Cherbourg.*
Bluteau ✠ (O. ✠). *à Perpignan.*
Nicolau ✠, *à Bastia.*
Pluyette ✠ ✠. *à Nantes.*
De Gaudrion ✠, *à Saint-Malo.*
De Vente ✠. *à Besançon.*
. . . . . ., *à Mézieres.*

Commandans d'artillerie dans les places.

Razmey ✠ (O. ✠). *au Quesnoy.*
Bobilier ✠ ✠, *à Givet.*
Lespagnol ✠ (O. ✠), *à Caen.*
Martin ✠ ✠. *à Bergues.*
Dumotte ✠ ✠, *à Gravelines.*
Delarue ✠ (O. ✠). *à Collioure.*
Perdrau ✠ ✠. *à Dunkerque.*
Bonafoux ✠ (O. ✠), *à Condé.*
Simond ✠ ✠. *à Boulogne.*
Klie ✠ ✠. *à Belfort.*
Blanzat ✠ (O. ✠). *à Briançon.*
Le Gagneur ✠ ✠, *à Lyon*
Richard (Pierre-Charles) ✠ (O. ✠), *à l'Isle de Ré.*
De Ménard (Pierre-François-Charles) ✠, *à Dieppe.*
Pardy de Montravel ✠ ✠, *à Phalsbourg.*
Cuny ✠. *à Calvi.*
Béranger (O. ✠). *à Cambrai.*
Baillot ✠ ✠, *à l'Isle d'Oleron.*
Thouvenel (O. ✠), *à Longwy.*
Alphand ✠ ✠, *à Valence.*
Floyd ✠ *à La Hougue.*
Baud ✠ (O. ✠), *à Aire.*
Augé ✠ ✠, *à Saint-Jean-Pied-de-Port.*
Baudart ✠, *à Thionville.*
Michel (Jean-Joseph) ✠ (O. ✠), *à Montmédy.*
Dubocq ✠, *à Scheleslatt.*
Le Chevalier Curnillon ✠ ✠, *à Cette.*
Lambert (Nicolas-Antoine), *à Mézieres.*
Faille ✠ ✠, *à Arras.*
Richardot ✠ ✠. *à Langres.*
. . . . ., *à Laon.*
D'Hurcourt ✠, *à Blaye.*
Aubé de Braequemont ✠ ✠, *à Abbeville.*
Dequeux de la Gorce ✠. *à Calais.*
Dubois de Launay ✠. *à Granville.*
Delalance de Villers ✠, *à Verdun.*
De Bigault de Granrut ✠, *à Port-Louis.*
. . . . . ., *à Soissons.*

Inspecteurs des Manufactures d'armes.

Lucio ✠ ✠. *à Tulle.*
Krantz ✠ ✠. *à Klingenthal.*
Baron ✠ ✠. *à Maubeuge.*

Lochet de Vaudidon ✠ (O. ✠), *à Charleville.*
Nottret ✠, *à Versailles.*

Inspecteurs des Poudreries.

Petit de Chastenay ✠ ✠, *au Ripeault.*
Joffre ✠, *à Saint-Jean-d'Augely.*

Inspecteurs des Fonderies.

Gauche ✠ ✠, *à Douai.*
Ducros ✠, *à Strasbourg.*
Dussaussoy ✠ ✠, *à Toulouse.*

Inspecteurs des Forges.

Husson ✠ (O. ✠), *Forges du Cher.*
Pion ✠ (O. ✠), *Forges des Ardennes.*
Moret ✠ ✠, *Forges du Midi.*
Corsse (O. ✠), *Forges de l'Ouest.*
Lecoursonnois ✠ ✠, *Forges de la Moselle.*
Lejoyant ✠, *Forges du Doubs*

Employés à l'Ecole d'application de l'artillerie et du genie à Metz.

Deforceville ✠ (O. ✠).
Moisson ✠.

Employé au Comité central.

Paixhans ✠ (O. ✠), *Secrétaire du Comité.*
Patrizot ✠, *Directeur de l'atelier de precision.*
Denis ✠ ✠.
Javerzat ✠ ✠.

TROUPES D'ARTILLERIE. *Régimens à pied.*

Régiment de Lafère. Messieurs,

Schouller ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Le Baron Capelle ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Desson ✠ (O. ✠),
Gosse de Serlay ✠ (O. ✠).
. . . . . } *Chefs de Bataillon.*
Normand ✠, *Major.*

Régiment de Metz Messieurs,

Pion Desloches ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Duprat de Ronzet ✠, *Lieutenant-Colonel.*
Demetz ✠ (O. ✠),
Dumas-Culture ✠,
Grosjean ✠ ✠,
De Maigret ✠, } *Chefs de Bataillon.*
Bouteiller (O. ✠), *Major.*

Régiment de Valence. Messieurs,

Le Baron Dassalle ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Durbach ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*
Boucher de Morlaincourt ✠ ✠.
Le Vicomte Barrès Dumolard,
Villeneuve Leforestier,
. . . . . } *Chefs de Bataillon.*
Pidancet ✠ (O. ✠), *Major.*

Régiment d'Auxonne. Messieurs,

Scheille ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Le Baron Pache ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel,*
Foudard ✠ ✠,
Maistre ✠,
Legrand ✠,
Leblanc de Prébois ✠ } *Chefs de Bataillon.*
Pion ✠ (O. ✠), *Major.*

Régiment de Strasbourg. Messieurs,

Saint-Cyr ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Reisser ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*
Le Chr. Mabru ✠ ✠,
Guidonnet ✠ ✠,
Charpentier (Antoine) ✠,
Charpentier (Christophe) ✠, } *Chefs de Bataillon.*
Eggerié (O. ✠), *Major.*

Régiment de Douai. Messieurs,

Le Baron Hulot ✠ (O. ✠), *Colonel.*
A. Evain ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Henraux ✠ (O. ✠),
Delagrange ✠,
Le Vicomte de Foucault ✠,
Le Chevalier Onfroy ✠, } *Chefs de Bataillon.*
Hortet (O. ✠), *Major.*

Régiment de Toulouse. Messieurs,

Le Chevalier de Beaufranchet ✠ ✠, *Colonel.*
Etchegoyen ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Romestin ✠,
Le Chev. du Solier d'Audance ✠,
Legrand ✠,
Dauvergne ✠ ✠,
Chefs de Bataillon.
Lunel ✠ ✠, *Major.*

Régiment de Rennes. Messieurs,

Boilleau Gauldrée ✠ ✠, *Colonel.*
Parizet ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Aubertin ✠,
Lechesne ✠,
Quelo de Cadouzan ✠.
Courvoisier ✠ (O ✠)
Chefs de Batail
Pastoureau ✠ ✠, *Major.*

Régimens à cheval.

Régiment de Metz. Messieurs,

Le Chevalier Verrier ✠ (O. ✠). *Colonel.*
De Framery ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*
Bonafos Delatour ✠ (O. ✠).
Coquard ✠ ✠,
Vaudrey ✠.
Chefs d'Escadron.
Delord ✠ ✠, *Major.*

Régiment de Rennes. Messieurs,

Le Baron Sautereau ✠ (O. ✠), *Colonel*
Couin ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Cercelet (O. ✠),
Puthaux (O. ✠),
Taffart de Marcilly (O. ✠),
Chefs d'escadron.
Hurlaux ✠ ✠, *Major.*

Régiment de Strasbourg. MM.

Le Baron Marilhac ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Raindre ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Picard ✠ (O. ✠),
Le Comte Delaplace ✠ (O. ✠).
Mancel (O. ✠),
Chefs d'escadron.
Lyantey ✠, *Major.*

Régiment de Toulouse. Messieurs,

Le Baron Saint-Vincent ✠ ✠, *Colonel.*
Abeille ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*
Ocher ✠ (O. ✠),
Chenin ✠ (O. ✠),
Falguière ✠,
Chefs d'Escadron.
Foulquier ✠ (O. ✠), *Major.*

BATAILLON DE PONTONNIERS.

M. Préau ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
M. Leclerc (O. ✠), *Major.*
M. Legendre ✠, *Chef de Bataillon.*

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE. *Capitaines Commandans*, MM.

1re. Bredif.
2e Even.
3e Bargstahler ✠ ✠.
4e Vézian ✠.
5e Baudin ✠.
6e Claude (dit Nancy).
7e Debooz.
8e Caffort.
9e Husson.
10e Fontaine ✠.
11e Robert ✠.
12e Maitrot ✠.

COMPAGNIE D'ARTIFICIERS.

M. Jacquier ✠ ✠, *Capitaine Commandant.*

PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS DES ÉCOLES D'ARTILLERIE.

Résidences.	Profess. de Math.	Répétiteurs.	Professeurs de Dessin.
La Fere. . .	Ruty.	Fauvelle.	Mallet.
Metz. . . .	Bergery.	Voisard.	. . . . .
Valence. . .	Carpègna.	Papy.	Baillet (Raphaël).
Auxonne. . . .	Lombard.	Buhours.	Baillet (Michel).
Strasbourg. . .	Dobeinheim.	Reiner, fils.	Favart d'Herbigny.
Douai. . . .	Raux ✲.	Rieffel.	Walet.
Toulouse. . . .	Carney.	Raymond.	Gautier.
Rennes. . . .	Lepord.	Angelini.	De Lagarde.
Comité central de l'artillerie. .	Terquem.	. . . . .	Gardeur-Lebrun. Thiolllet.

TRAIN D'ARTILLERIE.

Escadrons.	*Chefs d'escadron.*	*Escadrons.*	*Chefs d'escadron.*
Lafere. . .	Bottau ✲ ✲.	*Strasbourg.* .	Sauty ✲ ✲.
Metz. . . .	Baudouin ✲ ✲.	*Douai.* . . .	Colomb ✲ ✲.
Valence. . .	Michel ✲ ✲.	*Toulouse.* . .	Boileau ✲.
Auxonne . .	Babouin ✲ ✲.	*Rennes.* . .	Siméonis ✲ ✲,

M. Datailly ✲ ✲, *Employé au Ministere de la guerre, 3e division.*

Compagnies de Canonniers sédentaires.

Nos. des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.	Nos. des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.
1	Brest. . . .	Daymé.	7	La Rochelle. .	Foltz ✲.
2	Cherbourg . .	Breene.	8	Toulon. . . .	Perrin.
3	Toulon. . . .	Adenot.	9	Toulon.	Cesenna.
4	Montpellier.	Sanquan.	10	Cherbourg. . .	Gaudet.
5	Rochefort. . .	Gamecin.	11	Port-Louis. . .	Girardot.
6	Bayonne. . . .	Barthelet.	12	Le Hâvre. . .	Leclerc.

TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

Le train des équipages militaires ne fait pas partie du Corps royal d'artillerie, mais il se trouve dans les attributions de la troisième division du Ministere de la guerre.

Officiers supérieurs.

M. Cliquot ✲, Lieutenant-Colonel, *Directeur du Parc de construction.*

M. Lathier ✲, Lieutenant-Colonel, *Commandant l'escadron.*

M. Lauzier ✲, Chef de bataillon, *Sous-Directeur du Parc de construction.*

M. Roche d'Avaux, M. Lamblet, } *Chefs d'escadron.*

SECTION IX.

CORPS ROYAL DU GÉNIE.

ÉTAT-MAJOR.

Inspecteurs Généraux.

M. le Baron Rogniat ✠ (G. ✠),
M. le Baron Haxo ✠ (C. ✠),
M. le Baron de Maureillan ✠ (C. ✠).
M. le Baron Dode de la Brunerie ✠ (C. ✠),
Lieut. Généraux.

Maréchaux-de-camp Inspecteurs du Génie.

M. le Baron Garbé ✠ (C. ✠).
M. le Chev. Nempde ✠ (C. ✠).
M. le Chev. Valazé ✠ (C. ✠).
M. le Bon. Deponthon ✠ (O. ✠).
M. le Chevalier de Monfort ✠ (O. ✠).
M. le Vte. de Caux ✠ (O. ✠), *Chef de la 2e. Direction du Ministère de la Guerre.*
M. le Chev. Michaux ✠ (O. ✠).
M. le Baron Sabatier ✠ (O. ✠).

Colonels, Messieurs,

Le Baron de Bourdonchamp ✠ (C. ✠). *à Givet.*
Le Baron de Lambel ✠ (C. ✠). *à Metz.*
Le Chev. Bonnay de Breuille ✠ (O. ✠). *à Verdun.*
Pâris (Eugène) ✠ (O. ✠). *à Soissons.*
Marion (J.-A.) ✠ (O. ✠). *chargé du service du Génie au Ministère de la Guerre.*
Le Baron Brulley de Saint-Remy ✠ (O. ✠), *à Cherbourg.*
Lapisse ✠ (O. ✠), *au Hâvre.*
Lamare ✠ (O. ✠), *à Bayonne.*
Le Baron Boissonnet ✠ (O. ✠), *à Abbeville.*
Baudrand ✠ (O. ✠), *à Cambray.*
Izoard ✠ (O. ✠), *à Embrun.*
Prevost de Vernois ✠ (O. ✠), *à Saint-Omer.*
Michel (Pierre) ✠ (O. ✠), *à Grenoble.*
Daullé ✠ ✠, *à Lille.*
Treussart ✠ (O. ✠), *à Strasbourg*
Barailon ✠ (O. ✠), *à Montpellier.*
Girod de Novilars ✠ (O. ✠), *à Belfort.*
Constantin ✠ (O. ✠), *à Brest.*
Pinot ✠ (O. ✠), *à Toulon.*
Marion de Beaulieu ✠ (O. ✠), *en mission.*
Le Chevalier Paulin ✠ (O. ✠), *à Paris.*
Le Baron Atthalin ✠ (O. ✠). *Aide-de-camp de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans.*
Le Baron de Perrin de Brichambeau ✠ ✠, *à Lorient.*
De Missy ✠, *à Arras.*

Lieutenans-Colonels, Messieurs,

Sohe ✠ (O. ✠), *à Bayonne.*
Prost (P.) ✠ (O. ✠), *à l'Ecole de Metz.*
Couche ✠ (O. ✠), *à Saint-Omer.*
Le Gentil ✠ (O. ✠), *en Corse.*
Lamy ✠ (O. ✠). *à Lille.*
Guiraud ✠ (O. ✠), *à Perpignan.*
Plagniol ✠ (O. ✠), *à Lyon.*
Javain ✠ (O. ✠). *à Cherbourg.*
Le Chev. Blanc ✠ (O. ✠). *à Besançon.*

Le Baron Christin ✠ (O. ✠), *à Paris.*
Pasquier ✠ (O. ✠), *a l'arsenal du Genie, à Metz.*
Bodson de Noirefontaine ✠ ✠, *à Mézieres.*
Meensson ✠ ✠, *à Neuf Brisach.*
Emy ✠ (O. ✠), *a la Rochelle.*
Bron ✠ (O. ✠), *à St.-Quentin.*
Thiebault ✠ ✠, *a Verdun.*
Emot ✠ (O. ✠), *a Strasbourg.*
Thuillier ✠ (O. ✠), *a Brest.*
Huart ✠ (O. ✠), *à Belfort.*
Delphin ✠ ✠, *à Briançon.*
Rolland ✠ (O. ✠), *à Paris.*
Vainsot ✠ (O. ✠), *a Metz.*
Radulph de Gournay ✠, *à Grenoble.*
Le Marquis de Beaufort-d'Hautpoul ✠ (O. ✠), *Secretaire du Comité des Fortifications.*
Vinache ✠ ✠, *à Douai.*
Morlet ✠ (O. ✠), *a Versailles.*

Chefs de Bataillon Ingénieurs en chef; Messieurs,

Maurin ✠ ✠, *à Cambrai.*
Pierard ✠ (O. ✠), *en congé.*
Goll ✠ (O. ✠), *a Toul.*
Lescq ✠ (O. ✠), *Saint-Malo.*
Soleille ✠ ✠, *a Paris.*
Delauge ✠ ✠, *à l'Ile d'Oléron.*
Tournadre (J.) ✠ (O. ✠), *à Marseille.*
Laffaille ✠ (O. ✠), *a Blaye.*
Tournadre (Ant.) ✠ ✠, *à Antibes.*
Beaulieu ✠ ✠, *a Haguenau.*
Bouchard ✠ (O. ✠), *à Bergues.*
De Cossigny ✠ (O. ✠), *à Paris.*
La Vacherie ✠ ✠, *au Quesnoy.*
Burel ✠ (O. ✠), *a l'Isle de Rhé.*
Veron-Reville ✠ (O. ✠), *a Scheles-tat.*
Laurent ✠ ✠, *à Besançon.*
Bompar ✠ ✠, *à Narbonne.*
Boucherat ✠ ✠, *à Navarreins.*
Tardivy-Ducaille ✠ (O. ✠), *au fort Barraux.*
Gouville ✠ ✠, *a Arras.*
Guilley ✠ (O. ✠), *a Belle-Isle.*
Delmas ✠ ✠, *au Hâvre.*
Durivau ✠ (O. ✠), *a Lafere*
Michaud (J.-J.) ✠ (O. ✠), *a Dunkerq.*
Rous la Mazeliere ✠ (O. ✠), *a Embrun.*
Chaigneau ✠ ✠, *à Nantes.*
Menissier ✠ ✠, *à Strasbourg.*
Teissier ✠ (O. ✠), *au Dépôt des Fortifications des Colonies.*
Girardin ✠ ✠, *à Metz.*
Tholozé (J.-B.) ✠ ✠, *a Aire.*
Parnajon ✠ ✠, *à l'Ecole de Metz.*
Le Chev. Berthois ✠ ✠, *à Port-Louis.*
Wallois ✠ ✠, *à Givet*
Plazanet ✠ (O. ✠), *à Douay.*
Vallantin ✠ (O. ✠), *a Calais.*
Dupau ✠ ✠, *à Soissons.*
Delavigne ✠ (O. ✠), *à Sedan.*
Audoy (O. ✠), *au Comité des fortifie.*
Maillard ✠ (O. ✠), *à Béthune.*
Soyer ✠ (O. ✠), *au fort Lécluse.*
Boudhors ✠ (O. ✠), *à Phalsbourg.*
Vivier ✠ (O. ✠), *a Valenciennes.*
Rousselle ✠ ✠, *à Rochefort.*
Le Comte du Moncel ✠ ✠, *Casernement de la Maison militaire du Roi.*
Berthois jeune ✠ ✠, *à Péronne.*
Riollay ✠ ✠, *en mission.*
Genot ✠ ✠, *à Toulon.*
Philibert ✠ ✠, *à la Guadeloupe.*
Le Baron Pretet ✠ (O. ✠), *a Auxonne.*
Le Comte de Lannezan ✠ (O. ✠), *Casernement de la Maison militaire du Roi.*
De Mescur ✠ ✠, *à Toulouse.*
Vauvilliers ✠ ✠, *à Paris.*
De Vigier ✠, *à Abbeville.*
Guesnet ✠ ✠, *à Concarneau.*
Garin ✠ ✠, *à la Martinique.*
Lentermier ✠, *a Thionville.*
Thomassin ✠ ✠, *à Bastia.*
De Bragard ✠ ✠, *à Paris.*
Verdon ✠ ✠, *à La Rochelle.*
Courtois ✠ ✠, *au Sénégal.*

Capitaines, Messieurs,

Dubuat ✠, *Sous-Inspecteur des Etudes à l'École polytechnique.*
Vander-Vrecken-Bormans ✠ ✠, *à Arras.*
Boyer ✠ ✠, *à Valenciennes*,
Harmois ✠ ✠, *à Amiens.*
Desroix ✠ ✠, *à Amiens.*
Couchaud ✠ ✠, *a Clermont-Ferrand.*
Boisset ✠ ✠, *à Saint-Tropez.*
Lemaître ✠ (O. ✠), *a Paris.*
Rivierieulx ✠ ✠, *a Lannion.*
Daguenet ✠ ✠, *à St.-Jean-Pied-de-Port*
Lafuite ✠ ✠, *à Lille.*
Berguesse ✠ ✠, *a Montreuil.*
Maintenay ✠ ✠, *à Ham.*
De Ferrari ✠ ✠, *à Strasbourg.*
Leblanc ✠, *à Ardres.*
Deluret ✠ ✠, *a Cette.*
Ducellier ✠ ✠, *à Douai.*
Lejeune (A.) ✠ ✠, *a l'école de Metz.*
Ulrich ✠ ✠, *à Phalsbourg.*
Le Chev. Loyarbre de Chenove ✠ ✠, *à Langres.*
Fabien ✠ ✠, *à Orléans.*
Sueur ✠ ✠, *a Doullens.*
Menard ✠ ✠, *à Alençon.*
De Pineau ✠, *à Bordeaux.*
Jary ✠ ✠, *au fort Penthièvre.*
Imbert ✠ ✠, *a l'école de St.-Cyr.*
Bereux ✠ ✠, *à Hesdin.*
Lecarruyer ✠, *à Troyes.*
Le Chevalier Carette ✠ ✠, *à Paris.*
Combes ✠, *en congé.*
Mairet ✠ ✠, *à l'île d'Oleron.*
Derouet ✠ ✠, *à Tours.*
Vallée ✠, *à Saumur.*
Delile ✠, *à Dunkerque.*
Bayart ✠ ✠, *Adjoint au Directeur du Dépôt des Fortifications, à Paris.*
Nadaud ✠, *à Lorient.*
Peronnin ✠, *à Versailles.*
Emon (J.-B.) ✠, *à Fontainebleau.*
Emon (V.) ✠ ✠, *à Donai.*
Legier ✠ ✠, *à Villefranche.*
Audé ✠ ✠, *à Grenoble.*
Rossi ✠, *à Grenoble.*
Jeulain ✠ (O. ✠), *à Landrecies.*
Pedemonte ✠, *à Rochefort.*
Feullié ✠ ✠. *Sous-Inspect. des Etudes a l'École polytechnique.*
Tellé ✠. *Aide-de-camp.*
Ripoud de Lasalle ✠, *a Arras.*
Risse ✠. *a Saint-Mihiel.*
Gleizes ✠ ✠. *à Tarbes.*
Lucotte ✠ ✠, *a Paris.*
Fortin ✠ ✠, *à Arras.*
Paris ✠. *a Caen*
Boulangé ✠, *a Lunéville.*
Soleirol ✠, *a l'École de Metz.*
Maublanc ✠ ✠. *aux Sables.*
Chairou ✠. *a Bayonne.*
Leduc ✠. *à Port-Louis.*
Phillippon, Comte de Monbel (O. ✠), *à Neuf-Brisach.*
Sardi ✠. *à Sisteron.*
Augoyat ✠ (O. ✠), *à Paris.*
Lefaivre ✠ (O. ✠). *a Besançon.*
Le Beschu ✠ (O. ✠), *à Granville.*
Clerget-Saint-Léger ✠, *a Besançon.*
Trailin ✠, *a Givet.*
Butor ✠, *à Boulogne.*
Dieudonné ✠. *à l'École de Metz.*
Lenoir ✠, *à Bethune.*
Morlaincourt (Théodore) ✠, *à Châlons-sur-Marne.*
Petitot ✠, *à Vitry.*
Pierard ✠. *à Verdun.*
Kerdaniel ✠. *à Rennes.*
Le Chev. Paulin (Gust.) ✠, *au Conquet.*
Cathala ✠, *à Mont-Louis.*
Aillaud ✠, *à Lyon.*
Vincent, *à Vesoul.*
Cocconcelli ✠, *a Lourdes.*
Foucault ✠, *à l'île de Rhé.*
Chambaud ✠. *à Paris.*
Amillet ✠, *à Angers.*
Morlet (O. ✠), *a Metz.*
Bruseo ✠, *a Toulon.*
Dunoyer ✠, *à Paris.*
De Bellonnet ✠, *à Calais.*
Breistroff ✠, *a Limoges.*
Moullin ✠, *à la Fleche.*
Morvan ✠. *à Brest.*
Le Chevalier de La Grange-Chancel ✠, *a Blaye.*
Bizos ✠, *à Versailles.*

Capitaines, Messieurs,

Guillemain ✲. *à Valenciennes.*
Le Bel ✲, *a Cambrai.*
Honoré, *à Bergues.*
Picot ✲, *à Gravelines.*
Leroux Douville ✲, *a Paris.*
Drumel ✲, *à Metz.*
Vuilleret ✲, *a Besançon.*
Negrier ✲, *à Bouchain.*
Lemercier ✲, *a . . . . . .*
Million ✲. *Aide-de-camp.*
Vincenot, *à Guise.*
Anselmier ✲, *à la Petite-Pierre.*
Jacquin de Cassières ✲, *à Abbeville.*
Le Pesrheur de Branville ✲, *à Toul.*
Choumara ✲, *à Toulouse.*
Comte ✲, *à Laon.*
Dujardin ✲, *a Dinan.*
Ratoin, *à Agde.*
D'Ivory, *a Metz.*
Stucker ✲, *a Bêfort.*
De Gerauvilliers, *a Commercy.*
Montmasson, *à Ajaccio.*
Vaillant ✲, *Aide-de-camp.*
Beurmer ✲. *a Montbelliard.*
Massu ✲, *a Marsal.*
Massillon ✲, *à Mont-Dauphin.*
Juhel. *a Bayonne.*
Clerici ✲. *à Embrun.*
Bergere (Jᵉ.) ✲, *à Lille.*
Perrin ✲. *à Lyon.*
Michel, *en mission.*
Savary ✲, *à Belle-Isle.*
Monmartin, *à Lyon.*
Nicolas ✲, *à Toul.*
De Sarhourg ✲. *à Port-Louis.*
Castagné, *à Corté.*
Dartois ✲, *Aide-de-camp.*
Paret, *à Sedan.*
Noizet, *à Saint-Venant.*
Goureau ✲, *à Longwy.*
Gilberton ✲, *a Beauvais.*
Poupart, *a l'Isle d'Aix.*
Boissière ✲, *à Paris.*
Chiappe ✲, *a Lille.*
Duché ✲, *à Schélestat.*
Poncelet ✲, *à Metz.*
Corrèze, *a Cahors.*

Collas ✲, *à Huningue.*
Hubert ✲. *à Meaux.*
Rudler ✲, *a Strasbourg.*
Vene, *a Arras.*
Herault ✲, *à Collioure.*
Boquet ✲. *Aide-de-camp.*
Sertour ✲. *à Bonifacio.*
Savart, *a Bayonne.*
Simon ✲, *à Colmar.*
Mermier. *aux Isles d'Hyères.*
Sers, *a Bitche.*
Casse. *à Perpignan.*
De Moudesir, *à Maubeuge.*
Latour ✲, *à Nantes*
Vanechout. *à Metz.*
Daigremont, *au Quesnoy.*
Parentin ✲. *à Caen.*
Pastey, *a Laon.*
Gallice, *à Stenay.*
Gibou, *à Saint-Omer.*
Pichot, *a Dunkerque.*
Radepont ✲, *a Agde.*
Millon ✲. *à Grenoble.*
Ollivier ✲. *à Seyne.*
Castel ✲, *à la Martinique.*
Louis, *à la Guadeloupe.*
Solier. *à Aix.*
Challaye, *à Montmédy.*
Gay ✲, *à Perpignan.*
Molina ✲, *au Hâvre.*
Claudel, *à Saint-Avold.*
Labarrière, *a Verdun.*
Lendy, *a Versailles.*
De Kersaint ✲, *a Nancy.*
Lemoine. *a Calvi.*
Frié, *à Toulon.*
Doussières, *à Salins.*
Dupont ✲. *a Paris.*
Lambert (Charles), *à Rouen.*
Depigny, *a Peronne.*
David, *à Dieppe.*
Gnèze, *a Marseille.*
Tabareau. *a Lyon.*
Desbrochers ✲, *à Saint-Omer.*
Peltier, *à Thionville.*
Tognoli ✲, *à Perpignan.*

Lieutenans. Messieurs,

Dalesme, *à Bayonne.*
Fauquier, *à Aigues-Mortes.*
Demonthiers, *à Guise*
Simon, *à La Hougue.*
Goupilleau, *à Toulon.*
Sallenave, *à Mezieres.*
Bedigie, *au fort Barraux.*
Boutault, *à Saint-Florent.*
Denieport, *à Maubeuge.*
Fachsamberg, *à Condé.*
Challaye (Aristide), *à Perpignan.*
Nizot, *à Soissons.*
Marchais, *à Saint-Omer.*
Fremont, *à Douai.*
Gombault, *à Ajaccio.*
Le Boëdec, *à Brest.*
Groult, *à Cherbourg.*
Ducros, *à Antibes.*
Delaunay, *au Fort-Léclase*
Meilheurat, *au Pont-Saint-Esprit.*
Ruinet, *à Niort.*

TROUPES DU GÉNIE.

RÉGIMENT DE METZ.

État-Major. Messieurs.

Le Chevalier Ambroise Prost ✲ (O. ✲), *Colonel.*
Le Chevalier Picot de Moras ✲ (O. ✲), *Lieutenant-Colonel.*
Morlaincourt (Hyacinthe) ✲, *Major.*
Berlandier ✲, *Trésorier.*
Landormy ✲ ✲, *Capitaine d'habill.*
L'Abbé Nicolas, *Aumônier.*
Bizot de Charmois, *Porte-Drapeau.*
Zinck, *Chirurgien-Major.*
Carré, Helbecque, } *Aides-Chirurgiens.*

École régimentaire.

M. d'Errard ✲ (O. ✲), *Chef de Bataillon, Commandant en 2e. l'Ecole.*

Professeurs, Messieurs, { Debrun. . . . . *Mathématiques.* Gallyot. . . . . *Dessin.* Garand. . . . . *Ecriture.*

Premier Bataillon.

M. Grandjean ✲ ✲. *Chef.*
M. Douin. *Adjudant-Major.*
M. Poyet ✲, *Sous-Adjudant-Major.*

Cies.	*Capitaines en premier*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min. Sap.	Gageot ✲.	Jacob.	Henry ✲.	Morlet.
1re.	Vieux.	Renou.	Berlandier (A.)	Mengin.
2e.	Brignon ✲ ✲.		Narjot.	Dumoulin.
3e.	Truilhier ✲ ✲.	Ythier.	Lebas.	Baillot.
4e.	Robert St.-Vincent ✲.	Douet.	Bizot-Brice.	Mayniel.
5e.	Ronmy.	Liadières ✲.	Paulin (Cb.) ✲.	Noizet-de-S.Paul.

Deuxième Bataillon.

M. Lemut ✠ ✠, *Chef.*
M. Carré ✠, *Adjudant-Major.*
M. Popin, *Sous-Adjudant-Major.*

Cies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min.	Berthelot.	Romphleur.	Fontaine.	Scausse.
Sap.				
1re.	Soleirol (Henri).	Rouillon.	Cloudt.	Duriveau.
2e.	Bornier ✠.	Grimouville.	De Cullion ✠.	Herpers ✠.
3e.	Redoutey.	Chefneux.	Coignet.	Germain.
4e.	Dumay.	Falret.	Barthes.	Dubain.
5e.	Lambert (C.) ✠.	Fauquez.	Leloup.	Eynard.

Compagnie de Dépôt.

Gaide, *Capitaine en 1er.* | Boëry, *Lieutenant en 1er.*
Lefebvre (Auguste), *Capitaine en 2e.* | Dupéron ✠, *Lieutenant en 2e.*

RÉGIMENT D'ARRAS.

Etat-Major. Messieurs,

Le Baron Rohault de Fleury ✠ (O. ✠), *Colonel.*
Cournault ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*
Le Chevalier de Hautecloque ✠, *Major.*
Juillet ✠ ✠, *Trésorier.*
Fontaine ✠ ✠, *Capitaine d'habill.*
L'Abbé Leflamand, *Aumônier.*
Chevalier, *Porte-Drapeau.*
Vallée, *Chirurgien-Major.*
Franvallet, } *Aides-Chirurgiens.*
. . . . , }

École régimentaire.

M. Olry ✠, *Chef de Bataillon, Commandant en 2e. l'Ecole.*

Professeurs, Messieurs, { Donop. . . . . *Mathématiques.* / Burdet. . . . . *Dessin.* / Audibert. . . . . *Ecriture.*

Premier Bataillon.

M. de Blay ✠ (O. ✠), *Chef.*
M. Duguet ✠ ✠, *Adjudant-Major.*
M. Jolly ✠, *Sous-Adjudant-Major.*

Cies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min.	Gosselin.	. . . . .	Duvivier.	Villeneuve.
Sap.				
1re	Thépaut ✠.	Viquesnel ✠.	Loppé.	Tronville ✠.
2e.	Bigot ✠ (O. ✠)	Courval.	Dandrieux ✠.	Sergent.
3e.	Moreau.	Dussard ✠.	Descharrières.	Demalet *dit* Lavédrine.
4e.	Forget de Barst.	Néther.	Dautheville.	Lemarchant.
5e.	Perreau.	Fiévée. ✠.	Charon.	Blanquet-du-Chayla.

Deuxième Bataillon.

M. Manent ✲ ✲. *Chef.*
M. Yvois, *Adjudant-Major.*
M. Clavel ✲, *Sous-Adjudant-Major.*

Cies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min.	Larabit.	Esnault.	Creuly.	Lemaire.
Sap.				
1re.	Leclerc de Vrainville.	Nolin ✲.	Liber.	Lamorlette.
2e.	Gérard.	Neunez.	Baury ✲.	Lenglet.
3e.	Sorel.	Desbrières ✲.	Vandelin.	Hanus.
4e.	Dechauvenet.	Broquard – de – Bussières.	Devienne.	Guyot-Duclos.
5e.	Perruchot.	Lefebvre (Ch.)	Dumesnil-Adelée.	. . . .

Compagnie de Dépôt.

Rousset, *Capitaine en* 1er. | Lecolier, *Lieutenant en* 1er.
Mégret, *Capitaine en* 2e. | De Récicourt. *Lieutenant en* 2e.

RÉGIMENT DE MONTPELLIER.

Etat-Major. Messieurs,

Le Marquis de Foucauld ✲ (O. ✲), *Colonel.*
De Massoni ✲, *Lieutenant-Colonel.*
Tinseau ✲ ✲, *Major.*

Carlier ✲, *Trésorier.*
Maloizeaux ✲, *Capitaine d'habillem.*
L'Abbe Roque, *Aumônier.*
Rousseau (Fr.), *Porte-Drapeau.*

Destouches ✲, *Chirurgien-Major.*
Roques, Fontaine. } *Aides-Chirurgiens.*

Ecole régimentaire.

M. Repecaud ✲ ✲, *Chef de Bataillon, Commandant en* 2e. *l'Ecole.*

Professeurs, Messieurs, { Ferogio. . . . . *Mathematiques.* / Amelin. . . . . *Dessin.* / Gerardin . . . . . *Ecriture.*

Premier Bataillon.

M. Rousseau ✲ ✲, *Chef.*
M. Legrand, *Adjudant-Major.*
M. Bronoël ✲, *Sous-Adjudant-Major.*

Cies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Min.	Lesbros.	Dessale.	Banchetet.	Chardonneau.
Sap.				
1re	Lemaire ✲ ✲.	Sibilet.	Vener.	André.
2e.	Giclat ✲ ✲.	Lemarcis.	Chagrot.	Garnot.
3e.	Belmas.	Magnin ✲.	Delmas (Anacr.).	Dubois ✲.
4e	Guy.	Morin.	Grivet.	Roubaud.
5e.	Fabre.	Bruno.	Castaignet.	. . . . .

Deuxième

Deuxième Bataillon.

M. de Merlis ✲ ✲, *Chef.*
M. le Vallois ✲, *Adjudant-Major.*
M. Kienné, *Sous-Adjudant-Major.*

Cies.	Capitaines en premier.	Capitaines en second.	Lieutenans en premier.	Lieutenans en second.
Mn Sap.	Vallenet.	Desteux.	Amphoux.	Fournier.
1re	Provence ✲. (O. ✲).	Carrier ✲.	Dosque.	Legros.
2e	Sabatin ✲ (O. ✲).	. . . .	Grégoire.	Duvernet.
3e	Marcel. t (Claud.) ✲ ✲.	Gauthier.	Vouzeau.	Gendre ✲.
4e	Urtin.	Ta sain.	Réguis.	. . . . .
5e.	D'Olivier de Pezet	. . . .	Tilly.	. . . . .

Compagnie de Dépôt.

Blevec. *Capitaine en 1er.* | Carnot, *Lieutenant en 1er.*
Guenot ✲. *Capitaine en 2e.* | Crozals ✲, *Lieutenant en 2e.*

Compagnie d'Ouvriers, Messieurs,

Boissy ✲ (O. ✲). *Capitaine en 1er.* | Thénard ✲. *Lieutenant en 1er.*
Bigourd ✲ ✲, *Capitaine en 2e.* | Schlick ✲. *Lieutenant en 2e.*

Compagnie du Train du Génie, Messieurs,

Rousseau ✲, *Capitaine.* | Sautiere, *Sous-Lieutenant.*
Paris ✲. *Lieutenant.*

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, *à Metz.*

M. le Baron Berge ✲ (C. ✲), Maréc.-de-Camp, *Commandant.*
M. Prost (P) ✲ (O ✲), Lieut.-Colonel du Génie, *Commandant en second.*
M. Forcerille (O. ✲), M. Moisson ✲, } *Chefs de Bataillon d'Artillerie.*
M. Parnajon ✲ ✲. *Chef de Bataillon du Génie.*

Artillerie, Messieurs,

Tardif, D'Ovillée ✲, Peupion, Lemoine ✲. } *Capitaines*

Génie.

Lejeune (A.) ✲ ✲, Soleirol ✲, Dieudonne ✲, } *Capitaines.*
Du Raget ✲, *Trésorier.*
Capiomont, *Chirurgien-Major.*

Professeurs, Messieurs,

. . . . . } *Physique et Mathématiques.*
Persy. *Adjoint*, }

Marin, N.-D., Tavernier, *Adj.*, } *Dessin et levers militaires.*
Lesage, *Architect. et construction mil.*
François, *Art militaire et fortifications de campagne.*
Morin (J.-F.), *Equitation.*
D'Autume ✲, *Conservateur de la Bibliotheque.*
Aimé. *Conservateur du Laboratoire de Chimie.*
Chevreuse. *Professeur de Chimie.*

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS D'ARTILLERIE.

Promotion de 1814.

M. Duviquet.

Promotion de 1815, Messieurs,

Guyonneau-Pambour. Cathol du Deffan. Payan.

Promotion du 1er. *octobre* 1817, Messieurs,

Marey.	Varin.	Allonet.	Chicoyneau-La-
Morin.	Delafoye.	Mahot.	valette.
Demiau.	Ferandy.	Tribalet.	Bach.
Chevalier.	Bidault.	Viader.	Conrot.
Bonneton.	Latour.	Myssonnier.	
Born.	Housau.	Voysin-de-Gar-	
Holl.	Gihard.	tempe.	

Promotion du 1er. *octobre* 1818, Messieurs,

D'Aboville.	De Monard.	De Pontbriant.	Guyot.
De Vidaillan.	Chabord.	Buron.	Chaigneau.
Feraud.	Leseclière.	Prust.	Mullet.
Auvity.	Sterlingue.	De Joannis.	De Montebise.
Emmery.	Maselet.	Boyer.	Siverac.

ÉLÈVES SOUS-LIEUTENANS DU GÉNIE.

Promotion du 1er. *octobre* 1817, Messieurs,

Bazin.	Duffourc.	Courant.	Dubois.
Tiremois.	Chavelet.	Goust.	Gitton de la Ribel-
Lebozec.	Granier.	Bouillon.	lerie.
Mordret.	Allard.	Dessin.	Prieur-Lacomble.
Picot.	Anfray.	Arnauldet.	Poittevin.

Promotion du 1er. *octobre* 1818, Messieurs,

De Montalivet.	Roguet.	Fauveau.	Guignard.
Gaullier.	Schoelcher.	Mounier.	Brochier.
Bugnot.	Tonnac.	Pichon.	De Monfort.

SECTION X.

CORPS ROYAL DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES MILITAIRES.

M. le Comte GUILLEMINOT ✠ (G. ✠). *Lieutenant-général, Inspecteur général du Corps royal des Ingénieurs Géographes.*

Colonels, Messieurs,

Jacotin ✠ ✠, *au Dépôt de la Guerre, chef de la Section topographique.*

Le Chev. Bonne ✠ (O. ✠), Henry ✠, Brousseaud ✠ ✠, } *aux opérations de la carte de France.*

Lieutenans-Colonels, Messieurs,

. . . . . .

. . . . . .

Chefs d'Escadron, Messieurs,

Rousseau ✠ ✠, *à la démarcation des limites du Nord.*

Epailly ✠ ✠, *à la démarcation des limites de l'Est.*

Maissiat ✠ ✠, *Professeur à l'École d'application du corps de l'état-major.*

Puissant ✠, *Professeur, chef à l'École d'application des Ingénieurs Géographes.*

Capitaines de première classe, Messieurs,

Coraboeuf ✠, Delahaye ✠, } *aux opérations de la carte de France.*

Lapie ✠, *au Dépôt de la Guerre.*

Le Baron Laignelot ✠, *aux opérations de la carte de France.*

Beraud, J.-G. ✠, *aux opérations de la carte de France.*

Raymond, Boucher, Pasquier ✠ ✠, } *au Dépôt de la Guerre.*

Delcros, *aux opérations de la carte de France.*

Lameau ✠, *Professeur à l'École d'application des Ingénieurs Géographes.*

Raffy ✠, Le Cesne ✠, } *aux opérations de la carte de France.*

Charbonnel ✠, Bentabolle ✠, Chauvet ✠, } *au Dépôt de la Guerre.*

Ribet ✠, *à la démarcation des limites du Nord.*

Guibert ✠, *aux opérations de la carte de France.*

Capitaines de deuxième classe, Messieurs,

Le Chev. Dumesnil ✠, *à la démarcation des limites de l'Est.*

Clément ✠, *au Dépôt de la Guerre.*

Oppezzi ✠, *à la démarcation des limites du Nord.*

Simondi ✠, *au Dépôt de la Guerre.*

Chandellier ✠, *à la démarcation des limites du Nord.*

Berlier ✠, *idem.*

Eymard ✠, *idem de l'Est.*

Benedetti, *aux opérations de la carte de France.*

Darnaudin, *à la démarcation des limites du Nord.*

Foulard, Montalant, Sion ✠, } *aux opérations de la carte de France.*

Richoux ✲. *Professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.*
Durand. *aux opérations de la carte de France.*
Filhon. *à la démarcation des limites de l'Est.*
Bayard ✲, *aux opérations de la carte de France.*

Lieutenans, Messieurs,

Le Chev. de Plonnies ✲, *au Dépôt de la Guerre.*
Boutinot. *à la démarcation des limites du Nord.*
Mareuse, *aux opérations de la carte de France.*
Vuillet, *à la démarcation des limites de l'Est.*
Kolb, *idem du Nord.*
Lefebvre, *idem.*
Loreilhe, Fessard, Levillain, } *aux opérations de la carte de France.*
Coueffin, *à la démarcation des limites de l'Est.*
Martner, Lecamus, Peytier, Poudra, Salneuve, Gougeon, Gambier, Faulte du Puyparlier, Puillon Boblaye, Largeteau. } *aux opérations de la carte de France.*
Gavard, *à la démarcation des limites du Nord.*
Duhousset, Anfossi, Mallat, Reverdit, } *aux opérations de la carte de France.*

Lieutenans conservés, à la suite et en mission.

M. Dechastelus, *au Sénégal.*
M. Schneider, *à Madagascar.*

ÉCOLE DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES, au Dépôt de la Guerre.

Elèves Sous-Lieutenans.

Promotion du 19 *novembre* 1817.

Savary.
Medous.
Servier.
Blondat.

Promotion du 18 *novembre* 1818.

Bodin.
Testu.
Conthaud.
Riondet.

SECTION XI.

INFANTERIE.

L'Infanterie françoise se compose de quatre-vingt-six légions, portant chacune le nom d'un département.

Légions.	MM.	MM.
AIN, *à Bourg.*	Le Comte de Saporta ✠ ✠, *Colonel.* Castillon ✠ (O. ✠). *Lieut.-Col.*	Goguel ✠, De Javel ✠, *Chefs de Bat.* Lemaistre ✠ ✠, *Major.*
AISNE, *à Laon.*	Le Duc de Céreste-Brancas ✠ ✠, *Colonel.* Vigo Roussillon ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*	Le Chevalier de Lesbros ✠ ✠, Le Vicomte de Roquefeuil, Jacob (O. ✠), *Chefs de Bat.* *Major.*
ALLIER, *à Moulins.*	Le Chev. J. Muller ✠ (O. ✠), *Colonel.* Cartier ✠ ✠. *Lieut.-Colonel.*	Boullé ✠, Bribes (O. ✠), *Chefs de Bat.* Desenclos ✠, *Major.*
ALPES (B.), *à Digne.*	Le Marquis de Crillon ✠, *Col.* Paty ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*	Humblet ✠, Le Comte de Fonchecourt, Douay ✠ (O. ✠), *Chefs de Bat.* *Major.*
ALPES (H.), *à Gap.*	Foulon de Douée ✠ ✠, *Colonel.* Renier ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*	Magendie ✠, Farcy ✠, *Chefs de Bat.* Negré ✠, *Major.*
ARDÈCHE, *à Privas.*	Le Baron Charles de Muller ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Cte. Tardieu de Maleissye ✠. *Lieut.-Colonel.*	Drivet de Ladernade ✠, Coste (O. ✠), *Chefs de Bat.* De Posson, *Major.*
ARDENNES, *à Mezieres.*	Le Comte d'Eu de Marson ✠, *Colonel.* Le Baron Condé ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*	Berthelot, Le Chev. de l'Espaul ✠ ✠. Patin (O. ✠), *Chefs de Bat.* *Major.*
ARIÈGE, *à Foix.*	Le Baron Paul de Rapatel ✠ (O. ✠), *Colonel.* De Munsthal ✠, *Lieutenant-Colonel.*	De Gueydan (O. ✠), Debar (O. ✠), Le Chev de Champlevey ✠ ✠. *Chefs de Bat.* *Major.*
AUBE, *à Troyes.*	Le Comte de Mellet ✠ ✠, *Col.* De Goutefrey (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Pertuisot ✠, Gauthier ✠, *Chefs de Bat.* Payan ✠, *Major.*

Légions.	MM.	MM.
Aude, *à Carcassonne.*	Le Comte d'Hautpoul (Alph.) ✠ ✠, *Colonel.* Eyma (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Esperandieu ✠, Isard (O. ✠), Baron ✠, *Chefs de Bat. Major.*
Aveyron, *à Rhodes.*	Le Baron de Madier ✠ (O. ✠), *Colonel.* De Salleyx ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Bérard (O. ✠), Burtin ✠, De Mailly ✠, *Chefs de Bat. Major.*
Bouches-du-Rhône, *à Marseille.*	Le Marquis de Seignelay de Colbert ✠ ✠, *Colonel.* Hersant ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Hugue ✠, De Mounier ✠, Secourgeon (O. ✠), *Chefs de Bat. Major.*
Calvados, *à Caen.*	Le Comte de Loppinot ✠, *Col.* Le Cte. Léopold de Gramont ✠, *Lieut.-Colonel.*	D'Arnault ✠ (C ✠), Fournier ✠, Le Bourgeois des Marais ✠, *Chefs de Bat. Major.*
Cantal, *à Aurillac.*	Le Chev. Higonet ✠ ✠, *Col.* Le Comte de Colonna Cesari ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Laclotte (O. ✠), Cassaignade de St.-Hilaire ✠, Parant (O. ✠), *Chefs de Bat. Major.*
Charente, *à Angoulême.*	Le Cte. d'Arbaud Jouques ✠ ✠, *Colonel.* De Pressac Lioncel ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Blain ✠ (O. ✠) Cadiot de Saint-Paul ✠ ✠, Cugno de Belloc ✠ ✠, *Chefs de Bat. Major.*
Charente-Inférieure, *à La Rochelle.*	Pignet ✠ (O. ✠). *Colonel.* Thiballier de Dommarie ✠, *Lieut.-Colonel.*	Chadabet ✠, Montluc de Lariviere, Drujon ✠, *Chefs de Bat. Major.*
Cher, *à Bourges.*	Le Comte d'Arbaud Mison ✠ ✠ (O. ✠), *Colonel* Le Baron d'Esebeck ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*	Defaulhiere (O. ✠), De Maussion ✠ (O. ✠), De Févelas ✠, *Major.* *Chefs de Bat.*
Corrèze, *à Tulle.*	Le Comte de Salperwick ✠ ✠, *Colonel.* Olivet (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*	De Coussol ✠, De Gaugler ✠ (O. ✠), Kengal ✠, *Major.* *Chefs de Bat.*
Corse. *à Ajaccio.*	Le Baron de Zaeppfel ✠ (O. ✠), *Colonel.* Maréchal (O. ✠), *Lieut.-Col.*	Pandolfi ✠, Billiard, Vogt ✠, *Major.* *Chefs de Bat.*
Côte-d'Or, *à Dijon.*	Le Comte Denys de Damremont ✠ (C. ✠). *Colonel.* Tardieu de Saint-Aubanet (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	De Galland ✠, Crecy de Champmilon ✠, Jouvet ✠, *Major.* *Chefs de Bat.*
Côtes-du-Nord, *à S.-Brieuc.*	Le Cte. de St.-Michel ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Chevalier de la Villegille ✠, *Lieut.-Colonel.*	De Morlaincourt ✠, Mallet de la Chevalerie ✠. Compris (O. ✠), *Major.* *Chefs de Bat.*

Légions.	MM.	MM.
Creuse, *à Guéret.*	Le Chevalier Lamotte ✠, *Col.* Le Comte de la Genetière ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*	David ✠, Gelly ✠ ✠, Malden de Feytiat ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.*
Dordogne, *à Périgueux.*	Le Chev. Maguin ✠ (O. ✠), *Colonel.* Hunault de la Chevallerie ✠, *Lieut.-Colonel.*	Daribaud ✠, Mazaurie ✠, — *Chefs de Bat.* Gruard ✠ ✠, *Major.*
Doubs, *à Besançon.*	Le Marquis de Grimaldi de Cagne ✠, *Colonel.* De la Contamine ✠, *Lieut.-Col.*	Poupel ✠, Courtot ✠, — *Chefs de Bat.* Delloye, *Major.*
Drome, *à Valence.*	Dewales ✠, *Colonel.* Peyris (Hip.) (O. ✠), *Lieut.Col.*	Le Marquis Vissec de Latude ✠, Chas (O. ✠), Robert, *Major.* — *Chefs de Bat.*
Eure, *à Evreux.*	Le Vicomte Laforest d'Armaillé ✠ ✠, *Colonel.* Duret de Tavel ✠ ✠, *Lieut.-Col.*	Le Marquis de Fayet ✠, De Gasquet, Joubert ✠ (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.*
Eure-et-Loir, *à Chartres.*	Le Marq de Toustain ✠, *Col.* Le Chev. Martigny ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*	De Gyvés ✠, Lecointre ✠ ✠, Haeyaërt (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.*
Finistère, *à Quimper.*	Le Baron de Rascas ✠ (O. ✠), *Colonel.* De Quesnay ✠, *Lieut.-Col.*	Robinet ✠ ✠, Fleury Bourckholtz (O. ✠), Bernelle (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.*
Gard, *à Nismes.*	Le Vicomte de Bruc-Signy ✠, *Colonel.* Le Baron Philippon ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	De Brauneck ✠, Bonne ✠, D'Austry de Sainte-Colombe ✠, Navier ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.*
Garonne (Haute), *à Toulouse.*	Le Comte de Fontenilles ✠ (O. ✠), *Colonel.* Lastour des Etangs ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*	Barthélemy, Bouscastel, — *Chefs de Bat.* Isnard ✠ ✠, *Major.*
Gers, *à Auch.*	Le Chev. de Gueurel ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Baron Dubois d'Escordal ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Colavier d'Albizzi ✠, D'Austry de Sainte-Colombe ✠, Picard ✠ (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.*
Gironde, *à Bordeaux.*	Le Baron de Saint-Hilaire ✠ (C. ✠), *Colonel.* Le Comte de Montboissier ✠, *Lieutenant-Colonel.*	De Tenete ✠ ✠, Guingret (O. ✠), — *Chefs de Bat.* Royer de Brancion, *Major.*
Hérault, *à Montpellier.*	Le Marquis de Montcalm ✠ (O. ✠), *Colonel.* De Pleinselve ✠, *Lieut.-Col.*	D'Orsanne ✠, Le Sueur de la Chapelle (O ✠), Flandio, *Major.* — *Chefs de Bat.*

Légions.	MM.	MM.
ILLE-ET-VILAINE. *à Rennes.*	Le Vicomte Picot de Peccaduc ✠ ✠, *Colonel.* Le Vicomte de Bernis ✠ ✠, *Lieut.-Col.*	Lemaire ✠ ✠, Gaugé ✠, *Chefs de Bat.* De Coquet ✠, *Major.*
INDRE. *à Châteauroux.*	Le Marquis de Malessye ✠, *Colonel.* Fayard ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col*	De Renault ✠. Le Comte de Cornouaille, *Chefs de Bat.* Berthier ✠ ✠, *Major.*
INDRE-ET-LOIRE. *à Tours.*	Le Baron de Tschudy ✠ ✠. *Colonel.* Verdier ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Le Comte de Saint-Denis ✠, Limonier ✠ ✠, Laverny ✠, *Chefs de Bat.* *Major.*
ISERE. *à Grenoble*	Le Chev. de Lambot ✠, *Col* Le Comte de Moidière ✠, *Lieut.-Colonel.*	Dellemault (O. ✠) Le Comte de Garraube ✠, *Chefs de Bat.* Gouland ✠ (O. ✠), *Major.*
JURA, *à Lons-le-S.*	Le Comte de Mornac ✠, *Colonel.* Groumault ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Gallet ✠, Le Vicomte de Lescure ✠ (O. ✠) *Chefs de Bat.* Doyen de Trévillers ✠, *Major.*
LANDES, *à Mont-de-Marsan.*	Le Chev. Matis ✠ (O. ✠). *Col* De la Barre ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Bergeron ✠ ✠. Legrix de Neuville, Lusset, *Chefs de Bat.* *Major.*
LOIR-ET-CHER. *à Blois.*	Le Baron de Penguern ✠ (O. ✠), *Colonel.* De Fenin ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Beaucorps de la Bastière ✠. Ferrand de Condrecourt (O. ✠), *Chefs de Bat.* Le Corney ✠ ✠, *Major.*
LOIRE, *à Montb*	Le Comte Du Bourg, *Colonel.* De Peralo ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Rachis (O. ✠), D'Ales, *Chefs de Bat.* Drouault ✠ (O. ✠). *Major.*
LOIRE (Hte), *au Puy.*	Le Cte Fs O'Mahony ✠ ✠, *Colonel.* De Laidet ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Lion ✠ (O. ✠), Breton ✠, *Chefs de Bat.* Gilleron ✠ ✠, *Major.*
LOIRE-INF., *à Nantes.*	Le Comte de la Besse ✠, *Col.* Cicéron ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*	Vivien ✠ (O. ✠), De Walsh ✠ ✠. Averin ✠ (O. ✠), Moyat ✠ ✠. *Chefs de Bat.* *Major.*
LOIRET, *à Orléans.*	De Léridant. *Colonel.* De Kindelan ✠, *Lieut.-Col.*	Bekly ✠, Pille (O. ✠). Vivent ✠ ✠, *Chefs de Bat.* *Major.*
LOT, *à Cahors.*	Le Baron Achard ✠ (O. ✠). *Col.* De Montchoisy ✠ (O. ✠). *Lieutenant-Colonel.*	De Roquetaillade ✠ ✠, Frunceau ✠ ✠. *Chefs de Bat.* Ravy ✠ (O. ✠), *Major.*

Légions.	MM.	MM.
Lot-et-Garonne, *à Agen.*	Goujeon (Jean) ✠ (O. ✠). *Colonel.* Le Comte de Mesgrigny ✠ ✝ *Lieutenant-Colonel.*	Ducasse ✠ (O. ✠), Négrier (O. ✠), } *Chefs de Bat.* Legros ✠, *Major.*
Lozère, *à Mende.*	Le Baron de Stieler ✠ (O. ✠). *Colonel.* D'Arlanges ✠. *Lieut.-Col*	Levêque ✠, Formis ✠, } *Chefs de Bat.* Cottenet ✠ ✠. *Major*
Maine-et-Loire. *à Angers.*	Le Marquis de Civrac ✠, *Colonel.* Massol ✠ (O ✠). *Lieut.-Col.*	De la Calvinière ✠, Lambert ✠, } *Chefs de Bat.* Hochet de la Terrie ✠ ✠. *Maj.*
Manche. *à St.-Lô.*	Le Chev. de Jouette, *Col.* Le Marquis de Neucheze ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Du Praël ✠. De Cantilly ✠, } *Chefs de Bat.* Tardif ✠ ✠, *Major.*
Marne, *à Châlons.*	Le Baron de Cornebise ✠ (C. ✠), *Colonel.* Folley ✠ (O. ✠) *Lieutenant-Colonel.*	Magnant ✠ ✠, Parechappe (O. ✠), } *Chefs de Bat.* Gastebois ✠ ✠, *Major.*
Marne (Haute), *à Chaumont.*	Le Baron de Chalancey ✠ (O. ✠), *Colonel.* Guyot ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	De Pietrequin ✠ ✠, De Monistrol, } *Chefs de Bat.* Regnault, *Major.*
Mayenne, *à Laval.*	Le Baron Guillot de la Poterie ✠, *Colonel.* De Saint-Remy ✠, *Lieuten.-Colonel.*	De Rumigny (O. ✠), Sillégue (O. ✠), Guiard (O ✠). } *Chefs de Bat.* De Gohin ✠, *Major.*
Meurthe, *à Longwy.*	Le Comte de Laugier-Villars ✠, *Colonel.* Le Comte de l'Etourville ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Le Chevalier de Mutrécy ✠ (O. ✠). Le Marquis de Montebise ✠, Le Marquis de Nettencourt ✠, } *Chefs de Bat.* Mouillard ✠ (O. ✠). *Major*
Meuse, *à Bar-le-Duc.*	Le Comte de Raguet-Brancion ✠ (O ✠) *Colonel.* Le Comte de Ronch rolles ✠. *Lieutenant-Colonel.*	Gemeau ✠ ✠, Lecaron ✠, } *Chefs de Bat.* Isselin ✠ (O. ✠), *Major.*
Morbihan. *à Vannes.*	Joseph Cadudal, *Colonel.* De Barbay ✠ (O. ✠), *L.-Col.*	Prévost de la Voltais, Prévost de la Moissonnière ✠, Lafeuille de Roussac ✠. } *Chefs de Bat.* Hervé, *Major.*
Moselle,	Le Baron de Veran ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Baron des Coudrées ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Le Comte de Finance ✠ ✠, Devaux ✠ ✠, } *Chefs de Bat.* St.-Martin ✠ (O. ✠), *Major.*
Nièvre. *à Nevers.*	Le Marquis de Lasteyrie ✠ ✠, *Colonel.* Le Chev. du Bouchard ✠, *Lieut.-Colonel.*	De Vielbans ✠ ✠, Pécoud ✠ ✠, } *Chefs de Bat.* De Haffener ✠, *Major.*

Légions.	MM.	MM.
Nord, *à Givet.*	Le Chevalier de la Berandière ✠, *Colonel.* De Revel ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Mounier (O. ✱). Le Ch. de Beauval ✱. Chalemeton, *Chefs de Bat.* De Labigne, *Major.*
Oise, *à Beauvais.*	Le Baron de Landevoisin ✠ ✱, *Colonel.* O'Neill ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.*	Le Cte de la Mous-saye ✠ (O. ✱), De Cally ✠ ✱, Dupetit ✠ ✱, *Chefs de Bat. Major.*
Orne, *à Alençon.*	Le Vicomte Siochan de Kersa-biec ✠ M, *Colonel.* Coste ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.*	Boulvrai du Bourg, Miquelard ✠ (O. ✱), Le Bar. de S-Paul ✠ ✱, *Chefs de Bat. Major.*
Pas-de-Ca-lais, *à Arras.*	Le Vicomte Dutertre ✠, *Col* De Polverel ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Daverne ✠ (O. ✱). Le Ch. de Quesnay ✠, Le Chevalier de Fréval ✠ ✱, *Chefs de Bat. Major.*
Puy-de-Dôme, *à Clermont.*	Le Marquis de Pracontal ✠, *Colonel.* Chaud ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	De Montossé ✱, Bonniol du Trémont ✠, Delestain ✱. *Chefs de Bat. Major.*
Pyrén. (B.), *à Pau.*	Le Comte de Gramont d'Aster ✠ (O. ✱), *Colonel.* De la Roche ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	D'Urtubie de Garro, ✠ ✠ ✱, Noël ✠ (O. ✱). Paccard ✠ ✱, *Chefs de Bat. Major.*
Pyrén. (H.), *à Tarbes.*	Rubin de la Grimaudière ✠, *Col.* Chepy ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*	De Hiis ✱, Galloni d'Istria, Duprat ✠ (O. ✱), *Chefs de Bat. Major.*
Pyrénées-Orient. *à Perpignan.*	Le Cte de Montferré ✠ ✠, *Col.* Le Marquis de Chesnel, *Lieut.-Colonel.*	Chevallier ✱, De Garcias ✱, De Castres ✠ (O. ✱). *Chefs de Bat. Maj.*
Rhin (Bas), *à Montmedi.*	Le Marquis de Tressan ✠, *Colonel.* Cothias ✠ (O. ✱), *Lieut.-Col.*	De Kock ✠ (O. ✱), Plu ✠. De Hemberger ✱. *Chefs de Bat. Major.*
Rhin (Haut), *à Colmar.*	Le Comte Maurice d'Adhémar ✠ (O. ✠). *Colonel.* Le Chev. de Laurétan ✠, *L.-C.*	Fischer ✠, François (O. ✱), Chitry ✱, *Chefs de Bat. Major.*
Rhône, *à Lyon.*	Le Comte de Laurenccin ✠. *Colonel.* De Corneillan ✠ ✱, *Lieut.-Col.*	Baudus ✱, Barbot ✠ (O. ✱). De Maclas ✱, *Chefs de Bat. Major.*
Saône (Hte), *à Vesoul.*	Le Marquis du Goulet ✠, *Col.* Le Chev. de Lespinasse ✠ ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Le Comte de Si-gnier ✠ ✠, Décard ✠ ✱. Bohn ✠ ✱, *Chefs de Bat. Major.*
Saône-et-Loire, *à Mâcon.*	Le Vicomte Tiburcé Sebastiani ✠ (O. ✱), *Colonel* Le Comte de Nansouty ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Andry ✠ (O. ✱). De Coppens d'Hon-schootte ✱. Du Rocher la Perigne ✠ ✱. *Chefs de Bat. Major.*
Sarthe, *au Mans.*	Le Comte de la Suze ✠, *Col.* Le Baron de Rison ✠ (O. ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Lalande ✱, De Maussabré, Blanchard Duval, *Chefs de Bat. Major.*

Légions.	MM.	MM.
SEINE, *à Paris.*	Le Cte. Léon de Juigné ✠. *Col'* Le Chev. de Thilorier. *Lieut.-Colonel.*	LeChevalier de Bonhote ✠, Courvol, De St.-Laurent ✠✠, *Major.* — *Chefs de Bat.*
SEINE-ET-MARNE. *à Melun.*	Le Marquis de Tholozan ✠, *Colonel.* La Faye ✠ ✠, *Lieut.-Col.*	Lemoyne, Laulanhier Sainte-Ange ✠, Martinprey ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.*
SEINE-ET-OISE. *à Versailles.*	Le Comte Aug. de Juigné ✠, *Colonel.* Collet de la Madelene ✠ (O. ✠). *Lieutenant-Colonel.*	Le Vicomte de Bonin ✠ ✠, D'Osmont ✠, Cte. Bogarelli d'Ison ✠, *Maj.* — *Chefs de Bat.*
SEINE-INF., *à Rouen.*	Le Comte de Trémauville ✠, *Colonel.* Le Marquis de Kersalaum ✠, *Lieut.-Col.*	De Crétot ✠, Le Chev. de Mondion ✠, De Bellebœuf ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.*
SEVRES (D.) *à Niort.*	Le Chev. Maurin ✠ (O. ✠), *Colonel.* Busquillon, chev. de Frecheville ✠, *Lieutenant-Colonel.*	DePreissac ✠ (O ✠), Lefebvre de la Boullaye (O. ✠), Roberge, *Major.* — *Chefs de Bat.*
SOMME, *à Amiens.*	Le Baron de Staglieno ✠ (O. ✠), *Colonel.* D'Illon ✠ ✠, *Lieut.-Col.*	Galimand ✠ (O. ✠), Lamarque (O. ✠), Tilloy ✠ (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.*
TARN, *à Alby.*	Le Marquis de Marguerye ✠ ✠, *Colonel.* Faurot ✠ ✠, *Lieut.-Col.*	Vidal de Lauzun ✠, Breton (O. ✠), Hendsch ✠ ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.*
TARN-ET-GARONNE, *à Montauban.*	Le Comte Prevost de St.-Cyr ✠ (O. ✠), *Colonel.* D'Alvymare ✠ (O. ✠), *L.-Col.*	De Termes, Delaunay ✠, De Mangon, *Major.* — *Chefs de Bat.*
VAR, *à Draguignan.*	Le Chevalier Barré ✠, *Colonel.* Gavardie ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Chandezon ✠, Le Marquis de Suffren ✠, Le Fol (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.*
VAUCLUSE, *à Avignon.*	Le Chev. Susbielle ✠ (C ✠), *C.* Duboulet de la Boissière ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Ricard ✠, Garin ✠, Paris ✠ (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.*
VENDÉE, *à Bourbon-Vendée.*	Le Baron d'Ecquevilley ✠, *Colonel.* Le Baron de la Morre ✠, *L.-C.*	Leblanc, Richard ✠, Jaquier de Noyelle, *Major.* — *Chefs de Bat.*
VIENNE, *à Poitiers.*	Le Comte de la Serre ✠ ✠, *Colonel.* Barboujac ✠ ✠, *Lieut.-Col.*	Manneville ✠ ✠, Deshorties, Lefebvre ✠ ✠, *Major.* — *Chefs de Bat.*
VIENNE (H.) *à Limoges.*	Durand ✠ (O. ✠), *Colonel.* Durye, *Lieut.-Col.*	Petit d'Hauterive ✠ ✠, Lefebvre ✠, Floccard ✠ (O. ✠), *Major.* — *Chefs de Bat.*

Légions.	MM.	MM.
VOSGES, *à Epinas.*	Le Baron de Gelibert ✠ (O. ✲), *Colonel.* Gandner, *Lieut.-Col* ✠ (O. ✲)	De Bouis ✠ ✲, Le Baron de Reissembach (O. ✲), Bonnet ✲, *Major.* — *Chefs de Bat.*
YONNE, *à Auxerre.*	Collomb d'Acine ✠ (O. ✲), *Colonel.* Du Bar ✠ ✲, *Lieut.-Colonel.*	Monroux ✠, De Begin ✠, Carel, *Major.* — *Chefs de Bat.*
Légion étrangère.	Le Prince de Hohenlohe, Lieut.-général. *Comm. supérieur.* De Murphy, *Colonel.* Cally, *Lieut.-Colonel.*	Bay, De Muston, Henzard, Van Heulsen, *Major.* — *Chefs de Bat.*
Légion de la Martinique.	. . . . . , *Colonel.* Le Baron de la Broue, *Lieut.-Colonel.*	. . . . . , ... , ... , *Major.* — *Chefs de Bat.*
Légion de la Guadeloupe.	Bellangé, *Colonel.* Le Baron de Coels, *Lieut.-Col.*	. . . . . , ... , ... , *Major.* — *Chefs de Bat.*

Régimens Suisses.

MONSIEUR, *Colonel général des Suisses.*
M. . . . . *Secrétaire-général.*

1er.	Bleuler, *Colonel.* Im-Thurn, *Lieut.-Colonel.*	Danielis, Bleuler (H), Feher, Aschemann, *Major.* — *Chefs de Bat.*
2e.	Freuller, *Colonel.* Beucher, *Lieut.-Colonel.*	Glutz-Blorheim, Ab-Iberg, Zeneclusen, De Flue, *Major.* — *Chefs de Bat.*
3e.	Steigner de Laupen, *Colonel.* De Nervaux, *Lieut.-Colonel.*	Ruttimann, An-Dermatt, De Lentulus, Demierre, *Major.* — *Chefs de Bat.*
4e.	Le Cte de Salis de Zitzers ✠, *Col.* De Riaz ✲, *Lieut.-Colonel.*	De la Harpe, De Donatz ✠, De Cuca, Fer, *Major.* — *Chefs de Bat.*

SECTION XII.

CAVALERIE.

La Cavalerie se compose :
D'un régiment de Carabiniers; six de Cuirassiers; douze de Dragons; vingt-quatre de Chasseurs, et six de Hussards.

RÉGIMENT.	MM.	MM.
Carabiniers de S. A. R. Monsieur, à Metz.	Le Comte de Bréon ✠, *Colonel.* Le Baron d'Oberlin ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Leman ✠ ✠, Coiffier ✠ (O. ✠), De Leclerc du Rivaux ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.*

CUIRASSIERS ET DRAGONS.

Mgr. le Duc d'ANGOULÊME, *Colonel général.*
M. de Chabrun, Lieutenant-Colonel, *Secrétaire général.*

Cuirassiers.

RÉG. et RÉSID.	MM.	MM.
De la Reine, à Dijon.	Le Comte de Béthune ✠, *Col.* Le Chev de Chelers ✠, *Lieut.-Colonel.*	Le Cte de la Tour ✠, De Tonnoy ✠, Millot (O. ✠). — *Chefs d'esc.* *Major.*
Du Dauphin, à Vesoul.	Le Marquis de Breuilpont ✠. *Colonel.* Le Marquis de Saint-Mars (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Le Comte de Talhouet ✠ ✠. Le Vicomte de Busseul ✠. Feragu ✠ ✠. — *Chefs d'Esc.* *Major.*
D'Angouleme, à Besançon.	Le Comte d'Andlaw ✠ (O. ✠). *Colonel.* Le Chev. Danel du Plan ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Le Baron de Mortarieu (O. ✠). Le Vicomte de Louvencourt (O. ✠). Martin ✠ ✠. — *Chefs d'Esc.* *Major.*
De Berry, à Abbeville.	Le Marquis de Rochedragon ✠ (O. ✠). *Colonel* Patarin ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	De la Chance ✠, De Corné ✠ ✠. — *Chefs d'Esc.* Miltgen ✠ (O. ✠). *Major.*
D'Orléans, à Gray.	Le Baron Deschamps ✠ (O. ✠). *Colonel.* . . . . *Lieut.-Colonel.*	De Neuilly ✠ (O. ✠). Dulandreau ✠, De Quevauvillers ✠ (O. ✠), *Major.* — *Chefs d'Esc.*
De Condé, à Arras.	Le Chev. de Baillencourt ✠ (O. ✠). *Colonel.* Le Chev. Perrot ✠ (O. ✠). *Lieut.-Colonel.*	De Gonneville (Aymar) (O. ✠), Le Comte de Pradelys ✠, Du Beurges (O. ✠), *Major.* — *Chefs d'Esc.*

Dragons.

RÉG. et RÉSID.	MM.	MM.
Du Calvados, à Valenciennes.	Le Comte d'Hautefeuille ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Baron de Wimpffen ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Le Vte Loubert Martainville ✠ ✠, De St.-Paer ✠ ✠, *Chefs d'Esc.* Bache ✠ (O. ✠), *Major.*
Du Doubs, à Verdun.	Le Baron Rapatel ✠ (O. ✠), *Col.* Le Comte de Mornay (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	De Vallier ✠, De Bizemont ✠, *Chefs d'Esc.* . . . . . , *Major.*
De la Garonne, à Niort.	Le Chevalier Bureaux de Pusy ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Chevalier de Chatry-Lafosse ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Crapard ✠ ✠, Ricard de Villeneuve (O. ✠), *Chefs d'Esc.* Mean de St.-Prix ✠ ✠, *Maj.*
De la Gironde, à Vienne.	Le Baron Bouquerot Dessessarts ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Vicomte Depremesnil ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*	Clavel (O. ✠), ... *Chefs d'Esc.* De Constantin ✠, *Major.*
De l'Hérault, à Libourne.	Le Marquis d'Hanache ✠ ✠, *Colonel.* Le Baron Lafitte ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel.*	De Chalot ✠ (O. ✠) Le Cte. de Château-Bodeau ✠ (O. ✠), *Chefs d'Esc.* Le Vte. de Perrin ✠, *Major.*
De la Loire, à Nancy.	Le Baron Dornier ✠ (O. ✠), *Col.* Schweisguth ✠, *Lieutenant-Colonel.*	De Galz-Malvirade (O. ✠), Le Baron de Redwitz ✠, *Chefs d'Esc* Trentinian ✠ ✠, *Major.*
De la Manche, à Cambray.	Le Comte de la Briffe ✠, *Colonel.* Le Chev. Tarbé de Saint-Hardouin ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*	De l'Etang ✠ (O. ✠), *Chefs d'Esc.* De Cornulier, Dupuy de Dienne ✠ (O. ✠), *Major.*
Du Rhône, à Thionville.	Le Baron de Saint-Geniès ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Comte d'Hanmer Claibrock ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Blin ✠ ✠, Duchatelet ✠, *Chefs d'Esc.* Nypels (O. ✠), *Major.*
De la Saône, à Aire.	Le Marquis de Brancas ✠, *Colonel.* Le Vicomte du Couëdic ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Cosnard ✠ (O. ✠). Pechpeyron de Guitaut ✠, *Chefs d'Esc.* Guilliot ✠ ✠, *Major.*
De la Seine, à Carcassonne.	Villatte ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Comte de Compiegne ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Dessaignes ✠ (O. ✠), Quentin ✠ ✠, *Chefs d'Esc.* Richard (O. ✠), *Major.*

CHASSEURS.

Mgr. le Duc de Berri. *Colonel général.*

M. le Chevalier de Fontane ✠, *Secrétaire général.*

Reg. et Résid.	MM.	MM.
De l'Allier, à Vaucluse.	Le Marquis Chabannes la Palice ✠ (O. ✠). *Colonel.* Le Comte de Narbonne-Lara ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Le Chevalier Bourgely ✠, Le Cte Chabannes ✠, Bureau ✠ (O. ✠), *Major.* — *Chefs d'Esc.*
Des Alpes, à Nancy.	Le Comte de Bonneval ✠, *Colonel.* Le Chev. Letermellier ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Le Bar. de Laspaye de Saint-Généroux ✠ ✠, Millet ✠ (O. ✠), Cassard ✠ (O. ✠), *Major.* — *Chefs d'Esc.*
Des Ardennes, à Toul.	Le Baron Dukermont ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Vicomte de Chambrun ✠ ✠, *Lieut.-Col.*	Dourin ✠ ✠, Le Comte Daloigay ✠, Collignon ✠ ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
De l'Ariege, à Châlons-sur-Marne.	Le Marquis de Castries ✠ ✠, *Colonel.* Le Marquis de Bourzac (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Le Chev. de Panise ✠, Le Cte. de Drée ✠, De Veaux ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
Du Cantal, à Nevers.	Le Baron de Lauriston ✠ (C. ✠), *Colonel.* Jourdan ✠ ✠, *Lieuten.-Colonel.*	De Grandmaison ✠, ... Barthon ✠ ✠, — *Chefs d'Esc.*
De la Charente, à Soissons.	Courtier ✠ (O. ✠). *Colonel.* Mathis de Saint-Arian ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Barthelmy ✠ (O. ✠), Eliot, De Monard ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
De la Correze, à Montpellier.	Mermet ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Cte. de Gallilfet ✠ ✠, *Colonel.*	Sigaldi ✠, Hulot ✠, Gard (O. ✠), *Major.* — *Chefs d'Esc.*
De la Côte-d'Or, à Joigny.	Le Cte de Chastellux ✠, *Col.* Desponty Ste.-Avoye ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	DeCoulanges ✠ ✠, Le Comte de Ballivière ✠, Delafargue ✠ ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
De la Dordogne, à Lyon.	Le Comte de Lastours ✠ (O. ✠), *Colonel.* Bontems du Barry, *Lieut.-Col.*	De Ricaumont ✠, Duluc ✠, Dufour Dantist ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
Du Gard, à Moulins.	Le Comte de Serran ✠, *Colonel.* Le Chevalier Renard ✠ ✠, *Lieut.-Col.*	Le Vicomte de Rochemore ✠, Lian (O. ✠), Le Chev. Ardin Delteil ✠ ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
De l'Isère, à Tarbes.	Le Cte de Fontenille ✠ (C. ✠), *Colonel.* Dejean ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*	Poza ✠ (O. ✠), Boulenel ✠, Ducrot ✠, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
De la Marne, à Lille.	Le Baron Joannes ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Marquis de Nettancourt ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Babelot ✠, De Coupé ✠, Canuet ✠ (O. ✠), *Maj* — *Chefs d'Esc.*

RÉG. et RÉSID.	MM.	MM.
De la Meuse, à Schelestat.	Le Vicomte de Latour-Maubourg ✠ ✠, *Colonel.* Le Chev. Lepage ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel.*	Le Marquis Desclinac ✠, Destrés ✠, De Bonnaire (O. ✠), *Chefs d'Esc.* *Major.*
Du Morbihan, à Rennes.	Le Comte de la Bourdonnaye ✠ (O. ✠), *Colonel.* De Fournas ✠, *Lieut.-Col.*	Demonts ✠ ✠, De Beaumont, *Chefs d'Esc.* Guyart de Chalembert ✠ ✠, *Major.*
De l'Oise, à Caen.	Le Comte de Crillon ✠ ✠. *Colonel.* Camparniol ✠ (O. ✠), *Lieut.-Col.*	Boussaingault ✠, Bernabé de la Haye ✠, *Chefs d'Esc.* D'Henezel ✠, *Major.*
De l'Orne, à Sedan.	Le Marquis d'Espinay St.-Luc ✠ ✠, *Colonel.* Le Marquis de Dreux-Nancré ✠ (O. ✠), *Lieut.-Colonel*	Estieve de Tremauville ✠, De Margeot ✠ ✠. *Chefs d'Esc.* De La Bachalerie ✠. *Major.*
Des Pyrénées, à Lunéville.	Le Marquis de Castel-Bajac ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Comte de Châteaubriand ✠, *Lieut.-Colonel.*	De Belleval (O. ✠). Dupré ✠, *Chefs d'Esc.* Servat de Laisle ✠, *Major.*
De la Sarthe, à Fontenay.	Le Comte de Beaumont ✠ ✠ (O ✠). *Colonel.* Reinhartz ✠ ✠, *Lieut.-Col.*	Nieeville ✠, Le Comte Dubois de la Motte ✠, *Chefs d'Esc.* Mougelas ✠, *Major.*
De la Somme, à Bayeux.	Le Cte Choiseul-d'Aillecourt ✠ (O. ✠), *Colonel.* Le Marquis de la Tourette-d'Ambert ✠ ✠, *Lieut. Col*	Coulomb ✠ ✠. De la Fresnaye ✠. *Chefs d'Esc.* Vianney ✠, *Major.*
Du Var, à Dole.	Le Comte de Sourdis ✠ (O ✠), *Colonel.* Le Chevalier de Fombourgade ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Le Vte. de Chaunac de Saunac ✠, Le Marquis de Lucker ✠, *Chefs d'Esc.* Le Comte Houdouart de Thievres ✠ ✠, *Major.*
De Vaucluse, à Chartres.	Mathis ✠ ✠. *Colonel.* Le Chevalier Messier ✠ (O. ✠). *Lieut.-Col.*	Tinel ✠ (O. ✠), Dejeune ✠. *Chefs d'Esc.* Le Chev. Guillaume ✠ (O. ✠), *Major.*
De la Vendée, à Châteaudun.	Le Baron de Brincard ✠ ✠. *Colonel.* Le Comte d'Armanville ✠, *Lieut.-Colonel.*	Charette de la Contrie, *Chefs d'Esc.* . . . Macsheehy (O. ✠), *Maj.*
De la Vienne, à Poitiers.	Le Comte de Maillé ✠ ✠, *Colonel.* Le Comte d'Hervilly (J.) ✠ ✠, *Lieut.-Colonel.*	Le Chev. Braunn ✠ (O. ✠). Mercier ✠ ✠, *Chefs d'Esc.* Le Chev. Algay ✠ ✠, *Major.*

RÉG.

Rég. et Résid.	MM.	MM.	
Des Vosges, à Amiens.	Le Baron de Montgardé ✠ (C. ✲), *Colonel.* Le Comte Desmonstiers ✲, *Lieut.-Colonel.*	Payen-de-Noyan ✠ ✲ ✠, De Valmalet ✠, Bureau de Pusy ✠ (O. ✲), *Maj*	*Chefs d'Esc.*

HUSSARDS.

Mgr. le Duc d'Orléans, *Colonel général.*

M. le Comte de la Place ✠ (O. ✲), *Secrétaire général.*

Du Jura, à Schelestat.	De Verdiere ✠ (O. ✲), *Colonel.* Le Chev. de Lorme ✠ (O. ✲), *Lieut.-Colonel.*	De Suzainnecourt ✠ ✲, Vidal le Ury (O. ✲) Le Vte Lodin du Monvoir ✠, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
De la Meurthe, à Strasbourg.	Le Prince de Savoie-Carignan ✠ (C. ✲), *Colonel.* Clermont Mont-Saint-Jean ✲, *Lieutenant-Colonel.*	Le Comte de Polerezki (O. ✲). Le Vicomte de Toucheboeuf-Clermont ✠ ✲. Du Chaffault ✠, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
De la Moselle, à St.-Omer.	Le Marquis de Nadaillac ✠ (C. ✲), *Colonel.* Le Comte de Moynier Chamborant (O. ✲), *Lieut.-Colonel.*	Le Bon. de Kleinenberg ✠ (O. ✲), Le Comte de Lur-Saluces, Brucelles ✠ (O. ✲), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
Du Nord, à Hagueneau.	Le Comte Oudinot ✠ (O. ✲), *Colonel.* Letors-Larray ✠ (O. ✲), *Lieutenant-Colonel.*	De la Horie (L.) ✠ (O. ✲), De Beaumetz ✠ (O. ✲), Biot ✠ (O. ✲). *Major.*	*Chefs d'Esc.*
Du Bas-Rhin, à Pontivy.	Le Comte Roni de Castellane ✠ (O. ✲), *Colonel.* De Mersseman ✠ ✲, *Lieuten.-Colonel.*	Le Baron Reizet ✠ (O. ✲), Barziza ✠, Le Marquis de Cherville ✠ ✲, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
Du Haut-Rhin, à Châlons-sur Marne.	Le Baron Faverot ✠ (O. ✲), *Colonel.* Le Marquis de Broc ✲, *Lieutenant-Colonel.*	Thieriet ✠. Martin ✠ (O. ✲), De Rosselange ✲, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

SECTION XIII.

Vétérans.

VÉTÉRANS.

Compagnies de Sous-Officiers.

Nos. des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.	Nos. des Comp.	GARNISONS.	CAPITAINES-COMMANDANS.
1	Paris, *au Luxembourg.*	Brisse ✠ ✲.	4	Paris, *au Palais Bourbon.*	Duché ✠.
2	Paris. *hôtel de la Guerre.* .	Resset de l'Etourville ✠.	5	Phalsbourg..	Olry ✠.
			6	Entrevaux. . .	Espanet.
			7	Blaye.	Plumtot ✲.
			8	Lille.	Guillaume ✠ ✲.
3	Paris, *au Jardin du Roi.*	Thorez ✠ ✲.	9	Paris.	Gouvion.
			10	Saint-Malo. . .	Desfossez ✠.

Compagnies de Fusiliers.

1	Fontevrault. .	Sarrau ✠.	18	Bitche.	Bellossal.
2	Saint-Denis. .	Dulac ✠.	19	Landrecies. . .	Lerouxeau.
3	Montr.-s.-M.	Leclercq ✠ ✲	20	Metz.	Marthe.
4	Paris.	Debrais ✠.	21	Dieppe. . . .	Le Chevalier de Febvrel ✠.
5	Bicêtre. . . .	Crocquet-de-Beaubois ✠	22	Sisteron. . . .	Fontaine.
6	Ardres. . . .	Lefort ✲.	23	Carpentras. . .	Comignan.
7	Gaillon. . . .	Le Baron de Vareilles-Sommieres.	26	Seyne.	Tressols ✲.
			27	Saint-Tropez.	Jobit ✲.
			28	Colmar. . . .	Raffit ✲.
8	Briançon. . . .	Ruelle ✠ ✲.	29	Avranches. . .	Malé (O. ✲).
9	Gravelines. . .	Boulet ✲.	30	Abbaye d'Esse.	Fix.
10	Paris.	Chenal ✠ ✲.	33	La Rochelle. .	. . . .
11	Avesnes. . . .	Gérard.	39	Morlaix. . . .	Joubert.
12	Chât. de Joux.	Lestrade.	40	Dunkerque. .	Rebour.
13	Salins.	. . . . .	41	Saint-Venant.	Place ✠.
14	Pierre-Châtel.	Lagrange.	43	Cherbourg. . .	Laguarigue.
15	Fort Mortier.	Moret ✲.	44	La Hougue. .	Poulain.
16	Belfort. . . .	Gérard (P.) ✲.	45	Clairvaux. . .	Borel.
17	La P. Pierre et Lichtemberg.	Macquart.			

SECTION XIV.

CORPS D'INTENDANS MILITAIRES.

Par ordonnance du Roi, du 29 juillet 1817, les corps des Inspecteurs aux revues et des Commissaires des guerres ont été supprimés, et remplacés par un corps d'Intendans militaires, composé ainsi qu'il suit; savoir :

De 35 Intendans militaires;
180 Sous-Intendans, dont :
15 de 1ère. classe,
45 de 2e.,
60 de 3e.,
Et 60 de 4e.;
De 35 Adjoints aux Intendans militaires, dont :
15 de 1ère. classe,
Et 20 de 2e.,
Et de 10 Elèves.

Les Intendans et Sous-Intendans militaires, les Adjoints et les Elèves sont nommés par le Roi, sur la proposition du Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.

Les Elèves, après la première formation, ne pourront être choisis que parmi les François propres au service militaire, de l'âge de vingt-un ans accomplis à vingt-cinq ans, ayant fait leur cours de droit, parlant au moins une langue étrangère, et jouissant d'un revenu de 2,000 francs en biens fonds.

Intendans, Messieurs,

Le Baron de Martellière ✠ (O. ✠)
Daure ✠ ✠.
Sartelon ✠ (O. ✠).
Le Chevalier Nourry ✠ (O. ✠).
Le Chevalier Duprat ✠ (O. ✠).
Maret ✠ ✠.
Regnault ✠.
Le Baron Dufour ✠ (O. ✠).
Le Baron de Joinville ✠ (O. ✠).
Le Baron de Cayrol ✠ ✠.
Le Chevalier Bondurand ✠ (O. ✠).
Le Chevalier Rey (J.-B.) ✠ ✠.
Le Chevalier Volland ✠ ✠.
Le Chevalier Barbier ✠ (O. ✠).
Robinet ✠ ✠.
Le Vicomte de Tabarié ✠ (O. ✠).
Conseiller d'Etat.
Prévost (Louis) ✠ (O. ✠).
Guerrier-Dumast ✠ ✠.
Berger, Baron de Castelan ✠ (O. ✠).
Jacqueminot, Comte de Ham ✠ (O. ✠)
Baradere ✠ (O. ✠).
Barthomeuf ✠ (O ✠).
Petiet (R.-L.) ✠ ✠.
Le Baron de Bostaing ✠ (O. ✠).
Thomas ✠ ✠.
Denniée, fils ✠ (O. ✠).
Lajard ✠
Le Baron Lebarbier de Tinan ✠ (O. ✠)
assaing ✠ ✠.
Dupericux ✠ ✠.
Sicard ✠ ✠.
Lucot d'Hauterive ✠.
Perceval (N.-J.) ✠ (O. ✠).
Le Baron Clarac ✠ (O. ✠).
Baltyet ✠, *Maître des Requêtes.*

Sous-Intendans de première classe, Messieurs,

Lehoreau ✠ (O. ✠).
Garin ✠.
Berger (Al.-Franç.-Alb.) ✠ (O.✠).
Dumesnil ✠ ✠.
Guillien ✠ ✠.
Lasalle ✠ ✠.
Dauxon (O. ✠).
Odier ✠.
Toulgoet ✠ ✠.
Liégeard ✠ ✠.
Le Chevalier Teste ✠ ✠.
Leorat ✠ ✠.
Badoulier ✠.
Stouhlen ✠.
Géraudon ✠ ✠.

Sous-Intendans de deuxième classe, Messieurs,

Delamarre (Et.-N.) ✠ ✠.
Legras ✠.
Le Cauchois Féraud ✠.
Meslier, Chev. de Rocan ✠ (O ✠).
Rabou ✠ ✠.
Chopin ✠ ✠.
Baudon ✠ ✠.
Ducros (O. ✠).
Lemonnier ✠ ✠.
Parain ✠ ✠.
Latrobe ✠ ✠.
Quérilhac ✠ ✠.
Regnard ✠ (O. ✠).
Bletterie ✠ ✠.
Jacquinet (O. ✠).
Barberot ✠.
Le Baron Leduc (O. ✠).
Rabelleau ✠ ✠.
Le Chev. Fromentin de Saint-Charles ✠ ✠.
Faure (Simon) ✠.
De l'Epine ✠ ✠.
Mazel ✠.
Duval ✠.
Boussac ✠ ✠.
Daudy ✠ (O. ✠).
De Senneville (D.) ✠ ✠.
Le Baron des Acres ✠.
Vauchelle ✠.
Bailac.
Salmon ✠.
Gonnet ✠.
De Raymondon ✠.
Quirot ✠.
Viennet.
Waré ✠ ✠.
Joinville (L.-G.-Ferd.) ✠
De la Neuville ✠ ✠.
Astruc ✠.
Puzos ✠.
Clarac (J.-P.) ✠.
Frogier ✠.
Puissant Dulêdo ✠ ✠.
Thirat de Saint-Agnan ✠.
Le Vicomte de Lupé ✠ ✠.
D'Hervey ✠.

Sous-Intendans de troisième Classe, Messieurs,

Wolf ✠.
Chauvin ✠.
Marcotte de Forceville ✠.
Grand ✠ ✠.
Le Bon. Boissy-d'Anglas ✠.
De Raymond ✠.
Froidefonds de Florian ✠.
Lucet ✠.
De Crévecœur ✠.
Sirodot ✠ ✠.
Lagé ✠ (O. ✠).
Fromant ✠ ✠.
Hall ✠ ✠.
Lignac ✠.
Gaignot ✠ (O.✠).
Tricault ✠.
Benard (P. G.) ✠.
Collette.
Farmain de Ste-Reine ✠.
Verdun (O. ✠).
Hardy ✠ ✠.
Le Comte de Power ✠.
Pierre ✠ ✠.
Damesme ✠.
Barte ✠.
James ✠.
Debry ✠ ✠.
Pety ✠.
Godart ✠.
Le Chev. Barchou ✠ ✠.
Bache ✠ ✠.
Germain.
Maison ✠ ✠.
Salverte.
De Brignan ✠ ✠.
Ramond de la Bastiole ✠.
Rouillon ✠.
Lacombe.
Dehémant de la Douïe ✠.
Ravenel ✠ ✠.
Souilhagon (de Bruet) ✠.
Duplaa.
De Launay (Alph.) ✠.
Ducrest ✠.
Chanteau.
Burel ✠ ✠.
Crocy ✠.
Le Chev. Dubouchet ✠ ✠.
Le Baron Cardon de Sandrans.
Lambert (C.-B.-J.) ✠.
Duverger (Pierre) ✠.
Dutrochet.
Melcion d'Arc ✠.
Rodier.
Lemaire ✠.
Faugeyron ✠.
Baltasar ✠ ✠.
De Lescale ✠.
Chevillard ✠ ✠.
Marchant ✠ ✠.

Sous-Intendans de quatrième classe, Messieurs,

Collet de Blacy ✲.
Guillabert ✲.
Berriat ✲.
Roch (Cl.-F.-Aug.) ✲.
Le Vicomte de la Barthe ✲.
Roux ✲.
Sol ✲.
Levert.
Delavigne ✲.
Collibeaux de Champvallon.
Pellechet ✲.
De Guiroye.
Playoult de Brias.
Le Père.
Tardieu ✲.
Ludière ✲.
Maire.
Bellat.
Faure (P.)
Le Roy (Ar.) ✲.
Armand.
Quillet.
Lecler des Barbins ✲.
Loustau ✲.
Dalmont.
Robert (Fr.-Clément).
Pichault ✲.
Toubin.
Garnier.
Charpentier.
Lasalle de Préserville.
De Montmort.
Auber.
Le Vicomte de Belizal.
Duché de Gurgy ✲.
Vergey ✲.
Le Marquis de Loyac.
Bécheu de la Sancie.
Chusin.
De Sillans.
Blanquart de Bailleul.
Morisot ✲.
Giral ✲.
Mazoïer ✲, *Maître des Requêtes.*
De Goyon de Beaucorps.
Robert (O. ✲).
Feuillet.
Le Lieurre de l'Aubépin ✲.
Travers de Beauvert (H.).
Henry.
Boursier ✲.
Gilbert ✲.
Ponçot ✲ ✲.
Carles ✲.
Roch ✲.
Weyler de Navas ✲ ✲.
Fromagé-Chapelle ✲.
Le Baron de Sermet ✲.
De Songeons.
De Ribeaux.

Adjoints aux Intendans Militaires.

PREMIÈRE CLASSE, Messieurs,

Iratsoquy ✲.
Mure ✲.
Tondel ✲.
Le Vicomte de Merey.
Gibotet ✲.
De Messey.
Goursac.
Blanchot ✲.
Lambert des Cilleuls.
Le Comte de Monbrun.
Fontaine ✲.
Weis.
Mauduit.
Demanche.
Mortier.

SECONDE CLASSE, Messieurs,

De Fages Latour.
Fouet.
Lyautey.
Perrot, neveu, ✲.
Dagnan.
Grusse.
Demony.
Dony (P. M.).
Jeltsch.
Behaghel.
Evrard de Saint-Jean.
De Narp.
Jolly de Servetière ✲.
Larréguy.
De Dillon.
Figarol.
De Farges.
Marchant ✲ ✲.
Elias de Navry.
Le Vicomte de Limoges de Saint-Saëns.

ÉLÈVES DANS LE CORPS DES INTENDANS MILITAIRES.

Bouaissier.
Maurey.
Godart (Isidore) ✲.
Rubin de Méribel.
Fabre de Tapies.
Chaignet.
Dumast, fils.
Martineau.
Dubois.
Marchant (Albert).

SECTION XV.

Ecole royale Polytechnique ; Ecoles royales militaires de Saint-Cyr, etc.

ÉCOLE ROYALE POLYTECHNIQUE,

Place de la Montagne Sainte-Geneviève.

Cette Ecole est placée sous la protection de S. A. R. Mgr. le Duc d'Angoulême. Son institution a deux buts :

L'un général ; de répandre l'instruction des sciences mathématiques, physiques, chimiques, et des arts graphiques ;

L'autre spécial ; de former des élèves pour les Ecoles royales de l'artillerie de terre et de mer, du génie militaire, des ponts-et-chaussées, des mines, du génie maritime, des ingénieurs-géographes, des poudres et salpêtres, et pour les autres services publics exigeant des connaissances analogues.

Des examens déterminent l'admission des élèves dans l'Ecole Polytechnique, leur classement et leur entrée, s'il y a lieu, dans les services publics.

Ces examens sont publics, et ont lieu, chaque année, vers le mois d'août, à Paris, et dans les principales villes du royaume.

Les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins, et de 20 ans au plus.

Ils doivent, 1°. justifier, par un certificat des autorités locales, que, sous le rapport des principes religieux, du dévoûment au Roi et de la bonne conduite, ils sont dignes d'être admis dans l'Ecole Polytechnique ; 2°. prouver qu'ils ont eu la petite-vérole, ou qu'ils ont été vaccinés ; 3°. posséder les connaissances mathématiques, littéraires et de dessin, déterminées par un programme particulier publié chaque année.

Les candidats, se destinant à un service public, doivent être exempts d'infirmités et réunir les qualités physiques convenables à leur destination. Ils sont tenus de déclarer à l'Examinateur quel service ils préfèrent, et, à défaut de place dans ce service, suivant quel ordre leur choix se porterait sur les autres services publics.

Néanmoins tout candidat a la faculté d'entrer à l'Ecole, seulement pour y puiser l'instruction, et sans se destiner préalablement à un service public, en se conformant aux dispositions communes aux autres candidats ; si, devenu élève, il veut concourir pour être placé dans les services publics, il doit en faire la déclaration, et indiquer le service qu'il choisit, de la même manière que ceux qui, lors de leur entrée à l'Ecole, se sont de suite destinés à un service public ; mais dans ce cas, il ne peut concourir qu'avec les élèves admis postérieurement à sa déclaration.

La durée du cours complet d'instruction est de deux années : les élèves ont cependant, dans certains cas, la faculté de rester trois ans à l'école, mais jamais plus long-tems.

Chaque élève paye une pension annuelle de 1,000 fr., et subvient aux frais de son habillement uniforme, ainsi que des livres et autres objets nécessaires à ses études.

Vingt-quatre bourses instituées par le Roi sont affectées à 24 élèves que S. M. se réserve de nommer, sur la proposition des Ministres de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine. De ces 24 bourses, 8 sont attribuées au département de l'Intérieur, 12 à celui de la Guerre, et 4 à celui de la Marine.

Il y a pour la surveillance de l'Ecole deux Conseils supérieurs, l'un de perfectionnement, et l'autre d'inspection.

Le Conseil de perfectionnement est composé de quinze membres, savoir : de trois Pairs de France, de trois membres de l'Académie des Sciences, d'un inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, d'un Inspecteur général des Mines, d'un officier général d'artillerie de terre, d'un officier général du génie militaire, d'un officier général du corps des ingénieurs-géographes, d'un inspecteur général des constructions navales, d'un officier général de l'artillerie de marine, et des deux examinateurs permanens de mathématiques de l'Ecole.

Le Conseil d'Inspection est composé de cinq membres faisant partie du Conseil de perfectionnement, savoir : des trois Pairs de France, et de deux des officiers généraux ou supérieurs des services publics.

Un Conseil d'Instruction et un Conseil d'Administration sont établis dans l'Ecole.

Le Conseil d'Instruction est composé du Directeur de l'Ecole, de l'Inspecteur des Etudes, de l'Aumônier, des dix Professeurs, du Bibliothécaire et du Trésorier-Secrétaire. Ce Conseil s'occupe de tout ce qui est relatif à l'enseignement et aux études des élèves.

Le Conseil d'Administration est composé du Directeur de l'Ecole, de l'Inspecteur des études, de l'un des Professeurs, et de deux des Sous-Inspecteurs de l'Administrateur et du Trésorier-Secrétaire, ces deux derniers ayant seulement voix consultative. Ce Conseil règle tout ce qui est relatif aux recettes et dépenses de l'Etablissement, d'après le budget annuel.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT.

*M. le Duc de Doudeauville. *Président*,
*M. le Comte de Lamartillière,
*M. le Marquis de Nicolaï,
} *Pairs de France.*

M. Biot ✻,
M. le Cte. Cassini ✻,
M. l'Abbé Hauy ✻,
} *Membres de l'Académie royale des sciences.*

*M. Drappier, *Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées*,
M. le Chev. Gillet Laumont ✻, *Inspecteur général des Mines*,
M. le Vte. de Caraman ✻ (O. ✻), *Lieut.-Colonel dans l'artillerie de la Garde Royale*,
*M. le Vte. de Caux ✻ (O. ✻), *Maréchal-de-Camp, Inspecteur du Génie*,
M. Puissant ✻, *Chef d'escadron au corps royal des Ingénieurs-Géographes*,
M. Thirion ✻ (C. ✻), *Maréchal-de-Camp, Inspect. général de l'artillerie de la Marine*,
M. Rolland (O. ✻), *Inspecteur général du Génie maritime*,
} *Officiers généraux ou supérieurs des services publics.*

M. Poisson ✻,
M. de Prony (O. ✻),
} *Examinateurs de Mathématiques.*

Nota. Les membres de ce Conseil, dont le nom est précédé d'un astérisque, composent le conseil d'inspection.

Examinateurs d'admission à l'Ecole.

M. Poinsot, *Académicien.*
M. L. Reynaud ✲.
M. Dinet.

Fonctionnaires et Professeurs de l'Ecole.

M. le Baron Bouchu ✲ (O. ✲). Mar.-de-Camp d'artill., *Directeur.*
M. Binet (J.-P.-M.), *Inspecteur des Etudes.*
M. l'Abbé Richard, *Aumônier.*
M. Ampère ✲, *Académicien*, } *Professeurs d'Analyse et de Mécanique.*
M. Cauchy, *idem*, }
M. Leroy, *Professeur de Géométrie descriptive.*
M. Arago ✲, *Académicien, Professeur d'Analyse appliquée à la Géométrie, de Géodésie et d'Arithmétique sociale.*
M. Petit, *Professeur de Physique et de Machines.*
M. Gay-Lussac ✲, *Académ.*, } *Professeurs de Chimie.*
M. Thenard ✲, *idem*, }
M. Durand, *Professeur d'Architecture.*
M. Regnault ✲, *Académicien, Professeur de Dessin.*
M. Aimé Martin, *Prof. de Gramm., Belles-Lettres, Histoire et Morale.*
M. du Hays ✲ ✲, *Administrateur.*
M. Marielle ✲, *Tres., Garde des Archives, Secrét. des Conseils intérieurs.*
M. de Fourcy (O. ✲), *Bibliothecaire.*
M. Vuillet, } *Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées*, } *Sous-Inspecteurs.*
M. de Paravey, }
M. Morel, } *Capitaines au Corps royal de l'Artillerie*, }
M. Desnoyers ✲, }
M. Dubuat ✲, } *Capitaines au Corps royal du Génie*, }
M. Teullié ✲ ✲, }
M. Landré Beauvais ✲. *Medecin.*
M. Gaultier de Claubry ✲, *Chirurgien.*

Conseils, Messieurs.

Delvincourt, *Doyen de la Faculté de Droit, Avocat consultant.*
Labarte, *Avoué.*
Bertrand, *Notaire.*
Portal, } *Médecins consultans.*
Hallé, }
Pelletan, } *Chirurgiens consult.*
Boyer, }
Mouillard, *Pharmacien.*
Miel, *Dentiste.*
M. Delannoy, *Architecte.*

ÉCOLES ROYALES MILITAIRES.

Les Écoles royales militaires sont au nombre de trois, savoir : l'École spéciale de Saint-Cyr, l'École préparatoire de la Flèche, et l'École d'instruction des troupes à cheval, à Saumur.

Inspecteur-général des Etudes pour la partie militaire.

M. Campredon ✲ (G. ✲), Lieutenant général.

Inspecteurs généraux pour la partie scientifique.

M. Poisson ✲, de l'Académie royale, *pour les Sciences.*
M. Letronne, de l'Académie royale, *pour les Belles-Lettres.*

ECOLE ROYALE SPÉCIALE MILITAIRE DE St.-CYR.

Le nombre des élèves de cette Ecole est fixé à trois cents.

Moitié des places est destinée aux élèves de l'École militaire préparatoire, et l'autre moitié est donnée aux jeunes gens qui ont satisfait aux examens qui ont lieu tous les ans.

Les places d'élèves du Roi sont réservées uniquement et exclusivement à ceux des élèves qui auront joui du même avantage à l'École militaire préparatoire.

Conditions d'Admission.

La pension à payer par les élèves pensionnaires est de 1,500 francs, non compris le trousseau, dont le prix est de 650 francs, et dont le devis est envoyé aux parens à l'époque de l'admission.

Les parens sont libres de fournir le trousseau en nature ou en argent : dans ce dernier cas, ils verseront dans la caisse de l'École la somme de 650 francs.

Les élèves venus de l'École militaire préparatoire ne sont pas tenus de fournir un nouveau trousseau.

Les Aspirans qui se présentent au concours, ne doivent avoir aucune infirmité qui pourrait les rendre impropres au service militaire.

Ils doivent être âgés de seize ans au moins, et de dix-huit ans au plus.

Les examens pour les places d'élèves de l'École spéciale militaire, qui ne sont pas réservées aux élèves de l'École militaire préparatoire, sont ouverts chaque année à Paris et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'École polytechnique, et sont faits par les mêmes Examinateurs.

Le programme de l'examen est publié, tous les ans, trois mois au moins avant que cet examen ait lieu.

Les jeunes gens qui désireront concourir pour l'admission à l'École spéciale militaire, seront tenus de remettre à M. l'Examinateur les pièces indiquées ainsi qu'il suit :

1°. L'acte de naissance du candidat, revêtu des formalités prescrites par les lois, à l'effet de constater qu'à l'époque fixée pour l'admission des élèves, il aura seize ans accomplis, et qu'il n'en aura pas plus de dix-huit ;

2°. Une déclaration signée d'un docteur en médecine et d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil ou militaire, constatant que le jeune homme a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a ni maladie contagieuse, ni infirmités qui le rendent impropre au service ;

3°. Un certificat du Sous-Préfet, visé par le Préfet, constatant que les parens sont en état de payer la pension du jeune homme, et de le soutenir au service ;

4°. Un acte notarié dans lequel ils contracteront l'engagement de solder la pension de leur fils, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur d'arrondissement ou dans la caisse de l'École, et de fournir le trousseau, ou d'en payer la valeur en argent.

Après vérification de ces pièces, les aspirans seront admis, par M. l'Examinateur, à se présenter au concours.

Les résultats de tous les examens sont soumis à un Jury, sur la proposition duquel le Ministre Secrétaire d'État de la guerre dresse le tableau des nominations, et le soumet à l'approbation du Roi.

Lorsque Sa Majesté a prononcé, des lettres de nominations sont adressées aux élèves reçus, avec l'indication de l'époque où ils doivent se présenter à l'Ecole militaire à Saint-Cyr.

Instruction des élèves ; leur sortie de l'École.

Les élèves admis à l'Ecole spéciale militaire y restent deux ans, et ils y suivent les cours et exercices qui y sont établis.

A l'expiration des deux années, les élèves subissent un examen de sortie ; ceux qui ne satisfont pas à cet examen, restent un an de plus à l'Ecole ; ceux qui satisfont à l'examen de sortie, reçoivent un brevet de Sous-Lieutenant dans l'arme à laquelle ils sont destinés.

M. le Comte d'Albignac ✠ (O. ✠), Maréchal-de-Camp, *Commandant.*

M. Danlion ✠ ✠, Lieutenant-Colonel, *Commandant en second.*

M. Nacquart ✠ ✠, Colonel d'Artillerie, *Directeur des Etudes.*

M. Viennot ✠ ✠, }
M. Griffet de la Beaume (O. ✠), } *Chefs de Bataillon.*

M. le Chevalier de Gualy ✠, }
M. Evrard ✠, }
M. Fousset ✠, }
M. Lambert de Beaulieu ✠, } *Capitaines.*
M. de Flanard, }
M. Serva ✠, }

M. Imbert ✠ ✠, Capitaine du génie, *Professeur de fortifications.*
M. Carraud ✠ ✠, *Capitaine d'artillerie.*
M. Richoux ✠, Capitaine Ingénieur géographe, *Professeur de topographie.*
M. le Baron de Saint-Didier ✠, *Administrateur.*
M. Petit, *Payeur.*
M. Villeméjane, *Secrétaire, Archiviste-Bibliothécaire.*
M. l'Abbé Huet, *Aumônier.*

M. Ousouf, } *Chapelains.*
M. Gourdon, }

Professeurs. Messieurs,

Pesseau. . . . . } *Belles-Lettres.*
Lefortier. . . . . }
Hébert. . . . . } *Hist. et Géogr.*
Gail, fils. . . . . }
Delavigne. . . . . }
Treuil. . . . . } *Mathématiques.*
Cavaillon. . . . . }
Besançon. . . . . }

Coupin de la Couperie. }
Chatillon. . . . . } *Dessin.*
Mars. . . . . }
Imbard. . . . . }
Varinot. . . . . } *Prof. d'adm. mil. et de tac.*
Goy. . . . . } *Lang. allem.*
Stadler. . . . . }

M. Lemazurier, *Médecin.*
M. Moreau ✠, *Chirurgien.*
M. Esnaud, *Aide-Chirurgien.*

ECOLE ROYALE MILITAIRE PRÉPARATOIRE DE LA FLÈCHE.

Le nombre des élèves de cette Ecole, entretenus aux frais de l'Etat, est fixé à trois cents ; celui des élèves aux frais de leurs familles pourra être porté jusqu'à deux cents.

Les élèves admis aux frais de leurs parens payent une pension de 1,000 fr., non compris le trousseau, dont la note est adressée à la famille au moment de l'admission.

Dans le cas où les parens, au lieu de fournir le trousseau en nature, désireraient le payer en argent, ils seront tenus d'en verser dans la caisse de l'École la valeur, fixée à 500 francs.

Ce même trousseau, ou la valeur en argent, sera fourni par les parens des Élèves admis aux frais de l'État.

Conditions de l'admission.

Les parens qui voudront faire admettre leurs enfans, soit comme élèves du du Roi, soit aux frais de leurs familles, sont tenus d'adresser leurs demandes au Ministre Secrétaire d'État de la guerre.

Les places gratuites sont accordées aux orphelins et enfans d'officiers des armées de terre et de mer, lorsque leur fortune ou celle de leurs parens ne permettra pas de pourvoir d'une autre manière aux frais de leur éducation.

Ces places gratuites sont accordées, de préférence, aux orphelins, et subsidiairement, aux enfans à la charge de leurs mères, dans l'ordre ci-après déterminé :

1°. Aux orphelins dont les pères auront été tués au service, ou seront morts des blessures qu'ils auront reçues à la guerre ;

2°. Aux orphelins dont les pères seront morts au service, ou après l'avoir quitté avec une pension de retraite ;

3°. Aux enfans qui sont à la charge de leurs mères, et dont les pères auront été tués au service, ou seront morts de leurs blessures ;

4°. Aux enfans également à la charge de leurs mères, et dont les pères seront morts au service, ou après s'en être retirés avec une pension de retraite ;

5°. Aux enfans dont les pères auront été amputés, ou sont restés estropiés ou infirmes par suite de blessures reçues à la guerre.

A défaut d'orphelins ou enfans à la charge de leurs mères, lesdites places gratuites pourront être accordées aux enfans des officiers généraux et autres admis à la retraite.

Les orphelins et enfans qui rempliront les conditions indiquées ci-dessus, ne seront néanmoins admis aux places gratuites d'élèves à l'École militaire préparatoire, que lorsque leurs parens ou tuteurs auront produit à l'appui de leur demande,

1°. L'acte de naissance de l'enfant, revêtu dès formalités prescrites par la loi, à l'effet de constater qu'à l'époque fixée pour l'admission annuelle des élèves, il aura neuf ans accomplis, et qu'il n'en aura pas plus de onze ;

2°. Une déclaration signée d'un docteur en médecine et d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil ou militaire, constatant que l'enfant a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a aucune maladie contagieuse ni infirmité qui le rende impropre au service ;

3°. Le procès-verbal, dûment signé et légalisé, d'un examen subi devant un examinateur public, constatant que l'enfant sait lire et écrire, qu'il connoît les premières règles de la grammaire, et les quatre premières règles de l'arithmétique décimale ;

S'il a dix ans, qu'il connoît en outre les premiers élémens de la langue latine ; et à onze ans, qu'il est susceptible d'entrer dans la sixième classe d'humanités ;

4°. Un état de services, appuyé de pièces authentiques qui constatent le

temps et la nature des services du père, son grade et l'époque de sa mort, de ses blessures ou de sa retraite;

5°. Un certificat du Sous-Préfet, vérifié par le Préfet, par lequel ce fonctionnaire, après avoir fait les enquêtes, et pris, tant sur les lieux qu'au dehors, tous les renseignemens qu'il jugera nécessaires, attestera que l'enfant et ses parens sont sans fortune, et que la place gratuite que l'on réclame est l'unique moyen de pourvoir à son éducation.

Pour les élèves pensionnaires, les parens seront tenus de produire à l'appui de leur demande les mêmes pièces qui seront demandées pour les élèves aux frais de l'État, à l'exception des deux dernières, qui seront remplacées,

1°. Par un certificat du Sous-Préfet, vérifié par le Préfet, constatant qu'ils sont en état de payer la pension et de soutenir leurs enfans au service;

2°. Par un acte notarié dans lequel les parens contracteront l'engagement de solder ladite pension, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur d'arrondissement.

La nomination aux places d'élèves aura lieu chaque année aux mois de mars et de septembre.

Les demandes et les pièces exigées ci-dessus seront adressées au Ministre Secrétaire d'État de la guerre, trois mois au moins avant les époques fixées pour les nominations.

Après la vérification des pièces et la comparaison des titres respectifs, le tableau des nominations sera adressé par le Ministre Secrétaire d'État de la guerre, et soumis à l'approbation du Roi.

Les élèves nommés devront être présentés à l'École préparatoire, à l'époque qui sera indiquée dans les lettres de nomination.

L'admission des élèves sera suspendue pour ceux qui, d'après l'examen qu'ils subiront lors de leur présentation à l'École, ne satisferoient pas aux conditions prescrites ci-dessus.

Il en sera rendu compte au Ministre Secrétaire d'État de la guerre, qui prononcera, s'il y a lieu, l'ajournement de l'admission à terme fixe, ou la radiation du tableau.

De l'Instruction donnée aux Élèves.

Les cours de l'instruction de l'École préparatoire sur les belles-lettres et les mathématiques, seront analogues à ceux des colléges royaux.

Les élèves y compléteront leur éducation religieuse.

Outre les cours, il y aura dans l'intérieur de l'École les exercices nécessaires pour fortifier les élèves et les préparer au service militaire.

Les programmes desdits cours et exercices seront rendus publics.

Les élèves et pensionnaires resteront à l'École préparatoire, jusqu'à l'âge de seize à dix-sept ans, suivant leur degré d'instruction.

Il pourra être accordé une année de plus à ceux qui n'auroient pu encore acquérir l'instruction nécessaire pour suivre les cours de l'École spéciale.

Les élèves qui auront terminé le cours d'instruction de l'École préparatoire, et satisfait aux examens de sortie, seront admis à l'École militaire spéciale.

Les élèves qui, à l'École préparatoire, auront été entretenus aux frais du Gouvernement, jouiront du même avantage à l'École spéciale.

Ceux qui l'étoient aux frais de leurs parens, paieront une pension annuelle de 1,500 francs à l'École spéciale.

Tous les élèves qui passeront de l'École préparatoire à l'École spéciale, ne fourniront pas un nouveau trousseau.

Le prix moyen de celui à fournir pour l'École préparatoire est fixé à 500 francs.

La note des effets dont il doit se composer, sera adressée aux familles à l'époque de l'admission de leurs enfans.

M. le Baron de Montfort (J.) ✠ (C. ✠), Maréchal-de-Camp, *Commandant.*

M. de Montzey ✠ ✠, *Commandant en second.*

M. le Chevalier de Buor ✠ ✠, *Chef de bataillon.*

M. le Marquis de Kermel ✠, Chef d'Escadron,
M. de Labrousse ✠,
M. d'Hennezel ✠,
M. Saget ✠ ✠,
M. Delpy de Laroche ✠ ✠,
} *Capitaines.*

M. l'Abbé Duchateau, *Directeur des études.*

M. le Chevalier Viala de Sorbier ✠, *Administrateur.*

M. Lelouvier, *Payeur.*

M. de Sourdon ✠, *Secrétaire-Archiviste-Bibliothécaire.*

M. l'Abbé Dorveau, *Aumônier.*

M. l'Abbé Maillet. . . .
M. l'Abbé Hardy. . . . } *Chapelains.*

Professeurs, Messieurs,

Rohard. . . . *Rhétorique.*
Desneufbourg. . *Deuxième.*
Magnien. . . . } *Troisième.*
Grandpré. : . . }
Beauchef. . . . *Quatrième.*
Chevalier. . . . *Cinquième.*
Curel. . . . . } *Mathématiques.*
Duhaffond. . . }

Lumiere. . . . }
Greeve. . . . } *Dessin.*
Gaston. . . . }
Deutsch. . . . }

M. Affichard, *Préfet des études.*
M. Lespine, *Médecin.*
M. Flory ✠, *Chirurgien.*
M. Renou, *Aide-Chirurgien.*

ÉCOLE D'INSTRUCTION DES TROUPES A CHEVAL.

Cette école a été créée par ordonnance du Roi, du 23 décembre 1814; elle est placée à Saumur.

Elle est destinée à former des instructeurs pour tous les régimens de cavalerie. A cet effet, chaque corps y envoie des officiers et des sous-officiers qui, après avoir terminé leurs cours à l'école, retournent à leurs régimens pour y remplir les fonctions d'instructeurs.

Il n'y a point d'autres élèves que ceux tirés des corps.

M. le Vicomte de Foissac-Latour ✠ ✠, Maréchal-de-Camp, *Commandant.*

M. d'Harembert ✠ ✠, Lieutenant-Colonel, *Commandant en 2e.*

M. le Mte. de Royère ✠, } *Chefs d'Escadron.*
M. Valter ✠ ✠, }

M. Barthélemy ✠,
M. Longuet,
M. de Saint-Privé ✠,
M. Bouchon ✠,
M. Verzan ✠,
M. Girard,
} *Capitaines.*

M. Deleuze, } *Ecuyers.*
M. Cordier ✠, }

M. Rousselet ✠, } *Sous-Ecuyers.*
M. Vildon ✠, }

M. Flandrin, *Profes. d'Hippiatrique.*
M. Bigarel, *Quartier-Maître.*
M. Villard, *Chirurgien-Major.*

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIÈRE.

Amiral de France, Officiers généraux de la Marine, Capitaines de Vaisseau, etc.

AMIRAL DE FRANCE.

S. A. R. Mgr. LE DUC D'ANGOULÊME.

M. le Chevalier de Panat ✠, Capitaine de vaisseau, *Secrétaire général de l'Amirauté.*

VICE-AMIRAUX, *Messieurs*,

Le Comte Truguet (G. ✠) (G. C. ✠).
Le Comte de Rosily-Mesros (C. ✠) (G. C. ✠).
Le Comte de Burgues de Missiessy (C. ✠) (G. C. ✠).
Le Marquis de Sercey (C. ✠) (G. ✠).
Le Comte de Vaugiraud (G. ✠) (O. ✠).

CONTRE-AMIRAUX, *Messieurs*,

Le Comte Dumanoir ✠ (G. ✠).
Willaumez ✠ (C. ✠).
Le Comte de Gourdon (C. ✠) (C. ✠).
Le Baron Baudin ✠ (O. ✠).
Le Baron Hamelin ✠ (C. ✠).
Le Baron Duperré ✠ (C. ✠).
Jacob ✠ (C. ✠).
Le Comte d'Augier (C. ✠) (C. ✠).
Le Comte Bilé de Maurville ✠.
Le Vte. de Montboissier de Canillac ✠.
Le Baron Molini ✠ (O. ✠).
Jurien Lagravière ✠ (O. ✠).

CAPITAINES DE VAISSEAU de 1re. Classe, *Messieurs*,

D'Encausse-Labatut ✠.
Le Chev. Audibert de Ramatuelle ✠.
Bardel de Méreuil ✠.
Blégier de Taulignan ✠.
Bergeret ✠ (O. ✠).
De Martinenq ✠ (O. ✠).
Le Bigot ✠ (O. ✠).
Le Bozec (P.-M.-N.) ✠ (O. ✠).
Epron (Jacques) ✠ (O. ✠).
Durantcau ✠ (O. ✠).
Le Vicomte Delamare de Lamelleric ✠ (O. ✠).
Bonami ✠ (O. ✠).
Halgan ✠ (O. ✠).
Prigny de Quérieux ✠ ✠.
Dornal de Guy ✠ (O. ✠).
Kergariou ✠ ✠.
Cocault ✠ ✠.
Collet ✠ (O. ✠).
Tourneur ✠ ✠.
Meynard de Lafarge ✠ (O. ✠).

CAPITAINES DE VAISSEAU de 2e. Classe, *Messieurs*,

De Solminihac ✠ (O. ✠).
Lemarant ✠ ✠.
Bouvet (P.-Fr.-Et.) ✠ (O. ✠).
Ayreau ✠ ✠.
Lecoat de Kerveguen ✠ (O. ✠).
Dupotet ✠ (O. ✠).
Gémon ✠ ✠.
Grivel (J.-B.) ✠ (O. ✠).
Milius ✠ ✠.
Lahalle ✠ ✠.
Le Baron Desrotours ✠ ✠.
Ducampe de Rosamel ✠ ✠.
Philibert ✠ ✠.
Le Chevalier de Kerlerec ✠.
Chapelon de Villemagne ✠ ✠.
Le Chevalier de Viella ✠.
Roussin (A.-R.) ✠ ✠.
Mallet ✠ ✠.
Le Carlier d'Herlye ✠.
Le Comte de la Roche Saint-André ✠.
Duplessix-Parscau, aîné ✠.
Thomas de Saint-Laurent ✠.
Le Chevalier Boutouillic de la Villegonan ✠.
Courson de la Ville-Hélio ✠.
Poret, de Blosseville ✠.
Lebas-Sainte-Croix ✠ (O. ✠).
Lecoupé ✠ ✠.
Le Blond-Plassan ✠ ✠.
Desaulses de Freycinet (L.-H.) ✠ (O. ✠).
De la Salle d'Harader ✠.
Le Chev. Gauthier de Rigny ✠ ✠.
Potier de Courcy ✠.

CAPITAINES DE FRÉGATE, *Messieurs*,

Cuvillier ✠ ✠.
Depoge ✠ (O. ✠).
Drouault ✠ (O. ✠).
Francke (Ad.-Ant.) ✠ ✠.
Deleuil ✠ ✠.
Le Netrel ✠.
Croquet des Hauteurs ✠ ✠.
Bégué ✠ ✠.
Degras ✠.
Benard-Fleury ✠ ✠.
Georgette-Dubuisson ✠ ✠.
Cocherel ✠ ✠.
Peureux de Mélay ✠.
Menouvrier-Defresne ✠ ✠.
Emeric ✠ ✠.
Morice ✠ ✠.
Ducrest de Villeneuve ✠ ✠.
Simonot ✠ ✠.
Lemaître ✠.
Maulfray ✠ ✠.
Le Boucher ✠ ✠.
Ollivier ✠ ✠.
Fouque ✠ ✠.
Ponée ✠ ✠.
Botherel de la Bretonnière ✠ ✠.
Dauriac ✠ ✠.
Peleport ✠ ✠.
Desaulses de Freycinet (L.-C.) ✠ ✠.
Serval ✠ ✠.
Arnous (R.) ✠.
La Chadenède ✠ ✠.
Van Son ✠ ✠.
Collinet ✠ ✠.
Elie ✠.
Le Baron de Bougainville ✠ ✠.
Meyfret ✠.
Touffet ✠ ✠.
Vincent ✠.
Silhouette ✠.
Le Baron de Mackau ✠ ✠.
De Saint-Priest ✠.
Le Chevalier Boniface ✠ (O. ✠).
Le Chevalier de Cheffontaines ✠ ✠.
De Cuers ✠.
Fournier de Trélo ✠.
De Mauduit du Boisset ✠.
Duplessis-Parscau (François) ✠.
Le Baron Le Dall de Tromelin, fils ✠.
De Nourquer du Camper ✠.
De Mélient ✠.
Clémendot ✠.
Gauttier (Pierre-Henri) ✠ ✠.
Russel ✠ ✠.
Lettré ✠ ✠.
Lemoine ✠.
Tourrel ✠.
Bazoche ✠ ✠.
Galabert ✠ ✠.

Gizolme ✠.
Cornette-Venancourt ✠.
Dupont d'Aubevoye, C.te d'Oysonville ✠ ✠.
Martin ✠ ✠.
Fournier ✠ ✠.
Rouvroy de Saint-Simon ✠.
Gigaux de Grandpré ✠ ✠.
Le Chevalier Dubouzet ✠.
La Treyte ✠.
Massieu de Clerval ✠ ✠.
Tempié ✠ ✠.
Moisson (H.-Fél.-Ant.) ✠ ✠.
Fleuriau ✠ ✠.
Le Vicomte Dumanoir (A.) ✠ ✠.
Mauduit-Duplessix ✠.
D'Argiot de la Ferrière ✠ ✠.
Le Chevalier Begon de la Rouzière ✠ ✠ ✠.

LIEUTENANS DE VAISSEAU,

Ayant rang de Chefs de Bataillon. Messieurs,

Kerimel ✠.
Legardeur de Tilly (A.) ✠.
Albert ✠ ✠.
Le Gall-Kerven ✠.
Le Normand-Kergrist (L.-Fr.) ✠ ✠.
Borius ✠ ✠.
Gouet ✠.
Gard ✠ ✠.
Gouin ✠.
Lecour ✠.
Sire ✠.
Bourdé de la Villehuet ✠ ✠.
Lainé ✠.
Gautier (Jacques) ✠.
Le Normand Kergré ✠.
Billard ✠.
Bourdon ✠ ✠.
Lachelier ✠.
Martin d'Auteuil ✠.
Simian ✠.
Savy ✠.
Le Sergent ✠ ✠.
Giboin ✠.
Le Bolloche ✠.
Maquet ✠.
Moisson ✠.
Robert ✠.
Serec ✠.
Coupvent ✠.
Estienne de Fresnay ✠.
Carpentin ✠.
Maillard-Liscourt ✠ ✠.
Behic ✠.
Le Bas ✠ ✠.
Longueville ✠.
Martel ✠.
Morvan ✠.
Le Comte de Rossy (Dongrace) ✠.
Layti ✠.
Forsans ✠.

Lieutenans de Vaisseau. Messieurs,

Rault la Hurie ✠.
Duval-Dailly ✠.
Cosmao ✠ ✠.
Huguet ✠.
Laurent ✠.
Bazin.
Costé ✠ ✠.
Pasquier (M.-M.) ✠ ✠.
Hugon ✠ ✠.
Lachenais ✠.
Fabre (Louis) ✠.
Feu ✠.
Longueville (E.-V.) ✠ ✠.
Coudert ✠.
Le Chev. de l'Espine ✠.
Fleurine la Garde.
Tétiot-Dudemaine ✠.
Lamarche ✠ ✠.
Rigodit ✠.
Le Maître ✠.
Courbeyre.
Fourré (J.-B.-Alex.) ✠.
Dubourg (P.-D.) ✠.
De Beausset ✠.
Robin ✠.
Deluret ✠ ✠.
Mamineau ✠ ✠.
Pesron (J.-A.-M.) ✠.
Lemer ✠.
Firmont ✠.
Henri de Villeneuve ✠.
Bonnefoux (Pierre) ✠.
Couhitte ✠.
Kernafleu de Kergos ✠.
Lagrèze ✠ ✠.
Denis ✠.
Montgéry ✠.
Defredot-Duplanty ✠ ✠.
Ferrand ✠.
Longer.
Borgnis-Desbordes ✠.
Penhoat ✠.
Gicquel Destouches ✠ ✠.
Gautier (Max.) ✠
Buchet-Châteauville ✠ ✠.
Garnier (Paschal Phil.) ✠.
Garibou ✠.
Homond-Kerdaniel ✠.
Le Huby ✠.
Hugot-Derville ✠.
Marinier ✠.
Joubert ✠.
Delerme ✠.
De la Rouvraye.
Martin ✠.
Gouet.
Picard (Jean-Marie-Esp.).
Potigny ✠.
Finel ✠ ✠.
Letourneur ✠.
Arnaud, aîné.
Jourdan (Oliv.) ✠.

Legollias ✠.
Genebrias ✠ ✠.
Le Dall de Kercon ✠.
Peponnet ✠.
Guérin des Essards ✠ ✠
Sorel (Evariste-Sébastien-Felix).
Reynaud (Jos.-Pierre) ✠
Le Saulnier de la Hautière ✠.
Leblanc.
Zaepffel.
Gallois ✠ ✠.
Faullain de Banville ✠.
Dupuy.
Delapoix de Freminville.
Verchère-Reffye ✠.
Villaret-Joyeuse ✠.
Christy-Pallière ✠ ✠
Montfort (J.-J.-M.) ✠✠
Le Comte d'Arod ✠ ✠.
Sallard.
Gratien de Comorre.
Roquefeuil ✠.
Vigoureux ✠ ✠.
Brouëke ✠ ✠.
Constantin (J.-D.) ✠.
Ragiot ✠.
Bellet.
Hargous ✠.
Gay ✠.
Clavier.
La Biche ✠.
Robert (Jacques-Louis).
Charmasson ✠.
Trotel.
Coté ✠.
Denis (Martin).
De Beauquaire.
Crespel.
Delamusse ✠.
Gautier-Cressy ✠.
Savigny ✠.
Falaise ✠.
Reverdit.
Bourdais ✠.
Allary ✠.
Hamart ✠.
Durbec.
Dufaur.
Samouel ✠.
Bertin (A.-M.).

Hell.
Paranthoën ✠.
Thoulon.
Dagorne (Ch.-Aimé) ✠.
Matterer.
Espiaux ✠.
Pothonier (J.-J.-M.).
Troude.
Montanier.
Topsent.
Fornier (Fr.-M.) ✠.
Dumas.
Kerdrain.
Parnajon.
Laurens de Choisy ✠.
Durand ✠.
Leblanc (J.-J.) ✠.
Laborde-Lasalle ✠.
Forquenot de Lafortelle ✠.
Macé.
Bosc ✠ ✠.
Dérubé.
Regnault de la Susse.
Férec.
Caussé ✠.
Lalande.
Rother.
Devèze.
Mercier ✠.
Dumoutier.
Bertelot, Baron de Baye ✠.
Teulade.
Gœury.
Brou.
Rabaudy (O. ✠).
Montaut.
Bazin.
Moulac ✠ ✠.
Duhaut-Cilly ✠.
Danycan ✠.
Desprez ✠.
Launay-Onfray.
Thibault (Pier.-Joseph) ✠
Thirat ✠.
De Maudhuy (P.-L.-J.-V.)
Gueau de Reverseaux de Rouvray.
De Robillard (M. A.)
Matharel (Louis-Aug.) ✠.
Ropert.
Villeneuve de Bargemont ✠.

Bouley ✠.
Rouget ✠ ✠.
Richier.
Danthon.
Point ✠.
De Maré.
De Gauville ✠.
Ruffy de Pontevès ✠.
Fournier ✠ ✠.
De Bernes ✠.
Delisle.
Ourdan ✠.
David-Dresigné ✠.
Fauré ✠.
Lapeyrere.
Rigaud ✠.
Bourayne ✠.
Clément ✠.
Clouet.
Couchaux.
Laouenan (Y.-M.-G.).
Duclos-Guyot.
Vermot.
Le Minihy.
Chanu-Limur.
Margeot.
Flesselle.
Jacques ✠.
Ponée.
Rouchon Wormeselle.
Landry.
Le Floch.
Collot ✠.
Mollier.
Doublet.
Mourgue ✠.
Galland.
Bellanger.
Gravouille.
Magnyer.
Walter.
Dagues.
Harmand.
Battandier.
Casy.
Robert Dubreuil ✠.
Le Saulnier de la Cour ✠.
Marc (J.-A.)
François Talma.
Salvy.
Gantès ✠.
Joursin ✠.

Barthélemi ✠.
Ferrin.
Faucon ✠.
Luneau.
Guès.
Cécille.
Grach.
De Mastin.
Fresnais de Leviu.
D'Authier de Sisgau.
Mauclerc ✠ ✠.
Vieillard ✠.
Gorguette.
Barbier.
Remquet.
Buglet.

De Gouyon.
Vergos.
Poupel.
Lemonnyer.
Richard.
Gaignoux.
Le François de Grainville.
Tanguy ✠.
Revel de Bretteville.
Lasmezas.
Gay de Taradel.
Gilibert, Chev. de Merlhiac.
Le Comte de Flotte d'Argençon, aîné.

Mauduit-Duplessix.
Courson.
Rainonard ✠.
La Roussilhe.
Andrea-de-Nerciat.
Gourrier.
Obriet ✠.
Guettard ✠.
Hetet ✠.
Duponchez.
Bouvet.
Legoarant.
Quernel.
Lemarié.
Daguenet.

COMMANDANS DE LA MARINE.

M. le Vicomte Montboissier de Canillac ✠, Contre-Amiral, *à Cherbourg.*

M. le Comte de Gourdon (C. ✠) (C. ✠), Contre-Amiral, *à Brest.*

M. le Baron de Molini ✠ (O. ✠), Contre-Amiral, *à Lorient.*

M. le Cte. d'Augier (C. ✠) (C. ✠), Contre-Amiral, *à Rochefort.*

M. le Comte Burgues de Missiessy (C. ✠) (G. C. ✠), Vice-Amiral, *à Toulon.*

GARDES DU PAVILLON-AMIRAL.

M. le Comte de Colbert Maulevrier (C. ✠) ✠, Contre-Amiral en retraite, *Commandant la Compagnie des Gardes du Pavillon.*

COMPAGNIES DES ÉLÈVES DE LA MARINE.

Brest.

M. Duplessis-Parscau ✠, Capitaine de vaisseau, *Commandant en premier.*

M. Fournier de Trélo ✠, Capitaine de frégate, *Commandant en second.*

Rochefort.

M. Gémon ✠ ✠, Capitaine de vaisseau, *Commandant en premier.*

M. Rouvroy de Saint-Simon ✠, Capitaine de frégate, *Commandant en second.*

Toulon.

M. Thomas de Saint-Laurent ✠, Capitaine de vaisseau, *Commandant en premier.*

M. Le chevalier de Cheffontaines ✠ ✠, Capitaine de frégate, *Commandant en second.*

CORPS ROYAL D'ARTILLERIE DE LA MARINE.

Inspection générale.

M. Thirion ✠ (C. ✠), Maréchal-de-Camp, *Inspecteur général.*

BATAILLONS DE BREST.

M. Falba ✠ (O. ✠), Colon., *Commandant supérieur.*

1er. BATAILLON.

M. Conrier ✠ ✠, Chef de bataillon, *Commandant.*

Capitaines de Compagnies, MM.

Leveziel ✠. — Laprairie ✠ ✠.
Malaisé. — Lautheaume.
Duchemin ✠. — Thouvenin ✠.

8e. BATAILLON.

M. Olivier ✠ ✠, Chef de bataillon, *Commandant.*

Capitaines de Compagnies, MM.

Lespinat ✠ ✠. — Pratabuy ✠.
Dupré ✠ ✠. — De Gerus.
Picaud ✠. — Zoni.

BATAILLONS DE TOULON.

M. de Solminihac ✠ (O. ✠), Col., *Commandant supérieur.*

2e. BATAILLON.

M. Testard ✠ ✠, Chef de batail., *Commandant.*

Capitaines de Compagnies, MM.

Sietti ✠ ✠. — Signoret ✠.
Chevalier ✠ ✠. — Lefebvre ✠.
Guy ✠. — Conseil.

7e. BATAILLON.

M. Poupat ✠ (O. ✠), Chef de bataillon, *Commandant.*

Capitaines de Compagnies, MM.

Gard ✠ ✠. — Brunox ✠.
Soulé ✠ ✠. — Grandjean.
Cabaret. — Dellac.

BATAILLONS DE ROCHEFORT.

M. Fraboulet de Villeneuve ✠ (O. ✠), Lieut.-Col., *Commandant supér.*

3e. BATAILLON.

M. Conseil ✠ ✠, Chef de batail., *Commandant.*

Capitaines de Compagnies, MM.

De Custine ✠ ✠. — Tabur.
Leblanc Lacombe ✠. — Beaudouin.
Fournier ✠ ✠. — Descorne ✠ ✠.

6e. BATAILLON.

M. Defez ✠ ✠, Chef de bataillon, *Commandant.*

Capitaines de Compagnies, MM.

Leleu. — Bradel ✠.
Collombel ✠. — Bourousse Laforre ✠
Pichat ✠. — Guerin.

BATAILLON DE LORIENT.

4e. BATAILLON.

M. Préaux ✠ ✠, Chef de bataillon, *Commandant.*

Capitaines de Compagnies, MM.

Thévenard. — Luton ✠.
Bidard. — De Kericuff ✠.
Briois ✠. — Duparc.

BATAILLON DE CHERBOURG.

5e. BATAILLON.

M. Decoisy ✠ ✠, Chef de batail., *Commandant.*

Capitaines de Compagnies, MM.

Soufflier ✠ ✠. — Mercier ✠ ✠.
Michel ✠. — Martin de Beaucourt ✠.
Charpentier.
Darnaud ✠.

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

1re. A BREST.

M. Couchet ✠, M. Pfihl ✠, } *Capitaines.*
M. Phulpin, M. Giliet, } *Lieutenans.*

2e. A TOULON.

M. Leclerc Lamotte ✠, M. Moulin, } *Capitaines.*
Amalric, Simian, } *Lieutenans.*

3e. A ROCHEFORT.

M. Taillefer ✠, M. Mick ✠, } *Capitaines.*
M. Paris, M. Durbec, } *Lieutenans.*

4e. A LORIENT.

M. Ambroise ✠, M. Bourree, } *Capitaines.*
M. Boulanger, M. Tritchler, } *Lieutenans.*

5e. A CHERBOURG.

M. Godin ✠ ✠, M. Nourry ✠, } *Capitaines.*
M. Julien, M. Gasquet, } *Lieutenans.*

COMPAGNIES D'APPRENTIS-CANONNIERS.

1re. A BREST.

M. Henry, *Capitaine.*
M. Sonini de Manoncourt. *Lieutenant.*

2e. A TOULON.

M. Roubaud ✠ ✠, *Capitaine.*
M. Vaucanu, *Lieutenant.*

3e. A ROCHEFORT.

M. Poignée, *Capitaine.*
M. Dienot, *Lieutenant.*

4e. A LORIENT.

M. Godard ✠ ✠, *Capitaine.*
M. Cayol, *Lieutenant.*

5e. A ROCHEFORT.

M. Verron ✠, *Capitaine.*
M. Breton ✠, *Lieutenant.*

OFFICIERS POUR LES ÉCOLES D'INSTRUCTION.

M. Connard ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel*, à Brest.
M. . . . . , *Lieutenant-Colonel*, à Toulon.
M. Bouvier Destouches ✠ (O. ✠), *Lieutenant-Colonel*, à Rochefort.
M. Brunel ✠ ✠, *Capitaine*, à Lorient.
M. Debucourt, *Capit.*, à Cherbourg.

CHEFS DE BATAILLONS COMMANDANS SUPÉRIEURS DES COMPAGNIES DE BOMBARDIERS.

M. Serres ✠, *au* 1er. *bataillon*, M. Legolias ✠ (O. ✠), *au* 8e., } *à Brest.*
M. . . . . , *au* 2e., M. . . . . , *au* 7e., } *à Toulon.*
M. Savigny ✠ ✠, *au* 3e. *bataillon*, M. Gobert de Neufmoulin, *au* 6e., } *à Rochefort.*
M. . . . . , *au* 4e., *à Lorient.*
M. . . . . , *au* 5e., *à Cherbourg.*

DIRECTIONS D'ARTILLERIE.

Brest.

M. Dalmas de Pracontal ✠, Colonel, *Directeur.*
M. Gerodias ✠ (O. ✠), Chef de bataillon, *Sous-Directeur.*
M. Baudoin ✠, Capitaine, *Adjudant.*

Toulon.

M. . . . . , *Directeur.*
M. Monmelat ✠ ✠, Chef de bataill., *Sous-Directeur.*
M. Billotte ✠, Capitaine, *Adjudant.*

Rochefort.

M. Godebert ✠ ✻, Colonel, *Directeur de 1re. classe.*
M. Laurent ✠ ✻, Chef de bat., *S.-Dir.*
M. Robert ✠, Capitaine, *Adjudant.*

Lorient.

M. Breseke ✠, *Direct. de 2e. classe.*
M. Le Goff ✠, Capit., *Adjudant.*

Cherbourg.

M. Fougeroux de Godonvilliers ✠, *Directeur de 2e. classe.*
M. Schwartz ✻, Capit., *Adjudant.*

Dunkerque.

M. Lelubois-Marsilly ✠ ✻, *Capit.*

Inspecteurs des Forges et Fonderies, MM.

Barbé ✠ ✻, *Lieutenant-Colonel*, à Guérigny.
Barbier ✠ ✻, *Chef de bataillon.*
Jure ✠ ✻, *Chef de bat.*, à Ruelle.
Becherel ✠, Cap., *S. Insp.*, à idem.
Petit ✠ ✻, Capit., *Insp.*, à Indret.
Rome, Cap., *S.-Insp.*, à idem.
Derperrois ✠ ✻, Cap., *Ins.*, à S. Gervais.
Lucas ✠, Cap., *Inspect.*, à Nevers.
Goard ✠, Capit., *Insp.*, à Paris.

ÉTAT-MAJOR DES PORTS, *Messieurs*,

Cherbourg.

Lebas-Sainte-Croix ✠ (O. ✻), Capitaine de vaisseau, *Major.*

Brest.

Le Baron Baudin ✠ (O. ✻), Contre-Amiral. *Major général.*
Le Chevalier de Kerlerec ✠, Capitaine de vaisseau, *Major.*

Lorient.

De Solminihac ✠ (O. ✻), Capitaine de vaisseau, *Major.*

Rochefort.

Le Comte Bidé de Maurville ✠, Contre-Amiral. *Major général.*
Le Comte de la Roche Saint-André ✠, Capitaine de vaisseau, *Major.*

Toulon.

Le Baron Hamelin ✠ (O. ✻), Contre-Amiral, *Major général.*
Bardel de Méreuil ✠, Capitaine de vaisseau, *Major.*

DIRECTIONS DES CONSTRUCTIONS, *Messieurs*,

Cherbourg.

Bretocq ✻, *Sous-Directeur.*

Brest.

Lair ✠ (O. ✻), *Directeur de 1re. cl.*
Pestel, *Sous-Directeur.*

Lorient.

Geoffroy ✻, *Directeur de 2e. classe.*

Rochefort.

Garrigues ✻, *Directeur de 1re. cl.*

Toulon.

Lafosse ✻, *Directeur de 1re. classe.*
Garnier St.-Maurice ✻, *Sous Directeur.*

DIRECTIONS DES PORTS, *Messieurs*,

Cherbourg.

Lebas-Sainte-Croix ✠ (O. ✻), Capit. de vaiss., *Direct. de 2e. Classe.*

Brest.

Le Carlier d'Heriye ✠, Capitaine de vaisseau, *Directeur du Port.*
Le Coupe ✠ ✻, Capitaine de vaisseau, *Sous-Directeur.*

Lorient.

D'Encausse-Labatut ✠, Capitaine de vaisseau, *Directeur de 2e. Classe.*

Rochefort.

Tourneur ✠ ✻, Capit. de vaisseau, *Directeur.*
Cocherel ✠ ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Toulon.

Lecoat de Kerveguen ✠ (O. ✻), Capit. de vaisseau, *Directeur.*
De Cuers ✠, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

OFFICIERS DU GÉNIE MARITIME.

M. Rolland ✠ (O. ✠), *Inspecteur général.*

Directeurs des Constructions de première classe, MM.

Brest. . . . Lair ✠ (O. ✠).
Rochefort. . Garrigues ✠.
Toulon. . . . Lafosse ✠.

Directeurs des Constructions de deuxième classe, MM.

Lorient. . . Geoffroy ✠.
Angoulême. . Maillot ✠, *Directeur de la 3e. Dir. forest.*

Sous-Directeurs des Construct., MM.

Toulon. . . . Garnier St.-Maurice ✠.
Cherbourg. . Bretocq ✠.
Paris. . . . Tupinier ✠ ✠.
Brest. . . . . Pestel.

Ingénieurs de première classe, MM.

Paris. . . . . De Boissieu ✠ ✠, *Dir de la 1re. Dir. for.*
Rochefort. . Filhon.
Toulon. . . . Barrallier.
Lyon. . . . Bonard, *Directeur de la 4e. Direct. for.*
Cherbourg. . Segondat.
Tours. . . . Gréhan, *Direct. de la 2e Direct. for.*
Lorient. . . Denaix ✠.

Ingénieurs de seconde Classe, MM.

Brest. . . . Simon.
Laon. . . . Lefebvre ✠ ✠.
Toulouse. . . Chaumont.
Lorient. . Boucher ✠.
Toulon. . . Greslé.
Nantes. . . Le Déan ✠.

Ingénieurs de troisième Classe, MM.

Brest. . . . Moreau ✠.
Rochefort. . Hubert ✠.
Châlons s. S. Rigault de Genouilly.
Brest. . . . Arnaud. Langlois.
Rochefort. . Bonnet-Lescure ✠.

Sous-Ingénieurs de 1ère. Classe, MM.

Cherbourg. . Gilbert ✠.
Bayonne. . . Marestier.
Le Hâvre. . Alexandre.
Brest. . . . Desmarest.
Avignon. . Fabre d'Eglantine.
Lorient. . . Dupin ✠.
Moulins. . . Perroy ✠.
Bordeaux. . Lemoine Serigny.
Blois. . . . Guillemard ✠.
Oleron. . . Audoy.
Châlons s. M. Daniel ✠.
Cherbourg. . Daviel ✠.
Vesoul. . . Dreppe.
Rouen. . . Leroux.

Sous-Ingénieurs de 2e. Classe, MM.

Toulon. . . Mazaudier.
Ajaccio. . Laimant.
Brest. . . . Chanot.
Toulon. . . Dumouteil.
Lorient. . . Lebreton.
Toulon. . . Lefebure de Cerisy. Mimerel.
Rochefort. . De Lamorinière. Nosereau.
Lorient. . . Le Grix.
Brest. . . Zedé. Binet. Lachevêque Thibaud.
Rochefort. . Liénard.
Toulon. . . Bésuchet.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION.

INTENDANS DE LA MARINE.

Toulon. . . M. Baillardel de Lareinty ✠, *Maître des Requêtes.*
Brest. . . . M. le Comte Redon de Beaupreau ✠, *Maître des Requêtes.*
Rochefort. . M. Pouyer ✠.

Commissaires généraux ordonnateurs, MM.

Cherbourg. . . . Fromant ✠.
Lorient. . . . . . Mullet des Essards ✠.

Commissaires généraux, MM.

Le Hâvre. . . . . DeChabanon ✠ ✠
Bordeaux. . . . . Bergevin ✠ ✠.
Nantes. . . . . . Reveliere ✠.

Commissaires principaux, MM.

Rochefort. . . . . Pernety ✠.
Paris. . . . . . Boursaint ✠ ✠.
Toulon. . . . . . Sanson ✠.
Paris. . . . . . Portier ✠.
Brest. . . . . . Fourcroy ✠.

Commissaires de 1ère. Classe, MM.

Brest. . . . . . Jurien.
Toulon. . . . . . Preuilly.
Morlaix. . . . . . Gachot.
Rochefort. . . . . Pouget.
Brest. . . . . . Lacoveille.
Paris. . . . . . Meteyer ✠. / Le Carpentier ✠ ✠ / Mauduit ✠ ✠.
Cherbourg. . . . . Le Chanteur.
Bayonne. . . . . . Maublanc.
Paris. . . . . . De Prigny ✠.
Saint-Servan. . . Le Carpentier (L.-F.).
Toulon. . . . . . Capelle ✠.
Brest. . . . . . Louvel.
Rochefort. . . . . Tinant.
Rouen. . . . . . Martin.
Dunkerque. . . . Angebert.
Toulon. . . . . . Devaucresson ✠.

Commissaires de 2e. Classe, MM.

Toulon. . . . . . Pasquet.
Rochefort. . . . . Cosmao-Kermenguy.
Paris. . . . . . Paillet ✠. / Le Mat ✠.
Nantes. . . . . . Clémansin.
Paris. . . . . . De Laval ✠.
Brest. . . . . . De Durand-Dubraye.
Marseille. . . . . Blesebamp.
Rochefort. . . . . Boisquet.
Bordeaux . . . . Marier-Lagatinerie ✠.
Granville. . . . . Cazin.
Toulon. . . . . . Devillers.
Le Hâvre. . . . . De Raffin.
Bastia (Corse). . Tredos.
Lorient. . . . . . Huon de Kermadec.
Paris. . . . . . De Lacoudrais.
Caen. . . . . . Desgranges.
Paris. . . . . . Jubelin.

Gardes-Mag. de 1re classe, MM.

Brest. . . . . . Cerisier.
Rochefort. . . . . Randoulet.

Gardes-Mag. de 2e Classe, MM.

Toulon. . . . . . De Raime.
Lorient. . . . . . Allibert.
Cherbourg. . . . . Piédoye.

Sous-Commissaires, MM.

St.-Malo. . . . . Pennelé.
Agen. . . . . . Dumetz.
Guérigny. . . . . Tulpin.
Lecroisic. . . . . Fontan.
Langon. . . . . . Romefort.
St.-Brieuc. . . . Touleville.
La Rochelle. . . Caze.
Toulon. . . . . . Gasquet.
Dunkerque. . . . Letellier.
Cherbourg. . . . Grand. / Fabrègues.
Bordeaux. . . . . Vallombreuse.
Marennes . . . . Rey.
Angers. . . . . . Magdeleine.
Toulouse. . . . . Rimbert.
Boulogne. . . . . Devienne.
La Seyne. . . . . Cruvellier.
Le Conquet. . . . Lafosse.
Antibes. . . . . . Abeille.
Libourne. . . . . Bailly.
Blaye. . . . . . Capmartin.
Rochefort . . . . Girard. / Jamet.

Nantes. . . . . Segondat.
Brest. . . . . . Lezernan.
Paimpol. . . . . Eriau.
Orléans . . . . . Cagnyé.
Guérigny. . . . . Baslé.
Brest. . . . . . Bergevin.
Rochefort . . . . { Le Gall de Kerven. / Flamand.
Vannes. . . . . . Dalmas de Lapérouse.
Lorient. . . . . . Guilbaud.
Brest. . . . . . Nielly.
Paris. . . . . . Betout.
Brest. . . . . . Lange.
Fécamp. . . . . . Guerin.
Honfleur. . . . . . Gazille.
Dieppe. . . . . . Quevilly.
Bordeaux. . . . . Robinot.
Toulon. . . . . . Besnard.
Isle-de-Ré. . . . Jacquet.
Calais. . . . . . Jacques.
Sables d'Ol. . . . Pickome.
Royan. . . . . . Dubosq.
St.-Jean-de-Luz. Gailhard.
Quimper. . . . . Lefranc.
Cette. . . . . . Leingre.
Toulon. . . . . . Arbaud.
Cherbourg. . . . . Offret.
Paris . . . . . Tabeureau.
Lorient. . . . . . Belval.
Brest. . . . . . Penfentenyo.
Lorient. . . . . . Boissauveur.
Bayonne. . . . . Piaud.
La Hougue. . . . Leplat.
Nantes. . . . . . Le Moyne.
Paris. . . . . . Jolivot.
Brest. . . . . . Cabaret.
Toulon. . . . . . Mary.
Le Hâvre. . . . . Morin.
Le Hâvre. . . . . Sévin.
Toulon. . . . . . Boniour.
Paris. . . . . . Bajot.
Lorient. . . . . . Boistard.
Marseille. . . . . Roux.
Dinan. . . . . . Puissant Chaumont ✲.
Toulon. . . . . . Wauthy.
Saint-Tropez. . . . Cancelin.
Narbonne. . . . . Esmenard.
Tours. . . . . . Heuvrard,
Rochefort. . . . . Josse.
La Ciotat. . . . . Possel de Deydier.
Brest. . . . . . Boilay.
Belle-Isle. . . . Foré.
Agde. . . . . . Martin ✲.
Cherbourg. . . . . Brugères.
Lorient. . . . . . Jourand.
Brest. . . . . . Venuste-Gleize.
Toulon. . . . . . Imbert
Paris. . . . . . Saint-Hilaire Filleau ✲.
Cherbourg. . . . Dastugue.
Rochefort. . . . . Petit.
Cherbourg. . . . . Lemarié.
Brest. . . . . . Gerbidou.
St.-Vallery s. S. . Favs.
Paimbeuf. . . . . Collot.
Martigues. . . . Dheureux.
Arles. . . . . . Daniel.
Rochefort. . . . . Vrenières.

CONTRÔLE DE LA MARINE.

Contrôleurs de 1ere. *Classe*. MM.

Rochefort. . . . . Le Conte ✲.
Toulon. . . . . . Berard.
Brest. . . . . . Simon.

Contrôleurs de 2e. *Classe*, MM.

Cherbourg. . . . . Denois.
Lorient. . . . . . Vte Bernard de Marigny.

Sous-Contrôleurs de 1ere *Classe*, MM.

Brest. . . . . . Allary.
Dunkerque. . . . Delacour.
Toulon. . . . . . Charvet.
Nantes. . . . . . Perroty.
Rochefort. . . . . Foreslier.
Le Hâvre. . . . . Lelong.
Bayonne. . . . . Sans.

Sous-Contrôleurs de 2e. *Classe*. MM.

Bordeaux. . . . . Charret de la Frémoire.
Brest. . . . . . Gratien de Comorre.
Paris. . . . . . Desaint.
Brest. . . . . . Hetet Crinville.
Rochefort. . . . . Rouget.
Toulon. . . . . . Courtin Duplessis ✲.
Cherbourg. . . . . Yzet.
Toulon. . . . . . Corthier ✲.
Lorient. . . . . . Redon.

TRAVAUX MARITIMES.

Ingénieurs des Ponts et Chaussées, Directeurs des travaux dans les Ports, Messieurs.

M. Sganzin (O. ✠), *Inspecteur général des travaux maritimes.*
M. Cachin (O. ✠), *Inspecteur général, Directeur-Supérieur des travaux de Cherbourg.*

Paris. . .	Mandar ✠. *Ing. en chef*	*Lorient.* . .	Lamblardie. *Ing. ordin. de* 1re. *Classe.*
Brest. . . .	Trouille ✠, *Ingénieur en chef de* 1re *Classe*	*Cherbourg.* .	Fouques-Duparc ✠. *Ing. en chef de* 2e. *Cl.*
Rochefort. .	Mathieu, *Ingén. ordinaire de* 1re. *Classe*	. . . . .	
Toulon. . . .	Martret-Préville ✠ *Ing. en chef de* 2e. *Cl*	. . . . .	

DIRECTIONS FORESTIÈRES DE LA MARINE,

Pour la Recherche, le Martelage et l'Exploitation des Bois propres aux Constructions navales.

PREMIÈRE DIRECTION,

Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Seine.

M. de Boissieu ✠ ✠. *Ingénieur de* 1re. *classe, Directeur*, à Paris.
M. Lefebvre ✠ ✠, *Ingénieur de* 2e *cl., Sous-Directeur de* 1re. *cl.*, à Laon.
M. Leroux, *Sous-Ingénieur de* 1re. *cl., Sous-Directeur de* 2e. *cl.*, à Rouen.
M. Daniel ✠, *Sous-Ingénieur de* 1re *cl., Sous-Directeur de* 2e *cl.*, à Châlons-sur-Marne.

DEUXIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Loire.

M. Gréhan, *Ingénieur de* 1re. *classe, Directeur*, à Tours.
M. Le Déan ✠, *Ingénieur de* 2e. *cl., Sous-Directeur de* 1re. *cl.*, à Nantes.
M. Perroy ✠, *Sous-Ingén. de* 1re. *cl., Sous-Directeur de* 2e. *cl.*, à Moulins.
M. Guillemard ✠, *Sous-Ingén. de* 1re. *cl, Sous-Direct. de* 2e. *cl.*, à Blois.

TROISIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Garonne.

M. Maillot ✠, *Sous-Directeur des constructions navales de* 2e *classe, Directeur*, à Angoulême.
M. Chaumont, *Ingénieur de* 2e. *cl., Sous-Directeur de* 1re. *cl.*, à Toulouse.
M. Le Moine-Serigny, *Sous-Ingenieur de* 1re. *cl., Sous-Directeur de* 2e *cl.*, à Bordeaux.

QUATRIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Saône et du Rhône.

M. Bonard, *Ingénieur de* 1re. *cl., Directeur*, à Lyon.
M. Rigault de Genouilly, *Ingénieur de* 3e. *cl, Sous-Directeur de* 1re. *cl.*, à Châlons-sur-Saône.
M. Dreppe, *Sous-Ingénieur de* 1re. *cl., Sous-Directeur de* 2e *cl*, à Vesoul.
M. Fabre d'Eglantine, *Sous-Ingenieur de* 1re. *cl., Sous-Directeur de* 2e. *cl.*, à Avignon.

Exploitations des mâtures dans les Pyrénées.

M. Audoy, *Sous-Ingénieur de* 1re. *classe*, *Chef*, à Oléron.

Exploitations des mâtures dans l'Isle de Corse.

M. Laimant, *Sous-Ingénieur de* 1re. *classe*, *Chef*, à Ajaccio

TRIBUNAUX MARITIMES.

BREST.

M. Lehir ✠, *Commissaire rapporteur.*
M. Dauvin, *Greffier.*

TOULON.

M. Perrussel, *Commissaire rapporteur.*
M. Thévenet, *Greffier.*

ROCHEFORT.

M. Faurès, *Commissaire rapporteur.*
M. Belenfant, *Greffier.*

LORIENT.

M. Sevene, *Commissaire rapporteur.*
M. Kerlero Ducrano, fils, *Greffier.*

CHERBOURG.

M. Coquoin, *Commissaire rapporteur.*
M. Duprey, *Greffier.*

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE.

Paris. . . . . M. Keraudren ✠ ✠, *Inspecteur général.*

Premiers Officiers de santé en chef.

Médecins, MM.

Toulon. . . . . Fleury ✠.
Brest. . . . . Droguet ✠.
Rochefort. . . . . Chaslons.

Chirurgiens, MM.

Rochefort. . . . . Tuffet.
Brest. . . . . Delaporte.
Toulon. . . . . Sper.

Pharmaciens, MM.

Rochefort. . . . . Réjou.
Brest. . . . . Vasse.
Toulon. . . . . .

Seconds Officiers de santé en chef.

Médecins, MM.

Cherbourg. . . . . Obet.
Toulon. . . . . Pellicot.
Brest. . . . . Duval.
Rochefort. . . . . Lalanne.

Chirurgiens, MM.

Brest. . . . . Mollet.
Rochefort. . . . . Clemot.
Toulon. . . . . Reynaud.

Pharmaciens, MM.

Toulon. . . . . Coulomb.

Professeurs, MM.

Brest. . . . . Legris. Mougeat. Châtelain.
Toulon . . . . . Dubruel. Grime.
Rochefort. . . . . Marquis. Marafret-Laissard.
Cherbourg. . . . Payen.

COLLÉGE ROYAL DE MARINE, *à Angoulême.*

M. De la Serre ✠, Contre-Amiral en retraite, *Gouverneur.*

M. Hennequin, Chevalier de Villermont ✠, Capitaine de vaisseau en retraite, *Sous-Gouverneur*

M. le Vicomte Tardieu de Maleissye ✠, Capitaine de vaisseau honoraire, *Sous-Gouverneur.*

ÉCOLES DES INGÉNIEURS DE VAISSEAU,

M. Lair ✻ (O. ✻), *Directeur des Constructions navales et de l'Ecole spéciale du Génie maritime*, à Brest.

M. Moreau ✻, *Ingénieur, chargé de diriger les études des élèves.*

L'école des ingénieurs-constructeurs, qui existait à Paris, a été conservée sous le nom d'*Ecole des Ingénieurs de vaisseau*. Il n'y est admis que des jeunes gens ayant fait au moins deux ans d'étude à l'école polytechnique.

Le choix entre ces élèves sera fait, chaque année, par un examen de concours sur la géométrie descriptive, la mécanique et les autres parties du travail affecté à la première année d'études de l'école polytechnique. On en donne le programme trois mois d'avance.

On y enseigne tout ce qui est relatif à la construction des bâtimens de guerre et de commerce. Le traitement des élèves de cette école est de 1,200 fr. par an. Celui des élèves admis dans les ports, de 1,500 fr.

ECOLES DE NAVIGATION.

Ces Ecoles, où l'on est admis sans aucune rétribution, sont établies pour faciliter aux Navigateurs de toutes les classes l'étude des mathématiques, de la navigation, et l'usage des instrumens nautiques.

Les Examinateurs parcourent les ports de France à des époques fixées par le Ministre de la Marine, et procèdent aux examens exigés par les réglemens pour divers grades de la Marine royale, et pour le commandement des bâtimens du commerce.

M. Monge (Louis), ✻
M. Lancelin, ✻ } *Examinateurs de la marine.*

Professeurs d'Hydrographie.

Ports.	*Professeurs.*
Dunkerque.	Petit-Genest.
Calais.	Potier.
Boulogne.	Gambart.
S.-Valery-s.-Som.	Delisle.
Dieppe.	Dubourguet.
Rouen.	Mabire.
Fecamp.	Blouet.
Le Hâvre.	Robert.
Quillebeuf.	Joubert.
Honfleur.	Decrevoisier.
Caen.	Prudhomme.
Cherbourg.	Lemonnier.
Granville.	Michelle.
Saint-Malo.	Lecerf.
Saint-Brieux.	Dubus.
Tréguier.	Pinard.
Morlaix.	Dreppe.
Brest.	Fournier. Guépratte, *Répét. de Mathémat.* Houbler, *Prof. de Dessin.*
Audierne.	Vaultier.
Lorient.	Pelhaste.
Vannes.	Boyer.
Le Croisic.	Simonin.
Paimbeuf.	Caillet.
Nantes.	Porquet.
Sables d'Olonne.	Durand.
La Rochelle.	Guigou.
Rochefort.	Le Sueur. Le Huen, *Répét. de Mathémat.* Garde, *Profess. de Dessin.*
Libourne.	Burgade.
Bordeaux.	Lescan.
Bayonne.	Paradis.
St.-Jean-de-Luz.	Vossion.
Collioure.	Esmieu (Math.).
Narbonne.	Tramezaigues.
Agde.	Esmieu (J.-B.).
Cette.	Martin.
Arles.	Jacquet.
Martigues.	Sire.
Marseille.	Plassiard.
La Ciotat.	Grisolles.
Toulon.	Duhamel. Legrix, *Répét. de Mathémat.* Senequier, *Prof. de Dessin.*
St.-Tropez.	Antiboul.
Antibes.	Barbaut.

SECTION II.

COLONIES FRANÇOISES.

COLONIES OCCIDENTALES.

SAINT-DOMINGUE.

. . . . . .

LA MARTINIQUE.

M. le Baron Donzelot ✠ (G. ✠), Lieutenant général, *Gouverneur et Administrateur pour le Roi.*

Etat-Major.

M. de Montarby ✠ ✠, Colonel, *Commandant militaire.*

M. Bardoux, Chef d'Escadron, } *Aides-de-Camp du Gouverneur et*
M. Guyerdet, Capitaine, } *Administrateur pour le Roi.*

M. Desprez, Colonel, *Major de place, Commandant au Fort Saint-Pierre.*

M. le Comte de Caqueray, *Commandant au Fort-Louis.*

M. . . . . ., *Aide-Major au Fort-Royal.*

M. de Griffon, Chef de Bataillon. } *Adjoints à l'Etat-Major.*
M. de La Rochefoucault (Ch.) ✠, Capitaine, }

Direction de l'Artillerie.

M. Guérin ✠ (O. ✠), *Chef de bataillon d'artillerie de marine Directeur de deuxième classe.*

M. Rigaut ✠, *Capitaine-Adjudant du Parc.*

Direction du Génie.

M. Garin ✠, Chef de Bataillon, *Sous-Directeur de 2e. class.*

M. Castel, *Capitaine en second.*

Ponts-et-Chaussées.

M. . . . . ., *Ingénieur en chef de 2e. classe.*

M. Bédigié, *Ingénieur ordinaire de 2e. classe.*

Bataillons de la Martinique, Messieurs,

Mongin Forcelle, *Chef de Bataillon, Commandant le premier Bataillon.*

De Nogerée, *idem, Commandant le second Bataillon.*

Service des Ports.

M. Boisseau de la Galernerie ✠, Capitaine de vaisseau en retraite, *Capitaine de port au Fort-Royal.*

M. d'Encausse de Labattut, cadet ✠, Capitaine de frégate en retraite, *Capitaine de port à Saint-Pierre.*

Administration, Messieurs,

De Ricard ✠, Commissaire principal de la Marine, *Ordonnateur.*

De Muyssart, Desmazes, } *Commissaires de Marine de 2e. classe.*

Rouvier, Chaumonot, } *Sous-Commissaires de Marine.*

Bideaux, *Garde-Magasin de Marine de deuxième classe, au Fort-Royal.*

De Souches, *Garde-Magasin de Marine de deuxième classe, à Saint-Pierre.*

De Romand, *Directeur des Douanes.*

. . . . ., *Directeur de l'Intérieur.*

Thuret, *Commissaire de Marine de deuxième classe, faisant fonctions de Contrôleur.*

Armand, *Trésorier.*

Service de Santé, Messieurs,

Lefort, *second Médecin en chef de la Marine, Médecin du Roi.*
Luzeau, *second Chirurgien en chef de la Marine, Chirurgien du Roi,* } au Fort-Royal.
Broca, *Pharmacien de première classe, Pharm. du Roi,*

Gauhert, *Officier de santé de première classe, Médecin du Roi,*
Gardey, *Chirurgien de première classe, Chirur. du Roi,* } à Saint-Pierre.

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

M. le Comte de Lardenoy ✠, Lieutenant général, *Gouverneur et Administrateur pour le Roi.*

Etat-Major, Messieurs,

Le Baron Vatable ✠ (O. ✠), Maréchal-de-Camp, *Commandant militaire.*

De Lajeard, Chef d'Escadron, ... } *Aides-de-Camp du Gouverneur et Administrateur pour le Roi.*

Desgranges, Chef de bataillon, *Commandant à Marie Galante.*

Roux, Colonel honoraire, *Commandant de Place à la Basse-Terre.*

Le Chevalier Michelon de la Luzerie, Chef d'escadron, *Commandant de Place à la Pointe-à-Pitre.*

Elliot ✠ ✠, Lieutenant-Colonel, *Commandant de la partie française de Saint-Martin.*

Bologne de Rougemont ✠, Capitaine, *Commandant aux Saintes.*

Brou, *Adjudant de Place de la Basse-Terre.*

Direction de l'Artillerie, Messieurs,

Gerdy ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel d'artillerie de Marine, Directeur de deuxième classe.*

Collet ✠, *Capitaine-Adjudant du Parc.*

Direction du Génie, Messieurs,

Philibert ✠, *Chef de bataillon du Génie, Sous-Directeur.*
Louis, *Capitaine en second.*

Ponts-et-Chaussées.

Trudon, *Ingénieur en chef de 2e. classe.*
Baudesson, *Ingénieur ordinaire de 1ere. classe.*

Bataillons de la Guadeloupe, Messieurs,

Clipet, *Chef de bataillon, commandant le premier bataillon.*
Caillau, *idem, Commandant le second bataillon.*

Service des Ports, Messieurs,

Fougères (Raoul) ✠, Capitaine de frégate en retraite, *Capitaine de Port, à la Basse-Terre.*
De Turpin, Lieutenant de vaisseau en retraite, *Capitaine de Port, à la Pointe-à-Pître.*

Administration, Messieurs,

Roustagneng ✠ ✠. *Commissaire général de la Marine, Ordonnateur.*
Motas, Mainié, } *Commissaires de Marine de deuxieme classe.*
De Cugis ✠, Hermite, Rousseau-Merville, Bonneville, Bergevin, } *Sous-Commissaires de Marine.*
. . . . . *Garde-Magasin de Marine de deuxième classe.*
Robiou de la Saimoniere, *Sous-Garde-Magasin de Marine.*
De Beylac, *Directeur des Douanes.*
. . . . . *Directeur de l'Intérieur.*
Dandasne ✠, *Contrôleur de Marine de 2e. classe.*
Navailles, *Trésorier.*

Service de santé, Messieurs,

Amic ✠, *Médecin en chef de la marine. Méd. du Roi.* } à la Basse-Terre.
Chopitre, 2e. *Chirurgien en chef de la Marine, Chirurgien du Roi.* } à la Basse-Terre.
Riquette, *Pharmacien de 1re. classe,* } à la Basse-Terre.
Vatable, *Médecin de 1re. classse,* } à la Pointe-à-Pître.
Chérot, *Chirurgien de premiere classe.* } à la Pointe-à-Pître.

GUYANE FRANÇOISE.

M. le Comte Carra Saint-Cyr ✠ (G. ✠), Lieutenant général, *Commandant, et Administrateur pour le Roi.*

Etat-Major.

M. Forget ✠ ✠, *Capitaine-Adjudant de Place.*

Artillerie.

M. Renouard, *Lieutenant en 1er. d'artillerie de marine.*

Génie.

M. Ronmy, *Capitaine en premier.*

Ponts-et-Chaussées.

Pruss, *Ingénieur ordinaire de 1re. classe.*

Bataillon de la Guyane.

M. Charlemont, Chef de Bataillon, *Commandant.*

Service du Port.

M. Duquesne ✲, ancien Lieutenant de vaisseau, *Capitaine de Port.*

Administration, Messieurs,

Boisson, Commissaire de Marine de 1re. classe, *chargé des détails du service administratif.*

Saint-Quentin, *Sous-Commissaire de Marine.*

Duserre-Durival ✲, *Garde-Magasin.*

Goussard, *Directeur des Douanes.*

Donez, Sous-Commissaire de Marine, *faisant fonctions de Contrôleur.*

Mézès, *Trésorier.*

Poiteau, *Botaniste du Roi, Directeur des cultures des habitations du Roi.*

Service de santé.

M. Vannauld, *Médecin chargé du service.*

ISLES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. . . . ., *Chargé en chef du service.*

COLONIES ORIENTALES ET COTES D'AFRIQUE.

ETABLISSEMENS FRANÇOIS DE L'INDE.

M. le Comte Du Puy (G. ✲), Pair de France, *Gouverneur civil.*

PONDICHÉRY.

M. de Lindsay ✲, *Chef d'Escadron, Commandant les Cypahis.*

M. Mottet, neveu, *Sous-Commissaire de Marine.*

M. Malavois ✲, *Receveur du Domaine et Directeur des Salines.*

M. Pellissier, *Commissaire de Marine de premiere classe, faisant fonctions de Contrôleur.*

M. . . . . *Trésorier.*

M. Cordier ✲ ✲, Capitaine de frégate en retraite, *Capitaine de Port.*

M. Gravier, *Officier de santé de premiere classe, chargé du service.*

M. Plagne, *Pharmacien, Professeur de chimie.*

M. Leschenault-de-Latour, *Naturaliste, Directeur du Jardin du Roi.*

M. Gaudin, *Ingénieur en chef de 2e. classe des Ponts-et-Chaussées.*

KARIKAL.

Ravier, *Commissaire de Marine de 2e classe, chargé du service.*

M. Clériceau, *Commissaire de Marine de deuxieme classe, chargé des fonctions de Contrôleur.*

MAHÉ.

M. Law de Clapernoux, *Chef de Comptoir.*
M. . . . . *faisant fonctions de Contrôleur.*

YANAON.

M. Courson de la Ville-Hélio, *Chef de Comptoir.*

MASULIPATAN.

M. . . . . *Chef de Loge.*

CHANDERNAGOR.

M. Dayot (Joseph) ✲, *Intendant général des établissemens français dans le Bengale.*
M. Scipion, *Sous-Commissaire de Marine, faisant fonctions de Contrôleur.*

LOGES DU BENGALE.

M. de Mars (Odon). *Chef de Loge*, à Patna.
M. Bourgoin ✲ ✲, Capitaine de frégate honoraire, *Chef de Loge*, à Cassimbazar.
M. . . . ., *Chef de Loge*, à Balassor.
M. de Launay, *Chef de Loge*, à Jongdia.
M. Darrac Capitaine, *Chef de Loge*, à Dacca.

BOURBON. ET MADAGASCAR.

M. Milius ✲ ✲, Capitaine de vaisseau, *Commandant, et Administrateur pour le Roi.*

Etat-Major.

M. Frappas, Enseigne de vaisseau, *Adjoint à l'État-major.*

Direction d'Artillerie.

M. Maingard ✲ ✲, *Chef de bataillon, faisant fonctions de Sous-Directeur.*

Ponts et Chaussées.

Spinasse ✲, *Ingénieur ordinaire de première classe.*

Bataillon de Bourbon.

Duplessix, Chef de bataillon, *Commandant.*

Service des Ports, Messieurs,

Gabet ✲ ✲. Capitaine de frégate en retraite, *Cap. de Port. à Saint-Denis.*
Patrice-Desplanches, Lieutenant de vaisseau en retraite, *Capitaine de Port, à Saint-Paul.*

Administration, Messieurs,

Thomas. *Commissaire de Marine de deuxieme classe, chargé des détails du service administratif.*
Sollier de la Terrière, *Directeur des Douanes.*
De Vernety. *Receveur principal des Douanes.*
Houpiart. *Directeur du Domaine et de l'Enregistrement, Conservateur des hypothèques.*
Gérard, *Commissaire de Marine de deuxième classe, faisant fonctions de Contrôleur.*
Hugot, *Trésorier.*

Service de Santé.

M. Labrousse ✲, *Chargé en chef du service de santé.*

Cour

Cour Royale de Bourbon.

M. Martin de Bussy de Saint-Romain ✻, *premier Président.*
M. Pajot (Jean-Baptiste), *second Président.*

Conseillers.

M. Dureau (Etienne-Guillot).
M. Deville (Louis).
M. Marcand (Charles-Gaspard).
M. Guy des Rieux ✻.
M. Bédier de Beauverger (Henri-Antoine-Marie) ✻.

Conseillers-Auditeurs.

M. Mazaé Azéma fils (Etienne)
M. Auber (Pierre-Jules-Augustin).
M. Nicolle Delaserve (J.-M.-Fr.-L.)
M. . . . . .
M. . . . . *Procureur general.*
M. Gillot de l'Etang fils, *Avocat général.*
M. Geslin (Louis-François-Marie), *Greffier en chef.*

Tribunalde première Instance.

M. Boulley Duparc (Joseph), *President.*

Juges.

M. Dejean (Pierre).
M. Bouquet.

Juges suppléans.

M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .
M. Michaut d'Emmery, *Procureur du Roi.*
M. . . . . *Substitut du Procureur du Roi.*
M. Gibert Desmolières, *Greffier.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

Messieurs,

Schmaltz ✻ ✻, Col., *Commandant et Administrateur pour le Roi.*

ISLE SAINT-LOUIS.

Etat-Major.

Hesse ✻, Enseigne de vaisseau, *Adjoint à l'Etat-Major.*

Génie.

Courtois, Chef de bataillon, *Sous-Directeur.*

Bataillons d'Afrique.

Cambreleng, Chef de bataillon, *Commandant le premier bataillon d'Afrique.*

Service des Ports.

De Récalde, Enseigne de vaisseau en retraite, *Capitaine de port.*

Administration, Messieurs,

Froidevaux, *Commissaire de Marine de deuxieme classe, chargé des détail du service administratif.*
Millot, *Commissaire de Marine de deuxième classe, faisant fonctions de Contrôleur.*
M. Sas, *Trésorier.*

Service de Santé.

M. Quincé, *Chirurgien chargé du service.*

ISLE DE GORÉE.

Hubert, Capitaine de frégate honoraire, *Command. particulier.*

CHAPITRE X.

Directions, Administrations et Régies qui dépendent du Ministère des Finances.

SECTION PREMIÈRE.

Direction générale des Postes.

M. Dupleix de Mezy (C. ✲), Conseiller d'Etat, *Directeur général*, hôtel des Postes.

M. Gouin,
M. Boulenger (O. ✲),
M. Molliere-Laboullaye,
} *Insp. généraux.* } *Membres du Conseil.*

M. Roger ✲. *Secrétaire général.*
M. Gachet ✲, *Caissier général.*

DIVISION DU TRAVAIL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Secrétariat général.

M. Roger ✲, *Secrétaire général.*

Correspondance générale, personnel, franchises et contre-seings, malles et estafettes, services d'entreprise, correspondance étrangère, materiel et impressions.

Contentieux.

M. Molliere-Laboullaye, *Chef.*

Comptabilité générale.

M. Ginisty ✲, *Chef de Division.*

Comptabilité centrale.

M. Conte, *Chef de Division.*

Envois d'argent.

M. Itasse-Frambourg ✲, *Chef de Division.*

Arrivée.

M. Forgeot ✲, *Chef de Division.*

Départ.

M. Gouin, *Chef de Division.*
M. Dagand ✲, *second Chef.*

Bureau des Affranchissemens pour les Départemens et l'Etranger.

On ne peut affranchir à l'Hôtel des Postes, pour les Départemens et l'Etranger, qu'à ce seul Bureau. Il est situé au rez-de-chaussée, sous l'arcade à gauche de la grande cour. Ce Bureau est ouvert au public depuis huit heures du matin jusqu'à sept du soir. Les lettres qui y sont affranchies jusqu'à dix heures pour l'Etranger, et avant midi pour l'intérieur, partent le jour même.

Bureau des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à trois. Les lettres qui y sont chargées avant dix heures, pour l'Etranger, et avant midi

pour l'intérieur, partent le jour même ; celles qui sont chargées après midi, sont remises à l'ordinaire suivant.

Bureau des Abonnemens des Ouvrages périodiques, pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert au public à huit heures du matin, et fermé à onze heures, du 1er. avril au 30 septembre, et à midi du 1er. octobre au 31 mars.

Bureau des Voyageurs.

Ce Bureau est au rez-de-chaussée, dans la grande cour, à droite.

Division de Paris.

M. Jacquesson de Vauvignol ✠, *Chef de Division.*

Voyez pour cette division et pour le service du Département de la Seine, page 787 *et suiv.*

Pour les départs des Courriers pour les Départemens et les pays étrangers, *voyez* pag. 868 *et suiv.*

Division des Relais.

M. Boulenger (O. ✠). *Chef de Division.*

M. d'Arnay de la Perrière ✠, *Chef-Adjoint.*

M. d'Avrange de Montville, Préposé à la distribution des Permis.

Son Bureau est à la Poste aux chevaux ; il est ouvert jour et nuit.

POSTE AUX CHEVAUX, A PARIS.

M. Dailly, Maître de la Poste, rue St.-Germain-des-Prés, n. 10.

Nota. On ne peut avoir de chevaux de poste ou permis sans un passeport.

SECTION II.

DIRECTION GÉNÉRALE

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES ET FORÊTS,

rue de Choiseul, n. 2.

M. le Baron BARRAIRON ✻, Conseiller d'Etat, *Directeur général*, hôtel de la Direction générale (1).

M. *Bochet* ✻, rue du F. Poissonnière, n. 52,
M. *Bordes* ✻, rue Saint-Georges, n. 32,
M. *Calmon* ✻, rue de Choiseul, n. 9,
M. *Chauvet*, rue Poissonnière, n. 5,
} *Administrateurs.*

M. de Tains ✻ ✻, *Secrétaire général*, rue de la Harpe, n. 87.

Le Conseil d'administration, présidé par le Directeur général, tient ses séances le mercredi et le samedi de chaque semaine.

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Secrétariat général.

M. Segond, *Chef de correspondance.*

Divisions centrales.

Le Personnel, les Cautionnemens.

M. Consolin, *Chef de Division.*

Les Instructions générales et le Contentieux administratif et judiciaire.

M. Gaudin, *Chef de Division.*

M. de Broval, *Chef de correspondance.*

La Correspondance générale et le Bureau des Dépêches.

M. Fouant, *Chef de Division.*

Les Etats et Dépenses.

M. Guillebert, *Chef de Division.*

Domaine Extraordinaire.

M. Mercier ✻, *Chef de Division.*

M. Rouxel, *Chef de correspondance.*

---

(1) Le Directeur général donne des audiences lorsqu'elles sont demandées par lettres signées qui en indiquent l'objet.

Le bureau des renseignemens établi au rez-de-chaussée, numéros 5 et 6, est le *seul* des bureaux de l'administration centrale dans lequel le public puisse être admis. Il est ouvert le *jeudi* de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre : l'entrée en est interdite tous les autres jours.

Le bureau du *visa* des oppositions est ouvert aux officiers ministériels seulement ; ils y sont reçus tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre, les dimanches et fêtes exceptés.

Divisions pour la correspondance des Administrateurs avec les Directeurs et autres Préposés dans les Départemens.

PREMIÈRE DIVISION (Enregistrement et Domaines).

M. Bochet ✻, *Administrateur.*

Départemens. Allier. Aube, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Côte-d'Or, Creuse, Dordogne, Eure-et-Loir, Gironde, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Loir-et-Cher, Loiret, Lot, Nièvre, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Sèvres (Deux), Vendée, Vienne, Vienne (Haute), Yonne.

M. Rennesson, *Chef de Division.*

M. Dejunquières,
M. Epoigny,
M. Mellié,
} *Chefs de correspondance.*

La surveillance de l'atelier général du Timbre et des impressions.

M. de Selincourt ✻, *Chef de l'Atelier général.*

M. Dancel, *Sous-Chef.*

DEUXIÈME DIVISION (Enregistrement et Domaines).

M. Calmon ✻, *Administrateur.*

Départemens. Aisne, Ardennes, Calvados, Côtes-du-Nord, Doubs, Eure, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Marne (Haute), Mayenne, Meurthe, Meuse, Morbihan, Moselle, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute), Sarthe, Seine-Inférieure, Somme, Vosges.

M. Piet, *Chef de Division.*

M. Grand,
M. Bochet fils,
} *Chefs de correspondance.*

Comptabilité et Pensions de retraite.

M. Ginoux ✻, *Chef de Division.*

TROISIÈME DIVISION (Enregistrement et Domaines).

M. Bordes ✻, *Administrateur.*

Départemens. Ain, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Corse, Drôme, Gard, Garonne (Haute), Gers, Hérault, Isère, Landes, Loire, Loire (Haute), Lot-et-Garonne, Lozère, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Pyrénées-Orientales, Rhône, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse.

M. . . . , *Chef de Division.*

M. Clément,
M. Garnier-Deschesnes,
M. Magnan,
} *Chefs de correspondance.*

Quatrième Division (Forêts).

M. Chauvet, *Administrateur.*

M. Doniol, *Chef de Division.*
M. Goyard, *Chef de correspondance.*

Bureaux des Décomptes et Liquidations et des Domaines engagés.

M. Lhoier ✲, *Inspecteur général.*

M. Baissey, *chargé du paiement des dépenses de la Direction générale à Paris.*

Inspecteurs généraux de l'Enregistrement et des Domaines, MM.

Lhoier ✲. Baudot ✲. Guédé ✲.

Inspecteurs généraux des Forêts, MM.

Marcotte. Sezille ✲. Du Teil ✲.
Dubois ✲. Guy. Castaing.

Conseil pour le Contentieux. { M. Fournel, M. Roy, M. Rosière, *Adjoint*. } *Avocats.*

Avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'État, M. Huart-Dupare.

Notaire. M. Chodron ✲.

Architectes. { M. Berthault, rue Neuve-des-Mathurins, n. 21. M. Lelong, rue Mêlée, n. 20.

Architecte honoraire. M. Petit.

Agent de change. M. Petit, fils.

Directeurs *des Départemens.*

DÉPARTEM.	CHEF-LIEU de direction.	DIRECTEURS.	DÉPARTEM.	CHEF-LIEU de direction.	DIRECTEURS.
Ain.	Bourg . . .	Belloc.	Char.-Inférr.	La Rochelle.	Hocbocq.
Aisne. . . .	Laon	Bourgeois.	Cher. . . .	Bourges. . .	Royanèz.
Allier. . . .	Moulins. . .	Giat-la-Garenne.	Corrèze. . .	Tulle	Barbazan.
Alpes (B.).	Digne. . . .	Rippert Villecrose.	Corse. . . .	Bastia . . .	Moynier.
Alpes (H.)..	Gap.	Bucelle.	Côte-d'Or. .	Dijon. . . .	Jacquinot.
Ardèche . .	Privas . . .	Boucault.	C.-du-Nord.	St-Brieuc .	Deszille.
Ardennes. .	Mézières . .	Ceillier.	Creuse . . .	Guéret . . .	Vosnicy.
Ariége . . .	Foix	Céard.	Dordogne. .	Périgueux. .	Roland.
Aube. . . .	Troyes . . .	André Debreuil.	Doubs . . .	Besançon . .	Berger.
Aude. . . .	Carcassonne .	Cornot de Cussy.	Drôme . . .	Valence. . .	Robin ✲.
Aveyron. . .	Rhodès. . .	Rocque.	Eure. . . .	Evreux . . .	Vialla.
B.-du Rhône	Marseille . .	Farjon.	Eure-et-Loir	Chartres .	Paillart.
Calvados . .	Caen	Detourneur.	Finistère . .	Quimper .	Avril.
Cantal . . .	Aurillac. .	Bonygues.	Gard. . . .	Nismes . . .	Mercau.
Charente. .	Angoulême	Seynet.	Garonne(H.)	Toulouse . .	Trizou.

DÉPARTEM.	CHEF-LIEUX de direction.	DIRECTEURS.	DÉPARTEM.	CHEF-LIEUX de direction.	DIRECTEURS.
Gers . . .	Auch . . .	Ardant Dupicq.	Orne . . .	Alençon. . .	Barraly.
Gironde . .	Bordeaux . .	Rougle.	Pas-de-Cal.	Arras . . .	Suin.
Herault . .	Montpellier .	Gresy.	Puy-de-D. .	Clermont . .	Masson de Longpré.
Ille-et-Vil. .	Rennes .	Villanbère.	Pyren. (B.).	Pau . . .	Delaporle.
Indre. . . .	Châl.-Roux.	Trigant Beaumont	Pyren. (H.).	Tarbes . . .	Aigoin.
Ind.-et-Loire	Tours. . . .	Febvotte.	Pyrenees Or.	Perpignan. .	Peferm on.
Isère. . . .	Grenoble . .	Bois de Paté.	Rhin (Bas) .	Strasbourg .	Labarre.
Jura	Lons-le-S. .	Gauthier.	Rhin(H.). .	Colmar . .	Barrois.
Landes . . .	Mont de Mar.	Origet.	Rhône . . .	Lyon . . .	Bucherean ✲.
Loire. . . .	Montbrison.	Barris.	Saône-et-L.	Mâcon . . .	Mottin.
Loire(H.). .	Le Puy. . .	Roussio.	Saône (H.)	Vesoul . . .	Devillers.
Loire-Infer.	Nantes . . .	Palierne.	Sarthe . . .	Le Mans. . .	Guesdon de Beau-chesne ✲.
Loiret . . .	Orléans . . .	Davesies.			
Loir-et-Cher	Blois	Belland.	Seine . . .	Paris	(Voyez Paris, page 784).
Lot. . . .	Cahors . . .	Cavaignac.			
Lot-et-Gar.	Agen	Bressier.	S.-et-Marne	Melun . . .	J. Margerie.
Lozère. . .	Mende . . .	Ravault.	S.-et-Oise .	Versailles . .	Magnan.
Maine-et-L.	Angers . . .	Chardon.	Seine-Infer.	Rouen . . .	Lebon.
Manche. . .	Saint-Lô . .	Ramel.	Sèvres (D.).	Niort	Bernard.
Marne . . .	Chalons . .	Gauthérin.	Somme. . .	Amiens . . .	D'Haubersart.
Marne (H.).	Chaumont. .	Grellet de Peyras.	Tarn. . . .	Alby	Marcé.
Mayenne . .	Laval. . . .	Bernard Dutreil.	Tarn-et-Gar.	Montauban .	Layle.
Meurthe . .	Nancy. . . .	Brevillier.	Var.	Draguignan .	Gissey.
Meuse . . .	Bar-le-Duc. .	Genet.	Vaucluse . .	Avignon. . .	Brunel.
Morbihan. .	Vannes . .	Magaine.	Vendée . . .	B.-Vendée. .	Dandeville.
Moselle. . .	Metz . . .	Dumai e.	Vienne. . .	Poitiers. . .	Citernes.
Nievre . . .	Nevers . . .	Deserre.	Vienne (H.).	Limoges . .	Thenrey.
Nord. . . .	Lille	Bovet ✲.	Vosges . . .	Epinal. . . .	Boitteux ✲
Oise	Beauvais . .	Langlumé.	Yonne . . .	Auxerre . .	Dechampeaux.

CONSERVATIONS DES FORÊTS.

M. Lecauchoix, *Conservateur, à Paris.*

Départemens. Aube, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Marne, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne.

M. le Lieutenant général Songis ✲ ✲, *Conservateur, à Rouen.*

Départemens. Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe, Seine-Inferieure.

M. de Croy-Chanel ✲, *Conservateur, à Laon.*

Départemens. Aisne, Ardennes, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

M. Cazin de Caumartin ✲, *Conservateur, à Nancy.*

Départemens. Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges.

M. Zœpffel ✲, *Conservateur, à Colmar.*

Départemens. Doubs, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute).

M. Laborie, *Conservateur, à Dijon.*

Départemens. Ain, Côte-d'Or, Jura, Marne (Haute), Saône-et-Loire

M. Dralet ✲, *Inspecteur principal, à Toulouse.*

M. Hanet-Clery, *Inspecteur principal, à Ajaccio.*

Dans les départemens, autres que les trente-quatre qui forment les arrondissemens des Conservations forestières, les fonctions de Conservateur sont attribuées aux Directeurs des Domaines.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES,

Messieurs,

Ain.
La Chapelle, à Belley.
Armand, à Bourg.
Limaux, à Gex.
Beroud, à Nantua.
Mallogé, à Trévoux.

Aisne.
Loysel, à Château-Thierry
Pont-Suby, à Laon.
Beauville, à St.-Quentin.
Lecrocq, à Soissons.
Clocquet, à Vervins.

Allier.
Tavernier, à Gannat.
Loisel d'Arange, à Cusset
Petit, à Montluçon.
Lachaise, à Moulins.

Alpes (Basses).
Coutollenc, à Barcelonnett
Viton, à Castellane.
Tardieu, à Digne.
Menut, à Forcalquier.
Lavalette, à Sisteron.

Alpes (Hautes).
Brachet, à Briançon.
Champsaur, à Embrun.
Bonnafous, à Gap.

Ardèche.
Lacheisserie, à l'Argentière.
Bourras, à Privas.
Boutaud, à Tournon.

Ardennes.
François, à Charleville.
Fery, à Rethel.
Miquelard, à Rocroy.
Guerin, à Sedan.
Golzart, à Vouziers.

Ariège.
Gardelosc, à Foix.
Moreau, à Pamiers.
Dehansy, à Saint-Girons.

Aube.
Bancelin, à Arcis-sur-A.
Lelorrain, à Bar-s.-Aube
Thomas, à Bar sur-Sein
Dufour, à Nog.-sur-Seine.
Blay, à Troyes.

Aude.
Pradal, à Carcassonne.
Dulignon, à Castelnaudary.
Roillet, à Limoux.
Barthe, à Narbonne.

Aveyron.
Bestion, à Espalion.
Blaquieres, à Milhau.
Saladin, à Rhodès.
Crebassa, à S.-Afrique
Pachins, à Villefranche.

Bouches-du-Rhône.
Pison, à Aix.
Sage, à Marseille.
Giroud, à Arles.

Calvados.
Cauvin, à Bayeux.
Degand, à Caen.
Desmoustiers, à Falaise.
Bénezet, à Lisieux.
Lecordier, à Pont-l'Evêque.
Andouillé, à Vire.

Cantal.
Brunon, à Aurillac.
Le Sueur, à Mauriac.
Andrieu, à Murat.
Rivet, à Saint-Flour.

Charente.
Richard, à Angoulême.
Filhon, à Barbezieux.
Lespinas, à Cognac.
Boutant, à Confolens.
Verdal, à Ruffec.

Charente-Inférieure.
Giraud, à Jonzac.
Dumaine, à La Rochelle
Gontault, à Marennes.
Levallois, à Rochefort.
Brassaud, à St.-Jean-d'Angély.
Cauroy, à Saintes.

Cher.
Cheurey, à Bourges.
Haton, à Saint-Amand.
Picard, à Sancerre.

Corrèze.
Jeannin, à Brives.
Lespinas, à Tulle.
Beauregard, à Ussel.

Corse.
Johanys, à Ajaccio.
Bonavita, à Bastia.
Picardi, à Calvi.
Giovanetti, à Corte.
Orsini, à Sartène.

Côte-d'Or.
Petit, à Beaune.
Caverot, à Châtillon-sur-Seine.
Lebas, à Dijon.
Tibault, à Semur.

Côtes-du-Nord.
Faisant, à Dinan.
Le Poullen, à Guingamp.
Robinet, à Lannion.
Querangal, à Loudéac.
Morelet, à St.-Brieuc.

Creuse.
Charles, à Aubusson.
Bovet, à Bourganeuf.
Busselot, à Chambon.
Gerbaud, à Guéret.

Dordogne.
Palenotte, à Bergerac.
Delanoue, à Nontron.
Deszille, à Périgueux.
Petit du Cheylhat à Riber.
Frégere, à Sarlat.

Doubs.
Rain, à Baume.
Estignard, à Besançon.
Perrenet, à Pontarlier.
Lescot, à Montbelliard.

Drôme.
Buis, à Die.
Vignon, à Montelimar.
Bonnefoy, à Nyons.
Duclaux, à Valence.

Eure.
Dargnies, aux Andelys

Messieurs,

Antelme, à Bernay.
Bessin, à Evreux.
Juhellé, à Louviers.
Denayville, à P.-Audemer.

Eure-et-Loir.

Leduc, à Chartres.
Bricet, à Châteaudun.
Perigny, à Dreux.
Boissy, à Nog.-le-Rotrou.

Finistère.

Palierne, à Brest.
Foucault, à Châteaulin.
Guyet, à Morlaix.
Hugot Derville, à Quimper.
Onfray, à Quimperlé.

Gard.

Deveze, à Alais.
Giraudy, à Nîmes.
Perille, à Uzès.
Barraly, au Vigan.

Garonne (Haute).

Pons-de-Vier, à Muret.
Adema, à Saint-Gaudens.
Deblanque, à Toulouse.
Puiggari, à Villefranche.

Gers.

Vidaud, à Auch.
François, à Condom.
Chaumont, à Lectoure.
Dussercle, à Lombez.
Solirene, à Mirande.

Gironde.

Becquet, à Bazas.
Sauvestre, à Blaye.
Biosse, à Bordeaux.
Soizeau, à la Réole.
Ducoussol, à Lesparre.
Pères, à Libourne.

Hérault.

Benoit, à Béziers.
Martin, à Lodève.
Isnard, à Montpellier.
Bouillet, à Saint-Pons.

Ille-et-Vilaine.

Hay, à Fougères.
Barbotin, à Montfort.
Fonesnel, à Redon.
Anne Duportal, à Rennes.

Lemonnier, à Saint-Malo.
Pollet, à Vitré.

Indre.

Eparvier, à Châteauroux.
Tabouet, à Issoudun.
Malaurié, au Blanc.
Lecamus, à Lachâtre.

Indre et Loire.

Dorbis, à Chinon.
Mauquest Delamotte, à Loches.
Ambert, à Tours.

Isere.

David, à Bourgoin.
Perrard, à Grenoble.
Choin, à S.-Marcellin.
Recourdon, à Vienne.

Jura.

Blondeau, à Arbois.
Ruelle, à Dôle.
Belon, à Lons-le-Saunier.
Deshoullieres, à S. Claude.

Landes.

André, à Dax.
Rougier, à Mont-de-Marsan.
Castelnau, à Saint-Sever.

Loir-et-Cher.

Blanchet, à Blois.
Gautier, à Romorantin.
Cadiou, à Vendôme.

Loire.

Le Bon, à Montbrison.
Girardier, à Roanne.
Collin, à Saint-Etienne.

Loire (Haute).

Buisson, à Brioude.
Carrier, à Yssengeaux.
Vialard, au Puy.

Loire-Inferieure.

Williaume, à Ancenis.
Lebreton, à Châteaubriant.
St.-Quantin, à Nantes.
Chapuis, à Paimbœuf.
Gaultier, à Savenay.

Loiret.

Charrier, à Gien.

Sauvan, à Montargis.
Androu, à Orléans.
Tardy, à Pithiviers.

Lot.

Duserceh, à Cahors.
Marty, à Figeac.
Augarde, à Gourdon.

Lot-et-Garonne.

Lostau, fils, à Agen.
Ferrand, à Marmande.
Delacroix, à Nérac.
Latapie, à Villeneuve.

Lozère.

Guiran, à Florac.
Fauvel, à Marvejols.
Vincens, à Mende.

Maine-et-Loire.

Courtigné, à Angers.
Balland, à Bauge.
Leroy, à Beaupréau.
Lieutaud, à Saumur.
. . . . . à Segré.

Manche.

C. Viconterie, à Avranch.
Leroux, à Cherbourg.
Roblin, à Coutances.
Collibeaux, à Mortain.
Dubois, à Saint-Lô.
Boistard, à Valogne.

Marne.

La Baume, à Châlons.
Vallet, à Epernay.
Tapin, à Rheims.
Bonaventure, à Sainte-Ménéhould.
Meunier, à Vitry.

Marne (Haute).

Pigornet, à Chaumont.
Gouvillier, à Langres.
Borel, à Wassy.

Mayenne.

Fautonnier, à Château-Gonthier.
Morin, à Laval.
Durand, à Mayenne.

Meurthe.

Dénizot, à Lunéville.
Lacretelle, à Nancy.

Messieurs,

Léo, à Sarrebourg.
Pillement, à Toul.
Georges, à Vic.

Meuse.

Magnier, à Bar.
Walter, à Montmédy.
Maillot de Vermand, à Saint-Mihiel.
Geoffroy, à Verdun.

Morbihan.

Leridon, à Lorient.
Cambronne, à Ploermel.
Ponsard, à Pontivy.
Bourdonnay, à Vannes.

Moselle.

Gougeon, à Briey.
Gossin, à Metz.
Christin, à Sarreguemines.
Virte, à Thionville.

Nièvre.

Marion, à Clamecy.
Parchot, à Cosne.
Lavaud, à Ch.-Chinon.
Loriot-Dupaty, à Nevers.

Nord.

Petit, à Avesnes.
Evrard, à Cambray.
Férot, à Dunkerque.
Dusaert, à Hazebrouck.
Feret, à Douai.
Picron – Goudemetz, à Lille.
Paillard, à Valenciennes.

Oise.

Jourdain, à Beauvais.
Roussel-Rouny, à Clermont.
De Tullobre, à Compiègne.
D'Astier, à Senlis.

Orne.

Jeanpierre, à Alençon.
Guérard, à Argentan.
Henry, à Domfront.
Bouchez, à Mortagne.

Pas-de-Calais.

Coquillard, à Arras.
Darras, à Béthune.
Dupont, à Boulogne.
Deutsche à Montreuil.
Thomas, à Saint-Omer.
Sta, à Saint-Pol.

Puy-de-Dôme.

Prudhomoz, à Ambert.
Goyon, à Clermont.
Vimal, à Issoire.
Paillard, à Riom.
Cureyras, à Thiers.

Pyrénées (Basses).

Boutoey, à Bayonne.
Pommé, à Oléron.
Ribadeau – Dumas, à Orthez.
Delas, à Pau.
Roques, à Saint-Palais.

Pyrénées (Hautes).

Daste, à Bagnères.
Fontfrède, à Lourdes.
Abadie, à Tarbes.

Pyrénées-Orientales.

Reynes, à Ceret.
Marrot, à Perpignan.
Circan, à Prades.

Rhin (Bas).

Hallot, à Schélestat.
Poinssot, à Saverne.
Lallement ✻, à Strasb.
Pfender, à Weissembourg.

Rhin (Haut).

Cherrier, à Altkirch.
Holder, à Befort.
Derrieux, à Colmar.

Rhône.

Guyon, à Lyon.
Dubarry, à Villefranche.

Saône (Haute).

Richard, à Gray.
Menans, à Lure.
Rethore, à Vesoul.

Saône-et-Loire.

Antelme, à Autun.
Dumollard, à Châlons-sur-Saône.
Bertucat, à Charolles.
Guillemin, à Louhans
Curnillon, à Mâcon.

Sarthe.

Wacquant, à la Flèche.
Durivau, au Mans.
Augier, à Mamers.
Fajol, à St.-Calais.

Seine.

Voy. page 785.

Seine-Inférieure.

Cosnard, à Dieppe.
Danzel, au Hâvre.
Ceillier, à Neufchâtel.
Carrere, à Rouen.
Millochin, à Yvetot.

Seine-et-Marne.

Varry, à Coulommiers.
Meniolle D'Hauthuille, à Fontainebleau.
Belle, à Meaux.
Lereuil, à Melun.
Ruel de Forge, à Provins.

Seine-et-Oise.

Grou, à Corbeil.
Vallet, à Etampes.
Hernoux, à Mantes.
Larcher, à Pontoise.
Michellet, à Rambouillet.
Chevalier, à Versailles.

Sèvres (Deux).

Lemarchant, à Bressuire.
Vilar, à Melle.
Espinet, à Niort.
Alisart, à Parthenay.

Somme.

Dargnies, à Abbeville.
Dejardin, à Amiens.
Herisson, à Doulens
Henquez, à Montdidier.
Wignier, à Péronne.

Tarn.

Solinhac, à Alby.
Durmignac, à Castres
Vignals, à Gaillac.
Soulé, à Lavaur.

Tarn-et-Garonne.

Bourjade, fils, à Castel-Sarrasin.
Baron, à Moissac.
Certes, à Montauban.

Messieurs,

Var.

Nicolet, à Brignoles.
Tardieu, à Draguignan.
Blampignon, à Grasse.
Roux, à Toulon.

Vaucluse.

Jacquet, à Apt.
Croze, à Avignon.
D'Hauthuille, à Carpentr.
Thibon, à Orange.

Vendée.

Lansier, à B.-Vendée.
Palliot, à Fontenay.
Alirol, aux Sables.

Vienne.

Hérault, à Châtellerault.
Brette, à Civray.
Bernier, à Loudun.
Fourhé, à Montmorillon.
Bertin, à Poitiers.

Vienne (Haute).

Vidard, à Bellac.
Biarnois, à Limoges.
Dubourg, à Rochechouart
Lanouille, à Saint-Yrieix.

Vosges.

Perraud, à Epinal.
Millot, à Mirecourt.
Poutarlier, à Neuf-Château.
Perrotey, à Remiremont.
Michon, à Saint-Dié.

Yonne.

Boudat, à Auxerre.
Baudenet, à Avalon.
Champanhet, à Joigny.
Vilcd, à Sens.
Fayolle, à Tonnerre.

SECTION III.

ADMINISTRATION DE LA LOTERIE ROYALE,

Rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 42.

M. Desmazis ✠,
M. Lainé,
M. le Vte. Both de Tauzia ✠, } *Administrateurs.*

Caisse Générale.

M. Le Gris, *Caissier.*
M. Morbieu, *Payeur.*

Contentieux.

M. Legendre, *Agent judiciaire.*
M. Greiller, *Agent de surveillance.*

PREMIÈRE DIVISION.

Ouverture des dépêches, correspondance générale, approvisionnemens timbre, etc.

M. Denoyelle, *Chef de Division.*
M. Tellier, *Chef de Bureau.*
M. Le Page, *Chef Adjoint.*

DEUXIÈME DIVISION.

Vérification des Lots.

M. Amelot ✠, *Chef de Division.*
M. Besnard, *Chef du Bureau de la première Vérification.*
M. Gallier, *Chef du Bureau de la Révision.*

Bureau du Castelet.

M. Lebœuf, *Chef.*

TROISIÈME DIVISION.

Archives.

M. Arthuys ✠, *Chef de Division.*
M. Barbier, *Chef de Bureau.*

QUATRIÈME DIVISION.

Comptabilité.

M. Bouyn, *Chef de Division.*

M. Lheureux, *Chef du Bureau des Comptes courans.*
M. Obled, *Chef du Bureau des dépenses et des comptes définitifs.*
M. Didier George, *Chef du Bureau de la Comptabilité centrale.*

Conseil de l'Administration.

M. Delahaye, *Avocat à la Cour Royale.*
M. Rattier, *Avoué au Tribunal de première instance.*

Graveur de l'Administration.

M. Gatteaux, *Graveur des Médailles du Roi.*

Inspecteurs à Paris.

M. Andrieux. M. Thiérion. M. Philib. Bouyn ✠;
M. Lesur. M. Vellefrey ✠. *Insp. en second.*
M. Albert.

Inspecteurs du service direct.

M. Franqueville, *Inspecteur en chef.*
M. Dublot-Larcher, *Inspecteur en second.*

Inspecteurs en chef dans les départemens.

M. Defaugères, ... *à Lille.* M. Gamot. . . . . *à Lyon.*
M. Bermond. . . . . *à Strasbourg.* M. de Cazes. . . . . *à Bordeaux.*

Inspecteurs d'Arrondissement.

MM.		MM.	
Dulac.	*Rouen.*	Thouvenel. . .	*Nancy.*
Gendarme. . .	*Avignon.*	Henryet. . . .	*Nevers.*
Litez Tiverval.	*Besançon.*	Doultremer — Dumargat. .	*Nantes.*
S. Gamot. . .	*Brest.*	Galisset. . . .	*Orléans.*
Tasset.	*Caen.*	Meunier ✠. .	*Poitiers.*
Châtillon. . . .	*Châlons-sur-Saône.*	Albitte. . . .	*Reims.*
Pépin.	*Chartres.*	Gamot.	*Rennes.*
Botut.	*Grenoble.*	Mirvault. . . .	*Amiens.*
Villeneuve. . .	*Marseille.*	Génie, ...	*Toulouse.*
Bello.	*Metz.*	Boullet. . . .	*Tours.*
Malval. . . .	*Montpellier.*		

Il se fait trois tirages de la Loterie par mois dans les villes de *Paris*, *Strasbourg*, *Lille*, *Bordeaux* et *Lyon*.

Ces tirages ont lieu, savoir : à

Lille.	les 1 11 et 21.
Bordeaux.	les 2 12 et 22.
Paris.	les 5 15 et 25.
Strasbourg.	les 7 17 et 27.
Lyon.	les 9 19 et 29.

Les tirages se font publiquement, à *Paris*, en présence du Préfet de Police ; des Administrateurs de la Loterie : dans les autres villes, en présence du Préfet du département, du Maire de la ville, du Procureur du Roi et de l'Inspecteur en chef de la Loterie.

SECTION IV.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES,

Rue Montmartre, hôtel d'Uzès.

M. De St.-Cricq (O. ✠) Conseiller d'État, Membre de la Chambre des Députés, *Direct. général.*

Membres du Conseil d'Administration.

M. Collin de Sussy ✠, *Inspecteur général à la résidence de Paris*, rue Bergère, n. 10.

M. de la Vigerie ✠, *Inspecteur général à la résidence de Paris*, rue Cadet, n. 7.

M. Hains ✠, *premier Inspecteur général divisionnaire*, rue de l'Echiquier, n. 34.

M. David, *Secrétaire général*, rue Pigale, n. 2.

Le Conseil d'Administration, présidé par le Directeur général, délibère, 1°. sur les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contravention; 2°. sur les objets contentieux en matière de comptabilité; 3°. sur les remboursemens de droits; 4°. sur les réductions de droits pour cause d'avaries; 5°. sur la liquidation des pensions de retraite; 6°. sur la révocation et destitution des employés; 7°. sur la formation du budget général de l'administration.

Les Inspecteurs généraux membres du Conseil d'Administration, sont, en outre, chargés individuellement, et sauf à faire leur rapport au Directeur général sur tous les cas qui en sont susceptibles, savoir:

M. *Collin*, de l'examen des affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contravention, et de la correspondance avec les Directeurs sur ces mêmes affaires.

M. *de la Vigerie*, de l'examen de toutes les opérations de la comptabilité, y compris celle de la caisse des retraites, et de la correspondance avec les Directeurs sur ces matières.

M. *Hains*, de l'examen, 1°. des dépenses relatives au matériel dans les départemens; 2°. des changemens proposés dans la force et le placement des Brigades et Bureaux; 3°. des demandes de congés; 4°. des détails relatifs au recrutement et complètement des Brigades; de la correspondance avec les Directeurs sur ces divers objets; enfin, de la correspondance avec les Inspecteurs généraux divisionnaires sur les objets qui ne sont pas réservés par le Directeur général.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. David, *Secrétaire général.*

La formation du tarif, et la suite de toutes les opérations relatives à son application, la balance des importations et des exportations, les traités de commerce, le commerce extérieur, le commerce des Colonies, les entrepôts, le transit, le cabotage et la suite des acquits à caution y relatifs, la navigation et la législation qui s'y rapporte, les demandes en remboursement de droits, les réduc-

tions de droits pour causes d'avaries, les primes d'entrée et de sortie, les retours de marchandises françoises envoyées à l'étranger, la police relative à la circulation des grains et aux importations d'armes et de librairie, les fournitures d'impressions, d'outils à plomber et des autres instrumens dont il est fait usage dans les douanes.

M. *Vandenzande*, *Chef de Bureau*, spécialement chargé de la suite du commerce des Colonies, des entrepots, du transit, du cabotage et des acquits à caution.

DIVISIONS DE CORRESPONDANCE.

Service actif.

M. Lavollée, *Directeur.*

Mouvement et police des bureaux, brigades et embarcations : rapports généraux de service : frais de régie, en appointemens et en dépenses matérielles de toute nature ; congés : établissement et suppression des fabriques dans les quatre lieues frontières ; suite des opérations des Inspecteurs généraux.

Personnel.

M. Tarbé ✻, *Directeur.*

L'admission, les mutations et l'avancement des employés de tout grade, autres que les préposés, sous-lieutenans et lieutenans de brigades : l'équipement, l'habillement et l'armement des brigades : la suite des anciens décomptes.

Contentieux.

M. Ciavarelli, *Directeur.*

La suite des saisies et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

Comptabilité et suite des caisses.

M. Clerget, *Directeur.*

Comptabilité générale, débets des comptables, contentieux des recouvremens sur les débiteurs de droits, ordonnances de paiemens, cautionnemens, questions sur le timbre, fonds de subvention, demi-droit de tonnage.

Vérification des Comptes.

M. Gros, *Directeur.*

Examen et formation des comptes et discussion de toutes les questions qui y ont rapport.

Sels.

M. Aubert de Berlaër, *Directeur.*

La perception du droit sur les sels et toutes les questions qui s'y rapportent, les entrepôts particuliers à cette denrée, les acquits à caution y relatifs, les salaisons, les fabriques de soude et autres immunités.

Bureau des Retraites.

M. Delpy, *Chef.*

Admission à la retraite, comptabilité des fonds de retenue, liquidation des pensions, et délivrance des brevets.

M. Contant, *Receveur général des Retraites.*

Conseil pour le contentieux, Messieurs,

Dupont, *Avocat aux Conseils du Roi et a la Cour de Cassation.*
Pérignon ✻, *Avocat.*
Hennequin, *Avocat.*
Yver, *Notaire.*

Inspecteurs Généraux.

Inspecteurs-généraux divisionnaires.

Arrondissement du Nord, M. Dizié, *à Lille.*
Les directions de Cherbourg, Rouen, Abbeville, Boulogne, Dunkerque, Valenciennes et Charleville.

Arrondissement de l'Est, M. Moroge, *à Colmar.*
Les directions de Thionville, Strasbourg, Besançon, Belley, Grenoble et Digne.

Arrondissem. du Sud, M. Latapie ✻, *à Montpellier.*
Les directions de Toulon, Marseille, Montpellier, Perpignan, Saint-Gaudens.

Arrondissem. de l'Ouest, M. Pyonnier ✻, *à Vannes.*
Les directions de Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Lorient, Brest, Saint-Malo.

Inspecteurs-gén. adj.

Arrondissem. du Nord, M. de St.-Cricq (Armand).
Arrondissem. de l'Est, M. Taupin de Rosnay.

Directeurs des Douanes, Messieurs,

Ferrier ✻, *à Dunkerque.*
Laugier Pléville, *à Valenciennes.*
De Romagny, *à Charleville.*
Colasson, *à Thionville.*
Brack ✻, *à Strasbourg.*
Faurie ✻, *à Besançon.*
Adine ✻, *à Belley.*
Badon, *à Grenoble.*
Dobsen, *à Digne.*
Hains, *à Toulon.*
Dubois ✻, *à Marseille.*
Mussey ✻, *à Montpellier.*
Clerget ✻, *à Perpignan.*
Grandidier ✻, *à Saint-Gaudens.*
Geffroy, *à Bayonne.*
Desmoulins ✻, *à Bordeaux.*
Magnier, *à la Rochelle.*
De Lioncourt, *à Nantes.*
Coulmiers, *à Lorient.*
Deu, *à Brest.*
Lothon ✻, *à Saint-Malo.*
Cadran, *à Cherbourg.*
Peilhon, *à Rouen.*
Boucher, *à Abbeville.*
Gallien, *à Boulogne.*
Fremont, *à Bastia.*

Direction de Paris.

M. de Rougemont, *Directeur*, rue Caumartin, n. 1.

M. Delage, *Receveur principal*, rue Bergère, n. 15.

M. Huguet-Duvivier, *Receveur des droits sur les Sels*, rue Poissonnière, n. 35.

Entrepôt de Lyon. . . . M. Sauvage, *Inspecteur.*
M. De Montcloux ✻, *Receveur.*

Entrepôt de Toulouse . . M. Long, *Inspecteur.*
M. Dauriol, *Receveur.*

Entrepôt d'Orléans. . . . M. Lhuillier, *Inspecteur.*
M. de Boislandry, *Receveur.*

SECTION

SECTION V.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

(Rue Ste.-Avoye, n. 44).

M. le Baron de Barante (O. ✻), Conseiller d'Etat, *Directeur général*, rue Sainte-Avoye, n. 44.

Membres du Conseil d'Administration.

M. Le Baron *Collin de Sussy* ✻. *Maître des requêtes, chargé de la Comptabilité générale*, rue Bergère, n. 11.

M. *Calet* ✻, *chargé du Service des Tabacs*, rue du Grand-Chantier, n. 2.

M. Le Marquis de *Maleteste* (O. ✻), Maître des Requêtes, *Secrétaire général*, rue Ste.-Avoye, hôtel de l'Administration.

M. *Pasquier, Inspecteur général, Directeur des Droits d'entrée et d'octroi de Paris*, rue des Francs-Bourgeois, n. 21.

Secrétariat général.

Le Secrétariat général est chargé de tout ce qui concerne le personnel des employés des départemens et de l'administration centrale, les dépêches, le matériel, les dépenses de l'administration centrale, le contentieux de la Régie et les instructions générales relatives à la législation.

M. le Marquis de Maleteste ✻, *Secrétaire général.*

M. Jarry, *Chef de Division du personnel.*

M. Panier, *Chef de Division du contentieux.*

M. Dagard, *Chef de division, adjoint du contentieux.*

M. Boursy, *Chef de Division, Secrétaire du Conseil d'Administration.*

Première Division.

M. Béné. *Chef de Division.*

Départemens. Aisne, Ardennes, Aube, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Marne, Marne (Haute), Meurthe, Meuse, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute), Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, Yonne.

Deuxième Division.

M. Mégalland, *Chef de Division.*

Départemens. Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Seine-Inférieure, Sevres (Deux), Vendée, Vienne.

Troisième Division.

M. Pagès. *Chef de Division.*

Départemens. Ain, Allier, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Aude, Bouches-du-Rhône, Cher, Drome, Gard, Hérault, Isère, Loire, Loire (Haute), Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhone, Saône-et-Loire, Var, Vaucluse.

Quatrième Division.

M. Vaugien, *Chef de Division.*

Départemens. Ariège, Aveyron, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Creuse, Dordogne, Garonne (Haute), Gers, Gironde, Indre,

Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Tarn, Tarn-et-Garonne, Vienne (Haute).

Nota. Ces quatre divisions sont chargées, dans les départemens qui leur sont affectés, de la suite du recouvrement de tous les droits dont la perception est confiée à la régie; des détails de la surveillance ordinaire de ces diverses parties du service; des octrois et de la fraude en matière de poudres et salpêtres.

Division des Tabacs.

Cette division est chargée de tout ce qui est relatif à la fabrication et à la vente des Tabacs.

M. Calet ✻, *Membre du Conseil.*

M. Dareste, *Chef de Division.*

M. Lebeschu de la Bastaye, *Chef de Division, Adjoint.*

Division de la Comptabilité générale.

La Comptabilité, la suite des Caisses, les Cautionnemens et les Retraites forment les attributions de cette division.

M. le Baron Collin de Sussy ✻, *Membre du Conseil.*

M. Massé, *Chef de Division.*

M. Lœillet, *Chef de Division, Adjoint.*

M. Desouche, *Caissier-Payeur.*

Conseils de la Régie. . . . . . M. Bourguignon, *Conseiller à la Cour royale.* M. Gairal, *Avocat.*

Avocat aux Conseils. . . . . . M. Roger.

Avoué à la Cour royale. . . . . . M. Jaquotot.

Avoué au Trib. de première Inst. . M. Perin-Serigny.

Notaire de l'Administration. . . . M. Rousseau.

Commissaire-Priseur. . . . . . M. Simonard.

Graveur. . . . . . M. Gateaux.

Expert écrivain vérificateur. . . . M. . . . . .

Inspecteurs-généraux.

M. le Marquis d'Ambly ✻, *à Lille.*

Départemens. Ardennes. Meuse. Moselle. Nord. Oise. Pas-de-Calais. Somme.

M. Audéoud, *à Strasbourg.*

Départemens. Doubs. Jura. Meurthe. Rhin (Bas). Rhin (Haut). Saône (Haute). Vosges.

M. de la Corbière ✻, *à Bordeaux.*

Départemens. Ariège. Garonne (Haute). Gers. Gironde. Landes. Pyrénées (Basses). Pyrénées (Hautes).

M. Dufougerais, *à Tours.*

Départemens. Indre-et-Loire. Loir-et-Cher. Loiret. Maine-et-Loire. Sèvres (Deux). Vendée. Vienne.

M. Guéau de Reverseaux, *à Lyon.*

Départemens. Ain. Alpes (B.). Alpes (H.). Ardèche. Drôme. Isère. Rhône.

M. Langlumé ✻, *à Moulins.*

Départemens. Allier. Cher. Loire. Loire (Haute). Nièvre. Puy-de-Dôme. Saône-et-Loire.

M. Lavigne, *à Troyes.*

Départemens. Aisne. Aube. Côte-d'Or. Marne. Marne (Haute). Seine-et-Marne. Yonne.

M. Lelevreur, *à Rennes.*

Départemens. Côtes-du-Nord. Finistère. Ille-et-Vilaine. Loire-Inférieure. Manche. Mayenne. Morbihan.

M. Nau, *à Cahors.*

Départemens. Aveyron. Cantal. Lot. Lot-et-Garonne. Lozère. Tarn. Tarn-et-Garonne.

M. Pasquier, *à Paris.*

Départemens. Seine Seine-et-Oise.

M. Plouvyé, *à Marseille.*

Départemens. Aude. Bouches-du-Rhône. Gard. Hérault. Pyrénées-Orient. Var. Vaucluse.

M. Prat, *à Rouen.*

Départemens. Calvados. Eure. Eure-et-Loir. Orne. Sarthe. Seine-Inférieure.

M. Princeteau, *à Limoges.*

Départemens. Charente. Charente-Inférieure. Corrèze. Creuse. Dordogne. Indre. Vienne (Haute).

Directeurs des Contributions indirectes, Entreposeurs et Receveurs centraux.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Recev. centraux.
AIN.	*Bourg.* . . .	Diday.	Cormery ✲.	Delatour.
	Belley. . . .	Herisé.		Clerc ✲.
	Nantua et Gex. . . .	Routhier.		Lebrument.
	Trévoux. . .	Constans.		Mde. Mon'er-Destail'ades.
AISNE. . . .	*Laon.*	Virgile ✲.	Desains.	Barrin de Champroud ✲.
	Chât.-Thi. .	Roger.		Vatar de Saubier ✲.
	S.-Quentin.	Decroismare.		Mᵉ. Bidaux.
	Soissons. . .	Sablières.		Pille.
	Vervins. . .	Beuve.		DeRoquefeuille
ALLIER. . . .	*Moulins.* . .	Faudoas.	Duteil.	Bonarme.
	Gannat. . .	Vernet.		Bost.
	Lapalisse. .	Lecluse de la Chaussée.		Gravier.
	Montluçon.	Gengoult ✲.		Debousingen ✲.
ALPES (B). .	*Digne. Castellane et Barcelonn.*	Pialla-Champier	. . .	Builly.
	Sisteron. . .	Mereuil.		Laugier ✲.
	Forcalquier.			Margarel.
ALPES (H) .	*Gap.*	Allizon.	. .	Mad. Blanc
	Briançon. .	Cretin.		Derbré.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Rec. centraux.
ARDÈCHE. . .	*Privas.* . . .	Marmilor.	. . . . .	Ladreit de la Charriere.
	l'Argentière.	Ferrand.		Suchet.
	Tournon. . .	Cotton.		Neuville ✲.
ARDENNES. .	*Charleville.* .	Scheppers Crépy	. . . . .	Duhan de Crevecœur ✲.
	Rethel. . . .	Dufay.		Glad ✲.
	Rocroy. . .	Louvet.		Me. Lachevardiere.
	Sedan. . . .	Devaux.		Morin.
	Vouziers. . .	L'Huillier-de-Senneval.		Boblique.
ARIÈGE. . . .	*Foix et Pamiers.* . .	De Calvet ✲.	Gaston-Levrault	Le Baron Delestang.
	St.-Girons. .	Arnaud.		Me. Raboteau.
AUBE.	*Troyes.* . . .	L'Herbette.	Terrier de Laistre.	Me. Ve. Thierry.
	Arcis-sur-A.	Corbigny.		DeMauroy ✲.
	Bar-sur-A.	Dehoex.		Alain-Dutailly.
	Bar-sur-S.	Recoing.		Cumusat-Dusaussay.
	Nogent-s.-S.	Mermet.		Noël.
AUDE.	*Carcassonn.*	Grand.	. . . . .	Thoron de Montirat.
	Castelnaud.	De Guilly.		Sicard.
	Limoux. . .	Sicaud.		Dupré.
	Narbonne. .	Parron.		Madam. Thoron d'Onfroy.
AVEYRON. . .	*Rhodez.* . . .	Berne de Levaux	Derouet.	Comeyras.
	Espalion. . .	Perrard.		Decastelnau.
	Milhau et St.-Afrique	Bertrand ✲.		Armand ✲.
	Villefr. . . .	Pacate.		Dubruel.
BOUCHES-DU-RHÔNE. . .	*Marseille.* .	Isoard.	. . . . .	Ducrémat ✲.
	Aix.	Sauveur.		Turcas.
	Arles. . . .	Randon.		Me. Durivoire.
CALVADOS. .	*Caen.*	Rageot-Laroche	Doisnel.	Me Ve. Limare.
	Bayeux. . .	Danican.		Lenoir.
	Falaise. . .	Huet.		Auber ✲.
	Lisieux. . .	Pillaut.		Tabarié.
	Honfleur. . .	Bouffey.		Mad. ve. de Ménibus.
	Vire.	Despréaux.		Rouyer.
CANTAL. . .	*Aurillac et Mauriac.*	Tharin.	. . . . .	Miquel ✲.
	St.-Flour et Murat. .	Simonard.		Borel-de-Montchauvel.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Rec. centraux.
CHARENTE.	*Angoulême.*	Gennet.	. . . .	Préfort.
	Barbézieux.	Savignhac.		Mc. Pailhou.
	Cognac. . .	Rousseau.		Bernard.
	Confolens. .	Besse.		Barbier de Landrevye.
	Ruffec. . . .	Delavaunetière.		Beaucorps.
CHARENTE-INFÉRIEURE.	*Saiales.* . . .	Augier-Lasaussaye.	Mad. Latouche Tréville.	Patoureaux ✲.
	Jonzac. . . .	Servoz.		Maulde ✲.
	La Rochelle.	Belzevric.		Chasseloup.
	Marennes. .	Delaage		Venard.
	Rochefort. .	Lanet.		Jouneau ✲.
	S. Jean-d'A.	Jaquemet.		Mallard.
CHER.	*Bourges et Sancerre.* .	Cheminade.	Leblanc de Lespinasse.	Dubois.
	St.-Amand. .	Duchet.		Magnard – Duvernay.
CORRÈZE. . .	*Tulle.*	Devienne.	Freconnet.	Tortel ✲.
	Brives. . . .	Benezet.		De la Feiière.
	Ussel. . . .	Morin.		Dieudonné.
CORSE. . . .	*Ajaccio.* . .	. . . .	. . . .	. . . .
	Bastia. . . .	. . . .		. . . .
	Calvi. . . .	. . . .		. . . .
	Corte.	. . . .		. . . .
	Sartene. . . .	. . . .		. . . .
CÔTE-D'OR. .	*Dijon.* . . .	Régnier.	. . . .	Denuits.
	Beaune. . .	Teynard.		De Sassenaye.
	Châtillon-sur-Seine.	Heudelet.		Chassin ✲.
	Semur. . . .	Tiquet.		Baudot ✲.
CÔTES-DU-NORD. . .	*St-Brieux.* .	Bonamy.	La Rigaudelle Dubuisson.	Magaud.
	Dinan. . . .	Lebastard.		Vauquelin de la Rivière.
	Guingamp. .	Coatgourden.		De Lanascol.
	Lannion. . .	Labuffetière.		Loton.
	Loudéac. . .	Gautier.		Souris d'Herbeville.
CREUSE. . . .	*Guéret.* . . .	Brunat.	Morin.	Varambon.
	Aubusson et Bourganeuf	Lafon.		Michellet.
	Boussac. . .	Royer.		Gosset.
DORDOGNE. .	*Périgueux.* .	Armynot.	Osmond.	De la Gibertie de Salles.
	Bergerac. . .	De Pancey ✲.		Ginet.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Rec. centraux.
Suite de la DORDOGNE.	*Nontron.*	Miles-d'Alton.		Desvergnes.
	Riberac.	Fontbonne.		Dalesme.
	Sarlat.	D'Auvergne.		Lachaud-Ducodère.
DOUBS.	*Besançon.*	Bosc-Dantic ✲.	. . . .	Me. de Cissey.
	Beaume.	Jaussaud.		Charlé.
	Pontarlier.	De Linage.		Me. Ve. Delélée.
	Montbéliard.	Chambon.		Bonichon.
DRÔME.	*Valence.*	Français.	. . . .	Dorey.
	Montélimart et Nyons.	Salomon ✲.		Roux ✲.
	Crest.	Teyssonnier.		Bonnet.
EURE.	*Evreux.*	Lhopital.	. . . .	Horeau.
	Les Andelys.	Lucot d'Hauterive.		Corbin.
	Bernay.	Dezauche		Le Flameng-d'Elbouville ✲.
	Louviers.	Lerouyer ✲.		Ancel ✲.
	Pont-Aud.	Romanet.		Burgault-Saint-Léonard ✲.
EURE-ET-LOIR.	*Chartres.*	Lemonnier ✲.	. . . .	Bouton.
	Châteaudun.	Montfleury.		Clary S.-Hubert.
	Dreux.	Saint-Didier.		Hufti ✲.
	Nogent-le-R.	Baillio.		Gouju ✲.
FINISTÈRE.	*Quimper.*	Joyaut de Cousnongle.	. . . .	Me. de Plœuc.
	Brest.	Gentillon.		Me. Ve. Allary.
	Châteaulin.	Dacraigne.		Dlle. Demascle.
	Morlaix.	Ledissez-Penaurun.		Bourboulon.
	Quimperlé.	Fauvelle.		Heyraud ✲ ✲.
GARD.	*Nismes.*	De Giry ✲.	. . . .	Simon, Ch. de la Morlière ✲.
	Alais.	Godet.		Pical.
	Uzes.	Franque.		Harel dd Vulaines.
	St.-Hipolyte			Robernier.
	Le Vigan.	Monchenu.		Bony.
GARONNE (HAUTE).	*Toulouse.*	Clappier.	Dlle. Pinon.	Daran.
	Muret.	Michal		Dumasnon ✲.
	S.-Gaudens.	Perrotin.		Me. Mosneron.
	Villefranche	Desbœufs.	. . . .	Boget ✲.
GERS.	*Auchet Lombez.*	Vernety.		Wallon.
	Condom.	Saint-Gresse ✲.		Dubarry.
	Lectoure.	Allenet	Robert.	Bravet.
	Mirande.	Couchon.		Campardon.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Rec. centraux.
GIRONDE. .	*Bordeaux.* .	Bergerot.	Robert.	Carrolet de Pontis ✲.
	Bazas. . .	Vieux.		Dure.
	Blaye. . .	Morin.		Montourey.
	La Réole. . .	De la Canterie.		Manzon.
	Lesparre. . .	De Pellagot.		Clavet ✲.
	Libourne. . .	Jay-Laussac ✲.		Me. ve. Bonnard.
HÉRAULT. . .	*Montpellier.*	Le Ms. d'Urbin.	D'Imbert-Desessars.	Prunet.
	Béziers. . . .	Henry.		Baron.
	Lodeve. . . .	Mangé.		Dastanières.
	St.-Pons. . .	Mondet.		Madame ve. Oudart Fleurent.
ILLE-ET-VILAINE. .	*Rennes.* . .	Anthoine.	Malenfant.	De Béru.
	Fougeres. . .	Belly.		Lebeschu – de – Champsavin ✲.
	Montfort. . .	Jac.		D'Heudouville de Merval ✲.
	Redon. . . .	Belly.		Fremaudant.
	St.-Malo. . .	Bossinot-Ponphily.		Daguenet.
	Vitré.	Jacquemet.		Cor.
INDRE. . . .	*Châteauroux*	Roman.	Tardif de Pommeroux.	Voyer.
	Le Blanc. .	Lacour.		Rouillé ✲.
	Issoudun. . .	Chenaux.		Richard.
	Lachâtre. . .	Lamoureux de la Gennetière.		Robin – de - la Ronde.
INDRE-ET-LOIRE. . .	*Tours.* . . .	Vauzelles.	Faurre de Gierre	Laurent.
	Chinon. . . .	Boulanger.		Gault de la Calmendiene.
	Loches. . . .	Montreuil.		La Vicesse. de la Bourdonnaye.
ISÈRE. . . .	*Grenoble.* . .	Dalteyrac.	Pascal.	Me. Dupuy de Bordes.
	Bourgoin. . .	Michal.		Aribert.
	S.-Marcellin	Devoud.		Juventin.
	Vienne. . . .	Jacquier.		Madame ve. Gril.
JURA.	*Lons-le-S.* .	De Thurey.	Prudhomme.	D'Anrozay ✲.
	Dôle. . . .	Montgenet.		Bouvier.
	Poligny. . .	Petitmengin.		Rousselet.
	St.-Claude. .	Labourot.		Beaumal.
LANDES. . . .	*Mont-de-M.*	Petitot.	. . . .	Lobit.
	Dax.	De Sarps.		Darracq.
	St.-Sever. . .	Joyeux.		D'Elissald-Castremont ✲.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Rec. centraux.
LOIR-ET-CHER.	*Blois.*	Defermon.	. .	Mlle. de Saint-Marsault.
	Romorantin.	Saget.		De Chaban.
	Vendôme.	Roy.		Mᵉ. vᵉ. Desbrulys.
LOIRE.	*Montbrison.*	Colomb.	. . .	De Curnieu.
	Roanne.	Didier.		Mazerat de Lor.
	S.-Etienne.	Toussaint.		Mᵉ. vᵉ. de Fonthieure.
LOIRE (H.).	*Le Puy et Ysengeaux.*	De Lanthenas.	Charre ✲ ✲.	Clapier ✲.
	Brioude.	Jaccaz.		Vivier.
LOIRE-INFÉRIEURE.	*Nantes.*	Mosneron.	Picot-de-Limoelan.	Merrot du Barré ✲.
	Ancenis.	Rat d'Amblemont ✲.		Palierne ✲.
	Château-Br.	Savariau.		Defermon.
	Paimbœuf.	Gruet.		Mᵉ. de S.-Pern.
	Savenay.	De Vauguérin.		Richard.
LOIRET.	*Orléans.*	De Brunville.		Rogé.
	Gien.	Vivalda.		Brocard ✲.
	Montargis.	Bazin.		Vincent.
	Pithiviers.	Fontaine.		Mde. Oger.
LOT.	*Cahors.*	Bazire.	. . . .	Mᵉ. de Noaillan.
	Figeac.	Roche.		Froment.
	Gourdon.	De Bardel.		Richard.
LOT-ET-GARONNE.	*Agen.*	Belloc.	. . . .	Desplasses.
	Tonneins.	Brothier.		Coudroy ✲.
	Nérac.	Woillez.		Defitte.
	Villen.-d'A.	Gervais.		Choisne.
LOZÈRE.	*Mende et Florac.*	Pascal.	. . . .	Planchon.
	Marvejols.	Romeuf.		Libes ✲.
MAINE-ET-LOIRE.	*Angers.*	Marsilly.	Fresnais de la Briais ✲.	Mlle. Perrotin.
	Beaugé.	Massé.		Hamon.
	Beaupréau.	Daubigny.		Soyer ✲.
	Saumur.	Terrien.		Réveillere de-Cholet.
	Ségré.	Faure-Douville.		Bardet ✲.
MANCHE.	*Saint-Lô.*	Bourdeau.	Le Chev. Brunot de Rouvre ✲.	Poilloue de Bonneveaux.
	Avranches.	Bourbon.		Tribot.
	Coutances.	Plouin-Desvignes.		Madame Veuve Leboucher.
	Mortain.	Faivre.		Delamarthe ✲.
	Valognes.	Vibert.		Thion.
	Cherbourg.	Molroguier.		Cabart d'Anneville.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Rec. centraux.
MARNE. . . .	*Châlons.* . .	Meunier.	. . . .	Me. Ve. Collard.
	Epernay. . .	Perard-Bourdelois		Gautier.
	Reims. . . .	Bocquet-d'Anthenay.		Portevin.
	Ste.-Ménéh.	Gaudon.		Lemaire.
	Vitry-sur-M.	Hérisé.		De Torcy.
MARNE (H.).	*Chaumont.* .	Chenot.	Méchin.	DeNolivos.
	Langres. . .	Feytou.		Mellier ✲.
	Vassy. . . .	Aboville.		Durupt d'Ambreville.
MAYENNE. .	*Laval.* . . .	Crépy.	Segretain, fils.	De. de Rivière.
	Chât.-Gon.	Tisseron.		Me. Berthier de Sauvigny.
	Mayenne. . .	Lacombe.		Gougis.
MEURTHE. .	*Nancy.* . . .	Pernot-Fontenoy ✲.		Hémard.
	Chât.Salins.	Courtois.		Me. ve Destremont.
	Lunéville. . .	Duportail.		Me. Ve. Magnac de la Framboisière.
	Sarrebourg. .	Bureau.		Delabarre.
	Toul.	Thézard.		D'Hardouyneau ✲.
MEUSE. . . .	*Bar-le-Duc.*	Gendel.	Pillot.	Flameng ✲.
	Commercy. .	De Battine ✲.		Delisle ✲.
	Montmédy. .	Allaire.		Robert.
	Verdun. . . .	Desfrenais.		Dorival-Duhouleux ✲.
MORBIHAN. .	*Vannes.* . .	Marcilly.	De Vielcastel	Leloutre.
	Pontivy. . . .	Lemarchand.		Duhommeel ✲.
	Lorient. . .	Esnault.		Foucaud.
	Ploermel. . .	Banéat.		Lejeune.
MOSELLE. . .	*Metz.*	Boudet de Puymaigre ✲.	Gouy ✲.	Me. ve. Semellé.
	Briey.	Saussay.		Fischer - Discour ✲.
	Sarreguem. .	Henrion.		Paquy ✲.
	Thionville. .	Becquet.		Me. Waret de Beauvoir.
NIÈVRE. . . .	*Nevers.* . . .	Malassez.	Enfert.	Me. Deschamps.
	Chât.Chinon	Jourd'heuille.		Fauchier.
	Clamecy. . .	Laquièze.		Decour.
	Cosne. . . .	De Monès-d'Elhouix.		Lecouteulx de Caumont.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Rec. centraux.
NORD.	*Lille.*	Boucher d'Argis	. . . . .	Van-Blarember-ghe.
	Avesnes. . .	Flobert.		Boutard.
	Cambray. . .	Sabès.		Me. ve Fenerolles.
	Douai. . . .	De Bavay.		Me. ve. Dainval.
	Dunkerque. .	Howelt.		Labarrère.
	Hazebrouck.	Lenglé.		Vorms de Romilly.
OISE.	*Beauvais.* . .	Fontanges.	Berthelin.	Lhoier.
	Clermont. . .	Courtellemont.		Leclercq ✲.
	Compiègne. .	Charvet.		Marin.
	Senlis. . . .	Gudin.		Lochet.
ORNE.	*Alençon.* . .	Turbat.		Crochard.
	Argentan. .	Blanchard.		Le Baron Lautour ✲ ✲.
	Domfront. .	Cagin.		Fleury ✲.
	Mortagne. .	Mallet de Marans.		Dubuisson.
PAS-DE-CALAIS. . .	*Arras.* . . .	Palfart.	. . . . .	Jacqueminot.
	Béthune. . .	De Coudenhove.		Lomel.
	Boulogne. . .	Prissette.		D'Amboise ✲.
	Montreuil. .	Tinel.		Lemoce-Vaudouard.
	St.-Omer. . .	Zylof.		Cotillon ✲.
	Saint-Pol. .	Ledoux.		Me. Ve. Jacquet.
PUY-DE-DÔME. . .	*Clermont.* . .	Delavacquerie.		Chaisemartin.
	Ambert. . . .	Defay.		De Parseval.
	Issoire. . . .	Latil.		Berthelot ✲.
	Riom.	Mestre.		Villard.
	Thiers. . . .	De Vaureix.		Chassaigne de Francséjour.
PYRÉNÉES (BASSES). .	*Pau.*	Vandermonde.	. . . .	Bartier.
	Bayonne. . .	Gerval.		Testu ✲.
	Mauléon. . .	Batsale.		Jaurigny Berry.
	Oloron. . . .	Billecoq.		Lavedan ✲.
	Orthès. . . .	Durand.		Montfort.
PYRÉNÉES (HAUTES).	*Tarbes.* . . .	Bourguignon.	. . . .	Me. Forgues.
	Lourdes. . .	Castagnol.		Lavigne.
	Bagnères. .	Harriet.		Behaut.
PYRÉNÉES-ORIENT. .	*Perpignan et Ceret.* . .	Geoffroy.	Robert de la Riviore.	Azerm.
	Prades . . .	Moutrille.		Mdç. Rouffay.
RHIN (B.). .	*Strasbourg.* .	Guinard.	. . . . .	Favereau ✲.
	Saverne. . .	Henraux.		Barois ✲.
	Schélestadt. .	Emery.		Me. Perseguers.
	Weissemb. .	Daclon.		Me. Ve. Klein.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Rec. centraux.
RHIN (H.).	*Colmar*. . .	Robert.	Ve Levavasseur.	Boecklin.
	Althirck. . .	Halo.		Paquet ✲.
	Belfort. . .	Baulmont.		De Robert du Châtelet ✲.
RHÔNE. . . .	*Lyon*.	De Gerando.	. . . . .	Dareste de Saconay ✲.
	Villefranche	Audiffret.		De la Taille ✲.
SAÔNE (H.).	*Vesoul*. . . .	Vayron.	. . . . .	St-Requier.
	Gray.	Beuvain de Beauséjour.		Pingenet.
	Lure.	Hugonin.		Dam de Francalmont.
SAÔNE-ET-LOIRE. . .	*Mâcon*. . . .	Duteil.	. . . . .	Godet ✲.
	Autun. . . .	Cassen.		Delave.
	Châlons. . .	Frachon.		Cordelier.
	Charolles. .	Blèchamps.		Quinet de Certines.
	Louhans. . .	Tauriac.		Serph-Dumagnon.
SARTHE. . .	*Le Mans*. . .	Gaude.	. . . . .	Renault.
	La Flèche. .	Bourdet.		Gilbert de Solerac ✲.
	Mamers. . . .	Malter.		Lecoutgeux de Vertron.
	St.-Calais. .	Guerard.		St.-Lo.
SEINE. . . . *Voyez*, page 797.	*Paris*. . . .	Choley, 1er. *arrondissem.*	*Nota.* Les Entreposeurs du département de la Seine ne sont point Receveurs centraux.	Mad. Piaget.
				Dastier.
		Nigon de-Berty, 2e. *arrond.*		Me. ve. Guillard.
				De Roissy.
				L'Hoir.
	Paris (*banl.*)	De Mont-Louis ✲.		Madame d'Houdetot.
SEINE-INF.	*Rouen*. . . .	Dublan.	. . . . .	Le Bouvier.
	Dieppe. . . .	Lepage.		Hamel.
	Le Hâvre. . .	Lorel.		Caumont.
	Neufchâtel. .	Raynal.		Morel ✲.
	Yvetot. . . .	Delannoise ✲.		Le Saumiers.
SEINE-ET-MARNE. . .	*Melun*. . . .	Rome.	Randon de S.-Martin.	Le Chev. Huchin-Courbeville ✲ ✲.
	Coulomm. . .	Bonnefoi.		Vallon.
	Fontainebl. .	Mercier.		Daiguillon.
	Meaux. . . .	Lebreton.		VioletleDuc.
	Provins. . .	Syel.		De Turbi ✲.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Rec. centraux.
SEINE-ET-OISE.	*Versailles.*	Randon Duthil.	. . . . .	Huot.
	Corbeil.	Saligny.		Aubry ✲.
	Etampes.	Gory.		Dodun de Neuvry.
	Mantes.	Regnier.		Le Comte ✲.
	Pontoise.	Frouart.		Madame Ve. de Ste-Herming.
	Rambouillet	Fortin.		Depoléon.
SEVRES (D).	*Niort.*	Brunie.		Agier, fils.
	Thouars.	Dumoustier.	. . . . .	Allard ✲.
	Melle.	. . . .		Deneufchaise.
	Parthenay.	Gorrin.		De Mondion ✲.
SOMME.	*Amiens.*	Pitou.	. . . .	Bonnefoy.
	Abbeville.	Bohet.		De Montfort ✲.
	Doullens.	Joly.		Loyer.
	Montdidier.	Torchon.		Thory.
	Péronne.	Boishamont de Classé.		De Héricourt.
TARN.	*Alby.*	Dargainaratz.	Ve. Labastide S.-Martin.	Papailhau ✲.
	Castres.	Mérigonde.		Bataillou.
	Gaillac.	Clavier.		Mlle. St.-Julien.
	Lavaur.	De Clinchamps d'Aubigny ✲.		Trouillet ✲.
TARN-ET-GARONNE.	*Montauban.*	Perrin ✲.	De Villeneuve.	Portal.
	Moissac et Castel-Sar.	Desprez.		Beaumès.
VAR.	*Draguignan*	Guillemet.	. . . . .	Reynaud.
	Brignoles.	Tinel.		Renaud ✲.
	Grasse.	Couret.		Bouge.
	Toulon.	Geffrier.		Boursier.
VAUCLUSE.	*Avignon et Carpentras.*	Thumin.	Julian.	Me. Gauthier de St.-Paulet.
	Apt.	Sablières-Deshayes.		Desaporta ✲.
	Orange.	Trousset.		Me. Ve. Eyssautier.
VENDÉE.	*Bour.-Vend.*	Levicomte.	. . . . .	Made. Nicolon-Desabbayes.
	Fontenay.	Palustre.		Pyonnier.
	Les Sables	Lefevre de Vaux.		Veau.
VIENNE.	*Poitiers.*	Regnault.	De Menou ✲.	Favre ✲.
	Châtellerault.	D'Anglure ✲.		Odit.
	Civray.	Durand.		Hérault ✲.
	Loudun.	Bourdet-Cadeville.		Hersant de la Rougerie ✲.
	Montmorill.	Emery.		Bichier des Ages.

DÉPARTEM.	ARRONDISS.	DIRECTEURS.	ENTREPOSEURS principaux.	ENTREPOSEURS, Rec. centraux.
VIENNE (H.).	*Limoges.* . .	Mauriet.	Genebrias de Boisse.	Mlle. Dubouzet.
	Bellac. . . .	Dunogué.		Tarneaux.
	Rochech . .	Renauld.		Castelnau.
	Saint-Yriex.	Valentin.		De Montbron.
VOSGES. . . .	*Epinal.* . . .	Morel.	. . . .	Bassange.
	Mirecourt. .	Cagniard.		Tiroche ✲.
	Neufchât. . .	Parisot.		Lyon de Busselot.
	Remiremont.	Rey – de – Baron ✲.		Bresson.
	St.-Dié. . .	Comeau.		Chappuy.
YONNE. . . .	*Auxerre.* . .	Bajat.	. . . . .	Dalayrac ✲.
	Avallon. . .	Delagarde.		Joachim ✲.
	Joigny. . . .	Lemareschal.		Lavollée.
	Sens	Dubaux.		Tarbé.
	Tonnerre. . .	Léorier.		Fayard de Bourdeille.

SECTION VI.

Receveurs généraux et particuliers des Finances dans les départemens.

Les receveurs généraux et particuliers sont chargés du recouvrement des contributions directes.

Ils font aussi la recette des produits de l'enregistrement et des domaines, des contributions indirectes, des douanes, de la loterie, des postes, etc.

AIN.

M. Favel, *Receveur général*, à Bourg.

Trévoux.	Tabarié,	*Recev. partic.*
Belley.	Dumolin, fils,	
Nantua.	Aillaud,	
Gex.	Boisson,	
Bourg.	Bouvier, *Percepteur.*	

AISNE.

M. Bourboulon de Saint-Edme, *Receveur général*, à Laon.

Chât.-Th.	Leduc-d'Eptesson,	*Recev. partic.*
S. Quentin	Piot,	
Soissons.	Vallet,	
Vervins.	Alphonse-d'Aubignie.	
Laon.	Hecart, *Percepteur.*	

ALLIER.

M. Groslé. *Receveur général*, à Moulins.

Gannat.	Joly,	*Recev. partic.*
La Palis.	Coussaud Dulié ✻,	
M. Lucon.	Fournier,	
Moulins.	Artigaut, *Percepteur.*	

ALPES (BASSES).

M. Repiton, *Receveur général*, à Digne.

Barcelon.	Canton. fils,	*Recev. partic.*
Castell.	Tartanson,	
Forcalq.	Aurillon,	
Sisteron.	Planche,	
Digne.	Donadieu,	*Percep*
Barcosque	Bouteille,	

ALPES (HAUTES).

M. Brochier fils, *Recev. génér.*, à Gap.

Briançon.	Dioque,	*Recev. partic.*
Embrun.	Blanc,	
Gap.	Capolin, *Percepteur.*	

ARDECHE.

M. Tassin de Vallière, *Receveur général*, à Privas.

L'Argent.	Gilles,	*Recev. partic.*
Tournon.	Bouchet,	
Privas.	Charaix, *Percepteur.*	

ARDENNES.

M. Akermann, *Receveur général*, à Mézières.

Réthel.	Billaudel,	*Recev. partic.*
Rocroy.	Fontanier,	
Sedan.	Massart,	
Vouziers.	Roussy,	
Charlevil. Mézieres.	Torchet, *Percepteur.*	

ARIÈGE.

M. Bruneau, *Receveur général*, à Foix.

Pamiers.	Campan,	*Recev. partic.*
S.-Girons.	De Guyon,	
Foix.	Luppé, *Percepteur.*	

AUBE.

M. Lorin, *Receveur général*, à Troyes.

Arcis.	Le Blanc,	*Recev. partic.*
Bar-s.-A.	Malbet,	
Bar-s.-S.	Maillard,	
Vog.-s.-S.	Robert,	
Troyes.	Astier, *Percepteur.*	

AUDE

M. Rolland du Roquan, *Receveur général*, à Carcassonne.

Narbonne	Demilhau,	*Recev. partic.*
Castelna	Largey,	
Limoux	Pervenchère,	
Carcass.	Sicard,	*Percep.*
Narbonne	Poulharies-Glèze, Ferrary,	

AVEYRON.

M. Damemme fils, *Receveur général*, à Rhodès.

Espalion.	Girardeau de la Noue,	*Recev. partic.*
Milhau.	Masse,	
Ste.-Afriq.	Armand fils,	
Villefr.	Dissez,	
Rhodès.	Lenormand de Bussy,	*Percep.*
Villefr.	Claude,	

BOUCHES-DU-RHÔNE.

M. Collot, *Receveur général*, à Marseille.

Aix.	Sallier,	*Recev. partic.*
Arles.	Dumas de Laroque,	
Marseille.	Malcor, Girard-Dudemaine, Lajard,	*Percep.*

CALVADOS.

M. Dosseville, *Receveur général*, à Caen.

Bayeux.	Le Roy,	*Recev. partic.*
Pont-l'E.	Gillotin,	
Lisieux.	Begouen fils,	
Falaise.	Delabelinaye,	
Vire.	Balzac,	
Caen.	Danne, 1er arr.	*Percep.*
	Delaroque Cahan, 2e. arr.	
Bayeux.	Varin,	
Falaise.	De Coulibœuf,	
Lisieux.	Deshayes-Daspremont,	
Vire.	Collin,	

CANTAL.

M. Coudere Saint-Chamant, *Receveur général*, à Aurillac.

St.-Flour.	Decressy,	*Recev. partic.*
Mauriac.	Galvaing fils,	
Murat.	De Brives,	
Aurillac.	Croizet (A.), *Percepteur.*	

CHARENTE.

M. André, *Receveur général*, à Angoulême.

Barbezie.	Ansault,	*Recev. partic.*
Cognac.	Le Fourmentier	
Confolens	Malafosse de Couffours,	
Ruffec.	Boisnier fils,	
Angoulém.	Boissard fils, *Percepteur.*	

CHARENTE-INFÉRIEURE.

M. Max. Titon ✠, *Receveur général*, à La Rochelle.

Jonsac.	Le Marois,	*Recev. partic.*
Marennes.	Charon,	
Rochefort.	Tessier,	
Saintes.	Serin – Cordinière,	
S.-J.-d'A.	Levallois,	
L. Rochel.	Bruna,	*Percep.*
Saintes.	Vandamme,	
Rochefort.	Chardonneau,	

CHER.

M. Duplan, *Receveur général*, à Bourges.

Sancerre.	Pernot,	*Recev. partic.*
S.-Amand	Le Crosnier,	
Bourges.	Goy, *Percepteur.*	

CORRÈZE.

M. Pernot de Fontenoy, *Receveur général*, à Tulle.

Brives.	Blanchard, fils,	*Recev. partic.*
Ussel.	Peychaud,	
Tulle.	Leix, *Percepteur.*	

CORSE.

M. Casalta, *Receveur général*, à Ajaccio.

Bastia.	Multedo,	*Recev. partic.*
Calvi.	Castelli,	
Corte.	Susini,	
Sartene.	Peretti,	
Ajaccio.	Delacroix,	*Percep.*
Bastia	Galléazziani,	

CÔTE-D'OR.

M. Rousiez ✻, *Receveur général*, à Dijon.

Beaune.	Soustras fils,	*Recev. partic.*
Châtillon.	Fabry,	
Sémur.	Tridon,	
Dijon.	Frantin, Brenet,	*Percep.*

CÔTES-DU-NORD.

M. Latimier-Duclésieux, *Receveur général*, à Saint-Brieux.

Lannion.	Vienot,	*Recev. partic.*
Dinan.	Dufresne l'Aigle	
Loudéac.	Viet,	
Guingamp	Desprez de Cé-simcourt,	
S.-Brieux.	Gicquel,	*Percep.*
Lannion.	Gouraud,	
Dinan.	Léon,	
Guingamp	Homo,	

CREUSE

M. De Varambon fils, *Receveur général*, à Guéret.

Aubusson.	Dupuy,	*Recev. partic.*
Bourgan.	Tixier,	
Boussac.	Darchis fils,	
Guéret.	Lemaigre, *Percepteur.*	

DORDOGNE.

M Froidefond de Châtenet ✻, *Recev. général*, à Périgueux.

Sarlat.	Curial,	*Recev. partic.*
Bergerac.	Paulin-Durand,	
Nontron.	Grolhier,	
Riberac.	Coupart,	
Périgueux	La Combe, *Percepteur.*	

DOUBS.

M. Taillepied de Bondi, *Receveur général*, à Besançon.

Beaume.	Grangier,	*Recev. partic.*
Pontarlier	Le Vicomte de Rotallier,	
Montbelliard	Grenier,	
Besançon	Grangier, Aiguin,	*Percep.*

DRÔME.

M. Achard, *Receveur général*, à Valence.

Die.	Rambaud,	*Recev. partic.*
Montelim.	Soullier,	
Nyons.	Verdet fils,	
Valence.	Chancel, *Percepteur.*	

EURE.

M. Gazzani, *Receveur général*, à Évreux.

Pont-Aud.	Pluchart,	*Recev. partic.*
Louviers.	De Graveron,	
Les And.	Magot-Porri-quet,	
Bernay.	Eloy-Capelle,	
Evreux.	Fouché,	*Percep.*
Verneuil.	Thierrée,	
Bernay.	Guille,	
Pont-Aud.	Regnard,	
Louviers.	Morin,	
Beuzevill.	Levieils,	
Les And.	Milhon,	

EURE-ET-LOIR.

M. De Caze, *Receveur général*, à Chartres.

Nogent	Proust,	*Recev. partic.*
Châteaud.	Depradine,	
Dreux	De S.-Amand,	
Chartres.	De Rostang ✻,	*Percep.*
Dreux.	Egasse,	
Châteaud.	Barré Duche-miné,	
Nog.-le-R.	La Rousselière,	

FINISTÈRE.

M. Amé de Saint-Didier ✻, *Receveur général*, à Quimper.

Brest.	Moreau,	*Recev. partic.*
Morlaix.	Lhuilier,	
Châteaul.	Martel,	
Quimperlé	Lefèvre,	
Brest.	Aubineau,	*Percep.*
Châteaul.	Delamonneraie,	
Morlaix.	Garel,	
Quimperlé	Bosc,	
Quimper.	Demadec,	
S.-Pol-L.	Delezerec,	

GARD.

M. De Surville, *Receveur génér.*, à Nismes.

Alais.

Alais. . .	Donnadieu,	*Recev. partic.*
Uzes. . .	Duclap,	
St.-Hipol.	Aigoin,	
Nismes .	Possac-Genas, père,	*Percep.*
Beaucair.	Jolly,	
Alais. . .	Isnard,	
Uzes . .	Esprit-Mayran,	
P.St.Esp.	La Place,	

GARONNE (HAUTE).

M. Baudon, *Receveur général*, à Toulouse.

Villefran.	Gaillard,	*Recev. partic.*
Muret. . .	Sevène fils,	
St.-Gaud.	Saint-Julien,	
Toulouse. .	Grandjean,	*Percep.*
	De Vignes,	

GERS.

M. Mas, *Receveur gén.*, à Auch.

Condom. .	Drouillard.	*Recev. partic.*
Lectoure. .	Dupin de Belloc	
Lombez. .	Seignan de Pellefigue,	
Mirande. .	Bonnecaze,	
Auch. . .	De Gestas de Seder, *Perc.*	

GIRONDE.

M. Carayon-Latour, *Receveur général*, à Bordeaux.

Bazas. . .	Libet-Descornes,	*Recev. partic.*
Blaye. . .	Redeuilh,	
Lesparre. .	Hosten,	
Libourne. .	Calloaud,	
La Réole.	Doucet,	
Bordeaux	Queyriaux,	*Percep.*
	Capin,	
	Helies,	

HÉRAULT.

M. Despous fils, *Receveur général*, à Montpellier.

St.-Pons.	Pradal,	*Recev. partic.*
Beziers. .	Viennet fils,	
Lodève. .	Lugagne-Jourdan fils,	

Béziers. .	Ledenac, 1re. *arrondiss.*,	*Percep.*
	Lassus, 2e. *arr.*,	
Montpell.	Herail, 1re. *arrondiss.*,	
	De Bardines, 2e *arrondiss.*,	

ILLE-ET-VILAINE.

M. De Toustain, *Receveur général*, à Rennes.

St.-Malo.	Danican fils,	*Recev. partic.*
Fougeres. .	Moriceau,	
Vitré. . .	Hevin,	
Redon. . .	Jeansions fils,	
Montfort. .	Taupin,	
Montfort. .	Thomas,	*Percep.*
Redon. . .	Janvier,	
Rennes. .	Desnos de la Grée, 1re. *arrondiss.*,	
	Fontanier, 2e *arrondiss.*,	
St-Malo.	Demaison, Em.	
Fougeres. .	Charlot,	
Vitré. . .	Vatar,	

INDRE.

M. Delaleuf, *Receveur général*, à Châteauroux.

Issoudun.	Gaigneau-Thurot,	*Recev. partic.*
Lachâtre.	Robin-Duvernet,	
Le Blanc.	Delacoux-Marivault,	
Château.	Martinet, *Percepteur.*	

INDRE-ET-LOIRE.

M. Luce, *Receveur général*, à Tours.

Chinon. . .	Gouze,	*Recev. partic.*
Loches. . .	Darras ✻,	
Tours. . .	Novarre,	*Percep.*
	Fournier,	

ISÈRE.

M. le Comte de Barde ✻, *Receveur général*, à Grenoble.

Latour-du-Pin. . .	Delaforêt Divonne ✲,	*Recev. partic.*
S.-Marcel.	Pilleron,	
Vienne. . .	Jordan.	
Grenoble. .	Falcon ✲, 1er. *arrondissem.*	*Percep*
	Chaudesaigues, 2e. *arrondiss.*	

JURA.

M. Daret fils, *Receveur général*, à Lons le Saulnier.

S.-Claude.	Commoy,	*Recev. partic.*
Dôle. . . .	Delandes,	
Poligny .	Gagneur,	
Lons-le-S.	Guichard, *Percepteur.*	

LANDES.

M. Michel de Saint Albin, *Rec. gén.*, à Mont-de-Marsan.

St.-Sever. .	Saunbac,	*Recev. partic.*
Dax. . . .	Dompnier,	
Mont de M.	Dayries, fils, *Percepteur.*	

LOIR-ET-CHER.

M. Saint-Martin ✲, *Receveur général*, à Blois.

Vendôme. .	Margane,	*Recev. partic.*
Romorant.	Belin de la Jousselinière,	
Blois. . . .	Petitpareau, *Percepteur.*	

LOIRE.

M. Lefebure, *Receveur général*, à Montbrisson.

S.-Etienne.	Julliard,	*Recev. partic.*
Roanne. . .	Solliers (E.)	
Montbrison.	Perdreauville,	*Percep.*
S.-Etienne.	Digoine,	

LOIRE (HAUTE).

M. De Parron, *Receveur général*, au Puy.

Brioude. .	Borne fils,	*Recev. partic.*
Yssingeaux	Maurin,	
Le Puy. . .	Duranson-Corentin, *Perc.*	

LOIRE-INFÉRIEURE.

M. Law-Lauriston ✲, *Receveur général*, à Nantes.

Ancenis. .	Butel,	*Recev. partic.*
Chât.-Br.	Delaunay fils,	
Paimbœuf.	Minard,	
Savenay. .	Morin de Premion,	
Chât.-Br.	Baillet,	*Percep.*
Nantes. . .	Lajarriette, 1er. *arrondissem.*	
	Riwière de Vauguerin. 2e. *arrondissem.*	
Guerande.	Lejuste,	
Paimbœuf.	Desleges,	

LOIRET.

M. Auguste de Lamarre ✲, *Receveur gén.*, à Orléans.

Pithiviers.	Gilbon,	*Recev. partic.*
Montargis	Hardoin,	
Gien. . . .	Le Page des Longchamps,	
Orléans. .	Geffrier (A.),	*Percep.*
	Geffrier (V.),	

LOT.

M. Clément de Valory ✲, *Receveur général*, à Cahors.

Gourdon. .	Bonhomme,	*Recev. partic.*
Figeac. . .	Besse,	
Cahors. . .	Mercier, *Percepteur.*	

LOT-ET-GARONNE.

M. Lemaître, *Receveur général* à Agen.

Marmande	Mancel,	*Recev. partic.*
Nerac. . . .	Deslandes-Combettes,	
Villeneuve	Debruel,	
Agen. . . .	Laubarede, *Percepteur.*	

LOZÈRE.

M. Borelly de Serres, *Receveur général*, à Mende.

Florac. . .	Duponchel,	*Recev. partic.*
Marvejols.	Guillemon,	
Mende. . .	Vachin, fils, *Percepteur.*	

MAINE-ET-LOIRE.

M. Mieulle, *Receveur général*, à Angers.

Ségré.	Dieusie,	
Baugé.	Drouillard-du-Karbecq,	*Recev. partic.*
Saumur.	Chauvin de Bois Savary,	
Beaupréau	Moricet,	
Angers.	Merlet Lamotte	
Saumur.	Lafaurie,	*Percep.*
Beaufort.	Boursier.	
Chollet.	Boussion,	

MANCHE.

M. Doyen, *Receveur général*, à Saint-Lô.

Valognes.	Dibos,	
Mortain.	Bachelier,	
Avranches	Boudent,	*Recev. partic.*
Coutances	Bonnet de la Chapoulie,	
Cherbourg	Reynier,	
Saint-Lô.	De Chirhaud,	
Cherbourg	Ciszeville,	
Valognes.	Jacquelin,	*Percep.*
Coutances	Lecourt-de-St.-Marc,	
Carentan.	Langlois,	

MARNE.

M. le Baron Corbineau (O.✻) *Receveur général*, à Châlons.

Epernay.	Defougy,	
Reims.	Clouet,	*Recev. partic.*
Ste.-Mén.	Marchand,	
Vitr.-s.-M.	Bourlon,	
Châlons.	Chenet fils,	
Reims.	Berton, 1er. *arrondissem.*	*Percep.*
	Debelly, 2e. *arrondissem.*	

MARNE (HAUTE).

M. Boucheporn ✻✻, *Receveur général*, à Chaumont.

Vassy.	Rolland,	*Recev. partic.*
Langres.	Couvreux,	
Chaumont	Pelissier,	*Percep.*
	Demonredon,	

MAYENNE.

M. De Boutray ✻, *Receveur général*, à Laval.

Chât.-G.	De la Boulaye,	*Recev. partic.*
Mayenne.	Espault,	
Laval.	Boutray-Saint-Vast,	
Chât.-G.	Gaulier,	*Percep.*
Mayenne.	Le Pecheux-du-Haulbourg,	

MEURTHE.

M. Pellapra, *Receveur général*, à Nancy.

Chât.-Sal.	Blahay,	
Luneville.	Mallarmé,	*Recev. partic.*
Sarrebourg	Thirion,	
Toul.	Petitjean,	
Nancy.	Bois,	*Percep.*
	Thomas,	

MEUSE.

M. Buffault ✻, *Receveur général*, à Bar-sur-Ornain.

Commercy	Deleval,	*Recev. partic.*
Montmédy	Roussel fils,	
Verdun.	De Bonnaire,	
Bar-s.-O.	Gaury, *Percepteur.*	

MORBIHAN.

M. Avrouin-Foulon, *Receveur général*, à Vannes.

Pontivy.	Bigot de Préameneu,	*Recev. partic.*
Ploermel.	Dubirel,	
Lorient.	Delavault,	
Lorient.	Michel fils,	
Vannes.	Castaigni,	*Percep.*
Pontivy.	Degras,	

MOSELLE.

M. Milleret, *Receveur général*, à Metz.

Briey.	Marchand,	*Recev. partic.*
Sarreguc.	Couturier,	
Thionville	Barrault fils,	
Metz.	Lamy, 1er. *arrondissem.*	*Percep.*
	Delongeaux, 2e. *arrondiss.*	

NIÈVRE.

M. Lefebvre Lemaire, *Receveur général*, à Nevers.

Chât-Ch.	Duchâteau,	*Recev. partic.*
Clamecy.	Bardet.	
Cosne.	Bertrand,	

Nevers. .	Payen – De – vouges,	*Percep.*
Moul.enG.	Lepertot,	

ORNE.

M. Gossuin ✻, *Receveur général*, à Lille.

Avesnes. .	Maupassant,	*Rerev. partic.*
Dunkerq. .	Kesuer,	
Cambray. .	De Lienard,	
Douai. . .	Duriez ✻,	
Hazebr. .	Reynart,	
Lille. . . .	Dibos ✻, 1er. *arrondiss.*,	*Percep.*
	Lavilette, 2e. *arrondiss.*,	
Dunkerq. .	Bourdon, 1er. *arrondiss.*,	
	Peterinet, 2e. *arrondiss.*,	
Douai. . .	Thevenin, 1er. *arrondiss.*,	
	De Cray, 2e *arrondiss.*,	
Valencie. .	Marrissal,	
Cambray.	Colmier, 1er. *arrondiss.*,	
	Champagne, 2e. *arrondiss.*,	

OISE.

M. Achille Gilbert, *Receveur général*, à Beauvais.

Clermont.	Joly,	*Recev. partic.*
Compiegn.	Lecomte ✻,	
Senlis. . .	Duval,	
Beauvais.	Delacroix,	*Percep.*
Clermont. .	Dufresne,	
Noyon. . .	Guitard,	
Compiegn.	Langlois,	
Senlis. . .	Paulet,	

ORNE.

M. Decrès, *Receveur général*, à Alençon.

Domfront.	Roulleaux fils,	*Recev. partic.*
Argentan.	Larroc,	
Mortagne.	De Beville,	
Alençon. .	Romet,	*Percep.*
Argentan.	Duhamme,	
Domfront.	Méritte,	
Mortagne.	Fretté,	
Laigle. . .	L'huilier – de – l'Etang.	

PAS-DE-CALAIS.

M. Harlé, fils, *Receveur général*, à Arras.

Boulogne.	Ternaux,	*Recev. partic.*
St.-Omer.	Garapin,	
Béthune. .	Joly,	
St-Pol. .	Corne,	
Montreuil	Le Chev. Gascard ✻ (O. ✻)	
Arras. . .	Martin,	*Percep.*
Boulogne.	Leroy,	
Calais. . .	Mancel fils,	
Bapaume.	Boudelet,	
Hesdin. .	Aigoin,	
St.-Omer.	Bultel,	
Aire. . . .	Villée,	
Béthune. .	De Baillien-court,	
St.-Pol. .	Roode,	

PUY-DE-DÔME.

M. Gilbert-de-Riberolles, fils, *Receveur gén.*, à Clermont.

Ambert. .	Gaillard,	*Recev. partic.*
Issoire. .	Prieur,	
Riom. . .	Creutzer,	
Thiers. . .	Darrot,	
Clermont. .	Jobert,	*Percep.*
Riom. . .	Culhat-Coreil,	
Thiers. . .	Tapon-Chollet,	

PYRÉNÉES (BASSES).

M. Giroud, fils, *Receveur gén.*, à Pau.

Bayonne. .	Touffet de la Besnerais,	*Recev. partic.*
Mauléon. .	D'Arthez,	
Oléron. . .	Cap-de-Pon fils,	
Orthez. . .	Thonnelier,	
Pau. . . .	Estaria,	*Percep.*
Bayonne. .	Commamalle,	

PYRÉNÉES (HAUTES).

M. Chichilliane, *Receveur général*, à Tarbes.

Argeles. .	Février,	*Recev. partic.*
Bagnères.	Roujou,	
Tarbes. . .	Duclos. *Percepteur.*	

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

M. Saint-Léger, *Receveur gén.*, à Perpignan.

Prades. .	Vilard,	*Recev. partic.*
Céret. . .	Delcros Rodor,	
Perpign. .	Rougé, *Percepteur.*	

RHIN (BAS).

M. Ducos, *Receveur général*, à Strasbourg.

Schélestat	Graeff.	*Recev. partic.*
Saverne. .	Ferrand,	
Wissemb.	Guérin.	
Strasbourg	Hugot, 1er. *arrondiss*,	*Percep*
	Poncet, 2e. *arroudiss*,	

RHIN (HAUT).

M. Bernier, *Receveur général*, à Colmar.

Béfort. . .	Haas,	*Recev. partic.*
Altkirch. .	De Boulogne,	
Colmar. .	Quefemme, *Percepteur.*	

RHÔNE.

M. Nivière ✻, *Receveur général*, à Lyon.

Villefran.	Remy de Campeau,	*Recev. partic.*
Lyon. . . .	Plouvié (*Midi*),	*Percep.*
	Jame (*Nord*),	
	Jacquier, fils, (*Ouest*),	
Villefran.	Milanais, fils,	

SAÔNE (HAUTE).

M. Randon de la Tour, *Receveur général*, à Vesoul.

Gray. . .	Rousset,	*Recev. partic.*
Lure. . .	Gousset,	
Vesoul. .	Boudot, *Percepteur.*	

SAÔNE-ET-LOIRE.

M. de Lahante, *Receveur général*, à Mâcon.

Châlons. .	De Rigny,	*Recev. partic.*
Charolles.	Méhu,	
Louhans. .	Carboni,	
Autun. . .	Berthcault,	
Mâcon. . .	Millié,	*Percep.*
Châlons. .	Brunel, 1er. *arrondiss.*,	
	Dumalle, 2e. *arrondiss.*,	

SARTHE.

M. Goupil, fils, *Receveur gén.*, au Mans.

Mamers. .	Duvivier,	*Recev. partic.*
S.-Calais.	Vaquier,	
La Fleche.	Fourmy,	
Le Mans.	Faucillon-Duparc,	*Percep.*
Bonnetab.	Cousin,	
L. Ferté B.	Collet des Brunetières,	
Mamers. .	Lacharbotières.	
La Fleche.	Bodin de Dijeon,	
Sablé. . .	Marc,	
S.-Calais.	Anjubault-Laborde,	

SEINE.

(*Pour les Receveurs particuliers Percepteurs de* Paris, *voir la page* 796).

S.-Denis.	Voyez page 797, *les Receveurs particuliers.*	
Sceaux. .		
Paris. . .	Voyez page 796, *les Percepteurs.*	

SEINE-ET-MARNE.

M. Jars, *Receveur général*, à Melun.

Coulomm.	Grandjean,	*Recev. partic.*
Meaux. .	Frignet,	
Fontaineb	Mesnager,	
Provins. .	Desèjournée-Moricourt,	
Melun. . .	Pigalle,	*Percep.*
Meaux. .	De Martinprey,	
Fontaineb	Berte,	
Montere. .	Jarry,	
Brie. . . .	Demontmonnier,	
Coulomm.	Laurence,	
Nemours. .	Guyon,	
Provins. .	Choiseltat,	

SEINE-ET-OISE.

M. de Saulty, *Receveur général*, à Versailles.

Corbeil. .	Mariani,	*Recev. partic.*
Etampes. .	Pillas,	
Mantes. .	Ponsard,	
Pontoise. .	Abraham,	
Rambouil.	Dorliac,	

Versailles	Ballan, 1er. *arrondissem.*	*Percep.*
	Lamé-Fleury, 2e. *arrondis.*	
Mantes...	Durand.	*Percep.*
Pontoise..	Mauris,	
Gonesse..	Malassis,	
Dourdan..	Codechevre,	
Corbeil...	Lestumier,	
S.-Cloud..	Michel,	
Etampes.	Leroy d'Artevelle,	
Arpajon .	Masselin,	
Poissy...	Guillaume,	

SEINE-INFÉRIEURE.

M. Reiset ✻, *Receveur général*, à Rouen.

Le Hâvre.	Laroque de Mons,	*Recev. partic.*
Yvetot. .	Loche,	
Dieppe...	Bernard de Sassenay,	
Neufchât.	Toussaint fils,	
Rouen...	Brufley, 1er. *arrondissem.*	
	Declievres, 2e. *arrondissem.*	
	Dumouchel, 3e. *arrondissem.*	
Le Hâvre.	Pourru, 1er. *arrondissem.*	
	Dodard Batrois, 2e *arrondiss.*	
Elbeuf...	Barbe,	*Percep.*
Dernetal..	Guéroult,	
Yvetot...	Gally,	
S.-Valery.	Romain,	
Rotbec...	Audigné;	
Lecamp...	Morel,	
Eu.....	Estancelin,	
Gournay..	Bodin-Hulin,	
Neufchât.	Bienfait,	
Dieppe...	Renoulf.	

SÈVRES (DEUX).

M. Germain. *Receveur général*, à Niort.

Bressuire.	Berrurier,	*Recev. partic.*
Parthenay	Denogerée,	
Melle....	LeBaronDarcy,	
Viort....	La Bouterie,	*Percep.*
S.-Maixen	Sainton,	
Thouars..	Legué,	
Parthenay	Servant,	
Melle....	Thiaudière.	

SOMME.

M. Doloret, *Receveur général*, à Amiens.

Abbeville..	Leveau,	*Recev. partic.*
Doullens..	Marcotte-Ste.-Marie,	
Péronne..	Lemercier,	
Montdid..	De Septenville ✻,	
Amiens...	Hullot, 1er. *arrondissem.*	*Percep.*
	LeCh^r. Jungman du Chatelier ✻. 2e. *arrondiss.*	
Abbeville..	Pourfour, 1er. *arrondissem.*	
	De Granville, 2e. *arrondis*	
Doullens..	Gosselin de Benicourt,	
Montdid..	Gaudiquer,	
Roye.....	Jeannet Cambrone,	
Péronne..	Billon,	

TARN.

M. De Carbonnel. *Receveur général*, à Alby.

Castres ..	Calherinat;	*Recev. partic.*
Gaillac..	Lecomte,	
Lavaur...	Sargeon,	
Alby....	Andrieu (Eug.) fils,	*Perc.*

TARN-ET-GARONNE.

M. Declerck, *Receveur général*, à Montauban.

Castel-S..	Prevot-St.-Cyr,	*Recev. partic.*
Moissac..	Baurez,	
Montaub..	Dissez,	*Percepteur.*

VAR.

M. Cagniard ✻, *Receveur général*, a Toulon.

Grasse...	Isnard,	*Recev. partic.*
Draguign.	Mousset,	
Brignoles.	Garcin,	

Toulon. . .	Pellicot, 1er. *arrondissem.*	*Percep.*
	Devaux ✻, 2e. *arrondissem.*	
Hières. . .	Emeric,	
Draguign.	De Jouffrey fils,	
Grasse. . .	Rancé,	

VAUCLUSE.

M. Debray, *Receveur général*, à Avignon.

Apt. . . .	Gaufredy,	*Recev. partic.*
Orange. . .	Saint-Privat,	
Carpentr. .	Germain,	
Avignon. .	Vallayer,	*Percep.*
Orange. . .	Barthelemi,	
Carpentr. .	Rosty,	
Apt.	Avon de Sainte-Colombe,	

VENDÉE.

M. Drouyn, *Receveur général*, à Bourbon-Vendée.

Sabl.-d'O.	Albert de Beaulieu,	*Recev. partic.*
Fontenay.	Laval jeune,	
Bourb.-V.	Caillaud,	*Percep.*
Sabl.-d'O.	Germain,	
Montaigu.	Drouillard,	
Noirmout.	Blanchet,	

VIENNE.

M. Chazaud fils, *Receveur général*, à Poitiers.

Loudun. . .	Montault,	*Recev. partic.*
Châteller. .	Laurence,	
Montmor. .	Butaud,	
Civray. . .	Dousset,	
Poitiers. .	Doré,	*Percep.*
Châteller.	Chapelet,	
Loudun. . .	Cadore,	
Montmor. .	Babert (Julien),	

VIENNE (HAUTE).

M. Audeval ✻, *Recev. général*, à Limoges.

Bellac. . .	Tiran,	*Recev. partic.*
Rochech. .	Dussot de Pondaillon,	
S.-Vrieix.	Delambre,	
Limoges. .	Naviers Durieux	*Percep.*
	Peyroux,	
	Chauchard,	

VOSGES.

M. Doublat ✻, *Receveur général*, à Epinal.

Mirecourt.	Dayma;	*Recev. partic.*
Neufchât. .	Sonis,	
Remirem. .	Puton,	
Saint-Dié	Fachot,	
Epinal. . .	Keringer, *Percepteur.*	

YONNE.

M. Crepy, *Receveur général*, à Auxerre.

Avallon. .	Compagnet, fils	*Recev. partic.*
Sens. . . .	Sybertz fils,	
Joigny. . .	Chauveau-Duhesme.	
Tonnerre. .	Acloque,	
Auxerre. .	Noirot (N.), *Percepteur.*	

SECTION VII.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES MONNOIES.

M. Sivard ✻, }
M. Mongez, } *Administrateurs.*
M. Pampelone ✻, }
M. Bertrand ✻, *Secrétaire général de l'Administration.*

A l'hôtel des Monnoies de Paris.

Fonctionnaires généraux.

M. Anfrye, *Inspecteur des Essais.*
M. Darcet ✻, *vérificateur.*
M. Chevillot, } *Essayeurs.*
M. Bréant, }
M. Tiolier fils, *Graveur général.*

Affinages.

M. Gauthier, *Affineur*, hôtel des Monnoies.

L'Administration générale des Monnoies surveille dans toute l'étendue de la France l'exécution des loix monétaires, la fabrication des monnoies, les fonctionnaires des monnoies et l'entretien des hôtels des monnoies et ateliers monétaires.

Elle vérifie le titre des monnoies, et juge le travail des directeurs de la fabrication.

Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent seront échangées dans les hôtels des monnoies.

Elle fait procéder en conséquence, toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérifications du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'il pourroit éprouver.

Elle est chargée de la surveillance du titre des matières et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France.

Elle est aussi chargée de régler la comptabilité des caissiers des ateliers monétaires.

Essayeurs du Commerce, Messieurs,

Bonneville, aîné, rue Saint-Martin, n. 14.
Ginisty, place Dauphine.
Lecour, rue Saint-Martin, près celle aux Ours.
Normand, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four.
Chabannettes, passage du cloître S.-Germain l'Auxerrois, n. 18.
Ripault, rue Saint-Martin, n. 119.
Tannay, rue du Harlay, n. 14.
Isabelle, rue Saint-Denis, n. 96.

HÔTELS DES MONNOIES.

Les hôtels des Monnoies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent, de cuivre, sont au nombre de treize. Les fonctionnaires dans chacune d'elles

sont : un Commissaire du Roi, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur du monnoyage et un Caissier : leurs attributions sont déterminées.

Monnoie de Paris. A.

M. Huguet, *Commissaire du Roi.*
M. Delespine ✠ ✠, *Directeur.*
M. Lerat, *Contrôleur du monnoyage.*
M. Dorigny, *Caissier.*

Monnoie de Bayonne. L.

M. Meillan, *Commissaire du Roi.*
M. Darripe, *Directeur.*
M. P. Vanoosterom, *Contr. du monn.*
M. Milhet, *Caissier.*

Monnoie de Bordeaux. K.

M. Matton, *Commissaire du Roi.*
M. Hugues Vignes, *Directeur.*
M. Colombeau, *Cont. du monnoyage.*
M. Belloguet, *Caissier.*

Monnoie de la Rochelle. H.

M. Gigaux, *Commissaire au Roi.*
M. Samuel Bernard, *Directeur.*
M. Pichon-Beaupré, *Contr. du monn.*
M. Filleau, *Caissier.*

Monnoie de Lille. W.

M. de Rouvroy, *Commis. du Roi.*
M. Beaussier, fils, *Directeur.*
M. Poutrain, *Contr. du monnoyage.*
M. Decroix, *Caissier.*

Monnoie de Limoges. I.

M. Foulques, *Commiss. du Roi.*
M. Parent, *Directeur.*
M. Potelle, *Contrôl. du monnoyage.*
M. Ramondenc, *Caissier.*

Monnoie de Lyon. D.

M. Benoît-Mathieu, *Comm. du Roi* ✠.
M. Gabet, *Directeur.*
M. Prud'homme, *Contrôl. du monn.*
M. Lemoyne, *Caissier.*

Monnoie de Marseille. M.

M. Guignon, *Commissaire du Roi.*
M. Regis, *Directeur.*
M Montagny, *Cont. du monnoyage.*
M. Bouttier, *Caissier.*

Monnoie de Nantes. T.

M. De la Bachelerie, *Commis. du Roi.*
M. Le Pot, *Directeur.*
M. Poirier, *Contrôl. du monnoyage.*
M. Lecour, *Caissier.*

Monnoie de Perpignan. Q.

M. Delcros-Rodor, *Commis. du Roi.*
M. Jos.-J. Ste.-Croix, *Directeur.*
M. Bertrand, *Contr. du mon.*
M. Terrats, *Caissier.*

Monnoie de Rouen. B.

M. Levieux, *Commissaire du Roi.*
M. Lambert, *Directeur.*
M. Clérot, *Contrôleur du monnoyage*
M. Millot, *Caissier.*

Monnoie de Strasbourg. BB.

M. Liéchtlé, *Commissaire du Roi.*
M. Dubois, *Directeur.*
M. Corbin, *Contrôleur du monnoyage.*
M. Darricourt, *Caissier.*

Monnoie de Toulouse. M.

M. Perignon, *Commissaire du Roi.*
M. Carayon-Talpayrac, *Directeur.*
M. Babouot, *Contr. du monnoyage.*
M. Tirel de la Martinière, *Caissier.*

SECTION VIII.

ADMINISTRATION DES SALINES DE L'EST.

Les Salines royales situées dans les départemens de la Meurthe, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura, ont été affermées en 1806 pour quatre-vingt-dix-neuf ans, à la Compagnie des Salines de l'Est, dont l'Administration est établie rue Louis-le-Grand, n. 25.

M. Alex. Dupré ✻, *Commissaire général.*
M. de Garaudé ✻, *Inspecteur général.*
M. Schmitz, *Secrétaire du Commissariat général.*

Administrateurs.

M. le Baron Seilliere, *Président.*
M. Reynier de Jarjaye ✻, *Vice-Prés.*
M. Haudry de Soucy ✻.
M. Munier.
M. Mesny ✻.
M. Delaunay, *Secrétaire général.*
M. Louvrier, *Caissier.*

Commissaires particuliers dans les départemens.

M. Pernot de Fontenelle, *à Dieuze.*
M. Bailly, *à Salins.*

Directeurs, Messieurs,

A Dieuze. . . . . . Foblant ✻.
A Moyenvic. . . . . . Prosp. Dupré
A Château-Salins. . . Quintard.
A Saulnot. . . . . . Benoît.
A Salins. . . . . . Bossu.
A Arc. . . . . . Fontenelle.
A Montmorot. . . . . Riches.

SECTION IX.

Direction des Contributions directes dans les départemens ; Payeurs extérieurs du Trésor royal.

Pour les Inspecteurs généraux des Contributions directes et du Cadastre, *voyez* page 173.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
1 *Ain.* . . .	Dutaillis.	Capperon.
2 *Aisne.* . .	Débatz.	Dequen.
3 *Allier.* . .	Ruelle.	Paillard.
4 *Alpes (b).*	Bovis.	Hebré.
5 *Alpes (h.).*	Chenou.	Mounier.
6 *Ardeche* .	Delormel.	Lenoir.
7 *Ardennes.*	Dubois.	Perticos.
8 *Ariège.* .	Brazier.	Brochant.
9 *Aube.* . . .	Vaugourdon.	Brayer.
10 *Aude.* . .	Marsilly.	Cazes.
11 *Aveyron* .	France Delorne.	Cassan.
12 *B du Rhô.*	Royer Dupré ✲	Loubry.
13 *Calvados.*	Maupassant	Delaunay.
14 *Cantal.* .	Michel.	Delzons.
15 *Charente*	Delortal.	Milan Dastis.
16 *Char. Inf*	Duverton ✲	Mollet Lagrange
17 *Cher.* . .	Bastide	Butel.
18 *Correze* .	Châtelain.	Faugeyron.
19 *Corse.* . .	Dieuzet.	Jolly.
20 *Côte-d'Or.*	Le Roy.	D'Hornoy.
21 *C. du N* .	Prisse.	Martin.
22 *Creuse* .	Vaugelade	Conchon.
23 *Dordogne.*	Dazard	Danteville aîné
24 *Doubs.* . .	Vasilière.	Richard
25 *Drôme* . .	Gailhard.	Crevel.
26 *Eure.* . .	Boulienger.	Boisrenard ✲
27 *Eure et L*	Demalezieu.	Caquet-Ferrand
28 *Finistère* .	Marabail.	Dubreton.
29 *Gard.* . .	Jaumar.	Bailly
30 *Gar. (H.).*	Beguillet, fils.	Barreau.
31 *Gers.* . .	Pontaillie.	Hurtrelle.
32 *Gironde.*	Destor.	Birot.
33 *Herault.* .	Laiard.	Vidal de Vernaix
34 *Ille et Vil.*	Levaillant	Puis.
35 *Indre.* . .	Lepeintre.	Legout.
36 *Iudre et L.*	Faulmier.	Danie.
37 *Isère.* . .	Gelly.	Reboul.
38 *Jura* . . .	André.	Thouverey.
39 *Landes* . .	Galatoire, fils.	De St.-Pastou
40 *L. et Che.*	Levieil.	Fourneau.
41 *Loire.* . .	Lacoisne.	Evrard.
42 *Loire (h).*	Renard.	Nampon.
43 *Loire-inf.*	Montessuy.	Berthou.
44 *Loiret.* . .	Gerard.	Heudelet.
45 *Lot.* . . .	Dissez.	Faydel.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
46 *Lot et Gar.*	Goigoux.	Le Gommeriel.
47 *Lozere* . .	Gobillard.	Blanty.
48 *Main. et L.*	Pigalle Vareille.	Jarlot.
49 *Manche.* .	Gervaise	Joubert.
50 *Marne* . .	Grépinet ✲	Aubelin.
51 *Marne (h).*	Fenouil.	Sourdat.
52 *Mayenne* .	Bourdon-Dussaussey.	Tizon de la Hautiere.
53 *Meurthe.* .	Oyon.	Auxcousteaux ✲
54 *Meuse.* . .	Prieur la Comble	Moreau.
55 *Morbihan.*	Bonamy.	Bourdonnay.
56 *Moselle.* .	Mennessier ✲	Bertaux.
57 *Nièvre* . .	Wable.	Finot.
58 *Nord.* . .	Pigalle.	D'Haubersart.
59 *Oise.* . . .	Delorme.	Garnier.
60 *Orne* . . .	Bois	Barbazan.
61 *P.-de-Cal.*	Pernot.	Ogez-Tochon.
62 *Puy de D.*	Lefour.	Besse Lanaudes.
63 *Pyren.(b).*	Lestapis.	Laroste.
64 *Pyrén.(h).*	Darlu.	Thomas.
65 *Pyrén. or.*	Scheppers.	Duhamel.
66 *Rhin (B).*	Lerat.	Raige
67 *Rhin (H).*	Seguret.	Brunet Privezac
68 *Rhône.* . .	Dulaurens.	Péconnet.
69 *Saône(h).*	Morizet.	Rouher-Lamothe.
70 *Saô. et L.*	Vitalis.	Touzard.
71 *Sarthe.* .	Hennet.	Rouveau.
72 *Seine* . . .	Voy. *Paris.*	Voy. *Paris.*
73 *S. et Mar.*	Biondel	Viut.
74 *S. et Ois.*	Leroi, aîné.	Marchand.
75 *Sein.-inf.*	Grios.	Demerval.
76 *Sevres (d).*	Tuffet.	Lallemand ✲.
77 *Somme.* . .	Chamont.	Chamont, fils.
78 *Tarn.* . . .	Meynadier.	Horeau.
79 *Tarn-et-G.*	Henry	Charles.
80 *Var.* . . .	Laborde.	La Couture.
81 *Vaucl.* . .	Dassier.	Marel ✲.
82 *Vendée.* .	Milon de Pommeroy.	De la Martinière
83 *Vienne.* . .	Seraine.	Chauveau.
84 *Vien. (h).*	Charpentier.	Diriberry.
85 *Vosges.* . .	Bergon.	Robillot
86 *Yonne.* . .	Sauvé.	Armandot.

PAYEURS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR ROYAL,

Chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les Départemens et les Ports.

Ces Payeurs sont nommés par le Sous-Secrétaire d'État au département des Finances. Il règle le nombre et la résidence de leurs Préposés, dont la nomination est soumise à son approbation.

DÉPARTEM. et Ports.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		PREMIÈRE CLASSE.		
Seine. . . .	Paris.	Ch. Scitivaux. .	»	»
B.-du-Rhôn.	Marseille. . . .	Le Fèvre ✲. .	»	»
Gironde. . .	Bordeaux. . . .	Molier ✲. . .	»	»
Moselle. . .	Metz.	Weyer ✲. . . .	Longwy.	Claude.
Nord.	Lille.	Debully ✲. . .	Douay.	Caverois.
			Dunkerque.	Marcelin.
			Cambray.	Delcroix.
			Valenciennes	Parent.
			Avesnes.	Colinet.
Rhin (*Bas*).	Strasbourg. . .	Paul ✲. . . .	»	»
Rhône. . . .	Lyon.	Bernard ✲. . .	»	»
Seine-Infér.	Rouen.	Firino ✲. . . .	Le Hâvre(p.)	Loisilière.
			Dieppe.	Le Canu.
Port de. . .	Brest.	Percheron. . .	»	»
Port de. . .	Rochefort. . .	Hasselaver. . .	»	»
Port de. . .	Toulon. . . .	Boscheron. . . .	Marseille.	Malcors.
		DEUXIÈME CLASSE.		
Ardennes. .	Mézières. . . .	Brichard.	Givet.	Collardeau.
Calvados. .	Caen.	Abel-Langlois. .	»	»
Char.-Infér.	La Rochelle. .	Person.	Isle de Ré.	Lavialle.
			Isle d'Oleron	Maurisset.
Cher.	Bourges. . . .	Danviliers. . . .	»	»
Corse. . . .	Ajaccio. . . .	Pozzo di Borgo.	Bonifacio.	Gazano.
			Corté.	Gaffory.
Côte-d'Or. .	Dijon.	Dubard ✲. . .	»	»
Dordogne. .	Périgueux. . .	Gerard.	»	»
Doubs. . . .	Besançon. . . .	Dauchy.	»	»
Garonn (*H.*)	Toulouse. . . .	Gojard.	»	»
Hérault. . .	Montpellier. . .	Bricogne ✲. . .	»	»
Ille-et-Vil.	Rennes.	Pocydavant. . .	Saint-Malo.	Bidy.

DÉPARTEM. et Ports.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Indre-et-Lo.	Tours.	Romand. . . .	«	»
Isère.	Grenoble. . . .	Renard ✻. . . .	»	»
Loire-Inférieure.	Nantes.	Coquebert. . . .	»	»
Meurthe. . .	Nancy.	Génin.	Toul. Phalsbourg. Lunéville.	Chenin. Boyer. Fabvre Parre.
Pas-de-Cal.	Arras.	Al. Roguin. . .	Saint-Omer. Calais. Montreuil.	Carpentier. Jacques. Robinet.

TROISIÈME CLASSE.

Aisne. . . .	Laon.	Cassan	La Fère.	Walois.
Aube.	Troyes.	Desmares. . . .	»	»
Charente. . .	Angoulême. . .	Liédot.	»	»
Finistère. . .	Quimper. . . .	Dejoly.	Brest. Morlaix.	Villeneuve. Leblanc.
Gard.	Nismes.	Poussielgue. .	»	»
Loiret. . . .	Orléans.	Dubouché. . .	»	»
Lot-et Garo.	Agen.	Thomas.	»	»
Maine-et-L.	Angers.	Mallet.	»	»
Manche. . .	Saint-Lô. . . .	Le Guay. . . .	Cherbourg. Granville.	Collart. Hugon.
Marne. . . .	Châlons.	Godaud. . . .	»	»
Meuse. . . .	Bar-sur-Ornain.	Garnier.	»	»
Morbihan. .	Vannes.	Jacquet.	Lorient. Belleisle-en-Mer	Delarue. Lamy.
Nièvre. . . .	Nevers.	Duliège.	»	»
Oise.	Beauvais. . . .	Cornetet. . . .	»	»
Orne.	Alençon. . . .	De St.-Didier. .	»	»
Puy-de-Dô.	Clermont. . . .	Bouveret. . . .	»	»
Pyrén. (*B.*)	Pau.	Manibat.	Bayonne.	Ouvré.
Rhin (*Haut*)	Colmar.	Catoire.	»	»
Seine-et-M.	Melun	Boulé b n'. . .	»	»
Seine-et-O.	Versailles. . .	Dutramblay. . .	»	»
Somme. . . .	Amiens.	Pilvois.	Abbeville.	Pannier.
Var.	Toulon.	A. Duclaux (O. ✻).	Draguignan. Antibes.	» Edmond.
Port de. . .	Cherbourg. . . .	Collard.	»	»
Port de. . .	Lorient.	Coquebert. . . .	»	»

QUATRIÈME CLASSE.

Ain.	Bourg.	Armand.	»	»
Allier. . . .	Moulins.	Gombault Séréville.	»	»
Alpes (*B.*) .	Digne.	Brétonneau. . .	»	»

DEPARTEM. et Ports.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Alpes (H.)	Gap.	Beraudon. . . .	»	»
Ardeche. . .	Privas.	Jouve.	»	»
Ariége. . . .	Foix.	Dresch. . . .	»	»
Aude.	Carcassonne. . .	Perreau. . . .	»	»
Aveyron. . .	Rhodez	De Bonald ✠. .	»	»
Cantal. . . .	Aurillac.	Boutarel. . . .	»	»
Correze. . .	Tulle.	Sage.	»	»
Côtes-du-N.	Saint-Brieux. .	Remy.	»	»
Creuse. . . .	Guéret. . . .	Thonnelier. . .	»	»
Drôme. . . .	Valence.	Blachette. . . .	»	»
Eure.	Evreux.	Duverger. . . .	»	»
Eure-et-L.	Chartres. . . .	Blin.	»	»
Gers.	Auch.	Gimbrère. . . .	»	»
Indre.	Châteauroux. . .	Robin.	»	»
Jura.	Lons-le-Saulu. .	Courbet.	»	»
Landes. . . .	Mont-de-Mars.	Cadilhon. . . .	»	»
Loir-et-Cher	Blois.	Villers.	»	»
Loire.	Montbrison. . .	Chailan.	»	»
Loire (H.)	Le Puy.	Persil de Berrens	»	»
Lot.	Cahors.	Paulmier. . . .	»	»
Lozère. . . .	Mende.	Bouyon.	»	»
Marne (H.)	Chaumont. . . .	Favier.	»	»
Mayenne. . .	Laval.	Guesdon.	»	»
Pyrén. (H.)	Tarbes.	Boilleau. . . .	»	»
Pyrénées-O.	Perpignan. . . .	Falcon.	»	»
Saône (H.)	Vesoul.	Raillard-Grandvelle	»	»
Saône-et-L.	Mâcon.	Turbet.	»	»
Sarthe. . . .	Le Mans. . . .	Pontier.	»	»
Sevr.(Deux).	Niort.	Viany.	»	»
Tarn.	Alby.	Ch. Eugènes. .	»	»
Tarn-et-G.	Montauban. . .	Balazuc.	»	»
Vaucluse. . .	Avignon. . . .	Lambert.	»	»
Vendée. . . .	Bourb.-Vendée.	Duchiron. . . .	»	»
Vienne. . . .	Poitiers. . . .	Dauvilliers. . .	»	»
Vienne (H.)	Limoges. . . .	Colomb.	»	»
Vosges. . . .	Epinal.	Malarmé. . . .	»	»
Yonne. . . .	Auxerre.	Lebart.	»	»
Port de. . .	Dunkerque. . .	Marcelin. . . .	»	»
Port du. . .	Hâvre.	Loisilière. . . .	Rouen.	Delaunay.
Port de. . .	Saint-Servan. .	Bosquet.	»	»
Port de. . .	Bayonne. . . .	Oivré.	»	»

SECTION X.

CAISSE D'AMORTISSEMENT;

CAISSE DE DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS,

Rue et Maison de l'Oratoire.

Ces deux Etablissemens, créés par la loi sur les finances, du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi. Ils ne sont point tenus des dettes de cette dernière Caisse, qui doivent être remboursées par le Trésor royal, en capitaux et intérêts.

La Caisse d'Amortissement et celle de Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère; mais elles sont surveillées par une commission nommée par le Roi, et composée d'un Pair de France qui en est le Président, de deux membres de la Chambre des Députés, de l'un des Présidens de la Cour des Comptes, du Gouverneur de la Banque de France, et du Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Les nominations des membres de cette commission sont faites pour trois ans, les membres sortant sont rééligibles.

Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un Directeur général, auquel est adjoint un sous-Directeur.

Le Caissier chargé des recettes et dépenses des deux Etablissemens est responsable du maniement des deniers. Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Roi.

Les opérations des deux Caisses sont absolument distinctes : il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés : leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces Caisses, la bonne tenue des écritures, et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

A mesure que les sommes affectées à la dotation de la Caisse d'Amortissement sont versées dans cette Caisse, l'emploi en est fait en achats de rentes sur le grand-livre de la Dette publique. Il est également et immédiatement fait emploi en achats de rentes des sommes qui rentrent à la Caisse pour le paiement des semestres.

Les rentes ainsi acquises par la Caisse d'Amortissement sont immobilisées : elles sont inscrites en son nom au grand-livre de la Dette publique, afin que, dans aucun cas, ni sous aucun prétexte, elles ne puissent être vendues ni mises en circulation; il est fait mention sur les inscriptions, qu'elles ne peuvent être transférées, et il est en outre apposé sur les extraits desdites inscriptions, délivrés au nom de la Caisse, un timbre portant ces mots : *Non transférables.*

La Caisse de Dépôts et Consignations est établie spécialement par la loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule toutes consignations et dépôts, faire les services relatifs à la Légion d'honneur, à la Compagnie des Canaux, aux fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse.

Les consignations judiciaires désignées dans l'article 2 de l'Ordonnance du

Roi, du 3 juillet 1816. toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite Ordonnance (notamment ce qui peut être encore dû par les anciens Commissaires aux saisies réelles), doivent être versées dans la Caisse de Dépôts et Consignations, dans les délais prescrits pour les différentes espèces de consignations.

Il est défendu aux Cours, Tribunaux et Administrations quelconques, d'autoriser ou d'ordonner des consignations en autres Caisses et Dépots publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires.

Le Directeur général peut decerner ou faire décerner par les Préposés de la Caisse, des contraintes contre toute personne qui, tenue d'après les dispositions des lois et réglemens, de verser des sommes dans ladite Caisse ou dans celle des Préposés, est en retard de remplir ces obligations.

Tout Officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les Préfets ou par les Procureurs du Roi, à celui des Ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines qui pourront être encourues d'après les lois existantes

La Caisse des Consignations a des Préposés pour son service, dans toutes les villes du Royaume où siége un Tribunal de première instance. Elle est responsable des sommes par eux reçues, lorsque les parties ont fait enregistrer leurs reconnaissances dans les cinq jours de celui du versement. Tous les frais et risques relatifs à la garde, conservation et mouvement des fonds consignés sont à la charge de la Caisse : ses Préposés, leurs Commis et Employés ne peuvent se faire payer par les déposans, ou par ceux qui retirent les sommes consignées, aucun droit de garde, prompte expédition, ou autre rétribution, à quelque titre que ce soit, à peine de destitution, et d'être poursuivis comme concussionnaires.

Elle paie l'intérêt de toute somme consignée, à raison de trois pour cent, à compter du soixante-unième jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement. Les sommes qui restent moins de soixante jours en état de consignation, ne produisent aucun intérêt. Lorsque les sommes consignées sont retirées partiellement, l'intérêt des portions restantes continue de courir sans interruption. La remise des sommes consignées est faite dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient leurs droits, dix jours après la réquisition du paiement au Préposé de la Caisse.

Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers, qui sont faits à Paris en monnoie ayant cours, ou en billets de la Banque de France. Elle, ni ses Préposés, ne peuvent exiger aucun droit de garde ni rétribution quelconque, tant lors du dépot que lors de sa restitution. Elle paie trois pour cent d'intérêt des sommes déposées, pourvu qu'elles soient restées à la Caisse trente jours. Si elles sont retirées avant ce tems, il n'en est pas dû d'intérêt. Le dépôt est rendu a celui qui l'a fait, à son fondé de pouvoir ou ses ayant-cause, à l'époque convenue par l'acte de dépôt, et s'il n'en a pas été convenu, à simple présentation.

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1818, la Caisse de Dépôts et Consignations reçoit les fonds qui sont versés par les départemens et les communes, dans sa Caisse à Paris, ou dans celles de ses Préposés dans les départemens, soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires auxquelles ils sont autorisés, ou de leurs revenus ordinaires, soit qu'ils aient pour cause des excédans de recette, coupes de bois, et tous autres objets.

Les

Les remboursemens des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait, d'après les mandats des Préfets, des Maires ou Administrateurs compétens.

La même faculté est accordée à tous les Etablissemens publics, et aux mêmes conditions.

En vertu d'une autre Ordonnance du Roi, du même jour 3 juillet 1816, toutes les sommes provenant de retenues faites ou à faire, d'après les règlemens, dans les Ministères, Administrations et Etablissemens, sur les appointemens, salaires et autres rétributions, doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les Receveurs ou Préposés desdites Administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du Caissier ou d'un Préposé de la Caisse.

Chaque Administration a un compte courant ouvert dans les écritures de cette Caisse. Toutes les fois qu'elle en est requise, elle convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque Etablissement, en achats d'inscriptions au grand-livre de la Dette publique, dont les arrérages perçus pour son compte accroissent d'autant les fonds destinés aux pensions de retraites.

Le Directeur général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des Receveurs généraux pour effectuer dans les départemens les recettes et dépenses qui concernent la Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations. Ils sont comptables envers elles des fonds qui leur sont confiés, et responsables des erreurs, ainsi que de la régularité des pièces justificatives des emplois de dépenses.

Tous les trois mois, la Commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses, et elle le rend public.

A la session annuelle des Chambres des Pairs et des Députés, le Pair de France, comme Commissaire du Roi, au nom de la Commission et en présence du Directeur général, fait un rapport aux deux Chambres sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux Etablissemens. Le rapport et les tableaux dont il peut être accompagné, sont rendus publics.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. le Cte. de Villemanzy ✠ (G. ✠), Pair de France, *Président.*

M. . . } *Membres de la Chambre des Députés.*
M. . .

M. le Baron Brière de Surgy ✠, *Président de la Cour des Comptes.*

M. le Chevalier Laffitte ✠, *Gouverneur provisoire de la Banque de France.*

M. le Chevalier Barthelemy ✠, *Président électif de la Chambre de Commerce de Paris.*

DIRECTION GÉNÉRALE.

M. Jules Pasquier ✠, Maître des Requêtes, *Directeur général*, à l'Oratoire.

M. le Baron Dutramblay ✠, *Directeur général honoraire.*

M. le Baron Dufougerais (O. ✠), *Directeur adjoint*, à l'Oratoire.

M. Gravier, *Caissier*, à l'Oratoire.

M. Nugues, *Adjoint.*

M. de Monseignat, *Chef de la Division de Comptabilité, faisant fonctions de Secrétaire général.*
M. Hébert, *Adjoint.*
M. Laroque, *Chef du Contentieux des Consignations.*
M. Portau aîné ✻, *Agent de Change*, rue Pelletier, n. 7.
M. Dupont, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Verdelet, n. 4.
M. Godard, *Avocat, Conseil de l'Administration*, place Dauphine, n. 24.
M. Berryer, père, *Avocat plaidant.*
M. Durand, *Défenseur agréé près le Tribunal de Commerce*, rue Neuve-Saint-Méderic, n. 7.
M. Chodron ✻, *Notaire*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
M. Grange, *Avoué à la Cour royale*, rue des Grands-Augustins, n. 11.
M. Gourbine, *Avoué au Tribunal de première Instance*, rue Coq-Héron, n. 8.
M. Maillard, *huissier*, rue de Valois, n. 6.

SECTION XI.

BANQUE DE FRANCE,

Rue de la Vrillière.

La Banque de France a le privilège d'émettre seule des billets payables au porteur et à vue. Elle a ce privilege pour quarante ans, à partir du 23 septembre 1803.

Les opérations de la Banque consistent, 1°. à escompter à toutes personnes, des lettres-de-change et autres effets de commerce, à ordre, à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois, timbrés et garantis par trois signatures, au moins, de commerçans et autres personnes notoirement solvables;

Elle admet néanmoins à l'escompte, des effets garantis par deux signatures seulement, mais notoirement solvables, après s'être assurée qu'ils sont créés pour fait de marchandises, si on ajoute, à la garantie des deux signatures, un transfert d'actions de Banque ou de cinq pour cent consolidé;

2°. A faire des avances sur les effets publics qui lui sont remis en recouvrement, lorsque leurs échéances sont déterminées;

3°. A faire des avances sur les dépôts de lingots ou monnoies étrangères d'or et d'argent qui lui sont faits;

4°. A tenir une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, effets publics, nationaux et étrangers, actions, contrats, obligations de toute espèce, lettres-de-change, billets, et tous engagemens, à ordre ou au porteur, les lingots d'or et d'argent, les monnoies d'or et d'argent, nationales et étrangères, et les diamans, moyennant un droit de garde sur la valeur estimative du dépôt, qui ne peut excéder un huitième d'un pour cent pour chaque période de six mois et au-dessous;

5°. A se charger, pour le compte des particuliers et des établissemens publics, du recouvrement des effets qui lui sont remis;

6°. A recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées par des particuliers et des établissemens publics, et à payer les dispositions faites sur elle et les engagemens pris à son domicile, jusqu'à la concurrence des sommes encaissées.

Les jours d'escompte sont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Le taux de l'escompte est déterminé par le Conseil général.

Pour être admis à l'escompte et avoir un compte courant à la Banque, il faut en faire la demande par écrit à M. le Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat de trois personnes bien connues.

La Banque ne peut pas admettre d'opposition sur les sommes qu'elle a en compte courant.

On peut céder l'usufruit des actions de la Banque.

Nonobstant la cession de l'usufruit, on peut disposer de la nue-propriété.

Les actions de la Banque peuvent être immobilisées par la simple déclaration du propriétaire; dès-lors elles sont à l'instar des immeubles de toute nature; elles sont sujètes aux mêmes lois, elles ont les mêmes prérogatives.

Les actions immobilisées peuvent être affectées à la dotation d'un majorat.

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. Laffitte ✻, *Gouverneur provis.*, rue du Mont-Blanc, n. 11.
M. le Baron Thibon, *premier Sous-Gouverneur*, } à la Banque, rue de la Vrillière.
M. le Baron Rodier, *second Sous-Gouverneur*, } rue de la Vrillière.

ADMINISTRATION.

Conseil général. *Régens*, Messieurs,

Le Baron Mallet aîné ✻, *Banquier*, rue du Mont-Blanc, n°. 13.
Le Baron Davillier (J. Ch.), *Négociant*, rue Basse-du-Rempart, n°. 16.
Le Baron Delessert, fils (Benjamin) (O. ✻), *Négociant*, rue Coq-Héron, n°. 3.
Le Baron Hottinguer, *Négociant*, rue du Sentier, n°. 20.
Flory ✻, *Négociant*, rue de la Victoire, n°. 54.
Le Chevalier Roux ✻, rue Sainte-Anne, n°. 16.
Guitton j^e., *Négociant*, rue Michel-le-Comte, n°. 21.
Ollivier ✻, *Négociant*, rue du Faubourg Poissonnière, n°. 6.
Ducos, *Receveur-général du Bas-Rhin*, rue Le Peletier, n. 14.
Buffault ✻, *Receveur général de la Meuse*, rue de Provence, n°. 54,
Saulty, *Receveur général de Seine-et-Oise*, rue des Moulins, n. 18.
Lefebvre, *Négociant*, rue de la Paix, n. 1.
Périer (Scipion), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
Cottier, *Banquier*, rue Cadet, n. 9.

Censeurs, Messieurs,

Le Baron Robillard, *Négociant*, rue du Mont-Blanc, n°. 22.
Le Chevalier Martin-d'André ✻, *Négociant*, rue Chantereine, n. 48.
Odier, *Négociant manufacturier*, boulevart Poissonnière, n. 15.

Conseil d'Escompte, Messieurs,

Bellangé, *Négociant*, rue Neuve-Saint-Denis, n°. 14.
Chevals, *Négociant*, rue de Grammont, n°. 19.
Monier (Louis), père, *Négociant*, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 35.
Outrequin, *Négociant*, rue du Gros-Chenet, n. 19.
Ternaux Rousseau, *Commerce des Draps*, place des Victoires, n. 3.
Got (G.), *Négociant*, rue Sainte-Appoline, n. 16.
Lesourd, *Commissionnaire*, rue Richer, n. 12.
Hacquart, *Imprimeur*, rue Git-le-Cœur, n. 8.
Besson, aîné, *Commerce des Vins*, quai d'Orléans, n. 12.
Moreau, *Commerce des Bois*, rue St.-Claude, au Marais, n. 2.
Ardoin, *Banquier*, rue Bergère, n. 7.

. . . . . .

Chefs principaux, Messieurs,

Le Baron Garat ✻, *Directeur.* . . . .
Decrousaz-Cretet, *Caissier principal.* . .
Maillard, *Contrôleur.* . . . . . .
Audibert père, *Secrétaire du Conseil général.*
} à la Banque, rue des Bons-Enfans, n. 4.

Chefs particuliers, Messieurs,

Soret ✻, *Chef du Bureau de l'Escompte.*
Poyanne, *Chef du Bureau des Actions.*
Gastellier, *Chef du Bureau des Effets au comptant.*
Brisebarre, jeune ✻, *chef du Bureau des Livres.*
Villie, fils, *Chef du Bureau de l'Imprimerie et des Billets.*

Caissiers particuliers, Messieurs,

. . . . , *Caissier des Recettes.*
Maisonnier, *Caissier de la première Caisse de paiement.*
Delafrenaye, *Caissier de la deuxième Caisse de paiement.*
Messié ✻, *Caissier pour l'échange des billets contre espèces.*
Henry, *Caissier pour le service des rentes.*

Contentieux.

M. Armey, *Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation*, rue de la Place-Vendôme, n°. 3.
M. Bonnet ✻, *Avocat*, rue du Sentier, n°. 14.
M. Pérignon ✻, *Avocat*, rue Neuve-S.-Augustin, n°. 8,
} *Conseil.*
M. Marchoux, *Notaire*, rue Vivienne, n°. 6,
M. Juge, *Avoué au Tribunal de première Instance*, rue du Port Mahon, n. 10.
Corneau jeune, *Défenseur agréé près le Tribunal de Commerce*, rue Vivienne, n°. 19.
M. Millard, *Huissier*, rue Saint-Martin, n°. 71.
M. Delannoy, *Architecte*, rue Neuve Saint-Eustache, n. 39.
M. Lacroix ✻, *Docteur en Chirurgie*, rue Royale, n°. 3.

SECTION XII.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces Chambres sont chargées de présenter au Roi leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

AMIENS.

Galhaud.
Massey ✲.
Dargent.
Morgan ✲.
Daveluy - Bellancourt.
Canet.
Lefebvre-Dubourg.
Deluchoux.
Debray-Augustin.

AVIGNON.

Picart.
Courrat.
Longchamps.
Capeau.
Poncet, aîné.
Joseph Bertrand.
Deleutre, fils.
Aymé, jeune.
Montagnac.

BAYONNE.

Bertrand.
Marsan, J. F.
Pierre Lanne.
Dalemon
Salvac-La-Hirigoyen
Bourdeux, jeune
Daguerre-Dospital
Pierre Labrouche
François Daguerre.

BORDEAUX.

Pierre Balguerie
Dussumer Latour.
Bajour, fils.
Chicou-Bourbon.
Didier Bechade.
Nayrac.
Pelletreau.
Bousquet.
Daniel Guestier.
Balguerie Junior.
Alex. Loriagne.
Fabre.
Emery.
Maigné.
Loriagne.

CARCASSONNE.

Laperrine, fils.
Barralier.
Lamarque.
Gou sière, aîné.
Dupré.
Patuianelle.
Airolles.
Fonsès.
Laperrine-Weter.

DIEPPE.

Legriel.
G. Hebert.
Quenouille, aîné.
Bruzen, aîné.
Mutel-Bruzen.
Cavelier.
Bourdon
Batel, aîné.
Lecanu-Salmon.

DUNKERQUE.

Ph. Lancel.
Delbaere.
Boubert.
Deschodt.
Hubert.
L. Debarque.
Gaspard Stival.
Coffin.
Dupuis.

GRANVILLE.

Boisnard - Grandmaison.
Lecarpentier.
Gallien, aîné.
Varin.
Compion.
Doynel.
La Houssaye.
Girardville.
Clém. Dubingard.

LE HAVRE.

Sery.
Grégoire Homberg.
Dufou.
Victor Bellanger.
J. Louis Oursel.
Louis Papillon.
Acher, jeune.
Dorey.
Reilly.

LILLE.

Beaussier-Mathon.
Gentil-Munon.
Alavoine.
Dehau Cordon.
Crouzé-Mathon.
Flamen.
Revoire.
Baussier.
Faucille.
Gaston-Lefebvre.
Desmazière-Beaussier.
Barrois-Virnot.
Augustin Bernard.
Muthon-Dehau.
Fevez, fils.

LORIENT.

Monistrol, aîné.
Bourdon.
Dugray.
Salabert.
Bijotat.
Bouilly.
Rotinat.
Gravé de la Rive.
Valliée
Borne-Bonet.

LYON.

Mottet de Gerando.
Charasson.
Boissieux.
Vynard.
Bouchon.
Chandar.
Peillon.
Reyere.
Bodin, aîné.
Courajod.
Vachon (Hubert).
Falsan.
Dugas.
Begny.
Pavy.
Lecuyer.

MARSEILLE.

Rivet.
Rabaton.

Autran-Bellier.
Augustin Séjourné.
Salavy, fils.
Straforello.
Millot.
Peschier.
Amant-Fabron.
Rajmond.
Hypolite Esticu.
Tardieu.
Bichaud, père.
Allard, aîné.
P. H. Roux.

METZ.

De Wendel.
Chedeaux.
Cheron.
Bodart.
Collin-Comble.
Gougeon.
Aertz.
Bougleux.

MONTPELLIER.

Martin Portalès.
Jac. Durand Tajon.
Franç. Farel, aîné.
Blouquier.
Bazille, neveu.
Bouché, aîné.
Berard.
Barthélemy.
J. Raspay.

NANTES.

Bertrand.
Levèque.
Kervegan.
Delabrosse.
Delaville.
Ducoudray-Bourgante.
Soubzmain.
Dubois Marzy.
Gouin.
Collet.
Rossel.
Mery.
Rozier.
Bonami.
Peyrusset
Bureau.

NISMES.

Gaillard, aîné.
Louis Maigre.
B. Meynier.
Jacques Rolland.
Galian, aîné.
Mathieu.
Vincens, fils.
Bousquet (David).
Jacques-Pellet.
Roux Carbonnel.

ORLÉANS.

Crignon Desormeaux ✲.
Lochon Houdouart.
Crignon d'Auzouer.
Hubert Crignon.
Delahaye.
Vandebergue.
Bagnaut de Vieville
Boulan, aîné.
Benoît Mérac.
Aignan-Marcueys.

REIMS.

Ponsardin.
Benoît Guélon.
Assy-Vilain.
Lochet-Godinot.
Jobert.
Felix Boisseau.
Delamothe-Barachin
Seillière.
Gard.

LA ROCHELLE.

Rasteau.
Callot.
Filleau.
L. Vivier.
Guillemot.
A. Maubaillareq.
Wais.
Bernard.

ROUEN.

Pinel ✲.
Lefebvre.
Du Vergier de Hauranne.
Le Caron.
Caze.
Fremery.
Roudeaux.
Hundeville.
Cabanon.
Fouquier.
Moisant.
Dupont ✲.
Ribard.
De la Marre.
Manoury.

SAINT-MALO.

Le Maire de Ville.
Blaise, fils aîné.
Surcouf.
Godfroy.
Fromentin.
Tottier.
Fontan, jeune.
Thomazeau.
Villehuchet.

STRASBOURG.

Schertz.
Weyher.
Kolh.
Meunet.
Jandt.
Turckheim fils aîné,
Saglio (M.)
Humann.
Levrault, aîné.
Renouard-Bussière.

TOULOUSE.

Chaptive.
Dupau.
Boscus.
Coudere.
Froment.
Baudent.
Garrigou, neveu.
Raymond, fils aîné.
Resseguier.
Mercier.
Marayon.
Mohais.
Casseing.
Authier.
Duchon.

TOURS.

Gouin, aîné.
Baudichon, aîné.
Noël Champoiseau.
Rangeard-Germonière.
Bellanger Cartaut.
Pannetier Blot.
Cartier Champoiseau.
Lange.
Etienne Giraudeau, fils.

TROYES.

Ferrand, aîné.
Simonnot, aîné.
Beaudot.
Fontaine-Gris.
J.-A. Dubois.
Pélée de St.-Maurice.
Imbault.
Dupont.
Teysser.

SECTION XIII.

Agens de Change et Courtiers dans les départemens.

Les Agens de change et Courtiers, là où il en est établi, sont nommés par le Roi.

Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, marchandises, assurances, frêts ou notis.

Il est défendu, sous peine d'une amende qui sera au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers.

Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'Agen[t] de change ou Courtier, ses héritiers ou ayant cause.

En vertu de la loi du 28 avril 1816, et des ordonnances du Roi, des 29 mai et 3 juillet suivant, les Agens de change et Courtiers, leurs veuves, enfans et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués

Conseil général de Commerce établi près le Ministre de l'Intérieur.
Voyez à la suite du Ministère de l'Intérieur.

LISTE *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

AGDE.

. . . .

AGEN.

. . . .

. . . .

ALBY.

Courtiers de commerce.
Messieurs,

Amand fils.

. . . .

AMIENS.

Courtiers de marchandises, MM.

Bordecq, *Syndic.*
Lefebvre, fils.
Petist.
Noyelle.
Parville.
Delcroix.

ANGOULÊME.

. . . .

. . . .

ARLES.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .

. . . .

AUCH.

Courtiers pour les marchandises, MM.

Ricaut.
Pellefigue, jeune.

AVIGNON.

Courtiers pour toutes les marchandises, MM.

Farge, fils.
Lesourd.
Allard.
Soullier, jeune.
Valen.
Achard.
Vigne.

Courtiers pour la soie,
Messieurs,

Corne.
Chauffard.
Dessaud.
Barbe.
Olivier.

BARSAC.

Courtiers pour les marchandises, MM.

Fort Loulom.
Moulinier.

Petit.
Payen aîné.
Clement.
Gravel.
Rochetin.
Arnot.
Chauffard.
Sauveur.
Dessaud.
Andrès,
Bonnet.

BAYEUX.

. . . .
. . . .
. . . .

BAYONNE.

Agens de change, MM.
Belou.
Correge.
Lafargue.
Dhiriart.
Fonseque.
Levy, aîné.
Salzo, David.

Courtiers de marchandises, assurances, et conducteurs de navires françois, MM.
Manches.
Lacoste, fils.
Duverdier.
Broquedis, Pierre.
Bergeret.
Delouart.
Baigneres.

Courtiers de marchandises, assurances, conducteurs de navires françois et Courtiers interpretes, MM.
Ross, *pour les langues allem. et holland.*
Behic, } *pour la*
Roquebert, } *lang. esp.*

BERGERAC.

Vigneul.
Tatour de Jehan.
Berre.
Lambert, *courtier de marchandises.*

BEZIERS.

Courtiers de marchandises, MM.
Cazelles.
Rocagel.
Gaches.
Delmas.
Mattet.
Jouve.

BLAYE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires, MM.
Lafosse.
Lalande.
Rabolte.
Maître, fils aîné.
Drouillard.
Binau.

BLOIS.

M. Delestre, *Commiss. de police pres la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises, MM.
Habert.

. . . .

BORDEAUX.

M. Benoît, *Commiss. de police pres la Bourse.*

Agens de change, MM.
Caussourd, aîné.
Caussourd, fils.
Dupuy.
Fonseque, jeune.
Larroussie.
Lopes-Dias.
Lopes-Dias, fils aîné.
Mathieu.
Peixotto, jeune.
Pereire.
Chassagne.
Barrière, Justin.
Labenne.
Astruc, cadet.

Courtiers pour les marchandises, MM.
Prunié, Pierre-Paulin.
Constant.
Libéral.
Miailhe.
Hostain.
Prunié, Jean-Baptiste.
Doris.
Cazades, Guillaume.
Chabinan.
Dumas.
Constant.
Chrétien.
Saint-Pé.
Petit.
Dupeyron, fils.
Castanié, Jean.
Sandré.
Marie.
Du oing.
Miailhe, fils.
Courraigne.
Lablancherie.
Boitren.
Bireau.
Mermau, fils.
Faux.
Lawton.
Labory.
Demanot.
Caussourd.
Labat.
Gassiot.
Oxeda.
Lalanne.
Honx.
Herbault.
Fautous.
Marc-Daniel, Alexis.
Marc-Daniel, Alexandre.
Joyeux.
Sauvage.
Champès, fils.

Courtiers conducteurs de navires, MM.
Delmestre, aîné,
Delbos.
Jude.
Serisier, } *Interpretes*
Lafitte, } *de la lan-*
Constantin, } *gue angl.*
Cazey, }

Menard, *pour les langues espagnole, portugaise et anglaise.*
Morancy — Connejoles, *pour les langues espagnole et portug.*
Azema, *pour les lang. anglaise et espagnole.*
Faure, *pour la langue espagnole.*
Gillet.
Ferrière, Jean.
Dumas.
Maupetit.
Ferrière, Franç.-P.
Polh.
Imbert.
Binant.
Ferrière, Stanislas.
Baffey.

Courtiers d'assurance.

Geneste.
Perrin.
Buhan.
Connejolles.
Guibert.
Deyme.
Boireau.

BOULOGNE.

M. Lelievre, *Commiss. de police, faisant les fonctions de commissaire près la Bourse.*

Agens de change, MM.

Preuel.
Morand.
Betencourt.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Trudin.
Dewismes, J. B.
Ivart.
Poignant.
Bosson, *pour les langues allemande et holland.*
Dewismes, Coquet, *pour la langue angl.*

BREST.

M. Montenot, *Commiss. de pol. près la Bourse.*

Courtiers conducteurs de navires, MM.

Chollet.
Perron.

Courtiers conducteurs de navires étrangers, et Courtiers interpretes, MM.

Arnold et Lecoëntre, *pour les langues allemande, angloise et hollandoise.*

Courtier de transp. par terre.

M. Macon.

CAEN.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.

P. D. Bazin.
Bacon.
Jullien Heron.
Lelarge.

CALAIS

Agens de change, Courtiers de marchandises, MM.

Sagot.

. . . .

Courtiers interprètes et conducteurs des maîtres de navires, MM.

De Rheims, *pour les langues angl. et holl.*
Laurent, *pour les langues angloise, hollandoise et espagnole.*
Spiers, *pour la langue angloise.*
Zacq, J. N.

CARCASSONNE.

Courtiers pour les marchandises, MM.

Cassan.
Carles.

CASTELNAUDARY.

Courtiers de marchandises, Messieurs,

Tardieu père.
Guiraud.
Maury.

CASTRES.

. . . .

CETTE.

M. Pagès, père, *commissaire près la Bourse.*

Courtiers de marchandises, MM.

Girard, fils.
Baille.

Courtiers conducteurs de navires français et étrangers, MM.

Girard, père.
Plane.

Courtiers conducteurs de navires français et étrangers, et interpretes pour les langues du Nord, MM.

Bonjean, aîné.
Garonne.

CHATELLERAULT.

Courtiers de marchandises, MM.

Renault-Paris.

. . .

CHERBOURG.

Courtiers de marchandises, et conducteurs de navires, MM.

Magnen.
Liais.
Roulland.

CROISIC.

Courtier-interprète, conducteur de navires.

M. Bronkhorst, *pour l'anglois et les langues du Nord.*

DIEPPE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . . . .

. . . . . .

Courtiers, Conducteurs-interpretes, MM.

Petit.
Caumont.
Chapenau.

DOUAI.

Agens de change, MM.

Laurent.

. . . . .

DRAGUIGNAN

Courtiers de marchandises, MM.

Reboul.
Clement.

DUNKERQUE.

M François Lefebvre, *Commissaire de police pres la Bourse.*

Agens de change et Courtiers, MM.

Carlier.
Vandewalle-Baillon.
Gauwin.
Vandercolme.
Bagge.
Toreille.
Gantié.
Sergent.
De Baecker.
Herrewyn.
Vanhee.

GRENOBLE.

Agens de change. Courtiers de march., MM.

Paris.

. . . .

HAVRE (LE).

Agens de change, MM.

Dubellay, jeune.

. . . .

Courtiers-interpretes, conduct. de nav., MM.

Robert Godefroy, Godefroy-Candon, } *pour les langues germaniques.*

Massey, Bardel, fils. Lantran Duval. Colleville. Godefroy. } *pour la langue britanniq.*

Fosse fils, *pour les langues espagnole et portugaise.*

Courtiers d'assurances, MM.

Firon, fils.
Benoît.
Feuillet-Gantais.

Courtiers de marchandises, MM.

Eudes.
Denouette.
Prudhomme.
Le Mesle.
Gillette.
Prudhomme jeune.
Tinel
Aubert.
Lefevre.
Houssaye.
Marplay.
Letault.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises, et conducteurs de navires, MM.

Chevalier.
Pelcat.
Deglos.
Duval.
Gaillard.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Barale.

. . . . .

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Giraud (Philippe).
Perrey.
Longa.
Cassy, jeune.
Saint-Gaudens, fils.
Chaumet.

LILLE.

Agens de change, MM.

. . . . .

. . . . .

Courtiers de marchandises, MM.

Bouvez, père.
Masquelez-Lefebvre.
Manouvriet.
Blanchó.
Masquelez, père.
Dilly.
Picard.
Guilbert.
Destombes.
Durieux.

LIMOGES.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

. . .

. . .

LYON.

Agens de change. Courtiers, MM.

Daussigny.
Fayolle.
Paganucci.
Degumin.
Frossard.
Vidal.
Joyard.
Aldry.
Fresca.
Bertrand.
Desverney.
Lieutaud.
Coste, fils.

Miége.
Berger Nalet.
Felissent.
Gonnet
Fortis.
Champ.
Verset.
Bouchet.
Lapene.
Perroton, fils.
Bertolus.
Manechalle.
Genissieu.
Germain.
Durand, fils.
Galatin (J.)
Carret.
Verraud.

Courtiers pour la soie exclusivement, MM.

Delon.
Lafabregue.
Caire.
Valluit, fils.
Germain.
Guerin.
Rossus.
Richard, fils aîné.
Dupasquier.
Gerbes-Detour.
Maurice.
Tresca.
Miège.
Lamande.
Maupetit
Jarasson.
Raynaud, fils.
Rossary.
Durif.
Harent.
Laurencet.

Courtiers pour les marchandises autres que la soie, MM.

Piquet.
Picis-Chol.
Arcofort.
Soquet.
Coubayon.
Gobin.
Perret, fils.
Boissard.
Darnal.
Floret.
Baltofet.

MARANS.

Courtiers-interprètes, conducteurs de navires, MM.

Langlois. } *pour l'anglois.*
Heroux, }

MARENNES.

Courtiers-interprètes, conducteurs de navires, MM.

Riffaud, } *pour le*
Aiguillé, } *holland.*

MARSEILLE.

M. Irissac, *Commis. de police près la Bourse.*

Agens de change, MM.

Almaric, fils.
Defague.

Courtiers de marchandises, MM.

Madon, Jean.
Olive, J.-Fr.
Olive, Pierre.
Laugier.
Albe.
Bonnin.
Arnaud.
Vondiere.
Fabry.
Peragallo.
Boyer.
Foucou.
Jauffret.
Garcin.
Crudere.
Correard.
Roque.
Auban, J.-Fr.
Tarteiron.
Talamel.
Gautier.
Nitard.
Nicolas.
Autheman.
Dor.
Lauzet.
Borely.
Savine.
Court.
Monnier.
Isnard.
Dodon.
Roustan, fils.
Cantel.
Vigne.
Cauvin.
Jourdan, Pierre.
Magy, J. J. H.
Moynier, J. M. J.
Marin.
Laforet.
Atinoux.
Bayol.
Mallet.
Rambaud.
Paul.
Rizancourt.
Fabre.
Clartrier.
Keltinger.
Gavotes.
Léon.
Perrazallo.
Genouillat.
Amy.
Renoux.

Courtiers de marchand., d'assur., conduct. de nav. et courtiers-interpretes, MM.

Fraissinet, *pour les lang. espag., ital., angl. et holland.*
Braquely, *pour la langue angloise.*
Perreymond, *pour la langue espagnole.*
Ricoux, } *pour la*
Olivier, } *langue*
Villet, } *italienne.*
Laureds, *pour la langue espagnole.*
Ricard, *pour les lang. arabe et italienne.*

Courtiers de march. et conduct. de nav., MM.

Pagliano.
Decugis.
Madon, fils.

METZ.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Simon.
Limbourg.

MONTAUBAN.

Courtiers de marchandises.

. . . .
. . . .

MONTPELLIER.

Agens de change, MM.

Salze, fils.
Sepet, fils.
Hue.
Eatrix.
Delon.
Bruyas.

Courtiers de marchandises, MM.

Roure.
Acltotiny.
Sudre.
Verne.

MORLAIX.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond des nav., MM.

Guidon.
Lajou.
Le Coc Saint-Maur.

NANTES.

Agens de change et Courtiers de march., MM.

Wack.
Leduc.
Plinguet.
Bonamy.
Morville.
Cardon.
Toulmouche.
Bonnemant.
Lemerle, fils.
Van Verwalcain, Jean.

Courtier d'assurances.

M. Desbouillon.

Courtiers conducteurs de navires franç., MM.

Laporte.
Papot.
De Lasalle.
Schœuls.

Courtiers – interprètes, conducteurs de navires françois et étrangers, MM.

Bardon, *pour l'allemand, l'angl. et le holland.*
Prion, *pour l'anglois.*
Goupilleau, *pour l'allemand, l'anglois, le hollandois, l'espagnol et le portugais.*
Sommelier, *pour les langues du Nord.*

Courtiers de transports par terre et par eau, MM.

Bruneau.
Mazier, fils.

NARBONNE.

Courtiers de marchandises, MM.

Berthomieu.
Rolland.
Cazaletz.
Donat.

NISMES.

Agens de change, MM.

. . . .
. . . .

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .

NIORT.

Courtiers de marchandises, MM.

Vauguyon, Hercule.
De Larue, neveu.
Elies.
Vauguyon, aîné.

OLÉRON.

Courtiers interprètes, conduct. de nav., MM.

Petit, *pour la langue hollandoise.*
Laray, *pour le holland.*

ORIENT. (L')

Agens de change et Courtiers de march., MM.

Lortan.
Chabrié.

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires, MM.

Dufilhol, aîné.
Montrelay.

ORLÉANS.

Courtiers de marchandises, MM.

Chapellier.
Delanoue-Morillon.
Gombault-Sagot.
Lassailly.
Pilté.
David Gourgoulin.
Barré.
Durouzeau.
Ballot.
Lacroix Breton.

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conduct. de nav., MM.

Vanderlhuis et Boudet, fils, *pour l'ang.. le hollandois et le suedois.*

PARIS.

Voy. page 808 et *suiv.*

PAUILLAC.

Courtiers pour les marchandises. les assurances et la conduite des navires, MM.

Martini.
Tastet, jeune
Gouzou.

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police pres la Bourse.*

Courtiers de marchandises, MM.
Andrieu
Villebrun.
Robert.
La Querbe.
Alazard.

PORT-LOUIS.

Courtiers conducteurs de navires et interprètes des langues du Nord,
M. Krafft.

QUIMPER.

Courtiers interprètes, conducteurs de navires franç. et étrangers, MM.
. . .
. . .

REDON.

Courtiers de navir., MM
Hery, jeune.

REIMS.

M. Collet, M. Siret — Thaudart, M. Gerbeaux, } *Comm. de police.*

Agens de change, MM.
Mouclin.
. . . . .

Courtiers de marchandises, MM.
. . . .
. . . .

RENNES.

. . . .

RHODÈS.

M. Carcenac, *Commiss. pres la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march., MM.
Jausion.
Marin, Julieu.

ROCHEFORT.

Courtiers interprètes et conduct. de nav., MM.
Chené.
Mazaurié.

Courtiers conduct. de navires françois.
M. Villeneau.

ROCHELLE. (LA)

Agens de change, Courtiers de march., MM.
Jallan.
Robein.
Julliot.
Bouyé, fils.
Grignon.

Courtiers interprètes conduct. de nav., MM.
Bouley, *pour l'anglois.*
Meyer, *pour l'allemand, l'anglois et le hollana*
Duverger, *pour le hollandois.*
Turaud, *pour l'allemand et le hollandois.*

Courtiers de nav. franç.
M. Langlois.
. . . . .

Courtiers de transp. par terre et par eau, MM.
. . . . .
. . . . .

ROUEN.

M. Pirout, *Commiss. pres la Bourse.*

Agens de change, MM.
Lapassade.
Ferret, aîné.

Courtiers pour les marchandises, MM.
Brouard.
Cuvelier.
Lemercier, fils.
Morin.
Bertrand.
Baillivet.
Maillet Duboullay.
Bernier.
Dione.
Delarue.
L'Hernault.
Haret.
Gaumare.
Asselin.
Thibour.
Basly.
Prestrel.
Coeffin.
Buffet.
Sebire.
Corel.
Duval.
Berrurier.
Senechal.

Courtiers conducteurs de navires, et interprètes, MM.
Lucet.
Bordelle, Lafontaine, } *pour la langue holl.*
Viard, *pour les langues hollandoise et italienne.*
Oriord, *pour les langues anglaise, italienne, portugaise et espagnole.*
Bordelle, fils, *pour les langues allemande, suédoise et holland.*
Pellecat, *pour les lang. angloise et hollandoise.*
Doudet, *pour la langue angloise.*

Courtier d'assurances.
M. Tardif, fils.

SAINT-ETIENNE

Courtiers de marchandises, MM.
Plotton-Colomban.
. . . .

SAINTE-FOIX.

Courtier de vins et eaux-de-vie.
M. Jouhanneau.

SAINT-MACAIRE.

Courtiers de marchandises, MM.
Jeantimerie.
Juisseaume.
Laroze, jeune.

SAINT-MALO.

M. Renou, *Commissaire près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Cariot.
Renou, fils.
Savary.
Letimbre.
Coste.

SAINT-MARTIN-ISLE-DE-RÉ.

Courtiers – interpretes, conduct. de nav., MM.

Daniel et Giraudeau, *pour l'anglois, l'allemand, le holl. et le suédois.*

Thouillaud, *pour le holl.*
Michaud, *pour l'anglois.*

SAINT-NAZAIRE.

Courtier – interprète, et conducteur des maîtres de navires.

M. Thompson, *pour l'anglois et les langues du Nord.*

SAINT-OMER.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Nerat-Thomas.

. . . .

SAINT-PIERRE-ISLE-D'OLÉRON.

Courtiers marit., MM.

Petit.

. . . .
. . . .

STRASBOURG.

Agens de change, MM.

Tiess.
Schauer.
Leiter.
Bourkardt.
Fleischhuner.

Courtiers de marchandises, MM.

Caimy.
Hirn.
Remond.
Christiani.
Büchel.
Klein, fils.

TONNAY (*Charente*).

Courtier-interprète, conducteur de navires.

M. Dabbadie, *pour l'anglois et le hollandois.*

TOULON

Courtiers de marchandises, MM.

Negrin.
Martel.
Enganrran.
Lambert.
Landès.
Blanc.
Marc.
Roux, L.-A.-F.
Tournier.
Blond.

Courtiers interprètes, conduct. de nav., MM.

Jouve.
Plaisantin.

TOULOUSE.

Agens de change, MM.

Fabre.
Mis.
Davasse.
Fornier.
Figueres.
Reynaud.
Roaldes.
Duffé.

Courtiers de marchandises, MM.

Carrere.
Dauriac, cadet.
Prevost.
Bayonne.
Dorie.
Pomarede.
Rivals.
Longayron.
Faillon.
Siadono.
Maylin.
Dauriac, François.

TOURS.

Courtiers de marchandises, MM.

Viollet, aîné.

. . . .
. . . .

TREMBLADE. (LA)

Courtier – interprète, et conduct. de navires.

M. Reynaud, fils, *pour le hollandois et le flamand.*

TROYES.

Agens de change, MM.

Pierre Courtin.
Claude Michaux.

Courtiers de marchandises, MM.

Pinot.
Pierre Finot.

VALENCIENNES.

Agens de change, MM.

. . . .
. . . .

VANNES.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .

VIENNE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .

VIRE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .

CHAPITRE XI.

LOUVETERIE.

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 26.

M. . . . . .

M. le Lieutenant général Comte Girardin (C. ✲), *Lieutenant du Grand-Louvetier.*

M. Froidure, *Secrétaire de la Louveterie.*

Liste des Lieutenans de Louveterie, par Départemens.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Ain.	Marron de Belvey. Duport Revonnaz. Debons. Perrault.
Aisne.	Lehoult. Delatour-Dupin. De Montbreton. Le Lieutenant-général Comte Dulauloy ✲ (G. C. ✲). Le Comte Henry de Montesquiou. Dubois de Courval.
Allier.	Boisrot Delacour. Legroing fils. Devaux. Devillette fils. Abel de Vichy.
Alpes (Basses).	De Salves.
Alpes (Hautes).	De Lafont.
Ardèche.	Dubay. Ladreyt de la Charrière.
Ardennes.	Le Comte de Montholon ✲. Le Prince de Chimay. ✲ ✝ Boyer de Sugny. Drappier de Luzy. Le Vicomte de Broyes. Nottret de Saint-Lys ✝ ✲. Robert du Chatelet. De Surirey.
Ariège.	Fornier Clauselles. Castras Seignan. Donauld. Bourges de Clauselles.
Aube.	Le Baron Delux. Le Comte de Mesgrigny. Le Comte Desréaux. Le Marquis de Lomènie.
Aude.	Martrin Donos. Debosque.
Aveyron.	De Saunhac. Daude. Constans St.-Estève. De Monstuéjols.
Bouch. du Rh.	Raymond. Déperier. Perrin de Jonquières. Plasse.
Calvados.	Valentin Baron de Vitray.
Cantal.	
Charente.	Desbordes Jansac. De Galard.
Charente-Inf.	Demopilis. Auguste d. St.-Léger.
Cher.	Dupré de Saint-Maur. Rolland d'Arbourse. Paulze.
Corrèze.	
Corse.	

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Côte-d'Or.	Marey Gassendy. Jules Perret. Guyard de Changey. Le Comte Eusèbe de Blic. Le Cte. de Reculot. Le Comte de Wall. Le Marquis de Courtivron.
Côtes-du Nord.	Grégoire Guermarquer.
Creuse.	Couturier de Fournoue.
Dordogne	Morand-Dupuch. De Fayolle. Delacotte Beaulorent. De Langlade. Vindray d'Ambelle Beron d'Oche. De Lidonne. Fymeric de Pouzic. Le Comte Maxime de Malet.
Doubs.	Raufin. De Vezins. Le Comte de Scey-Montbeliard. Renouard de Bussières. De Boulot.
Drôme.	De Maudait. De Gros. De Berton.
Eure.	Le Comte Duhallay. De Breuilpont. De Nicaupeou.
Eure-et-Loir.	Maugars. Boisguyon fils. Desperois de Neuilly. Le Comte Duhallay.
Finistere.	Bazin. Anthoine.
Gard.	Le Baron de Castille Serrazin du Chambonet. Serres. Justin Lapierre. Fisse. Celestin Vérot.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Garonne (Hte.)	De Barbazan. Le Comte Boni de Castellane. Le Marquis d'Olivier Dufaget.
Gers.	De Laroque d'Ordan. Delacoste de Lupiac
Gironde.	Vignes. Duhamel. De Canolle. Du Noguès.
Hérault.	Daux. D'Estienne. Segueneau de Lognac. Ratyé. Castelnau. Mazel.
Ille et Vilaine	Le Comte de Cheffontaines. Ropert. Varin du Francbois. Delangle. Le Comte de Châteaubourg.
Indre.	Demenou fils. Grenouillet fils. Cousin de Martigné. Le Souffleur du Gaudru.
Indre-et-Loire.	Le Comte Charles de Beaumont. De Menou. De Chastenet-Puységur. De Champ-Chevrier.
Isere.	De Chichilianne. Emery. Pascal. Drujeon de la Balme.
Jura.	De Reculot. De Marenches. Le Cte. de Faverney. Le Marquis de Champagne. D'Eselans. Bouillier-la-Martinière. Le Comte Emmanuel de Grivel. Le Cte. de Chavannes. Le Mar de Germigney.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Suite du Jura.	De Jouffroy. Dolard Demyort. Ch. de Guérillot. Debonmarchand aîné
Landes.	Castelnau – d'Aubagnan. Desperies-Lagelouse.
Loir-et-Cher.	Foulon d'Escotiers. De la Pallu. De Maupas. De Guercheville. Boisguyon de Chaussepot.
Loire.	De Rochefort. Durosier. De la Chance.
Loire (Haute).	Le Baron de Veyrac. De Ribains. Dupeloux de Saint-Romain. Le Comte Ducrozet.
Loire-Inférieure.	Le Comte Ducambout de Coislin. Le Marq. de Catuélan Urvoy de St.-Bédan. Le Marquis de Monti Félix Cossin.
Loiret.	Crignon-Désormeaux Bioche. Le Marquis Roussel de Courcy. Le Vicomte de Ligneris. Le Maréchal-de-camp Schiner.
Lot.	Salgues Geniez. Saint-Priest. Bouzon. Moizen (Jos.).
Lot-et-Garonne.	Mouchez (Jos.). Le Baron de Béraud. Chadois (Pierre). Le Marquis de Lusignan.
Lozère.	Portanier Lagravière. Langlade-Montgros. Le Baron de Framond. Dupare.
Maine et Loire.	Turpin de Crissé. Bourgeois. Gueniveau la Raye. De Boissimon. Goureau de Chanzeaux.
Manche.	. . . . .
Marne.	Jeannel de Vauréal. Dauré d'Orsay. Mony. Le Vic^e. de Menon. Amédée de Maistre. Le Lieut.-gén. Comte Danthouard. Dorchy.
Marne (Ile).	Le Chev. Montarby ✠ (O. ✠). Henry Paillette. Defailly. Le Baron de Moutureux. Lormond Brocard.
Mayenne.	. . . .
Meurthe.	Dubois de Riaucourt. Bourcier de Monturreux Darracourt. De Lamberty. Jaukovics de Jeszenieze. Le Baron le Grand de Chambrey. De Vulmont. Thouvenel. Le Comte de Frénel. Le Comte Charles de Gourcy.
Meuse.	Magnier. Marchand-Collin. Hémard. Didier Charles Lallemant. Adolphe-Delaborderie. Daménil de Fienne. Royer de St.-Julien.
Morbihan.	Le Cte. Dubot Deru. Le Comte Arscoüe de St.-Georges. De Gourden. De Porcaro.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Moselle	Le Comte Charles de Gourcy. Wendel. Creutzer (Auguste).
Nievre.	Le Marquis de Pracontal. Hector d'Aunay. Le Comte Armand de la Rochefoucault. Brière d'Azi
Nord.	Le Marquis d'Aoust.
Oise.	Personne de Songeons Roslin d'Yvry. Le Marquis des Acres de l'Aigle Le Chevalier Dapille
Orne.	Labaye d'Ommoy. Desrotours. Le Comte de Caumont. Le Cte. Duhallay.
Pas-de-Calais.	Lasteyrie-Dusaillant Hanotel de Cauchy. Cazin d'Honincthun ✠ Darlois, aîné. De Gouy.
Puy-de-Dôme.	Le Lieutenant général Chapsal. Dauphin de Leval. Levet (François).
Pyrén. (*Bass.*).	Dabbadie.
Pyren. (*Htes.*).	Duco.
Pyrén.-Orient	Raymond de Jaubert. Louis Duvivier.
Rhin (*Bas*). .	Kolb. Renouard. Liechtlin.
Rhin (*Haut*). .	Kouhlia de Mahlevaux. Rapy de Beaucourt. Le Comte Rheinach Foussemagne. Le Baron de Gohr. Le Comte Godefroy de Waldner.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
.	Durieu de Souzy.
Rhône.	Delacroix de Laval. De Saint-Victor. Giraud de Saintry. Le Marquis d'Espinay.
Saône (*Haute*).	Le Comte Bouzies. Demandre. Boussel. Pinard. Le Cte. de Marmier. Le Comte Delavié. Le Cte. de Gramont.
Saône-et-Loire.	Le Comte de Mauvis Chatenois. Buyer. Fallatieux. Viney. Le Comte de Montrichard. De Promby. Fevre. De Choiseuil, fils. De Rondfaud. De Monteroc. Abel de Vichy. Prieur Guigot. Vinatier.
Sarthe.	De Sarcé.
Seine.	. . . .
Seine-et-Marne	Forestier. Le Vicomte de Rothe. ✠ ✠. Greffulhe ✠. Boula-de-Nanteuil. Teyssier Desfarges. Chardon. Le Marquis de Sigi. Le Lieut.-gen. Comte Dupont Chaumont. Bidault.
Seine-et-Oise.	Le Comte Pourtalès.
Seine-Infér. . .	Le Comte Duhallay. Duval-Dumanoir. Le Baron Lepainturier de Guierville. Le Cte. de Germiny. Berthots de St.-Germain. Le Cte. de Sarens.

Départemens.	*Lieutenans*, MM.
Deux-Sèvres.	Chebrou de Lespinats. Guenivcau de la Raye Chebrou de la Roulière. Viault du Breuillac.
Somme.	Perrot de Fercourt Le Comte de Montaigu. De Bureuil. De Bonnaire. Le Chev. de Chassepôt. Dumaisniel ✠. Carette. Le Marquis de Carvoisin. Le Chev. de Monchy. Le Chev. Aclocque d'Hocquincourt ✠. Le Cte. d'Hervilly.
Tarn.	De Solages. De Gineste. Gayraud-Lasserre. Clamade Scalibert.
Tarn-et-Gar.	Le Comte de Roffiac Verlhac. Douvrier de Bruniquel. Amé de Scorbiac.
Var.	Reboul Taradeau. Gassier. Bellou Sainte-Marguerite.
Vaucluse.	Morard de St.-Jaume Le Comte de Gramont, père.
Vendée.	De Bagneux. De Nesmy. Buor de l'Erandière. Modeste Moreau.
Vienne.	De Beufvier Despaligny. De Moussy. De Greaulme. De la Gueronnière.
Vienne (Hte).	Delabastide. Delaborderie. De Royère. Lamurelie de Puyredon. Duclos Delagasne.
Vosges.	Falatieu ✠. Champy. Muel. Panichot. Delasalle. Le Comte Bourcier de Villers. Colombier. Urguet de Vallerois. De Guilbert.
Yonne.	Boudin. Devallery. Thévenin, Marquis de Tanlay. Letellier de Souvré, Marq. de Louvois. Duchatenet. Roslin de Fourolles. Le Marquis de Fleurigny.

CHAPITRE XII.

Sciences, Belles-Lettres, Arts et Agriculture.

SECTION PREMIÈRE.

INSTITUT ROYAL.

Une Ordonnance du Roi, du 21 mars 1816, a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre Académies, qui prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir : 1°. l'Académie Françoise ; 2°. l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres ; 3°. l'Académie royale des Sciences ; 4°. l'Académie royale des Beaux-Arts.

Ces Académies (1) sont sous la protection directe et spéciale du Roi.

Chaque Académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

Toutefois l'Agence, le Secrétariat, la Bibliothèque et les autres collections de l'Institut seront communs aux quatre Académies.

Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés sous l'autorité du Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux pris dans chaque Académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les réglemens.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Elles tiennent une séance publique commune le 24 avril, jour de la rentrée du Roi dans son royaume.

Les membres de chaque Académie peuvent être élus aux trois autres Académies.

L'Académie Françoise, composée de quarante membres, se regit suivant ses anciens statuts.

Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue françoise ; elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences.

(1) L'Académie Françoise, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine ; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi ; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi ; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La séance publique annuelle de l'Académie Françoise se tient, comme anciennement, le jour de la Saint-Louis, 25 août ; celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu dans le mois de juillet ; celle de l'Académie des Sciences se tient dans le mois de mars ; et celle de l'Académie des Beaux-Arts, dans le mois d'octobre.

Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres qui la composent.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est aussi composée de quarante membres.

Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature françoise des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nomme dans son sein, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres dont cette Académie est composée.

L'Académie royale des Sciences est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, trois; Physique générale, six.

Sciences physiques.

Chimie, six membres : Minéralogie, six; Botanique, six; Economie rurale et art Vétérinaire, six : Anatomie et Zoologie, six : Médecine et Chirurgie, six.

Cette Académie nomme, sous l'approbation du Roi, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'Académie royale des Beaux-Arts est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, quatorze membres : Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Musique (composition), six.

Elle nomme, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

Il est ajouté, tant à l'Académie royale des Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'Académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux Académies.

Les Académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres Académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées.

Les anciens Académiciens honoraires tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, sont de droit Académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académiciens font les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix Académiciens libres dans chacune d'elles.

L'Académie royale des Beaux-Arts a également une classe d'Académiciens libres, dont le nombre doit être déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

Le Ministre et Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur soumet à l'approbation du Roi les modifications jugées nécessaires dans les règlemens actuels de la 1re, 3e, et 4e classes de l'Institut, pour adapter lesdits règlemens à l'Académie royale des Sciences, à celle des Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministre et Secrétaire d'Etat de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitemens conservés et indemnités aux Membres, Secrétaires perpetuels et Employés des quatre classes de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies où ces places viennent à vaquer : les sujets elus sont confirmés par le Roi.

Tous les ans les Académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

L'Académie Françoise et l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chacune un prix de 1,500 francs.

L'Académie royale des Sciences un prix de 3,000 francs,

Et l'Académie royale des Beaux-Arts, de grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture et de Composition musicale : ceux qui remportent un de ces quatre grands prix sont envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

LE ROI, *Protecteur.*

ACADÉMIE FRANÇOISE.

Messieurs,

L'Abbé Morellet.
Le Marquis d'Aguesseau.
Le Cte. de Volney.
Andrieux.
L'Abbé Sicard.
Le Cte. de Cessac.
Villar.
Le Marquis de Fontanes.
Le Comte François de Neufchâteau.
Le Comte Bigot de Préameneu.
Le Comte de Ségur.
Lacretelle aîné.
Le Comte Daru.
Raynouard.
Picard.
Le Comte Destutt de Tracy.
Lemercier.
Parseval-Grand-Maison.
Le Vicomte de Châteaubriand.
Lacretelle jeune.
Duval (Alex.).
Campenon.
Michaud.
Aignan.
De Jouy.
Baour-Lormian.
Le Card. de Bausset.
De Bonald.
Le Comte Ferrand.
Le Marquis de Lally-Tolendal.
Le Duc de Levis.
Le Duc de Richelieu.
L'Abbé Comte de Montesquiou.
Lainé.
Auger.
Le Marquis Laplace.
Le Comte de Seze.
Laya.
Roger.
Le Chev. Cuvier.

M. Raynouard, *Secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Messieurs,

Dacier.
Le Marquis de Pastoret.
Gossellin.
Le Baron Silvestre de Sacy.
Daunou.
Le Comte Reinhard.
Le Prince de Talleyrand.
Langlès.
Pougens.

Le Duc de Plaisance.
Quatremere - de - Quincy.
Le Comte Boissy-d'Anglas.
Le Bar. de Gérando.
Brial.
Petit-Radel.
Barbié du Bocage.
Le Cte. Lanjuinais.
Caussin.
Gail.
Amaury-Duval.
Bernardi.
Boissonade.
Le Cte. de la Borde.
Walckenaer.
Vanderbourg.
Quatremere (Et.).
Raoul Rochette.
Letronne.
Mollevault.
Abel Remusat.
De Chezy.
Emeric David.
Raynouard.
Tochon d'Annecy.
Naudet.
Le Comte Maxime de Choiseul Daillecourt.
Mongez.
Le Vte. le Prevost-d'Iray.
Jomard.
Dureau de la Malle.

M. Dacier, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres, Messieurs,

Lévêque de Pouilly.
Le Marquis de Villedeuil.
Dambray, *Chancelier de France.*
Le Comte de Blacas.
L'Abbé de Betencourt.
L'Abbé Comte de Montesquiou.
Le Marquis Barbé-Marbois.
Fauris de Saint-Vincent.
Schweighaeuser.
Le Marquis Germain Garnier.

Les associés étrangers de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sont : Messieurs,

Jefferson. . . *à Philadelphie.*
Rennel. . . . *à Londres.*
Wildfort. . . *à Calcutta.*
Wyttenbach (Daniel), *à Leyde.*
Wilkins (Charles), *à Hertford.*
Morelli, *à Venise.*

Le Chevalier Lemot, *Dessinateur de l'Académie*. Membre de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Les correspondans de la même Académie sont : Messieurs.

Laromiguière, à Toulouse.
Jacquemont, à Hesdin.
Prevost, à Genève.
Labene, à Agen.
Legrand - Laleu ✻, à Amiens.
Massa, à Nice.
Gallois ✻, à Auteuil.
Ducillard, à Montmorency.
Boinvilliers, à Claye.
Ruffin, à Constantinople.
Pieyre, à Nîmes.
Berenger, à Lyon.
Fauvel, à Athènes.
Jiboud ✻, à Bourg.
Traullé, à Abbeville.
De Guignes, à Canton.
Akerblad, à Stockholm.
Le Chevalier *Félix Faulcon* ✻, à Poitiers.
Levrier, à Amiens.
Delandine, à Lyon.
Schnurrer, à Thubingue.
Scrofani, en Sicile.
Maine-Biran ✻, à Grateloup.
Vincens-Saint-Laurent, à Nîmes.
Corea de Serra, à Lisbonne.
Rousseau, à Bassora.
Heeren, à Gottingue.
Sestini, à Florence.
DeCorancez ✻, à Bagdad.
Eichhorn, à Gottingen.
Sartorius, à Gottingen.
De Hammer, à Vienne.
Artaud, à Lyon.
Linde, à Varsovie.
Mustoxidi, à Florence.
Graberg de Hemso, à Gènes.
Wilken, à Heidelberg.
Simonde - Sismondi, à Genève.
De Baillou, à Florence.
Champollion Figeac, à Grenoble.
Dubois Aymé, à Serres.
Gillies, à Londres.

L'Abbé *de La Rue*, à Caen.
Revet, à Conteville.

Spencer Stanhope, à Londres.
Salt. au Caire.

Le Comte *Demetrius Valsamachi*, à Céphalonie.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

SCIENCES MATHÉMATIQUES, Messieurs,

Ire. Section. *Géométrie.*

Le Marquis Laplace. Lacroix. Poinsot.
Legendre. Biot. Ampère.

IIe. Section. *Mécanique.*

De Prony. Molard. Breguet.
Le Baron Sané. Cauchy. Dupin.

IIIe. Section. *Astronomie.*

Le Comte Cassini. Bouvard. Arago.
Lefrançais-Lalande. Burckhardt. Mathieu.

IVe. Section. *Géographie et Navigation.*

Buache. Beautemps-Beaupré. Rossel.

Ve. Section. *Physique générale.*

Charles. Gay-Lussac. Girard.
Le Chev. Lefèvre-Gineau. Poisson. Le Baron Fourier.

SCIENCES PHYSIQUES, Messieurs,

VIe. Section. *Chimie.*

Le Cte. Berthollet. Deyeux. Thénard.
Le Chev. Vauquelin. Le Comte Chaptal. Proust.

VIIe. Section. *Minéralogie.*

Sage. Lelièvre. Brongniart.
L'Abbé Haüy. Le Baron Ramond. Brochant.

VIIIe. Section. *Botanique.*

Jussieu. Desfontaines. Palissot, Baron de Beauvois.
Le Chev. de Lamarck. Labillardière. Mirbel.

IXe. Section. *Economie rurale et Art Vétérinaire.*

Tessier. Huzard. Bosc.
Thouin. Silvestre. Yvart.

Xe. Section. *Anatomie et Zoologie.*

Le Cte. de Lacépède. Pinel. Latreille.
Richard. Le Chev. Geoffroy-St.-Hilaire. Duméril.

XIe. Section. *Médecine et Chirurgie.*

Le Chevalier Portal. Le Chev. Pelletan. Le Baron Corvisart.
Le Chevalier Hallé. Le Baron Percy. Deschamps.

Secrétaires perpétuels, Messieurs,

Le Chev. Delambre, *pour les sciences mathématiques.*
Le Chev. Cuvier, *pour les sciences physiques.*

Académiciens libres, Messieurs,

Le Duc de Brancas-Lauraguais.
Le Duc de Noailles.
Le Comte de Rosily-Mesros.
Héron de Villefosse.
Le Marquis de Cubières.
Gillet de Laumont.
Le Maréchal Duc de Raguse.
Le Baron de Lessert.
Le Baron Maurice.
Le Bon. Coquebert de Montbret.

Les associés étrangers de l'Académie des Sciences sont : MM.,

Le Ch. Banks. *à Londres.*
Herschel. . . . *à Londres.*
Le Cte. Volta. *à Pavie.*
Le Bon. Humboldt. *à Berlin.*
Jenner. . . . . *à Londres.*
Watt. . . . . *à Londres.*
Scarpa. . . . . *à Pavie.*
Piazzi. . . . . *à Palerme.*

Les correspondans de la même Académie sont : Messieurs,

Sciences mathématiq.

1re. Section. *Géométrie.*

Lallemand, à Reims.
Tedenat, à Nîmes.
Le Commandeur *de Newport*, à Bruxelles.
Gauss, à Goettingen.
Paoli, à Pise.
Kramp. à Strasbourg.

2e. Section. *Mécanique.*

Marescot, à . . . . .
Fabre, à Draguignan.
Le Chev. de *Wiebeking*, à Munich.
Betancourt ✲, à Pétersbourg.
Reichembach, à Munich.
Hubert, à Rochefort.

3e. Section. *Astronomie.*

Dangos, à Tarbes.
Flaugergues, à Viviers.
Vidal. à Toulouse.
Buvaucel, à Evreux.
Le Cte. *Oriani*, à Milan.
Le Baron de *Zach*, à Marseille.
Olbers, à Bremen.
Harding. à Goettingen.
Bürg, à Vienne.
Svanberg, à Stockholm.
Pond, à Greenvich.
Bessel, à Koënisberg.
Mudge, à Woolwich.
Lambton, à Calcutta.
Le Baron *Lindenau*, à Gotha.
Brisbane, en Ecosse.

4e. Section. *Géographie et Navigation.*

Le Baron *Lescallier* (C ✲). à New-Yorck.
Genest, à New-Yorck.
De Guignes, à Canton.
Le Baron de *Krusenstern*. à Pétersbourg.
De Krayenhoff, à Amsterdam.
Desaulses de Freycinet ✲. à Brest.
Le Chev. de *Loewenhorn*, à Copenhague.
Moreau de Jonnès, à la Martinique.

5e. Section. *Physique générale.*

Le Chevalier *Pictet* ✲, à Genève.
Van Swinden, à Amsterdam.
Van Marum, à Harlem.
Le Chevalier *Blagden*, à Londres.
Vassali-Eandi. à Turin.
Young. à Londres.

Sciences physiques.

6e. Section. *Chimie.*

Seguin, à Sèvres.
Van-Mons. à Bruxelles.
Nicolas. à Caen.
Chaussier ✲, à Dijon.
Welter, à Valenciennes.
Landriani, à Vienne.
Fabbroni ✲. à Florence.
Le Chev. *de Saussure*, à Genève.
Davy, à Londres
Wollaston. à Manchester.
Dalton. à Londres.
Berzelius. à Stockholm.

7e. Sect. *Minéralogie.*

Schreiber, à Pezay.
Palassou. à Pau.
Reboul, à Pezenas.
Cordier, à Dijon.
Le Baron de *Moll*, à Munich.
De Buch, à Berlin.
Menard de la Groye, au Mans.
Fleuriau de Bellevue, à la Rochelle.

8e. Section. *Botanique.*

Gouan. à Montpellier.
Gérard, à Cotignac.

Boucher, à Abbeville.
Ortega, à Madrid.
Thunberg, à Stockholm.
De Candolle, à Genève.
Brown, à Londres.
Bonpland, en Amérique.
Smith, à Londres.
Kunth, à Berlin.

9e. Section. *Economie rurale et Art Vétérinaire.*

Le Baron *Rougier-la-Bergerie* ✲, à Châlons-sur-Marne.
Lasosse, à Villeneuve-le-Roi.
Le Baron *Dumont*, à Courset.

Le Duc de *La Rochefoucauld-Liancourt*, à Liancourt.
Le Baron *Morel de Vindé* ✲, Pair de France, à la Celle-St.-Cloud.
Brugnone, à Turin.
Rigaud de Lille, à Grenoble.
Viborg, à Copenhague.
Michaud, à . . . . .
Clarke, à Londres.

10e. Section. *Anatomie et Zoologie.*

Laumonier, à Rouen.
Jurine, à Genève.
Blumenbach, à Goetting

Provençal, à Montpellier.
Soemmering, à Munich.
Le Chev. *Everard Home*, à Londres.
Huber, *pere*, à Lausanne.
Tiedemann, à Landshut.
Lamouroux, *à Caen.*

11e. Section. *Médecine et Chirurgie.*

Barailon, à Chambon.
Cotuni, à Naples.
Thomassin, à Besançon.
Delpech, à Montpellier.
Franck, à Vienne.
Orfila, à Marseille.
Calisen, à Copenhague.
Grégory, à Edimbourg.

ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

Ière. Section. *Peinture.* Messieurs,

Van-Spaendonck.	Guérin.	Vernet (Carle).
Le Chev. Regnault.	Lebarbier, aîné.	Prud'hon.
Taunay.	Girodet.	Garnier.
Le Baron Denon.	Gros.	Le Thière.
Gérard.	Meynier.	

IIe. Section. *Sculpture.*

Le Chev. Houdon.	Bosio.	Lesueur.
Le Chev. Lemot.	Dupaty.	Stouf.
Cartellier.	Ramey.	

IIIe. Section. *Architecture.*

Gondoin.	Percier.	Thibault.
Peyre.	Fontaine.	Poyet.
Heurtier.	Rondelet.	

IVe. Section. *Gravure.*

Bervic.	Jeuffroy.	Duvivier.	Desnoyers (Aug.).

Ve. Section. *Composition musicale.*

Gossec.	Le Sueur.	Catel.
Chérubini.	Berton.	Boieldieu.

M. Quatremere de Quincy, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres, MM.

Le Comte de Vaublanc.
Le Comte de Blacas.
Le Comte de Pradel.
Castellan.
Le Comte de Turpin-Crissé.
Gois, père.
Le Comte de Forbin.
Le Vicomte de Senonnes.
Le Duc de Richelieu.
Le Comte Chabrol de Volvic.

Les associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts sont, MM.

Canova, Marquis d'Ischia. . . . . *à Rome.*
Morghen. . . . . *à Florence.*
West. . . . . *à Londres.*
Salieri. . . . . *à Vienne.*

Les correspondans de la même Académie sont, MM.

Blaise, à Poissy.
Crucy, à Nantes.
Blaze, à Cavaillon.
Maud.-Larive, à Montligon.
Bonnet-Beauval, à Limoges.
Carelli, à Naples.
Reichardt, à Berlin.
Réga, à Naples.
Fabre, à Florence.
Zingarelli, à Rome.
De Rossi, à Rome.
Ommegank, à Anvers.
Rosaspina, à Bologne.
Lepecheux, à . . .
Le Comte *Miot de Melito*, à Naples.
Maulich, à Munich.
Moitte, à Saint-Germ.-en-Laye.
Fiorillo, à Goettingen.
Antolini, à Milan.
Choron, à Caen.
Landon, à Morangis.
Le Chev. *Cicognara*, à Venise.
Verdier, à Lisbonne.
Lacour. fils, à Bordeaux.
Jay, à Grenoble.
Le Chev *Artaud*. à Rome.
Rousseau, à Clermont.
Thévenin, à Rome.
Debucourt, à. . . .
Serangeli, à. . . .
Delasalle, à Chaumont (Haute-Marne).

Liste *alphabétique des Membres des quatre Académies*: MM.

Abel Remusat, rue de Tournon, n. 10.
Aignan, rue de Cléry, n. 34.
Le Marquis *d'Agnesseau* (G. O. C. ✲) (C. ✲), *Pair de France*, rue de Paradis, faubourg Poissonnière, n. 27.
Amaury-Duval, rue du Vieux-Colombier, n. 26.
Ampère ✲, rue des Fossés Saint-Victor, n. 19.
Audrieux ✲, au Collége royal de France, place Cambrai.
Arago ✲, à l'Observatoire.
Auger ✲, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 7.
Baour-Lormian, rue Sainte-Anne, n. 67.
Le Marquis *Barbé-Marbois* (G. C. ✲), *Pair de France*, rue du Chemin du Rempart, boulevart de la Madeleine, n. 1.
Barbié-du-Bocage ✲, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Beautemps-Beaupré ✲, rue de l'Université, n. 13.
Le Baron *de Beauvois* ✲, rue Saint-Louis, n. 58.
Le Cardinal *de Bausset*, rue de Grenelle, n. 87, faub. St.-Germ.
Bernardi ✲, rue de Chabanois, n. 6.

Le Comte *Berthollet* (G. ✻), *Pair de France*, rue d'Enfer, n. 18.
Berton ✻, rue Favart, n. 8.
Bervic, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 47.
L'Abbé de *Betencourt*, rue du Chaume, n. 12.
Le Comte *Bigot de Préameneu* (G. ✻), rue de Varennes, n. 17.
Biot ✻, au Collége de France, place Cambrai.
Le Comte *de Blacas*, *Pair de France*, rue ....
Boieldieu, boulevart Montmartre, n. 14.
Boissonade ✻, rue Hauteville, n. 35.
Le Comte *Boissy-d'Anglas* (G. ✻), *Pair de France*, rue de Caumartin, n. 11.
De Bonald ✻, rue Palatine, n. 5.
Le Comte *de la Borde* ✻, *Maître des Requêtes honoraire*, rue d'Artois, n. 28.
Bosc, rue des Maçons-Sorbonne, n. 15.
Bosio, aux Quatre-Nations.
Bouvard ✻, à l'Observatoire.
Le Duc *de Brancas-Lauragnais*, *Pair de France*, rue Traversière Saint-Honoré, n. 45.
Breguet, quai de l'Horloge, n. 79.
Brial ✻, rue Servandoni, n. 25.
Brochant, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n. 71.
Brongniart ✻ ✻, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n. 71.
Buache ✻, rue Guénégaud, n. 18.
Burckhardt, à l'Ecole Militaire.
Campenon, rue Duphot, n. 7.
Cartellier ✻, à la Sorbonne.
Le Comte *Cassini* ✻, rue de Grenelle, F. S. Germain, n. 35.
Castellan ✻, rue des Saints-Pères, n. 38.
Catel, rue du Faubourg Poissonnière, n. 14.
Cauchy, rue Serpente, n. 7.
Caussin ✻, au Collége de France, place Cambrai.
Le Comte *de Cessac* (G. C. ✻), rue ....
Le Comte *Chabrol de Volvic* ✻, à l'Hôtel-de-Ville.
Le Comte *Chaptal* ✻ (G. ✻), rue de l'Université, n. 45.
Charles, quai Malaquais, n. 17.
Le Vicomte *de Châteaubriand* ✻, *Pair de France*, rue du Bac, n. 42.
Chérubini ✻, rue Bergère, n. 19.
De Chezy ✻, au Collége royal de France, place Cambrai.
Le Comte *Maxime de Choiseul-Daillecourt*, *Préfet*, à Orléans.
Le Baron *Coquebert de Montbret* ✻, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 71.
Le Baron *Corvisart* (O. ✻), rue St.-Dominique-St.-G., n. 37.

Le Marquis *de Cubières* ✲ ✲, aux Ecuries du Roi.
Le Chevalier *Cuvier* ✲, *Conseiller d'Etat*, au Jardin du Roi.
Dacier ✲ (O. ✲), rue de Colbert, n. 4.
Messire *Dambray* (G. O. C. ✲), *Chancelier de France*, place Vendôme.
Le Comte *Daru* (G. C. ✲), rue de Grenelle-St.-G., n. 81.
Dannou ✲, rue de Ménilmontant, n. 22.
Le Baron *de Gérando* (O. ✲), *Cons. d'Etat*, impasse Férou, n. 7.
De Jouy, rue des Trois-Frères, n. 11.
Le Chevalier *Delambre* ✲ ✲, rue du Dragon, n. 10.
Le Baron *Denon* (O. ✲), quai Voltaire, n. 5.
Deschamps ✲, à l'hôpital de la Charité.
Le Comte *de Sèze* (C. ✲), *Pair de France*, rue des Quatre-Fils, n. 20, au Marais.
Desfontaines ✲, au Jardin du Roi.
Desnoyers (*Auguste*), rue de Touraine-Saint-Germain, n. 9.
Le Comte *Destutt de Tracy* (C. ✲), *Pair de France*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 38.
Déyeux ✲, rue de Tournon, n. 8.
Dumeril, rue du Faubourg Poissonnière, n. 3.
Dupaty, rue Gaillon, n. 15.
Dupin, rue d'Enfer, n. 5.
Dureau de la Malle, rue de la Rochefoucault, n. 11.
Duval (*Alexandre*), rue de Chartres, n. 8.
Duvivier, rue des Champs-Elysées, n. 3.
Emeric David ✲, rue de l'Arcade, n. 23.
Fauris de Saint-Vincent ✲, rue. . . .
Le Comte *Ferrand* ✲, *Pair de France*, rue d'Enfer-S.-Mich., n. 32.
Fontaine ✲, rue de l'Oratoire, n. 4.
Le Marquis *de Fontanes* (C. ✲), *Pair de France*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 57.
Le Comte *de Forbin* ✠ ✲, rue du Mont-Thabor, n. 19.
Le Comte *François de Neufchâteau* (G. ✲), Faubourg Poissonnière, n. 93.
Le Baron *Fourier* ✲, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 15.
Gail ✲, au Collége royal de France, place Cambrai.
Le Marquis *de Garnier* (C. ✲), *Pair de France*, rue de la Rochefoucauld, n. 6.
Garnier, à la Sorbonne.
Gay-Lussac ✲, à l'Arsenal.
Le Chevalier *Geoffroy Saint-Hilaire* ✲, au Jardin du Roi.
Gérard ✲ ✲, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
Gillet de Laumont ✲, rue de la Tournelle, n. 3.
Girard ✲, rue des Quatre-Fils, n. 8.
Girodet ✲ ✲, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 55.

Gois, père, pavillon des Quatre-Nations.
Gondoin ✲ ✲, rue de Tournon, n. 12.
Gossec ✲, rue de Marivaux, n. 1.
Gossellin (O. ✲), rue et arcade Colbert, n. 6.
Gros ✲, rue des Fossés-Saint-Germain des Prés, n. 14.
Guérin ✲, rue de Bourbon, n. 79.
Le Chevalier *Hallé* ✲ ✲, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Haüy ✲, au Jardin du Roi.
Héron de Villefosse ✲, rue du Faubourg Montmartre, n. 6.
Heurtier, quai Voltaire, , n. 3.
Le Chevalier *Houdon* ✲, aux Quatre-Nations.
Le Baron *de Humboldt* (*A.*), quai de l'École, n. 26.
Huzard, rue de l'Éperon S.-André-des-Arcs, n. 7.
Jeuffroy, rue du Puits-qui-parle, n. 4.
Jomard ✲, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 15.
Jussien ✲ ✲, au Jardin du Roi.
Labillardière, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 7.
Le Comte *de Lacépède* (C. C. ✲), rue de Verneuil, n. 26.
Lacretelle aîné, rue Louis-le-Grand, n. 24.
Lacretelle jeune ✲, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 14.
Lacroix ✲, rue de Tournon, n. 17.
Le Marquis *de Lally-Tollendal*, *Pair de France*, Grande rue Verte, n. 8.
Le Chevalier *de Lamarck* ✲, au Jardin du Roi.
Lainé ✲, *Ministre d'État*.
Langlès, à la Bibliothèque royale, r. N^e.-des-Petits-Champs, n. 12.
Le Comte *Lanjuinais* (C. ✲), *Pair de France*, rue du Bac, n. 34.
Le Marquis *Laplace* (C. ✲), *Pair de France*, rue du Bac, n. 100.
Latreille, au Jardin du Roi.
Laurent, Marquis *de Villedeuil*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 25.
Laya, rue Saint-André-des-Arcs, n. 41.
Le Barbier, aîné, quai des Augustins, n. 55.
Le Chevalier *Lefèvre-Gineau* ✲, au Collége royal de France.
Lefrançais-Lalande, rue de la Harpe, n. 102.
Legendre ✲, rue des Saints-Pères, n. 24.
Lelièvre ✲, rue Saint-Dominique d'Enfer, n. 20.
Lemercier, rue du Colombier, n. 26.
Le Chevalier *Lemot* ✲ ✲, rue Mazarine, n. 44.
Lesueur ✲, rue Sainte-Anne, n. 18.
Le Sueur, à la Sorbonne.
Le Baron *de Lessert*, rue Coq-Héron, n. 3.
Le Vicomte *Le Prévost d'Iray* ✲, Grande rue Verte, n. 16.

Lethière, aux Quatre-Nations.
Letronne, rue des Marais, n. 18.
Lévêque de Pouilly, rue. . . . .
Le Duc *de Levis*, *Pair de France*, rue de l'Université, n. 74.
Mathieu, à l'Observatoire royal.
Le Baron *Maurice* ✻, rue de Bourbon, n. 55.
Meynier, à la Sorbonne.
Michaud ✻, rue Villedot, n. 8.
Mirbel ✠, rue Guénégaud, n. 29.
Molard ✻, rue de Charonne, n. 47, faub. Saint-Antoine.
Mollevault, boulevard Montmartre, n. 14.
Mongez, à l'Hôtel des Monnoies.
L'Abbé Comte *de Montesquiou*, *Pair de France*, *Ministre d'Etat*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 85.
Morellet (O. ✻), rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 27.
Naudet, rue Sainte-Anne, n. 21.
Le Duc *de Noailles* ✻, rue Saint-Honoré, n. 337.
Parseval Grand-Maison ✻, rue Mondovi, n. 4.
Le Marquis *de Pastoret* (C. ✻), *Pair de France*, place Louis XV, n. 6.
Le Chevalier *Pelletan* ✻, rue Saint-Christophe, Parvis Notre-Dame, n. 10.
Percier, au Louvre.
Le Baron *Percy* (C. ✻), rue Cloche-Perche, n. 10. au Marais.
Petit-Radel ✻, à la Bibliothèque Mazarine, aux Quatre-Nations.
Peyre ✠ ✻, rue des Saints-Pères, n. 38.
Picard ✻, rue Chabanais, n. 9.
Pinel ✻, à l'Hôpital de la Salpêtrière.
Le Duc *de Plaisance* (G. C. ✻), rue de Varennes, faubourg Saint-Germain, n. 37.
Poinsot, rue Neuve-des-Mathurins, n. 12.
Poisson ✻, rue de Condé, n. 10.
Le Chevalier *Portal* ✠ ✻, rue de Condé, n. 12.
Pougens, rue des Petits-Augustins, n. 14.
Poyet, rue de l'Université, n. 71.
Le Comte *de Pradel*, rue de Grenelle St.-Germain, hôtel de l'Intendance de la Maison du Roi.
De Prony ✠ (O. ✻), Ecole des Ponts et Chaussées, rue Culture-Sainte-Catherine, hôtel de Carnavalet.
Proust ✻, rue. . . . . .
Prud'hon ✻, à la Sorbonne.
Quatremere de Quincy ✠ ✻, rue de Condé, n. 14.
Quatremere (*Etienne*), rue Saint-Denis, n. 45.
Le Maréchal Duc *de Raguse* (C. ✠) (G. C. ✻), *Pair de France*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 49.

Ramey

Ramey, à la Sorbonne.
Le Baron *Ramond* (C. ✻), rue Ne.-des-Mathurins, n. 6.
Raoul Rochette, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Raynouard (O. ✻), au Secrétariat de l'Institut.
Le Chevalier *Regnault* ✻, rue Guénégaud, n. 15.
Le Comte *Reinhard* (C. ✻), *Conseiller d'Etat.*
Richard, rue des Fossés M. le Prince, n. 18.
Le Duc de *Richelieu* ✻ ✻, *Pair de France.*
Roger ✻, rue Coq-Héron, n. 10, *Secrétaire général de l'Administration des Postes.*
Rondelet ✻, enclos du Panthéon.
Le Comte de *Rosily-Mesros* (C. ✻) (G. C. ✻), rue Joubert, n. 17.
De Rossel ✻, rue de l'Université, n. 46.
Sage ✻, à l'hôtel des Monnoies.
Le Baron *Sane* ✻ (O. ✻), rue d'Hanôvre, n. 17.
Le Comte de *Ségur* (G. C. ✻), rue Duphot, n. 10.
Le Vicomte de *Senonnes* ✻ ✻, au Musée royal.
Sicard ✻, à l'Institution des Sourds-Muets, rue du Faubourg Saint-Jacques.
Silvestre, rue de Seine, n. 12.
Le Baron *Silvestre de Sacy* (O. ✻), rue Hautefeuille, n. 9.
Stouf, à la Sorbonne.
Le Prince de *Talleyrand* (G. C. ✻), *Pair de France, Ministre d'Etat*, rue Saint-Florentin, hôtel de l'Infantado.
Taunay, rue Neuve-Saint-Martin, n. 11.
Tessier ✻, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Thenard ✻, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n. 42.
Thibault, rue de Bondy, n. 68.
Thouin ✻, au Jardin du Roi.
Tochon d'Annecy, rue de Caumartin, n. 25.
Le Comte de *Turpin-Crissé*, rue des Martyrs, n. 23.
Vanderbourg ✻, rue des Marais, n. 20.
Van-Spaendonck ✻, au Jardin du Roi.
Le Comte de *Vaublanc* (G. ✻), *Ministre d'Etat*, rue de Varennes, n. 11.
Le Chevalier *Vauquelin* ✻, au jardin du Roi.
Vernet (*Carle*) ✻, rue de Bourbon, n. 34.
Villar ✻, rue de Bourbon, n. 101.
Le Comte de *Volney* (C. ✻), rue de Vaugirard, n. 73.
Walckenaer ✻, rue du Faubourg Poissonnière, n. 87.
Ywart, rue des Filles Saint-Thomas, n. 21.

Firmin Didot, Imprimeur de l'Institut.

Lucas, Agent.

Cardot, Chef du bureau, au Secrétariat.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission administrative.

M. le Comte Daru.
M. le Cte Bigot de Préameneu. } *Pour l'Académie françoise.*

M. Daunou.
M. Vanderbourg. } *Pour l'Académie des Sciences et Belles-Lettres.*

M. Lelièvre.
M. Burckhardt. } *Pour l'Académie des Sciences.*

M. Bervic.
M. Percier. } *Pour l'Académie des Beaux-Arts.*

Ces Commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

Commission de conservation.

M. de Prony, *pour les machines.*
M. Charles, *pour les instrumens de physique.*
M. Deyeux, *pour les instrumens de chimie.*
M. Sage, *pour la minéralogie.*
M. le Chevalier Cuvier, *pour les préparations anatomiques.*
M. Tochon d'Annecy, *pour les costumes, armes, médailles et monumens antiques.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission du Dictionnaire de la langue françoise.

M. Morellet. — M. Villar. — M. Raynouard, *Secrétaire perpétuel.*
M. l'Abbé Sicard. — M. Auger.

Commission des Inscriptions et Médailles.

M. le Chevalier Dacier, *Secrétaire perpétuel.* — M. Petit-Radel. — M. le Chevalier Lemot, *Dessinateur.*
M. Quatremere de Quincy. — M. le Baron Silvestre de Sacy. — M. . . . . .

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts.

M. Quatremere de Quincy. — M. Guérin. — M. le Chev. Lemot, *adjoint à la commission.*
M. Garnier.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France.

M. le Chev. Dacier, *secrétaire perpétuel.* — M. Brial. — M. Amaury Duval.
M. Daunou. — M. Et. Quatremère.

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. Brial. — M. le Bon. Silvestre de Sacy. — Letronne.
M. Langlès. — M. Daunou. — Boissonade.
M. le Marquis Pastoret. — M. Caussin.

Et les membres composant le bureau.

SECTION II.

SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE.

Séant à Paris, Hôtel-de-Ville.

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du Roi, du 4 juillet 1814, dans le titre et les attributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture du Royaume. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'Économie rurale et domestique de la France. Elle se réunit deux fois par mois à l'hôtel de la Préfecture du Département de la Seine; elle tient, chaque année, une séance publique, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours.

La Société a pour Officiers un Président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an; un Secrétaire perpétuel et un Agent général trésorier, nommés à vie par le Roi, sur la présentation faite par la Société, de trois candidats.

LE ROI, *Protecteur.*

Officiers pour l'année 1818.

M. le Comte François de Neufchâteau (G. ✲), *Président.*
M. Tessier ✲, *Vice-Président.*
M. Silvestre, *Secrétaire perpétuel.*
M. Huzard, *Agent général Trésorier.*

Associés ordinaires, Messieurs,

Baudrillart, *employé à la Direction gén. de l'Enregistrement et des Forêts.*
Becquey ✲, *Conseiller-d'État. Directeur génér. des Ponts et Chaussées et des Mines.*
Bosc, *de l'Acad. royale des Sciences*
Boulard ✲, *Notaire honoraire.*
Le Comte Chabrol de Volvic ✲, *Conseiller-d'État. Préfet du département de la Seine.*
Le Chevalier Challan (O. ✲), *Propriétaire.*
Le Baron Chassiron ✲, *Maître des Comptes.*
Le Baron Coquebert de Montbret ✲, *de l'Académie royale des Sciences*
Le Marquis de Cubières ✲ ✲, *de l'Académie royale des Sciences.*
Le Baron Benjamin Delessert (O. ✲), *Banquier.*
Desplas, *Médecin vétérinaire.*
Le Comte Dubois, (C. ✲).
Dupetit-Thouars, *Directeur de la Pépinière royale du Roule.*
Fauchat ✲, *Chef de Division au Ministère de l'Intérieur.*
Le Comte Franç. de Neufchâteau (C. ✲), *de l'Académie française.*
Gabion, *ancien Notaire.*
Girard, *Directeur de l'École royale Vétérinaire d'Alfort.*
Le Vte. Héricart-Ferrand de Thury (O. ✲), *Insp. général des carrières et travaux souterrains de Paris.*
Le Comte Herwyn de Nevelle (C. ✲), *Pair de France.*

Huzard, *de l'ac. royale des Sciences.*
Labbé, *Propriétaire.*
Le Comte de Lasteyrie, *membre de plusieurs Sociétés savantes.*
Lombard, *Propriétaire.*
Michaux, *Botaniste-Voyageur.*
Molard ✲, *de l'Académie royale des Sciences.*
Moreau de Saint-Méry (C. ✲).
Morel de Vindé, *Pair de France.*
Le Baron de Beauvois, *de l'Académie des Siences.*
Le Baron Percy (C. ✲), *de l'Académie des Sciences.*
Le Baron Petit de Beauverger ✲.
Pozuel-Vernaux, *Propriétaire.*
Richard d'Aubigny ✲, *l'un des Administrateurs des hospices.*
Sageret, *Propriétaire-Cultivateur.*
Le Baron Seguier (C. ✲), *Pair de France, Premier Président de la Cour royale de Paris.*
Silvestre, *de l'Académie royale des Sciences.*
Tessier ✲, *Inspecteur général des Bergeries royales, de l'Academie royale des Sciences.*
Thouin (André) ✲, *Professeur au Jardin du Roi.*
Vincens Saint-Laurent, *Correspondant de l'Institut.*
Vilmorin, *Marchand de graines.*
Yvart, *de l'Académie royale des Sciences, Professeur d'agriculture à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.*

Associés libres, Messieurs,

Benoist ✲, *Membre de la Chambre des Députés.*
Le Comte Bergon (O. ✲), *Conseiller d'Etat.*
Cadet de Vaux, *Propriétaire.*
Le Comte Chaptal ✲ (G. ✲), *de l'Académie royale des Sciences.*
Delpierre ✲, *Président à la Cour des Comptes.*
Le Comte Depere (C. ✲), *Pair de France.*
Desfontaines ✲, *Professeur au jardin du Roi.*
Fremin ✲, *Propriétaire-Cultivateur.*
Le Comte Frochot (C. ✲).
Gondoin ✲ ✲, *de l'Académie royale des Beaux-Arts.*
Gillet-Laumont ✲, *de l'Académie royale des Sciences.*
Gossuin.
Le Comte Laumond (C. ✲), *Conseiller d'Etat.*
Le Baron Lescalier (C. ✲).
Le Duc de la Rochefoucault-Liancourt, *Pair de France.*
Malet-Mamon, *Propriétaire-Cultivateur.*
Mathieu.
Neuvry, *Propriétaire.*
Le Baron Rougier-la-Bergerie ✲.
Thouin (Jean) ✲, *Jardinier en chef au jardin du Roi.*
Le Chevalier Vauquelin ✲, *de l'Académie royale des Sciences.*

Associés étrangers, Messieurs,

Calkoen, *Secrétaire de la Société d'Agriculture d'Amsterdam.*
Correa de Serra, *à Philadelphie.*
Decandolle, *Professeur d'Histoire naturelle à Genève.*
Le Baron d'Edelcrantz, *à Stocholm.*
Fabbroni, *à Florence.*
Hartig, *Grand Maître des Forêts à Berlin.*
Jefferson, *à Philadelphie.*
Le Comte de Manlesfield, *Président du Bureau d'Agriculture*, à Londres.
Marshall, *à Londres.*
Sainclair, *à Londres.*
Thaër, *à Berlin.*
Wilborg, *Professeur d'art Vétérinaire, à Copenhague.*
Le Baron de Voght, *à Hambourg.*
Young (Arthur), *Secrétaire du bureau d'Agriculture, à Londres.*

CINQUIÈME PARTIE.

Administrations de Paris et du département de la Seine; population des villes de France; Postes aux Lettres; Messageries; Poids, Mesures et Monnoies.

CHAPITRE PREMIER.

Administrations, Institutions, Etablissemens de Paris et du département de la Seine.

SECTION PREMIÈRE.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE,
Rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 64.

Aides-de-Camp, MM.

M. . . . . { . . . . . / . . . . . / . . . . . / . . . . . / . . . . . / . . . . . }

M. le Comte DEFRANCE ✲ (G. ✲), Lieut. général des armées du Roi, *Commandant de la* 1ère. *Division militaire.* — Baroullet ✲, *Cap.* / Dumas, *Lieut.*

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL,

M. le Chev. Ricard (François) ✲ ✲, Colonel, *Chef de l'Etat-Major général.*

M. le Baron Doguerau ✲ (C. ✲), *Colonel Directeur d'Artillerie*, à Paris.

M. le Baron Deponthon ✲ (O. ✲), Maréchal-de-camp, *Directeur du Genie*, à Paris.

M. le Comte de Meulan ✲ (O. ✲), Maréchal-de-camp, *Président du Conseil de Révision de la première Division militaire* à Paris.

M. le Comte de Tryon ✠, *Lieut.-Colonel*,
M. le Comte d'Houdetot ✠, *Chef de Bataillon*,
M. le Baron Bourgoing (O. ✠), *idem*,
M. Viotti ✠ ✠, *idem*,
M. de Chambeau ✠, *idem*,
M. de Gaja (O. ✠), *idem*,
M. de Loulay ✠, Capitaine,
M. Fauchon ✠, *idem*,
M. Roux ✠, *idem*,
M. Brès ✠, *idem*,
M. Favière, *idem*,
M. le Baron de Salgues ✠, *idem*,
} *Attachés à l'Etat-Major général.*

M. Zégers, capitaine, *Secrétaire-Archiviste.*

Inspection générale d'armes de la première Division militaire.

M. le Comte de CLAPARÈDE ✠ (G. C. ✠), Lieutenant général, *Inspecteur général de l'Infanterie.*

Intendant et Sous-Intendans militaires.

M. le Baron de Joinville ✠ (O. ✠), *Intendant militaire de la première Division*, à Paris.

M. le Chevalier Teste ✠ ✠,
M. de la Salle ✠,
M. de la Neuville ✠ ✠,
M. Boissy-d'Anglas ✠,
M. le Baron Leduc (O. ✠),
M. Ravenel ✠ ✠,
M. Ramond ✠,
M. Duverger ✠,
M. de la Vigne ✠,
M. le Comte de Power ✠,
M. de Raymond,
} *Sous-Intendans militaires*, à Paris.

M. Iratsoquy ✠,
M. Mortier,
M. Demanche,
} *Adjoints aux Intendans militaires*, à Paris.

M. Joannis, *Médecin*,
M. Choquet, D. M. P., *Chirurgien-Major*,
} à Paris

DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET PLACE DE PARIS,

Place Vendôme, n. 7.

M. le Comte de ROCHECHOUART ✠, Maréchal-de-camp, *Commandant la Place de Paris.* — Le Vte de Tamnay ✠, *Capitaine aide-de-camp.*

M. le Chevalier FOURNIER ✠ ✠, Lieutenant-Colonel, *Major de la Place.*

M. le Chevalier Filleul ✠, Chef d'Escadron, *Aide-Major.*
M. le Comte Henri d'Espinchal ✠ ✠, Chef d'Escadron, *Aide Major.*

Capitaines Adjudans de place, Messieurs,

De la Boussardière ✠,
D'Origny ✠,
De Clérique ✠,
Le Cᵉ. de Lestrade ✠ ✠,
Le Baron Dammartin.
Le Marquis de Bésignan ✠,
Le Chev. Béraud ✠
Le Chev. de Gimel
Le Chevalier Olive ✠ ✠.

Lieutenans Adjudans de place, Messieurs,

Le Chev. Landry de Freneuse ✠ ✠.
Le Chev. de Thoinnet de Grandbain ✠.
Le Comte de Paillot.
M. Maillard-Saint-Elme, *Secrétaire-Ecrivain de place de première classe.*

M. le Marquis de Puyvert ✠, Maréchal-de-camp, *Gouverneur du château de Vincennes.*

M. le Comte Armand de Beaumont ✠ ✠, Colonel, *Lieut. de Roi*, à Vincennes.
M. le Comte de Martange, } Capitaines, *Adjudans de place*,
M. le Chevalier de Beaumanoir, } à Vincennes.

Départemens du Gouvernement de la première Division militaire.

Aisne, Oise. . .
- M. le Baron Bessières ✠ (C. ✠), Maréchal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Soissons.
- M. le Baron Levavasseur ✠ (C. ✠), Maréchal-de-camp, *Commandant l'Ecole royale d'Artillerie, et Commandant supérieur* à la Fère.
- M. Cottin, Colonel, *Directeur d'Artill.*. id.
- M. Curtet, Chef de Bataillon, *Lieutenant de Roi*, idem.
- M. le Vicomte de Liniers, Chef de bataillon, *Lieutenant de Roi*, à Soissons.
- M. Pâris ✠ (O. ✠), Colonel, *Directeur du Génie*. id.
- M. Bécheu de la Sancie, *Sous-Intendant militaire*, à Laon.
- M. Dehémant de Ladouïe ✠, *idem*, à la Fère.
- M. de Songeons, *idem*, à Beauvais
- M. Baltazard ✠ ✠, *idem*, à Compiègne.

Seine-et-Oise. . .
- M. Jacquinet (O. ✠), } *Sous-Intendans militaires*,
- M. Delaunay ✠, } à Versailles.

Eure-et-Loir. . .
- M. le Comte de la Roche-Aymon ✠, Maréchal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Chartres.
- M. le Marquis de Loyac, *Sous-Intend. militaire*, id.

Loiret, et Seine-et-Marne. .
- M. le Duc d'Estissac ✠ ✠ ✠, Maréchal-de-camp, *Commandant la Subdivision*, à Orléans.
- M. Fromentin Saint-Charles, *Sous-Intend. milit.*, id.
- M. Quillet ✠, *idem*, à Melun.
- M. Feuillet *idem*, à Meaux.

SECTION II.

Préfecture du Département de la Seine et dépendances.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Isle-de-France.

Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 135,033 arpens, ou 46,181 hectares; sa population est de 798,414 individus, dont 715,765 pour la ville de Paris, 40,371 pour l'arrondissement de Sceaux, et 44,278 pour celui de Saint-Denis.

Il a une préfecture de département, une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt cantons ou justices de paix, et un collége électoral de département divisé en vingt sections.

Ce département, qui fait partie de la première série, a huit membres à élire à la Chambre des Députés; il est compris dans la première division militaire, et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE,

Place de l'Hôtel-de-Ville.

M. le Comte CHABROL DE VOLVIC ✲, *Conseiller-d'Etat*, *Préfet*, à l'Hôtel-de-Ville.

M. Walckenaer ✲, Membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture, Messieurs,

Le Marchand ✲, *rue du Faubourg S.-Honoré*, *n.* 19.

Champion de Villeneuve ✲, *rue de Richelieu*, *n.* 87.

Louis Lecomte, *rue Salle-au-Comte*, *n.* 16.

Gauthier ✲, *rue d'Orléans*, *au Marais*, *n.* 7.

Duclosel, *rue de Richelieu*, *n.* 38.

Conseil général du Département (1), MM.

Badenier ✲, *rue des Barres*, *n.* 4.

Barthélemy ✠ ✲, *rue de la Chaussée-d'Antin*, *n.* 43.

Bellart ✲, *rue du Grand Chantier*, *n.* 4.

Le Cte. de Boisgelin ✠ (O. ✲), *place du Palais Bourbon*, n. 89.

Boscheron (O. ✲), *rue des Deux-Ecus*, n. 33.

Breton ✲, Notaire royal, *Faubourg Poissonnière*, *n.* 6.

Le Chev. Bricogne, *Faubourg Poissonnière*, n. 50.

Le Marq. d'Aligre ✲, *rue d'Anjou Saint-Honoré*, *n.* 27.

Delaitre ✲, *rue Royale St.-Honoré*, *n.* 3.

Delarue ✲, *Boulevart Saint-Antoine*, *n.* 2.

Le Marq. d'Harcourt ✲, *place du Palais-Bourbon*, *n.* 89.

Dutraublay ✲, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, *hôtel Lambert.*

Gauthier ✲, *rue d'Orléans*, *au Marais*, *n.* 7.

De Lamoignon ✲, *rue de la Ville-l'Evêque*, *n.* 9.

(1) Ce conseil remplit également les fonctions de *Conseil Municipal* pour la ville de Paris.

Le Beau ✲, *rue du Cherche-Midi*, *n.* 19.
Mallet ✲, *rue de la Chaussée d'Antin*, *n.* 13.
Montamant ✲, *rue de Ménars*, *n.* 14.
Ollivier, *rue du Faubourg Poissonnière*, *n.* 6.
Pérignon ✲, *rue Neuve-Saint-Augustin*, *n.* 8.
Quatremère de Quincy ✲ ✲, *rue de Condé*, *n.* 14.
Ternaux ✲, *place des Victoires*, *n.* 6.
Le Baron Thibon, *à la Banque de France, place des Victoires.*
De Tourolles ✲, *rue Neuve-des-Mathurins*, *n.* 58.
Vial ✲, *r. St.-Dominique*, *n.* 52.

Receveur municipal de la ville de Paris. — M. le Baron Auguste de Villeneuve ✠ ✲, *rue d'Anjou Saint-Honoré*, n. 11.

Nota. Voyez, pour la composition de ses bureaux, page 798.

Conseils et Avocats de la Préfecture. — M. Molinier de Montplanqua ✲, *Avocat aux Conseils*, rue de la Verrerie, n. 36. M. Chignard ✲, *Avocat*, rue du Mail, n. 12.

Notaires de la Préfecture. — M. Marchoux, rue Vivienne, n. 6. M. Noel, rue Saint-Honoré, n. 348.

Avoué de la Préfecture. — M. Aviat, rue du Mail, n. 12.

Agent de change de la Ville. — M. Baillot, rue Neuve-des-Mathurins, n. 17.

Huissier de la Préfecture. — M. J. G. Lepeigneux, *Huissier-Audiencier près la Cour royale*, rue des Deux-Boules, n. 9.

Médecin du Département, chargé du traitement des maladies épidemiques. — M. Bourdois ✲, rue Royale, n. 5.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE (1).

PREMIÈRE DIVISION.

M. Filli ✲, *Chef de la division.*
M. Régley, *Chef-Adjoint.*

1er. Bureau. *Secrétariat général.*

M. J.-T. Verneur, *Chef.*

Ordre général; enregistrement des dépêches, leur renvoi dans les divisions; le classement des minutes; l'expédition de tous les arrêtés, lettres et actes de la Préfecture; les légalisations, le contre-seing et le départ des dépêches.

L'enregistrement des lois et des ordonnances du Roi.

Les prestations de serment.

La tenue du répertoire des actes sujets au timbre et à l'enregistrement; le recouvrement et l'acquittement de ces droits.

Le recouvrement des droits de grande voirie.

Les demandes de brevets d'invention, d'importation ou de perfectionnement.

La réception et le *visa* de toutes les significations judiciaires à faire à la Préfecture.

La traduction des pièces écrites en langues étrangères.

L'expédition des affaires mixtes; les demandes de places.

La convocation des conseils général et municipal; le dépôt des procès-verbaux de leurs séances et de celles des conseils d'arrondissement.

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté les Dimanches et fêtes, depuis trois heures jusqu'à quatre.

Les ventes, marchés et adjudications pour le département ou la ville de Paris.

Le tirage des obligations de la ville de Paris.

Les ventes des maisons urbaines des hospices.

Les réparations, entretien, ameublement de l'Hôtel-de-Ville et dépendances, et des magasins du mobilier de la ville.

Les impressions, affiches et fournitures de bureaux.

La direction du fonds d'abonnement pour les dépenses administratives de la Préfecture, telles qu'appointemens d'employés, impressions, chauffage et fournitures de bureaux.

La Caisse de la Préfecture.

Les pensions de retraites des Employés de la Préfecture.

La direction des fonds affectés aux dépenses imprévues.

Les fêtes publiques; les cérémonies municipales.

Le classement et la conservation des actes de la Préfecture.

La convocation du conseil des travaux publics; la réunion du travail à communiquer à ce conseil; la tenue des procès-verbaux de ses séances (1).

Caissier. M. Alexandre.

Interprète juré de la Préfecture, M. Laveaux.

Membres du Conseil des Travaux publics. . . . .

M. Molinos ✻. *Architecte, Inspecteur-général*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

M. Lamandé ✻, *Ingénieur en chef du Département*, rue du Bac, n. 96.

M. Viel. *Architecte*, rue du faubourg Saint-Jacques, n. 288.

M. le Vte Héricart-Ferrand-de-Thury (O. ✻), *Ing. des Mines*, rue Boultier, n. 7, île St.-Louis.

M. Vallot, *Secrétaire*, rue du Jardinet, n. 8.

2e. Bureau. *Personnel, Etat civil et politique, Cultes.*

Personnel. Etat civil et politique. M. *Regley*. Chef adjoint de la division.

Cultes, et Beaux Arts. M. *Larribe*, *Chef de bureau Adjoint*, *Conservateur des Monumens de la ville de Paris.*

Levée du plan général du département et des plans particuliers des communes, délimitation des arrondissemens; fixation des chef-lieux; envoi aux municipalités des registres destinés à l'inscription des actes de l'état civil, rédaction des instructions relatives à la tenue de ces registres; l'examen, la solution ou le renvoi aux tribunaux, des questions relatives à l'état civil; la confection des tables décennales, le classement et la conservation des actes de l'état civil.

---

(1) *Ce Conseil est chargé d'arrêter les bases des prix à établir pour chaque nature d'ouvrage, d'examiner les projets, plans et devis de tous les travaux à la charge du Département et de la Commune, qui lui sont communiqués à cet effet; de donner son avis, tant sur les moyens d'exécution que sur la dépense portée au devis; enfin il adresse d'office au Préfet toutes les observations et vues générales qu'il juge propres à améliorer l'administration et le service des travaux publics.*

Il est composé de cinq membres nommés par le Préfet, savoir : l'Architecte inspecteur-général, l'Ingénieur en chef du Département, et un Secrétaire, lesquels sont inamovibles, et de deux autres membres qui sont renouvelés tous les six mois, et choisis parmi les Ingénieurs ou Architectes attachés, à quelque titre que ce soit, à la Préfecture du Département.

Présentation de candidats pour les fonctions administratives ; nomination des maires et adjoints dans les communes au-dessous de 5000 ames ; nomination des membres des conseils municipaux *extra muros*.

Formation des listes de jurés judiciaires.

Solution des questions relatives à l'état politique des citoyens ; opérations relatives à la formation du collége électoral du département ; naturalisation des étrangers

Organisation des cultes et conservation des édifices qui leur sont consacrés.

Traitemens des Ministres du culte catholique et protestant ; recouvrement des sommes imposées pour le culte hébraïque ; distribution et conservation des objets d'arts qui décorent les Eglises, tels que tableaux, statues, bas-reliefs, ainsi que ceux qui ornent les Fontaines.

Service des inhumations ; acquisition et établissement des cimetières ; examen des comptes à rendre par les Maires de Paris du droit à percevoir pour les frais d'inhumation.

Traitement des Fonctionnaires publics administratifs et judiciaires.

3e. Bureau. *Bureau des Comptes.*

M. Thunot, *Chef.*

Examen et apurement des comptes administratifs et de caisses des ordonnateurs et comptables qui se trouvent en rapport avec la Préfecture de la Seine ; surveillance et vérification des caisses.

4e. Bureau. *Liquidation générale.*

M. Pontonnier, *Chef.*

Liquidation générale de tous les travaux et de toutes les dépenses ordonnés par la Préfecture pour le compte du Gouvernement, du Département ou de la ville de Paris.

La direction du bureau général de vérification et de règlement des mémoires (1).

5e. Bureau. *Comptabilité.*

M. Defrémont, *Chef.*

Formation des états de distribution ; délivrance des mandats de paiement ; formation du budget de la ville de Paris et de celui du Département, ainsi que des comptes des fonds provenant du Gouvernement, du Département ou de la ville de Paris; contrôle des ventes sur la ville de Paris.

DEUXIÈME DIVISION. *Administration générale.*

M. Villemsens, *Chef de la division.*

---

(1) *Ce Bureau est chargé de vérifier tous les travaux exécutés par adjudication ou ensuite de soumissions, et ceux faits par économie, de régler les prix portés aux mémoires des entrepreneurs ; de réviser les calculs, tant de métrage que de prix portés dans les devis qui lui sont renvoyés par le conseil des travaux publics. Il est composé de trois commissaires-vérificateurs nommés par le Préfet, et qui sont :*

M. Touzet, rue Neuve-des-Mathurins, n. 25.
M. Lalande, rue Mandar, n. 5.
M. Perrin, rue du Hurepoix, n. 11.
M. de Ganz, rue des Deux-Portes, n. 2, } *Adjoints.*
M. Protain, rue Mêlée, n. 32, }

1er. Bureau. *Administration communale.*

M. Lucas Montigny, *Chef.*

Convocation des conseils d'arrondissement et examen de leurs délibérations; acquisitions, ventes, locations, échanges, partages de biens des communes *extrà muros.*

Contestations, autorisation de plaider, sur-impositions, emprunts, etc.; formation des budgets annuels, direction et surveillance de l'emploi des revenus; vérification et apurement des comptes de ces communes.

Entretien et voirie des chemins vicinaux, et du Palais de Justice.

Etablissement et entretien des halles et marchés, des magasins de subsistances, des murs d'enceinte, barrières, pataches et bureaux d'inspection de Paris.

Administration de toutes les autres propriétés foncières de la ville de Paris. Loyer et réparation des bâtimens des mairies de Paris; traitement de leurs employés et frais de bureau.

2e. Bureau. *Travaux publics.*

MM. Malmontet et Lemaire, *Chefs.*

Les travaux des grandes routes, du pavé de Paris, des boulevarts, de navigation, de canaux, digues, ponts, ports et quais, de chemins de hallage: la voirie des grandes routes, les droits de navigation, ceux de location sur la rivière, les berges et les ports, les bacs et bateaux: la direction des fonds affectés à ces dépenses.

Administration générale des travaux du canal de dérivation de la rivière de l'Ourcq, et de ceux de distribution de ses eaux dans Paris; pompes à feu; fontaines: conduits, regards, etc. de la ville de Paris.

Les grands travaux d'architecture de la ville de Paris, tels que les halles et marchés, les abattoirs, le grenier de réserve, etc.

3e. Bureau. *Grande-Voirie.*

M. Tromentin, *Chef.*

L'administration de la grande-voirie, *intrà muros*, des carrières sous et hors Paris: numérotage des maisons: inscriptions des rues et places: agens de la voirie; egoûts; direction des fonds affectés à ces dépenses.

4e. Bureau. *Institutions militaires.*

M. Garnier, *Chef.*

Troupes en passage, en garnison, hôpitaux militaires, recrutement, désertions, congés de réformes, pensions aux veuves, garde nationale, corps-de-garde; réquisitions de toute espèce pour le service militaire; la direction des fonds affectés à ces différens services.

5e. Bureau. *Octroi, Halles et Marchés.*

M. Martin, *Chef.*

Le travail relatif à l'administration de l'Octroi, des contributions indirectes, du poids public, des droits de location d'abris dans les halles et marchés; entrepôt des vins et eaux-de-vie; caisse de Poissy; mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières de la ville de Paris.

Les cinq arrondissemens.

TROISIÈME DIVISION. *Instruction publique, Hospices, Secours et Prisons.* (Voyez *le Conseil administratif*, page 722).

M. Desprades, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Instruction publique, Commerce et Arts.*

M. Jomard. *Chef.*

Ecoles particulières et primaires pour les filles; Ecoles élémentaires; Ecoles d'équitation; Courses de chevaux; Société de Médecine; Collége de Pharmacie; Agriculture, Société d'Agriculture; Arts mécaniques; Expositions des objets d'industrie; Manufactures, foires et marchés; Banque, Bourse, Agens-de-change. Courtiers et Chambre de Commerce; Examen des aspirans aux écoles militaires; Traitemens des Institutrices primaires; Entretien et réparation des bâtimens des Colléges et des autres édifices servant à l'enseignement; Bibliothèque de la Ville.

2e. Bureau. *Hospices et Secours.*

M. Barrière, *Chef.*

Hôpitaux et hospices; Secours à domicile; Bureaux de charité; Enfans abandonnés; Mont-de-Piété; Boîtes fumigatoires; Secours pour les maladies épidemiques; Tontine et Caisses d'épargnes ou des Artisans.

3e. Bureau. *Prisons.*

M. Dive, *Chef*

Le régime administratif et économique des prisons, maisons d'arrêt et de détention de Paris et des dépôts de mendicité à Saint-Denis et à Villers-Cotterets; la nomination des aumoniers et des agens de service économique et sanitaire des prisons; les marchés pour fournitures relatives à la nourriture et à l'entretien des prisonniers, et pour les ateliers de travail; l'entretien des bâtimens des prisons, dépôts de mendicité et de la Morgue.

QUATRIÈME DIVISION. *Contributions directes et Domaines de l'État.*

M. Miel, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Administration générale des Contributions directes.*

M. Herbelin, *Chef.*

Mesures générales; personnel des agens des contributions; receveurs particuliers et percepteurs; assiette et répartition des contributions; vérification, exécution et mise en recouvrement des rôles; situation générale du recouvrement; enregistrement et *visa* des récépissés délivrés par le receveur général; apurement des comptes rendus par le receveur général; direction des fonds de non-valeurs; vérification de la gestion des comptables, et contentieux qui en résulte; commission de répartition de la ville de Paris; contrôleurs aux recettes; cadastre; impositions locales et extraordinaires.

2e. Bureau. *Recouvrement.*

M. Lafolie, *Chef.*

Surveillance du recouvrement; vérification des caisses des receveurs; personnel des agens des contraintes; direction des poursuites; taxe des frais;

plaintes formées contre les percepteurs et leurs agens; réclamations pour cause de garantie; privilége du trésor; impression des registres pour la tenue des écritures comptables.

3e. Bureau. *Contentieux.*

M. Levillain, *Chef.*

Vérification des matrices de rôles; travail relatif aux demandes en décharge ou réduction, remise ou modération de taxe, en matière de contributions directes de toute nature; instruction et jugement des états de non-valeurs; vérification et délivrance des ordonnances comptables.

4e. Bureau. *Domaines de l'État.*

M. Guéroult, *Chef.*

Prise de possession, administration et location des domaines de l'État de toute origine; revendication des domaines envahis ou usurpés; restitution des biens non vendus; estimation et vente des domaines nationaux et communaux; les déchéances; la révision des décomptes de ventes; les échanges demandés par le Gouvernement, et l'acquisition des propriétés particulières nécessaires au service public; les inscriptions hypothécaires sur les acquéreurs.

Liquidation des successions déshérentes ou abandonnées, et des biens vacans; le séquestre sur les biens des comptables des deniers publics; la main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'État: la conservation du mobilier national; la liquidation des pensions ecclésiastiques et séculières supprimées.

Commissaire-général aux Successions.

M. Chignard ✻, *Avocat*, rue du Mail, n. 12.

Commissaire aux Scellés et Inventaires.

M. *Projean*, quai de la Grève, n. 14.

Commissaires-priseurs-vendeurs attachés à la Préfecture et à la Régie des Domaines de la ville de Paris. Messieurs,

Barloy, rue Montorgueil, n. 47.
Dussart, rue Neuve-St.-Etienne, n. 17.
Simonard, Boulevart St.-Antoine, n. 17.
Fleuriau de Ponfol, rue Beaubourg, n. 52.

M. *Laurent*, *Expert-Vérific. des Ecritures*, quai des Grands-Augustins, n. 19.

Bureau spécial des Archives et de la Statistique.

M. Villot, *Chef.*

Garde des Archives (1). { Pour les actes des anciennes administrations et de la Préfecture. *M. le Chevalier de Propiac* ✻.
Pour les actes de l'État civil antérieurs à la formation des douze municipalités. *M. Alexandre.*

(1) Le secrétaire général de la Préfecture signe seul, en sa qualité d'archiviste-général, les extraits de registres ou expéditions des pièces déposées aux archives de la Préfecture.

TONTINES.

Administration des Tontines, sous la surveillance de M. le Préfet du département de la Seine,

Rue de Grammont, n. 13.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Emolovres et Artisans*, et du *Pacte Social*, sont régies par trois administrateurs pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris.

Administration.

M. Montamant ✲. . . . } *Administrateurs.*
M. Badenier ✲. . . . . }
M. . . . . }

M. Robelot, *Secrétaire-général.*

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier.*

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS, NOMMÉE PAR LE PREFET.

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, de délivrer les patentes et de donner son avis sur les reclamations tendantes à dégrevement.

Ses bureaux sont établis place et à côté de l'Hôtel-de-ville, n°. 8.

M. Charbonnières ✲, rue de Richelieu, n. 49, }
M. Devaudichon, rue Meslée, n. 59, }
M. Bros, Vieille rue du Temple, n. 124, } *Commissaires.*
M. Viger-Jolival, rue Montmartre, n. 95, }
M. Brou, quai d'Anjou, n. 3, île Saint-Louis, }

M. Simonnot, *Secrétaire et Chef.*

DIRECTION DES TRAVAUX D'ARCHITECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS.

Grande-Voirie.

M. *Norry*, à la Sorbonne. . . . . } *Architectes, Inspecteurs-généraux.*
M. *Heurtier*, quai d'Anjou, Isle S.-Louis, n. 3. }
M. *Calimard*, rue du faub. S.-Denis, n. 107. }

M. *Callet*, rue de la Pépiniere, n. 48. . } *Commissaires-Voyers.*
M. *Coulon*, rue d'Enfer, n. 33. . . . }
M. *Bourdon*, rue N^e.-des-Mathurins, n. 8. }
M. . . . . }

M. *Docque*, rue du faub. S.-Denis, n. 73. } *Gardes de la Grande-Voirie.*
M. *Marchand*, rue Cassini, n. 2. . . . }
M. *Mesnon*, rue du faub. S.-Honoré, n. 94. }
M. *Vée*, rue N^e. Ste-Catherine, n. 15. . }

Les *Architectes-Inspecteurs-généraux* surveillent les bâtimens en construction, ou en grande réparation dans la ville de Paris, afin de s'assurer si les règles de l'art de bâtir sont observées. Les *Commissaires-Voyers* concourent à cette surveillance,

et sont chargés spécialement de tracer et de faire observer les alignemens, comme aussi de constater les contraventions aux règlemens relatifs à la formation et à la conservation de la voie publique. Les *Gardes de la Grande-Voirie* sont particulierement attaches aux Commissaires-Voyers.

Les Architectes-Inspecteurs-généraux et les Commissaires-Voyers composent le Bureau de la Grande-Voirie. Le mardi de chaque semaine, à deux heures après-midi, ce Bureau se forme en *Bureau de consultation*, présidé par M. le Préfet du Département, ou, à son défaut, par l'un des Inspecteurs-généraux, pour entendre les prévenus de contraventions, malfaçons ou vices de construction, et prendre leur soumission d'exécuter les rectifications qui leur sont indiquées. Sur le refus des prévenus, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au Conseil de Préfecture, pour être procédé dans les formes de rigueur.

Travaux d'architecture du département de la Seine et de la ville de Paris.

M. Molinos ✻, *Architecte*, *Inspecteur général*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

Première section. Comprenant l'Hôtel-de-Ville et dépendances, les bâtimens des Mairies, les halles et marchés, les barrieres et murs d'enceinte, les voiries de dépôt, les travaux des fêtes publiques.

M. Maingot, *Inspecteur ordinaire*, rue Saint-Denis, n. 349.
M. Guillot, *idem*, rue des Lyonnais, n. 5.
M. Châtillon, *idem*, rue de l'Echiquier, n. 26.

Deuxieme section. Comprenant l'Archevêché, les Eglises, les Temples Réformés et Luthériens, les Cimetières.

M. Hypolite Godde, *Architecte*, *Inspecteur en chef*, rue du Petit-Bourbon St.-Sulpice, n, 1.
M. Balzac, *Inspecteur ordinaire*, rue d'Enfer.

Troisieme section. Comprenant les Colléges, les Casernes et Corps-de-garde de la Gendarmerie et des Pompiers.

M. Peyre, *Architecte*, *Inspect. en chef*, rue des Poitevins, n. 14.
M. Couad, *Inspecteur ordinaire*, rue du Petit-Lion St.-Sulpice, n. 20.

Travaux des Communes rurales.

M. Lamandé ✻. *Ingénieur en chef*, rue du Bac, n. 96.

M. *Ducret*, rue de l'Echiquier, n. 24, faubourg Saint-Denis,
M. *Jollois* ✻, rue St.-Dominique, n. 94, faubourg Saint-Germain,
M. *Navier*, rue de Seine, n. 59, faub. Saint-Germain,
} *Ingénieurs ordinaires.*

Egoûts.

M. Girard, *Ingénieur en chef*, rue du Parc-Royal, n. 12.
M. Bruneseau, *Inspecteur particulier*, enclos des Bernardins.

Travaux hydrauliques.

(Voyez *Ponts et Chaussées.*)

Carrières

Carrières hors et sous Paris.

M. le Vte. Hericart Ferrand-de-Thury (O. ✲), *Ingénieur en chef des Mines, Inspect.-général*, rue Poultier, n. 7, île St.-Louis.

M. Trémery, *Ingénieur des Mines, Inspecteur général adjoint, Géometre en chef*, quai Malaquais, n. 1.

M. Caly ✲, *Ingénieur des Mines*, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 277,
M. Migneron ✲, *idem*, rue Ste.-Anne, n. 44,
} *Inspecteurs particuliers.*

M. Delépine, *Sous-Ingénieur, Sous-Chef du Bureau des Géometres*, au champ des Capucins, n. 29.

Tribunaux, Prisons et Maisons de répression.

M. *Baltard*, rue du Bac, n. 100. . . .
M. *Perre*, rue des Poitevins, n. 14. . .
M. *Viel*, rue Saint-Jacques, n. 288. . .
M. *Besche*, à Saint-Denis. . . . . .
} *Architectes.*

Hospices.

M. Viel, *Architecte*, rue Saint-Jacques, n. 288.

Ingénieurs attachés à l'Administration des Ponts-et-Chaussées du département de la Seine, et du canal de l'Ourcq.

Routes et Ponts.

M. Lamandé ✲, *Ingénieur en chef*, rue du Bac, n. 96.

Ingénieurs ordinaires.

M. Ducret, rue de l'Echiquier, n. 24, faubourg Saint-Denis,
M. Jollois ✲, rue Saint-Dominique, n. 94, faubourg Saint-Germain,
M. Navier, rue de Seine, n. 39, faub. S.-Germ.,
} *Service ordinaire.*

M. Duchanoy ✲, rue d'Hanovre, n. 3,
M. Vigoureux, à Sèvres,
M. Gérard, rue de Bondy, n. 28,
M. Mallet ✲, rue du Port-Mahon, n. 7,
} *Service extraordinaire.*

2°. *Pavé de Paris et Boulevarts.*

M. Bertin, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Meslée, n. 12.

M. *Husson*, rue des Fossés-du-Temple, n. 16,
M. *Barbot*, rue du Bac, n. 69,
M. *Minard*, rue de la Paix, n. 8,
} *Ingénieurs ordinaires.*

Eaux de Paris.

M. Girard ✲, *Ingénieur en chef*, chargé du service des anciennes eaux de la ville, *rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 8.*

M. Boistard ✲, *Ingénieur en chef*, chargé de la distribution des eaux du Canal de l'Ourcq dans Paris, *rue de Babylone, n.* 6.

M. Egault ✲, rue des Trois-Pavillons, n. 9. }
M. Denoel, rue des Martyrs, n. 60. . . . . } *Ingénieurs ordinaires.*

M. Dumas, *Contrôleur de l'exploitation des pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou.*

Compagnie des Canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis, rue du Faubourg Poissonnière, n. 2.

M. Coïc, *Ingénieur en chef*, chargé des travaux du Canal de l'Ourcq, *rue Saint-Louis, au Marais, n.* 30.

M. Surville, à Villeparisis. . . . . } *Ingénieurs ordinaires.*
M. Jousselin, à Meaux. . . . . }

M. Devilliers ✲, *Ingénieur des travaux du Canal de Saint-Denis*, rue St.-Dominique, n. 94.

Canal de St.-Maur.

M. Lamandé ✲, *Ingénieur en chef*, rue du Bac, n. 96.
M. Emmery ✲, *Ingénieur ordinaire*, à Saint-Maur.

CONSEIL ADMINISTRATIF DES PRISONS.

Ce Conseil, institué en 1816, est présidé par M. le Préfet du département de la Seine. Il se réunit à l'Hôtel de Ville les mercredis pour délibérer et émettre son avis sur toutes les affaires qui lui sont renvoyées par le Préfet, et qui concernent le service administratif et économique des prisons.

Président.

M. le Préfet du département de la Seine.

Membres.

M. le Duc de la Rochefoucauld ✲✲, *Pair de France.*
M. le Vicomte de Montmorency ✲, *Pair de France, Aide-de-Camp de Monsieur, Chevalier de Madame.*
M. le Marquis d'Aligre ✲, *Pair de France.*
M. l'Abbé de la Myre Mory, *Vicaire général du Chapitre de Paris.*
M. de Fortis ✲, *Secrétaire général de la Préfecture de police.*
M. Le Grand-Devaux, *Maire du sixième arrondissement.*
M. Guénéau de Mussy, *Inspecteur du service de santé des prisons.*
M. Perrier (Camille), *Propriétaire.*
M. Cottu, *Conseiller à la Cour Royale.*
M. Grillon des Chapelles, *Propriétaire.*

Membres Adjoints,

M. Gambier, *Inspecteur général du service économique des Prisons.*
M. Lemaître, *Chef adjoint de Division, à la Préfecture de la Seine.*

AGENS EMPLOYÉS PAR L'ADMINISTRATION DANS LES PRISONS.

Service général Economique.

M. Gambier, *Inspecteur général.*
M. Davesne, *Surveillant en chef.*

Service général de Santé.

M. Guénéau de Mussy, *Inspecteur.*

Maison de détention de Bicêtre.

M. Prat, *Régisseur.*
M. Suireau, *Aumônier.*
M. Pariset, *Médecin.*
M. Murat, *Chirurgien.*
M. Viel, *Architecte.*

Maison de Justice dite *la Conciergerie.*

M. Demontès, *Aumônier.*
M. Léveillé, *Médecin.*
M. Peyre neveu, *Architecte.*

Maison de la Grande-Force.

M. Bourdon, *Régisseur.*
M. Arnoux, *Aumônier.*
M. Jacquemin, *Médecin.*
M. Touchard, *Chirurgien.*
M. Baltard, *Architecte.*

Maison de la Petite-Force.

M. Bourdon, *Régisseur.*
M. Guibert, *Aumônier.*
M. Jacquemin, *Médecin.*
M. Touchard, *Chirurgien.*
M. Baltard, *Architecte.*

Maison des Madelonnettes.

M. Lebel, *Régisseur.*
M. Decar, *Aumônier.*
M. Colineau, *Médecin.*
M. Baltard, *Architecte.*

Maison de Saint-Lazare.

M. Gourdin, *Régisseur.*
M. Huot de Villers, *Aumônier.*
M. Collineau, *Médecin.*
M. Baltard, *Architecte.*

Maison de Sainte-Pélagie.

M. Aubet, *Régisseur.*
M. Devrigny, *Aumônier.*
M. Piron, *Médecin.*
M. Baltard, *Architecte.*

Maison de répression établie à Saint-Denis.

M. Thiersault, *Régisseur.*
M. Duchatellier, *Aumônier.*
M. Voribac, *Médecin.*
M. Haguette, *Chirurgien.*
M. Besche, *Architecte.*

Dépôt de mendicité établi à Villers-Cotterets.

M. Mussart, M. Collard, M. Niguet, M. De Violaine, M. Massinot, } *Membres du conseil d'inspection et de surveillance.* (1).

M. Faciot, *Directeur.*
M. Clément, *Aumônier.*
M. Demolombe, *Receveur.*
M. Lecosse, *Médecin.*
M. Godde, *Architecte.*

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séant à la Préfecture du Département de la Seine.

Cette chambre est composée du Préfet de la Seine, *Membre né*, et de quinze Membres électifs, qui se renouvellent par tiers tous les ans, et dont les choix doivent être approuvés par le Ministre de l'intérieur.

Elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce; de faire connoître les causes qui en arrêtent les progrès; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce, tels, par exemple, que la navigation, et l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande.

Ses jours d'assemblée ordinaires sont fixés au mercredi de chaque semaine.

(1) Ils exercent gratuitement leurs fonctions.

Membres composant la Chambre, Messieurs,

Le Comte *Chabrol de Volvic* ✻. *Conseiller d'Etat, Préfet du Département de la Seine, Membre né de la Chambre, et la présidant toutes les fois qu'il y assiste.*
Ardoin, rue Bergère, n. 7.
Barthélemy ✻ ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, *Président.*
Chaptal, fils, rue des Jeûneurs, n. 14.
Le Baron *Davillier* (J.-Ch.) ✻, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Guitton, jeune, rue Michel-le-Comte. n. 21.
Lafond ✻, quai de la Tournelle, n. 21.
Laffitte ✻, rue du Mont-Blanc. n. 9.
Lefebvre (*Jacques*), rue de la Paix, n. 1.
Martin, de Puech ✻, rue de Richelieu, n. 92.
Odier, Boulevart Poissonnière, n. 15.
Paillot, rue Saint-Antoine, n. 32.
Perrier (*Casimir*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
Pillet-Will ✻, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 9.
Vital-Roux ✻, rue de Richelieu, n 104.
Ternaux, aîné, ✻, place des Victoires.

Chef des Bureaux de la Chambre.

M. *Ch. Brunet*, rue du Gros-Chenet, n. 25.

Le bureau est ouvert tous les jours, de 2 à 4 heures.

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Saint-Denis (1).

M. le Roy de Chavigny ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Denis.

Les chef-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont : Nanterre, Neuilly, Pantin, Saint-Denis.

Conseil d'Arrondissement, Messieurs,

De Béhague, *Propriétaire*, à Drancy.
Benoist (Gabriel). *Propriétaire*, à Saint-Denis.
Legrand de la Piltière ✻, *Juge-de-Paix*, à Courbevoye.
Francottay, père, *Propriétaire*. à Aubervilliers.
Béville, *Notaire*, à Saint-Denis.
Delabordère, *Maire*, à Neuilly.
Lanneau, *Juge-de-Paix*, à Saint-Denis.

---

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; et ceux de l'arrondissement de Sceaux, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Imbert, *Propriétaire*, à Pierrefitte.
Fournier, *Propriétaire*, à Pantin.
Baudon, Comte d'Issoncourt ✻, à Bagnolet.
Chapelain, *Juge-de-Paix du Canton de Neuilly*, à Boulogne.

Arrondissement de Sceaux.

M. le Baron de Viel-Castel père ✻, *Sous-Préfet*, à Sceaux.

Les chef-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont : Charenton, Sceaux, Vincennes, Villejuif.

Conseil d'Arrondissement, Messieurs,

Le Comte Musnier de la Converserie ✻ (G. ✻), *Propriétaire*, à Bonneuil.
Coignet, *Architecte*, à Vanvres.
Cury, *Propriétaire*, à Nogent-sur-Marne.
Le Chevalier Dodun, *Propriétaire*, à Maisons-Alfort.
Dubreuil, *Propriétaire et Maire*, à Montrouge.
Girardot ✻, *Propriétaire*, à Villemomble.
Le Marquis de Châteaugiron, *Propriétaire*, à Châtenay.
Ledru, *Propriétaire et Maire*, à Fontenay-aux-Roses.
Chévetel, *Propriétaire et Maire*, à Orly.
Trudon, *Propriétaire et Manufacturier*, à Antony.
Le Comte Muiron, *Propriétaire*, à Sceaux.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE LA VILLE DE PARIS.

Paris étant le chef-lieu du département, le Préfet du département y remplit les fonctions de Sous-Préfet d'administration communale.

La commune de Paris est divisée en douze cantons ou justices de paix; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (1).

Ces douze mairies se partagent en quatre arrondissemens, qui ont chacun un collége électoral; le premier arrondissement est composé des trois premieres mairies; le deuxième, des quatrième, cinquième et sixième mairies; le troisième, des septième, huitième et neuvième mairies; et le quatrième, des dixième, onzième et douzième mairies.

Premier Arrondissement, rue du faubourg Saint-Honoré, n. 14,

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place-Vendôme et du Roule.

Maire.

M. le Chevalier Lecordier (O. ✻), rue Saint-Honoré, n. 327.

---

(1) Les publications, pour parvenir à la célébration de mariage, n'ont lieu que les dimanches, dans le lieu et à l'heure des séances municipales. Les mariages ne peuvent se célébrer que trois jours après la seconde publication.

M. Paulmier, rue de l'Echelle, nos. 3 et 5,
M. Thory, rue Saint-Honoré, n. 392. } *Adjoints.*

M. Vasseur, *Chef des Bureaux*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 14.

M. de Portets, *Chef du Bureau de l'état civil*, rue d'Enfer S.-Michel, n. 13.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Deuxième Arrondissement, hôtel Mondragon, rue d'Antin, n. 3,

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-Royal et du faubourg Montmartre.

Maire.

M. Quatrefage de la Roquette (Jean-Rodolphe), *ancien Magistrat*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 93.

M. André-Jean-Baptiste Béquet, *Avocat*, rue de la Chaussée d'Antin, n. 10,
M. René-François-Sifrein Périn-Sérigny ✲, *Avoué*, rue Villedot, n. 6, } *Adjoints.*

M. Félix Moriceau, *Secrétaire de la Mairie*, à la Mairie.

M. Labitte, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue de Seine S.-G., n. 30.

Le *Maire* ou un *Adjoint* donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois heures de relevée; les séances municipales ont lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de deux à quatre heures.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères, près la place des Victoires,

Composé des quartiers du faubourg Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail.

Maire.

M. Alexandre-César Cretté de Palluel ✲, rue Martel, n. 2.

M. Ange-Hermenegilde-Victorin de Mautort ✲, rue Neuve de Luxembourg, n. 21,
M. J.-B.-Gervais Fournier, *Notaire*, rue de la Jussienne, n. 16, } *Adjoints.*

M. Cauchoix, *Chef des Bureaux*, maison des Petits-Pères.

M. Nicolas-Thomas Carteron, *Chef du Bureau de l'état civil*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 16.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois. Les bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, les jours de dimanches et fêtes exceptés. Le bureau de l'état civil tient les jours de dimanches et de fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France.

Maire.

M. Charles Le Brun, rue de la Monnaie, n. 10.

M. Petit, rue de Tournon, n. 4,
M. Champion, *notaire*, rue de la Monnaie, n. 19, } *Adjoints.*

M. Etienne-Louis Cellier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Jean-Baptiste Angot, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue St.-Denis, près l'Apport-Paris.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis midi jusqu'à trois

heures. Les bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin, ceux de l'état civil, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

On trouvera tous les jours M. Cellier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie, lequel donnera réponse sur les objets qui ne peuvent souffrir de retard.

Cinquième Arrondissement, rue Grange-aux-Belles, n. 2,

Composé des quartiers de Bonne-Nouvelle, Montorgueil, du faubourg St.-Denis et de la Porte St.-Martin.

Maire.

M. Hutteau-d'Origny ✲, rue du Bac, n. 3.

M. Leroux, rue de Bondy, n. 19, } *Adjoints.*
M. Lamaille, rue Comtesse-d'Artois, n. 17, }

M. Maigrot, *Chef des Bureaux*, rue de Marivaux, n. 2.

M. Claude Auberon, *Chef du Bureau de l'état civil*, rue Beauregard, n. 43.

Les séances de la Mairie se tiennent de onze à trois heures.

Les Bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tient les jours de fêtes et dimanches, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Sixième Arrondissement, abbaye Saint-Martin-des-Champs, rue Saint-Martin, nos. 208 et 210,

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte Saint-Denis.

Maire.

M. Legrand de Vaux ✲, rue Neuve Saint-Gilles, n. 15.

M. Jousselin, rue Thibautodé, n. 10, } *Adjoints.*
M. Tiron, *Notaire honoraire*, rue de Richelieu, n. 115, }

M. Gallet, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Martin, près la Mairie.

M. Play, *premier Commis de l'Etat civil*, rue Neuve-Saint-Martin, n. 28.

Le *Maire* ou un des *Adjoints* donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à deux ; les mariages se prononcent les samedis à neuf heures précises et les autres jours à dix heures.

Septième Arrondissement, hôtel S.-Aignan, rue Ste.-Avoie, n. 57,

Composé des quartiers Sainte-Avoie, du Mont-de-Piété, du Marché Saint-Jean et des Arcis.

Maire.

M. Péan de Saint-Gilles (O. ✲), place Royale, n. 6.

M. le Chevalier Hémar-de-Sevran ✲, r. de Paradis, n. 10, } *Adjoints.*
M. Chauchat de Benneville, rue de Braque, n. 8. }

M. Gouniou, *Chef des Bureaux*, rue des Rosiers, n. 34.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil *seul* est ouvert ces jours-là jusqu'à midi.

M. le Maire, ou l'un de MM. les Adjoints, donne audience chaque jour, depuis une heure jusqu'à trois.

Huitième Arrondissement, place Louis XIII, n. 14,

Composé des quartiers des Quinze-Vingts, du Marais, de Popincourt et du faubourg Saint-Antoine.

Maire.

M. Le Prieur de Blainvilliers ✲, rue Saint-Anastase, n. 1.

M. Moufle, rue du Chemin-Vert, n. 31,
M. Monnot, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 4, } *Adjoints.*

M. Bertin, aîné, *Chef des Bureaux*, rue Belfond, n. 24.

M. Bertin, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Neuve-St.-Martin, n. 23.

Le *Maire* ou un *Adjoint* donne audience tous les jours, depuis midi jusqu'à trois heures.

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'État civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à midi.

Neuvième Arrondissement, rue de Jouy, n. 9,

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, de l'Isle-St.-Louis et de l'Arsenal.

Maire.

M. Boulard ✲, *Notaire*, rue des Petits-Augustins, n. 21.

M. Denise ✲, rue Saint-Antoine, n. 76,
M. Pantin, rue du Tourniquet-St.-Jean, n. 2, } *Adjoints.*

M. Pompon Levainville ✲, *Secrétaire de la Mairie*, rue des Blancs-Manteaux, n. 24.

M. Jolly, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à midi.

Dixième Arrondissement, rue de Verneuil, n. 13, vis-à-vis la rue Sainte-Marie,

Composé des quartiers du faubourg St.-Germain, de la Monnaie, de St.-Thomas-d'Aquin et des Invalides.

Maire.

M. Piault ✲ (O. ✲), rue de Bourbon, n. 30.

M. Delaborne, rue des Petits-Augustins, n. 4,
M. Trutat ✲, quai Malaquais, n. 5, } *Adjoints.*

M. Fontanier, *Chef des Bureaux*, rue de Verneuil, n. 13.

Onzième Arrondissement, rue Garencière, n. 10.

Composé des quartiers de la Sorbonne, du Luxembourg, de l'Ecole de Médecine et du Palais de Justice.

Maire.

M. le Baron Camet de la Bonardière (O. ✲), *Maître des Requêtes*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.

M. Nicolas Hua, *Notaire honoraire*, rue du Petit-Bourbon, n. 2,
M. Ant.-Marie Fieffé, *propriétaire*, rue de Condé, n. 9, } *Adjoints.*

M. Ant.-Ferd. Gastebois, *Secrétaire*, rue Servandoni, n. 17.

M. Jacques-François Menand, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue de la Harpe, n. 81.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures du soir, excepté les dimanches et les jours fériés.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin.

On trouve tous les jours, à la Mairie, M. Gastebois, qui est chargé de donner réponse sur les objets d'urgente expédition.

Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques, n. 262,

Composé des quartiers Saint-Jacques, du Jardin du Roi, Saint-Marcel et de l'Observatoire.

Maire.

M. Cochin, rue du Canivet, n. 3, près Saint-Sulpice.

M. Roger ☼, rue des Moulins, n. 15,
M. Bach ✻, rue Saint-Victor, n. 120, } *Adjoints.*

M. Delaunoy, *Chef des Bureaux*, rue N^e.-St.-Etienne, n. 3, quartier du Jardin du Roi.

M. Deluchi, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue N^e.-St.-Roch, n. 7.

Les Maire et Adjoints donnent alternativement audience tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de relevée.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de neuf à quatre heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à midi.

MAIRES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS ET DE SCEAUX.

Arrondissement de Saint-Denis.

Messieurs,	Communes.
Reboul Berville	*Asnieres.*
Codieu	*Aubervilliers.*
Evrard.	*Auteuil.*
Buisson.	*Bagnolet.*
Levert.	*Belleville.*
Mongrolle . . .	*Bobigny.*
Gassot	*Bondy.*
Noël.	*Boulogne.*
Musnier.	*Bourget* (le).
Le Baron de Drouard de la Croisette. . .	*Chapelle* (la).
Vogt.	*Charonne.*
Dussart	*Clichy.*
Bracquemart. .	*Colombes.*
Derbanne. . . .	*Courbevoie.*
Pluchet.	*Cour-Neuve* (la).
Delusseux. . .	*Drancy.*
Bertucat.	*Dugny.*
Julien.	*Epinay.*

Messieurs,	Communes.
Dequevauvilliers.	*Gennevilliers.*
Labbaye. . . .	*Isle-St.-Denis* (l').
Faveret.	*Montmartre.*
Sanné.	*Nanterre.*
Delabordere. . .	*Neuilly.*
Deplace.	*Noisy-le-Sec.*
Gorneau l'aîné. .	*Pantin.*
Augé de Fleury.	*Passy.*
Audenet. . . .	*Pierrefitte.*
Beaugrand. . .	*Près Saint-Gervais.*
Legrand.	*Puteaux.*
Cardon.	*Romainville.*
Benoit fils. . .	*Saint-Denis.*
Poirié.	*Saint-Ouen.*
Bonnemain. . .	*Stains.*
Lefebure. . . .	*Surènes.*
Morigny.	*Villetaneuse.*
Tielman de Schenck. . . .	*Villetty* (la).

Arrondissement de Sceaux.

Trudon. . . .	*Antony.*
Heyrauld. . . .	*Arcueil.*
Devarenne. . .	*Bagneux.*
Gallois.	*Bercy.*
Le Bon. de Musnier de la Converserie ✠ (G. ✲), Lt. gén.	*Bonneuil.*
Galois.	*Bourg-la-Reine.*
Lewziski. . . .	*Brie-sur-Marne.*
Duverger de Villeneuve ✲	*Champigny.*
Decan.	*Charenton-le-Pont.*
Finot.	*Charenton S. Maur.*
Marochetti. . .	*Châtenay.*
Pluchet.	*Châtillon.*
Outrequin . . .	*Chevilly.*
Genty.	*Choisy-sur-Seine.*
Pettit.	*Clamart.*
Forestier	*Creteil.*
Ledru.	*Fontenay-aux-Roses.*
Wion.	*Fontenay-sous-Bois.*
Delouviez . . .	*Fresnes.*
Recodere. . . .	*Gentilly.*
Puis (P.-A). .	*Issy.*
Devaux.	*Ivry.*
Robin.	*La Branche du Pont St.-Maur.*
Despréaux-St.-Sauveur. . . .	*Lay.*
Le Ch. Dodun ✲	*Maisons-Alfort.*
Vanod	*Montreuil.*
Dubreuil. . . .	*Montrouge.*
Le Baron Degerando (O ✲), *Cons. d'Etat.*	*Nogent-sur-Marne.*
Chévetel. . . .	*Orly.*
Cagniet.	*Plessis-Piquet (le).*
Denanteuil. . .	*Rosny.*
Frotiée.	*Rungis.*
Allard.	*Saint-Mandé.*
Goguet.	*Saint-Maur.*
Muiron.	*Sceaux.*
Pierre.	*Thiais.*
Jouannin. . . .	*Vanves.*
Dunepart fils. .	*Vaugirard.*
Serres de Saint-Roman. Comte de Frégeville ✠ ✲, *Pair de France.*	*Villejuif.*
Masson	*Villemonble.*
Champfort. . . .	*Vincennes.*
Malouin. . . .	*Vitry.*

SECTION III.

GARDE NATIONALE DE PARIS.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL (1).

M. le Maréchal Duc de Reggio (G. ✲) (G. C. ✲), Pair de France, *Commandant en chef.*

M. le Duc de Clermont-Tonnerre ✲ ✲, } *Aides-Majors-*
M. le Cte. Auguste de Choiseul ✲ (O. ✲), } *généraux.*

Aides-de-Camp de M. le Maréchal Commandant en chef.

M. le Comte de Bourcet ✲ (O. ✲), *Colonel*, grand hôtel de Choiseul.
M. Delamarre ✲ (O. ✲), *Chef d'escadron*, rue des Capucines, n. 13.
M. le Comte Arthur de Bouillé ✲, *Capitaine*, rue Thiroux, n. 8.
M. de Scitivaux ✲, *Lieutenant*, place Vendôme, n. 6.

Aides-de-Camp de la Garde nationale.

M. le Baron de Breyeres-St.-Michel ✲ ✲, *Colonel*, rue Poissonnière, n. 21.
M. Didot ✲, *Colonel*, rue du Pont-de-Lody, n. 6.
M. le Baron de Maussion (Adolphe) ✲, *Colonel*, rue des Mathurins, n. 15.
M. le Comte de Clarac ✲ ✝ ✲, *Colonel*, rue de Surènes, n. 23.
M. le Marquis de Lévis-Mirepoix ✲, *Lieut.-Colonel*, rue de la Planche, n. 19.
M. le Baron de Finguerlin, *Lieutenant-Colonel*, rue Taitbout, n. 1.
M. le Comte Anatole de Juigné ✲, *Chef d'esc.*, rue du Cherche-Midi, n. 25.
M. Debonnaire Deforges ✲, *Chef d'escadron*, rue de la Planche, n. 15.
M. Valery de Vaux, *Chef d'escadron*, rue Saint-Gilles, n. 15.
M. de Coquerémont, *Chef d'escadron*, rue Barbette, n. 7.
M. Randon du Thil, *Chef d'escadron*, rue des Bourdonnais, n. 10, à Versailles.
M. Eugène de Montbreton, *Capitaine*, rue d'Aguesseau, n. 5.
M. le Comte de Quemadeuc, rue Saint-Georges, n. 28.

M. Ch. Boitel ✲, Chef d'escadron, *Secrétaire intime de M. le Maréchal.*

Colonels d'Etat-Major, Messieurs,

Le Comte de la Ville-sur-Illon ✲ (O. ✲), *Colonel Aide-Major*, rue de Marivaux, n. 1.
Le Comte de la Borde ✲ (O. ✲), rue d'Artois, n. 28.
Le Marquis de Laporte ✲ ✲, rue Saint Guillaume, n. 25.
Lebeau (O. ✲), rue du Cherche-Midi, n. 19.
De Rouillac (O. ✲), rue des Trois-Frères, n. 13.
Collin de Sussy ✲, rue Bergère, n. 10.
Bocher ✲, rue Neuve Grange-Batelière, n. 15.
Dufresne de la Chauvinière ✲, rue Ne de-Luxembourg, n. 6.
Le Comte de Chavanat ✲ ✲, rue de l'Université, n. 15.

(1) Les Bureaux de l'Etat-Major sont rue Lepelletier.

De Solirène ✲, rue Neuve-des-Mathurins, n. 8.
Le Baron Roger ✲, rue de Choiseuil, n. 11.
Sarrasin de Maraize ✲, rue Meslée, n. 20.
De Crisenoy ✲, rue Neuve-des-Mathurins, n. 58.
Le Gardeur de Tilly ✲ (O. ✲), rue de l'Oratoire, n. 4.
Le Comte de Caumont de la Force ✲ ✲, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 105.
Mallet ✲, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Le Marquis de Tanlay ✲, rue de Bourbon, n. 21.
Le Baron de Villeneuve ✠ ✲, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
Guiton, rue Michel-le-Comte, n. 21.
De Saint-Félix ✲, rue de Belle-Chasse, n. 12.
De Chabenat de Bonneuil, rue d'Hanovre, n. 5.
Le Chevalier de Clermont-Montoison, rue des Francs-Bourgeois, n. 7.

Lieutenans-Colonels, Messieurs,

Papillon de la Ferté (O. ✲), rue Bergère, n. 2.
Laugier, rue Bourg-l'Abbé, n. 41.
Tarbé de Vauxclairs (O. ✲), rue d'Hanovre, n. 5.
Duroux ✲, rue de Buffaut, n. 16.
Defortia ✲, rue Lepelletier, n. 20.
Le Comte de Maistre ✲, rue St.-Louis, n. 77.
Deurbroucq ✲, rue Bergère, n. 7.
Boillève de Chilly ✲, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 7.
Boc de St.-Hilaire ✲, rue Beauregard, n. 11.
Le Baron Hallez ✲, rue de l'Echiquier, n. 35.
Le Marquis de Maltère ✲, rue des Jeûneurs, n. 11.
Denois, rue Saint-Dominique, n. 46.
De Moncabrié ✲, rue de Mondovi, n. 4.
Cardon ✲, rue du Sentier, n. 17.
Le Marquis de Clausonnette, rue de Favart, n. 8.
De Curnieu, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 39.

Chefs d'Escadron, Messieurs,

Mercier ✲, rue Bleue, n. 25.
Dezoz de la Roquette ✲, rue de Seine, n. 12.
Bonnomet ✲, rue Ne.-des-Mathurins, n. 1.
Deville (Alex.) ✲, rue Saint-Georges, n. 5.
Le Baron de Veauce, rue Grange-Batelière, n. 26.
Mélin aîné ✲, rue des Filles-S.-Thomas, n. 3.
Besson ✲, boulevart Poissonnière, n. 19.
Reynès, rue Royale, n. 11.
Deurbroucq (Gaston), rue Bergère, n. 7.
Charrier de Bellevue ✲, rue de Vendome, n 17.
Le Baron de Charnacé ✲, rue d'Orléans, au Marais, n. 7.
Detchegoyen, rue des Capucines, n. 13.
De Raimondis ✲, rue des Fossés-Saint-Victor, au Bureau de la Poste.
Jules de la Boutraye, rue du Bouloy, n. 26.

Capitaines d'Etat-Major, Messieurs,

Saillard, rue de Clichy, n. 44.
Cominet, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n. 32.
Jourdan de Saint-Sauveur, rue Hauteville, n. 35.
Duchanoy ✲, rue d'Hanovre, n. 3.
Le Vicomte de Vismes, rue du Bac, n. 91.
Munier de Montengis, aux Tuileries.
Le Baron de Brandois, rue du Cherche-Midi, n. 25.

Le Baron de Saint-Julien, rue du Colombier, n. 21.
De Bouteiller, rue de Cléry, n. 42.
D'Hémar (*honoraire*).
Cuvillier, rue Saint-Honoré, n. 332.
Franchet Desperey, à la Direction générale des Postes.
Le Chevalier Gauthier de Brécy, rue du Houssaye, n. 2.
Naudet de Combois, Vieille rue du Temple, n. 142.
Le Comte de Baillon, r. Porte-Foin, n. 14.
Le Comte Desroys, rue de l'Oseille, au Marais, n. 7.
Gérard, rue Basse-d'Orléans, n. 28.

Lieutenans d'Etat-Major, Messieurs,

Lefebvre rue de la Michaudière, n. 11.
Bertin ✲, rue Saint-Honoré, n. 256.
Beuzelin, rue de Gaillon, n. 8.
Denneville-Fanchon, rue Bergère, n. 2.
Tregant de la Tour, au Ministère de la Police.
Cardon, rue du Sentier, n. 17.
De Boinville Defresne, rue Caumartin n. 2.
Viguié, rue Duphot, n. 8.
Beugnot (Arthur), rue Royale-Saint-Honoré, n. 11.
Bachelier, rue de l'Ecole-de-Médecine, n. 5.
Fouquet (Anatole), rue de l'Université, n. 26.
Delattre, rue de Richelieu, n 8.
Bobierre, rue Taitbout, n. 19.
Fessler, rue. . . . . .
Deschesne-Cénonville, rue Neuve de Luxembourg, n. 4.

Officiers attachés à l'Etat-Major, Messieurs,

Régnier, rue. . . . . .
Hourdequin, rue du faub. S.-Denis, n. 58.
Destontaines, à l'Etat Major.
Faure, rue de Condé, n. 26.
Lelardeux, rue S.-G.-l'Auxerrois, n. 29.
Le Baron de Bock.

Service de Santé.

M. Le Baron Percy (C. ✲), *Chirurgien en chef*, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
M. le Chevalier Bourdois ✲, *Médec. en chef des* 1ère, 2e. *et* 3e. *Légions*, rue Royale Saint-Honoré, n. 5.
M. Lafisse, *Médecin en chef des* 4e., 5e. *et* 6e. *Légions*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.
M. Jacquemin, *Méd. en chef des* 7e., 8e. *et* 9e. *Légions*, rue Ste.-Avoie, n. 9.
M. Chauvot de Beauchêne, *Médecin en chef des* 10e., 11e. *et* 12e. *Légions*, rue de l'Université, n. 6.

Administration.

M. . . . . , *Intendant militaire.*
M. Moreau Delaunay ✲, *ancien Inspecteur aux revues, faisant fonctions d'Intendant militaire*, rue Bourtibourg, n. 20.
M. Overuais, M. Pierot, M. Faissolles de Villeblanche, *faisant fonctions d'Adj. aux Sous-Intendans milit.*
M. Daumont, *Officier Payeur*, rue Castiglione, n. 4.

Secrétariat de l'Etat-Major.

M. le Gardeur de Tilly ✲ (O ✲), Col., *Secrétaire général*, rue de l'Oratoire, n. 4.

ÉTATS-MAJORS DES LÉGIONS.

PREMIÈRE LÉGION, *rue du Faubourg St.-Honoré, n. 14.*

M. le Duc de Choiseul ✠ (O. ✲), Pair de France, Lieut. gén., *Col.*
M. Barry ✲, *Lieutenant-Colonel.*
M. le Chevalier Lallemand ✠, *Major*, Chef de bataillon.
M. Thorelle ✲, *Porte-Drapeau.*
M. de la Fontaine, *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. de Saint-Amans, *Rapporteur-Adjoint.*
M. le Baron Pelet de la Lozere ✲. *Secrétaire du Conseil.*
M. Garnier Deschênes de Saint-Hilaire, *Adjoint au Secrétaire.*
M. Collineau, *Officier Payeur.*
M. Paulmier ✲, *Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*
M. le Chevalier Auvity ✲, *Médecin.*
M. Nicod, *Chirurgien-Major.*

Chefs de Bataillon.

M. Gobert, *Chef du premier.*
M. le Baron D'Avillier, *Chef du sec.*
M. le Chev. de Salès ✠ ✲, *Chef du tr.*
M. Froidefond Duchatenet (O. ✲), *Chef du quatrième.*

DEUXIÈME LÉGION, *Hôtel Montdragon, rue d'Antin, n. 3.*

M. le Vicomte Pinon ✠ ✠ ✲, *Colonel.*
M. Villot ✲, *Lieutenant-Colonel.*
M. Bertin ✲, *Major.*
M. Modini, *Porte-Drapeau.*
M. Gillet, *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Lefevre, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. de Rosny ✲. *Officier Payeur.*
M. Rochelle, *Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*
M. Lerminier, *Médecin.*
M. Tartra, *Chirurgien-Major.*

Chefs de Bataillon.

M. Caccia ✲. *Chef du premier.*
M. le Baron de Sussy ✲, *Chef du second.*
M. Martin Puech (Henri) ✲, *Chef du troisième.*
M. le Cte. d'Arjuzon ✲, *Chef du quat.*

TROISIÈME LÉGION, *à l'ancien Couvent des Petits-Pères de la place des Victoires.*

M. Ternaux, aîné (O. ✲), *Colonel.*
M. Bertrand, *Lieutenant-Colonel.*
M. Guerrand, *Major.*
M. Eglée Saint-Laurent ✲, *Porte-Drapeau.*
M. Picot, *Capitaine Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Commard, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. Pillet Will ✲, *Capit., Officier Payeur.*
M. Joulin, *Sous-Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*
M. Louyer-Villermay, *Médecin.*
M. Richerand, *Chirurgien-Major.*

Chefs de Bataillon.

M. Chignard ✲, *Chef du premier.*
M. le Ch. de Sambucy ✲, *Chef du sec.*
M. Sanlot ✲, *Chef du troisième.*
M. Bejot ✲, *Chef du quatrième.*

QUATRIÈME LÉGION, *Place du Chevalier-du-Guet.*

M. Bretin d'Aubigny ✲, *Colonel.*
M. Chanu ✲, *Lieutenant-Colonel.*

M. de Lussy, *Major.*
M. le Baron Hely d'Oissel ✲, *Capitaine, Rapporteur du Conseil supérieur de discipline.*
M. Thierriet, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. Fleury, *Officier Payeur.*
M. Charlet, *Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*
M. Vatinelle de Lorrez ✠, *Porte-Drapeau.*
M. Parent ✲, *Médecin.*
M. Jacques, *Chirurgien en chef.*

Chefs de Bataillon.

M. Marguerite ✲, *Chef du premier.*
M. Bapst-Mesnieres ✲, *Chef du sec.*
M. Polissard ✲, *Chef du troisième.*
M. le Baron Thibon, *Chef du quat.*

CINQUIÈME LÉGION, *rue Grange-aux-Belles.*

M. le Vicomte de la Rochefoucauld ✠, *Colonel*, Aide-de-Camp de S. A. R. *Monsieur.*
M. Touchard, *Lieutenant-Colonel.*

M. le Chevalier Dieu ✲, *Major.*
M. Touchard (L.-R.), *Sous-Lieutenant, Porte-Drapeau.*
M. Messal, *Capitaine, Rapporteur*
M. Reymond, *Lieutenant Rapporteur Adjoint*
M. Guérin, *Secrétaire*
M. . . . *Secrétaire Adjoint*
} *du Conseil supérieur de discipline.*
M. Rey de Villerey, *Capitaine, Officier Payeur.*
M. Humbert, *Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*

Chefs de Bataillon.

M. de Samsal, *Chef du premier.*
M. Chéron ✲, *Chef du second.*
M. le Chev. de Peyrolles ✲, *Chef du tr.*
M. Maillet, *Chef du quatrième.*

SIXIÈME LÉGION, *au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin.*

M. le Marquis de Fraguier ✲ (O. ✲), *Colonel.*
M. le Vicomte Dupin de la Guérivière ✲ ✠ ✲, *Lieut.-Colonel.*

M. Marquié ✲ ✲, *Major.*
M. d'Hauville, *Porte-Drapeau.*
M. Berthault, *Capit. Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. le Marquis de Montferier, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. Massé, *Capitaine, Officier Payeur.*
M. Burger, *Lieutenant, Secretaire d'organisation.*
M. Blainville, *Médecin.*
M. Manry, *Chirurgien-Major.*

Chefs de Bataillon.

M. Berard de Favas ✲, *Chef du prem*
M. Ballastre ✲, *Chef du sec.*
M. Martignon, *Chef du troisième.*
M. de Londre ✲, *Chef du quatrième.*

SEPTIÈME LÉGION, *rue Sainte-Avoie, au Marais.*

M. le Comte de Quelen ✲, *Colonel.*
M. Massienne, *Lieutenant-Colonel.*
M. Cronier ✲ ✲, *Major.*
M. Jeanjacquet, *Porte-Drapeau.*
M. le Comte de Bullion, *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Yver ✲, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil.*
M. Lefevre ✲, *Capitaine, Officier Payeur.*
M. Doillot, *Sous-Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*
M. Nacquart, *Médecin.*
M. Hernu, *Chirurgien-Major.*

Chefs de Bataillon.

M. Cahier père, *Chef du premier.*
M. Bucquet ✲, *Chef du second.*
M. Guérin, *Chef du troisième.*
M. Cinot ✲, *Chef du quatrième.*

HUITIÈME LÉGION, *place Royale.*

M. Laisné ✲, *Colonel.*
M. de la Rue ✲, *Lieutenant-Colonel.*
M. Solirene ✲, *Major.*
M. Decoquerомont, *Porte-Drapeau.*
M. Brochot, *Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Leroux, *Secrétaire du Conseil.*
M. Le Prieur, fils, *Officier Payeur.*
M. Barbier, *Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*
M. Cazenave, *Chirurgien-Major.*

Chefs de Bataillon.

M. le Comte Serre de Saint-Roman ✲ ✲, *Chef du premier.*
M. Lieutaud, *Chef du second.*
M. Darthe ✲, *Chef du troisième.*
M. Roussel, *Chef du quatrième.*

NEUVIÈME LÉGION, *rue de Jouy, n. 9.*

M. le Vicomte Héricart-Ferrand-de-Thury (O. ✲), *Colonel.*
M. de Brioude ✲, *Lieutenant-Colonel.*
M. Billion ✲ (O. ✲), *Major.*
M. Humbert ✲, *Porte-Drapeau, Capit. Rapp. du Conseil de discipline.*
M. Decle, *Capitaine, Secrétaire du Conseil d'Administration.*
M. Villot, *Secrétaire du Conseil.*
M. Poisson, *Officier payeur.*
M. Lullier Winslow ✲, *Lieutenant, Secrétaire de recensement.*
M. Thierry-Valdajou ✲, *Chirurgien-Major.*

Chefs de Bataillon.

M. Jarry, *Chef du premier.*
M. Perrot ✲, *Chef du second.*
M. Cornisset Desprez, *Chef du trois.*
M. Louis Rossigneux, *Chef du quat.*

DIXIEME

DIXIÈME LÉGION, *à la Mairie, rue de Verneuil.*

M. le Comte Alexandre de Boisgelin ✠ (O. ✠), *Colonel.*
M. Phelippon ✠, *Lieutenant-Colonel.*

M. Massard, *Major.*
M. Mestivier, *Lieutenant, Porte-Drapeau.*
M. Guillaumot ✠, *Capit. Rapporteur du Conseil supérieur de discipline.*
M. de Musset, *Lieutenant, Secret. du Conseil supérieur.*
M. Ramond de la Croisette, *Capitaine, Officier Payeur.*
M. Frerson, *Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*
M. Jadelot, *Médecin.*
M. Vareilland ✠, *Chirurgien-Major.*

Chefs de Bataillon.

M. le Comte de Vaulgrennand ✠, *Chef du premier.*
M. Meat du Fourneau ✠, *Chef du sec.*
M. Husson ✠, *Chef du troisième.*
M. Moisant, *Chef du quatrième.*

ONZIÈME LÉGION, *à la Mairie, rue du Vieux-Colombier.*

M. Aclocque de Saint-André (O. ✠), *Colonel.*
M. Larsonnier ✠ ✠, *Lieutenant-Colonel.*

M. Buin ✠ ✠, *Major.*
M. Courcier, *Porte-Drapeau.*
M. Bernault ✠, *Capit. Rapporteur du Conseil supérieur de discipline.*
M. Fontaine de Merville, *Secrétaire du Conseil.*
M. Després ✠, *Capitaine, Officier Payeur.*
M. Mettemberg, *Lieutenant, Inspecteur des corps-de-garde.*
M. Laforgue, *Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*
M. Pavet, *Médecin.*
M. Bourdet, *Chirurgien-Major.*

Chefs de Bataillon.

M. Le Brun, *Chef du premier.*
M. Gerbet ✠, *Chef du second.*
M. Arthus Bertrand ✠, *Chef du trois.*
M. Hacquart ✠, *Chef du quatrième.*

DOUZIÈME LÉGION, *à la Mairie, rue Saint-Jacques.*

M. . . . . *Colonel.*
M. Aubert-Audet ✠, *Lieutenant-Colonel.*

M. Lassailly ✠, *Major.*
M. du Douy ✠, *Porte-Drapeau.*
M. Braille ✠, *Capit. Rapporteur du Conseil de discipline.*
M. Alexandre, *Lieut., Secretaire du Conseil.*
M. Etienne ✠, *Officier Payeur.*
M. Cléau, *Sous-Lieutenant, Secrétaire d'organisation.*
M. Serres, *Médecin.*
M. Guerbois, *Chirurgien-Major.*

Chefs de Bataillon.

M. Bruzard ✠, *Chef du premier.*
M. Bouvard ✠, *Chef du second.*
M. . . . ., *Chef du troisième.*
M. Ponton-d'Amécourt ✠, *Chef du quatrième.*

GARDE A CHEVAL,

A l'Etat-Major général, rue le Pelletier, n°. 10.

M. le Marquis Bruno de Boisgelin ✲ ✲, *Inspecteur général*, place du Palais Bourbon, n. 95.

ÉTAT-MAJOR.

M. le Duc de Fitz-James ✲ ✠ (O. ✲), *Colonel*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n°. 45.

M. le Comte de Caumont de la Force ✲ ✠ ✲, *Colonel en second*, rue de Grenelle, n°. 105.

M. le Marquis de Vigny ✲ (O. ✲), *Colonel*, *faisant fonctions de Lieutenant-Colonel*, rue Saint-Guillaume, faubourg Saint-Germain, n. 7.

M. le Chevalier de Larnière ✲ ✲, *Lieutenant-Colonel*, *faisant fonctions de Major*, rue de Provence, n°. 58.

M. le Chevalier du Boüexic ✲ ✲, rue de Buffaut, n°. 2,
M. Aulnette du Vautenet, rue Nazareth, n°. 1,
M. de Guénin, rue Taitbout, n°. 5.
M. le Comte de Vauvineux, rue N.-St.-Augustin, n°. 19,
} *Capitaines Aides-Majors.*

M. le Ch Raulet ✲ ✲, *Capit., Porte-Etendard*, r. du F.-du-Roule, n. 98.
M. Morisseau ✲, *Officier Payeur*, passage des Petits-Pères, n. 5.
M. Leloup-des-Farts, *Capitaine-Rapporteur du Conseil de discipline*, rue du Paon, n. 8.

M. Reynaud ✲, *Lieutenant, Secrétaire du Conseil de discipline*, rue des Trois-Pavillons, n. 4.
M. Aubin, *Médecin*, rue Caumartin, n. 2.
M. Bichebois, *Chirurgien-Major*, rue de Seine Saint-Germain, n°. 12.

PREMIER ESCADRON.

M. Chemin ✲, *Lieutenant-Colonel*, *commandant le premier Escadron*, rue Saint-Honoré, n. 362.

M. Buchot ✲, *Adjudant-Major*, rue Neuve-Saint-Roch, n. 8.

DEUXIÈME ESCADRON.

M. le Marquis de Pons ✲ (O. ✲), *Lieutenant-Colonel*, *commandant le deuxième Escadron*, rue Neuve-des Mathurins, n. 40.

M. Larcher ✲, *Adjudant-Major*, rue des Saints-Pères, n. 65.

SECTION IV.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE (1),

Séant au Palais de Justice.

Ce Tribunal est composé de trente-six Juges, y compris le Président, les vice-Présidens et les Juges d'instruction : il se divise en six chambres, composées chacune de six Juges et de deux Suppléans. Cinq de ces chambres connoissent des matières civiles, et la sixième des affaires de police correctionnelle.

Il y a près ce Tribunal un Procureur du Roi, douze Substituts du Procureur du Roi, et un Greffier.

Tableau du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres.

Président.

M. Try ✻, rue de Tournon, n. 14.

Vice-Présidens, Messieurs,

Janod ✻, rue Saint-Dominique, n. 26.
Mangis, rue Bar-du-Bec, n. 8.
Chrétien de Poly ✻, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n. 8.
Bharonnier de Quincerot, cul-de-sac Férou, n. 3.
Chabaud, rue de la Chaussée d'Antin, n. 60.
Dupuy, rue du Helder, n. 3.

Vice Président honoraire.

M. *d'Herbelot*, rue de l'Observance, n. 8.

Juges, Messieurs,

Vignier (*Juge d'instruction*), rue Traînée Saint-Eustache, n. 11.
Guillon-d'Assas, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 29.
Grandin, rue de la Jussienne, n. 15.
Regnier, place de l'Estrapade, n. 1.
Chardel, rue du Pot-de-Fer, n. 7.
Le Bon. *Gauthier de Charnacé* ✻, rue d'Orléans, au Marais, n. 7.
Jarry, rue Neuve Saint-Paul, n. 9.
Dufour, rue des Quatre-Fils, n. 9.
Huart, rue de l'Odéon, n. 27.
Bavoux, rue d'Orléans-Saint-Honoré, n. 19.
Pelletier, rue du Fourniquet-Saint-Jean, n. 2.
Phelippes de la Marnière ✻, rue du Temple, n. 94.

(1) Ce Tribunal ressortit à la Cour royale de Paris. Pour l'organisation de cette Cour, ses avocats et ses avoués, *Voyez* page 190 et *suivantes*.

Philipon, rue Charlot, n. 35.
Naudin, rue de l'Observance, n. 1.
Nicod, rue du Colombier, n. 3.
Geoffroy, rue des Deux-Portes St.-Jean, n. 4.
Delahaye, rue du Roule, n. 3.
Brière de Valigny, rue de la Harpe, n. 44.
Collette de Baudicourt ✻, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 43.
Fouquet, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Bergeron d'Anguy, rue du Grand-Chantier, n. 8.
Meynard ✻, (*Juge d'instruction*), rue des Marais Saint-Germain, n. 4.
Berthelin ✻, (*Juge d'instruction*), rue Neuve S.-Méry, n. 15.
Beverdin ✻ (*Juge d'instruction*), rue du Pot-de-Fer, n. 12.
Meslier ✻ (*Juge d'instr.*), rue Serpente, n. 16.
Grandet (*Juge d'instr.*), rue Neuve des Petits-Champs, n. 99.
Roger, (*Juge d'instr.*), rue S.-Germain-des-Prés, n. 5.
Delaunay, rue de Savoie, n. 3.
Maugis, fils (Jacques), (*Juge d'instruction*), rue Bar-du-Bec, n. 8.
Lefébvre (*Juge d'instruction*), rue Thérèse, n. 11.

Juges honoraires, Messieurs,

Legrand de Saint-René, rue Chanoinesse, n. 12.
Le Loup de Sancy, rue. . . . . .
Ducros de Selves, rue des Petites-Ecuries, n. 4.
Silvestre, rue Sainte-Marguerite Saint-Germain, n. 33.
D'Houppeville de Neuvillette, rue Royale, au Marais, n. 18.
Aucante, petite rue Saint-Roch, n. 16.
Guyot Saint-Hélène, rue Saint-Jacques, n. 41.

Juges suppléans, Messieurs,

Delahaye, rue des Marais, faubourg Saint-Germain, n. 18.
Danjan, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Quénel, rue du Faubourg Montmartre, n. 33.
Petit (Joseph-Aug.-Marie), rue Coq-Héron, n. 5.
Hemar, rue des Enfans-Rouges, au Marais, n. 11.
Blondeau, passage du Commerce, n. 35.
Gorneau (F.-J.) ✻, rue Pelletier, n. 15.
Gobet, quai de la Mégisserie, n. 62.
Dieudonné, rue des Blancs-Manteaux, n. 11.
Lambert, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n. 18.
Charlet, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n. 18.
Croze, rue du Cherche-Midi.

Procureur du Roi.

M. *Jacquinot Pampelune* ✻, *Maître des Requêtes*, rue des Moulins, n. 15.

Substituts, Messieurs,

Bourguignon (H.-F.), rue Charlot, n. 14.
Mars, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n. 12.
Fourneral, rue Neuve de Luxembourg, n. 33.
Deferrières, rue Saint-Thomas d'Enfer, n. 5.
Riffé, rue du Grand-Chantier, n. 7.
Deherain, rue de Grammont, n. 23.
Brisoul-Barneuville, rue Saint-Louis, au Marais, n. 10.
Delamalle, rue du Mail, n. 1.
Gossin, rue Cassette, n. 13.
Bayeux, rue Sainte-Anne, n. 53.
Moreau, Vieille rue du Temple, n. 34.

. . . . . .

Greffier en chef.

M. Gautier, rue Bergère, n. 5.

Commis-Greffiers assermentés d'audience, Messieurs,

Près la 1ère. Chambre. *Gautier*, rue des Lions-Saint-Paul, n. 12.
Près la 2e. Chambre. *Gillet*, rue du Petit-Musc, n. 4.
Près la 3e. Chambre. *Péron*, rue des Orfèvres, n. 6.
Près la 4e. Chambre. *Gibier*, rue du Colombier, n. 30.
Près la 5e. Chambre. *Nivet*, rue Charlot, n. 19.
Près la 6e. Chambre. *Richard*, rue S.-Antoine, n. 35.

A la Chambre du Conseil.

M. *Delaunay*, rue Charlot, n. 33.

Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.

M. *Ravinet*, rue des Canettes, n. 13.

A la Recette des Dépôts.

M. *Noel*, rue de la Vieille-Draperie, n. 33.

Près les Juges d'instruction, Messieurs,

Porée, rue du Perche, au Marais, n. 9.
Tourfaut, rue du Four S.-G., n. 41.
Aude, rue Cassette, n. 20.
Bot, rue de Chartres, n. 25.
Champion, rue de Turenne, n. 26.
Galle, rue de la Parilerie, n. 13.
Denis, rue des Moineaux, n. 7.
Deroste, rue du Chaume, n. 15.
Meuris, r. des Fossés M.le Prince, n. 4.

Secrétaire en chef du Parquet.

M. Berthelot, rue de l'Arbre-Sec, n. 47.

Secrétaire de M. le Président.

M. Barbier Saint-Hilaire, rue de Tournon, n. 14.

Huissiers-Audienciers.

Près les cinq Chambres civiles, MM.

Serize. Doyen . rue du Monceau-Saint-Gervais, n. 13.
Periet . r. S^e.-Croix-de-la-Bret , n. 45.
Choquet (P.) , rue de Cléry . n. 31.
Guillaume. rue Dauphine, n. 35.
Aubry . rue des Noyers . n. 32.
Viel . cul-de-sac Sainte-Marine , n. 2.
Joffroy . rue des Barres . n. 12.
Dore . quai de la Grève . n. 78.
Beaunoyer . rue Saint-Sébastien . n. 34.
Choquet (F.) , rue de Charonne , cul-de-sac des Suisses.
Nautel . rue de Lesdiguières . n. 6.
Dubois , rue de la Cerisaye . n. 27.
Petit . rue des Mauvaises-Paroles. n. 12.
Pinart , rue des Cinq-Diamans . n. 24.
Liedot , rue Saint-Martin . n. 151.
Peron , rue des Ecouffes . n. 21.
Boudin-de-Breuil . rue Saint-Antoine , n. 45 . près celle Tiron.
Hemar , rue Bertin-Poirée , n. 3.

Près la Chambre de police correct. et MM. les Juges d'instruction, MM.

Catonnet . quai de la Cité , maison du Faïencier.
Copin . rue Quincampoix . n. 56.
Creton . rue Montmartre . n. 154.
Delclain . rue Saint-Jacques , n. 12.
Moncoisin rue du Four S. G., n. 41.
Bruet . rue de la Verrerie , n. 53.
Gallé , rue Geoffroy-l'Asnier , n. 9.
Colson , rue des Deux-Boules, n. 2.
Martin. rue du Faub. St -Martin. n. 18.
Perrin. rue de la Poterie S -Jean, n. 1.
Hurteau , rue Saint-Antoine , n 77.
Hutinel , rue des Bourdonnois, n. 12.

Composition des Chambres, à compter du 1er. Novembre 1818.

1re. *Chambre*, MM.

Try, *Président.*
Chrétien de Poly, *vice-Président.*
Vigner, *Juge d'instruct.*
Grandin.
Dufour.
Delahaye,
Hemar, } *Sup.*
Corneau, }
Bourguignon, } *Subs.*
Delamalle, }

2e. *Chambre*, MM.

Maugis, *vice-Président.*
Regnier.
Naulin.
Briere de Valigny.
Fouquet.
Meynard. *Juge d'instr.*
Dieudonné, } *Sup.*
Charlet, }
Morean, } *Subs.*
. . .

3e. *Chambre*, MM.

Chabaud, *vice-Président.*
Chardel.
Le Baron Gauthier de Charnacé.
Bayeux.
Bergeron d'Angüy.
Reverdin, } *Juges d'inst.*
Lefebvre, }
Delahaye, } *Sup.*
Danian, }
Deferrière, } *Subs.*
Brisout de Barneville. }

4e. *Chambre*. MM.

D'Haranguier de Quincerot, *vice-Président.*
Jarry.
Pelletier.
Geoffroy.
Grandet, *Juge d'instruct*
Quesnel, } *Sup.*
Lambert, }
Fournerat, } *Subs.*
Gossin, }

5e *Chambre*, MM.

Janod, *vice-Président.*
Guillon d'Assas.
De la Marniere.
Philippon.
Roger, } *Juge d'inst.*
Maugis, }
Blondeau, } *Sup.*
. . .
Riffé, } *Subs.*
Dehérain, }

6e. *Chambre*, MM.

Dupuy, *vice-Président.*
Huart.
Nicod.
Collette de Baudicourt.
Berthelin, } *Jug. d'instr.*
Meslier, }
Petit, } *Sup.*
Gobet, }
Mars, } *Subs.*
Bayeux, }

Les trois premières Chambres connoissent des matieres civiles ; la quatrième , de toutes les affaires mises au rapport , excepté des contestations relatives aux avis de parens , aux interdictions et autres , mentionnées en l'article 60 du décret

du 30 mars 1808, lesquelles continuent d'être réservées à la première Chambres, où M. le Président siége habituellement; la sixième Chambre connoît de celles de Police correctionnelle: la cinquième connoît en outre de celles relatives aux impôts directs, et la sixième de celles relatives aux Droits d'Enregistrement, d'Hypothèque et de Greffe.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, s'il le croit nécessaire, présider les autres Chambres; les six Vice-Présidens, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au Tableau joint au Règlement du Tribunal.

Les audiences des affaires civiles tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés; savoir: la première Chambre à dix heures; la deuxième, à neuf heures et demie du matin; la troisième à onze heures et demie: la quatrième à onze heures et demie; la cinquième à midi, et la sixième à dix heures.

La première connoît des expropriations forcées et ventes sur saisies immobilières les jeudis, à l'issue de l'audience.

La Chambre de Police correctionnelle tient à dix heures tous les jours, le dimanches et lundis exceptés.

L'audience des Criées, pour la vente des biens-immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis à midi, dans la salle d'audience de la première chambre.

Vacances.

L'audience des Vacations qui ont lieu du premier septembre au premier novembre, se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à midi: les Expropriations forcées et ventes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacations; et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à midi.

Concierge.

M. *Fessin, père*, au Palais de Justice.

AVOUES *près le Tribunal de première Instance.*

Nota. Les Avoués près le tribunal de première Instance sont licenciés en Droit, et ont prêté serment d'Avocat à la Cour royale.

Cette marque = signifie au lieu de.

Alexandre, = Caumartin, rue du Hasard, n. 13.
Ancelle, = Laboissière, rue de Choiseul, n. 19.
Angelot, rue du Cimetière-Saint-André, n. 7.
Anquin, = Rose ✻, rue du Mail, n. 29.
Aviat, = Chignard ✻, rue du Mail, n. 12.
Barbedienne, = Bouricart, rue de Choiseul, n. 11.
Barbier, quai Malaquais, n. 19.
Barey de Saint-Marc, = Bourdon, rue de la Jussienne, n. 25.
Baron, = Rainville, Cour de la Sainte-Chapelle, n. 5.
Bazin, = Brice-Duzy, rue Vivienne, n. 7.
Beauvoir, = Ducrot, rue du Mail, n. 1.
Bellinger, = Falanpin-Dufresne, rue Saint-André-des-Arcs, n. 68.
Berson, = Taureau-Latour, rue N.-D.-des-Victoires, n. 16.

Berthault, = Geuffron, aîné, rue Basse-d'Orléans, n. 28, vis-à-vis la Porte Saint-Denis.
Bligny, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Blot, = Maurey, rue des Moulins, n. 14.
Bochin, = Choslin, rue Montorgueil, n. 31.
Bois-Garnier de Chatonru, = Leseur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.
Boivin, l'aîné, rue Saint-Honoré, n. 291.
Bonfils, = Baudelocque, rue Traversière St.-Honoré, n. 15.
Bottet, = Margueret, rue Guénégaud, n. 25.
Boyvin, jeune, = Mizeron, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 42.
Boucher, = Regley, rue des Prouvaires, n. 32.
Bouilly de Dorée, rue des Chanoinesses, n. 16
Bouland, l'aîné, = Normand ✻, place des Victoires, n. 12.
Bouland, jeune, = Paty, rue Saint-Antoine, n. 77.
Bouriaud, l'aîné, = Cavenel, passage des Petits-Pères, n. 8.
Bouriaud, jeune, = Cazin, = Ferrand, rue de Richelieu, n. 69.
Bunel, rue Christine, n. 9.
Bureaux, = Christlich, rue Neuve des Petits-Champs, n. 47.
Cauthion. = Royer, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Cavaignac, rue Neuve St. Eustache, n. 7.
Charpentier, rue Tiquetonne, n. 18.
Chaslin, = Chappe, rue du Colombier, n. 3.
Chaseray ✻, rue Pavée St. Sauveur, n. 3.
Chedeville, = Corbin, rue Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Chevalier, = Grillot, rue St. Paul, n. 8.
Cirodde, rue Traînée, n. 11.
Colmet, = Pantin, place Dauphine, n. 12.
Coppeaux, cloître St. Merry, n. 18.
Dassonvillez, = son père, rue de la Vrillière, n. 8.
Decamy, = son père, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Dechatonru, = Delaage, rue Montorgueil, n. 71.
Decormeille ✻, = Levasseur, rue Michel-le-Comte, n. 23.
Delachapelle, = Hardy, r. d'Argenteuil, passage St.-Roch, n. 41.
Delacourtie, = Gallion, rue Saint-Martin, n. 149.
Delahaye l'aîné, = son père, rue Sainte-Avoie, n. 63.
Delahaye jeune, = Folâtre, rue Boucher, n. 8.
Delahaye-Royer, = Bastard, rue Thibautodé, n. 8.
Delamotte jeune, rue Bourtibourg, n. 16.
Delamotte-Bévière, rue St. Méry, n. 12.
De la Ruelle, = Maurey, aîné, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.
Delhomel, = Fleurant, rue Béthisy, n. 20.
Démonts, = Hésèque, rue Christine, n. 3.
Denise ✻, rue St. Antoine, n. 76.

Denormandie, = Bergeron d'Anguy, r. Michel-le-Comte, n. 27.
Deroucy, = Leroux, rue Montmartre, n. 139.
Desaulle, rue Hautefeuille, n. 19.
Des Effeuillées, rue Montmartre, n. 30.
Des Etangs, = Brochot, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 3.
Desrez, rue des Blancs-Manteaux, n. 20.
Desvalières, = Hocquet, rue des Grands-Augustins, n. 26.
Desvignes, rue de Cléry, n. 27.
Doin ✻, = Geuffron jeune, place des Victoires, n. 7.
Drouin, = Richomme ✻, rue des Deux-Ecus, n. 31.
Dubois, = De Milly, rue des Bons-Enfans, au coin de celle Montesquieu, n. 20.
Dumont, = Boucault, rue Dauphine, n. 33.
Duparc ✻, = Chauveau, rue de Bondy, n. 9.
Duvergier, rue du Doyenné, n. 12.
Fleury, = Ducancel, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
Foignet, = Ballot, parvis Notre-Dame, n. 20.
Froger-de-Mauny, aîné, = Arnould, rue Coquillère, n. 46.
Froger-de-Mauny, jeune, = Champagnon, rue Verdelet, n. 4.
Fouret, = Despréaux-Saint-Sauveur, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
Froidure, = Bordier-Martineau, rue Michel-le-Comte, n. 23.
Geureau, cloître Notre-Dame, n. 14.
Girauld, = Delamotte, aîné, rue Saint-Martin, n. 72.
Glandaz, = son père, rue du Chaume, n. 3.
Godard ✻, = Briden, rue des Pélerins St. Jacques l'Hôpital, n. 6.
Godot, rue Mâcon Saint-André, n. 11 et 13.
Gomel, = Bournizet, rue des Moulins, n. 15.
Conjet-Desfontaines, rue de Richelieu, n. 47.
Gourbine, = Godard, rue Coq-Heron, n. 8.
Gracien, rue Boucher, n. 6.
Grandjean, = Richardon, rue Ste. Avoie, n. 42.
Guillonet-Merville, rue Coquillère, n. 42.
Isambert, = Fouilon, rue Saint-Antoine, n. 62.
Itasse, = Detroyes, rue Montmartre, n. 76.
Janssc = François, jeune, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Juge, = Guibillon, rue du Port-Mahon, n. 10.
Labarte, = Oudin, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Lacan, = son père, rue de Hanovre, n. 6.
Lachaise, = Lepage, rue Hautefeuille, n. 5.
Lacoste, = Paris-Delamaury, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prez, n. 18.
Lallemand, aîné, rue de la Grande-Truanderie, n. 53.
Lallemand, jeune, = Glaizot, rue Caillou, n. 13.

Lambert de S^te^. Croix, rue des Bons-Enfans. n. 21.
Lantenois, = Degendron. rue S^t^. André-des-Arcs, n. 41.
Lault, = Grandpierre. rue Montmartre, n. 150.
Launoy de la Creuze ✻, = Massé de Cormeille, rue des Bourdonnois, n. 11.
Le Blant, = Cloiseau. rue Neuve-Saint-Eustache, n. 32.
Leconte, = Pezé, rue de Cléry, n. 25.
Lefevre, aîné, rue Favart, n. 12.
Lefebvre de S^te^. Marie. = Desingly, r. N^e^ des B. Enfans, n. 2.
Lefevre d'Aumale. = Tourin, rue de Harlay, n. 20.
Legros, = François, aîné, rue Guénégaud, n. 9.
Lot, rue du Petit-Lion S^t^. Sauveur, n. 19.
Luxeuil, = Cousin, rue des Grands-Augustins, n. 25.
Mala. = Valton, rue de Cléry, n. 30.
Malafait, rue d'Argenteuil, n. 48.
Marquis. = Cavillier, Vieille rue du Temple, n. 34.
Masson ✻, = Lebon, quai des Orfèvres, n. 18.
Mayet, = Noel, rue Sainte-Avoye. n. 15.
Mérigot, = Grangier. rue de Savoie, n. 9.
Meyssin, rue Traversière Saint-Honoré, n. 41.
Mirofle, rue Neuve de Luxembourg, n. 10.
Moullin, = Desbois ✻, rue des Petits-Augustins, n. 6.
Nonclair, l'aîné, rue des Bons-Enfans, n. 28.
Nonclair, jeune, = Violette, rue de la Monnaie, n. 11.
Panier, rue Bourbon-Villeneuve, n. 33.
Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Patural, = Blanchard, rue d'Amboise, n. 7.
Perier. = Deschamps. rue Neuve-Saint-Merry, n. 25.
Perache. place du Sanhédrin, n. 2.
Perin Sérigny ✻, rue Villedot, n. 6.
Petel de Monjour, = Bailleux. rue des Bourdonnois, n. 10.
Picot, = Renou, rue du Sentier. n. 14.
Piéton. = Crivaneck, rue Montmartre, n. 15.
Pillault Debit, = Franc, boulevart Bonne-Nouvelle, n. 8.
Pillette, = Carmentrand. rue Chanoinesse, n. 18.
Plé. = Lemit, rue Sainte-Anne, n. 34.
Prud'homme, = son père, rue de Condé, n. 30.
Quenescourt, rue des Poulies, n. 2.
Quillaux, = Pécourt. rue des Bourdonnois, n. 17.
Rathier, = Tripier, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Regnier. = Jacquinot, rue des Noyers, n. 36.
Ruelle, = Phélippon, rue de Grenelle S^t^. Honoré, n. 33.
Smith. = Belaigue. rue Guénégaud, n. 17.
Taillandier. = Taillandier, son oncle, rue du Dragon, faubourg S. G., n. 30.

Templier, = de Sainte-Marthe, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 38.
Théodore Menard, = Martinon, rue N^e.-des-P.-Champs, n. 73.
Thierriet, = son père, rue de la Monnoie, n. 10.
Turpin, rue Neuve des Petits-Champs, n. 39.
Vallée, = Sandrin ✻, rue des Grands-Augustins, n. 21.
Vavasseur-Desperriers, = Duquenel, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Viault, rue des Blanc-Manteaux, n. 29.
Vincent, = Chaslin, jeune, rue Bourbon-Villeneuve, n. 15.
Vivien, = Crepin, rue S^te. Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.
Voisin, = Deprével, rue Montmartre, n. 39.
Wasse, = Desprez, rue Saint-Joseph Montmartre, n. 10.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connoître des plaintes qui sont portées contre les Avoués maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement

Membres de la Chambre, Messieurs,

Chaseray ✻, *Président*, rue Pavée-Saint-Sauveur, n. 3.
Charpentier, *Syndic*, rue Tiquetonne, n. 18
Chevalier, *Rapporteur*, rue S.-Paul, n 6.
Malafait, *Secrétaire*, rue d'Argenteuil, n. 48.
Delamotte, jc. *Trésorier*, rue Bourtibourg, n. 16.
Giraud I, rue Saint-Martin, n 72.
Guillaux, rue des Bourdonnois, n. 17.
Genrau, cloître Notre-Dame, n. 14.
Croidure, rue Michel-le-Comte, n. 23.
Picot, rue du Sentier n. 14.
Voisin, rue Montmartre, n. 39.

Membres honoraires, Messieurs,

Pasté, rue de Grenelle S.-Germain, n. 22. } *anciens Secrétaires.*
Leroux, rue des Mauvaises-Paroles, n. 19 }
Normand ✻, rue de la Sourdière, n. 27
Noel, rue Sainte-Avoye, n. 15, *ancien Syndic.*
Tripier, rue des Fossés-Montmartre, n. 6, *ancien Syndic.*
Richomme ✻, rue du Bouloy, n. 26. *ancien Secretaire.*
Decagny, rue de l'Arbre-Sec, n. 48. *ancien Rapporteur.*
Hardy, rue d'Argenteuil, passage Saint-Roch, n 41.
Roze ✻, rue Neuve de Luxembourg, n. 13. *ancien Trésorier.*
Paris-Delameury, rue de l'Observance, n. 10, *ancien Trésorier.*
Glandaz, rue du Chaume, n. 3.
Hocquet, rue des Grands-Augustins, n. 26, *ancien Président.*
Pastard, rue des Prouvaires, n. 8, *ancien Président.*

Avoué de la Compagnie en la Cour Royale.

M. Chaseray, jeune, rue Pavée-Saint-Sauveur, n. 3.

Avocat de la Compagnie en la Cour Royale.

M. Tripier, rue Croix-des-Petits-Champs. n. 42.

Notaire de la Compagnie.

M. Denis Devilliers ✻ ✻, rue de Grenelle-S.-Germain.

Clerc principal de la Chambre.

M. Barbié, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue Dauphine, n. 41.
M. Pouget, *Clerc adjoint*, au Secrétariat, et rue Thévenot, n. 9.

La Chambre tient ses séances ordinaires au palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à trois.

JUSTICES DE PAIX DE PARIS.

Premier Arrondissement, séant à la Mairie, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 14.

M. Pinart, *Juge de Paix*, rue Caumartin, n. 33.
M. Delaboissière, *premier Suppléant*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 21.
M. Mirofle, jeune, *second Suppléant*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 8.
M. Ratel, *Greffier*, rue Caumartin, n. 33.
M. Duchêne, *Commis-Greffier*, rue Sainte-Croix d'Antin, n. 8.
M. Paltré, *Huissier*, petite rue Saint-Louis Saint-Honoré, n. 6.
M. Simon, *Huissier*, rue de Valois, n. 9, quartier des Tuileries.

Bureau de Paix et de conciliation sur citation, les mardis à une heure de relevée. Défaut, à deux heures.

Audience pour les affaires de compétence, les vendredis à une heure de relevée, à la Mairie. Défaut, à deux heures.

Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à midi, en la demeure du Juge de Paix.

Circonscription de la Justice de Paix du premier Arrondissement.

Partant de la barrière de Passy et suivant toujours à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Clichy; continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée d'Antin, et de la Place Vendôme (Louis-le-Grand); la place-Vendôme, traversant la rue Saint-Honoré, et suivant toujours la droite de la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue Froid-Manteau; la rue Froid-Manteau, le guichet Froid-Manteau, les quais du Louvre, de la Conférence et de Billy, jusqu'à la barrière de Passy.

Cet arrondissement se divise en quatre quartiers, qui sont : les Tuileries, les Champs-Elysées, le Roule et la place Vendôme.

Deuxième Arrondissement, rue d'Antin, n. 3, *à la Mairie.*

M. Lerat de Magnitot, *Juge de Paix*, rue de la Chaussée d'Antin, n. 26.
M. Lambert-Sainte-Croix, *premier Suppléant*, rue des Bons-Enfans, n. 21.
M. Bourgeot, *second Suppléant*, rue du Mail, n. 29.
M. Masson, *Greffier*, rue Sainte-Anne, n. 50.
M. Roudier, *Commis-Greffier asserm.*, rue de la Chaussée d'Antin, n. 26.

Le Greffe se tient maison de M. le Juge-de-Paix.

M. Thébault, *premier Huissier-Audiencier*, rue de la Chaussée d'Antin, n. 10.
M. Rivière, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.

Ils ne peuvent citer dans les affaires de compétence, *sans visa* de M. le Juge-de-Paix.

Conciliations sur citations, les samedis à dix heures. Défaut, à midi précis.

Audiences de compétence, les mercredis à onze h. Défaut, à une h. précise.

Les Conciliations volontaires, tous les matins, excepté les dimanches et fêtes, chez M. le Juge-de-Paix.

Circonscription de la Justice de Paix du deuxième Arrondissement.

A partir de la barrière de Clichy, en suivant à droite les murs de Paris jus-

qu'à la barrière Sainte-Anne, le côté droit des rues Sainte-Anne, du faubourg Poissonnière, du boulevard jusqu'à la rue du faubourg Montmartre, de la rue Montmartre, de la rue Notre-Dame-des-Victoires, de la rue des Filles-Saint-Thomas jusqu'au passage Feydeau, de la rue Vivienne, traversant la rue Neuve-des-Petits-Champs, la droite de la rue Neuve-des-Petits-Champs, du Perron à la rue des Bons-Enfans, la droite de la rue des Bons-Enfans, de la rue Neuve-des-Bons-Enfans, de la rue Saint-Honoré jusqu'au coin de la place Vendôme; de la place Vendôme, de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'en face de la rue de la Place-Vendôme; de la rue de la Place-Vendôme, de la rue de la Chaussée d'Antin, et de la rue de Clichy jusqu'à la barrière de Clichy.

Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Troisième Arrondiss., bâtiment des Petits-Pères, place des Victoires.

M. d'Orival de Criel ✲, *Juge de Paix*, rue Hauteville, n. 18.

M. Richomme ✲, *premier Suppléant*, rue du Bouloy, n. 26.

M. Bonnelet, *second Suppléant*, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.

M. Breuillard, *Greffier*, rue des Petites-Ecuries, n. 15.

M. Vannois, *Huissier*, passage des Petits-Pères, n. 1.

M. Mellier, *Huissier*, rue Comtesse d'Artois, n. 17.

Conciliations, les vendredis, à onze heures très-précises, à la Mairie.

Défaut, à midi précis.

L'Audience, le vendredi à une heure, après les Conciliations, à la Mairie.

Conciliations volontaires, tous les jours, chez le Juge de Paix.

Circonscription de la Justice de Paix du troisième Arrondissement.

A partir de la barrière Sainte-Anne, et suivant les murs de Paris à droite jusqu'à la barrière Saint-Denis; descendant le Faubourg Saint-Denis à droite, le boulevard à droite jusqu'à la rue du Faubourg Poissonnière; ledit Faubourg à droite, la rue Poissonnière à droite, la rue Comtesse-d'Artois à droite, le Petit-Carreau, la rue Montorgueil, la rue Comtesse-d'Artois, la rue de la Fromagerie jusqu'aux Piliers de la Tonnellerie; lesdits Piliers jusqu'à la rue Saint-Honoré; cette dernière jusqu'à la rue du Four à droite; remontant la rue Coquillère, toujours à droite, à la rue Croix-des-Petits-Champs jusqu'à la place Victoire; ladite place, à droite, jusqu'à la rue de la Feuillade, la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la rue Vivienne, la droite de la rue Vivienne, la rue des Filles-Saint-Thomas à droite de la rue Vivienne, la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'aux Petits-Pères, l'autre côté de la même rue jusqu'à la rue Montmartre; cette dernière rue, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'au boulevart à droite; ledit boulevard jusqu'à la rue Poissonnière.

Tout l'intérieur de ces limites.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

M. Combouzou, ancien Magistrat, *Juge de Paix*, rue du Chantre, n. 20.

M. Violette, *premier Suppléant*, rue des Vieilles-Etuves Saint-Honoré, n. 3.

M. de Cagny, *second Suppléant*, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.

M. Maurice, *Greffier*, rue des Bourdonnois, n. 17.

M. Tavernier, *Huissier*, rue de la Monnoie, n. 14.

M. Payen, *Huissier*, rue Saint-Honoré, hôtel d'Aligre.

Audiences et Conciliations, à la Mairie, les mardis et vendredis, à onze heures. Défaut, à midi.

Le Greffe est situé maison de la Mairie, et est ouvert de neuf à quatre heures

Circonscription de la Justice de Paix du quatrième Arrondissement.

La rue Froidmanteau, à droite, depuis le guichet jusqu'à la rue Saint-Honoré; les rues des Bons-Enfans et Neuve des Bons-Enfans, à droite: celle de la Feuillade, la place des Victoires, toujours à droite, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs, la rue Croix-des-Petits Champs, à droite, jusqu'à la rue Baillif; la rue Coquillere, toujours à droite, jusqu'à la rue du Four; celle du Four, toujours à droite, traversant la rue Saint-Honoré, et la suivant, à droite, jusqu'en face la rue de la Tonnellerie: la rue de la Tonnellerie, à droite, jusqu'à la rue de la Fromagerie; la Halle, sans y comprendre les Petits-Piliers à gauche en allant à la rue de la Chanvrerie, la rue de la Chanvrerie, à droite, la rue Saint-Denis, à droite, jusqu'au Pont-au Change, les quais de la Megisserie, de l'Ecole et du Louvre, jusqu'au guichet Froidmanteau.

Cinquième Arrondissement, séant rue Thévenot, n. 4.

M. Lizot, *Juge de Paix*, rue Thévenot, n. 4.
M. Garnier de Bourgneuf, *premier Suppléant*, rue Thévenot, n. 10.
M. Duval, *second Suppléant*, rue Sainte-Barbe, n. 5.
M. Cochet, *Greffier*, rue du Petit-Carreau, n. 32.
M. Godin, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.
M. Touzard, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 25.
Bureau de Conciliation les mercredis et vendredis, à neuf heures. Défaut, à onze h.
Audiences de compétence, les mercredis à neuf heures Defaut, à onze heures.

Circonscription de la Justice de Paix du cinquième Arrondissement.

La rue Saint-Denis, n^os. impairs, depuis la rue de la Chanvrerie jusqu'à la porte Saint-Denis; la rue de la Chanvrerie, n^os pairs, une par ie de la rue Mondétour et les Petits-Piliers des Halles, jusqu'à la rue Montorgueil; la rue Montorgueil, la rue des Petits-Carreaux et la rue Poissonnière, n^os. pairs: le boulevart de Bonne-Nouvelle, à droite de la rue Poissonnière, jusqu'à la porte Saint-Denis; le faubourg Saint-Denis, n^os. pairs: la rue Neuve-d'Orléans et le faubourg Saint-Martin, à droite et à gauche; la rue de Bondy et le boulevart St-Martin, à gauche, jusqu'au faubourg du Temple; le faubourg du Temple, à gauche, n^os. impairs.

Sixième Arrondissement, séant rue d'Angoulême, n. 8, quartier du Temple.

M. Bérard de Favas ✻, *Juge de Paix*, rue d'Angoulême, n. 8.
M. Merville (Guillaume), *premier Suppléant*, rue Coquillère, n. 42.
M. Boucher, *second Suppléant*, rue Notre-Dame-Nazareth, n. 19.
M. Armagis, *Greffier*, rue Charlot, n. 25.
M. Charlot, *Huissier*, rue St-Martin, n. 257, près la porte St-Martin.
M. Choffard, fils, *Huissier*, rue Notre-Dame-Nazareth, n. 28.
Conciliations sur citations, les mercredis à 11 heures Défaut, à une heure.
Audiences de compétence, les vendredis à 11 heures. Défaut, apres les causes contradictoires.
Les Conciliations *sur lettres d'invitation* et pour affaires *urgentes*, tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi, excepté les dimanches et fêtes.
Pour les affaires ordinaires, le mercredi et le vendredi, depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures.

Circonscription de la Justice de Paix du sixième Arrondissement.

Partant de la barrière de Belleville et suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière de Ménilmontant, descendant la droite des rues de la Roulette, Ménilmontant, des Filles-du-Calvaire, des rues de Bretagne et de la Corderie, de la rue du Temple, depuis la rue Phelipeaux jusqu'à celle Chapon; la droite des rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas, descendant la droite de la rue St.-Martin et de la rue des Arcis jusqu'à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, celle-ci à droite, remontant la droite de la rue Saint-Denis jusqu'à la porte St.-Denis, la droite du boulevard depuis cette porte jusqu'à la rue du Temple, remontant le Faubourg du Temple jusqu'à la barrière de Belleville.

Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Septième Arrondissement, séant rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Odent, *Juge de Paix*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Jaquotot, *premier Suppléant*, rue Sainte-Avoye, n. 31.

M. Froidure, aîné, *second Suppléant*, rue Michel-le-Comte, n. 33.

M. Cotelle, *Greffier*, rue Tiron, n. 7.

M. Godet, *Commis-Greffier assermenté*, rue Saint-Antoine, n. 50.

M. Bourgeois, *Huissier*, rue Cloche-Perche, n. 6.

Les audiences se tiennent en la demeure du Juge de paix, savoir : pour les causes de compétence sur citation, les mardis, à dix heures du matin, et les affaires en conciliation sur assignation, les vendredis, à la même heure. Défauts, à midi précis.

Les conciliations volontaires et sur simples invitations, tous les jours, jusqu'à midi, les dimanches et fêtes exceptés, lorsque le Juge de paix n'est pas appelé dehors par ses fonctions.

Circonscription de la Justice de Paix du septième Arrondissement.

Place du Châtelet, à droite, à partir du coin du quai de Gèvres; rue Saint-Jacques-la-Boucherie, à droite; rue des Arcis, en montant vers Saint-Méry, à droite; rue Saint-Martin, en allant vers la porte du même nom, à droite; rue du Cimetière-Saint-Nicolas et rue Chapon, à droite, allant à la rue du Temple; rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue de la Corderie; rue de la Corderie et rue de Bretagne, à droite, allant à la Vieille rue du Temple; Vieille rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois; rue des Francs-Bourgeois et rue N^e^-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Culture; rue Culture-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Saint-Antoine; rue Saint-Antoine, à droite, allant à la place Baudoyer; place Baudoyer, à droite; rue de la Tisseranderie, à droite, allant à la rue du Mouton; rue du Mouton, à droite, allant à la place de l'Hôtel-de-Ville; la place de l'Hôtel-de-Ville, à droite, jusqu'au quai Pelletier; le quai Pelletier, la moitié de la rivière et des ponts Notre-Dame et au Change; la pompe Notre-Dame, le corps-de-garde et le quai de Gèvres jusqu'à la place du Châtelet, lieu du départ.

Huitième Arrondissement, séant rue Saint-Bernard, n. 37, faubourg Saint-Antoine.

M. Pinatel, *Juge de Paix*, rue Saint-Bernard, n. 37.

M. Perrot, *premier Suppléant*, rue de Charonne, n. 28.

M. Henault de Tourneville, *Avocat*, *deuxième Suppléant*, rue des Trois-Pavillons, n. 10.

M. Seguineau Depréval, *Greffier*, rue Saint-Bernard, n. 37.

M. Porcher, *Commis Greffier assermenté*, rue Saint-Bernard, n. 37.

M. Braulart père, *Huissier*, rue et Porte Saint-Antoine, n. 5.

M. Braulart fils, *Huissier*, même demeure.

Les Audiences, tant pour le Bureau de Conciliation que pour les affaires de compétence, se tiennent les mardis et vendredis, à onze heures.

Défaut, à une heure précise.

Conciliations volontaires tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, depuis huit heures du matin, jusqu'à quatre heures de relevée, en la demeure du Juge de Paix.

Circonscription de la Justice de Paix du huitième Arrondissement.

Partant de la barrière de Ménilmontant et suivant les murs de Paris, à droite, jusqu'à la barrière de la Rapée; suivant ensuite, toujours à droite, le bord de l'eau, la porte et la rue Saint-Antoine, partie de la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le n°. 1 jusqu'au coin de la rue des Francs-Bourgeois, partie à gauche de la rue des Francs-Bourgeois, n^os. pairs, les rues Neuve-Culture-Sainte-Catherine, Vieille-du-Temple, n^os. pairs seulement, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire, traversant le boulevard, et montant à droite, les rues de Ménilmontant et de la Roulette jusqu'à la barrière de Ménilmontant.

Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Neuvième Arrondissement, séant rue de Jouy, n. 10.

M. Colmet de Santerre, *Juge de Paix*, rue de Jouy, n. 10.

M. Jolly, *premier Suppléant*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.

M. Pantin, *second Suppléant*, rue du Tourniquet Saint-Jean, n. 2.

M. Bordier-Arrault ✻, *Greffier*, rue du Figuier Saint-Paul, n. 16.

M. Boutroux, *Huissier*, rue de la Mortellerie, n 87, et quai de la Grève, n. 16.

Les Conciliations volontaires tous les jours de neuf heures à midi.

Les Bureaux de Paix et de Conciliation, et les Audiences pour les affaires de la compétence des Justices de Paix, les mardi et vendredi de chaque semaine, à onze heures. Défaut, à une heure.

L'Huissier ne peut point assigner sans un *visa* du Juge de Paix, qui ne le délivre qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui.

Circonscription de la Justice de Paix du neuvième Arrondissement.

La place de l'Hôtel-de-Ville à droite depuis le Port-au-Blé; la rue du Mouton à droite, la rue de la Tisseranderie, à droite, à partir du n°. 24; la place Beaudoyer, la rue Saint-Antoine, toujours à droite, la rue Contrescarpe, ou des Fossés-de-la-Bastille, inclusivement: le bord de la rivière jusques et compris le pont Grammont, le tour de l'île Louviers, les quais des Célestins, Saint-Paul, des Ormes, le pont Marie, les quais d'Anjou, de Béthune, d'Orléans, jusqu'au pont de la Cité; les maisons qui bordent la rivière jusques et compris le pont de l'Hôtel-Dieu, les bords de la rivière, toujours à droite, du pont de l'Hôtel-Dieu au Petit-Pont, et en suivant du Petit-Pont à celui Saint-Michel exclusivement; la rue de la Barillerie à droite, le quai aux Fleurs, le pont Notre-Dame, le quai Pelletier du côté de la rivière, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, côté du Port-au-Blé.

Dixième Arrondissement, séant rue de l'Université, n. 11.

M. Godard, *doyen, Juge de Paix*, rue de l'Université, n. 11.

M. Lhuillier, *premier Suppléant*, rue de Grenelle, n. 22.

M. Boussier, *second Suppléant*, quai Malaquais, n. 15.

M. Favreux, *Greffier*, rue de Grenelle, n. 38, et chez M. le Juge de paix.

M.

M. Leroux, *Commis-Greffier assermenté*, rue Saint-Benoît, n. 18, et chez M. le Juge de Paix.

M. Choquet, neveu, *Huissier, pour les quartiers de la Monnoie et du faubourg Saint-Germain*, rue du Dragon, n. 34.

M. Fayard, *Huissier, pour les quartiers de Saint-Thomas-d'Acquin et des Invalides*, rue de Lille, n. 36.

Les Conciliations judiciaires, les mardis et vendredis, à dix heures; et les Défauts, à midi très-précis.

Les Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à trois.

Les Audiences judiciaires, les mardis, jeudis et vendredis, à dix heures; et les Défauts, à midi très-précis.

Il y a des Audiences extraordinaires, toutes les fois que les affaires l'exigent et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Circonscription de la Justice de Paix du dixieme Arrondissement.

A partir du Pont-Neuf, les quais Conti, Malaquais, Voltaire; le cours de la rivière jusqu'à la barrière de la Cunette, les boulevards intérieurs jusqu'à la barrière de Vaugirard, la rue de Vaugirard, à gauche; la rue du Regard, à gauche; la rue du Cherche-Midi, à gauche; la rue du Four, à gauche; la rue des Boucheries, à gauche; la rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés, à gauche, la rue Dauphine, à gauche, jusqu'au Pont-Neuf, et tout ce qui se trouve compris dans l'intérieur de ces limites.

Onzième Arrondissement, séant au Palais de Justice.

M. Normand ✻, *Juge de Paix*, rue St.-André-des-Arcs, n. 48.

M. Ranté, *premier Suppléant*, rue Pavée Saint-André, n. 12.

M. Gaillard ✻, *second Suppléant*, rue St.-André-des-Arcs, n. 61.

M. Mareschal, *Greffier*, rue Gît-le-Cœur, n. 10.

M. Siret, *Commis-Greffier*, rue Serpente, n. 10.

Huissiers-Audienciers.

M. Tavernier, rue du Four-Saint-Germain, n. 35 (pour les quartiers du Luxembourg et du Palais).

M. Rigonot Remy, rue du Cimetière Saint-André, n. 9 (pour les quartiers de la Sorbonne et de l'Ecole de Médecine).

Audiences.

Le mardi, à deux heures, au Palais de Justice, ancienne salle des criées.

Le vendredi, à deux heures, en l'hôtel du Juge de Paix.

Défauts, à trois heures précises.

Circonscription de la Justice de Paix du onzième Arrondissement.

Partant de la barrière Vaugirard, suivant toujours à droite, la rue de Vaugirard jusqu'à la rue du Regard; les numéros impairs des rues du Regard, du Cherche-midi, du Four, des Boucheries, des Fossés-Saint-Germain-des-Près, Dauphine, le Pont-Neuf à droite, le quai des Morfondus, la rue de la Barillerie, côté du Palais, la place du Pont-Saint-Michel, le quai Saint-Michel, la rue de la Huchette, des deux côtés; suivant toujours à droite, la rue du Petit-Pont-Saint-Jacques, du Faubourg Saint-Jacques jusqu'à la rue Saint-Dominique, les numéros impairs de la rue Saint-Dominique; la rue d'Enfer des deux côtés, depuis cette dernière jusqu'à la place Saint-Michel, la place Saint-Michel, la rue des Francs-Bourgeois jusqu'à la rue de Vaugirard, la rue de Vaugirard des deux côtés jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Champs, cette dernière aussi des deux côtés jusqu'à la barrière du pavillon Notre-Dame-des-Champs, et les murs de Paris à droite de cette barrière jusqu'à celle de Vaugirard.

Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Douzième Arrondissement, séant rue des Bernardins, n. 22.

M. de Forcade de la Roquette ✝, *Juge de Paix*, quai de la Tournelle, n. 33.

M. Cournault, *premier Suppléant*, quai des Miramiones, n. 3.

M. Jacquinot, *second Suppléant*, rue des Noyers, n. 36.

M. Bureau du Colombier, *Greffier*, rue des Bernardins, n. 22.

M. de Saint-Aubin, *Commis-Greffier*, cloître des Bernardins, n. 4.

M. Carel, *Huissier*, rue Saint-Jacques, n. 161.

M. Turpin, *Huissier*, rue Mouffetard, n. 3.

Audiences et Conciliations sur citations, les mardis et vendredis, à onze heures. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis 9 heures jusqu'à trois.

Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis 9 heures jusqu'à trois, rue des Bernardins, n. 22.

Les Huissiers ne peuvent citer sans un *visa* de M. le Juge de Paix, qui ne le délivre qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui par lettres envoyées sans frais.

Circonscription de la Justice de Paix du douzième Arrondissement.

La rue d'Enfer des deux côtés, depuis la barrière jusqu'à la rue Saint-Dominique; la rue Saint-Dominique, à droite, jusqu'à la rue Saint-Jacques; la rue Saint-Jacques, à droite, en descendant jusqu'au Petit-Pont; la rue de la Bûcherie, la rue des Grands-Degrés et la rue de la Tournelle, des deux côtés; ensuite le quai jusqu'à la barrière de la Garre; depuis la barrière de la Garre le mur de Paris, à droite, jusqu'à la barrière d'Enfer.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis,

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, Epinay, la Chapelle, la Cour-Neuve, l'Isle-Saint-Denis, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Pierrefitte et Villetaneuse.

M. Lanneau, *Juge de Paix*, rue Compoise, à Saint-Denis.

M. Gilles, *premier Suppléant*, } à Saint-Denis.
M. . . . , *second Suppléant*, }

M. Debuire, *Greffier*, rue Compoise.

M. . . . . , *Huissier*,

M. Hardy ✲, *Commissaire de Police*.

Audiences et Conciliations, les lundis et vendredis, à onze heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Denis. Défaut, à une heure.

Notaires, Messieurs,

Cordieu, *à Aubervilliers*
Rouquairol, *à la Chapelle*.
Verckmuller, *à Pierrefitte*.
Bardet, *à Saint-Denis*
Potier de la Berthellière, *à S.-Denis*.

Canton de Pantin,

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville et la Villette.

M. Vigen, *Juge de Paix*, à Belleville, rue St.-Denis, n. 149.

M. . . . , *premier Suppléant*, à . . . .

M. Lavoir, *second Suppléant*, à Paris, rue . . . .

M. Hebert, *Greffier*, à Belleville, Grande Rue, n. 251.

M. Bordier, *Huissier*, rue des Prés-Saint-Gervais, n. 110, à Belleville.

Bureau de Paix et de Conciliation et audience civile, le lundi de chaque semaine, chez le Juge de Paix, à Belleville, à onze heures du matin. Audiences de Police, le jeudi de chaque semaine, au Tribunal de Paix du canton de Pantin, rue de Montreuil, à Pantin. Défaut, à une heure précise.

Notaires, Messieurs,

Levert, *à Belleville.*
Hubert, *à la Villette.*
Deplace, *à Noisy-le-Sec.*

Canton de Neuilly,

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly, Passy et Auteuil.

M. Chapelain, *Juge de Paix*, à Boulogne, rue du Parchamp, n. 2, chemin de la Révolte.
M. Lombard, *premier Suppléant*, aux Thermes.
M. . . . . , *second Suppléant.*
M. Chevalier, *Greffier*, aux Thermes, n. 28.
M. Huguenot, à Passy, pour cette commune et celle d'Auteuil. } *Huissiers.*
M. Baimbault, à Boulogne, pour les quatre autres Communes, }

Audiences civiles et de police, à Neuilly, Maison-Commune, tous les mardis, à dix heures du matin. Conciliations sur citations, les mêmes jours et heures : défaut, à une heure. Conciliations sans citations, chez le Juge de Paix, tous les jours, dans la matinée.

Notaires, Messieurs.

Noel, *à Boulogne.*
Deguingamp, *à Mousseaux.*
Guibert, *à Neuilly.*
Auge de Fleury, *à Passy.*

Canton de Nanterre,

Composé des communes d'Asnieres, Colombe, Courbevoie, Genevilliers, Nanterre, Surênes et Puteaux.

M. Legrand de la Piltière ☆, *Juge de Paix*, à Courbevoie.
M. Nicolle, *dit* Charpentier, *premier Suppléant*, à Nanterre.
M. . . . . , *second Suppléant.*
M. Rousselot, *Greffier*, à Courbevoie.
M. Liedé, *Huissier*, à Courbevoie.

Audiences et Conciliations, tous les mardis, enclos de la Mairie, à Nanterre. Défauts, à une heure. Il y a des Audiences extraordinaires, toutes les fois que les cas l'exigent, et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Tous les jours, autres que ceux d'Audience, et les dimanches et fêtes, le Juge de Paix reçoit, à son domicile, les habitans du canton qui ont des différends entr'eux, depuis huit heures du matin jusqu'à deux.

Notaires, Messieurs,

Bracquemard, *à Colombe.*
Grebaut, *à Courbevoie.*
Mineur, *à Nanterre.*
Fournier, *à Surennes.*

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux,

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, d'Issy, de Montrouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanves et de Vaugirard.

M. Sejeau-de-Cezeaux, *Juge de Paix*, à Sceaux.
M. Huart-Duparc, *premier Suppléant*, à Sceaux.
M. Desgranges, *second Suppléant*, à Sceaux.
M. Vacquelin, *Greffier*, à Sceaux.
M. Osselet, *Huissier*, à Sceaux.

Audiences à Sceaux, les samedis, à dix heures précises du matin, Conciliations à la suite, et les autres jours, quand la demande en est faite. Défaut, à midi.

Notaires, Messieurs,

Puis (Ch.-Franç.), *au Bourg-la-Reine.* | . . . . . , *à Sceaux.*
Puis (Pierre-Aug.), *à Issy.*

Canton de Charenton,

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Creteil, Labranche du Pont de Saint-Maur, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-les-Fossés.

M. Berville, *Juge de Paix*, aux Carrières de Charenton, n. 55.
M. Junot, *premier Suppléant*, à Charenton-Saint-Maurice.
M. Lecoupt, *second Suppléant*, aux Carrières-Charenton, n. 33.
M. Decalonne, *Greffier*, à Nogent-sur-Marne, par Vincennes, n. 90.
M. Fleurot, jeune, *Huissier*, à Paris, rue Saint-Denis, 15, et aux Carrières-Charenton, rue des Bordeaux, n. 1.

Audiences civiles et de police, Bureaux de Paix, les 5, 15 et 25 de chaque mois, aux Carrières-Charenton, n. 67, à 10 h. du matin, excepté les dimanches et fêtes; alors l'Audience est remise au lendemain. Défaut, à midi. Conciliations, tous les jours, chez le Juge de paix, à Nogent.

Notaires, Messieurs,

Finot, *à Charenton.* | Feuilleret, *à Nogent-sur-Marne.*

Canton de Villejuif,

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-sur-Seine, Fresnes, Gentilly, Ivry, Lay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry.

M. Pasté, *Juge de Paix*, à Villejuif.
M. Serise, *premier Suppléant*, à Yvry.
M. Darblay, *second Suppléant*, à Choisy-le-Roi.
M. Pineau, *Greffier*, à Villejuif.
M. Roux, *Huissier*, près la barrière de Fontainebleau.

Audiences et Conciliations, le vendredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Villejuif. Défaut, à une heure.

Notaires, Messieurs,

Heyrauld, *à Arcueil.* | Auboin, *à Gentilly.*
Teisson, *à Choisy.* | Nepveu, *à Vitry.*

Canton de Vincennes,

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Soubiran, *Juge de Paix*, à Vincennes, rue Royale, n. 11.
M. Haro ✠, *premier Suppléant*, à Montreuil.
M. Davenne, *second Suppléant*, à Vincennes.
M. Duhamel, *Greffier*, à Vincennes.

M. Dadole, *Huissier*. à Vincennes, rue de la Pissotte, n. 44, et à Paris, rue du Temple, n. 53.

Audiences et Conciliations, les mercredi et samedi de chaque semaine, à dix heures du matin, à Vincennes. Défaut, à midi.

Notaires, Messieurs,

Wion. *à Fontenay-sur-Bois.*
Walwein, *à Montreuil.*
Champfort, *à Vincennes.*
Davenne, *à Vincennes.*

NOTAIRES A PARIS,

Suivant l'ordre de réception, Messieurs,

1780 Denis de Villieres, *Doyen.*
1781 Lherbette.
1788 Péan de St.-Gilles.
1789 Duchesne.
1794 Deloche.
1794 Bordin.
1794 Chodron.
1794 Culhiât-Coreil.
1794 Laisné, 1er. *Syn.*
1794 Caigné.
1794 Boilleau.
1794 Yver, *Présid.*
1794 Fleury.
1797 Montaud.
1797 Dunays.
1798 Herbelin.
1798 Chambette.
1798 Vingtain.
1798 Delacour, *Rapp.*
1799 Bocquet.
1799 Estier.
1799 Tricard.
1799 Tardif.
1799 Morisseau.
1799 Batardy.
1800 Langlacé, 3e. *Syn.*
1800 Chapellier.
1802 Louveau.
1802 Foucher.
1804 Lahure.
1804 Bréton, 2e. *Synd.*
1804 Dautrive.
1804 Lebrun.
1804 Le Pelletier.
1804 Fournier.
1804 Buchere.
1804 Bertrand, *Trésor.*
1805 Marchoux.
1805 Lemaitre.
1805 Potron.
1805 Delacroix.
1805 Noël l'aîné.
1805 Lefevre.
1805 Gillet, *Secrét.*
1806 Mailand.
1806 Narjot.
1806 Schneider.
1806 Sensier.
1807 Vernois.
1807 Senè.
1808 Chevrier.
1808 Morand.
1808 Colin.
1808 Boulard.
1809 Viault.
1809 Robert-Dumesnil.
1809 Ducorps.
1809 Champion.
1810 Bellanger.
1810 Passez.
1810 Colin de S. Menge.
1810 Curmer.
1810 Maine-Glatigny.
1810 Boursier.
1810 Lequesne.
1810 Agasse.
1811 Lemoine.
1811 Huard-Delamarre.
1811 Moisant.
1811 Estienne.
1811 Ozanne.
1811 Cristy.
1812 Thirion.
1812 Damaison.
1812 Desprez.
1812 Trubert.
1812 Cousin.
1812 Dehérain.
1813 Deshayes.
1813 Vienot.
1813 Rousse.
1813 Rousseau.
1813 Decan.
1813 Le Roy.
1814 Poisson.
1814 Beaudenom de la Maze.
1814 Petit.
1814 Mesnier.
1814 Depuille.
1814 Cazes.
1814 Camusat.
1815 Lombard.
1816 Lambert Ste. Croix.
1816 Cronier.
1816 Noël, jeune.
1816 Griois.
1816 Tampé.
1816 Lairtullier.
1816 Riant.
1816 Piet.
1816 Cottenet.
1817 Gilbert.
1817 Leducq.
1818 Bauchau.
1818 Cottin.
1818 Pitois.
1818 Vilcocq.
1818 Bertinot.
1818 Mathelat de Bourvelle.
1818 Clairet.
1818 Beaudesson.
1818 Bonnefons.
1819 Fourchy.
1819 Tessier.

Tableau des Notaires à Paris, par ordre alphabétique.

Cette marque = signifie *au lieu de.*

Agasse, = Lefebure de Saint-Maur, place Dauphine, n. 23.
Batardy. = Maine. rue du M.-Blanc, n 5.
Bauchau, = Gruter, rue de la Verrerie. n. 34.
Beaudenom de la Maze, = Thibert, rue de la Paix. n. 2.
Beaudesson, = Roard, rue Montmartre, n. 160.
Bellanger, = Hua. rue des Fossés-St-Germain-des-Prés, n. 4.
Bertino, = Mignard, rue de Richelieu, n. 23.
Bertrand, = Silly, rue Coquillère. n. 46.
Boilleau ✻, = Giard, rue de Richelieu. n. 45.
Bocquet, = Lambot, place des Petits-Pères, n. 9, au coin de la rue du Mail.
Bonnefons. = Trianon, rue des Lombards, n. 21.
Bordin, = Prédicant, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
Boulard ✻, = son père, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Boursier, = son père, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 5.
Bréton ✻, = Coupery, rue du faubourg Poissonnière, n 6.
Buchere. = Jacquelin, rue S.-Martin, près Saint-Merry, n. 14.
Caigné, = Brechot, rue de la Harpe, n. 29.
Camusat, = Lecerf, r. St.-Honoré. n. 83.
Cazes, = Lamy, rue du Coq Saint-Honoré, n. 13.
Chambette, = Dulion, son oncle, place des Victoires, n. 7.
Champion, = Préau, rue de la Monnoie. n 19.
Chapellier, = Delamotte, rue de la Tisseranderie, n. 13.
Chevrier, = Gibé, rue Vivienne, n. 22.
Chodron ✻. = Girardin, r. de Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Clairet, = Jallabert, Boulevart des Italiens, n 18.
Colin, = Lalleman, aîné, rue Neuve S.-Eustache, n. 45.
Colin de Saint-Menge, = Debruge, rue du Marché-S.-Honoré, n. 5.
Cottenet. = Fourcault de Pavant, rue Saint-Honoré. n. 343.
Coreil. *voyez* Culhiât-Coreil.
Cotelin, = Dumez, rue St.-Antoine, n. 31.
Cousin, = Serize, rue du Pont de Lodi, n. 8.
Cronier. = Lenormant, vieille rue du Temple, n. 75.
Cristy, = Rouen, rue Neuve des Petits-Champs. n. 83.
Culhiât-Coreil, = Delacour et Desissarts, rue S.-Marc Feydeau, n 22.
Curmer, = Postelle, rue Neuve St.-Augustin, n. 25.
Damaison, = Tiron, rue Basse, Porte Saint-Denis, n. 10.
Dautrive, = Badenier, rue Saint-Severin, n. 7.
Decan de Chatouville, = Doulcet, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Dehérain, = Tissandier, rue Montmartre, n. 140.
Delacour, = Lefebvre, aîné. rue Ne.-des-Petits-Champs, n. 77.
Delacroix, = Morin, rue du Mail. n. 13.
Deloche, = Du Fouleur et Momet, rue Sainte-Anne. n. 57.
Denis de Villieres ✻ ✻, = Bouron, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 3.
Depuille. = Defaucompret, rue de Seine. faub. S.-G., n. 30.
Deshayes, = Béville, quai de l'Ecole, n. 8.
Desprez ✻, = Cousin, rue du Four St-Germain, n. 27.
Duchesne, = Deyeux, rue S.-Antoine, n. 200.
Ducorps, = Robert, aîné, rue de Cléry, n. 5.
Dunays, = Castel, rue Saint-Honoré, n. 334.
Estienne ✻, = Dubos, rue S.-Jacques, n. 55.
Estier, = Gittard, rue Coq-Héron, n. 5.

Fleury, = Doillot, rue Coquillère, n. 27.

Foucher, = Brelut de la Grange, rue Poissonnière, n. 5.

Fourchy, = Trutat, quai Malaquai, n. 5.

Fournier, = Lesourd-Beauregard, rue de la Jussienne, n. 16.

Gilbert, = Barat, rue Saint-Honoré, n. 333.

Gillet, = Mathieu, rue Saint-Honoré, n. 354, au coin de la place Vendôme.

Griois = Decourchant, rue des Déchargeurs, n. 3.

Herbelin, = Giroust, rue S.-Martin, n. 285.

Huard de Lamarre, = Lamare, rue Richepanse, n. 3.

Lahure, = Charpentier, rue de l'Arbre-Sec, place de l'Ecole, n. 2.

Lairtullier, = Masse, rue de Louis-le-Grand, n. 13.

Laisné ✻, = Gaudrai, rue S.-Antoine, n. 207.

Lamaze, *voyez* Beaudenom.

Lambert-Ste.-Croix, = Landigeois, rue St.-Christophe, en la Cité, n. 10.

Langlacé, = Jousset, rue Saint-Honoré, n. 281.

Lebrun, = Bru, rue du Petit-Lion, près Saint-Sulpice, n. 27.

Leducq = Fournier-Verneuil, rue des Fossés Montmartre, n. 7.

Lefevre, = Mesnard, jeune, rue S.-Marc Feydeau, n. 14.

Lemaitre, = Mesnard, aîné, place Vendôme, n. 23.

Lemoine, = Flury-Précharles, rue St.-Martin, n. 149.

Le Pelletier, = Deherain, rue Thérèse, butte Saint-Roch, n. 2.

Lequesne, = Anjubault, rue du fauh. Montmartre, n. 10.

Le Roy, = Léger, rue de Richelieu, n. 15.

L'Herbette, = Jourdain, rue Saint-Merry, n. 25.

Lombard, = Rendu, rue Saint-Honoré, n. 317.

Louveau, = Garnier, rue S.-Martin, n. 119.

Mailand, = Clairet, rue des Prouvaires, n. 3.

Maine-Glatigny, = Fourchy, rue de Richelieu, n. 95.

Marchoux, = Demautort, rue Vivienne, n. 6.

Mathelat de Bourbevelle, = Camusat, l'aîné, rue Poissonniere, n. 37.

Mesnier, = Oudinot, rue du Bacq, n. 30.

Moisant, = Drugeon, rue Ste.-Marguerite, n. 33.

Montaud, = Gibert, jeune, rue Louis-le-Grand, n. 7.

Morand ✻, = Lecointre, rue Meslée, n. 38.

Morisseau ✻, = Honnet et Brichard, passage des Petits-Peres, n. 5.

Narjot, = Porlier, rue Sainte-Anne, n. 77.

Noël, l'aîné, = Raguideau, rue St.-Honoré, n. 348.

Noël, jeune, = Briere de Mondétour, rue J.-J. Rousseau, n. 1.

Ozanne, = Guenoux, rue du Bac, n. 31.

Passez, = Faugé, rue du Temple, n. 40.

Péan de Saint-Gilles ✻, = Lefebvre, quai Malaquais, n. 9.

Petit = Tarbé, rue Saint-Honoré, n. 290.

Piet, = Guillaume, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 18.

Pitois, = Edon, rue Saint-Antoine, n. 110.

Poisson, = Liénard, quai d'Orléans, île Saint-Louis, n. 4.

Potron, = Thomé, rue Vivienne, n. 10.

Riant, = Robin, rue des Filles Saint-Thomas, n. 13.

Robert-Dumesnil, = Legé, aîné, place du Louvre, n. 22.

Rousse, = Huguet, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.

Rousseau, = Colin, l'aîné, rue du Marché Saint-Honoré, n. 11.

Schneider, = Magimel, rue St.-Merry, n. 12.

Sené, = Ballet, carrefour de la Croix-Rouge, n. 2.

Sensier, = Gobin, rue Saint-Denis, n. 247.
Tampé, = Chiboust, rue de Seine, Saint-Germain. n. 48.
Tardif, = Gaillard, rue de la Vieille-Draperie, n. 23.
Tessier, = Bacq, rue Saint-Victor, n. 120.
Thirion, = Schnetz, r. de Richelieu, n. 47.
Tricard, = Quatremere, rue du Bouloy, n. 2.
Trubert, = son père, rue Montmartre, n. 148.
Vernois, = Riollet, rue J.-Jacques Rousseau, n. 18.
Viault, = Thion de la Chaume, rue d'Antin, n. 9.
Vienot, = Turrel, rue des Prouvaires, n. 38.
Vilcocq, = Grelet, rue Ne. d'Orléans, n. 12.
Vingtain ✻, = Minguet, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 10.
Yver ✻, = Fourcault, rue Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 43.

CHAMBRE *établie pour la discipline intérieure des Notaires*, MM.

Yver ✻, *Président.*	Bertrand, *Trésorier.*	Morand ✻.
Laisné ✻, 1er. *Syndic.*	Chambette.	Boulard ✻.
Bréton ✻, 2e. *Syndic.*	Vingtain ✻.	Bellanger.
Langlacé, 3e. *Syndic.*	Foucher.	Maine-Glatigny.
Delacour, *Rapporteur.*	Lahure.	Lemoine.
Gillet, *Secrétaire.*	Noël, l'aîné.	Lequesne.

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à sept heures du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie, Messieurs,

Rochelle, *Avocat aux Conseils et à la Cour de cassation.*
Billecocq ✻, *Avocat.*
. . . ., *Avoué près la Cour royale.*
Delahaye, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*

M. Rabon, *Agent de la Compagnie, au Châtelet.*

Notaires honoraires, Messieurs,

Guespereau, rue de la Harpe, n. 44.
Lemire, rue Baillette, n. 4.
Liénard, *Doyen honoraire*, rue de Condé, n. 18.
Trubert, rue Montmartre, n. 148.
Ballet, rue d'Enfer, n. 11.
Coupery, rue Barbette, n. 11.
Silly, rue de la Sourdière, n. 30.
Boulard ✻, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Clairet, Vieille rue du Temple, n. 32.
Tiron, rue de Richelieu, n. 115.
Fourchy, rue de Richelieu, n. 95.
Edon, rue du Roi de Sicile, n. 39.
Drugeon, rue Servandoni, n. 16.
Lefebure de Saint-Maur, rue de la Barouillère, n. 10.
Hua, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n. 20.
Doulcet, rue Culture Sainte-Catherine, n. 48.
Caffart Durvillers, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 38.
Jallabert, boulevart des Italiens, n. 18.
Chiboust, rue du Battoir, n. 3.
Massé, rue de Louis-le-Grand, n. 13.
Lamare, rue Saint-Honoré, n. 418.
Rendu ✻, rue de la Chaussée d'Antin, n. 60.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le Département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers, sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites opérations qui se feront à Paris, à peine d'amende, qui ne pourra excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Lesdits commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant lesdites ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y seront formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations pourront donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, seront sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre.

Leur nombre est fixé à quatre-vingt.

Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance de M. le Procureur du Roi près le Tribunal de première Instance.

Liste des Commissaires-Priseurs-Vendeurs, suivant l'ordre de réception, Messieurs,

1 Poultier.
2 Lestrade.
3 Leroy.
4 Merault.
5 Dussart.
6 Blondel.
7 Guyot.
8 Lechevalier.
9 Petit-Cuenot.
10 Benou.
11 Balbastre ✻.
12 Chariot.
13 Dufossé.
14 Bohain.
15 Deparis.
16 Salbart.
17 Masson Saint-Maurice.
18 Alexandre.
19 Breart.
20 Félix.
21 Boucly.
22 Butard.
23 Denailly.
24 Olivier.
25 Erhard.
26 Simonard.
27 Revenaz.
28 Lenormant de Villeneuve.
29 Goddé.
30 Commendeur, fils.
31 Bonnefons.
32 Fournel.
33 Rouget.
34 Voisin.
35 Moreau.
36 Lot.
37 Barloy.
38 Moulin.
39 Lacoste, aîné.
40 Narjot.
41 Barbier Saint-Hilaire.
42 Bezançon.
43 Haize.
44 Nogaret.
45 Thiesson.
46 Sibire.
47 Lefrançois de la Carlière.
48 Pourcelt.
49 Fleuriau de Ponfol.
50 Creteil.
51 Guillaume St.-Ange.
52 Duverger Devilleneuve.
53 Tridon.
54 Laurens.
55 Pourcelt de Montigny.
56 Taveau.
57 Hautefeuille.
58 Levasseur.
59 Dumanoir.
60 Letoffé.
61 Orsel.
62 Husson.
63 Lacoste jeune.
64 Peytouraud.
65 Lorin.
66 Deseham-beaux.
67 Deshayes.
68 Coutellier.
69 Royer.
70 Gendron ✻.
71 Régnault.
72 Parmentier.
73 Fromentin.
74 Martinet.
75 Déa.
76 Berton.
77 Leroux ✻.
78 Charruyaudès-Écures.
79 Gaudissard.
80 Potier.

Liste par ordre alphabétique, Messieurs,

Alexandre, boulevart S.-Antoine, n. 7.
Balbastre ✲, rue de Vendôme, n. 8.
Barbier-Saint-Hilaire, rue de Tournon, n. 14.
Barloy, rue Montorgueil, n. 47.
Benou, rue Taranne, n. 11.
Bertou, boulev. Bonne-Nouvelle, n 11.
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Blondel, rue de Tournon, n. 2.
Bohain, rue des Déchargeurs, n. 6.
Bonnefons, rue Montmartre, n. 148.
Boucly, rue N. des Petits-Champs, n. 61.
Breart, vieille rue du Temple, n. 30.
Butard, rue Caumartin, n. 33.
Charruyaudes-Ecures, rue St.-André-des-Arcs, n. 61.
Chariot, rue Montmartre, n 84.
Commendeur, fils, rue de Braque. n. 2.
Coutellier, rue des Bons-Enfans, n. 28.
Creteil, rue Saint-Antoine, n. 102.
Déa, rue de Louvois. n. 3.
Denailly, cloître Saint-Merry. n. 18.
Deparis, rue Caumartin, n. 20.
Deschambeaux. rue de Condé, n. 13.
Deshayes, rue du V.-Colombier. n. 8.
Dufossé, rue de la Chaise, n. 8.
Dumanoir, rue du Temple, n. 121.
Dussart, rue N^e.-St.-Etienne-Bonne-Nouvelle, n. 17.
Duverger de Villeneuve, r. du Fouarre, n. 14.
Erhard, quai Desaix. n. 11.
Felix, rue Poissonnière, n 15.
Fleuriau de Ponfol, r. Beaubourg, n. 52.
Fournel, rue des Fossés St.-Germain l'Auxerrois, n. 18.
Fromentin, rue Saint-Antoine, n. 81.
Gendron ✲, rue Saint-Pierre-Montmartre, n. 9.
Goddé, rue N.-des-Petits-Champs, n. 56.
Guillaume Saint – Ange, rue Poissonnière, n. 5.
Gaudissart, rue de Menars, n. 9.
Guyot, rue de l'Odéon, n. 24.
Haize, rue Neuve St-Eustache, n. 5.
Hautefeuille, rue Thibautodé, n. 7.
Husson, rue Saint-Antoine, n. 200.
Lacoste, aîné, rue St.-Pierre-Montmartre, n. 17.
Lacoste, j^e., rue Thérèse, n. 2.
Laurens, rue de la Monnoie, n. 5.
Lechevalier, rue du Sentier. n. 18.
Lefrançois de la Carliere, rue des Petits-Augustins, n. 32.
Lenormant de Villeneuve, rue de la Perle, n. 9
Leroux ✲, rue du Monceau St.-Germain, n. 11.
Leroy, rue Chanoinesse, cloître Notre-Dame, n. 4.
Lestrade, rue Saint-Merry, n. 15.
Letoffé, rue Boucher, n. 4.
Levasseur, r. Michel-le-Comte, n. 18.
Loriu, rue Bertin-Poirée, n. 7.
Lot, r. des Fossés-S.-G.-des-Prés, n. 9.
Martinet, rue d'Hanovre, n 17.
Masson-Saint-Maurice, rue Montmartre, n. 165.
Mercault, rue de l'Eperon, n. 8.
Moreau, rue Montmartre, n. 180.
Moulin, rue de la Michaudiere, n. 11.
Narjot, Quai de Gèvres, n. 10.
Nogaret, rue Coquillère, n. 20.
Olivier, rue la Jussienne, n. 16.
Orsel, rue Saint-Martin, n. 285.
Parmentier, rue St.-Martin, n. 285.
Petit-Cuenot, place du Louvre, n. 22.
Peytouraud, rue Neuve de Seine, n. 85.
Pofier, rue Montmartre. n. 130.
Poultier, rue des Quatre-Vents, n. 13.
Pourcelt, rue N.-S.-Eustache, n. 8.
Pourcelt de Montigny, rue Neuve-Saint-Roch, n. 34.
Regnault, rue de l'Odéon, n. 23.
Revenaz, r. des Vieux-Augustins, n. 40.
Rouget, rue Saint-Merry, n. 25.
Royer, rue de Valois, n. 5.
Salbart, rue des Noyers, n. 31.
Sibire, rue Saint-Martin, n. 149.
Simonard, boulevart S.-Antoine, n. 7.
Taveau, rue de la Verrerie, n. 46.
Thiesson, rue de Provence, n. 1.
Tridon, rue de Provence, n. 1.
Voisin, rue Guénégaud, n. 15.

Chambre des Commissaires-Priseurs, séant au ci-devant hôtel des Fermes, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Membres de la Chambre, Messieurs,

Voisin, *Président.*	Nogaret.	Laurens.
Guillaume-St.-Ange, *Syndic.*	Alexandre	Petit-Cuenot.
Lenormant de Villeneuve, *Rapp.*	Barbier St-Hilaire.	Lorin.
Duverger de Villeneuve, *Sec.*	Pourcelt de Montigny.	Sibire.
Denailly, *Trésorier.*	Guyot.	Peytouraud.

Membres honoraires, Messieurs,

Dubus-Brice. rue du Fouarre. n. 11.
Turgan, rue des Francs-Bourgeois. n. 7. au Marais.
Genet de Neslut, r. de Vaugirard, n 54.
Moitier de Beaufils, r. des Fontaines, n. 8
Thierry, rue Sainte-Appoline, n. 15.
De Bonnaire ✲, rue Montesquieu, n. 2.
Demautoy, *a Paluiseau.*
Poussin. rue de la Verrerie, n. 46.
Vallé. rue Saint-Antoine, n. 71.
Alexandre, père, *a Belleville.*
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Mesnard, cour de Rohan.
Jérôme de Wils, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.
Fournier, rue des Bourdonnois, n. 12.
Sibilet, rue Censier, n. 7.
Mallet. rue de Lancry, n. 7.

Nota. La Chambre tient ses séances à l'hôtel de Bullion. rue J.-J. Rousseau, les dimanche et jeudi de chaque semaine.

Conseils de la Compagnie, Messieurs,

Gérardin-Saint-Remy. *Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Delacroix-Frainville ✲, *Avocat*, rue Hautefeuille, n. 15.
Parquin. *Avocat*, rue des Deux-Ecus, n 15.
Bouchau, *Notaire*, rue de la Verrerie, n 55
Renté, *Avoue près la Cour royale*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 12.
Voisin, *Avoue au Tribunal de première Instance*, rue Montmartre, n. 39.
Dechégoin, *Agréé au Tribunal de Commerce*. rue des Fossés-Montmartre, n. 3.

Mauclere, *Huissier*, *Agent des Commissaires-Priseurs*, rue J.-J. Rousseau, hotel de Bullion.

HUISSIERS A PARIS, *Messieurs*,

Aubert. rue du Four S.-Honoré, n 12.
Aubry, quai de Gesvres, n. 20.
Ballot. rue du Chevalier-du-Guet, n. 7.
Baudry. rue de la Monnoie, n. 5.
Bazin. rue de Bussy, n. 29.
Beaunoyer, rue S.-Sébastien, n. 34.
Belhanger, rue du Roule, n 15.
Bellee, rue Montorgueil, n. 21.
Benard, rue S.-André-des-Arcs, n. 26.
Benoist. rue de Grenelle S.-H., n. 19.
Bertrand. rue Saint-Martin. n. 71.
Bezault, rue Sainte-Appoline, n. 2.
Billiard, rue . . . . .
Binet, rue Pavée S.-Sauveur, n. 3.
Boivin, rue Coquenard, n. 52.
Boncallet, rue J.-J. Rousseau, n. 12.
Bordier, à Belleville.
Boudin-Debreuil, rue Saint-Antoine, n. 62.
Bouillart, rue de Marivaux, n. 3.
Bourard, rue du Caire, n. 7.
Bourgeois, rue Cloche-Perche, n. 6.
Bournet, rue N.-des-Petits-Champs, n. 33.
Boutroux, rue de la Mortellerie, n. 87.
Braulart pere, place et porte S. Antoine, n. 5.
Braulart fils aîné, place et porte Saint-Antoine. n. 5.
Braulart fils jeune, rue du Faubourg Montmartre, n. 7.
Bridet. cul-de-sac Sourdis, n. 3.
Brision. aîné, cour de la Ste. Chapelle, au Palais, n. 7.

Brision, jeune. rue de la Harpe. n. 27.
Bruet, rue de la Verrerie, n. 53.
Brunet, aîné, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 55.
Brunet, jᵉ., r. des Cinq-Diamans. n. 20.
Cabot. rue des Lombards, n. 8.
Caillaux, place de l'Ecole, n. 3.
Camproger, rue des Vieux-Augustins, n. 37.
Canonne, rue Saint-Denis. n. 288.
Capitaine, rue de Richelieu, cour Saint-Guillaume.
Carré. rue de la Bucherie, n. 43.
Carrel, rue et porte S. Jacques, n. 161.
Catonnet. quai de la Cité, n. . . .
Caüet, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Près, n. 12.
Cerceau, quai de la Tournelle, n. 41.
Charlot, rue S. Martin. n. 257.
Charpentier, rue Nᵉ S.-Eustache, n. 27.
Chauvet, rue Bétisy. n. 21.
Cherrier, rue de Richelieu, n. 51.
Choffard. rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 28.
Choquet (P.), rue de Cléry, n. 31.
Choquet (F.), rue de Charonne. n. 41.
Choquet (J.-L.-M.), rue du Dragon, n. 34.
Claude, rue de Grenelle St.-Germain, n. 20.
Cognier, rue Neuve-Saint-Roch, n. 30.
Colson, rue des Deux-Boules, n. 2.
Copin, rue Quincampoix, n. 56.
Coquillard, rue Saint-Denis, n. 120.
Corbin, rue du faub. S.-Honoré, n. 78.
Cornu. Carrefour de l'Odéon, n. 16. au coin de celle des Quatre-Vents.
Couturier. rue de la Jussienne, n. 11.
Cressonnier, cloître Saint-Méry, n. 2.
Cretou, rue Montmartre. n. 154.
Cronier, rue Meslée, n. 32.
Dadole, rue du Temple, n. 53.
D'Anne, rue de la Michodière, n. 12.
Davesne, rue des Vieux-Augustᵉ., n. 53.
Delamain, r. N.-D. des Victoires, n. 15.
Delamarre, rue St. Denis. n. 293.
Delanoue, rue Neuve Saint-Martin, n. 4.
Delaruelle. quai d'Orléans, n. 2, île Saint-Louis.
Deletain, rue Saint-Jacques, n. 12.
Demaret, rue Courtalon, n. 2.
Denailly, rue S. Avoie, n. 25.
Deplaigne, rue des Blancs-Manteaux, n. 22.
Dethore, rue de la Tisseranderie, n. 46.
Devaux. rue des Deux-Boules, n. 10.
D'Hardivillier, rue des Vieux-Augustins, n. 27.
Doinel, quai de la Cité, n. 3.
Doré, père, quai de la Grève, n. 78.
Doré, fils, quai de la Grève, n. 78.
Doucet, rue de Tracy, n. 8.
Dubois, rue de la Cerisaye, n. 27.
Dumoutier, aîné, rue S. Martin. n. 132.
Dumoutier, jeune, rue Montorgueil, n. 17.
Duterne, rue des Mauvaises-Paroles, n. 17.
Fayard, rue de Bourbon. n. 36.
Fichon, rue Saint-Antoine, n. 75.
Fleurot. rue St. Denis, Apport-Paris.
Forqueray, rue Saint-Merry, n. 25.
Frécourt, rue Tiquetonne, n. 17.
Frère, rue Montorgueil, n. 51.
Gallé, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 9.
Gallet, rue Saint-Denis, maison des Bains Saint-Sauveur.
Gibory, rue S. Martin, n. 64.
Girard. place Royale, n. 28.
Giraudier, rue Saint-Martin, n. 41.
Gobin, rue Montmartre, n. 84.
Godard, rue Montmartre. n. 30.
Godin. rue de Bourbon-Villen. n. 57.
Gromort, rue J.-J. Rousseau, n. 6.
Grozier, rue des Lavandières-Sainte-Opportune. n. 24.
Gudin. rue Montmartre, n. 139.
Guilberl, rue Michel-le-Comte, n. 14.
Guillaume, aîné, rue S. Denis, n. 356.
Guillaume. jᵉ., rue de l'Arbre-Sec, n. 35.
Guillou, rue Montmartre, n. 41.
Hemar. rue et porte Saint-Jacques, n. 174.
Hignard. rue S. Denis. n. 120.
Honoret, rue Saint-Martin, n. 112.
Houchard, cour de la Ste.-Chapelle, n. 9.
Huboul. rue des Bourdonnois, n. 14.
Huguenot, à Passy.
Hurteau, rue Saint-Antoine. n. 77.
Hutin, rue Neuve S.-Eustache. n. 32.
Hutinel, rue des Bourdonnois, n. 12.

Illed, rue du Dauphin, n. 13.
Joffron, rue des Barres, n. 12.
Lacroix, rue de la Barillerie, n. 41.
Lallemant, rue de la Poterie, au coin de celle de la Verrerie.
Lambelin, rue du Bacq, n. 19.
Lamouque, rue de la Vieille-Monnoie, n. 22.
Langlet, rue de la Verrerie, n. 60.
Lascour, rue Neuve S. Augustin, n. 35.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Lebon, rue Pavée, au Marais, n. 24.
Leclerc, rue Saint-Martin, n. 16.
Leclercq, rue des Boucheries S. Germain, n. 40.
Lemarchand, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.
Lemarié, cloître Saint-Merry, n. 16.
Lepeigneux, r. du Cherche-Midi, n. 7.
Lequeux, rue Montmartre, n. 76.
Leroy, rue de la Verrerie, n. 48.
Lhuillier, r. du Cherche-Midi, n. 40.
Liedé, à Courbevoie.
Liedot, rue Saint-Martin, n. 151.
Livache, rue du Gros-Chenet, n. 7.
Loiseaux, rue du Faub.-S.-Denis, n. 65.
Lormier, rue Saint-Martin, n. 149.
Magnier, rue S. Martin, n. 75.
Maguet, rue Neuve-St.-Merry, n. 32.
Maillard, rue Batave, n. 8.
Malgras, quai de la Tournelle, n. 27.
Malot, rue Mandar, n. 12.
Manet, rue du Marché Saint-Honoré, n. 1.
Margottin, rue de la Harpe, n. 50.
Martin, rue du Faubourg St.-Martin, n. 18.
Mauclerc, rue J.-J. Rousseau, n. 3.
Maupin, rue du F.-St.-Antoine, n. 220
Mellier, rue Montorgueil, n. 17.
Menessier, rue Saint-Honoré, n. 97.
Menot, rue Montorgueil, n. 71.
Mesnard, boulevart de Bonne-Nouvelle, n. 15.
Messager, rue Saint-Martin, n. 101.
Millard, rue Saint-Martin, n. 96.
Millet, aîné, rue de la Monnoie, n. 10.
Mirofle, r. N^e. de Luxembourg, n. 10.
Moncel, passage des Petits-Pères, n. 1.
Monvoisin, père, rue du Four-Saint-Germain, n. 41.
Monvoisin, fils, rue du Caire, n. 21.
Moure-Maillard, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 35.
Nantet, rue de Lesdiguières, n. 6.
Navaron, quai des Ormes, n. 24.
Noël, place des Italiens, n. 1.
Novel, rue S. Denis, n. 242.
Nyon, rue Dauphine, n. 2.
Ortiguier, rue Saint-Honoré, n. 152.
Osselet, à Sceaux.
Paltré, rue S. Louis S. Honoré, n. 6.
Papillon, rue de l'Echiquier, n. 32.
Payen, aîné, rue St.-Honoré, hôtel d'Aligre.
Payen, jeune, rue S.-Honoré, n. 16.
Pepin, rue Saint-Martin, n. 297.
Perier, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 45.
Péron, rue des Ecouffes, n. 21.
Persin, rue de la Verrerie, n. 79.
Petit, r. des Mauvaises-Paroles, n. 12.
Picard, rue de la Vieille-Monnoie, n. 12.
Pigace, rue des Déchargeurs, n. 3.
Pinart, rue des Cinq-Diamans, n. 24.
Pinchereau, rue Tiquetonne, n. 6.
Pinette, rue de la Planche-Mibray, n. 4.
Ponthieux, rue Boucher, n. 6.
Prevost, rue du F. St.-Martin, n. 73.
Raimbault, à Boulogne.
Richard, rue Montorgueil, n. 33.
Rigonot, rue du Cimetiere-St.-André-des-Arcs, n. 9.
Riviere, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.
Rondot, rue des Fossés-Montmartre, n. 13.
Rousselet, rue du Petit-Carreau, n. 1.
Roux, rue Mouffetard, n. 294.
Saint-Laurent, rue du Temple, n. 72.
Sancier, rue Saint-Honoré, n. 78.
Sapinault, rue Chantereine, n. 8.
Sausset, rue Saint-Martin, n. 81.
Sedillon, rue Saint-Victor, n. 126.
Seigneur, rue Saint-Denis, n. 173.
Serize, rue du Monceau-St.-Gervais, n. 13.
Simon, rue de Valois-Batave, n. 9.
Tavernier, aîné, rue du Four S. Germain, n. 35.
Tavernier, j., rue de la Monnoie, n. 14.
Thebault, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 10.

Thenot, rue Montmartre, n. 167.
Thille, rue du Croissant, n. 20.
Touzard, r. Bourbon-Villen.., n. 23.
Trouillet, rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
Turpin, rue Mouffetard, n. 3.
Vaquez, rue du Four-St.-Germain, n. 27.
Vaunois, passage des Petits-Pères, n. 1.
Vergne, aîné, rue de Richelieu, n. 64.
Vergne, jeune, rue Neuve S.-Eustache, n. 24.
Viel, cul-de-sac Ste. Marine, n. 2
Viguet-Poupeloz, r. Mazarine, n. 35.
Vitrou, rue Feydeau, n 32.
Vuillemot, quai des Augustins, n. 37.
Wolff, rue Dauphine, n. 24.

Chambre de Discipline de la Communauté des Huissiers. Messieurs,

D'Anne, *Syndic.*	Caillaux.	Houchard.
Choquet (F.), *Rapporteur.*	Hurteau.	Menessier.
Lamouque, *Secrétaire.*	Livache.	Duterne.
Vaquez, *Trésorier.*	Magnier.	Lequeux.
Bourgeois.	Peti..	. . . . .

Membre honoraire ayant voix consultative.

M. Boutroux, *Doyen de la Communauté.*

Conseils de la Communauté, Messieurs,

Delagrange, Gautier-Berrier, } *Avocats.*
Lobgeois, *Avoué à la Cour Royale.*
Lot, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*
Desprez, *Notaire.*

La chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la Communauté, et à l'exécution des lois et réglemens qui concernent les Huissiers;

De prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre Huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et, en cas de non-conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends;

De s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des Huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations;

De donner son avis comme tiers sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par des Huissiers;

De délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présenteront pour être nommés Huissiers;

Enfin de représenter tous les Huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs.

Nota. La Chambre tient ses séances rue Chanoinesse, n. 6, Cloître Notre-Dame.

Lessoré, Concierge, à ladite Chambre.

SECTION V.

PRÉFECTURE DE POLICE,

Quai des Orfèvres, près le Palais de Justice.

M. le Comte Anglès ✲, *Ministre d'État, Préfet de Police.*

M. de Fortis ✲, *Secrétaire-général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor an 8 et 3 brumaire an 9, par la décision du Ministre de la police générale, en date du 25 fructidor an 9: par la loi du 22 germinal an 11: par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenus par le décret du 21 messidor an 12.

Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, du département de Seine-et-Oise: il a aussi la police du marché de Poissy, du même département.

Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départemens respectifs.

Il est membre-né du Conseil général d'administration des Hospices, et du Conseil d'administration du Mont-de-Piété.

Il préside le tirage de la Loterie royale.

Il tient ses audiences tous les lundis à deux heures, à l'Hôtel de la Préfecture de Police.

Conseil de Préfecture.

Pour les membres du Conseil de Préfecture, *voyez* page 712.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, *voyez* pages 724 et 725.

Approvisionnemens de Paris en Combustibles.

M. Magin ✲, aîné, *Commissaire-général.*

Conseil de salubrité.

M. Berard, *Maître des Requêtes, Vice-Président.*
M. Deyeux ✲, *Pharmacien.*
M. Huzard, *Inspecteur des Écoles royales Vétérinaires.*
M. le Chev. Le Roux (J.-J.) ✲, *Doyen de la Faculté de Médecine.*
M. le Chevalier Cadet Gassicourt ✲, *Pharmacien.*
M. Dupuytren ✲✲, *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, Inspecteur général de la Commission de l'Instruction publique.*
M. Parizet, D. M. P.
M. Petit ✲, D. M. P.
M. Darcet ✲, *Vérificateur des monnoies.*
M. Marc, D. M., *Directeur des secours publics aux noyés et asphyxiés.*

*

Conseil particulier.

M. Billecoq ✲, *Avocat*, *Conseil particulier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.

Notaire.

M. Chevrier, rue Vivienne, n. 20.

M. Huet ✲, *Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation*, rue du Sentier, n. 22.

Avoués.

Près la Cour royale. . . . . { M. Marion de Grand-Maison, rue N^e.-des-Petits-Champs, n. 53.

Près le Tribunal de première Instance. . . . . . { M. Thierriet, rue de la Monnaie, n. 10.

Commissaires-Priseurs.

M. Commendeur, fils, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.
M. Simonard, *Adjoint*, rue des Vieux-Augustins, n. 69.

Huissier près le Tribunal Civil du département de la Seine.

M. Brunet, *rue de Grenelle Saint-Honoré, n.* 55.

Imprimeur.

M. Lottin, cour du Palais, n. 1.

Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens.

M. le Chevalier Coutanceau.
M. Tobie-Barras.

BUREAUX.

Secrétariat général.

M. Bauve. *Chef de Division.*

Il travaille avec les chefs, et suit auprès d'eux tous les détails de l'administration.

Il est, en outre, chargé de la révision de tous les travaux relatifs aux parties administratives, économiques et matérielles.

Premier Bureau.

M. Mauduit, *Chef.*

Ordre général; enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions.

Le contre-seing et le départ de la correspondance.

L'enregistrement et le dépôt des ordonnances et règlemens de police.

La correspondance générale, l'expédition des affaires mixtes et de celles qui n'ont point de département fixe.

Les sociétés anonymes, les bureaux d'agence et d'affaires, la surveillance du bureau des nourrices.

Les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies publiques.

La

La convocation du Conseil de Préfecture, l'enregistrement et le dépôt des décisions de ce Conseil.

Le rapport général et journalier de l'état de l'approvisionnement et des événemens qui intéressent la sûreté publique.

La réception des déclarations faites directement à la Préfecture de police; les légalisations de signature des fonctionnaires publics et agens en chef; le personnel de l'administration; les prestations de serment, la traduction des pièces écrites en langues étrangères.

La confection des baux, marchés, adjudications et cautionnemens. l'acceptation des nantissemens fournis en meubles incorporels. la tenue du registre des actes sujets à l'enregistrement et le paiement de ce droit.

La liquidation des pensions.

Deuxième Bureau.

M. Juhel, *Chef.*

La comptabilité et le contentieux des dépenses administratives: la liquidation des comptes et mémoires y relatifs; l'expédition et la délivrance des ordonnances et mandats de paiement, tant sur le Trésor royal que sur la Caisse municipale, pour l'emploi des fonds généraux et communaux affectés aux dépenses de l'administration; le contrôle de la caisse: la formation du budget, celle du compte annuel; l'examen des comptes de toutes les caisses dépendantes de l'administration ou placées sous sa surveillance; la comptabilité relative aux perceptions qui s'opèrent au profit de la ville de Paris par les préposés de la Police; l'entretien et les réparations de l'hôtel; la surveillance du mobilier.

Troisième Bureau.

M. Peuchet, *Archiviste.*

La garde des pièces relatives aux affaires terminées, la réception, l'enregistrement, la conservation et remise des pièces à conviction et des effets saisis ou trouvés, la comptabilité des impressions et des fournitures de bureau.

Bureau de l'Architecte.

M. Rohaut, *Architecte, Commissaire de la Petite-Voirie.*

M. Coquelet.
M. Chabouillé,
M. Sandrié,
M. Mathieu,
M. Courtépée,
M. Chevalier,
M. Menager,
} *Architectes, Inspecteurs divisionnaires.*

M. Faure de la Perouze, *Sous-Inspecteur.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. de Chanay ✻, *Chef de division.*

Il est chargé spécialement de la surveillance de la Maison du Refuge, dite de Saint-Michel, et de tout ce qui peut être relatif aux affaires secrètes des familles.

Premier Bureau.

M. Chabouillé, *Chef.*

Les attroupemens, les réunions tumultueuses et menaçant la tranquillité publique; les coalitions d'ouvriers; les déserteurs; les prisonniers de guerre évadés, les marins.

Le port d'armes pour la chasse; les armes défendues; les permissions pour le tir ou l'essai des armes à feu; les poudres et salpêtres; les marchandises prohibées, la fraude

Deuxième Bureau.

M. de Mareste, *Chef.*

M. Drujon, *Chef-Adjoint.*

La délivrance des passeports à l'étranger, les passeports pour voyager de Paris dans l'intérieur du Royaume, le *visa* des passeports des voyageurs, le *visa* des permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider ou séjourner à Paris, le *visa* des cartes délivrées aux élèves de l'Ecole royale d'Alfort et autres, les permis de séjour.

Troisième Bureau.

M. Boucher, *Chef.*

L'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil, les suicides, les morts accidentelles, les enfans morts-nés, les cimetières, les sépultures particulières, les inhumations, les exhumations.

Les affiches et afficheurs, les colporteurs, les écrivains publics, les contraventions aux lois relatives au timbre et aux loteries.

Les théâtres, bals, concerts, feux d'artifice, l'exposition publique d'objets de curiosité, les sociétés et réunions, les peintures et gravures, les maisons de jeu, les billards publics et les commissionnaires près les théâtres.

Les travestissemens et déguisemens, les chanteurs, les baladins et saltimbanques.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Henry, *Chef de division.*

Premier Bureau.

M. Puteaux, *Chef.*

Les vols et assassinats, les incendies à dessein prémédité, les rixes, voies de fait, escroqueries et abus de confiance, les fausses monnoies, les rogneurs et altérateurs de monnoies, la surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent, les laminoirs, moutons, presses, balanciers et coupoirs: les faussaires, les hôtels garnis et les logeurs, le Mont-de-Piété, les commissionnaires du Mont-de-Piété, les brocanteurs, les encans, les salles de vente, les insensés, les furieux, la mendicité, les vagabonds, les gens sans aveu, les évadés des prisons et des fers, les libérés des fers, les porte-falots, le recueil des renseignemens relatifs aux individus dénoncés, arrêtés et jugés, les domestiques, les commissionnaires stationnant sur la voie publique.

Deuxième Bureau.

M. Bertaux, M. Narthus, } *Commissaires de police interrogateurs.*

Les interrogatoires et le renvoi des prévenus devant M. le Procureur du Roi, l'envoi des enrôlés aux dépôts coloniaux.

Troisième Bureau.

M. Parisot, *Chef.*

La police des prisons, maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression; l'envoi des mendians au dépôt de mendicité du département de la Seine, établi à Villers-Cotterets: la délivrance des permissions de communiquer avec les détenus: le classement des prisonniers, selon la nature des condamnations prononcées contre eux; les transfèremens; les extractions; le départ des chaînes: les mises en liberté; la surveillance des maisons où sont placés les enfans dont M. le président du tribunal de première instance autorise la

réclusion par voie de correction paternelle ; celle des maisons de santé ; l'envoi aux hospices des enfans abandonnés ou égarés ; les recherches qui ont pour objet de découvrir leurs familles ; l'envoi dans les hospices et maisons de traitement, des personnes atteintes d'aliénation mentale ; les vérifications qui tendent à faciliter le recouvrement des amendes et frais dus au domaine en matières civiles, criminelles ou de police correctionnelle.

Service actif.

M. Cléreau, *Inspecteur des Prisons.*
M. David, *Adjoint.*

TROISIÈME DIVISION.

M. Nau de Champlouis, *Chef de Division.*
M. Chicou, *Chef de division honoraire.*

Premier Bureau.

M. Farmond, *Chef.*

Le service de l'illumination, le balayage, le nettoiement, les voiries à boue, les égoûts, les décharges publiques, la voirie de Montfaucon, les aqueducs, les puits, les fontaines, les pompes à feu et autres, les porteurs d'eau, l'arrosement, le ramonage, les ramoneurs, les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie, machines et ustensiles en dépendant.

Le corps de la Gendarmerie royale de la ville de Paris, le corps des Sapeurs-Pompiers, les corps-de-garde.

Les amphithéâtres et salles de dissection, les ateliers, manufactures, laboratoires et autres établissemens qui intéressent la salubrité.

L'exécution de la loi relative aux manufactures, arts et métiers et à la police des ouvriers, les bureaux de placement et les livrets, les sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

L'école de pharmacie, les pharmaciens, les élèves en pharmacie, les droguistes et épiciers ; les herboristes, les officiers de santé, les sage-femmes, les remèdes secrets, la destruction des médicamens gâtés, corrompus ou nuisibles.

La propagation de la vaccine et les maladies épidémiques.

La recherche, l'abattage et l'écarrissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses, les fosses vétérinaires et les écarrisseurs.

Les messageries et autres voitures publiques ; les carrosses de place ; les cabriolets ; les charrettes et haquets ; les cochers, postillons, charretiers, porteurs de chaises et porte-faix ; les étalages mobiles.

Les ponts à bascule ; la police du roulage.

Service actif.

Entreprise de l'Illumination.

M. Vincent, *Entrepreneur.*

Le Bureau est Cour des Petites-Ecuries, faubourg Saint-Denis.

Entreprise du Nettoiement et de l'Arrosement.

M. Labalte, *Entrepreneur.*

Le Bureau est rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 59.

M. Parton, *Inspecteur général des deux services*, quai d'Anjou, île Saint-Louis, n. 27.

Deuxième Bureau.

M. Porcher, *Chef.*

Les halles et marchés, ports et places de vente, les magasins de fourrage, la caisse de la volaille et du gibier et celle de la marée.

La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy, les épizootics, les échaudoirs, fondoirs et étaux, les vacheries, les étables à porcs, les établissemens de charcuterie, les bouchers, les charcutiers, les chandeliers, les tanneurs et hongroyeurs.

Le dépôt de garantie des boulangers, les établissemens de boulangerie et de pâtisserie, les boulangers, les pâtissiers.

La tenue des mercuriales.

La surveillance des vases et ustensiles de cuivre, la saisie et destruction des comestibles et des boissons gâtés, corrompus ou nuisibles.

La bourse, les agens-de-change et courtiers de commerce.

L'exécution des lois concernant l'uniformité des poids et mesures, les pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers, et la surveillance des bureaux établis pour la perception de ces droits.

Les rivières de Seine, Marne, Bièvre, Croult et Rouillon, le garage des bateaux, les débordemens et débâcles, les établissemens sur la rivière et les ports, les secours aux noyés et le placement des boîtes fumigatoires, la Morgue. L'entretien des brancards destinés au transport des blessés ou des malades.

Les mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles.

Les chantiers et les dépôts de charbons.

Les ouvriers des halles et des ports.

Service actif.

M. de Sauvage, *Inspecteur général de la navigation et des ports.*
M. Besche, *Inspecteur* (extra muros), à S.-Denis.
M. Magin, *Commissaire, Inspecteur général des halles et marchés.*
M. Thomas, *Contrôleur général du recensement et du mesurage des bois et charbons.*
M. Leloutre, *Contrôleur ambulant.*
M. Cheville, *Contrôleur de la Halle aux grains et farines.*
M. Recoderc, *Inspecteur de la rivière de Bièvre*, à Gentilly.
M. Ravot, *Commissaire de police, spécialement chargé de la Bourse.*

Troisième Bureau.

M. Cendrier, *Chef.*

La petite voirie et la délivrance des permissions y relatives.

La réparation ou démolition des bâtimens ou partie des bâtimens qui menacent ruine.

La surveillance des démolitions en général et les mesures à prendre en pareil cas.

Les malfaçons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle, ou qui peuvent occasionner des incendies.

La surveillance de la construction, entretien et vidange des fosses d'aisances.

Les gouttières saillantes; les caisses pots à fleurs et autres objets exposés sur

les toits ou sur les croisées, et qui, par leur chûte, pourroient blesser les passans.

Les dépôts de matériaux sur la voie publique.

Les réparations urgentes des dégradations accidentelles qui se manifestent dans le pavé par l'effet des enfoncemens, affaissemens et excavations, ou par suite de la rupture des tuyaux de distribution des eaux dans Paris.

Les réparations des conduits; le barrage des rues.

La surveillance des carrières; l'instruction des affaires relatives à l'établissement des fours à plâtre ou à chaux.

La correspondance relative aux monumens et édifices publics dont la protection et préservation sont attribuées au Préfet de police.

L'instruction relative à tous les établissemens qui doivent être autorisés par le Préfet.

M. Girard ✻. *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Directeur des eaux de Paris, chargé spécialement des travaux hydrauliques.*

M. Berlin, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé des travaux du pavé et des Boulevarts.*

M. le Vicomte Héricart-Ferrand-de-Thury (O. ✻), *Ingénieur en chef des Mines, Inspecteur général des Carrières.*

Bureau d'Inscription des Ouvriers.

M. Masson, *Commissaire de police.*

Ce Bureau est à la Halle aux Draps.

Bureau de Vérification des Poids et Mesures.

M. Saint-Germain, *Chef vérificateur.*

Ce Bureau est rue Saint-Louis, près les Bureaux de la Préfecture.

Inspecteurs des Poids et Mesures.

M. Droulot,
M. Desessarts ✻ ✻, } *pour Paris.*

M. Delamotte, *pour les Communes rurales.*

Syndics des Boulangers.

M. Goberdelet,
M. Bethmont,
M. Contour,
M. Voitrin, } *Syndics.*

M. Rousselet, *Secrétaire-agent*, rue Neuve St.-Martin, n. 32.

Leur Bureau se tient au Magasin de Sainte-Elisabeth, rue Nᵉ.-Saint-Laurent.

Syndic et Adjoints des Bouchers

M. Roinville, *Syndic.*
M. Crouslé, M. Pinteux,
M. Horaist, M. Séjourné,
M. Lecocq, M. Requédat, } *Adjoints.*
M. Ortillon, *Agent du commerce*, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 14.

Leur Bureau est place aux Veaux.

Délégués des Charcutiers.

M. Joly, M. Hamelin, M. Morelle, fils.
M. Costeau, *Agent du commerce*, rue Bourtibourg, n. 10.

Leur Bureau est rue des Cinq-Diamans, n. 10.

Délégués des Épiciers.

M. Parquin, *Président.*
M. Gabillot, M. Benard, M. Colas. M. Chevalier.
M. Riboulleau, *Secrétaire-agent*, rue de la Verrerie, n. 77.

Leur Bureau est place du Chevalier-du-Guet, n. 3.

Délégués des Chandeliers.

M. Templiez, M. Cadot, M. Ganneron, fils.

Leur Bureau est rue de la Verrerie, n. 52.

Commerce des Bois neufs, à l'île Louviers.

M. Salaun, *Syndic*, quai Lepelletier, n. 12.
M. Beauquesne,
M. Montagne, } *Adjoints.*

Commerce des Bois flottés.

M. Lafaulotte, aîné, *Syndic.*
M. Houdaille, jeune, M. Chocarne,
M. Thibault, M. Grenier,
M. Marcellot, aîné, M. Ouvré,
M. Mocquot, M. Godot, aîné, } *Adjoints.*
M. Badin, *Agent général.*

Leur Bureau est quai de Béthune, n. 8.

Commerce de Charbon de bois par eau.

M. . . . . , *Président.*
M. Cornisset-Després,
M. Subert,
M. Salaun,
M. Ridard, } *Membres du Comité central.*

Commerce de Charbon de bois par terre.

M. Lesourd,
M. Lambert,
M. Renaud,
M. Girard,
M. Jacmart, aîné,
} *Délégués.*
M. Thoury, *Agent*, rue des Deux-Portes Saint-Jean, n. 1.

Commerce de Charbon de terre.

M. Mellet-Mandard, *Syndic.*
M. Chalambel,
M. Vernières,
} *Adjoints.*
Leur Bureau est quai des Célestins, n. 16.

Syndic et Adjoints des Marchands de Vins.

M. Psalmon, père, *Syndic.*
M. Buzenet, M. Lemoine,
M. Haro, M. Boutron,
M. Grenet-Guilbert, M. Xavier Besson,
} *Adjoints.*
M. Guydamour, *Agent.*
Leur Bureau est rue de la Mortellerie, n. 151.

Courtiers Gourmets, Piqueurs de Vins.

M. Aubertin, *Syndic.*
M. Galichon, M. Vènet;
M. Quernel, M. Lanson, aîné,
M. Labrosse, M. Guénebault,
} *Adjoints.*

Délégués des Brasseurs.

M. Chevalier, M. Dollé, M. Piot-Billiard.
M. Le Gry, *Agent.*
Leur Bureau est rue Taranne, n. 7.

Délégués des Charpentiers.

M. Leclerc, M. Quantinet, M. Dabrin.
Leur Bureau est établi rue de la Mortellerie, n. 151.

Délégués des Entrepreneurs de Maçonnerie.

M. Moreau, M. Trit, M. Armand.
Leur Bureau est établi rue de la Mortellerie, n. 151.

Délégués des Joailliers.

M. Devoix. M. Nitot. M. Lazare.
M. Lecomte,
M. Richard,
} *Suppléans.*
Leur Bureau est rue du Roule, n. 15.

Délégués des Loueurs de Carrosses, MM.

Boutaric, Lachaux, Conrod, Camille, Parcellier, *Délégués.*

Augé, Barrand-Buffet, Fondreton, Olivier, Clément, *Suppléans.*

M. Pron, *Caissier.*

Leur Bureau est cour de la Sainte-Chapelle, n. 13, près le Palais de Justice.

Délégué et Adjoints des Marchands Chapeliers, MM.

Dérongé, *Délégué.*
Hubert, 1er. Guiffray, 2e. *Adjoints.*

Vivien, 3e. Chenau, père, 4e. Coquel, 5e. *Adjoints.*

M. Huault, *Doyen d'âge.*

Leur Bureau est cloître Saint-Méry.

Délégué et Adjoints des Paveurs.

M. Pelletier, *Délégué.*
M. Armand, 1er. *Adjoint.*
M. Pottier, 2e. *Adjoint.*

Leur Bureau est rue des Lions Saint-Paul, n. 12.

Délégués des Fabricans de Papiers peints.

M. Albert, M. Jacquart, M. Veron.
M. Morisot, M. Boulanger, *Suppléans.*

Leur Bureau est rue du Colombier, n. 21.

Délégués des Maréchaux-ferrant.

M. Desplas, M. Appert, M. Franche.

Délégués des Perruquiers.

M. Huguet, M. Collot, M. Lambert.

Délégués des Cordonniers, MM.

François, Wirtz, Jacquet, *Délégués.*

Macé, Lambrech, Boileau, *Adjoints.*

CAISSE.

M. Armand ✻, *Trésorier.*

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de l'Administration.

Le paiement des pensions.

La recette et l'emploi des fonds affectés au personnel des prisons.

La Caisse à trois clefs du bataillon des Sapeurs-Pompiers.

La recette des rétributions fixées par les décrets relatifs à la délivrance des passeports et des permis de ports-d'armes.

Les fonds de la retribution perçue à la vérification des poids et mesures.

La recette des droits perçus conformément aux décrets des 9 et 16 juin 1808 et 27 octobre suivant, savoir :

Droits sur les fiacres et cabriolets de louage, roulant et stationnant sur la voie publique ; droit de petite voirie ; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris, et le versement de ces produits dans la caisse municipale. Le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens et autres.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Premier Arrondissement.

Quartiers.	*Messieurs,*
Roule.	Bruzelin, r. d'Anjou-S.-Honoré, n. 26. Bruzelin, fils, *Secrétaire.*
Champs-Elysées. . .	Monestier, rue d'Aguesseau, n. 12. Vignon, fils, *Secrétaire.*
Place Vendôme . . .	Alletz, rue Thiroux, n. 12. Feuillet, *Secrétaire.*
Tuileries.	De Mazug, rue Saint-Honoré, n. 303. Hervé, *Secrétaire.*

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal. . . .	Chevereau, rue d'Argenteuil, n. 11. Petit, *Secrétaire.*
Faubourg Montmartre.	Malleval, rue Montholon, n. 26. Berthelemont, *Secrétaire.*
Chaussée-d'Antin. . .	Chardon, rue des Martyrs, n. 35. Maroteau, *Secrétaire.*
Feydeau.	Ferté, rue Feydeau, n. 28. Ferté, jeune, *Secrétaire.*

Troisième Arrondissement.

Faub. Poissonnière . .	Bauve, jᵉ., r. du Faub. Sᵗ.-Denis, n. 93. Garneville, *Secrétaire.*
Mail.	Garnier, rue du Mail, n. 18. Noël, fils, *Secrétaire.*
Saint-Eustache. . . .	Deschamps, rue Coquillère, n. 22. Geoffroy, *Secrétaire.*
Montmartre. . . .	Boucher, rue Nᵉ.-St.-Eustache, n. 7. Durios, *Secrétaire.*

Quatrième Arrondissement.

Saint-Honoré. . . .	François, rue Saint-Honoré, n. 83. Doulé, *Secrétaire.*
Louvre.	Jeulin, rue des Fossés-S.-G.-l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n. 3. Lorin, *Secrétaire.*
Banque de France. . .	Basset, rue de Grenelle-Sᵗ.-H., n. 31. Rousseau, *Secrétaire.*

Quartiers.	*Messieurs*,
Marchés.	Masson, à la Halle aux Draps. Lepelletier, *Secrétaire*.

Cinquième Arrondissement.

Porte Saint-Martin. .	Guerard, rue Grange-aux-Belles, n. 6. Boutaud, *Secrétaire*.
Faubourg St.-Denis. .	Marcandier, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 157. Bagnard fils, *Secrétaire*.
Bonne-Nouvelle. . .	Barbillat, rue du Caire, n. 26. Juillerat, *Secrétaire*.
Montorgueil.	De Sales, rue Thévenot, n. 23. Disdier, *Secrétaire*.

Sixième Arrondissement.

Porte St.-Denis. . .	Lemonnier, rue Ste.-Apolline, n. 7. Vaugeois, *Secrétaire*.
St.-Martin-des-Champs.	Dussieux, rue des Fontaines, n. 5. Bouiface Warnet, *Secrétaire*.
Temple.	Overnay, rue Saintonge, n. 38. Clouet, *Secrétaire*.
Lombards.	Maigret, rue des Ecrivains, n. 22. Mauduit, *Secrétaire*.

Septième Arrondissement.

Sainte-Avoye. . . .	Palluys, rue du Cimet.-S.-Nicolas, n. 9. Monnet, *Secrétaire*.
Mont-de-Piété. . . .	Chasseriaux, r. de l'Homme-Armé, n. 3. Montain-Trui, *Secrétaire*.
Marché St.-Jean. . .	Bastien de Beaupré, Vieille-rue-du-Temple, n. 44. La Vallée, *Secrétaire*.
Arcis.	Chauvin, rue de la Verrerie, n. 59. Jacob, *Secrétaire*.

Huitième Arrondissement.

Marais.	De Prud'homme ✠ ✠, rue Saint-Louis, au Marais, n. 56. Nicolle, *Secrétaire*.
Quinze-Vingts. . .	Boucheron, rue de Charenton, n. 78. Brenier, *Secrétaire*.
Faub. St.-Antoine . .	Monnier, place de la Bastille, n. 5. Lancel, *Secrétaire*.
Popincourt.	Hinaux, rue Saint-Sébastien, n. 42. Auberty, fils, *Secrétaire*.

Quartiers,	*Messieurs,*
Neuvième Arrondissement.	
Hôtel-de-Ville. . . .	Petit, rue des Barres, n. 12. Leguillet, *Secrétaire.*
Isle Saint-Louis. . .	Dossonville, quai de Bourbon, n. 45. Forêt, *Secrétaire.*
Arsenal.	Poisson, rue des Prêtr.-St.-Paul, n. 22. Fleuriais, jeune, *Secrétaire.*
Cité.	Fleuriais, rue de la Calandre, n. 19. Poisson, *Secrétaire.*
Dixième Arrondissement.	
La Monnoie.	Coutans, rue Guénégaud, n. 31. Caille, *Secrétaire.*
St.-Thomas-d'Acquin. .	Genaudet, r. des Vieilles-Tuiler., n. 34. Meissonnier, *Secrétaire.*
Faub. St.-Germain. . .	Sobry, rue du Bac, n. 58. Debry, *Secrétaire.*
Invalides.	Le Sage, rue de la Boucherie des Invalides, n. 20. Lapoule, *Secrétaire.*
Onzième Arrondissement.	
Ecole de Médecine. . .	Monyer, rue Christine, n. 2. Binet, *Secrétaire.*
Luxembourg. . . .	Rousset, cul-de-sac Férou, n. 8, près la place Saint-Sulpice. Petit-George, *Secrétaire.*
Sorbonne.	Fresne, rue des Mathurins S.-Jacq. n. 1. Reneaume, *Secrétaire.*
Palais de Justice. . .	De Charvillac, r. et arc. S^te.-Anne, n. 2. Paignon, *Secrétaire.*
Douzième Arrondissement.	
Jardin du Roi. . .	Martinet, r. des Fossés-S^t.-Victor, n. 22 Faroux, *Secrétaire.*
Saint-Jacques. . . .	Marrigues, rue de Bièvre, n. 21. Bronet, fils, *Secrétaire.*
Observatoire. . . .	Pierre, Place de l'Estrapade, n. . . Vicquesnel, *Secrétaire.*
Saint-Marcel. . . .	Roger, r. du Marché aux Chevaux, n. 16. Allard, *Secrétaire.*
Commissaires de police interrogateurs.	
M. Bertaux, ... M. Narthus.	*à la Préfecture de police.*

Les Commissaires de Police sont appelés, par l'art. 144 du Code d'instruction criminelle, à remplir les fonctions du ministère public près le Tribunal de police municipale.

INSPECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE.

M. Foudras ✲, *Inspecteur général*, hôtel de la Préfecture.
M. Delaporte, *Inspecteur général adjoint*, rue St.-André-des-Arcs, n. 59.

Officiers de Paix, Messieurs,

Virier, vieille rue du Temple, n. 23.
Grolleau, rue Sainte-Avoie, n. 65.
Wiebeck, rue du Harlay, n. 27.
Oudan, rue Neuve Saint-Eustache, n. 32.
Aubert, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 19.
Hoard, rue Montorgueil, n. 31.
Foudras, jeune, hôtel de la Préfecture.
Bénard, rue du Petit-Bourbon, n. 18.
Dassirieix, au Ministère de la Police générale.
Dabasse, rue Saint-Honoré, n. 184.
Joly, au Ministère de la Police générale
Berger, rue Sainte-Avoye, n. 39.
Marlot, rue Guénégaud, n. 15.
Daviere, rue Sain Honoré, n. 57.
Rousseau, rue des Fossés-Montmartre, n. 21.
Duguet, rue de Surènes, n 8.
Borel, place de Grève, n. 7.
Pascal, place du Parvis Notre-Dame, n. 28.
Patrouilleau du Terrier, rue Pierre-Lescot, n. 11.
Antoine, rue de l'Hirondelle, n. 18.
Wolff, rue Tiquetonne, n. 12.
Rivoire, rue du Four Saint-Honoré, n. 4.

GENDARMERIE ROYALE DE LA VILLE DE PARIS.

Ce Corps est sous les ordres de M. le Préfet de Police.

Etat-Major.

M. le Baron Tassin ✲ (O. ✲), *Colonel.*
M. Lainé ✲ (O. ✲), *Lieutenant-Colonel.*
M. d'André ✲, M. le Baron de Potier ✲ ✲, } *Chefs d'Escadron.*
M. le Vte. de Vougy ✲, *Major, ayant rang de Chef d'Escadron.*
M. Richard ✲, *Trésorier-Quartier-Maître.*
M. Leymarie ✲, M. Bertrand ✲, } *Adjudans-Majors.*
M. Cadot, *Chirurgien-Major.*
M. Pressat, *Chirurgien-Aide-Major.*

Première Compagnie. MM.,		*Deuxième Compagnie.* MM.,	
Delatour ✲ ✲.	*Capitaine en premier.*	Leger de Bresse ✲.	*Capit. en premier.*
Le Vte. Dutheil ✲,	*Capitaine en 2e.*	Holbec ✲,	*Capitaine en second.*
Martin ✲.	*Lieutenans en premier.*	Demanche ✲,	*Lieutenans en premier.*
De Berny ✲,		Wolff Saint-Albe ✲,	
Poujet de St.-André,	*Lieutenans en second.*	Payen,	*Lieutenans en second.*
De Jouennes d'Esgrigny,		Denest,	

Troisième Compagnie. MM. ,

De Courteille ✠, *Capitaine en premier.*
De la Caze ✠ ✠, *Capitaine en second.*
Delamarre ✠ ✠, } *Lieutenans en*
D'Hargeville ✠, } *premier.*
Duvignau ✠, } *Lieutenans en*
Leblanc ✠, } *second.*

Quatrième Compagnie. MM. ,

De Villers ✠ ✠, *Capit. en premier.*
Le Comte de Raymond ✠, *Capitaine en second.*
Baltz ✠, } *Lieutenans en*
De Nobelly ✠ ✠, } *premier.*
Deltour, } *Lieutenans en*
De Lomenie ✠, } *second*

Emplacement du Corps.

Le Corps de la Gendarmerie royale de la ville de Paris est caserné dans trois casernes principales, savoir : rue Mouffetard, une compagnie; aux Minimes de la place Royale, deux compagnies; rue du Faubourg Saint-Martin, une compagnie.

Il y a, en outre, quatre barrières, occupées par des fractions des quatre compagnies, et qui sont commandées chacune par un officier, savoir : l'Etoile, la Villette, d'Enfer et du Trône.

ADJUDANS DE LA VILLE DE PARIS,

Employés près de la Gendarmerie royale de la même ville, sous le commandement supérieur de M. le Colonel de ce Corps, et les ordres de M. le Préfet de Police.

M. le Chev. de la Martellière ✠, *Capitaine dirigeant le service.*

Capitaines, Messieurs,

Dissard ✠.
Simoneau ✠ ✠.
Bouchette ✠.
Chaulunié.
De Verselle ✠.
Schwiter ✠.
Blasson ✠.
Saulin.
Gérard ✠.
Ossent ✠.
Duchesne ✠.
Béchard.
De Trigant ✠.

Lieutenans, Messieurs,

R. Martin.
Vinot de Barmont.
De Renty ✠.
De la Hogue ✠.
Douvenel ✠.
Froment.
De Saint-Ouen d'Ermemont ✠.
Dervillé.
Martin (Xavier) ✠.
De Bregeot de Trélier.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS.

Ce Corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, et à concourir au service de police et de sûreté publique, est sous les ordres et l'administration de M. le Préfet de Police.

Etat-Major, quai des Orfèvres, n. 20.

M. de Plazanet ✠ (O. ✠), *Commandant.*
M. Peyre ✠, *Ingénieur.*
M. Guérin ✠, *Adjudant-Major.*
M. Chalot, *Quartier-Maître-Trésorier.*
M. Sengensse ✠, *Chirurgien-Major.*
M. Arbel, *Aide-Major.*

Première Compagnie. MM..

Chappe ✲ ✲, *Chef de Bataillon, faisant fonctions de Capitaine.*
Le Gaigneux ✲ ✲. *Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

Caizac ✲, *Capitaine.*
Anfray, père, *Lieutenant.*

Troisième Compagnie. MM. ;

Desaubliaux ✲, *Capitaine.*
Anfray, fils, *Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.

Ledoux ✲. *Capitaine.*
Drouard de Bousset, *Lieutenant.*

Casernement.

Le Bataillon des Sapeurs-Pompiers est caserné, savoir :
L'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers, quai des Orfevres, n. 20.
La deuxième compagnie, rue de la Paix, n. 4.
La troisième compagnie, rue Culture Sainte-Catherine, n 9.
La quatrième compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.

Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.

Allée de Marigny, au coin de la place Beauveau.
Grande rue de Chaillot, n°. 3.
Rue de la Paix, à la caserne, n°. 4.
Rue de la Victoire, n°. 31.
Rue Royale, hôtel de la Marine.

Deuxième Arrondissement.

Rue du Faubourg Poissonnière, n°. 23, aux Menus-Plaisirs.
Rue Neuve-des-Petits-Champs, près le Ministère des Finances.
Rue Vivienne, à la Trésorerie, n°. 2.
A l'arcade Colbert, n°. 58.

Troisième Arrondissement.

Rue Neuve-des-Bons-Enfans, à la Banque de France, près la rue Baillif.
Rue Coq-Héron, n°. 18, à la Poste aux Lettres.

Quatrième Arrondissement.

Au Louvre, sous l'horloge.
Rue de la Poterie, à la Halle aux Draps.

Cinquième Arrondissement.

Rue du Faubourg Saint-Denis, à Saint-Lazare, n°. 121.

Sixième Arrondissement.

A la Rotonde du Temple, n°. 46.
Rue du Faubourg du Temple, près la Caserne d'infanterie.
Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.

Septième Arrondissement.

Vieille rue du Temple, à l'Imprimerie Royale.
Rue des Blancs-Manteaux, au Mont-Piété.
Rue Culture-Sainte-Catherine, à la caserne des Sapeurs-Pompiers.

Huitième Arrondissement.

Rue de Charenton, n°. 16.
Rue de Charonne, n°. 95.

Neuvième Arrondissement.

A la place de la Bastille.
A l'Hôtel-de-Ville, près l'arcade Saint-Jean.
Rue Saint-Louis, n°. 67, île Saint-Louis.

Dixième Arrondissement.

Rue Guénégaud, à la Monnoie.
Rue de l'Université, au Bureau de la Guerre.
Rue de Grenelle-Saint-Germain, au Ministère de l'Intérieur.
Aux Invalides, près la principale entrée.
Rue Saint-Dominique, Gros-Caillou, près le Corps-de-garde d'infanterie.
A l'Ecole-Militaire, cour des Fontaines.
Rue du Bac, au Ministère des Affaires étrangères.

Onzieme Arrondissement.

Rue de Vaugirard, vis-à-vis le Petit-Luxembourg, au coin de la rue Garencière.

Quai des Orfèvres, à l'Etat-Major du Bataillon des Sapeurs-Pompiers.

Rue du Vieux Colombier, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

Douzième Arrondissement.

Rue Saint-Victor, vis-à-vis celle des Boulangers.

Rue Mouffetard, près celle de l'Arbalète.

Rue des Bourguignons, attenant au mur du Val-de-Grâce.

Enclos du Panthéon, place de l'Estrapade, n°. 15.

Rue des Noyers, n°. 15, vis-à-vis la rue des Anglais.

Pompes sur Bateaux.

Vis-à-vis l'Hôtel des Monnoies, et au Pont-Marie.

Dépôts des Pompes et Tonneaux dans des endroits autres que les Corps-de-Garde des Pompiers.

Rue Neuve-des-Capucines, n°. 10.
Rue Saint-Honoré, n°. 355.
Rue Saint-Marc, au passage du Panorama.
A la Pitié, à la Halle aux Draps et Toiles.

Désignation des lieux où l'on trouve, pendant la nuit, des Chevaux pour le service des Tonneaux à Incendie.

Rue de Marigny, n. 48, faubourg Saint-Honoré, au Poste des Sap.-Pompiers.
Rue Saint-Lazare, n°. 7.
Rue Culture Sainte-Catherine, n. 9, à la Caserne.
Rue du Faubourg Saint-Denis, n°. 114.
Rue Saint-Martin, vis-à-vis le n°. 235, à l'Abbaye Saint-Martin, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue St.-Bernard, n. 28, F. St.-Antoine.
Quai des Orfévres, n°. 20, au Chef-lieu des Sapeurs-Pompiers.
Cul-de-sac Férou, n°. 7, F. S.-G.
Rue du Battoir, n°. 3.
Rue Mouffetard, vis-à-vis le n°. 129, au Poste des Sapeurs-Pompiers.
Rue de la Paix, n°. 4.
Rue du Vieux-Colombier, n. 15, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

TRIBUNAL DE POLICE,

Au Palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.

Ce tribunal connoît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple qui peuvent donner lieu, soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours d'emprisonnement ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Chaque Juge de paix de Paris y siége successivement.

Commissaires de Police remplissant les fonctions du ministère public :

M. Masson, rue Saint-Denis, n. 45.
M. De Sales, rue Thévenot, n. 23.
M. Deschamps, rue Coquillère, n. 22.
M. Charvillac, cour du Harlay, n. 21.
M. Sahuc, *Greffier*, rue de la Calandre, n°. 19.

Les Huissiers-Audienciers de MM. les Juges de paix ont leur bureau général près le Tribunal; ils y rédigent tous les exploits contenant plaintes en injures verbales et autres contraventions de la compétence du Tribunal.

SECTION VI.

FINANCES.

Directions de l'Enregistrement et des Domaines du Département de la Seine.

DIRECTION DES DROITS

d'Enregistrement, de Timbre, de Greffe et d'Hypothèque.

M. Gentil ✻, *Directeur*, rue du Bouloy, n. 23.

Nota. Pour la Direction générale et ses Bureaux, *voyez* page 728.

Receveurs de l'Enregistrement des actes du Conseil et des actes judiciaires, droits de greffe et amendes près les Cours et Tribunaux de Paris.

M. *Vallet*, pour la commission du Sceau, rue du Bouloy, n. 23.

M. *Billard*, pour le Conseil, la Cour de cassation et les exploits des huissiers de la division du Pont-Neuf, *au Palais de Justice.*

M. *Renart*, pour la Cour royale, la Cour d'assises, *au Palais de Justice.*

M. *Houillon* ✻,
M. *Dupeyroux*,
M. *Maire*,
M. *Morin*,
} pour le Tribunal de première Instance, *au Palais de Justice.*

Nota. M. Morin est également chargé des amendes en frais de matière criminelle et correctionnelle.

M. *Bazennerie*,
M. *Jancourt*,
} pour la perception des droits d'enregistrement et de greffe des actes ou jugemens du Tribunal de Commerce, *au Tribunal.*

Receveurs des droits d'Enregistrement des exploits et des actes judiciaires des tribunaux de Paix et des effets de Commerce, et des actes des Mairies de la Ville de Paris.

Arrondissemens du canton de Paris.

1er. et 2e. M. *Balardy*, rue des Moulins, nº. 9.
3e. M. *Bécue*, rue Plâtrière, nº. 15.
4e. M. *Pillon*, cul-de-sac Sourdis, nº. 3.
5e. M. *Billetou de Vaultcourbon*, rue Mauconseil, n. 31.
6e. M. *Bauderon*, rue Meslée, nº. 52.
7e. M. *Finiels*, au Tribunal de Commerce, cloître St-Merry, *et pour les amendes de police municipale.*
8e. et 9e. M. *Labouret*, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 26.
10e., 11e. et 12e. M. *Millaudon*, rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés, nº. 24.

Receveurs des droits d'Enreg. des actes des Notaires dans la ville de Paris.

BUREAUX.

1er M. *Lacordaire*. . .
2e M. *Laforcade* . .
3e M. *Guérin*. . . .
4e M. *Creton*. . . . .
5e M. *Delaguette*. .
6e M. *Dulion*. . . .
7e M. *Correch*. . . .
8e M. *Gauné*. . . .
9e M. *Saullay*. . . .
10e M. *Raison*. . . .
11e. M. *Delarue*. . .
12e. M. *Jobert*. . . .
} Rue du Bouloy, n. 23, maison de la Direction de l'Enregistrement.

Receveurs

Receveurs des droits d'enregistrement des actes sous signatures privées, dans la ville de Paris.

M. *Courapied*, M. *Beaujeu*, } rue du Bouloy, n. 23, maison de la Direction de l'Enregistrement.

Receveur des droits d'enregistrement des actes des autorités administratives dans la ville de Paris.

M. *Pacalin*, rue de l'Orme-Saint-Gervais, n. 8.

Dépôt central de tous les Registres des Bureaux de l'ancienne administration des Domaines du Roi depuis l'établissement du contrôle des actes, et des Bureaux d'enregistrement ayant ex sté et existant a Paris.

M. *Moelle*, *Archiviste*, rue du Bouloi, n. 23.

Nota. Chaque Receveur des Bureaux ci-devant indiqués ne conserve que les registres de l'année courante et ceux de l'année précédente : tous les registres antérieurs sont au dépôt.

Receveurs des droits d'enregistrement des déclarations de successions.

Arrondissemens. { 1er. et 2e. M. *Taillet*, 3e. et 4e. M. *Dupuy*, 5e. et 6e. M. *Doneaud*, 7e. et 8e. M. *Coinsin*, 9e. et 10e. M. *Courty*, 11e. et 12e. M. *Genly*, } Rue du Bouloy, nº. 23.

Receveurs du Timbre extraordinaire.

M. *Delcamp*, M. *Gallet*, M. *Viton*, } rue de la Paix, hôtel du Timbre.

Conservateurs des Hypothèques.

A Paris. . . . M. *Fidiere*, rue Michel-le-Comte, nº. 32.

A Saint-Denis. . M. *Mennessier-Duplessis*, pour la Sous-Préfecture de Saint-Denis.

A Sceaux. . . . M. *Dumaine*, pour la Sous-Préfecture de Sceaux.

Bureaux de distribution de papier timbré. Mesdames,

Mlle. *Auger*, rue Saint-Victor, n. 71.
Ve. *Blondeau*, rue de Bièvre, n. 7.
Briere, rue Caumartin, n. 43.
Ve. *Carra*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 6.
Mlle. *Corneille*, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 19.
Couperin, r. S.-André-des-Arcs, n. 77.
De Jorpen, rue Saint-Honoré, n. 404.
De Merck, rue des Fossés-Montmartre, n 14.
Mlle. *de Vassan*, rue du Caire, n. 31
Ve. *Dismal*, rue Saint-Dominique, n. 31 *bis*.
Mlle. *Dorlan*, place des Trois-Maries, n. 5.
Ve. *Dourlens-Boisville*, rue Ventadour, n. 13.
Ve. *Duboys*, rue du faub. S.-Denis, n 8.
Dujay, Boulevard Montmatre, n. 2.
Ve. *Faivre*, rue et île Saint-Louis, n. 74.
Mlle. *Cagny*, rue Montmartre, n. 154.
Ve. *Gilbert*, rue du Pot-de-Fer, près Saint-Sulpice, n. 1.
Giraud, rue Marie-Stuart, n. 8.
Ve. *Gilaux*, rue des Petits-Augustins, n. 28.

Vᵉ. *Guiod*, rue Saint-Jacques, n. 51
Vᵉ. *Jaillet*, rue du Faub. Poissonnière, n. 74.
Mlle. *Kürwan*, rue Saint-Jacques, n. 172.
Mlle. *Lemort*, rue de la Calandre, n. 44.
Vᵉ. *Léréan*, rue Contrescarpe-S.-Marcel, n. 6.
Mlle. *Leroy de Jouvence*, rue Serpente, n. 1.
Vᵉ. *Lesvignes*, rue de Bourbon, n. 31
Vᵉ. *Levallois*, rue de la Vieille Monnoie, n. 7.
Vᵉ. *Macart*, rue Saint-Martin, n. 230
Macret, rue de la Verrerie, n. 18.
Vᵉ. *Maison*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 15.
Mlle. *Marcotte*, rue du Marché Saint-Honoré, n. 28.
Vᵉ. *Martin*, rue de la Poterie, n. 18.
Mlle. *Mouricault*, rue du Monceau Saint-Gervais, n. 3.
Mlle. *Naudet*, vieille rue du Temple, n. 142.
Mlle. *Philippe*, r. Croix-des-Petits-Champs. n. 39.
Mlle. *Plocque*, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 9.
Mlle. *Quénu*, rue de Beaune, n. 19.
Vᵉ. *Roucher*, rue des Grands-Augustins, n. 20.
Saint-Remy, rue de l'Hirondelle, n. 22.
Vᵉ. *Savary*, rue de Vannes, n. 4.
Vᵉ. *Sénig*, rue du Bac, n. 73.
Spada, rue d'Orléans, au Marais, n. 3.
Vᵉ. *Tricot*, quai des Orfèvres, n. 38.
Tricot-Lalande, rue de la Michodière, n 2.
Mlle. *Tucker*, rue Charonne, n. 47.
Mlle. *Vaugelade-Durilliers*, rue Poissonnière, n. 26.
Mlle. *Viénot*, rue S.-Louis, n. 2, au Marais.
Vᵉ. *Voidel*, rue Neuve S.-Paul, n. 7.

Nota. Tous ces Bureaux, pour la perception des différens droits et la distribution du papier timbré, sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Bureaux de recette des droits d'enregistrement, etc., hors Paris.

M. *Berthier*, à Saint-Denis.
M. *Despréaux*, à Belleville.
M. *Mauroy*, à Neuilly.
M. *Darliguie*, à Nanterre.
M. *Guillochin de la Chevallerie*, à Sceaux.
M. *Durand*, à Villejuif.
M. *Lemarchant*, à Vincennes.

DIRECTION DES DOMAINES.

M. EPARVIER, *Directeur*, rue Thévenot, n. 24.

Receveurs des Domaines, à Paris.

Arrondissemens.
- 1ᵉʳ., 9ᵉ. et 10ᵉ., M. *Fay*, rue du Faub. Poissonn., n. 7.
- 2ᵉ., 3ᵉ. et 4ᵉ., M. *Arnould*, place du Chevalier-du-Guet, n. 12.
- 5ᵉ., 6ᵉ., 7ᵉ. et 8ᵉ., M. *Gaillard de la Guérinière*, rue des Enfans-Rouges, n. 7.
- 11ᵉ. et 12ᵉ, M. *de Bellavoine*, rue aux Fers, n. 18.

Receveurs, extrà muros.

Ils sont les mêmes que les sept receveurs de l'enregistrement.

Receveur du Domaine extraordinaire pour tout le départ. de la Seine.

M. *Baissey*, provisoirement, à la Direction générale, rue de Choiseul, n. 2.

Notaire. . . . . M. Chodron ✲, r. Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Avoué ex la Cour Royale. . M. Lescot, rue Beaubourg, n. 52.
Avoué de première Instance. M. de Normandie, r. Michel-le-Comte, n. 27.

Architectes.

M. *Berthault*, rue Neuve des Mathurins, n. 21.
M. *Lelong*, rue Meslée, n. 20.

Commissaires-Priseurs.

M. *Dussart*, rue Saint-Etienne-Bonne-Nouvelle, n. 17.
M. *Barloy*, rue Montorgueil, n. 47.
M. *Simonard*, boulevart Saint-Antoine, n. 7.
M. *Fleuriau de Ponfol*, rue Beaubourg, n. 52.
M. *Sapinault*, Huissier, rue Chantereine, n. 8.

SERVICE DES POSTES (1) AUX LETTRES DANS LE DEPARTEMENT DE LA SEINE.

Division de Paris, hôtel des Postes.

M. Jacquesson de Vauvignol ✠, *Chef de Division.*
M. D'Leindre ✻, *Sous-Chef, Contrôleur.*
M. Decourcelle, *Sous-Chef.*

Le service des Postes de la division de Paris consiste dans la distribution, à Paris, des lettres des départemens, de celles venant de l'étranger et des lettres de Paris pour Paris, chargées ou non chargées; la distribution des journaux et ouvrages périodiques; l'affranchissement des lettres pour Paris, les départemens et l'étranger; la levée des boîtes dans Paris et l'abonnement au Bulletin des lois dans toute la France.

Ce service se divise à Paris, entre les bureaux ci-après indiqués.

Bureau de la Poste restante et des Lettres chargées, hôtel des Postes.

M. Carrouge, *Chef.*

Inspecteurs-Vérificateurs.

M. Maitre.
M. Ducloux.
M. Bourgoin.
M. Rathier.
M. Desgaudières ✻.
M. de Monchy.
M. Bedtinger.
M. de la Barthe.

Bureaux de Distributions établis dans Paris.

Chaque Bureau forme un arrondissement, d'où les Facteurs partent pour les distributions.

Ces Bureaux affranchissent les Lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Bureau A, rue des Mauvaises-Paroles.

M. *Le Comte de Kersalaun*, Directeur, rue des Mauvaises-Paroles. — Les quartiers Montmartre, des Halles, de la nouvelle Halle, du Palais royal, rue Saint-Denis, Palais de Justice et la Cité.

Position des Boîtes dans l'Arrondissement dudit Bureau, et n^os. des Timbres.

1 Rue de la Féronnerie.
2 Place du Châtelet.
3 A la Police de Paris.
4 Place Dauphine.
5 Place du Palais de Justice.
6 Au Marché Neuf.
7 Au Marché Palu.
8 Parvis Notre-Dame.
9 Pointe Saint-Eustache.
10 Rue S.-Jacques-la-Boucherie, n. 1

(1) Pour la Direction générale et ses bureaux, voyez pag. 626.

11 Rue Saint-Denis, au coin de celle Bourbon-Villeneuve.
12 Rue S.-Denis, près celle du Ponceau.
13 Rue Saint-Denis, près celle Grenetat.
14 Rue Saint-Denis, près celle des Prêcheurs.
15 Rue de la Monnoie.
16 Rue de l'Arbre-Sec.
17 Rue du Contrat-Social.
18 Rue des Deux-Ecus.
19 Rue de Grenelle Saint-Honoré.
20 Rue du Bouloy.
21 Rue Montmartre, cul-de-sac Saint-Pierre.
22 Rue Montmartre, n°. 131.
23 Rue Montmartre, n°. 163.
24 Rue du Jour.
25 Rue Coquillère.
26 Rue Saint-Germain-l'Auxerrois.
27 Quai de l'Ecole.
28 Place du Palais royal.
29 Passage de la Cour des Fontaines.
30 Place des Victoires.
31 Rue Vivienne.
32 Quai de la Ferraille.

Bureau B, *rue des Ballets Saint-Antoine.*

M. de *Neubourg*, Directeur, rue des Ballets. — Les quartiers de la Grève, rues de la Verrerie, Saint-Antoine, Saint-Paul, de l'Arsenal et une partie du Marais.

Position des Boîtes et n^os. des Timbres.

1 Port Saint-Paul, près la rue Saint-Paul.
2 Vieille rue du Temple, n. 25.
3 Vieille rue du Temple, n. 71.
4 Rue Saint-Antoine, n. 50.
5 Rue St.-Antoine, près celle de Beautreillis.
6 Rue Saint-Antoine, près l'Arsenal.
7 Rue Culture Sainte-Catherine.
8 Rue Saint-Louis, près celle Saint-François, au Marais.
9 Place Louis XIII.
10 Portier des Minimes.
11 Quai des Ormes.
12 Place de l'Hôtel-de-Ville.
13 Rue du Monceau Saint-Gervais.
14 Rue de la Verrerie, près celle Bourtibourg.
15 Rue de la Tisseranderie.
16 Rue de la Verrerie, au coin de celle Bar-du-Bec.
17 Rue de Fourcy.
18 Rue des Deux-Ponts, près celle Saint-Louis, en l'Isle.
19 Rue du faubourg Saint-Antoine.
20 Rue du faubourg Saint-Antoine.
21 Rue Charenton, au coin de celle Traversière.
22 Rue de la Roquette, petite banlieue.
23 Rue de Charonne, au coin de celle Saint-Bernard, petite banlieue.
24 Rue de Charonne, petite banlieue.
25 Rue Amelot, petite banlieue.
26 Rue Popincourt, près celle Saint-Ambroise, petite banlieue.
27 Rue de Reuilly, petite banlieue.
28 A Picpus, petite banlieue.
29 Rue de Picpus, n. 24.
30 A la Rapée, petite banlieue.
31 Rue du faubourg Saint-Antoine, n. 199.

Bureau C, *rue du Grand-Chantier.*

M. le Commandeur *Le-bascle-d'Argenteuil* (C.✠), Directeur, rue du Grand Chantier. — Les quartiers Saint-Martin, du Temple, et l'autre partie du Marais.

Position des Boîtes et n^os. des Timbres.

1 Rue du Perche.
2 Rue de Poitou.
3 Rue de Bretagne, au coin de celle Berri.
4 Rue d'Angoulême, n°. 1.
5 Rue du Temple, près celle Michel-le-Comte.
6 Vis-à-vis le Temple.
7 Rue du Temple, au coin de celle de Vendôme.
8 Rue S^te.-Avoye, hôtel de Mesmes.
9 Rue Sainte-Avoye, au coin de celle Saint-Merry.

10 Rue Saint-Martin, n°. 62.
11 Rue des Blancs-Manteaux, n°. 19.
12 Rue des Gravilliers.
13 Rue Aumaire.
14 Rue Phelippeaux.
15 Rue Grenier St.-Lazare, au coin de celle Transnonain, n. 10.
16 Rue Aubry-le-Boucher.
17 Rue Saint-Martin, au coin de celle aux Ours.
18 Rue S.-Martin, vis-à-vis S.-Nicolas.
19 Carré et porte Saint-Martin.
20 Rue de Mesnil-Montant, n°. 17.
21 Rue Grenetat, n°. 45.
22 Rue du Faub. du Temple, petite banlieue.
23 Rue de Mesnil-Montant, n. 59.
24 A la Haute-Courtille, petite banlieue.

Bureau D, *rue Beauregard.*

M. *Boc Saint-Hilaire* ✻, Directeur, rue Beauregard. — Les quartiers de la Villeneuve, de Bonne-Nouvelle, du Petit-Carreau, du Faubourg Montmartre et de la Nouvelle-France.

Position des Boîtes, et n°s. des Timbres.

1 Rue Françoise.
2 Rue Saint-Sauveur.
3 Rue Montorgueil, au coin de celle Mandar.
4 Rue Neuve Saint-Eustache.
5 Rue du Faubourg Montmartre, n°. 87.
6 Rue Saint-Lazare, n°. 68.
7 Rue du Sentier.
8 Rue d'Artois.
9 Rue Taitbout.
10 Rue du faubourg Poissonnière, près les Menus-Plaisirs.
11 Rue du faubourg Montmartre, près la rue Grange-Batelière.
12 Rue Bourbon-Villeneuve, n. 1.
13 Rue du faubourg Saint-Denis, n. 57.
14 Rue du faubourg S.-Denis, n. 103.
15 Rue du faubourg S.-Denis, n. 169.
16 Rue du faubourg Saint-Martin, n. 1.
17 Rue du faubourg St.-Martin, n. 54.
18 Rue du faubourg St.-Martin, n. 158.
19 Rue Grange-aux-Belles.
20 Rue Rochechouart.
21 Rue du faub. Poissonnière, n. 57.
22 Rue du faubourg Saint-Martin.

Bureau E, *rue Neuve-de-Luxembourg.*

M. *Langlades*, Directeur, rue Neuve-de-Luxembourg. — Les quartiers Saint-Honoré, du Mont-Blanc, du Roule, des Tuileries, de Richelieu et des Petits-Champs.

Position des Boîtes et n°s. des Timbres.

1 Rue Saint-Louis, S.-Honoré.
2 Rue de Langlade, au coin de celle Traversière.
3 Au coin de la rue de la Sourdière.
4 Rue du Mont-Blanc, près le boulev.
5 Rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de Grenelle.
6 Rue de la Paix, au coin de la rue Neuve Saint-Augustin.
7 Rue Neuve Saint-Augustin, au coin de celle de la Michaudière.
8 Rue Caumartin, au coin du boulev.
9 Rue des Orties.
10 Rue Rameau, à l'Opéra.
11 Rue de Choiseul, aux Domaines.
12 Rue Neuve Saint-Marc.
13 Rue Thiroux.
14 Rue du Mont-Blanc, près la rue de Provence.
15 Grande rue du faub. Saint-Honoré.
16 Rue du faubourg Saint-Honoré, place Beauveau.
17 Au coin de la rue Saint-Charles.
18 Rue de la Ville-l'Evêque, près celle d'Anjou.
19 Faubourg du Roule, au coin de la rue de Mousseaux, petite banlieue.
20 Rue de la Pépiniere, petite banl.
21 Rue du Rocher.
22 A la grille de Chaillot, petite banl.

23 Grande rue de Chaillot, petite banl.
24 Quai de Chaillot.
25 Rue des Petits-Champs, au coin de celle d'Antin.
26 Rue des Petits-Champs, au coin de celle Chabannois.
27 Rue Neuve-des-Petits-Champs, à la Tresorerie.
28 Rue de Richelieu, près la fontaine.
29 Rue de Richelieu, près celle Feydeau.
30 Rue Duphot.

Bureau F, *rue de Verneuil.*

M. *Ph. Lepreux*, Directeur, rue de Verneuil. — Les quartiers de la majeure partie du faub. S.-Germain, du côté des barrières.

Position des Boîtes et nos. des Timbres.

1 Quai Voltaire.
2 Rue de Bourbon.
3 Rue de Courti.
4 Rue du Bac, près celle Grenelle.
5 Rue du Bac, près celle Babylone.
6 Rue Taranne.
7 Rue des Saints-Pères.
8 Rue Saint-Dominique.
9 A Meudon
10 Rue de l'Université.
11 Au Palais de la Chambre des Députés.
12 Rue de Grenelle.
13 Rue de Varennes, vis-à-vis l'hôtel du Ministère de la Guerre.
14 Rue de Sèvres, aux-Petites-Maisons.
15 Rue de Sèvres, près celle des Brodeurs.
16 Rue des Vieilles Tuileries, près celle du Regard.
17 Rue du Petit-Vaugirard.
18 Au Gros-Caillou.
19 Les portiers de l'hôtel des Invalides.
20 A l'Ecole-Militaire, petite banl.
21 Rue et chaussée de Sèvres, petite banl.
22 Rue de Monsieur.

Bureau G, *rue de Condé*, *faubourg Saint-Germain.*

M. *Coquille*, Directeur, rue de Condé. — Les quartiers Saint-André-des-Arcs, du Luxembourg, Saint-Michel, et une partie du faubourg Saint-Germain.

Position des Boîtes et nos. des Timbres.

1 Rue des Quatre-Vents.
2 Rue des Boucheries.
3 Rue des Fosses Saint-Germain-des-Prés.
4 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 55.
5 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 1.
6 Rue de la Harpe.
7 Place Saint-Michel.
8 Rue de la Harpe.
9 Rue Hautefeuille.
10 Sur le quai, au coin de la rue Dauphine.
11 Quai des Augustins.
12 Rue Guénégaud, n. 40.
13 Rue du Colombier, au coin de celle des Petits-Augustins.
14 Rue de Seine, n. 55.
15 Rue du Four Saint-Germain.
16 Barrière d'Enfer.
17 Carrefour de la Croix-Rouge, rue du Four.
18 Au Palais de la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard.
19 Rue de Vaugirard, au coin de celle Notre-Dame-des-Champs.

Bureau H, *rue des Fossés Saint-Victor.*

M. *de Raimondis* ✻, Directeur, rue des Fossés-St.-Victor, n. 35. — Les quartiers Saint-Jacques, Saint-Marcel, Saint-Victor, du Panthéon et de la place Maubert.

Position des Boîtes et nos. des Timbres.

1 Rue du Petit-Pont.
2 Rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Noyers.
3 Au collége Louis-le-Grand, rue St-Jacques.
4 Vis-à-vis Saint-Jacques.
5 Vis-à-vis le Val-de-Grâce.
6 Rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue de la Bourbe.
7 Rue des Charbonniers.
8 Rue de l'Oursine, à côté des Anglaises.
9 Rue de la Clef, n. 23.
10 rue Mouffetard, n. 270.
11 Vis-à-vis Saint-Marcel.
12 Rue Mouffetard, n. 129.
13 Rue Mouffetard, n. 61.
14 Vis-à-vis Saint-Victor.
15 Quai St.-Bernard, n. 61.
16 Quai de la Tourelle, n. 21.
17 Place Maubert, n. 27.
18 Rue St.-Jean-de-Latran, n. 6.
19 Place Ste.-Genevieve, au Collége de Henri IV.
20 A la Salpètrière.
21 Rue St.-Victor, n. 68.
22 Rue Montagne-Ste.-Geneviève, n. 3.

On reçoit et l'on affranchit dans ces boîtes les lettres de Paris pour Paris, et celles pour les environs désignés dans l'état ci-après.

Le public peut aussi y déposer les lettres pour les départemens jusqu'à midi, et passé ce tems, il faut aller à l'hôtel des Postes, rue Plâtriere; ces boîtes sont levées six fois par jour en été, et cinq fois en hiver.

Bureau près de la Cour, place du Carrousel.

M. le Marquis de Renty ✠, *Directeur.*

Bureau près la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard, n. 19.

M. Péridier, *Directeur.*

Bureau près la Chambre des Députés.

M. Mabille, *Directeur, au Palais Bourbon.*

TABLEAUX DU SERVICE DE PARIS.

La Direction des Postes a, pour l'utilité publique, fait dresser les tableaux ci-dessous, et arrêté qu'ils seraient placés à la porte des Bureaux de distribution et sur les deux cents boîtes de Paris, afin que le public pût juger de la remise d'une lettre à destination, par l'heure du dépôt fait à la Poste.

Service de Paris, depuis le premier octobre jusqu'au 30 Mars.

HEURES des levées des boîtes de poste.	HEURES des distributions dans Paris.	
5e. levée de la veille.	1ere. distrib. à 8 h.	lettres de Paris.
1ere. à 7 heures.	2e. à 10 h. 1/2.	Pour les lettres de Paris et celles des départemens.
2e. à 10 heures.	3e. à 1 h. 1/2.	
3e. à midi et demi.	4e. à 4 h.	
Départ du jour pour les départemens. à midi dans les 200 boîtes.		
	à 1 heure dans les Bureaux de distribution.	
4e. à 3 heures 1/2 aux Boîtes, à 4 heures 1/2 dans les Bureaux de distribution,	5e. à 7 h. Distribution, le lendemain à 8 h.	
5e. à 7 h.		

PETITE BANLIEUE.

Heures de la levée des boîtes et des distributions, à 8 heures, à 10 h. 1/2, à 3 heures 1/2.

Depuis le premier Avril jusqu'au 30 Septembre.

LEVÉES DES BOITES.	DISTRIBUTIONS DANS PARIS.
6e. levée de la veille.	1ère. distrib. à 7 h. — Lettres de Paris.
1re. à 5 heures 1/2.	2e. à 9 heures.
2e à 7 heures.	3e. à 11 heures. — Pour les lettres de Paris et celles des départemens.
3e à 9 heures.	4e. à 1 heure 1/2.
Départ du jour pour les départemens. à midi dans les 200 Boîtes. à 1 heure dans les Bureaux de distribution.	
4e. à 12 heures 1/2	5e. à 4 heures.
5e à 4 h 1/2. à 5 h. dans les Bureaux.	6e. à 7 heures 1/2, lettres de Paris.
6e. à 8 heures.	Distribution, lendemain matin à 7 h.

PETITE BANLIEUE.

Ce service se fait en général dans l'espace qui se trouve entre les anciennes barrières et les nouvelles.

A 7 heures, à 9 heures, à 11 heures, à 1 heure 1/2, à 4 heures.

Pour le service de la Banlieue,

Il y a régulièrement une distribution et une levée de boîtes par jour dans toutes les communes comprises dans le service de la banlieue.

Les facteurs partent chaque jour des bureaux de distribution à une heure.

Le service des bureaux ci-après désignés est le même que celui des bureaux de poste; le public y trouve les mêmes facilités.

Chef-lieux de Distribution.

Vincennes.	Meudon.
Choisy-le Roy	Bicêtre.

BOITES *aux Lettres où l'on peut affranchir, seulement, pour Paris et sa Banlieue.*

Bercy.	Passy.
Vaugirard.	Boulogne.
Vitry.	Montreuil-sous-Bois.
Villejuif.	Belleville.
Chatillon.	

DÉPÔTS DE LETTRES, *autorisés et levés comme les Boîtes aux Lettres, et qui ne reçoivent aucun affranchissement.*

Champigny-sur-Marne.	Pantin.
Gournay-sur-Marne.	La Chapelle.
Saint-Maur.	Issy.
Pont-de-Saint Maur.	Vanves.

ETAT *des Communes servies par la Poste, division de Paris.*

Ablon.	Bagnolet.	Brie-sur-Marne.
Arcueil.	Belleville.	Cachant.
Auhervilliers.	Bellevue, *par Meudon.*	Champignole.
Aulnay *par Charonne.*	Bercy, *grand et petit.*	Champigny.
Auteuil.	Bicêtre.	Charonne, *grand et pet.*
Bagneux.	Boulogne.	Châtillon-sous-Bagneux.

Chennevière.
Choisy-sur-Seine.
Clamart.
Clichy-la-Garenne.
Clignancourt.
Courcelle, *près Neuilly*.
Cueilly-sur-Marne.
Fleury.
Fontenay-aux-Roses.
Fontenay-sous-Bois.
Frambourg, *a Ivry*.
Gentilly, *grand et petit*.
Gournay-sur-Marne.
Gournay, *par Vitry*.
Grand'Pinte de Bercy.
Grange-à-Dame-Rose.
Grignon.
Issy.
Ivry.
La Belle-Epine.
Laboissière.
La Butte-aux-Cailles.
La Chapelle.
La Croix-d'Arcueil.
La Folie.
La Gare.
La Glacière.
La Lande.
La Maison-Blanche.
La Meute.
La Petite Villette.
La Plaine Grenelle.
La Planchette.
La Pissotte.
La Sablonnière.
La Saussaye, *près Clichy*.
La Tuilerie, *à Auteuil*.
La Tuilerie, *à Mesnil-Montant*.
La Tuilerie, *près Montreuil*.
La Vallée de Fécamp.
La Verrerie, *bas Meudon*.
La Villette.
Le Bas-Meudon.
Le Bouquet.
Le Combat du Taureau.
L'Etoile.
Le Hupé.
Le Luat.
Le Tramblai.
Le Port-à-l'Anglais.
Le Val-sous-Meudon.
Les Batignoles.
Les Ternes.
Les Trois Moulins.
Les Minimes, *a Vincennes*.
Malassis, *près Bagnolet*.
Mesnil-Montant.
Mons-Ivry.
Montalet.
Montereau (Château).
Montfaucon.
Mont-Louis, *par Charonne*.
Montmartre.
Montreuil-sous-Bois.
Mont-Rouge, *grand et petit*.
Montsouri.
Moulin-de-l'Epine, *près Montreuil*.
Moulin-de-la-Cage, *près Saint-Ouen*.
Moulin-de-Croulebarbe
Moulineaux.
Moussreaux.
Neuilly-sur-Marne.
Nogent-sur-Marne.
Noisy-le-Grand.
Orly.
Pantin.
Passy.
Perreux.
Petit-Brie.
Plaisance.
Plaine de Mont-Rouge.
Plaine des Sablons.
Point du Jour.
Pont de Saint-Maur.
Porte-Maillot.
Poulangie.
Prés Saint-Gervais.
Romainville.
Rouvray.
Saint-Mandé.
Saint-Maur.
Saint Ouen.
Thiais.
Tilmont.
Vauvre.
Vaugirard.
Villebon, *près Meudon*.
Villecoublay.
Ville-Evrard.
Villejuif.
Ville-Neuve-sur-Seine.
Villiers-la-Garenne.
Villiers-sur-Marne.
Vitry.
Vincennes.
Vitflix, par Vincennes.

Pour les bureaux de Postes dans les départemens, et le jour du depart des couriers, *voyez* page 868.

Pour les pays etrangers, *voyez* page 894.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, *Vieille rue du Temple, nos. 24 et 26.*

M. le Marcis ✻, *Directeur*, rue Gaillon, n. 12.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du département des contributions, des recensemens pour la formation des matrices des roles, de la confection des rôles, de l'examen et du rapport des réclamations des contribuables: de la surveillance des recouvremens et de l'exécution de toutes les opérations prescrites pour l'arpentage et l'expertise des communes, et en

général de proposer au Ministre tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours depuis trois heures jusqu'à quatre, et le samedi depuis midi. Ils forment trois divisions.

Première Division.

M. Revelière, *Chef.*

Cette Division est chargée du travail relatif aux six premiers arrondissemens de la ville de Paris.

Deuxième Division.

M. Royer. *Chef.*

Cette Division est chargée du travail relatif aux six derniers arrondissemens, et à l'expertise cadastrale de la ville de Paris.

Troisième Division.

M. Revelière. *Chef.*

Cette Division est chargée de toutes les opérations qui concernent les arrondissemens ruraux de Saint-Denis et de Sceaux.

Inspecteur.

M. Allard, rue Pavée, au Marais, n. 24.

Les fonctions d'Inspecteur des contributions sont de surveiller les contrôleurs du département, de faire les contre-vérifications et révisions des réclamations, les vérifications de caisse, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, et prescrites par le Directeur.

Contrôleurs des Contributions.

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1°. les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions; 2°. la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions; 3°. la surveillance de la perception et des poursuites de contraintes.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de vingt-six, dont vingt-quatre pour les douze arrondissemens de Paris, et deux pour les arrondissemens de Sceaux et Saint-Denis.

Les Controleurs se rassemblent les samedis, dans l'un des bureaux de la Direction, depuis midi jusqu'à quatre heures du soir, pour entendre les contribuables qui ont des déclarations ou observations à faire, ou des renseignemens à donner sur leurs contributions ou pour changemens de domicile.

Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés.

Messieurs.	Quartiers.
Premier Arrondissement.	
Guillermet, rue Montmartre, n. 128. . . .	Tuileries. Champs-Elysées.
Levillain, rue de Tracy, n. 8.	Place-Vendôme. Roule.
Deuxième Arrondissement.	
Lemoine, rue des Rosiers, n. 34..	Feydeau. Chaussée-d'Antin.
Soulas, rue Montmartre, n. 182.	Palais-Royal. Faubourg Montmartre.

Troisième Arrondissement.

Messieurs.	Quartiers.
Messieux, rue des Francs-Bourgeois, place Saint-Michel, n. 18.	Montmartre. / Mail.
Champagne ✻, rue d'Orléans, porte Saint-Denis, n. 24.	Saint-Eustache. / Faubourg Poissonnière.

Quatrième Arrondissement.

Cuynet, rue Croix-des-Petits-Champs. n. 42.	Banque de France. / Saint-Honoré.
Sandrier, rue du Monceau S. Gervais, n. 3.	Louvre. / Marchés.

Cinquième Arrondissement.

Cros, rue du Coq-St.-Honoré, n. 13.	Bonne-Nouvelle.
Alexandre Le Borgne, Boulevard St. Martin. n. 6.	Porte St.-Martin
Leconte, rue Salle-au-Comte, n. 16.	Montorgueil. / Faubourg St.-Denis.

Sixième Arrondissement.

Barat, rue de l'Aiguillerie, Cloître Ste.-Opportune, n. 1.	St.-Martin-des-Champs.
Alexandre Le Borgne, Boulevard St.-Martin, n. 6.	Temple.
La Croix, rue des Ecouffes. n. 29.	Lombards.
Cros, rue du Coq-St.-Honoré, n. 13.	Porte St.-Denis.

Septième Arrondissement.

Feuchère fils, Vieille rue du Temple, n. 23.	Sainte-Avoye. / Marché Saint-Jean.
Pihet, rue Saint-Honoré, n. 301.	Arcis. / Mont-de-Piété.

Huitième Arrondissement.

Le Tellier, rue de Provence, n. 15.	Quinze-Vingts. / Popincourt.
Besnard, rue Saint-Paul, n. 16.	Marais. / Faubourg Saint-Antoine.

Neuvième Arrondissement.

Navet, rue du faubourg St.-Denis, n. 10.	Cité. / Arsenal.
La Croix, rue des Ecouffes, n. 29.	Hôtel-de-Ville.
Barat, rue de l'Aiguillerie, cloître Sainte-Opportune, n. 1.	Isle Saint-Louis.

Dixième Arrondissement.

Lamouroux, rue de Bagneux, n. 7.	La Monnoie. / Saint-Thomas-d'Acquin.
De Massiac, rue du Hasard, n. 15.	Faubourg Saint-Germain. / Invalides.

Onzième Arrondissement.

Lassus, rue Saint-André-des-Arcs, n. 26.	Ecole de Médecine. / Palais de Justice.
Hoche, rue d'Hanovre, n. 8.	Sorbonne. / Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Casimir Blondel, rue du Ponceau, n. 29. . . { Saint-Jacques. Saint-Marcel.

Maghellen, rue Saint-Honoré, n. 314. . . . { Jardin-des-Plantes. Observatoire.

Arrondissemens ruraux.

Leclerc, rue Neuve Saint-Martin, n. 28. . . Saint-Denis.

Guyot de Lisle rue Faubourg Montmartre, n. 15 en face de la rue Bergere. . . . } Sceaux.

RECETTE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Lapeyrière, fils, *Receveur-général*, rue Neuve de Luxembourg, n°. 18.

M. de Premonville ✲, *Caissier.*

Percepteurs des Contributions directes dans les arrondissemens de la ville de Paris.

Messieurs.	Quartiers.
Première Mairie.	
Mercotte ✲, rue S Honoré, n. 327.	Tuileries. Champs-Elysées. Place-Vendôme. Roule.
Deuxième Mairie.	
Clouet, rue d'Hanovre, n. 8.	Feydeau. Chaussée d'Antin Palais-Royal. Faub. Montmartre
Troisième Mairie.	
Dwelles, rue du Mail, n. 16. .	Montmartre. Mail. Saint-Eustache. Fb. Poissonnière.
Quatrième Mairie.	
Perrier ✲. rue Etienne, n. 3.	Banque de France. Saint-Honoré. Louvre. Marchés.
Cinquième Mairie.	
Vander-Linden ✲, rue Saint-Sauveur, n. 24.	Bonne-Nouvelle. Porte S. Martin. Montorgueil. Faub. Saint-Denis
Sixième Mairie.	
Degré, rue Boucherat, n. 23.	St.-Martin-des-Ch Temple. Lombards. Porte Saint-Denis.
Septième Mairie.	
Sejourné, rue des Quatre-Fils, n. 16.	Sainte-Avoye. Arcis. Mont-de-Piété. Marché Saint-Jean.
Huitième Mairie.	
Reille, rue de la Perle, n. 3, au Marais. . . .	Quinze-Vingts. Popincourt. Marais. Faub. S. Antoine.
Neuvième Mairie.	
Rossigneux, rue de Jouy, n. 9.	Hôtel-de-Ville. Arsenal. Isle Saint-Louis. Cité.
Dixieme Mairie.	
Dutramblay, maison abbatiale de S.-Germain-des-Prés.	Faub. S. Germain. S. Thomas d'Aquin. Invalides. La Monnoie.
Onzième Mairie.	
Boullenois, rue du Ch.-Midi, n. 23.	Ecole de Médec. Sorbonne. Palais de Justice. Luxembourg.
Douzième Mairie.	
Puissan ✲, quai de la Tournelle, n. 31.	Saint-Jacques. Saint-Marcel. Jardin du Roi. Observatoire.

Contrôleurs près les Percepteurs des Contributions directes de la ville de Paris.

M. Le Grand, M. Fontaine, } *Contrôleurs principaux, résidens à la Recette génér.*

Ces deux Contrôleurs, en vertu de l'autorisation spéciale du Receveur-général, surveillent les opérations des Contrôleurs alternatifs ci-après, et leur transmettent verbalement ou par écrit ses instructions. Ils règlent sous son inspection les détails et le mouvement du service, et remplacent les Contrôleurs en cas d'absence légitime.

Contrôleurs alternatifs; Messieurs,

Longuet.	Landrin.	Radoult.	Vacquerie.
Paillet.	De la Ribadière.	Hue.	Sarrasin.
Huet de Thumery.	Savary.	Mercier.	Legrand.

Ces quatorze Contrôleurs sont nommés par le Receveur général du département de la Seine. Les Contrôleurs alternatifs ne séjournent pas plus d'une semaine chez le même percepteur. Leurs fonctions consistent : 1°. à viser les quittances délivrées aux contribuables et à en tenir registre : 2°. à s'assurer des émargemens aux rôles des sommes acquittées par les contribuables, et à faire passer chaque jour au Receveur général le bordereau des recouvremens effectués dans la journée.

Receveurs particuliers des finances des arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

M. Boyé, *arrondissement de Saint-Denis.*

M. De Saint-Paul, *arrondissement de Sceaux.*

INSPECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise, et Direction des Droits d'entrée de Paris, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n. 21.

M. Pasquier, *Inspecteur général, Directeur*, à l'hôtel de la Direction.

M. Dacier, *Receveur central des Droits d'entrée*, à l'hôtel de la Direction.

Direction du 1er. arrondissement de Paris.

M. Choley, *Directeur*, M. Boyer, *Receveur central*, } rue Culture Sainte-Catherine, n. 31.

Direction du 2e. arrondissement de Paris.

M. Nigon de Berty, *Directeur.* M. Castelnault, *Receveur central*, } Rue de Tournon, n. 15.

Direction des arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis.

M. Demont-Louis ✠, *Directeur*, M. Pichard ✠, *Receveur central.* } à Paris, r. des Francs-Bourgeois, n. 10.

Manufactures royales des tabacs, à Paris.

M. Desmarest, *Régisseur*, à la manufacture royale, au Gros-Caillou.

M. Phelippon, *Régisseur-Adjoint*, rue Saint-Dominique, n. 13.

Entrepôts des Tabacs, à Paris.

M. de Roissy, rue du Sentier, n. 3,
M. Dastier, rue Neuve des Petits-Champs, n. 91,
M. Choir, rue Culture Sainte-Catherine, n. 30,
Madame veuve Guillard, rue de Vaugirard, n. 17,
Madame Piaget, rue des Saints-Pères, n. 52,
} *Entreposeurs.*

Arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis.

Madame de Houdetot, *Entreposeur*, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, n. 10.

TRÉSORIER DE LA VILLE DE PARIS.

M. le Baron de Villeneuve (Auguste) ✠ ✲, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 11.

La Caisse municipale se compose du produit de la recette générale de l'Octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et autres revenus affectés aux dépenses communales.

Elle ouvre tous les jours à dix heures, et ferme à trois heures.

Elle paie les mardis, jeudis et samedis.

M. Liénard-Fleury, *Chef de Comptabilité.*
M. Geffroy, *Caissier général.*
M. Sornin, *Caissier de l'Emprunt de la Ville.*
M. Huet, *Conservateur des oppositions.*

DIRECTION DES DROITS D'ENTRÉE ET D'OCTROI DE PARIS,

Rue des Francs-Bourgeois, n. 21, au Marais.

M. Pasquier, Inspecteur général des Contributions indirectes, *Directeur des Droits d'Entrée et d'Octroi de Paris*, à l'Hôtel de la Direction, rue des Francs-Bourgeois, n. 21.

M. Saint-Pierre Lesperet ✲, rue Meslée, n. 28,
M. Boutelaud (O. ✲), rue d'Anjou-S.-Hon., n. 8,
M. Lefebvre-Laboulaye, rue Porte-Foin, n. 19, au Marais,
} *Régisseurs.*

M. Dumont, rue Saint-Louis, au Marais, n. 10,
M. Jeanson, à la barrière de Clichy,
M. de Pressigny, à la barrière du Trône,
M. Dutraignaux, à la barrière d'Enfer,
} *Inspecteurs.*

M. Bompart, *Payeur des dépenses, et Caissier des saisies et retraites*, à l'hôtel de la Direction.

Entrepôt général des Vins et Eaux-de-vie, quai Saint-Bernard.

M. Dubousquet ✲ ✲, *Conservateur.*

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

TARIF pour la perception de l'Octroi municipal de la ville de Paris et des Droits d'entrée pour l'année 1819.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES et Poids.	DROITS A PERCEVOIR						TOTAL des droits y compris le décime	
		d'Octroi.		l'Entrée.		TOTAL.			
Boissons et liquides.		f.	c	f.	c.	f.	c.	f.	c
Vins en cercles. . . .	Hectolitr.	13	50	10	50	24	»	26	4
Vins en bouteilles. .	Litre.	»	10	»	15	»	37		34
Vinaigres de toute espece, vins gâtés et lies liquides, tant en cercles qu'en bouteilles.	Hectolitr.	13	50	»	»	13	50	14	8
Eaux-de-vie en cercles, au-dessous de 22 degrés.	*Idem.*	26	»	18	»	43	»	47	3
Eaux-de-vie en cercles, de 22 degrés jusqu'à 28 exclusiv..	*Idem.*	35	»	36	»	71	»	78	1
Eaux-de-vie rectifiées à 28 deg. et au-dessus, eaux-de-vie de toute espèce en bouteilles, eaux de senteur et liqueurs composées d'eau-de-vie ou d'esprit tant en cercles qu'en bouteilles.	*Idem.*	50	»	60	»	110	»	121	»
Cidre.	*Idem.*	6	»	5	»	11	»	12	1
Poiré	*Idem.*	6	»	5	»	11	»	12	1
Hydromel.	*Idem.*	6	»	5	»	11	»	12	1
Bière à l'entrée. . . .	*Idem.*	4	»	»	»	4	»	4	4
Bière à la fabrication.	*Idem.*	3	»	»	»	3	»	3	3
Huile d'olive.	*Idem.*	»	»	40	»	40	»	44	
Huile de tout aut. esp.	*Idem.*	»	»	20	»	20	»	22	

OBSERVATIONS. Le droit est dû à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée, sur les vins, eaux-de-vie, vinaigres, cidres, poirés, verjus, hydromel et autres boissons ou liquides, lorsque les substances employées ne sont assujéties à aucune taxe.

La vendange paiera le même droit que le vin, dans la proportion de trois hectolitres de vendange pour deux de vin.

Le raisin non foulé, à l'exception des chasselas et muscats, paiera, aux barrières, la moitié du droit imposé sur la vendange.

Les fruits à cidre et à poiré paieront le droit à l'entrée, dans la proportion de cinq hectolitres de fruits frais pour deux de cidre ou poiré, et de 25 kilogrammes de fruits secbés pour un demi hectolitres de cidre ou poiré.

La bouteille commune est assimilée au litre pour la perception.

Les vins introduits à la main, en cruches, cruchons ou broes, d'une contenance supérieure à cinq litres, paieront le droit dans la proportion de celui fixé pour les vins en cercles.

Les boissons, liquides ou préparations mélangées d'eau-de-vie ou d'esprit faisant preuve à l'aréomètre, ou donnant à l'analyse chimique un cinquième d'eau-de-vie, paieront le droit comme eau-de-vie simple.

Les eaux-de-vie ou esprits altérés par quelque mélange que ce soit, sont assujétis au même droit que les eaux-de-vie ou esprits purs.

Les eaux de Cologne, de Mélisse, de la Reine de Hongrie et autres, dont la base est l'alcool, sont considérées comme esprits et paient le droit comme tels.

Six bouteilles ou fioles d'eau de Cologne sont assimilées au litre pour la perception.

Les fruits à l'eau-de-vie paient comme liqueurs, d'après la contenance du vase, sans déduction du fruit. La même règle est suivie pour les fruits confits au vinaigre.

Toute lie qui n'est pas dans un état de sécheresse complète est passible du droit.

Les vinaigriers et tous propriétaires seront tenus de déclarer leurs cuves, pressoirs et presses hydrauliques, et de payer les droits sur les vins, cidres et poirés fabriqués dans l'intérieur, et de se conformer aux formalités prescrites par l'administration municipale.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits	MESURES NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi, déc. non compris.	OBSERVATIONS.
Comestibles		f. c.	
Bœufs.	Par tête.	24 00	Les bestiaux abattus acquittent au poids, comme viande dépecée. La taxe par tête est perçue uniquement sur les animaux vivans, à l'exception des sangliers.
Vaches.	*Idem.*	15 00	
Veaux.	*Idem.*	6 00	
Moutons.	*Idem.*	1 50	
Porcs et Sangliers. . . .	*Idem*	9 00	
Viande à la main, saucissons, jambons, et toute charcuterie.	Kilogramme.	» 20	Le droit est dû sur les veaux et porcs nés dans l'intérieur, comme sur ceux introduits.
Abats et issues.	*Idem.*	» 05	
Combustibles.			Tout bois scié ou coupé à la serpe, sur une longueur d'un mètre treize centimètres, et ayant seize centimètres de circonférence, est considéré comme bois de corde, et acquitte le droit selon sa nature, de bois dur ou de bois blanc.
			La menuise est le bois de même longueur, ayant moins de seize centimètres de circonférence.
			La distinction entre le bois dur et le bois blanc cessera d'être observée toutes les fois que, dans les trains, bateaux ou voitures, il y aura un mélange de bois blanc, de menuise et de bois dur, et en conséquence le droit d'octroi sera perçu sur le bois blanc comme il se perçoit sur le bois dur.
Bois à brûler, neuf ou flotté.	Stère.	2 00	Les courbes, plats-bords, planches brisées, souches, brigots, bois à charbon, paient à l'entrée comme bois dur ou bois blanc, suivant leur espèce et leur dimension.
Bois blanc. *idem.* . .	*Idem.*	1 50	
Fagots de toute esp.	Le cent.	3	Les fagots de toute espèce paient le droit entier.
Charbon de bois. . .	Sac ou voie	1 00	Tout parement au-dessus de seize centimètres de circonférence doit être distrait du fagot, et rangé, pour la taxe, dans la classe du bois de corde; le surplus sera réduit d'après les dimensions fixées pour les fagots.
Charbon de terre. . .	Hectolitre.	» 50	Le cent de falourdes, quelle qu'en soit l'espèce, compte pour 150 fagots.
			Les perches de menuise, provenant du déchirage des trains de bois à brûler, compteront à raison de 120 falourdes

pour

pour chaque train de dix-huit coupons; ce nombre sera augmenté ou diminué de sept falourdes par chaque coupon en plus ou en moins.

Les mêmes perches, provenant du déchirage des trains de bois de charpente ou de sciage, celles arrivant en coupons ou par voitures, seront evaluées en falourdes d'après leur nombre.

On entend par perche de menuise tout morceau de bois de seize centimètres et au-dessous de circonférence, pris au milieu de la longueur. Les perches d'une plus forte dimension paient comme bois de corde ou comme bois de construction, suivant leur grosseur; elles sont rangées dans la classe du bois de corde, lorsqu'elles n'ont pas plus de trente-huit centimetres de circonférence moyenne.

Les cotterets ordinaires, de toute espèce, paient la moitié du droit imposé sur les fagots.

Les dimensions des fagots, falourdes, enterets et cotrillons, réglés par l'ordonnance de police du 21 ventôse an 11, seront suivies pour l'application de la taxe. Des dimensions plus fortes entraîneront un droit proportionnel.

Le cubage servira de base pour établir la perception sur les chargemens de charbon de bois, de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

La quantité de charbon de terre contenue dans chaque bateau sera reconnue d'après le poids du charbon et le volume d'eau deplacé par le bateau.

Deux hectolitres d'escarbille (*charbon de terre à demi cuasumé*) ne compteront que pour un.

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits	MESURES, NOMBRE et Poids	DROITS d'Octroi. déc. non compris.	*OBSERVATIONS.*
Fourrages.			Le droit étant fixé à raison de cent bottes de cinq kilogrammes, il sera perçu sur l'excédant de ce poids; et du nombre de *cent*, un droit proportionnel.
Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs.	100 bottes de 5 kilogr.	4 00	Les foins et fourrages verts sont exempts du droit.
Paille.	*Idem*	1 00	L'administration de l'octroi déterminera chaque année le nombre de gerbes ou bottes d'orge et d'avoine nécessaire pour former un hectolitre. Le droit sera perçu séparément sur la paille des grains introduits en gerbe, suivant ce qui sera également fixé par l'administration de l'octroi.
Avoine.	Hectolitre.	» 50	
Matériaux.		f. c.	La chaux éteinte ne paie que la moitié du droit imposé sur la chaux. Le mortier dans lequel il entre de la chaux, quelle qu'en soit la proportion, paie le demi-droit comme chaux éteinte pure.
Chaux.	Hectolitre.	1 20	
Plâtre.	*Idem.*	» 30	
Moellon bruts ou piqués.	Metre cube.	» 60	
Pierre de taille de toute espèce, marbre ou granit.	*Idem.*	1 60	Le droit est dû pour la chaux et le plâtre à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée. Les pierres à chaux et à plâtre paieront le droit proportionnel.
Ardoises, { grandes. . . .	Le mille.	5 00	
{ petites. . . .	*Idem.*	4 00	
Briques.	*Idem.*	6 00	
Tuiles.	*Idem.*	7 50	
Carreaux de terre cuite,	*Idem.*	5 00	
Argile et sable gras. . . .	Le stère.	» 60	Le droit est dû sur les pierres de taille et moellons extraits des carrières situées dans l'intérieur de Paris.
Mottes de terre glaise. . .	Le cent.	1 00	Pour la perception du droit sur le marbre et le granit, un stère compte pour dix stères de pierre.
			La faîtière compte pour quatre tuiles.
			Les droits ne sont dus que

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES NOMBRE et Poids.	DROITS d'Octroi. déc. non compris.	*OBSERVATIONS.*
			sur l'argile, le sable gras et la terre glaise qui proviennent de Picpus, Villejuif, Gentilly, Mesnil-Montant, Belleville, Vanves, Clamart et autres lieux des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise. Chaque motte de terre glaise ne doit pas exceder le poids de vingt-deux à vingt-cinq kilogrammes ; au-dessus de ce poids, le droit proportionnel est dû.
Bois de construction.			Pour la perception du droit sur le bois de charpente, la grosseur de ces bois se prend dans le milieu, et, en cas d'impossibilité, dans les deux bouts
Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, hêtre, acacia, sycomore, prunier, pommier et autres fruitiers, d'essence dure, en grume ou écarris, en lissoirs, jantes ou tables. . .	Stère.	9 00	L'écarrissage se compte par centimètre, et la longueur par mètre et metre et demi; le demi-mètre est acquis à trois dixièmes, le mètre entier à huit dixièmes. La mesure doit être pleine et couverte pour compter. La déduction pour l'écarrissage des grumes est du dixième du pourtour, ou en multipliant le diamètre par le rayon, on doit déduire l'écorce en prenant la mesure. Si le bois n'est écarri qu'en partie, et qu'il ait conservé une partie de son rond, et par conséquent son aubier, il sera tenu compte des flaches.
Les mêmes bois en planches, membrures, entrevoux, dosses, chevrons de sciage, doublettes, madriers, battans, feuillets, merrains, panneaux, coursons et parquets.	Mèt. courant.	» 07	Il sera déduit pour malandres visibles et palpables, nœuds pourris ou vermoulus, un demi-mètre, ou un mètre au plus, suivant l'étendue du mal. Pour la perception du droit sur les bois de sciage, taxés au mètre courant, ils sont toujours ramenés à l'unité de la planche. La planche, proprement dite, est un morceau de sciage de trois centimètres d'épaisseur sur vingt-cinq centimètres de largeur, ce qui produit soixante-quinze centimètres d'écarrissage. Cependant, tous les morceaux de sciage ayant trois centimètres d'épaisseur et de vingt à vingt-huit centimètres de largeur, ce qui produit de soixante à quatre-vingt-quatre centimèt. d'écarrissage, comptent comme planches pour la perception du droit. Au-dessus ou au-dessous de ces dimensions, le droit est

DÉSIGNATION DES OBJETS assujétis aux droits.	MESURES, NOMBRE et poids.	DROITS d'Octroi déc. not compris	*OBSERVATIONS.*
Suite des Bois de construction.			proportionnel et par tiers, soit en plus soit en moins ; de sorte qu'à vingt-cinq centimètres en plus du *minimum* ou quatre-vingt-cinq centimetres d'écarrissage, le tiers est acquis ; et à vingt-cinq centimetres en moins du *maximum*, ou cinquante-neuf centimetres d'écarrissage, il y a décroissement du droit, et ainsi de vingt-cinq en vingt-cinq centimètres.
Bois de sapin, platane, peuplier, bouleau, aulne, tilleul, saule et marronier, en grume ou écarris, lissoirs ou tables. .	Stère.	7 00	La voligé est une planche de deux centimètres et au-dessous d'épaisseur.
Les mêmes en planches, membrures, entrevoux, chevrons de sciage, doublettes, madriers, feuillets ou voliges. . .	Met. courant	» 07	La dosse est une planche de première levée, qui a le trait de scie d'un côté, et le coup de hache ou le rond du bois de l'autre.
Lattes.	100 bottes.	10 00	Les doublettes, madriers et battans paient dans les proportions de la planche.
Bateaux en chêne. . .	Par bateau.	24 00	Les dosses et chevrons paient les deux tiers du droit sur la planche, ainsi que les voliges de dix-huit centimètres et au-dessus.
	Par mèt. carr.	» 18	Les voliges de dix à dix-huit centimètres paient le tiers du droit ; et au-dessous de dix, le quart.
Bateaux en sapin. . .	Par bateau	12 00	Pour l'application du droit sur le merrain et fonds de seilles, deux mètres ne comptent que pour un.
	Par mèt. carr.	» 10	Le parquet en feuilles compte pour quatre mètres.
Objets divers.			Il est fait déduction sur les bois de demolition, des tenons et parties pourries, ainsi que des mortaises qui traversent le bois aux trois-quarts. Il est également tenu compte sur les grosseurs, des parties
Fromages secs.	Kilogramme.	- 10	
Sel gris et blanc.	*Idem.*	- 05	
Cires et Bougies.	*Idem.*	- 60	
Orge.	Hectolitre.	1 00	
Houblon.	Kilogramme.	- 10	
Suif en pains et chandelles.	100 kilogr.	3 00	

couvertes de clous, ou hachées, ou remplies de chanfreins. Sauf ces déductions s'il y a lieu, les bois de démolition ou de sciage venant de l'extérieur, sont passibles des droits, à moins qu'ils ne soient reconnus bons qu'à brûler : dans ce cas, ils paieront comme bois de chauffage, suivant leur nature.

Les bois de frêne et merisier débités à un mètre trente centimètres de longueur, sont considérés comme bois de travail, et mesurés comme tels. Le droit est dû pour les soutraits des bateaux de charbon et autres ; il sera néanmoins restitué sur les quantités dont la sortie de Paris par la rivière aura été dûment constatée par les Employés de l'octroi.

Les bois neufs ouvrés, tels que portes, volets, étaux, brouettes, etc., se réduisent au stère ou en planche, suivant l'espèce, et paient les droits portés au tarif.

Tout bateau faisant exception par sa dimension à la toue ordinaire, paiera le droit par mètre carré.

Pour les objets tarifés au poids, il est seulement fait déduction de la taxe des tonneaux, caisses, paniers ou vases qui renferment lesdits objets.

L'orge concassée paye dans la proportion de trois hectolitres d'orge concassée pour cinq hectolitres d'orge en grains : l'orge mondée est exempte du droit.

Les formalités relatives à l'admission des sels en entreprise, quant à l'octroi, seront réglées par des décisions de l'administration municipale.

INSPECTION GÉNÉRALE ET BUREAU CENTRAL

Des droits de pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris.

L'exercice et la perception desdits droits, qui étoient précédemment en Régie, sont administrés, depuis le premier avril 1809, par MM. le Préfet du département de la Seine et le Ministre de l'Intérieur.

Toutes les opérations qui ont lieu sur les ports, dans les halles, marchés, chantiers et places publiques, sont faites par des préposés à la nomination de M. le Préfet de Police.

La vérification de la comptabilité de cette première partie de la perception, est faite par des Inspecteurs, sous les ordres de M. le Préfet du Département.

Et à l'égard des opérations de pesage, mesurage et jaugeage qui doivent avoir lieu sur réquisitions de la part du commerce, ou des officiers de justice, elles sont attribuées exclusivement au Bureau Central, placé sous l'administration de M. le Préfet de la Seine.

En exécution d'un décret du 11 avril 1813, le Bureau Central procède aux opérations de pesage, mesurage et jaugeage par vacation, dont le droit est de 5 francs. Il a un appareil établi à l'Entrepot général de Paris, pour le mesurage des liquides par le dépotement.

Ce même Bureau est chargé du mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières de la ville de Paris et du département de la Seine. Il a été établi un Inspecteur particulier de ce mesurage sous les ordres de l'Inspecteur général.

Ce Bureau est établi hôtel Jabac, rue Neuve Saint-Merry, n. 46. Il est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 après midi. Les réquisitions doivent être adressées par écrit, et franches de port, à l'Inspecteur général de la perception, chef dudit Bureau Central, qui enverra aux lieux indiqués, des préposés, à l'effet de procéder aux opérations requises.

Inspecteur-Général.

M. *Landon-Vernon*, au Bureau Central, hôtel Jabac, rue Neuve S.-Merry, n. 46.

Instructeur-Vérificateur en chef du mesurage des pierres.

M. Retout, rue Pastourelle, n. 20.

Inspecteurs particuliers.

M. Coubard,
M. Verdin,
M. Le Gentil,
M. Rabilloud,
} *au Bureau Central.*

Comptabilité et Recette.

M. Rocher, *Chef*,
M. Cahouet, *Contrôl.*
} *au Bureau Central.*

Inspecteur particulier pour le mesurage des pierres.

M. Delaunay, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 34.

Droits communaux établis dans les halles et marchés.

La perception de ces droits est faite tant sur la vente en gros des denrées apportées sur le carreau des halles et marchés, que pour location d'emplacemens dans lesdites localités. Cette perception est administrée par M. le Préfet de Police, et surveillée par deux Inspecteurs nommés par M. le Préfet de la Seine.

Inspecteurs.

M. Derecq, } *au Bureau central du poids public*, hôtel Jabac, rue
M. Cosne, } Neuve Saint-Merry, n. 46.

CAISSE DE POISSY, *rue du Gros-Chenet*, n°. 25.

Cette Caisse est administrée par M. le Préfet de la Seine, et régie par un Directeur.

Elle est chargée, 1°. de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux veaux par les bouchers de Paris et du département de la Seine;

2°. De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Ministre d'Etat, Préfet de police;

3°. De percevoir le droit établi sur les ventes de bestiaux.

M. Charles Brunet. *Directeur*, }
M. Delatour, *Caissier*. } Rue du Gros-Chenet, n°. 25.
M. Parguez, *Inspecteur*, rue de Choiseul, n°. 13.

Les Bureaux et Caisses sont ouverts tous les jours, depuis 9 jusqu'à 4 heures.

CAISSE SYNDICALE DES BOULANGERS.

Rue du Gros-Chenet, n. 19.

Cette Caisse, instituée par l'Ordonnance royale du 15 janvier 1817, est spécialement chargée d'assurer le service de la boulangerie de Paris: elle est administrée par un Conseil composé de M. le Préfet de police, M. le Préfet de la Seine, un Membre du Conseil général du Département, un des Maires de Paris, un Syndic des boulangers et un Commissaire du Gouvernement.

Les Bureaux et la Caisse sont ouverts tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de neuf heures à trois heures.

M. Hamelin, *Directeur*, }
M. Blin, *Caissier*, } rue du Gros-Chenet, n. 19.

ADMINISTRATION DES TROIS PONTS SUR SEINE, *rue du Bouloy, n. 26.*

Administrateurs.

M. Gorlay, *Banquier.*
M. le Baron de Crouzaz-Cretet, *Caissier principal de la Banque de France.*
M. Hochet, *Secrétaire du Conseil d'Etat.*
M. de Villantroye, *Censeur.*
M. Guynet, *Secrétaire-Caissier de l'Association.*

SECTION VII.

Commerce.

TRIBUNAL DE COMMERCE, *Cloître Saint-Merry.*

Les Juges de ce Tribunal sont désignés dans une assemblée composée de Commerçans notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie.

S. M. ratifie ou non les nominations de cette assemblée, suivant qu'elle le juge convenable.

La liste des Notables est dressée sur tous les Commerçans de l'arrondissement par le Préfet, et approuvée par le Ministre de l'Intérieur, à raison d'un électeur par mille ames de population.

Président.

M. le Chevalier HACQUART ✻, rue Gît-le-Cœur, n. 8.

Président honoraire.

M. le Chev. VIGNON (O. ✻), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 20.

Juges, Messieurs,

Gaspard Got, rue Sainte-Apolline, n. 16.
Noël des Vergers, rue de la Tisserandorie, n. 13.
Besson, quai de Béthune, n. 18.
Moreau, rue Saint-Claude, au Marais, n. 2.
Boutron, rue Saint-Martin, n. 40.
Chaptal fils, rue des Jeûneurs, n. 14.
Le Chevalier Pillet-Will, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 9.
Vassal, rue du Faubourg Poissonnière, n. 8.

Juges suppléans, Messieurs.

Fessart, rue Michel-le-Comte, n. 24.
Ballart, rue J.-J. Rousseau, n. 8.
Perier, rue Lepelletier, n. 18.
Valois, jeune, rue du Mail, n. 6.
Le Chevalier Fournel, place des Victoires, n. 6.
Busoni, fils, rue Bleue, n. 23.
Tesnières (Abr.), rue S.-Denis, n. 224.
Pepin-le-Halleur, rue Sainte-A n. 39.
Cavallier, rue des Gravilliers, n. 28.
Dominique Andre, rue Cadet, n. 29.
Dubois, rue Favart, n. 2.
Paillot, fils, rue St.-Antoine, n. 32.
Beauquesne, rue Beautreillis, n. 14.
Louis Perrée, rue du Faubourg Poissonnière, n. 30.
Prudent-Voizot, rue St-Denis, n. 237.
Lemor, rue de l'Abre-Sec, n. 21.

Greffier en chef.

M. Ruffin, maison du Tribunal.

Secrétaire de M. le Président.

M. Berrard, rue Sainte-Avoye, n. 23.

Commis-Greffiers assermentés, Messieurs,

Sigé, rue des Petits-Augustins, n. 28.
Levasseur, fils, rue Sainte-Avoye, n. 67.
Nolin, rue d'Orléans, au Marais, n. 3 *bis*.
Auroux, rue du Renard Saint-Méry, n. 6
Baudouin, rue de Vaugirard, n. 36.

Ce Tribunal tient ses audiences les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à dix heures pour les causes sommaires, et les lundi et mercredi à midi jusqu'à quatre heures pour les plaidoiries.

Experts-Ecrivains employés d'office pour la vérification des écritures contestées, Messieurs.

. . . . . | . . . . . .

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal, Messieurs,

Goldsmith, rue du Helder, n. 8.
Haüy, rue Sainte-Avoye.
Herberg, *pour les langues du Nord*, rue du Dauphin, n. 5
Ramirez, *pour les langues Espagnole, Italienne, Latine, etc.*, rue Basse-du-Rempart, n. 48.
Lameyer, *pour les langues Allemande, Hollandoise, etc.*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37.

Huissiers-Audienciers, Messieurs,

Claude, rue de Grenelle-S.-G. n. 20.
Cronier, fils, rue Mêlée, n. 32.
Pigou, rue des Déchargeurs, n. 3.
Cressonnier, cloître S.-Méry, n. 4.

Défenseurs agréés par le Tribunal, Messieurs,

Bled, rue Saint-Merry, n. 7.
Gorneau, jeune, rue Vivienne, n. 19.
Devienne, rue de la Verrerie, n. 55.
Hatin, rue Neuve-St.-Merry, n. 7.
Gesse, rue de la Verrerie, n. 85.
Joly, cloître St.-Merry, n. 2.
Palais, rue du Boulloy, n. 4.
Menot, cloître Saint-Merry, n. 8.
Choquet, rue de la Tisseranderie, n. 23.
Barrois, rue de la Verrerie, n. 85.
Koliker, rue Saint-Martin, n. 95.
Laugier, cloître Saint-Merry, n. 12.
Horson, rue Neuve-St.-Merry, n. 25.
Dechégoin, rue des Fosses-Montmartre, n. 5.
Durand, gendre et successeur de M. Robin, rue Saint-Merry, n. 7.

Chambre des Agréés, Messieurs,

Bled, *Président.*
Hatin, *Syndic.*
Laugier, *Secrétaire.*
Gosse, *Trésorier de la Compagnie.*

Gardes du Commerce, Messieurs,

Lucas, *Doyen*, place des Trois-Maries, n. 5.
Lavoisier, rue Saint-Paul, n. 13.
Emon, rue Neuve Saint-Paul, n. 1.
Buisson, rue Phélippeaux, n. 6.
Gaudet, rue de Montmorency, n. 39.
Larcher-Saint-Landry, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 35.
Potel, rue des Lombards, n. 37.
Brismontier, rue Quincampoix, n. 69.
Salmon, cloître Saint-Méry, n. 24.
Buzet, rue Mauconseil, n. 5.

Le Bureau, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n. 3, est composé de Messieurs,

Lavoisier, *Syndic.*
Emon, *Trésorier.*
Gaudet, *Secrétaire.*
M. Beauvallet, *Vérificateur*, rue de la Vrillière, n. 6.

Conseil.

M. Estier, *Notaire*, rue Coq-Héron, n. 5.
M. Delahaye, *Avocat*, cloître Notre-Dame, n. 18.

M. Jacquetot, *Avoué à la Cour royale*, rue Sainte-Avoye, n. 31.

M. Lot, *Avoué au Tribunal civil de premiere instance*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 19.

M. Delamain, *Huissier*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.

Madame Matrion, *Concierge*, au Bureau des Gardes du commerce, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n. 3.

Nota. Leur Bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à trois, et depuis six heures du soir jusqu'à neuf.

BANQUIERS A PARIS, Messieurs,

André (D.) et F. Cottier, rue Cadet, n. 9.
Ardoin *et Compagnie*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 6.
Baguenault *et Compagnie*, boulevart Poissonnière, n. 17.
Barillon *et Compagnie*, rue de la Chaussée d'Antin, n. 3.
Bchic, Ménard *et Compagnie*, rue de Grammont, n. 7.
Berthoud (Ch.), rue Sainte-Anne, n. 64.
Berthoud, *frères*, rue de Seine-St.-Germain, n. 6.
Boucherot *et Compagnie*, rue de Provence, n. 40.
Busoni, Goupy *et Comp.*, rue du Faub. Poissonnière, n. 19.
Caccia ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Carette (Fm.) et Minguet, rue d'Artois, n. 3.
Chevals (J.-P.), rue de Grammont, n. 19.
Davillier (J.-Ch.), rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Delessert *et Compagnie*, rue Coq-Héron, n. 5.
Dumoustier (J.-A.) *et fils*, rue des Fossés-Montmartre.
Durand (L.), rue Caumartin, n. 1.
Donaud, rue Basse-du-Rempart, n. 20.
D'Eichtal (L.), place des Victoires, n. 5.
Gros Davillier *et Compagnie*, boulevart Poissonnière, n. 15.
Guerin de Foncin *et Compagnie*, rue de Grammont, n. 17.
Hentsch, Blanc *et Compagnie*, rue du Sentier, n. 26.
Hottinguer *et Compagnie*, rue du Sentier, n. 20.
Laffitte (Jacques) *et Ce.*, rue de la Chaussée d'Antin, n. 11.
De Lapanouze (César), rue de Paradis-Poissonnière, n. 42.
Lefevre (Jacques), rue de la Paix, n. 1.
Le Prieur (P.-N.), rue St.-Anastase, au Marais, n. 1.
Mallet, *frères, et Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n. 13.
Le Chevalier Martin d'André ✻, rue Chantereine, n. 48.
Mendelshon *et Compagnie*, rue Basse-du-Rempart, n. 52.
Meuron *et Compagnie*, rue Basse-du-Rempart, n. 22.
Nouailhier (Veuve) *et Compagnie*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.

Opperman, Mandrot *et Compagnie*, rue Saint-Georges, n. 2.
Outrequin et Jauge, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
Perrier, *frères*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
De Rothschild, *frères*, rue de Provence, n. 26.
Rougemont de Lowemberg, rue Bergère, n. 9.
Saillard (P.) *et Compagnie*, rue de Clichy, n. 44.
Scherer et Finguerlin, rue Taitbout, n. 1.
Seillière, fils aîné, rue Lepelletier, n. 4.
Thuret *et Compagnie*, place Vendôme, n. 12.
Tourton, Ravel *et Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n. 38.
Valois jeune *et Compagnie*, rue du Mail.
Vassal *et Compagnie*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 2.
Welles et Williams, rue Grange-Batelière, n. 2.
Wormis de Romilly ✻, rue de Bondy, n. 44.
Zehelein, Phillippy *et Compagnie*, rue Meslée, n. 9.

BOURSE DE PARIS,

Rue des Filles-Saint-Thomas.

Elle est ouverte depuis deux heures jusqu'à quatre, tous les jours, excepté ceux de repos.

Commissaire de police près la Bourse.

M. Ravot, à la Bourse.

Secrétaire.

M. Lemoine, rue des Saints-Pères, n. 61.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques, et aux étrangers; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change.

A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change se réunissent dans le parquet, 1°. pour vérifier les cotes des effets publics; 2°. pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic; 3°. pour faire constater dans la même forme le cours du change.

Les courtiers de commerce se réunissent aussi, pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de police porte sur un registre le cours arrêté par les agens de change et les courtiers du commerce, chacun pour ce qui le concerne.

M. Chèvre, père, *Concierge*, à la Bourse.
M. Chèvre, fils, *Ecrivain-Caissier*, rue Beauregard, n. 9.

CHAMBRE *établie pour la discipline intérieure des Agens de Change.*

Membres de la Chambre, Messieurs,

Péan de Saint-Gilles (O. ✻), *Syndic.*

Adjoints au Syndic.

Archdeacon (Charles).
André Leroux.
Boscary, fils aîné.
Portau (Daniel).
Torras.
Baillot.

Conseils de la Compagnie, Messieurs,

Armey, *Avocat à la Cour royale*, rue de la Place-Vendôme, n°. 3.

Tripier, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n°. 42.

Plé. *Avoué près le Tribunal de première instance*, rue Sainte-Anne, n°. 34.

Bellanger, *Notaire*, rue des Fossés-S.-Germain-des-Prés, n°. 4.

La Chambre tient ses séances chez le Syndic.

Les agens de change, qui sont nommés en vertu de la loi, ont seuls le droit d'en exercer la profession, de constater le cours du change, celui des matières d'or et d'argent et des effets publics; les Courtiers ont celui d'établir le cours des marchandises, et de justifier devant les Tribunaux ou arbitres la vérité et le taux des négociations, ventes et achats; chacun d'eux pour ce qui le concerne.

Il est défendu, sous peine d'une amende, qui sera au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du douzième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou Courtiers de commerce.

LISTE, *par ordre alphabétique*, *des Agens de Change*, MM.

Archdéacon, fils aîné, rue Duphot, n. 9.
Archdéacon, jeune, Adjoint, rue de l'Echiquier, n. . .
Aubernon ✻, rue de Provence, n. 56.
Augé, rue Louis-le-Grand, n. 11.
Baillot, *adjoint*, r. N^e. des Mathurins, n. 17.
Bastier-Debez, rue Lepelletier, n. 6.
Baudelot, rue Lepelletier, n. 16.
Bocher ✻, rue Grange-Batelière, n. 13.
Boscary, fils aîné, Adjoint, place Vendôme, n. 24.
Boscary (Antonin), place Vendôme, n. 24.
Bouthillier-Beaumont, rue Taitbout, n. 8.
Bulthini, rue de la Chaussée d'Antin, n. 44.
Caron (P.-A.), rue de Grammont, n. 12.
De Bruge Dumenil, r. de Ménars, n. 4.
Decoussy, rue de la Chaussée d'Antin, n. 8.
Delarue, rue Sainte-Anne, n. 63.
De Laville Leroulx, rue de Grammont, n. 13.
Demachy, rue du Port-Mahon, n. 14.
Dosne, place des Victoires, n. 1.
Dumez, rue de Choiseul, n. 21.
Ferrand ✻, rue de Provence, n. 22.
Fossard, rue des Jeûneurs, n. 16.
Gellot, r. des Filles St.-Thomas, n. 9.

Gérard, rue de Richelieu, n 107.
Gublin, rue d'Antin, n. 10.
Jouunne, rue Sainte-Anne, n. 46.
Lacaze, rue N^e. des Mathurins, n. 34.
Lafitte (D. G), r. N^e. des Mathurins, n. 34.
Lafitte (J.-B.), rue Blanche, n. 15.
Lagrenée, r. du Faub Poissonnière, n. 18.
Lecardier (O. ✲), rue Saint-Honoré, n. 327.
Lefebvre, rue Sainte-Thérèse, n 11.
Lemercier de Neuville, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 11.
Leroux, Adjoint, rue Bergère, n. 14.
Leroy, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 28.
Lhuillier, rue de Ménars, n. 12.
Luce, rue du Faubourg Poissonnière, n. 5.
Manuel, rue Neuve-des-Mathurins, n. 10.
Margantin, rue de l'Echiquier, n. 21.
Martin, rue Poissonnière, n. 37.
Massart, Boulevart Italien, n. 7.
Orry de la Roche, rue Neuve-des-Petits-Champs, n 89
Pages, rue Duphot, n. 8.
Penn de Saint-Gilles (O. ✲), *Syndic*. place Royale, n. 6.
Perdonnet, rue de Provence, n. 46.
Personne-Desbrieres, *Doyen*, rue de Richelieu, n. 24.
Petit (P.), r. de Grenelle S.-Honoré, n. 16.
Peyronet, rue Cadet, n. 16.
Portau ✲, rue Lepelletier, n. 3.
Portau (Daniel), rue d'Artois, n. 18
Rignud (Louis), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 14
Sahut, rue de Richelieu, n. 15.
Tattet (C. F.), rue de l'Echiquier. n. 38.
Tattet, jeune ✲, rue Richer, n. 24, passage Saulnier, n. 3.
Tattet (Ferdinand), Boulevart Poissonniere, n. 19.
Torras, Adjoint, boul. Montmartre, n 10.
Valedau, rue Basse-du-Rempart, n. 6.
Vandermary, rue Vivienne, n. 22.

Honoraires, Messieurs,

Brean la Neuville, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 36.
Caron, rue Royale, n. 8.
Merlin ✲, rue Louis-le-Grand, n. 11.
Boscary-Villeplaine (O. ✲), rue Blanche, Chaussée-d'Antin, n. 5.
Delaunay-Lemiere, rue du faubourg Poissonnière, n. 8.
Houard ✲, rue Vivienne, n. 22.

Courtiers de Commerce composant le Syndicat, M. Archdeacon, *Syndic*.

Adjoints au Syndic, Messieurs.

Dufresne.	Chamoy.	Reboul.
Fuzelier.	Baisnée.	Brinquant.

LISTE *des Courtiers de Commerce*, Messieurs.

Andelle, rue Poissonnière. n. 21.
Archdeacon, Syndic, rue de Bondy, n. 6.
Aubé, aîné, rue du faubourg Poissonnière, n. 29.
Aubé, jeune, faub. Poissonnière. n 14
Avignon, rue de la Sourdière, n. 27.
Azémar, rue des Messageries, n. 6.
Baisnée, Adjoint, rue des Petites-Ecuries, n. 36.
Begue, rue des Petites-Ecuries, n. 48.
Benard, rue Hauteville, n. 30.
Bertrand aîné, rue Sainte-Avoye, n. 38.
Bertrand jeune, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 25.
Bisson, aîné, rue de l'Echiquier, n. 41.
Bisson, j^e., rue de l'Échiquier, n. 41.
Boyeldieu, vieille rue du Temple, n. 11.
Braure ✲, rue Beaubourg, n. 50.
Briaquant, Adjoint, rue Coquillere, n. 27.
Bro, (O. ✲), rue des Martyrs, n. 25.
Caminet, rue Hauteville, n. 1.
Cassas (Victor). rue de Bondy, n. 16.
Cassas (P.-A.) ✲, rue de Bondy, n. 36.
Chamoy, Adjoint, Boulevart des Capucines, n. 11.

Charenton, boul. Saint-Martin, n. 4.
Dalibon, rue de l'Echiquier, n. 14.
Decroix, rue de Cléry, n. 16.
Delanoye, rue du Faubourg Poissonnière, n. 35.
Drapeau, rue Michel-le-Comte. n. 35
Druilhet, rue Saint-Martin, n. 51
Dufresne, Adjoint, rue S.-Denis, n. 97
Fuzelier, Adjoint, rue de Paradis, faubourg Poissonière. n. 12.
Gastellier, rue des Déchargeurs. n. 6
Girette, place des Petits-Pères. n. 9
Gusmand, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 34.
Juglar, rue Ste.-Avoye, n. 41.
Lancel. rue Mauconseil, n. 31.
Laurent, rue de Bondy, n. 34.
Lefevre Saint-Quentin. rue du faub. Poissonnière, n. 31.
Lézé, rue des Petites-Ecuries, n. 6.
Liénard, rue St.-Martin, n. 285.
Lonchampt, rue du faubourg Poissonnière. n. 19.
Loyseau, rue N^e.-des-Petits-Champs, n. 89.
Monier, rue des Vieux-Augustins, n. 10.
Morel, rue de Bussy, n. 15.
Noel, rue des Billettes, n. 8.
Papillon. rue Ste.-Croix de la Bretonnerie, n. 52.
Paulmier, aîné, rue Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 43.
Paulmier, jeune, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 18.
Pienoël (Pierre-Marin), rue de la Verrerie. n. 2.
Platy-Stamaty, rue Richer, n. 12.
Rodet. faubourg Montmartre. n. 6.
Sentier. (O. ✲), rue Cassette, n. 15.
Simonneau, r. du Rempart-S.-Honoré, n. 1.
Tarteiron, rue de Richelieu, n. 67.
Tetard, rue Richer, n. 12.
Thumin, rue Favart, n. 6.
Topin, rue de Lancry, n. 6.
Truelle, rue du Gros-Chenet, n. 24.
Vallantin, rue des Ecrivains, n. 4.
Valpinçon, rue Portefoin, n. 14.
. . . .

Courtiers d'assurances maritimes, MM.

Bareau, rue Le Pelletier, n. 16.
Boulade, neveu, rue Richer, passage Saulnier, n. 16.
Boulade, oncle, rue Sainte-Anne, n. 44.
Breuil, rue des Trois-Frères. n. 5.
Lagrénée, rue du Faubourg Poissonnière, n. 18
Lebaron, rue Saint-Martin, 259.
Pigeot de Carey ✲, rue Montmartre, n. 148.
Reboul, Adjoint, r. du Croissant, n. 14.

Conseil de la Compagnie.

M. Parquin. *Avocat*. rue des Deux-Ecus, n. 15.
M. Leboul Aubert, *Avoué pres la Cour royale*. rue Guénégaud, n. 25.
M. Cauthion, *Avoué pres le Tribunal de premiere instance*, rue de l'Arbre-Sec, n. 46.
M. Breton ✲, *Notaire*, rue Tiquetonne. n. 14.

Imprimeur de la Compagnie.

M. Antoine Bailleul, *Imprimeur-Libraire*, rue Sainte-Anne, n. 71.

SECTION VIII.

Instruction publique.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Voyez ses attributions, son organisation et ses bureaux, pag. 378 *et suiv.*

ACADÉMIE DE PARIS,

Au Chef-Lieu.

La Commission remplit les fonctions de Recteur de l'Académie de Paris, et de Conseil académique.

Inspecteurs de l'Académie de Paris. Messieurs, Rousselle. Cuvier (Fréd.) ✲. Campenon ✲. Daburon. Becquey ✲. Raynal ✲.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

Rue Saint-Jacques, à l'ancien collége du Plessis-Sorbonne.

M. l'Abbé Burnier-Fontanel, *Doyen, Protonotaire apostolique, Chanoine honoraire de la métropole de Notre-Dame, Promoteur général du Diocèse de Paris, pendant la vacance du siége*, rue des Postes, n. 36.

M. Delalain, *Secrétaire*, rue Garancière, n. 7.

M. Riquier, *Appariteur*, place Sorbonne, n. 4.

Professeurs.			
M. l'Abbé Burnier-Fontanel.	*Dogme.*	M. l'Abb. Cottret, *Ch. hon. de N-D.*	*Hist. et disc. ecclésiast.*
M. l'Abbé Groult d'Arcy, *Chanoine honoraire d'Autun.*	*Morale.*	M. l'Ab. Chaunac de Lanzac, *Ch. hon. de N. D.*	*Hébreu.*
M. l'Ab. Mercier, *Ch. h. de N.-D.*	*Ecrit. sainte.*	M. l'Abbé Guillon, *Ch. hon. de Notre-Dame.*	*Eloquence sacrée.*

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

Place Sainte-Geneviève.

M. Delvincourt ✲, *Doyen*, à l'Ecole.

Droit Romain.

M. . . . . .

Code Civil.

1805. M. Delvincourt ✲,
1805. M. Morand,
Professeurs, à l'Ecole.
1810. M. Boulage, *Professeur*, place du Panthéon, n. 2.

Procédure civile, etc.

1805. M. Pigeau, *Professeur*, à l'Ecole.

Code Civil approfondi.

1810. M. Cotelle, *Professeur*, à l'Ecole.

Code de Commerce.

1810. M. Pardessus, *Professeur*, à l'Ecole.

Suppléans.

M. Caillau, rue des Maçons-Sorbonne, n. 4.
M. Simon, au Collége Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
M. Bavoux, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 19.
M. Blondeau, rue de l'Ecole de Médecine, cour du Commerce.

Secrétaire de la Faculté.

M. Reboul, à l'Ecole.

Le registre des inscriptions est ouvert, savoir:

Pour le premier trimestre de l'année scholaire. . . . . le 3 novembre.
Pour le deuxième. . . . . le 2 janvier.
Pour le troisième. . . . . le 1er. avril.
Pour le quatrième. . . . . le 1er. juillet.

Chaque registre est clos irrévocablement le 15 du mois où il a été ouvert.

L'étudiant qui commence le cours, n'est admis à prendre sa première inscription, qu'en déposant son acte de naissance au secrétariat de la faculté.

On ne peut actuellement être admis au baccalauréat dans les facultés de droit, sans avoir au moins le grade de bachelier dans une faculté des lettres; et ce, à quelqu'époque que l'on ait commencé son cours de droit. Cette disposition n'est pas applicable à ceux qui ne veulent obtenir qu'un certificat de capacité.

FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue de l'Ecole de Médecine.

M. Le Chevalier le Roux ✻, *Doyen*, à la Faculté.

Anatomie et Physiologie. Professeurs, *Messieurs*,

Chaussier ✻, rue Saint-Hyacinthe, n. 8.
Béclard, à l'Hospice de Perfectionnement.

Chimie médicale et Pharmacie. Professeurs, *Messieurs*,

Deyeux ✻, *Pharmacien*, rue de Tournon, n. 8.
Le Chevalier Vauquelin ✻, au Jardin du Roi.

Physique médicale et Hygiène.

Le Chevalier Hallé ✻ ✻, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Le Baron Desgenettes (C. ✻), rue de Tournon, n. 8.

Pathologie externe.

Le Baron Percy (C. ✻), rue des Trois-Pavillons, n. 10.
Marjolin, Vieille rue du Temple, n. 54.

Pathologie interne.

Pinel ✻, à la Salpêtrière.
Dumeril, rue du Faubourg Poissonnière, n. 3.

Histoire Naturelle médicale, Botanique.

De Jussieu ✠ ❋, au Jardin du Roi.
Richard, rue de M. le Prince, n. 18.

Médecine opératoire.

Lallement, à la Salpêtrière.
Le Chev. Richerand ❋, rue de Bondy, n. 44.

Clinique externe.

Le Chev. Dupuytren ✠ ❋, *Chir. en chef* de l'Hôtel-Dieu, place du Louvre, vis-à-vis la colonnade.
Le Baron Boyer (O. ❋), *Chirurgien*, rue de Grenelle, n. 9.

Clinique interne.

Le Baron Corvisart (O. ❋), *Médecin*, *Profess. honoraire*, rue Saint-Dominique S.-G., n. 87.
Le Chevalier le Roux ❋, *Professeur*, à la Faculté.

Clinique dite de Perfectionnement.

Le Baron Dubois ❋, *Chirurgien – Accoucheur*, rue de M. le Prince, n. 12.
Le Chev. Bourdier ❋, rue des Petits-Augustins, n. 34.

Accouchemens.

Desormeaux, à la Faculté.
Le Chev. Pelletan ❋, rue Saint-Christophe, n°. 10.

Médecine légale.

Royer Collard ❋, quai de Bourbon, île Saint-Louis, n. 19.

Démonstration des Drogues usuelles et des Instrumens de Chirurgie.

Thillaye, *Conservateur*, à la Faculté.

Bibliothécaire.

Moreau, *Professeur de Bibliographie*, rue de Seine S.-G. n. 10.
Husson, *aide-Biblioth.*, au Collége Louis-le-Gr., rue S.-Jacques.

Chef des Travaux anatomiques.

. . . . . .

Artistes.

Lemonier ❋, *Peintre*, rue de Vaugirard, n. 9.
Pinson, *Modeleur des pièces en cire*, à l'Hospice de l'Ecole, rue de l'Observance, n. 3.

Bureau.

Descot, *Chef du Bureau*, à la Faculté.
Descot, fils, *Sous-Chef*, à l'Hosp. de l'Ec., r. de l'Observance, n. 3.

ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS.

M. le Chev. Vauquelin ❋, *Directeur*, au Jardin du Roi.
M. Langier ❋, *Directeur-Adjoint*, au Jardin du Roi.
M. Cheradame, *Trésorier*, à l'Ecole de Pharmacie.

Professeurs, Messieurs,

Bouillon Lagrange, rue de Richelieu, n. 93.
Nachet, rue Saint-Honoré, n. 128.
Guiart, rue des Poules, n°. 12.
Robiquet, rue de la Monnoie, n. 9.

Professeurs-Adjoints, Messieurs,

Henry, à la Pharmacie centrale des Hospices.
Bouriat, rue du Bac, n. 56.
Peiletier, rue Jacob.
Clarion, *Pharmacien ordinaire du Roi*, rue du Petit-Bourbon, n 8.
Jacquinot, *Jurisconsulte*, *Conseil*, rue des Noyers, n. 36.
Sureau, *Préparateur-général des Cours*, rue Pavart, n. 8.

FACULTÉ DES SCIENCES,

Rue Saint-Jacques, à l'ancien collége du Plessis.

M. Lacroix ✻, *Doyen.*

Professeurs.	Chaires.
M. Lacroix ✻. .	*Calc. différ et intégral.*
M. Biot ✻. . .	*Astronomie physique.*
M. Thénard ✻. M. Dulong.	*Chimie.*
M. Haüy ✻. . .	*Minéralogie.*
M. Desfontaines ✻	*Botanique et Phys. vég.*
M. Poisson ✻. .	*Mécanique.*
M. Francœur. .	*Algèbre sup.*
M. Geoffroy-St.-Hilaire ✻. . .	*Zoologie.*

Professeurs.	Chaires.
M. Gay Lussac ✻. M. Biot ✻.	*Physique.*
Professeurs adjoints.	
M. Hachette. . .	*Géom. desc.*
M. Dinet	*Pour l'Astr. physique.*
M. Brongniart ✻.	*Pour la Minéralogie.*
M. Mirbel ✻. . .	*Pour la Bot. et Phy. vég.*
M. Ducrotay de Blainville. . . .	*Pour la Zoologie.*
M. Grandjean. .	*Secrétaire.*

FACULTÉ DES LETTRES,

Rue Saint-Jacques, à l'ancien Collége du Plessis.

M. Barbié du Bocage ✻, *Doyen.*

PROFESSEURS.

Littérature grecque.
M. Boissonnade ✻, rue Hauteville, n. 35.
Eloquence latine.
M. De la Place, rue du Pot-de-Fer, n. 4.
Poésie latine.
M. Lemaire ✻, boulevart Italien, n. 22.
Eloquence françoise.
M. Villemain ✻, rue Basse-d'Orléans, n. 20.
Histoire littéraire et Poésie françoise.
M. Laya, rue Saint-André-des-Arcs, n. 41.
Philosophie.

Philosophie.

M. Laromiguière, au Collége de Louis-le-Grand.

Histoire de la Philosophie ancienne.

M. Millon, rue Culture Sainte-Catherine, n. 5.

Histoire de la Philosophie moderne.

M. Royer-Collard ✻, rue d'Enfer, n. 20.

Histoire ancienne.

M. Lacretelle jeune ✻, rue N.-D. des Victoires, n. 14.

Histoire moderne.

M. Guizot ✻, rue du Vieux Colombier, n. 26.

Géographie.

M. Barbié du Bocage ✻, rue des Petits Augustins, n. 26.

Professeur adjoint pour la Philosophie.

M. Thurot, rue du Cherche-Midi, n. 34.

Professeur honoraire pour l'Éloquence françoise.

M. de Guerle, au Collége de Louis-le-Grand.

M. Duc, *Secrétaire*, rue Saint-Florentin, n. 14.

ÉCOLE NORMALE.

Rue des Postes, n. 26.

M. Gueneau de Mussy. *Chef de l'École.*

M. l'Abbé Corbeton, *Préfet des Études.*

M. l'Abbé Devin, *Aumônier.*

M. Anquetil, *Économe.*

Professeurs.

MM. les Professeurs des Facultés des Sciences et des Lettres.

Maîtres de Conférences.

M. Burnouf. . } *Pour les Élèves des*
M. Naudet. . . } *lettres de la 3e. ann*

M. Loyson. . . } *Pour les Élèves des*
M. Patin. . . . } *lettres de la 2e. ann.*

M. Mablin. . . } *Pour les Élèves des*
M. Viguier. . . } *lettres de la 1re.*
M. Larauza. . . } *année.*

M. de Cardaillac. *Pour la Philosophie.*

M. Cousin. . . { *Pour l'Histoire de la Philosophie.*

M. Guiniaut. . *Pour l'Histoire.*

M. Leroy. . . . } *Pour les Sciences*
M. Dulong. . . } *physiques et ma-*
M. Pouillet. . . } *thématiques.*
M. Dellers. . . }

M. Beauchêne, *Médecin.*

M. le Chevalier Halle ✻ ✻, *Médecin consultant.*

M. Guerbois. *Chirurgien.*

M. le Baron Dubois ✻, *Chirurgien consultant.*

COLLÉGES ROYAUX DE PARIS.

On compte à Paris quatre Colléges royaux, entre les élèves desquels il y a un concours général à la fin de chaque année scholastique.

Deux de ces Colléges (*le Collége Louis-le-Grand*, rue S.-Jacques, et le *Collége de Henri IV*, place de l'ancienne église Sainte-Geneviève), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Collége de Bourbon*, Chaussée-d'Antin, et le *Collége de Charlemagne*, rue S.-Antoine), ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Colléges.

COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND,
Rue Saint-Jacques, n. 123.

M. Taillefer, *Proviseur*. . . . . } *Au Collége.*
M. De Guerle, *Censeur des Etudes*. . .
M. l'Abbé Guillon, *Aumônier*. . . . .
M. l'Abbé Guédy, *Aumônier-Adjoint*. .
M. Bruzard ✻, *Econome*. . . . . .

Professeurs.

Lettres et Langues anciennes.

M. Maugras. . . *Philosophie.*
M. Dubos. . . . } *Rhétorique.*
M. Burnouf. . . . }
M. Pierrot. . . . . *Agrégé.*
M. Lemarchand. . . *Seconde.*
M. Guyet. . . . *Agrégé.*
M. Quesnon. . . . *Troisieme.*
M. Artaud. . . . *Agrégé.*
M. Foy, *agrégé pour les cl. d'human.*
M. Malleval. . . . *Quatrieme.*
M. Ruinet. . . . *Agrégé.*
M. Roussel. . . . *Cinquieme.*
M. Delacroix. . . *Agrégé.*
M. Crochot ✻, *Mait. surv., Agrégé.*
M. Trognon. . . } *ag. pour l'ens. de l'hist. et de la géographie.*
M. Du Rozoir. . . }
M. Langlois. . . . } *Sixieme.*
M. Guyot. . . . }
M. Charpentier. . . }
M. Emond. . . . } *Mait. Elément.*
M. Le Dieu. . . . }

M. Chadrin, aîné. . } *Mait. surveill.*
M. Lefèvre. . . . }

Sciences.

M. Tillaye. . . . *Sciences phys.*
M. Laran. . . . *Mathém. spéc.*
M. Lefebvre de Fourcy. . . . . } *Agrégé.*
M. Guillard. . . . *Mathém. élém.*
M. Nicollet. . . . *Agrégé.*
M. Domenjoud. . .
M. Bordière. . .
M. Burghin. . .
M. Curel. . . .
M. Scribe. . . . } *Mait. d'Etud.*
M. Pourmarin. . .
M. Valatour. . .
M. Marcon. . .
M. Buzarin. . . .
M. Girardeau. . .

M. Husson ✻, *Médecin*. . . . . } *Au Collége.*
M. Guerbois, *Chirurgien*. . . . . }
M. Deforgues, *Chirurgien-Dentiste*, rue du Bac, n°. 24.
M. le Chev. Pelletan ✻, *Médecin Consultant*, rue S.-Christophe, dans la Cité.
M. le Chevalier Hallé ✻, *Médecin Consultant*, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
M. Demours ✻, *Oculiste*, rue de l'Université, n. 19.
M. Moutillard, *Pharmacien*, rue de la Montagne Sainte-Geneviève.
M. Laromiguière, *Bibliothécaire*.
M. Lebrun, *Sous-Bibliothécaire*.

COLLÉGE ROYAL DE HENRI IV,
Etabli dans l'ancienne maison de Sainte-Geneviève.

M. De Wailly, *Proviseur*. . . . . } *Au Collége.*
M. Drevet, *Censeur des Etudes*. . . .
M. l'Abbé Mahieu, *Aumônier honoraire*.
M. l'Abbé Piévert, *Aumônier adjoint*. .
M. Clérisseau, *Econome*. . . . . .

Professeurs.

M. Mauger ✲. . . *Philosophie.*
M. Laya. . . . .
M. Naudet. . . . } *Rhétorique.*
M. Patin, *Suppléant.*
M. Pottier. . . . *Seconde.*
M. Brée . . . . *Troisieme.*
M. Auvray ✲. . . *Quatrieme.*
M. Belin. . . . *Cinquieme.*
M. Bourdon aîné. . *Math. spec.*
M. Trémery. . . . *Physique.*
M. Navarre. . . . *Mathem. élém*

Agrégés-Professeurs.

M. Gobert. . . . *Seconde.*
M. Humbert ✲. . *Troisieme.*
M. Pitoy. . . . *Quatrieme.*
M. Muzine. . . . *Cinquieme.*
M. Riant. . . . *Sixieme.*
M. Poirson. . . . } *Hist. et Géog*
M. Desmichels. . .

Agrégés-Suppléans.

M. De Calonne. . *Rhet. et Hum.*
M. Valleray. . . . *Grammaire.*
M. Alibert ✲, *Médecin.*
M. Levraud jeune, *Docteur en médecine et chirurgie.*
M. le Chevalier Hallé ✲ ✲, *Médecin consultant.*
M. Richerand, *Chirurgien consultant.*
M. Guillié ✲, *Oculiste.*
M. Miel, *Dentiste.*
M. Letermelier, *Caissier.*

M. Genty. . . . } *Mathématiq.*
M. Delisle. . . .
M. Despretz. . . *Physique.*
M. Duchêne. . . *Répet. de math.*
M. Cornetet.. 6e. . }
M. Veissier, *Suppl.* } *Classes élém.*
M. Harmant.. 7e. . }
M. Bourdon jeune. . } *Maîtres*
M. Valleray. . . . } *Surveillans.*
M. Dauban. . . . }
M. Gobert. . . . }
M. Barnouvin. . . }
M. Paulin. . . . }
M. Martin . . . } *Maîtres*
M. Bourcier. . . } *d'Étude.*
M. Jeanne. . . . }
M. Clachet. . . . }
M. Villamcureux. . }
M. Mérimée. . . . } *Dessin.*
M. de Wailly jeune. }
M. Roberts. . . . *Langue angl.*
M. Simon. . . . *Langue allem.*
M. Baudon. . . . } *Ecriture.*
M. Dupuys. . . . }

COLLÉGE ROYAL DE BOURBON.

Ce Collége est établi dans le bâtiment des ci-devant Capucins de la Chaussée-d'Antin.

M. Chambry, *Inspect. hon. de l'Académie de Paris*, Proviseur.
M. Legrand, *Censeur des Etudes.*
M. Rendu (Armand), *Econome.*

Professeurs.

M. de Cardaillac. . *Philosophie.*
M. Jouffroy. . . . *Agrégé.*
M. Planche. . . . }
M. Hamoche. . . . } *Rhétorique.*
M. Andrieux, par *interim*. . . . }
M. Angelet . . . }
M. Marion, *Agrégé.* } *Seconde.*
M. Layé. . . . . }
M. Garnier, *Agrégé.* } *Troisième.*
M. Guillaume. . . }
M. Maignien, *Agrég.* } *Quatrième.*

M. Chambry (Noël). } *Cinquieme.*
M. Anceau. . . . }
M. Maugerat. . . } *Sixieme.*
M. Girod. . . . }
M. Binet. . . . *Mathém. spéc.*
M. Dergny. . . . } *Mathém. élém*
M. Rouby, *Agrégé.* }
M. Petit. . . . . *Physique.*
M. Besselièvre . . *Mait. de dessin*

M. Lherminier. . *Medecin.*
M. Meyrard, *Chirurgien.*
M. Regnaud, *Pharmacien.*

COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

Ce Collége est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine.

M. Dumas, *Proviseur*. . . . . } *Au Collége.*
M. Basset, *Censeur des Etudes*. . . . . }
M. Demarcilly, *Econome*. . . . . }

Professeurs.

M. Millon. . . . *Philosophie.*
M. L'Etendart. . } *Rhétorique.*
M. Leclerc. . . . }
M. Truffer. . . . *Seconde.*
M. Carré . . . . *Suppléant.*
M. Andrieu. . . . *Troisième.*
M. Robert. . . . *Suppléant.*
M. Gaillard. . . } *Agrégés.*
M. Liez. . . . . }
M. Lecler. . . . *Quatrième.*
M. Leboucher. . . *Agrégé.*
M. Laurent. . . . *Cinquième.*

M. Dalgue. . . . *Agrégé.*
M. Collache. . . } *Agr. Sixième.*
M. Bonvalot. . . }
M. Jondot. . . . *Hist. et Géogr.*
M. Boismilon. . } *Agrégés.*
M. Caix. . . . . }
M. Chevreul. . . *Sciences phys.*
M. Francœur. . . *Math. transc.*
M. Pommiés. . . *Mathém. spéc.*
M. Suzanne. . . . *Mathem. elem.*
M. Dubois. . . . *Suppl.*
M. Cléreau. . . . *Agrégé.*

M. Royer-Collard, *Médecin.*
M. Thierry ✲, *Chirurgien.*
M. Levraud jeune, *Médecin consultant.*
M. Guerbois, *Chirurgien consultant.*
M. le docteur Guillié ✲, *Oculiste.*

ADMINISTRATION DES COLLÉGES BRITANNIQUES,

Rue des Postes, n°. 22.

Une Ordonnance royale, du 21 juin 1814, établit un Bureau gratuit d'administration, chargé de surveiller toutes les parties de l'administration des Colléges britanniques en France.

Par les Ordonnances du 23 septembre 1814, et du 16 juin 1815, le Roi prescrit la séparation des trois sections Irlandaise, Angloise et Ecossoise, ainsi que la restitution, à chacune d'elles, de tous leurs biens non-aliénés.

Une Ordonnance, du 25 janvier 1816, nomme les Supérieurs des divers établissemens, et les met en possession des biens qui en dépendent.

Une dernière Ordonnance, du 17 septembre 1817, détermine la surveillance que le Bureau gratuit d'administration doit opérer sur ces établissemens, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur.

Membres honoraires du Bureau gratuit.

M. le Maréchal Duc de Tarente (C. ✲) (G. C. ✲), } *Pairs de France.*
M. le Duc de Fitz-James ✲ ✠ (O. ✲), }
M. le Marquis de Lally-Tollendal, }
M. le Comte O'Mahony (C. ✲) ✠, *Lieutenant-général.*

Membres ordinaires : Messieurs,

Le Baron Mourre (O. ✲), *Procureur général à la Cour de cassation, Président.*
Le Peitevin ✲, *Conseiller à la Cour royale.*

Benoist ✲, *Membre de la Chambre des Députés.*
Laudigeois, *ancien Notaire a Paris.*
Desprès ✲, *Notaire royal à Paris.*
Clément, *membre de l'ancien Bureau.*
Mac-Mahon, *Docteur de la Faculté de Médecine de Paris*, Médecin.

Secrétaire général et Archiviste.

M. de Beaulieu, rue Saint-Thomas-d'Enfer, n. 3.

Supérieurs.

M. J. Bew, *pour le Collége des Anglois*, à Paris, rue des Postes, n. 22.

M. . . . . ., *pour les Collèges écossois*, à Paris, rue des Fossés-Saint-Victor.

M. Paul Long, *pour le Collége des Irlandois*, à Paris, rue du Cheval-Vert.

M. J. Daniel, *pour le Collége anglois*, à Douai.

M. Tuite, M. Vates, M. Eleghorn, *pour le Collége anglois*, à St.-Omer.

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Paris.

INSTITUTEURS, MM.

Adam, rue de Rheims, n. 7.
Barbette, rue Pavenne.
Bintot, rue de Clichy, n. 43.
Brissaud, cul-de-sac des Feuillantines, faub. St.-Jacques.
Butet, rue de Clichy, n. 49.
Cimtierre, rue de Reuilly, n. 93.
Nicod, rue des Postes, n. 34.
Coutier, rue de Picpus, n. 23.
Dallier Fleurizelle, place Royale, n. 17.
Delacour, rue de Clichy, n°. 38.
Duprat, rue Culture Sainte-Catherine, n. 35.
Ganser, rue de Thorigny, au Marais.
Guillet, rue Saint-Louis, n. 9, au Marais.
Hallais-Dabot, place de l'Estrapade, n. 16.
Hix, rue de Matignon, n. 6.
Labbé, rue de la Pépinière.
Leconte, r. de la V.-Estrapade
Lefevre, rue d'Enfer S.-Michel, n. 47.
Lemercier, rue des Martyrs, n. 62.
Lemoine, rue Neuve de Berry, n. 3.
Leroux, rue de Montreuil, n. 33.
Letellier, rue de Vaugirard, n. 48.
Liautard, rue Notre-Dame des-Champs, n. 18.
Lottin, rue de Picpus, n. 10.
Maillhat, rue des Fossés Saint-Victor.
Massin, r. des Minimes, n. 10.
Muraine, rue Saint-Jacques, n. 282.
Petit, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.
Ragazzini, rue. . .
Savouré, rue de la Clef, n. 7.
Watier, à l'ancien Collége de la Marche.

Arrondissement de Saint-Denis.

Chaptinel, à S. Denis. . . . . .

Arrondissement de Sceaux.

Aubouin, au Bourg-la-Reine. *Légal*, à Bagneux.
Humbert, à Vincennes. *Pierre*, à Thiais.

Arrondissement de Paris.

INSTITUTRICES, Mesdames,

Afforty, rue du Faubourg du Roule, n. 24.
Clément, rue des Martyrs, n. 59.
Chamclot, rue du Faubourg Poissonnière, n. 20.
Daubrée, rue du Pot-de-Fer, n. 8.
De Gibon, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 24.
Destontaines, grande rue de Reuilly, n. 99.
Gambin, rue de Bellefonds, n. 32.
Guérault, rue Saint-Jacques.
Housset, rue du Faubourg Poissonnière, n. 98.
Lobidel, rue Rochechouart, n. 40.
Maubarret, rue Cassette, n. 29.
Poupard, rue Neuve-Saint-Etienne, n. 8.
Rouillé, née Saint-Cyr, rue de Vaugirard, n. 67.
Salais de Maisonneuve, rue de Picpus, n. 34.
Thenet, rue du Faubourg Poissonnière, n. 103.

Bureau d'indication et de placement des Maîtresses d'études.

Madame Martin, *Directrice*, rue Mazarine, n. 44.

Nota. Aucune rétribution n'est exigée par ce bureau, soit pour les renseignemens, soit pour les placemens.

COLLÉGE ROYAL DE FRANCE, *place Cambray.*

M. le Chevalier LEFÈVRE-GINEAU ✲, *Administrateur.*

LECTEURS ET PROFESSEURS ROYAUX.

Astronomie.

M. le Chevalier Delambre ✲ ✲, rue du Dragon, n. 10.
Les mardis, jeudis et samedis, à une heure.

Mathématiques.

M. Lacroix ✲, rue de Vaugirard, n. 58.
Les mardis, jeudis et samedis, à onze heures.

Physique mathématique.

M. Biot ✲, au Collége de France.
Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures du matin.

Physique expérimentale.

M. le Chevalier Lefèvre-Gineau ✻, au Collége de France.
Les lundis, mercredis, vendredis et samedis, à neuf heures.

Médecine.

M. le Chevalier Hallé ✠ ✻, rue Pierre-Sarrasin, n. 10.
Les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures et demie.

Anatomie.

M. le Chevalier Portal ✻, rue de Condé, n. 12.
Les mercredis, jeudis et samedis, à trois heures précises.

Chimie.

M. Thenard ✻, au Collége de France.
Les mardis, jeudis et samedis, à midi et demi.

Histoire Naturelle.

M. le Chev. Cuvier ✻, *Conseiller d'État*, au Jardin du Roi.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 11 heures.

Droit de la Nature et des Gens.

M. Pastoret (C. ✻), *de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, place Louis XV, n. 6.
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

Histoire et Morale.

M. . . . . .
Les mardis, jeudis et samedis, à midi.

Langues Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque.

M. Audran ✻, au Collége de France.
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

Arabe.

M. Caussin ✻, au Collége de France.
Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures.

Langue Turque.

M. Ruffin, rue . . . . .
M. Kieffer, rue du Dragon, n. 18.
Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures.

Persan.

M. le Baron Sylvestre de Sacy ✻, rue Hautefeuille, n. 9.
Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures.

Langue et littérature Chinoises et Tartare-Mandchou.

M. Abel-Remusat.
Les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures.

Langue et Littérature Sanskrites.

M. de Chezy ✻.
Les lundis, mercredis et samedis, à trois heures.

Langue et Littérature grecques.

M. Gail ✻, au Collége de France.
Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures.

Langue et Philosophie grecques.

M. Thurot, rue du Cherche-Midi, n. 34.
Les lundis, mercredis et vendredis, à deux heures.

Eloquence Latine.

M. Burnouf, rue. . . . . ..

Poésie.

M. Tissot, petite rue de Reuilly, n. 12.
Les lundis, mercredis et vendredis, à une heure.

Littérature françoise.

M. Andrieux ✻, rue de Vaugirard, n. 27.
Les mardis, jeudis et samedis, à trois heures.

Professeurs honoraires.

M. le Chevalier Vauquelin ✻, au Jardin du Roi.
M. le Baron Corvisart (O. ✻), *Médecin*, rue S.-Dominique, n. 87, faubourg Saint-Germain.

BUREAU DES LONGITUDES, *à l'Observatoire.*

Ce Bureau, destiné à la perfection de la navigation, a, dans son attribution, l'Observatoire de Paris et celui de la ci-devant école militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement.

Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers.

Il est chargé de rédiger le livre de la *Connaissance des Tems*, à l'usage des astronomes et des navigateurs; de perfectionner les tables astronomiques et les méthodes des longitudes; il est chargé de la publication des observations astronomiques et météorologiques et de l'annuaire.

Géomètres.

M. le Marquis Laplace (G. ✻), *Pair de France*, rue du Bac, n. 100.
M. le Chevalier Legendre ✻, rue des Saints-Pères, n. 24.
M. de Prony ✻ (O. ✻), à l'Ecole des Ponts et Chaussées, rue Culture Sainte-Catherine, n. 27.

Astronomes.

M. le Chevalier Delambre ✻ ✻, rue du Dragon, n. 10.
M. Bouvard ✻, à l'Observatoire.
M. le Français Delalande, rue de la Harpe, n. 102.
M. Burckhardt, à l'Ecole militaire.

Anciens Navigateurs.

M. Rossel ✻, rue de l'Université, n. 46.
M. le Comte de Rosily-Mesros (C. ✻) (G. C. ✻), *Vice-Amiral*, rue Joubert, n. 17.

Géographe.

M. Buache ✻, rue Guénégaud, n. 18.

Adjoints-Astronomes.

M. Biot ✻, au Collége de France, place Cambray.
M. Arago ✻, à l'Observatoire.
M. Poisson ✻, rue d'Enfer, n. 31.
M. Sédillot ✻, rue d'Enfer, n. 24.
M. Mathieu, à l'Observatoire.

Artistes.

M. Lenoir, rue Louis-le-Grand, n. 51.
M. Bréguet, quai de l'Horloge, n. 79.
M. Lerebours, place du Pont-Neuf, n. 13.

BIBLIOTHEQUE DU ROI,

Rue de Richelieu.

CONSERVATEURS-ADMINISTRATEURS

Des Livres imprimés.

M. Capperonnier ✻, } à la Bibliothèque.
M. Van-Praet ✻, }

Des Manuscrits.

M. Langlès, pour les Manuscrits en langues orientales; à la Bibliothèque.
M. Dacier ✻ (O. ✻), pour les Manuscrits en langues modernes; à la Bibliothèque.
M. Gail ✻, pour les Manuscrits en langues grecque et latine; au Collége royal de France.

Des Médailles antiques et Pierres gravées.

M. Gossellin (O. ✻), } à la Bibliothèque.
M. Raoul-Rochette, }

Des Estampes et Planches gravées.

M. Joly ✻, à la Bibliothèque.

Libraires de la Bibliothèque.

MM. Debure, frères, Libraires du Roi, rue Serpente, n. 7.

Cette Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, de 10 à 2 heures, et pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre.

ÉCOLE ROYALE ET SPÉCIALE

Des langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la Politique et le Commerce, établie près la Bibliothèque du Roi.

Persan et Malay.

M. Langlès, *Administrateur de l'Ecole et Professeur.*

Les mardis, jeudis et samedis, à 3 heures.

Arabe vulgaire et littéral.

M. le Baron Silvestre-de-Sacy ✻, *Professeur.*

Les mardis, jeudis et samedis à 10 heures et demie du matin

Turc.

M. le Chevalier Jaubert ✻, *Professeur.*

Les mardis, jeudis et samedis, à midi et demi.

Arménien.

M. Cerbied, *Professeur.*

Les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures du soir.

Cours de Grec moderne.

M. Hase.

Les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures et demie.

Cours d'Archæologie, à la Bibliothèque du Roi.

M. . . . . ., *Professeur.*

M. Sédillot ✻, *Secrétaire de l'Ecole.*

Bibliothèque Mazarine, ou des Quatre-Nations.

M. Petit-Radel ✻, *Bibliothécaire, Administrateur perpétuel.*

M. Amar,
M. de Féletz,
M. Osmond,
M. Dillon,
M. A. Guillon,
} *Conservateurs.*

M. Arsène Thiébaut,
M. Goujon, *Économ.*
} *Sous-Bibliothécaires.*

Cette Bibliothèque, fondée, dotée et ouverte au public rue de Richelieu, en 1648, comme l'atteste sa première inscription conservée dans un ouvrage du tems, fut léguée en 1661 par le cardinal Mazarin au collége de son nom, adoptée comme fondation royale, en 1665, par lettres-patentes de Louis XIV, et transférée dans son local actuel en 1688. Elle contient, suivant le dernier recensement, 92,304 volumes, disposés dans les trois étages de ses galeries. L'ancien fonds en comprenait 41,643. Le public est admis tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les jeudis, les jours fêtés, et les vacances du 15 août au 15 octobre.

Bibliothèque de Sainte-Geneviève.

M. Flocon, *Bibliothécaire-Administrateur.*

M. Le Chevalier, *premier Conservateur.*

M. De Villevielle ✻, *second Conservateur.*

M. Drevet, *troisième Conservateur.*

M. Halma, *quatrième Conservateur.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à deux de relevée. Elle est en vacances depuis le dernier septembre jusqu'au 2 novembre.

Bibliothèque de MONSIEUR, *à l'Arsenal.*

M. Dussault ✻, *Bibliothécaire-Administ.*, à la Bibliothèque.

M. Godin,
M. l'Abbé André,
M. le Chevalier de Rancher,
M. le Comte d'Hanache ✻,
} *Conservateurs.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables du Royaume,

est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de relevée. Elle est en vacances depuis le 15 septembre jusqu'au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS,

A l'Hôtel-de-Ville, dans les Galeries Saint-Jean; l'entrée est par la rue du Tourniquet-Saint-Jean.

M. Rolle, *Bibliothécaire.*

M. Migon, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis midi jusqu'à quatre heures, excepté les dimanches, les jours fêtés et les jours de séances des Sociétés de Médecine et d'Agriculture, qui sont indiqués par une affiche particulière, placée dans l'intérieur de la Bibliothèque.

Elle est en vacances depuis le 1er. septembre jusqu'au 15 octobre inclusivement.

MUSÉE DE L'ÉCOLE ROYALE DES MINES, *à l'hôtel des Monnoies.*

Ce Musée est composé du cabinet que M. *B. G. Sage* a été soixante ans à former, à ses frais, pour servir à l'instruction des élèves de l'école royale des mines, école qu'il a fait créer en 1783, et qu'il a dirigée pendant dix ans.

M. *Sage* s'est spécialement occupé à mettre de l'ordre dans cette collection; il a disposé circulairement, à l'extérieur de l'amphithéâtre, des armoires qui renferment presque tout ce qui est connu en minéralogie; il en a publié une description méthodique.

La galerie octogone qui règne au-dessus de l'amphithéâtre elliptique, renferme de grands échantillons de différens genres de minéraux.

Une des grandes galeries latérales offre une partie des mines de France, rangées par ordre de départemens.

La nouvelle galerie transversale renferme les modèles des fourneaux et des machines employées à l'exploitation des mines, et une suite de pétrifications très-rares, ainsi que la troisième galerie, où sont des minéraux de France, dont les essais et les produits sont renfermés dans un cabinet particulier.

M. *Sage* a recueilli des marbres, des porphyres, des granits très-rares, dont il a fait faire, à ses frais, des vases et des tables qui décorent les galeries.

Le salon où est le Musée des mines, a été décoré d'après les dessins de M. *Antoine*, architecte célèbre: les sculptures sont de M. *Gois*, les peintures de M. *Renou*; et celles qui imitent les camaïeux sont de M. *Forti*.

Quoique cet établissement soit fait depuis plus de trente ans, et que, depuis ce temps, M. *Sage* y fasse tous les ans des cours complets de chimie et de minéralogie, il a la fraîcheur de la nouveauté, par les soins qu'y portent ceux qui sont chargés d'y veiller. Ce magnifique monument ayant été élevé aux sciences à l'aide de la munificence de LOUIS XVI, M. Sage a cru devoir témoigner sa reconnaissance à son auguste bienfaiteur, en y déposant le buste, en marbre, de ce Prince, fait par le célèbre *Houdon*.

Ce Musée est ouvert tous les jours depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les dimanches et fêtes.

Les cours publics durent cinq mois, et commencent en novembre, les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

M. B. G. Sage ✠, *Administrateur et Professeur*, à la Monnoie.

ECOLE ROYALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS.

Cette Ecole, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, est composée des corps enseignans de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671.

Elle est divisée en deux sections : l'une comprend la Peinture et la Sculpture; l'autre comprend l'Architecture.

Son administration est dans les attributions du Ministre de l'Intérieur.

S. M. vient d'affecter au placement de cette Ecole, l'ancien local du Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins; une partie des Cours et de l'administration reste provisoirement au palais des Beaux-Arts.

SECTION DE PEINTURE ET SCULPTURE.

Professeurs-Recteurs, Messieurs,

Gois, *S.* (1), Pavillon des Quatre-Nations.
Lagrenée, *P.*, rue des Champs-Elysées, n. 3.
Houdon ✻, *S.*, Pavillon des Quatre-Nations.
Stouf, *S.*, à la Sorbonne.

Professeurs, Messieurs,

Regnault ✻, *P.*, rue Guénégaud, n. 15.
Lemot ✻ ✻, *S.*, rue Mazarine, n. 44.
Gérard ✻ ✻, *P.* rue de la Poste-aux-Chevaux, n°. 6.
Cartelier ✻, *S.*, à la Sorbonne.
Girodet-Trioson ✻ ✻, *P.*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 55.
Gros ✻, *P.*, rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés, n. 14.
Guérin ✻, *P.*, rue de Bourbon, faub. Saint Germain, n. 79.

Professeur pour l'Anatomie.

M. Suë ✻, *Médecin*, rue du Chemin-du-Rempart, au coin de la rue de Surènes, n. 3.

Professeur pour la Perspective.

M. Valenciennes ✻, *P.*, rue Saint-Louis du Palais, n°. 18.

Secrétaire.

M. Mérimée, *P.*, *Secrétaire perpétuel*, rue N^e^-Ste-Geneviève, n. 25.
M. Landon ✻, *P.*, *Secrétaire-Adjoint*, quai de Conty, n. 15.
M. Phlipault, *Concierge-surveillant*, au palais des Beaux-Arts.
M. Mouret, *Concierge-surveillant de la salle d'étude de l'Antique et d'Anatomie*, au palais des Beaux-Arts.

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. Baltard, (Architecte de Sainte-Geneviève) *Professeur, Conservateur de la Galerie d'Architecture, près l'Ecole d'Architecture*, rue du Bac, n°. 100 *bis*.

Donne ses leçons publiques sur l'histoire et la théorie de l'Art, le samedi de chaque semaine, depuis une heure jusqu'à deux, à l'Ecole d'Architecture, au palais des Beaux-Arts. Il reçoit tous les jours chez lui, depuis dix heures jusqu'à deux, les élèves qui veulent le consulter; et tous les mois, il propose un sujet

(1) *P.* signifie peintre; *S.* sculpteur.

de concours d'Architecture, dont le prix est une médaille, et qui est jugé par un jury d'architectes, adjoint à ce professeur.

Mathématiques.

M. Lavit, *Professeur*, rue Neuve-Saint-Merry, n°. 25.

Donne ses leçons les mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à une heure, au palais des Beaux-Arts. Il explique les principes de calcul arithmétique et de géométrie élémentaire, dont il fait l'application aux différentes parties de l'architecture civile et militaire, tels que le nivellement, l'art de lever les plans et la perspective.

Il propose aux élèves la résolution de problèmes mathématiques en concours, dont le prix est une médaille.

Stéréotomie et Construction.

M. Rondelet ✲, *Architecte, de l'Académie des Beaux-Arts, Professeur*, enclos du Panthéon.

Donne ses leçons les mercredi et vendredi de chaque semaine, à six heures du soir, au palais des Beaux-Arts.

Ses leçons pratiques et théoriques comprennent toutes les parties de l'art de bâtir, telles que la maçonnerie, la coupe des pierres, la charpente.

Il procure aux élèves les facilités de couper les modèles en relief de toutes ces parties, et il leur propose des sujets de concours en épure et modèle, dont le prix est une médaille.

Perspective.

M. Valenciennes ✲, *Professeur*, *quai des Orfèvres*, *n.* 18.

Il y a, tous les ans, des cours et un concours de Perspective, communs aux élèves peintres, sculpteurs, et aux élèves architectes, dirigés par le même professeur.

Nota Il y a en outre de ces prix d'émulation, un prix dit *départemental*, qui se donne tous les ans, sans concours, à l'élève qui a eu le plus de succès dans les concours des trois ou quatre années antécieures.

L'Académie royale des Beaux-Arts propose aussi chaque année un concours extraordinaire, auquel les médaillistes seuls sont admis

Elle fait un choix des huit meilleures compositions, dont les auteurs sont admis à développer en grand toutes les parties du projet proposé. Celui de ces huit élèves qui, au jugement de l'Académie des Beaux-Arts, remporte le prix est couronné en sa séance publique d'octobre, et obtient le brevet de pensionnaire du Roi, à Rome, pendant quatre ans, aux frais du Gouvernement.

Secrétariat. — Archives.

M. Vaudoyer ✲, *Secrétaire-Archiviste, Architecte du Palais des Beaux-Arts, du Musée des Artistes, à la Sorbonne: du Collége royal de France et de l'Observatoire royal. Membre correspondant de l'Académie Royale de Turin*, au palais des Beaux-Arts.

Il livre à l'étude des élèves, tous les jeudis depuis dix heures jusqu'à quatre, aux archives de l'Académie d'Architecture, tous les projets couronnés dans les concours de l'École d'Architecture, et les livres et estampes relatifs à l'architecture, dont le Ministre de l'Intérieur se plaît à enrichir cette collection.

M. Milet, Concierge, au palais des Beaux-Arts.

ÉCOLE ROYALE GRATUITE DE DESSIN, *rue de l'Ecole de Médecine, n. 5.*

Cet Etablissement créé par M. Bachelier, *de l'ancienne Académie Royale de Peinture et Sculpture*, et autorisé par lettres-patentes de Louis XV, est ouvert, depuis 1767, en faveur des ouvriers de la ville de Paris qui se destinent aux professions mécaniques; on leur enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé; la Coupe des pierres, l'Architecture civile.

Les mardi et vendredi, les proportions de la Figure humaine et le dessin des Animaux;

Les mercredi et samedi, l'Ornement et les Fleurs.

Administration.

M. le Duc de Saint-Aignan ✲, Pair de France, *Président.*
M. Brisson (O. ✲), *Président de la Cour de Cassation.*
M. le Marquis de Parois ✲.
M. Romain Desèze ✲, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*
M. Lainé, *Administrateur de la Loterie royale de France.*
M. de Nanteuil aîné, *Administrateur des Messageries royales.*
M. Boulard ✲, *ancien Notaire et ancien Maire.*
M. Laudigeois, *ancien Notaire de Paris.*
M. Petit-Dégatines, *Avoué à la Cour royale de Paris.*
M. Amielh.
M. Perrin, *Peintre du Roi, de l'ancienne Académie de Peinture et Sculpture*, Directeur-Agent général de l'École.
M. Bachelier, *Secrétaire.*

ÉTUDE.

Professeurs et Employés, Messieurs,

Lavit, *Professeur de Géométrie-pratique, d'Arithmétique et Toisé.*
Douliot, *Professeur-Adjoint pour ces divers genres.*
Peron, *Professeur de Figure et d'Animaux.*
Monvoison, *Professeur-Adjoint à ce genre.*
Jombert, *Professeur d'Ornemens et Fleurs.*
Dutertre, *Professeur-adjoint pour l'Ornement.*
Thierry, *Professeur d'Architecture, honoraire.*
Midy, *Garde des Modèles gravés.*
Miret, *Censeur des élèves.*
Cherbonnier, *Inspecteur des élèves.*

ÉCOLE ROYALE, SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES, *rue de Touraine, n. 7, Faub. St.-Germ.*

Cette École est placée au nombre des Ecoles spéciales entretenues aux frais de l'État.

Elle est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, en faveur des jeunes personnes destinées aux arts et aux professions de l'industrie. On y enseigne le dessin de figure, d'ornement, de paysage, d'animaux et de fleurs. Il y a un concours annuel, dont les prix en médailles d'argent, et les grands prix hors

du rang d'élèves constatés par diplome, sont distribués annuellement, et qui est suivi d'une exposition publique des dessins des eleves.

Madame Frère de Montizon, *née* Turben, *Directrice.*

Professeurs.

Mademoiselle Frère de Montizon (Justine).
Mademoiselle Frère de Montizon (Flore).

JARDIN DU ROI.

Cet Etablissement, compris dans les attributions du Ministre de l'Intérieur, est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois regnes de la nature, d'une galerie d'anatomie, d'une galerie de botanique, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliotheque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics, au nombre de treize, se font dans l'Amphithéâtre, dans les galeries d'Histoire naturelle, dans le jardin de Botanique et à la campagne.

Les galeries et la Bibliotheque sont ouvertes au public et aux étrangers les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis quatre heures jusqu'à sept, pendant le printems et l'été.

Les parties ci-dessus indiquées sont, en outre, ouvertes aux Etudians, les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est visible tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois en hiver, et jusqu'à six en été.

Le jardin fournit aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progres de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Le public est averti que tout est gratuit dans l'Etablissement; qu'en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs-Administrateurs.

M. Thouin (André) ✻, *culture des Jardins*, au jardin du Roi.
M. le Chev. Portal ✻, *Anatomie humaine*, rue de Condé, n. 12.
M. de Jussieu ✻ ✻, Trés., *Botanique rurale*, au jardin du Roi.
M. Vanspaendonck ✻, *Iconographie naturelle*, au jardin du Roi.
M. le Comte de Lacépède (G. C. ✻), *Zoologie des Reptiles et des Poissons*, rue de Verneuil, n. 26.
M. Desfontaines ✻, *Botanique*, au jardin du Roi.
M. Faujas ✻, *Géologie*, au jardin du Roi.
M. le Chevalier de Lamarck ✻, *Zoologie des Animaux sans vertèbres*, au jardin du Roi.

M. le Chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire ✲, *Zoologie des Quadrupèdes, des Cétacées, des Oiseaux*, au jardin du Roi.
M. l'Abbé Haüy ✲, *Minéralogie*, au jardin du Roi.
M. le Chevalier Cuvier ✲, Conseiller d'État, Directeur, *Anatomie comparée*, au jardin du Roi.
M. le Chevalier Vauquelin ✲, *Arts chimiques*, au jardin du Roi.
M. Laugier ✲, Secrétaire, *Chimie générale*, au jardin du Roi.

Aides-Naturalistes, tous logés au Jardin du Roi.

M. Dufresne, *Chef du Laboratoire*. . . . } *pour la préparation des Animaux.*
M. Delalande, père. } *pour la préparation des Animaux.*
M. Delalande, fils. . } *pour la préparation des Animaux.*
M. Florent-Prevost. } *pour la préparation des Animaux.*
M. Latreille. . . . . *pour la Zoologie.*
M. Valenciennes. . . *pour la Zoologie.*
M. Deleuze. . . . . *pour la Botanique.*
M. de la Fosse. . . . *pour la Minéralogie.*
M. Régley. . . . . *pour la Géologie.*
M. Rousseau. . . . . *pour l'Anatomie comparée.*
M. Chevreul. . . . . *pour les Analyses chimiques.*
M. Dubois. . . . . *pour les Cours de Chimie.*

Bibliothèque.

M. Toscan, *Bibliothécaire*, au jardin du Roi.

Galeries.

M. Lucas père, *Garde des Galeries*, } au jardin du Roi.
M. Lucas fils, *Adjoint à son père*, }
M. Laurillard, *pour le Cabinet d'Anatomie comparée.*

Peintres.

M. Redouté, l'aîné. M. De Wailly.
M. Redouté, jeune. M. Huet.

Jardin.

M. Thouin (Jean) ✲, premier Jardinier, *au jardin du Roi.*

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric) ✲, Garde de la Ménagerie, *au jardin du Roi.*

Secrétariat.

M. Thouin (Jacques), Chef des bureaux du Secrétariat, *au jardin du Roi.*

Officier commandant les Vétérans.

M. L. Thorez ✲ ✲, Capitaine-Commandant, *au Jardin du Roi.*

Ecole

ECOLE ROYALE D'ECONOMIE RURALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Cet établissement, institué en 1766 par BOURGELAT, a reçu beaucoup d'accroissemens. Il est de première classe, et destiné à former des maréchaux et des médecins vétérinaires. Le Ministre de l'intérieur l'a dans son département. Il possède une chapelle, une bibliothèque spéciale de zoologie domestique, un cabinet d'anatomie comparée, et un autre de pathologie, qui sont ouverts tous les jours au public. Il y a, en outre, de vastes hôpitaux, où l'on reçoit les animaux malades; un chenil; des forges, un laboratoire de chimie, une pharmacie, un jardin botanique, une école d'agriculture pratique, un rucher, un troupeau de bêtes à laine destiné à des expériences sur le croisement des races et l'amélioration des laines, un amphithéâtre pour les cours, des salles d'études, etc. Tous les ans, au printems, une station d'étalons du haras du Pin fait le service de la monte.

Les élèves des départemens de la moitié nord de la France, sont envoyés à l'Ecole ou par les Préfets, ou par le Ministre de la guerre, ou aux frais de leurs parens. Ils sont reçus à l'âge de 16 ans, et au-dessus, jusqu'à 25. La durée des études est de 3 ans pour les maréchaux vétérinaires. Elle est de cinq ans pour les élèves qui se destinent à être médecins vétérinaires.

Les élèves civils aux frais du Gouvernement sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre de l'intérieur: les élèves militaires, aux frais du Gouvernement, sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre de la guerre.

Les uns et les autres doivent savoir lire, écrire et compter, posséder les élémens de la grammaire française, et justifier d'un apprentissage de maréchallerie.

Dans le cas de maladies épizootiques ou autres, le Directeur, d'après l'autorisation du Ministre de l'intérieur, sur la demande d'une autorité ou d'un propriétaire, envoie un ou plusieurs élèves, ou même un Professeur pour les traiter. La seule indemnité qu'on doive est la nourriture, le logement et les frais de voyage.

Administrateurs.

M. *Huzard* ℳ. de l'Académie des Sciences, Inspecteur général des Ecoles royales Vétérinaires, à Paris.

M. *Girard*. Directeur.
M. *Lavocat*, Régisseur.
M. *Caplacy*. Surveillant des Elèves.
M. *Davenne*, Secrétaire du Directeur.
M. *Perre* ✠, Architecte, à Paris.
M. *Royer-Collard* ✠, Médecin, à Paris.
M. *Bleynie*. Chirurgien.
M. *Plé*, Concierge.

Professeurs des Cours pour les Maréchaux vétérinaires. Messieurs,
Girard. Anatomie, extérieur des animaux.
Barthelemy. Théorie et pratique des maladies, opérations, épizooties. Il est spécialemsnt chargé des hôpitaux.
Dupuy. Botanique, pharmacie, matière médicale.
. . . . . , Maréchallerie, forges, jurisprudence vétérinaire.
Richard, Chef d'ateliers des Forges.
Le Page ✠ ✻, Aumônier et Professeur de grammaire, Bibliothécaire.

Professeurs des Cours pour les Médecins vétérinaires. Messieurs,
Desmarest. Zoologie.
Dulong. Physique et Chimie.
Yvart. Economie rurale, éducation des animaux domestiques.
Lassaigne, Préparateur du Cours de physique et chimie.

Quatorze Répétiteurs sont nommés et renouvelés tous les ans, en octobre, d'après un concours.

SECTION IX.

Administrations de Bienfaisance et Service de santé.

HOPITAL ROYAL DES QUINZE-VINGTS,

Rue de Charenton.

Cet établissement a été fondé par Saint-Louis, en 1260, pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Les bienfaits de S. M. ont rendu à cet Hôpital les revenus dont il jouissait en 1789. Louis XVIII doit en être appelé le second fondateur.

Pour être admis, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. M. le Grand-Aumônier de France, Supérieur général de l'hôpital, nomme aux places vacantes. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens du Royaume.

ADMINISTRATION.

M. le Cardinal Duc de Talleyrand-Périgord (C. ✲), Pair de France, Grand-Aumônier de France, *Supérieur général.*

Gouverneurs-Administrateurs.

M. de Quelen, Evêque de Samosate, *Vicaire général de la Grande-Aumônerie, préside en cette qualité en l'absence de M. le Grand-Aumônier*, rue Payenne, n. 11.

M. le Vicomte de Montmorency ✲, Pair de France, *Aide-de-Camp de* MONSIEUR, *Chevalier d'honneur de* MADAME, hôtel de Luynes, rue Saint-Dominique-Saint-Germain.

M. l'abbé Sicard ✲, *Directeur de l'Institution Royale des Sourds-Muets*, rue Saint-Jacques.

M. le Baron Malus ✲ (O. ✲), *Inspecteur en chef aux revues*, rue Saint-Pierre, n. 4, Boulevart Saint-Antoine.

M. le Baron de Gérando (O. ✲), *Conseiller d'Etat*, cul-de-sac Férou, n. 7.

M. Sallier ✲, *Maître des Requêtes*, rue du Grand-Chantier, n. 6.

M. Seignette ✲, *Directeur général de l'Hôpital et Secrétaire de l'Administration.*

M. Gervais, *Trésorier.*

M. Thibault ✲, *Architecte inspecteur des bâtimens.*

M. Duffour ✲, *Médecin*, rue de Bondy, n. 6.

M. Belivier, *Chirurgien en chef.*

M. Mirambeau, *Chirurgien adjoint.*

M. Bougé, *Commis.*

Conseil de l'Administration.

M. Lombard, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.

M. Plé, *Avoué au tribunal de première Inst.*, rue S^te^. Anne, n. 34.

M. Lemit, *Honoraire.*

Gouverneur-Administrateur honoraire.

M. le Baron le Couteulx du Moley ✲, *ancien Banquier.*

INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS.

Cette institution, placée rue du Faubourg Saint-Jacques, est sous la surveillance immédiate du Ministre de l'Intérieur. Elle est administrée par un conseil gratuit et honoraire composé de cinq membres.

Le nombre des élèves est fixé à 70.

Pour être admis dans l'institution, il faut n'avoir pas moins de 12 ans révolus, et pas plus de 16, et présenter un certificat des autorités locales, qui attestent que l'enfant est vraiment sourd-muet, sain d'esprit et de corps, et que la fortune de ses parens ne leur permet pas de le faire élever, à leurs frais, dans l'institution. Le Ministre de l'Intérieur nomme aux places vacantes.

Pendant leur séjour dans l'institution, lequel est de 5 ans, les élèves des deux sexes, placés dans des bâtimens séparés, sont nourris et entretenus, tant en santé qu'en maladie. Ils sont instruits dans la religion. Ils apprennent à lire, écrire, compter, dessiner, et un métier.

Cette institution est aussi ouverte à tous les sourds-muets dont les parens sont assez aisés pour les y entretenir. Le *maximum* de la pension est de 900 francs pour les garçons, et de 800 francs pour les filles. Les familles peuvent s'adresser à l'Agent, pour les propositions et arrangemens qui pourroient les intéresser.

Les étrangers sont admis, deux fois par mois, aux exercices, qui ont lieu le 15 et le 30, à onze heures très-precises. C'est au Directeur-général qu'il faut demander les billets d'entrée, en envoyant son nom et son adresse, et en affranchissant la lettre de demande.

Administrateurs.

M. le Vicomte de Montmorency ✻, Pair de France, *Aide-de-Camp de* MONSIEUR, *Chevalier d'honneur de* MADAME.
M. l'abbé Sicard ✻, *Directeur et Instituteur en chef.*
M. le Baron Malus ✻ (O. ✻), *Inspecteur en chef aux revues.*
M. le Baron de Gérando (O. ✻), *Conseiller d'Etat.*
M. le Duc de Doudeauville ✻, *Pair de France.*

Conseil de l'Administration, Messieurs,

Lombard, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.
Plé, *Avoué au Tribunal de première Inst.*, rue Ste.-Anne, n. 34.

Instituteurs et Répétiteurs, Messieurs,

L'abbé Sicard ✻, *Directeur et Instituteur en chef.*
L'abbé Salvan, *second Instituteur.*
Massieu, S.-M., *premier Répétiteur.*
Paulmier, *second Répétiteur.*
. . . . , *troisième Répétiteur.*
L'abbé Huillard, *quatrième Répétiteur.*
Jeuffroy, *Professeur de gravure en pierres fines.*
Lecerf, *Maître de Dessin.*
Sibillote, *Maître d'écriture.*

Surveillans, Messieurs,

Lopinot. Costerousse.

Répétitrices des Sourdes-Muettes, Mesdemoiselles,

Rosalie Duler, *première Répétitrice.* Elisabeth Salmon, *seconde Répétitrice.*

Surveillante en chef des Sourdes-Muettes.

Mademoiselle Justine Salmon.

M. l'abbé Mauclerc, *Agent général.*
Madame Daurenque, *Économe.*
M. E. M. Itard, *Médecin.*
M. Foussard, *Chirurgien honoraire.*

Le 15 et le 30 de chaque mois à 11 heures, l'Instituteur en chef fait faire à ses élèves un exercice public, où il développe tous ses moyens d'instruction.

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES-TRAVAILLEURS,

Rue Saint-Victor, n. 68, à Paris.

Cette institution, consacrée à l'instruction de soixante jeunes garçons et trente filles aveugles, qui sont entretenus gratuitement pendant huit années, aux frais de l'Etat, fut créée par Louis XVI, en 1791.

Par ordonnance du Roi, en date du 8 février 1815, l'institution des jeunes aveugles a été séparée de l'Hôpital des Quinze-Vingts, avec lequel on l'avait confondue pendant quatorze ans, et transférée à l'ancien Séminaire Saint-Firmin, rue Saint-Victor.

On enseigne aux aveugles, par des procédés particuliers, la religion, la lecture, l'écriture, la géographie, les langues française, latine, italienne et anglaise, l'histoire, les mathématiques, la musique vocale et instrumentale, plusieurs métiers, avec lesquels ils peuvent gagner leur vie après leur sortie de l'institution, tels que l'imprimerie, la vannerie, la tisseranderie, la sparterie, la filature, le tricot, la reliûre des livres, et divers ouvrages au boisseau. Ils réussissent si parfaitement dans ces diverses branches d'études, que plusieurs d'entr'eux sont professeurs de mathématiques dans des Lycées ou des institutions particulières, truchemans dans les Mairies ou Bureaux d'indication, organistes dans plusieurs églises de Paris et des provinces, etc.

Les demandes en admission gratuite sont adressées à S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, et doivent être accompagnées, 1°. de l'extrait de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des réglemens, ni moins de dix ans, ni plus de quatorze; 2°. d'un certificat du chirurgien de l'Hospice, dûment légalisé, constatant que l'enfant n'a point de maladies contagieuses, et qu'il est frappé de *cécité totale*; 3°. enfin d'un certificat de bonne conduite et d'indigence, délivré par le Maire ou le Curé de la paroisse qu'habitent les parens.

Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élèves payant, pour lesquels il y a un régime particulier. On traite du prix et des conditions de la pension avec le Directeur ou l'Econome.

La maison est gouvernée par une administration bienfaisante, composée de cinq membres, nommés par le Ministre, et dont le Directeur fait partie.

Administrateurs.

M. Guillié ✲, *Directeur général et premier Instituteur.*
M. Laffon de Ladébat, père.
M. le Comte Alexis de Noailles ✲.

M. Cochin, *Maire du douzième arrondissement.*
M. l'abbé Sicard ✻, *Directeur de l'Institution royale des Sourds-Muets, l'un des Quarante de l'Académie française.*

Instruction.

M. Guillié ✻, *premier Instituteur.*
M. Dufau, *second Instituteur.*
Mademoiselle Zélie Cardeilhac, *Institutrice des filles.*
M. Hisman, *Maître de musique.*

Employés de l'Administration.

M. Mouquet, *Agent comptable.*
M. l'abbé Billaud, *Aumônier.*
M. Roux, M. Couty, } *Surveillans des garçons.*
Madame Parigault, *Surveillante des filles.*
Driot, *Contre-Maître de la Tisseranderie.*
Madame Agis, *Infirmière, Surveillante des travaux.*
M. Bienvenu, *Architecte.*

Service de Santé.

M. Guillié ✻, *Médecin en chef.*
M. Nauche, *Médecin consultant.*
M. Gardet, *Pharmacien.*

Nota. Le public n'entre point dans les classes; mais, pour satisfaire la curiosité des étrangers, on fait, le 20 de chaque mois, un exercice public, auquel on peut être admis, en demandant des billets au Directeur, ou en s'inscrivant à l'avance chez le Suisse.

Le Médecin de l'institution donne des consultations sur les maladies des yeux, le mardi et le vendredi, de huit heures du matin à midi.

ADMINISTRATION

DES HÔPITAUX, HOSPICES CIVILS, SECOURS A DOMICILE, ET ENFANS ABANDONNÉS, DE LA VILLE DE PARIS.

Cette Administration se compose d'un *conseil général* qui dirige tous ces établissemens, et d'une *commission administrative.*

Les fonctions administratives sont partagées entre les membres de la commission, lesquels sont surveillés par les membres du conseil général, spécialement désignés pour chaque partie de l'administration; à cet effet il a été formé cinq divisions principales:

La première comprend les hospices; la deuxième, les hôpitaux, la boulangerie générale et la pharmacie centrale; la troisième, les domaines; la quatrième, les secours à domicile; la cinquième, la comptabilité générale.

Conseil général d'Administration.

M. le Préfet du département de la Seine, *Président né.*
M. le Préfet de Police.
M. le Marquis d'Agnesseau ✻, *Pair de France*, rue de Paradis faubourg Poissonnière, n. 27.

M. le Marquis Barbé de Marbois (G. C. ✠), *Pair de France*, rue du Chemin du Rempart, n. 1.
M. Barthélemy, *Membre du conseil général du département*, rue du Montblanc. n. 43.
M. le Baron Camet de la Bonardière (O. ✠), *Maître des Requêtes, Maire du* 11e. *arrond.*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
M. le Comte Chaptal (G. C. ✠), rue de l'Université, n. 45.
M. le Baron Delessert (O. ✠), *Membre de la Chambre des députés*, rue Coq-Héron, n. 3.
M. le Duc de Doudeauville, *Pair de France*, rue de Varennes, n. 33.
M. le Vte. Mathieu de Montmorency ✠, *Pair de France*, *Chevalier d'honneur de* MADAME, rue S.-Dominiq, hôtel de Luynes.
M. le Comte Muraire (G. ✠), rue de Bourbon, n. 4.
M. le Marquis de Pastoret (C. ✠), *Pair de France*, place Louis XV. n. 6.
M. Péan de Saint-Gilles ✠, *Notaire*, quai Malaquais, n. 9.
M. Richard d'Aubigny (O. ✠), Baron d'Uberhernn, *Conseiller d'Etat*, rue des Jeûneurs, n. 11.
M. le Duc de la Rochefoucauld ✠ ✠, *Pair de France*, rue Royale, n. 9.
M. le Baron Séguier (C. ✠), *Pair de France*, 1er. *Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n. 18.
M. N. , ...

Le Conseil général d'administration tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, tous les mercredis.

Commission administrative.

M. *Desportes* ✠, rue Taitbout, n. 24.
M. *Duchanoy* ✠, rue d'Hanovre, n. 3.
M. *Peligot* ✠, rue du Foubourg Poissonnière, n. 52.
M. *Duplay*.
M. *L. Coulomb*, boulevart des Italiens, n. 18.
M. *Collinet*, Ordonnateur général, rue St.-Antoine, n. 184.

Direction des Nourrices.

M. *Lallemand*, Directeur, rue Sainte-Appoline, n. 18.

Secrétariat général.

M. Maison, *Secrétaire général*, rue Saint-Christophe, n. 1.
M. Duplay, *Secrétaire général Adjoint.*

Receveur.

M. Guérin, Parvis Notre-Dame, n. 30.

Comité consultatif.

M. Jolly ✠, *Conseiller à la Cour royale*, rue du Colombier, n. 3.
M. Moreau, *Cons. à la Cour royale*, vieille rue du Temple, n. 34.
M. Chignard ✠, *Avocat à la Cour royale*, rue du Mail. n. 12.

Les bureaux de la Commission administrative et du Secrétariat général, sont dans la maison de l'Administration, rue Neuve Notre-Dame n. 2.

DISTRIBUTION DES TRAVAUX.

Surveillance des Membres du Conseil général.

M. le Marquis *d'Agueſſeau*. L'hôpital de Necker.

M. le Marquis *Barbé de Marbois*. L'Hôtel-Dieu, la Comptabilité ancienne.

M. *Barthélemy*. L'hôpital de la Pitié, les Ménages.

M. le Baron *Camet de la Bonardière*. Le Secrétariat, les Domaines, l'hospice des Enfans-Trouvés et la Maison d'accouchement, l'hôpital Cochin, les Bureaux de charité.

M. le Comte *Chaptal*. L'hôpital des Vénériens, la Filature, la Pharmacie centrale (conjointement avec M. le Duc de la Rochefoucaud).

M. le Baron *Delessert*. La Comptabilité générale, la Maison royale de santé, faubourg Saint-Denis.

M. le Duc de *Doudeauville*. La Maison de Retraite de Montrouge, l'hôpital des Enfans.

M. le Vicomte *de Montmorency*. Ste.-Périne, l'hôpital Saint-Louis.

M. le Comte *Muraire*. Le contentieux, l'hôpital Beaujon.

M. le Marq. *de Pastoret*. Les secours à domicile, l'hospice des Incurables-femmes.

M. *Péan de Saint-Gilles*. La Direction des Nourrices, les Maisons urbaines, les biens ruraux.

M. *Richard d'Aubigny*. Les hospices de la Salpêtrière et de Bicêtre.

M. le Duc *de la Rochefoucaud*. L'hôpital Saint-Antoine, l'hospice des Incurables-hommes, la Boulangerie générale, la Pharmacie centrale (conjointement avec M. le Comte Chaptal.)

M. le Baron *Séguier*. La Charité, l'hospice des Orphelins.

M. *N.* . . . . . Le service de santé, le Bureau central d'admission.

Premiere Division. Hospices. *Fonctions administratives.*

M. B. Desportes, *Membre de la Commission*. Les hospices de la Salpêtrière, de Bicêtre, des Orphelins, des Incurables-hommes, des Incurables-femmes, des Ménages, la Maison de retraite de Montrouge, l'institution de Sainte-Périne, la Boulangerie générale, et provisoirement l'Hôtel-Dieu, la Pitié et Beaujon.

M. Bourgeois, *Chef.*

Deuxième Division. Hôpitaux.

M. Duchanoy, *Membre de la Commission*. Hospice de la Vaccine, pharmacie centrale, Bureau d'admission, service général de santé, cliniques interne et externe.

M. Péligot, *Membre de la Commission*. Hospice des Enfans-Trouvés, Maison de l'Accouchement, Saint-Louis, Vénériens et maison de Santé, rue Saint-Jacques, Enfans malades, Necker, et provisoirement la Charité, Saint-Antoine, Cochin et la maison royale de santé, faubourg Saint-Denis.

M. Sauvageot. *Chef.*

Troisième Division. Domaines.

M. Duplay, *Membre de la Commission.*

Quatrième Division. Secours à domicile.

M. Coulomb, *Membre de la Commission.*

M. Gorraty, *Chef.*

Cinquième Division. Comptabilité générale.

M. Collinet, *Ordonnateur général.*

M. . . . ., *Chef.*

Caisse générale.

M. Guérin, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

Contrôle des Recettes et Dépenses.

M. Lavit, *Contrôleur*, maison de l'Administration.

Avocats de l'Administration.

Gueroult, *Avocat à la Cour Royale*, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 66.
Cochin, *Avocat au Conseil du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Canivet, n. 3.

Agens judiciaires de l'Administration, Messieurs,

Lecarheur, *Avoué près la Cour royale*, rue Poupée, n. 14.
Deroucy, *Avoué près le tribunal de première instance*, rue St-Martin, n. 14.
Champion, *Notaire*, rue de la Monnoie, n. 19.
Charriot, *Commissaire-priseur*, rue Plâtrière, hôtel de Bullion.

Architecte.

M. Viel, aîné, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 288.

HÔPITAUX.

Les Hôpitaux, au nombre de onze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile, sont obligés de se présenter au Bureau central d'admission, qui les examine et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués.

Depuis plusieurs années il y a un traitement externe établi au Bureau central pour les enfans attaqués de la teigne; lequel traitement a lieu tous les mardis, jeudis et samedis depuis neuf heures jusqu'à midi.

On donne également des bandages aux personnes munies d'un certificat d'indigence du Bureau de charité, les lundis et vendredis de neuf heures à midi.

Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les officiers de santé, chargés de l'examen des malades, sont:

M. Parfait ✲, r. Nᵉ des Mathurins, n 31.
M. Prat, à l'hôpital Saint-Antoine..
M. le Chev. Auvity ✲, r. du Bac, n. 58.
M. Breschet, r. de la Jussienne, n. 17.
M. Cayol, rue Christine, n. 9.
M. Lisfranc, cloître Saint-Honoré, n 6.
M. Magendie, r. de Seine, F.-S.-G., n. 30.
M. Rullier, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
MM. Ronsil et Blin, *Chirurgiens-Herniaires*, rue Tiquetonne, n. 20.
MM. Mahon, frères, rue du Pas de la Mule, n. 2; *pour le traitement de la teigne.*
M. Pautrel, rue Saint-Antoine, hôtel Beauvais; *chargé du traitement de la teigne.*
M. Masson, *Secrétaire dudit Bureau, parvis Notre-Dame.*

HÔTEL-DIEU.

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couche et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques. Cet Hôpital est desservi par les dames Religieuses de Saint-Augustin.

M. Mas, *Agent de surveillance.*

M. Cordebar, *Econome.*

Médecins, Messieurs,

Montaigu ✲, *Doyen des méd. de l'Hôtel-Dieu*, rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
Asselin, rue Neuve Saint-Merry, n. 32.
Petit ✲, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 20.
Bourdier ✲, place Conti, n. 15.
Brie, rue des Fossés-Montmartre, n. 15.
Récamier, rue Sainte-Anne, n. 16.
Husson ✲, au collége de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Geoffroy ✲, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 23.

Chirurgiens, Messieurs,

Dupuytren ✠ ✲, *Chir. en chef*, place du Petit-Bourbon, n. 4, en face la colonnade du Louvre.
M. Marjolin, *Chirurgien de 2e Classe*.
Le Chevalier Pelletan ✲, *Chirurgien en chef, honoraire et consultant*, rue Saint-Christophe, n. 10.
Morisset, *Pharmacien en chef*.

HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Saint-Victor*.

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M. Girault, *Agent de surveillance*.
M. Blairon, *Économe*.
M. Béclard, *Chirurgien de 2e Classe*.
M. Harving, *Pharmacien*.

Le service de cette maison est fait et surveillé par MM. les Médecins et Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, et confié aux Religieuses de l'Ordre de Saint-Augustin.

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Peres*.

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu, et soignés par les Sœurs de Saint-Vincent de Paule.

M. Turquie, *Agent de surveillance*.

Médecins, Messieurs,

Dumangin, rue Traversière Saint-Honoré, n. 25.
Fouquier ✲, rue Taranne, n. 7.
Lerminier ✲, rue Caumartin, n. 14.
Le Baron Corvisart (O ✲), *hon.*, rue St-Dominique, près celle de Bourgogne.

Chirurgiens, Messieurs,

Deschamps ✲, *Chir. en chef*, à l'Hôp.
Le Baron Boyer (O. ✲), *Chirurg-adj.*, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 9.
Roux ✲, *Chirurgien de 2e. classe*.
Clinique interne médicale.
Le Chev. le Roux ✲, *Doyen de la Faculté de Méd.*, à l'École de Médecine.
Pétroz, *Pharmacien*.

HÔPITAL DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE, *à l'ancienne Abbaye S.-Antoine*.

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Bugnon, *Agent de Surveillance*.
M. Prat, *Médecin*, à l'hôpital Saint-Antoine.
M. Kapler, *Médecin adjoint*.
M. Beauchêne, *Chirurg.*, r. Ste.-Anne.
M. Thillaye, *Chirurgien honoraire*, à l'École de Médecine.
M. Tassard, *Pharmacien*.

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faub. Saint-Jacques*.

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Bertin ✲, *Médecin*.
M. Guerbois, *Chirurgien*.
M. Carron, *Chirurgien honoraire*.

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le Boulevart*.

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

La Sœur Clavelot, *Agent de Surveill.*
M. Laennec, *Médecin*, rue du Jardinet, n. 3.
M. Baffos, *Chirurgien*, rue de l'Odéon, n. 34.

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule*.

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hotel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Génois, *Agent de Surveillance.*
M. Renauldin, *Médecin*, rue de la Michaudière, n. 12.
M. Dupont, *Médecin honoraire*, rue de la Sourdière, n. 37.
M. Nicod, *Chirurgien*, rue Saint-Florentin, n. 8.
M. Lacaze-Pelarroüy, *Chirurgien en chef honoraire*, F. du Roule, n. 54.
M. . . . ., *Pharmacien.*

HÔPITAL DES ENFANS,

Rue de Sèvres, près le Boulevart, dans la maison ci-dev. de l'Enfant-Jésus.

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

M. Metoyen, *Agent de surveillance.*
M. Jadelot, *Médecin*, rue du Bac, n. 86.
M. Guersent, *Méd.*, rue de Braque, n. 2.
M. Baffos, *Chirurgien en chef*, rue de l'Odéon, n. 34.
M. Battaille, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récollets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrophules, des dartres, des teignes et des galles. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin, comme l'Hôtel-Dieu.

M. Bailly, *Agent de surveillance.*
M. Briard, *Econome.*
M. Delaporte, *Médecin en chef*, rue Neuve des Petits-Champs, n. 77.
M. Alibert ✠ ✠, *Médecin ordinaire du Roi*, rue de Varennes F. S. G., n. 4.
M. Ruffin, *Chirurgien en chef*, à l'hôpital Saint-Louis.
M. le Chev. Richerand ✠, *Chirurg. adj.*, rue de Bondy, n. 44.
M. Prat, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL DES VÉNÉRIENS.

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et des remèdes dont ils font usage chez eux.

M. Thienot ✠, *Agent de surveill.*
M. Lalande, *Econome.*
M. Bertin ✠, *Médecin*, r. des Fossés M. Leprince, n. 10.
M. Cullerier, *Chirurgien en chef*, à l'hôpital, et rue de l'Odéon n. 29.
M. Cullerier, neveu, *Chirurgien-adj.*
M. Graucher, *Pharmacien en chef.*

MAISON DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Jacques*, n. 17.

Cette maison, composée de soixante lits d'hommes, est destinée à recevoir des malades attaqués de la maladie vénérienne, qui paient un prix de journée. Elle est sous l'inspection de l'agent de surveillance et de l'économe de l'hôpital des Vénériens, et dirigée par un préposé.

M. Gersin, *Préposé.*
M. Cullerier, *Chirurgien en chef.*
M. Cullerier neveu, *Chirurgien adjoint.*

MAISON ROYALE DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Denis.*

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient 2 fr. 50 c. pour être admis aux salles communes, 5 fr. et 3 fr. 50 c. pour être admis dans des Chambres particulières

M. de Mahéas, *Agent de surveill.*
M. Dumeril, *Médecin*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 3.
M. Leveillé, *Médecin suppléant.*, rue N.-des-Petits-Champs, n. 52.
M. le Baron Dubois ✠, *Chirurgien en chef*, rue de M. Le Prince, n. 12.
M. . . . . ., *Chirurgien adjoint.*
M. Hachette, *Pharmacien.*

MAISON D'ACCOUCHEMENT.

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couche; il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens.

M. Valdruche, *Agent de Surveill.*
M. Chaussier ✲, *Medecin*, rue de l'Université, n. 20.
M. le Chevalier Auvity ✲, *Chirurg.*
M. Andry, *Médecin consultant*, vieille rue du Temple, n. 118.
M. le Chevalier Hallé ✲, *Médecin consult.*, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
M. le Baron Dubois ✲, *Prof. d'acc.*, rue de M. Le Prince, n. 12.
Madame Lachapelle. *Sag.-fem. en chef.*
M. Régnault, *Pharmacien.*

HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS.

Cet hospice, situé rue d'Enfer, desservi par les Sœurs de Saint-Vincent de Paule, dites de la Charité, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement, à la campagne, des enfans trouvés.

M. Hucherard ✲. *Agent de Surveillance.*
M. le Chevalier Auvity ✲, *Chirurgien*, rue du Bac, n. 43.

HOSPICE DE LA SALPÊTRIÈRE.

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

M. Hemey, *Agent de surveillance.*
M. Petit, *Econome.*
M. Pinel ✲, *Médecin en chef.*
M. Landré-Beauvais, *Médecin honoraire.*
M. Esquirol, *Méd. ordin., chargé du traitement des aliénés.*
M. Lallement, *Chirurgien en chef.*
M. N. . . *Chirurgien de 2e. classe.*
M. Duval, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DE BICÊTRE.

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Letourneau, *Agent de surveill.*
M. Busnot, *Econome.*
M. Pariset, *Médecin ordin., chargé du traitement des aliénés.*
M. Honoré, *Médecin ordinaire, chargé des infirmeries.*
M. Murat. *Chirurg. en ch.* à l'Hosp.
M. Moret, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DES INCURABLES-FEMMES,

Faubourg Saint-Germain.

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes, attaquées d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Maguin, *Agent de surveillance.*
M. Lafon ✲, *Chirurgien.*

HOSPICE DES INCURABLES-HOMMES,

Faubourg Saint-Martin.

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens, attaqués d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les sœurs de la Charité.

M. Maillet, *Agent de surveillance.*
M. Lerembert, *Econome.*
M. Lesvignes, *Médecin*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 148.

MAISON DE RETRAITE, *à Montrouge.*

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les

indigens des deux sexes âgés et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et déterminée. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Frochot. *Agent de surveillance.*

M. Naudin, *Chirurgien.*

HOSPICE DES ORPHELINS, *rue du Faubourg Saint-Antoine.*

Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Grangé. *Agent de surveillance.* M. Delabarre. *Médecin-Dentiste*, rue de la Paix, n. 19.

M. Dartigues, *Médecin.*

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe, âgées ou infirmes, qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission. Elle est desservie par les Sœurs de la Sagesse.

M. Generès-Sourvillé ✲, *Agent de surveillance.* Madame Gloux, *Sous-Directrice.*

M. Canuet, *Médecin.*

HOSPICE DES MÉNAGES,

Rue de Sèvres, ci-devant hôpital des Petites-Maisons.

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Girault, *Agent de surveillance.* M. Maret, *Chirurgien*, à l'hospice.

M. Deligny, *Économe.*

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

Boulangerie générale, rue de Scipion.

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices, aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets.

M. Féron, *Agent de surveillance.*

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des bureaux de charité et des maisons de détention du département; on y prépare, pour tout le Royaume, les boîtes de médicamens nécessaires au service des épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques, pour les noyés et les asphyxiés.

M. Henry, *Chef.*

HOSPICE CENTRAL DE VACCINATION GRATUITE,

Rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, n. 1.

Cet Hospice fait partie des Hôpitaux civils de Paris; il est placé sous la surveillance du Conseil général des hospices, et dirigé par le Comité central de vaccination.

Madame Dubois. *Agent.*

M. Husson ✲, *Médecin*, au collége de Louis-le-Grand, rue S.-Jacques.

Les expériences sur la vaccine sont suivies, dans cet Hospice, par un Comité central, composé de quinze membres chargés par le Gouvernement de correspondre avec les Préfets, les Comités de vaccine et les Médecins des départemens, et de propager cette découverte dans tout le Royaume, pour y éteindre la petite-vérole.

M. le Duc de la Rochefoucauld ✲ ✲, Pair de France, *Président honoraire et perpétuel.*

Membres du Comité, Messieurs,

Jadelot, *Président.*	J.-J. Leroux ✻.	Le Chevalier Auvity ✻.
Le Bon. Corvisart (O. ✻).	Parfait (O. ✻).	Guerbois.
Delasteyrie.	Pinel ✻.	Chaussier ✻.
Doussin-Dubreuil.	Salmade ✻.	Le Chevalier Bourdois ✻;
Le Chevalier Hallé ✻ ✻	Duchanoy ✻.	Husson ✻, *Secrétaire.*
Huzard.	Alibert ✻.	

On vaccine gratuitement, dans cet hospice, les mardis et samedis, à midi.

Bureau de la Direction des Nourrices.

M. Lallemand, *Directeur.*

Ce Bureau, situé rue Sainte-Appoline, n. 18, est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des Nourrices dignes de confiance, de garantir à ces mêmes nourrices le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Le Bureau des Nourrices est, comme les Hospices, sous la direction du Conseil qui le surveille par un de ses membres.

ÉTABLISSEMENT DE FILATURE.

Maison des Hospitalières, place Royale.

M. Jaudin, *Directeur.* M. Véron, *Contrôleur.*

Cet établissement est destiné à procurer de l'ouvrage aux femmes indigentes. On donne à celles qui se présentent avec un certificat du Bureau de Charité, et le cautionnement d'une personne connue, une certaine quantité de filasse pour la convertir en fil, dont on leur paie la façon lorsqu'elles le rapportent.

SECOURS A DOMICILE.

Douze Bureaux de charité sont chargés de la distribution des Secours à domicile dans les douze arrondissemens municipaux de la ville de Paris, sous la direction de M. le Préfet de la Seine et du Conseil général d'administration des Hospices et Secours publics de Paris.

Chaque Bureau est composé, 1°. du Maire de l'arrondissement, Président-né du Bureau, des Adjoints, du Curé de la Paroisse, des Desservans des succursales; 2°. de douze Administrateurs nommés par le Ministre de l'Intérieur; 3°. de Commissaires des pauvres et de Dames de Charité, dont le nombre est déterminé par les Bureaux.

Un Agent comptable est attaché à chaque Bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissemens, des maisons consacrées à la distribution des secours et aux écoles, dont la plupart sont tenues par les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs de la Charité.

BUREAUX DE CHARITÉ DES DOUZE ARRONDISSEMENS.

Dans chaque arrondissement, MM. les Maires et Adjoints, Curés et Desservans, et, lorsqu'il y a un temple protestant, le Ministre, sont membres-nés des Bureaux.

Bureau du premier Arrondissement, rue de l'Arcade, n. 23. M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau, Messieurs,

Le Comte A. de Pastoret ✻, *Maître des Requêtes*, Secrétaire honoraire, place Louis XV, n. 6.

Le Chevalier Vincent, *Trésorier honoraire*, rue de Chaillot, n. 54.

Le Marquis de Prault, rue des Batailles, n. 9.
De Lamaire, *Propriétaire*, rue Saint-Florentin, n. 9.
Jacob, rue d'Anjou, n. 9.
Portiez, aîné, rue Royale, n. 2.
Morey, *Propriétaire*, rue des Moulins, n. 14.
Musnier de l'Hérable, *Procureur général du Conseil de* MONSIEUR, rue Caumartin, n. 3.
Charlier, *Propriétaire*, rue Verte, n. 2.
Marcel, *Agent comptable*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 46.

Bureau du deuxième Arrondissement, Maison de secours, rue Neuve Saint-Roch.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau, Messieurs,

Jacquinot-Pampelune ✲, *Maître des Requetes et Procureur du Roi près le Tribunal de premiere instance*, rue des Moulins, n. 15.
Sannegon, *Conseiller en la Cour royale*, rue Bleue, n. 7.
Le Chevalier Delamalle, *Substitut du Procureur du Roi en première instance*, rue du Mail, n. 1.
Tiron ✲, *Référendaire près la Commission du Sceau*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 73.
Caccia, *Banquier* (Trésorier honoraire), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Boscary-Villeplaine (O. ✲), *Doyen des Agens de Change*, rue Blanche, n. 5.
Lepelletier, *Notaire*, rue Thérèse, n. 2.
Parent, rue Rochechouart, n. 34.
Carbonnier, rue du Faubourg Montmartre, n. 43.
Gillet, *Notaire*, Secrétaire honoraire, rue de Richelieu, n. 354.
Cornac, *Medecin*, marché Saint-Honoré, n. 32.
Lequesne, *Notaire*, rue du Faubourg Montmartre, n. 10.
Robelot, *Agent comptable*, rue de Grammont, n. 13.

Bureau du troisième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau, Messieurs,

Drouot, *Propriétaire*, (Secrétaire honoraire), rue Poissonnière, n. 14.
Trubert, *Notaire* (Trésorier honoraire), rue Montmartre, n. 148.
Estier, *Notaire*, rue Coq-Héron, n. 5.
Danloux-Dumesnil, *Juge au Tribunal de Commerce*, rue Tiquetonne, n. 18.
Breton ✲, *Notaire*, rue Tiquetonne, n. 14.
Pichard, *Négociant*, Pointe Saint-Eustache, n. 5.
Cottard, *Rentier*, rue Montmartre, n. 137.
Leroy, *Agent-de-change*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 28.
Charlard, rue Basse-Saint-Denis.
Beaumin, *Propriétaire*, rue Poissonnière, n. 37.
Guillaume-Saint-Ange, *Commissaire-Priseur*, rue Coquillère, n. 46.
Jeulin, *Agent comptable*, rue Tiquetonne, n. 18.

Bureau du quatrième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau, Messieurs,

Cambouzon, *ancien Magistrat*, *Juge-de-Paix*, quai de la Mégisserie, n. 78.
Blondel, *Avocat*, *ancien Receveur des Contributions directes* (Trésorier honoraire), cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 39.

Ricaut ✲. *Marchand de matières d'or et d'argent*, rue de l'Arbre-Sec, n. 11.
Yvelin, *ancien Marchand de soie*. vieille rue du Temple. n. 19.
Malandrin ✲. *Avocat* (Secretaire honoraire), rue du Four-S.-Honoré. n. 9.
Launoy de la Creuse ✲. *Avoué*, rue des Bourdonnais, n. 11.
Quillau. rue des Bourdonnais. n. 17.
Houssaye. rue des Prêcheurs n. . . .
Bochin, *Avoué*, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 8.
Hubaut, *Chef de Bureau*. rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 37.
Valade. *Imprimeur*. rue Coquillère, n. 27.
Vanizac ✲, *Agent comptable*, rue. . . . . .

Bureau du cinquième arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Le Baron de la Rochefoucauld, *Pair de France*. faubourg S.-Martin, n. 153.
Chambert, *Négociant-Fabricant*. faubourg du Temple. n. 93.
Chevreux, *Négociant Propriétaire*, faubourg Saint-Martin. n. 90.
Mouchy, *Propriétaire*. rue du Faubourg Saint-Martin, n. 148.
Lamy-Lolivier. *Propriétaire*, boulevart Saint-Martin, n. 6.
Boisrichard. *Propriétaire*. rue Neuve-d'Orléans, n. 18.
Garnier du Bourgneuf, rue Thévenot, n. 10.
Duval, *ancien Fabricant*, rue Sainte-Barbe, n. 12.
Leseigneur. *ancien Marchand*. rue Montorgueil, n. 8.
Le Comte de Murinais ✲ (O. ✲), *Officier des Gardes-du-Corps de S. M.*, rue de Bondy, n. 1.
Monot-Leroy. *Négociant*, rue Thévenot, n. 14.
Everat, *Imprimeur*, rue du Cadran, n. 16.
Chéron ✲, *Agent comptable*, rue. . . . . .

Bureau du sixième arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau, Messieurs,

Morand ✲, *Notaire*, rue Meslée, n. 38.
Thibaut, *Propriétaire*, rue Chapon. n. 14.
Pernot, *Référendaire à la Cour des Comptes*, rue Philippeaux. n. 15.
De Champarmois ✲, rue du Temple. n. 94.
Baron des Bordes, *Propriétaire*. boulevart du Temple, n. 33.
Berthelemy, *Propriétaire*, rue Saint-Martin, n. 247.
Folatre, *Avocat*. rue Saint-Martin. n. 228.
Aubé, *Négociant*, (Secrétaire honoraire), rue Saint-Denis. n. 68.
Louveau, *Notaire*, rue Saint-Martin, n. 119.
Ginoux, rue des Fossés-du-Temple, n. 68.
Rouchas, rue aux Ours, n. 20.
Delaplace, rue Quincampoix, n. 17.
Poncy, *Agent comptable*, rue Porte-Foin, n. 11.

Bureau du septième Arrondissement, rue du Puits, n. 19.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau, Messieurs.

Brisson (O. ✻), *Président de la Cour de Cassation*, rue de Paradis, n. 12.
Merle de Beaulieu, *Lieutenant général*, rue des Juifs, n. 20.
Chappelier, *Notaire*, rue de la Tixeranderie, n. 13.
Luillier Winslow, *Médecin*, rue Saint-Antoine, n. 71.
Moret, rue Beaubourg, n. 52.
Moreau, *Conseiller à la Cour royale*, vieille rue du Temple, n. 34.
Guétin, rue. . . . . .
Gouniou, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, à la Mairie.
Meynard, *Inspecteur de la Librairie*, rue des Juifs, n. 24.
Desain, *Secrétaire de* MONSIEUR, *Frere du* ROI, rue. . . .
Buquet, *Chef de Bataillon de la 7e. Légion*, rue d'Anjou.
Lecoq, rue. . . . . .
Richard, *Agent comptable*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 44.

Bureau du huitième Arrondissement, rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 4.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau, Messieurs,

Chanteret-Cressac, place Louis XIII, n. 25.
Delahuproye ✻, *Conseill. en la Cour royale*, rue Couture Ste.-Catherine, n. 30.
Le Baron de Malherbe, rue du Pas de la Mule, n. 2.
Le Baron Malus ✻ (O. ✻), rue Saint-Pierre, Pont-aux-Choux, n. 4.
Husson, *Propriétaire*, rue de la Roquette, n. 39.
Moringlane, petite rue Saint-Pierre, n. 22.
Bourdin, *Propriétaire*, rue de Charonne, n. 92.
Pinatel, *Juge de Paix*, rue Saint-Bernard, n. 37.
Coquet, rue du Faubourg Saint-Antoine, n. 241.
Boucheron, *Commissaire de Police*, rue de Charenton, n. 78.
Cimtière, *ancien Chef d'institution*, grande rue de Reuilly, n. 93.
Seignette ✻, *Direct. de l'hôp. royal des Quinze-Vingts*, aux Quinze-Vingts.
Roussel de la Guéritaude ✻, *Agent comptable*, Chaussée des Minimes, n. 4.

Bureau du neuvième Arrondissement, rue du Fauconnier, n....

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau, Messieurs,

Le Chanteur ✻, *Conseiller en la Cour royale*, quai de Béthune, n. 12.
Ballin, *Propriétaire*, rue et île Saint-Louis, n. 18.
Colmet de Santerre, *Juge de Paix*, rue de Jouy, n. 10.
L'abbé Lacalprade, *Chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Paris*, rue Chanoinesse, n. 2.
Deheman de Saint-Félix, *Propriétaire*, quai de Béthune, n. 2.
Vingtain ✻, *Notaire* (Secrétaire honoraire), place de l'Hôtel-de-Ville, n. 10.
Jolly, *Avocat*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.
Delagrange, quai d'Orléans, n. 12.
Beauquesne, *Négociant*, rue Beautreillis, n. 14.
Pelletier, *Juge au Tribunal de prem. Inst.*, rue du Tourniquet St.-Jean, n. 2.
Leclerc, rue Neuve Notre-Dame, n. . . .
Le Comte de Du Chayla, rue Neuve-Saint-Paul, n. 9.
Delaunay, rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.
Collet, *Agent comptable*, rue Saint-Antoine, n. 76.

Bureau

Bureau du dixième Arrondissement, rue de l'Université, n. 58.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau, Messieurs,

Le Marquis de Balivière (G. ✠), *Lieutenant général*, rue de l'Université, n. 23.
Monnaye ✠, *Propriétaire* (Trésorier honoraire), rue de l'Université, n. 31.
Bouriat, *Pharmacien*, rue du Bac, n. 39.
Ricatte, *Jurisconsulte* (Secrétaire honoraire), grande rue Taranne, n. 13.
Le Comte Maurice de Caraman ✠✠, rue Saint-Dominique, n. 100.
Bièvre, *Propriétaire*, rue Saint-Dominique, au Gros-Caillou, n. 23.
Girault, *Agent de surveillance de l'Hospice des Ménages*, rue de Sèvres.
De Grosbois, rue du Bac, n. 105.
Le Comte Lepelletier d'Aunay, *Maréchal-de-Camp*, rue de Bourbon, n. 61.
De Colonia ✠, *Conseiller d'Etat*, rue Neuve-de-l'Abbaye, n. 16.
Le Comte de Carvoisin ✠ ✠, *Propriétaire*, rue des SS.-Pères, n. 22.
Le Duc de Civrac ✠, rue du Bac, n. 112.
Poinchevalle, *Agent comptable*, rue. . . . .

Bureau du onzième Arrondissement, rue Saint-André-des-Arcs, n. 49.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau, Messieurs,

Borel de Brétizel ✠, *Conseiller en la Cour de Cassation*, rue du Petit-Bourbon, n. 7.
Moreau de la Vigerie, *Conseiller à la Cour royale*, cul-de-sac Ferrou, n. 3.
Le Baron Silvestre de Sacy (O. ✠), *Membre de la Commission d'Instruction publique*, rue Hautefeuille, n. 9.
Chabaud, *Vice-Prés. du Tribunal de 1ere. Inst.*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Dutramblay, *Receveur des Contributions*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Delalain, *Propriétaire*, rue Garancière, n. 7.
Benoît, *Pharmacien*, rue Saint-Severin, n. 4.
Chrétien de Poly ✠, rue St.-Hyacinthe, n. 8.
Belleyme ✠, *Propriétaire*, rue du Paon, n. 1.
Normand, *Juge-de-Paix* ✠, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48.
Lottin de Saint-Germain, *Propriétaire*, rue Nazareth, n. 1.
Caron, *Propriétaire*, rue Serpente, n. 10.
Masson, *Agent comptable*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 49.

Bureau du douzième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau, Messieurs,

Dupuis, *Homme de Lettres*, rue Saint-Jacques, n. 225.
Delvincour ✠, *Doyen de la Faculté de Droit*, place du Panthéon, à l'Ecole de Droit.
L'Abbé Carron, cul-de-sac des Feuillantines, rue Saint-Jacques, n. 12.
Lhuillier, *Référendaire de première classe à la Cour des Comptes*, cloître Saint-Marcel, n. 3.
Collette, *Juge au Tribunal de première Instance*, rue d'Enfer, n. 3.
Damecourt, *Propriétaire*, rue Saint-Jacques, n. 234.
Guéneau de Mussy, *Directeur de l'Ecole Normale*, rue des Postes, n. 26.
Devillers, *ancien Greffier de Juge-de-Paix*, rue. . . . .
Valdruche, *Agent de surveillance de la Maison d'Accouchement.*
Hucherard, *Agent de surveillance de l'Hospice des Enfans-Trouvés.*

Gobert, *Rentier*, rue. . . . .
Lebas-des-Carrières, *Négociant*, quai de la Tournelle, n. 15.
Daslosse, *Agent comptable*, quai des Miramiones, n. .....

MAISON ROYALE DE CHARENTON.

Commission de Surveillance.

M. le Baron Favard de Langlade ✻, *Conseiller d'Etat et Conseiller à la Cour de Cassation*, rue de l'Université, n. 34.
M. le Baron Rendu ✻, *Maître des Requêtes, Procureur Général près la Cour des Comptes*, rue de la Chaussée d'Antin, n. 60.
M. Tarrible ✻, *Conseiller Maître des Comptes*, rue du Vieux Colombier, n. 3.
M. Dodun ✻, *Maire de Maisons-Alfort*, à Alfort.
M. Roulhac Dumaupas, *Directeur*, à la Maison royale, commune de Charenton-S.-Maurice.
M. Royer-Collard ✻, *Médecin en chef*, quai de Bourbon, n. 19, Ile St.-Louis, à Paris.
M. Deguise, fils, *Chirurgien en chef*, à Charenton-St.-Maurice.
M. Bleynie, *Médecin adjoint*,
M. Daulnoy, *Econome*,
M. Leroy, *Receveur*,
M. Ramon, *Médecin*, *Surveillant général*,
Mad. Macheré, *Surveillante des dames*,
M. l'abbé Auger, *Aumônier*,
M. Gandois-Héry, *Secrétaire en chef*,
} à la Maison royale.

La Maison royale de Charenton est administrée sous l'autorité immédiate de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, et placée sous la surveillance d'une commission spéciale qu'il a nommée à cet effet.

Sa destination est de soigner et traiter les aliénés des deux sexes, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit comme pensionnaires.

Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre, et pour un tems déterminé.

Il y a trois classes de pensions. Celles de la première classe sont de 1300 fr. et au-dessus; celles de la seconde, de 975 fr., et celles de la troisième, de 650 fr., y compris le blanchissage.

Les aliénés ne peuvent être admis que sur la représentation de leur extrait de naissance et d'un jugement d'interdiction, ou d'un ordre de M. le Préfet de Police, ou d'une réquisition du Maire de l'arrondissement ou de la commune où ils résident. Cette réquisition doit être visée par le Sous-Préfet, et accompagnée d'un certificat authentique d'un médecin qui atteste l'aliénation du malade.

Cependant, dans les cas d'une nécessité absolue, les aliénés peuvent être reçus d'*urgence*, à la charge par les parens ou tuteurs de remplir immédiatement les formalités prescrites pour régulariser les admissions.

Les malades sont reçus tous les jours, à quelque heure qu'ils soient présentés; mais le public n'est admis dans les bureaux du Directeur, du Surveillant général et de l'administration, que les dimanche, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

Les aliénés, guéris et non guéris, sont rendus à leurs familles sur la permission de l'autorité qui a requis ou ordonné leur entrée.

Le Ministre de l'Intérieur a arrêté, le 25 octobre 1814, un réglement qui pourvoit à tous les détails des services administratif et médical de la Maison.

ÉTABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS.

M. Thierry ✲, *Docteur en Chirurgie.*

Cet établissement, précédemment tenu par Dumont Valdajou, et après lui par madame son épouse, est situé rue du Petit-Musc, n. 9, quartier de l'Arsenal: il a pour but de traiter et soigner gratuitement les blessures des indigens qui s'y présentent au nombre de cinq cents par mois, environ, de leur fournir le linge et les médicamens nécessaires, et de leur donner des consultations.

Il a été affecté, pour les besoins de cette institution, un fonds de trois mille livres, réduit aujourd'hui à deux mille francs, qui sont acquittés par la caisse des secours à domicile. Cet établissement est dirigé par M. Thierry, chirurgien renoueur du Roi, et chirurgien-major de la neuvième légion de la garde nationale, gendre et successeur du sieur Dumont Valdajou, pour ce qui a rapport à l'art de guérir, et par madame veuve Valdajou pour ce qui, dans le soulagement des blessés, peut être du ressort des femmes.

MONT-DE-PIÉTÉ,

Établi au profit des pauvres, rue des Blancs-Manteaux, et rue de Paradis, au Marais; sa succursale, rue des Petits-Augustins, n.20.

M. le Préfet du département de la Seine, *Président-né.*

M. le Préfet de Police. . . . . }
M. le Marquis de Pastoret (C. ✲), *Pair de France.* }
M. le Baron Richard Daubigny (O. ✲). . . . . } *Administrateurs.*
M. le Baron Camet de la Bonardière (O. ✲), *Maître des Requêtes, Maire du* 11e. *arrondissement.* . . }
M. Péan de Saint-Gilles ✲, *Notaire du Roi* . . . }

M. Henry, *Secrétaire.*

Direction générale, Messieurs,

Le Baron Baron ✲, *Directeur*, rue des Petits-Augustins, n. 20.

D'Ysarn de Villefort ✲ M, } *Sous-Directeurs.*
Le Baron de Saillant. }

Durand, Laroche, } *Gardes-Magasin.*
Chaudé, }
Coupay, *Caissier.*

Beaudouin, *Inspecteur, chargé de la surveillance des Commissionnaires*, rue Charlot, n. 47.

Boucher, *Contrôleur de la caisse.*
Tournemine, } *Chefs de bureaux.*
Marlet, }
Thomas, 1er. *Commis de la Direction.*

Appréciateurs, Messieurs,

Lestrade, rue Saint-Merry, n. 15.
Mérault, rue de l'Eperon, n. 8.
Alexandre, fils, boulev. S.-Antoine, n. 7.
Blondel, rue de Tournon, n. 2.
Bohain, rue des Déchargeurs, n. 6.
Balbastre, rue de Vendôme, n. 8.
Boucly, rue N^e des Petits-Champs, n. 61.
Lot, r. des Fossés-S.-G.-des-Prés, n. 29.
Rouget, rue Saint-Merry, n. 25.

Erhard, quai Dessaix, n. 11.
Salbart, rue des Noyers, n. 31.
Sibire, rue Saint-Martin, n. 149.
Butard, rue Caumartin, n. 33.
Pourcet, rue N^e.-S.-Eustache, n. 8.

Honoraires.

Alexandre, père. Fournier.
Leroy. Mallet.

Conseil et Officiers de l'Administration.

M. Berryer, *avocat à la Cour royale.*
M. Cochin, *avocat à la Cour de cassation et au Conseil-d'Etat.*
M. Champion, *Notaire.*
M. Denormandie, *Avoué.*
M. Viel, *Architecte*, rue S.-Jacques-du-Haut-Pas.
M. Dubray, *Imprimeur*, rue Sainte-Anne, n . . . .
M. Boutroux, *Huissier.*

Commissionnaires nommés par l'Administration.

Madame *David*, rue Dauphine, n. 63.
M. *Favre*, rue Saint-Honoré, n. 219
M. *Castel*, Palais-Royal, n. 40.
Madame *Danis*, rue Bailleul, passage d'Aligre, n. 12.
M. *Delizy*, rue de Condé, n. 10.
M. *Lefevre*, rue de la Calandre, n. 55.
M. *Poussel-Pech*, rue du Faubourg du Temple, n. 1.
Madame *Beraud*, rue Saint-Honoré, n. 212.
Madame *Grandjean*, rue des Petits-Champs, n. 5.
M. *Ledru*, rue de la Mortellerie, n. 98.
Madame *Cauchois*, rue St.-Marc, n. 4
M. *Doubleau*, rue des Tournelles, n. 13.
M. *Mathis*, passage du Vigan, cul-de-sac Saint-Claude, n. 2.
Madame *Verne*, rue du Fouare, n. 19.
Mlle. *Laborey*, r. N^e.-d'Orléans, n. 22.
Madame *Richelot*, rue du Bac, n. 58.
Madame *Desurleau*, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 30.
Madame *Blaume*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 41.
Madame *Dupont*, r. S.-Honoré, n. 338.
M. *Fraisse*, rue de la Ferronnerie, n. 3.
Madame *Decrenice*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 17.
Madame *Getting*, rue S.-Martin, n. 151.

ÉTABLISSEMENT POUR LE SOULAGEMENT ET LA DÉLIVRANCE DES PRISONNIERS.

Depuis 1597, jusqu'en 1790, une Société bienfaisante, fondée par madame la Présidente de Lamoignon, s'employa à la délivrance des détenus pour dettes. Une autre Société portait des secours aux prisonniers et à leurs familles.

Ces utiles institutions, rétablies depuis quelques années, ne forment plus qu'une seule association charitable. Elle est, comme autrefois, uniquement alimentée par les bienfaits de la charité publique ; le bien qu'elle produit doit encourager à lui procurer les moyens de continuer ses secours.

Président.

M. l'Abbé Davaux, *Instituteur des Enfans de France*, rue du Regard, n. 11.

Trésorière.

Madame la Comtesse de Gibon, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 24, faub. S.-G.

Secrétaire.

M. Delavau, *Conseiller à la Cour royale de Paris*, rue du Regard, n. 11.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI : elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des alimens aux indigens par l'établissement de fourneaux pour les soupes aux légumes ; à donner des consultations gratuites et des médicamens aux malades par les dispensaires que la Société

entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissemens particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

La Souscription est de 30 francs par année. Chaque Souscripteur reçoit autant de centaines de bons de soupes aux légumes et autant de cartes de dispensaires, qu'il a versé de fois 30 fr. dans la caisse de la Société.

Un Comité de cinquante membres choisis par tous les Souscripteurs, et qui se renouvelle *par tiers* tous les ans, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours; de surveiller les fourneaux et les dispensaires; de visiter les infirmes et les indigens, et de préparer et exécuter tous les travaux entrepris par la Société.

Le Roi s'est déclaré Chef et Protecteur de la Société philanthropique; Monseigneur le Duc de Berry en est Président, il prend part à ses travaux et assiste à ses réunions générales.

On souscrit chez M. Baron, Commissaire de la Société, rue des Petits-Augustins, n. 20.

LE ROI, Chef et Protecteur.

Président.

S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry.

Vice-Présidens.

M. le Marquis de Pastoret, Pair de France.
M. le Vicomte de Montmorency, Pair de France.

Secrétaire.

M. Deleuze, Naturaliste.

Vice-Secrétaires.

M. Grandin, Juge au Tribunal de première Instance.
M. Le Sourd, Négociant.

Trésorier.

M. le Baron Delessert, Régent de la Banque, etc.

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Docteurs-Régens de l'ancienne Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Messieurs,

Thomas d'Onglée, rue Taranne, n. 1.
Andry, vieille rue du Temple, n. 118.
Bourru, *Doyen*, rue des Maçons, n. 15.
Guilbert, rue d'Enfer, faubourg Saint-Germain, n. 37.
Dumangin, r. Traversière S.-Hon. n. 25.
Lafisse, rue Neuve des Petits-Champs, n. 58.
Le Chev. de Jussieu ✻✻, au Jardin du Roi.
Paulet, à Fontainebleau.
Roussille de Chamseru, *à Dreux* et rue Favart, n. 8.
De la Porte, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 77.
Du Chanoy ✻, rue de Hanovre, n. 3.

Le Ch. Tessier ✲, rue de Condé, n. 19
De Jussieu, rue d'Enfer, n. 37.
Le Chev. Hallé ✲ ✲, 1er. *Médecin de* MONSIEUR, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Le Chevalier Bourdois de la Motte ✲, rue Royale Saint-Honoré, n. 5.
Roussel de Vauzème, rue de Vaugirard, n. 52.
Le Chevalier le Roux ✲, *Doyen de la Faculté*, à l'Ecole de Médecine.
Thery, rue de Vaugirard, n. 36.
Le Comte Berthollet (G. ✲), r. d'Enfer, n. 18.
Crochet, *absent.*
De Lasservolle, 1er. *Médecin ordin du Roi*, rue de Richelieu, n. 47.
Chambon de Montaux, rue de Tournon, n. 8.
Le Baron de Wenzel, *médecin oculiste*, rue Charlot, n. 18.
Le Baron Corvisart (O. ✲), rue Saint-Dominique, F. S. G., n. 87.
Le Chev. Louiche des Fontaines ✲, rue de Seine, au Jardin du Roi.
De Montaigu ✲, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48.
Le Ch. Bourdier ✲, place Conti, n. 15.
Demours ✲, *Médecin oculiste du Roi*, rue de l'Université, n. 19.
Gille, rue Sainte-Anne, n. 29.
Géraud, rue de la Harpe, n. 81.
Le Chev. Adet ✲, rue Royale Saint-Honoré, n. 6.
Pluvinet, *à Clichy.*
Borie, rue des Fossés-Montmartre, n. 15.
Asselin, rue Neuve-S.-Médéric, n. 32.
Petit ✲, rue des F. M. le Prince, n. 25.
Laubry (O. ✲), rue du Doyenné, n. 3.
Le Chev. Duval ✲, *absent.*
Bénon, *absent.*

Docteurs-Médecins des anciennes Facultés de France autres que celle de Paris, Messieurs,

Andral, rue des Saussayes, n. 11.
Andravy, rue Cassette, n. 9.
Baget, rue Michel-le-Comte, n. 14.
Balleroy, rue Montorgueil, n. 51.
Bauduin, rue Favart, n. 8.
Bellaud, rue Montmartre, n. 127.
Bertin ✲, rue Saint-Méry, n. 25.
Bodard, rue du faubourg Poissonnière, n. 56.
Bodin, rue de la Chanverrerie.
Bourdette ✲, rue Villedot, n. 12.
Bourgeois, rue Tiquetonne.
Bouvier, rue de Sèvres, n. 4.
Braun, rue Culture-Sainte.-Catherine, n. 8.
Bruslé ✲, *Médecin du Louvre*, rue de l'Oratoire, hôtel d'Angivilliers.
Bunel, rue N. des P.-Champs, n. 95.
Burard, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice.
Caille, rue Saint-André, n. 11.
Chaussier ✲, rue Saint-Hyacinthe, n. 8.
Chauvot de Beauchêne, rue de l'Université, n. 6.
Coste ✲ (O. ✲), à l'hôtel royal des Invalides.
Coutard, rue Saint-Honoré, n. 108.
Delatour, rue des Barres, n. 15.
Delpit, r. du Cloître Notre-Dame, n. 4.
Demassée.
Devilly, rue du Plâtre-Sainte-Avoye.
Doussin-Dubreuil, rue des SS. Pères, n. 17.
Duchemin, quai Pelletier, n. 24.
Duchêne-Montaubin, quai de l'Ecole, n. 18.
Duffour ✲, rue de Bondy, n. 6.
Dupont, rue de la Sourdière, n. 37.
Dupont - Delamotte, rue Charlot, n. 12.
Emonnot, rue du Helder, n. 9.
Enguehard, rue du Temple, n. 89.
Fabré-Palaprat ✲, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, n. 43.
Fels, rue de Sèvres.
Foix, rue de Grenelle-S.-Honoré, n. 35.
Force, faubourg St.-Antoine, près la barrière du Trône.
Gastelier ✲, rue du Four-S.-Germain, n. 17.
Gay, rue des Moulins, n. 11.
Guignard, rue du Sentier, n. 6.
Jadelot, rue du Bac, n. 86.

Joenne-Lonchamp, rue St.-Florentin, n. 17.
Joubert, rue de Bussy, n. 15.
Juge, rue des Prouvaires, n. 10.
Lacoudraye de Basseville, rue du Petit-Carreau, n. 45.
Lagut, rue du faub. S.-Denis, n. 38.
Lallemand, rue Saint-Roch Poissonnière, n. 6.
Lanthois, rue de Miromesnil, n. 2.
Largueze, rue des Tournelles.
Lasne, rue Française, n. 4.
Le Cointre de Marsillac, r. de Cléry, n. 86.
Lemaire, rue Saintonge, n. 34.
Lepage de Lingerville, rue St.-Georges, n. 6.
Leroux, *à Belleville.*
Lescure, rue de Paradis, au Marais, n. 4.
Lesvignes, r. du F. S.-Martin. n. 148.
Lobinhes, rue Neuve Saint-Augustin, n. 23.
Mac-Sechy, rue S.-Jacques, n. 168.
Mailhol, rue de la Verrerie, n. 63.
Maison, rue S.-Christophe, n. 1.
Marcescheau, rue du Hasard, n. 13.
Marie, rue N.-D.-des-Victoires, n. 40.
Marie-St.-Ursin, rue S.-Guillaume.
Marne, rue de la Poterie, n. 14.
Maurice, rue du Cimetière S.-André.
Mestais, rue des Fossés S.-Victor.
Michel, rue de Valois, n. 2.
Mollet de la Barre, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 33.
Ollivier, rue Souflot, n. 1.
Peyre, rue de Surènes, n. 19.
Pinel ✲, à la Salpêtrière.
Pipelet, *absent.*
Le Chev. Portal ✲, r. de Condé, n. 12.
Prouteau, rue du Petit-Carreau, n. 32.
Regnault ✲, *Médecin consultant du Roi*, rue Duphot, n 11.
Reis, rue de la Ferme des Math., n. 4.
Le Chev. Rocques, rue de Louvois, n. 5.
Salvage, rue de Bourbon, n. 11.
Sedillot, rue Baillet, n. 5.
Sedillot (Jean), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 10.
Simon, Palais-Royal (Biblioth.).
Soyeux, Palais-Royal.
Taissère, rue de Richelieu, n. 51.
Tissot ✲, r. du Marché S.-Honoré, n. 2.
Vallée, rue Feydeau, n. 1.
Vaume, rue de Cléry, n. 27.
Verdier, rue Charlot.
Vergez (O. ✲), place du Carrousel, n. 11.
Vosdey ✲, rue St.-Jacques, n. 212.

Médecins ayant exercé par charge et qui ont rang de Docteurs, MM.

Roubaud, rue de Bourbon, n. 28.
Thibaut, rue St.-Honoré, 358.

Docteurs en Médecine reçus dans les nouvelles Facultés, Messieurs,

Abraham, (L.) rue de Seine S.-G., n. 6.
Adelon, r. des Fos.-Montmartre, n. 8.
Adrien, rue Chabannois, n. 4.
Alard, rue Hautefeuille, n. 19.
Alibert ✲, rue de Varennes, n. 4.
Alin, rue de Seine, n. 31.
Arnault de Marchais, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, n. 25.
Asselineau, r. de Grenelle S. H., n. 15.
Audibert, rue Michel-le-Comte, n. 38
Aumont, rue de l'Université, n. 22.
Aupepin, rue Amelot, n. 1.
Aussandon, rue Montorgueil, n. 29.
Auvity, fils, rue Duphot, n. 12.
Bally, rue du Temple, n. 105.
Bard, rue d'Anjou-Dauphine, n. 8.
Baron, r. du Four-S.-Germain, n. 47.
Barras, rue du Harlay, n. 29.
Barré, rue du Perche, n. 8.
Beauchêne, fils, rue de Verneuil, n. 7.
Béclard, hospice de la Faculté de Médec.
Bellemain, rue Bourbon-Villen., n. 30.
Bellot, rue du Ponceau, n. 7.
Bénard, rue de Richelieu, n. 8.
Berdolou, rue Jacob, n. 18.
Berlioz, rue du Bouloy, n. 13.
Bernardin, rue Plâtrière.
Berthet, r. du faub. Poissonnière, n. 7.
Berthomieu, place des Victoires, n. 6.
Bézard, rue de Torigny, n. 14.
Bezian, rue Baillet, n. 7.
Bichebois, rue de Seine, n. 12.
Bidou, rue des Moulins, n. 16.
Blazy, Petite rue S.-Roch Poissonn., n 8.
Bleynie, maison royale de Charenton.
Blin, rue Saint-Paul, n. 13.
Bobillier, rue Sainte-Apolline, n. 2.
Bodson, rue de la Jussienne, n. 21.

Borel, rue Christine, n. 1.
Bougon ✻, rue S.-Honoré, n. 333.
Bouillon-Lagrange, r. de Richelieu, n. 93.
Boulay, *à Saint-Denis.*
Bourdet, rue Pavée S.-André, n. 1.
Bouttemotte *Accoucheur*, Faubourg Saint-Denis, n. 67.
Bouvenot, rue S.-Dominique, n. 87.
Breschet, rue de la Jussienne, n. 17.
Bruneau, r. du Vieux-Colombier, n. 24.
Brunet, rue de Furstemberg, n. 8 *ter.*
Brunié, rue Coquillère, n. 42.
Budan, rue de Seine S.-G., n. 59.
Burdin (J.), rue de Richelieu, n. 15.
Burdin (Cl.), rue Saint-Antoine, n. 143.
Cadet Gassicourt, rue S.-Honoré, chez son père, Pharmacien.
Caigné, *à Neuilly.*
Caillard, rue de l'Observance, n. 6.
Canuet, grande rue de Chaillot, n. 10.
Capuron, rue S.-André-des-Arcs, n. 58.
Caquineau-Desmontaix, gr. r. Taranne.
Carre, rue de Cléry, n. 23.
Carrette, rue des Bourdonnois, n. 7.
Cattet, rue Montmartre, n. ....
Cayol, rue des SS.-Pères, à la Charité.
Cazenave, rue Amelot, n. 32.
Cellier, rue du Hasard, n. 1.
Chabaneau, vieille r. du Temple, n. 123.
Chailly, rue de la Calandre, n 19.
Chamant, rue Meslée, n. 52, et faubourg Saint-Martin, n 47.
Chardel (Marcellin), place S.-Sulpice.
Chardel (Frédér.), rue Cassette, n. 23.
Chardon, à Auteuil, grande rue, n. 5.
Chauchard, rue Quincampoix, n. 1.
Chauveau, rue de Noyers, n. 37.
Chavassieu d'Audebert, r. du Helder, n. 5
Chirac, rue des Ecrivains, n. 22.
Choquet, r. Projetée du marc. aux fleurs.
Chrétien, r. des Blancs-Manteaux, n. 16.
Chrétien Laianne, r. du V.-Colomb. n 17.
Clament, rue d'Argenteuil, n. 56.
Claudon, rue de Miroménil, n. 9.
Cloquet aîné, rue des Maçons, n. 3.
Cloquet, jeune, rue de l'Eperon, n. 8.
Collet-Meygret, rue Dauphine.
Collineau, rue S.-Denis, n. 338.
Cornac ✻, r. de la Chaussée d'Antin, n. 4.
Cotterel, rue de Verneuil, n. 38.
Cousin, rue Neuve-S.-Eustache, n. 28.
Crecliat, à Passy.
Cullerier, rue du faub. S.-Jacques, n. 17
Dablin, r. des Francs-Bourgeois, n. 8.
Dailliez, rue du Pot-de-Fer, n. 4.
Dalle, rue Sainte-Avoye. n. 31.
Danyau, rue Saint-André-des-Arcs.
Dausse, rue Grange-Batelière, n 10.
Deguise père, rue Montmartre, n. 127.
Deguise, fils, *à Charenton.*
Dehaussy-Robecourt. r des Poitevins, n. 5
Delabarre, rue de la Paix, n. 19.
Delacroix, r. des Vieux-Augustins, n. 3.
Delagrange, rue Plâtrière, n. 7.
Delamontagne, v. rue du Temple, n. 32.
Delaroche, r. N. St.-Augustin, n. 22.
Delarue, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
De Lens, rue Michel-le-Comte, n. 18.
Delondre, rue Plâtrière, n. 5.
Demangeon, rue de Cléry, n. 29.
Demercy, rue Barbette.
Demerle-Desalbrune, rue Neuve-de-l'Abbaye, n. 10.
Demolle, rue Montabor, n. 7.
Deneux, rue de l'Université, n. 62.
Desormeaux, à la Faculté de Médecine.
Desporte, rue de la Harpe. n. 89.
Destrées, rue Traînée, n. 7.
Devèze, aux Tuileries.
Devilliers (Claude), rue de Jouy, n. 9.
Deyeux ✻, rue de Tournon.
Dolivera, r. des Fos. Montmartre, n. 43.
Domont, rue. . . . .
Dornier, rue Transnonain. n. 6.
Double, rue Jacob, n. 15.
Dubois ✻, rue de M. le Prince, n. 12.
Duhouloz, rue Guénégaud, n. 7.
Dubrac-Desforges.
Dubuisson, *tenant maison de santé*, Faubourg-Saint-Antoine, n. 333.
Duchateau, cul-de-sac Sourdis. n. 3.
Ducrotay-Blainville. rue Jacob, n. 5.
Duméril, rue du F. Poissonnière, n. 3.
Duplan, rue de l'Université, n. 42.
Duprest-Rony, rue Jacob, n. 3.
Dupuis, rue de Verneuil, n. 37.
Duval, rue Joubert, n. 33.
Duvergié, Grande rue Taranne. n. 20.
Emery, rue S.-Nicolas, n. 53, Chaussée d'Antin.
Esquirol, *Médecin ordinaire de la Salpétrière*, rue de Buffon, n. 9.
Faure, rue Rameau, n. 13.
Fautrel, rue de Fourcy S.-Antoine, n. 1.

Favareille-Placial, quai de la Tournelle, n. 35.
Favrot, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 6.
Ferrus, quai Malaquais, n. 3.
Feuillade, rue de l'Hirondelle, n. 18.
Fiseau, rue Baillet, n. 5.
Forestier, rue l'Évêque, n. 13.
Fouquier ✻, rue Taranne, n. 7.
Fourcadelle, rue Meslée, n. 35.
Foureau-Beauregard, rue des Deux-Ecus, n. 5.
Fourneret ✻, r. N.-des-P.-Ch., n. 89.
Fournier, rue de Surènes, n. 10.
Fournier-Duportail, r. S.-Denis, n. 374.
France, rue du F. Poissonnière, n. 12.
Friedlaender, rue N^e. S.-Augustin, n. 4
Fron, rue Saint-Martin.
Gadon, rue Git-le-Cœur, n. 11.
Galès, rue Sainte-Anne, n. 59.
Gardanne, rue Notre-Dame-des-Victoires, en face de la caserne.
Gardien, r. N. D. des Victoires, n 58.
Gault; à l'Ecole polytechnique.
Geoffroy, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 23.
Gilbert, hosp. des Vén., F. S.-Jacques.
Girard, rue Montmartre, n. 109.
Girardot, rue Sainte-Avoye, n. 47.
Giraudy, rue Traversière S. H., n. 33.
Gissot, rue N^e. des Pet.-Champs, n. 81.
Gondret, rue Saint-Honoré, n. 355.
Gontier Saint-Martin, *dit* Marcellin, rue du Faub. Saint-Denis, n. 154.
Gorse, rue du Bac, n. 86
Goutte, rue du Dragon, n. 12.
Graperon, rue de Beaune, n. 2.
Gras, rue Sainte-Avoye, n. 60.
Gueneau, rue de la Monnaye, n. 7.
Guerbois, au collége de Louis-le-Grand.
Guerinet, rue de Sorbonne.
Guersen^t, rue Sainte-Avoye, n. 15.
Guesdon, r. S.-Louis, au Marais, n. 58.
Guilbert, rue Hautefeuille, n. 16.
Guillié ✻, *oculiste de S. A. R.* MADAME, *et Directeur de l'Instit. des Aveugles*, rue Saint-Victor, n. 68
Guyonnet de Sénac, *oculiste*, rue du Bouloy, n. 18.
Hamel, r. des Fossés-Montmartre, n. 15.
Hebreard, *à Gentilly*.
Hereau, r. du Marc. S.-Honoré, n. 11
Héricart de Thury, rue Poultier, île Saint-Louis, n. .
Hérisson, rue Beaujolais, n. 9.
Heurtault, place de l'Estrapade, n. 19.
Hodot, rue de Grenelle-St.-G., n. 27.
Honlet, boul. de B.-Nouvelle, n. 11.
Honoré, rue de Bussy, n. 30.
Horeau, r. de Grenelle-S.-Germ., n. 35.
Hubert, rue Saint-Jacques, n. 358.
Hureau, rue Montorgueil, n. 25.
Husson ✻, au collége de Louis-le Grand, rue Saint-Jacques.
Itard, à l'Institut des Sourds-Muets.
Jacquemin, rue Sainte-Avoye, n. 9.
Jeanceau, rue des Lavandières, n 18.
Joliet, rue de la Roquette, n. 32.
Jouard, rue Saint-Florentin, n. 14.
Juglar, rue Saint-Jacques, n. 167.
Jugrand, *au Bourg-la-Reine*.
Juville, vieille rue du Temple, n. 8.
Kapeler, rue de la Ville-l'Evêque, n 10.
Kennedy, rue des Postes, n. 35.
Kerraudren, hôtel de la p. Vend., n. 16.
Kjean, rue Croix-des-Petits-Champs.
Labastide, barrière de Clichy.
Labbe Dumesuil, rue S.-Denis, n. 80.
Laborie, cour Batave, r. S.-Denis, n. 21
Labrunie, rue S.-Martin, n. 96.
Lacaze-Pellaroüy, faub. du Roule, n. 54
Lacombe, rue du Coq S.-Honoré, n. 8.
Lacroizade, *à Auteuil*.
Laennec, rue du Jardinet, n. 3.
Lafisse, rue Sainte-Anne, n. 48.
Lafon ✻, à l'hospice des Incurables,
Lalourcey, rue Saint-Martin, n. 93.
Landré-Beauvais, q. de Béthune, n. 14.
Laracine, rue des G. Augustins, n. 23.
Larbaud, rue Montmartre, n. 129.
Larche, r. des P.-S.-G.-l'Auxer. n. 18.
Larmet, rue du Four St.-Germain, n. 37.
Laroche, r. des SS.-Pères, à la Charité.
Larue ✻, hôtel des Postes, r. Plâtrière.
Leblanc, à l'Hôpital des Vénériens.
Leblanc, cul-de-sac Sourdis.
Le Breton, fils, rue de Cléry, n. 17.
Lefebure, rue de Tournon, n. 20.
Legal-Lassale, r. du P.-Lion S.-S, n 19.
Legueule, r. du Monceau-S.-Gerv., n. 15.
Lemercier, rue Montmartre, n. 168.
Lemoussu, r. de l'Ec. de Médecine, n 37.
Lerminier, rue Caumartin, n. 14.
Lesœur, rue des Trois-Pavillons, n. 8.

Levacher-de-la-Feutrie, rue Saint-Lazare, n. 42.
Léveillé, r. Nᵉ-des-Petits-Champs. n. 52.
Lévêque-Lasource, r. des Prouv., n. 36.
Leviels, rue de Cléry, n. 3.
Levraud, rue S.-André-des-Arcs, n. 51.
Levraud, rue d'Argenteuil, n. 7.
Lewzisky, rue des S.S.-Pères, n. 46.
Loiseleur-des-Longchamps, rue de Jouy. n. 8.
Louis, rue Coquillère, n. 32.
Louyer-Villermey, rue Bergère, n. 11.
Lugol, rue de Grammont, n. 14.
Lullier, rue Saint-Antoine, n. 71.
Macartan, rue du faubourg Montmartre, n. 6.
Macmahon, r. S.-Thomas d'Enfer, n. 3.
Madoré, rue Neuve S.-Martin, n. 28
Marc, r. des 2 Portes St.-Sauveur, n. 14.
Martinet, rue de Vendôme, n. 4.
Marjolin, vieille rue du Temple, n. 54.
Maury ✻, rue Beauregard, n. 45.
Markoswki, rue N. St.-Roch, n. 39.
Marquis, rue Neuve des Pet.-Champs, n. 14.
Martin, rue Mauconseil, n. 12.
Marie, rue des Noyers, n. 52.
Maigrier, rue des Petits-Augustins. n. 14.
Meilhac, *à Bercy*, rue Grand'Pinte, n. 94.
Merat, rue des Petits-Augustins, n. 15.
Mercier, rue Mauconseil, n. 35.
Merlet, rue de la Harpe, n. 104.
Mestivier, rue de l'Université, n. 39.
Michel ✻, rue du Port-Mahon, n. 8.
Michu, rue Saint-Denis, n. 41.
Miquel-Neuville, place d'Iéna, n. 12.
Moncourier, *à Nanterre.*
Mondat, rue Saint-Antoine, n. 218.
Moreau, à l'Ecole de Médecine.
Morillon, r. Bourbon-Villeneuve, n. 17.
Morin. r. des Mathurins S.-Jacques. n. 10.
Mouillet. rue Saint-Martin, n. 63.
Moutard-Martin, r. du Croissant, n. 20.
Moutier, r. des Vieux-Augustins. n. 53.
Nacquart, rue des Moulins. n. 20.
Nauche, rue du Bouloy, n. 8.
Naudin, rue Pavée St.-André, n. 5.
Neboux, rue du Petit-Lion S.-Germ.
Oudet. *dentiste*, rue de Richelieu, n. 8.
Pagès, rue du Four-S.-G., n. 17.
Painteau-la-Vieuville, rue du faubourg Saint-Denis, n. 90.
Palau, r. des Fossés-M.-le-Prince, n. 19.
Parent, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 28.
Parfait, rue Taitbout, n. 33.
Pariset, cour des Fontaines, au Palais-Royal, n. 6, et *à Bicêtre.*
Pascalis, rue Sainte-Anne, n. 16.
Pasteur, rue de Sèvres, n. 23.
Pavet, rue d'Enfer, n. 24.
Péraudin, rue Coquillère, n. 27.
Petitot, rue S.-Guillaume, n. 36.
Petroz, rue des Prouvaires, n. 10.
Pichon-Vendeuil, *à Auteuil.*
Pierre, rue d'Enfer, n. 5.
Pigou, rue d'Enghien, n. 14.
Piorry, rue de la Bibliothèque, n. 4.
Piron (Camille), quai Voltaire, n. 21.
Piron, rue Buffaut, n. 9.
Pitaro, rue Hauteville, n. 2.
Play-Rasch, aux Invalides.
Poirson, rue de Beaune, n. 7.
Porcher, r. et quai de la Tournelle, n. 3.
Potel, rue Beaurepaire.
Prat, à l'Hôpital Saint-Antoine.
Pressat, cour des Fontaines, n. 6.
Prevost-de-S.-Cyr, r. du V.-Colombier.
Prost, *à Montmartre.*
Pujos, rue du Grand-Hurleur, n. 5.
Puzin, r. des Batailles, n. 5, *à Chaillot.*
Raiffer, rue de Bourgogne, n. 27.
Raikem, à l'Hôpital S.-Antoine.
Raynaud, r. du Théâtre-Français, n. 20.
Recamier, rue Sainte-Anne n. 16.
Renauldin, rue de la Michaudière, n. 12.
Rey, rue Meslée, n. 32.
Riembault, quai d'Orléans, n. 10.
Rouget, rue Serpente. n. 3.
Rougeot, rue des Fossés Saint-Germain l'Auxerrois, cul-de-sac Sourdis, n. 1.
Rousset-Duchez, r. du F.S-Jacq..n.264.
Rouvin, rue Bleue, n. 28.
Royer-Collard ✻, r. de Vaugirard, n. 52.
Ruette, rue du Faub. St.-Honoré, n. 5.
Rullier, rue des Fossoyeurs, n. 28.
Salmade, rue Royale. n. 8.
Sarlandière. rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
Sarrazin, rue Saint-Honoré, n. 218.

Savary, rue Servandoni, n. 27.
Sengensse ✻, rue N°.-des-P.-Champs, n. 54.
Séreul, rue des Petits-Carreaux, n. 1.
Sevestre, rue Favart, n. 8.
Sorlin ✻, rue de Bourbon, n. 54.
Souchotte, rue Saint-Jacques.
Tartra, rue Gaillon, n. 5.
Terrier, rue Bourbon-Villeneuve, n. 56.
Thore, *à Sceaux.*
Tisserand, r. du Faub. S.-Germain, n. 41.
Trappe, rue des Marais S.-G., n. 14.
Tyrbas-de-Chambert, rue de Sèvres, Hospice des Femmes.
Vaidy, rue de l'Odéon, n. 21.
Vallerand de la Fosse, vieille rue du Temple, n. 124.
Vareliaud, rue des Marais S.-G., n. 19.
Varin, rue des Bons-Enfans.
Vassal, rue Grenier S.-Lazare, n. 5.
Verdier-Heurtin, rue Montorgueil, n. 65
Villeneuve, rue de Sèvres, n. 6.
Vignardonne, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n 14.

Médecin étranger autorisé à exercer en France.

M. Fiévet, *Méd. de l'ambass. des Pays-Bas*, r. de la Chaussée-d'Antin, n. 24.

Docteurs Chirurgiens de l'ancien collége de Chirurgie de Paris, MM.

Adone, *absent.*
Andravy, rue Cassette, n. 9.
Arrachard, *absent.*
Le Chev. Auvity ✻, rue du Bac, n. 43.
Babel, rue Sainte-Avoye, n. 18.
Baget, cul-de-sac Péquet, n. 9.
Beauduin, rue de Marivaux.
Becquet, rue Platrière.
Bohillier, carré Saint-Martin.
Bonjour, rue des Nonaindières, n. 1.
Botentuit-Langlois, rue Montmartre, n. 41.
Bousquet, rue Chapon, au Marais, n. 7.
Le Baron Boyer (O.✻), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 9.
Burard, rue du Petit-Bourbon, S.-G.
Caron, rue Sainte-Hyacinthe.
Cathelot, rue Saint-Antoine.
Cattin, *absent.*
Cervenon, rue Michel-le-Comte.
Cezerac, rue Neuve Ste-Geneviève.
Champenois, rue Feydeau, n. 15.
Coulon, rue de Verneuil, n. 37.
D'Aiiiez, rue du Pot-de-Fer, n. 4.
Deschamps ✻, hospice de la Charité.
Dubois-Foucou, rue Caumartin, n. 2.
LeBar. Dubois✻, r. de M. le Prince, n. 12.
Duval, place Royale, n. 5.
Eclancher, rue Christine.
Evrat, rue de Sèvres, n. 23.
Favier, rue du Dauphin.
Forestier, rue des Moulins, n. 1.
Gallée, rue Sainte-Marguerite, n. 30.
Gautier de Clauhry, rue Jacob, n. 20.
Gay, rue de Seine Saint-Germain.
Grattereau, rue Baillette, n. 3.
Huttier, rue St.-Sauveur, n. 22.
Jacoupy-Lafond, *Herniaire*, rue des Prouvaires, n. 18.
Lacaze-Pellaroüy, r. du F. du Roule, n. 54.
Lallement, à la Salpêtrière.
Maret, Hospice des Ménages.
Le Cr. Pelletan✻, r. S.-Christophe, n. 10
Pipelet, *absent.*
Poisson, rue d'Amboise, n. 6.
Ruffin, Hospice Saint-Louis.
Sassard, rue des SS.-Pères.
Sédillot, rue N.-des-Petits-Champs, n. 5.
Sédillot, aîné, rue Bailleul, n. 5.
Suë✻✻, r. du Chem.-du-Rempart, n. 3.
Thillaye, à l'Ecole de Médecine.
Viany, rue Princesse.

Docteurs Chirurgiens des anciens collèges de Chirurgie, autres que celui de Paris, Messieurs,

Beaubœuf, rue des Récollets, n. 2.
Bergoin, rue du Lycée, hôtel Châtillon.
Grand-Champ, rue Neuve des Bons-Enfans, n. 25.
Guérin, r. du Monceau-S.-Gerv., n. 12
Le Comte, rue St.-Honoré, n. 363.
Roy, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n. 11.
Schœck, r. du Petit-Lion S.-Sauv., n. 15.
Touchard, rue de Vaugirard, n. 60.
Trouillet, cour du Palais de Justice, n. 17.

Docteurs en Chirurgie reçus dans les nouvelles Facultés.

Baffos, rue de l'Odéon, n. 34.
Belivier, rue de Charenton, hospice des Quinze-Vingts.
Dunne (*du Collége royal de Chirurgie de Londres*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 93.
Le Ch. Dupuytren, ✻, pl. du Louvre.
Forlenze, rue des Saints-Pères, n. 20.
Haguette, à Saint-Denis.
Hernu, rue Neuve S.-Médéric, n. 30.
Jalade-Lafond, rue de Richelieu, n. 46.
Lacour, rue Montorgueil, n. 8.
Lacroix, r. Royale, n. 3. place Louis XV.
Le Baron Larrey (C. ✻), quai de la Monnoie, n. 2.
Cullerier, à l'hospice des Vénériens.
Dufay, rue du Four-Saint-Honoré, n. 12.
Leblanc, rue Sainte-Anne, n. 13.
Lebreton, rue de Clery, n. 17.
Lioull, rue de l'Echelle Saint-Honoré, n. 13.
Marjolin, vieille rue du Temple, n. 54.
Murat, hospice de la Salpêtrière.
Nicod, rue St.-Florentin, n. 8.
Piet, rue de la Chaussée d'Antin, n. 8.
Richerand ✻, rue de Bondy, n. 44.
Segard, rue Thévenot, n. 24.
Thierry, rue du Petit-Musc, n. 9.

PHARMACIENS A PARIS, *Messieurs*,

Albespeyres, rue du Faub.-S.-Martin.
Amoureux, Marché aux Poirées.
Aubé, rue des Lombards.
Aubry, rue de Seine, S.-Germain.
Baget, vieille rue du Temple.
Bas, *dit* Lebas, rue Saint-Paul.
Bataille, rue de Beaune.
Benoist, rue Saint-Séverin
Béral, rue de la Paix.
Bilouin, r. des Francs-Bour. S.-Michel.
Blayn, rue du Marché Saint-Honoré.
Blond, rue Sainte-Marguerite.
Bocquet, rue Saint-Antoine.
Bonnastre, rue Saint-Honoré.
Bonneau, rue du Faubourg-Saint-Denis.
Bontemps, rue de Poitou.
Borde, cour Mandar.
Bosse, rue Montmartre.
Boudet ✻, rue du Four.
Boullay, rue des Fossés-Montmartre.
Bouvin-Deslauries, rue de Cléry.
Bughon, rue de la Harpe, n. 69.
Buisson, rue du faubourg Montmartre.
Cadet-Gassicourt, rue Saint-Honoré.
Cadilhon, rue Amelot.
Caylus, rue de Condé.
Cazenave, rue des Gravilliers.
Chansard, rue du Faub.-Poissonnière.
Charlard, rue Basse-du-Rempart.
Chatard, rue du Petit-Carreau.
Chereau, rue Saint-Martin.
Chomet, rue du Faub.-Saint-Honoré.
Clemendot, rue du Monthlanc.
Colmet-Daage, rue Saint-Médéric.
Colometz, rue Saint-Honoré, n. 232.
Cottin, rue de Seine.
Coumanchail, place Maubert.
Courmaceul, rue Montorgueil.
Courverchel, rue Saint-Denis.
Curmet, rue Mouffetard, n. 153.
Dailly, place du Caire.
Damade, rue Sainte-Marguerite.
Danzel, rue de Bussy.
Debarambure, carré Saint-Martin.
De la Ruelle, r. des Petits-Champs, n. 26.
Delondre, rue Saint-Honoré, n. 93.
Delondre, rue des Cinq-Diamans.
Depeane, rue Feydeau.
Derosne, rue Saint-Honoré, n. 115.
Désir, rue Saint-Antoine, n. 166.
Deu, rue de Poitou, n. 13.
Diochet, rue Saint-Victor.
Dubail, rue des Lombards, n. 44.
Dublanc, rue Saint-Martin, n. 98.
Dublanc jeune, rue du Temple.
Ducellier, rue Saint-Dominique-S.-G.
Duchamp, rue des Boucheries.
Duchatelle, rue de Condé.
Dupont, à la Croix-Rouge.
Duret, marché Saint-Martin.
Durosiez, rue de Sèvres, n. 71.
Faguer, rue Coquillère.
Faure, rue Saint-Dominique-S.-G.
Favre, rue du Mont-Blanc, n. 52.
Fée, rue du Bac, n. 19.
Filliard, rue de Richelieu.
Flamant, rue Montmartre, n. 145.
Foy, rue du faubourg Poissonnière.

Frère, rue Montmartre, n. 136.
Frosté, rue Sainte-Anne.
Gamas, rue Saint-Dominique-S.-G.
Gardet, rue Montmartre, n. 84.
Gaütier, rue Neuve-Saint-Eustache.
Godefroy, rue de Bretagne, n. 46.
Gosse, rue Saint-Martin.
Grammairé, rue de Jouy, n. 5.
Griffon, rue Saint-Honoré.
Guibourt, rue de Richelieu.
Guiettand, rue Plâtriere, n 21.
Guilbert, rue Dauphine, n. 38.
Guillaume, rue du Faubourg-S.-Antoine.
Haincques de Faulques, rue du Helder.
Hautefenille, rue des Lombards.
Hayot, rue Saint-Lazare.
Hébert, rue de Grenelle-Saint-Honoré.
Hernandes, rue du Bac.
Huet, rue du Faub.S.-Antoine.
Jourdain, rue de Grenelle-Saint-Germ., pres celle de Belle-Chasse.
Labarraque, rue Saint-Martin.
Labbé-Dumesnil, rue de la Grande-Truanderie.
Labrie, rue de Sèvres.
Lambert, rue Saint-Jacques, n. 304.
Langlois, rue du Temple, n 82.
Lebouidre-Delalande, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.
Lecanu, Marché aux Poirées.
Leclerc, rue de la Barillerie.
Lecomte, rue Neuve-des-Petits-Champs.
Leconte, rue Saint-Denis.
Leconte, rue des Prouvaires, n. 36.
Lecourt, rue Saint-Martin, n. 199.
Lefrançois, rue Neuve-Sainte-Croix.
Leguey, rue Saint-Louis-Saint-Honoré.
Legendre, rue du Temple, n. 105.
Lemaire, rue et porte Saint-Jacques.
Lemuet, rue S.-Jacques-la-Boucherie.
Lenormand, rue Mouffetard.
Lepère, place Maubert, n. 27.
Lescot, rue de Grammont, n. 14.
Le Secq, rue Sainte-Anne.
Libour, rue Saint-Honoré, n. 381.
Libert, rue de Turenne.
Linthilac, rue du Faubourg-Montmartre.
Louvier, rue du Temple.
Malhomme, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
Marchant, rue des Lombards.
Marcotte, rue du Faubourg-St.-Honoré
Mare, rue des Bourdonnois.
Margueron, rue Saint-Honoré, n. 6.
Martin, rue Croix-des-Petits-Champs.
Martin, rue des Deux-Ponts, île Saint-Louis.
Mathias, rue aux Ours.
Morizet, rue de Richelieu.
Monbet, rue Saint-Honoré.
Morin, rue Saint-Honoré.
Mottay, rue Saint-Denis.
Moussu, rue Sainte-Anne.
Moutillard, montagne Ste.-Geneviève.
Moutillard jeune, rue Saint-Honoré.
Mouton, rue Saint-Denis.
Neret, rue Saint-Honoré.
Nolette, rue Saint-Jacques.
Oules, rue de Grenelle S.-Germain.
Oursel, rue du Faubourg-du-Temple.
Painblanc, au Marché-Neuf.
Parra, grande rue du Faubourg-Saint-Antoine.
Peigné, place Baudoyer.
Pelletier, rue Jacob.
Pestiaux, rue de Sèvres.
Petit (Phil. J.), rue de la Verrerie.
Petit (Jean-Claude), rue Beauregard.
Petitbeau, rue Favart. n. 8.
Pinard, rue des Cinq-Diamans.
Planche, rue du Mont-Blanc, n. 1.
Ragon, rue Sainte-Avoye.
Raymond, rue du F.-S.-Honoré.
Regnault, rue de Caumartin, n. 45.
Regnault, rue Dauphine, n. 20.
Renard, rue Vivienne.
Richard, rue Taranne.
Richart, faubourg Saint-Martin, n. 31.
Robin, rue de la Vrillière
Robiquet, rue de la Monnaie.
Rousseau, rue Montmartre, n. 82.
Ruzot, rue Mouffetard.
Sallé, rue Saint-Jacques.
Saulnier, rue des Lombards.
Sillan, rue de Jérusalem.
Seguin, rue des Bons-Enfans
Séjournée, rue du F.-St.-Martin.
Serreau, rue du Faub.-Saint-Jacques.
Sery, rue du Faubourg Montmartre.
Steiger, rue Saint-Antoine.
Stonf, rue des Lombards.
Thubeuf, rue Saint-Denis.
Tisserant, rue Saint-Denis.

Toutain, rue Saint-André-des-Arcs.
Trèves, rue Neuve-des-Petits-Champs
Trit, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés.
Thiberge, rue de Gaillon.
Vaillant, rue des Lombards.
Vallée, rue Saint-Victor.
Vallet, rue du Coq-Saint-Honoré.
Varin, rue Saint-Antoine.
Verneuil, rue de la Michodière, n. 18.
Villemsens, rue Saint-Denis.
Villey, rue Neuve-Sainte-Catherine.
Zanetti, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

Etablie à la Faculté de Médecine, par arrêté du Ministre de l'Intérieur.

Cette Société a été instituée pour continuer les travaux des ci-devant Sociétés Royale de Médecine et Académie de Chirurgie. Elle est chargée à cet effet d'entretenir une correspondance avec les médecins et chirurgiens du royaume, et avec les médecins étrangers, sur tous les objets qui peuvent tendre aux progrès de l'art de guérir.

Elle est composée des Professeurs de la Faculté et de Messieurs,

Alibert ✲, *Médecin*, rue de Varennes-Saint-Germain, n. 4.
Andry, *Médecin*, vieille rue du Temple. n. 118.
Le Chevalier Auvity ✲, *Chirurgien*, rue du Bac, près celle Saint-Dominique.
Chaptal, Comte de Chanteloup ✲ (G. ✲), rue Saint-Dominique-Saint-Germain.
Le Chevalier Cuvier ✲, *Professeur*, au Jardin du Roi.
Deschamps, *Chirurgien en chef*, à la Charité.
Jadelot, *Médecin de l'Hospice des Enfans*, rue du Bac, n. 86.
Huzard, rue de l'Eperon, n. 7.
Delaporte, *Médecin*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 78.
Tessier ✲, rue de Molière, n. 4, près l'Odéon.
Le Chevalier Vauquelin ✲, au Jardin du Roi.
Bourdois Delamotte ✲, *Médecin du Département*, rue Royale, n. 3.
Husson ✲, *Médecin de l'Hôtel-Dieu et du Collége de Louis-le-Grand*, au Collége de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Le Baron Larrey (C. ✲), cul-de-sac Conty, quai de la Monnoie, n. 2.
Gastellier ✲, *Médecin*, rue du Four-Saint-Germain, n. 17.
Bourru, rue des Maçons – Sorbonne, n. 15.
Roux, *Chirurgien adjoint de l'Hospice Beaujon*, rue Sainte-Anne, n. 59.
Geoffroy ✲, *Médecin*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 23.
Thillaye, fils, *Médecin*, à la Faculté de Médecine.

Associés adjoints, Messieurs,

Laennec, *Médecin*, rue du Jardinet, n. 3.
Thénard ✲, *Professeur de Chimie*, au Collége royal de France.
Lerminier, *Médecin*, rue Caumartin, n. 14.
Louyer Willermey, *Médecin*, rue du faubourg Montmartre, n. 6.
Landré Bauvais ✲, *Médecin de l'Hospice de la Salpêtrière*, quai de Béthune, n. 14, Isle Saint-Louis.
Ribes ✲, *Chirurgien*, rue de Vaugirard, n. 11.

Guersent, *Médecin du Bureau de Bienfaisance du quartier Sainte-Avoye*, rue de Braque, n. 2, au Marais.
Mérat. *Médecin de l'Hospice et Prison de Bicêtre*, à Bicêtre, et à Paris, rue de la Harpe, n. 29.
Bouvenot, *Médecin*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 87.
Recamier, *Médecin de l'Hôtel-Dieu*, rue Saint-Honoré, n. 319.
Renauldin, *Médecin*, rue de la Michaudière, n. 12.
Duval, place Royale, n. 5.
Léveillé, *Médecin*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 52.
Fouquier, *Médecin*, rue Taranne, n. 7
Esquirol, *Médecin*, rue de Buffon, n. 9.

Cette Société tient ses séances à l'Ecole de Médecine, dans une des salles de la Faculté, les jeudis, de quinzaine en quinzaine.

SOCIÉTÉ POUR L'EXTINCTION DE LA PETITE-VÉROLE EN FRANCE,

par la propagation de la Vaccine.

Cette nouvelle Société, créée par arrêté du Ministre de l'Intérieur, s'occupe des moyens de parvenir à l'extinction de la Petite-Vérole en France. Elle est composée d'hommes recommandables par leurs places et leurs lumières, et des médecins qui formoient l'ancien comité central de Vaccine; elle est présidée par le Ministre de l'Intérieur. Il y a dans son sein un comité de quinze membres, appelé *Comité central de Vaccine*; il s'assemble tous les vendredis à l'hospice de Vaccination, rue du Battoir S. André-des-Arcs, de trois à cinq heures; il correspond avec les comités de Vaccine et les médecins des départemens; il rend compte à la Société, et chaque semaine au Ministre, des faits relatifs à la Vaccine.

Les demandes de fluide vaccin sont adressées, sous le couvert du Ministre de l'Intérieur, à M. *Husson*, docteur en médecine, secrétaire de la Société et du comité.

Membres de la Société, Messieurs,

Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*
Alibert ✲, *Méd. de l'hôpital S.-Louis.*
Le Chev. Auvity ✲, *Chirurgien.*
Barbier-Neuville (O. ✲).
Le Cte. Berthollet (G. ✲), *Pair de Fr.*
Chaptal, Cte. de Chanteloup ✲ (G. ✲).
Le Baron Corvisart (O. ✲).
Coste ✲ (O. ✲), *Méd. des Invalides.*
Coulomb.
Le Chevalier Cuvier ✲, *Cons.-d'Etat.*
Le Baron de Gerando (O. ✲), *Conseiller d'Etat.*
Le Chevalier Delambre ✲ ✲.
Le Marq. Laplace (G. ✲), *Pair de Fr.*
Delaporte, *Médecin en chef de l'hôpital Saint-Louis.*
Le Comte de Lasteyrie, *Membre de la Société royale d'Agriculture.*
Le Baron Delessert ✲, *Membre de la Chambre des Députés.*
Doussin-Dubreuil, *Médecin.*
Le Comte Dubois (C. ✲).
Duchanoy ✲, *Administ. des Hospices.*
Le Marquis de Fontanes (C. ✲), *Pair de France.*
Le Comte Frochot (G. ✲).
Guerbois, *Chirurgien du Collége Louis-le-Grand*, au Collége.
Le Chevalier Hallé ✲ ✲, *professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*
Husson ✲, *Médecin de l'hospice de Vaccination, de l'Hôtel-Dieu et du Collége Louis-le-Grand*, au Collége, rue Saint-Jacques.
Huzard, *de l'Académie des Sciences*, rue de l'Eperon.
Jadelot, *Médecin de l'Hôp. des Enfans malades et de l'Hôpital des Orphelins.*
Le Comte de Lacépède (G. C. ✲).

Le Duc de la Rochefoucauld-Liancourt ✲ ✲, *Pair de France.*

Leroux (J. J.) ✲, *Doyen de la Faculté de Médecine.*

Parfait (O. ✲), *Médecin, membre du Bureau central d'admission dans les Hôpitaux.*

Pinel ✲, *prof. à la Faculté de Médec*

Salmade ✲, *Médecin.*

Tessier ✲.

Chaussier ✲, *Médecin en chef de l'Hôpital de la Maternité, Professeur de la Faculté de Médecine.*

Bourdois de la Motte ✲, *Médecin du Département.*

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE NATIONALE,

Rue du Bac, n°. 34.

Cette société, fondée plusieurs années avant la révolution, fut rétablie, en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers.

Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie françoise.

Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1°. Distributions de prix et de médailles pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ;

2°. Envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs ;

3°. Expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ;

4°. Avances aux artistes qui ont besoin d'être aidés pour exécuter des machines ou des procédés d'une utilité reconnue ;

5°. Publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la Société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an.

La première a lieu dans le courant du mois de février; elle est consacrée,

1°. A la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ;

2°. Au renouvellement du Conseil d'administration.

La deuxième a lieu dans le courant du mois de juillet: elle est consacrée à la distribution des prix et à la nomination des deux Censeurs.

Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires y sont invités.

Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs.

Liste des Membres et Adjoints du Conseil d'Administration de la Société d'Encouragement.

Président.

M. le Comte *Chaptal* ✲ (G. ✲), Membre de l'Académie royale des Sciences, rue de l'Université, n. 45.

Vice-Présidens, Messieurs,

Le Duc *de Doudeauville* ✲, Pair de France, en son hôtel, rue de Varennes, n. 33.

Le Comte *de Lasteyrie*, rue Jacob, n. 16.

Secrétaire.

M. le Baron *de Gérando* (O. ✲), Conseiller d'Etat, de diverses Académies nationales et étrangères, cul-de-sac Pérou, n. 7.

Vice-

Vice-Secrétaires, Messieurs,

Cl. Anthelme Costaz, rue de la Chaussée d'Antin, n. 48.

Jomard ✲, Membre de l'Académie des Sciences, Chef du Bureau de l'Instruction publique, etc., rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 15.

Trésorier.

M. *de Montamant* ✲, Membre du Conseil général du département de la Seine, rue de Ménars, n. 14.

Censeurs, Messieurs,

Becquey ✲, Conseiller d'Etat, Directeur général des Ponts-et-Chaussées, place Vendôme.

Le Duc *de la Rochefoucauld-Liancourt* ✲ ✲, Pair de France, Inspecteur général des Ecoles d'Arts et Métiers, rue Royale, n. 9.

Commissaires des Fonds, MM.

Le Comte *Abrial* (O. ✲), Pair de France, rue Plumet, n. 18.

Boscheron (O. ✲), ancien Payeur de la Dette publique, rue des Deux-Ecus, n. 33.

Boulard, père ✲, notaire honoraire, rue des Petits-Augustins, n. 21.

Brillat de Savarin ✲, Conseiller à la Cour de Cassation, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.

Chaslon ✲, ancien Admin. des Douanes, rue Neuve des Petits-Champs, n. 97.

Girod de Novilars ✲, Colonel du Génie.

Le Comte *Alexandre de la Borde* ✲, Maître des Requêtes honoraire, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, rue d'Artois, n. 28.

Le Marq. de *Pastoret* (C. ✲), Pair de France, place Louis XV, n. 6.

De Pérignon ✲, Avocat, rue Ne.-St.-Augustin, n. 8.

Le Baron *Petit de Beauverger* ✲, rue Martel, n. 4.

Arts Mécaniques, Messieurs,

Ampere ✲, Inspecteur général de l'Université, de l'Académie royale des Sciences, rue des Fossés Saint-Victor, n. 19.

Bardel ✲, Membre du Comité consultatif des arts et manufactures, rue du Faubourg Montmartre, n. 17.

Breguet, Horloger, de l'Acad. royale des Sciences, quai de l'Horloge, n. 79.

Le Vicomte *Hericart Ferrand de Thury* (O. ✲), Ingénieur en chef des Mines, etc., rue Poultier, isle Saint-Louis.

Humblot-Conté, Fabricant de crayons, rue de Grenelle St.-Germain, n. 42.

Molard ✲, de l'Académie royale des Sciences, rue de Charonne, hôtel Vaucanson.

De Prony ✲ (O. ✲), Directeur de l'Ecole royale des Ponts-et-Chaussées, rue Culture Sainte-Catherine, n. 27.

Le Chev. *Tarbé de Vaux-Clairs* (O ✲), Maître des Requêtes, Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, rue d'Hanovre, n. 5.

Ternaux (O. ✲), aîné, manufacturier, place des Victoires, n. 6.

Adjoints, Messieurs,

Baillet de Belloy ✲, Insp. divisionnaire des Mines.

Francœur, Professeur de mathématiques à l'Université, rue du Four-Saint-Germain, n. 44.

Montgolfier, Ingénieur Mécanicien, à Chaillot.

Pajot Descharmes, Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue de la Vieille-Monnaie, n. 22.

Poisson ✲, de l'Académie royale des Sciences, Profess. de Mathématiques à l'Ecole royale Polytechnique, rue d'Enfer, n. 38.

Régnier ✲, Membre honoraire du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue du Bac, n. 28.

Arts Chimiques, Messieurs,

Anfrye, Inspecteur général des Essais à la Monnoie.

Le Comte *Bertholet* (G. ✲), Pair de France, rue d'Enfer, n. 18.

Cadet de Gassicourt (C. L.) ✲, Pharmacien, rue St.-Honoré, n. 196

D'Arcet ✻, Vérificateur des Essais à la Monnoie.

D'Artigues ✻, Manufacturier, rue de la Chaussée d'Antin, n. 64.

Mérimée, Peintre, rue Neuve-Sainte-Geneviève, n. 25.

Perrier (Scipion) ✻, Banquier, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.

Roard ✻, Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue Montmartre, n. 160.

Thénard ✻, Membre de l'Académie royale des Sciences, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.

Vauquelin ✻, de l'Ac. roy. des Sciences, rue de Seine, au Jardin du Roi.

Adjoints, Messieurs,

Boullay, Pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, n. 17.

Breant, Essayeur à la Monnoie.

Taillepied de Bondy, Propriétaire, rue Basse-du-Rempart, n. 36.

Arts économiques, Messieurs,

Bourint, Pharmacien, rue du Bac, n. 39.

Christian ✻, Administrateur du Conservatoire des Arts et Métiers.

Le Marq. *de Grave* ✻, Pair de France, Maréchal-de-camp des armées du Roi, au Palais-Royal.

Le Baron *Delessert* ✻, rue Coq-Héron, n. 3.

Derosne (*Ch.*), Pharmacien, rue St.-Honoré, n. 115.

Gay-Lussac ✻, Membre de l'Académie royale des Sciences, à l'Arsenal.

Gillet-Laumont ✻, Inspecteur général des Mines, rue de Verneuil, n. 51.

Robert, Directeur de l'établissem. de la cuisson des abattis, à l'île des Cygnes.

Say, rue du Faubourg St.-Martin, n. 92.

Adjoint.

M. *Delunel*, rue de l'Echiquier, n. 38.

Agriculture, Messieurs,

Baudrillart, Memb. de la Société royale d'Agriculture, r. N^e.-S.-Roch. n. 24.

Bosc, de l'Acad. royale des Sciences, rue des Maçons, n. 15.

Le Baron de *Chassiron* ✻, Maître des Comptes, rue Neuve-St.-Augustin, n. 19.

Le Comte *François-de-Neufchâteau* (G. ✻), Membre de l'Académie française, rue du Faubourg Poissonnière, n. 93.

Huzard, de l'Acad. royale des Sciences, Inspecteur général des Ecoles royales Vétérinaires, rue de l'Eperon, n. 7.

Le Comte *de Lasteyrie*, Membre de la Société royale d'Agriculture, rue du Bac, Passage Sainte-Marie.

Mirbel ✻, Membre de l'Académie royale des Sciences, rue Guénégaud, n. 29.

Silvestre, Bibliothécaire du Roi, Secrétaire de la Société royale d'Agriculture, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucault.

Tessier ✻, de l'Ac. royale des Sciences, Inspecteur gén. des Bergeries royales, rue des Petits-Augustins, n. 20.

Adjoints, Messieurs,

Chollan (O. ✻). Membre de la Société royale d'Agriculture, rue des Champs-Elysées, n. 8.

Delille, Docteur Médecin, rue Rochechouart, n. 6.

Moreau de Saint-Méry (C. ✻), rue Saint-Guillaume, n. 26.

Vilmorin aîné, Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n. 30.

Commerce, Messieurs,

Bellangé, Manufacturier, rue Sainte-Apolline, n. 13.

Le Baron *Coquebert de Montbret* ✻, rue Saint-Dominique, n. 71.

Le Baron *Dufougerais* (O. ✻), Directeur général de la Caisse d'Amortissement, à l'Oratoire.

Le Chev. *Gauthier de Brécy*, Lecteur du Roi, rue du Houssaye, n. 2.

Sivard ✻, Administ. gén. des Monnoies.

Vital-Roux, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, rue de Richelieu, n. 104.

Commission du Bulletin.

Cette Commission est chargée de diriger le travail du *Bulletin ;* elle est composée des réviseurs suivans : MM.

Molard, *Tarbé de Vaux-Clairs*, *Francœur*, } pour les Arts mécaniques.

Mérimée, *D'Arcet*, } pour les Arts chimiques.

Le Comte *de Lasteyrie*, *Bosc*, } pour l'Agriculture.

. . . . . pour le Commerce.

Le Bar. *de Beauverger*, pour les fonds.

Bouriat, *Christian*, } pour les Arts économiques.

Rédacteur du Bulletin de la Société.

M *Daclin*, rue d'Anjou S.-H., n. 24.

Agent général de la Société.

M. *Guillard-Senainville*, Secrétaire du Comité consultatif des Arts et Manufactures, r. du Bac, n. 34, *chargé de l'exécution de tous les détails administratifs et du recouvrement des souscriptions.*

SECTION X.

POPULATION DES VILLES DE FRANCE, *leurs Départemens, le jour de départ des Courriers pour les villes dans lesquelles il y a bureau de poste.*

Pour le service des postes dans le département de la Seine, *voyez* p. 787.

Nota. On a eu soin de mettre un astérisque aux Villes qui ne sont pas Bureaux de Poste.

Bureaux. A	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Abbeville (1)	17,913	La Somme,	tous les j.
Agde.	7,266	L'Hérault.	ma. j. s. d.
Agen.	10,850	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Ahun.	1,711	La Creuse.	ma. j. s.
Aignay-Côte-d'Or.	860	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Aigre.	1,383	La Charente.	l. j. s.
Aigueperse.	4,542	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. d.
Aigues-Mortes.	2,630	Le Gard.	ma. v. d.
Aiguillon.	3,541	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Airaines.		La Somme.	tous les j.
Aire.	8,627	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Aire.	3,500	Les Landes.	ma. j. s.
Airvault.	1,868	Les Deux-Sèvres.	me. v. d.
Aix.	21,960	Bouches-du-Rhône.	tous les j.
Ajaccio.	6,570	La Corse.	ma.
Alais.	9,387	Le Gard.	ma. j. s.
Albert	2,081	La Somme.	l. me. v.
Alby.	10,160	Le Tarn.	me. v. d.
Alençon.	13,436	L'Orne.	tous les j.
Altkirck.	2,400	Haut-Rhin.	l. me. v.
Alzonne.	1,697	L'Aude.	me. v. d.
Ambérieux.	2,892	L'Ain.	l. me. s.
Ambert.	6,136	Le Puy-de-Dôme	ma. j. d.
Amboise.	5,309	L'Indre & Loire.	tous les j.
Amiens.	40,006	La Somme.	tous les j.
Ancenis.	2,945	La Loire-Inférieure.	tous les j.
Anci-le-Franc.	1,198	L'Yonne.	l. me. v.
Andelot.	818	Haute-Marne.	l. me. v.
Andelys (les).	5,095	L'Eure.	tous les j.
Anduse.	5,431	Le Gard.	ma. j. s.
Angers.	33,000	Maine & Loire.	tous les j.
Angerville.	1,449	Seine & Oise.	tous les j.
Angles.	1,397	La Vienne.	me. v. d.
Angouléme.	15,011	La Charente.	l. ma. j. s.
Annonay	5,550	L'Ardèche.	tous les j.

(1) Le public est prévenu qu'il est très-essentiel de mettre sur l'adresse des Lettres le nom du Département dans lequel se trouve la Commune où l'on écrit. Les départs pour les pays étrangers, se trouvent page 994.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Anse.	1,639	Le Rhône.	tous les j
Antibes	5,134	Le Var.	l. mer. s.
Antony.	. . .	Seine.	tous les j
Antrain.	1,527	Ille & Vilaine. . . .	l. mer. s.
Apt	5,374	Vaucluſe.	ma. j. s.
Arbois	6,414	Le Jura.	ma. j. d.
Arcis-ſur-Aube	2,500	L'Aube.	ma. j. d.
Ardes.	1,803	Puy-de-Dôme.	ma. j. d.
Ardres.	1,925	Pas-de-Calais. . . .	tous les j.
Argelès.	860	Hautes-Pyrénées. . .	me. v. d.
Argentan.	6,195	L'Orne.	l. me. j. s.
Argentat.	2,574	La Corrèze.	me. v. d.
Argenteuil	4,524	Seine & Oiſe. . . .	tous les j.
Argenton.	3,428	L'Indre.	me. v. d.
Argenton-Château. . .	415	Deux-Sèvres.	ma. j. s.
Arles.	20,151	Bouches-du-Rhône. . .	l.m.m.j.v.s.
Arles.	1,900	Pyrénées-Orientales . .	me. v. d.
Armentières	7,541	Le Nord.	tous les j.
Arnac.	1,333	Haute-Vienne. . . .	me. v. d.
Arnay-ſur-Arroux. . .	3,123	La Côte-d'Or. . . .	l. me. v.
Arpajon	2,125	Seine & Oiſe. . . .	tous les j.
Arras.	19,948	Pas-de-Calais. . . .	tous les j.
Arreau	1,307	Hautes-Pyrénées.. . .	me. v. d.
Artenay.	1,122	Le Loiret.	tous les j.
Aſtafort.	2,474	Lot-&-Garonne. , . .	ma. j. s.
Attigny	950	Les Ardennes. . . .	l. me. s.
Aubagne.	6,620	Bouches-du-Rhône. .	tous les j.
Aubenas.	3,315	Ardèche.	l. j. s.
Aubenton	1,100	L'Aiſne.	l. me. v.
Aubigny.	2,560	Le Cher.	l. me. v.
Aubuſſon.	3,818	La Creuſe.	ma. j. s.
Auch.	9,215	Le Gers.	me. v. d.
Aulnay.	1,388	Le Calvados.	ma. v. d.
Aulnay	1,600	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Aumale.	1,720	Seine-Inférieure. . . .	tous les j.
Aups.	2,947	Le Var.	l. me. s.
Auray.	3,382	Le Morbihan . . .	ma. j. s.
Aurillac.	9,180	Le Cantal	me. v. d.
Auterive.	2,806	Haute-Garonne . . .	me. v. d.
Autun.	9,310	Saône & Loire . . .	l. me. v.
Auxerre.	12,044	L'Yonne.	l. me. v. s.
Auxy-le-Château. . .	2,460	Pas-de-Calais. . . .	l. me. v.
Auxonne.	5,282	La Côte-d'Or. . . .	ma. j. s. d.
Auzance.	1,181	La Creuſe.	ma. j. s.
Avallon.	5,483	L'Yonne.	l. me. v.
Aveſnes.	3,031	Le Nord.	tous les j.
Avignon.	23,789	Vaucluſe.	tous les j.
Avranches.	6,144	La Manche.	ma. v. d.
Avrillé.	640	Vendée	ma. j. s.
Azay-le-Rideau. . . .	1,575	Indre & Loire. . . .	me. v. d.
Azille.	1,511	L'Aude.	me. v. d.

B

Bacarat.	1,508	La Meurthe.	ma. j. s.
Bagnères de Bigorre. .	6,446	Hautes-Pyrénées . . .	me. v. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Bagnères de Luchon. .	1,375	Haute-Garonne. . . .	me. v. d.
Bagneux-les-Juifs. . .	460	Côte-d'Or.	mar. j. s.
Bagnols.	4,994	Le Gard	m.m.j.v s.d.
Bailleul.	9,222	Le Nord.	tous les j.
Bain.	3,062	L'Ille & Vilaine . . .	l. me. s.
Bains.	1,790	Les Vosges.	ma. j. s.
Balleroy.	1,391	Le Calvados.	ma. j. s.
Bapaume.	3,145	Pas-de-Calais	tous les j.
Baraque (la).	1,214	Côte-d'Or	ma. j. s.
Barbezieux.	2,452	La Charente.	l. ma. j. s.
Barcelonette.	2,133	Les Basses-Alpes. . . .	l. me. v.
Barentin.	1,859	La Seine-Inférieure. .	tous les j.
Barjac.	1,617	Le Gard.	me. v. d.
Barjols.	3,217	Le Var	l. me. s.
Barr.	3,996	Bas-Rhin.	l. me. s.
Bar-sur-Aube.	4,000	L'Aube	l. me. v.
Bar-le-Duc.	9,970	Meuse.	ma. j. s. d.
Bar-sur-Seine.	2,299	L'Aube	ma. j. s. d.
* Bas.	5,338	Haute-Loire.	
Bassée, (la).	2,209	Le Nord.	ma. j. d.
Bassou	477	L'Yonne.	l. me. v.
Bastia	11,336	Corse.	ma.
Baugé.	3,134	Maine & Loire. . . .	m.m.j.v.s.d.
Baume-sur-le-Doubs . .	2,300	Le Doubs.	ma. j. d.
Bavay.	1,484	Le Nord.	l. m.m.j.v.s.
Bayeux.	10,419	Le Calvados	tous les j.
Bayonne.	13,646	Basses-Pyrénées . . .	ma. j. s. d.
Bazas.	4,215	La Gironde.	ma. j. s.
Beaucaire.	8,671	Le Gard.	l.m.m.j.v.s.
Beaufort.	5,958	Maine & Loire. . . .	me. v. d.
Beaugency.	4,320	Le Loiret	tous les j.
Beaujeu.	1,600	Le Rhône.	l. me. v. s.
Beaumont-de-Lomagne. .	3,652	Tarn & Garonne. . . .	me. v. d.
Beaumont-le-Roger. . .	1,665	L'Eure	tous les j.
Beaumont-sur-Oise. . .	1,905	Seine & Oise	tous les j.
Beaumont-sur-Sarthe . .	2,402	La Sarthe	ma. j. d.
Beaune.	9,735	La Côte-d'Or.	l. m. m. j. v. s.
Beaupréau.	1,881	Maine-&-Loire. . . .	ma. j. s.
Beaurepaire.	1,954	L'Isère	ma. j. s.
Beauflet (le).	3,269	Le Var.	tous les j.
Beauvais.	12,791	L'Oise	tous les j.
Beauvoir.	1,689	La Vendée	ma. j. s.
Becherel.	655	L'Ille & Vilaine . . .	l. me. s.
Bédarrieux.	3,737	L'Hérault	ma. j. s.
Belfort.	4,400	Le Haut-Rhin. . . .	l. me. v.
Belelme.	2,233	L'Orne	l. me. s.
Bellac.	3,291	Haute-Vienne.	ma. j. s
Belle-Isle-en-Mer. . .	3,217	Le Morbihan.	ma. j. s.
Belle-Isle-en-Terre. . .	812	Côtes-du-Nord. . . .	l. me. s.
* Bellemarre	. . .	La Seine-Inférieure. .	
Belleville-sur-Saône . .	2,239	Le Rhône.	l. me. v
Belley.	3,775	L'Ain.	l. me. s.
Belvès.	2,181	La Dordogne.	me. v. d.
Benfeld.	1,220	Le Bas-Rhin.	l. me. v.
Bergerac.	8,665	La Dordogne	me. v. d.
Bergues.	5,667	Le Nord.	tous les j.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Bernay.	6,569	L'Eure	tous les j.
Befançon.	28,436	Le Doubs.	tous les j.
Beffe.	1,962	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. d.
Berhune.	6,046	Pas-de-Calais	tous les j.
Beziers.	14,566	L'Hérault.	m.m.j.v.s.d.
Billom.	5,307	Le Puy-de-Dôme	ma. j. d.
Bitche.	2,724	La Moſelle.	ma. j. d.
Blamont.	1,900	La Meurthe	ma. j. s.
Blanc (le).	3,662	L'Indre.	me. v. d.
Blangy.	1,846	Seine-Inférieure.	l.m.m.j.s.d.
Blanzac.	627	La Charente.	ma. j. s.
Blaye.	3,580	Gironde	ma. j. s.
Blois.	14,900	Le Loir & Cher	tous les j.
Boiscommun.	1,170	Le Loiret.	ma. j. s.
Boiſſy Saint-Léger.	505	Seine & Oiſe.	tous les j.
Bolbec.	4,824	Seine-Inférieure.	tous les j.
Bondy.		Seine.	tous les j.
Bonifacio.		Corſe.	ma.
Bonnetable.	4,594	La Sarthe.	l. me. s.
Bonneval.	1,718	L'Eure & Loir.	tous les j.
Bonnières.	729	Seine & Oiſe.	tous les j.
Bonny.	1,276	Le Loiret.	ma. j. s. d.
Bordeaux.	90,917	Gironde	tous les j.
Bort.	1,792	La Corrèze.	ma. j. d.
Bouchain.	1,102	Le Nord.	tous les j.
Boulay.	2,521	La Moſelle	l. me. v.
Boulogne-ſur-Mer.	16,607	Pas-de-Calais.	tous les j.
Bouloigne.	1,618	Haute-Garonne.	me. v. d.
Bourbon-Lancy.	2,500	Saône-et-Loire.	ma. j. d.
Bourbon-L'Archambault.	2,845	L'Allier.	ma. j. s.
Bourbonne-les Bains.	3,329	Haute-Marne.	l. me. v.
Bourbon-Vendée.	2,741	Vendée.	m.m.j.v.s.d.
Bourbourg.	2,004	Le Nord.	ma. j. s.
Bourdeilles.	1,617	La Dordogne	l. j. s.
Bourg.	7,417	L'Ain.	l. me. v. s.
Bourg.	2,704	Gironde	ma. j. s.
Bourgachard	1,075	L'Eure.	l. me. v.
Bourganeuf.	1,959	La Creuſe	ma. j. s.
Bourg-d'Oiſſans.	2,383	Iſère.	ma. j. s.
Bourg-la-Reine.	2,079	Seine.	tous les j.
Bourges.	18,200	Le Cher.	m.m.j.s.d.
Bourget (le).		Seine.	tous les j.
Bourgneuf.	1,226	Saône & Loire.	l. me. v.
Bourgneuf-en-Retz	2,450	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Bourgoin.	3,620	L'Iſère.	tous les j.
Bourg S. Andéol.	3,964	L'Ardeche.	tous les j.
Bourgtheroude.	723	L'Eure.	tous les j.
Bourgueil.	3,187	L'Indre & Loire	me. v. d.
Bourmont	1,097	La Haute-Marne	l. me. v.
Bouſſac.	588	La Creuſe.	ma. j. s.
Bouzonville.	1,110	La Moſelle.	l. me. v.
Boynes.	1,938	Le Loiret.	ma. j. s.
Braisne-ſur-Vesle.	1,291	L'Aisne.	tous les j.
Bray-ſur-Seine.	2,030	Seine et Marne.	tous les j.
Breſluire.	1,033	Les Deux-Sèvres	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Breſt.	25,865	Le Finiſtère	l. me. j. s.
Breteuil.	2,049	L'Oiſe.	tous les j.
Brezolles.	844	Eure & Loir.	l. me. s.
Briançon.	2,976	Les Hautes-Alpes.	ma. j. s.
Briare.	1,819	Le Loiret	ma. j. s. d.
Brie-Comte-Robert.	2,571	Seine & Marne	tous les j.
Brienne.	3,191	L'Aube.	ma. j. s.
Briey.	1,699	La Moſelle.	l. me. v.
Brignolies.	5,301	Le Var	l. me. s.
Brinon-ſur-Amançon.	2,352	L'Yonne.	l. me. v.
Brionne.	2,002	l'Eure	tous les j.
Brioude.	5,486	La Haute-Loire	ma. j. d.
Briſſac.	654	Maine & Loire	ma. j. s.
Brives.	5,762	La Corrèze.	me. v. d.
Broglie.	962	L'Eure.	ma. j. v. d.
Broons.	2,001	Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Brou.	1,982	Eure & Loir.	me. v. d.
* Brumpt ou Brumath.	2,671	Bas-Rhin.	
Bruyeres.	1,911	Les Vosges.	ma. j. s.
* Buchy.	716	Seine Inférieure.	
Bugue (le)	2,475	La Dordogne.	me. v. d.
Buis (le).	2,196	La Drôme.	ma. j. d.
Buxy.	1,691	Saône & Loire.	l. me. v.
Buzançois.	3,578	L'Indre.	me. v. d.
Buzancy.	774	Les Ardennes.	l. me. s.

C.

Cadenet.	2,447	Vaucluſe.	ma. j. s.
Cadillac.	1,326	La Gironde.	ma. j. s.
Caen.	36,231	Le Calvados.	tous les j.
Cahors.	11,728	Le Lot	me. v. d.
Calais.	8,531	Le Pas-de-Calais	tous les j.
Calvi.		La Corſe.	ma.
Calviſſon.	2,742	Le Gard.	ma. v. d.
Cambray	15,608	Le Nord.	tous les j.
Candé.	976	Maine & Loire.	ma. j. s.
Cannes.	2,804	Le Var	l. me. s.
Canourgue (la).	1,730	La Lozère.	ma. j. d.
Cany.	1,434	Seine-Inférieure	tous les j.
Capelle (la).	1,077	L'Aiſne.	l. mer. v.
Caraman.	2,286	La Haute-Garonne	me. v. d.
Carcaſſonne	15,500	L'Aude	me. v. d.
Carentan.	2,717	La Manche	tous les j.
* Carenteire.	5,467	Morbihan.	
Carhaix.	1,734	Le Finiſtère.	l. me. s.
Carignan.		Ardennes	l. mer. s.
Carouges.	1,995	L'Orne	l. me. s.
Carpentras.	9,674	Vaucluſe.	tous les j.
Carvin.	4,920	Le Pas-de-Calais	tous les j.
Caſſel.	3,809	Le Nord.	tous les j.
Caſtelfranc.	618	Lot.	me. v. d.
Caſtel-Jaloux.	1,850	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Caſtellane	1,980	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
Caſtelnaudary	9,338	L'Aude.	me. v. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Caſtelnau de Magnoac.	1,223	Hautes-Pyrénées . . .	me. v. d.
Caſtelnau de Médoc. .	1.008	La Gironde.	l. j. s.
Caſtelnau de Montrarier.	4,271	Le Lot	me. v. d.
Caſtel-Sarrasin. . . .	6,895	Tarn & Garonne. . .	ma. j. s.
Caſtillon.	2,580	La Gironde.	me. v. d.
Caſtres.	804	La Gironde.	ma. j. s.
Caſtres.	13,717	Le Tarn.	me. v. d.
Cateau-Cambresis(le) .	4,133	Le Nord.	ma. j. s.
Catelet (le).	411	L'Aiſne.	tous les j.
Caudebec.	2,597	Seine-Inférieure. . . .	tous les j.
Cauſſade.	5,121	Tarn & Garonne. . .	me. v. d.
* Cavaillon.	5,750	Vaucluſe.	
Caylus.	5,535	Tarn & Garonne. . .	me. v. d.
Cerdon.	1,490	L'Ain.	l. j. s.
Ceret.	2,517	Pyrénées-Orientales . .	me. v. d.
Cerilly	2,073	L'Allier.	ma. j. s.
Cernay.	1,088	Le Haut-Rhin. . . .	l. me. v.
Cette.	8,184	L'Hérault.	m. m. j. v. s. d.
Châlons-ſur-Marne. . .	11,120	Marne.	tous les j.
Chabanois.	1,474	La Charente	me. v. d.
Chablis.	2,287	L'Yonne.	l. me. v.
Chagny.	2,234	Saône & Loire . . .	ma. j. s.
Challans.	2,928	La Vendée.	ma. j. s.
* Chalonnes..	4,912	Maine-et-Loire.	
Châlons-ſur-Saône. . .	11,128	Saône & Loire. . . .	l. m. m. j. v. s.
Chalus.	1,264	La H.-Vienne. . . .	me. v. d.
Chambly.	1,246	L'Oiſe.	tous les j.
Chambon.	1,068	La Creuſe	ma. j. s.
Chambrois.	1,000	*Voy.* Broglie.	
Champagnoles. . . .	1,474	Le Jura.	ma. j. s. d.
Champlitte.	3,247	La Haute-Saône . . .	l. me. v.
Champrond.	968	Eure & Loir	l. ma. j. s.
Chanteloube.	. . .	La H.-Vienne. . . .	me. v. d.
Chantilly.	1,629	L'Oiſe.	tous les j.
Chantonnay.	1,770	La Vendée.	ma. j. s.
Chaource.	1,630	L'Aube.	ma. j. s.
Charenton.	. . .	Seine.	tous les j.
Charité (la).	5,302	La Nièvre.	ma. j. s. d.
* Charleville.	7,724	Ardennes.	
Charly.	1,638	L'Aiſne.	ma. j. s.
Charmes.	2,686	Les Voſges.	ma. j. s.
Charolles.	2,518	Saône & Loire . . .	l. me. v.
Charte (la).	1,551	La Sarthe.	me. v. d.
Chartres.	13,809	Eure & Loir	tous les j.
Chateigneraye (la). . .	961	La Vendée.	me. v. d.
Château-Briant . . .	2,733	Loire-Inférieure . . .	l. me. s.
Château-Chinon . . .	1,733	La Nièvre.	l. me. v.
Château-du-Loir . . .	2,823	La Sarthe.	l. me. v.
Châteaudun.	6,161	Eure & Loir.	tous les j.
Château-Gontier.. . .	4,834	La Mayenne.	ma. j. s.
Château-Landon.. . .	1,960	Seine & Marne . . .	ma. j. s.
Châteaulin.	3,172	Finiſtère.	ma. j. s.
Château-Meilliant. . .	2,281	Le Cher.	ma. j. s.
Châteauneuf.	2,153	La Charente	ma. j. s.
Châteauneuf.	513	L'Ille & Vilaine. . .	

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Châtçauneuf-en-Thimerais.	1,250	Eure & Loir.	ma. v. d.
Châteauneuf-sur-Cher. .	2,150	Le Cher.	ma. j. s.
Châteauneuf-sur-Loire .	3,141	Loiret.	tous les j.
Châteauneuf-sur-Sarte. .	1,213	Maine & Loire. . . .	ma. j. s.
Château-Regnaud. . .	2,004	Indre & Loire. . . .	me. v. d.
Châteauroux.	8,512	L'Indre.	me. v. d.
Château-Salins. . . .	2,826	La Meurthe.	l. me. v. d.
Château-Thierry . . .	4,160	L'Aisne.	tous les j.
Château-Villain. . . .	1,684	Haute-Marne. . . .	l. mer. v.
Châtelaudren.	869	Les Côtes-du-Nord . .	l. mer. s.
Châtelet (le).	1,004	Seine & Marne. . . .	l. me. v.
Châtellerault.	8,193	La Vienne.	l. ma. j. s.
Châtillon-de-Michailles.	1,038	L'Ain.	l. j. s.
Châtillon-sur Chalaronne.	3,194	L'Ain	l. me. v.
Châtillon-sur-Indre. . .	2,758	L'Indre.	l. me. d.
Châtillon-sur-Loing. .	1,895	Le Loiret.	ma. j. s.
Châtillon-sur-Seine. . .	3,900	La Côte-d'Or. . . .	ma. j. s. d.
Châtillon-sur-Sèvre. . .	568	Les Deux-Sèvres . . .	ma. j. s.
Chaton.		Seine et Oise.. . . .	tous les j.
Châtre (la).	3,926	L'Indre.	me. v. d.
Chaumont.	6,504	La Haute-Marne . . .	l. me. v.
Chaumont.	1,037	L'Oise	l. m. m. j. v. s.
Chaunay.	936	La Vienne.	l. ma. j. s.
Chauny.	3,500	L'Aisne.	tous les j.
Chauvigny.	1,608	La Vienne.	me. v. d.
Chavignon.	828	L'Aisne.	tous les j.
Chaylard (le)	1,722	L'Ardèche.	ma. j. s.
Chazelles.	2,364	La Loire.	me. v. d.
Chef-Boutonne. . . .	1,614	Les Deux-Sèvres . . .	ma. j. s.
Chemillé.	3,132	Maine & Loire . . .	ma. j. s.
Chénerailles.	811	La Creuse	ma. j. s.
Cherbourg.	14,316	La Manche	tous les j.
Cheroy.	824	L'Yonne.	l. me. v.
Chevilly.	1,118	Loiret.	tous les j.
Chevreuse.	1,561	Seine & Oise. . . .	ma. j. s.
Chinon.	6,016	Indre et Loire. . . .	me. v. d.
Chollet.	4,695	Maine et Loire. . . .	m. m. j. v. s. d
Chouzé.	3,639	Indre & Loire. . . .	me. v. d.
Cintrey.	364	Haute-Saône.	l. me. v.
Ciotat (la).	5,274	Bouches-du-Rhône. . .	me. v. d.
Civray.	1,500	La Vienne.	ma. j. s.
Clairac.	5,068	Lot & Garonne . . .	ma. j. s.
Clairvaux.		L'Aube	l. me. v.
Clamecy.	5,300	La Nièvre	l. me. v.
Claye.	1,007	Seine & Marne . . .	tous les j.
Clayette (la).	1,034	Saône & Loire. . . .	l. me. v.
Clermont.	1,561	La Meuse	tous les j.
Clermont.	2,072	L'Oise.	tous les j.
Clermont	5,810	L'Hérault.	ma. j. s.
Clermont-Ferrand. . .	31,509	Le Puy-de-Dôme . . .	ma. j. d.
Cliffon.	2,270	Loire-Inférieure. . . .	ma. j. s.
Cloye.	1,512	Eure & Loir	tous les j.
Cluny.	3,998	Saône & Loire. . . .	l. mer v.
Cognac.	2,827	La Charente.	ma. j. s.
Collioure.	2,655	Pyrénées-Orientales . .	me. v. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Collonge	1,200	L'Ain.	l. j. s.
Colmar.	11,933	Le Haut Rhin.	l. m. m j. v. s.
Colombey.	900	La Meurthe.	mà. j. s.
Combourg	3,969	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Commercy	3,388	La Meuse.	mà. j. s.
Compiegne	6,260	L'Oise.	tous les j.
Concarneau.	2,200	Le Finistère.	ma. j. s.
Conches.	1,939	L'Eure.	tous les j.
Condé.	6,079	Nord.	tous les j.
Condé-sur-Noireau.	3,925	Calvados.	l. me. s.
Condom.	7,051	Le Gers.	ma. j. s.
Condrieux	3,000	Le Rhône	ma. j. s.
Confolens	2,263	La Charente.	me. v. d.
Conneré.		La Sarthe.	l. ma. j. s.
Corbeil.	3,404	Seine & Oise.	tous les j.
Corbie.	2,057	La Somme.	l. me. v.
Corbigni.	650	La Nièvre	l. me. v.
Cordes	2,473	Le Tarn.	me. v. d.
Cormery.	968	Indre et Loire.	me. v. d.
Corps.	1,238	Isère.	l. me. v.
Corte.		Corse	ma.
Cosne.	5,394	La Nièvre	ma. j. s. d.
Côte-Saint-André (la).	3,890	L'Isère.	ma. j. s.
Couches.	2,715	Saône & Loire.	l. me. v.
Coucy-le Château.	800	L'Aisne.	l me. v.
Couhé	1,100	La Vienne.	l. ma. j. s.
Coulanges	1,104	L'Yonne.	l. me. v.
Coulommiers.	3,533	Seine & Marne	tous les
Courtenay.	1,523	Le Loiret.	ma. j. s.
Courville.	1,241	Eure & Loir	l. ma. j. s.
Coutances	7,874	La Manche.	l. j. s.
Coutras.	3,060	Gironde.	l me. s.
*Couvin.	2,496	Ardennes.	
Cozes.	1,889	Charente-Inférieure	ma. j. s.
Craon.	3,312	La Mayenne	l. me. s.
Craponne.	3,216	La Haute-Loire.	ma. j. d.
Crecy.	1,040	Seine & Marne	mar. j. d.
Creil.	1,161	L'Oise.	tous les j.
Cremieux.	2,184	L'Isère	ma. j. s.
Crepy.	2,194	L'Oise.	tous les j.
Crestensac	912	Le Lot.	me. v. d.
Creft.	4,370	La Dróme	tous les j.
Crevecœur.	2,119	L'Oise.	tous les j.
Croissanville.	235	Le Calvados	tous les j.
* Croson.	6,492	Finistère.	
Cuers.	5,123	Var.	ma. v. d.
Cusset.	3,885	L'Allier.	ma. j. s.

D

Dammartin.	1,918	Seine & Marne.	tous les j.
Damville.	836	L'Eure	mar. v. d.
Damvillers	917	La Meuse	l. me. v.
* Darnetal.	5,231	La Seine-Inférieure.	
* Darney.	1,033	Les Vosges.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Dax	3,800	Les Landes	ma. j. s.
Décize	2,468	La Nièvre	ma. j. s.
Delle	810	Le Haut-Rhin	l. me. v.
Derval	1,257	La Loire-Inférieure	l. me. s.
Die	3,421	La Drôme	ma. j. s.
Dieppe	18,248	La Seine-Inférieure	tous les j.
Dieulefit	2,989	La Drôme	ma. j. s.
Dieuze	3,744	La Meurthe	l. me. v.
Digne	3,427	Les Basses-Alpes	l. me. v.
Digoin-sur-Loire	2,508	Saône & Loire	l. me. v.
Dijon	20,000	La Côte d'Or	tous les j.
Dinan	6,820	Côtes du Nord	l. me. s.
Dives	410	Calvados	ma. j. s.
Dol	3,054	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Dôle	8,235	Le Jura	ma. j. s. d.
Domfront	1,661	L'Orne	l. mer. s.
Donjon (le)	1,505	L'Allier	ma. j. s.
Donnemarie	1,250	Seine & Marne	tous les j.
Donzenac	2,012	La Corrèze	me. v. d.
Donzere	1,511	La Drôme	tous les j.
Donzy	3,500	Nièvre	ma j. s.
Dorat (le)	2,226	La Haute-Vienne	ma j. s.
Dormans	2,227	La Marne	tous les j.
Douai	18,461	Le Nord	tous les j.
Douarnenez		Finistère	ma. j. s.
Doudeville	2,984	Seine-Inférieure	tous les j.
Doué	1,953	Maine & Loire	me. v. d.
Doulens	1,323	La Somme	tous les j.
Doulevant	633	La Haute-Marne	ma. j. s.
Dourdan	2,592	Seine & Oise	tous les j.
Dozulé	276	Calvados	ma. j. s.
Draguignan	8,010	Le Var	l. me. s.
Dreux	6,037	Eure & Loir	l. m.m.v.s.d.
Dunkerque	24,178	Le Nord	tous les j.
Dun-le-Roi	2,927	Le Cher	ma. j. s.
Dun-sur-Meuse	1,088	La Meuse	ma. j. d.
Durtal	3,510	Maine & Loire	l. ma. j. s.

E

Ecomoy	2,624	La Sarthe	l. me. v.
Ecouen	1,043	Seine & Oise	tous les j.
Ecouis	634	L'Eure	tous les j.
Ecure		Loir & Cher	tous les j
Egreville	1,541	Seine & Marne	ma. j. s.
Elbeuf	6,351	Seine-Inférieure	tous les j.
* Elne	1,804	Les Pyrénées orientales	
Embrun	3,138	Les Hautes-Alpes	l. me. v.
Enghien	1,630	Seine et Oise	tous les j.
Enfisheim	1,809	Le Haut-Rhin	l. j. s.
Entrevaux	1,400	Les Basses-Alpes	l. me. v.
Epernay	4,544	La Marne	tous les j.
Epernon	1,533	Eure & Loir	tous les j.
Epinal	7,321	Les Vosges	l. m.m. j.v..
Erné	4,642	La Mayenne	l. mer. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Departs.*
Ervy.	1,975	L'Aube	l. mer. s.
Eſpalion.	2,038	L'Aveyron	ma. j. d.
Estaires.	5,913	Le Nord.	tous les
Eſtiſſac.	1,255	L'Aube	l. me. v.
Etain.	2,685	La Meuſe.	l. me. v.
Etampes.	7,498	Seine & Oiſe	tous les j.
Etrechy.	1,014	Seine & Oiſe	tous les j.
Eu.	3,219	La Seine-Inférieure. .	tous les j.
Evreux.	9,238	L'Eure	tous les j.
Evron.	3,112	La Mayenne	l. mer. s.
Exideuil.	921	La Dordogne	me. v. d.
F			
Falaiſe.	12,891	Le Calvados.	l. me. j. s.
Faouet (le).	2,570	Le Morbihan.	ma. j. s.
Farnoutiers.	1,058	Seine & Marne. . . .	ma. j. d.
Fauville.	1,173	Seine-Inférieure. . .	tous les j.
Fay-Billot (le). . . .	2,101	La Haute-Marne. . .	l. me. v.
Fécamp	7,937	Seine-Inférieure . . .	tous les j.
Felletin.	2,646	La Creuſe.	ma. j. s.
Fère (la).	2,604	L'Aiſne.	tous les j.
Fere Champenoiſe. . .	1,862	La Marne	ma. j. s.
Fere-en-Tardenois. .	1,884	L'Aiſne.	tous les j.
Ferney.	720	L'Ain.	ma. j. s. d.
Ferté-Aleps (la). . . .	715	Seine & Oise. . . .	ma. j. s.
Ferté-Bernard (la). . .	2,314	La Sarthe	l. ma. j. s.
Ferté-Gaucher (la). . .	1,800	Seine & Marne. . . .	ma. j. d.
Ferté-Macé (la). . . .	3,949	L'Orne.	l. me. s.
Ferté-Milon (la). . . .	2,072	L'Aisne.	l.m m.j.v.d.
Ferté-ſous-Jouarre (la).	3,703	Seine & Marne . . .	tous les j.
Ferté-Lowendal (la) . .	1,549	Le Loiret.	me. v. d.
Feurs.	1,796	La Loire.	ma. j. s.
Figeac.	6,452	Le Lot.	me. v. d.
Filmes.	2,133	La Marne.	tous les j.
Flavigny.	1,264	La Côte d'Or. . . .	l. me. v.
Flèche (la).	5,099	La Sarthe.	l. ma. j. s.
Fleurance.	2,858	Le Gers.	ma. j. s.
Flixecourt	1,401	La Somme.	tous les j.
Florac.	1,905	La Lozère	ma. j. d.
Flotte (la).	3,322	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Foix.	3,600	L'Ariège.	me. v. d.
Fontainebleau. . . .	7,421	Seine et Marne . . .	tous les j.
Fontenay.	6,615	La Vendée	m.m.j.v.s d.
Forbach.	1,898	La Moſelle.	tous les j.
Forcalquier.	2,741	Les Baſſes-Alpes . . .	l. me. v.
Forges-les-Eaux . . .	1,149	Seine-Inférieure . . .	ma. j. s.
Fougères.	7,443	L'Ille & Vilaine . . .	l. me. s.
Foulletourte.	1,668	La Sarthe	l. ma. j. s.
Franconville.	1,113	Seine & Oiſe	tous les j.
Fréjus.	1,943	Le Var	l. me. s.
Frenay-ſur-Sarthe . . .	2,146	La Sarthe	ma. j. d.
Frevent	2,410	Le Pas-de-Calais . . .	l. me. v.
Fromenteau.	329	Seine & Oiſe. . . .	ma. j. s. d.
Fronton.	1,945	Haute-Garonne. . . .	me. v. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Fruges.	2,700	Le Pas-de-Calais . . .	l. mer. s.
Fumay.	1,740	Les Ardennes. . . .	tous les j.
Fumel.	2,265	Lot & Garonne . . .	ma. j. s.
G.			
Gacé.	1,194	L'Orne	ma. j. v. d.
Gaillac	6,636	Le Tarn.	me. v. d.
Gaillon	1,031	L'Eure.	tous les j.
Gallardon	1,283	Eure & Loir.	l. me. v.
Gandelu.	542	L'Aisne.	l. me. v
Ganges.	4,048	L'Hérault	ma. v. d.
Gannat.	5,067	L'Allier.	ma. j. d.
Gap	8,050	Hautes-Alpes	l. me. v.
Genlis.	766	Côte d'Or	ma. j. s. d.
Genolhac.	1,460	Le Gard.	ma. j. s.
Gex.	2,325	L'Ain.	ma. j. s. d.
Gien.	5,387	Le Loiret.	tous les j.
Gignac.	2,658	L'Hérault.	ma. j. s.
Gimont	2,732	Le Gers.	me. v. d.
Gisors.	3,274	L'Eure	tous les j.
Givet.	3,533	Les Ardennes. . . .	tous les j.
Goncelin.	1,650	Isère	ma. j. s.
Gondrecourt.	1,225	La Meuse.	ma. j. s.
Goneſſe.	1,912	Seine & Oiſe	tous les j.
* Gorze.	1,520	Moselle.	
Gourdon.	5,220	Le Lot.	me. v. d.
Gournay.	3,207	Seine-Inférieure. . . .	tous les j.
Gouzon.	1,048	La Creuſe	ma. j. s.
Gramat.	3,030	Le Lot.	me. v. d.
* Grancey-le-Château. .	651	La Côte-d'Or. . . .	
Grand Pré	1,350	Les Ardennes	l. me. s.
Grandvilliers.	1,615	L'Oiſe.	tous les j.
Granges (les). . . .	1,197	L'Aube.	tous les j.
Granville.	7,834	La Manche.	l. j. s.
Graſſe.	12,262	Le Var.	l. me. s.
Graſſe (la).	1,303	L'Aude.	me. v. d.
Grave (la).	1,329	Hautes-Alpes	ma. j. s.
Gravelines.	2,781	Le Nord.	tous les j.
Grav.	5,252	La Haute-Saône . . .	l.m.m.j.v.d.
Grenade-ſur-Garonne.	3,789	Haute-Garonne. . . .	me. v. d.
Grenade-ſur-l'Adour. .	1,600	Les Landes.	ma. j. s.
Grenoble.	20,654	Isère.	tous les j.
Grizolles.	1,960	Tarn & Garonne. . .	me. v. d.
Grolle (la).	556	La Charente.	l. ma. j. s.
Guerande.	7.252	Loire-Inférieure. . . .	ma. j. s.
Guerche (la). . . .	3,851	L'Ille & Vilaine. . . .	l. me. s.
Gueret.	3,434	La Creuſe..	ma. j. s.
Guignes.	802	Seine & Marne. . . .	tous les j.
Guingamp.	5,190	Les Côtes-du-Nord. . .	l. me. s.
Guiscard	1,251	L'Oise	tous les j.
Guile.	3,039	L'Aiſne.	tous les j.
Gy.	2701	La Haute-Saône . . .	ma. j. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
H			
Haguenau.	7,094	Le Bas-Rhin.	ma. j. s.
Ham.	1,746	La Somme.	tous les j.
Harcourt.	957	Le Calvados.	l. me. s.
Harfleur.	1,622	Seine Inférieure.	tous les j.
Hâvre (le).	19,482	Seine-Inférieure.	tous les j.
Haye-Descartes (la).	985	Indre & Loire.	ma. j. s.
Haye-Paynel (la).	785	La Manche.	l. j. s.
Hazebrouck.	7,354	Le Nord.	tous les j.
Hedé.	763	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Hennebon.	4,6 8	Le Morbihan.	ma. j. s.
Henrichemont.	2,700	Le Cher.	ma. j. s.
Herbiers (les).	2,047	La Vendée.	me. v. d.
Hérillon.	1,408	L'Allier.	ma. j. s.
Heſdin.	3,792	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Honfleur.	9,724	Le Calvados.	tous les j.
Houdan.	1,872	Seine & Oiſe.	l. me. s.
Huningue.	774	Le Haut-Rhin.	l. me. v. s.
Hyeres.	6,982	Le Var.	ma. v. d.
I			
Illiers.	2,829	Eure & Loir.	me. v. d.
Ingrande.	1,075	Maine & Loire.	tous les j.
Iſigny.	2,000	Le Calvados.	tous les j.
* Isle (l').	5 170	Vaucluse.	
Iſle-Bouchard (l').	1,650	Indre & Loire.	me. v. d.
Iſle d'Oleron (l').	4,249	Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Iſle en Dodon (l').	1,363	Haute-Garonne.	me. v. d.
Iſle en Jourdain (l').	4,159	Le Gers.	me. v. d.
Iſle Jourdain (l').	500	La Vienne.	ma. j. s.
Iſle Rousse (l')		Corse.	ma.
Iſle (l') ſur le Doubs.	685	Le Doubs.	ma. j. d.
Issengeaux.	6,571	Haute-Loire.	ma. j. d.
Iſſoire.	5,454	Le Puy-de Dôme.	ma. j. d.
Iſſoudun.	10,719	L'Indre.	me. v. d.
Is-ſur-Tille.	1,598	La Côte-d'Or	l. me. v.
J			
Jarnac.	1,401	La Charente.	ma. j. s.
Joigny.	5,176	L'Yonne.	l. me. v.
Joinville.	2,780	La Haute-Marne	l. m. m. j. v. s.
Joncy.	1,071	Sâone & Loire.	l. me. v.
Jonſac.	2,709	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Joſſelin.	2,692	Le Morbihan.	l. me. s.
Joyeuſe.	1,074	L'Ardèche.	l. j. s.
Juſſey.	2,576	La Haute-Saône	l. me. v.
L			
Lacaune.	2,830	Le Tarn.	me. v. d.
Lagny.	1,836	Seine & Marne	tous les j.
L'Aigle.	5,788	L'Orne.	l. me. s.
Laignes.	1,768	La Côte-d'Or	ma. j. s.
Lamballe.	3,803	Les Côtes-du-Nord	l. me. s.
Lambeſc.	3,800	Bouches-du-Rhône.	tous les j.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
* Lambezellec.	6,092	Finistère.	
Landernau	3,577	Finistère.	l. me. j. s.
Landivisiau.	2,124	Finistère.	l. me. s.
Landrecy.	3,292	Le Nord.	l. me. v. d.
Langeac.	1,975	Haute-Loire	ma. j. d.
Langeais.	2,280	Indre & Loire.	me. v. d.
Langogne	2,923	La Lozère	ma. j. d.
Langon.	3,208	La Gironde.	ma. j. s.
Langres.	6,491	Haute-Marne	l. me. v.
* Languidic.	5,842	Morbihan.	
Lannion.	3,132	Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Laon.	6,691	L'Aisne.	tous les j.
L'Arbresle.	718	Le Rhône	ma. j. s. d.
L'Argentière	1,706	L'Ardèche	l. j. s.
Launoy.		Les Ardennes.	tous les j.
Lauterbourg.	1,941	Le Bas-Rhin.	ma. j. s.
Lauzerte.	3,616	Tarn & Garonne	ma. j. s.
Lauzun.	1,183	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Laval.	15,167	La Mayenne.	l. me. s.
Lavaur.	6,551	Le Tarn.	me. v. d.
Lectoure.	6,360	Le Gers.	ma. j. s.
Lédignan.	661	Le Gard.	
Lempde.	943	La Haute-Loire.	ma. j. d.
Lemps-le-Grand.	1,797	Isère.	ma. j. s.
Lens.	2,325	Pas-de-Calais.	tous les j.
Lésignan	1,606	L'Aude.	me. v. d.
Lesneven.	2,030	Le Finistère.	l. me. s.
Lespare	800	La Gironde.	l. j. s.
Levroux.	2,719	L'Indre.	me. v. d.
Lezoux.	3,376	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. d.
Lhispothey.	2,600	Landes	ma. s.
Liancourt	1,203	Oise.	tous les j.
Libourne.	8,076	La Gironde.	me. v. d.
Lieuray.	2,452	L'Eure.	tous les j.
Lieurfain.	489	Seine-&-Marne.	l. me. v.
Lignieres	1,201	Le Cher.	ma. j. s.
Ligny.	2,978	La Meuse.	ma. j. s.
Lihons	1,183	La Somme.	l. me. v.
Lille.	61,467	Le Nord.	tous les j.
Lillebonne.	652	La Seine-Inférieure.	l. me. s.
Lillers.	4,107	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Limoges.	20,255	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Limours.	748	Seine & Oise.	ma. j. s.
Limoux.	5,964	L'Aude.	me. v. d.
Linas.	1,263	Seine & Oise.	tous les j.
Lion-d'Angers (le).	2,238	Maine & Loire.	ma. j. s.
Lions-la-Forêt.	1,742	L'Eure	l. me. v.
Lisieux.	10,937	Le Calvados.	tous les j.
* Lisle.	4,581	Tarn.	
Livry.	704	Seine & Oise.	tous les j.
Lizy.	1,200	Seine & Marne.	ma. j. d.
Loches	4,590	Indre & Loire.	me. v. d.
Lodève	8,531	L'Hérault.	ma. j. s.
Lombez.	1,536	Le Gers.	me. v. d.
Lorgné.	1,657	Le Morbihan.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Longny.	2,635	L'Orne.	l. me. s.
Longuyon.	1,596	La Moselle.	l. me. v.
Longwy.	2,517	La Moselle.	l. me. v.
Lonjumeau.	1,800	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Lons-le-Saunier . . .	6,041	Le Jura.	ma. j. s. d.
* Lorgues.	5,015	Le Var.	
L'Orient.	17,837	Le Morbihan. . . .	ma. j. s.
Loriol	2,344	La Drôme.	tous les j.
Lorme.	2,360	La Nièvre.	l. me. v.
Lorris.	1,628	Le Loiret.	ma. j. s.
Loudeac.	6,096	Côtes du Nord. . . .	l. me. s.
Loudun.	5,200	La Vienne.	me. v. d.
Louhans.	3,072	Saône & Loire. . . .	l. me. v.
Lourdes.	3,073	Hautes-Pyrénées. . .	me. v. d.
Louviers.	7,997	L'Eure.	tous les j.
Louvres.	943	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Luc (le).	3,020	Le Var.	l. me. s.
Lucenay.	892	Saône & Loire. . . .	l. me. v.
Luçon.	2,963	La Vendée.	m.m.j.v.s.d.
Lucy-le-Bois	940	L'Yonne.	l. me. v.
Lude (le).	3,124	La Sarthe	ma. j. s.
Lunel.	4,435	L'Hérault.	m.m.j.v.s.d.
Lunéville	11,555	La Meurthe.	ma. j. s.
Lure.	2,397	Haute-Saône. . . .	l. me. v.
Lusignan.	2,400	La Vienne.	l. ma. j. s.
Luxeuil.	3,390	La Haute-Saône . .	l. me. v.
Luzarches.	1,370	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Luzy.	1,868	La Nièvre.	l. me. v.
Lyon.	129,130	Rhône.	tous les j.
M.			
Machecoul.	3,550	La Loire Inférieure . .	ma. j. s.
Mâcon, ...	10,438	Saône et Loire. . . .	l. me. v. s.
Magistere (la).	1,460	Tarn et Garonne. . .	ma. j. s.
Magny.	1,460	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Maintenon.	1,643	Eure & Loir.	tous les j.
Maison-Blanche (la). .	2,131	Saône-et-Loire. . . .	l. me. v.
Malesherbes.	969	Le Loiret.	ma. j. s.
Mamers.	5,530	La Sarthe.	l. me. s.
Manosque.	5,513	Basses-Alpes.	l. me. v.
Mans (le).	18,533	La Sarthe.	l.m.m.j.s.
Mansle.	1,254	La Charente	l. ma. j. s.
Mantes-sur-Seine. . .	3,857	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Marans	4,300	La Charente-Inférieure..	ma. j. s.
Marche (la).	1,554	Les Vosges.	l. me. v.
Marchiennes.	2,355	Le Nord.	l. me. v.
Marcigny-sur-Loire. . .	2,460	Saône et Loire. . . .	l. me. v.
Marckolsheim. . . .	1,453	Le Bas-Rhin	ma. j. s.
Marennes.	4,633	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Mareuil.	784	La Dordogne. . . .	l. j. s.
Maringue.	3,823	Le Puy-de-Dôme. . .	ma. j. d.
Marle.	1,616	L'Aisne.	l. me. v. s.
Marmande.	6,544	Lot & Garonne . . .	ma. j. s.
Marnay.	1,121	La Haute-Saône. . .	ma. j. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Marquise.	1,478	Pas-de-Calais	tous les j.
Marseille.	99,169	Bouches-du-Rhône. . .	tous les j.
Martel.	3,316	Le Lot.	me. v. d.
Martigues (les). . . .	6,888	Bouches-du-Rhône. . .	tous les j.
Martres.	1,297	Haute-Garonne. . . .	me. v. d.
Marvejols.	3,611	La Lozère.	ma. j. d.
* Massat.	7,073	L'Ariège.	
Ma s-d'Azil (le). . . .	2,482	L'Ariège.	me. v. d.
Maffiac.	1,569	Le Cantal.	ma. j. d.
* Maour.	2,005	Saône et Loire.	
Maubeuge	5,020	Le Nord.	l.m.m.j.v.s.
Mauléon.	1.088	Baffes-Pyrénées. . .	ma. j. s.
Maul le-fur-Mandre. .	1,200	Seine & Oife. . . .	ma. j. d.
Mauriac.	3,465	Le Cantal.	ma. j. d.
Maurs.	2,185	Le Cantal.	me. v. d.
Mauzé.	1,613	Les Deux-Sèvres. . .	l. ma. j. s.
Mayenne.	9,095	La Mayenne	l. me. s.
Mazamet.	6,055	Le Tarn.	me. v. d.
Meaux.	6,648	Seine & Marne. . . .	tous les j.
Melun-fur-Yevre . . .	2,499	Le Cher.	me. v. d.
Mêle (le)	715	L'Orne.	l. me. s.
Melle.	1,831	Les Deux-Sèvres. . .	ma. j. s.
Melun.	6,111	Seine & Marne. . .	tous les j.
Menars-le-Château . .	442	Loir & Cher.	tous les j.
Mende	5,014	La Lozère.	ma. j. d.
Mens.	1,883	L'Isère.	l. me. v.
Mer.	3,902	Loir & Cher. . . .	tous les j.
Méru.	1.675	L'Oife.	l. me. v.
Merville.	5,720	Le Nord.	tous les j.
Mery-fur-Seine. . . .	1,164	L'Aube.	l. me. s.
Metz.	42,137	La Mofelle..	tous les j.
Meulan..	1,703	Seine & Oife. . . .	tous les j.
Meung-fur-Loire. . .	4,584	Le Loiret.	tous les j.
Meximieux.	1,805	L'Ain.	l. me. j. s.
Meyrueys.	2,890	La Lozère.	ma. j. d.
Mèze.	3,119	L'Hérault.	ma. j. s.
Mezières.	3,310	Les Ardennes. . . .	tous les j.
Mielan	1,516	Le Gers.	me. v. d.
Milhaud.	5,585	L'Aveyron.	ma. j. d.
Milly.	1,812	Seine & Oife. . . .	ma. j. s.
Mirambeau.	2,170	La Charente Inférieure.	ma. j. s.
Mirande.	1,968	Le Gers.	me. v. d.
Mirebeau.	1,143	La Côte-d'Or. . . .	ma. j. d.
Mirebeau.	2,300	La Vienne.	me. v. d.
Mirecourt.	5,084	Les Vofges.	ma. j. s.
Mirepoix.	2,319	L'Ariège.	me. v. d.
Moirans.	2.482	L'Ifère.	tous les j.
Moiffac.	9,627	Tarn et Garonne. . .	ma. j. s.
Moisselles.	345	Seine-et-Oise. . . .	tous les j.
Molsheim.	2,534	Bas-Rhin.	l. me. s.
* Monaco.	.	. . . . .	
Moncontour.	1,685	Les Côtes du Nord. . .	l. me. s.
Moncornet.	1,250	L'Aifne.	l. me. v.
* Monein.	5,965	Basses-Pyrénées.	

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Monflanquin.	5,365	Lot & Garonne. . . .	ma. j. s.
Moniſtrol.	4,048	La Haute Loire. . . .	ma. j. d.
Monpasier.	1,028	La Dordogne.	me. v. d.
Monségur	1,440	Gironde.	ma j. s.
Montagnac.	3,709	L'Hérault.	ma. j. s.
Montaigu.	1,017	La Vendée.	ma. j. s.
Montaigut	1,521	Le Puy-de Dôme. . .	ma. j. s.
Montargis.	6,214	Le Loiret. . . .	ma. j. s. d.
Montauban.	2,748	L'Ille & Vilaine. . .	l. me. s.
Montauban.	25,232	Tarn & Garonne. . .	me. v. d.
Montbart.	2,061	La Côte-d'Or. . . .	l. me. v.
Montbazon.	819	Indre & Loire. . . .	l. ma. j s.
Montbelliard.	3,693	Le Haut-Rhin. . . .	l. me. v.
Montbriſon.	4,703	La Loire.	ma. j s. d.
Montcenis.	1,071	Saône & Loire.. . .	l. me. v.
Mont-Dauphin.	. . .	Les Hautes-Alpes. . .	l. me. v.
Mont-de-Marlan. . . .	4,200	Les Landes.	ma. j. s.
Montdidier.	4,117	La Somme.	tous les j.
Mondoubleau.	1,784	Loir & Cher.	me. v. d.
Montebourg.	2,427	La Manche.	tous les j.
Montech.	2,705	Tarn & Garonne. . .	me. v. d.
Montelimart.	5,864	La Drôme.	tous les j.
Montendre	852	Charente-Inférieure. .	ma. j. s.
Montereau.	3,435	Seine & Marne. . . .	l.m.m j.v. s.
Montet-aux-Moines (le).	333	L'Allier.	ma. j. s.
Montfort-Lamauty. . .	1,798	Seine & Oiſe. . . .	l. m.m. j. s.d.
Montfort-sur-Meu. . .	1,197	L'Ille & Vilaine. . .	l. me. s.
Montierender.	1,430	La Haute-Marne. . .	ma. j. s.
Montignac.	3,295	La Dordogne. . . .	me. v. d.
Montigny-le-Roi. . .	1,040	La Haute-Marne. . .	l. me. v.
Montivilliers. . . .	3,793	La Seine-Inferieure. .	tous les j.
Montlieu.	650	Charente-Inferieure. .	l. ma. j. s.
Mont-Lion.	. . .	*Voy.* Mont Dauphin.	
Mont Louis.	313	Les Pyrénées-Orientales.	me. v. d.
Mont-Luçon.	4,719	L'Allier.	ma. j. s.
Mont-Luel.	3,259	L'Ain.	l. me. j. s.
Montmarault	1,296	L'Allier.	ma. j. s.
Montmédy.	1,717	La Meuſe.	ma. j. d.
Montmerle.	1,629	L'Ain.	l. me. v.
Montmirail.	2,151	La Marne.	ma. j. s.
Montmorency.	1,800	*Voy.* Enghien.	
Montmorillon.	3,100	La Vienne.	ma. j. s.
Montoire.	2,926	Loir & Cher.	me. v. d.
Montpellier.	33,692	L'Herault.	m.m.j.v.s.d
Montpont.	1,700	La Dordogne. . . .	me. v d.
Montrejeau.	2,321	Haute-Garonne. . . .	me. v. d.
Montreuil-l'Argile. . .	9 .	L'Eure.	ma. j. d.
Montreuil-ſur-Mer. . .	3,5 4	Pas-de-Calais. . . .	tous les j.
Montrichard.	1,778	Loir & Cher	ma. j s.
Morey	1,650	Seine & Marne. . . .	ma. j, s.
Morez	1,218	Le Jura.	ma. j s. d.
Morlaix.	9,351	Le Finiſtère.	l. me. s.
Mormans.	995	Seine & Marne. . . .	tous les j.
Mortagne.	5,658	L'Orne.	l. me. s.
Mortagne.	766	La Vendée.	me. v. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Mortain.	2,376	La Manche.	ma. v. d.
Morteau.	1,440	Le Doubs.	ma. j. s.
Morterol.	455	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Mortrée.	1,520	L'Orne.	l. me. s.
Mothe Saint-Heray (la)	2,522	Deux-Sèvres.	ma. j. s.
Motte-Achard (la)	364	La Vendée.	ma. j. s.
Moulins.	13,663	L'Allier.	ma. j. s. d.
Moulins-en-Gilbert.	2,200	La Nièvre.	ma. j. s.
Moulins-la-Marche.	778	L'Orne.	l. me. s.
Mouzon.	2,143	Les Ardennes.	ma. j. d.
Moyenvic.	1,982	La Meurthe.	l. me. v. d.
Mucidan.	1,176	La Dordogne.	me. v. d.
Mulhausen.	9,353	Le Haut-Rhin.	l. me. j. v. s.
Murat.	2,465	Cantal	ma. j. d.
Mur-de-Barez.	941	L'Aveyron.	ma. j. d.
Mure. (la).	1,818	Isère.	l. me. v.
Muret,	3,200	Haute-Garonne.	me. v. d.
Mussy-sur-Seine.	1,691	L'Aube.	ma. j. s. d.
Muzillac.	1,674	Le Morbihan.	ma. j. s.

N.

Nancy.	30,532	La Meurthe.	tous les j.
Nangis.	1,999	Seine & Marne.	tous les j.
Nant.	1,264	L'Aveyron.	ma. j. d.
Nanterre.	2,300	Seine.	tous les j.
Nantes.	77,226	Loire-Inférieure.	tous les j.
Nanteuil-le-Haudouin	1,438	Oise.	tous les j.
Nantua.	3,744	L'Ain.	l. j. s.
Narbonne.	10,302	L'Aude.	m. m. j. v. s. d.
Navarreins.	1,352	Basses-Pyrénées.	ma. j. s.
Neauphle-le-Château,	966	Seine & Oise	l. me. s.
Nemours.	3,760	Seine & Marne.	ma. j. s. d.
Nerac.	5,769	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Nesle.	1,658	La Somme.	tous les j.
Neuf-Bourg (le).	1,883	Eure.	l. me. v.
Neuf-Brisac.	1,682	Haut-Rhin.	l. m. m. j. v. s.
Neuf-Château.	2,700	Vosges.	l. me. v.
Neuf-Châtel.	3,063	Seine-Inférieure.	tous les j.
Neuilly-sur-Seine.	1,500	Seine.	tous les j.
Neuilly S. Front.	1,807	L'Aisne.	l. me. v.
Neuvic.	1,999	Dordogne	me. v. d.
Neuville-aux-Bois.	2,015	Le Loiret.	ma. j. s.
Neuvy-le-Roi.	1,885	Indre et Loire.	l. me v.
Neuvy-sur-Loire.	1,223	La Nièvre.	ma. j. s.
Nevers.	14,000	La Nièvre.	ma. j. s. d.
Nions.	2,744	La Dróme.	ma. j. d.
Niort.	15,066	Les Deux-Sèvres.	tous les j.
Nismes.	41,195	Le Gard.	m. m. j. vd.
Noailles.	681	Oise.	tous les j.
Noé.	780	Haute-Garonne.	me. v. d.
Navaro.	1,324	Le Gers.	me. v. d.
Nogent-le-Roi.	1,242	Eure & Loir.	ma. v. d.
Nogent-le-Rottou.	6,634	Eure & Loir.	l. ma. j. s.
Nogent-sur-Seine.	3,208	L'Aube.	tous les j.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Nogent-sur-Vernisson.	710	Le Loiret.	ma. j. s. d.
Noirmoutier.	5,703	Vendée.	ma. j. s.
Nolay.	1,984	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Nonancourt.	1,231	L'Eure.	l. me. s.
Nonant.	706	L'Orne.	l. me. s.
Nontron.	2,990	La Dordogne.	me. v. d.
* Noyal.	7,049	Morbihan.	
Noyers.	1,951	L'Yonne.	l. me. v.
Noyon.	5,714	L'Oise.	tous les j.
Nozay.	1,900	Loire-Inférieure.	l. me. s.
Nuaillé.	511	Charente-Inférieure.	l. ma. j. s.
Nuits.	2,633	La Côte-d'Or.	ma. j. s.

O

* Oisemont.	1,055	Somme.	
Oloron.	6,061	Basses-Pyrénées.	ma. j. s.
Olioulles.	2,878	Le Var.	tous les j.
Onionville.	285	La Seine-Inférieure.	
* Orange.	7,440	Vaucluse.	tous les j.
Orbec	3,002	Le Calvados.	l. me. v.
Orchies.	2,841	Nord	tous les j.
Orgelet.	1,224	Le Jura.	ma. j. s.
Orgon.	2,100	Bouches-du-Rhône.	tous les j.
Origny Sainte-Benoîte.	1,548	L'Aisne.	tous les j.
Orléans.	42,651	Le Loiret.	tous les j.
Ormes (les).	490	Vienne.	l. ma. j. s.
Ornans.	3,500	Le Doubs.	ma. j. s.
Orthez.	6,805	Basses-Pyrénées.	me. v. d.
Oulchy-le-Château.	533	L'Aisne.	tous les j.

P

Pacaudière (la).	1,426	Loire.	ma. j. s. d.
Pacy-sur-Eure.	1,500	L'Eure.	tous les j.
Paimbeuf.	3,661	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Paimpol.	1,679	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Palaiseau.	1,646	Seine & Oise.	tous les j.
Palisse (la)	2,047	Allier.	ma. j. s. d.
Palluau.	465	Vendée.	ma. j. s.
Pallud (la).	1,588	Vaucluse.	tous les j.
Pamiers.	6,174	L'Ariège.	me. v. d.
Paray-le-Monial.	2,828	Saône & Loire.	l. me. v.
Paris.	547,756	Seine.	
Parthenay.	3,527	Les Deux-Sèvres.	me. v. d.
Pau.	10,811	Basses-Pyrénées.	ma. j. s.
Péage (le).	1,174	Isère.	tous les .
* Penne.	6,239	Lot et Garonne.	
Périers.	2,902	La Manche.	l. j. s.
Périgueux.	8,400	La Dordogne.	me. v. d.
Péronne.	3,665	La Somme.	tous les j.
Perpignan.	12,499	Pyrénées-Orientales.	m.m.j.v.s.d.
Perrecy.	1,369	Saône & Loire.	l. me. v.
Pertuis.	4,440	Vaucluse	ma. j. s.
Peyrac.	1,556	Le Lot.	me. v. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Pezenas.	8,034	L'Hérault.	m. m.j.v.s.d.
Phalsbourg.	3,325	La Meurthe.	ous les j.
Picquigny.	1,208	Somme.	tous les j.
Pierre-Buffiere.	733	La Haute-Vienne.	me. v. d.
* Pierrefort.	1,355	Cantal.	
Pierrelatte.	2,462	La Drôme.	tous les j.
Pithiviers.	3,238	Le Loiret.	ma. j. s.
Plaisance.	1,198	Le Gers.	me. v. d.
Plancoet.	633	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Plélan.	3,004	L'Ille & Vilaine.	l. me. s
* Pleurtuit.	5,199	Ille et Vilaine.	
Ploermel.	4,512	Le Morbihan.	l. mer. s.
Plombières.	1,009	Les Vosges.	l. me. v.
Pont-Audemer.	5,291	L'Eure.	tous les j.
Pont-Croix.	1,355	Le Finistère.	ma. j. s.
Pont-d'Ain.	1,150	L'Ain.	l. me. j. s.
Pont de Beauvoisin (le)	1,543	L'Isère.	ma. j. s.
Pont-de-Larche (le).	1,477	L'Eure.	tous les j.
Pont-de-Vaux.	2,789	L'Ain.	l. me. v.
Pontivy.	4,929	Morbihan.	l. me. s.
Pont-le-Roi.	941	L'Aube.	tous les j.
Pont-l'Evêque.	2,311	Le Calvados.	tous les j.
Pontoise.	5,210	Seine & Oise.	tous les j.
Pontorson.	1,459	La Manche.	ma. v. d.
Pontrieux.	1,276	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.
Pont Saint-Esprit. (le)	4,331	Gard.	m.m.j v.s.d.
Pont Sainte-Maxence.	2,389	Oise.	tous les j.
Pont-sur-Seine.		*Voyez* Pont-le-Roi.	
Pont-sur-Yonne.	1,486	L'Yonne.	l. me v.
Pornic.	834	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Port-Louis.	3,128	Morbihan.	ma. j. s.
Port-sur-Saône.	2,001	Haute-Saône.	l. me. v.
Port Sainte-Marie.	2,945	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Pouilly.	2,642	La Nièvre.	ma. j. s. d.
Pouzauge.	330	Vendée.	me. v. d.
Prades.	2,344	Pyrénées Orientales.	me. v. d.
Preuilly.	1,635	Indre & Loire.	me. v. d.
Prez-en-pail.	2,669	La Mayenne.	l. me. s.
Privas.	2,923	L'Ardèche.	tous les j.
Provins.	5,500	Seine & Marne.	tous les j.
Puttelange.	1,848	La Moselle.	ma. j. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Puy-en-Velay. (le).	12,318	Haute-Loire.	ma. j. d.
Puy-Laurens.	6,003	Le Tarn.	me. v. d.

Q

Quefnoy (le).	3,624	Nord.	tous les j.
Queue (la).		Seine et Oise.	l. me. s.
Quillan.	1,640	L'Aude.	me. v. d.
Quimper.	6,651	Le Finiſtère.	ma. j. s.
Quimperlé.	5,617	Le Finiſtère.	ma. j. s.
Quingey.	1,100	Le Doubs.	ma. j. d.
Quintin	3,976	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.

R

Rabaſtens	6,330	Le Tarn.	me. v. d.
Rambervillier.	4,926	Les Voſges.	ma. j. s.
Rambouillet.	2,705	Seine & Oiſe.	tous les j.
Raon-l'Etape.	2,528	Les Voſges.	ma. j. s.
Rebais.	1,256	Seine & Marne.	ma. j. d.
Redon.	3,777	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Regmalard,	1,688	L'Orne.	l. me. s.
Remiremont.	3,950	Voſges.	ma. j. s.
Rennes.	29,668	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Réole (la).	3,808	La Gironde.	ma. j. s.
Rethel.	4,862	Les Ardennes.	tous les j.
Revel.	5,832	Haute-Garonne.	me. v. d.
Reims.	31,779	La Marne	tous les j.
Ribay (le).	1,022	Mayenne.	l. me. s.
Ribecourt	528	L'Oiſe.	tous les j.
Riberac.	2,985	La Dordogne.	me. v. d.
Riceys (les).	7,542	L'Aube.	ma. j. s. d.
Richelieu.	3,057	Indre & Loire.	me. v. d.
Rieux.	2,004	Haute-Garonne.	me. v. d.
Riez.	2,935	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
Rignac.	421	Aveyron.	me. v. d.
Riom.	13,338	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. d.
Rioz.	787	Haute-Saône.	l. me. v.
Ris.	516	Seine & Oiſe.	ma. j. s. d.
Rive-de-Gier.	4,263	La Loire.	tous les j.
Rives.	1,715	L'Iſère.	tous les j.
Roanne.	6,992	Loire.	ma. j. s. d.
Roche-Bernard (la).	1,278	Le Morbihan	ma. j. s.
Rochechouart.	2,790	Haute-Vienne.	me. v. d.
Rochefort.	15,000	La Charente-Inférieure.	l. ma. j. s.
Rochefoucault (la).	2,501	Charente.	me. v. d.
Rochelle (la).	17,512	La Charente-Inférieure.	l. ma. j. s.
Rocroy.	2,875	Les Ardennes.	tous les j.
Rodez.	6,180	L'Aveyron.	ma. j. d.
Rogliano.		La Corſe.	ma.
Romans.	6,997	La Drôme.	tous les j.
Romorantin.	6,675	Loir & Cher.	me. v. d.
Roquefort.	1,500	Les Landes.	ma. j. s.
Roquemaure.	3,539	Le Gard.	ma. v. d.
Roquevaire.	2,803	Bouches-du-Rhône.	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Rofiers (les).	3,578	Maine & Loire. . . .	me. v. d.
Rosny-sur-Seine. . .	568	Seine-et-Oise. . . .	tous les
Rofoy.	1,507	Seine & Marne. . .	tous les j.
Rofoy-fur-Serre. . . .	1,870	L'Aifne.	l. mer. v.
Rofporden.	560	Le Finiftère.	ma. j. s.
Rofternen.	981	Côtes-du-Nord. . . .	l. me. s.
* Roubaix.	8,724	Nord.	
Rouen.	86,672	Seine-Inférieure. . . .	tous les j.
Rouffac.	3,292	Le Haut-Rhin. . . .	l. me. v.
Rouillac.	1,184	Charente.	ma. j. s.
Rouvray.	960	La Côte-d'Or.. . . .	l. me. v.
Royan.	2,000	Charente-Inférieure. .	ma. j. s.
Roye.	3,086	La Somme.	tous les j.
Rue.	1,346	La Somme.	tous les j.
Ruffec.	2,197	La Charente.	l. ma. j. s.
Rugles.	1,554	L'Eure..	l. mer. s.

S.

Sablé.	3,131	La Sarthe.	ma. j. s.
Sables-d'Olonne (les).	5,723	La Vendée.	ma. j. s.
Saillans.	1,382	La Drôme.	ma. j. s
Saint-Afrique. . . .	4,247	L'Aveyron.	ma. j. d.
Saint-Aignan. . . .	2,779	Loir & Cher.	me. v. d.
Saint-Amand. . . .	5,474	Le Cher.	ma. j. s.
Saint-Amand. . . .	8,178	Le Nord.	tous les j.
Saint-Ambroix. . . .	2,102	Le Gard.	me. v. d
Saint-Amour.	2,700	Le Jura.	l. me. s.
Saint-André-Cubsac. .	5,279	Gironde.	l. ma. j. s.
Saint-Antonin. . . .	5,635	Tarn & Garonne. . .	me. v. d
Saint-Aubain du Cormier.	1,493	Ille & Villaine. . . .	l. mer. s.
Saint-Avold.	2,954	La Mofelle.	tous les j.
Saint-Béat.	1,265	Haute-Garonne. . . .	me. v. d.
Saint-Benoît du Sault.	1,148	L'Indre.	me. v. d.
Saint - Bonnet de Joux.	1,315	Saône & Loire. . . .	l. me. v.
Saint-Brieux.	8,090	Côtes-du-Nord. . . .	l. me. s.
Saint-Bris.	1,967	L'Yonne.	l. mer. v.
Saint-Calais.	3,646	La Sarthe.	ma. j. s.
Saint-Céré.	3,798	Le Lot.	me. v. d.
Saint-Chamond. . . .	4,997	La Loire.	tous les j.
Saint-Chély.	2,013	La Lozère.	ma. j. d.
Saint-Chinian. . . .	3,003	L'Hérault.	ma. j. s.
Saint-Clar de Lomagne.	1,246	Le Gers.	ma. j. s.
Saint-Claud.	1,860	La Charente..	ma. j. s.
Saint - Claude	3,579	Le Jura.	ma. j. s.
Saint-Denis.	4,425	Seine.	tous les j.
Saint-Dié-fur-Loir. . .	1,138	Loir & Cher.	tous les j.
Saint-Diey	5,346	Les Vofges.	ma. j. s.
Saint-Dizier.	5,642	La Haute-Marne. . .	ma j. s.
Saint-Etienne. . . .	1,800	La Loire	tous les j.
Saintes	8,000	Charente-Inférieure. .	ma. j. s.
Saint-Fargeau. . . .	1,617	L'Yonne.	ma. j. s.
Saint-Florent.		La Corse.	ma.
Saint-Florentin. . . .	2,315	L'Yonne.	l. mer. v.
Saint-Flour.	5,687	Le Cantal.	ma. j. d.
Sainte-Foy.	2,830	Gironde.	me. v. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Saint-Fulgent. . . .	857	La Vendée.	ma. j. s.
Saint-Gaudens. . . .	4,612	Haute-Garonne. . . .	me. v. d.
Saint-Geniez.	2,614	L'Aveyron.	ma. j. d.
Saint Génis.	862	Charente-Infér. . . .	ma. j. s.
Saint-Georges-sur-Loire.	2,231	Maine & Loire. . . .	tous les j.
Saint-Gerand-le-Puy. .	1,189	L'Allier.	ma.j.s.d.
Saint-Germain-en-Laye.	10,097	Seine & Oise. . . .	tous les j.
Saint-Gilles. . . .	5,212	Le Gard.	ma. j. s..
Saint-Gilles-sur-Vic. .	700	La Vendée.	ma. j. s.
Saint-Girons.	2,504	L'Ariège.	me. v. d
Sainte-Hermine. . . .	1,475	La Vendée.	m m.j.v.s d.
Saint-Hilaire du Harcouet.	2,376	La Manche.	ma. v. d.
Saint-Hipolyte. . . .	5,479	Le Gard.	ma. v. d
St.-Hipolyte sur le Doubs.	650	Le Doubs.	ma. j. d
Sainte-James.. . . .	2,666	La Manche.	ma. v. d.
St.-Jean-d'Angely. . .	5,400	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Jean-de-Losne . . .	1,540	Côte-d'Or.	ma. j. s.
St.-Jean-de-Luz. . . .	2,831	Basses-Pyrénées. . . .	ma. s.
Saint-Jean-du-Gard. . .	3,755	Le Gard.	ma. j. s.
Saint-Jean-Pied-de-Port.	1,526	Basses-Pyrénées . . .	me. v. d.
Saint-Junien.	5,934	La Haute-Vienne. . .	me. v. d.
Saint-Just	926	L'Oise.	tous les j.
Saint-Laurent. . . .	549	Gironde.	l. j. s.
Saint-Léonard , . . .	4,815	La Haute-Vienne. . .	ma. j. s.
Sainte-Livrade. . . .	2,750	Lot & Garonne. . .	ma. j. s.
Saint-Lô	7,601	La Manche.	tous les j.
Saint-Lys.	1,204	La Haute-Garonne. . .	me. v. d.
Saint-Macaire	1,483	Gironde.	ma. j. s.
Saint-Maixent	4,111	Les Deux-Sèvres. . . .	tous les j.
Saint-Malo.	9,934	Ille & Vilaine. . . .	l. mer. s.
Saint-Marcellin. . . .	3,215	L'Isère.	tous les j.
Sainte-Marie-aux-Mines.	8,012	Haut-Rhin.	ma. j. s.
Saint-Martin-de-Ré. .	3,000	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Martin-d'Estreaux.	1,200	La Loire.	ma.j.s.d.
Saint-Martin-Valmeroux.	1,210	Le Cantal.	ma. j. d.
Saint-Martory. . . .	996	La Haute-Garonne. .	me. v. d.
Sainte-Maure.. . . .	1,890	Indre & Loire. . . .	l. ma. j.
Saint-Maurice. . . .	708	L'Orne.	l. mer. s.
Saint-Maximin. . . .	2,980	Le Var.	l. me. s.
Sainte-Ménéhould. . .	3,565	La Marne.	tous les j.
Sainte-Mere-Eglise. . .	1,507	La Manche.	tous les j.
Saint-Mihiel	5,250	La Meuse.	tous les j.
Saint-Nicolas du Port. .	3,000	La Meurthe.	ma. j. s.
Saint-Nicolas de la Grave	2,948	Tarn & Garonne. . .	ma. j. s.
Saint-Omer.	20,209	Le Pas-de-Calais. . .	tous les j.
Saint-Oyen.	1,435	Saône et Loire. . . .	l. mer. v.
Saint-Palais.	1,027	Basses-Pyrénées. . .	me. v. d.
Saint-Paul..	. . .	Pyrénées-Orientales. .	me. v. d.
Saint-Peray.	1,652	L'Ardèche.	tous les j.
Saint-Pierre-le-Moutier .	1,740	La Nièvre.	ma.j.s. d.
Saint-Pol.	2,949	Pas de Calais. . . .	tous les j.
Saint-Pol de Léon. . .	5,385	Le Finistère.	l. mer. s.
Saint-Pons	5,020	L'Hérault.	ma. j. s.
Saint-Pourçain. . . .	3,912	L'Allier.	ma. j d

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Departs.*
Saint-Quentin.	10,477	L'Aisne.	tous les j.
Saint-Rambert.	2,244	L'Ain.	l. me. s.
Saint-Remy.	5,737	Bouches-du-Rhône.	l.m.m.j.v.s.
Saint-Romain.	1,240	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Saint-Saën.	2,345	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Saint-Savin.	850	La Vienne.	me. v. d.
Saint-Savinien.	2,878	La Charente-Inférieure.	ma j. s.
Saint-Seine.	788	La Côte-d'Or.	ma. j. s. d.
Saint-Sernin.	844	L'Aveyron.	ma. j. d.
Saint-Servan.	9,255	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Saint-Sever.	5,,00	Les Landes.	ma. j. s.
Saint-Symphorien de Lay.	2,255	La Loire.	ma.j. s. d.
Saint-Symphorien d'Ozon.	1,485	Isère.	tous les j.
Saint Tropez.	3,319	Var.	l. me. s.
Saint-Vaast de la Hougue.	2,792	La Manche.	ma. j. s.
Saint-Vallery en Caux.	4,887	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Saint-Vallery-sur-Somme.	3,141	La Somme.	tous les j.
Saint-Vallier	1,908	La Drôme.	tous les j.
Saint-Venant.	1,9,2	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Saint-Vist.	800	Le Doubs.	ma. j. s. d.
Saint-Yrieix	5,012	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Salbris,	1,268	Loir & Cher.	me. v. d.
Salins.	8,125	Le Jura.	ma. j. d.
* Sallies.	7,272	Basses-Pyrénées.	
Salon	5,167	Bouches-du-Rhône.	me. v. d.
Samer.	1,608	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Sancerre.	2,590	Le Cher.	ma j. d.
Sancoins.	1,487	Le Cher.	ma. j. d.
Sap (le).	1,317	L'Orne.	ma. j. d.
Sarlat.	5,924	La Dordogne.	me. v. d.
* Sarralbe.	3,052	La Moselle.	
Sarrebourg.	1,700	La Meurthe.	tous les j.
Sarreguemines.	3,498	La Moselle.	l.m.m.j.v.d.
Sarreunion	2,791	Le Bas-Rhin.	l.m.m.j.v.d.
Sartenne.		Corse.	ma.
* Sarzeau.	6,224	Morbihan.	
Saujon.	2,000	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saulieu.	3,102	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Saumur.	9,936	Maine & Loire.	me. v. d.
Sauve.	2,658	Le Gard.	ma. v. d.
Sauzé.	1,219	Les Deux-Sèvres.	ma. j. s.
Savenay.	1,700	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Saverdun.	2,819	L'Ariège.	me. v. d.
Saverne,	3,980	Le Bas Rhin.	tous les j.
Scellières.		Jura.	ma. j. s. d.
Schelestat.	7,464	Le Bas-Rhin.	ma. j. s. d.
Sedan	10,634	Les Ardennes.	tous les j.
Séez.	5,500	L'Orne.	tous les j.
Segré.	711	Maine & Loire.	ma. j. s.
Selongey.	1,627	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Selles-sur-Cher.	3,817	Loir-et-Cher.	me. v. d.
Semur.	5,765	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Sennecey.	2,370	Saône & Loire.	l. me. v.
Senlis.	4,528	L'Oise.	tous les j.
Sens.	8,675	L'Yonne.	l. me. v.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Serres,	1 219	Les Hautes-Alpes.	l. me. v.
Seure,	3,111	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Severac-le-Château.	—	L'Aveyron.	ma. j. d.
Sèves.	3,131	Seine-&-Oise.	tous les j.
Seyne,	2,920	Les Basses-Alpes.	l. me. v.
Sevssel.	2,304	L'Ain.	l. me. s.
Séranne.	4,212	La Marne.	me. v. d.
Sigean.	1,990	L'Aude.	m.m.j.v.s d.
Sille-le-Guillaume.	2,204	La Sarthe.	ma. j. d
Sisteron.	3,806	Les Basses-Alpes.	l. me. v.
Soissons.	7,229	L'Aisne.	tous les j.
Solre-le-Château.	2,011	Le Nord.	ma. j. s.
Sombernon.	788	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Sommières.	3,449	Le Gard.	m. v. d.
Songeons.	1,935	L'Oise.	tous les j.
Souillac.	1,654	Le Lot.	me. v. d.
Soupes		Seine et Marne	ma. j. s
Sourdeval.	4,191	La Manche.	ma. v. d.
Souterraine. (la).	2,607	La Creuse.	me. v. d.
Souvigny.	2,490	L'Allier.	ma. j. s.
Stenay.	2,855	La Meuse.	ma. j. d.
Strasbourg.	40,056	Le Bas-Rhin.	tous les j.
Surgeres.	1,497	La Charente-inférieure.	l. ma. j. s.
T			
Tain,	1,494	La Drôme.	tous les j.
Tannay.	1,500	La Nièvre.	l. me. v.
Tarare,	5,150	Le Rhône.	ma. j. s.d.
Tarascon,	1,357	L'Ariège.	me. v. d
Tarascon,	10,554	Bouches-du-Rhône.	l.m.m.j.v.s.
Tarbes,	8,034	Hautes-Pyrenées	me. v. d.
Tartas	2,870	Les Landes	ma. j. s.
Taulignan	1,859	La Drôme	ma. j. d.
Tauves.	2,144	Le Puy-de-Dôme	ma. j. d.
Terrasson.	2,969	La Dordogne	me. v. d.
Tête de Buch (la)	2,320	Gironde	ma. j. s.
Thiers	10,060	Le Puy-de-Dôme	ma. j. d.
Thilliers (les)	220	Eure.	tous les j.
Thionville	3,930	La Mofelle	tous les j.
Thiviers	1,724	La Dordogne	me. v. d.
Thorigny.	2,226	La Manche	ma. j. s.
Thouars	2,197	Les Deux-Sèvres	me. v. d.
Thury-Harcourt.		*Voyez* Harcourt	
Tillières.	890	Eure	l. me. s.
Tilly sur-Seulles	637	Le Calvados	l. me. s.
Tinchebray.	9,180	Orne.	l. me. s.
Toissey.	1,377	L'Ain	l. me. v.
Tonnay-Charente	2,000	Charente-Inférieure	ma. j. s.
Tonneins.	6,973	Lot & Garonne	ma. j. s.
Tonnerre.	4,190	L'Yonne	l. me. v.
Tôtes.	505	La Seine-Inférieure.	tous les
Toucy.	1,894	L'Yonne	ma. j. s.
Toul.	6,973	La Meurthe	ma. j. s.
Toulon	8,170	Le Var.	tous les j.
Toulon-sur-Aroux.	1,893	Saône & Loire	l. me. v.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Toulouse	51,247	Haute-Garonne	me. v. d.
Touques	1,125	I e Calvados.	ma. j. s.
Tour-du-Pin (la)	1,540	Isère.	ma. j. s.
Tournans	1,730	Seine & Marne	tous les j.
Tournon.	3,300	L'Ardèche	tous les j.
* Tournon.	7,904	Lot et Garonne.	
Tournus.	5,228	Saône & Loire	l. me. v.
Tours	23,100	Indre & Loire	tous les j.
Toury	1,189	Eure & Loir	tous les j.
Touvet (le)	1,367	Isère	ma. j. s.
Trappes	612	Seine & Oise.	tous les j.
Treguier.	2,064	Les Côtes-du-Nord	l. me. s.
Tremblade (la).	2,400	La Charente-Inférieure	ma. j. s.
Trévoux	2,717	L'Ain	l. me. v. s.
Trie.	1,000	Hautes-Pyrénées	me. v. d
Troarn	923	Calvados.	ma. j. s.
Troyes	27,196	L'Aube.	tous les j.
Tulle	9,362	La Corrèze	me. v. d.
Tullins	3,819	L'Isère.	tous les j.
Turcoing.	11,998	Le Nord	tous les j.
U.			
Uffel.	3,036	La Corrèze.	me. v. d.
Uzerches.	1,808	La Corrèze.	me. v. d.
Uzès.	6,287	Le Gard.	ma. j. s.
V.			
Valançay.	2,519	L'Indre.	me. v. d.
Valence,	8,212	La Drôme.	tous les j.
Valence-d'Agen,	2,184	Tarn & Garonne.	ma. j. s.
Valenciennes.	19,016	Le Nord.	tous les j.
Valmont.	336	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Valogne,	7,012	La Manche.	tous les j.
Valréas,	3,615	Vaucluse.	ma. j. d.
Vandœuvre,	1,716	L'Aube.	l. me. v.
Vannes,	10,902	Le Morbihan.	l.m.m.j.s.
Vans, (les)	1,514	Ardèche.	l. j. s.
Varades,	3,250	La Loire-Inférieure.	tous les j.
Varennes,	1,515	La Meuse.	l. me. v.
Varennes-sur-Allier	1,860	L'Allier	ma. j. s. d.
Varzy.	2,034	La Nièvre.	l. me. v.
Vaſſy.	2,308	La Haute-Marne.	l.m.m.j.v.s.
Varan.	2,341	L'Indre.	me. v. d.
Vaucouleurs.	2,146	La Meuse.	ma. j. s.
Vence.	3,020	Var	l. me. s.
Vendôme,	7,248	Loir & Cher.	tous les j.
Verberie,	1,162	L'Oise.	tous les j.
Verdun-sur-Meuse,	9,362	La Meuse.	tous les j.
Verdun-sur-Saône.	1,704	Saône & Loire.	l. me. v.
Vermenton,	2,546	L'Yonne.	l. me. v.
Verneuil,	4,275	L'Eure.	l. me. s.
Vernon,	6,600	L'Eure.	tous les j.
Vernoux,	1,922	L'Ardèche.	ma. j. s.
Verpillière (la)	647	Isère.	tous les j.
Verſailles,	23,166	Seine & Oise.	tous les j.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Vertus.	1,958	La Marne.	ma. j. s.
Vervins.	2,827	L'Aisne.	l. me. v.
Vesoul,	5,376	Haute-Saône.	l. me. v.
Veyne.	1,805	Hautes-Alpes.	l. me. v.
Vézelay,	1,285	L'Yonne.	l. me. v.
Vézelize,	1,890	La Meurthe.	ma. j. s.
Vic-Bigorre.	3,286	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Vic-Fezensac.	3,412	Le Gers.	me. v. d.
Vic-sur-Aisne	482	L'Aisne.	l. me. v.
Vic-sur-Cère	2,338	Cantal.	ma. j. d.
Vienne,	12,100	L'Isère.	tous les j.
Vierzon,	7,000	Le Cher.	me. v. d.
Vigan, (le)	3,983	Gard.	ma. v. d.
Vignory,	894	La Haute-Marne.	l. me. v
Vihiers,	523	Maine & Loire.	me. v. d.
Villaine-la-Juhel.	2,420	La Mayenne.	
Ville-aux-Clercs (la).	783	Loir & Cher.	me. v. d.
Ville-Dieu,	2,953	La Manche.	ma. v. d.
Villefort,	1,003	La Losère	ma. j. d.
Villefranche.	7,114	L'Aveyron	me. v. d.
Ville-Franche.	2,210	Haute-Garonne	me. v. d.
Ville-Franche.	5,022	Le Rhône.	tous les j.
* Villemur.	5,933	Haute-Garonne.	
Villenauxe	2,800	L'Aube	me. v d.
Villeneuve-d'Agen.	10,727	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Villeneuve-de-Berg.	2,205	L'Ardèche	l. j. s.
Villeneuve-la-Guyart.	1,919	L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve-les-Avignon.	3,179	Le Gard.	ma. j. s.
Villeneuve-l'Archevêque.	1,880	L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve-le-Roi.	5,007	L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve-S.-Georges.	958	Seine & Oise.	tous les j.
Villeparisis.	559	Seine-&-Marne.	tous les j.
Villequier	900	Le Cher.	ma. j. s.
Villers-le-Bocage.	1,223	Le Calvados.	ma. j. v. d.
Villers-Cotterets.	2,405	L'Aisne.	tous les j.
Vimoutiers.	3,363	L'Orne	ma. j. d.
Vire.	8,183	Le Calvados.	ma. j. v. d.
Virieu	1,101	L'Isère	ma. j. s.
Vitré.	8,391	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Vitry-le-Français.	6,194	La Marne.	ma. j. s.
Viteaux.	1,866	La Côte-d'Or	l. me. v.
Viviers.	1,892	L'Ardèche.	ma. j. s.
Vivonne.	2,400	La Vienne	l. ma. j. s.
Vizilles.	1,927	L'Isère.	l. me. v.
Void.	1,279	La Meuse.	ma. j. s.
Voiron.	5,918	L'Isère.	tous les j.
Voute (la).	1,369	Ardèche.	tous les j.
Vouziers.	1,535	Les Ardennes.	l. me. s.
* Wazemmes.	5,069	Nord.	
Weissembourg	4,097	Le Bas-Rhin.	ma. j. s.
Wormhoudt.	3,553	Le Nord	tous les j.
Y			
Yvetot.	9,418	La Seine-Inférieure.	tous les j.

DÉPARTS POUR LES PAYS ÉTRANGERS.

VILLES, PAYS, ETATS ET COLONIES *pour lesquels il est indispensable d'affranchir les Lettres qui, sans cette précaution, resteroient en rebut.*

COLONIES, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'au port de mer pour les Colonies françoises de l'Amérique, les Etablissemens françois aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique et tous autres Pays ou Etats d'outre-mer.

ANGLETERRE, lundi, mercredi, jeudi, samedi.

Il faut affranchir jusqu'à Douvres, pour Londres et l'Angleterre, Edimbourg et l'Ecosse, Dublin et l'Irlande.

Les lettres pour l'île de Grenesey, comme celles pour l'Angleterre, jusqu'à Douvres;

Mais celles pour Jersey et d'Aurigny, doivent être affranchies de la même manière que celles pour les Colonies, jusqu'à *Cherbourg* ou *Granville*, selon la direction la plus courte qui peut leur être donnée par l'un ou par l'autre de ces deux ports maritimes.

ROYAUMES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Les lettres et paquets pour *Madrid* et toute l'Espagne, Lisbonne et tout le Portugal, et ceux pour Gibraltar, ainsi que pour toutes les Colonies, tant espagnoles que portugaises, partent les mardis et samedis par Bayonne, lorsqu'ils sont affranchis jusqu'à Saint-Jean-de-Luz.

Ceux pour Barcelonne, Lérida, Tarragone, Tortose et la Catalogne, les Isles Baléares, ou les Isles de Majorque, Minorque et d'Ivica, partent par Perpignan, affranchis jusqu'à cette ville, les mardis et samedis.

POSSESSIONS DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Les départs de Paris pour *Vienne* et l'Autriche, Presbourg et la Hongrie, Léopold ou Lemberg, Gratz et la Styrie, Carlstadt et la Croatie, Clagenfurth et la Carinthie, Inspruck et le Tyrol septentrional, Braunau et l'Inviertel, Salzbourg et tout le pays de ce nom, Brégentz et tout le Vorarlberg ont lieu les lundis, mercredis, vendredis et samedis par Huningue; il faut affranchir jusqu'à cette dernière ville frontière de France.

Il faut pareillement affranchir jusqu'à Huningue les lettres des départemens septentrionaux du royaume, pour Trieste, Fiume et l'Istrie, Laybach et la Carniole, pour toutes les provinces Illyriennes, pour le territoire de Raguse, pour Trente et Brixen, pour la Dalmatie, pour Venise et tout le Pays Vénitien, pour Milan, la Lombardie et tout le royaume Lombard-Vénitien, ainsi que pour le Duché de Mantoue;

Mais les lettres des départemens méridionaux de la France pour le même Duché de Mantoue, pour les Etats autrichiens de Dalmatie, d'Illyrie, de Lombardie, pour Milan, et tout le royaume Lombard-Vénitien, pour Venise et tout le pays de ce nom, ainsi que pour tout le Tyrol méridional, doivent être affranchies jusqu'à Ferney, d'où elles sont expédiées pour leur destination, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Les départs de Paris pour Linz, Prague et la Bohême, Cracovie et la Gallicie, Olmutz et la Moravie, Troppau et la Silésie autrichienne, ont lieu, tous les jours, par Forbach: et les lettres pour ces destinations doivent être affranchies jusqu'à cette dernière ville frontière de France.

ISLES D'ITALIE, les mêmes jours que pour Huningue ou pour Ferney.

Il faut affranchir les lettres pour Corfou et pour toutes les îles Ioniennes adjacentes, soit jusqu'à Huningue, soit jusqu'à Ferney, suivant que ces lettres sont originaires des départemens septentrionaux, ou des départemens méridionaux de la France.

LA TURQUIE, L'EGYPTE ET LES ECHELLES DU LEVANT.

Pour Constantinople et toute la Turquie, *il faut affranchir jusqu'à Huningue*, les lettres que l'on veut faire passer par Vienne en Autriche; et *jusqu'à Marseille*, si l'on veut qu'elles soient expédiées par la voie de mer.

Il faut pareillement affranchir soit jusqu'à Huningue, soit jusqu'à Marseille, suivant qu'on veut faire passer par Vienne en Autriche, ou directement par un port maritime de France, les lettres pour la Morée, les îles de Candie, de Negrepont et tout l'Archipel, pour Smyrne, Alep, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis et les Echelles du Levant, Alexandrie, le Caire et toute l'Egypte.

Il faut aussi affranchir pour pour l'île de Malte et pour celle de Gose, jusqu'à Ferney ou jusqu'à Huningue, suivant que les lettres sont originaires des départemens méridionaux, ou des départemens septentrionaux du royaume, si l'on veut qu'elles soient dirigées par Venise, ou jusqu'à Marseille, si elles doivent être expédiées de France directement par voie de mer.

SUISSE.

Les lettres et paquets pour les cantons Suisses d'Appenzell, Bâle, Glaris, Lucerne, Saint-Gall, Schaffouse, Schwitz, Zurich, Zug, Coire et les Grisons, Bellinzona et le canton du Tessin, Frauenfeld et la Thurgovie, Stanz et le canton d'Underwald, Altorff et le canton d'Uri, partent de Paris, les lundis, mercredis, vendredis et samedis, et doivent être affranchis jusqu'à Huningue.

Les lettres et paquets pour Bienne, Dellemont, La Neuville, Soncebuz, et tout le pays de Porentruy, pour Berne et son canton, pour Fribourg et le canton de même nom, et pour Soleure et son canton, partent les lundis, mercredis et vendredis, et doivent être affranchis jusqu'à Delle.

Les lettres et paquets pour les cantons de Neufchâtel et de Lauzanne, ainsi que pour Sion et le Valais, suivant qu'ils sont originaires des départemens septentrionaux ou méridionaux de la France, doivent être affranchis jusqu'à Pontarlier ou jusqu'à Ferney, et sont expédiées de Paris, savoir: par Pontarlier, les mardis, jeudis, samedis, et par Ferney, les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

Les lettres et paquets de toute la France pour Genève et son canton, partent de Paris, les mêmes jours, et doivent être pareillement affranchis jusqu'à Ferney.

Villes, Pays ou États étrangers pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir.

ITALIE, par Milan.

On est libre d'affranchir ou *de ne point affranchir* pour les Duchés de Parme, Plaisance, Guastalla et de Modène; et les lettres et paquets, suivant qu'ils sont originaires des départemens septentrionaux ou des départemens mé-

ridionaux du royaume, sont dirigés, soit par Huningue, soit par Ferney, les mêmes jours que les lettres et paquets pour l'une ou pour l'autre de ces deux villes frontières de France.

ITALIE, par les Etats-Sardes, mardis, jeudis et samedis.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Cagliari et l'île de Sardaigne, ainsi que pour tous les Etats de S. M. Sarde.

On peut de même affranchir, mais jusqu'à Sarzane seulement, pour Lucques et le pays de ce nom; pour Pise, Livourne, Florence et toute la Toscane, ainsi que pour Piombino; pour le Boulonois, le Ferrarois, le duché d'Urbin, la Marche d'Ancône, Rome et tout l'Etat pontifical, pour Naples, Messine, Palerme et pour tout le royaume des Deux-Siciles.

ROYAUME DE PRUSSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Aix-la-Chapelle et Sarrebruck, pour Clèves et le duché de ce nom, pour Dusseldorf et tout le duché de Berg, pour Berlin, Francfort-sur-l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Breslau, la Silésie et toute les possessions prussiennes, tant en deçà qu'au-delà du Rhin.

Mais on ne peut affranchir que jusqu'à Thorn, pour la Pologne-Russe, et que jusqu'à Memel, pour l'Empire de toutes les Russies.

ROYAUME DES PAYS-BAS, tous les jours.

On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir pour Mons, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Middelbourg, Liége, le duché de Luxembourg, et pour tout le royaume des Pays-Bas.

ÉTATS d'ALLEMAGNE *desservis par la Direction générale des postes féodales héréditaires du Prince de la Tour-et-Tassis, à Francfort-sur-le-Mein*, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir les lettres et paquets pour le Duché, le Grand-Duché et l'Electorat de Hesse, pour le Duché et le Grand-Duché de Nassau, pour le duché d'Oldembourg, situé sur la rive gauche du Rhin, pour la ville libre de Francfort-sur-le-Mein, pour les principautés de Hesse-Hombourg, de Lippe-Buckeburg et Detmold, de Reuss, de Saxe-Cobourg, de Schwarzburg et de Waldeck, pour la Saxe Ducale, pour les royaumes de Saxe et de Hanovre, ainsi que pour le duché de Brunswick, et pour les villes Anséatiques de Bremen, d'Hambourg et de Lubeck.

On peut pareillement affranchir jusqu'à Bremen pour le Duché d'Oldenbourg en Basse-Allemagne; et jusqu'à Hambourg, pour la principauté de Lubeck, pour les grands duchés de Mecklembourg-Strelitz et Schwérin, le duché de Holstein, le royaume de Danemarck, l'Islande et les royaumes de Suède et de Norwege.

ROYAUME DE BAVIÈRE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination pour Ausbourg, Munich, Nuremberg, Ratisbonne et tous les Etats du royaume de Bavière au-delà du Rhin.

On affranchit, si l'on veut, mais seulement jusqu'à Forbach, ou jusqu'à Weissembourg,

Weissembourg, pour Landau, Deux-Ponts, Spire, et toute la province Bavaroise en deçà du Rhin.

ROYAUME DE WURTEMBERG, tous les jours.

On peut aussi affranchir jusqu'à destination pour Stuttgard, Ulm et tout le royaume de Wurtemberg.

GRAND-DUCHÉ DE BADE, tous les jours.

On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir, pour Bade, Carlsruhe, Constance, Durlach, Fribourg en Brisgaw, Manheim, Mergentheim, Rastadt et tout le Grand-Duché de Bade.

ASILE ROYAL DE LA PROVIDENCE,

Sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur.

Cet Etablissement, situé près la barrière des Martyrs, n. 50, et fondé en 1804 par M. et Madame Micault de la Vieuville, est devenu établissement royal, et a reçu une existence légale par ordonnance du Roi du 24 décembre 1817.

Il sert de retraite à 60 vieillards ou infirmes des deux sexes, de la ville de Paris, qui y sont logés et entretenus tant en santé qu'en maladie.

Douze des places sont gratuites. Deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, deux à la nomination du Ministre de l'Intérieur, et huit à celle de la Société de la Providence. Les 48 autres places sont à pension, dont le prix est de 600 francs.

Douze de ces places ont été fondées par le Roi, et sont à la nomination du Ministre de sa maison; seize sont à la nomination de la Société de la Providence, et vingt à celle du Conseil d'administration de l'Asile.

L'Asile est administré gratuitement par un Administrateur en chef, sous la surveillance d'un Conseil composé de cinq membres, dont l'Administrateur en chef fait partie. Les quatre autres membres sont nommés, savoir: un par le Ministre de l'Intérieur, un autre par le Ministre de la Maison du Roi, et deux par la Société de la Providence.

Trois religieuses ou sœurs hospitalières de la Congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve ont le gouvernement intérieur de l'Asile sous la direction de l'Administrateur en chef.

Administrateur en Chef.

M. le Chevalier de la Vieuville ✠, *Fondateur de l'Etablissement, Lieutenant-Colonel de cavalerie*, rue Saint-Honoré, n. 290.

M. Jullien de Courcelles, *ancien Magistrat*, rue Saint-Honoré, n. 290, *a la survivance et remplace M. de la Vieuville dans l'administration en chef, en cas d'absence ou de maladie.*

Conseil d'Administration.

M. le Baron Rendu ✠, *Maître des Requêtes, Procureur général du Roi près la Cour des Comptes*, Président.
M. de la Vieuville, *Administrateur en Chef.*
M. Alphonse de la Bouillerie, *Payeur du Trésor de la Liste civile.*
M. Quatrefages de la Roquette, *Maire du deuxième arrondissement de Paris.*
Le Baron Malus ✠ (O. ✠), *ancien Inspecteur en chef aux revues.*
M. Julien de Courcelles, *Secrétaire honoraire du Conseil.*
M. Desroches, *Agent Comptable.*
M. Renauldin, *Médecin.*
M. l'Abbé Roger, *Chapelain.*
M. Bellemain, *Chirurgien.*

Comité d'Administration, Messieurs.

De Chabot, ancien Evêque de Saint-Claude, } *Vice-Présidens de la*
Le Comte de Béthisy (G. ✠), Lieut. général, } *Société.*
De Lalive ✠, Introducteur des Ambassadeurs, } *Secrétaires de la So-*
De Courcelles, ancien Magistrat. } *ciété.*
Le Chevalier de la Vieuville, *Administrateur Trésorier de la Société.*
Quatrefages de la Roquette, } *Membres du Conseil d'Administ. de l'Asile*
Le Baron Malus ✠ (O ✲), } *de la Providence, nommés par la Société.*
Marduel, Curé de Saint-Roch, *Président du Comité.*
De Bombelles ✠ (G. ✠), Evêque d'Amiens, et premier aumônier de S. A. R. Madame la duchesse de Berry.
Le Marquis de Levis-Mirepoix ✠, Capit. de cavalerie, *Secrétaire du Comité.*
De Charrin ✠, *Colonel en retraite.*
Le Comte de Caraman (Maurice) ✠ (O. ✲), *Maréchal-de-camp.*
Le Comte de Monthel, *Premier Chambellan de S. A. R. Monsieur.*
Caccia ✲, *Banquier.*
Le Cordier (O. ✲), *Maire du premier arrondissement.*

Les Bureaux d'Administration de l'Asile et de la Société sont établis à Paris, rue Saint-Honoré, n. 290.

Commission de Secours instituée par la Société, Mesdames,

De la Vieuville, Vice-Présidente de la Société, *Présidente de la Commission.*

La Comtesse de Pimodan.
La Vicomtesse de Soureches.
La Baronne de la Bouillerie.
La Baronne de Baulny.
Dupleix de Mézy.
Athénaïs de Courcelles, *Secrétaire de la Commission.*

DÉPOT DES LAINES ET LAVOIR PUBLIC,

Port de l'Hôpital, n°. 35, près le pont du Jardin du Roi.

M. le Chevalier Marcotte-Genlis ✲, *Directeur.*

M. Boucher, *Contrôleur de la Préfecture près le dépôt.*

Cet établissement, formé sous les auspices de M. le Comte DE CHABROL, Conseiller d'Etat, Préfet de la Seine, a été ouvert le 10 juillet 1813, et placé sous l'autorité et la protection spéciale de cet administrateur.

Contribuer à l'accroissement des troupeaux, assigner aux laines françoises une supériorité qu'elles n'avaient point encore; servir de régulateur au prix de cette précieuse production; exciter l'émulation et donner de l'encouragement aux propriétaires, tel a été le but de cette institution.

Les laines y sont reçues, soit en dépôt, soit pour être lavées et vendues pour le compte des propriétaires. Une modique rétribution est prélevée pour couvrir les frais; les ventes sont garanties, et des avances sont faites sur les marchandises.

Des notices détaillées sur les opérations de l'établissement, sont distribuées aux propriétaires, fabricans et marchands, qui peuvent se les procurer *gratis*, en s'adressant au directeur.

SECTION XI.

ADMINISTRATION

DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES,

Rue Notre Dame-des-Victoires, hôtel des Messageries royales.

Cet établissement, qui a remplacé la Régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 30 octobre 1797, est specialement chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points du Royaume, et par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, etc.

L'Administration tient ses assemblées les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à quatre heures.

Il y a toujours à l'hôtel des Messageries un Administrateur pour recevoir les réclamations du public et y faire droit.

Administrateurs-généraux, Messieurs,

Denanteuil, aîné.
Denanteuil Lanorville ✻.
Caylus ✻.
Gevaudan ✻.
Catherine Saint-Georges ✻.
Provigny.
Touchard.

Administrateurs Adjoints, Messieurs,

Dutillet.
Lecocq.
A. Denanteuil.
De Marigny ✻.
Besson ✻.
Nodler fils ✻.

M. Nodler, *Caissier-général.*
M. Taupin, *Secrétaire-général.*

Conseil de l'Administration.

M. Darrieux, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation.*
M. de Callissanne, M. Pagès, } *Avocats à la*
M. Chignard ✻, M. Bourrée de Corberon, } *Cour royale.*
M. Bonnet ✻, *Avocat plaidant.*
M. de la Courtie, *Avoué à la Cour royale.*
M. Barbedienne, } *Avoués au Tribunal de première instance.*
M. Desvalières, }
M. Gorneau jeune, *Défenseur officieux près le Trib. de Commerce.*
M. Huard de Lamarre, *Notaire.* M. Vandermarq, *Agent de change.*
M. Simonard, *Commissaire-Priseur.*
M. Deguise, *Docteur en médecine.*

Bureau des Recouvremens.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce, de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris.

Nota. On fait des compositions avec les maisons de commerce pour le transport des fonds et des marchandises, en raison de l'importance des expéditions.

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	DEPARTS DE PARIS. Jours.	Heures.	TEMS en Route.	RETOURS POUR PARIS. Jours.	Heures.	TEMS en Route.	VILLES de CORRESPONDANCE.
Abbeville, *Voyez* Calais. . . .	42	tous les jours	8h.m4.s	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Hesdin. Eu.
Alençon, *Voyez* Rennes. . . .	50	tous les jours.	midi.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Neufchâtel. Mamers. Belesme, Sees. Argentan.
Altkirch, *Voyez* Bâle.	113	tous les 2 jours.	5 h. s.					
Amiens.	32	tous les 2 jours.	4 h. s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Montdidier. Arras.
Angers, *Voy.* Nantes.	76	tous les 2 jours.	7h.m.5m					
Angoulême, *Voy.* Bordeaux . .	120	tous les jours.	2 h. s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Jarnac, Cognac, Saintes, Blaye.
Arras, *Voyez* Lille.	50	tous les jours.	5 h. m					
Auxerre.	42	tous les jours.	7 h. m.					
Avallon, *Voy.* Lyon.	55	tous les jours.	6 h. s.					
Bar-le-Duc, *V.* Strasbourg. .	64	tous les 2 jours.	6 h. m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Villotte, St.-Mihiel.
Bar-sur-Seine. *Voyez* Besançon	47	tous les 2 jours.	5 h. s.					
BALE.	123	tous les 2 jours.	5 h. s.	6 j.	tous les 4 jours.	6 h. m.	6 j.	Toutes les villes de Suisse.
Beauvais, *Voyez* Amiens. . . .	17	tous les jours.	4 h. s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Clermont-Oise. Gisors.
Belfort, *Voy.* Bâle	103	tous les 2 jours	5 h. s.	. . .	tous les 4 jours	. . . .	5 j.	Porentruy, Colmar, Anspach, Izenheim.
BESANÇON	100	tous les 2 jours.	5 h. s.	5 j.	tous les 4 jours.	midi.	5 j.	Genève, Pontarlier, Lons-le-Ser, Salins.
Blois, *Voyez* Bordeaux.	44	tous les 2 jours.	2 h. s.					
BORDEAUX, par Orléans. . . .	157	tous les 2 jours.	2 h. s.	5 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	5 j.	Mont-de-Marsan. Agen, Bayonne, toute l'Espagne.
BORDEAUX, par Vendôme. . .	157	tous les 2 jours.	2 h. s	5 j.	tous les 2 jours	6 h. m.	5 j.	Id.
Boulogne. *Voyez* Calais. . . .	61	tous les jours.	8 h. m	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Castel, St.-Omer.
Bourbon (Vend.) *V.* la Rochelle.	130	tous les 2 jours.	2 h. s.					
Brives, *Voy.* Toulouse.	125	tous les 2 jours.	1 h. s					
CAEN.	56	tous les jours.	6 h. m.	1 j. $\frac{1}{2}$	tous les jours.	4 h. m.	1 j. $\frac{1}{2}$	Vire. Bayeux, St.-Lô, Carentan, Cherbourg, Avranches.
Cahors, *Voy.* Toulouse.	154	tous les 2 jours.	1 h. s.					
CALAIS	70	tous les jours	8h.m4.s.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	9 h. m.	2 j. $\frac{1}{2}$	Doulens. Arras. Bethune. S.Omer. Hesdin. Graveline, Dunkerque.
Cambray.	44	tous les jours.	6 h. m.					
Châlons-sur-Marne, *Voy.* Stras-	43	tous les jours.	6 h. m.					

Chartres.	22	tous les jours.	3 h. s.	1 j.	tous les jours.	3 h. s.	2 j.	Buzançois, Châtillon-sur-Indre.
Châteauroux, *Voy.* Toulouse. .	65	tous les 2 jours.	1 h. s.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	
Château-Thiéry, *Voy.* Strasbourg ou Metz.	24	tous les jours.	6 h. m.					
Châtellerault, *Voy.* Bordeaux. .	79	tous les jours.	2 h. s.					
Châtillon-sur-Se. *V.* Besançon.	56	tous les 2 jours.	5 h. s.					
Chaumont, *Voy.* Bâle.	61	tous les 2 jours.	5 h. s	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Bourbonne.
CLERMONT.	95	tous les jours.	7 h. s.	4 j.	tous les 2 jours.	3 h. m.	4 j.	Aurillac, Le Puy, Mende, St-Flour, Roanne.
Cosne, *Voy.* Clermont.	46	tous les jours.	7 h. s.					
Dijon.	78	tous les 2 jours.	5 h. s	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Villeaux, Rouvray, Semur, Auxonne.
Dôle	90	tous les 2 jours.	6 h. m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Salins, Arbois. Lons-le-Saunier, Genève et une part. de la Suisse.
Douay, *Voy.* Lille.	50	tous les 2 jours.	8 h. m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Béthune, Arras.
Dreux, *Voy.* Rennes.	22	tous les jours.	midi.					
Epernay, *V.* Strasbourg ou Metz	35	tous les jours.	6 h. m.					
Etampes, *Voy.* Orléans. . . .	14	tous les jours.	6 h. s.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Jourdan.
Evreux, *Voy.* Caen.	27	tous les jours.	6 h. m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	l'Aigle, Louviers.
Ferté-Bernard (la), *Voy.* Nantes.	43	tous les 2 jours.	7 h. m.					
GENÈVE.	130	tous les 2 jours.	6 h. m.	6 j.	tous les 4 jours.	1 h. s.	6 j.	Chambéry.
Ham, *Voy.* St.-Quentin. . . .	30	tous les 2 jours.	9 h. m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Beauvais, Chauny.
Hâvre (le).	53	tous les jours.	5 h. s.	1 j. $\frac{1}{2}$.	tous les jours.	6 h. m.	1 j. $\frac{1}{2}$	
Joigny, *Voy.* Besançon. . . .	36	tous les 2 jours.	5 h. s.					
Langres, *Voy.* Bâle.	69	tous les 2 jours.	5 h. s.					
LAON.	35	tous les 2 jours.	5 h. s.	1 j.	tous les 2 jours.	8 h. m.	1 j. $\frac{1}{2}$	Marle, Vervins, La Fère.
Laval, *Voy.* Rennes.	72	tous les jours.	midi.					
LIÉGE.	99	tous les jours.	6 h. m.	4 j.	tous les jours.	4 h. m.	4 j.	Maestricht. Aix-la-Chapelle. Juliers. Cologne, Bonn et toutes les villes jusqu'à Hambourg.
LILLE, par Arras.	59	tous les 2 jours.	5 h. m.	3 j.	tous les 2 jours.	9 h. m.	3 j.	St-Omer, Dunkerque, Menin, Courtray, Bruges, Gand, Anvers et toute la Belgique.
LILLE, par St.-Quentin. . . .	59	tous les 2 jours.	8 h. m.	2 j.	tous les 2 jours.	4 h. m.	2 j.	
Limoges.	98	tous les 2 jours.	6 h. s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Périgueux, Guéret.
Lisieux, *Voy.* Caen.	45	tous les jours.	6 h. m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Falaise, Pont-Audemer, Honfleur.
Lunéville, *Voy.* Strasbourg. .	92	tous les 2 jours.	6 h. m.					
Lusignan, *Voy.* La Rochelle. .	96	tous les 2 jours.	2 h. s					

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	Départs de Paris. Jours.	Heures.	Tems en Route.	Retours pour Paris. Jours.	Heures.	Tems en Route.	VILLES de Correspondance.
Lyon, par Auxerre	120	tous les jours.	6 h. s.	4 j.	tous les jours.	5 h. m	4 j.	Grenoble, Marseille, Montpellier, Digne, Gap, Nice, Privas, Toulon, Valence, Nismes, Monthrison, Le Puy, Chambéry, Draguignan, Avignon, St.-Etienne, toutes les villes d'Italie et du Piemont.
Lyon, par Moulins	120	tous les jours.	3 h. s.	5 j.	tous les jours.	5 h. m	5 j.	Id.
Mâcon, *Voy.* Lyon.	100	tous les jours.	6 h. s.	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Bourg.
Magny, *Voy.* Rouen.	16	tous les jours.	5 h. s	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Gisors.
Mans (Le), *Voy.* Nantes.	53	tous les 2 jours.	7 h. m	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Château-du-Loir.
Mantes, *Voy.* Caen.	16	tous les jours.	6 h. m.	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Houdan, Pontchartrain.
Mayenne, *Voy.* Rennes.	64	tous les jours.	midi.	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Fougères, Ernée.
Meaux, *V.* Strasbourg et Metz.	12	tous les jours.	6 h. m					
Melun, *Voy.* Lyon	12	tous les jours.	6 h. s.					
Metz.	80	tous les 2 jours.	6 h m.	3 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	3 j.	Nancy, Luxembourg, Sarrebruck Mayence, Francfort et toute l'Allemagne.
Mézières, *V.* Sedan	60	3 fois par mois.	5 h. s.	2 j. ½	3 fois par mois.	8 h. m.	2 j. ½	Rocroy, Givet, Charleville.
Montauban, *Voy.* Toulouse.	170	tous les 2 jours.	1 h. s.					
Montreuil, *Voyez* Calais.	53	tous les jours.	4 h. s. 8 m.	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Hesdin.
Mortagne, *Voy.* Rennes.	40	tous les jours.	midi.	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Belesme.
Moulins, *V.* Clermont et Lyon.	73	tous les jours.	3 h. s.	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Roanne, Montluçon.
Mulhausen, *Voy.* Bâle	115	tous les 2 jours.	5 h. s.	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Altkirch, Isenheim, Colmar.
Nantes, par Le Mans.	97	tous les 2 jours.	7 h. m.	4 j.	tous les 2 jours.	4 h. m.	4 j.	Lorient, Brest, S.-Malo, toute la Bretagne
Nantes, par Tours.	108	tous les 2 jours.	5 h. m.	4 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	4 j.	
Nancy.	85	tous les 2 jours.	6 h. m.	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Epinal, Plombières.
Nemours, *Voy.* Clermont.	20	tous les 2 jours.	7 h s.					
Nevers, *Voyez* Lyon.	60	tous les jours.	3 h. s.					
Niort, *Voy.* La Rochelle.	108	tous les 2 jours.	2 h. s.	. . .	. . . . .	. . .	. . .	Fontenay, Bourbon-Vendée.
Nogent-le-Rotrou, *Voy.* Nantes.	38	tous les 2 jours.	7 h. m.					
Noyon, *Voy.* S.-Quentin.	26	tous les 2 jours.	9 h. m.	. . .	. . . . .	. . .	. . .	La Fère.
Orléans	30	tous les jours.	6 h. s.	15 h.	tous les 2 jours	5 h. s.	15 h.	Bourges, Chartres.
Péronne	35	tous les jours.	6 h. m					

Poitiers. *Voy.* Bordeaux. . . .	99	tous les jours.							
Reims	40	7 fois par mois.	5 h. s.	1 j. ½.	7 fois par mois.	8 h. m.	1 j. ½	Stenay.
Rennes.	91	tous les jours.	midi.	4j.	tous les jours.	4 h. m.	4j.	L'Orient. Prest. S. Malo. S. Brieux, Quimper, toute la Bretagne.
Riom, *Voy.* Clermont.	92	tous les 2 jours	7 h. s.						
Rochelle. (la)	125	tous les 2 jours.	2 h. s.	4 j. ½	tous les 2 jours.	6 h. m.	4 j. ½	Rochefort.
Rouen, par Magny.	32	tous les jours.	5 h. s.	13 h.	tous les jours.	6 h. m.	13 h.	Le Hâvre. Dieppe. Fécamp. Caudebec. Pont-Audemer, Honfleur.
Rouen, par Mantes	34½	tous les jours.	5 h. m.	18 h.	tous les 2 jours.	5 h. s.	18 h.	Louviers.
Roye	28	tous les jours.	6 h. m	. . . . .				Montdidier.
Sainte-Ménehould.	53	tous les 2 jours.	6 h. m						
Saint-Maixent, *V.* La Rochelle.	103	tous les 2 jours.	2 h. s						
Saint-Quentin	35	tous les 2 jours.	9 h. m.	1 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	1 j.	Guise, Landrecies, Maubeuge, Avesnes.
Sédan	65	8 fois par mois.	5 h. s	4 j.	8 fois par mois	8 h. m.	4 j.	Luxembourg.
Sens, *Voy.* Lyon	28	tous les jours.	6 h. s						
Soissons, *Voy.* Laon, Rheims ou Sedan.	26	tous les jours.	5 h. s						
Strasbourg	122	tous les 2 jours.	6 h m.	5 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	5 j.	Mayence et les villes d'Allemagne.
Tonnerre, *Voy.* Besançon . . .	49	tous les 2 jours.	6 h. m						
Toulouse	182	tous les 2 jours.	1 h. s.	8 j. .	tous les 2 jours.	6 h. m.	8 j.	Foix. Carcassonne. Rhodès, Auch. Pau. Tarbes. Perpignan, Alby. et toute l'Espagne.
Tours, *Voy.* Bordeaux.	59	tous les jours.	2 h s	2 j.	tous les jours.	2 h. m.	2 j.	Saumur. Loches.
Troyes, *Voy.* Bâle.	40	tous les 2 jours.	5 h. s.	. . . . .		. . .	. .	Arcis-sur-Aube.
Uzerches, *Voy.* Toulouse. . . .	113	tous les 2 jours.	1 h. s.	. . . . .		. . .	. .	Tulle.
Valenciennes.	52	tous les jours.	6 h. m.	. . . . .		. . .	. .	S.-Amand. Tournay. Maubeuge. Le Quesnoy. Avesnes, Anvers. Bruxelles, Liége. Louvain, Malines, Mons, toute la Helgique et la Hollande.
Verdun. *Voy.* Metz.	64	tous les 2 jours.	6 h. m.						
Verneuil. *Voy.* Rennes.	31	tous les jours.	midi.						
Versailles, *Voyez* Chartres. . .	4	tous les jours.	8 h. s.						
Vezoul, *Voy.* Bâle.	87	tous les 2 jours.	5 h. s.						
Vierzon, *Voy.* Toulouse.	52	tous les 2 jours.	1 h. s	. . . . .		. . .	. .	Bourges.	
Vitré, *Voy.* Rennes.	81	tous les jours.	midi.						
Vitry-sur-Marne *V.* Strasbourg	51	tous les 2 jours	6 h. m						

ENTREPRISE *des Coches de la Haute-Seine, Yonne et Canaux.*

MM. Philippe Meynard et Compagnie, *Entrepreneurs-propriétaires*, quai de Béthune. Isle Saint-Louis, n°. 6.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature. Les voitures en sont commodes, propres et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre bien suspendues correspondent avec le passage de tous les Coches à Valvins, pour la route de Fontainebleau, et avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabanes sont planchéiées et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation. L'on traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

Cette entreprise vient de former un établissement de diligences par eau sur Rouen, qui partent à jour fixe, deux fois par semaine, de Rouen, comme de Paris, et dont le trajet de Paris à Rouen se fait en 3 jours, et celui de Rouen à Paris en 5 j.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, Isle St.-Louis, quai de Béthune, n°. 6; et les bureaux de départ et d'arrivée, au port Saint-Paul, n°. 8, pour les coches de Melun, Montereau, Nogent et Briare; et rue Bretonvilliers, n°. 1, pour les coches d'Auxerre et de Sens, et au port Saint-Nicolas, pour les diligences de Rouen.

Les marchandises pour les ports de la Haute et Petite-Seine, et pour ceux des canaux de Loing et Briare, doivent être adressées au bureau du port St.-Paul; et celles pour les ports de l'Yonne, au bureau de la rue Bretonvilliers.

Il y a des préposés dans chaque ville de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du 1er octobre au 1er avril, et à 7 heures du matin, du 1er avril au 1er octobre.

Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

Port Saint-Paul. (Pour les voyageurs et les marchandises.)

Jours.	Départ de Paris.	Départ des Communes	Arrivée à Paris.	Arrivée dans les Communes.
Dimanche. . . .	Nogent . . .	Briare	. . . . .	. . . . .
Lundi.	. . . . .	Montereau. .	Montereau. .	Nogent. . .
Mercredi	Briare. . . .	Nogent. . . .	Briare	. . . . .
Jeudi.	Montereau. .	. . . . .	Nogent. . . .	Montereau .
Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Briare. . .

Port Saint-Bernard. (Pour les voyageurs et les marchandises).

Dimanche. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Auxerre.
Lundi.	Sens. . . .	Auxerre. . .	. . . . .	. . . . .
Mardi.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Sens.
Mercredi. . . .	Auxerre. . .	. . . . .	Auxerre. . .	Auxerre.
Jeudi.	. . . . .	Sens. . . . Auxerre. . .		
Vendredi. . .	. . . . .	. . . . .	Sens. . . .	
Samedi. . . .	Auxerre. . .	. . . . .	Auxerre. . .	

Port Saint-Nicolas (Pour les marchandises seulement).

Diligences par eau.	Départ de Paris.	Arrivée à Rouen.	Départ de Rouen.	Arrivée à Paris.
Pour Rouen et retour.	Dimanche. Jeudi.	Mardi. Samedi.	Mercredi. Samedi.	Mardi. Vendredi.

SECTION XII.

DEUILS DE COUR. — DEUILS PARTICULIERS.

DEUILS DE COUR.

Il y a le grand et le petit deuil ; la volonté du Roi les détermine et en fixe la durée.

Les grands deuils se partagent en trois tems :

1°. La laine, 2°. la soie et les pierres noires, 3°. le petit deuil et les diamans.

Durée.

Grand Deuil. De six mois à deux mois.

Petit Deuil. De trois semaines à trois jours.

Habillemens des Hommes et usages pour le grand Deuil.

Premier tems. — Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet ; l'habit, boutonné tout du long, sans laisser voir la chemise ; les manches fermées jusqu'aux poings, et garnies de petites manchettes plates et cousues ;

Le collet garni d'un rabat de toile de Hollande ;

Les bas de laine violette :

Les souliers de drap violet, avec les boucles d'acier tirant sur le violet ;

L'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon de drap violet ;

Le chapeau noir, garni d'un crêpe violet ;

Les gants violets avec la garniture.

Les autres personnes portent les cheveux sans poudre, habit de drap noir, souliers bronzés, bas de laine noire, l'épée noire, garnie d'un crêpe, boucles noires, cravate de batiste, pleureuses.

Deuxième tems. — Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet, bas de soie violette, manchettes de mousseline d'effilé, boucles et épée d'argent, un ruban violet à l'épée ; et pour les autres personnes, habit de drap noir, bas de soie noire, boucles et épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Troisième tems ou petit Deuil. — Pour le Roi, ainsi que pour les autres personnes, habit noir de soie, épée et boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc.

Pendant le grand deuil, dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau, un crêpe pendant au chapeau, et une cravatte longue.

Le manteau du Roi est en violet ; celui des autres personnes est en étoffe de laine noire.

La longueur du manteau se règle suivant le rang de la personne.

La queue du manteau du Roi est longue de cinq pieds ; celle du manteau des Frères du Roi, de trois pieds et demi ; celle du manteau des autres Princes, de deux pieds.

Les manteaux des Ministres, des Officiers civils et militaires, et des Présidens des grands Corps de l'État, ne traînent que de trois à quatre doigts ; le manteau des autres personnes descend jusqu'à la cheville.

Lorsque le Roi est en grand deuil, s'il reçoit des révérences, il y admet toutes les personnes présentées. Dans cette cérémonie, les hommes portent le manteau et le crêpe, et les dames, la mante et le voile.

Dans les grands deuils, la chambre et l'anti-chambre du Roi sont tendues en violet; les carreaux, les fauteuils et les tapis de la Chapelle sont également en violet.

Les voitures de S. M. sont aussi drapées de la même couleur.

Les Princes de la Famille royale et les Princes du sang tendent leur anti-chambre en noir; leurs voitures sont drapées en noir.

Les Ministres, les Officiers civils et militaires, les Pairs de France, les membres de la Chambre des Députés et du Conseil d'Etat, drapent leurs voitures en noir.

La livrée, tant de la Maison du Roi que des autres personnes désignées ci-dessus, est habillée en noir.

Pendant le deuxième et le troisième tems du deuil, ils portent des aiguillettes de la couleur de la livrée.

Habillement des Femmes pour le grand Deuil.

Premier tems, ou grand deuil.

Vêtement de laine noire : pendant la première moitié de ce premier tems, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant la seconde moitié, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Deuxième tems, ou deuil ordinaire.

Vêtement de soie noire : en hiver, le pou de soie; en été, le taffetas; les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Troisième tems, ou petit deuil.

Le blanc uni, ou le noir et blanc.

Pendant le grand deuil et dans les grandes cérémonies, les femmes ajoutent à leur habillement une mante noire, dont la longueur est également réglée sur le rang de la personne qui la porte, et un petit voile de crêpe noir sur la tête.

L'usage en France étant qu'un père et une mère ne portent pas le deuil de leurs enfans, si un fils ou petit-fils du Roi vient à mourir, S. M. ne prend pas le deuil; mais toutes les autres personnes le portent conformément au genre et à la durée déterminés par les ordres du Roi.

Les étrangers voyageant en France peuvent porter le deuil de leur Souverain et de leurs Princes, tel qu'il est réglé par leur Cour.

On ne porte pas le deuil des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans.

Les militaires et toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes, portent le deuil avec un crêpe au bras, au chapeau et à l'épée.

Les Ecclésiastiques portent le rabat blanc et le crêpe au chapeau.

Hors le tems où la Cour est en grand deuil, personne ne pourra s'y présenter en grand deuil, sans en avoir obtenu la permission de S. M.

Lorsque la Cour est en deuil, aucune personne, même celles qui demandent audience et qui ne sont pas présentées, ne peut y paroître sans être en deuil.

DEUILS PARTICULIERS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois tems : la laine, la soie noire, et le petit deuil ou les habits coupés. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux tems : le noir et le blanc. Ils se portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS.

Pour père et mere, six mois.

Habillement des dames.—Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les trois premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir ; les trois semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas. Les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Habillement des hommes.—Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Les trois derniers mois *en habit ;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc ; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi.

Habillement des dames.—Le premier mois, le vêtement de laine noire : les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir ; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni.

Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas. Les coiffures et garnitures en crêpe, garni d'effilé.

Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Habillement des hommes.—Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noirs, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'epée.

Les deux derniers mois, *en habit ;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'epée noir et blanc ; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour un mari, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir ; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc.

Les six mois suivans, en soie noire ; en hiver, le pou de soie ; en eté, le taffetas. La coiffure en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour une femme, six mois.

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir a l'épée.

Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et le

boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour frere et sœur, deux mois.

Habillement des dames.—Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc.

Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver, le taffetas l'été.

Le dernier mois, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc.

Les quinze jours suivans, l'habit avec les boutons, etc.

Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans; les hommes peuvent porter l'épée et les boucles d'argent.

Pour les oncles et tantes, trois semaines.

Habillement des dames. — Les quinze premiers jours, la soie noire, etc.

Les derniers jours le petit deuil.

Habillement des hommes. —Les quinze premiers jours, habit noir en drap, etc.

Les derniers jours, petit deuil.

Pour cousins-germains, quinze jours.

Habillement des dames. — Les huit premiers jours, en soie noire, etc. (ou noir et blanc.)

Les sept derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes.— Les huit premiers jours, habit de drap noir, etc. (ou noir et blanc).

Les sept derniers jours, petit deuil.

Pour les oncles à la mode de Bretagne, onze jours.

Habillement des dames. — Les six premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc, etc. Les cinq derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les six premiers jours, habit de drap noir, etc. Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour les cousins issus de germains, huit jours.

Habillement des dames. — Les cinq premiers jours, en soie.

Les trois derniers jours, en petit deuil.

Habillement des hommes. —Les cinq premiers jours, en drap noir, etc.

Les trois derniers jours, le petit deuil.

Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée.

Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

Entreprise des Inhumations et Pompes funèbres de la ville de Paris rue du Faubourg Saint-Martin, n. 59.

M. E.-J.-B. Labalte. *Entrepreneur*, à l'Entreprise.

Cette Entreprise réunit dans son local tous les objets relatifs aux Pompes funèbres.

Il y a près cette Entreprise un Ordonnateur-général, nommé par M. le Préfet. Il est chargé de surveiller toutes les opérations de l'Entreprise.

CHAPITRE II.

TABLEAU COMPARATIF *des nouveaux Poids, Mesures et Monnoies avec les anciens.*

	toises.	pi.	pou.	lig.
Mesures linéaires.				
Myriamètre (*ou* lieue), 10000 mètres.	5,130	4	5	3.360
Kilomètre (*ou* mille), 1000 mètres.	513	0	5	3,936
Hectomètre. 100 mètres.	51	1	10	1.593
Décamètre (*ou* perche), 10 mètres.	5	0	9	4.959
MÈTRE.		3	0	11.296
Décimètre (*ou* palme), 10e. de mètre.			3	8.330
Centimètre (*ou* doigt), 100e. de mètre.				4,433
Millimètre (*ou* trait), 1000e. de mètre.				0,443

Mesures agraires.	
Myriare. Kilomètre carré.	263,244,93 toises carrées.
Hectare (*ou* arpent), Hectomètre carré.	2,632.45
ARE (*ou* perche carrée), Décamètre carré.	26,32
Centiare (*ou* centième de perche carrée), mètre carré.	0,26
Mesures de capacité.	
Kilolitre (*ou* muid), mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Hectolitre (*ou* setier).	2.9174
Décalitre (*ou* boisseau, velte).	0.2917
LITRE (*ou* pinte), décimètre cube.	50,4124 pouces cubes.
Décilitre (*ou* verre).	5.0412
Centilitre.	0.5041
Millilitre, centimètre cube.	0,0504
Mesures pour les bois.	
STÈRE, mètre cube.	29.1739 pieds cubes.
Decistère (*ou* solive).	2.9174
Centistère.	0,2917
Millistère, décimètre cube.	0,0291

Poids.	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme (*ou* livre), poids du décimètre cubique d'eau à 4d qui est le *maximum* de la densité	2	0	5	35,15
Hectogramme (*ou* once).		3	2	10,72
Décagramme (*ou* gros).			2	44,27
GRAMME (*ou* denier), poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace				18.827
Décigramme (*ou* grain).				1,883
Centigramme.				0,188
Milligramme, poids du millimètre cubique d'eau.				0,019

Monnoies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnoies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur

Comparaison des anciennes Mesures avec les nouvelles.

Lieues de poste ou de 2.000 toises, en myriamètres, kilomètres et hectomètres.

	m.	kil.	h
1 lieue vaut..	»	3	9
2 lieues val..	»	7	8
3.....	1	1	7
4.....	1	5	6
5.....	1	9	4
6.....	2	3	4
7.....	2	7	3
8.....	3	1	2
9.....	3	5	1
10.....	3	9	»
1 quart de l..	»	»	10
1 demi-l...	»	2	9

Lieues de 25 au degré.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut..	»	4	4
2 lieues val..	»	8	9
3.....	1	3	3
4.....	1	7	8
5.....	2	2	2
6.....	2	6	7
7.....	3	1	1
8.....	3	5	6
9.....	4	»	»
10.....	4	4	4
1 quart de l..	»	1	1
1 demi-l...	»	2	3

Arpens de Paris, contenant 100 perches, et la perche 18 pieds, en hectares, ares et centiares.

	hec.	ar.	c.
1 arp. vaut..	»	34	19
2 arp. val..	»	68	38
3.....	1	2	57
4.....	1	36	75
5.....	1	70	94
6.....	2	5	13
7.....	2	39	32
8.....	2	73	51
9.....	3	7	70
10.....	3	51	89

Arpent de 20 pieds pour perche.

	hec.	a.	c
1 arp. vaut..	»	42	20
10 arp. val..	4	22	5

Arpent de Paris, de 22 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut..	»	51	5
10 arp. val..	5	10	50

Acre commun de Normandie, composé de 160 perches, et la perche de 22 pieds.

	hec.	a.	c.
1 acre vaut..	»	81	71
10 acres val..	8	17	10

Aunes, mètres et centimètres.

	m.	c.
1 aune vaut....	1	19
2 aunes val....	2	38
3.....	3	56
4.....	4	75
5.....	5	94
6.....	7	13
7.....	8	32
8.....	9	51
9.....	10	70
10.....	11	88

Fractions de l'aune.

	mm.
1 demi-aune vaut..	594
1 quart.....	297
1 huitième.....	148
1 seizième.....	74
1 trente-deuxième..	37
1 tiers.....	396
1 sixième.....	198
1 douzième.....	99
1 vingt-quatrième..	50

Boisseaux de Paris, en hectolitres, litres et centilitres.

	hec.	lit.	c.
1 boiss. vaut.	»	13	»
2 boiss. val..	»	26	1
3.....	»	39	2
4.....	»	52	2
5.....	»	65	3
6.....	»	78	4
7.....	»	91	5
8.....	1	4	6
9.....	1	17	7
10.....	1	30	8
11.....	1	43	8
12 ou 1 setier.	1	56	9
1 litron vaut.	»	»	81
4 litrons val.	»	3	25
8.....	»	6	50

Pintes de Paris, en litres et centilitres.

	lit.	c.
1 pinte vaut...	»	93
2 pintes val...	1	86
3.....	2	79
4.....	3	73
5.....	4	66
6.....	5	59
7.....	6	52
8.....	7	45
9.....	8	38
10.....	9	31

Voies de bois de Paris, en steres et centisteres.

	st.	cen.
1 voie vaut....	1	92
2 v. ou 1 corde v.	3	84
3.....	5	76
4.....	7	68
5.....	9	60
6.....	11	52
7.....	13	44
8.....	15	36
9.....	17	28
10....	19	19

FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.			FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.		
	Liv.	Sous.	Den.		Liv.	Sous.	Den.
1	1	»	3	49	49	12	3
2	2	»	6	50	50	12	6
3	3	»	9	60	60	15	»
4	4	1	»	70	70	17	6
5	5	1	3	80	81	»	»
6	6	1	6	90	91	2	6
7	7	1	9	100	101	5	»
8	8	2	»	200	202	10	»
9	9	2	3	300	303	15	»
10	10	2	6	400	405	»	»
11	11	2	9	500	506	5	»
12	12	3	»	600	607	10	»
13	13	3	3	700	708	15	»
14	14	3	6	800	810	»	»
15	15	3	9	900	911	5	»
16	16	4	»	1,000	1,012	10	«
17	17	4	3	1,100	1,113	15	»
18	18	4	6	1,200	1,215	»	»
19	19	4	9	1,300	1,316	5	»
20	20	5	»	1,400	1,417	10	»
21	21	5	3	1,500	1,518	15	»
22	22	5	6	1,600	1,620	»	»
23	23	5	9	1,700	1,721	5	»
24	24	6	»	1,800	1,822	10	»
25	25	6	3	1,900	1,923	15	»
26	26	6	6	2,000	2,025	»	»
27	27	6	9	3,000	3,037	10	»
28	28	7	»	4,000	4,050	»	»
29	29	7	3	5,000	5,062	10	»
30	30	7	6	6,000	6,075	»	»
31	31	7	9	7,000	7,087	10	»
32	32	8	»	8,000	8,100	»	»
33	33	8	3	9,000	9,112	10	»
34	34	8	6	10,000	10,125	»	»
35	35	8	9	20,000	20,250	»	»
36	36	9	»	30,000	30,375	»	»
37	37	9	3	40,000	40,500	»	»
38	38	9	6	50,000	50,625	»	»
39	39	9	9	60,000	60,750	»	»
40	40	10	»	70,000	70,875	»	»
41	41	10	3	80,000	81,000	»	«
42	42	10	6	90,000	91,125	»	»
43	43	10	9	100,000	101,250	»	»
44	44	11	»	200,000	202,500	»	»
45	45	11	3	300,000	303,750	»	»
46	46	11	6	400,000	405,000	»	»
47	47	11	9	500,000	506,250	»	»
48	48	12	»	1,000,000	1,012,500	»	»

LIVRES TOURNOIS. Liv.	Sous.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
1		»	0	4	98	25	24	6	9	1
2		»	0	9	8	26	25	6	7	9
3		»	1	4	8	27	26	6	6	5
4		»	1	9	7	28	27	6	5	4
5		»	2	4	6	29	28	6	4	2
6		»	2	9	6	30	29	6	2	9
7		»	3	4	5	31	30	6	1	7
8		»	3	9	5	32	31	6	0	5
9		»	4	4	4	33	32	5	9	2
10		«	4	9	4	34	33	5	8	0
11		»	5	4	3	35	34	5	6	7
12		»	5	9	2	36	35	5	5	5
13		»	6	4	2	37	36	5	4	3
14		»	6	9	1	38	37	5	3	0
15		»	7	4	0	39	38	5	1	8
16		»	7	9	0	40	39	5	0	6
17		»	8	3	9	41	40	4	9	3
18		»	8	8	8	42	41	4	8	1
19		»	9	3	8	43	42	4	6	9
1		0	9	8	7	44	43	4	5	6
2		1	9	9	7	45	44	4	4	4
3		2	9	9	6	46	45	4	3	2
4		3	9	9	5	47	46	4	1	9
5		4	9	9	3	48	47	4	0	7
6		5	9	9	2	49	48	3	9	5
7		6	9	9	1	50	49	3	8	2
8		7	9	9	0	51	50	3	7	0
9		8	9	8	8	52	51	3	5	8
10		9	8	8	7	53	52	3	4	5
11		10	8	8	6	54	53	3	3	3
12		11	8	8	5	55	54	3	2	0
13		12	8	8	3	56	55	3	0	8
14		13	8	8	2	57	56	2	9	6
15		14	8	8	1	58	57	2	8	2
16		15	8	8	0	59	58	2	7	1
17		16	7	9	0	60	59	2	5	9
18		17	7	7	7	61	60	2	4	6
19		18	7	6	5	62	61	2	3	4
20		19	7	5	3	63	62	2	2	2
21		20	7	4	2	64	63	2	0	9
22		21	7	3	1	65	64	1	9	7
23		22	7	2	0	66	65	1	8	5
24		23	7	1	8	67	66	1	7	2

LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
68	67	1	6	0	400	395	0	6	1
69	68	1	4	8	500	493	8	2	7
70	69	1	3	5	600	592	5	9	2
71	70	1	2	3	700	691	3	5	3
72	71	1	1	1	800	790	1	2	3
73	72	0	9	8	900	888	8	8	8
74	73	0	8	6	1000	987	6	5	4
75	74	0	7	4	2000	1975	3	0	3
76	75	0	6	1	3000	2962	9	6	2
77	76	0	4	9	4000	3950	0	1	7
78	77	0	3	7	5000	4938	2	7	1
79	78	0	2	5	6000	5925	9	2	5
80	79	0	1	2	7000	6913	5	8	0
81	80	0	0	0	8000	7901	2	5	4
82	80	9	8	7	9000	8888	8	8	8
83	81	9	7	5	10,000	9876	5	4	3
84	82	9	6	2	20,000	19,753	0	8	6
85	83	9	5	0	30,000	29,629	6	2	9
86	84	9	3	8	40,000	39,506	1	7	2
87	85	9	2	5	50,000	49,382	7	1	6
88	86	9	1	3	60,000	59,259	2	5	9
89	87	9	0	1	70,000	69,135	8	0	2
90	88	8	8	8	80,000	79,012	3	4	6
91	89	8	7	6	90,000	88,888	8	8	8
92	90	8	6	4	100,000	98,765	4	3	2
93	91	8	5	1	200,000	197,530	8	6	4
94	92	8	3	9	300,000	296,296	2	9	6
95	93	8	2	7	400,000	395,061	7	2	8
96	94	8	1	4	500,000	493,827	1	6	0
97	95	8	0	2	600,000	592,592	5	9	2
98	96	7	9	0	700,000	691,358	0	2	4
99	97	7	7	7	800,000	790,125	4	5	6
100	98	7	6	5	900,000	888,888	8	8	8
200	197	5	3	0	1,000,000	987,654	3	2	1
300	296	2	9	6					

Nota. On a porté les fractions jusqu'aux Millimes de franc, qu'on peut élever à l'unité supérieure, c'est-à-dire, à un centime, lorsque leur nombre excède cinq, ou les négliger à volonté, à cause de leur peu d'importance.

Tarif des Ecus de 3 et de 6 livres.

NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.		NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	2	75	5	80	29	79	75	168	20
2	5	50	11	60	30	82	50	174	»
3	8	25	17	40	31	85	25	197	80
4	11	»	23	20	32	88	»	185	60
5	13	75	29	»	33	90	75	191	40
6	16	50	34	80	34	93	50	197	20
7	19	25	40	60	35	96	25	203	»
8	22	»	46	40	36	99	»	208	80
9	24	75	52	20	37	101	75	214	60
10	27	50	58	»	38	104	50	220	40
11	30	25	63	80	39	107	25	226	20
12	33	»	69	60	40	110	»	232	»
13	35	75	75	40	41	112	75	237	80
14	38	50	81	20	42	115	50	243	60
15	41	25	87	»	43	118	25	249	40
16	44	»	92	80	44	121	»	255	20
17	46	75	98	60	45	123	75	261	»
18	49	50	104	40	46	126	50	266	80
19	52	25	110	20	47	129	25	272	60
20	55	»	116	»	48	132	»	278	40
21	57	75	121	80	49	134	75	284	20
22	60	50	127	60	50	137	50	290	»
23	63	25	133	40	60	165	«	348	»
24	66	»	139	20	70	192	50	406	»
25	68	75	145	»	80	220	»	464	»
26	71	50	150	80	90	247	50	522	»
27	74	25	156	60	100	275	»	580	»
28	77	»	162	40					

Tarif des pièces d'or de 24 et de 48 livres.

NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.		NOMBRE de pièces.	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	23	55	47	20	15	353	25	708	»
2	47	10	94	40	16	376	80	755	20
3	70	65	141	60	17	400	35	802	40
4	94	20	188	80	18	423	90	849	60
5	117	75	236	»	19	447	45	896	80
6	141	30	283	20	20	471	»	944	»
7	164	85	330	40	21	494	55	991	20
8	188	40	377	60	22	518	10	1038	40
9	211	95	424	80	23	541	65	1085	60
10	235	50	472	»	24	565	20	1132	80
11	259	5	519	20	25	588	75	1180	»
12	282	60	566	40	50	1177	50	2360	»
13	306	15	613	60	100	2355	»	4720	»
14	329	70	660	80					

Réduction des toises et pieds en mètres.

Tois.	Mètres.	Pieds.	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,279
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,791
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29,7770	11	24,814

Réduction des mètres en pieds, pouces, lignes et décimales de ligne.

Mètres	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11,296	100	307	10	1,6
2	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9,184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
10	30	9	4,96	1000	3078	5	4
20	61	6	9,92	2000	6156	10	8
30	92	4	2,88	3000	9235	4	0
40	123	1	7,84	4000	12313	9	4
50	153	11	0,80	5000	15392	2	8
60	184	8	5,76	6000	18470	8	0
70	215	5	10,72	7000	21549	1	4
80	246	3	3,68	8000	24627	6	8
90	277	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

Décim.	Pieds.	Pou.	Lign.	Cent.	Pou.	Lign.	Mill.	Lignes.
1	0	3	8,32 6	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,6592	2	0	8,86592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,29888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,73184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,16480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,59776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,03072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,46368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,89664	9	3,989664
10	3	0	11,2660	10	3	8,32960	10	4,432960

TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

Mesures linéaires.	Millim.
Ancien pied françois. . .	324,7
Pied anglois.	304,7
Varre de Castille.	836,6
Pied du Rhin.	313,9
De Vienne.	316,0
D'Amsterdam.	283,0
De Suède.	297,1
De Russie.	354,1
De la Chine.	320,0

Poids.	Gram.
Livre poids de marc. . .	489,2
Angl. livre troy.	372,6
Angl. avoir du poids. .	453,1
Castille.	452,4
Cologne.	467,4
Vienne.	558,6
Amsterdam.	491,4
Suède.	424,6
Russie.	409,5

TABLEAU COMPARATIF des Monnoies étrangères aux Monnoies françoises, toutes supposées droites de poids et de titres (1).

HOLLANDE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ducat.	11	93
Ryder.	31	65
Demi *idem.*	15	82,50
Vingt florins du roi Louis, 1808.	43	14
Dix florins de *idem.* . .	21	57
Argent.		
Florin de 20 sols. . .	2	16
Escalin, ou pièce de 6 s.	»	64
Ducaton, ou ryder. . .	6	83
Ducat, ou risdale. . . .	5	48

ÉTATS ROMAINS.

Or.	fr.	c.
Pistoles de Pie VI et Pie VII.	17	27,50
Demi *idem.*	8	63,75
Sequin, 1769, Clément XIV et ses successeurs.	11	80
Demi, *idem.*	5	90
Argent.		
Ecu de 10 Pauls de 100 bayoques.	5	38,50
$\frac{3}{10}$ écu ou teston de 30 bayoques.	1	61,55
5e. écu ou papeto de 20 bayoques.	1	07,70
10e. écu ou Paul de 10 bayoques.	»	54

ANGLETERRE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Guinée de 21 schillings.	26	47
Demi.	13	23,50
Un quart.	6	61,75
Un tiers ou 7 schillings..	8	82,33
Argent.		
Crown ou couronne de 5 schillings.	6	18
Schilling.	1	23,64

AUTRICHE ET BOHÈME.

Or.	fr.	c.
Ducat de l'Empereur. .	11	86
Ducat de Hongrie. . .	11	90
Souverain.	17	58
Demi.	8	79
Argent.		
Ecu ou risdale de convention, depuis 1753. .	5	19,50
Demi-risdale ou florin. .	2	59,76
Vingt kreutzers. . . .	»	86,50
Dix kreutzers. . . .	»	43,25

DANEMARCK ET HOLSTEIN.

Or.	fr.	c.
Ducat courant, dep. 1767.	9	47
Demi.	4	73,50
Ducat species, 1791 à 1802.	11	86
Chrétien, 1773. . . .	20	95

(1) Ce tableau a été donné par l'Administration générale des Monnoies.

Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Risdale d'espèce ou double écu de 96 schellings, depuis 1776. . . .	5	66
Risdale courante ou pièce de 6 marck-danske, de 1760.	4	96
Marck danois de 16 schellings de 1776. . .	»	94
Marck de Lubeck de 16 schellings, 1740. . .	1	53

ESPAGNE.

Or.	fr.	c.
Pistole ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786. .	83	95
Pistole de 4 écus. . .	41	96,50
Pistole de 2 écus. . .	20	98,25
Demi-pistole ou écu. .	10	49,12

Nota. Les pièces d'or, frappées depuis 1786, ne peuvent être évaluées, à cause de la grande variation dans le titre.

Argent.	fr.	c.
Piastre depuis 1772. .	5	43
Réal de 2 ou piécette, ou $\frac{1}{5}$ piastre.	1	08
Réal de 1 ou demi-piécette, ou 10e. piastre.	»	54
Réallillo ou réal de Veillon, ou 20e. piastre. .	»	27

HAMBOURG.

Or.	fr.	c.
Ducat *ad legem imperii.*	11	86
Ducat nouveau de la ville.	11	76
Argent.		
Marc banco.	1	88
Marc ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck.	1	53
Risdale de constitution, ou écu de banque. . .	5	78

TOSCANE.

Or.	fr.	c.
Ruspone ou 3 sequins aux lys.	36	04
Un tiers ruspone ou sequin aux lys.	12	01,33
Demi-sequin.	6	00,67
Sequin à l'effigie. . .	12	01,33
Rosine.	21	54
Demi.	10	77

Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Francescone de 10 pauls, Livournine, piastre à la rose, Talaro, Leopoldine, et écu de 10 pauls.	5	61
Pièce de 5 pauls. . .	2	80,50
—— de 2 pauls. . .	1	12,20
—— de 1 paul. . .	»	56,10

SUISSE.

Or.	fr.	c.
Pièce de 32 franken suisse.	47	63
— de 10.	23	81,50
Ducat de Zurich. . . .	11	77
Ducat de Berne. . . .	11	64
Pistole de Berne. . . .	23	76
Argent.		
Ecu de Bâle de 30 batz ou 2 florins. . . .	4	56
Demi-écu ou florin de 15 batz.	2	28
Franc de Berne depuis 1803.	1	50
Ecu de Zurich de 1781.	4	70
Demi, ou florin depuis 1781.	2	35
Ecu de 40 batz de Bâle et Soleure, dep. 1768.	5	90
Pièce de 4 franken de Berne. 1799. . . .	5	88
Pièce de 4 franken suisse en 1803. . . .	6	»
Pièce de 2 franken suisse en 1803	3	»
Pièce de 1 franken suisse en 1803. . . .	1	50

NAPLES.

Or.

Le titre des ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnoies françoises.

Argent.	fr.	c.
12 carlins de 120 grains, 1784 à 1808. . .	5	10
Ducat de 10 carlins de 100 grains, 1784. .	4	26
2 carlins, depuis 1804. .	»	85
1 carlin, depuis 1804. .	»	42,50

PARME.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Sequin.	11	93
Pistole de 1784. . . .	25	01
Pistole de 1786 à 1791.	21	91,50
Argent.		
Ducat de 1784 et 1796. .	5	18
Pièce de 3 liv. dep. 1790.	»	68
Pièce de 1 l. 10 s. depuis 1790.	»	34

Nota. Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

PORTUGAL.

Or.	fr.	c.
Moeda douro, lisbonnine, 4,800 reis.	33	96
Meia moeda, $\frac{1}{2}$ lisbonnine, 2,400 reis.	16	98
Quartinno, $\frac{1}{4}$ lisbonnine, de 1,200 reis. . . .	8	49
Meia dobra, portugaise, de 6,400 reis. . . .	45	27
$\frac{1}{2}$ portugaise de 3,200 reis.	22	63,50
Pièce de 16 testons de 1,600 reis.	11	32
Pièce de 12 testons de 1,200 reis.	8	02
P. de 8 test. de 800 reis.	5	66
Cruzade de 480 reis. . .	3	30
Argent.		
Cruzade neuve de 480 reis.	2	98
1,000 reis.	6	21

PRUSSE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	77
Frédéric.	20	80
$\frac{1}{2}$.	10	40
Argent.		
Risdale ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 à 1807.	3	71,63
$\frac{1}{2}$ ou 12 bons gros. . .	1	85,81
Gros.	»	15,48

RAGUSE.

Or. (Néant).

Argent.	fr.	c.
Tallaro *dit* Ragusine.. .	3	90
$\frac{1}{2}$.	1	95
Ducat.	1	37
12 grossettes.	»	41
6 grossettes	»	20,50

RUSSIE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ducat de 1755. . . .	11	79
Ducat de 1763. . . .	11	59
Impér. de 10 roub. 1755.	52	38
$\frac{1}{2}$ de 5 roubles 1755.	26	19
Impér. de 10 roub. 1763.	41	29
$\frac{1}{2}$ de 5 roubles 1763.	20	64,50
Argent.		
Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1762. . .	4	61
Rouble dep. 1763 à 1807.	4	»

SARDAIGNE.

Or.	fr.	c.
Carlin depuis 1768. . .	49	33
$\frac{1}{2}$ *idem.*	24	66,50
Pistole.	28	45
$\frac{1}{2}$.	14	22,50
Argent.		
Ecu depuis 1768. . .	4	70
$\frac{1}{5}$ écu ou 1 livre. . . .	1	17
Écu neuf de 5 liv. 1816.	5	»

SAVOIE-PIÉMONT.

Or.	fr.	c.
Sequin.	11	94,50
Double neuve, pistole de 24 liv.	30	»
$\frac{1}{2}$ de 12 liv.	15	»
Carlin depuis 1755. . .	150	»
$\frac{1}{2}$.	75	»
Argent.		
Ecu de 6 liv. depuis 1755.	7	07
$\frac{1}{2}$ écu.	3	53,50
$\frac{1}{6}$ ou 30 sols.	1	76,75
$\frac{1}{8}$ ou 15 sols.	»	88,37

SAXE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	86
Double Auguste ou 10 thalers.	41	49
Auguste ou 5 thalers. .	20	74,50
$\frac{1}{2}$ Auguste.	10	37,25
Argent.		
Risdale d'espèce ou écu de convention, dep. 1763.	5	19,50
$\frac{1}{7}$ ou florin de convention.	2	59,75
Thaler de 24 bons gros. .	3	89,63

	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Florin vieux ou $\frac{2}{3}$ de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699.	2	82
1 gros ou 32e. risdale, ou 24e. thaler.	»	16,23

SICILE.

Once d'or depuis 1748.	13	73
Ecu d'argent de 12 tarins.	5	10

SUÈDE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	70
$\frac{1}{2}$.	5	85
$\frac{1}{4}$.	2	92,50

Argent.

Risdale d'espèce de 48 escalins ou schellings, 1720 à 1802.	5	75,73
$\frac{2}{3}$ risdale ou double plotte de 32 schellings.	3	83,82
$\frac{1}{3}$ ou 16 schellings.	1	91,91

VENISE.

Or.	fr.	c.
Sequin.	12	
$\frac{1}{2}$.	6	
Oselle.	47	07
Ducat.	7	49
Pistole.	21	36

Argent.

Ducat eff. de 8 l. piccolis.	4	18
Ecu à la croix.	6	70
Justine ou ducaton.	5	91
Talaro.	5	32
Oselle.	2	07
Ducat courant de 6 $\frac{1}{5}$ liv. piccolis, ou 124 sols, monnoie de compte.	3	25,95
Livre.	»	52

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Or.	fr.	c.
Double aigle de 10 dollars.	55	21
Aigle de 5 dollars.	27	60,50
$\frac{1}{2}$ aigle ou 2 $\frac{1}{2}$ dollars.	13	80,25

Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Dollar.	5	42
$\frac{1}{2}$.	2	71
$\frac{1}{4}$.	1	35,50

JAPON (par approximation, n'ayant pas de renseignemens précis sur le droit de poids et de titre).

Or.	fr.	c.
Kobang vieux de 100 mas.	51	24
$\frac{1}{2}$ de 50 mas.	25	62
Kobang nouv. de 100 mas.	32	69
$\frac{1}{2}$ de 50 mas.	16	34,50

Argent.

Tigo-gin, ou p. de 40 mas.	14	40
$\frac{1}{2}$ de 20 mas.	7	20
$\frac{1}{4}$ de 10 mas.	3	60
$\frac{1}{8}$ de 5 mas.	1	80

MOGOL, INDES (par approximation, comme Japon).

Or.	fr.	c.
Roupie du Mogol.	38	72
$\frac{1}{2}$.	19	36
$\frac{1}{4}$.	9	68
Pagode au croissant.	9	46
Pagode à l'étoile.	9	35
Ducat de la comp. holland.	11	62
$\frac{1}{2}$.	5	81

Argent.

Roupie du Mogol.	2	42
Roupie de Madras.	2	40
Roupie d'Arcate.	2	36
Roupie de Pondichéry.	2	42
Double fanon des Indes.	»	63
Fanon.	»	31,50
Pièce de la comp. holland.	2	40

PERSE (par approxim. comme Japon).

Or.	fr.	c.
Roupie.	36	75
$\frac{1}{2}$.	18	37,50

Argent.

Double roupie de 5 abassis.	4	90
Roupie de 2 $\frac{1}{2}$ abassis.	2	45
Abassi.	»	97
Mamoudi.	»	48,50
Larin.	1	03

TURQUIE (par approxim. comme Japon)

	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Or.		
Sequin Zermahboud du sultan Abdoul-Hamet, 1774.	8	72
Nisfie ou $\frac{1}{2}$ Zermahboud *id.*	4	36
Roubbié ou $\frac{1}{3}$ sequin. . .	2	90,67
Sequin Zerm. de Selim III.	7	30
$\frac{1}{2}$.	3	65
$\frac{1}{4}$.	1	82,50
$\frac{1}{3}$.	2	43,33
Argent.		
L'allmichlec de 60 paras, depuis 1771. . . .	3	52
Grouch, piastre de 40 paras, ou 120 aspres, 1771.	2	35
Yaremlec de 20 paras ou 60 aspres. 1767. . .	»	99
Roubb de 10 paras ou 30 aspres, 1757.	»	45,50
Para de 3 aspres, 1773.	»	04
Aspre. dont 120 pour la piastre, 1773. . . .	»	01,33
Piastre de 40 paras ou 120 aspres. de 1780.	2	»
Pièce de 5 piastres de Mahmoud. de 1811 .	4	13,67

OBSERVATIONS

Et Changemens survenus pendant l'impression de cet Ouvrage.

Ce signe = signifie au lieu de.

Pag.

61 GRANDE BRETAGNE. M. Latour-Maubourg, *Ambassadeur*, = M. le Marquis d'Osmond.

301 Préfecture de l'Allier, *Arrondissement de Gannat*, M. Pescatore, *Sous-Préfet*, = M. le Vicomte Elysée de Saleau ✠ ✲.

Idem. *Arrondissement de Lapalisse*, M. Cossonnier, *Sous-Préfet*, = M. le Vicomte de Conny.

303 Préfecture de l'Ardèche. M. Paulze d'Ivoy ✲, Maître des Requêtes, *Préfet*, = M. d'Indy ✲.

306 *Arrondissement de Nogent-sur-Seine*, M. le Baron Théodore de Viel-Castel, *Sous-Préfet*, = M. Caminet Gérard Auvity.

309 *Arrondiss. d'Aix*, M. Cailleau, *Sous-Prefet*, = M. le Marquis de Foresta ✠.

313 *Préfecture de la Corrèze*, M. le Baron Finot ✲, *Préfet*, = M. Hermand d'Habancourt ✲.

316 *Arrondiss. de Semur*, M. Vatout, *Sous-Préfet*, = M. Reuillon de Briant.

Ibid. *Préfecture des Côtes-du-Nord*, M. Rousseau de Saint-Aignan ✲, *Préfet*, = M. le Comte de Saint-Luc ✲.

317 *Arrondiss. d'Aubusson*, M. Imbert de Flegny, *Sous-Préfet*, = M. le Comte de Bremont.

318 *Préfecture de la Dordogne*, M. . . . . , *Préfet*, = M. Pepin de Bellisle ✲, *Maître des Requêtes.*

Pag.

320 *Conseil de Préfecture*, M. Roux, = M. Gueymard du Palais ✠.

321 *Préfecture d'Eure-et-Loir*, M. le Comte d'Estourmel ✠ ✠, *Préfet*. = M. le Comte de Breteuil ✠ ✠, *Maître des Requetes*.

322 *Arrondiss. de Brest*, M. de Rosily, *Sous-Prefet*, = M. le Melorel de la Haichois.

323 *Conseil de Préfecture*, M. Ernest de Pellet, = M. Ricard (Maxime de) ✠.

331 *Arrondiss. de Saint-Marcellin*, M. Puget, *Sous-Préfet*, = M. Rolland de Ravel ✠.

332 *Arrondiss. de Poligny*, M. A. Gacon. *Sous-Préfet*. = M. de Branges.

Ibid. — *de St.-Claude*, M. de Prez Crassier, *Sous-Préfet*, = M. Deslandes.

345. *Arrondiss. de Toul*, M. Villot de Latour, *Sous-Préfet*, = M. le Chevalier Perrève ✠.

351 *Arrondiss. de Domfront*, M. Deslandes, *Sous-Préfet*, = M. le Chevalier de Maurcy.

356 *Arrondiss. de Wissembourg*, M. . . . . *Sous-Préfet*, = M. Sers.

Ibid. *Préfecture du Haut-Rhin*, M. Sers, *Prefet*, = M. le Comte de Casteja (O. ✠).

359 *Arrondiss de Châlons*, M. Bouteleau, *Sous-Préfet*, = M. Chastelain de Belleroche.

360 *Préfecture de la Sarthe*, M. Pepin de Bellisle ✠, Maître des Requêtes, *Préfet*, = M. le Comte d'Estourmel ✠ ✠.

361 *Arrondiss. de Coulommiers*, M. Sers, *Sous-Préfet*, = M. Saint-Martin des Islets ✠.

Ibid — *de Meaux*, M. J. de Bellisle, *Sous-Préfet*, = M. Améd. Boutelaud.

Ibid — *de Provins*, M. Chéron, *Sous-Préfet*. = M. Moreau de la Rochette ✠.

363 — *de Dieppe*. M. Thieullen, *Sous-Préfet*, = M. Cartier ✠.

367 — *de Toulon*, M. de la Boissière, *Sous-Préfet*, = M. Cailleau ✠.

368 *Préfecture de la Vendée*, M. Rognat, *Préfet*, = M. le Comte de Kerespertz ✠.

369 *Arrondiss. de Cleray*, M. Joullieton, *Sous-Préfet*, = M. Chéron.

Ibid — *de Loudun*, de M. Jahan de Belleville, *Sous-Préfet*, = M. Delaistre (Armand) ✠.

370 — *de Montmorillon*, M. Cuminet Gérard Auvity, *Sous-Préfet*, = M. le Comte de Lantivy ✠ ✠.

Ibid. *Préfecture de la Haute-Vienne*, M. le Comte de Casteja (O. ✠), *Préfet*, = M. le Baron de Barrin (O ✠).

373 *Maire d'Auxonne*, de M. Moisy. = M. Bertrand de la Tessonne ✠ (O. ✠).

376 *Maire de Toulon*. M. Morin, = M. le Baron de Drée.

451 GRANDS D'ESPAGNE, *supprimez* M. le Vicomte de Gand, *décédé*.

479 Comité consultatif des Bâtimens, *supprimez* M. Gondoin, *décédé*.

VOITURES PUBLIQUES

Pour les départemens et les environs de Paris.

LIEUX DE DESTINATION.	JOURS ET HEURES DE DÉPART.	SITUATION DES BUREAUX.	NOMS des entrepreneurs.
Orléans, Limoges, Bordeaux et Pau.	Tous les jours.	Rue du Bouloi, n. 9.	Bodard et Ce.
Rouen par Gisors, corresp. pour le Hâvre et Dieppe.	Tous les jours.	*Idem.*	Fontenay et Ce.
Falaise et l'Aigle, correspondant par Caen.	Tous les j. à 6 h. du soir.	*Idem*, n. 22.	Cauvry et Ce.
1ere. Rte. Orléans, Blois, Amboise, Tours et Saumur.	T. les j. à 6 h. du matin.	*Idem*, n. 24.	Vincent Caillard et Ce
2e. Rte. Calais et Londres, par Beauvais, Abbeville, Boulogne et Calais.	T. les j. à 9 h. du matin.		
3e. Rte. Fontainebleau, Nemours, Montargis et Bourges.	T. les j. à 4 h. du matin.		
Rouen, le Hâvre, l'Angleterre et correspondance.	Tous les j. à 6 h. mat. et soir.	*Idem.*	De Sabardin et Ce.
Mantes et Evreux.	Tous les j. à 5 h. du matin.	*Idem.*	Philibert (Alexis).
Provins, Troyes.	Tous les j. à 5 h. du soir.	*Idem.*	Arnoult.
Amiens, Arras, Lille, Dunkerque, la Belgique, la Hollande, la rive gauche du Rhin, Francfort, etc.	Tous les j. à 5 h. du matin.	*Idem.*	Dirven et Ce.
Amiens.	Tous les jours.	Rue B.-l'Abbé, n. 12.	Le Vavasseur.
Orléans, Blois, Tours, Saumur et correspondance.	T. les j. à 8 h. du matin.	Rue Contrescarpe S.-André, n. 5.	Jumel.
Voitures accél. pour la France, l'Espagne et l'Italie.	T. les j.		
Voitures à volonté pour toutes les foires.	T. les j.		
Voiture suspendue pour Fontainebleau, Nemours et ret.	*Id.* à 6 ½ m. *été*, 7 ½ m. *hiv.*		
Fontainebleau et retour.	Tous les jours.	Rue Croix des Petits-Champs, n. 12.	Fonquet.

LIEUX DE DESTINATION.	JOURS ET HEURES DE DÉPART.	SITUATION DES BUREAUX.	NOMS des entrepreneurs
Beauvais.	Tous les j. à 6 h. du matin.	Rue S.-Denis, n. 257, Et rue d'Enfer, n. 12.	Glot et Robillard.
Laverni.	Tous les j. à 9 h. du m. et 4 s. en hiv.; 8 du m. et 5 s. en été.	Rue Neuve S.-Denis, n. 25.	Lepreux.
Beaumont-sur-Oise, Senlis, Compiègne, Noyon, Meaux, la Ferté, Château-Thierry, Gisors, Gournay, etc.	Tous les jours.	Rue du faubourg St.-Denis, 50.	Touchard.
Arpajon et retour. Etampes et retour. Dourdan et retour.	Tous les jours à 7 h. du m. en été, 8 en hiv., et 2 h. s. en été et 1 h. et demie s. en hiver.	R. S.-Dom. d'Enfer, n. 8, et r. Contrescarpe S.-André, n. 3.	Legros.
Pithiviers, Etampes, Arpajon, Dourdan, Chevreuse et route. . . . . Une 2e. voiture pour Arpajon.	Tous les jours à 7 h. du matin et 8 en hiver; à 2 heures du mat. en été et 1 h. en hiver.	Rue d'Enfer Saint-Michel, n. 10.	Madame Péan.
Provins, Nangis, Guignes, Coulommiers, La Ferté-Gaucher, Sézanne, etc.	Tous les jours.	R. Geoffroy-l'Asnier, n. 27.	Arnoult et Ce.
Dreux et retour.	Tous les jours à 7 h. du soir.	Rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 84.	Brossin et Ce.
Berlines et voitures de retour pour Lyon, Avignon, Marseille et tout le midi de la France, la Suisse, le Piémont, Rome, Naples et toute l'Italie. . . .	Tous les jours.	Rue des Fossés S.-G.-l'Auxerrois, n. 26.	De la Racine et Cadet
		Rue Git-le-Cœur, n. 6.	Azimon jeune.

LIEUX DE DESTINATION.	JOURS ET HEURES DE DÉPART.	SITUATION DES BUREAUX.	NOMS des entrepreneurs.
Voitures et berlines à volonté pour le midi de la France, la Suisse, le Piémont, Rome, Naples et toute l'Italie, la Prusse, le Hanovre, la Pologne et l'Autriche, et retour.	Tous les jours.	R. Gît-le-Cœur, n. 11.	Descorps.
Meaux.	Tous les 2 jours à 11 h. du m.	Rue Jean-Pain-Mollet, n. 12.	Perrot.
Diligences et messageries en poste pour Soissons, Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon, Reims, correspondant par Rethel, Charleville, Mézières, Laon, Avesnes et Vervins.	Tous les jours.	Rue du Jour, n. 17.	Veuve Laudry.
Célériferes. Rouen, le Hâvre, Dieppe, correspondant avec le pays de Caux et toute la Normandie. .	Tous les jours à 6 h. et à 11 h. du soir et à 5 h. du matin.	Rue et Cour de la Jussienne, n. 19.	Le Bourgeois et Ce.
Voitures de retour à 4 et 6 places. — Metz, Strasbourg et l'Allemagne. . .	. . . . .	R. S.-Martin, n. 247.	Barthelemy.
Lyon, Genève et la Suisse.			
Turin, Rome et Naples.			
Bordeaux et route.			
La Belgique et la Hollande.			
Montdidier et Roye	Tous les jours.	Rue Neuve-St.-Martin, n. 5.	Maillot.
Cabriolets accélérés. — Châlons, Verdun, Metz, en 48 h. .	Tous les jours.	R. Montmartre, n. 76.	Schoen.
Bar-le-Duc, Nancy, *idem*.			
Strasbourg, en 3 jours. Correspondance par Colmar et Mulhausen. .			

LIEUX DE DESTINATION.	JOURS ET HEURES DE DÉPART.	SITUATION DES BUREAUX.	NOMS des entrepreneurs.
Melun, Montereau et Sens.	Tous les jours à 8 h. du m. et 2 h. du s. l'hiver : à 7 et 11 h. du m. et 4 h. du s. l'été.	Rue St.-Paul, n. 28.	Duclos.
Tournan.	Tous les j. à 3 h. du s. en été ; à 8 h. du matin en hiver.	Rue du Petit-Musc, n. 12.	Jailloux.
Rosoy.	Les mardi, jeudi et samedi, à 8 h. du matin.		
Lagny (Le bureau est aussi r. Geoffroy-l'Asnier, n. 27).	Tous les j. à 8 h. du m. en hiver ; à 7 h. m. et 4 s. en été		
Coulommiers.	Tous les jours à 9 h. du m. en hiver ; à 11 h. du m. en été.		
Sezanne.	Les l. mercr. vendr. à 6 h. du m. en été ; à 9 h. en hiver.		
Diligences pour Châlons, Nancy, et correspondance avec Metz, Strasbourg, le Bas-Rhin, Colmar, Mulhausen et la Suisse. (Voitures à volonté).	Tous les jours à 7 h. du m.		
Coulommiers et retour.	Tous les j. à 11 h. du matin.	Rue du Petit-Musc, n. 12.	Pihet.
Sezanne et retour.	à 6 h. du matin.		
Tournan et retour.	à 3 h. du matin.		
Rosoy et retour.	à 8 h. du matin.		
(Voitures accélérées). Nancy.	à 8 h. du matin.		

TABLE DES MATIÈRES.

A

Académies dans les départemens, 680 *et suiv.*
— de Paris, 813
— Françoise, 695
— Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, 695
— Royale des Sciences, 697
— Royale des Beaux-Arts, 699
— Royale de Musique, 482
Adjoints aux Inspecteurs aux revues et aux Commissaires des guerres. *Voyez* Intendans militaires, 597
Adjudans-Commandans. *Voy.* Colonels au Corps royal d'Etat-Major, 502
Adjudans de la ville de Paris, 781
Administration de la Maison du Roi, 65 *et* 145
— des Dotations des ci-devant Sénatoreries, etc., 105
— des Subsistances de la marine, 161
— de la Maison militaire du Roi, 531
— de la Loterie royale, 636
— générale des Douanes. *Voyez* Direction, 638
— des Monnoies, 664
— des Salines de l'Est, 666
— des Tontines, 719
— des Ponts sur Seine, 805
— des Prisons, 722
— des Colléges britanniques, 820
— de Bienfaisance et Service de santé, 834 *et suiv.*
— des Hospices civils de Paris, 837
— des Messageries royales, 899
Affaires ecclésiastiques, 134
Affinages, 664
Agens extérieurs du Trésor Royal. *Voy.* Payeurs, etc., 668
Agens de Change dans les Départemens, 680 *et suiv.*
Agens employés par l'Administration des Prisons à Paris, 722
Agens de Change à Paris, 810
Agréés près le Tribunal de Commerce de Paris, 807
Alliances et Naissances des Rois, Reines et principaux Princes et Princesses de l'Europe, 25
Ambassadeurs, Ministres des Puissances Etrangères, résidant près le Roi, 57
— Introducteurs des, 59
Ambassadeurs de Sa Majesté près les Puissances Etrangères, 60
Amiral de France, 606
Amiraux (Vice et Contre-), *ibid.*
Architectes des intendances et des diverses administrations. *Voyez* ces intendances et administrations.
Architectes des Tribunaux et Prisons du département de la Seine, 721
— des Hospices, *ibid.*
Archives du Royaume, 144
Armée. *V.* organisation militaire, 491
Arrondissemens communaux des Départemens, 299 *et suiv.*
Arrondissemens communaux et Mairies de la ville de Paris, 725
— de Saint-Denis et de Sceaux, 729
— forestiers de la Marine. *Voyez* Directions forestières de la marine, 617
Artillerie (Corps Royal de l'), 564
Artillerie de la Marine, 611
Arts et Métiers (Ecole des) établie à Châlons-sur-Marne, 403
— à Angers, *ibid.*
Asile royal de la Providence, 897
Association paternelle des Chevaliers de St.-Louis et du Mérite militaire. 406
Aumônier de France (Grand-), 63 et 461
Aumôniers du Roi, des Princes et Princesses, etc. *V.* les diverses Maisons.
— des divers Corps militaires. *Voyez* ces Corps.
Avocats généraux près la Cour de Cassation, 179
— près la Cour royale de Paris, 192
— près les Cours royales du Royaume, 203 *et suiv.*

Avocats aux Conseils du Roi, et à la Cour de Cassation, 93
— à la Cour royale de Paris, 195
Avoués près la Cour royale de Paris, 200
— près les Cours royales dans les Départemens, 219
— près les Tribunaux de première instance, 256 *et suiv.*
— près le Tribunal de première Instance du Dép. de la Seine, 743
— près le Tribunal de Commerce de Paris. *Voy.* Défenseurs agréés près le Tribunal de Commerce de Paris, 807

B.

Banque de France, 675
Banquiers à Paris, 808
Bibliothèque du Roi, 825
— des Invalides, 154
— des Quatre-Nations, 826
— de Sainte-Geneviève, *ibid.*
— de Monsieur, à l'Arsenal, *ibid.*
— de la ville de Paris, 827
Boîtes aux Lettres dans les différens quartiers de Paris, 787
Bourses dans les départemens, 680 *et s.*
— à Paris, 809
Bureaux de la Chambre des Députés, 119
Bureaux d'approvisionnement pour la ville de Paris, etc., 393
— de la Préfecture du Département de la Seine, 713
— de recette des droits d'enregistrement hors Paris, 786
— de distribut. de Papier timbré, 785
Bureau des Longitudes, 824
— de Postes où l'on peut affranchir pour les Départemens et l'Etranger, 787
— de Postes de toutes les villes de France, 868
Bureaux de charité des douze arrondissemens de Paris, 845

C.

Cabinet Minéralogique près l'Ecole des Mines, 593
— du Roi, 65 *et* 470
— Minéralogique, etc, 489
Cadastre de la France, 169
Caisse des Invalides de la guerre. *Voyez* Dotation des Invalides.
— des Invalides de la marine, 160
— d'Amortissement et de dépôts et consignations, 671
— de la Police de Paris, 776
— de Poissy, 805
— Syndicale des Boulangers, *ibid.*
Cantons. *Voyez* Justices-de-paix.
Capitaines au Corps royal d'Etat-Major, 504
— dans la Garde royale, 532 *et suiv.*
Capitaines des Gardes-du-Corps du Roi, 64 *et* 524
— de Monsieur, 530
— de Gendarmerie, 553 *et suiv.*
— des Ingénieurs géographes, 579
Capitaines du Génie, 572
— de Vaisseau, 606 *et* 607
— de Frégate, 607
Cardinaux qui composent le sacré Collége, 51
Carrières hors et sous Paris, 721
Carrosses et Voitures, avec les jours de leurs départs, etc., 899 *et* 922
Cavalerie, 589 *et suiv.*
Censeurs de la Banque de France, à Paris, 676
Cent-Suisses, Colonels des gardes à pied ordinaires du corps du Roi, 64
— (Compagnie des), 529
Chambre des Pairs, 95
— des Députés des Départemens, 100
— ses Questeurs, *ibid.*
— ses Bureaux, 119
— des Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassat. *Voyez* Conseil de l'ordre des, 91
— des Avocats à la Cour royale, à Paris, 199
— des Avoués en la Cour royale, 202
Chambre du Roi (service de la), 467 *et suiv.*
— de Commerce établies dans les Départemens, 678.
— à Paris, 723
— des Avoués près le Tribunal de première Instance de la Seine, 747
— des Notaires, 760
— des Commissaires-Priseurs, 763

Chambre de discipline de la communauté des Huissiers. 766
— des Agréés près le Tribunal de Commerce de Paris. 807
— des Agens de change, à Paris, 810
Chancellerie de France, 120
— de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, 447
Chapelle du Roi, 63. *Voyez* Grand Aumônier de France. 461 *et suiv.*
Chapitre royal de Saint-Denis. 463
Chasseurs à cheval (régimens de), 590
— de la Garde royale, 547
Chefs de Bataillon du génie, 571
— d'Artillerie, 566
Chefs de Bataillon au Corps royal d'Etat-Major, 563
Chefs d'Etat-Major des divisions militaires, 507 *et suiv.*
Chef-lieux des Justices-de-paix dans les départemens, 299 *et suiv.*
— dans le département de la Seine, 748 *et suiv.*
Chirurgiens du Roi, 472
— des Princes. *Voyez* Maisons des Princes.
— des Armées, 157
— Oculiste des Hôpitaux, etc., 405
Chirurgiens à Paris. 859 *et suiv.*
Chronologie des Rois et Reines de France de la 3e. race, 23
Coches d'Eau et Galiotes, leur départ et leur arrivée. 904
Collége Royal de marine, 618
Collèges royaux dans les dép., 380 *et suiv.*
— à Paris. 817
— royal de France et ses Professeurs, 822
— Britanniques (Administ. des), 820
Colonels généraux, 491
Colonels au corps royal d'Etat-Major, 502
— des Régimens de la Garde royale, 534 *et suiv.*
Colonels de Gendarmerie, 553 *et suiv.*
— d'Artillerie, 565
— du Génie, 570
— d'Infanterie. 581 *et suiv.*
— de Carabiniers, 589
— de Cuirassiers, *ibid.*
— de Dragons, 590
— de Chasseurs, *ibid.*
— de Hussards, 593
Colonies françaises. 620
Comités du Conseil d'Etat. 85 *et suiv.*
Comité consultatif des Arts et Manufactures, etc., 143
— Central d'Artillerie, 154
— des Fortifications, 155
— du Dépôt de la Guerre, 155
Commandans et Gouverneurs des Divisions militaires. *Voyez* (Etat-Major des). 507
Commandans des divisions militaires, *Voyez* Etat-Major général de l'armée et Etat-Major des divisions militaires.
— et Adjudans de place, *Voyez* Etat-Major des places de guerre, 513
Commandans de la marine, 610
Commissaires près les diverses Administrations *Voyez* les Administrations.
Commissaires de la Marine, 615
Commissaires-Priseurs des principales villes, 256 *et suiv.*
— Priseurs à Paris, 761
— de Police à Paris, 777
Commissions du Sceau, 124
Commission de l'Instruction publique, 378
— de l'Institut, 706
— de répartition des Contributions directes de Paris, 719
— administrative des Hospices civils de Paris. 838
— du bureau général de l'administration des dépenses de la Maison du Roi, 65
Commissionn. du Mont-de-Piété, 852
Conseils du Roi, 80
— des Ministres, *ibid*
— privé, *ibid.*
— de Cabinet, 81
— d'Etat, 82 *et suiv.*
— ses Comités. 85 *et suiv.*
— de l'ordre des Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation, 94
— des gardes nationales de France, 159
— d'agriculture, 141
— général de Commerce, près le Ministre de l'Intérieur, 139
— général des Fabriques et Manufactures, 140

Conseil des Bâtimens civils, 144
— de l'Ordre des Avocats à la Cour royale, 199
— de Préfecture, etc. *Voyez* Préfectures, etc., 299 *et suiv.*
— de l'Instruction publique. *Voyez* (Commission), 378
— général des Ponts-et-Chaussées, 392
— des Mines, 393
— général et d'escompte de la Banque de France, 675
— de Préfecture du département de la Seine, 712
— général du départ. de la Seine, *ibid.*
— d'arrondissem. de Saint-Denis, 724
— de Sceaux, 725
— administratif des prisons, 722
— général des hôpitaux, etc., 837
Conseillers d'Etat, service ordinaire, 83 *et suiv.*
— Service extraordinaire. 88
Conseillers d'Etat honoraires. 90
Conservateurs des Hypothèques dans les départemens, 632 *et suiv.*
— dans le départem. de la Seine, 785
Conservations des Forêts, 631
Conservatoire des Arts et Métiers, 401
Consuls-généraux et Vice-Consuls des Nations étrangères dans les villes et ports de France, 127
— du Roi, dans les villes et ports des Nations étrangères, 130
Contre-Amiraux, 606
Contributions directes dans les départemens, *voyez* Receveurs généraux et particuliers des finances, 654 *et suiv.*
— (Directeurs et Inspecteurs des) dans les départemens, 667
Contributions directes du départ. de la Seine (direction des), 793
Contributions directes de Paris et du départ. de la Seine (Receveurs des), 796
Contributions indirectes, 797
Corps royal d'Etat-Major, 502
Corps royal de l'Artillerie, 564
— du Génie, 570
— royal des Ingénieurs géogr., 579
— royal d'Artillerie de la marine, 611
Cour de Cassation, 177 *et suiv.*
Cour des Comptes, 184
Cour Royale de Paris, 190 *et suiv.*
Cours Royales dans les départemens, par ordre alphabétique, avec leurs Avoués, 203 *et suiv.*
Courtiers de marchandises dans les départemens, 680 *et suiv.*
— à Paris, 811
Cuirassiers de la garde royale, 545
Cuirassiers (Régimens de). 589
Cultes Protestans et Israélite, 134

D

Délégués des diverses Professions commerciales, 774 *et suiv.*
Départ des Postes pour toute la France. *Voyez* Population, etc., 868
Départ pour les Pays étrangers, 894
Départemens ministériels, 126 *et suiv.*
— des Affaires étrangères, 126
— de l'Intérieur, 132
— de la Maison du Roi, 145
— de la Guerre, 147
— de la Marine et des Colonies, 158
— des Finances, 163
Départemens (division de la France en 86), 293
Députés des départ. (Chambre des), 106
Dépôt de la Guerre, 155
Dépôt central de tous les registres des bureaux de l'ancienne administration des Domaines du Roi, etc., 785
Dépôt des laines, et Lavoir public, 898
Détails des divers services de la Maison du Roi. 461 *et suiv.*
Deuils de Cour, 905
— particuliers, 906
Diligences et Carrosses, 899 *et suiv.*
— pour les départemens et les environs de Paris, 922
Directeurs et Sous-Directeurs d'Artillerie, 565 *et suiv.*
Directeurs des Impositions indirectes, Entreposeurs principaux, etc., dans les départemens, 643
Directeurs et Inspecteurs des Contributions directes dans les départemens, 667
Direction générale des Poudres et Salpêtres, 156
Direction générale des Subsistances militaires, 157

Direction générale de l'Imprimerie et de la Librairie, *voyez* 4e. Division du Ministère de l'Intérieur, 135
— générale de l'administration communale et départementale, 137
— générale des Travaux publics de Paris, 144
— générale des Ponts-et-Chaussées et Mines, 392
— forestières de la Marine, 617
— des Postes, 626
— de l'Enregistrement et des Domaines et Forêts, 628 *et suiv.*
Direction des Loteries. (*Voyez* Administration de la), 636
— générale des Douanes, 638
— des Contributions indirectes dans les Départemens, 641 *et suiv.*
— à Paris, 797
— générale des Contributions directes dans les départemens, 667
— à Paris, 793
— des Travaux d'Architecture du département de la Seine, 719
— des Droits d'Enregistrement, etc., pour Paris, 784 *et suiv.*
— des Domaines du département de la Seine, 786
— des Droits d'Entrée et d'Octroi de Paris, 798
Distances légales pour la promulgation des Lois, etc., 295
Distribution du Papier timbré, 785
Divisions militaires (Etat-major des). 507 *et suiv.*
— du Territoire françois en Départ. 293
Domaines, Enregistrement, etc. (Direction générale des). 628 *et suiv.*
Dotation des Invalides de la guerre, 154
Douanes (Administr. génér. des), 638
—(Directeurs des) dans les départ. 640

E

Eaux minérales (Médecins des), 403
Ecole régimentaire du Génie, 574 *et s.*
Ecoles d'Artillerie (*Voyez* Professeurs des), 569
— d'Artillerie et du Génie à Metz, 577
Ecole royale de Musique et de Déclamation, 486
— royale des Ponts et Chaussées, 392
— royale des mines, 393
Ecoles de médecine (*Voyez* Faculté de Médecine).
— de Montpellier, 385
— de Strasbourg, 389
— de Paris, 814
— des Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne, 402
— à Angers, *ibid.*
— Vétérinaire de Lyon, *ibid.*
— royale Polytechnique, 598
— royales Militaires, 600
— spéciale, à Saint-Cyr, 601
— préparatoire, à la Flèche, 602
Ecole d'instruction des Troupes à cheval, 605
— des Ingénieurs de Vaisseau, 619
— des Ingénieurs géographes. 580
— de Navigation dans les différens ports, 619
— de Pharmacie de Paris, 815
— Normale, 817
— royale des Beaux-Arts, 828
— de Peinture et de Sculpture, *ibid.*
— d'Architecture, *ibid.*
— de Mathématiques, 829
— de Stéréotomie et Construction, *ibid.*
— de Perspective, *ibid.*
— gratuite de Dessin, 830
— spéciale et gratuite de Dessin pour les jeunes personnes, 830
— Vétérinaire d'Alfort, 833
Ecuyer de France (Grand) (Service du), 474
Ecuyers de main du Roi, 471
Enregistrement (Direction générale de l'), 628 *et suiv.*
— à Paris, 784
Entreposeurs principaux et Receveurs centraux, etc. 643 *et suiv.*
— à Paris, 797 et 798
Equipages militaires (Officiers supérieurs des). 569
Essayeurs du Commerce, à Paris, 604
Etablissement en faveur des Blessés indigens, 851
— pour le soulagement et la délivrance des Prisonniers, 852
Etat-Major général de l'Armée, 491
Etat-Major (Corps royal d'), 502
— des divisions militaires, 507
— des places de guerre, 518

État-Major de la 1re. division milit. 709
— de la Place de Paris, 710
Etrangers décorés des divers Ordres de France, *voyez* ces Ordres. 452 *et s.*
Experts assermentés près la Cour royale à Paris. 193
Experts-Écrivains près le département de la Seine, 718

F

Facultés de Théologie dans les départemens, 380 *et suiv.*
— à Paris, 813
Facultés de Droit dans les départemens, 380 *et suiv.*
— à Paris, 813
— de Médecine de Montpellier, 385
— de Strasbourg, 389
— à Paris. 814
— des Sciences dans les départemens, 382 *et suiv.*
— des Sciences, à Paris, 816
— des Lettres dans les Départemens, 391 *et suiv.*
— à Paris, 816
Forêts (Administration des), *voyez* Direction de l'Enregistrement et des Domaines et Forêts, 628 *et suiv.*
— (Conservations des), 631
Fourriers des logis de la maison du Roi. 529
François décorés d'ordres étrangers, 452 *et suiv.*

G.

Garde-Meuble de la Couronne (Intendant du), 479
Gardes-du-Corps (compagnies des), 525 *et suiv.*
Gardes-du-Corps de Monsieur (compagnies des). 530
Gardes nationales du Royaume (Conseil des), 139
Garde nationale de Paris, 731
Garde royale, 532
Garde du pavillon, 610
Gardes du Commerce, à Paris, 844
Gendarmerie royale de France, 553 *et s.*
— de la ville de Paris, 780
Génie (Corps royal du), 570 *et suiv.*
— (École du), 577
Génie maritime (Officiers du), 614
Gentilshommes de la Chambre (Premiers), 64 *et* 468
— Ordinaires de la Chambre du Roi, 471
— des Princes. *Voyez* leur Maison.
Géographes (Corps royal des Ingénieurs), 579
Gouvernement de la première Division militaire, 709
Gouverneurs des Maisons royales, 75
Gouverneur des Invalides, 153
— des Divisions militaires, 492 *et* 507
Grand-Aumônier de France, 63
— (service du) 461
Grand-Maître de France, 64
— (service du) 465
Grand-Chambellan, 64 *et* 467
Grand-Maître de la Garde-Robe, 64
— (service du) 473
Grand-Ecuyer de France, 64
— (service du) 474
Grand-Veneur, 65 *et* 476
Grand-Maréchal-des-Logis, 65 *et* 529
Grand-Prévôt, 530
Grand-Maître des Cérémonies, 65
— (service du) 477
Grands-Croix des différens Ordres. *Voyez* ces Ordres.
Grands d'Espagne, 451
Greffe des Criées et Saisies immobilières, 741
Greffiers des divers Cours et Tribunaux. *Voyez* les Cours et Tribunaux auxquels ils sont attachés.

H.

Haras et Dépôts d'étalons, 142
Hérauts d'armes, 476
Hôpital de la Garde royale, 552
— royal des Quinze-Vingts, 834
Hôpitaux militaires de Paris et des Départemens (Inspecteurs des), 157.
— et Hospices civils de Paris, 837 *et s.*
— central de Vaccination, 844
Hôtel des Monnoies à Paris, 664
— des Monnoies des Départemens, *ibid.*
— royal des Invalides, 153
Huissiers près les diverses Autorités, et les Tribunaux. *Voy.* les Autorités et les Tribunaux auxquels ils sont attachés.

Huissiers à Paris, 763
Hussards (régimens de), 593
Hypothèques dans les départemens (Conservateurs des), 632 *et suiv.*
— du Département de la Seine, 785

I.

Illumination de Paris. 771
Imprimerie et Librairie. *Voyez* quatrième division du ministère de l'intérieur, 135
Imprimerie royale, 125
Industrie nationale (Société pour l'encouragement de l'), 864
Infanterie, 581 *et suiv.*
Ingénieurs en chef des Ponts-et-Chaussées, 396
Ingénieurs des Mines, 400
Ingénieurs-Géographes (Corps royal des), 579
Ingénieurs, etc., de la Marine, 614
Inhumations et Pompes funèbres, 908
Inspecteurs des Hôpitaux militaires, 157
— généraux des Finances, 174
— spécialement chargés des travaux du cadastre, *ibid.*
— des Etudes, 378
— généraux des Ponts-et-Chaussées. 392
— des mines, 395
— divisionnaires des Ponts-et-Chaussées, 395
— des Mines, 399
Inspecteurs généraux de la Gendarmerie, 493 *et* 553
— de la Cavalerie, 493
— de l'Infanterie, *ibid.*
Inspecteurs de Cavalerie, 497
— d'Infanterie, *ibid.*
— aux Revues. *Voyez* Intendans militaires, 595
— général du Service de santé de la Marine. 161 *et* 618
Inspecteurs de la Loterie royale à Paris et dans les Départemens, 637
— des Forêts. 631
— généraux et divisionnaires des Douanes, 640
— des Contributions, etc., 667
— des Eaux minérales, 405
Inspection des fabriques de draps employés pour l'habillement des troupes, 157
Inspection de Marine, 161
Inspection générale de la Gendarmerie. 493 *et* 553
— de l'Infanterie, 493
— de la Cavalerie, *ibid.*
— générale de l'Artillerie de la Marine, 611
Inspection des droits de pesage, etc., dans la ville de Paris, 804
Institut royal, 693 *et suiv.*
Institution du mérite militaire, 420
Institutions du Département de la Seine, pour les jeunes gens, 821
— pour les jeunes demoiselles, 822
Institution royale des Sourds-Muets, 835
— des jeunes Aveugles travailleurs, 836
Instruction publique, 378
Intendances de la Maison du Roi, 479
— du Trésor de la liste civile, *ibid.*
— des Bâtimens, Parcs et Jardins, *ibid.*
— du Garde-Meuble de la Couronne, 479
— des Forêts, Domaines, etc., 480
— des Dépenses, 481
— de l'Argenterie, Menus-Plaisirs et affaires de la Chambre du Roi, 481
Intendans des Maisons des Princes et Princesses. *Voyez* ces diverses Maisons.
Intendans militaires, 595
Introducteurs des Ambassadeurs, 59
Invalides (Hôtel royal des), 153
Invalides de la Guerre. 154
Invalides de la Marine (Trésorier des) à Paris. 160
—(Trésoriers des) dans les ports, 162

J.

Jardin du Roi. 831
Justices de paix dans les Départemens (Chef-lieux des). 299 *et suiv.*
Justices de paix à Paris. 748
— de l'arrondiss. de Saint-Denis, 754
— de l'arrondissement de Sceaux, 755

L.

Lanciers de la Garde, 548
Légion d'honneur (Ordre royal de la). 424

Légions de la Gendarmerie, 553 *et suiv.*
Légions départementales, 531 *et suiv.*
Librairie et Imprimerie (Bureaux de la). *Voyez* la 4e. division du Ministère de l'Intérieur, 135
Lieutenans généraux, 492 *et suiv.*
— Revêtus du titre de Gouverneurs, 492
— Commandans dans les divisions militaires, 492-507 *et suiv.*
— employés dans la Maison militaire du Roi, 492 *et* 524
— dans la Garde royale, 493. *V.* aussi Garde royale, 532
— dans le corps royal d'Etat-Major, 493 *et* 502
— dans l'Artillerie et le Génie, 493 *et* 564-570
— Inspecteurs généraux de la Gendarmerie royale, 493 *et* 553
— de Cavalerie et d'Infanterie, 493
— Disponibles, 494
— qui remplissent des fonctions particulières, etc., 494 *et* 495
Lieutenans de Roi, 518
Lieutenans au corps royal d'Etat-Major, 506
— de Gendarmerie, 553 *et suiv.*
— de vaisseau, 608
Liste civile (Intendant du Trésor de la), 479
Liste de MM. les Préfets, par ordre alphabétique de départemens, 295
— par ordre alphabétique, 297
Loterie royale, 636
— (Inspecteurs de la) à Paris, 637
— dans les Départemens, *ibid.*
Louveterie, 688 *et suiv.*

M.

Maires des principales villes de France, 373 *et suiv.*
Maires de Paris, 725 *et suiv.*
— de Saint-Denis et de Sceaux, 729 *et* 730
Maison du Roi, 63, 461 *et s.*
— de Monsieur, 66
— de Mgr. le Duc d'Angoulême, 69
— de Madame, Duchesse d'Angoulême, 70
— de Mgr. le Duc de Berry, 71
— de madame la Duchesse de Berry, 72
— de Mgr. le Duc d'Orléans, 73
Maison de S. A. R. madame la Duchesse d'Orléans, 74
— de Mgr. le Duc de Bourbon, Prince de Condé, 74
— militaire du Roi, 524
Maisons royales (Gouverneurs des), 75
Maisons de Force et de Correction, 144
Maison royale de Charenton, 850
Maîtres des Requêtes, service ordinaire, 84
— service extraordinaire, 91
Majors des places de guerre, 518 *et s.*
— des divers régimens, *voyez* les régimens.
Manufacture royale des Gobelins, 489
— de Sèvres, 490
— de la Savonnerie, *ibid.*
— de Tapisseries de Beauvais, *ibid.*
— royale de Mosaïque, *ibid.*
— royale des tabacs à Paris, 797
Maréchaux de France, 491
Maréchaux-de-camp employés dans les divisions militaires, 495 *et* 507
— dans la Maison militaire du Roi, 496, 524 *et suiv.*
— Aides-de-camp des Princes, 496
— dans l'inspection de Gendarmerie, 496 *et* 553
— dans le Corps royal d'Etat-Major, 496 *et* 502
— dans l'Artillerie et le Génie, 497 564 *et* 570
— dans l'inspection de la Cavalerie et de l'Infanterie, 497
— dans les Ecoles militaires, 497-599 *et suiv.*
— disponibles, 498
— qui remplissent des fonctions particulières, etc, 499
— en non-activité, 500
Maréchaux et Fourriers-des-logis du Roi, 529
Marine (Officiers généraux de la), 606
Médecins du Roi, des Princes et Princesses, etc. *Voyez* les div. Maisons.
Médecin des Armées (premier), 157
— près les diverses eaux minérales, 403
— et Chirurgiens à Paris, 853 *et suiv.*
Menus-Plaisirs (Intendant des), 481
Messageries et Diligences, jours et heures de leurs départs et arrivées, 899 *et suiv.*

Messageries et voitures publiques et particulières pour les environs de Paris, 921
Messagers d'Etat près les diverses Autorités. *Voyez* les Autorités.
Mesures, Poids et Monnoies de France, 909 *et suiv.*
— Poids et Monnoies étrangères, 916
Mines (Service des), 599
— (Musée royal des), 827
Ministres d'Etat et de Cabinets des Puissances étrangères, 53
Ministres et Secrétaires d'Etat, 80 *et* 81
Ministres et Ambassadeurs des Puissances étrangères près le Roi, 57
Ministres du Roi près les Puissances étrangères, 60
Ministres, leurs Départemens et Bureaux, 121 *et suiv.*
— de la Justice, 121
— des Affaires étrangères, 126
— de l'Intérieur, 132
— de la Maison du Roi, 145
— de la Guerre, 147
— de la Marine et des Colonies, 158
— des Finances, 163
Monnoie (Villes où l'on bat), 664
— des Médailles, 489
Monnoies étrangères, 916
Mont-de-Piété et ses Commissionnaires, 852
Musées (Directeur général des), 488
Musée Royal, *ibid.*
— des Mines, 827
Musique de la Chapelle du Roi. 481

N.

Naissances et Alliances des Rois, Reines, principaux Princes et Princesses de l'Europe, 25 *et suiv.*
Notaires des principales villes, 256 *et suiv.*
Notaires à Paris, 757 *et suiv.*
— des Cantons ruraux de Paris. *Voyez* à la suite des Justices de paix de ces cantons, 754

O.

Observations et changemens survenus pendant l'impression. 920
Oculistes (Médecins). *Voyez* Médecins.
Oculistes des Hôpitaux et Etablissemens de Bienfaisance du Royaume, etc., 403
Officiers généraux de la Marine, et Capitaines de vaisseau et frégate, 606 *et suiv.*
Officiers du Génie maritime, 614
— d'administration de la Marine, 615
— de Paix, à Paris, 780
Ordre du Saint-Esprit, 407
— de Saint-Michel, 410
— royal et milit. de Saint-Louis, et Institution du Mérite militaire, 413
— de Saint-Lazare et de Mont-Carmel réunis, 422
— royal de la Légion d'honneur, 424 *et suiv.*
Ordres Etrangers (français décoré d'), 452 *et suiv.*
Organisation militaire, 491
Organisation de la Marine et des Colonies, 606

P.

Pairs (Chambre des), 95 *et suiv.*
Papier timbré (Bureaux de distribution du), 785
Pavé de Paris, 721
Payeurs placés dans l'intérieur du Trésor, 173
Payeurs extérieurs du Trésor royal, chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les départemens et dans les ports, 668
Percepteurs des principales villes, 654 *et suiv.*
Pharmacien en chef des Armées, 157
— à Paris, 860
Places de Guerre (Etat-major des) 518
Place de Paris, 710
Poids et Mesures, etc., 909 *et suiv.*
Police du Royaume (*Voyez* Ministère de l'intérieur), 132
— (Préfecture de), 767
Pompiers (Corps des Sapeurs), 781
Ponts et Chaussées (Direction générale des), 592
— du département de la Seine, 721
Pontonniers (Bataillon de), 568
Population des villes de France, 868
Postes (Direction générale des), 626
Postes pour le Service de Paris, etc., 877
— pour les villes des départem, 868
— pour les Pays étrangers, 894

Poudres et Salpêtres, (Direction générale des), 150
Préfectures et Sous-Préfectures, par ordre de départemens. 299 *et suiv.*
Préfectures et Sous-Préfectures du département de la Seine, 712 *et* 724
Préfecture de Police, 767
Prévôté de l'Hôtel, *voyez* Lieutenant-général d'épée, 530
Princes et Princesses de l'Europe, 25
Prisons. *Voyez* Maisons de Correction (Administration des), 144
Procureurs du Roi près les divers Cours et Tribunaux. *Voyez* les Cours et les Tribunaux.
Professeurs. *Voyez* Académies, Facultés, Colléges, etc.
Puissances. *Voyez* Naissances et Alliances des Rois, etc., 25

Q.

Questeurs de la Chambre des Députés, 106
Quinze-Vingts (Hôpital royal des), 834

R.

Rapport du Franc à la Livre tournois, 911
— de la Livre tournois au Franc, 912
Receveurs généraux et particuliers des Finances dans les départemens, etc., 654 *et suiv.*
Receveurs centraux des Contributions indirectes dans les départ, 643 *et suiv.*
— à Paris, 797
Receveurs des Actes judiciaires, 784
Receveurs des droits d'Enregistrement des Exploits et des Actes des notaires à Paris, etc., 784
— des déclarations de Successions, 785
— des Domaines de la ville de Paris, 786
— du Timbre extraordinaire, 785
— et Percepteurs des contributions directes et droits de Patentes à Paris, 796
— à Saint-Denis et à Sceaux, 797
Référendaires en la Cour des Comptes, 184 *et suiv.*
Référendaires près la Commission du Sceau, 125
Régie générale des Poudres et Salpêtres (*Voyez* Direct. gén. des), 156
Régie des droits d'Enregistrement, etc. *Voyez* Direction générale de l'Enregistrement et des Domaines et Forêts, 628
Régimens des différentes Armes. *Voyez* les différentes Armes.
Revues (Inspecteurs et Sous-Inspecteurs aux). *Voy.* Intendans militaires. 595
Roi d'armes de France, 64 *et* 476
Rois et Reines de France de la troisième race, 23
Rois, Reines, principaux Princes et Princesses de l'Europe (Naissances des), 25

S.

Sacré Collége (Cardinaux composant le) 51
Salines de l'Est, 666
Sapeurs-Pompiers à Paris, 781
Sceau (Commission du), 124
Secrétaires des commandemens de divers Princes et Princesses. *Voyez* les Maisons de ces Princes.
Secretaire du Conseil d'Etat, 85
— Rédacteur de la Chambre des Pairs, 105
— de la Chambre des Députés, 118
Séries dans lesquelles les départemens sont répartis pour concourir au renouvellement de la Chambre des Députés, 294
Service des Postes aux Lettres dans le département de la Seine, 787
— des Postes dans les départem., 868
— pour l'Etranger, 894
— de Santé de la Maison du Roi, 471
— de la Marine, 618
— des Diligences royales, 899
— des Voitures pour les environs de Paris, 922
Signes pour indiquer les décorations, 18
Société de Charité Maternelle, 405
— Philanthropique, 882
— royale d'Agriculture, 707
— de Médecine à Paris, 862
— pour l'extinction de la petite vérole par la propagation de la Vaccine, 863
— pour l'encouragement de l'Industrie nationale, 864

Sourds-Muets, 835
Sous-Préfectures, 300 *et suiv.*
— du Département de la Seine, 724
Sous-Intendans militaires. 596
Substituts du Procureur du Roi près les divers Cours et Tribunaux. *Voyez* les divers Cours et Tribunaux.

T.

Tabacs (Entreposeurs principaux, etc. des), 643 *et suiv.*
— (Entrepôts des) à Paris, 798
Tableau des Départemens, avec les chef-lieux de Préfectures, les noms de MM. les Préfets, et les distances légales pour la promulgation des Lois, etc. 295
Tableau comparatif des nouveaux et anciens Poids, Mesures et Monnoies, 909
— des Mesures et Poids étrangers, 916
— des Monnoies étrangères, *ibid.*
Tarif des droits d'octroi et d'entrée à Paris, 799
Tarif des Ecus de 6 et 3 liv., et des Louis d'or de 24 et 48 liv., 914
Théâtres royaux, 482
Théâtre de l'Opéra. 482
— François. 483
— de l'Odéon, annexe du Théâtre François, 484
Théâtre de l'Opéra-Comique, 484
— Italien (opera Seria et Buffa), 485
Timbre, *voyez* Direction de l'Enregistrement, etc., 628 *et suiv.*
— à Paris, 784
— extraordinaire à Paris, 785
Tontines sous la surveillance de M. le Préfet du département, 719
Train d'artillerie, 569
— des Equipages militaires (Officiers supérieurs du). 569
— du Génie (compagnies du), 577
Travaux d'Architecture du département de la Seine, 719
— de la ville de Paris, 720
Travaux Hydrauliques, *voyez* Ponts-et-Chaussées, 398
Travaux Publics de Paris (Directeur général des), 144
Trésorier des Invalides de la Marine, 160
— particuliers des Invalides de la Marine dans les ports, 162
— de la Préfecture de Police de Paris, 776
— de la ville de Paris, 798
Tribunaux de première Instance, par ordre alphabétique de départemens, 221 *et suiv.*
— de Commerce, par ordre alphabétique des villes, 284 *et suiv.*
Tribunaux Maritimes, 618
Tribunal de première Instance à Paris, 739
Tribunal de Commerce à Paris, 806
— de Police Municipale. 783
Tribunaux-de-Paix à Paris (*Voyez* Justice-de-Paix). 748
— de l'arrondiss. de Saint-Denis, 754
— de l'arrondiss. de Sceaux, 755
Troupes du Génie. 574

U.

Université royale, *voyez* Commission d'instruction publique, 378 *et suiv.*

V.

Vacances de la Cour de Cassation, 183
Vacance du Tribunal de première Instance du département de la Seine, 743
Vétérans. 594
Vice-Amiraux, 606
Villes dont les Maires assistent au Couronnement du Roi, 373
— dont les Maires sont nommés par le Roi, *ibid.*
— où l'on bat Monnoie, 665
Voirie (Grande), 719
— (Petite), 769
Voitures et Diligences publiques à Paris pour les départemens, 899 *et suiv.*
— pour les environs de Paris, 922

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre:

A tous ceux qui ces présentes Lettres verront: Salut.

Le sieur Testu, Imprimeur-Libraire, à Paris, Nous a fait représenter, 1°. qu'il est en possession de la faculté exclusive d'imprimer et de vendre l'Almanach Royal, faculté dont la dame Debure son épouse, non commune en biens, descendante de la famille de Laurent d'Houry, a précédemment joui, en vertu d'une concession faite à ses prédécesseurs, pour un tems limité, à l'expiration duquel ladite dame, après avoir vendu audit Testu les Ustensiles et Caractères propres à l'impression de l'Almanach, a cessé de s'occuper de cette entreprise.

2°. Que le dernier Gouvernement a concédé à l'Exposant la permission exclusive d'imprimer et vendre cet Almanach.

3°. Qu'un Arrêt contradictoire de la Cour de Paris a débouté la dame Testu de ses prétentions à la propriété du droit d'imprimer ledit Ouvrage.

Le sieur Testu Nous a fait représenter en outre, que, pour soutenir son entreprise, il a exposé toute sa fortune: qu'il a emprunté du sieur Guyot et de la dame Chauveau, devenue depuis femme dudit sieur Guyot, des sommes considérables; que ces prêteurs n'ayant d'autre garantie pour la rentrée de leurs fonds que les bénéfices provenant de la vente de l'Almanach Royal, il les a associés à son entreprise, pour quoi il Nous a fait supplier de confirmer sa jouissance, et de l'accorder pour vingt ans à lui et à ses Associés.

A ces causes, voulant traiter favorablement l'Exposant et ses Associés, Nous avons permis, et par ces Présentes permettons audit sieur Testu, et auxdits sieur et dame Guyot, conjointement, et à chacun d'eux pour les proportions déterminées par leurs conventions sociales, de faire imprimer pendant vingt ans, à compter de ce jour, l'Almanach Royal; à cet effet, Nous les autorisons, eux, leurs héritiers ou ayant cause, à l'exclusion de tous autres, à prendre dans les Bureaux de nos Ministres Secrétaires d'Etat, et partout où besoin sera, les renseignemens nécessaires à la confection de l'Ouvrage: Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre et débiter ledit Almanach Royal, non plus qu'aucun Extrait d'icelui, pendant la durée de vingt ans, sans la permission expresse écrite desdits sieurs Testu et Compagnie, à peine de poursuites à la requête des Concessionnaires, dans nos Cours et Tribunaux: Voulons que, dans le cas où l'association du sieur Testu et des sieur et dame Guyot viendrait à cesser, soit par le décès de l'un d'eux, soit par tout autre cause, l'entreprise de l'Almanach Royal ne puisse se diviser, et qu'elle soit continuée par leurs ayant cause, jusqu'à l'expiration de la présente Concession, par une seule maison ou société, dont fera nécessairement partie un Imprimeur ou Libraire: Car tel est notre plaisir.

Donné à Paris, au Château des Tuileries, le 22 juin l'an de grâce 1814.

Signé LOUIS.

De par le Roi: *Signé* l'Abbé de Montesquiou.

Pour ampliation,

Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur,

Signé l'Abbé de MONTESQUIOU.

NOTICE.

NOTICE

Des Livres qui se trouvent chez Testu et Ce., Imprimeurs-Libraires, Editeurs de l'Almanach Royal, rue Hautefeuille, n°. 13.

ABDÉRITES (les), par Wieland, traduit par la Baume, 3 vol. *in*-8., 9 fr.

Abrégé de Sénèque, 1 vol. *in*-8, 3/4 fr.

Abrégé de l'Histoire des Voyages, par la Harpe, 29 vol. *in*-12, 72 fr

Abrégé de l'Histoire Romaine, 1 vol *in*-4., orné de 49 gravures, 25 fr

Agriculture pratique, avec atlas, 5 vol *in*-8., 25 fr.

Almanach Royal et sa suite, depuis l'année 1692 jusqu'en 1819.

On pourra vendre séparement les volumes, et on se chargera de compléter les collections.

Appendix de Diis, 1 vol. *in*-18. 75 c.

Aventures de Télémaque, 4 vol. *in*-18. avec notes, gravures et cartes, 24 f

B.

Bramino inspirato (il), 1 vol. *in*-18, 1 fr.

C.

Cartes géographiques de 65 départemens de la France, chaque carte en noir, 1 fr., enluminée, 1 fr. 25 cent.

On pourra vendre, de gré-à-gre, les planches en cuivre.

Cérémonies et Prières pour la Translation de la sainte Couronne d'épines, 1 vol. *in*-8. br., 1 fr

Châteaux (les) d'Athlin et de Dunbayne, 2 vol. *in*-18, 2 fr

Choix d'Oraisons funèbres avec notes, et un Essai sur l'Oraison funèbre, par M. Villemain, à l'usage des colléges. 1 vol. *in*-12, 4 fr

Code administratif, 2 vol. *in*-8., 4 fr.

Codes de procedure civile, de commerce, pénal, d'instruction criminelle, chaque Code en 1 vol. *in*-18, 1 fr.

Commentaires de César, 75 c.

Composition oratoire (de la), par Cicéron, traduction unique, avec le texte latin, 1 vol. *in*-12, 3 fr.

Contes moraux, par madame le Prince de Beaumont, 2 vol. *in*-12, 3 fr.

Cornelius Nepos, 1 vol. *in*-18, 75 c.

Cours d'Agriculture pratique, par Pluguer, 2 vol. *in*-8., 8 fr.

Cours de Sciences et Arts, ou dernière édition, revue et corrigée, des Séances qui ont eu lieu en 1795 et 1801, à l'Ecole Normale de Paris, où professaient, savoir: *Lagrange* et *Laplace* (mathématiques); *Haüy* (physique); *Monge* (géométrie descriptive); *Daubenton et Lacépède* (histoire naturelle); *Berthollet* (chimie); *Thouin* (agriculture); *Buache* et *Mentelle* (géographie); *Biot* (analyse du système du monde et de la mécanique céleste); *Volney* (histoire): *Sicard* (art de la parole); *Garat* (analyse de l'entendement humain); *la Harpe* (littérature), 14 vol. *in*-8. dont 10 vol. de leçons, 3 vol. de débats entre les professeurs et les élèves, 1 vol. de planches pour la géométrie et les mathématiques. *Cette édition est augmentée d'une Introduction et d'une table générale et sommaire des matières traitées dans l'ouvrage.* Prix, broché, pap. ord., 55 fr., pap. vélin, 110 fr.

(On pourra vendre séparément le tome X, contenant la théorie du calcul des fonctions, par Lagrange, 7 fr.

Le vol. de planches, 8 fr.

Le tome VII, contenant l'Analyse de la mécanique céleste, par Laplace,

et l'Histoire de l'agriculture dans l'ancien et le nouveau monde. par Thouin, 6 f.

Cultivateur (le) Anglais, par Marshall. 18 vol. *in*-8., 40 fr

D.

De la Rareté et du Prix des Médailles romaines. 1 vol. *in*-8., avec fig., 24 fr.
De la Réforme de la Législation militaire, (Paris. 1818), vol. *in*-8., 5 fr
Démonstration Botanique, 2 vol. *in*-8. figures, 6 fr.
Dennevile, ou l'Homme tel qu'il devrait être, par d'Arnaud, 3 vol. *in*-12, 4 fr. 50 c
Description des Médailles antiques grecques et romaines, 6 vol. *in*-8. ornés de planches, 106 fr
— Supplément, 1 vol., fig., 20 f
Des Finances de la France, par Poussielgue, 1 vol. *in*-8., 3 fr.
Dévotion (la) éclairée, ou le Magasin des Dévotes. par madame le Prince de Beaumont, 1 vol, *in*-12. 1 fr. 50 c
Dialogue sur l'éloquence, par Fénélon, 1 vol. *in*-12, 2 fr.
Dialogue des Morts, par Fénélon, 1 vol. *in*-12, 2 fr
Dictionnaire de la Géographie maritime, 3 vol. *in*-8., 12 fr.
Dictionnaire Poétique. précédé d'un Essai didactique sur les règles des Poëmes, et suivi d'un Traité de Versification, par M Hamoche, 1 vol *in*-8. de 680 pag.. 7 fi.
Dictionnaire de Code de commerce, par Daubenton, 1 vol. *in*-4., 4 fr.
Dictionnaire Anglais – Français, par Nugent, 2 vol. *in*-12. 4 fr.
Dictionnaire universel de la Géographie commerçante, par Peuchet, 5 vol. *in*-4., br., 60 fr

E.

Entretiens du Père Raymond sur l'agriculture, les arts et métiers, à l'usage des enfans, 2 vol *in*-12, 4 fr.
Epitome Historiæ sacræ, 1 vol. *in*-12, 75 cent.
Esprit de la Tenue des Livres, 1 vol. *in*-18, 1 fr. 25 c.
Essai sur la Contagion, 1 vol. *in*-8., 3 fr.
Essai d'une Statistique de la France, par Peuchet, broch. *in*-8. 1 fr.
Etat général de la Légion d'Honneur, depuis son origine jusqu'en 1813, 2 vol. *in*-8 avec gravures, 15 fr.
Etat de la Marine pour les années 1806, et suivantes, jusques et compris 1819. Chaque année forme 1 vol. *in*-18.

F.

Fables de M. H.-G. Boilleau. (*La morale en est ingénieuse, la poésie facile, le style pur et harmonieux*, 2 vol. *in*-12, pap. vél., avec une gravure. 10 fr.
Fablier des Adolescens, 1 vol. *in*-18., 1 fr.

G.

Galerie de Littérature, de Législation et de Morale, par M. Grouard, (*ouvrage présenté au Roi, et dont il a été fait un grand éloge dans les journaux*), 3 vol. *in*-8.. 12 fr.
Guide (le) du Commerce, par Delaulnais, 1 vol. *in-fol.* 9 fr.

H.

Histoire de madame de Maintenon, contenant le précis des événemens les plus remarquables du siècle de Louis XIV, par M. l'abbé Lafont, nouvelle édition, avec un très-beau portrait de madame de Maintenon, 2 vol. *in*-12, 6 fr.
Histoire du Consulat de Bonaparte, 3 vol. *in*-8., 9 fr.
Horace latin, 1 vol. *in*-18, 1 fr. 25.
Homme (l') du Jour, 2 vol. *in*-12, broch., 3 fr.

I.

Insectes des environs de Paris, ou Faune parisienne, 2 vol. *in*-8. fig. 10 fr.

L.

Leçons expérimentales d'optique, par M. Bourgeois; chaque leçon, 1 fr.
Leçons de Lecture, 1 vol. *in*-18, 75 c.
Lettres de Bolingbrocke, 3 vol. *in*-8., 15 fr.

Lettres d'un Allemand à un François, ou Considérations sur la Noblesse, broch. *in*-8., 1 fr

M.

Magasin (le) des Pauvres, 2 vol. *in*-12, 3 fr

Manuel Héraldique, ou Clef du Blason, avec figures, 1 vol. *in*-8. 3 fr.

Melcourt et Célis, 1 vol. *in*-12. br., 2 fr.

Mémoire sur les Végétaux, par M. Ivard, 1 vol. *in*-8. 2 fr.

Mémoire sur les Couleurs de l'Iris, par M. Bourgeois, *in*-8., 1 fr.

Méthode Latine, 1 vol. *in*-12., 1 fr. 25 c.

Montalbert et Rosalie, 3 vol. *in*-12, 4 fr. 50 c.

Morale (la) Universelle, 3 vol. *in*-8, 12 fr.

Morceaux choisis d'Eloquence judiciaire, 1 vol. *in*-8., 3 fr.

O.

Observations sur la Charte constitutionnelle, *in*-8. broch. 75 c

Œ.

Œuvres de Buffon, 54 vol. *in*-8., fig enluminées. 150 fr.

—— complètes de Fréret, 20 vol. *in*-18. 16 fr.

Choisies de Tissot, avec son portrait et notes de M. Hallé, 3 vol. *in*-8., 15 fr.

P.

Panégyrique de Henri IV, 1 vol. *in*-12, 1 fr.

Parallèle des temples anciens et modernes, 1 vol. *in*-8., fig. 3 fr.

Petite Poste (la) dévalisée, 1 vol. *in*-12, 1 fr. 25 c

Poëmes élégiaques (les Victimes du Morbihan; le marquis de Larochejaquelein), avec gravures; chaque brochure, 1 fr. 25 c.

R.

Rapports. Objet et Motifs généraux de la Police, 1 vol. *in*-12, 2 fr.

Rapport sur la Vaccine, par Heurteloup, 1 vol. *in*-8. br., 2 fr. 50 c.

Réflexions sur l'instruction publique, par Anquetil, br. *in*-8., 75 c.

Règles du Droit français, 1 vol. *in*-12, 1 fr.

Retour (le) des Bourbons, 1 vol. *in*-18, avec fig., pap. fin, 3 fr., pap. vél., 6 fr.

Révolutions de Portugal, 1 vol *in*-18, 1 fr.

S.

Selectæ è Profanis, 1 vol. *in*-12, 1 fr. 50 c.

Selectæ fabulæ Ovidii, 1 vol. *in*-12, 1 fr.

Statistique du département de l'Ain, 1 vol. *in*-4. avec carte gravée, 16 fr.

Statistique de l'ancien département du Mont-Blanc, 1 vol. *in*-4. avec carte gravée, 16 fr.

Statistique du département de la Haute-Vienne, 1 vol. *in*-4. avec une carte gravée, 15 fr.

Synonymes (les) Français, par l'abbé Gérard, 2 vol. *in*-12, 4 fr.

Syllabaire Français, *in*-12, 50 c.

T

Tableau des Etats-Unis d'Amérique, avec une carte, 1 vol. *in*-8., 3 fr.

Théorie du Crédit public, par M. le chevalier Hennet, 1 vol. *in*-4., avec tableaux, 20 fr.

Traité de Littérature ancienne et moderne, par Pagès, 3 vol. *in*-8., 12 fr.

V.

Virgilii Opera, 1 vol. *in*-18. 1 fr.

Vocabulaire des Termes de Commerce, par Peuchet, 1 vol. *in*-8. 5 fr.

Voyage à Versailles, en vers et en prose, brochure *in*-8. 1 fr.